TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased

Bound, Aug. 1897

33740

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

TOME CXXXIII. — 1er JANVIER 1896.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT TRENTE-TROISIÈME

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1896

2340.

LE PREMIER MINISTÈRE DE RICHELIEU

(NOVEMBRE 1616 — AVRIL 1617)

I

LA POLITIQUE D'AUTORITÉ. — LES AFFAIRES DE VENISE ET DE SAVOIE

I

« Il semblait que l'on entrât dans un nouveau règne », écrit un contemporain au moment où, par l'influence du maréchal d'Ancre, l'évêque de Luçon arrivait aux affaires. En effet, la première phase de la régence de Marie de Médicis était définitivement close. Les « barbons », Villeroy, Sillery, Jeannin, étaient remplacés par les « jeunes », Barbin, Mangot, Luçon.

Les nouveaux ministres avaient des vues, du courage, et de la capacité. Mais leur fortune politique, qui dépendait de la faveur de Concini, était précaire comme elle ; leur action était affaiblie d'avance par l'insécurité. Il avait fallu de la souplesse pour arriver au pouvoir dans ces conditions : il eût fallu de la bassesse pour y rester longtemps et pour se plier aux projets et aux mœurs du maréchal. Il était le véritable maître du ministère, maître capricieux, ombrageux, gonflé outre mesure et enivré jusqu'à la folie par la docilité que sa prodigieuse ascension rencontrait parmi les Français.

Marie de Médicis, jusque-là craintive et timorée entre les

mains des Villeroy et des Sillery, paraissait excitée par le contact de ses nouveaux conseillers : c'étaient plutôt les parties irritables de son caractère qui se manifestaient maintenant. Elle s'arrachait à son ancienne indolence pour se répandre en crises de dépit et de larmes, où elle accusait tout le monde des fautes qu'elle avait commises, et de celles qu'elle se sentait prête à commettre. Agée de quarante-deux ans, elle entrait dans cette période de la vie des femmes où les regrets sont encore plus insupportables que les remords : le spectacle de leur beauté qui s'effeuille fait, de la maturité des veuves, le plus lugubre des automnes. Un portrait de Montcornet dessine brutalement les carnations pâlies et empâtées du visage, le nez proéminent, les yeux amortis, et les plans graisseux des joues et du menton. Le corps seul pouvait tenir encore ce que la figure ne promettait déjà plus.

On avait perdu pour la reine tout respect. Les pamphlétaires ne se gênaient pas pour incriminer son origine étrangère, ses faiblesses pour les deux Concini et le je ne sais quoi de suspect qui s'affirmait dans les relations avec le mari. Les diplomates ne s'adressaient à elle que par égard pour les prérogatives déjà effacées d'une régence arrivée à son terme. Même ceux qui comptaient sur elle pour la défense de leurs idées ou de leurs intérêts la jugeaient sévèrement : « La reine est, par nature, pauvre de paroles, et encore plus pauvre d'idées, écrivait le nonce Bentivoglio ; dans les affaires importantes, on ne peut rien tirer d'elle, quand elle n'a pas eu le temps de conférer avec ses ministres. »

Concini était le véritable souverain, et les ministres désignés par lui étaient à ses ordres. Il les considérait tous, Barbin, Luçon, Mangot, Brienne, comme des valets et les traitait comme tels. Quand il était à la cour, les conseils se tenaient chez lui. Quand il était absent, on lui écrivait tous les jours pour le tenir au courant des décisions prises. La politique générale du ministère se subordonnait à ses vues particulières.

Il se montrait, d'ailleurs, de plus en plus décidé à affirmer et à exercer l'autorité gouvernementale. C'est la tendance ordinaire des favoris : maîtres de la volonté du souverain, ils veulent qu'elle soit obéie. En poursuivant les « grands », toujours en état de rébellion, il se posait en défenseur de la tranquillité publique et de l'ordre. Il y avait là, pour son gouvernement, une chance sérieuse de succès. Les intérêts sont pusillanimes ; ils se rallient vite à ceux qui parlent haut et qui frappent fort, puisqu'en somme l'énergie dans le gouvernement tourne toujours au profit de ceux qui ont quelque chose à défendre.

Pour l'action, le ministère était bien composé : des hommes

pauvres et maigres, n'ayant rien à ménager, non de ces gras personnages qui tremblent sans cesse pour leur bourse ou pour leur peau, « — de basse naissance et des faquins », dit du Vair. Plutôt intègres, mais ambitieux d'honneurs et de pouvoirs, sur la carte que le hasard avait mise entre leurs mains, ils jouaient leur va-tout.

Seul, peut-être, dans ce conseil, l'évêque de Luçon était tenu à quelque ménagement pour la classe à laquelle il appartenait par sa naissance et par son rang épiscopal; les diplomates contemporains le distinguent finement en cela de ses collègues. Mais il n'était pas le chef du ministère. N'eût-il pas subordonné sa fortune à la faveur du maréchal, qu'il eût dû s'incliner devant la volonté de l'homme qui l'avait poussé aux affaires : c'était Barbin.

Tout le monde considérait celui-ci comme le premier ministre : « Le maréchal m'a parlé des trois ministres comme de ses créatures, écrit le nonce dès son arrivée à Paris; il fait beaucoup de cas de Mangot et de Luçon. Mais il me dit que celui qu'il estime le plus, c'est Barbin, qui, par sa pratique des grandes affaires, peut vraiment passer pour le maître des deux autres. Ce Barbin est celui qui a, en ce moment, le plus d'autorité; c'est lui qui a provoqué la chute du président du Vair. » Dans les audiences, c'est bien l'attitude que prenait Barbin : « Je l'ai trouvé homme résolu, parlant librement, et avec autorité. Nous avons parlé des choses du dedans, et des choses du dehors. Il me dit qu'il avait bon espoir de sortir d'affaires, au besoin par la force, si la douceur ne suffit pas; en tout cas, il assure qu'il ne ménagera rien de ce qu'il faut pour réussir. »

Après l'avoir fréquenté plus longtemps, le même nonce, de sa plume élégante, fait de Barbin le portrait suivant : « C'est un homme de basse naissance, mais d'esprit vif et subtil. Il a une longue pratique des questions de finances; en maintes circonstances, il a montré en ces sortes d'affaires un esprit inventif et ingénieux qui l'a introduit dans la faveur des Concini et qui lui a fait obtenir la charge de contrôleur général. Maintenant, tant par son titre que par leur faveur, il a le maniement de toutes les finances du royaume. C'est un homme d'aspect rigide, dur en affaires, haï autant à cause de sa puissance que parce qu'il la tient de ce qui est haï de tout le monde. Il passe pour homme de bien et bon catholique; d'ailleurs, pour les choses ecclésiastiques, il s'en rapporte à l'évêque de Luçon. Il montre du jugement et de la résolution. Il parle avec fermeté et autorité et c'est lui qui a la plus grande part dans tout ce qui se fait actuellement. »

Luçon était le bras droit de Barbin : l'ami, le protégé, le confident. Tout ce qui s'est fait pendant ce court ministère a été décidé en commun par ces deux hommes, souvent contre leurs collègues, parfois contre le maréchal d'Ancre. De cette action commune, Luçon, par la suite, n'a jamais rien désavoué. Après la chute du ministère, il écrivait dans un mémoire intime qu'il préparait en manière d'apologie : « ...faudra mettre la défense de Barbin, mains nettes et courageux. » Barbin, d'autre part, avait en Luçon une confiance absolue. Il semble qu'il prenait plaisir à satisfaire les ambitions de son jeune ami. Il y mettait même de la rondeur et lui faisait, au grand émoi de ses collègues, attribuer, en vertu du rang épiscopal, la préséance sur les autres secrétaires d'État. Les lettres royaux associent l'évêque au vieux Villeroy, qui reste titulaire de la charge, « pour en faire la fonction et jouir des honneurs, pouvoir, autorité, prérogatives, privilèges et franchises appartenant à ladite charge, et office de secrétaire d'État et de nos commandemens, tout ainsi et en la même forme qu'en a ci-devant joui ledit sieur de Villeroy, pour avec lui, conjointement ou séparément, en la présence ou l'absence l'un de l'autre, faire, signer et délivrer toutes les lettres et autres expéditions concernant nos affaires tant au dedans qu'au dehors notre royaume. » En outre, par une innovation importante, la commission de Richelieu, étendant singulièrement les pouvoirs du nouveau ministre, lui confie dans les termes suivans l'administration de la guerre : « également en ce qui concerne l'ordinaire et l'extraordinaire de la guerre et toutes les autres fonctions qui dépendent de ladite charge et office. » Les « gages et entretenemens » étaient fixés à 17 000 livres tournois. Dans les circonstances critiques que l'on traversait, un évêque ministre de la guerre, voilà qui prêtait aux criailleries des partis et notamment des protestans ! Mais cela témoigne aussi de l'extraordinaire confiance que ses protecteurs avaient en ce jeune homme qui n'avait encore rempli aucune fonction publique.

Jusqu'ici, il n'avait été, en effet, qu'un évêque zélé et un courtisan habile. La dignité épiscopale qui l'avait approché de la reine, lui donnait seule une sorte d'autorité. Le maréchal d'Ancre eût désiré le voir renoncer à son diocèse pour le tenir tout à fait. Mais Luçon, par une première méfiance, refusa de se démunir; il consentit seulement à se défaire de sa charge d'aumônier de la reine régnante qu'il céda bientôt à Miron, évêque d'Angers.

Cette même dignité épiscopale lui assurait, de prime abord, la confiance des catholiques. Le nonce se louait beaucoup de lui au début, vantait ses vertus, son dévouement, sa piété; le pape l'accablait d'éloges, de faveurs, de bénédictions. En revanche, les

huguenots étaient mécontens. Au dedans et au dehors, tous ceux qui étaient engagés dans la politique anti-espagnole partageaient la même méfiance. Il semble même qu'autour de l'évêque on appréhendât de le voir succomber sous le poids des lourdes charges qu'il avait assumées; car on lui adjoignit pour les affaires militaires un vieux commis nommé Beaucler, chargé de lui « faire leçon ». Mais il montra bientôt qu'il n'avait de leçon à recevoir de personne.

Cet homme était fait pour gouverner. Jusque-là, il avait marché, contraint et courbé, dans les avenues de l'ambition et de l'intrigue. A peine au pouvoir, sa taille se redresse : il est encore tout vibrant de jeunesse : sa sagesse même a quelque chose de passionné. Il ne faut nullement se représenter ici le futur cardinal, l'homme d'État de grand poids et de physionomie grave que la tradition, par un procédé de simplification trop aisé, ramène à un type unique et consacré. Le nouveau ministre est beaucoup plus près de ce qu'a été le marquis de Chillou. C'est à peine s'il a perdu l'aspect de l'adolescence, ses habitudes physiques et son ton cavalier. Il ne paraît en évêque que dans les cérémonies publiques. Dans le cours de la vie, c'est un jeune courtisan maigre et grêle, à l'aspect sérieux et intelligent. C'est ainsi, par exemple, qu'il apparaît à l'abbé de Marolles, mandé du collège pour recevoir une semonce sur la conduite de son père, mêlé à la révolte de Nevers; au milieu de l'algarade, le collégien eut le temps de jeter un coup d'œil autour de lui : « Là, dit-il, était M. de Luçon, en habit noir, renversé sur une chaise de cuir, tandis que le garde des sceaux était debout et me parlait sur ce sujet »...

On rencontre aussi l'évêque aux bals de cour, même aux bals masqués. Dans les audiences, il est empressé, affable, parle abondamment, mêlant, au besoin, le français et l'italien. Il écrit vite et bien. Il écrit beaucoup. Parfois, il dicte à ses secrétaires de courts résumés qu'ils n'auront qu'à développer. Mais, le plus souvent, il prend lui-même la plume et s'applique avec un réel souci de la forme et même une pointe de prétention à ce sujet.

En tout, il a la coquetterie des débutans, l'entrain des jeunes, une confiance dans le succès que l'expérience n'a pas encore atteinte. Ignorant encore de la force des petits obstacles, il va devant lui, court et galope avec une gaîté, une allure où il y a du fond et de la race, mais aussi une étonnante imprescience des événemens qui pourtant le pressent déjà, et de la catastrophe qui va bientôt l'envelopper. C'est de ce contraste que naît le drame de ce court et impétueux premier ministère.

Le duc de Nevers, ayant rompu avec la cour après l'arrestation du prince de Condé, avait allumé un incendie qu'il ne fut plus question d'éteindre. C'était un singulier esprit que ce Nevers, et Guez de Balzac nous a laissé de lui un portrait que Saint-Simon ne désavouerait pas : « Je ne vis jamais d'imagination si fertile et si chaude que la sienne. Il ne se pouvoit voir de raisonnement plus vite, ni qui courût plus de pays, ni qui revînt plus difficilement au logis. Mais cette fertilité et cette étendue ne faisoient que fournir matière à l'extravagance et donner plus d'espace à des pensées folles... Il péchoit surtout en subtilité ; il avoit trop de ce qui élève et qui remue et trop peu de ce qui fonde et qui affermit. Son repos même étoit agité : il dictoit ses dépêches en dînant. Il dormoit les yeux ouverts, et l'un de ses domestiques m'a dit que, de ces yeux ouverts, il sortoit des rayons si affreux que, souvent, il en eut peur et ne s'y accoutuma jamais bien. » Ce bon duc, très excité depuis l'arrestation du prince de Condé, agitait tout dans la province de Champagne. Il traitait insolemment les envoyés du roi ; il levait des troupes ; il jetait du monde dans les villes frontières ; il vendait la coupe de ses bois pour faire de l'argent ; il était sans cesse en relation avec Sedan et avec cet infernal Bouillon (1).

Celui-ci, esprit caustique et rebelle expérimenté, jetait l'huile sur le feu et excitait le pauvre Nevers qui n'avait pas besoin d'être mis hors de sens. Après l'arrestation de Condé, Bouillon avait dit en s'échappant : « Notre procès ne peut se vider qu'à huis ouvert ; que ceux qui ont accoutumé d'en juger à huis clos aillent à Paris s'ils veulent s'y enfermer ; je tiens que le chemin de Soissons est le plus assuré que nous puissions tenir. » Et, en effet, Soissons et les provinces de l'Est devaient être le champ de cette nouvelle rébellion. Terrain bien choisi, puisqu'il commandait la capitale, coupait ses relations avec le dehors, et assurait, par les Flandres, la Belgique et l'Allemagne, la venue des troupes étrangères destinées à renforcer les armées des princes. « Je suis contraint de me sauver sans bottes, aurait encore dit Bouillon, mais pour un bas de soie qu'on me fait gâter, je ferai user par centaines les paires de bottes. » Sa prédiction se réalisait, toute la France de l'Est était à cheval et bottée.

Les nouveaux ministres ne s'en étonnaient nullement. Luçon lui-même, oublieux de ses bonnes relations avec le Père Joseph et avec le duc de Nevers, répondit sur un ton ferme et moqueur

(1) Le 27 novembre, on avait appris que Bouillon renforçait la garnison de Sedan. Le 1er décembre, on a nouvelle à la cour que Nevers a surpris Sainte-Menehould, et y a mis une forte garnison.

qui dut exaspérer le rebelle, à une lettre de plainte que celui-ci avait publiée.

D'ailleurs, les grandes résolutions étaient prises. Une des premières lettres de notre évêque donne, tout de suite, le ton : « Reste maintenant l'affaire de M. de Nevers, qui, s'étant assuré force gens, ayant actuellement levé un assez bon nombre, grossi ses garnisons, muni ses villes, et écrit en fort mauvais termes, a donné, par ce procédé, de grand set justes sujets de plainte à Sa Majesté qui, par la grâce de Dieu, est en état de se faire obéir. On ne sait pas encore comment cette affaire se terminera, si doucement ou par les armes. Tout ce que je vous en puis dire est que véritablement Leurs Majestés désirent avec passion que mondit sieur de Nevers se reconnaisse et leur donne sujet de n'employer point leurs forces contre lui. S'il ne le fait, Elles sont obligées par raison d'État, de le mettre à la raison et s'y sont résolues comme tous autres qui voudraient s'élever contre leur autorité. »

Pour soutenir ce langage, il fallait des forces et il fallait de l'argent. L'argent, c'était affaire à Barbin de le trouver. Ses prédécesseurs avaient laissé la caisse vide : l'avarice des grands avait épuisé le royaume, et maintenant qu'on voulait « châtier leur insolence », on était ruiné. On dut donc recourir à ces moyens fâcheux usités sous l'ancien régime dans les grands besoins. On décréta, par voie d'édits, qu'une taxe supplémentaire serait perçue par les élus. C'était une mesure arbitraire. La cour des aides refusa d'enregistrer les nouveaux édits. Mais les présidens furent convoqués au Louvre, et là, une algarade assez vive se produisit entre leur chef, le président Chevalier, et le garde des sceaux, Mangot. Celui-ci représenta la nécessité des finances, les excessives dépenses que le roi était contraint de supporter, l'urgence de recourir à des moyens extraordinaires pour y subvenir. Chevalier, en bon parlementaire, tonna contre le gaspillage et le désordre régnant dans les finances de l'État. Mangot répondit que les reproches en question portaient sur l'administration précédente, qu'il était dans les intentions du nouveau contrôleur général de porter remède aux abus signalés ; mais que, pour le moment, il fallait de l'argent à tout prix, et il enjoignit à la cour des aides d'enregistrer les édits. Quelques jours après, on envoya auprès d'elle le comte de Soissons assisté d'un maréchal de France et de trois des plus anciens du Conseil, et il fallut bien s'exécuter. Les ministres se procurèrent ainsi quelques ressources.

Barbin était, d'ailleurs, disposé à s'appliquer sérieusement à ses fonctions, et à mettre un peu d'ordre dans le bourbier suspect où la bonhomie de son prédécesseur, le président Jeannin, avait

fini par s'enlizer. Assisté d'un homme expérimenté, Arnauld, l'intendant, il fit préparer un relevé complet de tous les états de ressources et de dépenses du Trésor pour l'année 1617. Il voulut que ce travail fût prêt pour le 1er janvier; ainsi, pour la première fois depuis Sully, et pour la dernière fois peut-être jusqu'à Colbert, on vit, au début de l'année, un budget complet de « l'exercice » dans lequel on allait entrer. Ce travail permit de relever de grosses irrégularités. On s'aperçut, par exemple, que, rien que dans la solde des Suisses, il y avait des manquans montant à près de 300000 livres. Arnauld, qui nous raconte ce détail, fait observer simplement que M. de Castille, gendre du président Jeannin, était, en même temps, ambassadeur en Suisse, et était chargé, par conséquent, à la fois de conclure les traités et de verser les sommes qui lui étaient remises par son beau-père. De telles insinuations visant des personnes qui passaient pour honnêtes, s'expliquent par les mœurs du temps. Personne ne s'étonnait de voir des particuliers s'enrichir aux affaires. On demandait seulement qu'ils y missent quelque mesure.

Dans l'affaire des élus, sur laquelle s'était expliqué le président Chevalier, on fut également obligé de convenir, après vérification, que l'affermage était fait dans des conditions fâcheuses pour les intérêts du roi. La corruption, la faiblesse des gouvernemens précédens pesaient ainsi sur la nouvelle administration. Mais celle-ci eut à peine le temps de se reconnaître et de pourvoir au plus pressé.

On avait réuni quelque argent; il fallait des armées. On songea d'abord à s'assurer des chefs dévoués et autorisés. La puissance royale était si diminuée que l'investiture du commandement de la part du prince n'eût pas suffi pour donner à un général l'autorité nécessaire. Il fallait qu'il eût, par lui-même, une grande situation et qu'il entraînât, en quelque sorte, tout un parti derrière lui dans le service du roi. Quelque temps avant l'arrivée de Richelieu au pouvoir, on avait fait sortir de la Bastille un homme de grande naissance, qui avait la réputation d'un bon officier général; c'était le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, emprisonné par Henri IV, lors du complot de Mme de Verneuil, et qui avait cuvé l'esprit de rébellion dans les loisirs d'une longue détention. Par un retour de confiance, où se peint toute une époque, on le délivra pour lui confier le commandement d'une armée. On s'assura aussi du duc de Guise, qui, un instant, s'était engagé avec les princes; en s'y prenant adroitement, on put le ramener à la cour, et le réconcilier avec le maréchal d'Ancre. Enfin, on avait sous la main

un vieux soldat, vaniteux mais brave, Montigny. Tels furent les chefs qu'on destina aux armées qu'il s'agissait maintenant de rassembler.

Ceci était l'affaire particulière du nouveau ministre de la guerre; mais il se heurtait à de grandes difficultés. L'armée n'existait plus : ni cadres, ni troupes. Pour la refaire, il fallait de toute nécessité s'adresser aux gentilshommes et aux capitaines qui opéraient le recrutement par le système des commissions. Mais, par ce temps d'indiscipline universelle, ils se montraient très exigeans. Le moindre d'entre eux marchandait longuement et faisait payer chèrement un concours toujours mal assuré.

Le mieux était de recourir aux troupes étrangères : la Suisse avait, depuis longtemps, le privilège de fournir aux armées françaises leur plus solide noyau; l'Allemagne avait été la grande « matrice des hommes » durant les guerres du XVIe siècle; la Hollande était l'école des officiers et des ingénieurs. Pour s'assurer les ressources en hommes que ces pays voisins pouvaient fournir, la politique du nouveau cabinet dut donc s'orienter sans retard vers les questions extérieures.

D'ailleurs, les princes rebelles avaient pris les devans. On n'ignorait pas que Bouillon, familier de tous les souverains, agissait auprès des puissances hostiles à l'Espagne, décriait partout le nouveau gouvernement, et réclamait des secours pour les rebelles français, en invoquant l'intérêt général de l'Europe. Il parlait, en somme, le langage traditionnel de la politique française, celui de Henri IV, celui qui devait servir plus tard à Richelieu lui-même. Il disait que les mariages espagnols subordonnaient la France à la politique de l'Escurial. Près des patriciens de Venise, il agitait le spectre de l'asservissement de la Péninsule; aux États Généraux de Hollande, il rappelait les souvenirs de la guerre de l'indépendance; au roi Jacques d'Angleterre, il faisait un cas de conscience de laisser le royaume de Henri IV s'inféoder de plus en plus à la papauté romaine; il implorait l'appui des princes protestans de l'Allemagne au nom d'une vieille confraternité d'armes; enfin, il savait qu'il trouverait dans le duc de Savoie un ambitieux toujours prêt à rechercher parmi les complications internationales l'accroissement de son domaine et la fortune de sa dynastie. Ses émissaires étaient partout. Ils dénonçaient l'influence toujours croissante des Italiens à la cour de France. Ils assuraient, non sans raison, que les Espagnols avaient les Concini à leur solde. Ils se plaignaient que les affaires du royaume fussent aux mains d'un évêque notoirement dévoué à l'Espagne. Ils justifiaient ainsi la cause des rebelles et deman-

daient des hommes, des armées, de l'argent. On les écoutait.

Or, au même moment, des dissentimens graves agitaient l'Europe. Les querelles qui divisaient les princes du nord de l'Italie pouvaient devenir les premières étincelles d'un grand incendie. Les ambassadeurs de Venise et du duc de Savoie assiégeaient, à leur tour, les ministres du roi et imploraient leur intervention.

C'est dans ces circonstances que l'évêque de Luçon prenait la place de Mangot, dont l'insuffisance notoire avait encore embrouillé une situation très compromise, tandis que Villeroy boudait dans son coin, après avoir emporté tout ce qui pouvait éclairer ses successeurs sur les origines et sur les relations si complexes des affaires qu'ils avaient à traiter.

A peine ministre, le premier soin de Luçon fut d'entrer en contact avec les représentans du roi au dehors par une véritable « circulaire » dont il traça lui-même les grandes lignes dans les termes suivans : « Faut faire une dépêche à tous les ambassadeurs qui portera, qu'ayant plu au roi me mettre en la charge de secrétaire d'État, j'ai été extrêmement aise d'avoir les affaires étrangères pour avoir l'occasion de l'y servir; qu'ils peuvent croire que j'embrasserai toutes les occurrences qui s'y présenteront; que, de leur part, ils me feront plaisir de me les donner. Mais qu'ils se peuvent assurer *que je n'aurai point besoin d'avis en celles que je verrai moi-même...* » Après cette entrée en matière quelque peu assurée, il songe que les renseignemens lui manquent; il demande aux agens du roi de lui adresser non seulement une relation complète de ce qui se passe dans le pays où ils résident, mais aussi de lui transmettre une « copie de l'instruction qui leur fut donnée lorsqu'ils partirent en ambassade... » S'il attend ce secours de leur obligeance, il leur promet en échange tout son appui auprès du roi.

Le ton un peu hautain de cette première communication paraît avoir déplu aux ambassadeurs qui, pour la plupart, étaient des personnages importans en un temps où l'évêque était encore sur les bancs du collège. Les diplomates, gens de nuances, sont susceptibles. Le vieux Léon, ambassadeur à Venise, homme méthodique et grave, attaché probablement à l'ancien ministre Villeroy, ne cacha pas à l'évêque sa façon de penser, et il saisit bientôt une occasion d'apprendre le métier à ce blanc-bec : « Vous me permettrez de vous dire que voilà deux ordinaires passés sans que j'aie reçu aucune réponse du roi en réponse aux miennes... Ce qui désoriente et met en peine les ministres qui servent au dehors... La coutume est d'écrire à chaque ministre une lettre au

nom du roi et une autre au nom de la reine, sa mère... il est à propos d'accuser en icelles réception aux dits ministres... Voilà en gros ce que je puis vous dire en cette heure. » Tresnel, ambassadeur à Rome, était un personnage assez médiocre; il se fâcha, lui aussi, pour quelque formule de politesse oubliée et se plaignit hautement. Le ministre en Hollande, du Maurier, était plus prudent, mais se tenait sur la réserve. Avec de tels instrumens, Luçon, isolé, sans secours, n'ayant guère, pour l'aider que son cabinet intime, avait des heures pénibles. Les ambassadeurs des puissances à Paris en faisaient l'observation. Bentivoglio écrit : « Monteleone se plaint que Luçon est distrait quand il lui parle, et qu'il ne lui prête pas toute l'attention désirable. Et vraiment, le pauvre homme, outre qu'il est nouveau dans les affaires, en a pris la conduite dans un temps de tourmente; il n'est donc pas étonnant s'il est distrait par la multitude de ses devoirs. »

Dans ces momens, son tempérament nerveux prenait le dessus : « Je n'ai jamais été au milieu des grandes entreprises qu'il a fallu faire pour l'État que je ne me sois senti comme à la mort », écrivait-il quelques années plus tard. Mais de telles crises ne duraient pas; et cette âme énergique avait bientôt retrouvé tout son ressort. Après avoir reçu la lettre de Léon, il le remercie sur le ton de la plus fine ironie, « de ce que, non content de satisfaire au désir que j'ai de prendre connaissance du sujet de votre ambassade, vous avez voulu, par un excès de bonne volonté, me prescrire comme quoi je me dois gouverner en toutes les autres. » Mais son parti était pris de changer tout ce personnel lié au passé et de n'employer partout que des hommes nouveaux.

Cette résolution une fois arrêtée, il consacra quelques semaines à un examen rapide de la situation de Europe et à l'étude des diverses questions qui se présentaient à lui, ne voulant agir que quand il se sentirait en pleine connaissance des affaires et bien maître de ses intentions.

II

Le premier pays qui attirait ses regards, c'était l'Italie. Un des problèmes politiques les plus graves qui puissent retenir l'attention des hommes d'État français était posé à cette époque : il s'agit de la possession de ces vallées des Alpes par lesquelles l'Allemagne entre en communication avec les puissances méridionales rivales de la France.

A cette époque, l'Espagne était puissante. Elle régnait sur la

Belgique et sur la Franche-Comté; elle dominait l'Italie. Ses armées, suivant les routes militaires ouvertes par les Romains, s'efforçaient de gagner le Rhin supérieur à travers les défilés des Alpes centrales. Établir ce réseau de routes d'une manière durable, c'était fermer le cercle qui enserrait nos frontières. Heureusement, en Italie même, les ambitions tenaces de l'Espagne rencontraient deux adversaires luttant pour leur propre compte. C'était la Savoie et c'était Venise.

La dynastie de Savoie, encore blottie dans son aire, passait seulement la tête et humait le vent. La leçon que Henri IV lui avait infligée à Lyon la détournait de la France, proie hors de proportion, sinon avec ses appétits, du moins avec ses forces. L'échec réitéré des fameuses escalades de Genève lui avait appris qu'il n'y avait rien à mordre sur la Suisse. Ne pouvant satisfaire ni « sa soif de Genève », ni « sa faim de Grenoble », elle se tournait vers ces grasses plaines de l'Italie, où sa rapide fortune devait bientôt s'abattre. Elle était représentée, alors, par un des types les plus remarquables de la race, Charles-Emmanuel, petit homme noir, Italien par l'intelligence, l'adresse, la fertilité extraordinaire des desseins et des ressources, plus homme du Nord par le sang-froid, la force de résistance et l'inébranlable fermeté. C'était vraiment l'aigle rapace. Tout, pour lui, était butin. Il convoitait tout, il attaquait tout; il avait toujours du sang aux ongles; et les rudes coups qu'il recevait parfois ne faisaient que l'étourdir. Fontenay-Marcuil le définit en deux mots : « le plus ambitieux prince du monde et le plus inquiet »; et Brèves, l'ambassadeur, le juge de même : « Tant que son esprit traversier vivra et aura de quoi, il troublera toujours le monde. » Il devait, en effet, tailler de la besogne aux diplomates, « faisant endiabler quiconque le voulait servir tout autant que ses ennemis. »

Cet étonnant brouilleur de cartes avait toujours, en raison de sa nombreuse famille, quelque mariage à manigancer, quelque prétention à produire, quelque tutelle à exercer qui, par une suite de déductions aussi plausibles qu'inattendues, lui permettaient de réclamer, au détriment de la tranquillité générale, le privilège le plus odieux du cousinage, celui de se mêler des affaires d'autrui.

La mort de Henri IV l'avait bien surpris, car justement il négociait un mariage avec le roi, grand marieur aussi de son côté. Une alliance politique doublait l'union éventuelle des deux dynasties, et on partait ensemble en guerre contre l'Espagne, quand le roi de France mourut. Profonde déception et terrible embarras pour le duc, qui restait tout seul en face de l'énorme molosse espagnol, grondant et déchaîné.

Par quels trous tortueux le Savoyard ne dut-il pas passer pour échapper à la colère qu'il avait suscitée? Son fils, le prince Philibert, dut aller en Espagne subir les rebuffades de l'orgueil castillan et implorer le pardon de l'alliance conclue avec Henri IV. Il est vrai que, tout en négociant un nouveau mariage pour ce fils, à Madrid, le duc en traite un autre tout contraire en Angleterre, et qu'en Italie il trame une vaste alliance entre les États hostiles à la domination espagnole. C'est alors qu'il adresse effrontément aux Italiens un manifeste célèbre où le fin renard fait parade de ses plus beaux tours : « Mes armées sont la sauvegarde de l'Italie ; le roi d'Espagne tient sous le joug Naples et Milan ; les embarras de Venise se multiplient, la Toscane est comme assiégée, Rome hésite ; Gênes, sous le canon des flottes de Barcelone, n'obéit qu'aux ordres de Madrid ; si je désarme, la Péninsule ne comptera plus que des traîtres et des esclaves. Que l'opinion des Italiens dicte ma réponse ! »

L'Espagne possédait en Italie Naples et le Milanais ; elle avait Mantoue sous sa protection. On ne pouvait lever un doigt dans la Péninsule sans toucher à ses intérêts ou à ses prétentions. Mais en raison même de la grandeur et de la diversité de ses possessions, elle était obligée de laisser à ses vice-rois une véritable indépendance. L'Espagne, comme l'Angleterre d'aujourd'hui, était dispersée sur le monde entier. Sa politique était toujours partagée entre la nécessité de s'étendre sans cesse et la difficulté de garder des acquisitions de plus en plus éloignées. Aussi, même en Italie, le vice-roi de Naples et le gouverneur du Milanais étaient-ils à peu près les maîtres dans leur province. Leur action, subordonnée seulement dans sa ligne générale aux intérêts de la couronne, était dirigée, le plus souvent, selon les vues et le tempérament particuliers de ces hauts personnages, semi-indépendans.

Dans la période qui avait suivi immédiatement la mort de Henri IV, Charles-Emmanuel avait eu affaire dans le Milanais à un gouverneur si réservé, si timoré qu'on finit par l'accuser, à Madrid même, d'infidélité. C'était le marquis d'Inojosa. Il fut rappelé. On lui donna des juges et on le remplaça par Don Pedro de Tolède, homme énergique, hautain, porté, autant par caractère qu'en raison des circonstances de sa nomination, à prendre le contre-pied de la politique prudente de son prédécesseur. Il déclara tout de suite « qu'il était décidé à faire reconnaître par le monde entier que les Espagnols ne se soumettent qu'à ce qui leur plaît, sans prendre égard à quoi que ce soit, quand il s'agit d'une affaire où il y va de leur grandeur et de leur supériorité. »

Avec Charles-Emmanuel, les sujets de conflit ne manquaient pas. Tout auprès de la Savoie, et, si je puis dire, sous son aile, un petit pays, le Montferrat, la séparait seule du duché de Milan, Le Montferrat appartenait aux ducs de Mantoue. En 1612, François, duc de Mantoue, était mort, laissant une fille âgée de trois ans, de son mariage avec Marguerite de Savoie, fille de Charles-Emmanuel. Celui-ci, en bon grand-père, mit d'abord la main sur l'héritage de sa petite-fille, ou, du moins, sur ce qui était à sa convenance, le Montferrat (avril 1613). Ceci se passait du temps du marquis d'Inojosa. A la suite d'une guerre de courte durée, la France était intervenue, et sa médiation avait fait accepter, par les belligérans la paix d'Asti (21 juin 1615), qui, en somme, était favorable au duc Charles-Emmanuel. C'est à la suite de ces événemens qu'Inojosa avait été disgracié. L'exécution du traité d'Asti fut donc le point sur lequel Don Pedro fit porter sans retard ses réclamations.

Charles-Emmanuel, malgré l'engagement qu'il avait pris dans le traité, avait continué ses armemens; Don Pedro le mit en demeure de disperser ses troupes. Mais Charles-Emmanuel s'y refusa. Il se croyait fort. Il avait contracté des alliances avec Jacques Ier et avec la République de Venise et avait reçu de l'argent de ces deux gouvernemens : il avait levé et instruit ses excellentes milices savoisiennes, enrôlé des troupes en France, en Suisse, en Lorraine, acheté des mousquets à Genève, intrigué partout, et surtout en France, auprès de son grand ami et voisin, le maréchal de Lesdiguières. Il se sentait vivre, puisque tout, en Europe, était troublé à cause de lui.

De ces diverses intrigues, les plus importantes étaient assurément celles qu'il poursuivait avec les Vénitiens et avec Lesdiguières.

Venise était, pour l'Espagne, une adversaire beaucoup plus ancienne et plus irréductible que la Savoie. Ceux qui combattaient la monarchie péninsulaire pouvaient toujours escompter, de sa part, une prudente adhésion. Pour le moment, la République était engagée dans un défilé très étroit, où la force et l'adresse de sa grande rivale l'étreignaient cruellement. Il ne s'agissait pas de secourir les autres, mais bien de les appeler à l'aide.

La République « reine de l'Adriatique » avait, par-dessus tout, besoin de sécurité sur les eaux. Mal protégée par ses lagunes, non fortifiée et non fortifiable, tout danger qui s'approchait d'elle, si mince qu'il fût, la faisait trembler. Or, depuis plusieurs années, elle était aux prises avec un ennemi qui, pour n'être qu'un moucheron à comparer avec la puissance du lion de Saint-Marc, ne lui

en faisait pas moins de cruelles piqûres. C'était la tribu célèbre des Uscoques. Ce ramassis de brigands et de transfuges s'était formé dans la première moitié du XVIe siècle à l'abri des îlots qui découpent le fond de la mer Adriatique, et s'était cantonné autour de la ville de Segna. De là, il menaçait sans cesse la navigation, attaquant, le plus souvent les Turcs, mais faute de mieux, s'en prenant aux Vénitiens. Venise avait la prétention de faire la police de ses eaux. Elle résolut de mettre le pied sur ce nid de forbans. Mais elle se heurta à la maison d'Autriche. En effet, les Uscoques s'étaient mis sous la protection de l'archiduc Ferdinand d'Autriche, proche parent de l'Empereur. Segna était situé sur son territoire. Au cours de leur expédition, les troupes vénitiennes avaient ravagé les terres de l'archiduc. Les sujets de Ferdinand se vengèrent, et le sénat de Venise, sortant des bornes de sa prudence habituelle, se décida à entrer en guerre ouverte avec l'archiduc. En décembre 1615, le généralissime des forces vénitiennes, Pompeo Frangipani, avait reçu l'ordre de mettre le siège devant la ville autrichienne de Gradisque. Pompeo passait pour un bon général, mais ses troupes étaient déplorables : « La lâcheté et la bonhomie de ses soldats que les prières, l'autorité, les menaces et les coups de leurs capitaines ne purent jamais déterminer à tenter l'escalade, firent échouer l'entreprise. » Quelque temps après, P. Frangipani fut tué dans une reconnaissance. On lui éleva un tombeau magnifique et une statue équestre. Mais cela ne constituait pas une armée pour son successeur, Jean de Médicis.

Or, justement, Don Pedro de Tolède, ayant assumé le gouvernement du Milanais, menaçait de prendre Venise à revers. Les affaires de l'Espagne étaient étroitement jointes à celles de l'Autriche. Il pensait que l'occasion était excellente pour briser d'un coup la force de l'orgueilleuse République. Au même moment, deux autres Espagnols non moins redoutables, le vice-roi de Naples, le célèbre duc d'Ossuna, et l'ambassadeur du roi catholique près de la République, le marquis de Bedmar, méditaient aussi sa perte. Un vaste complot, sur les origines et la portée duquel le dernier mot n'est pas dit encore, était tramé au sein des armées de mercenaires enrôlées à prix d'or par le Sénat, et jusque dans la ville même.

Dans ce péril, Venise, à son tour, cherchait des alliés. Il est naturel qu'elle ait pensé tout d'abord au duc de Savoie : un intérêt commun rapprocha les deux adversaires de Don Pedro de Tolède. Un traité d'alliance fut donc signé entre eux, le 21 juin 1615, à Asti. En cas de rupture nouvelle avec l'Espagne,

Venise devait fournir au duc un subside en argent et un corps de 4000 hommes pour opérer contre le Milanais. La République devait en outre mettre une flotte à la mer. Mais, comme le duc de Savoie, elle manquait de soldats et elle devait les chercher au dehors. Elle s'adressa à tous les ennemis de la maison d'Espagne; d'abord, aux Provinces-Unies, qui conclurent, elles aussi, un traité d'alliance avec la République italienne; de ce chef, on put compter sur un corps de 4000 Hollandais qui vint débarquer et passer la revue sur la place Saint-Marc, à la grande satisfaction du parti de la guerre, mais au grand effroi des gens timides et expérimentés, qui voyaient avec terreur ce corps redoutable d'hérétiques maître de la ville. On se hâta de l'expédier vers le Frioul.

On s'adressa aussi aux cantons suisses. Parmi eux, les catholiques restèrent fidèles à la cause de l'Espagne. Mais Berne et Zurich se laissèrent charmer par le son des sequins et promirent des soldats. Pour permettre à ces recrues de gagner son territoire, et, en même temps, pour achever cette vaste entreprise d'enrôlement, Venise devait s'entendre avec une petite république voisine, maîtresse des défilés des Alpes, les « Ligues grises ». Ces peuples, à demi barbares, étaient engagés, depuis longtemps, dans l'alliance de la France. Henri IV avait renouvelé les traités qui lui assuraient, à lui et à ses successeurs, le privilège exclusif de recruter ses armées chez les Grisons et de faire passer ses troupes par les importans défilés qu'ils occupaient.

Ainsi, en même temps que le duc de Savoie se tournait vers la France et notamment vers son puissant voisin, le maréchal de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, pour réclamer de lui aide et secours contre les lieutenans de l'Espagne, Venise, invoquant la vieille amitié qui l'unissait à la couronne de France, rappelant le souvenir si récent de l'appui qu'elle avait fourni au roi Henri IV pour l'aider à conquérir son royaume, s'adressait aussi à son successeur.

Ces événemens se passaient dans les premiers mois de l'année 1616, quelque temps avant l'arrivée de l'évêque de Luçon aux affaires.

L'embarras était grand pour la cour de France. Les deux dynasties de France et d'Espagne venaient de s'unir par le double mariage, couronnement de la politique de Marie de Médicis. Sans qu'il y eût, à proprement parler, de traité d'alliance, l'entente existait entre les deux cours. L'ambassadeur d'Espagne, le duc de Monteleone, était admis dans les conseils de Marie de Médicis. Il avait acquis à la cause de son maître les Concini et leur bande.

A l'intérieur le parti catholique, les prêtres, les moines, s'appuyaient sur lui, et il n'avait d'autres adversaires que les adversaires de la reine mère, les princes, les rebelles, Condé, Bouillon, Mayenne, Vendôme, qui recherchaient l'appui du parti huguenot, des princes d'Allemagne, de la Hollande, de la Savoie, de Venise, en un mot, de tout ce qui, au dedans ou au dehors, était engagé dans la lutte ouverte contre la maison d'Espagne.

D'autre part, on ne pouvait oublier les vieilles traditions qui poussaient invinciblement les « bons Français » à résister à la domination espagnole. Cette politique était considérée, non seulement en France, mais en Europe même, comme une maxime d'État. On constatait, comme un fait, « la contrariété d'humeur qui existait entre la nation française et l'espagnole. » « Il faut, dit Rohan, poser pour fondement qu'il y a deux puissances dans la chrétienté qui sont comme les deux pôles desquels descendent les influences de la paix et de la guerre sur les autres États, à savoir, les maisons de France et d'Espagne. Celle d'Espagne, se trouvant accrue tout d'un coup, n'a pu cacher le dessein qu'elle avait de se rendre maîtresse et de faire lever en Occident le soleil d'une nouvelle monarchie. Celle de France s'est incontinent portée à faire le contrepoids. Les autres puissances se sont attachées à l'une ou à l'autre selon leurs intérêts. » La situation que Rohan exposait avec la clarté et la force de son esprit, tout le monde la considérait comme fatale, et la subordination complète à la maison d'Espagne eût été pour les ministres français une honte qu'aucun d'eux n'eût acceptée d'un cœur léger.

Quel embarras pour un ministre jeune, arrivé aux affaires par la faveur des Concini et de Marie de Médicis, familier intime de l'ambassade d'Espagne, pour un homme qui, par ambition ou par conviction, s'était prononcé publiquement, dix-huit mois auparavant, en faveur des alliances espagnoles, pour un prêtre que l'éclat des grandes dignités ecclésiastiques attirait, et qui, avant tout, voulait rester digne de la confiance que Rome et le nonce ne cessaient de lui témoigner!

Au moment où il réfléchissait encore sur le meilleur parti à prendre, ou peut-être tout simplement sur le meilleur moyen de se tirer d'affaire, sa politique se trouvait brusquement engagée en dehors de lui. Le gouverneur du Dauphiné, Lesdiguières, franchissait les Alpes, et répondait, par une démonstration militaire, à l'appel du duc de Savoie.

Il fallait l'état de désorganisation profond où était tombé le royaume pour que de pareils faits fussent possibles. Un gouverneur de province, ayant sa politique extérieure à lui, se décidait

et agissait selon ses vues particulières, sans s'inquiéter ou sans tenir compte des volontés de la cour. Il levait des troupes, entrait en campagne, combattait les alliés de la couronne, en daignant à peine avertir le gouvernement de ses intentions; et, tandis qu'en pleine séance du parlement de sa province, le lieutenant général est convoqué pour entendre les ordres du roi, « pendant que les greffiers lisent à haute voix les royales ordonnances qui défendent à l'armée des Alpes de se mettre en marche, on entend le tambour qui bat dans les rues de Grenoble, on peut voir, des fenêtres du palais, défiler, sur les ponts de l'Isère, les soldats enthousiastes du vieux capitaine qui veut sortir de France malgré son roi (1). »

Le vice-roi du Dauphiné, celui qu'Henri IV lui-même appelait en riant le « roi Dauphin », le vaillant soldat des guerres de religion, le chef militaire le plus considérable du parti huguenot, le serviteur, en somme fidèle, et l'ami, en somme dévoué, de Henri IV, était un habile homme qui avait su conduire adroitement sa fortune jusqu'au degré d'honneurs et de puissance où elle était parvenue. Politique madré autant que vaillant capitaine, il méritait, par son caractère et par ses origines, le surnom d' « avocat » qu'on lui avait donné au début de sa carrière de soldat de fortune.

Parti de rien, devenu le second personnage du royaume, il avait l'ambition froide et calculatrice, une ambition immodérée dans son but, et mesurée dans ses moyens. Même du vivant de Henri IV, il avait donné au roi quelque ombrage. Après la mort de celui qui avait été son compagnon d'armes, et, dans tous les sens du mot, son maître, il affecta de rester fidèle aux intentions et aux desseins du défunt, recueillant ainsi la part de l'héritage d'Alexandre que d'autres avaient laissé en déshérence. Il borne sa fidélité à une sorte de déférence verbale pour la reine et ses ministres, tandis qu'au dedans et au dehors, il agit à son gré, gouverne sans rendre compte, suit ses idées et se dirige où sa fortune le porte.

L'Italie l'attirait. Il avait le sentiment que sa situation, si haute déjà, grandissait encore, quand, rude soldat bardé de fer, il apparaissait sur la crête des Alpes et jetait l'épouvante sur les plaines fertiles soumises à la domination espagnole. Si, dans sa vie, il était resté fidèle à une idée, c'est à celle-là : combattre partout, mais surtout en Italie, la maison d'Espagne. C'est cette pensée qui avait fait de lui, alternativement, un adversaire implacable ou un partisan déclaré du duc de Savoie.

(1) Dufayard, *Histoire de Lesdiguières*, p. 368.

Il la suivait encore, quand, au mépris des ordres de la cour, il franchissait les Alpes, en hiver, pour porter secours au Savoyard traqué dans ses montagnes par le gouverneur Don Pedro. Parmi les raisons qu'il donnait, après coup, pour expliquer sa résolution, il y en avait de très plausibles. « Le feu roi a engagé le duc de Savoie dans la querelle dont il porte aujourd'hui tout le poids; Louis XIII lui-même, médiateur de la paix d'Asti, doit veiller à ce qu'elle soit fidèlement observée des deux parts. Le gouverneur du Milanais l'a violée effrontément, et menace l'existence de la Savoie. Or la maison de France a un intérêt de premier ordre à ce que cette principauté ne soit pas anéantie. Il y va même de l'honneur de la couronne. C'est ce sentiment, partagé par tous les « bons Français, » qui guide le maréchal au moment où il franchit les Alpes. Sa conduite a toujours été à l'abri du reproche; elle l'est encore dans cette circonstance; ce n'est pas à son âge qu'il voudrait gâter une existence toute faite de loyauté et de soumission. Il restera, jusqu'à la mort, fidèle à son serment d'obéissance, mais aussi fidèle au serment qui le lie aux alliés de Sa Majesté. La province est tranquille. Le royaume ne souffrira pas d'une courte absence qui aura pour résultat de rendre les Espagnols plus traitables et de les incliner devant l'intervention du roi de France, qui, une fois encore, agira dans le sens de la paix. » Le 19 décembre, Lesdiguières quittait Grenoble avec 7000 fantassins et 500 cavaliers. Il arrivait à temps pour sauver Charles-Emmanuel en prenant ou en débloquant les places assiégées ou enlevées par les Espagnols.

Au fond, tous les cœurs français étaient avec Lesdiguières. Louis XIII lui-même, en recevant ces lettres où un sujet en prenait si à son aise avec les ordres du prince, ne pouvait dissimuler sa satisfaction : « Tant mieux, dit-il, cela fera baisser le nez aux Espagnols. » La cour pensait de même : quelques mois auparavant, sur les instances de l'ambassadeur d'Espagne, on avait interdit aux gentilshommes et aux soldats de franchir les Alpes pour aider le duc. Tout le monde se plaignit de cette mesure, et les gentilshommes n'en tenaient aucun compte : « On ne peut croire combien, de cet ordre, chacun en dit vivement sa pensée. On trouve qu'il est vraiment trop dur d'être empêché d'aller à la défense d'un prince allié de cette couronne, qui est en paix avec la France et dont la conservation importe tant aux intérêts de ce royaume, quand le roi défunt n'a pas interdit à ses sujets d'aller se mettre au service de l'archiduc Albert, au moment même où les États de Hollande étaient ses alliés. »

Les ambassadeurs vénitiens, de leur côté, travaillaient avec

ardeur à provoquer une intervention de la cour de France dans les affaires d'Italie. Le 29 novembre, ils écrivaient encore, résumant dans une phrase heureuse l'ensemble des raisons qui auraient dû la décider : « Nous avons fait connaître à Sa Majesté la nécessité où elle se trouve d'aider la Savoie, de porter intérêt aux affaires de la République, de soutenir l'Italie, et enfin d'avoir l'œil le plus attentif sur les desseins et les actes des Espagnols, qui veulent arriver, par tous les moyens, à la domination complète sur l'Italie, au grand préjudice de la couronne de France... Mais, ajoutent-ils, nous n'avons guère obtenu de succès, le ministre (Mangot) étant sans expérience non seulement de cette affaire, mais de toute espèce d'affaires, et, en outre, attaché au parti contraire. »

Maintenant que Mangot venait d'être remplacé par Luçon, allait-il en être autrement? C'est ici que les circonstances attendaient le ministre débutant pour poser devant lui un de ces dilemmes redoutables qui sont l'épreuve des hommes d'État. On dirait que la destinée prend à tâche de lui soumettre d'emblée les grands débats parmi lesquels s'écoulera sa vie.

Plongé dans ses réflexions, le jeune évêque compare et pèse : d'un côté les vieilles traditions, le souvenir du roi Henri, un sentiment d'honneur et de fierté nationales, un noble espoir de luttes et de relèvement après les faiblesses et les hontes d'une régence avilie ; de l'autre, la pression des intérêts et des événemens qui ont poussé aux affaires le nouveau ministre et ses amis, les engagemens et les familiarités avouées, les paroles prononcées aux États, les aspirations et les vanités de la reine mère si heureuse des mariages espagnols, et, par-dessus tout, l'appréhension d'une grosse partie à jouer avec des ressources restreintes, une autorité discutée, un avenir précaire... Richelieu hésite. Enfin, se mettant en mouvement, il essaye de se dégager des liens qui l'enchaînent, et sa politique, à la fois impatiente et rusée, se glisse entre les deux solutions qui s'offrent à lui.

G. Hanotaux.

DERNIER REFUGE

DERNIÈRE PARTIE (1)

I. — SEULE

Un instant, Berthemy contempla sa femme, qui demeurait abattue, le visage caché, dans la pose de désespoir et de honte où elle s'était réfugiée. D'avance, il aurait cru la victoire plus facile; l'énergie de la défense fit se lever dans son esprit les doutes jusqu'alors écartés. Il réussit encore à les chasser, comme importuns, et résuma ses impressions en s'écriant mentalement :

« Il était temps ! »

Des horizons inexplorés s'ouvraient devant sa pensée : il dédaigna de l'y pousser. Il n'avait voulu qu'une chose : éviter la situation fausse qu'il apercevait possible. Ce but atteint, il n'était point de ceux qui, dans la lutte humaine, songent aux causes plus qu'aux résultats, ni de ces vainqueurs qui s'attendrissent sur le champ de bataille. Comme un bon général, il songea d'emblée à profiter de son avantage : cet ennemi écarté, un autre pouvait surgir, plus dangereux peut-être, plus hardi, plus heureux. Il fallait prévenir le péril, et, pour cela, modifier ses relations avec Geneviève, les rétablir sur un pied d'intimité plus franche, fût-ce au prix de quelques sacrifices : car, femme, elle avait des besoins de cœur et de sens qu'il reconnut avoir trop oubliés. Un instant, il chercha une bonne parole à lui dire; puis, sagement, il réfléchit qu'à cette heure il aurait plus de mérite à se taire; et il sortit en silence.

1) Voyez la *Revue* des 15 novembre, 1er et 15 décembre 1895.

Geneviève entendit ses pas s'éloigner. Elle releva la tête, péniblement, comme un blessé qui se soulève quand les derniers bruits du combat se sont tus, étonné de retrouver la vie et cherchant un secours. Des objets étrangers l'entouraient de leur insignifiance ; la réalité de sa vie s'effaçait dans un grand vide ; en sorte qu'un instant elle n'éprouva qu'une sensation de non-être. Le bruit que faisait Jacques, poursuivant son cerceau sur le gravier des allées, la tira de cette espèce de torpeur. L'enfant s'arrêta devant la porte, en criant :

— Maman, tu viens !

Elle fit un geste pour courir à lui, et retomba. Son fils n'avait que la moitié de son cœur : l'autre était blessée, et la seule qu'elle sentît. Les yeux fixés sur le petit être haletant, tout à son plaisir, qui, d'une main, retenait le cerceau, et, de l'autre, levait le bâton pour le chasser devant lui, elle pensa très vite :

« *Il* souffre, *lui*... »

Une voix intérieure ajouta, d'un ton de reproche :

« Plus que moi, peut-être... »

Et une autre, plus insidieuse :

« ... Tandis qu'*eux*, n'ont-ils pas tout leur bonheur?... »

Jacques, impatient d'attendre, repartit, dans l'envolée de ses cheveux bruns, et son bruit se perdit tandis qu'apparaissait, le suivant à distance, la silhouette, correcte et froide, de la gouvernante anglaise. Déjà une autre comparaison hantait Geneviève : dès qu'*il* l'avait su malade, *il* était accouru, de loin, pour rapprocher d'elle, malgré les murs qui les séparaient, le baume de sa pitié. A présent, à son tour, *il* souffrait ; et *il* ne pouvait sentir la tendre compassion chercher à l'atteindre, les consolantes paroles vibrer à travers l'espace. Oh ! qu'*il* devait être seul dans son désespoir ; et que pensait-*il* de celle qui l'abandonnait?

Du même geste que tout à l'heure, elle cacha de nouveau son visage dans les coussins de sa chaise longue. C'était la honte encore, une autre honte, celle d'une autre faute, plus profonde et secrète, d'une de ces fautes que les lois ne punissent pas, que parfois elles approuvent, qui pourtant nous font rougir jusqu'au fond de nous-mêmes : après avoir pour *lui* trahi ses devoirs, voici qu'elle *le* trahissait à son tour, — et pourquoi? Sans l'excuse d'une autre affection, plus forte et triomphante, sans celle d'un repentir que son cœur repoussait, sans celle d'un retour sincère à la foi violée : simplement par faiblesse, par lâcheté, parce qu'elle manquait de courage pour le suivre, parce qu'elle avait plié sous le poids de ses chaînes. Son cœur volait auprès de *lui* dans le mépris et la haine de tout ce qui n'était pas *lui;* cependant son corps

restait esclave, muré dans la tour maudite : en sorte que c'étaient le mensonge et la convention qui triomphaient, sous l'apparence de la vertu. Oh ! qu'*il* devait la mépriser, mon Dieu ! lui qui savait aimer, sans bassesse ni crainte !...

Ces idées battaient à coups répétés son pauvre cerveau, obscures et timides à la fois, pareilles à ces flots troublés que l'orage a chargés de vases profondes. Puis, soudain, une aube consolante, entrevue déjà, se leva sur son désespoir :

« J'ai mon enfant ! »

Beaucoup de femmes, parmi les meilleures comme parmi les pires, auraient puisé là des forces pour se résigner, pour se consoler, ou pour attendre. Mais Geneviève éteignit cette lueur bienfaisante, dans la révolte de son être d'amour qui voulait l'amour et rien d'autre, et, plus encore, dans un élan de sa générosité qui lui défendait de souffrir moins :

« *Lui*, n'a rien ! » gémit-elle.

Puis une sorte de silence se fit en elle, traversé par des éclairs d'effroi. Dolente, affaiblie par sa peine comme on l'est par une douleur qui, tantôt sourde, tantôt aiguë, ronge et lancine et ne s'arrête jamais, elle quitta la véranda pour se réfugier dans sa chambre, dont elle ferma les jalousies, comme si, de l'obscurité, elle attendait un soulagement.

Elle s'y trouvait à peine depuis quelques instans, quand on vint l'appeler. Levolle et Mme Waters, arrivés ensemble par le train de quatre heures, attendaient au salon.

Son premier mouvement fut de se faire excuser. Mais pourquoi ? Est-ce que la vie n'allait pas la reprendre avec toutes ses exigences ? Il n'y a pas de deuil pour des souffrances comme les siennes. Elle pensa aux domestiques qui feraient leurs réflexions ; à Mme Waters dont elle connaissait la curiosité toujours excitée et le flair de juge d'instruction ; à son mari qui l'épiait ; elle craignit quelque chose d'incertain, un danger nouveau, un malheur pire s'il se pouvait. Elle bassina son front douloureux, ses yeux qui n'avaient pas encore pleuré, et descendit : telle était son habitude de ne rien montrer d'elle-même, qu'elle eut bientôt repris son visage habituel, masqué d'indifférence.

Berthemy tenait compagnie aux visiteurs, l'air un peu soucieux. Par prévoyance, il leur avait parlé d'une légère indisposition de Geneviève, d'ailleurs sans gravité. Il se dérida en la voyant entrer.

— Je disais justement à nos amis, expliqua-t-il, que peut-être ils ne vous verraient pas.

Geneviève demanda :

— Pourquoi donc?

avec un geste de dédain qui semblait signifier :

« Oui, c'est vrai, je ne suis pas très bien : est-ce qu'on fait attention à ces bagatelles? »

Ce furent alors des complimens sur sa santé, des récits, des questions, des commentaires qui étalèrent devant elle leur fastidieuse insignifiance. Les deux visiteurs expliquèrent leur présence : Levolle, troublé par l'absence inattendue de Berthemy, venait l'entretenir d'une affaire urgente; quant à Mme Waters, retour d'Étretat depuis trois semaines, elle arrivait en familière, au hasard, pour prendre des nouvelles et déplorer sa rentrée hâtive dans un Paris encore désert.

— Chaque année, les vacances se prolongent un peu plus tard, dit-elle; on finira par les prendre en hiver.

— C'est comme l'heure du dîner, observa Levolle : elle recule d'une saison à l'autre. On finira par ne plus dîner du tout.

On rit de la boutade; Mme Waters revint à son idée :

— Heureusement qu'il y a les gens occupés, ceux qu'on ne voit jamais en temps ordinaire. On les aperçoit, maintenant, de temps en temps. Ils glissent comme des ombres dans le vide. C'est ainsi qu'en prenant mon ticket à la gare Saint-Lazare, j'ai rencontré M. Duguay. Lui, ne m'a pas vue, par exemple! Il réfléchissait. Il avait sa tête de savant. Sûrement, il inventait quelque chose.

— Il nous a fait tout à l'heure une courte visite, dit négligemment Berthemy.

— Ah! fit Mme Waters.

Et Levolle :

— Vous l'avez vu à Étretat, n'est-ce pas?

Il regardait Geneviève, qui répondit, sans entendre le son de sa propre voix :

— Il y a passé quelques jours, en effet, pendant ma convalescence.

Berthemy souligna :

— Oui, quelques jours. Il est venu deux ou trois fois prendre des nouvelles de ma femme. Je le rencontrais sur la plage, il semblait fatigué.

— C'est vrai! exclama Mme Waters. Je ne l'ai qu'entrevu, moi, un jour qu'il sortait de chez vous, justement. Et je lui ai trouvé fort mauvaise mine.

— Il vous apportait des nouvelles du *scopophore*, sans doute? demanda Levolle.

— Non, répondit Berthemy. Il venait en touriste, simplement.

— C'est singulier, dit Levolle. Je croyais l'affaire près d'aboutir, enfin. Car, dès son retour de voyage, Duguay est venu deux ou trois fois au Crédit, pour vous chercher, comme s'il avait eu une hâte de vous voir.

Berthemy crut remarquer que le gros homme échangeait un furtif regard d'intelligence avec Mme Waters, dont les lèvres, lui sembla-t-il, se pincèrent en un sourire contenu. Il fallait dissiper leur impression et prévenir l'abandon certain de l'affaire du *scopophore;* en réprimant un geste d'humeur, il dit :

— Avec lui, est-ce qu'on sait jamais à quoi s'en tenir? Un jour, il se croit sûr de sa découverte; le lendemain, c'est à recommencer. J'imagine qu'il lui est arrivé quelque mésaventure dans ses recherches; car il m'avait écrit qu'il désirait me parler, et il ne m'a parlé de rien; et il avait la figure maussade d'un homme fatigué et déçu. Naturellement, je ne lui ai rien dit. Les inventeurs ne sont pas des gens comme les autres : ils ont du génie, ça les dérange.

— Ça dérange aussi leurs commanditaires, ajouta Levolle.

— C'est vrai; mais qu'y pouvons-nous? Impossible de leur dire de se dépêcher, n'est-ce pas? Il faut donc attendre leur bon plaisir, sans trop compter sur eux.

— J'ai bien peur, dit Levolle en hochant la tête, que nous n'attendions longtemps encore.

— Moi, dit Berthemy, j'irai plus loin : j'ai bien peur que le *scopophore* ne soit un rêve, comme la pierre philosophale ou la quadrature du cercle.

— Cependant, objecta Levolle, Dugay en semblait si sûr...

— Hé! sans doute, il en était sûr. Nous aussi... Et peut-être bien que cela finira par aboutir, car avec l'électricité, il n'y a rien d'impossible, c'est convenu. Tout ce que je veux dire, mon cher ami, c'est que cette affaire est pleine d'incertitude, et qu'il est bien heureux que nous en ayons d'autres, beaucoup moins magnifiques mais beaucoup plus pratiques.

Là-dessus, les deux hommes s'engagèrent dans un aparté, laissant Geneviève, qui n'avait pas écouté, et Mme Waters causer entre elles.

Ce fut une de ces conversations qui, précisément parce qu'elles ne roulent sur rien, sont infinies : les mots coulent, on sourit, on réplique, on s'anime, on se donne à soi-même, pour ce qu'on dit, l'illusion de l'intérêt. Mme Waters en faisait tous les frais, non sans remarquer toutefois le peu d'attention qu'elle éveillait. Elle avançait des noms, ramenant, à deux ou trois reprises, par hasard peut-être, celui de Martial, contait des anecdotes, rappor-

tait des commérages, formulait des réflexions : tout cela glissait sur Geneviève comme des sons sur un écho mort, tandis que les voûtes profondes de son cœur s'emplissaient d'un chant muet de désespoir. Ce babil qui la frôlait, c'était le vain murmure de tout ce qui existe, dont plus rien ne comptait pour elle, concert incohérent d'instrumens sans âme, de cordes qui ne vibrent plus. Cependant, elle s'efforçait à une attitude attentive, et les yeux clairvoyans de l'étrangère n'auraient pu lire l'idée folle qui germait sous son front tranquille. Oh ! s'écrier tout à coup : « Taisez-vous ! taisez-vous ! et écoutez-moi !... » et dire la vérité, toute, sans honte, sans retenue, sans pudeur, et s'écrier : « N'est-ce pas que je devais le suivre ? » Car, peu à peu, cela se faisait si clair dans son esprit ! Quand on s'aime, on ne laisse pas se dresser entre soi les brutalités qui séparent : on part ; et si l'on ne peut plus vivre après, eh bien ! comme *il* disait, on meurt, on meurt comme ces pauvres êtres plus humbles et plus grands, comme ces petits qui ne sont pas plus économes de leur vie que de leur cœur, et dont les noms obscurs arrêtent à peine un instant les yeux indifférens, sur « les faits divers » des journaux. Plus elle y songeait, plus cela lui semblait simple et vrai. Et elle y songeait sans cesse, malgré le babil qui la berçait. La voix de Mme Waters lui semblait venir de très loin. Elle l'entendait à peine. Elle ne comprenait pas le sens de ses phrases. Machinalement, elle répondait pourtant des fragmens, des monosyllabes. Puis, un domestique ayant déposé un plateau devant elle, elle se rappela qu'il fallait servir le thé : mécaniquement, elle remplit les tasses, en demandant à ses hôtes :

— Du sucre?... de la crème?...

et en leur offrant des biscuits :

— Où trouvez-vous ces délicieux macarons? demanda Mme Waters.

Par hasard, Geneviève entendit la question : elle donna l'adresse et le nom de la friandise. Ce qui lui valut ce compliment :

— Vous avez toujours des choses exquises !

Le thé mit fin à l'aparté des deux hommes, qui, ayant achevé de traiter leur affaire, rentrèrent dans la conversation : Berthemy, causant peu, gêné par le souci d'observer les autres et de deviner leurs secrètes pensées ; Levolle, avec sa grasse abondance, son encombrante vulgarité, glissant dans ses propos les sous-entendus dont la tentation le prenait dès qu'il se trouvait avec des femmes, et qui firent frétiller d'aise Mme Waters. Comme elle lui donnait la réplique, Geneviève crut pouvoir renoncer à l'effort de parler. Un instant, elle fut toute à elle-même. Mais elle reçut,

comme un coup d'avertissement, le regard de son mari, qui la suivait et la traversait; pour donner le change, à tout hasard, elle se remit à parler, elle essaya de rire. Levolle se levait, elle fit le geste de le retenir.

— Vous restez pour dîner, j'espère?

Ils ne pouvaient ni l'un ni l'autre, pour des raisons qu'ils n'expliquèrent point, mais que Geneviève devina péremptoires, car elle insista beaucoup pour les retenir, sous l'œil approbateur de son mari, rassuré par cette dépense de sang-froid. Pourtant, elle jouait avec la destinée : en restant, ces passans arrêteraient peut-être les projets qui s'ébauchaient en elle, et qu'un rien, la difficulté d'y réfléchir avec suite, ou moins que cela, le petit effort de la conversation, l'embarras qu'elle aurait eu à disparaître sous un prétexte, pouvait empêcher d'aboutir. Ils s'en allèrent enfin, accompagnés par Berthemy, qui voulut les conduire à la station. Geneviève avait une heure pour réfléchir, et prendre un parti.

Ce parti, n'était-il point déjà arrêté en elle-même? Depuis de longs momens, la voix lointaine de Martial répétait à son oreille, constamment, avec une force croissante, son dernier appel : « Venez!... Partons!... Partons!... » Mais le ton changeait, la prière devenait un ordre. Elle ne le discutait plus, elle n'en pesait plus les motifs ; elle se faisait passive et douce, elle ne connaissait plus d'autre désir que d'obéir, de joindre l'ami, de tomber dans ses bras, de se serrer contre lui : « Me voici. Emmène-moi. Je t'appartiens. Le reste n'est plus. » Et tout à coup, elle se posa cette question nouvelle, dont l'angoisse étouffa les voix assourdies qui protestaient encore : « Arriverai-je à temps? » Car elle venait de comprendre que, loin d'elle, Martial voudrait mourir : confusément, sans pouvoir analyser ses motifs, elle sentait que ce fort, qui avait mis toute sa force en un seul sentiment, n'accepterait point la défaite, et que l'âme en révolte s'enfuirait devant la bassesse des résignations. Elle passa la main sur son front moite, pour écarter l'horrible idée qui revenait : « Peut-être qu'il est déjà trop tard!... »

N'importe! ce qu'elle devait au vivant, elle le devait au mort, qui pardonnerait ses retards et sa faiblesse. Ayant fait une telle victime, comment continuer à vivre en paix, entre son mari prêt à oublier et son enfant qui, peu à peu, la consolerait? Comment aller, venir, parler, accomplir au jour le jour les actes dont l'enchaînement tisse l'existence? Et voici qu'avec une effrayante netteté elle se représenta soudain la marche des faits tels qu'ils allaient suivre : demain, l'affreuse nouvelle courrait Paris; les jour-

naux, les amis, les inconnus, les étrangers la colporteraient, grossie de leurs hypothèses et de leurs commentaires. On en viendrait parler chez elle, où ce serait le perpétuel recommencement de la comédie de tout à l'heure : les propos qu'il faudrait entendre, les réponses qu'il faudrait peser, sous l'œil de Berthemy, des Levolle, des Mme Waters, de ceux qui savaient, de ceux qui soupçonneraient, de ceux qui ignoreraient, des indifférens, des curieux, des juges. Et qu'était-ce encore que cette lente torture, en regard des souffrances de l'ami mort tout seul, lentement peut-être, la poitrine ou le front troués, dans l'abandon, dans le désespoir, sans emporter l'image aimée au fond de ses yeux, là-bas, dans cet éternel qu'ils avaient rêvé de conquérir ensemble.

« Il faut que je parte, il faut!... »

Mais il fallait *pouvoir* partir, matériellement, sans qu'on la retînt de force ; or, il n'y avait plus de train qu'à neuf heures. Avec le voyage, cela faisait encore quatre heures loin de lui, — et peut-être qu'il l'attendait encore en ce moment, et ne l'attendrait pas jusque-là, peut-être que quelques minutes de gagnées suffiraient à le sauver, peut-être qu'elle arriverait trop tard d'un instant. Et il n'y avait aucun moyen, aucun, d'aller plus vite.

Pour se créer l'illusion du mouvement, elle s'agita, donna nerveusement des ordres pour le dîner. D'habitude, elle surveillait le coucher de Jacques. Elle n'en eut pas le courage : l'enfant, à ce moment-là, était trop affectueux, trop tendre, les mains et les yeux si caressans ! Pourtant, elle alla jusqu'à la porte de sa chambre, l'entendit gazouiller gentiment avec sa bonne, s'éloigna, sans bruit, et revint dans cette véranda où elle venait de vivre des heures si cruelles.

Ce fut là que Berthemy, en rentrant de sa promenade, la trouva. En chemin, l'esprit allégé et fouetté par la marche, il avait interprété l'attitude de sa femme dans le sens le plus favorable : la bonne volonté dont elle avait fait preuve envers des visiteurs à coup sûr importuns, son calme à soutenir la conversation, sa parfaite maîtrise d'elle-même, son insistance surtout pour les retenir à dîner, tout cela n'indiquait point une passion blessée ou tendue, et lui donnait la certitude que l'aventure ne laisserait point de traces ; en sorte qu'il était presque gai.

— Eh bien, demanda-t-il d'un ton de bonne humeur, en apparaissant sur la porte du salon, est-ce qu'on se met à table ?

En le voyant approcher, Geneviève s'était assise devant une console et mise à feuilleter un journal de mode. Elle répondit négligemment :

— Tout à l'heure.

Elle ajouta :

— Vous avez faim?

— Mais oui.

— Tant mieux!

« Allons, pensait-il, elle est tout à fait sage. Je la connaissais bien. Papillons bleus qui s'envolent!... »

Il se rapprocha d'elle.

— Vous cherchez des modèles de robe? demanda-t-il presque amicalement, en se penchant sur son épaule.

Elle ferma le journal.

— Non, je regarde... sans but.

Il s'assit en face d'elle, de l'autre côté du guéridon. Après un silence, il reprit :

— N'avez-vous pas trouvé Mme Waters fort jolie, aujourd'hui?

Elle répéta :

— Fort jolie... oui, fort jolie.

— Rajeunie, positivement... Car elle commence à avoir besoin de rajeunir quelquefois... Voyons, quel âge peut-elle avoir?

— Je ne sais pas.

— Trente-huit ans?... quarante?...

— Peut-être.

En ce moment, le valet de chambre vint annoncer le dîner; Berthemy se leva, et, galamment :

— Vous semblez un peu fatiguée, ce soir, ma chère amie, voulez-vous mon bras?

Elle se força d'accepter :

— Je vous remercie.

Ils traversèrent ainsi, à pas lents, la véranda et le salon. Berthemy qui, depuis trois ans, ne regardait plus sa femme, s'avisa tout à coup qu'elle était désirable, avec la transparence de son teint de convalescente, sa grâce dolente, le mystère de ses yeux profonds que si longtemps il avait crus vides. Cette remarque l'encouragea dans ses intentions de rapprochement. Tout à l'heure, il se promettait d'y procéder avec circonspection, sans risquer d'en compromettre le succès par trop de hâte; mais Geneviève semblait déjà plus qu'à demi consolée : pourquoi donc attendre? Et pressant un peu du bras la main qui frôlait à peine la manche de sa redingote, il murmura :

— Ne trouvez-vous pas, ma chère amie, que nous vivons... un peu trop séparés?

Elle frémit toute, avec un geste d'horreur pour se dégager, qu'elle réprima; puis, le front barré d'un pli volontaire, elle ré-

pondit, — puisque rien de ce qu'ils pouvaient se dire ne comptait désormais :

— Peut-être!...

...Il avait trouvé cela, cet homme; bientôt il réclamerait l'entrée de sa chambre, comme si elle était encore sienne, comme s'il n'y avait pas entre eux deux une séparation plus irrévocable que celle que prononce la loi, un abîme que rien ne pouvait combler! Mais il ne s'en doutait pas; assis en face d'elle, il mangeait son potage de bon appétit. Il parlait plus que d'habitude, cherchant à se faire aimable. Il reprit deux fois du poisson, il loua la sauce tartare. Le pardon ne lui coûtait guère; dans le fait, que peut-il en coûter à ceux qui n'aiment pas, si leur amour-propre est sauf! Ils ne sont point jaloux; ils sont propriétaires. Ils défendent leur bien : le garder, c'est tout ce qu'ils veulent; en sorte qu'avec eux, un peu plus tôt, un peu plus tard, les drames de la passion finissent en douceur : tels des vaisseaux ballottés par l'orage s'enlizent au retour dans la vase d'un mauvais port.

Elle surveillait ses paroles; elle eut la force de manger un peu, pour le rassurer tout à fait; et son regard suivait la marche lente des aiguilles de la pendule, fixée au mur. Berthemy, cependant, dont la satisfaction croissait en raison de ses certitudes, voulut prolonger le repas : il se fit apporter des liqueurs dont il usait rarement, alluma un cigare, et, comme il n'avait pas pour rien, le matin, erré dans le parc, parla d'un nouveau projet : une rivière artificielle, qui aurait réuni deux étangs en formant cascade.

Mais la pendule marquait huit heures : Geneviève ne l'écoutait plus. Elle se leva de table, sans prendre garde qu'elle l'interrompait. Étonné, il demanda :

— Qu'avez-vous donc? Seriez-vous souffrante?

Elle répondit :

— Non. Je vais embrasser Jacques, comme tous les soirs.

— Vous redescendrez?

— Je ne crois pas. Je suis un peu lasse.

— Alors, bonsoir.

Il semblait attendre qu'elle lui tendît la main; elle se contenta de faire un léger signe de tête en répondant :

— Bonsoir.

Il acheva son cigare, en se louant de la justesse de son coup d'œil : les romans ne sont que des romans, songeait-il; la vie est simple; tout s'arrange. Les gens positifs finissent toujours par avoir le dernier mot : leur sagesse neutralise les caprices de la passion, force dangereuse quand on la laisse grossir, mais qu'avec

un peu de sens pratique, il n'est point difficile d'endiguer. Passant de ces réflexions générales à son cas particulier, il se félicita de sa modération : d'autres eussent compromis leur cause par trop d'ardeur, orgueil ou colère ; son sang-froid l'avait préservé ; c'est ainsi qu'il avait changé en un insignifiant épisode, une aventure dont les suites eussent été peut-être pleines de désagrémens et d'imprévu...

Geneviève, cependant, monta dans la chambre de Jacques. L'enfant dormait déjà, son petit bras posé sous sa tête bouclée. Elle se pencha sur lui, effleura son front de ses lèvres, passa lentement la main dans ses beaux cheveux ; et des larmes, — les premières de cette affreuse journée, — jaillirent de ses yeux. Puis elle s'enveloppa dans un manteau, descendit au jardin comme pour prendre l'air un instant, et quitta les Charmilles, par une porte dérobée.

II. — ENSEMBLE

L'ordre de Geneviève : « Partez, vous ! » ce cri de défaite, cet aveu désolé d'impuissance, poursuivait Martial par la descente du chemin de la gare, que tout à l'heure il gravissait si gaiement, et qu'il dévalait maintenant sans rien voir, à pas rapides, sous l'éperon de la douleur. Nulle rancune n'aigrissait son désespoir : elle était femme, elle était faible, elle fléchissait sous le faix du monde qui l'opprimait, ses chaînes en vain secouées ; comment s'en irriter ? Pauvre princesse de légende emprisonnée, elle le chassait, le libérateur, pour rester dans sa tour, au pouvoir du mauvais enchanteur. Que peut l'amour qui nous exalte un instant, contre les sortilèges ourdis par les siècles ? Ceux-ci l'emportent toujours et les cœurs révoltés s'apaisent ; telle est la leçon des sages ; ceux qui se sont consolés après avoir souffert l'enseignent aux autres, et, ainsi transmise des vieux aux jeunes, elle forme, d'un article unique, le catéchisme de la résignation.

Comme il approchait de la gare, il aperçut, remontant dans l'air léger, la fumée d'un train qui fendait la campagne. Il pressa le pas, courut, arriva juste pour se jeter, essoufflé, dans un coupé, où il fut seul ; tout en respirant, il reprit la suite de ses pensées, que sa course avait interrompues :

« ... Son fils, ses devoirs, son mari même à qui l'unissait le lien du respect, de l'habitude, de la crainte, toute sa vie enfin, voilà ce qui comptait pour elle. Moi, qu'étais-je ? Un caprice du cœur, de l'imagination, des sens, une heure d'oubli,

un trouble dans sa paix, une faute, un remords, un danger... »

Il s'appesantit sur cette inégalité de leur situation respective, qu'il n'avait jamais qu'entrevue : elle, épouse, mère, solidement établie dans une vie régulière qui n'était point malheureuse, sans grand besoin d'émotions fortes; lui, seul au monde, n'ayant jamais aimé, frôlant l'âge mélancolique où l'amour négligé clame ses droits, plus romanesque qu'elle, vite épris. Pourquoi donc l'aurait-elle préféré à tout le reste? Elle s'était donnée, c'est vrai, mais quelle part, dans son premier baiser, revenait à l'amour, et quelle à la pitié? De la pitié, oui, oui, voilà ce qui l'avait perdue. Elle avait eu pitié de sa solitude, de son amour, de sa détresse; elle l'avait pris comme on fait l'aumône, sans calculer, sans prévoir. Et maintenant...

« Mieux vaut que cela finisse ainsi, essaya-t-il de conclure. Elle retrouvera l'équilibre, l'ordre, le calme nécessaire à sa paisible nature. Elle sera plus heureuse. Elle oubliera peu à peu. Quant à moi... »

Ici, par un retour de justice, l'inégalité se présentait autrement : pour sortir de la crise, Geneviève retrouvait ses appuis : le bel arrangement solide de sa vie, ses habitudes, ses amis, l'affection de son enfant; tandis qu'il restait seul, lui, dépossédé de l'unique trésor où il avait mis son âme. Il frissonna en regardant ses lendemains : des palais féeriques où il s'attardait depuis un temps qu'il ne mesurait plus, partait une triste avenue, filant vers l'inconnu banal de mornes plaines; c'est là qu'il faudrait marcher désormais, sous le soleil ou sous la pluie, comme ces piétons accablés qui vont semant leur sueur le long des routes. Non! non! non! Il y a un recours pour le misérable que cingle trop fort le fouet du Destin, il y a un refuge où les désespérés peuvent se blottir.

Il répondit à cette suggestion, sans lui laisser le temps d'exercer toute sa fascination attirante :

« Je vivrai pourtant, je vivrai pour elle. Je ne puis mourir par sa faute, je ne puis lui léguer un remords. Pour le bien qu'elle m'a voulu, pour le bonheur qu'elle m'a donné, pour le mal que je lui ai fait, je lui dois de vivre, et qu'elle me croie consolé... »

Mais la vision qui venait de s'esquisser devant ses yeux, cette vision rassurante d'une nouvelle Geneviève reconquise par sa vie, guérie des anciennes blessures, oublieuse des orages apaisés, changea soudain de caractère, et, en se précisant, devint cruelle; changée, c'était elle encore, moins belle à peine, n'ayant plus dans les yeux l'éclat qu'y mettaient les pensées d'amour; résignée et

très douce, elle régnait de nouveau dans la paix de sa maison, en simple honnête femme qu'elle était dans l'âme, entre son fils grandissant et son mari qui pardonnait, ayant su la défendre... Qui pardonnait!... Tout à coup, Martial saisit tout le sens de ce mot de grâce et d'amour, et cette idée le traversa comme une lame de feu, qu'elle appartiendrait de nouveau à cet homme. Aussitôt, l'indulgence, la bonté, la douceur, s'enfuirent de son cœur, qu'inondèrent des flots de haine. Tassé sur lui-même, la main crispée contre la portière, les yeux ouverts dans le vide comme s'ils eussent réellement réfléchi le spectacle de cette reconquête, l'âme séchée par la jalousie, par la colère impuissante, par la soif de vengeance, il murmura :

« Et cela sera!... Et je ne peux rien! rien! rien!... »

Puis, revenant par un détour à la tentation d'abord repoussée :

« Si fait, je puis mourir!... C'est une vengeance, la mort!... Je mourrai pour moi, contre elle... Elle ne sera plus heureuse, plus jamais... Il y aura mon sang sur eux... Je tuerai la paix de *leur* vie... Ah! *il* pardonne!... Eh bien, moi pas!... L'amour s'efface... Bon, bon! Le sang, jamais!...

Rien ne restait de sa tendresse, que balayait l'évocation jalouse. Geneviève n'était plus qu'une ennemie. Il la haïssait plus que *l'autre*, de toute sa force, de tout son fiel. Dans son corps perdu, il voulait broyer l'âme, et, le front plissé, il répétait :

« Je ne veux pas qu'elle oublie... On n'oublie pas le sang qu'on a fait couler... Je mourrai... »

Creusant ainsi son désespoir, il ne remarquait pas le défilé des gares, quand soudain, à l'arrêt de Maisons, la portière du coupé s'ouvrit : il vit monter Mme Lancelot, accompagnée d'une femme de chambre.

La vieille dame remarqua tout de suite l'égarement de Duguay que trahissait un visage presque convulsé. Mais, leurs regards s'étant rencontrés, elle n'osa lui faire la charité de le laisser seul : il nous faut toujours sacrifier à des conventions nos meilleurs sentimens, à des formes vides la compassion efficace que nous pouvons avoir des autres. Elle s'installa donc en face de lui, tandis que sa compagne occupait un des autres coins et regardait le paysage.

— Par quel hasard?... demanda-t-elle en lui tendant la main.

Il répondit :

— Une visite obligée.

Il se retrouvait, s'efforçait de reprendre son air habituel, de détendre ses traits, d'effacer de son visage les marques de son désespoir, obéissant une fois de plus à cette nécessité de vivre,

la mort au cœur, sans en rien laisser voir aux autres, et de leur dire les paroles qu'on trouve inscrites en soi par l'habitude et qu'on sait à peine encore prononcer.

— Et vous-même, madame, demanda-t-il en tâchant de sourire, vous qui ne bougez pas de la campagne et rentrez la dernière à Paris?

— C'est vrai, dit-elle; mais nous avons ce soir un dîner de famille chez mon frère le général; il a bien fallu que je me mette en route.

Sûre qu'il ne l'écoutait pas, elle parla d'elle, de sa famille, de ses devoirs de grand'mère; puis, s'apercevant que son babil faisait diversion, que le son de sa voix sortait Martial de lui-même, elle essaya, dans une intention charitable, de l'intéresser :

— A propos, fit-elle, qu'avez-vous dit de la terrible fin de mon vieil ami, M. de Marville?

Martial se rappela le singulier vieillard entrevu chez Mme Lancelot, en un temps dont les moindres détails restaient dans sa mémoire :

— Quelle fin a-t-il faite? demanda-t-il, je ne sais pas.

— Vous ne lisez donc pas les journaux?

— Ces temps-ci, guère.

— Mais cela date de trois semaines... Il est en prison... Une abominable affaire d'argent... Quelque chose de honteux... Un faux, à ce qu'on dit...

Comme Martial ne disait rien :

— Quel dénouement, n'est-ce pas?... Au bout d'une carrière où il y a eu tout ce qui fait la beauté de la vie, voler parce qu'on perd au jeu...

— Pourquoi ne s'est-il pas tué? demanda Martial.

Mme Lancelot ne répondit pas, elle reprit, après un instant de réflexion :

— Toutes les passions sont mauvaises quand elles ne savent pas s'apaiser. Qu'il s'agisse du jeu, de l'amour ou de l'ambition, il faut que tout cela se détende et se tasse...

Elle faisait le geste de rabattre, de réduire, comme pour appuyer sa démonstration, et son regard restait posé affectueusement sur Duguay :

— Aussi ceux qui sont sages ne désespèrent jamais. Ils laissent agir le temps... Oh! quel bon allié, pour la raison, que le temps! Que d'obstacles il aplanit! Que de difficultés il arrange! Vous ne pouvez pas savoir, mon ami, pas encore...

Sans regarder la vieille dame, Martial murmura :

— Il y a cependant des difficultés que le temps n'arrange pas.

Elle se pencha vers lui, plus intime :

— Je ne sais pas lesquelles : la misère, les chagrins, le désespoir, qu'est-ce qui lui résiste, dites? Il est là, il attend, il absorbe tout.

Dans les yeux, dans la voix, elle mettait cette sympathie qui appelle la confiance ; mais Martial ne pouvait rien montrer de son mal, que plus d'une fois il avait failli découvrir à cette confidente éclairée et bonne.

— La résignation, l'oubli, fit-il, c'est ce que vous entendez, n'est-ce pas?

La vieille dame fit un signe affirmatif :

— C'est bon! murmura-t-elle.

Il continua, lentement, comme s'il eût rêvé sa pensée :

— La résignation... Elle ne dépend pas de nos douleurs, mais de nos âmes... Les chagrins sont tous pareils, tandis que les âmes diffèrent à l'infini... Il y en a qui plient, qui s'écrasent, qui s'affaissent : pauvres âmes, celles-là, que le temps console... Il y en a qui ne savent pas attendre : elles se révoltent sous l'aiguillon du désespoir..., et s'enfuient.

D'un geste spontané, Mme Lancelot lui prit la main :

— Non, dit-elle, ce n'est pas cela, pas tout à fait, mon ami... Je dirais, moi, plus simplement que vous : Il y a des âmes qui s'exaspèrent et d'autres qui se résignent... Cela est plus simple et plus juste.

Et, pressant un peu la main qu'elle tenait, avec une bonté infinie :

— Soyez de celles qui se résignent !

Elle mit tant de pitié dans ces paroles que Martial, ému, ne songea point à dissimuler ; avec un triste demi-sourire, il répondit seulement :

— Sait-on ce qu'on est? Se connaît-on soi-même? Il faut l'épreuve.

Comme il détournait les yeux, elle n'osa point insister davantage. Mais à l'arrivée, inquiète d'abandonner ce malheureux que sa muette sympathie soulageait peut-être, elle lui demanda :

— Voyons, mon cher ami, où voulez-vous que je vous emmène?

— Merci, répondit Martial, je suis près de mon but.

Et, l'ayant conduite à sa voiture, où elle le retint un instant encore par quelques paroles affectueuses, il s'en alla, perdu dans la foule des passans.

Ces êtres qui s'agitaient par les rues, actifs, pressés, vivant leur vie extérieure telle qu'elle se trahit aux yeux étrangers,

rongés peut-être dans le mystère de leur cœur, où nul regard ne pénètre, par des souffrances sœurs de la sienne, ce mouvement déréglé, incohérent, fiévreux, ce va-et-vient, ces cris, ces roulemens de voiture, — tout ce tumulte humain réveilla d'abord en Martial le goût presque éteint de l'existence. Si souvent, au cours du tourbillon qui l'emportait depuis trois années, il s'était arrêté, pris de vagues regrets, pour contempler sa propre course en se demandant : « Est-ce là tout?... » A cette heure, la question revenait pressante et précise, dominant le bruit ou lue sur les fronts étrangers. Homme, fort, maître de sa destinée, il avait devant soi non pas, au sortir d'un palais de rêve, l'avenue désolée qui file vers la banalité des plaines, mais la montée attirante, l'ascension où les muscles jouent, où le souffle s'élargit et s'épure, vers le sommet jamais atteint où conduit l'effort. Belles comme des tentations, des œuvres le sollicitaient : il pouvait être, au-dessus des anonymes qui pullulent et disparaissent, une de ces unités puissantes que le sort marque pour de larges triomphes, un vainqueur dans l'éternel conflit, un héros de l'action. Il possédait des trésors de création et de gloire. Confident des secrets de la matière inerte, il maniait une de ces forces qui font des miracles, il était de ces ouvriers qui corrigent le monde ou, de jour en jour, le recréent, — demi-dieux de nos temps nouveaux. Or, la douleur soufflait sur lui, — la plus commune des douleurs, la plus enfantine, celle que connaissent tous les adolescens — et, pour la fuir, il allait détruire avec son être la puissance qu'il détenait... Un instant, il rougit dans sa conscience, il eut honte de cette fin de bachelier trompé par sa grisette, de ce suicide de commis qui a volé la caisse. Alors, il marcha plus vite, la tête haute, croisant ses regards contre ceux des passans, avec un flux de sang qui battait dans ses veines. Il arriva ainsi sur les boulevards, qu'il se mit à suivre par les trottoirs encombrés, longeant les terrasses des cafés qu'emplissait l'heure de l'absinthe. Et voici que, de nouveau, sans autre cause qu'un coup du vent intérieur qui ballottait son âme, il changea : un dégoût lui vint de cette activité vaine qui l'emportait comme le courant d'une eau fangeuse, un mépris de cette foule où il s'engluait, — l'horreur de ce qui est action, combat ou mouvement. Rien de tout cela ne valait de vivre ; la vie elle-même ne valait point de souffrir comme à cette heure, où saignait et brûlait sa blessure. Ayant goûté l'amour, il l'appelait comme un morphiné son poison ; et l'amour ne répondait pas. Tout à coup, au coin d'une rue, l'image de M. de Marville passa dans sa mémoire : il vit sa haute figure accroupie dans une prison, il le vit

devant les juges : « Pourquoi ne s'est-il pas tué, celui-là?... » On ne sacrifie pas impunément à la passion, quelle qu'elle soit : ceux qui se sont faits ses esclaves lui appartiennent à jamais. Seule, la mort les délivre...

Martial le savait dès longtemps. Dès la première rencontre de Geneviève, dès son premier aveu, dès leur premier baiser, une voix l'avait averti : « Pour toi, pour elle, il n'y a que la mort. » Pendant les trois ans de leur amour, aux heures seules où il se désespérait dans l'attente, aux heures folles où leurs corps se fondaient l'un dans l'autre, aux heures douces où, dans le silence du désir apaisé, il la berçait sur ses genoux, — la voix mystérieuse répétait sans cesse le même avis à son oreille qui veillait. Mais c'était un refrain de berceuse qui ne l'effrayait point : car il rêvait d'une belle mort poétique, à deux, après une période d'ivresse trop ardente pour durer, d'un suicide très doux dans un décor de choix, d'une entrée à la fois voluptueuse et paisible dans le règne de l'éternel, au mystère embelli de promesses vagues. La mort ainsi rêvée couronnait leur amour : elle le continuait en dehors des contingences, elle le prolongeait vers l'infini. Et voici qu'au lieu de ce rêve, il s'agissait de partir seul pour le voyage sans retour, seul et désespéré, en abandonnant l'aimée à la vie qui pourrait la reprendre, la ballotter dans ses flots, la souiller de ses ordures.

Un importun, que Duguay reconnut à peine, l'arrêta au milieu du trottoir, avec une agaçante affectation de familiarité. Des paroles s'échangèrent :

— Vous êtes donc à Paris, monsieur Duguay? Je vous croyais encore absent. Puis-je vous dire deux mots?

— Pardonnez-moi, je ne puis m'arrêter.

— Oh! je regrette!... Je désirais vous voir, justement, pour vous parler de...

La canne sous son bras, l'homme prenait la posture d'un fâcheux qui veut parler quand même; Martial l'interrompit presque brusquement :

— Excusez-moi, je vous prie, monsieur; je suis pressé.

— Alors, une autre fois, n'est-ce pas?

— C'est cela, une autre fois.

— J'irai vous voir...

— Quand vous voudrez!

La crainte de nouvelles rencontres, de devoir encore écouter, répondre, faire le geste banal de la main qui se tend, chassa Martial du boulevard. Prenant d'instinct le chemin de sa demeure, il descendit vers la Seine, et se trouva bientôt accoudé au parapet

du pont des Saints-Pères, l'œil et la pensée attirés par la masse de Notre-Dame, qui se dessinait en tons obscurs dans la lumière mourante du crépuscule. Souvent il s'était arrêté là, car il aimait ce paysage où le grand rêve d'autrefois semble planer sur l'agitation du siècle : il contempla longtemps le puissant édifice, solide et haut, dominant la ville. Comme son regard remontait le long des tours, l'idée de Dieu effleura son esprit : Dieu qui ordonne, qui punit, qui défend, qui console. Il faillit changer de route et marcher vers l'église. Mais il savait trop bien que les voûtes sont vides :

— Il n'y a rien! murmura-t-il. Alors?...

Il reprit sa marche, sans plus rien voir.

S'il s'assignait un but, c'était de mettre en ordre ses papiers les plus importans. Mais cette besogne, en se prolongeant, le lassa : il y avait trop à faire; et d'ailleurs, à quoi bon? Qu'importait ce qui restait de lui? Il brûla pêle-mêle des documens, des comptes, des lettres, des notes, — tout un fatras dont les cendres s'envolèrent. Et il sourit en songeant à l'effort que la fumée emportait. Puis il sortit, après avoir pris un revolver. Huit heures sonnaient. Il voulait refaire la route faite si souvent le cœur en joie, revoir les lieux où tenaient tous ses souvenirs, ceux des vaines attentes, ceux des longs désespoirs, ceux des courtes ivresses, — et mourir là.

L'atelier s'ouvrit, désert comme si l'âme en était partie, dégageant aussitôt cette pénible odeur de renfermé que prennent les grandes pièces abandonnées. Il était plein de choses qui parlaient encore d'elle, alors qu'elle ne viendrait plus. Sur son chevalet, le portrait inachevé attendait les retouches : l'expression en était grave, presque triste, malgré le demi-sourire des lèvres et des yeux. « Comme elle a changé! » se dit Martial en évoquant, devant cette image des jours anciens, la dernière apparition de Geneviève dans la véranda des Charmilles : pâle, amaigrie et muette. Puis, songeant qu'il ne pouvait laisser après lui ce portrait, il le détruisit; et le cadre vidé, entourant de sa dorure un trou béant, demeura, survivant à l'œuvre lacérée, au sentiment que la mort et l'oubli allaient éteindre, — comme un symbole de l'indifférence des choses. Ce cadre, comme le fauteuil où s'asseyait Geneviève, comme la théière de fine porcelaine anglaise à ramages, qu'elle maniait avec tant de grâce, comme la glace en verre de Venise, à bordure de roses, devant laquelle elle tordait ses cheveux, comme la lampe en fer forgé qui avait éclairé ses deux seules visites du soir, qu'il venait d'allumer, dont la lumière brillerait sur son dernier acte, — tous ces objets familiers, où il y avait un peu d'eux-mêmes, se disperseraient au hasard des

enchères, et dureraient dans d'autres mains, sous d'autres yeux, tandis que leur amour s'éteignait comme une lueur et disparaissait comme un souffle...

A frôler ces mystères, les pensées de Martial se faisaient confuses et lourdes. Une grande fatigue lui venait, une sorte de sommeil pesant, qui, peu à peu, engourdissait sa douleur. Il avait posé son arme sur un guéridon : il s'assit tout près, roula une cigarette, attendit. Des souvenirs lointains se levèrent : il se revit à des âges différens, dans des formes diverses, en des momens oubliés; en sorte qu'il se reconnaissait à peine, et se demandait : « Était-ce bien moi ? » Il ne savait plus : son Moi actuel datait du jour où, ayant entrevu Geneviève, il l'avait aimée, de l'instant où pour la première fois il entendit le son de sa voix. Seule, elle avait fait la réalité de sa vie : et voici qu'il se rappelait le goût de ses baisers, la douceur de ses caresses, son parfum, ses regards, toutes ces furtivités que rien n'avait fixées, qui déjà n'étaient plus. Mais sa pensée bondissait à travers les années; comme un plongeur qui rapporte au hasard, dans une poignée de limon, des débris informes et des perles précieuses, elle ramenait du fond de sa mémoire des lambeaux décolorés des choses passées, et d'autres lumineux et bénis. Ou bien, des empreintes dès longtemps effacées se réveillaient à demi, des images surgissaient, noyées d'ombres, dont son regard s'efforçait de préciser les formes confuses. Et ces apparitions demeuraient irréelles, pareilles à de vagues souvenirs de lectures anciennes qui flottent dans l'esprit sans qu'on parvienne à les saisir : telle phrase... à telle page... dans tel livre... Mais la phrase est indécise; les caractères lus autrefois dansent devant les yeux; le titre, on ne le sait plus. Telle il jugeait que la vie avait passé sur lui : et il répétait l'image éternelle et banale : *comme un songe*... Aussi, ne la regrettait-il guère; et la mort ne l'effrayait point. Il la regardait, celle-là, bien en face, avec sérénité. Dans une heure, dans un instant, quand il voudrait, au signe imperceptible de son doigt pressant la gâchette, l'abîme entr'ouvert se fermerait sur lui. Oh! pourquoi Geneviève le redoutait-elle si fort? Eût-elle eu plus de courage, ils s'y seraient plongés ensemble, avec une joie si profonde! Pourquoi donc, pourquoi n'avait-elle pas compris, la chère, que la vie est une étroite prison, où il n'y a point de place pour l'amour? Incompatible avec la loi sociale, il dépérit sous son oppression : seule, la Mort lui rouvre l'espace nécessaire : il ne s'épanouit que derrière la frontière des pays inconnus d'où nul voyageur ne revient, qui ne ressemblent à nul de ceux que nous connaissons.

Et comme il fouillait des yeux cet horizon plein de mystères

où il allait entrer, la porte secouée s'ouvrit violemment : Geneviève apparut sur le seuil.

Il se dressa, croyant peut-être à une hallucination, à une de ces vaines images dont l'entourait sa fantaisie excitée.

Elle, cependant, épuisée de fatigue, d'émotion, d'angoisse, de terreur, et ravie aussi de le trouver là, vivant, alors que depuis des heures son imagination éperdue la ballottait à travers des visions de sang et de deuil, s'arrêtait, promenait son regard autour d'elle, et, montrant du doigt l'arme prête qui justifiait son pressentiment, s'écriait :

— Pas seul!... Ensemble!... Ensemble, n'est-ce pas?...

Puis, elle fut dans ses bras; et serrée contre lui, cachant la tête contre sa poitrine, la relevant pour chercher ses lèvres, elle disait :

— Vois-tu, je suis venue... Comme tu voulais!... Je suis là... Nous ne pouvons pas vivre : eh bien, nous mourrons... Nous mourrons ensemble, puisque tu veux mourir... Je n'ai plus peur... Je suis à toi, toute... Viens!... Partons et mourons!...

III. — DÉLIVRANCE

Le tiède soleil de novembre baignait de son éclat amorti le village de pêcheurs dressé sur la pointe extrême de la côte nord du golfe de la Spezzia, l'antique village qui doit à de païennes légendes son nom de Porto-Venere : un nid de hautes maisons blanches serrées le long d'une ruelle étroite, trouées de fenêtres pareilles à des meurtrières, qui plongent dans la mer avec de grands airs déguenillés de vieilles forteresses, comme si leurs paisibles murailles continuaient la citadelle qui les surplombe, où s'esquisse dans la lumière la silhouette sombre de quelque soldat de marine. En cette saison tardive, une splendeur infinie rayonne encore de ce paysage : splendeur des eaux bleues et calmes sous le ciel bleu où des vents légers dissipent de rares nuages, splendeur des lignes harmonieuses de collines ondulantes, des plans rapprochés où chatoient les oliviers d'argent, des lointains où s'estompe la blancheur des villes qui sommeillent au bord du golfe, Spezzia ou Lerici. C'est un de ces coins du monde qui semblent faits pour le bonheur, un de ces cadres où l'on n'imaginerait que de paisibles idylles, insouciantes et gaies. Sur la plage du petit port où quelques barques attendent, des pêcheurs oisifs dorment sous le soleil et parfois s'étirent avec de lents gestes paresseux; tandis que des bandes turbulentes de marmots demi-nus guettent l'appât du rare touriste pour l'assaillir de leurs offres de *frutti di mare*. L'île noire de Palmaria, montagne aux flancs boisés qui ferme

le golfe, étend son ombre presque jusqu'au rivage : et dans cette ombre, glisse de temps en temps quelque chaloupe canonnière, luisante de l'éclair des sabres ou des galons. Parfois aussi, les bonnets blancs des malades de l'hôpital militaire, dont les bâtimens sont proches, viennent se mêler aux paresseux mariniers : car partout où vivent des hommes, ils sèment des traces de leurs misères ou de leurs haines.

C'est là que Martial et Geneviève furent conduits par leur fuite. Chassés, plutôt : car de fâcheuses rencontres les poursuivirent dès leur départ, comme pour leur rappeler sans cesse qu'un geste de révolte n'affranchit pas du monde. A la gare, déjà, sur le quai de départ où ils se pressaient, des voyageurs les reconnurent, les dévisagèrent, chuchotèrent derrière eux. Ils avaient pris leur billet pour Antibes : ils s'y trouvèrent dans le même hôtel que les Venado, qui s'installaient pour l'automne. Comme, au matin, Martial descendait le premier, en reconnaissance, il rencontra le couple, prêt à monter en voiture : la femme, énorme, triomphante, gesticulant ; le mari, chétif, résigné, sa longue figure toute jaune, ayant l'air d'un cierge éteint. Mme de Venado, avec une voix et des gestes qui ameutaient les passans, grondait le portier, debout devant elle et se faisant petit, sa casquette galonnée à la main. Elle s'interrompit pour interpeller Martial :

— Vous ici, monsieur Duguay !... Dans notre hôtel !... Quelle bonne fortune !... Voulez-vous déjeuner avec nous ?... Nous avons le plus bel appartement de la maison... Et nous avons déjà des amis, beaucoup d'amis, des gens charmans que vous aurez plaisir à connaître...

Il se hâta d'expliquer qu'il était de passage, pour la journée seulement, et s'excusa, pendant que le portier s'esquivait.

— Oh ! dommage ! grand dommage ! murmura M. Venado d'un ton dolent.

L'énorme femme insista :

— Mais non, mais non, je n'admets pas d'excuse... Vous déjeunez avec nous... C'est convenu... Je compte sur vous... A midi !...

Il ne la contredit pas, pour abréger la scène, la laissa partir, et remonta prévenir Geneviève qu'il leur faudrait partir tout de suite, en quête d'un lieu plus paisible. En choisissant la Méditerranée, ils n'avaient point pensé que sur aucune de ses plages ils n'avaient chance de rester inconnus et de s'isoler.

— Passons sur la rive italienne, proposa Martial. Personne ne nous y connaîtra.

Mais à Nervi, après deux jours délicieux, ils reconnurent tout à

coup Landry malade, qui toussait dans un fauteuil sous des châles. Le journaliste fut discret. Pourtant, ils eurent le sentiment que son œil fureteur les suivait, et qu'ils le reverraient sans cesse. Où donc aller? Le monde est trop petit; les caprices de la mode et des habitudes agglomèrent dans les mêmes endroits les êtres de la même classe : partout ils retrouveraient des vestiges de leur passé, ils devineraient des sourires sur des visages à demi connus, ils sentiraient peser sur eux l'indiscrète curiosité qui juge, qui blâme, qui blesse. Des voyageurs dirent en leur présence que la Spezzia n'est guère fréquentée que par des Anglais.

— Voilà ce qu'il nous faut! s'écria Martial.

Ils s'y rendirent, et n'y trouvèrent en effet que des visages étrangers. Mais la rencontre quotidienne de personnes habillées à peu près comme eux, qui leur ressemblaient, qui les observaient, qui parfois leur adressaient la parole, suffit à les lasser, comme un rappel constant de ce qu'ils voulaient fuir. Enfin, une de leurs promenades les ayant conduits à Porto-Venere, ils louèrent toute la petite auberge vide — la seule du pays — qui semblait les attendre, et s'y installèrent. Là, du moins, ils seraient sûrement seuls, les touristes ou les promeneurs ne s'arrêtant jamais qu'une heure ou deux dans le village délaissé; ils éviteraient les regards, les questions, les rencontres; ils n'auraient de commerce qu'avec Antonio, l'aubergiste, qui les servait : un Ligure de pure race, au teint bistré, aux yeux de flamme, fin, souple, gracieux, amène et retors, à la fois familier et respectueux, qui se confondait en révérences et volontiers leur faisait la conversation, en un parler que ses gestes et sa mimique rendaient intelligible. Plus d'une fois, ils s'amusèrent de ses récits sur le pays, sur les gens, sur ses hôtes de passage : car Antonio, observateur subtil et conteur agréable, comme ceux de sa race, adorait les histoires. Il en savait beaucoup, il les disait très bien; l'une d'elles, un jour, fit tressaillir les amans. Il se mit à la raconter sans raison, au hasard de ses souvenirs, en leur servant le café sur la terrasse d'où le regard embrasse tout le golfe, et, longeant l'arête de Palmaria que couronnent des pins-parasols, va se perdre sur la pleine mer, ouverte au loin. Debout à deux pas d'eux, sa serviette sous le bras, son plateau à la main, une pointe de malice pétillant au fond de ses yeux noirs, il leur dit, en petites phrases moitié françaises, moitié italiennes, mais claires, qu'ils comprirent très bien :

— ... Ils étaient arrivés un soir avec une petite valise, Excellence, *piccola*, *piccola*... Pas de malles pour un grand voyage, oh! non... La dame était belle... *bellissima!*...

Ses yeux roulaient dans l'extase.

— ... Blonde, Excellence, blonde comme une gerbe de blé... Lui, pas beau!...

Il éclata de rire en achevant des gestes sa description :

— ... Maigre... Une longue barbe... Des lunettes... Et agité, Excellence, remuant toujours, les pieds, les mains, les yeux...

Par ses contorsions, il tâchait de représenter le nervosisme de l'individu.

— ... Ils avaient de l'argent, oh! beaucoup d'argent, Excellence!... Des billets de banque, des pièces d'or, oui, oui, des pièces d'or... Ils venaient de Milan... Je l'ai reconnu à leur accent... Et croiriez-vous qu'un jour les gendarmes sont venus les prendre? Ah! ah!... Et pourquoi?...

Il attendit un peu, pour ménager son effet, tout fier de l'attention qu'on lui prêtait.

— ... Je vais vous le dire, moi!... Je l'ai su par les journaux, où il y a eu toute leur histoire... dans le *Corriere della Sera*, Excellence... Vous pouvez les lire, si vous voulez!... Le mari de la dame était riche aussi, oh! très riche!... Un banquier, un grand banquier... Alors, devinez ce qu'il a fait? Il a été vers les juges, et il a dit que l'homme, qui avait emmené sa femme, lui avait aussi volé de l'argent... Ah! ah!...

Visiblement, Antonio admirait le stratagème, bien qu'il en plaignît les victimes.

— Cela n'était pas vrai. Excellence, non, non!... Un *galantuomo*, un artiste, lui!... Mais les juges ont voulu savoir... Vous comprenez, n'est-ce pas?... Et ils ont envoyé les gendarmes... Si vous aviez vu, Excellence, quand on les a pris!... L'homme voulait se défendre avec son couteau... Et la pauvre petite dame!... Elle pleurait, elle se tordait les bras... Ils criaient tous les deux : « Ça n'est pas vrai, c'est une infamie, c'est une infamie! » Et les gendarmes ne les écoutaient pas!... Enfin, Excellence, on les a mis en prison... Et savez-vous ce qui est arrivé?... L'homme s'est tué, oui, étranglé avec son mouchoir... Et la dame, *poveretta*, qui était si belle... Ah! *tanto bella!*... Elle est morte aussi, Excellence!... Morts tous les deux... Et voilà!...

Il triomphait de sa belle histoire, le brave Antonio, tandis que le regard sombre de Geneviève s'enfuyait par delà le golfe riant et l'île montueuse, vers l'infini de la mer scintillante : car la bouche étrangère venait en souriant de prononcer le mot fatal, le mot qui, dès l'heure du départ, tremblait au fond de leurs deux cœurs, et que leurs lèvres évitaient. Puis elle sentit la main de Martial qui pressait la sienne, le regarda, sourit. Mais il y avait dans son sourire un monde de pensées, d'angoisses et de douleurs.

Leurs journées, cependant, s'enfuyaient, toutes pareilles, pleines d'amour, dans une intimité caressante et douce comme le soleil d'automne. Les gamins du village, qui d'abord les avaient entourés de leur turbulence indiscrète, ne les accompagnaient plus : ils pouvaient errer ensemble par les chemins bordés d'oliviers qui longent les accès du golfe ou grimpent au flanc des collines, flâner au pied de la vieille église aux couleurs gibelines qui domine le promontoire, s'oublier longuement dans la grotte où rêva Byron : nul ne gênait leur solitude. Parfois même, un pêcheur les conduisait à Palmaria, et les soldats les laissaient passer. Mais après l'ivresse des premiers jours, des ombres s'étendaient sur leur lumière. Geneviève, surtout, s'attrista : à son regard bleu qui se perdait dans l'espace, au froncement concentré de son front, au pli douloureux de ses lèvres, Martial pouvait deviner que sa pensée s'en allait loin de lui; et il se désespérait de ne pouvoir, à force de tendresse, chasser les fantômes qui rôdaient autour d'eux. Longtemps il se tut, craignant de fixer par d'imprudentes paroles des pensées encore vagues et furtives, qu'effaçait une caresse ou qui, d'elles-mêmes, se dissolvaient. Mais comme les crises d'un mal pernicieux, ces mauvais instans se rapprochèrent; et, gagné par le désir de prendre sa part de la peine, il ne cacha plus à son amie qu'il la voyait souffrir.

C'était dans la grotte de Byron, aux approches du soir. A l'extrême horizon, la mer flambait sous un ciel de flammes qui se dégradait en nuances pâles d'abord, puis plus sombres, en sorte qu'elle était presque noire en léchant à leurs pieds les roches humides. Ils ne voyaient qu'elle, infinie et déserte. Bercés par la musique de la plainte monotone, par la mollesse de l'eau tiède, par le bien-être attendrissant du crépuscule, ils ne pensaient pas, ils ne parlaient pas, ils écoutaient seulement, au fond d'eux-mêmes, des voix confuses chanter sans paroles. Abîmés dans un bonheur profond, ils vivaient obscurément un de ces rêves insaisissables et magnifiques, auxquels le sommeil ou l'inconscience prêtent seuls un instant la couleur du réel, que le choc le plus léger suffit à dissiper : en sorte qu'ils s'évanouissent sans laisser une trace derrière leur envolement, sans qu'il en reste rien que le regret d'un paradis de mirage, dont l'image s'est effacée avant de se graver dans nos yeux. Soudain une détonation lointaine ébranla l'air. Ils tressaillirent ensemble : leur mirage s'écroula. Tremblante, Geneviève se réfugia dans les bras de Martial, qui vit passer dans ses yeux le reflet de toutes les pensées brusquement éveillées au fond d'elle. Il la serra contre lui :

— Ne crains rien! dit-il.

Et, baisant ses cheveux, il murmura plaintivement :

— Pauvre!... pauvre!...

Elle comprit qu'il lisait dans son cœur les secrets jusqu'alors cachés, n'essaya pas de le détromper, se serra plus fort contre lui comme pour dire que rien désormais ne les séparerait.

— Tu ne pourras donc jamais oublier! fit-il.

Elle ouvrit sur lui ses yeux remplis de larmes, et, très bas, soupira :

— Est-ce qu'on oublie!...

En rentrant un peu plus tard, elle à son bras, par la ruelle obscure, entre les maisons endormies, — comme il songeait à cette scène dont si peu de paroles avaient trahi l'intensité, Martial eut pour la première fois la nette intelligence de ce qu'ils avaient fait. Sortis du monde selon son vœu, ils en sentaient encore tout le poids sur leurs cœurs : victorieux, la passion ne les affranchissait pas. En vain, songeait-il, la sagesse des siècles a construit contre l'amour de puissantes digues, en vain les lois l'ont enfermé dans leur massive forteresse. Destructif et vainqueur, libre comme l'orage de souffler où il veut, il renverse les obstacles entassés sur sa route dont sa force s'augmente, comme celle d'un fleuve débordé qui grossit de sa dévastation. Mais après le triomphe, voici qu'il s'apaise et s'affaiblit. Il ne délivre point ceux qui attendaient de lui l'espace et la liberté. Sur le prisonnier fugitif, plane l'ombre de la prison, qui le pénètre et qui le glace. Et le fantôme du bonheur se dissipe à peine saisi.

Depuis l'heure où Geneviève, folle d'angoisse et d'émotion, était venue tomber dans les bras de Martial, ils ne parlaient plus de leur projet de mort, — condition de leur fuite, rançon de leur bonheur. Était-ce une trêve, que d'un accord tacite ils s'accordaient? ou bien, gagnés par la lâcheté d'être heureux, acceptaient-ils peu à peu, sans se l'avouer encore, leur nouvelle vie, avec ses compromis, ses oublis nécessaires, ses inutiles regrets? Martial se le demandait peut-être. Il le sut bientôt. Une nuit, éveillé en sursaut, il aperçut à la vague clarté d'une bougie dont s'éblouirent ses yeux ensommeillés, Geneviève à demi nue, debout, secouée de sanglots qu'elle s'efforçait en vain d'étouffer. Comme il se dressait sur son séant avec un geste d'épouvante, elle s'abîma dans les couvertures. Il la releva, il la prit entre ses bras; tremblant de sa propre question, il demanda :

— Qu'as-tu? qu'as-tu donc?

Entre ses sanglots, elle répétait :

— Non... non... non...

refusant d'expliquer son désespoir.

D'un geste tendre, il caressait ses cheveux, en insistant.

— Il faut tout me dire... Nous ne faisons qu'un, n'est-ce pas? Tu n'as pas le droit de pleurer sans moi.

Elle s'efforça de sourire.

— Ce n'est rien, dit-elle encore... Je vais mieux déjà... J'étais un peu nerveuse... Voilà tout... Je suis dans tes bras... Je suis bien!

Mais ses forces la trahirent; secouée de nouveaux sanglots, elle laissa malgré elle échapper le nom qu'il avait déjà lu dans son cœur :

— Jacques!

Il ne dit rien; il la serra plus fort, pour la défendre, pour la garder.

— Tu comprends, gémit-elle, je ne sais rien de lui... Je n'en saurai plus rien, jamais, jamais!...

Puis, soulagée par l'aveu et honteuse d'avoir montré sa plaie, elle ajouta, en l'embrassant et le consolant à son tour :

— Pardon!... Pardon de te faire si mal!...

Alors, Martial sentit son cœur se fondre de pitié :

— Te pardonner! s'écria-t-il. Pauvre chérie, qu'ai-je à te pardonner? C'est moi qui suis coupable, moi seul. C'est moi qui t'ai fait tant de mal, par trop d'amour. Tu m'as tout donné, j'ai tout pris. J'oubliais tout ce qui n'est pas l'amour. Je ne savais plus que tu étais mère. A présent, je sais... Je sais, mon Dieu! je comprends!...

Il parla longtemps ainsi, répétant les mêmes paroles, pleurant avec elle, l'apaisant par sa tendresse, par sa peine, par le son de sa voix, jusqu'à ce qu'il s'aperçût qu'elle ne l'écoutait plus et réfléchissait, comme absente, avec une expression concentrée et grave. Après être restée un long moment ainsi, les yeux perdus dans la nuit, elle dit lentement, sans le regarder :

— Nous mourrons, n'est-ce pas?... Tu l'as promis!

— Oui, répondit-il seulement.

Aussitôt, elle reprit avec une nerveuse abondance, dans la hâte d'avouer toutes à la fois les secrètes pensées qui, longtemps enchaînées dans ses silences, sortaient d'elle en tumulte :

— J'avais si peur que tu ne veuilles plus!... Rappelle-toi : quand tu voulais m'emmener, je te disais toujours : « Après, je ne pourrai plus vivre!... » Je savais bien!... C'est que je ne peux pas oublier, tu comprends!... Je l'aimais trop, lui aussi... lui, le petit abandonné... Il est toujours là... Il m'appelle... Il me dit : « Maman, pourquoi n'es-tu plus près de moi? »... Et cela durera toujours... Alors, je ne peux pas!... J'aime mieux... partir... avec toi... Mais tu verras comme je serai brave!... Il

vaut mieux cela, je t'assure!... Nous serons ensemble jusqu'à la fin!... Il vaut mieux cela!...

Dès lors, l'idée de la mort ne les quitta plus. Parfois, elle était infiniment douce, elle les berçait, comme sur les ailes d'un chant lointain, dégagée de son cortège d'épouvantes, — comme si l'amour, en les unissant en dehors du monde et du siècle, eût aplani le chemin douloureux qui conduit à son royaume. Mais souvent aussi, s'agitait au fond de leur être révolté l'effroi de l'instant où, sous l'acte violent, le souffle cesse, l'âme s'arrache et s'enfuit. C'était vers cet horizon de mystère que s'envolait leur rêve, pendant les longues heures muettes qu'ils passaient ensemble, à contempler la mer que remuait le vent d'automne, qui s'assombrissait au large sous des ciels parfois nuageux. Chacun gardait pour soi ses redoutables pensées, et en lisait, dans les yeux de l'autre, le trouble reflet. Reprise un peu par des croyances ferventes du temps de la première jeunesse, puis éteintes au flot des soucis mondains ou de l'indifférence de la vie, Geneviève songeait à l'au-delà que peuplent les âmes, plein de menaces ou de promesses. Plus dégagé de sa foi ancienne, Martial frissonnait pourtant de cette crainte folle que la mort, quand elle vient avant son heure, ne nous délivre pas tout à fait de la terre, où demeurerait attaché quelque chose de nous, quelque chose d'impondérable et de conscient, qui souffrirait encore. Il la jugeait absurde, contraire à ce qu'il croyait savoir des secrets de l'être, il essayait d'en sourire, il la raillait, il la repoussait : elle rôdait obstinément autour de lui, bourdonnant comme un insecte importun, qu'on chasse et qui revient toujours. Quelquefois, Geneviève lui posait inopinément une question qui jaillissait de leur préoccupation commune :

— Est-ce que nous serons ensemble?

Elle aurait tant voulu l'espérer, qu'il répondait :

— Peut-être...

Ce n'était pas assez pour elle. Il voyait ses yeux se charger d'angoisse; elle disait :

— Il faudrait être sûrs...

Ou bien, elle demandait :

— Si ce qu'on dit de l'autre vie était vrai?

D'un ton plus assuré, il affirmait :

— Non, non. C'est impossible!

— Pourtant... faisait-elle.

Alors, il s'efforçait de la rasséréner :

— Qu'importe ce qu'il en adviendra de nous, après? Nous aurons réalisé notre rêve : n'est-ce pas l'essentiel? Une seule chose est certaine : nous serons affranchis de ce poids que nous avons

toujours senti peser sur nous, de ces chaînes dont les hommes ont alourdi la vie. Conscients ou non, noyés dans l'espace ou vivant d'une vie nouvelle et plus claire, nous serons entrés dans le repos éternel : n'est-ce pas là notre but? N'est-ce pas là où notre amour a voulu nous conduire?

Mais Geneviève ne le suivait pas si loin : que lui faisait l'éternité, si elle ne pouvait, comme encore à cette heure, s'y blottir contre le cœur aimé? Avec son bon sens raisonnable et sa sagesse modérée, elle jugeait autrement : ils mourraient, non pour poursuivre un rêve, une forme plus pure de la vie, un sentiment dégagé de ses contingences réelles, — mais pour des motifs plus simples, d'ordre pratique et concret : parce qu'ils manquaient de force ou de frivolité pour accepter leur destinée, parce que l'image de Jacques la hantait de telle sorte qu'elle voulait la fuir n'importe où, parce que de leur bonheur saisi violemment à travers trop d'obstacles une tristesse incurable montait en eux, parce qu'ils étaient seuls désormais dans un monde qui n'est point fait pour la solitude. Et leur résolution se consolidait, ébranlée pourtant quelquefois par la pitié qui les prenait l'un de l'autre ou par le regret du bonheur que leur valait leur tendresse, puis de nouveau victorieuse, comme la Nécessité.

Un matin Antonio, appelé la veille à Gênes pour quelques affaires, revint avec une singulière nouvelle : tandis que le golfe semblait encore presque en été, partout ailleurs, c'était l'hiver. Tout en servant le déjeuner sur une table de la terrasse, il déclamait avec ravissement, en bon marchand enchanté de pouvoir vanter sa marchandise :

— Il pleut partout, Excellences, sauf ici!... Un temps, oh! un temps!... Comme un déluge!... Et un froid, Excellences!... A Gênes, à Marseille, à Milan, dans toute l'Europe, partout la pluie, la pluie, la pluie!... Mais ici, vous voyez : c'est un paradis, un vrai paradis du bon Dieu!...

Son geste élargi montrait l'espace admirable, la lumière rutilant sur la mer bleue, sur les pins de Palmaria, sur les molles blancheurs des villages serrés le long de la côte, sur les horizons dont les belles lignes pures se confondaient dans le ciel...

Ainsi, ils se trouvaient dans une oasis de soleil, comme si la beauté de la nature l'eût préparée pour eux : symbole et refuge de leur amour, à l'abri désormais des vents cruels que déchaînent, sur le monde, les intérêts, les ambitions, les haines. Leur destinée les avait conduits dans une île de lumière, où ils pouvaient s'épanouir, condenser en peu de jours plus de tendresse que n'en recèle l'existence ordinaire, briller comme deux flammes

qui se confondent en un unique éclat, puis s'éteindre, se dissiper dans la durée éternelle que la terre refuse à l'amour...

Ils se regardaient; Martial murmura :

— Tu vois bien!...

Elle répondit :

— C'est vrai!...

Antonio cependant, sans s'apercevoir qu'on ne l'écoutait plus, racontait avec son habituelle exubérance les détails de son voyage, les nouvelles recueillies en chemin. Et il s'étendit complaisamment sur une grande fête dont on aurait le spectacle prochain : lancement d'un nouveau cuirassé, manœuvres navales, visite du roi à Spezzia :

— Il y aura des amiraux, Excellences, des généraux, les ministres...

L'avis passa inaperçu; et ce fut le hasard qui fit se lever, sur les fêtes annoncées, le jour choisi pour leur dernier : beau jour tiède encore, encore ensoleillé, bien que des frissons d'air plus froid courussent à travers les branches dépouillées des acacias. Le village avait pris son air de fête. De l'étroite rue en pente, serrée entre les hautes maisons où se balançaient des drapeaux, des groupes endimanchés dévalaient vers le port grouillant de la bande impétueuse des gamins joyeux. Sur la mer argentée filaient, gagnant le large, les masses énormes des cuirassés monstrueux, gardant leur blancheur dans la blancheur de l'atmosphère matinale, ou de fines chaloupes canonnières, blanches aussi, qui rasaient la côte, pareilles à des vols d'oiseaux rapides. Parfois des détonations traversaient l'espace, tandis que des bouffées de fumée se dissipaient à l'horizon. Et l'air vibrait de bruits de fête, de cris lointains, de chansons joyeuses, des couleurs vives des pavillons frissonnant au vent et des fichus des femmes groupées sur les côtes.

Martial et Geneviève traversèrent la place du port où Antonio, qui profitait des loisirs du matin pour se mêler aux curieux, les arrêta un instant, pour leur montrer un bâtiment colossal qui, justement, disparaissait derrière Palmaria :

— C'est la *Sardaigne*, Excellences! expliqua-t-il avec une vive animation, le plus grand de tous nos vaisseaux!... Voyez, voyez, voici le pavillon royal!... Oh! c'est un beau vaisseau, un vaisseau magnifique!...

Ils passèrent : ils marchaient dans un rêve, à travers ces images qui déjà n'avaient plus pour eux qu'une demi-réalité, comme si l'ombre de la mort prochaine les eût presque effacées.

Sur le promontoire, autour de la vieille église gibeline,

trop de gens stationnaient déjà. D'ailleurs, le gros de la foule s'y porterait tout à l'heure, pour suivre au large les évolutions de l'escadre. Ils montèrent plus haut, derrière le château, au-dessus des cimetières où dorment d'humbles morts, sous des croix noires et des cyprès.

— Reposons-nous là ! dit Geneviève.

A leurs pieds, sommeillaient les tombes muettes; plus loin, plus bas, sur les promontoires, des groupes remuaient dans la lumière; sur la mer, les navires s'éloignaient, réduits par la distance, tout petits maintenant, à peine visibles. — Alors, peu à peu, une douceur attendrie les enveloppa, ils se sentirent envahis de cette molle langueur des jours de printemps et des jours d'automne où nos pensées, nos émotions, nos désirs se brouillent dans la tiédeur de l'air. Le regard de Geneviève, glissant par-dessus le décor sans le réfléchir, s'enfuyait ailleurs, sondant l'infini; puis, chargé du mystère recueilli dans son rapide essor, il revenait à Martial, qui répondait à ses muettes demandes par un sourire ou un serrement de mains. Réconfortée, elle essayait de sourire à son tour, bravement; mais une irrésistible émotion la gagnait, voilant ses yeux. Et leur entretien sans paroles se prolongeait ainsi, frôlant les choses que seul exprime le silence, remuant des pensées trop lointaines pour que les mots les atteignent.

Une décharge d'artillerie, plus forte ou plus proche, les fit tressaillir.

— Tout ce bruit!... murmura Geneviève.

Martial répondit :

— Un peu de bruit, un peu de fumée, voilà toute l'activité des hommes !

En se prolongeant, leur silence l'oppressait. Nulles paroles, il le savait bien, n'en pourraient rendre les sensations multiples, nuancées, inexprimables. Mais il avait besoin d'entendre le son de sa propre voix. Il continua :

— Que d'efforts viennent se dissiper là ! Un peuple entier — avec ses savans, ses militaires, ses ingénieurs, ses armateurs, ses hommes d'État, ses ouvriers — travaille, peine, épargne et souffre, pour promener sur la mer ces carcasses blindées de fer, pour tirer cette poudre dans le ciel. Et tous les peuples en font autant : le monde est chargé de menaces, hideux de haines. Il traverse la plus odieuse phase de l'histoire qui fut jamais, qu'il enlaidit encore par l'hypocrisie de ses déclamations. L'Europe est un camp de barbares, qui ne rêvent que de s'entre-dévorer. N'est-il pas bon que le hasard nous mette aujourd'hui sous les yeux l'image

vivante de ces exécrables horreurs? Tout cela nous crie que nous n'avons rien à regretter!...

— Tout cela est si loin de nous! objecta-t-elle.

Il répondit :

— Loin? Non pas. Tout cela est ici, vois-tu, tout près, sur cette mer splendide dont les flots pacifiques nous ont chanté de si belles choses! Nous sommes dans une oasis de printemps : mais l'hiver, l'automne, demain, nous sommes cernés par la même activité des hommes. Crois-tu que nous lui aurions échappé? Impossible! Elle nous aurait reconquis. Si notre amour nous est une retraite, c'est parce qu'il nous emporte. On n'échappe pas à la vie par le rêve. Seule, la mort affranchit.

Elle crut qu'en parlant ainsi, il luttait contre un dernier appel de ses instincts d'action ou réfutait le plaidoyer suprême des intérêts qui si longtemps avaient enchaîné sa vie; reprise de sa plus poignante inquiétude et l'interrogeant des yeux plus que de la voix, avec la crainte de provoquer un retour par d'imprudentes paroles et le besoin éperdu de lire au fond de lui toute la vérité, elle demanda, très bas :

— Ainsi, tu ne regrettes rien?

Il affirma :

— Rien!...

Et, lisant le doute dans ses yeux, il continua, avec une force croissante :

— Vois-tu, je sais, je sens qu'il n'y a qu'une chose unique qui vaut de vivre, et que c'est d'aimer. Je ne l'ai pas toujours cru, certes! J'ai cru au travail, à la gloire, au bien qu'on peut faire. Ce sont là des mirages, que l'imagination des hommes s'efforce de dresser à l'horizon de leur désert parce que tous ne peuvent connaître la seule source vive. Elle est cachée et secrète, l'oasis que nous avons trouvée; mais le destin ne permet pas qu'on s'y attarde. Il faudrait rentrer dans les sables : ils sont trop arides. Non, non, tu peux en être sûre, je ne regrette rien!

Puis, tourmenté pour elle de la même crainte qu'elle avait pour lui, il demanda à son tour, après un silence :

— Mais toi?...

Il songeait que les chaînes qui retenaient Geneviève à la vie étaient plus fortes que les siennes, et mille fois plus chères, puisqu'elles se rivaient, celles-là, dans le cœur; et il tremblait de voir sa résolution chanceler ou de deviner ses regrets. Si elle en avait, elle ne les trahit pas :

— Oh! moi, fit-elle, je t'aime!

Elle se serra contre lui, très tendre, heureuse de lire dans ses

yeux que l'approche de la mort ne chassait pas l'amour; et ils restèrent un moment fondus l'un en l'autre, sans souvenir, sans crainte, sans désir, comme si leurs deux âmes eussent déjà flotté ensemble, éperdument unies, dans les régions de l'oubli.

L'auberge, où ils rentrèrent un moment, regorgeait d'officiers chamarrés, dorés, bruyans, importans, et de curieux extasiés devant leurs panaches. Quelque affairé qu'il fût par cette cohue qu'il fallait abreuver et nourrir, le brave Antonio ne négligea point ses hôtes accoutumés. Il les suivit dans leur appartement; tout en se hâtant, il laissait déborder devant eux son naïf enthousiasme :

— N'est-ce pas magnifique, Excellences? Savez-vous que le roi est très satisfait?... Tous nos vaisseaux marchent... Oh! oh! c'est admirable!... Et la maison ne désemplit pas... Ils mangent, ils boivent, je n'ai bientôt plus rien à leur donner!... Plus que du *salami* et des *frutti di mare!*... Mais ils seront contens tout de même, Excellences, à cause des drapeaux, des coups de canon, des soldats et de la musique!...

... Ils sortirent, évitant les groupes qui stationnaient autour de l'auberge, retournèrent chercher le silence aux flancs cachés des collines, par des sentiers délaissés qui n'attiraient pas les curieux.

Jamais encore ils n'avaient senti avec autant de force la profondeur aveugle de leur tendresse. Ce n'était plus seulement, qui les unissait, le fragile lien de l'amour qui laisse étrangers les deux êtres dont au gré du désir il mêle ou disjoint les corps : ils n'avaient plus, entre eux deux, qu'une seule vie, — comme si, au moment de s'enfuir, leurs âmes se fussent enfin jointes entièrement. Et cet être commun qu'ils formaient ainsi leur apparaissait déjà seul réel dans le décor qui s'effaçait du monde où sa place n'est point marquée. A mesure qu'avançait l'heure, ce sentiment proche de l'absolu les envahissait davantage, prenait la place de toutes leurs autres pensées, chassait leurs derniers regrets, teintait leur résignation de sincérité, de douceur et de joie.

— Te rappelles-tu, dit Geneviève, ces jours d'autrefois où je te demandais si tu n'avais pas peur de la mort?

— Je te répondais toujours : « J'ai peur de la vie! » C'était vrai. Je craignais ses surprises et ses trahisons. Je craignais qu'elle nous séparât. C'était bien tout ce que je craignais.

— Je ne te comprenais pas, en ce temps-là. La mort m'épouvantait comme un abîme noir : je ne pouvais rien concevoir de pire. Comme je te comprends, à présent! La vie s'étendait entre

nous; elle nous prenait nos forces; elle aurait triomphé de l'amour. Et c'est la Mort qui nous unit.

— Je savais bien que l'amour y conduit par un chemin facile. Nous en sommes tout près, et le savons à peine. Pourquoi tiendrions-nous à la vie? N'avons-nous pas épuisé ses promesses? Comment souhaiter des jours meilleurs que ceux qui se sont enfuis?

Geneviève soupira :

—... Et ceux-là ne peuvent pas recommencer sans cesse!...

Ils parlaient ainsi, assis au bord d'un sentier perdu jonché de feuilles mortes. Soudain, des pas craquèrent tout près d'eux. Ils virent passer un gracieux couple enlacé. Effarouchée en les apercevant, la jeune fille fit un geste pour se dégager. Le jeune homme la retint, de son bras robuste. En passant, ils sourirent ensemble aux étrangers, et, trois pas plus loin, s'embrassèrent longuement.

— Ceux-ci ne mourront pas, dit Geneviève.

Martial répondit :

— Qui sait?

Après un silence, il reprit :

— Il y a des êtres dont la route est plane. Ils vont, bercés par une affection paisible qui n'offense aucune loi. Protégés par la vie, ils se plient à ses exigences, ils acceptent ses compromis : les sûretés qu'elle leur donne les rendent patiens à se prêter aux sacrifices qu'elle exige.

Il se tut. Geneviève acheva sa pensée :

— Nous aurions ainsi vécu si nous nous étions rencontrés plus tôt, si nous avions pu nous appartenir aux yeux de tous, si...

—... Peut-être!...

— Oh! sûrement! fit-elle.

Il reprit :

— Il y a aussi des révoltés, qui conquièrent par la force leur droit au bonheur, qui maintiennent leur liberté malgré les obstacles, qui sont les artisans vainqueurs de leur destinée, malgré les lois, malgré les hommes...

Elle secoua doucement la tête :

— Nous n'étions pas de ceux-là! dit-elle.

Longuement, ils se turent ensemble : ne venaient-ils pas de dire le dernier mot de leur destinée?... L'heure avançait. Quand Martial, secouant le premier la torpeur de sa rêverie, leva les yeux sur Geneviève, il la vit pâlir d'épouvante; elle se leva d'un geste brusque, comme à l'apparition soudaine de quelque

effrayante image et fléchit. Martial se hâta de la soutenir. Elle murmura :

— Oh! j'ai peur!...

Il dit :

— Si tu veux...

Elle comprit qu'il lui offrait de vivre. C'était la tentation dernière, si forte en cet instant de regrets et d'effroi, dans la douce paix des choses, complices éternelles de toutes nos faiblesses. Pourtant, elle secoua la tête et répondit :

— Non.

Et, serrant le bras de Martial :

— Rentrons! dit-elle.

. . . . . .

Les énormes cuirassés et les furtives chaloupes, revenus au port, avaient quitté la mer prochaine, qui s'assombrissait dans la nuit tombée, autour du massif noir de Palmaria. Sur la route de Spezzia, un groupe attardé passait en chantant, qui disparut. Des bruits confus arrivaient du village, où la fête se prolongeait. Mais l'auberge s'était vidée. Antonio, qui remettait en ordre ses tables et sa vaisselle, vint gaiement au-devant de ses hôtes, confidens naturels de son contentement :

— J'espère que vous avez bien vu, Excellences, que vous avez tout vu?... Quelle journée, n'est-ce pas? Quelle belle journée!...

— Et bonne aussi, je pense, dit Martial.

La fine figure prit un air soucieux :

— Hé! oui, bonne, oui, sans doute!... Mais elles sont trop rares, les journées comme celle-là!... Avez-vous besoin de quelque chose, à présent?...

— Non, merci, répondit Geneviève.

Ils passèrent devant l'aubergiste, qui les accompagna jusqu'au bas de l'escalier, et leur dit encore :

— Vous êtes trop fatigués pour souper, Excellences... C'est dommage!... Je vous avais gardé quelque chose... Eh bien, bonne nuit!...

Geneviève se retourna pour le remercier. Puis, devant la porte qu'ils ne rouvriraient plus, ils se regardèrent avec la même pensée : « Bonne nuit! » — ce vœu tranquille de ceux qui veillent à ceux qui vont dormir, ce souhait charitable qui appelle le repos sur les fatigues de la journée, c'était, pour eux, le dernier écho de la voix humaine avant le grand sommeil...

ÉDOUARD ROD.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE

(1870 — 1872)

I

LE VOYAGE DE M. THIERS A SAINT-PÉTERSBOURG
LA LIGUE DES NEUTRES
LA DÉNONCIATION DU TRAITÉ DE 1856

Quelques personnes m'ont conseillé de publier ces souvenirs. Successivement chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg pendant toute la guerre franco-allemande, depuis la démission du général Fleury; et à Berlin, après la signature de la paix de Francfort, jusqu'à l'arrivée de M. de Gontaut, le 4 janvier 1872, j'avais pu, m'a-t-on dit, plus qu'un autre assister et prendre part aux négociations échangées entre la France, l'Allemagne et la Russie durant cette douloureuse période de notre histoire contemporaine. Il importait que la lumière fût aussi complète que possible sur des événemens aussi graves, et tous les témoignages devaient se produire. On ajoutait qu'à vingt-cinq ans de distance, une publication de ce genre ne pouvait plus avoir d'inconvéniens. Sans compter les écrits des généraux français et étrangers ayant pris part à la campagne de 1870, la partie diplomatique avait été traitée dès le lendemain de la guerre par le duc de Gramont et le comte Benedetti, puis par MM. Thiers, Jules Favre, Sorel, le général Leflô, par M. Flourens, par M. Rothan, et en dernier lieu par M. de Gontaut, dont les Mémoires venaient d'inspirer les remarquables articles du duc de Broglie dans le *Correspondant* et de réveiller ses souvenirs personnels. La période historique était donc, par

la force des choses ouverte tout au moins jusqu'à la mission de notre premier ambassadeur après la guerre, et une réserve plus longue de ma part ne s'expliquerait pas. Ces encouragemens, venus de divers côtés, m'ont déterminé à publier ces souvenirs.

Le lecteur verra, en les parcourant, que la vérité historique m'a seule préoccupé et que je me suis tenu, autant que possible, en dehors de l'esprit de parti. Je dis ce que j'ai vu, là ou le hasard des événemens m'avait placé, je le dis sans complaisance, et, je crois pouvoir le dire, sans injustice pour personne. De Saint-Pétersbourg pendant la guerre, et de Berlin après la signature de la paix, j'ai pu observer de très près les évolutions diplomatiques qui ont permis aux puissances neutres d'assister impassibles à notre démembrement La responsabilité est lourde pour elles, et tout le monde, sauf le vainqueur, en a souffert : l'Europe dans sa dignité qui a reçu une grave atteinte, la France dans sa puissance qu'elle n'a pas su maintenir. Cette publication est donc une déposition nouvelle à placer dans le dossier du futur historien qui aura pour mission, quand les passions contemporaines seront calmées, de vérifier définitivement les faits et de contrôler tous les témoignages.

I. — LA RUSSIE ET LA RÉVOLUTION DU 4 SEPTEMBRE

La Révolution du 4 septembre, à laquelle remontent ces souvenirs, causa plus d'inquiétude que de surprise à Saint-Pétersbourg. Avant même la journée de Sedan, et depuis la bataille de Saint-Privat, suivie de l'investissement de Metz, les rapports venus de Paris faisaient présager la chute de l'Empire. Personne, en Europe, ne pouvait y demeurer indifférent. Au point de vue extérieur, on était en droit de se demander si cet événement mettrait fin à la guerre, ou s'il imprimerait, au contraire, à la lutte engagée un caractère de plus grand acharnement. Au point de vue intérieur de chaque État, il était important de savoir quel gouvernement se donnerait ou subirait la France. La perspective de la République effrayait généralement l'Europe monarchique. Il ne serait pas juste de dire qu'elle regrettât l'Empire, dont l'ascendant avait souvent excité ses défiances, mais le contre-coup des agitations inhérentes au nouveau régime de la France devait la préoccuper. La Russie, en particulier — sans être aussi impressionnable qu'elle s'était montrée sous l'empereur Nicolas en 1830 et en 1848 — redoutait la contagion des idées révolutionnaires qui pouvaient trouver un écho en Pologne. Au point de vue de notre défense intérieure, on se demandait, avec toute raison, si un

changement de régime, effectué en présence de l'ennemi occupant notre territoire, n'aurait pas pour effet de rendre ses prétentions plus dures, le jour où nous traiterions de la paix, et la défense plus difficile, si nous continuions la guerre dans des conditions de plus en plus désastreuses. Cette manière de voir était celle de nos amis, devenus nécessairement plus rares après nos défaites. Quant au parti allemand, dont l'influence grandissait à Saint-Pétersbourg par la force des choses, son jeu était tout indiqué et assez habile. Pour nous aliéner les sympathies de la Russie, il rappelait volontiers les souvenirs de la guerre de Crimée, dont le passé était déjà lointain ; ceux de notre intervention diplomatique en faveur de la Pologne, qu'on ne nous avait pas pardonnée ; et divers incidens regrettables tels que l'attentat de Berezowski. Il excitait ainsi les esprits contre la dynastie déchue, en même temps qu'il déclarait que cette dynastie, reconnue par l'Europe, étant tombée, il n'existait plus en France de gouvernement régulier avec lequel il fût possible de traiter. On pouvait ainsi, par ce double jeu, nous mettre plus aisément hors la loi et préparer graduellement les esprits aux dures conditions de paix qui nous seraient imposées, conditions dont la teneur générale, sinon les détails précis, était déjà, comme on le sait, arrêtée dès cette époque dans la pensée de nos vainqueurs.

Telle était la situation, en ce qui concernait particulièrement la Russie au moment où le gouvernement du 4 septembre s'installa à l'Hôtel de Ville. M. Jules Favre, en prenant possession du portefeuille des affaires étrangères, ne fit, comme on le sait, aucun changement dans les bureaux de son ministère, dont il conserva le directeur politique et tous les autres chefs de service. Il demanda également au comte de Chaudordy, chef du cabinet du prince de la Tour d'Auvergne, de lui continuer les conseils de son expérience diplomatique. Cette décision du ministre s'appliqua aussi à tous ceux des membres de la carrière diplomatique qui n'ayant pas — comme les ambassadeurs ou quelques ministres plénipotentiaires en évidence — représenté la personne même du souverain, ou été associés à sa pensée intime, pouvaient, sans amoindrissement personnel, continuer à servir leur pays dans un moment où le territoire était envahi. S'il eût agi différemment, le gouvernement nouveau, qui s'imposait à la France, n'aurait jamais pu faire agréer ses nouveaux envoyés par les cours étrangères, alors que le sort des armes nous était manifestement contraire, et que l'origine même de ce gouvernement pouvait être légitimement contestée. Il était assuré, d'ailleurs, que le patriotisme des anciens agens, auxquels il venait de faire appel, leur

donnerait la force de résister au découragement qu'ils devaient éprouver en présence d'aussi formidables désastres. De nouveaux venus n'auraient eu ni l'expérience, qui ne s'improvise pas, ni l'avantage de relations établies avec les puissances et la société étrangère au milieu de laquelle ils avaient été appelés à résider.

Telles furent, pour ne parler que des principaux postes, les inspirations qui dirigèrent le nouveau ministre et auxquelles obéirent de leur côté, à Londres M. Tissot; à Vienne, le comte de Mosbourg; à Rome, le comte Lefebvre de Béhaine; à Madrid, M. Bartholdi. La Suisse, la Grèce, les États-Unis et le nouveau royaume d'Italie ayant reconnu ou allant reconnaître le gouvernement de la Défense nationale, on put envoyer ou maintenir auprès de ces divers États des agens avec le grade de ministre, tandis que les autres demeurèrent avec le simple titre de chargés d'affaires. En Italie on envoya comme ministre, M. Senard, qui fut remplacé peu de temps après par M. Rothan; en Suisse, le marquis de Châteaurenard. Le baron Baude, ministre en Grèce; le comte Armand, ministre à Lisbonne; le vicomte Treilhard, ministre aux États-Unis; le vicomte de Saint-Ferriol, ministre à Copenhague et M. Fournier, ministre en Suède, conservèrent leurs fonctions.

Les mêmes raisons, qui avaient fait rechercher dans presque tous les postes par le nouveau ministre des affaires étrangères le concours des anciens agens ou des premiers secrétaires d'ambassade, s'imposaient avec plus de force peut-être à Saint-Pétersbourg que partout ailleurs. Les liens de toute nature qui unissaient la Prusse et la Russie devaient nous faire attacher un grand intérêt à être renseignés sur les dispositions du tsar. Aussi, après la démission de l'ambassadeur, était-il naturel que le nouveau ministre fît, par l'intermédiaire de M. de Chaudordy, appel au dévouement du premier secrétaire de l'ambassade. Il lui répondit le 7 septembre par le télégramme suivant :

« Le général Fleury vient de me communiquer votre dépêche. Les circonstances sont telles que je croirais manquer de patriotisme en refusant les fonctions dont vous me chargez. C'est un poste de lutte qu'il ne me paraît pas possible de déserter en ce moment. »

Toutefois, avant de m'engager dans cette voie et d'accepter l'investiture d'un gouvernement dont l'origine ne m'était pas sympathique, je crus devoir aller trouver le prince Gortchacow et lui parler avec une entière franchise. Dans les circonstances d'une gravité exceptionnelle que nous traversions, il ne m'était possible de rendre de services qu'autant que l'Empereur Alexandre et le chancelier jugeraient ma présence utile à Saint-Pétersbourg

comme intermédiaire momentané des relations entre les deux pays. S'il en était autrement, je n'avais qu'à me retirer, et j'en informerais sans retard le nouveau ministre des affaires étrangères qui aviserait. Le chancelier, qui avait connu mon père, ambassadeur en Suisse sous la Restauration, et m'avait toujours montré beaucoup de bienveillance depuis trois ans que j'occupais le poste de premier secrétaire de l'ambassade, m'assura, après avoir pris les ordres de l'Empereur, que Sa Majesté me verrait avec plaisir demeurer en Russie et y exercer les fonctions auxquelles je venais d'être appelé.

J'acceptai donc ce poste, qui ne fut certainement pas une sinécure pendant les dix mois que je l'occupai jusqu'à mon envoi à Berlin. La Russie n'ayant pas remplacé son dernier ambassadeur, le comte de Stackelberg, c'est par mon intermédiaire et celui de M. Okouneff, chargé d'affaires de Russie à Paris, que furent échangées les communications des deux cabinets, jusqu'à l'envoi du prince Orloff à Paris et du général Leflô à Saint-Pétersbourg, c'est-à-dire jusqu'au mois de juin 1871.

Dès le lendemain, 8 septembre, et jusqu'au 18 du même mois, jour où Paris fut investi par les armées allemandes et où je repris avec M. de Chaudordy, à Tours et à Bordeaux, la correspondance forcément interrompue par le siège, j'entretins par le télégraphe avec le nouveau ministre des affaires étrangères une correspondance dont le but était, de sa part, d'obtenir le concours de la Russie en notre faveur; et, de la mienne, de lui rendre compte de mes tentatives incessantes pour atteindre ce but, non moins que des obstacles de toute nature que nous rencontrions dans l'ensemble de la situation générale. Les télégrammes que m'adressait M. Jules Favre et que je viens de relire étaient inspirés par des sentimens très patriotiques; mais, sous l'empire de la surexcitation au milieu de laquelle il écrivait, il tenait peu de compte des réalités. La responsabilité qu'il avait prise vis-à-vis de son pays l'effrayait à juste titre et le jetait souvent dans les exagérations d'un langage plus philosophique que politique et qui ne servait pas la cause nationale. Sa fameuse circulaire du 6 septembre, où il disait que la France ne céderait pas un pouce de son territoire, ni une pierre de ses forteresses, pouvait être utile à Paris et en vue des nécessités de la défense, mais les cabinets étrangers devaient en conclure à l'impossibilité d'entrer utilement en discussion avec le gouvernement nouveau. Ce fut le cas à Saint-Pétersbourg. Quand je vis le chancelier, après qu'il eut pris connaissance de cette circulaire, il me dit : « Il faut pourtant bien vous préparer à quelques sacrifices. Pas une pierre

de vos forteresses, pas un pouce de votre territoire, c'est fier, mais c'est vraiment trop peu. — Que pourriez-vous dire de plus, si la guerre était indécise dans ses résultats? »

Je compris là malheureusement le danger des thèmes oratoires dans les discussions d'affaires, et je demandai à mon tour au chancelier de me faire connaître les réalités où l'action de la Russie pourrait nous servir. Il se déroba aussitôt et me répondit par la nécessité de faire la paix le plus tôt possible; mais il me promit cependant, et la parole fut tenue — quoique les résultats n'aient pas répondu à notre attente — que l'Empereur Alexandre écrirait à son oncle pour lui recommander instamment la modération dans la victoire. Il ajoutait que, dans le cas de la réunion d'un congrès, la Russie parlerait haut et saurait faire entendre sa voix. Ces paroles, ou leur équivalent, avaient été déjà dites au général Fleury peu de temps avant son départ. Répétées quelques jours après par l'Empereur à M. Thiers, elles pouvaient nous faire espérer une initiative qui n'eût assurément pas été dépourvue de valeur; mais le prince Gortchacow — on le sait déjà par les révélations qui ont été faites depuis — se refusa toujours, d'après les ordres de son souverain, non seulement à tout acte collectif et public concerté avec les puissances neutres en vue de la réunion d'un congrès, mais à aucune démarche officielle qui pût ressembler à une pression exercée par la Russie sur l'Allemagne. Il en résulta que les démarches individuelles de l'Empereur Alexandre auprès de son oncle n'amenèrent aucun résultat, bien qu'il les ait renouvelées à plusieurs reprises. Elles sont demeurées le secret du cabinet impérial et de quelques initiés et n'ont pas dépassé de beaucoup la portée d'une correspondance de famille.

Le surlendemain je revis le prince Gortchacow, que je trouvai un peu plus maniable que l'avant-veille. J'avais complètement abandonné les thèses de la sensibilité et de l'humanité, qu'autorisait la vue de nos malheurs, pour ne toucher qu'à celles des intérêts de la Russie et de l'extension démesurée de la puissance de l'Allemagne en Europe. « En 1866, lui dis-je, nous aurions pu préserver l'Autriche de l'agression prussienne, et nous nous sommes cruellement repentis de ne l'avoir pas fait; en 1870, vous laissez écraser la France. Peut-être le regretterez-vous un jour dans votre propre intérêt. » Cet ordre d'idées me parut faire quelque impression sur l'esprit du prince Gortchacow; nous discutâmes longuement, passionnément même, l'utilité d'une démarche collective de l'Europe à laquelle je voulais toujours l'amener. Mais il ne consentit pas à en admettre la convenance et préféra, disait-il toujours, la voie particulière et confidentielle à celle de notes diplomatiques.

A la suite de cet entretien, j'envoyai à M. Jules Favre un télégramme que, vu son importance, et du reste à la demande du prince Gortchacow lui-même, j'avais tenu à lui montrer avant de l'expédier. Dans ce télégramme, j'avais inséré cette phrase : « La Russie n'admettra pour nous qu'une paix fondée sur notre intégrité territoriale. » Le chancelier me dit qu'il y avait là une affirmation trop positive. « Ne pas admettre, ajouta-t-il, un état de choses quand on est une grande puissance, c'est prendre au besoin les armes pour s'y opposer. La Russie ne peut aller jusque-là. » Comme j'insistais pour ne pas nous pousser par une réponse de ce genre à une lutte désespérée, le chancelier reprit qu' « il faudrait connaître d'abord les conditions que nous pourrions accepter; que votre circulaire ne donnait pas d'éclaircissemens sur ce point » et il m'a prié de vous les demander comme base de négociations éventuelles. « Le désir de la Russie qu'un démembrement nous soit épargné, n'est pas ignoré à Berlin — telle fut donc la phrase textuelle que j'insérai sous sa dictée dans mon télégramme — mais le chancelier croit que, jusqu'ici du moins, la Prusse se refuserait à toute médiation des neutres. »

J'ai cru devoir citer les phrases mêmes de ce télégramme, parce qu'elles représentent exactement la portée de l'action diplomatique de la Russie pendant toute la guerre. Dès ce moment, je fus fixé sur le peu d'efficacité pratique que nous pouvions en attendre. Aussi, après avoir plaidé, avec toute l'énergie de la douleur et du patriotisme, la cause de notre pays auprès du chancelier et d'autres membres du gouvernement impérial, j'envoyai le 17 septembre au ministre des affaires étrangères le télégramme suivant, conclusion de ces dix jours de laborieux et inutiles efforts. « Je dois, avant de vous faire connaître le nouvel entretien que je viens d'avoir avec le prince Gortchacow, vous renseigner exactement sur la situation telle qu'elle m'apparaît. La Russie désire avant tout la fin de la guerre. C'est là pour elle le point capital. Dans ce dessein, elle s'est entremise et s'entremettra de nouveau auprès de la Prusse. Elle vient de faire admettre par le comte de Bismarck la possibilité, que ce dernier n'avait pas voulu reconnaître jusqu'à présent, de traiter avec le gouvernement de la Défense nationale. Le prince Gortchacow vient de me l'annoncer. Mais si la Russie désire voir cesser une lutte désastreuse, elle se préoccupe beaucoup moins des moyens d'y parvenir, quels qu'ils soient, que du but à atteindre. Le fond de cette attitude est qu'on ne croit pas ici, à tort, sans doute, à l'énergie et à la possibilité de notre résistance. L'armée prussienne inspire une admiration mêlée de terreur. De là le conseil

que nous a donné le prince Gortchacow de demander directement un armistice au vainqueur, conseil que je n'ai pu me permettre d'appuyer auprès de vous, car, à mon avis, il nous vaudrait des conditions plus dures. »

Presque au lendemain du jour où ce télégramme était expédié, M. Jules Favre pouvait s'apercevoir à Ferrières que nous avions affaire à un politique réaliste, qui serait bien peu accessible aux simples inspirations du sentiment. Les portes de Paris se refermaient à son retour sur notre malheureux ministre, après son infructueuse mission. Il n'en devait plus sortir que cinq mois après, pour accomplir un acte aussi douloureux que nécessaire, celui de traiter malgré elle, et aux risques de sa vie, de la capitulation d'une ville qui était à la veille de succomber aux angoisses de la famine.

Durant le siège de Paris, mes rapports cessèrent naturellement avec M. Jules Favre, et ils se continuèrent, comme on le verra dans le cours de ce récit, avec M. de Chaudordy, chargé de la délégation des affaires étrangères à Tours et à Bordeaux. A ce moment, se place un épisode important de mon séjour en Russie, celui de l'arrivée de M. Thiers à Saint-Pétersbourg, sur laquelle je crois pouvoir donner quelques détails qui intéresseront peut-être le lecteur.

II. — ARRIVÉE DE M. THIERS A SAINT-PÉTERSBOURG

M. Thiers arriva le 26 septembre à Saint-Pétersbourg, venant directement de Londres et de Vienne, et accompagné de Mme Thiers et de Mlle Dosne, de MM. Paul de Rémusat et Trubert. Aux yeux de l'Europe et en présence de la révolution nouvelle que venait de traverser la France, il représentait une sorte d'autorité nationale avec laquelle on devait compter, sinon dans le présent qui n'était que ruine, au moins dans l'avenir plus ou moins prochain, qui pouvait être la réparation. C'en était assez pour lui assurer au dehors un accueil empressé et sympathique. Quant aux résultats de son voyage, il était malheureusement à prévoir que M. Thiers ne pourrait, malgré tous ses efforts, modifier une situation trop compromise pour qu'il fût possible d'y apporter un remède efficace, mais ce n'était pas une raison pour ne pas l'essayer, avec ou sans grand espoir de succès.

J'allai recevoir M. Thiers à la gare d'Alexandrowo, située sur le chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Varsovie, qui touche à Tsarkoë-Selo, où la cour et le prince Gortchacow, avec une partie de ses bureaux, était établi pour la saison d'été. J'y avais

aussi fixé ma résidence pendant le même temps, ainsi que quelques membres du corps diplomatique. Il était environ sept heures du matin. M. Thiers m'invita à monter avec lui dans le wagon-salon qu'on lui avait donné à Vienne, et je l'accompagnai jusqu'à Saint-Pétersbourg. Il était très abattu, plus encore au moral qu'au physique, et, dans les premiers momens de notre entrevue, il pouvait à peine prononcer quelques paroles, il avait des larmes dans la voix; mais il se remit assez vite et à peine arrivé à l'hôtel Demouth, où je l'accompagnai, il m'exprima le désir de voir le jour même le prince Gortchacow. Je crus devoir lui faire observer que c'était peut-être présumer de ses forces que de traiter, sans un moment de repos, avec le chancelier, et que celui-ci avait bien voulu venir lui-même la veille au soir me dire qu'il se rendrait le surlendemain à Saint-Pétersbourg pour lui épargner ce petit voyage. Mais j'ajoutai que, prévoyant son désir, j'avais insisté d'avance auprès du prince Gortchacow, qui le recevrait à une heure à Tsarkoë-Selo, s'il voulait y venir, et je lui offris ma voiture pour le conduire au Palais, et ma maison pour s'y reposer entre l'arrivée des trains.

M. Thiers accepta ma proposition; il était alors huit heures et demie du matin, et nous devions partir à midi et demi pour aller à la gare du chemin de fer. M. Thiers me dit qu'il désirerait, jusqu'à l'heure de son déjeuner, auquel il m'invita, visiter les galeries de l'Ermitage, qui n'ouvraient qu'à dix ou onze heures; mais, grâce à la complaisance du directeur, M. Guédéonow, il obtint d'y faire une visite qui ne dura pas moins de deux heures et qui parut l'enchanter. Les fameux Rembrandt de cette magnifique collection, deux tableaux de Raphaël, entre autres le *Saint Georges terrassant le dragon*, et, dans la galerie des antiques, un vase d'argent, du ve siècle avant l'ère chrétienne, représentant, si je m'en souviens bien, un cheval se cabrant, en argent repoussé, eurent le don d'exciter son admiration. Je me rappelle même que ce dernier objet, dont il crut, en quelque sorte, avoir découvert le mérite, vis-à-vis du conservateur du musée qui nous accompagnait, impressionna vivement son goût artistique. Il revint le voir souvent pendant son séjour, et on m'assure qu'il en demanda un moulage qui lui fut envoyé plus tard par la direction du musée impérial.

Après cette visite, nous partîmes pour Tsarkoë-Selo. J'avais commencé et je continuai pendant la route à le mettre au courant des dispositions qu'il allait trouver dans le cabinet de Saint-Pétersbourg, et je crus devoir le prémunir contre l'optimisme

dont les derniers journaux publiés à Paris avant le siège révélaient la trace, par rapport aux dispositions des puissances étrangères. M. Thiers, qui arrivait fort peu satisfait de sa course à Londres, l'avait été davantage à Vienne du langage de l'empereur et de celui du comte de Beust. Il espérait assez de la Russie. Je le mis au courant de la situation et je lui lus mes derniers télégrammes qui le rendirent un peu soucieux. Nous arrivâmes ainsi à Tsarkoë-Selo, où nous trouvâmes le baron Jomini qui vint au-devant de nous sur l'escalier du palais et nous reçut avec sa bonne grâce habituelle. Il connaissait déjà M. Thiers et le conduisit immédiatement chez le chancelier, dont M. Thiers était aussi une ancienne connaissance. Ces deux hommes d'État s'étaient vus à plusieurs reprises sous l'empire, tant à Bade qu'à Paris, et avaient une sympathie naturelle l'un pour l'autre. Je rentrai chez moi pour attendre un peu fiévreusement les résultats de cette importante entrevue qui dura près de trois heures et dont, malgré les probabilités contraires, je voulais espérer d'importans résultats.

Quand M. Thiers revint chez moi, je m'aperçus promptement que, s'il avait été très satisfait de l'accueil personnel du chancelier, il n'avait malheureusement guère obtenu plus pour nos intérêts que ce qui m'avait été dit à moi-même. La conclusion de l'entretien était qu'il fallait traiter, et le plus tôt possible ; on pourrait, si nous le voulions, nous aider à le faire; on conseillerait de nouveau la modération au vainqueur. Si Paris tenait encore quelques jours, à plus forte raison quelques semaines, ce serait une force pour nous ; et si M. Thiers se chargeait ou était chargé de la négociation, le résultat n'en serait que meilleur et plus favorable à nos intérêts. Enfin le prince Gortchacow avait répété que, si un congrès était réuni après la guerre, la Russie dirait hautement sa manière de voir sur les conditions de la paix et chercherait à nous les rendre favorables. Cette déclaration aurait eu, sans doute, une grande importance, si, dans le même moment, par une contradiction que j'ai déjà signalée, et qui ne pouvait s'expliquer que par des engagemens contractés récemment envers la Prusse, le gouvernement russe, croyant, nous disait-il, être plus utile à nos intérêts en n'adressant pas à Berlin des représentations officielles et publiques, n'avait pas cherché et réussi à arrêter tout effort collectif des puissances neutres en notre faveur. La conséquence de son action diplomatique générale était donc d'empêcher en fait, malgré ses déclarations favorables à nos représentans, la réunion d'un congrès qui n'aurait été possible qu'autant que les puissances eussent été d'accord pour la provoquer.

Trois jours après cet important entretien, M. Thiers fut reçu par l'empereur Alexandre. L'audience dura une heure. Voici dans quels termes M. Thiers en rendit compte dans le télégramme suivant qu'il adressa le 1er octobre à la délégation de Tours :

« Je suis à Saint-Pétersbourg depuis cinq jours. J'ai vu l'empereur et le prince Gortchacow, j'ai eu avec ces maîtres de l'empire de longs entretiens. Ici comme partout, j'ai trouvé des préventions, moins contre la forme que contre l'instabilité du gouvernement républicain. On apprécie les hommes modérés qui sont au pouvoir, mais on craint toujours l'apparition prochaine des hommes de désordre. J'ai répondu à ces craintes par la force bien constatée du parti modéré et par la nécessité de le renforcer encore en le secondant. Pourtant, quand nous avons parlé des relations futures des deux empires, les craintes d'instabilité ont reparu. Inutile de vous répéter ce que j'ai fait pour les calmer. L'idée d'unir la France et la Russie par une solide alliance enchanterait ici tout le monde, et il n'y a que le parti allemand, du reste peu nombreux, qui le repousse. Le parti russe, c'est-à-dire le pays, est tout entier pour nous. Hier soir, dans une des principales maisons de Saint-Pétersbourg où je dînais (1), j'ai été entouré des principaux personnages du gouvernement et j'ai entendu un langage qui m'a soulagé le cœur et m'a prouvé l'utilité d'être venu jusqu'ici. Les princes les plus importans de la famille impériale m'ont fait exprimer le désir de me voir. Malheureusement, la façon dont la guerre a été déclarée après l'abandon de la candidature Hohenzollern avait causé un mécontentement et un effroi général et on avait cru voir se renouveler les invasions du premier Empire. Sous cette impression, la Prusse et la Russie ont pris des engagemens qui gênent beaucoup l'action du gouvernement russe. Néanmoins, l'empereur, qui est très sensible à l'opinion publique, m'a déclaré que tout ce qu'il pourrait pour amener une paix acceptable il le ferait, et qu'il ne s'arrêterait qu'à une limite, la guerre; et comme il est un parfait honnête homme on peut compter sur sa parole. Le prince Gortchacow m'a fait la même déclaration et j'ai acquis la certitude personnelle de ce qui a déjà été fait à cet égard. On m'a promis que les efforts seraient grands en notre faveur lorsque se débattraient les conditions de la paix. On dira son avis sur cette paix et on déclarera hautement que si elle n'est pas équitable, elle ne recevra ni l'approbation, ni la satisfaction de la Russie et qu'elle sera un acte de force dépourvu de toute garantie européenne. On voudrait que,

(1) C'était chez la princesse Troubetskoï.

par quelque effet des circonstances, cette paix pût être débattue entre les puissances et alors on la ferait tourner en notre faveur. On voudrait aussi un succès de nos armes pour répondre à la Prusse qui se plaint qu'on lui dispute le fruit de sa victoire et j'ai la certitude que la durée de la résistance de Paris pourra exercer une réelle influence. Tel est l'état des choses, et j'ai fait pour l'améliorer tout ce qui était humainement possible. Si je n'étais impatient de me retrouver auprès de vous dans ce moment de danger, j'essaierais de rester à Saint-Pétersbourg pour continuer mes efforts, mais je ne puis résister à l'idée de demeurer éloigné pendant que le pays est dans les angoisses. Mardi, après diverses entrevues et de nouvelles tentatives dont j'espère un résultat, je repartirai. Je ne pourrai pas rester moins de trois jours à Vienne pour voir l'empereur d'Autriche, que j'ai l'honneur de connaître et auquel ma visite est annoncée ; après quoi, sur le désir du roi d'Italie, j'irai passer deux jours à Florence où il y a quelque chose d'utile à faire, et sans un jour de retard, j'irai vous joindre à Tours pour mettre toutes mes facultés à la disposition de notre cher et malheureux pays.

« *Signé :* A. Thiers. »

Étant à Tsarkoë Selo, je n'eus connaissance de ce télégramme chiffré qu'après son expédition de Pétersbourg d'où M. Thiers l'envoya après son entrevue avec l'empereur au Palais d'Hiver. Je vis bien qu'il se faisait des illusions sur le concours que nous pouvions attendre de la Russie. Il me permit de le lui dire. L'accueil très flatteur dont il était l'objet l'autorisait à concevoir des espérances qui ne pouvaient se réaliser, car cet accueil malheureusement était surtout personnel. M. Thiers était l'intérêt du moment. Tout le monde désirait le voir. On admirait la fermeté et l'énergie avec laquelle un homme de son âge venait plaider les intérêts de son pays malheureux. Son patriotisme avait une ardeur communicative. Pendant un dîner à Tsarkoë-Selo, où j'avais réuni avec M. Thiers le baron Jomini et les principaux membres du corps diplomatique accrédités à Saint-Pétersbourg, qu'il m'avait exprimé le désir de connaître, quelqu'un, croyant bien dire, se mit, pour expliquer nos désastres, à parler des grandes masses de troupes et de la loi du nombre qui s'imposait aujourd'hui comme une loi de la nécessité. « Vous pardonnerez, dit M. Thiers à son interlocuteur, à des vaincus de conserver encore quelque orgueil, mais je m'en tiens à ma vieille loi de 1832 du maréchal Gouvion Saint-Cyr, et j'ai la présomption de

croire que 500 000 soldats français bien disciplinés, bien équipés, et ayant vu le feu depuis quelque temps, seraient encore, malgré nos désastres, en état de tenir tête au reste de l'Europe. » En parlant ainsi, ses yeux brillaient et lançaient des éclairs, et sa bouche exprimait cette contraction un peu malicieuse des lèvres à laquelle il était habitué et que je me permettrai d'appeler la jouissance savourée d'un bon mot (1). Il est évident qu'il était difficile de résister à un patriotisme aussi convaincu et aussi communicatif, un mois après la bataille de Sedan. Aussi, chacun cherchait-il à lui être agréable à la cour comme à la ville, et M. Thiers, par nature d'esprit, comme par sa situation de négociateur, était bien excusable d'exagérer ce qui lui avait été dit. Au fond, comme résultat pratique, il ne retira de son voyage à Pétersbourg que la promesse de la Russie d'obtenir de la Prusse un sauf-conduit qui lui permit d'aller à Versailles, où il aurait pu traiter de la paix d'une façon plus avantageuse qu'il ne put le faire plus tard, si l'émeute du 31 octobre à Paris, au moment même où il se rendait chez M. de Bismarck, à Versailles, n'avait achevé de paralyser ses efforts.

M. Thiers était du reste trop clairvoyant pour ne pas se rendre compte bien vite de la situation. Il parlait pour le présent, dont il attendait secours et assistance, et on lui répondait surtout pour l'avenir, et en vue de sa future présidence à la fin de la guerre. M. Thiers ne disait rien, comme de juste, sur ce dernier chapitre, mais son patriotisme lui donnait le droit d'être pressant sur le premier, où il n'obtenait guère de retour. Finalement, après être resté dix jours à Saint-Pétersbourg, il se décida à repasser par Vienne et à se rendre à Florence, où le roi Victor-Emmanuel désirait beaucoup le voir pour lui démontrer sa bonne volonté, égale à son impuissance de nous venir efficacement en aide. Voici le nouveau télégramme qu'il expédia le 4 octobre à la délégation du gouvernement de la Défense nationale à Tours :

« Je pars de Saint-Pétersbourg après avoir fait auprès des personnages importans tout ce qui était possible pour atteindre le but de ma mission et je crois avoir réussi, *autant que la situation le permettait*. J'ai vu tous les princes de la famille impériale et j'ai reçu d'eux l'accueil le plus sympathique. Avant-hier est arrivée une nouvelle des plus importantes. On a appris qu'à Berlin les tendances pacifiques reprenaient le dessus et qu'il était possible de rouvrir les négociations. On a proposé le moyen de les faire

(1) Un de mes convives de ce dîner, que j'ai rencontré l'été dernier aux eaux, m'a reparlé avec émotion de cette scène et m'a cité naturellement la phrase que j'avais écrite de mon côté au lendemain de ce jour, il y a vingt-cinq ans.

renaître immédiatement d'une manière très naturelle. Mais je n'ai rien voulu dire sans m'être entendu avec les gouvernemens de Tours et de Paris. Pour ne pas laisser perdre une occasion si précieuse, on a tout préparé, et sur un télégramme que j'expédierai, les premières démarches partiront de Saint-Pétersbourg. Cette situation me décide à partir immédiatement et à marcher sans relâche. Je ne pourrai cependant pas, sans une grave inconvenance, négliger Vienne et l'empereur d'Autriche et ne pas toucher à Florence, où le roi Victor-Emmanuel m'a convié d'aller. Il n'y aura pas de temps perdu, si vous m'envoyez à Livourne ou à Gênes un bâtiment à vapeur qui n'a besoin que d'être un bon marcheur. Je débarquerai à Marseille et je pourrai être à Tours le 14 ou le 15. Faites-moi savoir à Vienne ou à Florence où en est la situation.

« *Signé:* A. Thiers. »

On sait le reste et comment cette négociation, qui aurait pu amener quelques résultats utiles demeura infructueuse. M. Thiers a cru de son devoir de publier dans un mémoire qu'il adressa alors aux représentans des puissances étrangères à Paris les causes qui l'avaient rendue stérile. Il a bien fait, car il était bon que l'on sût pourquoi l'on devait se battre encore et à qui en remontait la responsabilité. Ce qui est moins connu, c'est l'attitude des puissances neutres à notre égard et les raisons de leur attitude. Je voudrais essayer d'en dire ici quelques mots.

III. — LA LIGUE DES PUISSANCES NEUTRES

La situation de l'Europe vis-à-vis de la France envahie ne pouvait être la même en 1870 qu'au moment de la chute du premier Empire. Lorsque, en 1814, les armées alliées pénétrèrent sur notre territoire, on put voir promptement que le mode d'occupation était différent, suivant la nation dont l'armée représentait les intérêts et les passions. Aussi le but de la coalition une fois atteint par le renversement de l'empereur, la reprise de toutes ses conquêtes et le payement d'une indemnité de guerre, le principe des revendications territoriales n'apparaissait pas à la majorité des vainqueurs comme un programme imposé en quelque sorte par les haines nationales. Il était possible, dès lors, de traiter dans des conditions moins onéreuses pour le pays, et la France put espérer rentrer dans les anciennes limites de la monarchie. Elle y eût même, comme on le sait, gagné quelque chose de plus, sans les Cent-Jours et la bataille de Waterloo. Ce ne fut pas assuré-

ment sans peine que ce résultat fut atteint, mais notre diplomatie eut alors des facilités tout autres que celles qu'elle rencontra en 1870, lorsqu'elle se trouva à la merci d'une seule puissance implacable dans sa victoire. En outre, la solidarité du principe monarchique, qui était une des forces de la coalition, ne permettait pas à la majorité des souverains alliés de rétablir sur le trône de France la dynastie légitime, s'ils l'avaient déshonorée par avance, en lui faisant porter en quelque sorte sur elle-même, par le démembrement de notre pays, les sanglans stigmates de l'invasion. Lorsque, l'année suivante, Louis XVIII empêchait les Prussiens de détruire le pont d'Iéna, en menaçant de se faire sauter avec lui, le maréchal Blücher reculait malgré lui devant le principe de la solidarité monarchique, qui s'affirmait pour prévenir cette destruction. La coalition devait tenir au roi de France un autre langage que M. de Bismarck soixante-cinq ans après à Donchery, lorsque le général de Wimpffen, cherchant à obtenir des conditions plus favorables pour la France, lui parlait de la reconnaissance nationale. « On peut à la rigueur, lui dit le prince de Bismarck, compter sur la reconnaissance d'un souverain, ou même sur celle de sa dynastie; on ne peut compter sur celle d'un peuple dont l'ingratitude serait, en quelque sorte, légitime envers son vainqueur. »

C'est en vertu de cette même force de la légitimité royale que le prince de Talleyrand put à Vienne empêcher la coalition frémissante de démembrer la Saxe notre alliée et donner à son langage assez d'autorité pour qu'à la fin du Congrès — on vient de le voir par la publication de sa correspondance — rien ne se fît qu'avec la France et par la France. C'est également grâce à ce principe que le duc de Richelieu à Paris, profitant de son ascendant sur l'empereur Alexandre, le détermina à résister en 1815 à la pression du gouvernement prussien qui voulait nous prendre l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté. Cette carte, avec la marque au crayon rouge, faite par l'état-major allemand et donnée par l'empereur Alexandre à l'ancien gouverneur d'Odessa, ne demeure dans la famille de Richelieu comme un blason d'éternel honneur, que parce que la solidarité monarchique empêcha les souverains de laisser dépouiller alors celui qu'ils venaient de rétablir sur le trône de ses ancêtres. Ils firent plus; se modérant l'un par l'autre ils se relâchèrent de la dureté de leurs conditions premières, réduisirent le chiffre des contributions de guerre que chaque État réclamait individuellement et évacuèrent notre territoire en 1818, deux ans plus tôt que ne l'avait stipulé le traité du 20 novembre 1815.

Voilà les enseignemens connus que nous trouvons dans l'his-

toire de notre pays. En 1870, nous ne pouvions malheureusement espérer rien de semblable, vu la forme du gouvernement nouveau qui n'excitait aucune sympathie auprès des monarchies du continent. Ce n'est pas qu'il doive toujours en être ainsi; et notre politique actuelle le démontre suffisamment. Il est certain que les alliances peuvent exister tout aussi bien entre deux peuples dotés d'institutions différentes, mais rapprochés par des intérêts communs, qu'entre deux souverains d'une humeur peut-être fort antipathique l'un à l'autre. Louis XVIII était personnellement peu sympathique à l'empereur de Russie, qu'il avait blessé par sa hauteur (en prenant le pas sur lui aux Tuileries), et l'intermédiaire du duc de Richelieu nous fut indispensable pour parvenir deux ans plus tôt à notre libération (1). Mais en laissant de côté cette question intérieure et en supposant, comme on l'avait cru un moment en France, que nous eussions pu avoir des alliés, il faut reconnaître que la rapidité de nos désastres — ainsi que M. Thiers put s'en assurer à Vienne et à Florence, où on nous témoigna quelque bon vouloir — rendait bien difficile une action armée de l'Europe en notre faveur, sous quelque régime que la France fût placée à ce moment. Vaincus, nous nous trouvions à la merci du vainqueur, et les puissances neutres n'auraient pas eu le temps, l'eussent-elles voulu sérieusement, d'amener leurs bataillons en ligne pour nous défendre.

La question était donc de savoir, si à défaut d'une intervention militaire, une médiation diplomatique sérieuse était possible et si l'autorité morale de l'Europe, dépourvue d'une sanction plus efficace, aurait modifié les conditions de la lutte. Je crois que l'Europe aurait dû l'essayer pour elle-même, quitte à ne pas réussir complètement ; et il me semble qu'elle le devait à la France républicaine ou monarchique. En ne le faisant pas, elle s'est porté à elle-même un coup funeste dont elle ne s'est pas encore relevée. Le droit de non-intervention absolu ne devrait en effet s'appliquer qu'au régime intérieur des États, où chacun doit être le maître de se gouverner à sa guise. Mais quand il s'agit d'envahir son voisin et de le dépouiller, s'il est plus faible que vous, il n'est pas possible d'admettre qu'il n'y ait pas de recours autour de soi, aussi bien pour un État que pour un individu. Tant que ce droit de la force subsistera, il n'y aura plus d'Europe et nous vivrons sous un perpétuel cauchemar.

C'était l'opinion du comte de Beust et le désir personnel du

(1) Je me rappelle parfaitement l'irritation qu'éprouvait encore le prince Gortchacow, lorsque cinquante ans après il faisait un jour devant moi allusion à ce souvenir.

roi Victor-Emmanuel. Ce n'était pas celle du cabinet anglais ni du prince Gortchacow. A tous nos efforts pour le déterminer à adopter une politique de médiation collective, il répondit que cette médiation, n'étant pas appuyée par une force armée, ne servirait qu'à irriter le vainqueur sans profit pour nous. L'objection avait sans doute quelque fondement, mais, en ce qui concernait la Russie, la vérité était celle dont parlait M. Thiers dans son télégramme du 1er octobre. La Russie, sous l'empire du mécontentement que lui avait causé la déclaration de guerre, avait pris envers la Prusse des engagemens qui rendaient en quelque sorte obligatoire pour les autres et pour elle-même la politique d'abstention. Ainsi, il avait été entendu entre les deux cabinets, au début de la guerre, que toute action isolée de l'Autriche en notre faveur devait avoir pour effet d'amener la Russie à une démonstration analogue et correspondante en faveur de la Prusse. Une pareille déclaration, notifiée à Vienne, devait nécessairement paralyser toute action éventuelle de l'Autriche et permettre à la Prusse de dégarnir entièrement ses frontières de Bohême pour porter toutes ses troupes en France. C'est principalement à ce service que l'empereur Guillaume faisait allusion dans un télégramme demeuré célèbre, lorsque, à la fin de la guerre, il tenait à remercier bien haut l'empereur Alexandre des services signalés qu'il lui avait rendus pendant cette époque. (Télégramme du 1er mars 1871.) Il est certain qu'en prenant acte du concours moral qu'il avait trouvé dans la Russie, l'empereur d'Allemagne ne faisait que rendre hommage à la vérité. Il l'exagérait même à dessein, dans l'intention de faire croire à une solidarité plus grande entre les deux empires qu'elle ne l'a été réellement, ainsi que j'aurai l'occasion de le dire plus tard. Mais il n'en est pas moins vrai que c'était un service de premier ordre qui devait paralyser tous les efforts de la diplomatie française. La voie des notes collectives nous était dès lors fermée, la ligue des neutres impossible. — Nous ne pouvions plus espérer que dans l'action individuelle et personnelle de l'empereur Alexandre auprès de son oncle pour modérer nos vainqueurs. C'était bien quelque chose, et je crois pouvoir affirmer que les promesses qui nous ont été faites à plusieurs reprises ont été tenues. Mais au fond, au fur et à mesure que la lutte se poursuivait plus acharnée et plus implacable, que pouvaient des lettres et des télégrammes tombant au milieu de l'exaltation d'un vainqueur en armes sur notre territoire? Bien peu de chose assurément. Aurait-on obtenu davantage, en présence de la rapidité foudroyante de nos désastres, d'une intervention diplomatique des puissances, même si elle avait été possible, et nous

venons de voir que par suite des engagemens de la Russie avec la Prusse elle ne l'était plus guère? Il est permis d'en douter. L'Europe aurait dû toutefois l'essayer, même dans son intérêt, pour prévenir la formation au centre du continent d'un État qui devait nécessairement devenir son maître.

Pour terminer ce chapitre fort délicat et l'éclairer entièrement par des témoignages formels, je me souviens d'une conversation que j'eus au commencement de novembre avec un homme d'État russe, conversation dont je fus assez frappé pour en informer confidentiellement la délégation de Tours dans ma lettre du 8 novembre. Par des circonstances particulières, ce personnage était à ce moment fort mal avec le prince Gortchacow, qui lui avait retiré sans motifs sérieux une grande ambassade (1), et il s'était toujours montré notre ami depuis quelques années. Je ne pouvais donc douter de l'impartialité de son témoignage sur la conduite des négociations que suivait le gouvernement de son pays. Je lui demandai donc, un jour où nous causions du triste état de nos affaires, s'il croyait qu'une démarche collective de la Russie, unie aux autres puissances, n'aurait pas été préférable aux recommandations individuelles de l'empereur au roi de Prusse? « Oui, me dit-il, si l'Europe était en armes sur votre territoire, ou moralement unie pour vous défendre; mais on sait à Berlin qu'elle ne l'est pas. Le roi a beaucoup d'amitié pour l'empereur. Il tiendra infiniment plus de compte à un jour donné des lettres de son neveu que de notes plus ou moins évasives signées Gortchacow, Granville, Beust ou Visconti Venosta! » Bien que je me permette de ne pas partager absolument cette opinion, je dois reconnaître qu'elle est importante et que dans la bouche de mon interlocuteur elle avait une valeur toute particulière.

Cependant en France, on conservait quelques illusions sur les dispositions de l'Europe en notre faveur. Le bon accueil fait par les puissances à M. Thiers avait relevé quelques courages. On croyait, ou du moins on espérait une intervention en notre faveur, particulièrement celle de la Russie. Il en résultait un certain désarroi de l'opinion dont le télégramme suivant du 13 octobre, de M. de Chaudordy, était le reflet : « Veuillez nous envoyer, m'écrivait-il, les détails que vous connaissez sur les dernières entrevues de M. Thiers avec l'empereur et le prince Gortchacow. Les dépêches de M. Thiers nous laissent dans une complète incertitude à cet égard. Renseignez-vous en même temps sur les dispositions de la Russie. »

(1) Celle de Paris.

Je répondis à M. de Chaudordy le 14 octobre par le télégramme suivant :

« Je ne puis malheureusement rien changer aux informations que je vous ai précédemment transmises. M. Thiers vous arrivera du reste presque en même temps que cette dépêche et vous donnera toutes les explications désirables. Mais il ne faut nous faire aucune illusion sur l'efficacité des dispositions des puissances à notre égard. Nous n'avons rien à en attendre. »

Afin de ne laisser planer aucune incertitude sur cette situation et ne pas laisser au gouvernement de la Défense nationale des illusions qui auraient pu nous nuire, j'adressai par une occasion sûre au comte de Chaudordy à Tours une longue lettre dont j'extrais les passages principaux.

« Saint-Pétersbourg, 21 octobre 1870.

« Je voudrais essayer de vous expliquer, d'une manière plus complète qu'un télégramme ne peut le comporter, la raison des appréciations contradictoires qui se sont formulées quelquefois sur l'attitude de la Russie depuis le commencement de la guerre actuelle. Cette question me paraît plus importante aujourd'hui que jamais, et c'est ce qui me décide à vous envoyer cette lettre. Ainsi, beaucoup de personnes croyaient avant la guerre que la Russie et la Prusse ne faisaient qu'un, et que la Prusse attaquée avait la Russie pour arrière-garde. Sa neutralité une fois proclamée, l'opinion a changé de cours et on s'est pris à espérer après nos désastres que nous obtiendrions de cette puissance une intervention morale active, peut-être même une coopération matérielle en notre faveur. Les deux opinions étaient exagérées, et vous voudrez bien me permettre de vous dire, après trois années de séjour ici, les motifs de cette exagération et ce que je crois la vérité.

« Bien avant la guerre, il était facile de voir que la Russie ne se déciderait à une intervention armée que si ses intérêts étaient en jeu. Avec un état financier précaire, un armement en voie de transformation, une situation intérieure commandant toute son attention, elle ne pouvait que se tenir sur la défensive et n'en sortir qu'en cas d'attaque. Cette attaque pouvait lui venir sous forme d'une insurrection en Pologne, et cette insurrection se produire, si l'Autriche nous prêtait son secours. Aussi est-ce à prévenir cette éventualité que son action diplomatique s'est surtout employée. Elle a lié l'Autriche par un engagement secret contracté avec la Prusse, et je crois savoir qu'elle était autorisée, ou obligée éven-

tuellement à occuper le grand-duché de Posen, en cas où une intervention du cabinet de Vienne en notre faveur aurait pu faire craindre des troubles en Pologne.

. . . . . .

« Cependant l'excès de nos malheurs a fait revivre les sympathies naturelles qui subsistent entre les deux pays, malgré la guerre de Crimée et surtout malgré notre intervention diplomatique en faveur de la Pologne qu'on ne nous a pas encore pardonnée. On nous a plaint, on a regardé avec effroi l'ascendant énorme que prenait la Prusse, les journaux ont presque demandé une assistance en notre faveur. Cette intervention n'était au fond pas plus à espérer que son concours armé contre nous n'était à craindre, et cela pour deux motifs principaux.

« Assurément, on peut dire qu'en majorité la Russie est plutôt sympathique à notre cause pour plusieurs motifs particuliers ou généraux. On sympathise dans une certaine mesure avec nos malheurs, on voudrait qu'il fût possible d'y remédier. On craint pour soi les trop grands succès d'un voisin qui est déjà redoutable et qui va le devenir bien davantage. Mais la guerre effraie, d'abord parce qu'on n'est pas prêt, ensuite parce qu'il est trop tard pour s'engager, enfin et surtout parce qu'on ne se soucie pas d'entrer en lutte sans nécessité avec une puissance qui a vaincu la France. A côté de la Russie d'ailleurs, il y a l'empereur, devant lequel tout le monde s'incline et sans trop de regret, surtout dans la crise actuelle. Or l'empereur voit dans le roi de Prusse un parent auquel il est sincèrement et respectueusement attaché, le chef d'une armée victorieuse dont il connaît tous les régimens, dont il a décoré les principaux chefs, comme il l'a fait récemment pour M. de Moltke et le prince de Saxe, enfin l'ennemi nécessaire et l'adversaire principal en ce moment de la révolution européenne. Voilà trois motifs suffisans à ses yeux pour qu'il ne se tourne jamais contre son oncle, matériellement ou même moralement, tout en n'étant animé, à la grande différence de l'empereur Nicolas, d'aucun sentiment malveillant contre la France, et en plaignant sincèrement, je crois, nos malheurs actuels.

« Quant au prince Gortchacow, comme me le répétait encore il y a quelques jours un membre du corps diplomatique, il conserve quelques sympathies pour nous, mais il connaît les tendances de l'empereur et de là viennent quelquefois les contradictions que j'ai dû vous signaler de temps à autre dans son langage. »

Telles étaient en résumé les dispositions que nous rencontrions à Saint-Pétersbourg et qui, par la force des circonstances, devenaient communes à toutes les puissances neutres. M. de Chau-

dordy cherchait habilement à tirer un parti alternatif de quelque déclaration russe ou anglaise en notre faveur, pour éveiller la préoccupation de l'une ou de l'autre de ces deux cours sur une entente possible et exclusive de la France avec l'une d'elles. Au fond, on pouvait avoir un peu d'humeur, ici ou là; mais on n'avait aucune appréhension. Chacune des deux puissances savait parfaitement que personne ne tenterait rien de sérieux pour nous et si l'on paraissait légèrement irrité l'un contre l'autre, on était au fond tout à fait rassuré. Tout le monde désirait ardemment la fin de la guerre, se montrait disposé à y aider en facilitant les négociations, mais personne ne songeait à nous venir sincèrement en aide par un concours actif et armé. Aussi, à partir du jour où M. Thiers échoua dans ses premières négociations de paix avec M. de Bismarck, nous n'obtînmes plus rien de la Russie. J'en trouve la preuve dans les deux télégrammes suivans que j'adressai à M. de Chaudordy sur la question de l'armistice permettant le ravitaillement de Paris et la convocation de l'Assemblée nationale.

Le premier était daté du 21 novembre :

« Je viens de Tsarkoë-Selo où j'ai essayé par tous les moyens possibles d'obtenir de la Russie une nouvelle démarche auprès de la Prusse dans le sens que vous m'avez indiqué. Le prince Gortchacow m'a répondu que là où M. Thiers avait échoué, il craignait bien de ne pouvoir être plus heureux; qu'au point de vue militaire il comprend également que nous ne puissions céder sur la question du ravitaillement et que les Prussiens ne voulussent pas consentir à l'armistice, parce que, dans ces conditions, il était au fond contraire à leurs intérêts.

« J'ai répondu au chancelier que Paris ne capitulerait que devant la famine, mais qu'il fallait s'attendre évidemment d'ici à huit ou quinze jours à une lutte terrible dont plusieurs milliers d'hommes seraient nécessairement les victimes, que devant cette effroyable prévision (je me permets de rappeler ici que ce télégramme était expédié dix jours avant les batailles de Paris du 30 novembre et du 2 décembre), qui d'un moment à l'autre pouvait devenir une réalité, tout repos était impossible, et que je le suppliais d'essayer au moins une dernière tentative.

« J'étais très ému en lui parlant ainsi. Le prince Gortchacow me demanda alors de lui donner une note qu'il pût transmettre. Je me suis mis à son bureau en transcrivant — sauf quelques mots que j'ai changés en vue de notre chiffre, — la proposition contenue dans votre télégramme du 17. Il l'a lue et m'a dit qu'elle n'était

à peu près que la reproduction de la proposition de M. Thiers, déjà rejetée par M. de Bismarck.

« J'ai répondu que je n'étais autorisé à rien de plus, mais il m'a promis que si vous lui envoyiez des propositions qu'il eût plus de chance de faire accepter, il les transmettrait à leur adresse, la Russie ne pouvant s'exposer à la certitude d'un refus.

« Vous le voyez, ce que j'ai obtenu n'est pas grand'chose, mais pourtant c'est la base d'une négociation qui peut se rouvrir si vous le jugez nécessaire. »

. . . . . .

Dans un second télégramme, je complétais ainsi mes premières informations :

« Si vous voulez bien vous reporter, écrivais-je, à mon télégramme du 21, vous y verrez que la Russie se soucie peu d'être l'intermédiaire de propositions qu'elle considère comme devant être rejetées par la Prusse, ou de prendre en ce moment une initiative quelconque dans les négociations entre cette puissance et la France. Comme me disait le prince Gortchacow, là où M. Thiers a échoué, il n'espère pas être plus heureux. La Russie ne pourrait donc aujourd'hui transmettre que des propositions partant d'un autre ordre d'idées, celui de la soumission entière, et nous n'en sommes pas encore là ; c'est donc, pour le moment, un sujet épuisé. »

M. de Chaudordy était évidemment fort embarrassé de me répondre en présence des dispositions de résistance à outrance qu'il rencontrait au sein de la délégation de Tours. Il m'envoya toutefois le 26 le télégramme suivant :

« En réponse à vos deux télégrammes, veuillez faire comprendre au prince Gortchacow combien il nous est difficile de présenter une proposition, sans connaître les dispositions du quartier-général prussien. Le chancelier peut mieux que nous s'en rendre compte, et nous lui serons reconnaissans de vous donner son opinion à cet égard et de prendre l'initiative d'une démarche à Versailles. Un état régulier en France serait la conséquence d'un armistice, car nous ferions immédiatement les élections et l'Assemblée se réunirait de suite. Ce serait un avantage pour tout le monde et un grand pas vers la paix. La Russie prendrait en cela un rôle d'où résulterait pour elle une bonne situation vis-à-vis de nous. »

Ces ouvertures n'eurent aucun succès à Saint-Pétersbourg. La question demeurait exactement dans les termes où je l'avais fait connaître à Tours. La Russie ne se sentait pas de force à faire

prévaloir ses conseils, n'ayant pas d'armées en campagne et ayant exclu d'avance la voie de l'intervention diplomatique collective et officielle. Elle était, en outre, fort peu satisfaite de l'insuccès de la mission de M. Thiers, qui ne cachait pas son mécontentement, aussi bien de la dureté du vainqueur, que de l'obstination qu'il trouvait dans les conseils du gouvernement de la Défense à continuer la guerre, et qu'il qualifiait, on le sait, de *folie furieuse*. D'autre part, les rapports de M. Okouneff avaient fait connaître successivement la capitulation de Metz, les désordres révolutionnaires de Lyon et de Marseille, et le mécontentement général qui régnait dans le pays. Tous ces motifs se réunissaient pour conseiller l'abstention au gouvernement russe, et c'est sous l'empire de ce sentiment que la réponse suivante me fut faite. Je la fis connaître à M. de Chaudordy par le télégramme suivant :

« Le prince Gortchacow m'avait donné pour ce matin rendez-vous à Tsarkoë-Selo, mais son accès de goutte ayant augmenté il a dû se mettre au lit et a chargé M. de Wetsmann de me recevoir, ainsi que le ministre d'Italie qui avait également demandé à le voir.

« Le sous-secrétaire d'État m'a dit que le chancelier avait parlé au prince de Reuss du contenu de votre télégramme du 26. Ce dernier semblait croire que son gouvernement serait disposé à rouvrir des négociations; mais, dans la pensée du ministre de Prusse et dans l'intention bien arrêtée du chancelier, ces négociations devaient être reprises par une démarche *directe de la délégation de Tours*, ou de son représentant auprès du quartier général auquel vous devriez demander des sauf-conduits, et, non par l'intermédiaire de la Russie. »

Aucune réponse ne me vint de Tours à ce télégramme. D'ailleurs, en ce moment, toute l'attention du gouvernement de la Défense nationale était concentrée sur le mouvement de jonction que l'on espérait pouvoir se produire entre l'armée de la Loire et celle de Paris par les sorties du 30 novembre et du 2 décembre qui auraient eu pour effet, si elles avaient été heureuses, de débloquer notre capitale et de modifier sensiblement l'état des choses. La Prusse, en s'opposant au ravitaillement de Paris pendant l'armistice, montrait, de son côté, des dispositions peu conciliantes, qui s'expliquaient d'ailleurs par la situation militaire. On avait tellement dit en Allemagne que Paris ne tiendrait pas huit jours, que, au bout de deux mois et demi d'attente, l'honneur de l'armée prussienne l'obligeait presque à ne signer la paix qu'après la capitulation. Le moment n'était donc plus propice au renouvellement des négociations de paix, car, au fond, il faut le reconnaître,

à ce moment on ne voulait plus traiter sérieusement ni à Tours ni au quartier général prussien. En tous cas, l'intermédiaire de la Russie était épuisé pour nous, et la question des intérêts particuliers prenait chez elle le dessus. Nous en eûmes bientôt la preuve officielle, car, au même instant où l'on apprit à Saint-Pétersbourg l'échec des premières négociations de M. Thiers avec M. de Bismarck, la Russie s'occupa, sans perdre un moment, à dénoncer le traité de Paris de 1856. Cette grosse question internationale devait désormais absorber presque entièrement son attention et lui faire subordonner momentanément tous les autres intérêts à cette revendication nationale.

IV. — DÉNONCIATION DU TRAITÉ DE 1856

Personne n'ignore que, bien avant la guerre entre la France et l'Allemagne, la Russie avait fait connaître son intention de rendre caduques à la première occasion certaines des dispositions du traité de 1856 qu'elle avait signées sous l'empire de la nécessité. L'empereur, en particulier, avait toujours considéré la limitation des forces navales de l'empire dans la Mer-Noire comme une atteinte portée à sa souveraineté, et l'alliance de la Russie semblait promise par avance à tout État dont le concours pourrait assurer la suppression de cette clause humiliante. Il peut être permis de dire aujourd'hui, après bien des traités imposés et déchirés tour à tour, que l'art des futurs négociateurs devrait consister dans une certaine modération, qui permettrait de faire la part des intérêts aussi grande que possible, sans toucher inutilement aux questions d'honneur. Je n'ignore pas que la mesure est très difficile à garder pour le vainqueur, dans ce qu'il considère comme ses revendications légitimes, surtout quand il demeure en tête à tête avec le vaincu. Mais, toutes les fois qu'il a eu le courage de le faire, il s'en est bien trouvé. Est-ce que le nouvel empire d'Allemagne aurait aujourd'hui dans l'Autriche un auxiliaire dévoué à sa politique s'il lui avait enlevé la Silésie après la bataille de Sadowa? Assurément non, et pour en revenir à la France, quand Pozzo di Borgo, secondant l'action du duc de Richelieu auprès de l'empereur Alexandre, prononçait ces paroles énergiques : « Demandez à la France autant d'argent qu'elle en pourra donner, elle tordra, s'il le faut, ses entrailles en filets d'or, mais ne lui demandez pas des provinces », il lui disait la vérité. Les clauses humiliantes ne sont pas bonnes, dans l'intérêt même du vainqueur, à imposer aux vaincus; car tout ce qui est excessif ne peut, par la force même des choses, être conservé à la longue.

Tel était le cas pour l'article 14 du traité de 1856. Tant que la

Russie occupait par son littoral les deux tiers de la Mer-Noire, il était impossible de lui interdire d'y conserver des ports et des arsenaux maritimes, ou de les reconstruire après leur anéantissement, de même que l'Angleterre a dû renoncer à Calais et au démantèlement des fortifications de Dunkerque, malgré la proximité de ses côtes. Nous pouvons parler, du reste, avec liberté, de cet article du traité de 1856; car il fut surtout d'origine anglaise et comme une compensation donnée au cabinet de Londres, qui aurait voulu continuer la guerre après la prise de Sébastopol jusqu'à l'anéantissement complet de la marine russe dans la Mer-Noire. Nous n'étions donc pas les vrais inspirateurs de l'article 14 qui, sous le nom généreux de neutralisation, avait un but plus pratique, celui de limiter la puissance navale de la Russie à un effectif dérisoire; mais l'Europe l'avait signé comme nous et chez nous, et dès lors nous ne pouvions pas l'abandonner sans protestation. Il était clair, néanmoins, que du jour où une grande guerre éclaterait au centre de l'Europe, la Russie tâcherait de tirer parti du trouble général pour sauvegarder ses intérêts sur ce point et s'entendrait avec la puissance victorieuse pour arriver à ses fins.

J'ai quelques motifs de croire que la première intention du cabinet impérial était d'attendre la fin de la guerre que l'on supposait devoir être assez prochaine pour arriver à la dénonciation du traité. On s'attendait à Pétersbourg à la réunion d'un congrès comme conclusion des hostilités. C'est dans cette pensée que l'empereur Alexandre, renouvelant à M. Thiers les mêmes assurances qu'il avait données auparavant au général Fleury, lui disait qu'il saurait au besoin parler haut et faire connaître sa manière de voir, lorsque se débattraient les conditions de la paix. Mais la prolongation de la guerre au delà de toute prévision et le refus de la Prusse d'admettre toute intervention, même déguisée, des puissances neutres, modifia les impressions premières du cabinet de Saint-Pétersbourg. Du moment où une paix imposée directement par le vainqueur au vaincu était à prévoir, la Russie ne songea plus qu'à ses intérêts et à brusquer le dénouement. Elle fut déterminée par un double motif. Le premier, de se sentir plus libre dans ses mouvemens, lorsque toutes les forces de l'Allemagne étaient dirigées contre nous; le second, de donner satisfaction au sentiment national de la Russie, qui était plutôt favorable à la France qu'à l'Allemagne, dont elle redoutait, non sans raison, les futurs agrandissemens. Une diversion venait fort à propos pour calmer la susceptibilité de l'opinion surexcitée, et il n'y en avait pas de plus heureuse que l'effacement d'un traité humiliant. Ces derniers sentimens eurent surtout pour interprète

auprès de l'empereur le général Ignatieff, ambassadeur de Russie à Constantinople, qui se trouvait en congé à Saint-Pétersbourg. Je me rappelle, en venant voir le chancelier à Tsarkoë Selo, y avoir trouvé deux fois le général Ignatieff entrant dans son cabinet ou en sortant; je me souviens de l'air presque embarrassé avec lequel le prince Gortchacow me reçut ces deux fois et de la préoccupation qui se lisait sur son visage pendant notre entretien et durant les promenades qu'il faisait autour du petit lac de Tsarkoë Selo, au bras du baron Jomini et de M. de Hamburger. En rapprochant ces entrevues des bruits qui commençaient à circuler, et plus encore de l'intérêt qu'avait la Russie à se saisir immédiatement d'un gage, pendant que la Prusse devait tout faire pour la ménager, il était permis d'en conclure que l'heure de la dénonciation du traité de 1856 ne tarderait pas à sonner.

Il est peu important pour l'histoire, mais il est intéressant pour la diplomatie, de savoir si c'est l'influence du prince Gortchacow ou celle du général Ignatieff qui a déterminé l'empereur à saisir ce moment pour dénoncer le traité. Mon opinion est que le chancelier, en sa qualité de Nestor de la diplomatie européenne, aurait de beaucoup préféré attendre encore quelques semaines et obtenir, dans un congrès, l'adhésion régulière de l'Europe, plutôt que de faire un acte révolutionnaire au premier chef, en déchirant un traité formel, quelle que pût être son excuse. Mais l'arrivée du général Ignatieff et l'entrevue qu'il eut avec l'empereur précipitèrent sa décision. Le prince Gortchacow, avec son habileté ordinaire, prit immédiatement son parti, mais ne se résolut à donner de la publicité à la résolution de Sa Majesté qu'après le départ du général. On m'assure que c'est seulement à Kiew que l'ambassadeur de Russie en eut connaissance; au surplus, ce ne fut pas au général Ignatieff, mais à M. de Staal (1), conseiller de l'ambassade et chargé d'affaires à Constantinople, que le chancelier adressa la dépêche le chargeant d'informer la Porte ottomane de la dénonciation du traité.

Voici le télégramme que j'adressai le 11 novembre à M. de Chaudordy pour l'informer du gros événement international dont la Russie avait pris l'initiative :

« Le prince Gortchacow a prié ce matin l'ambassadeur d'Angleterre de venir le voir et lui a dit que la Russie venait d'appeler l'attention des puissances signataires du traité de 1856 sur la nécessité de le reviser. Il n'a voulu lui indiquer en aucune façon les points du traité dont la Russie demandait l'abrogation, et s'est borné à dire qu'il lui était nécessaire d'avoir sous les yeux les

(1) M. de Staal, aujourd'hui ambassadeur de Russie à Londres.

documens qui venaient d'être communiqués aux gouvernemens eux-mêmes, avant de comprendre les motifs auxquels la Russie avait obéi en agissant comme elle le fait. Le chancelier a ajouté qu'aucun article ne serait inséré dans les journaux russes avant que les pièces du procès ne fussent entre les mains des gouvernemens intéressés.

« En apprenant cette nouvelle de la bouche du prince Gortchacow, sir A. Buchanan lui a dit avec vivacité que, si les journaux avaient reçu les premiers la confidence de ces projets, il n'aurait pas été surpris que son gouvernement lui eût donné l'ordre de demander ses passeports.

« Je tiens ces détails de l'ambassadeur d'Angleterre que j'étais allé voir pour lui faire part des informations que vous m'avez envoyées. Il m'a paru anéanti par cette nouvelle, ainsi que le ministre d'Autriche, le comte Chotek, que j'ai trouvé chez lui. En ce qui nous concerne, je me suis borné à répondre à l'ambassadeur d'Angleterre, en le remerciant de cette information, que ce qui arrivait devait montrer à son pays et à l'Europe les hasards auxquels ils pouvaient se trouver exposés, quand la France était momentanément réduite à l'impuissance. Je n'ai pas ajouté un mot de plus. »

La communication du chancelier à l'ambassadeur d'Angleterre avait été faite le 30 octobre-11 novembre et ce fut seulement le 3/15 novembre que, conformément aux assurances qui avaient été données à sir Andrew Buchanan, la circulaire parut au *Journal officiel*. Ce document annonçait l'intention de tenir pour non avenue la clause du traité de 1856 relative à la Mer-Noire. Il se terminait cependant par la déclaration que l'intention de l'empereur n'était pas de soulever la question d'Orient, et qu'il était prêt à s'entendre avec toutes les puissances signataires de cette transaction, soit pour en confirmer les dispositions générales autres que celles de la Mer-Noire, soit pour y substituer tout arrangement de nature à assurer le repos de l'Orient et le maintien de l'équilibre général.

La Russie, il faut le reconnaître, avait été fort habile dans le choix du moment qu'elle avait pris pour faire ce coup d'État diplomatique. Mais on ne peut contester aussi qu'elle s'engageait par cet acte dans la voie où la Prusse l'avait précédée, celle de la force primant le droit. A partir de cette double date, l'Europe de 1815, du prince de Metternich et de l'empereur Nicolas n'existait plus et ne pouvait plus revivre.

La communication du prince Gortchacow n'était pas faite pour être agréable à l'Angleterre, ni aux autres puissances, mais il était clair qu'elle n'amènerait pas de bien graves complications

par suite de la situation générale. Le 16 novembre, je télégraphiais à M. de Chaudordy : « Jusqu'à présent, les représentans de la Turquie, de l'Autriche et de l'Italie n'ont reçu aucune instruction de leur gouvernement à l'effet de protester contre les dénonciations de la partie du traité de 1856, relative à la Mer-Noire. D'après même certains indices, il est permis de croire que si des protestations s'élèvent de leur côté, elles n'offriront pas de caractère bien sérieux. Les représentations de l'Angleterre seront vraisemblablement plus accentuées, et sir A. Buchanan, qui a reçu hier un courrier de Londres, est allé aujourd'hui à Tsarkoë-Selo pour en entretenir le prince Gortchacow. Je vous manderai ce que je pourrai savoir du résultat de leur entrevue. On me dit que les dépêches anglaises seraient assez énergiques.

« Ainsi que je vous l'ai mandé, le motif de cette résolution soudaine paraît avoir été de donner satisfaction à l'opinion du parti russe qui reprochait avec quelque raison à son gouvernement ses sympathies prussiennes. Ne pouvant ou ne voulant rien faire de réellement utile en notre faveur, on a espéré obtenir une sorte d'amnistie de l'opinion par la déclaration relative au traité de 1856. Les journaux russes de ce matin accueillent avec enthousiasme la notification du gouvernement russe, et l'on me dit que le séjour de quelques semaines que l'empereur devait faire à Moscou et qui avait été décommandé par crainte d'une réception peu enthousiaste, est de nouveau remis sur le tapis. »

Le 17 novembre, je télégraphiais de nouveau à M. de Chaudordy :

« La réponse de l'Angleterre communiquée hier par sir A. Buchanan au prince Gortchacow est en effet assez énergique. Elle déclare que le gouvernement anglais se refuse à prendre en considération la déclaration du gouvernement russe. Toutefois elle se termine par quelques phrases plus douces, se plaignant plutôt de la forme de la circulaire que du fond, et témoigne par conséquent du désir de laisser à la Russie une porte de sortie en cas de besoin.

« Le chancelier a dit à sir A. Buchanan que la volonté de l'empereur était inébranlable, mais qu'il serait répondu à la note anglaise en termes très calmes. On a remarqué toutefois que le lendemain de cette déclaration anglaise, une ordonnance de l'empereur a paru dans le *Messager officiel* disant que sur le rapport de la commission instituée à cet effet, et pour assurer complètement la force militaire de la Russie, il était nécessaire de former des armées de réserve qui ne seraient appelées au service qu'en cas de guerre. »

On voit que, malgré le mécontentement éprouvé par l'Angle-

terre, elle ne prit pas, dès le début, une attitude comminatoire. Il semblait entendu, des deux côtés que l'on devait se fâcher et qu'on se fâcherait un peu, mais qu'on n'irait pas au delà. Le gouvernement russe était donc préparé à la mauvaise humeur de Londres, il ne l'était pas à celle de l'Autriche, comme on peut le voir par le télégramme suivant que j'adressai le 21 à M. de Chaudordy, et pour l'intelligence duquel il faut se rendre compte de l'antagonisme personnel qui existait alors entre le prince Gortchacow et le comte de Beust :

« Je viens de lire la réponse de l'Autriche à la circulaire russe. Elle se compose de deux dépêches assez raides dont le prince de Metternich vous aura vraisemblablement à l'heure qu'il est donné connaissance. Le prince Gortchacow en a écouté hier la lecture avec une impatience mal déguisée. Il a répondu au comte Chotek que la Russie avait obéi à un devoir impérieux en agissant comme elle l'avait fait, et que le sentiment de la nation réclamait cette abrogation que les circonstances générales facilitaient et autorisaient dans une certaine mesure ; que d'ailleurs les traités actuellement en vigueur avaient été tellement déchirés et périmés qu'il était nécessaire de refaire en Europe un droit nouveau ; que la Turquie elle-même n'élèverait aucune objection, enfin que la Russie désirait le maintien de la paix ; et qu'il faudrait en tous cas plusieurs années avant qu'elle ne pût tirer une conclusion pratique de cette déclaration. »

Le prince Gortchacow avait raison en ce qui concernait la Turquie. A la nouvelle de la dénonciation du traité, son habile ambassadeur, Roustem-Bey (1) s'était mis au lit pour quarante-huit heures et avait fermé sa porte à tout le monde. Je le vis quelques jours après, et il me déclara qu'après avoir mûrement réfléchi dans une solitude qu'il avait tenu à se ménager entière, il ne pouvait que se résigner et conseiller à son gouvernement d'accepter la déclaration. La guerre en ce moment entre la Turquie et la Russie n'était pas possible pour beaucoup de raisons, et dès lors il croyait qu'une certaine bonne grâce de son gouvernement, du moment où il devrait finir par accepter, lui serait plus utile qu'une attitude revêche et offensive. Cette opinion fut partagée par Ali-Pacha, alors grand-vizir, et quelques jours après, le 27 novembre, l'empereur faisait venir Rustem-Bey à Tsarkoë Selo pour lui exprimer lui-même toute sa satisfaction de la manière conciliante avec laquelle le grand-vizir avait accueilli la déclaration de la Russie. Sa Majesté lui donna aussi sa parole qu'elle n'avait pas appelé un homme de plus sous les armes en conséquence de sa déclaration.

(1) Rustem-Bey, depuis Rustem-Pacha, gouverneur du Liban et ambassadeur à Londres, où il est mort il y a quelques semaines aimé et estimé de tous.

Depuis ce jour, Rustem fut l'objet d'une bienveillance générale de la part de la cour et du prince Gortchacow, car on peut dire qu'il contribua efficacement par son initiative à empêcher l'Angleterre et l'Autriche d'intervenir avec plus d'énergie. Ces deux puissances, en effet, étaient bien comme la Turquie signataires du traité de 1856; mais du moment où le principal intéressé se déclarait satisfait, comment les autres auraient-ils pu prendre une attitude réellement comminatoire?

La réponse du gouvernement italien ne fut pas aussi satisfaisante qu'on l'espérait à Saint-Pétersbourg. Le prince Gortchacow avait dit à son ministre (1) en lui faisant part des intentions de la Russie, qu'il y avait là une occasion, pour un État nouveau (les Italiens venaient d'entrer dans Rome) d'affirmer sa politique, et d'agir avec une entière indépendance. C'était une invite assez directe qui voulait dire à demi-mot et en style diplomatique : — « Nous venons de vous voir entrer à Rome et renverser par la force la plus ancienne monarchie du monde. Nous n'avons rien dit, faites de même pour le traité de 1856. Entre gens d'esprit, on doit s'entendre aisément. »

Ce fut donc avec une visible mauvaise humeur que le prince Gortchacow entendit, le 21 novembre, le ministre d'Italie lui faire part des instructions qu'il avait reçues de son gouvernement. Le cabinet italien déclarait que, désireux de maintenir l'accord entre les puissances, il réservait son opinion sur les graves questions soulevées dans la circulaire russe. Il n'avait en vue que le maintien de la paix et de l'équilibre en Orient. L'équité l'obligeait donc avant de se prononcer à connaître l'opinion de la Turquie, principale intéressée dans la question, tout en ne se refusant pas, au besoin, à examiner, de concert avec les autres puissances, les modifications qu'il serait nécessaire d'apporter au traité de 1856.

Il me reste à faire connaître l'accueil que les deux puissances belligérantes réservaient à cette communication, c'est-à-dire la Prusse et la France.

La Prusse connaissait depuis longtemps les intentions de la Russie et ne pouvait en tout cas s'y opposer, après les services qu'elle en avait reçus; mais elle éprouva une certaine contrariété que la question de la dénonciation du traité eût été posée avant la fin de la guerre. Elle aurait voulu, avant tout, terminer sa lutte avec la France, peut-être pour pouvoir fixer, à un plus haut prix la concession qu'elle avait toujours eu l'intention de faire à la Russie. Bien qu'elle fût d'ailleurs pleinement édifiée sur l'impuissance des neutres qu'elle n'avait plus à craindre, cependant,

(1) Le marquis de Bella Carraciolo.

tout ce qui pouvait blesser inutilement l'Europe était à éviter en ce moment. Le cabinet anglais pouvait n'être pas le maître d'un certain mouvement d'irritation nationale que la dénonciation de l'article 14 amènerait sans doute. Il valait mieux ne s'exposer à cette éventualité qu'après la signature de la paix ou dans le moment de sa signature. Enfin les intérêts allemands, dont le cabinet de Berlin — depuis le traité de Prague, enlevant à l'Autriche la présidence de la diète fédérale et dissolvant cette assemblée — tendait à se constituer le représentant de plus en plus exclusif, ne pourraient-ils pas se croire menacés, si, à l'abrogation de l'article 14, venaient s'en ajouter d'autres, tels par exemple que les articles 15, 16 et 17, stipulant la liberté de navigation du Danube, qui était d'un intérêt général pour l'Allemagne ?

La Prusse ne pouvait donc évidemment être satisfaite de la prompte initiative du prince Gortchacow, et elle devait même la regretter dans une certaine mesure. Mais une fois la dénonciation de l'article 14 devenue un fait accompli, il ne s'agissait plus pour elle que d'empêcher un conflit qui aurait pu rendre les résultats de la guerre moins décisifs et peut-être moins écrasans pour nous. M. Odo Russell venait d'être envoyé en mission auprès du quartier général à Versailles. D'après les bruits qui circulaient à Saint-Pétersbourg et dont j'avais trouvé l'écho à l'ambassade d'Angleterre, on allait jusqu'à dire que, si l'envoyé anglais avait acquis la conviction que la Prusse fût secrètement d'accord avec la Russie pour la dénonciation du traité, le cabinet de Londres chercherait immédiatement à lier partie avec nous. Je n'avais jamais cru, quant à moi, à la possibilité de cette action dans le moment actuel; mais ces bruits devaient inquiéter, ou tout au moins agacer la Prusse, et la disposer naturellement à prendre le rôle de conciliateur entre la Russie et l'Angleterre. Ces deux puissances ne pouvaient, si personne ne cherchait à les rapprocher, que maintenir l'une ses premières déclarations, l'autre ses protestations formelles. De bons offices étaient donc nécessaires pour les ramener à une entente. La Prusse se chargea de ce soin en faisant adopter successivement, comme on le sait, par toutes les puissances, le projet d'une conférence qui se réunirait à Londres dans le dessein d'examiner d'abord et finalement de ratifier l'acte émané de l'initiative du cabinet de Saint-Pétersbourg.

En ce qui nous concerne, la situation était des plus délicates. Avec le grand sens politique qui caractérise toujours les actes du cabinet russe, on avait compris à Saint-Pétersbourg qu'il n'était pas possible de nous passer sous silence, en alléguant pour prétexte de notre exclusion, comme l'auraient voulu nos ennemis,

l'absence d'un gouvernement régulier. Le prince Gortchacow avait senti, suivant cette belle parole du Duc d'Aumale au maréchal Bazaine, que *la France restait*. Le 17 novembre je recevais de M. de Chaudordy le télégramme suivant :

« Le chargé d'affaires de Russie vient de me communiquer à l'instant la circulaire de son gouvernement relative à la dénonciation du traité de 1856. Avant de me donner lecture et de me laisser copie de cette pièce, il m'a lu une courte dépêche du chancelier disant que, quoique le gouvernement actuel se fût exclusivement voué aux soins de la défense nationale, la France tenait une trop grande place dans le monde pour que le gouvernement russe ne s'empressât pas de porter à notre connaissance, comme il l'avait fait pour les autres puissances, les résolutions prises par l'empereur Alexandre. La dépêche ajoute que la guerre de 1854-56 avait été le point de départ de perturbations qui se continuent, et exprime l'espoir que notre gouvernement futur, quel qu'il soit, se préoccupera des moyens d'y mettre fin. Le document principal m'a ensuite été remis. J'ai répondu que je le placerais sous les yeux de la délégation, à la suite de quoi, je ferai connaître l'opinion du gouvernement. »

Cette proposition nous mettait dans un grand embarras. Ne rien répondre, ou prétexter que notre situation politique et militaire nous obligeait à l'abstention, pouvait paraître sensé, puisque nous réservions par là l'avenir dans une question internationale des plus délicates et que nous n'entrions dans aucun compromis embarrassant. Nous nous épargnions, en même temps, la peine d'effacer nous-mêmes les souvenirs d'un traité de paix qui avait été un honneur pour notre pays et signé dans notre capitale comme la consécration d'une lutte glorieuse pour nos armes. Mais, d'autre part, nous indisposions la Russie sans aucun avantage pour nous, et nous nous privions de la dernière chance qui nous restât d'intéresser les puissances à notre infortune.

L'Europe assemblée pour s'occuper de l'Orient pourrait-elle, en effet, demeurer insensible, quand elle serait réunie dans la personne de ses représentans, aux plaintes des plénipotentiaires français ? Lui serait-il possible de ne parler que de la Mer-Noire, quand la France à ses portes était sanglante et mutilée ? Nos représentans à la conférence n'auraient-ils pas eu beau jeu pour rappeler aux plénipotentiaires russes les promesses que nous avait faites l'empereur Alexandre, de parler haut en notre faveur, aux plénipotentiaires autrichiens et italiens leurs efforts pour nous venir en aide ? En admettant que les plénipotentiaires prussiens eussent menacé de quitter la conférence et l'eussent quittée en effet (ce que je crois probable), n'était-ce pas le moment d'o-

pérer en dehors d'eux une médiation collective en notre faveur? En tout cas, c'était la dernière lueur d'espoir, le dernier atout qui restât dans notre jeu. Convenait-il de le mettre de côté sans examen?

A cet argument, on me répondit que la proposition de la conférence était d'origine prussienne, et que, dans l'état d'exaspération où était alors notre pays, cette circonstance suffisait pour rendre l'idée impopulaire. Et puis, ce qu'on ne pouvait m'écrire, mais ce que tout le monde sentait, c'est que, par le fait des circonstances, entre la majorité du gouvernement de la Défense bloquée dans Paris et la délégation de Tours, allant bientôt émigrer à Bordeaux, et correspondant tant bien que mal avec Paris, par pigeons voyageurs ou par ballons, aucune entente sérieuse n'était possible. Que représentait d'ailleurs le gouvernement de Paris, en dehors des strictes nécessités de la défense auxquelles il avait dû limiter sa tâche? Que savait-il du dehors, privé depuis deux mois de toute communication régulière avec l'extérieur? Et puis, quel serait notre plénipotentiaire? Il y en avait un tout désigné sans doute par l'opinion du pays et accrédité d'avance auprès de l'Europe, c'était M. Thiers. Mais depuis que l'insurrection du 31 octobre avait si malheureusement paralysé ses efforts, M. Thiers se recueillait, ou pour mieux dire il boudait le gouvernement de la Défense. M. Jules Favre était enfermé dans Paris, et il avait été d'ailleurs malheureux dans sa négociation de Ferrières. L'attitude et le rôle de M. Gambetta depuis l'origine de la crise ne permettait d'espérer tout au plus que sa neutralité, quand il s'agissait de pourparlers pacifiques. M. de Chaudordy était nécessaire à Tours pour y entretenir les rapports journaliers avec le corps diplomatique qui l'y avait suivi. Il n'y avait donc dans les hommes du gouvernement personne de disponible au dehors pour remplir cette tâche difficile, et pourtant il fallait se décider.

Voyant nos embarras s'aggraver d'heure en heure et pressé par le gouvernement russe qui demandait une réponse, je suggérai à M. de Chaudordy, qui l'approuva, l'idée de laisser la circulaire du prince Gortchacow sans réponse officielle et de faire demander en même temps par l'intermédiaire de lord Lyons ou du chargé d'affaires de Russie des sauf-conduits qui permissent à la délégation de Tours de communiquer avec Paris et de s'entendre sur la conduite à suivre et la désignation de notre plénipotentiaire. Nous pouvions ainsi esquiver une réponse directe embarrassante, ne pas désavouer notre passé diplomatique, ne blesser ni la Russie, ni l'Angleterre, et avoir le temps de trouver peut-être un négociateur qui pût figurer à la conférence et plaider nos intérêts avec quelque autorité. Ces idées prévalurent au sein

de la délégation de Tours, et le 24 novembre, M. de Chaudordy me rendit compte de deux conversations qu'il avait eues successivement avec M. Okouneff et à la suite desquelles le sauf-conduit fut demandé à la Prusse par l'intermédiaire de la Russie, et je crois aussi de l'Angleterre. Dans ces deux entretiens, M. Okouneff s'efforça de nous représenter les avantages que nous pourrions tirer de l'envoi d'un plénipotentiaire à la conférence. Je crois qu'il les exagérait un peu par suite des instructions pressantes de sa cour et du très vif désir que l'empereur Alexandre éprouvait de voir la conférence réunie au complet pour en finir avec l'article 14. Mais de même qu'au Congrès de Paris en 1856, le comte de Cavour, après qu'on eut parlé de la navigation du Danube, et de bien d'autres sujets qui importaient fort peu au Piémont, finit par poser nettement la question italienne, malgré l'opposition déclarée du comte Buol; de même nous aurions pu, alors que Paris n'avait pas capitulé et que le siège pouvait traîner encore en longueur, plaider à Londres devant l'Europe assemblée la cause de la France, l'intéresser à nos malheurs et la faire rougir peut-être de notre abandon. Je crois que nous avions là une chance d'obtenir de meilleures conditions. En tout cas, nous aurions rompu ce redoutable tête-à-tête où nous nous trouvions engagés depuis la déclaration de guerre et, si nous devions succomber, au lieu de signer la paix dans une obscure maison de Versailles et à la veille de mourir de faim, nous aurions, en mettant bas les armes, obligé l'Europe à se reconnaître complice d'une grande iniquité internationale, et cherché par tous les moyens à nous obtenir de meilleures conditions de paix. C'était, à mon avis du moins, notre dernier espoir.

On connaît les circonstances qui empêchèrent la réalisation de ce plan, et l'on sait également comment le sauf-conduit, qui devait mener M. Jules Favre à la conférence de Londres, ne servit qu'à le conduire plus tard à Versailles pour demander la paix. La fatalité qui pesait sur nous depuis le commencement de la guerre devait nous poursuivre jusqu'à la fin. La circonstance qu'un parlementaire prussien fut maltraité à nos avant-postes, servit à M. de Bismarck de prétexte pour différer l'exécution de la promesse qu'il avait faite à la Russie d'envoyer un sauf-conduit à notre plénipotentiaire. Quand il fut enfin remis à M. Jules Favre, Paris n'avait plus de pain!

GABRIAC.

EDITH

CONTE DE NOËL

Loin de France, où la vie est douce et où les saisons ne sont guère cruelles, on supporte sans résignation les colères de la nature. Douvres n'est pas loin de Calais, et cependant, quand on a franchi le bras de mer qui sépare les deux pays, il semble que l'on ait perdu toute indulgence. On s'irrite de la longueur des hivers, on se plaint du climat des trois royaumes, des pluies, de l'humidité malfaisante ; on maudit le vent, ce vent tenace enveloppant, furieux, que connaissent bien les étrangers, surtout ceux que leurs intérêts ou les exigences d'une carrière ont fixés sur la côte anglaise de la mer d'Irlande. Et on en redoute l'approche parce qu'il assombrit l'humeur la plus débonnaire et aggrave les misères du corps. Du moins, s'il bornait là ses méfaits ! On braverait la rage des élémens et on rirait des assauts de la bourrasque si, en ces jours d'ouragan où tout plie et fuit devant la tempête, on ne songeait à ceux que balaie au large la trombe qui passe ; victimes fatales que la mer prélève sur un peuple qui ne vit que par elle. De ces histoires de bâtimens naufragés, d'orphelins en deuil, de veuves en larmes, il y en a tant en Angleterre, tant, qu'elles ont pour ainsi dire cessé d'émouvoir. Le public y est habitué et c'est à peine s'il s'y intéresse. Il en existe pourtant d'assez touchantes, et j'en sais une dont j'ai connu les personnages. Avec eux je me suis assis à cette table de famille où il est bien peu d'Anglais qui n'accourent quand Noël est là. Un instant j'ai vécu de leur vie, pris part à leurs joies, célébré comme eux leurs vieilles coutumes. Puis le malheur est venu et les a frappés. Et c'est là le récit que j'ai entrepris de conter.

I

Un soir de décembre 189., en rentrant chez moi sous l'averse, je pensais à certaine visite que j'avais reçue le matin même. Six marins d'un navire anglais, conduits par un très jeune second capitaine, le *mate*, s'étaient présentés au consulat de France à Liverpool pour me remercier des récompenses que notre gouvernement leur avait accordées, à l'occasion d'un sauvetage. J'avais serré, avec émotion, la main de ces braves gens qui s'étaient conduits, tous les sept, avec héroïsme. Comme le *cargo-boat* qu'ils montaient s'efforçait, par une mer déchaînée, de doubler Holyhead pour gagner les passes de la Mersey, la vigie avait signalé un bâtiment français coulant bas d'eau, les signaux de détresse flottant à la corne. Tout de suite le capitaine avait gouverné pour s'en rapprocher. Et quand il ne fut plus qu'à deux encâblures : « Le grand canot à la mer, six hommes de bonne volonté ! » cria-t-il dans la tempête. En un instant, l'embarcation est parée : le second, un grand gaillard de vingt-six ans, saute à l'arrière, empoigne la barre et dirige si adroitement la manœuvre qu'en vingt minutes il réussit à accoster. Ce fut une rude affaire. Vingt fois ils pensèrent se briser contre les flancs du malheureux brick. La lutte se prolongea pendant deux heures, sans arrêt, sans trêve possible, sous la grêle et les embruns. Personne ne fut enlevé. Ils descendirent, un à un, dans le *life-boat*, les cinq Bretons accrochés aux bastingages et rallièrent vigoureusement le vapeur. Sauvetage magnifique et inespéré ! Que d'autres auraient renoncé à une tâche impossible et, de la main, envoyant aux frères l'adieu suprême, eussent regagné le bord avec la conscience d'avoir accompli tout le devoir ! Ceux-là tinrent bon. Que ce fût bravade, mépris du péril, attrait pour un sport où on joue la vie, — ou mieux encore grandeur d'âme, — ils avaient vaincu, touché le but de leurs mains puissantes, et débarqué sans encombre à Liverpool nos compatriotes encore stupéfaits d'être vivans. Et sur mon rapport au ministère de la marine, on avait décerné aux matelots qui montaient le canot la médaille d'or de première classe ; à l'officier, Herbert Davis, un chronomètre dont il parut enchanté. C'était un beau rejeton de la vieille souche anglo-celte que ce jeune marin. Grand, fort, élancé, un torse d'athlète, dans toute sa personne un air de loyauté qui séduisait. Il avait des traits délicats, beaucoup de douceur dans le regard, une ombre de moustache blonde, toute la fraîcheur d'un adolescent, et sans le hâle d'une teinte de brique dont sa nuque robuste

était colorée, nul n'aurait pu se douter de sa profession. Les hommes partis, nous causâmes. J'eus du plaisir à le faire parler, à l'entendre raconter avec modestie, sans gestes, sans éclats de voix, les péripéties du sauvetage. — « C'est une chance, avait-il conclu en terminant, et on peut bien dire qu'un bonheur ne vient jamais seul. Mes armateurs m'ont récompensé bien au delà de mes mérites. Quoique je n'aie pas encore vingt-sept ans, ils m'ont confié le commandement d'un beau trois-mâts barque tout frais émoulu des chantiers de la Clyde, la *British Queen*. Un nom d'heureux augure, n'est-ce pas, puisque c'est celui de la gracieuse souveraine? Et puisse-t-il vivre autant qu'elle! Je pars dans trois jours.... »

Il s'arrêta, parut oppressé, un nuage passa sur ce doux visage mélancolique.

— J'aurais mieux aimé que mon voyage fût retardé, poursuivit-il avec effort, mais j'ai mon plein chargement pour Valparaiso, et, il n'y a pas à dire, il faut s'en aller.

— Ah! lui dis-je, je devine, vous laissez quelqu'un derrière vous, une *sweetheart*, mieux que cela peut-être, la fiancée du marin, celle qui pleure le soir et prie pour lui quand le vent souffle? Il me semble, en effet, vous avoir aperçu l'autre jour, au Seftonpark, avec une jeune dame fort charmante...

— Ma femme, murmura-t-il... Il n'y a pas trois semaines que nous sommes mariés; et de penser que je la quitte pour huit longs mois, j'ai le cœur gonflé. Je sais bien que je la reverrai, mais malgré tout cette première séparation est bien dure. Du reste, je ne sais pourquoi je vous fais perdre votre temps en vous racontant un tas de choses qui ne peuvent vous intéresser...

Il se leva, prit son chapeau, puis le déposa sur un meuble et remit lentement ses gants. Évidemment, il avait encore quelque chose à dire.

— Je vous souhaite un heureux voyage...

— Merci, monsieur; tenez, voulez-vous me faire un grand plaisir? C'est demain Noël et nous dînons en famille. Venez boire un verre ou deux à ma santé, il me semble que cela me portera bonheur. Je ne sais ce que j'ai depuis quelques jours, je ne puis m'habituer à la pensée que je m'en vais. Est-ce drôle? Mon dixième embarquement au long cours, pourtant... Monsieur, si vous acceptez, ce sera beaucoup d'honneur pour moi et les miens. A deux heures, après l'office, naturellement.

Je n'hésitai pas; il y avait dans cette invitation trop de cordialité et de bonne grâce pour que je songeasse à m'y dérober.

— J'y consens, répliquai-je vivement, à une condition: c'est

moi qui fournirai le champagne. Je veux boire avec du vin de France à la santé de Mrs Davis et au premier voyage de la *British Queen*. Convenu, n'est-ce pas?

— Merci, dit-il, en me tendant sa large main que je serrai dans la mienne ; Sandfield house, Park road, à un quart d'heure d'Alexandra dock... Il regarda sa montre, parut confus et se retira précipitamment.

Pour moi mille réflexions m'agitèrent. Dans cet événement si simple, si prévu, le départ d'un navigateur pour l'Amérique, j'entrevis, je ne sais pourquoi, quelque chose de grave et de solennel. Il me sembla que la compagne de ce marin, la jeune épouse dont j'avais aperçu la forme éthérée, souffrirait plus encore que lui quand sonnerait l'heure de l'adieu. Qu'elle l'aimât pour sa jeunesse, sa fière mine et son courage, je n'en doutais pas un instant. Certes, il n'y aurait pas de cris, rien de bruyant dans l'effusion, encore moins de larmes, puisque aussi bien ces démonstrations s'allient mal à la gravité britannique ; mais le déchirement serait profond et l'émotion d'autant plus intense qu'elle serait contenue. Tant d'impressions m'attristèrent. Au milieu du silence du soir que rompait seule la voix des rafales, la haute silhouette du patron Davis m'apparut comme dans un songe. De l'arrière de la *British Queen*, déjà tout habillée de ses voiles, il tendait les bras à une immobile apparition qui, de la plage, le regardait s'éloigner. Et sans doute l'appel devint si pressant que le fantôme n'y put résister. Je le vis ouvrir des ailes immenses et voler à la suite du navire en marche. Mais, comme il allait l'atteindre, tous deux disparurent. Il n'y eut plus qu'un gouffre où tout s'abîma.

Je m'éveillai, je courus à la fenêtre ; le vent continuait de souffler et la pluie tombait toujours.

II

Noël. Sur un large boulevard planté d'arbres grêles, passe une foule grave et recueillie. Des femmes, le *prayer book* à la main, se hâtent silencieusement vers les édifices consacrés au culte. Elles ont revêtu leur plus riche toilette ; maris, frères, enfans les accompagnent, eux-mêmes endimanchés, l'air impassible. L'église nationale est assiégée, mais, à côté, l'humble chapelle ne désemplit pas. Aux portes, de larges cadres indiquent les heures où le service sera célébré et par la bouche de quel ministre de Dieu se répandra la parole divine. Sous le ciel bas et voilé, l'interminable procession de fidèles prend une apparence d'ombres, d'ombres

muettes, car à l'allégresse d'une veillée de réjouissances a succédé le calme des premières heures. Halte en pleine joie et probablement bienfaisante, non sans doute au plus grand nombre qui s'est rendu là par habitude, mais aux rares privilégiés de la grâce, aux élus dont, plus bas encore que de coutume, le front s'incline, méditatif. Noël! En Grande-Bretagne la fête populaire par excellence! Peut-être est-elle un peu déchue, puisque aucune splendeur ne dure, que tout passe et tout s'affaiblit. Ni aux champs, ni à la ville, on ne déploie l'exubérance, la gaîté bruyante où on s'abandonnait autrefois. Pourtant, de tous les jours fériés de l'année, c'est bien celui que la nation célèbre toujours le plus volontiers. La fête est partout, elle est dans la rue et dans les boutiques, elle est surtout à la maison, où elle revêt un caractère intime et ému que le plus blasé ne discute pas. Séparés depuis de longs mois, les enfans d'une même famille se réunissent autour de la table commune. Que d'événemens les ont éloignés! Affaires, intérêts, soucis de tous genres, ont disjoint les liens que *Christmas* vient de renouer. Il a suffi d'un appel à des souvenirs très lointains, mais encore vivaces, pour qu'à la voix de l'aïeul ou de la vieille mère tous se soient reformés sous le toit où ils ont grandi. Apaisées les anciennes querelles, ou tout au moins endormies. Provisoirement, les cœurs sont réconciliés. Non que l'Anglais soit sentimental ou qu'il vibre plus qu'un autre au spectacle de ses parens assemblés, mais simplement parce qu'au fond de lui-même, peut-être sans qu'il s'en doute, sommeille un passé de croyances et de légendes: c'est l'écho des chansons de la *nursery*, l'air et les paroles dont fut bercée son enfance qui ce jour-là résonnent très fort à son oreille. Douce obsession qu'il ne cherche pas à repousser. Il viendra, il prendra sa place devant l'âtre, ravi de la diversion qu'apportera ce repos au cours ordinaire d'une vie souvent trop remplie. Auprès des siens, il revoit tout, la maison, les champs, les arbres naguère si familiers, l'école où il s'instruisit et jusqu'à l'église ordinairement froide et nue, mais couverte, pour la circonstance, de ces *evergreens* dont les Druides ornèrent leurs temples pour que les esprits des forêts s'y abritassent contre l'hiver. Il se souvient qu'il faisait partie, voilà sans doute bien des années, de la bande des *waits*, ces musiciens noctambules qui s'en vont jouer aux portes, pendant les heures sombres de la semaine qui précède Noël. Quoi! s'il cherchait bien, il retrouverait dans un coin du grenier, sous la poussière, l'instrument primitif sur lequel, tant bien que mal, il reproduisait lui aussi les refrains populaires d'alors. Et le *penny*, placé sur la plaque du foyer, à minuit? Et la récompense accor-

dée au plus leste, à celui qui, à l'instant où les douze coups sonnent, arrive le premier à la porte extérieure et l'ouvre toute grande pour permettre à Noël d'entrer, *to let Christmas in?* Et les visites dans le voisinage, et la régalade des *mince-pies*, et de bonne heure presque avant l'aube, les couplets chantés sous la fenêtre des ménagères :

Get up, old wives
And bake your pies
'Tis christmas day in the morning
The bells shall ring
The birds shall sing
'Tis christmas day in the morning (1).

De ces coutumes séculaires, de ces rites si précieusement conservés, il en est qui sont entachés de paganisme et, pour en surprendre les origines, il faudrait remonter à une époque antérieure à celle où Jules César abordait les rives britanniques, où Augustin prêchait la bonne doctrine aux rudes habitans du Kent. Rien, par exemple, n'est moins orthodoxe, moins conforme à la parfaite modestie chrétienne que le *mistletoë*, ce rameau de gui qu'on suspend aux portes, à Noël, et qui confère aux galans de si charmans privilèges. On prend un baiser aux jeunes filles qui s'aventurent sous ses baies blanches, quand ce n'est pas aux matrones *forty, fat and fair*, sans qu'aucune de ces imprudentes ait le pouvoir de s'y opposer. Naguère, l'emblème mystique provenait de ces chênes superbes qui décorent si bien la campagne anglaise. Aujourd'hui, on le retrouve surtout dans les vergers des comtés de Gloucester et de Worcester où il croît librement sur les pommiers. C'est par quantités considérables qu'on l'expédie dans les villes, et il y apporte la gaieté, la gaieté profane dont il est le symbole. Non moins en honneur que le gui sont ces personnages masqués, les *mummers*, dont le chef, à califourchon sur le *hobby horse*, c'est-à-dire le cheval de bois ou de carton, dirige la mascarade et en développe le scénario devant l'auditoire de famille, attendri et égayé tour à tour. Ceux-là paraissent descendre en droite ligne de leurs prédécesseurs des fêtes romaines, les organisateurs des Saturnales, tandis qu'une autre cérémonie, celle du *yule-log*, semble empruntée aux mœurs scandinaves. Le *log* est l'énorme bûche qui flambera ce soir dans le *hall* de la gentilhommière. Le jour baisse, et il est temps de l'aller chercher. On se rend dans la forêt où elle est déjà préparée, de robustes gars

(1) Debout, matrones, la main à la pâte, voici la matinée de Noël!
Les cloches vont sonner, les oiseaux chanter, voici la matinée de Noël!

la traînent à l'aide de cordes jusqu'à la demeure seigneuriale, cependant que sur le perron la famille assemblée l'acclame, et qu'à son passage, respectueusement, les paysans s'inclinent et se découvrent. Et que de légendes autour de ces joies, que de contes s'y mêlent, tantôt gracieux, parfois baroques ! En Lancashire, à minuit précis, les vaches tombent à genoux, les abeilles bourdonnent le centième psaume. Ailleurs, on garde soigneusement les débris du *log* de l'année dernière, car d'un Noël à l'autre ils conjureront l'incendie, et c'est avec leurs restes calcinés qu'on allumera la nouvelle bûche. Dans le Somersetshire, — *horresco referens!* — la perruque du révérend le plus renommé pour ses bonnes œuvres et sa piété sert de talisman aux fermières. Elles la suspendent dans l'âtre au-dessus de la marmite où cuit le *pudding* pour que celui-ci n'éclate pas ! Génisses agenouillées, ruches d'où s'échappent des cantiques, bûches qui éloignent le feu loin de l'appeler, tout cela fera peut-être sourire, mais on a si bien l'air d'y croire que c'est charmant. Les superstitions n'ont-elles pas leur poésie ? D'ailleurs, il y a dans l'air du surnaturel ; le cours régulier des choses est interrompu ; la poste même est inexacte. Avec quelle fièvre d'impatience n'attend-on pas la correspondance en retard, surtout le facteur chargé des paquets ! On sonne, et le voilà qui apporte les provisions expédiées à la ville par les amis de la campagne, l'oie grasse ou la dinde aux chairs succulentes, pendant que, de son côté, l'habitant des champs s'extasie à la vue des huîtres, des fruits secs ou des bonbons que le citadin lui a envoyés. Présens à coup sûr agréables, mais qui ne sont pas les seuls qu'on recherche et qu'on apprécie. *Christmas books* de tous genres et de toutes dimensions, dorés sur tranche, habillés d'une reliure éclatante, luisent et s'étalent à la vitrine des libraires. Il y en a qui sont des chefs-d'œuvre de typographie ; d'autres, plus humbles, moins chers aussi et à la portée des bourses légères, font concurrence au *Christmas number* des journaux illustrés, — et au prosaïque, utile et *business like*, almanach de l'année qui va commencer.

Mais il y a mieux que des générosités échangées, car les malheureux ont leur part des réjouissances. Des souscriptions s'organisent pour offrir aux enfans pauvres le dîner de Noël. Dans les *workhouses*, pour une fois, l'administration se fait libérale, sert à ses pensionnaires le *roastbeef* et le *plum-pudding*. On donne beaucoup de tous les côtés, aussi bien au mendiant de la rue qu'à celui qui souffre en silence et dont l'indigence ne tend pas la main. L'aumône est pratique, surtout discrète, presque fraternelle, comparée aux largesses usitées jadis, lesquelles étaient fas-

tueuses, mais humiliantes. Des familles tenaient table ouverte pendant les douze jours de Noël ; barons et seigneurs ne refermaient pas, avant la quinzaine écoulée, les portes massives du manoir. Tous les soirs, au son des trompettes, la hure de sanglier faisait son entrée dans la salle à manger, sur un plat d'or ou d'argent, tout rempli d'une redoutable sauce de moutarde. Il y avait aussi le rôti de paon, mets grandiose, mets de « lord, d'amoureux ou de pauvre », comme on disait en riant. De quelle pompe n'entourait-on pas l'arrivée de ce plat de luxe ! Ne croyez pas que le noble oiseau fût apporté sur la table par des mains mercenaires ; c'était la dame la plus illustre par la naissance qui le présentait aux convives, elle-même suivie d'un cortège d'invitées marchant derrière elle, suivant l'étiquette et la préséance. Les oies, les chapons, les faisans, les pâtés de langues de carpes, le gâteau de froment, figuraient aussi sur le menu, colossal assemblage de viandes et de pâtisseries auxquelles le châtelain et ses hôtes touchaient à peine, et qu'on abandonnait à l'office où la valetaille, les loqueteux et les meurt-de-faim prolongeaient la noce jusqu'au matin.

Ainsi le passé avait sa splendeur, une splendeur faite de souvenirs et de légendes qui se sont perpétuées d'âge en âge. Si le présent n'est point aussi pittoresque, le culte de Noël n'en est pas moins pieusement gardé, et la question du temps qu'il fera pendant la semaine joyeuse préoccupe tous les esprits. J'ai conté avec quelle tristesse avait commencé la fête et quel deuil, on aurait pu dire quelle épouvante, avait jeté l'ouragan qui soufflait depuis trois jours sur la ville. Le ciel conservait encore une apparence menaçante, mais les averses avaient cessé ; le pavé restait mouillé néanmoins, et çà et là, des flaques boueuses, des branches tordues rappelaient la violence de la tempête. La population était dehors, heureuse du répit que lui accordait la nature, et d'ailleurs, chez nos voisins, nul n'est difficile à l'égard du temps, il suffit qu'il ne pleuve pas pour qu'on se déclare enchanté. *Fine morning, Sir*, me dit le cocher qui m'attendait à ma porte. Je lui donnai l'adresse d'Herbert Davis, et nous filâmes au grand trot, de ce train régulier et sûr, où l'automédon anglais n'a pas de rival. En route, je considérais l'aspect des rues. Des jeunes filles, des enfans, — nu-pieds, hélas ! pour la plupart, — vendaient aux passans des rameaux de houx, des branches de laurier ou de romarin. Mais les boutiques étaient closes ; adieu le spectacle de la veille ! Disparues, les brindilles d'*evergreens*, fixées au hasard, plaquant leurs jolis tons verts un peu partout, sur les quartiers de viande et les blocs de beurre, ou, à l'étalage des marchands de poisson, dans la bouche ouverte des morues ! Près des stations,

des voies ferrées et des quais, l'animation redoublait. La gare de James's street qui mène au tunnel de la Mersey était envahie. Plus loin, sur l'embarcadère flottant et si fréquenté qu'on appelle le *landing stage*, la foule prenait d'assaut les *Ferry boats* à destination de Birkenhead ou de New-Brighton. Des deux rives du fleuve on échangeait des visites, et bien que le vent soufflât toujours et que les nuages fussent gros de pluie, on ne rencontrait que des toilettes claires, où le rouge, le bleu, le jaune, toutes les teintes de l'arc-en-ciel, se mariaient indifféremment, avec un mépris tranquille de l'harmonie.

Herbert Davis demeurait au nord de Liverpool, l'Alexandra dock étant le dernier de cette quarantaine de bassins à flot qui s'étendent d'une extrémité de la ville à l'autre. Ce fut presque un trajet d'une heure. Comme j'arrivais aux bâtisses édifiées à l'embouchure de la rivière, tête de ligne du chemin de fer électrique, hangars et magasins de dimensions gigantesques, entrepôts regorgeant de marchandises, — je m'attendis à le trouver dans une de ces maisons proprettes, peintes de frais, riantes à l'œil, modestes et dont le loyer n'excède pas trente livres sterling. Mais le cocher dépassa le quartier où j'avais jugé que finirait mon voyage, traversa, sans s'y arrêter, de petites rues récemment ouvertes et où s'alignait une interminable rangée d'habitations à bon marché. Nous entrâmes dans une route solitaire, bordée de beaux arbres et de cottages élégans, où je ne tardai pas à découvrir ce que je cherchais. Je mis pied à terre devant une grande villa carrée construite à l'italienne, sans *bow windows* et qui avait, ma foi, fort bon air. Quoi! c'était là que demeurait mon ami de la veille, le jeune capitaine Davis? Il avait donc gagné tant d'argent dans ses voyages qu'il pût offrir à sa jeune femme un logis aussi somptueux? Il vint m'ouvrir, comme j'allais sonner à la grille, et me donna l'explication du mystère.

— Vous êtes ici chez mon grand-père, me dit-il en me souhaitant la bienvenue. Cette résidence appartient à ma famille depuis cinquante ans. Mon aïeul, marin lui-même, l'a fait construire au retour d'une expédition fructueuse. J'y suis né et je l'habite, en attendant que la *British Queen* m'ait enrichi. C'est un gros souci de moins — ajouta-t-il pendant que nous traversions un jardin d'assez vaste étendue — que de partir avec la pensée que ma chère Edith ne restera pas seule. Le vieux l'adore, mes tantes la supportent et nos domestiques la serviraient à genoux, tant elle est bonne... A propos, poursuivit-il, vous êtes étranger et vous allez assister ici à un spectacle nouveau pour vous, un Noël anglais, célébré dans toutes les règles, selon la coutume d'autrefois. Mon

grand-père, comme les vieilles gens, est féru des mœurs d'un autre âge, et c'est lui être agréable que d'avoir l'air de les préférer.

J'allais répondre lorsque nous fûmes interrompus par des rires et des cris de joie qui partaient d'un des bas-côtés de la maison.

— Tenez, me dit Herbert, entendez-vous? Ce tapage vient sans doute du *hall* des servantes. Tout leur est permis depuis hier soir, et il n'est pas d'incorrection qui ne passe à la faveur de Noël. Je gage que c'est une partie de *hot cockles* (notre *main chaude*) qui est la cause de cette gaieté, à moins que ce ne soit le *bobbing for apples*...

Nous regardâmes à travers les vitres : c'était bien ce dernier jeu qui excitait ainsi l'intérêt d'une demi-douzaine de *housemaids* de la villa et du voisinage. Un jeune groom, les bras liés derrière le dos, tentait de mordre à des gâteaux et à des pommes qu'une corde, fixée au plafond, tenait suspendus au-dessus de sa tête. Il sautait de son mieux pour les atteindre, sans y réussir et sans pouvoir conserver son équilibre, à cause de ses mains empêtrées. Une chute sur le plancher avait provoqué l'explosion d'hilarité que nous avions entendue.

— Voilà une maison où on ne s'ennuie pas, mon cher monsieur, dis-je à mon hôte; l'entrain des serviteurs fait bien augurer de celui des maîtres.

Nous franchîmes le seuil de la porte d'entrée et nous pénétrâmes à gauche dans une vaste pièce où toute une compagnie était assemblée. Un vieillard vint à moi la main tendue. C'était M. John Davis, le propriétaire de *Sandfield house* et le grand-père du jeune Herbert.

— *Glad to see you*, *Sir*, me dit ce petit homme aux cheveux blancs et à la figure poupine; les étrangers sont toujours bien reçus chez moi, surtout les Français. Eh! j'ai connu plus d'un de vos compatriotes, à l'époque où je naviguais sur un vapeur qui ravitaillait les flottes alliées dans la Mer-Noire! C'était en 1854, j'étais encore jeune et j'applaudissais des deux mains à la bonne besogne qu'on faisait là-bas. Aujourd'hui, continua-t-il en riant, je suis vieux, j'ai la goutte, je ne tiens plus à rien, sauf à ce garçon!...

Et il frappa sur l'épaule de son petit-fils qui avait bien la tête de plus que lui.

— Je crois que nous allons pouvoir nous mettre à table; deux heures passées! Mais où donc est votre femme, Herbert? Allez la querir, *by Jove*, j'ai faim, mon ami, j'ai faim... L'appétit est resté excellent, me dit-il à voix basse. Vous savez je me fais plus vieux que je ne suis, et beaucoup de vieillards ont cette manie, pour qu'on n'oublie pas de les soigner. Ah! que je vous présente un peu, à droite et à gauche.

Je m'inclinai devant une dizaine de personnes, oncles cassés, tantes respectables, cousines non mariées et quadragénaires. J'essayai de faire la connaissance de quatre ou cinq bambins dont les trompettes de zinc, les souris mécaniques et les tambours jonchaient le tapis, mais ils étaient trop occupés et ne daignèrent pas lever les yeux sur ma personne. Je m'en consolai en passant l'ameublement en revue. Aux murs, des tableaux de marine, des aquarelles, beaucoup d'aquarelles dans des cadres d'or, et quelques portraits de famille. De chaque côté de la cheminée, des fauteuils recouverts de velours grenat, puis des canapés de même étoffe, sans élégance, massifs et de forme démodée, sur lesquels, évidemment, des générations s'étaient reposées. Deux ou trois *Chippendale cabinets*, sortes de meubles à vitrines et en bois de rose où s'enferment les curiosités; enfin, çà et là, des tables anguleuses, étriquées et très basses, comme il y en a dans les intérieurs anglais, où elles supportent indifféremment les photographies, les assiettes de *tea cakes*, ou les jardinières pleines de chrysantèmes magnifiques.

Mais ce qui rajeunissait le vieux mobilier et rendait à cette pièce vénérable un peu de la grâce qu'elle avait perdue, c'était la profusion de verdure dont des mains adroites s'étaient plu à la décorer. Suspendu au-dessus de la porte, le mystique et provocant *mistletoe* semblait convier les couples à user des libertés tolérées. Sur le piano, autour des tableaux et des glaces, les guirlandes de lierre, les rameaux de houx et de romarin couraient et s'enchevêtraient. Frais feuillage, si touffu et envahissant qu'il animait tout de sa vie et luttait victorieusement contre la vieillesse du reste. De la cheminée vaste et profonde on avait enlevé la grille où d'ordinaire s'entasse la houille; posée au travers de deux grands landiers, une bûche énorme y brûlait depuis la veille, et ce brasier formidable chauffait le salon d'une lourde chaleur de serre.

— Rien n'est meilleur pour les rhumatismes, me dit le grand-père, qu'un bon feu comme celui-là. A Noël, il faut que les flammes de l'âtre vous grillent littéralement les côtes. D'ailleurs, je suis fanatique du bon vieux temps et le *yule log*, voyez-vous, a toujours été l'âme de *Christmas*. On peut se passer de *roastbeef*, de *plum-pudding* et même de *mince pies*, substituer l'humble marron aux viandes rôties et la pinte d'ale au vin de Porto, — mais l'ardent foyer, avec son demi-cercle de figures qui s'y mirent et s'y cuisent, voilà ce qu'il est impossible de remplacer. C'est l'instigateur des tendres pensées, ou des aveux plus tendres encore ; n'est-ce pas, Edith chère, continua-t-il en s'adres-

sant à la femme d'Herbert que je n'avais pas entendue entrer et qui l'écoutait en souriant, — n'est-ce pas qu'en un jour comme celui-ci, la joie est au fond du cœur de tous, surtout au cœur de la jeune épousée, et que les lumières qui l'environnent semblent incertaines et de peu d'éclat à côté du feu qui luit dans ses yeux?

Il allait poursuivre, car il était visible que le bonhomme se plaisait à discourir, étant d'humeur joviale et galante; mais la jeune femme l'interrompit et se tournant vers moi :

— Voulez-vous, monsieur, m'offrir le bras pour aller à table? Oh, je vous connais déjà! Mon mari m'a parlé de vous, et je suis enchantée de vous voir ici, plus peut-être que vous n'êtes charmé d'y être, car vous voilà condamné à parler l'anglais toute la soirée. C'est honteux! prononça-t-elle à haute voix; dire qu'il n'y a personne ici qui sache le français! — Mais une vieille dame protesta et, pour montrer qu'elle était familière avec notre langue, à peine fûmes-nous dans la salle à manger, elle me dit avec un accent qui fit rire la société :

— Donnez-vous le peine de vous *assouar*.

Nous étions dans une grande chambre oblongue, aux larges panneaux de chêne, brillamment éclairée, bien qu'il ne fût pas encore trois heures, car le ciel était resté sombre et le jour fuyait. Comme au salon, des gerbes vertes, partout accrochées, donnaient à la pièce un air de fête. Les cristaux resplendissaient, les couverts s'alignaient en bon ordre sur un buffet d'acajou surmonté d'une glace, — meuble immense qui occupait à lui seul l'un des bas-côtés de la salle. Au centre de la table, hors d'un surtout de vieil argent, des fleurs coupées, pâles déjà, dressaient leurs tiges, cependant qu'aux extrémités opposées deux chandeliers supportaient le *christmas candle*, cierge monumental dont la haute flamme immobile dégageait une claire fumée, odorante comme l'encens. Et dans les intervalles laissés libres, on avait accumulé toutes sortes de mets, viandes, volailles, poissons, pâtisseries, étalage pantagruélique de couleur locale très accentuée, et si varié qu'une inquiétude me saisit. Je me demandais, à part moi, s'il faudrait mordre à tant de victuailles.

— Vous goûterez au *frumenty*, me dit le grand-père qui m'avait mis à sa droite. C'est, à Noël, notre nourriture favorite. Je parie que vous en ignorez la composition? Voici : on broie le froment, on le fait bouillir jusqu'à ce que le grain éclate. Quand il est refroidi, on l'arrose de bouillon et de lait d'amandes, puis on répand des jaunes d'œufs sur le tout. On réchauffe, et on sert le mélange avec la venaison ou le mouton mariné. Je vous conseille d'en essayer avec cette selle de chevreuil que vous voyez

là. Rien n'est meilleur; un peu indigeste peut-être, mais vous en aurez raison avec deux ou trois verres de sherry. Du reste, vous avez le choix, et si votre tempérament s'accommodait mieux d'une nourriture plus légère mais non moins substantielle, je prendrais la liberté de vous recommander l'un de ces deux *pies*. Celui-ci est fait de porc frais, l'autre de langues de bœuf. Prenez le second, ajouta-t-il en se penchant à mon oreille, c'est le plus fin, et de beaucoup. Il est composé d'après les règles de l'art et conformément à une recette plus vieille que moi de deux cents ans. C'est pour en avoir trop mangé que notre bon roi Charles II fut malade huit jours de suite et incapable de s'occuper des affaires publiques, ce qui, sûrement, n'était pas un mal et n'a pas empêché l'Angleterre de devenir ce qu'elle est...

Je regardai M. John Davis, dont les yeux gris pétillaient de malice. Le monarque lui faisait pitié, et quant à moi il me jugeait sans doute incapable d'apprécier le haut goût de cette cuisine. Joignant l'exemple au précepte, il se servit si copieusement de son plat favori que pendant dix minutes il s'absorba, cessa de parler, ce qui me permit d'examiner attentivement sa petite-fille par alliance assise en face de lui à l'autre bout de la table, et dont, pour la seconde fois, la grâce étrange m'avait frappé.

Mrs Herbert Davis était fort jolie. Il y avait dans toute sa personne de l'harmonie et de la lumière. Elle n'était pas dépourvue de goût et s'habillait bien. Sous son costume de drap vert foncé, très ajusté, elle était charmante de simplicité et de distinction; ses cheveux blond cendré, disjoints sur le front, presque à la vierge, encadraient ses traits délicats de fines ondulations naturelles. Elle avait des dents éclatantes, la bouche belle quoiqu'un peu grande, un teint d'Anglaise, et sans doute il n'en fallait pas davantage pour que l'ensemble fût séduisant. Mais ce qui donnait à sa physionomie un attrait si vif qu'on en oubliait tout le reste, c'était le regard. Blonde, elle avait des yeux bruns d'une profondeur impressionnante, doux et tendres comme une caresse. Au milieu des conversations, des cris de joie, des fusées de rire qui partaient des quatre coins de la table, elle s'oubliait, par momens, jusqu'à les lever au ciel, dans une attitude de madone. Peut-être songeait-elle au lendemain et à de prochaines tristesses. Aux félicités que le mariage lui avait apportées, à l'amour qu'elle inspirait et qu'on voyait bien qu'elle partageait, succéderaient bientôt la solitude, l'effroi des périls où le bien-aimé s'aventurait. Involontairement, elle se tournait vers lui avec angoisse, et comme il n'avait cessé de la contempler, un instant leurs cœurs éplorés semblaient échanger de muettes tendresses. Brusquement

un incident, une question posée par l'un des convives, les rappelaient à la situation et au lieu où ils se trouvaient. Alors, ils s'arrachaient à leurs pensées. Vivement, elle surveillait le service, donnait des ordres à voix basse, réprimait les incartades des jeunes invités qu'elle avait placés auprès d'elle, et de ses longues mains blanches, maternellement, emplissait leurs assiettes vides des friandises qu'ils convoitaient.

Le dîner touchait à sa fin. Déjà le *wassail bowl* où fermente la liqueur de pommes, d'ale et de sucre avait circulé autour de la table. Les figures étaient écarlates, mais les mâchoires paraissaient lasses, même les gosiers ne fonctionnaient plus. On avait tellement mangé, bu, discouru, qu'une réaction se produisait, les langues restant au repos et les cerveaux fatigués sentant le besoin d'un plaisir nouveau. Soudain, le grand-père, qui avait son idée se leva, frappa sur son verre et amena la diversion désirée. Au bruit qu'il fit, on se remit, on dressa l'oreille; je devinai ce qu'il allait dire et j'en frémis.

— *Ladies and gentlemen*, je manquerais à tous mes devoirs, d'aïeul et d'ancien marin, si je ne portais la santé du beau navire que mon petit-fils est appelé à commander. Dans quelques jours, trop tôt pour nous, sans doute, mais non pas trop tôt pour sa bourse à lui, — car il faut bien qu'il s'enrichisse! — l'ami Herbert va mettre à la voile pour Valparaiso. Ce jour-là nous irons tous au dock pour assister au départ du bâtiment. Et lorsqu'il démarrera, remorqueur en tête, pour descendre notre fleuve et franchir les passes, nous, perchés sur le môle comme des mouettes, nous pousserons trois hurrahs en l'honneur de la *British Queen*... Hurrah! cria la compagnie électrisée. Mais le vieillard, d'un geste, fit comprendre qu'il n'avait pas terminé :

— Nous ne reviendrons au logis que lorsque la brigantine d'artimon aura disparu dans la brume! Je gage, ajouta-t-il avec une malice dont il ne soupçonnait pas la cruauté, je gage que la bonne Edith ne sera pas la première à abandonner le poste d'observation. Comme consolation, il lui restera le bonhomme de grand-père, et il faudra bien qu'elle s'en contente, en attendant le retour du capitaine... A ton bon voyage, *boy*, conclut-il joyeusement; à ton retour, à ton succès, à vous deux, mes chers enfans!

Le toast fut accueilli avec enthousiasme, on trépigna, on frappa sur la table avec les couteaux, ce fut du délire. Herbert se leva, balbutia quelques mots et, pour cacher son trouble, porta la main du vieux à ses lèvres et la baisa. Quant à Edith, elle était d'une pâleur de cire; un flot de larmes avait jailli de ses yeux.

III

Un grand brouhaha suivit le *speech* du grand-père. Je crois bien que je fus le seul à remarquer l'impression qu'il avait produite sur les époux. Les dames se dirigèrent vers le salon, les hommes restèrent à table, pas longtemps, toutes les pièces étant envahies, une gaieté tapageuse débordant de partout. Dans le *hall* on organisa des parties, des jeunes gens du voisinage entrèrent, dansèrent en rond à perdre haleine au son d'une flûte solitaire qui soupirait tristement au dehors. Brusquement, l'un d'eux cria : *Snapdragon! snapdragon!* Et ce fut une poussée générale. On battit des mains à tout rompre, on entoura l'aïeul, des voix suppliantes sollicitèrent une permission qu'il accorda tout de suite. *Snapdragon!* ce n'est pas lui qui aurait empêché cette jeunesse de se livrer à ce divertissement populaire si fort en honneur à *Christmas!* D'ailleurs, le *frumenty*, les *mince pies* et le porto l'avaient mis en plus belle humeur que jamais. Sur un signe, des servantes apportèrent un bol à punch de dimensions inusitées, — coupe vénérable où les ancêtres de John Davis, tous hommes de bien, puisaient autrefois la force et la joie. On le déposa sur une table, on y versa de l'eau-de-vie jusqu'au bord, puis des raisins secs qui surnagèrent. Une allumette incendia le mélange et bientôt des langues de feu coururent çà et là à la surface. Pour que la scène fût plus fantastique et le jeu plus drôle, on éteignit le gaz, on ferma les portes. Le *hall* ne fut plus éclairé que par les hautes flammes bleues qui dévoraient le liquide. Alors tout le monde se mit à chanter :

Here he comes with flaming bowl.
Don't he mean to take his toll.
Snip! Snap! Dragon!
Take care you don't take too much,
Be not greedy in your clutch.
Snip! Snap! Dragon (1)!

Le couplet fini, les joueurs commencèrent. Il s'agissait de retirer les raisins qui cuisaient dans la fournaise, au risque presque inévitable de se brûler les doigts. Tous l'essayèrent, chacun à son tour, et ce furent des rires inextinguibles quand les moins agiles se roussirent fortement la peau. La vérité m'oblige à dire que quelques-uns firent preuve d'un stoïcisme supérieur, exposèrent bravement leurs mains à la flamme et dissimulèrent la dou-

(1) Voici le dragon, son bol en feu, prêt à vous faire payer sa redevance! Gare, ne prenez pas trop de son bien, n'ayez pas la poigne gourmande!

leur, comme des Spartiates. Il n'y eut pas de grimaces, encore moins de plaintes. Et, après tout, c'était un sport comme un autre : il n'est pas mauvais de s'entraîner à la souffrance. On entonna la deuxième strophe, et je ne résiste pas au plaisir de la citer; elle est amusante :

With his blue and lapping tongue
Many of you will be stung.
Snip! Snap! Dragon!
For he snaps at all that comes
Snatching at his feast of plums.
Snip! Snap! Dragon (1)!

Le combat finissant faute d'ennemis à vaincre, c'est-à-dire de grains à arracher à la flamme, il ne restait plus qu'à proclamer le vainqueur. On couronna un garçon de treize ans qui s'était montré d'une vaillance extraordinaire, ayant, à lui seul, retiré vingt-deux raisins! Mr John Davis le félicita chaleureusement et lui remit sa récompense, une demi-couronne toute neuve, de l'année du Jubilé. On rouvrit les portes, on ralluma la lampe du *hall*, un instant les rivaux contemplèrent les lueurs mourantes :

Out he goes, his flames are cold.
Snip! Snap! Dragon!

On aurait pu croire que l'intérêt allait languir, il n'en fut rien. Je regardais discrètement ma montre, quand le bruit se répandit que les *mummers* n'étaient pas loin. Un jeune homme accourut, essoufflé, qui en apporta la nouvelle. Cette fois, la curiosité fut à son comble. On sortit, on se répandit dans le jardin, on brûla même des torches dont on agita dans les ténèbres la clarté rougeâtre, le tout pour faire comprendre aux organisateurs de la mascarade qu'ils seraient les bienvenus. Des impatiens s'engagèrent sur la route pour y attendre le cortège. Il ne resta presque plus personne au salon, ce dont le grand-père, ennemi du silence, profita pour donner carrière au besoin qu'il éprouvait de parler :

— Les *mummers*, me dit-il (car je lui tenais fidèle compagnie), occupent encore une grande place dans les réjouissances de Noël. Ils se piquent d'être les continuateurs d'une pratique chère aux habitans de l'ancienne Rome, à l'époque des Saturnales. Vous vous souvenez, — j'ai à peine besoin de rappeler ce détail à un homme aussi instruit que vous devez l'être, — qu'en ce temps

(1) Sa langue bleue, sa langue qui lape va vous piquer tous, car le dragon happe ceux qui osent toucher aux raisins dont il se régale. — Le refrain « snip! snap! » — est une sorte d'onomatopée

de mœurs licencieuses, le port du masque était fort en vogue. Pour ce qui est de la licence, vous pensez bien qu'elle est bannie de nos usages. Nous sommes, je le dis hautement, des gens vertueux. Quoi qu'il en soit, il en est peu, parmi nos souverains, qui n'aient pris plaisir à ce divertissement. En 1400, le roi Henri, qui célébrait *Christmas* à Eltham, reçut la visite des douze *aldermen* et de leurs fils, tous masqués. Ils représentèrent, devant le monarque qui s'égaya de leur *performance*, une sorte de drame allégorique emprunté à la légende de Saint George et du dragon. Ordinairement, ce sont des jeunes gens qui y figurent à titre d'acteurs. Revêtus de costumes appropriés à leurs rôles, — oh! ce jour-là les armoires des parens sont au pillage, — ils vont frapper aux maisons environnantes et demandent qu'à la faveur des privilèges que confère Noël, on laisse entrer Saint George et ses *merrymen*...

Des hurrahs interrompirent la dissertation du grand-père. Il courut à la fenêtre, regarda au dehors, et n'apercevant qu'un seul personnage à qui ses hôtes faisaient escorte, revint à moi, désappointé.

— Peuh! murmura-t-il, je crains que tout cela ne soit pas grand'chose. La jeunesse d'aujourd'hui a tout oublié. Autrefois, ah! autrefois, si vous aviez vu...

Il s'arrêta, car la porte du salon s'ouvrit et livra passage à un grand jeune homme vêtu d'un costume bizarre et qui s'inclina profondément devant lui. Il était coiffé d'un chapeau tyrolien, portait un pourpoint à large fraise, aux manches bouffantes, serré à la taille par une écharpe retombant en nœud sur le côté gauche. Les jambes étaient enfermées dans un maillot, les pieds perdus dans de hautes bottes évasées. Il brandissait une canne de tambour-major surmontée d'une tête de folie ornée des grelots traditionnels.

— Le *lord of Misrule!* éclata le vieillard enthousiasmé. Tout y est, *my dear sir*, je vous dis que tout y est. C'est le maître des cérémonies, le *præfectus ludorum*, rien n'est plus correct que l'apparition de ce gentleman. Savez-vous qu'autrefois Oxford et Cambridge en élisaient un, et qu'en une certaine année dont je regrette d'avoir oublié le millésime, Charles Ier, après les fêtes, décerna le titre de chevalier à celui qui en avait rempli les fonctions?... « Je vous accorde, *my lord*, déclara-t-il avec emphase au jeune seigneur toujours courbé, la permission de faire ici ce que vous voudrez. » — Le seigneur remercia et disparut. Il ne tarda pas à revenir à la tête du cortège et des acteurs qui allaient jouer devant nous.

D'abord, ce fut à l'entrée du père Noël, — *old father Christmas* — que nous assistâmes. Le bonhomme était habillé d'une robe de capucin sur laquelle d'innombrables brins de ouate cotonneuse, adhérant au vêtement et adroitement disséminés, simulaient les flocons de neige. Sa barbe était blanche, blanche aussi sa moustache de fleuve. Il tenait d'une main une branche de houx, de l'autre un *wassail bowl* qu'il portait de temps en temps à ses lèvres. Il prit une attitude dramatique et se présenta lui-même à la compagnie qui faisait cercle autour de lui :

Here come I, old father Christmas!

Puis, il demanda aux *gallant boys* de lui faire de la place, car la maison où il se trouvait allait être le théâtre d'un drame tel qu'on n'en avait jamais vu. Si vous ne me croyez pas, s'écria-t-il en terminant, je vais appeler saint George, devant qui tout le monde reculera :

If you don't believe what I say
Enter Saint-George and clear the way!

Saint George, en effet, se précipita dans la salle aussi vite que le lui permettait le cheval de carton qu'il avait entre les jambes, La tête du guerrier était surmontée d'un casque, une épée lui battait les flancs, une cuirasse protégeait sa large poitrine. Il agitait une lance énorme qui s'embarrassa tout de suite dans les branches du lustre, à l'effroi des dames. Mais le grand-père, très amusé, les rassura, et le cavalier déclama aussitôt une strophe du genre burlesque et qui vaut d'être rapportée; il commença, lui aussi, par se faire connaître :

Here come I, Saint-George, the valiant man
With naked sword and spear in hand!

Puis, affectant une pose héroïque, il reprit :

We fought the dragon and brought him to the slaughter
And for this won the King of Egypt's daughter.
What man or mortal will dare to stand
Before me with my sword in hand?
I'll slay him and cut him as small as flies
And send him to Jamaïca to make mince pies (1)!

Quand il eut fini, il roula des yeux de matamore et les promena

(1) Me voici, saint George, l'homme vaillant, épée nue et lance en main. Nous avons combattu et égorgé le dragon, et ce fait d'armes nous a valu la fille du roi d'Égypte. Quel homme, quel mortel osera m'affronter, moi et mon épée? Je le massacrerai, je le taillerai en morceaux menus comme mouches, — après quoi je l'enverrai à la Jamaïque pour faire des *mince pies*.

tout autour de lui. Il attendait l'adversaire qui ne tarda pas à se présenter sous la forme d'un Turc, au visage barbouillé de suie. Et ici, je crus comprendre le sens du symbole ; c'était la lutte du chrétien contre l'infidèle, aux traits plus noirs encore que son âme. Ce musulman portait une veste flottante, il avait un yatagan au poing et sur la tête un vaste turban surmonté d'une aigrette. Son entrée excita une hilarité générale, mêlée de pitié. Un Turc! est-ce qu'il avait la prétention de triompher de saint George, patron de l'Angleterre et dont l'image vénérée figure au revers des souverains d'or? On faillit le siffler. Peut-être même des garçons lui auraient-ils tiré la barbe, par dérision, sans l'intervention du grand-père. « Laissez-le s'expliquer, *by Jove!* cria Mr John Davis. Soyez tranquilles, il aura sa raclée. » — On rit, on voulut bien laisser la parole à l'audacieux Ottoman qui en profita pour déclamer, avec de grands gestes, les vers suivans :

Here come I, a Turkish knight.
In Turkish land I learned to fight.
I'll fight Saint-George with courage bold,
And if his blood's hot, will make it cold (1).

Saint George alors lui répondit avec fierté :
— Si tu es un chevalier turc, dégaine et battons-nous!

If thou art a Turkish knight
Draw out thy sword and let us fight!

Le Turc ne se le fit pas dire deux fois. Croisant le fer contre la lance de l'ennemi, il attaqua celui-ci avec tant de furie qu'il pensa le désarçonner. Mais le cavalier se raffermit sur sa selle, marcha, la pique basse, contre l'affreux mécréant, et réussit à l'acculer contre la triple rangée des spectateurs de ce combat singulier. Ainsi réduit à l'impuissance, également incapable d'avancer ou de rompre, le malheureux Turc trébucha, tomba entre les bras d'une vieille dame, aux rires prolongés de l'assistance, et consentit enfin à jouer son rôle jusqu'au bout en s'allongeant sur le tapis dans une attitude de cadavre. Quant au vainqueur, il paraissait accablé de remords Interrogeant la compagnie du regard comme s'il y cherchait quelqu'un, il finit par s'enquérir « s'il n'y avait pas un médecin dans l'honorable société »?

Is there any doctor that can be found
To cure this knight of his deadly wound?

(1) Me voici, je suis le chevalier turc; j'ai appris à me battre en terre turque; je combattrai saint George avec hardiesse et courage, et si son sang est chaud, je le refroidirai.

A peine avait-il prononcé ces mots, un nouveau personnage poussa la porte, un véritable apothicaire celui-là, avec sa perruque, son feutre plat de forme triangulaire et ses besicles. Il était attifé de culottes courtes, de bas noirs, de souliers à boucles, d'un justaucorps à boutons énormes sous lequel il avait dû glisser une demi-douzaine de serviettes, car sa bedaine était volumineuse, non moins que son tour de taille. Il portait, à titre d'emblème de sa profession, une boîte où flamboyait en gros caractères le mot *pills* (pilules). On le vit, avec une curiosité mêlée d'émotion, s'agenouiller gravement auprès du guerrier inanimé et lui frotter le nez, le front et les joues. Que pensez-vous qu'il arriva? Sous ces frictions miraculeuses, le mort se releva d'un bond, demanda sa revanche, et le tournoi recommença. Est-il besoin d'ajouter que saint George en sortit vainqueur? De nouveau l'Incrédulité succomba et de nouveau le bon docteur lui rendit la vie. La même scène se renouvela trois fois avec un succès toujours égal et sans que l'attention du moins blasé des publics parût un instant s'en lasser.

Tout a une fin, cependant. *Old father Christmas* qui avait assisté, muet témoin, aux péripéties de ce drame, parla alors en ces termes à l'auditoire :

Ladies and gentlemen,
Our story is ended;
Our money box is recommended.
Five or six shillings will not do us harm.
Silver, or copper, or gold, if you can!

— Mesdames et messieurs, notre histoire est finie; nous vous recommandons notre tirelire; cinq ou six schellings ne nous feront pas de mal. Argent, cuivre ou or, si vous pouvez!

Et les voilà faisant la collecte, recueillant des spectateurs enchantés beaucoup de *pennies* un peu moins de *six pence* et pas du tout d'or. Seul, le grand-père gratifia, je crois, les jeunes acteurs d'un demi-souverain. Il faut être juste : ils avaient joué avec beaucoup de verve et de conviction une pièce d'ailleurs peu compliquée ! On ne les laissa pas partir sans les combler. Le vieillard leur servit à boire, leur bourra les poches de gâteaux, les reconduisit jusqu'à la grille. Et quand il rentra, l'œil brillant, le teint animé, il s'écria que John Bull n'aurait rien à craindre de personne aussi longtemps qu'il observerait ses vieilles coutumes et resterait fidèle à ses traditions.

Dans le *hall*, la salle à manger et les dépendances, la jeunesse s'était répandue. Ici, on dansait, là on jouait à colin-mail-

lard ou à la main chaude. M. John Davis allait d'une chambre à l'autre, contemplait d'un air ému toute cette allégresse. Tout à coup, il vit apparaître la blonde Edith qui venait à lui, et un sourire illumina son visage. Au moment où elle franchissait le seuil de la porte, il détacha si adroitement une branche de gui que le mystique rameau frappant la jeune femme à la joue, s'enroula presque autour de son cou. Alors il la baisa sur le front et appelant Herbert qui n'était pas loin :

— Mes enfans, dit-il, ce soir, malgré mes quatre-vingts ans, je suis heureux comme au temps où j'en avais quinze et où mon âme était affranchie de soucis. Je me souviens avec quelle joie, le jour de Noël, j'accompagnais mes parens à l'église toute couronnée d'*evergreens*. Oh! qu'il était beau, le vieil édifice, avec son portail vénérable, ses bancs de chêne sculpté, eux-mêmes ornés des verts emblèmes de la saison. Je vois encore les villageois, leurs figures souriantes, les vêtemens neufs qu'ils avaient endossés pour la circonstance. A la sortie, la foule s'assemblait sur la place et je jouissais du spectacle qui se déroulait devant mes yeux. Je regardais la rivière, la forêt, les montagnes qui bordaient l'horizon de leurs crêtes dentelées. Quel cœur ne se dilaterait pas à ces souvenirs du jeune âge! Mes enfans, vous avez devant vous un long avenir, tandis que mes heures sont comptées. J'espère que vous penserez souvent au vieux John, et quand la neige aura blanchi vos fronts si resplendissans de jeunesse, à votre tour vous revivrez en vos descendans...

Le vieillard s'attendrissait; Herbert l'entoura de ses bras et lui parla à l'oreille. Oui, il était temps que le grand-père prît du repos après une série de réjouissances qui duraient depuis la veille. D'ailleurs, il était plus de onze heures; l'animation diminuait, les vieilles dames s'étaient retirées. Seuls, quelques couples enragés tournaient encore en chantant doucement des *Christmas carols*. Je pris congé d'Edith et de son mari, non sans leur avoir fait la promesse d'assister au départ de la *British Queen*, qui avait lieu trois jours après.

IV

Ce fut le 29 décembre au soir, vers quatre heures, à la marée haute, que le navire quitta l'Alexandra dock. La veille, son chargement avait été complété; déjà les formalités de douane étaient terminées et l'équipage, composé de 25 hommes, n'allait plus à terre. Tout était prêt, vivres, provisions de toutes sortes, matériel de rechange, pour un voyage sans escales qui ne pouvait guère

durer moins de trois mois. Quand je franchis la passerelle légère qui reliait au quai la *British-Queen*, je n'avais certes pas oublié mes aimables hôtes de *Sandfield-house* et encore moins l'amusante soirée passée sous leur toit. Je me rappelais aussi l'émotion, mais peut-être était-ce pour en sourire; en tout cas, je n'avais plus souvenir de l'avoir presque partagée. D'ailleurs, le temps était superbe, doux, un peu trop doux pour la saison, et quant au trois-mâts dont Herbert Davis était, après Dieu, le maître suprême, il était frais, coquet, avec des formes charmantes, des lignes magnifiques, l'air solide autant qu'élégant.

— « Il filera ses douze nœuds par grand large ou vent arrière, et sans se gêner, me cria le grand-père du plus loin qu'il m'aperçut. Hein? que pensez-vous de cet échantillon de la flotte marchande britannique? Regardez-moi cette mâture, une vraie mâture de yacht, mon cher monsieur. Voilà comment nous construisons aujourd'hui. Ah! c'est mieux que de mon temps, je l'avoue, car il y a deux conditions essentielles à réaliser, la capacité et la vitesse, et ce bateau-là les remplira toutes les deux; n'est-ce pas, Herbert? » dit-il à son petit-fils qui venait à la coupée pour me recevoir. — Mais celui-ci ne répondit pas à la question du vieillard. Nous échangeâmes, les uns et les autres, de vigoureuses poignées de main. Après quoi, nous descendîmes dans la chambre où Edith s'était déjà réfugiée, loin du bruit et des bousculades. Je la trouvai moins oppressée que je ne l'aurais cru; elle était calme, s'exprimait avec grâce, même avec enjouement; et sans ses yeux, ses incomparables yeux qui brillaient par instans d'un éclat trop sombre, j'eusse été rassuré sur son état d'âme. Tout se passa fort bourgeoisement. On apporta du champagne et nous trinquâmes. Il n'y eut ni grands gestes, ni effusions excessives. Il semblait du reste que de part et d'autre on évitât de parler ou de s'appesantir sur la situation. Seul, le grand-père fut d'une loquacité intarissable. Si je l'avais laissé faire, il m'aurait raconté, par le menu, la découverte de l'Amérique.

L'heure approchait. Herbert nous quittait constamment pour donner des ordres. On vint l'avertir que le remorqueur était là et qu'on allait soulager le navire en détendant les câbles qui l'amarraient aux bornes du quai. Il fallait partir, car nous commencions à être de trop. Sous prétexte de lui demander une explication sur la manœuvre qui se préparait, je pris avec moi le vieux Davis qui n'aurait point laissé les jeunes gens seuls au moment suprême. Innocence des vieillards, cruelle et candide! Dans sa jeunesse, celui-là sans doute avait aimé, rendu des baisers, essuyé des larmes; mais parce que son cœur était mort et qu'il n'avait

plus souvenir de ces ivresses, il restait là, inutile et embarrassant, près de ces époux si tremblans de se séparer. Herbert me remercia d'un bon sourire; je lui serrai les deux mains avec une émotion qui n'était pas feinte et, profitant d'un moment où le grand-père faisait la leçon à un matelot, je descendis lestement l'échelle et je m'éloignai.

Le lendemain, au tableau des départs maritimes, les journaux, parmi d'autres noms, inséraient le nom du navire qui portait Herbert et sa fortune. Ainsi, la *British Queen* avait pris le large, en route pour l'océan Pacifique. Je fis moi-même des préparatifs pour passer en France les fêtes du nouvel an, et je ne pus m'empêcher, de Douvres à Calais, de penser beaucoup au capitaine, car la traversée fut mauvaise et la mer très grosse. Le baromètre baissait avec persistance, et il fallut à la *Victoria* près de trois heures pour franchir les vingt-et-un milles qui séparent les deux pays. Une semaine après, j'étais de retour en Angleterre, heureux de ces quelques jours de repos, ayant encore aux yeux et dans l'humeur la gaieté de Paris et de ses boulevards. Et voilà qu'au premier journal que je prends, machinalement, l'esprit à cent lieues de ce que je vais y trouver, je tombe, à la partie commerciale, sur une courte annonce, banale, indifférente, rédigée en style d'homme d'affaires, très claire pourtant, quoique j'aie besoin de la relire pour en comprendre le sens : — « Les chargeurs de l'ex-*British Queen* sont priés de présenter leur police au comité général des assureurs qui siège à la Bourse. Liverpool, le 6 janvier 189... » — L'ex-*British Queen?* Alors, quoi? C'est donc que le navire est perdu, que la nouvelle est officielle, puisqu'il n'y a plus qu'à régler les négocians dont les marchandises ont sombré avec la coque qui les portait? Ou bien, est-ce que je me trompe, est-ce qu'au Lloyd anglais, il y a deux bateaux du même nom? Mais... l'équipage dont cet avis ne parle pas, le bien des hommes étant plus sacré que leur vie, où est-il, qu'est-il devenu? Allons, il n'y a que les armateurs qui puissent me renseigner sur son sort; en quelques minutes, j'arrive chez eux, j'interroge, la voix brève, avec l'immense désir d'être rassuré... La *British Queen* n'existe plus. Dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, elle a été jetée sur la côte et s'y est brisée. Personne n'a été sauvé. Malédiction! Il y a donc des pressentimens qui ne trompent pas, des visions nettes et distinctes des catastrophes que la destinée tient en réserve! Je rentre, et tout me revient à la mémoire : mon premier entretien avec Herbert, l'agitation du jeune homme, son trouble, presque son effroi de partir, — puis, mon retour à la maison sous la tempête... enfin, ici même, à la place où je suis assis, le

fantôme, le bâtiment qui s'éloigne, la mer qui s'ouvre pour les engloutir tous les deux.

Cette nuit-là, je ne dormis guère. Au matin seulement mes yeux se fermèrent, je tombai dans un sommeil lourd dont je m'éveillai harassé, la tête encore pleine de tableaux sinistres. Ainsi il était mort, ce brave garçon qui moins d'un mois auparavant arrachait cinq Français à la mer, — à la mer qui prenait sa revanche et ensevelissait le sauveteur. Herbert, Edith, le grand-père Davis, ces noms qui tourbillonnaient dans mon cerveau, revenaient comme une obsession, sans que je les pusse écarter. Il fallait savoir et savoir tout de suite. Aussi bien pouvais-je être utile, rendre aux survivans quelques services. Dans la détresse où cette infortune les plongeait, au moins leur devais-je l'expression, — oh ! comme ils la trouveraient banale ! — de mon dévouement et de ma sympathie. En quel état les reverrais-je l'un et l'autre, grand Dieu ! Le vieillard, affaissé, sans doute bien près de la fin, prêt à partir, mais à partir après une existence de quatre-vingts ans. Non, ce n'était pas des deux le plus à plaindre. Combien plus misérable assurément était désormais la vie de l'abandonnée ! Car tout lui manquait à la fois et il ne lui restait du bonheur si court qu'elle avait goûté que l'amère douleur de penser qu'il n'existait plus.

Je refis la route que j'avais faite le 25 décembre. Le même *cab* me déposa à la grille de *Sandfield house*, fermée hélas ! et qu'aucune main amie n'ouvrit devant moi. Dans la maison, il était évident qu'il n'y avait personne. Les jalousies baissées, le jardin morne, un grand silence enveloppait la villa. Oh ! ce *home* si gai, si vivant encore il y a quinze jours, la joie des maîtres et des servantes, le dîner de Noël, le gui, le bavardage du vieux bonhomme, les *mummers*, surtout l'idylle, la fraîche idylle de deux cœurs qui s'aiment dans ce coin brumeux de l'Angleterre ! Je sonne deux fois, trois fois, personne ne répond ; j'entends la sonnette qui tinte longuement dans la maison solitaire. Et je vais partir, car sans doute des parens sont venus, ils ont emmené le grand-père et la jeune femme hors de ce logis ; de cette tombe où sont enfouis leurs souvenirs. Mais voici qu'on vient du cottage voisin et qu'on s'informe. Je demande des nouvelles... Ils sont loin, bien loin d'ici, partis tous les deux dès qu'ils ont connu l'événement. Ils sont allés sur les lieux mêmes du sinistre, et c'est Edith, j'en suis sûr, qui l'a exigé. Elle a voulu voir l'endroit où la *British Queen* a péri et où Herbert, avant de mourir, a prononcé son nom dans la tempête.

Alors je songeai qu'en proie au trouble qui m'avait saisi, je

ne m'étais même pas enquis du point de la côte où le bâtiment avait fait naufrage. Comme on ne pouvait me renseigner, je revins chez l'armateur et j'appris que, dans une furieuse tourmente de vingt-quatre heures, le trois-mâts naviguant sous ses basses voiles et ses huniers au bas-ris, n'avait pu s'élever au vent. Un vapeur l'aperçut de loin, luttant contre les rafales qui le rapprochaient peu à peu de la terre. Jeté sur les rochers de Llanelian, au nord d'Anglesey, les pointes du roc avaient déchiré sa coque d'acier. Il avait coulé, faisant eau de toutes parts, à trois cents mètres du rivage, par une nuit si noire et une mer si démontée, que toute tentative de le secourir eût été vouée à un insuccès assuré. Le lendemain le flot rapporta les débris de l'épave, quelques ceintures de sauvetage, des bonnets de marin, des bancs qu'on ramassa sur le sable, enfin le grand canot lui-même, chaviré, la quille en l'air, seul témoin du combat que l'équipage avait livré à la mort. Ainsi le désastre était complet. Vingt-cinq hommes, tous vigoureux et tous jeunes, avaient péri, en moins d'une heure, sans que leur courage, l'habileté de leur chef eussent rien pu contre les circonstances plus fortes qu'eux et l'effroyable colère des élémens. C'est là, sur la côte, à ce hameau de pêcheurs, perdu dans les dunes de l'île, que s'étaient rendus le vieillard et la jeune femme. Oh! le douloureux pèlerinage! Elle avait dû entraîner presque de force l'aïeul impuissant à la retenir; et il l'avait suivie, incapable de se défendre, plus incapable de la protéger, inerte et sans résistance contre l'épreuve où leurs deux âmes succombaient.

Que faire? y aller aussi, pourquoi? Quel prétexte invoquerais-je pour justifier ma démarche? De quel droit troublerais-je le deuil de ces êtres inconsolables et fous d'affliction? Je les avais laissés quinze jours auparavant, elle si aimante, lui si heureux, que ma présence au milieu d'eux, en leur rappelant le passé, risquerait d'irriter un mal dont je devinais trop bien l'étendue. Un désir me prit, cependant, celui de connaître la fin du drame; je fus saisi d'une angoisse. S'il y avait une suite à la catastrophe, une suite à laquelle on ne pouvait penser sans frémir? En courant au rivage où je devinais qu'errait Edith, qui sait si je n'arriverais pas à temps pour la sauver? Que disais-je donc tout à l'heure? Certes oui, il faut partir, il n'y a pas un instant à perdre.

8 janvier 189.. — Un train m'a transporté en trois heures et demie de Liverpool à Holyhead. De cette ville maritime placée comme un phare à l'ouest d'Anglesey et spectatrice de tant de désastres, je compte me rendre au point de la côte où la *British Queen* s'est perdue. Je vais aux informations et on me renseigne.

C'est de Gaërwen, que j'ai laissé derrière moi, et où il faut que je revienne, que je pourrai gagner le bourg d'Amlwch d'où le premier loueur venu me mènera à Llanelian. Je rebrousse chemin et me voici, à trois heures, dans une petite gare froide et triste, où j'attends le train local qui traversera l'île du sud au nord. J'arrive à Amlwch et je n'ai pas grand'peine à découvrir la carriole qui va me conduire à destination. En route à travers les chemins poussiéreux que la brume enveloppe et le sable couvre en partie! Le jour tombe et me voici au hameau, assemblage de pauvres masures habitées par des pêcheurs. Dans une anse, ils abritent leurs embarcations, mâtées en *cutters* et dont la grand'voile et les deux focs blancs s'apercevront au large demain matin. A travers les ruelles et les monticules, je cherche et je trouve l'auberge, le *public house* où j'ai l'intention de passer la nuit, car il ne faut plus songer à rentrer ce soir à Liverpool. Je pénètre dans la salle basse; il y a là trois hommes attablés qui fument et boivent silencieusement. Aucun ne peut me comprendre, car la langue anglaise leur est inconnue et je ne sais pas le premier mot de l'idiome gallois. Alors on me fait signe d'attendre. L'un d'eux se lève et revient, cinq minutes après, avec Robert, un vieux matelot tout ridé qui a navigué autrefois sur un croiseur de Sa Majesté et parle l'anglais assez couramment. Brièvement, j'interroge cet homme : « Une jeune dame, un vieux gentleman, parens du capitaine qui s'est noyé là, où sont-ils? » Il me prend par le bras et nous sortons. Arrivés devant une maison blanche, la plus belle de tout le village et que l'obscurité m'avait cachée : — « C'est là », me dit-il simplement, et il s'en va.

Alors je frappe, et je tressaille au bruit du marteau qui retombe. Comme c'est lugubre cette habitation isolée, cette nuit déjà noire, cette mer toujours grosse et dont la plainte monotone s'entend si bien! Une dame âgée entr'ouvre la porte, et sans doute elle ne me reconnaît pas, car elle est sur le point de la refermer brusquement. Mais je me nomme, je lui demande des nouvelles de M. John Davis, et tout de suite elle se rassure. Nous passons dans une pièce à peine éclairée, elle me montre un siège, me regarde d'un air attentif, presque inquiet. A mon tour, je l'examine : c'est la tante qui sait un peu de français, celle qu'on avait plaisantée pour son accent au dîner de Noël. Pauvre femme, si tremblante encore et si changée! Certes, elle n'avait jamais été belle, elle avait dû être, en sa jeunesse, l'insignifiance même au moral comme au physique. Mais le malheur semblait l'avoir transfigurée, et son vieux visage ravagé resplendissait d'une noblesse qui me frappa.

— Monsieur, me dit-elle péniblement, je n'aurai pas le cou-

rage de causer longtemps avec vous. Mon frère est là-haut, d'ailleurs, et je ne puis le laisser seul. L'épreuve que la Providence nous a envoyée est de celles qui excèdent les forces humaines. Herbert est mort, comme vous le savez, et la mer ne nous a même pas rendu sa dépouille. Quant à son grand-père, je ne crois pas qu'il lui survive. Il ne parle plus, il refuse toute nourriture; par momens, il paraît avoir perdu la raison...

Sa voix se perdit dans un long sanglot. Elle n'avait pas parlé d'Edith et je n'osais l'interroger. Puis, comme répondant à elle-même :

— Peut-être, oui, peut-être vaut-il mieux qu'il ne la recouvre jamais. Qu'il meure, c'est le grand bienfait que je demande à Dieu dans mes prières...

Et relevant la tête :

— Vous a-t-on dit quelque chose dans le village? Vous a-t-on parlé de la malheureuse Edith?

Je balbutiai : — Non, Madame, non, je ne sais rien... Sans doute elle est très malade?

— Elle est morte... et elle prononça ces mots avec un accent indéfinissable. Morte, en face de cette maison qu'elle quittait le matin pour s'agenouiller sur la roche. Elle y passait de longues heures, muette, farouche, absorbée; elle y serait restée jusqu'à la nuit, si je ne l'avais ramenée ici presque de force. Je crois, — oh! je suis même sûre, — que quelque vertige subit aura eu raison de cette pauvre tête accablée. Avant-hier, on l'a vue chanceler et s'abattre, glisser sur une pente raide jusqu'à la mer qui l'a emportée. Il n'y a pas eu de lutte; pourtant elle a dû crier. Le pêcheur qui l'a entendue est arrivé trop tard pour la sauver...

C'est bien, j'avais compris. Je me levai pour prendre congé, étourdi, défaillant moi-même. Je pris la main de cette fière créature qui n'aurait voulu, pour rien au monde, avouer qu'Edith s'était suicidée, et je la portai respectueusement à mes lèvres. Je regagnai l'auberge tant bien que mal, je m'y installai pour dormir du mieux que je pus. Jamais nuit ne me parut aussi longue; comme j'avais hâte d'être délivré!

9 janvier 189... — Je suis debout avec le jour. Je décide de me rendre à pied jusqu'à la gare d'Amlwch, car la brise de mer me fouette le visage et sa fraîcheur me réconforte. Je marche avec plaisir, presque allégrement. J'éprouve une sorte de joie à constater que je suis vivant, que le ciel est pur et que le soleil luira tout à l'heure. De ces deuils où, depuis trois jours, ma pensée a pris tant de part, aucun ne m'a atteint dans mes affections, n'a découragé mes espérances. Ah! égoïstes que nous sommes,

comme nous chassons aisément du cœur ce qui l'obsède ou l'attriste, et lequel de nous, si humain qu'il soit, souffre et s'attarde indéfiniment au spectacle des maux d'autrui? Je marchais, je marchais toujours. Tout à coup, j'aperçus devant moi, à dix pas, Robert, le pêcheur de la veille, celui qui m'avait conduit à la maison blanche. Je m'arrêtai, je lui glissai la récompense du service qu'il m'avait rendu et j'allais m'enfuir loin de ce lieu trop funèbre, quand l'idée me vint de l'interroger :

— Mon brave homme, qui donc a vu mourir la jeune dame, le savez-vous?

Il me regarda sans répondre.

— Vous pouvez parler, lui dis-je avec beaucoup de douceur. Je la connaissais, j'étais un ami de son mari, le capitaine Davis. Voyons, dites-moi tout, n'est-ce pas qu'elle n'est pas tombée à la mer? Elle s'y est jetée volontairement, je le sais, j'en suis sûr...

J'avais prononcé ces mots à voix basse, mais avec une conviction si forte et si émue, que le vieux marin s'agita. Il porta la main à son front, fit un geste brusque, — le geste d'un homme qui en sait long et n'est pas fâché de s'expliquer.

— Tombée? Ah! bien oui, si elle était tombée, elle aurait crié, je l'aurais sauvée! Elle venait matin et soir, sur ces rochers que vous voyez là, droit devant vous. Elle s'asseyait, et je la voyais sangloter, le corps secoué de longs frissons. Quelquefois, elle se dressait, tendait les bras à l'absent, visible pour elle seule et qu'elle avait l'air d'apercevoir dans l'espace. Mercredi, elle paraissait plus égarée que jamais. On eût dit que la mer la fascinait. Moi, j'étais à cent mètres d'elle, mais je n'osais pas l'approcher, par respect. Soudain, comme une personne qui prend un parti, elle a descendu la pente à toute vitesse. J'ai eu peur, je me suis lancé derrière elle... Trop tard, elle était déjà dans l'eau roulée au large, son pauvre corps frêle ballotté comme un fétu. En moins de temps que je n'en mets à vous le dire, une lame l'a recouverte; c'était fini, il ne fallait plus espérer la rattraper. Je l'aurais voulu... Mais quoi! je suis vieux, j'ai une femme et un enfant... le seul qui me reste, les trois autres sont là qui dorment, dans le grand cimetière...

Et tourné vers l'immensité superbe et grondante :

— Ah! la gueuse! murmura-t-il, en montrant le poing à la mer.

JULIEN DECRAIS.

LA COUR D'ASSISES DE LA SEINE

II [1]

LE JURY

IX

Les jurés sortent de la chambre du conseil, l'heure du débat oral a sonné. Donc « audiençons la cause, et chacun estant en la place qu'il doibt, entrons à bon escient au combat! » Ainsi parlait Pierre Ayrault, magistrat du XVIe siècle, dont l'esprit novateur et hardi réclamait des réformes qui ne sont pas encore réalisées. Au combat! c'est bien le mot — ou plutôt au tournoi, à la lutte brillante où, dans l'éclat des passes d'armes, dans le cliquetis joyeux des épées, disparaissent aux yeux du spectateur les deuils qui ont ouvert cette lice, et ceux qu'elle va faire naître.

Nous choisissons, pour pénétrer dans la salle de la Cour d'assises, un jour de « crime célèbre »; et ces jours-là, dans notre audience parisienne envahie par le public, la note dominante, on peut le dire, est la gaîté. Depuis quelque temps, il est vrai, cette gaîté ne tourne plus à l'indécence; grâce à de sages mesures, les sandwiches, le champagne et les personnes qui en faisaient usage sont exclus des bancs réservés (2); la salle n'offre point de scandale, mais elle présente toujours un désordre riant

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1895.

(2) La tendance du public français à rechercher à la Cour d'assises les émotions du spectacle est ancienne et invétérée. Les gardes des sceaux, à diverses reprises, et notamment le 7 juillet 1844, ont protesté contre les distributions de billets « qui transforment la salle d'audience en une salle de théâtre »; ils se sont plaints de l'envahissement de la foule « dont les manifestations réagissent quelquefois sur les jurés. »

et animé. Clinique de théâtre plutôt que d'hôpital; salle propice aux « attitudes » par les belles distances que l'architecte a ménagées entre les acteurs. On sent que tout le monde est ici hanté de souvenirs romains; l'œil cherche les éperons de fer des navires d'Antium à ces rostres sculptés d'où l'avocat va émerger, tragique! Le milieu, l'atmosphère, imposent aux personnages qui par diverses portes pénètrent dans la brillante salle, quelque chose de la contenance d'artistes prêts à jouer un rôle, et supportant déjà le feu de tous les regards.

Plus modestes assurément que les autres acteurs du drame, les douze jurés, un à un, paraissent au bout du couloir sombre qui mène à leurs sièges. Les voilà assis, très graves, très émus (c'est là leur grand mérite) à l'aspect de l'accusé qui apparaît en face d'eux. Ils considèrent la salle : à leur gauche, la Cour sur une haute estrade, le fond de boiseries sculptées, l'épée, la balance, le grand christ; en face le barreau, les avocats, leurs secrétaires, l'accusé et ses gardes, les rangs pressés des journalistes; puis à droite la foule, un premier rang de robes noires, et, vers le fond mal éclairé, une houle de têtes curieuses, de regards tendus vers le drame. Et partout, à la grande horloge, aux corniches, des scintillemens d'or, une gaîté décorative bien en harmonie avec l'ensemble, avec l'aspect « amusé » de cet auditoire. On se place, on s'émeut, on reconnaît les personnages, tout à l'heure on va rire, applaudir et pleurer. C'est fort joli, en vérité, c'est vivant et grouillant sous le jour clair qui tombe des hautes fenêtres; mais ce tableau offre deux taches sombres : l'accusé pâle et le juré inquiet qui sont là face à face.

Pendant les premières formalités de l'audience, pendant ces « stilz et menues pratiques » qui lassent l'attention et causent d'inutiles retards, quittons un instant notre Cour d'assises. Franchissons la distance, si brève et si immense, qui sépare la Cité de Paris de la Cité de Londres, la place Dauphine de Newgate Street. Cette courte excursion est nécessaire au but de ces études; il faut que le lecteur puisse, en traits généraux, comparer le débat parisien au débat de la cour criminelle de Londres, embrasser d'un coup d'œil ces deux salles célèbres : la salle d'Old Bailey collée aux flancs du vieux et noir Newgate, notre salle d'assises posée sur les cachots de la Conciergerie.

Old Bailey. Rien de saillant à l'extérieur, surtout rien de monumental : l'entrée quelconque d'une banque d'Holborn. L'accès de la salle d'audience est défendu par des couloirs étroits et des escaliers minuscules. Dès le premier pas, on voit que ce lieu, qui est le lieu par excellence de la justice publique, n'est pas fait pour « le public », ni surtout pour la foule, que rien n'y attire.

La presse est présente et contrôle tout, c'est elle qui constitue la publicité. La salle est une sorte de puits étroit et sombre ; elle est plus exiguë que la moins grande des chambres correctionnelles au palais de Paris. A coup sûr les gens parqués dans ce trou noir et incommode y sont venus « pour affaires » et non pas « pour la galerie ». C'est là, dans ce lieu mesquin et presque misérable, qui ne garde même pas, dans sa nudité bien lavée, le cachet de sa vétusté, que depuis quelques siècles fonctionne le jury, et que, par les efforts d'un peuple opiniâtre, on a vu la justice la plus indépendante et la plus libérale succéder aux violences et à la corruption. C'est dans cet Old Bailey que fut jugé en 1670 le procès de William Penn, au cours duquel on vit, parmi bien d'autres scènes, les membres de la Cour se jeter sur l'accusé et le renverser en l'accablant d'injures... Ce n'est plus tout à fait ainsi que les choses se passent à présent.

Le seul espace un peu large et commode, dans cette salle grande comme un mouchoir de poche, est une estrade où se tient l'accusé. A sa place, *in the dock*, il est libre, il peut aller et venir, se lever ou s'asseoir à son gré. Point de soldats autour de lui ; un seul gardien se tient à un petit bureau dans un coin de l'estrade, avec un air de scribe plutôt que de geôlier. Tout de suite, on sent que ce *prisoner* dans son *dock* est un être sacré, intangible. Il consulte ses notes, il discute à voix haute d'un ton de créancier, et il est créancier en effet : on lui doit la preuve de son crime.

Devant ce prisonnier, et séparé de lui par un petit espace, s'étend contre le mur une étroite, longue et dure banquette. C'est là que siègent de temps immémorial, et sans grand souci des solennités symétriques, les shériffs et sous-shériffs de la Cité de Londres, un alderman, souvent le lord-maire, et tout au bout, à une place qui n'est pas la place centrale et que rien ne distingue, un des grands juges d'Angleterre. Les magistrats de la Cité, on le sait, sont là chez eux. Par une tradition ancienne, ils « reçoivent » le juge, et assistent au procès dans leurs fourrures et leurs robes violettes : le lord-maire au milieu, sous le dais et le glaive, les shériffs portant au cou de lourdes orfèvreries, tous allant et venant, peu absorbés par leur tâche décorative, et ayant tout loisir à l'audience pour respirer leurs bouquets de roses fraîches et pour froisser entre les doigts ces brins de feuilles parfumées qui sont en petits tas au coin de leurs bureaux. A la droite du juge et près de lui à le toucher, une tribune où monte le témoin pour faire sa déposition, puis les deux bancs des douze jurés. En face du jury, des gradins incommodes où s'entassent quelques spectateurs privilégiés, les témoins, les reporters, et les avocats

(*barristers*) qui ne sont point dans la cause. Enfin, au plus bas de la salle, entre le bureau du greffier, le *dock* de l'accusé, le *box* du jury et les gradins inférieurs, une table assez large occupe tout ce fond de puits. Autour d'elle, et assis coude à coude, justement sous le juge, et à deux pas du jury, les avocats de la cause : celui qui accuse, *counsel for the prosecution*, et celui qui défend, *counsel for the prisoner*. L'impression que produit ce prétoire modeste est celle du lieu le plus étroit, le plus terne, dans ses peintures grises où l'œil n'est attiré par aucun ornement. Lieu fort impropre assurément aux effets de théâtre, aux grands éclats de voix! Surtout ici pas de gaîté! le brouillard londonien s'est glissé dans la salle, voilée d'ennui et de brume. La seule voix qui sonne, un peu haute et tranchante, est, nous l'avons dit, celle de l'accusé. Écoutons cette voix, écoutons ce que ces gens disent.

Peu de bruit, pas de gestes, ils conversent d'un ton posé, avec des silences.

Le juge, très serré dans sa robe rouge collante, les épaules couvertes d'une sorte de pèlerine, le crâne surmonté d'une étrange demi-perruque qui supplée celle des grands jours, est penché sur son petit bureau et écrit sans trêve. La loi lui fait un devoir de prendre des notes, et ces notes, plus tard remises au jury, lui fourniront à l'heure décisive une photographie du débat oral exécutée par son meilleur témoin. Témoin, c'est bien le nom qui convient à ce magistrat : témoin, arbitre et juge, jamais accusateur. S'il intervient, c'est pour expliquer au prisonnier l'étendue de ses droits, et parfois pour rappeler quelqu'un, d'un mot très rude, au respect absolu qui est dû à l'accusé. Mais cela est rarement nécessaire, et pendant presque tout le débat le juge est silencieux. Il ne s'occupe pas des questions de forme; les « formules sacramentelles et gestes de justice » sont ici réduits au minimum; pour ce qui est nécessaire cette manœuvre est commandée par des huissiers rapides et bien stylés. Le juge, à la fin du débat, donnera au jury des instructions précises sur les questions de droit qu'il aura à trancher; il résumera l'affaire avec l'impartialité la plus stricte; et s'il y a condamnation, il appliquera la peine, souvent avec grande rigueur. Pendant toute l'audience ce calme magistrat (qui est une très importante personnalité, de nom connu dans toute l'Angleterre) remplit son devoir avec un souci d'équité, un effort d'attention, de sérénité si visibles, que dans ce lieu ennuyeux et terne, devant ce juge à perruque ridicule, on se sent pris d'un véritable respect : de ce respect qu'inspire aux pauvres hommes tout effort bien sincère vers l'idéal inaccessible de justice et de vérité. Cependant ces

juges sont des hommes, il en est parmi eux de jeunes et d'ardens (oh! d'une ardeur discrète, et qui partout ailleurs serait encore du flegme britannique!) que le débat émeut et qui le laissent voir. Or, en bien des pays, un juge fâché tourne son humeur contre l'accusé. A Old Bailey, c'est le contraire. Si le juge est nerveux, tant pis pour l'accusation! c'est elle qui sera maltraitée.

Quant au débat, quelle impression première et tout extérieure se dégage de lui? Ces avocats raisonnent plutôt qu'ils ne plaident, dans le sens oratoire du mot. Ils sont d'ailleurs tout près du jury, et la place est si étroite que si le bras du *barrister* s'abandonnait à quelque geste, les perruques voisines en seraient sûrement dérangées. Ces voix qui questionnent, répondent, exposent un fait, ne s'élèvent jamais au-dessus du diapason naturel à des hommes d'affaires discutant autour d'un tapis vert. Un seul trait suffirait à marquer entre ce débat et le nôtre une différence capitale. A chaque instant, à Old Bailey, la discussion est coupée de longs silences. Le juge, sans lever la tête, a fait un signe du doigt, et le témoin, qui parlait trop vite, s'est arrêté : le juge écrit la déposition, et cela dure plusieurs minutes. Nul ne dit mot et nul ne s'impatiente. Ensuite, c'est l'avocat qui, sans se hâter, recherche une pièce; enfin c'est l'accusé qui, après de longs discours étrangers au débat — lui seul dans cette salle a le droit de s'écarter ainsi du sujet de l'*indictment* —, s'arrête tout à coup, consulte ses papiers, et fait une longue pause. Personne ne s'agite, personne ne le presse, même si ce retard fait redouter une audience de nuit.

Ce patient débat, avec ses arrêts de calme et de réflexion, marque une recherche de la vérité, un peu lente, sérieuse, exempte de toute pose. C'est une « preuve » que ces gens-là veulent établir, non pas un « effet » qu'ils veulent produire. Ils travaillent à l'audience, ils n'y viennent pas avec « leur siège fait. »

Dans notre solennelle audience de Paris, point de momens de silence, point de laborieuses recherches. Tout se déroule majestueusement comme une représentation bien réglée, comme une brillante sonate où l'on ne peut souffrir d'autres pauses que celles que le compositeur a voulues et marquées.

Avant de quitter la salle d'Old Bailey, regardons les douze jurés londoniens, assez semblables aux nôtres comme aspect extérieur. Ce sont aussi de petits négocians, mais ils paraissent bien plus au courant de leur besogne que les jurés parisiens. Ils sont plus libres d'allures, point ahuris; ils prennent des notes, ils causent ensemble à voix basse et rapide, et posent des questions au témoin d'un ton net fort semblable à celui du *barrister*. On est surpris de voir avec quelle rapidité, après les derniers mots

du résumé, ils parviennent séance tenante, dans cinq affaires sur six, à se mettre d'accord. Ils restent à leurs bancs, se consultent rapidement; l'unanimité obtenue, le chef du jury fait un signe et murmure le mot : *guilty*. C'est le verdict, ainsi rendu sans formalités solennelles; la sentence le suit aussitôt. En somme, ces jurés donnent l'impression de gens habitués à leur tâche, familiers avec les débats judiciaires auxquels ils sont contraints de participer très fréquemment; ils ont une véritable expérience. Comment en serait-il ainsi chez nous? nos jurés d'exception, de décor, n'ont pas le temps de s'adapter à leur tâche, et leurs essais de novices, forcément maladroits, compromettent l'institution.

Enfin le juré anglais (et cela est une impression capitale) semble fixé dans le calme et la sérénité par sa confiance dans le juge. Au bas de la salle, aux pieds de cet homme, il y a le doute, le débat, peut-être le mensonge. On a dit blanc « pour la couronne », on a dit noir « pour le prisonnier ». Des témoins, habilement interrogés, ont perdu pied et se sont contredits. A Paris on eût fait appel aux passions; à Londres, on a poussé le jury (c'est de ce côté qu'il penche) vers les périls d'une casuistique subtile... Pour calmer sa conscience, le juré n'a eu qu'à regarder au-dessus du débat le juge qui le dirige. Moins il intervient, plus il semble plongé dans ses notes, plus son autorité est grande quand il faut, dans un cas décisif, admettre ou rejeter un témoignage, statuer en droit, résumer la cause, ou encore tout interrompre en disant au jury : « Vous devez acquitter, l'accusation n'est pas sérieuse. » Le jury ne se sent pas seul, perdu au milieu d'un océan de contradictions et de doutes : il se confie à un guide sûr.

Qu'on ne se hâte pas de conclure, après cette rapide esquisse, que nous entendons proposer une imitation totale ou partielle de la procédure anglaise. L'Angleterre, si utile à comprendre, est bien dangereuse à imiter, grâce au caractère national si tranché qu'elle imprime à toutes ses institutions. Nous n'avons voulu donner ici qu'une impression d'ensemble de cet appareil judiciaire sur lequel, il y a cent ans, nos législateurs avaient cru modeler le nôtre.

Avouons d'ailleurs que l'audience londonienne aura toujours un terrible défaut à des yeux parisiens : elle est ennuyeuse! A Old Bailey, comme aux tribunaux de police, à Bow Street par exemple, c'est un ennui morne que distille cette procédure si calme et si sage! A propos d'une comparution à Bow Street, nous lisions récemment la narration d'un journaliste parisien que cette audience sans entrain avait stupéfié et navré : « Ce compte rendu exact, disait-il, vous paraîtra bien froid, mais il reflète absolument l'impression que m'a produite cette audience sans majesté, sans

rien d'émouvant ou même d'intéressant. Un court débat entre quatre hommes figés dans leur flegme, et c'est tout! » Les Français cependant s'indignent à l'occasion du côté théâtral de leur Cour d'assises, des passions, des rumeurs, des gaîtés qu'elle excite. Mais en cela comme en bien des choses, ils blâment ce qu'ils aiment le mieux, montrant que leur esprit a assez de justesse pour critiquer ce que leur tempérament a voulu. Rentrons maintenant dans la salle brillante où nous avons laissé nos douze jurés parisiens.

X

Un rentier, un médecin, un architecte, un capitaine retraité, un « homme connu » et sept négocians, voilà notre jury de jugement. Quant à l'affaire, parcourons, pour la choisir, le « rôle », de la session. Ce rôle moyen est aisé à composer. Dans une année récente, en 1890, le jury de la Seine a eu à statuer sur 301 accusations, et 473 accusés (1). Une session moyenne comprend 12 audiences et 18 affaires. En répartissant le plus exactement possible entre les 24 sessions le chiffre annuel de chacune des variétés de crimes déférés au jury, nous trouvons pour notre rôle de quinzaine : 6 vols qualifiés, 3 attentats à la pudeur, 1 abus de confiance, 1 faux, 1 infanticide, 1 assassinat, 2 tentatives de meurtre dits crimes passionnels, 1 banqueroute frauduleuse, enfin 1 délit de presse.

Cette dernière affaire, le délit de presse devant le jury, est tellement spéciale et nous paraît si importante au point de vue des conclusions de ces études, qu'elle sera l'objet d'un examen particulier.

Aujourd'hui nous placerons nos jurés en présence de l'affaire d'assassinat. Ceci, nous l'avouons, est contraire à l'usage qui veut que l'éducation du jury soit progressive, et qu'une affaire simple lui soit donnée le premier jour de la session. Mais, objectera-t-on, qu'est-ce qu'une affaire simple, et qui la juge telle ? En tout cas l'accusation d'assassinat déférée à notre jury n'est pas simple. Elle est assez délicate et assez dramatique pour avoir

(1) Ces 301 affaires ont soumis au jury parisien 473 accusés. Sur ces 473, 148 ont été acquittés (c'est-à-dire 31 pour 100); 155 ont été condamnés à des peines correctionnelles; de sorte que la juridiction de la Cour d'assises n'a appliqué de peines afflictives et infamantes qu'à 170 accusés. A Londres, en 1893, le jury a statué sur 2361 affaires et 3046 accusés. Il y a eu 402 acquittemens (c'est-à-dire 13 pour 100) et 12 verdicts de *guilty but insane* (c'est-à-dire 12 déclarations de démence). Quatre accusés ont été condamnés à mort, 391 à la servitude pénale, 1867 à l'emprisonnement, 293 à « d'autres punitions » telles que le fouet, l'amende, etc. La peine du *fouet* (*whipping*) a été appliquée, surtout pour « vol simple », à 5056 personnes en 1893.

passionné Paris, et elle offre tous les dangers d'une « cause célèbre. » Imaginons un drame, que nous n'aurons nulle part à décrire, mais dont le thème, quelquefois rappelé, nous permettra de rendre plus sensibles les difficultés que le jury peut rencontrer sur sa route. A une date que l'on précise, deux amis, en pays étranger, voyageaient seuls sur un chemin bordé d'un précipice. Le lendemain l'un d'eux a quitté le pays, le cadavre de l'autre a été retrouvé au fond du précipice. Après dix ans écoulés quelqu'un dénonce le fait à la justice, et accuse le survivant d'avoir tué son ami. Telle est l'affaire sur laquelle nos jurés auront à statuer.

XI

Quels sont les pouvoirs du juré à l'audience? Quel est son rôle pendant le débat? Rôle tout passif; le juré peut prendre des notes, et d'ordinaire il n'en prend pas; le juré peut, en demandant la parole au président, poser des questions aux témoins, et d'ordinaire il n'en pose pas; mieux encore, le juré peut réclamer tous les éclaircissemens qu'il « croit nécessaires à la manifestation de la vérité », et d'ordinaire il n'en réclame pas. Personne ne se plaint de ce mutisme, car, il faut bien le dire, on n'aime guère au Palais les interventions de jurés. Que l'un d'eux, en levant le doigt à la façon des écoliers, réclame la parole, aussitôt la Cour et le barreau sont en proie à la plus noire inquiétude. Il va « faire une nullité », manifester son opinion, et dans ce cas, autant partir et renvoyer l'affaire à une autre session, il faudra tout recommencer! La question est posée enfin; neuf fois sur dix, elle est si inutile, si vague, ou bien si étrangère à l'objet des préoccupations que le témoignage a fait naître dans l'esprit des gens expérimentés, que l'anxiété disparaît de tous les visages pour faire place à un sourire. Sourire aussitôt retenu, car ce juré souverain, qui est guetté par tant de critiques, ne compte à l'audience que des flatteurs. Si puérile ou même ridicule que fût sa question, il y aura quelqu'un pour le considérer après qu'il s'est assis avec un hochement de tête discrètement approbatif, un signe respectueux que la question est comprise, qu'elle a une portée immense et qu'il fallait du génie pour songer à la faire.

Malgré cet accueil flatteur, peu de questions se produisent. Pour des raisons diverses, le rôle de notre jury se borne à l'audience à une appréciation muette et passive des faits qui se déroulent devant lui. Son devoir est d'y rechercher les élémens d'une réponse à la question qui lui sera posée tout à l'heure: cet homme est-il coupable d'avoir tué? Il doit donc apprécier, dans

le débat, la preuve matérielle du crime, et celle de la responsabilité du criminel. Cette tâche est-elle aisée?

Très aisée, au dire de beaucoup de juristes. Une question de droit, disent-ils, est chose difficile; il faut des savans pour la résoudre; mais juger du fait, — voire même des intentions, de la « moralité du fait », — c'est une œuvre facile à laquelle suffisent des hommes « simples et purs » possédant « les lumières du sens commun » et une bonne conscience bourgeoise. Cette philosophie, assez rudimentaire, est à peu près celle du Code de 1808; mais les temps approchent, sans doute, où les législateurs en pareille matière devront accepter le souci d'analyses plus raffinées. Dès à présent, et sans prendre parti sur des problèmes philosophiques étrangers à l'objet de ces études, il est utile de dire que cette question : « Est-il coupable? » loin d'être simple et aisée à résoudre, est la plus haute et la plus difficile qui puisse faire trembler un juge.

Quand le jury criminel fut organisé en 1791, on commença par lui demander, en deux questions distinctes, si « le fait était constant? » et, en cas d'affirmative, si « l'accusé était convaincu? » Cela parut équivoque, et, le 5 octobre 1794, à la demande de Sieyès (1), la Convention nationale dut s'expliquer nettement. « Considérant, dit-elle, que le grand bienfait de l'institution des jurés consiste principalement en ce que l'intention des prévenus doit être examinée et appréciée, à la différence de l'ancienne instruction criminelle qui ne s'appliquait qu'aux faits... décrète que les présidens des tribunaux criminels seront tenus de poser la question relative à *l'intention*, et les jurés d'y prononcer par une déclaration formelle et distincte. » Ce système passa dans le Code des délits et des peines du 3 brumaire an IV. Chaque juré se prononçait séparément sur les trois questions. Il « mettait la main sur son cœur », et s'il voulait condamner, disait: « Sur mon honneur et ma conscience, le fait est constant, l'accusé est convaincu, il a commis le fait méchamment et à dessein. » Enfin, après beaucoup de controverses, d'équivoques, de malentendus, on arriva, en 1808, à fondre toutes ces questions en une seule: celle qui est posée aujourd'hui, la question de « culpabilité ».

Question simple! Elle a pu paraître telle, sans doute, quand les hommes se croyaient en possession d'une solution inattaquable du problème de la liberté humaine, ou plutôt quand ce problème ne s'était jamais posé devant eux. Mais aujourd'hui,

(1) C'est pour résoudre un cas particulier que ce décret fut présenté, dans l'affaire et sur la pétition de Geneviève Leduy, condamnée à six ans de gêne pour faux témoignage.

avec la mêlée des systèmes, avec les théories vulgarisées, répandues partout, des fatalités ataviques, du déterminisme, de l'influence corruptrice du milieu social, qui donc déclarera que « cet homme est coupable » sans émotion ni doute, avec sérénité?

J'entends bien qu'une objection sera faite. Les jurés, hommes simples et peu lettrés, ignoreront les systèmes philosophiques et n'en seront pas embarrassés. Je prétends que c'est une erreur, et que dans tous les cerveaux, même les plus bornés, toutes les idées du siècle parviennent à s'introduire, se reflètent comme en un miroir trouble. L'école, la caserne, le livre, le journal, ont agi sur ces esprits; les notions simples et absolues y ont été ébranlées, et à leur insu sommeillent en eux tous les doutes philosophiques que la parole de l'avocat ou de l'expert va éveiller.

Cet homme, leur dira-t-on, est le produit fatal, inévitable, d'une hérédité, d'une race. Il est un criminel-né, victime irresponsable de phénomènes physiologiques dont son être est le théâtre : théâtre bien moderne, où l'accusé fait les gestes que lui dictent de la coulisse ses barbares aïeux.

D'autres voix répondront : Cet homme est-il dangereux ou non? Le coupable est celui qui nuit à la société en refusant de s'adapter aux principes qui la soutiennent. S'il est incorrigible, il est hors de propos de soulever à son sujet des problèmes insolubles. Mettez-le hors d'état de nuire!

Mais d'autres voix s'élèveront encore, voix nombreuses, que le jury écoute d'une oreille singulièrement attentive : S'il y a désaccord irrémédiable entre cet homme et la société, à qui la faute? N'est-ce pas la société elle-même, la corruptrice, qui a déterminé le crime par son organisation vicieuse du travail, de la famille, de la propriété?

Et cette objection est sans doute plus saisissable au jury que toute autre. Le juré n'a-t-il pas vu dans le journal, dans la réunion publique, glorifier le criminel martyr, prophète de la révolution inévitable?

L'accusé qui est là, à son banc, même si son crime est matériellement avéré, reste donc pour son juge un redoutable mystère. Est-ce un malade? est-ce une victime? est-ce un criminel libre et volontaire, méritant son châtiment? En tous lieux, aujourd'hui, ces questions se discutent, et même dans les milieux les plus éclairés, elles n'aboutissent le plus souvent qu'à une mêlée confuse d'où ne surgit aucune solution. Ici, en Cour d'assises, il faut conclure, et traduire immédiatement son opinion dans les faits; il faut que le juré choisisse, dans la panoplie des systèmes, l'arme avec laquelle il frappera!

Mais enfin, nous dira-t-on, cette difficulté, résultat de la complexité de l'esprit du siècle, n'est pas spéciale au jury; elle est inhérente à l'acte de juger, et il nous faut bien passer outre, puisque les hommes ont besoin de jugemens.

Cela est indiscutable; mais il nous a paru utile de combattre l'opinion si légèrement admise de la facilité de la tâche du jury. Il faut se rendre compte des difficultés de l'œuvre pour sentir la nécessité de créer un bon outil pour l'accomplir. Or l'œuvre du jury est une des plus ardues parmi les œuvres humaines. Juger en toute équité la responsabilité d'un homme, cela est impossible en soi, et correspond à la recherche de l'absolu. La juger le moins mal possible, c'est une tâche fort lourde, et dont la difficulté dépasse celle de la plus subtile des questions de droit. Ces questions, en effet, ne comportent qu'un nombre limité de solutions entre lesquelles un jour la science choisit; le magistrat s'appuie d'ailleurs sur des jugemens antérieurs rendus sur le point qui le préoccupe. Le jury, par son essence, ne peut s'appuyer sur aucune jurisprudence. Son verdict ne se liera pas à la chaîne des *précédens* pour former avec eux un corps de doctrine de nature à guider les jurys futurs. Chacun de ses verdicts est un cas unique, et comme un décret nominatif de la Providence, applicable à telle action commise par tel individu, inapplicable à tout autre. Reconnaissons que de tels décrets sont malaisés à rendre, et appliquons-nous du moins à ne rien ajouter aux difficultés inhérentes à une pareille tâche.

XII

Or, malheureusement, notre audience d'assises est encombrée de ces « gestes et cérémonies » qui « bien souvent gastent la justice, comme trop d'agiots et de baise-main la piété », et qui ont de plus l'inconvénient grave de lasser l'attention du jury. Je sais bien que nos vieux auteurs répétaient à l'envi que « Justice gist en formalités ». Mais si ce précepte fut exact au lendemain des temps barbares, quand il fallait en imposer à des hommes rudes et contenir leurs violences dans les lisières d'un formalisme rigoureux, aujourd'hui il est sans objet. L'abus des précautions sacramentelles, des allées et venues, des « délibérés » pour le moindre « incident », des menus actes solennels dans lesquels une erreur minime peut conduire à tout annuler, se fait sentir à chaque pas de la procédure. Les exemples seraient innombrables; en voici quelques-uns qui se reproduisent sans cesse.

De bon matin, les jurés de session sont venus au Palais, fort pressés, et désireux, si leur nom ne sort pas de l'urne, de retour-

ner chez eux. Or, il y a deux affaires à juger ce jour-là : sans doute le même jury siégera toute la journée ? Non certes, il faut à chaque cause son jury spécial. Or, comme nul ne peut savoir à quelle heure finira le premier procès, les jurés du second perdront la journée entière ; ils sont dérangés, mécontens. Pourquoi ne pas soumettre au même jury toutes les affaires du jour ? Quelle sorte de garantie peut résulter d'un tel formalisme ? Ce sont là, dira-t-on, de bien petites choses ; mais, accumulées, elles ont un grand résultat, celui de décourager tout le monde des œuvres du « concours civique » et de faire croire à tort aux justiciables qu'on se plaît à semer les retards, les vaines attentes, les ennuis de toute sorte devant les pas de ce plaideur, de ce témoin, de ce juré. C'est la forme, inutile et sacrée, qu'ont héritée nos codes, dont jouiront aussi nos arrière-neveux si nous n'y prenons garde !

Autre exemple. Nos jurés auront à statuer sur trois affaires de mœurs. Ils verront là, sans les comprendre, de bien étranges cérémonies. On sait que la Cour peut ordonner que le débat ne soit pas public, si cette publicité « est dangereuse pour l'ordre et les mœurs ». On prononce donc le huis-clos, les portes sont fermées. Mais un incident se produit. Un témoin assigné n'a pas comparu. Renverra-t-on l'affaire, ou doit-on « passer outre aux débats ? » Le président va prononcer un arrêt sur ce point ; mais comme cet arrêt n'a rien de blessant pour les oreilles les plus chastes, le huis-clos ne peut être maintenu. — « Ouvrez les portes ! » ordonne le président. Les portes sont ouvertes, un visiteur du Palais de justice se hasarde sur le seuil. Mais à peine a-t-il fait un pas qu'une autre injonction retentit : « Fermez les portes ! » L'arrêt est rendu, le visiteur est repoussé, la porte se referme, et dix fois pendant l'audience, au grand étonnement des jurés, cette cérémonie se répète : la porte doit être rouverte dès qu'un incident du débat n'est pas « dangereux pour l'ordre et les mœurs. » Pourquoi ne pas comprendre dans la mesure du « huis-clos » tous les incidens relatifs à l'affaire ? *Puerility and subtility*, disait un Anglais témoin de ces choses (1).

Le chapitre du « formalisme en Cour d'assises » serait d'ailleurs inépuisable, et fournirait les exemples les plus surprenans. N'y a-t-il pas eu une « question des chapeaux », et quatre auteurs des plus graves, Faustin Hélie, Legraverend, Bourguignon et Cubain, n'ont-ils pas discuté la question de savoir « si les jurés peuvent se couvrir pendant la durée de l'audience ? » Le plus important de ces criminalistes « incline » vers l'affirmative. Ceci sans doute n'appelle que le sourire. Mais l'ensemble du for-

(1) Bonneville de Marsangy, *De l'amélioration de la justice criminelle.*

malisme étroit dont notre procédure est tout imprégnée offre à nos yeux un grave danger. La plupart de ces minuties, de ces scrupuleuses solennités, semblent instituées en vue de protéger l'accusé; à des yeux peu exercés elles constituent des garanties de la défense, et ce savant faisceau des « garanties apparentes » sert à masquer l'absence des garanties réelles et effectives. Aux symétries qui trompent l'œil, aux recherches de « sexte-essence », comme disait Rabelais, il faudra que les lois nouvelles substituent la procédure la plus simple, la moins embarrassée de délais et de formes irritantes, mieux assise en revanche sur quelques clairs principes d'équité.

Nos jurés, cependant, se lèvent pour prêter serment, et cette formalité-là n'est pas superflue; elle est dans l'essence même de la loi, et on a pu dire que « c'est l'acte du serment qui constitue le juré en lui donnant son nom. » Cette cérémonie se passe, en général, rapidement et sans encombre; cependant un incident surgit parfois et cause de grandes complications. Un juré, au lieu de prononcer la formule consacrée, reste obstinément muet. Interrogé, il expose qu' « il ne peut accepter la formule du serment parce qu'il ne croit pas en Dieu. » On pourrait faire un gros volume de tout ce qui a été dit ou écrit sur cet incident classique. Les journaux s'en emparent pour railler ou approuver le héros; en attendant, on le condamne, et sa profession de foi lui coûte cinq cents francs d'amende.

Il est curieux de constater qu'en Angleterre, pays de religion d'État, officielle et puissante, le juré peut se refuser à prêter serment, soit parce qu'il est « quaker », « moravian » ou « séparatiste », soit parce qu'il « n'a pas de croyance religieuse ». On l'admet alors à faire une simple promesse dans les termes suivans : « Je déclare et affirme solennellement, sincèrement et en vérité, que je jugerai bien et fidèlement et prononcerai sincèrement entre notre souveraine la Reine et le prisonnier à la barre dont je suis spécialement chargé, et rendrai un juste verdict conformément aux preuves. » Et il omet les mots : « *So help me God*, Dieu me vienne en aide. » Mieux vaut cette loyale promesse que le scandale d'un serment marchandé, refusé ou prêté « pour la forme ! » Pourquoi cette mesure libérale, aussi conforme au principe de la liberté de conscience qu'au respect bien entendu de l'idée religieuse, n'est-elle pas encore adoptée chez nous? Toujours par excès de formalisme, par un besoin tout extérieur et superficiel d'*alignement moral*.

Pourtant le serment est prêté, et dans sa formule un peu emphatique, le juré a fait sans y prendre garde une promesse bien téméraire : il s'est engagé par serment « à être attentif ». Dans

tous pays où est établie la procédure par jurés, la loi, tour à tour impérative et suppliante, adresse fréquemment aux jurés l'injonction d'écouter. En France, les arrêts leur imposent « l'attention extérieure », et si l'un d'eux lit un journal, l'affaire peut être renvoyée. Il est clair que dans cette procédure, où tout est fondé sur « l'intime conviction » du juré, son attention est la pierre angulaire de l'édifice ; aider cette attention, la diriger, devrait être le but recherché par le législateur. Mais faire prêter serment à des hommes d'être attentifs, c'est une formule peu philosophique. « Diriger volontairement son attention, dit Th. Ribot, est un travail impossible pour beaucoup de gens, aléatoire pour tous. » L'attention est un état artificiel qu'on n'arrive à soutenir qu'à force de travail et d'usage ; c'est un art qu'il faut longuement étudier ; et jurer d'être attentif est presque aussi étrange que de jurer de déployer sur l'heure les qualités d'un philosophe, d'un poète ou d'un musicien. La plupart des jurés et la plupart des hommes ne peuvent disposer que d'une attention fort restreinte et précaire. Dans le monde, ils sont incapables de suivre jusqu'au bout un raisonnement un peu long et serré ; ils dorment au sermon ; et au théâtre même (où tant d'objets extérieurs soutiennent et vivifient l'attention), ils écoutent mal, suivant à peine la pensée de l'auteur, éveillés de temps en temps de leur torpeur, non par une idée plus belle ou plus juste, mais par le mot, souvent sans valeur, que le geste, l'accent de l'acteur ou toute autre circonstance fait pénétrer dans leur cerveau assoupi. Cependant ils n'ont pas conscience de la difficulté d'écouter ; ils rient des plaisanteries classiques sur le « sommeil du juge », et ne savent pas qu'une des obligations les plus lourdes, les plus périlleuses qu'un homme puisse s'imposer, est celle qui consiste à se constituer un avis sur un sujet quelconque en écoutant la parole humaine. « L'attention, dit encore M. Th. Ribot, est un état anormal... Si cet état fixe se prolonge outre mesure, il se produit une obnubilation de l'esprit toujours croissante, finalement une sorte de vide intellectuel, souvent accompagné de vertiges. » C'est l'habitude, l'entraînement qui augmentent de façon presque indéfinie la puissance de l'attention ; aussi avons-nous remarqué que les magistrats les plus anciens et les plus âgés ont souvent l'attention la plus fraîche et la plus vive. L'habitude, l'entraînement, étant nuls chez le juré, il est clair qu'il ne disposera que d'une attention minime, et que son serment n'a pu signifier autre chose que le désir et la volonté d'être attentif. Ce désir est chez lui bien ardent et sincère. Dans les premiers momens de l'audience, l'attitude du juré révèle l'effort le plus consciencieux. Ses yeux, tout son être est tendu vers le spectacle

qui se déroule devant lui. Mais comme on va fatiguer, égarer cette attention novice! Il faudrait élaguer impitoyablement ce qui peut l'épuiser, la distraire, et il semble au contraire qu'une conspiration universelle va tendre à l'écarter du point où un effort commun devrait la concentrer.

Au début de l'audience du moins, cette attention a encore toute sa fraîcheur; c'est à l'audition de l'acte d'accusation qu'elle s'applique d'abord.

XIII

Donc, le greffier, d'une voix monotone, « déblaie » l'acte d'accusation. Et il faut, à ce moment, tandis que les jurés font effort pour le suivre, revenir à une idée que nous avons exprimée déjà dans la première partie de ces études. Nous croyons à la nécessité des réformes et nous le dirons clairement, mais avant de toucher aux lois existantes, il convient de rechercher si elles sont appliquées et si leur esprit n'est pas méconnu. Quand il s'est agi de déterminer la compétence de la Cour d'assises, nous avons dû montrer que la loi n'est point appliquée. A l'audience, à présent, dès les premiers mots prononcés par le greffier, nous allons constater qu'en fait et en pratique, soit dans la conception générale du débat, soit dans plusieurs dispositions particulières importantes, la loi est ouvertement méconnue.

On sait dans quel esprit d'hostilité contre l'institution du jury le code de 1808 a été rédigé. Cependant la conception anglaise du débat, cette conception libérale dont les lois de la Révolution avaient fait le fondement de la nouvelle juridiction criminelle, n'avait point, dans les lignes principales, disparu du Code impérial. C'est insensiblement, et par un mouvement parallèle à celui de la correctionnalisation, que le débat a pris un aspect que le législateur n'avait pas prévu.

Prenons d'abord l'acte d'accusation. Que devrait-il être aux termes de la loi? Un écrit servant à désigner clairement le prévenu et à exposer la nature du crime avec les circonstances qui peuvent aggraver ou diminuer la peine. Et les interprétateurs de cette prescription sont unanimes à déclarer que : « L'acte d'accusation doit se réduire à un résumé décoloré, mais exact et fidèle des actes de l'instruction. » Faustin Hélie ajoute que par suite de circonstances historiques, l'acte d'accusation qui avait jadis une grande importance, a perdu beaucoup de son utilité. Tout conseille donc de réduire cet acte aux proportions les plus élémentaires, mais la pratique suit une marche tout opposée : c'est un sommaire que la loi voulait, c'est un roman qu'on y a substitué.

Il fallait au jury une analyse de quelques lignes, impartiale et limpide : c'est un très long réquisitoire que le greffier lui lira. Ainsi détourné de son but, ce document n'a plus, ni la clarté qui permettrait au jury de saisir le fait dans sa physionomie générale, ni l'allure strictement impartiale qui, au premier mot, rassurerait la conscience de ces juges soupçonneux. Ils se sentent troublés au contraire. Comment! c'est au combat oral, à la procédure publique, que vous les conviez, et le premier acte de cette procédure, avant que quiconque ait ouvert la bouche, est un long réquisitoire qui dispose les faits au point de vue de l'accusation, et risque, avant que la défense ait été entendue, de produire une impression définitive? Les jurés sentent obscurément le péril; leur méfiance augmente; et l'effet produit est certainement tout opposé à celui que pourrait attendre de son réquisitoire un rédacteur passionné. D'ailleurs (et c'est là un fait d'expérience sur lequel nous insisterons) tout ce qui est fait de partial et d'excessif en faveur de l'accusation tourne contre elle, dispose le jury aux acquittemens imprévus. Pour l'acte d'accusation, une circonstance extérieure prévient généralement ses mauvais résultats : il est lu de façon si indistincte qu'il faut le plus souvent renoncer à le suivre. Dès lors pourquoi maintenir ces longs morceaux de prose qui, s'ils ne servent pas la justice, ne sont pas non plus très utiles aux lettres? De quel vain travail surchargent-ils les parquets sollicités par tant de besognes pressantes?

Qu'on veuille bien songer que lorsqu'un amant a tué sa maîtresse, par exemple, le récit de ce fait criminel, qui résulte d'abord des procès-verbaux, des constatations, de tous les témoignages, est repris, dans son ensemble et avec forme littéraire, une première fois par le juge d'instruction, une seconde fois par le substitut du procureur de la République dans son réquisitoire définitif, une troisième fois par le juge d'instruction dans son ordonnance, une quatrième fois par la Chambre des mises en accusation dans l'exposé qui précède son arrêt, une cinquième fois par le procureur général dans son acte d'accusation. C'est beaucoup! En Angleterre, neuf fois sur dix, l'*indictment* est ainsi conçu : « Messieurs les jurés, le prisonnier à la barre est accusé d'avoir tué volontairement X...; il plaide qu'il n'est pas coupable. Maintenant il vous appartient de voir s'il est coupable ou non. »

Il est clair que, si nos documens judiciaires étaient rédigés dans un goût aussi sobre, il ne prendrait à aucun journal l'envie de les publier au prix d'une légère amende.

Pourquoi d'ailleurs n'irait-on pas jusqu'à supprimer la lecture inutile ou dangereuse de l'acte d'accusation? C'est la solution

que préconisait, il y a près d'un demi-siècle, un magistrat éminent dont le nom est déjà venu sous notre plume : M. Bonneville de Marsangy. « Cette suppression, disait-il, déchargerait les parquets des cours impériales de l'énorme travail qu'impose la rédaction des six mille actes d'accusation dressés chaque année. » On voit que du temps où M. Bonneville de Marsangy écrivait, les actes d'accusation n'étaient pas courts, et que les jurés avaient six mille affaires. Ils en ont moins de la moitié maintenant, mais les actes d'accusation sont encore plus longs, et par conséquent plus éloignés encore de la forme légale.

Il serait bien aisé de remplacer la lecture de ces actes par celle de l'*arrêt de renvoi*, qui est la source unique des questions posées au jury. Et cette suppression serait, semble-t-il, d'autant plus naturelle, qu'aussitôt après la lecture de l'acte, le procureur général a la parole *pour exposer le sujet de l'accusation;* et il semble bien que cet exposé verbal fait double emploi avec l'exposé écrit.

XIV

Mais... il y a un mais considérable! Cet exposé oral prescrit par la loi n'a plus lieu; il est tombé en désuétude. L'article 315 qui le prescrit est en pleine vigueur, mais on y contrevient dans la pratique. Précisons bien ces points : d'après la loi, voici l'ordre des procédures à l'audience. D'abord la lecture de l'arrêt de renvoi, et, si l'on veut, d'un acte d'accusation impartial et sommaire tenant en quelques lignes. Ensuite le président doit dire à l'accusé seulement ces mots : « Vous êtes accusé de tel crime; vous allez entendre les charges qui seront produites contre vous. » *Aussitôt après* intervient la prescription de l'article 315; elle est ainsi conçue : « Le procureur général exposera le sujet de l'accusation; il présentera ensuite la liste des témoins qui devront être entendus. » Alors, *et tout de suite*, sans que rien, semble-t-il, puisse intervenir entre l'exposé de l'accusation et le défilé des témoignages, commencera la preuve orale, le débat. C'est la loi, cela; c'est la constitution d'un débat libéral et logique, analogue au débat anglais dans ses grandes lignes : un accusé et un accusateur, qui, tout de suite aux prises, luttent dans cette arène; et au-dessus, bien haut, rassurant le juré que peut-être ont troublé les passions de la lutte, l'arbitre incontesté, le magistrat, le juge. Voilà donc la loi ; quelle est la pratique?

Nous avons vu tout ce début d'audience envahi par un réquisitoire qui a été composé sur les élémens d'une procédure mystérieuse. Maintenant, ce qui est autrement grave, l'accusateur va

se taire au moment où la loi et la logique de son rôle lui commandent de parler, et une autre voix, celle du président, va s'élever à la place de la sienne. Ce président puisera toujours dans la procédure écrite les élémens de ses récits, de ses appréciations, de ses questions, et il donnera aux jurés ce spectacle troublant d'un accusateur, et le plus redoutable, surgissant contre toute attente à la place même du juge. En effet, à cet instant où, d'après la loi, le premier témoin devrait s'avancer à la barre, le président prend la parole, et si l'affaire est compliquée, si c'est une cause célèbre, il parlera longtemps : pendant une audience, deux audiences peut-être. C'est l'interrogatoire du président d'assises.

Nous verrons dans une autre partie de ces études ce qu'est cet interrogatoire, de quels malentendus et de quelles erreurs il est l'effet et la cause. Ici notons seulement à quel moment il se place et rappelons ce qu'en a dit un célèbre criminaliste (1) : « Après l'exposé préliminaire, le président est dans l'usage d'interroger l'accusé; cet interrogatoire porte sur tous les faits de l'accusation. L'accusé est pressé de questions, il faut qu'il explique sa conduite, sa position, ses antécédens, qu'il fasse connaître son système de défense. Nous ferons à cet égard une seule observation : *c'est qu'aucune disposition de la loi ne prescrit ni n'autorise un tel interrogatoire;* il ne semble même pas que le législateur l'ait prévu; car l'article 315, immédiatement après avoir recommandé au ministère public d'exposer le sujet de l'accusation, prescrit l'interrogatoire des témoins. *Ainsi, dans l'esprit de la loi, l'accusé n'est soumis à aucun examen personnel.* » « Nous protestons, dit en terminant M. Faustin Hélie, contre la généralité d'un usage qui est devenu presque une règle. »

Mais, nous le répétons, nous n'avons pas le dessein d'insister ici sur ce sujet si important. Qu'il nous suffise d'avoir indiqué la succession des événemens qui se déroulent aux yeux du jury, et d'avoir ainsi montré comment le débat a pu dévier gravement de sa marche rationnelle, ainsi que des vues du législateur.

Il est vrai que l'exposé du procureur général est traité par beaucoup de jurisconsultes de « superflu », de « périlleux » et même de « surabondant ». Il serait surabondant sans doute, s'il prenait place entre deux longs réquisitoires que la loi n'a jamais voulus. Il serait utile et rationnel au contraire si le moderne acte d'accusation et le moderne interrogatoire disparaissaient de nos habitudes judiciaires, et si cet exposé initial du ministère public servait seul à indiquer sommairement le fait à prouver et les charges à produire.

(1) *Gazette des Tribunaux* des 4, 13, 17 janvier 1843.

Car il faut le bien faire comprendre, la seule partie constitutive du débat suivant la loi, ce sont les témoignages. Tous les actes qui les précèdent et qui chez nous envahissent des journées entières, créant des incidens, des polémiques, des scandales, sont en dehors de la loi, ajoutés à elle par de fâcheuses pratiques. Un exposé en quelques phrases immédiatement suivi de l'entrée du premier témoin, telle est la loi, nul ne peut y contredire. Pourquoi donc s'en écarte-t-on? et quel bon résultat a-t-on obtenu en donnant à la procédure avant les témoignages, une tournure agressive, accusatoire, passionnée?

On n'a pas servi la cause de la répression. Nous l'avons dit, le juré le plus souvent s'inquiète de tant de réquisitoires, et par réaction, par pitié, bonté d'âme, se sent attiré vers le défenseur. N'avons-nous pas montré d'ailleurs qu'après le débat anglais, si respectueux de l'accusé, si libéral, le jury de Londres n'accorde que 13 pour 100 d'acquittemens (1893), tandis que le nombre des acquittemens devant le jury parisien s'élève parfois à 31 pour 100 (1890)?

Ainsi un mal irréparable est consommé dès le début de cette audience : on a définitivement quitté le ton de la justice pour prendre celui de la passion. Déjà des colères sont allumées; l'avocat, irrité de tant d'attaques contre son client, s'est levé vivement, a discuté, réfuté des argumens. L'interrogatoire, dramatisant les circonstances du crime, a soulevé dans l'auditoire des mouvemens d'horreur. Les réponses éperdues ou cyniques de l'accusé ont fait entrer dans les âmes la pitié ou l'indignation; l'atmosphère est échauffée, les nerfs sont tendus. Dans les yeux des gens les plus doux, les plus équitables, brille la colère légale, et chacun devient « foule ».

Et les jurés? Les bras croisés et l'air grave, ils sont (je parle des plus vifs) dans le chaos des avis successifs, des impressions contradictoires. Ils ne prennent pas de notes, et si l'un d'eux en prend par hasard, ses réflexions trahissent, dans une orthographe souvent fantaisiste, les préoccupations les plus extraordinairement étrangères au sujet réel du procès. « L' homme connu », s'il est un homme intelligent, fait des réflexions tristes. Plusieurs petits négocians ont renoncé à suivre depuis l'acte d'accusation; ils entrent dans le rêve, l'œil demi-clos. Cependant un juré, que la longue habitude fait reconnaître à certains signes, a un avis très ferme dès à présent. C'est un homme amer et obstiné, d'esprit faux et systématique à la manière de Bouvard ou de Pécuchet; il sait parler. Dans l'acte, dans l'interrogatoire, quelque chose, je ne sais quoi, l'a ému et fixé dans l'opinion définitive, dans le *oui* ou le *non* désormais incrusté dans son cerveau. Saluons ce juré, il est le « maître du procès ». La loi devait

au jury un guide, la pratique l'a mis dans la main d'un meneur.

Vienne à présent le premier témoignage, mais à la vérité il arrive un peu tard.

XV

Il arrive cependant; et dans notre affaire célèbre un interminable défilé de témoins le suit. Chacun connaît les périls et les avantages de la preuve testimoniale, et la discussion sur ce point constitue un lieu commun que Quintilien et Bentham, entre autres, ont suffisamment développé. Observons seulement qu'en matière civile, s'il s'agit d'une convention dont l'objet dépasse la valeur de 150 francs, la preuve testimoniale n'est en général pas admise. En matière criminelle, c'est presque toujours aux témoignages qu'il faut recourir, les assassins n'ayant point l'habitude de passer acte de leurs méfaits par-devant notaire. La Cour d'assises a donc été constituée pour la preuve testimoniale, elle y règne et y régnera.

Comment, d'après la loi, cette preuve est-elle « administrée »; comment s'opère « l'extraction du témoignage »? Le système de notre Code est, on le sait, fort différent du système anglais; le juge en Angleterre n'adresse presque jamais de questions aux témoins, et ceux-ci, à charge ou à décharge, sont successivement examinés par l'accusateur et par l'accusé. Chez nous, la « direction » de la preuve testimoniale appartient au président d'assises, mais, sur ce point encore, il y a une notable différence entre la pratique et la loi. D'après la loi, toute déposition doit être spontanée; on « entend » un témoin, on ne l'interroge pas. Quand le témoin s'est tu, après avoir fourni aux jurés en toute indépendance l'impression de son libre récit, des éclaircissemens peuvent lui être demandés, d'abord par l'accusé, ensuite par les juges, les jurés, le procureur général et même par le président.

Dans la pratique, il arrive trois fois sur quatre que la « déposition spontanée » se réduit à quelques mots, après lesquels le témoin est longuement interrogé par le président des assises. L'accusé, l'accusateur et les jurés ne sont admis qu'ensuite à poser des questions. Ces habitudes peuvent offrir certains avantages, mais leur inconvénient capital est de mêler le président à la lutte, de le conduire à des duels successifs avec l'accusé ou avec les témoins, de l'obliger à abandonner de plus en plus son rôle d'arbitre.

Il y a une autre différence essentielle entre le système anglais et le nôtre. A Londres, le témoin ne doit être entendu que sur les faits dont il a connaissance par lui-même et d'une manière inmé-

diate; le juge doit l'interrompre s'il dépose d'ouï-dire. En outre il ne peut être posé de questions « qu'autant qu'elles ont trait directement à l'affaire. » Sans doute on peut, par exception, déroger à ces principes, mais ils forment un ensemble de traditions et de pratiques que le juge anglais fait respecter.

Chez nous, les témoins « par ouï-dire » arrivent par légions, apportant à l'audience les rumeurs vaines et dangereuses, les racontars sans fondemens qui peuvent impressionner. Quand cette foule est à la barre, quelle vigueur il faudrait pour la dominer! Quelle prudence serait nécessaire pour ramener sans cesse le témoin aux faits de la cause, pour l'empêcher de se livrer à ses passions et à ses haines! Si on le suit, au contraire, dans les dangereuses digressions auxquelles il sera entraîné, à quelles déviations du débat, à quelles scènes de violence et de scandale ne peut-on pas être amené! Ce n'est plus l'accusé seul, ce sont ses enfans, sa femme, ses proches, les précepteurs, les domestiques, dont la vie privée va être mise au jour, dans un déchaînement de médisance ou de calomnie!

Sans doute il ne faudrait pas, en essayant de circonscrire le débat, entraver en quoi que se soit la liberté de la défense; mais les abus du système actuel ont apparu si nettement que tout récemment, au Sénat, on a cherché à y porter remède. On s'est occupé d'un point spécial, sur lequel des affaires récentes avaient attiré l'attention : les dépositions des enfans de l'accusé. Par un motif de haute convenance, la loi ne reçoit point ces témoignages; par un détour de la pratique ils sont trop souvent accueillis. Le président reprend « à titre de renseignemens et en vertu de son pouvoir discrétionnaire » les déclarations que la loi repousse. Le Sénat voulait, dans ce cas spécial, supprimer, ou au moins restreindre ce droit du président d'assises, que les criminalistes traitent d'exorbitant. Cet effort a échoué; pourquoi? Parce que, dans bien des cas, qu'il n'est pas possible de prévoir ni de classer (le nombre des *espèces* étant illimité à la Cour d'assises) l'audition des enfans sera indispensable à la manifestation de la vérité.

Que faire alors?

« Je crois, disait (1) un honorable sénateur, que ce qui vaudrait le mieux serait que M. le garde des sceaux voulût bien rappeler aux présidens d'assises qu'on doit éviter autant que possible de faire comparaître les descendans vis-à-vis de leurs ascendans. » On a donc bien compris que c'est sur le président

(1) Séance du 18 novembre 1895.

d'assises qu'il faut agir. Mais des circulaires y suffiraient-elles? Ne faut-il pas une réforme d'ensemble pour rendre possible à ce magistrat le retour à son rôle d'arbitre supérieur, de témoin sans passion? Nous reviendrons sur ce sujet dans une autre partie de ces études.

Constatons que dès aujourd'hui la loi impose au président le devoir de « rejeter tout ce qui tendrait à prolonger les débats inutilement. » Et c'est là un texte bien sage. S'il n'est pas observé, si, durant plusieurs heures, des témoignages passionnés, entraînant le débat dans des digressions lointaines, se succèdent devant le jury, il éprouve à les coordonner, à les classer, à en faire la critique, une difficulté presque insurmontable. Même si ces dépositions étaient peu nombreuses, topiques, énergiquement ramenées au point central du débat, la difficulté serait grande encore (Bentham l'a très clairement démontré) de constituer dans l'esprit du juré la *permanence* du témoignage. Le témoignage qui n'a pas été écrit, dit Bentham, « devient à chaque moment plus sujet à s'altérer et à se perdre; s'il a été à l'origine exact et complet, il cesse bientôt de l'être... et si un mot essentiel est oublié, ou douteux, ou en dispute, sur quoi la décision sera-t-elle fondée? » C'est pour prévenir ce danger que le juge anglais prend des notes, et constitue ainsi la *permanence* des témoignages produits à l'audience. Chez nous on peut affirmer que dans toute affaire longue et compliquée, les jurés après quelques heures ne sont plus en état d'apercevoir l'ensemble des dépositions dans leurs points essentiels, et à plus forte raison de faire « la critique du témoignage. » Leur mémoire peu exercée se refuse au tour de force qu'on exige d'elle ; ils subissent passivement ces déclarations orales qui se superposent en couches successives, se pénétrant, se coagulant en une masse informe dans leurs cerveaux fatigués. Aussi l'impression que leur produira telle ou telle déclaration résultera presque toujours de l'apparence extérieure, de la plastique du témoignage. Tel témoin par ouï-dire, qui en Angleterre n'eût pas été entendu, produira plus d'effet que tel autre qui a vu de ses yeux, si son allure est meilleure et son ton plus persuasif. Avocats et accusateur le savent bien, et c'est en vue de cette impression extérieure à produire sur le juré que la liste des témoins est composée, maniée et remaniée avec art par l'accusation et la défense. On peut dire qu'il y aurait grand avantage, en toute « cause célèbre, » à réduire cette liste de moitié.

En attendant, dans l'affaire qui nous occupe, les témoignages violens et passionnés, les confrontations émouvantes se sont succédé pendant de longues heures, provoquant les applaudissemens

ou les murmures. Dans cette atmosphère surchauffée, tout est favorable à l'éclosion d'un *incident*.

XVI

Qu'est-ce qu'un *incident* à la Cour d'assises? La définition en est difficile; c'est une circonstance généralement puérile, qui, dans ce milieu spécial devenu fiévreux et impressionnable, prend tout à coup d'immenses proportions, et peut, sans que l'on sache exactement pourquoi, déterminer le verdict le plus inattendu. La « physiologie de l'incident d'assises » pourrait tenter un analyste; mais comment parvenir à fixer cet absurde et curieux phénomène? On « subit » l'incident comme un choc électrique, on ne l'observe pas. Les vieux routiers de la Cour d'assises, après avoir énuméré toutes les difficultés, tous les périls de la juridiction, disent enfin aux jeunes en secouant la tête : « Et puis, il y a les incidens! » Et les acteurs du drame en ont peur et envie comme d'un danger attirant, car l'incident, la soudaine bourrasque, dont nul à cette audience ne saurait prévoir la place ni le lieu, peut créer des triomphes personnels, ou des chutes imprévues.

Il est bien entendu que nous ne parlons pas ici des incidens officiels de l'audience, de ceux qui sont prévus par la loi et décrits dans les traités d'instruction criminelle, tels que les rébellions de l'accusé, les renvois de l'affaire à une autre session, les suspicions de faux témoignage... non, le vrai incident n'a rien en soi de juridique. Il peut se rattacher aux faits de la procédure; mais cela est exceptionnel; et il naît généralement de circonstances entièrement étrangères à l'objet réel du procès.

L'incident qui va naître peut s'annoncer par quelques symptômes que saisissent les habitués du lieu. Il éclate, et soudain tout s'efface devant lui : la solution du procès va dépendre de l'incident et du fait ou du mot qu'il appelle. Il y a un mot à dire ou bien à taire, une démarche à prescrire ou à défendre. C'est le président, ou le ministère public, ou l'avocat que le hasard a mis sur la sellette. Que va-t-il se passer? On discute, on s'agite. Et les préoccupations extérieures à l'affaire, d'ambition, de succès ou de défaite personnelle, les intérêts de coterie et de parti d'envahir de plus en plus la scène. Qui a fait naître l'incident? Les connaisseurs, les critiques se prononcent : c'est celui-ci par sa maladresse; c'est celui-là par son habileté; c'est un mot d'un témoin, c'est un article à sensation... et au milieu d'un tel tumulte, des passions et des fièvres, que devient la question précise de savoir si là-bas, il y a dix ans, cet homme a tué?

Les jurés cette fois ont quitté leur attitude calme et somnolente; leurs langues se délient et leurs regards s'allument. On les voulait, par une sorte de complicité universelle, tirer hors de l'affaire. La chose est faite, et ils ont pour toujours perdu de vue l'objet du procès.

Qu'attend cet auditoire haletant? La réponse à un télégramme envoyé par un des témoins; il s'agit de savoir à quelle inspiration, qu'on soupçonne et réprouve, le dénonciateur a pu obéir en révélant après dix ans le crime à la justice. Voici la réponse! Elle démontre que c'est bien ce personnage, dont la déposition hier a soulevé des huées, qui avait dicté la dénonciation; c'est un coup de foudre, une émotion générale! Les plaidoiries sont inutiles, l'acquittement est décidé!

Certes, il sera heureux, si la preuve du crime n'est pas faite, que le dénonciateur devienne de plus en plus haïssable, et que les jurés soient ainsi, par le fait d'un incident sans valeur, préparés à une bonne justice. Mais cela est de pure fortune; ce qui reste, c'est que le procès reçoit sa solution de circonstances secondaires qui ne sauraient raisonnablement la commander. Ce n'est pas au dénonciateur, mais au fait dénoncé qu'il faut que l'on s'attache, et, si le fait n'est pas prouvé, s'il reste un doute raisonnable, c'est pour cela qu'il faut acquitter, très vite et simplement, sans drame et sans spectacle. Pour un seul incident qui secourt, par hasard, la justice, il y en a cent qui doivent l'égarer, car (c'est peut-être là sa définition véritable) la nature de l'incident est en général telle que l'importance qu'il acquiert au débat est en raison inverse de celle qu'il y devrait obtenir.

Plus le débat sera logique et bien réglé, plus l'incident y deviendra rare. Sa disparition démontrerait que la juridiction criminelle est au point de la perfection; qu'elle a su se dégager des influences extérieures qui agissent aujourd'hui si dangereusement sur elle.

Un des agens les plus actifs de ces influences extérieures, c'est le public présent à l'audience, qui excite et entretient la fièvre générale par son attitude militante au cours du débat. Il ne faut pas s'étonner de cette attitude. Des débats si visiblement disposés « en vue du public » ne peuvent manquer de le passionner, et pour éviter les manifestations des indignations ou des enthousiasmes de la salle, des mesures de police ne suffiront jamais. Tant que les acteurs du drame judiciaire travailleront (à leur propre insu et par suite de traditions dont ils ne sont pas les auteurs) à enflammer les passions, aucun d'eux n'aura l'autorité suffisante à les empêcher de se manifester. Elles se mani-

festent donc avec violence, parfois avec scandale, et qui connaît les jurés et a causé avec eux sait combien ce spectacle provoque en eux l'étonnement et le blâme. Cependant, malgré eux ils en subissent l'influence, et le sourd murmure approbateur ou réprobateur qui accompagne tel ou tel témoignage ne peut manquer de les impressionner. Quand la foule intervient et dicte la sentence, le juré s'indigne... et il obéit. On ne nous accusera pas d'exagération, car chacun connaît, même sans avoir suivi les audiences, le rôle joué par le public en Cour d'assises. Ouvrons les journaux au hasard :

Voici une confrontation dramatique; elle a « tenu toutes les espérances que les amateurs de scandale avaient pu mettre en elle... Ces deux hommes (l'accusé et un témoin) se sont déchirés à belles dents avec l'âpre volupté de s'enfoncer réciproquement leurs crocs dans la gorge. » Le public « marque les coups »; à un moment l'accusé « bondit le poing levé ». Alors, « mouvemens en sens divers, » les uns « applaudissent l'accusé », les autres « le huent ». Cependant, un témoin antipathique se présente à la barre; aussitôt « c'est une colère à peine dissimulée qui monte de la salle vers la brute qui se cache derrière son mouchoir »; tout à l'heure « une rumeur de dégoût a parcouru l'auditoire », à présent « les dames se cachent en rougissant derrière l'éventail, le jury se tord, et l'audience est suspendue au milieu de rires homériques. » Voilà donc ce qu'on tolère du public aux audiences actuelles. Aux audiences d'hier se montrait-on plus rigoureux? Je trouve la réponse dans un intéressant *Éloge de Lachaud* : « Dans l'affaire A... des applaudissemens frénétiques éclatent et se continuent pendant plusieurs minutes accompagnés des cris : Bravo! bravo! et de trépignemens de pieds. » (*Gazette des Tribunaux.*) Une autre fois « la foule franchit la barre. » Dans l'affaire T... « le défenseur est interrompu par une explosion de sentimens qui débordent de tous les cœurs; l'émotion se traduit sous toutes les formes; ce sont des cris, des sanglots, des gémissemens, des larmes. » (*Gazette des Tribunaux.*)

Il est superflu de démontrer l'inconvenance et les dangers de cette attitude du public. On sait combien toute foule est versatile, et on voit fréquemment à une première audience le public attendre et réclamer une sévère condamnation, et le lendemain, après une journée émaillée d'*incidens*, accueillir avec transport l'acquittement. Cette ingérence de la foule, cette influence directe exercée par elle sur le verdict ne peut que pousser aux plus graves incohérences. Elle est souvent barbare pour l'accusé, et toujours hautement contraire à la dignité de la justice. Il faudra

autre chose que d'énergiques circulaires et d'énergiques présidens pour amener un changement définitif dans cet état de choses; il faudra imposer à tous, par des réformes d'ensemble, un débat plus rationnel, plus calme, et peut-être, hélas! ennuyeux.

Cependant les dépositions sont finies et les jurés ne sont pas au bout de leurs épreuves. Aux incidens de toutes sortes, aux témoins, aux experts, sur le rôle desquels il faudra revenir, va succéder le duel oratoire. Le jury maintenant va se trouver face à face avec son plus redoutable adversaire : l'éloquence. Nous examinerons ailleurs le réquisitoire et les plaidoiries, qui forment des élémens distincts dans le mécanisme de la Cour d'assises. Quand l'avocat s'est tu, c'est le jury qui a la parole et sa tâche active commence.

XVII

Le débat est clos : les douze jurés ont quitté l'audience et les voilà, portes gardées, dans le refuge silencieux où va s'élever la voix de leur conscience, où leur « intime conviction » doit enfin déclarer le verdict. Quel est leur état d'âme? Celui d'un despote ignorant et bien intentionné. Ils croient à leur « omnipotence », et ce trait, au dire des hommes qui connaissent le mieux le jury anglais, est un de ceux qui distinguent profondément le juré français du juré britannique (1). Au-dessus de la loi, dans la région des fantaisies et du caprice, c'est là que les flatteurs ont transporté nos juges, c'est là qu'ils planent en possession paisible du pouvoir souverain et du droit qu'on leur a prêté de « faire grâce ». En quel sens exercer leur pouvoir? Nous savons que dès leurs premiers pas au labyrinthe de l'audience le fil conducteur a glissé de leurs doigts, et qu'aucune Ariane n'est venue les remettre sur le bon chemin. Mais, de droite et de gauche, des voix passionnées, suppliantes ou vengeresses, leur ont crié dans l'obscurité des appels confus, entre-croisés, contradictoires. Ils ont eu des opinions troubles, mollement aperçues et vite délaissées : tel argument leur sembla digne de remarque; tel autre les a indignés; ce témoin a plu : quel dommage que sa déposition ait été contredite par la conclusion de l'expert! mais le « savant expert » lui-même n'est-il pas convaincu de stupidité par la lecture que l'avocat a faite de dix lignes choisies dans l'ouvrage d'un autre savant homme, le vrai savant celui-là? Comment additionner ces impressions rivales et en extraire l'intime conviction? La loi offre un moyen : c'est le délibéré.

(1) Mittermaier, *Traité de la procédure criminelle en Angleterre, en Écosse et en Amérique.* — Stephen, *Juryman's guide*, p. 135. *Styles*, p. 222.

Qu'est-ce que délibérer? C'est d'abord s'asseoir autour d'une table. Les jurés sont assis, et à présent ils se regardent, ne sachant trop que dire, car le délibéré avec autrui implique un antérieur délibéré avec soi-même; il suppose et ne fait que traduire les opérations de l'esprit auxquelles nos juges furent inhabiles. Tous ceux qui savent de quelles difficultés s'environne l'acte complexe du « délibéré » dans une réunion d'hommes sages, instruits et expérimentés, savent ce que peut être la délibération du jury criminel après le débat dont on l'a rendu spectateur et victime. De deux choses l'une : ou le délibéré, absolument nul, consistera dans un bruit confus, le bruit de gens qui parlent à la fois, sans s'écouter l'un l'autre, et lancent au hasard des phrases sans valeur; ou bien le « meneur » prendra d'abord la parole, sous l'œil bienveillant du chef du jury, et n'aura pas de peine à conquérir le verdict le moins raisonnable.

Mais, dira-t-on, il y a par hypothèse dans ce jury un homme intelligent, « l'homme connu », celui auquel le débat inspirait des réflexions tristes? Eh bien! neuf fois sur dix, cet homme instruit et sensé fera en chambre du conseil tout justement ce qu'il a fait à l'audience : il ne fera rien, il ne dira rien. C'est une règle générale en France : il n'est pas *comme il faut* d'intervenir; l'homme *comme il faut* s'attriste, même il déplore, il prend des notes psychologiques, le « meneur » est pour lui un sujet d'immense joie philosophique, il le voit, il le suit, il le pique dans sa mémoire d'homme de goût comme un étrange coléoptère, il analyse... mais il n'intervient pas.

Dieu sait pourtant s'il aurait sujet de remettre chaque chose à sa place, de planter hardiment au milieu de ce cénacle troublé le drapeau d'une raison droite et ferme. Et les jurés, c'est ce qu'il faut nettement dire, iraient droit au drapeau s'ils le voyaient enfin. Ils accourraient vers la justice, car ils la veulent, ils l'aiment, ils la désirent ardemment; et c'est parce que les jurés aiment la justice qu'il faudra garder le jury, mais en l'organisant.

En attendant, le « meneur » pérore et pousse au vote le troupeau. Troupeau d'autant plus affolé qu'il a le devoir de répondre à une question non seulement très ardue, mais encore très mal posée : insistons sur ce point.

En Angleterre, dit sir Richard Phillips (1), « les termes mêmes d'un verdict, en matière criminelle, indiquent les pleins pouvoirs du jury, et renferment un jugement sur le fait et *sur la loi*. » Le magistrat a donné des instructions sur le *point de droit*, et

(1) *Des pouvoirs et des obligations des jurys.*

le juré, juge du droit, se conforme à ces instructions. Il pourrait cependant, lui aussi, faire acte de fantaisie et d'*omnipotence*, mais il se conforme aux instructions du juge parce qu'il a en lui une pleine et entière confiance. En revanche, ce juré anglais n'a point à s'occuper de la peine, et par conséquent (car ce système est au moins logique) il n'a pas à se prononcer sur la question des circonstances atténuantes. Enfin, comme nous l'avons dit, il n'a à résoudre qu'une seule question qui contient tous les faits de l'accusation. Précisons à présent l'objet des délibérations de notre jury. Son chef a sous les yeux la « feuille des questions » et un paquet de pièces.

D'abord, que sont ces pièces? Elles sont la « procédure écrite » qui, sous une forme dangereuse, revient ici après le débat. Qu'on remette aux jurés l'acte d'accusation, cela se comprend à merveille; qu'on leur remette (et cela n'a point lieu en France) des notes impartiales photographiant le débat oral, cela se comprendrait aussi; mais qu'on leur fournisse toutes les pièces du procès ou, ce qui serait plus grave encore, un choix de pièces assorties triées dans le dossier, à l'exception des déclarations écrites des témoins, cela suffirait à démontrer l'incohérence d'une loi qui n'a pas su opter entre la preuve orale et la preuve écrite, entre le système anglais et le système de l'ordonnance de 1670. Mais passons sur ce point, car il est acquis en fait que les jurés ont d'ordinaire le bon sens de ne pas accroître leurs incertitudes en se livrant à l'étude des pièces.

Un autre soin les occupe; celui de bien comprendre ce qui est écrit sur cette « feuille de questions. » Heureux si le fait à juger se décompose en deux ou trois points bien simples! mais s'il s'agit de faux ou de vols qualifiés, la « feuille de questions » sera un gros cahier. Pourtant, même dans ce cas, nos jurés actuels sont plus fortunés que leurs pères. Du temps du *Code des délits et des peines*, de cet ingénieux et compliqué mécanisme d'horlogerie judiciaire que Merlin avait composé, un curieux a compté « jusqu'à 26 000 questions posées au jury dans une seule affaire. » C'était à dégoûter du jury un peuple moins ardent à s'affranchir des obligations du concours civique que ne l'est le peuple français! En 1808, le tribun Faure dit qu'il fallait « établir le juste milieu entre des questions trop divisées et une seule question indivisible. » De sorte qu'à présent le juré n'est guère exposé à 26 000 questions, ni à 2 600, mais assez souvent à 260.

Et le mal ne serait pas grand si l'on s'entendait une bonne fois sur l'étendue et les frontières « du point à juger » que ces questions soumettent au jury. Mais d'abord (nous l'avons dit et

il faut le redire, car c'est le principe qui domine et dirige toute l'œuvre de la juridiction) la distinction du fait et du droit est une distinction impossible. Qu'est-ce que la question de savoir si l'accusé « a commis le crime de faux »? C'est une question de droit. Qu'est-ce que la question de savoir si ce vol a été commis « avec effraction »? C'est une question de droit. A qui sont soumises ces questions de droit? Au jury. On voit donc bien que le juré est juge du droit, mais comme la loi ne veut pas qu'il en soit ainsi, malgré l'évidence, il en résulte que personne n'est chargé de donner au jury avec autorité les définitions et notions légales qui, neuf fois sur dix, lui sont indispensables pour accomplir sa tâche en sachant ce qu'il fait.

Venons à la peine. Le juré, nous l'avons dit, « manque à son premier devoir » s'il y songe; mais, d'autre part, le débat, la juridiction tout entière, sont organisés de telle sorte qu'il ne peut pas ne pas y songer. Dans sa défiance du juré, le juge a voulu agir sur le verdict, et dans sa défiance du juge le juré veut agir sur la peine, de sorte que tout est confondu.

Devant cette tendance, aussi invincible qu'illégale, des jurés à penser aux conséquences de leur verdict, les mœurs avaient déjà installé à la Cour d'assises un régime bâtard, de concessions réciproques, d'indiscrétions tolérées ou réprimées, quand la loi est venue officiellement se contredire elle-même et détruire dans un article (341) ce qu'elle avait édifié dans un autre (342) en les laissant subsister tous les deux. En effet, depuis plus de soixante ans, les jurés français ont à déclarer, en toute matière criminelle, « s'il y a des circonstances atténuantes en faveur de l'accusé. » Quel effet peut avoir une telle déclaration? Le voici : elle oblige la Cour à abaisser la peine d'un degré, et l'autorise à l'abaisser de deux degrés. Exemple : la peine prononcée par la loi contre cet accusé reconnu coupable est celle de la mort, mais il existe en sa faveur des circonstances atténuantes. La Cour, en ce cas, ne peut plus prononcer la peine de mort; elle a la faculté de prononcer, soit la peine des travaux forcés à perpétuité, soit, si elle le veut bien, la peine des travaux forcés à temps.

Soumettre au jury la question des circonstances atténuantes, c'est donc bien lui soumettre la question de savoir s'il faut abaisser la peine ou non. Et comment décider s'il faut abaisser la peine sans connaître la peine, sans songer à la mesure dans laquelle elle sera abaissée? Et comment, enfin, les jurés, que la loi convie à penser à toutes ces choses, ne seraient-ils pas stupéfaits que la loi leur fasse en même temps un devoir de n'y pas penser?

Dans les faits, à l'audience, quel douloureux spectacle que celui qui est engendré par de telles contradictions! Aujourd'hui, par suite de quelque circonstance, cet avocat a pu faire à la peine une allusion discrète sans être arrêté par le président; demain, s'il y touche d'un mot, il sera rappelé à l'ordre; après-demain le président donnera l'exemple et dira, comme dans la cause célèbre qui, il y a quinze ans, sonna, dit-on, le glas du « résumé » : « Messieurs les jurés, la peine sera ce que vous voudrez. »

Et combien ce spectacle est plus pénible encore si, quittant les généralités, nous touchons en passant à quelques cas partiliers.

Cette fille a tué son enfant nouveau-né. Quelle peine a-t-elle encourue? La peine est un peu dure; ce n'est point celle du « meurtre », mais bien celle de l' « assassinat », c'est la peine de mort. Or, il y a quelque temps que les mœurs ont sauvé du bourreau la mère misérable et coupable qui a commis le crime d'infanticide. Il y a toujours dans les affaires de cette sorte un complice plus ou moins inconnu, qu'aucune loi n'atteint encore, et dont l'impunité protège, par contraste, la malheureuse accusée. Cependant, il faut une peine. Laquelle? Le jury peut-il répondre à cette question : « L'accusée est-elle coupable d'avoir volontairement donné la mort à son enfant nouveau-né? » sans connaître les conséquences de son verdict? Mais l'avocat a risqué le mot : « Si vous dites *oui*, c'est la mort! » Et ces jurés, émus et effrayés par leur tâche impossible, pensent, sans l'oser dire : « Il nous faudrait plus de lumière, il nous faudrait l'explication complète, ouverte, de la loi. » Et tout cela est tellement faux et bizarre que l'on en vient souvent, malgré la loi, à dire la loi à l'audience. Les jurés savent enfin que l'accusée, s'il y a des circonstances atténuantes, ne peut pas être condamnée à une peine inférieure au minimum des travaux forcés à temps.

C'est trop encore! Pourquoi la Cour, comme en Hollande, comme en Angleterre, n'est-elle pas libre de fixer la peine à son gré, sans autre limite qu'un maximum légal? Pourquoi, en tous cas, le législateur n'a-t-il pas modifié cette loi sur l'infanticide, inhumaine et inapplicable? Les jurés n'ont cure de ces choses et ils se préparent à acquitter, quand leur esprit s'arrête sur une autre question qui, dans la même affaire, va leur être posée : « L'accusée a-t-elle *supprimé* l'enfant né vivant dont elle était accouchée? » Qu'est-ce que cela veut dire, et quel est ce crime nouveau superposé à l'infanticide et distinct de lui? C'est un crime qui a eu pour effet de « supprimer l'état civil » de l'enfant. C'est un crime prévu par un texte compliqué de distinctions et

de définitions légales. Ce sont des questions *de droit* qu'il faut que les jurés résolvent, bien qu'ils ne les comprennent pas, et que chacun ait le devoir de ne pas les leur expliquer. Et l'avocat, dans cette confusion, aura beau jeu pour prétendre que la « suppression d'enfant » ne vient là que pour rassurer le jury, en permettant à la Cour d'appliquer la peine d'un an de prison ! Telle est dans une affaire d'infanticide la situation de ces jurés, *juges du fait*, auxquels la loi défend de *songer à la peine*.

Autre exemple : cette femme a tué son amant. Nous n'avons ici rien à dire du « crime passionnel », sauf que dans ces sortes d'affaires, nul ne peut attendre raisonnablement du jury qu'il ne songe pas à la peine. Ces exemples, on le devine, pourraient être multipliés et il n'y a guère de cas où le juré, dans la situation fausse et équivoque où on le place, ne soit pris d'embarras et de trouble et exposé à commettre de véritables bévues.

Mais revenons au délibéré. Dans l'affaire soumise à nos jurés il ne s'agit, on s'en souvient, ni d'un crime d'amour ni d'un infanticide, où le jury est vite conduit à l'acquittement. La cause est grave et douteuse, l'accusé nie, les jurés hésitent. Vainement le « meneur » qui a la gloire d'avoir fait ressortir quelque circonstance accessoire, prétend tout emporter avec son unique argument. Il n'a point encore « sa majorité ». Alors, dans l'embarras général, une voix s'élève : « Si nous faisions prier monsieur le président de venir au milieu de nous ? » Et bientôt en effet, le président est annoncé, il prend place autour du tapis vert.

XVIII

Ainsi, ces deux sortes de juges que tout a séparés jusqu'à l'heure où nous sommes, se trouvent réunis pour la première fois. Ce sont d'honnêtes gens qui cherchent la justice, mais qui n'ont pas le droit de la chercher ensemble : alors, pourquoi se réunissent-ils ? Que peuvent-ils dire, que peuvent-ils faire qui ne soit contraire à la loi ? Au milieu du secret, si rigoureusement prescrit, et qui est l'essence même de ce délibéré, pourquoi le président est-il donc appelé ? Le président est le droit, la loi, la science, la peine. Le juré est le fait, l'intime conviction.

C'est un mur que le code a péniblement édifié entre ces êtres. Tout cela ne serait donc qu'un leurre, un château de cartes sur lequel on souffle au dernier instant ? A l'audience, où leurs yeux et leurs consciences se cherchaient et s'appelaient en vain, ce président et ce juré n'ont pu s'expliquer, se compléter, se rejoindre,

parce que la loi le défend. Comment ici, dans le mystère, en l'absence de l'accusé et de l'accusateur, pourraient-ils faire sans contrôle ce qu'ils n'ont pu faire en public?

Il faut que dans la loi un texte bien formel, — et bien étrange, — consacre cette anomalie.

Or ce texte n'existe pas. Un tel conciliabule n'est point prescrit, ni prévu par le Code; il ne constitue qu'une dangereuse pratique. « Une communication particulière et secrète du président avec les jurés, dit un criminaliste (1), ne semble-t-elle pas menacer l'indépendance de ceux-ci? N'est-il pas difficile d'admettre que ce magistrat puisse leur donner des renseignemens qui ne soient pas contredits, leur affirmer des faits qui ne soient pas discutés? Ne pourrait-il pas émettre ainsi une opinion qui influencerait l'opinion du jury? Et quand il maintiendrait ses explications dans les termes d'une stricte impartialité, ne suffit-il pas que l'accusé puisse suspecter une telle communication et s'inquiéter de l'indépendance de ses juges pour qu'elle doive être interdite? » Qui pourrait nier la justesse de ces remarques?

Nous n'avons pas dissimulé qu'à notre sentiment le code d'instruction criminelle a mal réglé les rapports du jury avec la Cour, du magistrat populaire avec le magistrat professionnel, et nous croyons qu'il y a dans cet ordre d'idées des réformes à tenter, des formules nouvelles à trouver; mais, en attendant, restons dans la loi; telle qu'elle est, elle vaut encore mieux que beaucoup de pratiques qui tendent à se substituer à elle, et qui, toujours dirigées par les intentions les plus pures, se retournent néanmoins contre ceux qui en font usage.

Tout est faux et contraint dans l'entrevue du président avec le jury. Voilà des hommes irréprochables qui se comprendraient vite s'ils pouvaient parler à cœur ouvert; ces jurés (nous l'avons vu récemment) sentent parfois leurs méfiances se transformer en un courant de sympathie qui les entraîne vers un président humain et loyal; qu'importe? l'entente ici est impossible. On est réduit aux demi-mots, à l'expression de certaines tendances, et finalement, les malentendus se produisent; on s'est mal compris, on n'a pu tout dire, et, sur quelque incident, il arrive que l'opinion publique déchaînée fait porter à un homme tout le poids d'une tradition aussi périlleuse qu'étrangère au vœu de la loi.

Enfin, le président a quitté les jurés, et aussitôt après son

(1) Faustin Hélie, *Traité de l'instruction criminelle*, t. IX, p. 177.

départ le « meneur » a repris la parole. La minute lui est propice ; il a maintenant « sa majorité ». Les opinions sont faites et on procède au vote. Depuis soixante ans, ce vote a lieu au scrutin secret ; nous sommes de ceux qui le regrettent. C'est par-dessus tout dans les choses de justice qu'il faudrait que chacun eût, avec sa pleine indépendance, l'entière et publique responsabilité de chacun de ses actes.

En Angleterre il faut, nous le savons, que les jurés se mettent d'accord. Cette obligation de constituer l'unanimité a ses inconvéniens, et soulève, même chez nos voisins, les plus sérieuses controverses. Elle a en tous cas l'avantage de donner aux décisions du jury une autorité imposante et de faire obstacle aux fâcheux commentaires qui peuvent suivre nos verdicts rendus à la simple majorité. Sans prendre parti sur cette question complexe, souhaitons du moins que nos jurés votent à voix haute. Ils ne méritent pas, à notre avis, l'accusation de *peur* qu'on leur a souvent jetée à la légère ; mais si en quelque circonstance, devant des menaces directes, ils ont eu une défaillance, ce vote secret en a été certainement complice. En face d'un danger, tout juré français eût rougi de déclarer sa faiblesse, et, par un louable amour-propre, eût pris le parti du courage.

Enfin notre jury a épuisé sa tâche, le verdict est rendu. Si ce verdict est sage, rendons-en grâces aux dieux, car les hommes n'ont peut-être pas fait tout ce qui dépendait d'eux pour aider à ce résultat.

Comment ont concouru à cette décision, bonne ou mauvaise, et à l'arrêt qui va la suivre la Cour, le président, le barreau et le ministère public ? C'est sur ces points que nous allons maintenant porter notre examen.

JEAN CRUPPI.

LE ROMANTISME

ET L'ÉDITEUR RENDUEL

II [1]

EUGÈNE RENDUEL ET PÉTRUS BOREL, LAMENNAIS, ALFRED ET PAUL DE MUSSET, SAINTE-BEUVE

III

JULES ET PAUL LACROIX. — EUGÈNE DE MONGLAVE
LOUIS DE MAYNARD. — PÉTRUS BOREL. — F. DE LAMENNAIS.

Au premier rang des écrivains qui alimentèrent la librairie Renduel et qui, aidant à son succès, profitèrent de sa vogue, figurent les frères Lacroix. Ce sont peut-être eux qui, après Hugo, ont fourni à Renduel le plus grand nombre d'ouvrages; mais, que ce fût accord formel ou convention secrète, chacun d'eux paraissait s'être approprié un genre spécial et l'exploitait à l'exclusion de l'autre. Tous les deux appartenaient au romantisme le plus ardent, mais Jules Lacroix choisissait de préférence ses sujets de romans dans le monde contemporain, tandis que Paul, mettant à contribution toutes les époques de l'histoire de France depuis le moyen âge jusqu'à la Restauration, jetait en pâture aux lecteurs un nombre infini de productions mélodramatiques. De 1833 à 1835, Jules Lacroix fournit chaque année à Renduel un roman à sensation, dont le titre seul était un appât pour les gens avides d'émotions violentes : *Une Grossesse* d'abord, puis *Corps sans*

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1895.

âme, enfin *Une Fleur à vendre*. Mais qu'était-ce que trois romans — cinq volumes en tout — auprès de l'énorme bagage, auprès des dix, vingt, trente histoires, plus pathétiques, plus terrifiantes les unes que les autres, écrites par Paul Lacroix tant sous son propre nom que sous le pseudonyme demeuré célèbre du Bibliophile Jacob?

C'est sous ce nom d'emprunt qu'il avait produit en 1829 ces *Soirées de Walter Scott* qui avaient assuré le succès de l'entreprise de Renduel. Ce fut encore sous ce masque transparent qu'il publia à la même librairie *les Deux Fous, histoire du temps de François Ier; le Roi des Ribauds, histoire du temps de Louis XII; la Folle d'Orléans, histoire du temps de Louis XIV; Vertu et Tempérament, histoire du temps de la Restauration; les Francs-Taupins, histoire du temps de Charles VII; la Danse macabre, histoire fantastique du quinzième siècle; Pignerol, histoire du temps de Louis XIV; Un Divorce, histoire du temps de l'Empire;* puis enfin *Mon Fauteuil* et *Quand j'étais jeune, souvenirs d'un vieux*, histoires d'on ne sait quand. Toutes les époques de notre histoire y avaient déjà passé, que l'esprit inventif du romancier semblait toujours intarissable; si bien qu'il put recommencer la série avec d'autres éditeurs et fournir encore au public palpitant quantité de nouvelles histoires de tous les temps.

Si abondante qu'elle soit, la correspondance des deux frères avec Renduel est malheureusement moins riche que leur imagination romanesque, et il suffira de reproduire une lettre de chacun d'eux. La première est d'un malade à court de santé et d'argent; la seconde d'un esprit susceptible et prompt à se fâcher pour l'incident le plus inoffensif.

Mon cher ami, je suis depuis quinze jours avec une inflammation d'entrailles et souffrant comme un damné. — Voilà ce qui m'a privé du plaisir de vous voir si longtemps. Cependant je vais mieux, j'ai maintenant la force de corriger mes épreuves.

Les médecins et les apothicaires m'ont ruiné, ruiné complètement, si bien que j'ai recours à votre complaisance et vous prie de m'avancer *trois cents* francs. Je présume que cette somme ne vous gênera nullement et elle me sera d'un grand secours.

Si vous pouviez ce matin les remettre au porteur, vous m'obligeriez beaucoup.

Votre ami dévoué,

JULES LACROIX.

21, mercredi.

Mon cher Renduel, j'ai été plusieurs fois vous voir avec l'intention de vous entretenir sur un sujet plus important et plus délicat qu'une affaire d'intérêt; mais je n'ai jamais pu me trouver absolument seul avec vous pour entamer une question qui veut être traitée dans le tête-à-tête, puisqu'il

s'agit de mon amour-propre le plus offensif. Depuis longtemps mon buste est exposé au coin de votre comptoir comme un paquet d'affiches : ce n'est pas un honneur que j'ai sollicité, et je vous assure que le don de ma figure s'adressait plus à l'ami qu'au libraire. Il m'est pénible cependant de subir les camouflets du premier drôle venu, qui veut satisfaire peut-être une misérable jalousie sur un plâtre. On laisse les bornes à la portée des chiens pour qu'ils y pissent; mais je ne pense pas que vous me réserviez ce sort, que je supporterais avec un véritable chagrin : c'est la principale raison qui m'éloigne de votre magasin. Je ne vous demande pas un piédestal, mais un fond d'armoire pour m'y cacher, à moins que vous ne préfériez achever l'œuvre de ceux qui ont mutilé cette sculpture en la brisant. Obligez-moi, mon ami, de me faire disparaître pour toujours de l'exposition perpétuelle où vous m'avez condamné : vous verrez dans une nouvelle que je termine ce que souffre même un homme d'esprit à se voir en peinture le jouet du public. Soyez persuadé que, si j'avais eu votre médaillon, il ne serait pas confondu avec les torchons de cuisine ni affiché à côté du porte manteau.

Votre tout dévoué,

PAUL LACROIX.

20 octobre 1833.

Où l'amour-propre va-t-il se nicher; et comment une plaisanterie aussi peu offensante qu'un nez cassé ou une paire de moustaches dessinées à l'encre peut-elle troubler le moins du monde un homme de mérite et lui enlever toute quiétude d'esprit?

Auprès de producteurs aussi féconds que les frères Lacroix, c'étaient de bien petits écrivains qu'Eugène de Monglave et Louis de Maynard; mais leur plume, pour être moins infatigable, avait cependant du charme et de l'élégance. Combien d'écrivains, à commencer par ces deux-ci, eurent alors une heure de succès qu'ils méritaient à tout prendre, et qui sont, tout de suite après, tombés dans le plus profond oubli!

Eugène Garay de Monglave, d'origine béarnaise, était un ancien militaire qui, après s'être battu dans les deux mondes, ici pour le Portugal, là-bas pour le Brésil, était rentré en France où il continuait à batailler de la plume au service du parti libéral. Frappé plusieurs fois par le parquet pour ses écrits politiques, collaborant à plusieurs petits journaux sous des noms divers, en fondant au besoin, comme il fit pour le *Diable boiteux*, employé au ministère de l'Intérieur après 1830 et bientôt remercié à cause de sa brochure sur les *Colonies de bienfaisance*, fondateur et secrétaire perpétuel de l'Institut historique d'où il fut évincé poliment par la suite, auteur de nombreux ouvrages politiques, historiques et littéraires, Monglave, caché sous le nom de Maurice Dufresne, publia chez Renduel en 1830 certain roman du *Bourreau* qui ne fut pas sans obtenir quelque succès. Et voici, je pense, un curieux échantillon de son style épistolaire où l'ancien officier reparaît sous l'homme de lettres :

Mon brave,

Plus d'épreuves depuis quinze jours.
Qu'attendent-ils?
Paraîtrons-nous à Pâques ou à la Trinité?
Le diable m'emporte si cela me donne du courage pour *Palmerin!*
Si je tenais ces b...-là, le diable m'emporte si je ne les écraserais pas tous.
Allons!
Allons!
Allons!
Marchons donc!
C'est embêtant, parole d'honneur!

EUGÈNE.

Votre ami *quand même* parce que vous êtes un bon enfant.

Ce 24 (janvier 1829).

Louis Maynard de Queilhe était né aux colonies. Durant son séjour à Paris il travailla surtout au recueil de nouvelles *le Sachet*, et sut se faire de nombreuses amitiés par son excellent caractère et ses façons affables. Il avait publié chez Renduel, en 1835, un roman à grand succès, *Outre-mer*, puis était retourné à la Martinique, où sa famille le rappelait avec insistance; deux ans après, le 22 mai 1837, il était tué en duel par son beau-frère, d'un coup de fusil :

Mon cher Renduel,

Envoyez-moi de l'argent pour que je paie, entre autres choses, ma part du dîner de ce soir. Car je vous annonce que la personne a accepté et que c'est pour 6 heures aux Provençaux, *cabinet particulier*. Vous demanderez M. de Courchamps qui y est connu comme les côtelettes. Je regrette de n'être pas en assez florissante richesse pour vous éviter de payer votre écot et celui de votre futur client, mais il n'y a pas de roses sans épines.

Je travaille toujours, mais j'ai peur que cette justification ne soit trop considérable. A vingt-six, et moins large, je crois que cela suffirait.

Nous verrons. Adieu.

LOUIS DE M.

Lundi, à ce soir, 6 heures, Palais-Royal.

Lorsque Renduel avait eu l'idée de publier une édition exacte et complète des Mémoires de Saint-Simon, il avait prié Maynard de l'aboucher avec M. Gustave de Larifaudière, afin que celui-ci le mît à son tour en rapport avec le pair de France, marquis de Saint-Simon, que le gouvernement de Louis XVIII avait réintégré dans ses droits d'héritier sur les écrits du célèbre mémorialiste. Ce dîner au cabaret, offert par Maynard, n'était qu'une façon de mettre en présence les deux amis qu'il invitait. L'affaire marcha d'abord au gré de Renduel, qui commença cette publication par livraisons. La treizième venait de paraître, — il devait y en avoir

150, — lorsque surgirent des réclamations des libraires Paulin et Renouard, propriétaires d'une édition récente. En présence de leurs droits indiscutables, Renduel dut arrêter l'impression du jour au lendemain. Le pair de France ignorait-il donc ce traité antérieur ou bien faut-il penser qu'il le connaissait et qu'il avait négligé d'en prévenir Renduel?

Pareil accident faillit arriver encore à Renduel, qui voulait toujours aller très vite en besogne, avec deux écrivains très scrupuleux cependant, mais qui avaient accueilli les propositions d'autres éditeurs et ne pouvaient pas recouvrer leur liberté d'action : c'était Pétrus Borel et Félicité de Lamennais.

Pétrus Borel n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il était venu offrir à Renduel, en 1832, ce recueil de nouvelles brutales et de bizarres fantaisies dont le titre même : *Champavert, contes immoraux*, était si bien fait pour frapper les yeux et l'esprit. Ce fougueux champion du romantisme, échappé d'un atelier de sculpteur et entraîné par une force irrésistible vers la littérature et la politique, avait déjà publié un petit livre de poésies désespérées, dites *Rhapsodies*. Renduel accepta volontiers ces contes effroyables, où qualités et défauts étaient si complètement mêlés : une inspiration tour à tour terrible et touchante, une rare vigueur d'esprit et de style, une imagination puissante mais déréglée, une recherche incessante de l'horrible. Il lui paya ce volume assez bon marché, — quatre cents francs, — mais en promettant, si la vente dépassait huit cents volumes, de lui donner soixante-quinze centimes par exemplaire en surplus. Vaine clause de consolation, car le premier tirage s'écoula très lentement, malgré l'étrange surnom de *Lycanthrope*, adopté par l'auteur, et la terrifiante vignette adjointe au titre de *Champavert*.

Pétrus Borel composa encore un autre grand roman, *Madame Putiphar*, qu'il avait promis de donner à Renduel, mais qu'il publia chez le libraire Ollivier, après d'interminables débats entre les trois parties intéressées, l'auteur et Renduel marchant presque toujours d'accord. C'est au moment même où ces difficultés naissaient que Borel écrivit à son éditeur la lettre suivante, où il parle en si bons termes le langage de la pauvreté reconnaissante :

Mon cher Renduel,

Je vous adresse ce billet pour vous accuser réception des cinquante francs qui m'ont été donnés en votre absence par M. Roger, votre commis, et dont je ne lui avais point fait de reçu. Je tiendrai à honneur de vous les rembourser le plutôt *(sic)* possible, sitôt que j'aurai pu me procurer quelque argent. J'y tiendrai d'autant plus que, par le fait, vous avez moins de confiance en moi. Vous m'avez assuré que vous ne vous blesseriez point de ce que le besoin pourrait m'entraîner à faire : le besoin me force à aller vendre et faire

marché n'importe où de ce qui peut m'appartenir, ne pouvant me créer des ressources qu'en me repliant sur moi-même. Je ne pourrai vous donner *Madame Putiphar*. Je ne vous écris point cela par morgue : je ne m'abuse point assez sur mon propre compte pour imaginer qu'un éditeur puisse avoir grand regret de me perdre. Mais une chose à laquelle je tiens beaucoup, c'est que vous soyez convaincu que ce n'est point l'intérêt, mais la pénurie, qui m'oblige à agir ainsi. Ce n'est point parce qu'on m'a fait des offres que j'ai présumées plus avantageuses que celles que vous auriez pu me faire : je ne suis point en position de recevoir des offres. Je vous jure et proteste, et je n'ai jamais menti, que je n'ai pas vu encore d'autres éditeurs ; je vous étais trop attaché pour que la pensée seulement m'en soit venue ; et j'aurais cru d'ailleurs manquer d'exquise délicatesse, car je me regardais et me regarderai toujours votre obligé d'avoir bien voulu vous charger de mon premier livre.

Je vous souhaite tout le bonheur qui me manque,

PÉTRUS BOREL.

Ce jeudi 25 juillet 1833.

Lamennais, je l'ai dit en commençant, fit en grande partie la fortune de la librairie nouvellement fondée, avec ses *Paroles d'un croyant*. Ce livre eut un succès foudroyant, si bien que, la première édition étant épuisée en moins d'une année (1833), Renduel en fit paraître coup sur coup de nouvelles à différens prix. Mais il visait encore plus haut : il voulut — mais trop tard, malgré ses efforts — acquérir d'autres ouvrages du même écrivain, au risque de perdre ainsi les bénéfices réalisés chaque année avec ce livre exceptionnel ; il caressa même un instant le projet de fonder une revue, avec Lamennais comme chef de file et rédacteur principal. Celui-ci répondit à cette double proposition par une fort belle lettre, où il fait en quelques mots toute une profession de foi sur le journalisme :

La Chesnaie, 25 janvier 1835.

Il était naturel et juste que vous eussiez, monsieur, la préférence sur tout autre pour la vente de mes ouvrages, dont j'ai cédé la propriété à mon beau-frère. Aussi, avant de terminer et même de traiter avec M. Daubrée, vous proposa-t-il des arrangemens qui ne vous convinrent pas, ce qui ne m'étonna en aucune manière, les livres que j'ai publiés jusqu'ici étant, pour la plupart, d'un genre différent de ceux dont vous êtes l'éditeur. Lié aujourd'hui par les conventions que mon beau-frère a faites avec un autre libraire, je ne pourrais m'occuper sans son concours et sans son aveu d'une édition complète de mes œuvres. Mais s'il était possible que vous vous entendissiez avec lui pour cela, que chacun de vous trouvât ses avantages dans cette affaire commune, et qu'elle m'en offrît à moi-même de suffisans pour me déterminer à entreprendre le travail qu'elle exigerait de moi, je me prêterais, n'en doutez pas, très volontiers à ce qui vous conviendrait à l'un et à l'autre.

Je dois vous dire franchement, au sujet de la Revue dont vous me parlez, qu'une coopération à un recueil de ce genre n'entrerait aucunement dans mes vues. Elle me détournerait de mes travaux et, à mon avis, sans

utilité. Ce serait autre chose s'il s'agissait d'un journal quotidien. On pourrait avec celui-ci exercer une action puissante, et je crois à la probabilité du succès matériel, dans le cas où l'on serait à lieu de le préparer et de l'attendre pendant deux ans. Je me consacrerais avec zèle et tout entier à une œuvre semblable, parce que j'y verrais un grand résultat, un moyen plus sûr que tout autre de servir mon pays et l'humanité. Toutefois je ne m'engagerais qu'à deux conditions : l'une que j'aurais la certitude que le journal serait dirigé selon mes principes; l'autre, que j'y trouverais immédiatement les ressources nécessaires pour vivre aisément, et la garantie d'avantages futurs en cas de succès. Car je n'ai rien, et je dois songer à pourvoir au temps où mes forces usées ne me permettront plus le travail. Les rédacteurs ne m'embarrasseraient pas : on n'en manque jamais, quand on a du reste une direction ferme et une.

Je vous réitère, monsieur, l'assurance de mes sentimens très dévoués.

F. DE LAMENNAIS.

Renduel n'entra pour rien dans la publication des *Œuvres complètes* de Lamennais, acquises à Daubrée, et n'entreprit ni revue ni journal : c'est ce qu'il pouvait faire de mieux.

IV

AZAÏS. — HENRI DE LATOUCHE. — LE VICOMTE D'ARLINCOURT.
LÉON GOZLAN. — JOSEPH D'ORTIGUE.

Le premier des correspondans de Renduel — par ordre alphabétique — est un sage, Azaïs, le philosophe moraliste, qui professa d'abord à l'Athénée, puis dans son propre jardin, sa consolante doctrine, ce système des compensations qui répondait si bien à la simplicité de ses mœurs, à la douceur de son caractère. Azaïs avait fait, en 1831, un cours d'Explication universelle à la Société de civilisation, et il l'avait fait ensuite imprimer chez Levrault en autant de fascicules qu'il y avait eu de leçons. Le titre était des plus beaux : *École de la Vérité*. Plus tard, il entreprit de donner à cet ouvrage une suite en soixante séances et autant de livraisons ; la première leçon eut lieu le 22 janvier 1834, et la première livraison parut à la fois chez Renduel et chez l'auteur, rue de l'Ouest (aujourd'hui d'Assas), passage Laurette. Pour être philosophe, Azaïs n'en avait pas moins une fière idée de lui-même, et il le laisse assez voir dans une lettre singulière adressée à quelque ami commun qui l'avait mis en rapport avec Renduel :

Vous avez été témoin, mon cher ami, de l'accueil qui m'a été fait avant-hier, et de l'intérêt avec lequel j'ai été écouté. L'empressement à venir m'entendre n'a été que trop grand; en montant l'escalier je n'ai rencontré que des personnes qui s'en retournaient, n'ayant pu pénétrer dans la salle;

le vestibule était encombré, et si le jeune commis de M. Renduel est venu, il a pu juger inutile de rester, puisque la table même sur laquelle il aurait pu déposer les exemplaires a été saisie, et qu'en la plaçant en face de la porte un grand nombre de jeunes gens s'y sont établis.

L'affluence ne sera pas moindre mercredi prochain. Je vous prie d'aller voir pour moi M. Renduel et de lui dire que, devant développer, mercredi prochain, le sujet de ma première livraison et répondre aux objections qui me seront adressées, nous pourrons faire encore une tentative de vente; que, dans ce cas, si son jeune homme arrive vers sept heures, je lui aurai fait réserver d'avance une chaise au pied de la tribune, en sorte qu'au terme de la séance, les personnes que j'aurai excitées à me lire, auront la brochure sous les yeux et sous la main.

Si M. Renduel aime mieux suspendre la publication des livraisons suivantes, je lui propose de provoquer de suite la propagation de la première, en faisant insérer dans les journaux la note suivante :

« M. Azaïs fait, en ce moment, un *Cours d'explication universelle* à l'*École Philosophique*, dont il est président. Ce cours est suivi avec le plus vif intérêt, et la salle est loin de pouvoir contenir toutes les personnes qui désirent y assister. Pour y faire participer, autant qu'il lui est possible, celles qui ne peuvent entrer ou qui n'ont pas le loisir de s'y rendre, M. Azaïs publie chez le libraire Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22, une brochure de 50 pages, qui a pour titre : *Idée précise de la Vérité première*, et dans laquelle le professeur résume la doctrine qu'il développe devant ses auditeurs. »

Cette note, mise dans les principaux journaux, et la brochure mise en vente chez les principaux libraires, elle se répandrait; vous savez, cher ami, l'heureux effet que l'on pourrait en attendre; elle exciterait bien des personnes à demander la publication successive des livraisons. M. Renduel, s'il recevait, en effet, un nombre encourageant de demandes, annoncerait, comme sous presse, cette publication successive, ou, s'il le préférait, la publication du cours en bloc, par volume et sans morcellement.

Ayant encore besoin de ménagemens, mon cher ami, faites-moi le plaisir d'aller ce soir chez M. Renduel: on le trouve vers cinq heures; lisez-lui ma lettre : ajoutez-y ce que vous avez vu, entendu, ce que vous pensez; dites-lui que n'ayant d'ardeur personnelle que pour la propagation de mes pensées, je désire que le libraire qui y concourra, non seulement ne compromette pas ses fonds, mais fasse, à l'aide de mon œuvre, d'honorables profits.

Tout à vous, mon cher ami,

AZAÏS.

Dans une lettre écrite le lundi suivant, et cette fois à Renduel, Azaïs revient encore sur ce projet de faire débiter ses brochures pendant son cours, et il le complète par l'idée mirifique d'en faire vendre aussi pendant le cours qui précédait le sien : « N'oubliez pas, je vous prie, que mercredi votre jeune homme devrait être dans le vestibule de la salle avant sept heures, parce que déjà alors il passera devant lui bon nombre de personnes allant prendre place et attendant pendant le cours d'un autre professeur qui se fait à cette heure-là. » Le pauvre Azaïs se donnait-il assez de mal pour débiter sa philosophie en feuillets? Rien n'y fit. Le

premier fascicule, si fort tambouriné, se vendit mal, et l'affaire en resta là : soixante pages au lieu de soixante livraisons.

Après la phraséologie onctueuse du philosophe, la phrase cinglante et cravachante du gentilhomme. Henri de Latouche s'était fait surtout connaître par ses travaux sur André Chénier, et notamment par les soins clairvoyans qu'il avait apportés à la publication des œuvres inédites du poète, entreprise en 1819 par les libraires Foulon et Baudoin. Il était donc tout désigné pour surveiller aussi l'édition complète de Chénier que Renduel publia en 1833, de concert avec Charpentier, et pour laquelle il avait obtenu du neveu du poète, Gabriel de Chénier, plusieurs fragmens inconnus et pièces inédites. Le billet suivant de Latouche à Renduel respire le dépit rageur d'un campagnard, — Gautier l'appelle l'Ermite de la Vallée-aux-Loups, — qui a fait pour rien le voyage d'Aulnay à Paris et devra revenir le lendemain : « Il est dur de venir de la campagne pour des épreuves et de n'être pas même averti qu'on ne les aura pas. Il est dur d'être, de neuf à dix heures, dans le magasin, à attendre le pacha, dont le domicile est tout proche, et de ne trouver personne qui ose avertir Sa Hautesse qu'un simple citoyen le demande. Et l'on parle des ministres difficiles à aborder! — Honneur aux mœurs turques! — Libraire d'avant la civilisation, le paysan fera encore ses six lieues demain pour l'amour des corrections poétiques; il attendra les paperasses quai Voltaire, n° 15. »

Henri de Latouche — de ses vrais noms Hyacinthe Thabaud de Latouche — était sensiblement plus âgé que les principaux représentans de l'école romantique à laquelle il s'était rallié en publiant en 1829 son roman de *Fragoletta*. Sa réputation littéraire datait du début de la Restauration; mais, cette période étant considérée par tous les romantiques comme le triomphe absolu du classique bête, de l'antique banal, du poncif glorifié, l'écrivain était très médiocrement flatté d'entendre dire que son renom remontait si loin, et le seul fait de rappeler ses travaux littéraires de cette époque lui semblait un compliment ironique, « plus sanglant mille fois qu'une franche critique. » Il était d'ailleurs d'humeur bilieuse : au moindre contretemps, à la plus petite anicroche, il entrait en colère. Et le voilà qui se fâche tout de bon dans un billet qui montrera de quel ton il traitait les choses les plus simples. Il a bien écrit dix, vingt, trente poulets de ce genre à Renduel, qui ne brillait pas non plus par la patience et qui lui répondait parfois aussi sèchement. Qu'on juge par là de l'agrément qu'offraient des relations suivies avec l'Ermite de la Vallée-aux-Loups!

Si c'est une gageure, je vous donne gagné; un parti pris, il a été tenu. Jusqu'à la fin, on s'est obstiné à ne point lire en *première*. Il y a dans la

troisième épreuve autant de lettres fausses, de ponctuations imbéciles, de caractères retournés, que dans la première.

Vous-même, Seigneur, je vous avais marqué d'un radical les pièces qui ont été composées sur *copie imprimée*, et pour lesquelles je me reposais sur vos soins. J'y viens de jeter les yeux par hasard : elles sont pleines d'infamies. Ce sont les écuries d'Augias à nettoyer. Il n'est pas croyable qu'un imprimeur ose mettre de telles turpitudes sous les yeux d'un auteur. Il ne serait pas plus impertinent de nous envoyer ses bottes à cirer. Mais vous, mon cher ami, je ne vous conçois pas de me faire passer toute *une semaine* à une besogne qui ne fait pas un progrès, qui s'embrouille, se mêle et se *bêtifie* à chaque épreuve.

Dans les pièces que vous étiez chargé de lire, on a poussé la méchanceté jusqu'à mêler des vers avec la prose et composer en *petit-texte* ce qui devait être en *cicéro* (voyez la page 342). Militairement parlant, c'est se f..... du monde. — Je donne ma démission et ne veux plus rien voir que la préface. Envoyez-la par la voiture et écrivez sur le paquet : *A porter à Aubnay*. Elle vous reviendra dans la même journée ou le lendemain matin.

Si Latouche avait protégé de façon très efficace les débuts communs de Jules Sandeau et de George Sand dans la carrière des lettres, il n'en était pas moins regardé en général comme un « mauvais coucheur ». Irascible, ombrageux, rancunier au premier chef, aimant beaucoup à dire du mal d'autrui et un peu à en faire, Henri de Latouche était plus redouté qu'estimé de ses contemporains : on ne l'aimait pas, mais on le ménageait, de peur d'encourir son courroux. Un auteur prit alors ce singulier individu pour modèle, le décrivit de façon scrupuleuse au moral comme au physique — la rareté de ses cheveux était même indiquée — et le transporta tout vivant dans le roman : il s'agit du personnage peu sympathique de Clérambault dans le roman *les Intimes*, publié en 1831 chez Renduel, et qui dut son succès à l'intérêt de certaines situations, au « décolleté » de certaines autres. Ce livre, aujourd'hui bien oublié, fit grand bruit quand il parut. Quelques années plus tôt, Michel Masson et Raymond Brucker, gens à l'imagination romanesque, et dont le premier surtout savait faire naître les péripéties les plus émouvantes, avaient publié chez Dupont (1828) un roman de mœurs populaires qui renfermait plusieurs épisodes pathétiques et terribles ; il était intitulé : *le Maçon*, — bien peu de gens savent que Scribe a puisé dans ce livre le plan et les scènes de son opéra-comique, — et portait sur le titre une signature de fantaisie : Raymond Brucker.

C'était la mode alors de signer d'un faux nom ou de ne pas signer du tout les œuvres littéraires. Mérimée publiait sans nom d'auteur la *Chronique de Charles IX*, et signait sa *Guzla* et ses scènes dramatiques des noms imaginaires d'Hyacinthe Maglanovich et de Clara Gazul ; Paul Lacroix se transformait en Bibliophile Jacob ; Jules Janin ne signait pas ses premiers ouvrages :

la Confession, *l'Ane mort et la Femme guillotinée;* enfin le comte de Pastoret, publiant chez l'éditeur en vogue ses esquisses du temps de la Ligue : *Raoul de Pellevé*, adressait cette recommandation capitale à Renduel : « Vous vous rappelez bien qu'il ne doit y avoir sur le titre autre chose que : *Par l'auteur du Duc de Guise à Naples.* » Et le vicomte d'Arlincourt lui-même, dont le nom est resté illustre dans les fastes des crimes imaginaires, cédait au goût du jour en ne signant pas son célèbre roman des *Écorcheurs*, publié chez Renduel en 1833 ; ce qui ne l'empêcha pas d'adresser à son éditeur un billet dont le *post-scriptum* doit être unique dans les annales de la librairie : « Mon valet de chambre, qui vous remettra cette lettre, réclame son exemplaire. Tous mes éditeurs lui ont fait ce cadeau, et il tient d'autant plus à cet usage qu'il a eu ainsi la collection de mes œuvres. » Lequel faut-il le plus admirer ici, du maître ou du valet ?

Michel Masson et Raymond Brucker n'avaient donc signé *le Maçon* que de leurs prénoms réunis. Le roman des *Intimes* porta la même signature ; mais ce pseudonyme de Raymond Brucker ne couvrait plus ici les mêmes auteurs : Michel Masson s'était retiré sous sa tente et Brucker avait obtenu pour ce second ouvrage le précieux concours de Léon Gozlan. Chose assez particulière, le traité que j'ai sous les yeux fut même écrit en entier de la main de Gozlan, et signé, le 27 janvier 1831, par lui, Brucker et Renduel. Celui-ci achetait le roman moyennant 2000 francs à payer le jour de la remise du manuscrit complet, mais il se réservait le droit de faire corriger par les auteurs les passages qu'il croirait pouvoir donner lieu à des poursuites judiciaires. Gozlan, de son côté, avait posé comme condition expresse que sa collaboration ne serait jamais divulguée, et il attachait une telle importance à cette clause verbale, même après le succès affirmé, qu'il écrivait tout exprès à Renduel pour la lui rappeler :

Mon cher Renduel,

Je présume que le temps de votre publication des *Intimes*, réimprimés, est proche, si toutefois vous les avez réimprimés. Vous n'avez pas oublié, mon bon ami, la protestation que je vous ai faite de ne jamais avouer ce roman, et l'entrevue où il fut convenu entre nous que vous ne mettriez pas mon nom sur la couverture de la seconde édition et suivantes. Ce que je vous en écris, c'est par simple mesure de prudence, car je sais qu'on doit toujours compter sur votre loyauté en affaires.

Mille amitiés,

LÉON GOZLAN.

4 mai 1834.

D'autres lettres encore de Gozlan à Renduel sont bonnes à connaître. La première, très vive de forme, indique que l'éditeur

n'aimait pas à prodiguer ses livres en cadeaux, fût-ce pour obtenir des articles favorables dans les journaux les mieux assis.

Mon cher Renduel,

J'ai parlé de Musset et je n'ai pas Musset ; je veux lire *Notre-Dame de Paris* et je ne l'ai pas ; j'ai laissé le volume de Sainte-Beuve chez Janin et vous ne l'avez pas réclamé ; j'ai fait des articles sur Nodier et j'attends encore Nodier. En vérité, dites-moi si l'on peut amasser plus de griefs sur sa tête? Envoyez-moi tout cela, je donnerai 1 franc à votre commis.

Votre tout dévoué,

GOZLAN.

La seconde est doublement curieuse, en ce qu'elle montre à la fois quel fanatisme les adeptes du romantisme avaient pour leur chef et combien les échappées politiques de celui-ci les gênaient parfois pour donner cours à leur admiration :

2 décembre 1832.

Mon cher ami,

Dès que le drame de Victor Hugo aura paru, envoyez-moi sur-le-champ un exemplaire, afin que je puisse tenir aux lecteurs du *Figaro* la promesse que je leur ai faite de publier mon opinion sur le style du *Roi s'amuse*.

Attendez-vous à de grands et magnifiques éloges, et à une large compensation des torts qu'a eus peut-être le journal en attaquant si malencontreusement notre poète. Il ne m'appartient pas d'approuver ou de blâmer ce qui s'est fait ; le journal a des nécessités politiques dont je ne suis pas solidaire, mais qu'à la rigueur je dois subir. Ces nécessités sont si puissantes que l'amitié, l'admiration et l'enthousiasme que j'ai voués à Hugo doivent se taire, Victor Hugo se produisant sous une face politique.

Son drame n'ayant, grâce au ciel, aucun rapport avec sa lettre aux journaux, mon indépendance revient et ma justice aussi... J'ai soif de justice : désaltérez-moi avec le drame de Victor Hugo.

Il est écrit là-haut que dans notre singulier journal il sera couronné un jour et crucifié l'autre. Le jour du couronnement est celui d'aujourd'hui ; je ferai en sorte qu'il n'ait pas de lendemain.

Votre dévoué,

GOZLAN.

Renduel ne fit qu'une seule incursion sur le terrain musical en publiant le livre de d'Ortigue : *le Balcon de l'Opéra*. Le jeune écrivain méridional, qui sut, durant sa longue carrière, se faire estimer autant par son savoir que par son honnêteté, menait alors une vie assez malheureuse à Paris, et gagnait tout juste de quoi vivre en portant des études de critique ou d'histoire artistique à différens journaux, surtout au *National* et à la *Revue de Paris*. C'était vraiment charité que d'accepter et de payer, fût-ce d'une somme modique, les livres qu'il offrait. Renduel le comprit ainsi : non seulement il édita, en 1833, ce recueil d'articles sur la musique

et les musiciens, orné d'un élégant frontispice de Célestin Nanteuil, mais encore il lui acheta 1 200 francs son roman provençal : *la Sainte-Baume*, qui n'avait pas grand mérite et n'eut aucun succès. La nécessité de vivre avait provoqué et la douce souvenance du pays natal avait facilité cette métamorphose passagère du musicien en romancier.

Parmi les lettres de d'Ortigue à Renduel, celles-là sont surtout intéressantes où il parle de son *Balcon de l'Opéra*, parce qu'elles dévoilent un nouveau trait de charité intéressée de Meyerbeer. On n'en est plus à savoir combien Meyerbeer — même quand il fut l'auteur unanimement applaudi des *Huguenots* et du *Prophète* — était sensible au blâme le plus léger; combien il se faisait petit devant le plus médiocre folliculaire ou le moindre musicien d'orchestre; combien il déploya de diplomatie et dépensa d'argent pour s'assurer les éloges ou désarmer la critique de tous ceux qui pouvaient avoir une influence sur le sort présent ou futur de ses chers opéras. Deux lettres de d'Ortigue en fourniront une nouvelle preuve, et montreront combien la prévoyance de Meyerbeer s'étendait loin dans l'avenir, puisque, dès cette époque, il savait, sous le couvert d'une protection désintéressée, s'assurer la reconnaissance d'un écrivain très peu considérable et qui aurait pu ne jamais acquérir grand crédit.

Il faut dire, à l'honneur de d'Ortigue, qu'il pouvait accepter cet appui sans rougir, car ses jugemens élogieux sur Meyerbeer étaient l'expression vraie de sa pensée, et il n'eut aucunement besoin de faire violence à ses opinions pour louer par la suite l'auteur des *Huguenots* comme celui-ci désirait qu'on le louât. La sincérité de son admiration est suffisamment prouvée par ce fait qu'après la mort de Meyerbeer, alors qu'il pouvait sinon réfuter, du moins atténuer ses éloges antérieurs, personne n'étant plus là pour lui rappeler le service rendu, il les confirma, tout au contraire, et consacra trois grands feuilletons des *Débats* à étudier et à louer la partition de *l'Africaine*. Mais il n'en est pas moins vrai que cet encouragement de Meyerbeer venait à point, car *Robert le Diable* allait être joué à la fin de 1831, et d'Ortigue en devait faire le compte rendu à la *Revue de Paris*. L'article fut des plus élogieux, et occupa naturellement une place d'honneur au *Balcon de l'Opéra*.

25 janvier 1831.

Monsieur,

Il m'est venu dans l'idée qu'il convient, ce me semble, de faire une remise aux personnes qui se chargent d'un certain nombre d'exemplaires : c'est bien le moins, n'est-ce pas, monsieur? Je puis donc prévenir celles qui prendront la chose à cœur.

Meyerbeer m'a bien recommandé de tenir secret l'achat de cinquante exemplaires. J'avais oublié de vous le dire. Cela à cause des autres auteurs.

Ne serait-il pas à propos d'ajouter à la fin du volume la table de tous les auteurs, compositeurs et acteurs dont il est fait mention, avec désignation des pages? Il me semble que cela pourrait aller.

. . . . . .

Cette lettre est écrite de Montreuil-sous-Bois, où d'Ortigue s'était retiré pour vivre à meilleur marché. La suivante, de trois mois postérieure, fut expédiée de son village natal, de Cavaillon (Vaucluse), où sa famille l'avait rappelé :

18 avril 1831.

Me voici, mon cher éditeur, à deux cents lieues de Paris. Il m'a fallu obéir aux ordres de ma mère qui a craint que je ne fisse connaissance avec le choléra. Bref, me voilà ici, disposé à aller vous rejoindre dès que vous ne serez plus en aussi mauvaise compagnie. Je passai chez vous le samedi 7 avril, veille de mon départ. Je suis maintenant tout consolé du retard de notre publication. Je n'ai pas la moindre envie de lutter de renommée avec le choléra. Autant donc que je puis l'entrevoir, notre affaire est remise aux approches de l'hiver ou à l'automne. Nous ferons suivre alors *le Balcon* et *la Sainte-Baume*. Pour ce dernier ouvrage, je profiterai de mon séjour en Provence pour aller faire un voyage sur les lieux quand il sera terminé; la partie historique et pittoresque y gagnera en exactitude. Ce sera toujours un ouvrage de conscience, bon ou mauvais.

Nos conventions avec Meyerbeer tiennent toujours. Mais je prévois des difficultés de la part de mes parens. Lorsqu'il sera temps de retourner à Paris, ils iront me chercher mille prétextes pour m'empêcher de partir. Je voudrais que vous m'écrivissiez une simple lettre, dans laquelle vous me parlerez de nos engagemens relativement aux deux ouvrages ci-dessus. Non pas, remarquez bien, que j'aie besoin d'une garantie personnelle contre vous, mais pour avoir un motif aux yeux de ma famille. C'est en ce sens que j'en ai parlé à Victor Hugo. Je ne sais s'il vous l'a dit. Ainsi, écrivez-moi un mot à ce sujet. Encore une fois, ce n'est pas une garantie, c'est un service d'ami que je vous demande, et, à ce titre, vous ne me le refuserez pas.

. . . . . .

Vous pouvez ajouter, si vous voulez, à votre bulletin d'annonces, un ouvrage historique et philosophique sur la musique dont le titre sera : *De l'Orgue*, par M. J. d'Ortigue, 2 vol. in-8°. C'est Hugo qui a trouvé ce titre, et c'est tout dire. Cet ouvrage est fait en partie.

Adieu, mon cher éditeur, j'attends aussi la suite de Nodier.

Tout à vous de tout mon cœur.

J. D'ORTIGUE.

Que d'illusions juvéniles en ces quelques lignes! Non seulement les ouvrages convenus ne parurent qu'après deux ou trois ans d'attente; mais ce dernier travail, si pompeusement annoncé sous le parrainage d'Hugo, ne vit jamais le jour. Encore un ouvrage à joindre à la liste déjà longue des œuvres promises avec

des titres retentissans au dos des publications romantiques et dont les auteurs, souvent, n'avaient pas la moindre idée. Le plus connu de ces livres célèbres par leur seul titre est *la Quiquengrogne*, de Victor Hugo; et il s'en fallut de peu que *le Capitaine Fracasse*, de Gautier, ne sortît jamais de ces limbes littéraires. *L'Orgue* y resta.

V

ALFRED ET PAUL DE MUSSET. — ALEXANDRE DUMAS. — CHARLES NODIER. VIENNET. — JULES JANIN.

Alfred de Musset ne se laissa jamais enrôler dans le romantisme au point de perdre son indépendance et sa liberté d'action. Il bataillait en allié, en volontaire, en gentilhomme; il avait su se faire l'ami de ses partisans juste assez pour avoir leur aide au besoin, tout en les pouvant quitter à l'occasion. Il s'est fort défendu, par la suite, d'être jamais tombé dans les exagérations folles de l'école nouvelle, et rappelait alors sa *Ballade à la Lune*, composée exprès pour tourner en ridicule de telles extravagances. Celui-là, en vérité, ne dut jamais être un romantique farouche et convaincu qui traita le Cénacle de « boutique » et osa bien — dès 1831 — écrire ces vers des *Secrètes pensées de Rafaël :*

Salut, jeunes champions d'une cause un peu vieille,
Classiques bien rasés, à la face vermeille,
Romantiques barbus, aux visages blêmis!
Vous qui des Grecs défunts balayez le rivage,
Ou d'un poignard sanglant fouillez le moyen âge,
Salut! — J'ai combattu dans vos camps ennemis.
Par cent coups meurtriers devenu respectable,
Vétéran, je m'assois sur mon tambour crevé.
Racine, rencontrant Shakspeare sur ma table,
S'endort près de Boileau qui leur a pardonné.

Quand Alfred de Musset fit offrir par son frère à Renduel un recueil de vers, il n'avait encore soumis au public qu'un seul volume : *Contes d'Espagne et d'Italie*, qui l'avait rendu presque célèbre en soulevant de violentes discussions dans la presse; et une comédie : *la Nuit vénitienne*, jouée deux fois seulement à l'Odéon au milieu des rires et des sifflets. Le volume à venir portait comme titre général : *Spectacle dans un fauteuil*, et ne comprenait que deux ébauches de pièces en vers : le poème dramatique : *La Coupe et les Lèvres*, et la petite comédie : *A quoi rêvent les jeunes filles*. L'éditeur hésitait, paraît-il, à publier ce recueil de vers qu'il jugeait d'un écoulement plus difficile qu'un

livre en prose, et l'auteur le pressait fort de prendre une décision.

Monsieur,

Je voudrais bien que vous m'écrivissiez franchement *quel prix* vous voudriez mettre au manuscrit dont j'ai à disposer. — Je vous avouerai franchement aussi que l'on m'a fait ces jours-ci des offres assez avantageuses, dont cependant je n'ai pas voulu profiter avant d'avoir appris les vôtres, qui sont les premières en date.

Veuillez donc me répondre un mot là-dessus, le plutôt (*sic*) qu'il vous sera possible, — et agréer les sentimens les plus distingués de votre serviteur.

ALFRED DE MUSSET.

Dimanche, 9 septembre 1832.

Musset devait se vanter en parlant d'autres « offres avantageuses », car son frère, qui avait négocié cette affaire avec Renduel, ne dit rien de ces prétendues ouvertures. Finalement Renduel accepta, un peu par égard pour Paul de Musset, avec lequel il avait déjà conclu marché (1). Malheureusement ces deux pièces réunies ne donnaient guère que deux cents pages, et il en fallait encore une centaine pour former un volume présentable : Musset se remit à l'œuvre et écrivit, en deux ou trois semaines, le conte oriental de *Namouna*, qu'on accoupla tant bien que mal avec la comédie pseudo-espagnole et le drame tyrolien. L'impression reprit alors de plus belle, sans jamais aller assez vite au gré de l'auteur.

Voilà ce qui s'appelle agir d'une façon aimable et qui vous fait honneur. — Puisque vous le voulez bien, vous trouverez, sous cette enveloppe, un billet que je vous renvoie, et un autre que vous me renverrez (à un mois d'échéance, n'est-ce pas) quand vous l'aurez rempli.

Notre imprimeur n'a qu'un défaut, c'est qu'il m'envoie une épreuve tous les lundis à peu près. Sur ce pied nous paraîtrons en 1834. — J'irai chez lui demain; — tâchez d'en faire de même, quand vous aurez le temps. —Votre bien dévoué,

ALF. DE M.

Lundi.

Les craintes de Musset étaient exagérées : son livre parut à l'époque fixée, en décembre 1832, et si le tirage faillit en être retardé, ce fut par suite du luxe que Renduel voulait apporter à cette publication et dont le poète préféra se passer. L'éditeur avait commandé tout exprès à Célestin Nanteuil trois vignettes à

(1) C'est du moins Paul de Musset qui le dit dans la biographie de son frère éditée à la librairie Charpentier, en 1877. Je crois bien découvrir dans son récit deux ou trois pointes à l'adresse de Renduel ; mais ce sont là malices obligées en quelque sorte et presque amicales. Bienheureux les éditeurs qu'on traite de si douce façon !

l'eau-forte, une par pièce; mais elles déplurent à Musset, qui n'en voulut pas; les planches furent brisées et tout le travail de Nanteuil se trouva perdu (1). Les relations entre Renduel et Alfred de Musset cessèrent de la sorte, et lorsqu'en 1834 celui-ci voulut faire deux volumes de ses pièces en prose, cette seconde série du *Spectacle dans un fauteuil* fut publiée à une librairie innomée qu'on sut plus tard être celle de la *Revue des Deux Mondes* : là du moins il fut servi comme il désirait l'être, et n'eut même pas à refuser de vignette ou de croquis de Johannot ou de Nanteuil.

Paul de Musset, lui, resta plus longtemps fidèle au libraire qui avait accueilli son premier volume et donna successivement à Renduel trois romans ou recueils de nouvelles, d'allure distinguée et de bon ton : d'abord *la Table de nuit*, *équipées parisiennes*, son livre de début; orné d'une charmante vignette de Tony Johannot; puis *Samuel*, *roman sérieux*, accompagné d'une eau-forte de Nanteuil; et *la Tête et le Cœur*, *nouvelles équipées*, qui retrouvèrent le succès des premières. Il donnait parfois à des amis intimes la primeur de ses romans, afin d'avoir leur avis, d'étudier leurs impressions, et, dans ce cas, il n'oubliait pas, bien entendu, d'inviter à ces lectures en famille son éditeur pour la précieuse santé de qui il affectait d'être aux petits soins :

Mon cher maître,

Est-il convenu que vous venez me voir ce soir? — et à quelle heure viendrez-vous? — Il y aura verre d'eau sucrée pour votre estomac paisible et abat-jour sur la lampe pour vos yeux malades. Nous serons seuls absolument parce que nous avons à causer.

Tout à vous.

PAUL DE M.

Soyez donc assez gentil pour remettre au porteur l'exemplaire susdit de *la Table de nuit*.

Je suis *embêté* depuis huit jours par un clou à la cuisse qui m'empêche de marcher, ce qui m'a empêché de réaliser le projet que j'avais de vous aller voir pour vous prier de venir chez moi *ce soir vendredi*, entendre une lecture que je fais à mon frère et à deux amis seulement; tâchez d'y venir. Je commencerai à huit heures et demie précises. C'est un petit roman, où il y a de tout. Je serais bien aise que vous le connussiez. Ma mère est à la campagne. Nous serons seuls dans mon salon avec bière et tabac.

Tout à vous.

PAUL DE MUSSET.

28 juin.

(1) Ces gravures sont de toute rareté. Asselineau doit se tromper en en marquant quatre et lui-même ne doit pas avoir vu le *frontispice* qu'il indique, car il n'aurait pas manqué de le décrire comme il fait toujours pour les dessins qu'il a vus. Renduel avait fait tirer spécialement pour lui, sur papier teinté vert, un exemplaire du *Spectacle dans un fauteuil*, avec les gravures de Nanteuil, et il les avait aussi réunies en épreuves sur une seule feuille. Dans le volume comme sur l'épreuve, qui sont à présent chez moi, il ne se trouve que trois gravures : double indice qu'il n'y en eut jamais plus.

Si peu de temps qu'Alfred de Musset eût fréquenté Renduel, il avait pu juger de sa puissance, et lui-même a célébré en riant l'influence mystérieuse et souveraine que le libraire exerçait dans le monde des lettres ; car c'est bien Musset qui rima de petits vers sur l'air du menuet d'Exaudet, à propos d'un des écrivains les plus extravagans de l'école, le romancier Lassailly, l'auteur de cette histoire épouvantable : *les Roueries de Trialph*, qui s'appellerait aussi bien *l'Empoisonné dansant :*

Lassailly
A failli
Vendre un livre,
Il n'eût tenu qu'à Renduel
Que cet homme immortel
Pût gagner de quoi vivre.

Le souvenir littéraire de Lassailly n'a pas duré, — si cher que se vende son étrange composition, quand on la retrouve, — et quelques curieux de littérature sont seuls à se rappeler la physionomie de ce « Jeune-France » enragé que Balzac essaya de prendre pour collaborateur, mais qui pensa mourir d'une indigestion de café en compagnie du terrible auteur de *la Comédie humaine :* l'association projetée fut rompue du coup.

Les moindres billets de Paul de Musset décelaient une nature élégante et fine : il les tournait avec soin, s'efforçait, même dans ses lettres d'affaires, de s'adresser à l'ami plutôt qu'au libraire. Alexandre Dumas, lui, tout rond, tout franc, tout bon garçon, n'avait pas de ces recherches; deux mots pour dire ce dont il avait besoin, rien de plus, et sans vains témoignages de reconnaissance ou d'amitié :

Mon cher Renduel,

Me prendriez-vous des billets Dondey-Dupré à six mois pour quinze mille francs?

A vous,

A. Dumas.

Soyez assez bon, monsieur, pour me prendre sans retard ce billet : je suis auprès du lit de ma mère qui se meurt, et je ne puis la quitter.

Mille complimens.

A. Dumas.

Tels ces deux billets où le bon Dumas se peint au naturel, tels dix ou vingt autres : le peu de mots strictement nécessaires pour implorer quelque prêt ou quelque délai. Il ne pouvait être ici question d'avance, car Dumas n'eut pas de livre publié chez

Renduel; il le connaissait même assez peu pour écrire son nom par un *a;* et cependant le libraire, qui n'avait jamais eu avec Dumas que des relations de hasard, qui n'avait jamais conclu d'affaire avec lui, n'hésitait pas à lui rendre service, à ce grand prodigue. Après tout, cela ne valait-il pas mieux que de désobliger un excellent homme, et cette façon si simple de procéder, même entre étrangers, ne prouve-t-elle pas quel esprit de solidarité guidait alors tous les gens qui occupaient une place quelconque dans le monde des lettres?

Un des plus besogneux, un de ceux qui savaient le moins calculer, était Charles Nodier, auquel ses nombreuses publications si productives, ses traitemens comme membre de plusieurs académies, sa belle place de bibliothécaire à l'Arsenal, logé, chauffé, éclairé, etc., ne pouvaient suffire pour combler ses dettes de jeu : chaque jour il s'efforçait de s'acquitter et chaque nuit il se remettait à jouer, perdant sans émotion, disait-il, gagnant sans plaisir. Nodier publia chez Renduel, dès l'origine ou en réédition, quantité d'ouvrages de tout genre : *Contes en prose et en vers, la Fée aux miettes*, *Jean Sbogar*, *Mademoiselle de Marsan*, *le Peintre de Salzbourg*, *Adèle*, *Thérèse Aubert*, *Rêveries littéraires, morales et fantastiques*, *Smarra*, *Trilby*, *les Tristes*, *Hélène Gillet*, *Souvenirs de jeunesse*, *Souvenirs et Portraits*, *le Dernier banquet des Girondins*, les *Notions élémentaires de linguistique*. Il avait apporté chez le nouveau libraire la plupart de ses productions antérieures, de façon qu'en réunissant tous ces romans, tableaux d'histoire et travaux d'érudition, en refondant les anciens avec les nouveaux dans une édition uniforme, Renduel put, de 1832 à 1834, donner au public toutes les œuvres principales de Nodier en douze forts volumes, auxquelles il convient d'ajouter une nouvelle : *le Dernier chapitre de mon roman*, écartée de la collection générale pour ses allures quelque peu licencieuses. Un treizième volume était même annoncé qui ne parut jamais : *Monsieur Cazotte*. Et tout cela représentait de grosses sommes à toucher. Aussi ne se passait-il pas de semaine où Renduel ne reçût quelque billet vivement tourné, c'est vrai, mais dont il connaissait le fond, sans même avoir besoin de l'ouvrir.

Mon cher ami, pardonnez-moi de vous talonner, mais c'est aujourd'hui le 3 avril 1833. Il me sembloit que notre marché étoit pour le 1er ou le 3, et je le saurois mieux si vous m'aviez renvoyé mon double. Faites-moi donc le plaisir de remettre deux cent cinquante francs à mon portier et des épreuves, s'il y en a. Je suis diablement pressé selon l'usage avec lequel j'ai l'honneur d'être

Votre ami.

CHARLES NODIER.

Paris, 4 octobre 1834.

Mon cher ami, autrefois les auteurs d'une certaine portée avoit (*sic*) des Mécènes. Maintenant, ils n'ont plus de Mécènes que leurs libraires, et cependant il faut que les auteurs vivent. Les libraires en reconnoissent la nécessité.

C'est pour vous dire que vous devriez vous décider sur les *Mélanges* que plusieurs personnes sont pressées d'avoir, et dont je suis encore plus pressé de me défaire. Je vous ai dit qu'ils formeroient deux volumes qui demanderont un mois de travail auquel je me mettrai à l'instant du marché conclu. C'est un ouvrage éprouvé, dont le débit est sûr et qui vous coûtera moins encore que d'habitude...

Je n'insiste là-dessus que pour m'acquitter envers vous d'un devoir de cœur et de probité. L'affaire seroit faite à un prix plus avantageux pour moi si je n'avois voulu vous donner le temps de vous résoudre et s'il ne m'étoit d'ailleurs agréable de parfaire ma collection. Je vous ai déjà dit et je vous répète que mon ami M. Crozet m'a témoigné un désir assez vif de s'en charger, et vous pouvez le savoir de lui-même. C'est un homme d'une probité trop connue pour qu'on puisse le soupçonner d'une déclaration de complaisance.

En un mot, donnez-moi une réponse ou la liberté.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

CHARLES NODIER.

Que Nodier fût ainsi devenu, avec tous ses ouvrages, comme un des piliers de la librairie Renduel, il y a là déjà de quoi s'étonner; mais ce qui confond, c'est d'apprendre que Viennet lui-même, l'ennemi déclaré de l'école romantique dont il railla souvent avec esprit les exagérations calculées, avait été entraîné par le mouvement général et s'était mis en rapport dès le premier jour avec le nouvel éditeur. Il fit paraître chez lui, dès 1829, deux épîtres politiques : l'une, l'*Épître aux convenances ou mon Apologie;* l'autre, *Aux mules de dom Miguel*, où il flétrissait l'effroyable guerre civile que l'ambition du fils de Jean VI, encouragée par la tacite approbation des pays unis dans la sainte alliance, avait déchaînée sur le Portugal. Viennet combattait alors très ardemment pour les idées libérales, comme rédacteur au *Constitutionnel* et comme député opposant de la ville de Béziers, seul point sur lequel il fût d'accord avec les écrivains qu'il rencontrait chez Renduel. Il prenait ainsi sa revanche de l'arrêté de M. de Clermont-Tonnerre qui lui avait retiré depuis deux ans son grade de chef d'escadron, pour le punir d'avoir écrit la retentissante *Épître aux chiffonniers*, spirituelle attaque contre la législation actuelle de la presse. Il appartenait à l'homme qui, lieutenant d'artillerie de marine, avait voté contre le Consulat à vie et contre l'Empire, qui avait refusé plus tard de souscrire à l'acte additionnel des Cent-Jours, de s'élever contre ces massacres et ces exactions, contre tant d'horreurs commises de sang-froid par

dom Miguel. Un vulgaire accident de voiture lui inspira cette épître, plus ardemment pensée que vigoureusement écrite ; la force poétique manquait à Viennet pour flétrir celui qu'il appelait le « Néron de Lisbonne », et les vers qui suivent, les moins mauvais à tout prendre, ne sont pas bien sanglans :

Lisbonne en ses transports vous prépare des fêtes ;
La liberté pour vous réveille ses poètes,
Oui, vous partagerez les immortels honneurs
Des oiseaux en qui Rome honora ses sauveurs ;
L'Olympe vous appelle, et le Pinde en ses joies
Chantera de concert les mules et les oies.

. . . . . .

Mules, aucun travers, aucune opinion
Ne saurait effacer votre belle action,
Et la France regarde, en couronnant vos têtes,
Ce que vous avez fait et non ce que vous êtes.
C'est trop peu cependant d'un fémur fracassé,
D'un char mis en cannelle et d'un tyran versé ;
Sapez la tyrannie, achevez votre ouvrage,
Aux guerriers d'Oporto soufflez votre courage,
Leur cause en vaut la peine, et dites-leur surtout
De marcher vers Lisbonne et non pas vers Plimouth.
Que des plaines d'Ourique aux rochers de Bragance,
A vos hennissemens s'éveille la vengeance !

Cette brochure était sous presse lorsque l'auteur fut informé par un ami sûr de la mort de dom Miguel ; il écrivit aussitôt à Renduel pour le presser de faire diligence et de mettre l'épître en vente, avant que la nouvelle ne fût répandue dans Paris :

Monsieur,

Léon Pillet me fait annoncer à l'instant la mort de dom Miguel et demande un exemplaire de l'épître pour l'annoncer demain sans retard, afin qu'on ne m'accuse pas d'insulter aux tombeaux. Je lui ai envoyé une épreuve avec prière de n'en mettre qu'une vingtaine de vers et de dire qu'elle sera mise en vente lundi prochain (1).

Si toutefois vous pouviez en déposer demain ou ce soir au Palais-Royal, ce serait prendre date ; mais alors il faudrait le faire dire de suite à Léon, qui modifierait son annonce.

Brûlez ce billet.

Votre dévoué serviteur.

Vt.

Samedi soir.

Mais la nouvelle était fausse et jamais dom Miguel ne s'était mieux porté. L'épître de Viennet parut au jour dit et suscita

(1) Léon Pillet dirigeait alors *la France nouvelle, Nouveau Journal de Paris*, dont il s'était chargé en août 1827. C'est le même Pillet qui prit la direction de l'Opéra en juin 1840.

grande rumeur; tous les partis s'en occupèrent avec une égale ardeur, pour exalter le pamphlétaire ou pour le décrier. Les romantiques, eux, partageaient bien les idées politiques de leur ennemi littéraire, mais ils n'avaient pas si grand tort de trouver ses vers pitoyables, et leur opinion se résume dans un court billet de Janin à Renduel :

Monsieur,

Faites-moi le plaisir de remettre au porteur trois exemplaires de la sale brochure de M. Viennet; vous m'obligerez beaucoup.

J. Janin.

Sans avoir jamais rien publié chez Renduel, Janin était dans les meilleurs termes avec lui, mais il avait su garder son franc parler dans ses relations de critique à libraire, et sa qualité d'ami ne l'empêchait pas d'exprimer nettement son opinion. Témoin ce *post-scriptum* ajouté *ab irato* à une lettre fort calme d'ailleurs :

... A propos de complimens, je ne vous fais pas les miens de *l'Homme blanc!* C'est bien le plus insipide bavardage qui se soit écrit sous le soleil. Comment vous, Eugène Renduel, homme d'esprit et de goût, et, qui plus est, libraire de votre métier, avez-vous pu vous charger d'une pareille drogue? Cela est illisible, croyez-moi.

L'Homme blanc des rochers ou Loganie et Délia était un des premiers ouvrages mis en vente par Renduel, en 1828, et l'auteur, répondant au nom de Toulotte, était un ancien sous-préfet qui n'aimait pas les prêtres. Il pensait peut-être s'égaler à Diderot par des romans comme *Eugénie ou la Sainte par amour* et *le Dominicain ou les Crimes de l'intolérance et les effets du célibat religieux;* puis, quand il avait pourfendu sans pitié ses noirs ennemis, il élaborait d'énormes études historiques, ornées de titres interminables. Voici le moins long : *la Cour et la Ville, Paris et Coblentz, l'ancien régime et le nouveau, considérés sous l'influence des hommes illustres et des femmes célèbres par leur conduite, leurs doctrines et leurs écrits depuis Charles IX, Henri IV et Louis XIV, jusqu'à Napoléon, Louis XVIII et Charles X.*

Chaque homme a son idée fixe, chaque écrivain sa caractéristique : chez Toulotte, homme ou écrivain, c'était une égale horreur des prêtres et des titres brefs.

VI

SAINTE-BEUVE. — DAVID D'ANGERS. — ALOÏSIUS BERTRAND.

Sainte-Beuve était peut-être, entre tant d'écrivains batailleurs, celui qui faisait le plus de besogne et le moins de bruit : aussi

apportait-il chaque année à Renduel quelques-unes de ses premières productions de critique, de poète ou de romancier, tous ouvrages notables et dont le succès, qu'il fût rapide ou longuement disputé, contribuait également au renom de l'auteur, à la prospérité de l'éditeur. Il était entré en relations avec le nouveau libraire en lui offrant de réimprimer les *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme*, dont le premier tirage avait filé en moins d'un an, grâce au scandale soulevé dans le camp classique par cet ouvrage qui attira sur Sainte-Beuve les foudres vengeresses de Jay. Cette seconde édition, publiée en 1830, fit naître d'excellens rapports entre deux hommes d'un caractère parfois assez difficile : ils se convinrent si bien que Renduel se chargea de rééditer aussi *les Consolations* et que Sainte-Beuve lui vendit dès l'origine *Volupté*, cinq volumes de *Critiques et Portraits littéraires*, les *Pensées d'Août* et enfin son grand travail sur *Port-Royal*.

23 août (1841).

Mon cher Renduel,

C'est pour vous obéir que je viens vous rappeler que nous sommes convenus de 200 francs à toucher par moi chez Hachette ou ailleurs au 31 août. Je dois les payer à M. Naudet le lendemain pour des frais de logement. Cela ruine d'être propriétaire ou locataire établi : je n'ai jamais été si endetté que depuis que je suis logé aux frais de l'État. Je n'entrerai au reste dans mon nouveau gîte que dans un mois à peu près. Nos vacances n'ont plus qu'une vingtaine de jours. Sans aller à la campagne, je me suis un peu reposé ici, et je n'ai pas autant travaillé que précédemment. Pourtant tout continue et, j'espère, ira à bon terme. J'ai dit votre reproche au père Guénot. Ils viennent de perdre un procès qui leur fait des frais : ce sont d'honnêtes gens et qui ont du malheur.

Rien ici de bien nouveau. La librairie sommeille... Voilà le temps qui se relève : tout annonce une belle fin d'été. Vos bleds vont se relever aussi, et votre cœur rural doit s'épanouir.

Mille amitiés, mon cher Renduel,

SAINTE-BEUVE.

Il y a un joli sonnet de ce pauvre Bertrand à vous : *Compère*, etc.

Ce samedi (25 septembre 1841).

Mon cher Renduel,

Vous avez dû recevoir quatre feuilles du père Guénot : nous en avons quatre autres sur le métier. Mes vacances sont finies, et je suis depuis le 15 rattaché à mon collier. Je dois être logé à l'Institut le 1er ou le 2 octobre définitivement.

Charpentier est revenu avec sa femme, très contens tous deux de leur tournée dans le Midi. La Bibliothèque travaille à force et se vend très bien. Il a conclu avec le comte de Vigny. Il donnera un volume des *Poésies choisies* de Mme Valmore.

Pendant que vous rentriez vos moissons et que vous récoltiez vos vignes,

nous avons eu ici le tapage trop ordinaire, coups de pistolet et le reste : c'est par trop fort ! Tenez bon là-bas et bridez bien vos campagnards : qu'ils n'aillent pas faire comme à Clermont !

En vieillissant, on revient au pouvoir absolu pur et simple.

Tout à vous d'amitié, mon cher Renduel,

SAINTE-BEUVE.

Cour du Commerce Saint-André-des-Arcs, n° 2, ou à l'Institut.

Sainte-Beuve avait patronné auprès de Renduel un pauvre diable du nom de Bertrand qui était bien l'adepte le plus excentrique du romantisme, mais aussi le plus modeste et le plus effarouché. L'excellent garçon s'appelait tout simplement Louis Bertrand, mais il avait poétisé ce prénom par trop vulgaire et se faisait appeler Ludovic, ou mieux encore Aloïsius. Il était né en Italie de parens français, mais il s'était attaché comme un fils à la ville de Dijon où il était venu habiter à l'âge de sept ans : tourmenté du démon poétique dès la fin de ses études, il avait fait insérer dans un journal du cru de gracieuses poésies d'un rythme léger et quelques-unes de ses curieuses ballades en prose. Il composait alors des vers, et de charmans, mais il y renonça peu à peu par la suite et, comme son destin était de se consumer dans le prélude et l'escarmouche à l'exemple de tant d'imaginations trop vives et trop ardentes, naturellement difficile et toujours mécontent de lui-même, il passait un temps précieux à retoucher sans fin les œuvres de la veille et n'en écrivait plus de nouvelles : dans ces fantaisies de débutant se retrouve le premier jet de ce qu'il ne fit, depuis, qu'agrémenter et repolir. Il prenait déjà une peine infinie à ciseler mot par mot, syllabe à syllabe, ses ballades, œuvres imaginaires d'un certain Gaspard de la Nuit qui devait donner son nom comme titre au volume, et ce volume n'était qu'un bizarre chapelet de pièces poétiques, constellées d'épigraphes dans toutes les langues. Voici, comme spécimen de cette prose artistement fouillée et de ces versets si bien ouvrés, certaine ballade italienne, une des plus jolies et des plus simples aussi qui soient sorties de la plume d'Aloïsius :

LA VIOLE DE GAMBA

Il reconnut, à n'en pouvoir douter, la figure blême de son ami intime Jean-Gaspard Deburau, le grand paillasse des Funambules, qui le regardait avec une expression indéfinissable de malice et de bonhomie.

THÉOPHILE GAUTIER, *Onuphrius*.

Au clair de la lune,
Mon ami Pierrot,
Prête-moi ta plume
Pour écrire un mot.
Ma chandelle est morte,
Je n'ai plus de feu :
Ouvre-moi ta porte
Pour l'amour de Dieu.

Chanson populaire.

Le maître de chapelle eut à peine interrogé de l'archet la viole bourdonnante, qu'elle lui répondit par un gargouillement burlesque de lazzis et de roulades, comme si elle eût eu au ventre une indigestion de comédie italienne.

C'était d'abord la duègne Barbara qui grondait cet imbécile de Pierrot d'avoir, le maladroit, laissé tomber la boîte à perruque de M. Cassandre et répandu toute la poudre sur le plancher.

Et M. Cassandre de ramasser piteusement sa perruque, et Arlequin de détacher au viédase un coup de pied dans le derrière, et Colombine d'essuyer une larme de fou rire, et Pierrot d'élargir jusqu'aux oreilles une grimace enfarinée.

Mais bientôt, au clair de la lune, Arlequin, dont la chandelle était morte, suppliait son ami Pierrot de tirer les verrous pour la lui rallumer, si bien que le traître enlevait la jeune fille avec la cassette du vieux.

— « Au diable Job Hans le luthier qui m'a vendu cette corde ! » s'écria le maître de chapelle recouchant la poudreuse viole dans son poudreux étui. — La corde s'était cassée.

Bertrand était venu pour la première fois à Paris sur la fin de 1828, lorsqu'il s'était trouvé libre par suite de la suspension du *Provincial* de Dijon : sitôt débarqué dans la capitale, il était allé frapper à la porte de ses amis politiques et littéraires qui lui avaient plus d'une fois adressé de précieux éloges. « C'était un pauvre diable, écrit-il lui-même en parlant de Gaspard, dont l'extérieur n'exprimait que misère et souffrances. J'avais déjà remarqué, dans le même jardin, sa redingote râpée qui se boutonnait jusqu'au menton, son feutre déformé que jamais brosse n'avait brossé, ses cheveux longs comme un saule, et peignés comme des broussailles, ses mains décharnées pareilles à des ossuaires, sa physionomie narquoise, chafouine et maladive, qu'effilait une barbe nazaréenne, et mes conjectures l'avaient charitablement rangé parmi ces artistes au petit pied, joueurs de violon et peintres de portraits, qu'une faim irrassasiable et une soif inextinguible condamnent à courir le monde sur la trace du Juif errant. » Ce profil disgracieux était, paraît-il, d'une ressemblance douteuse, même en admettant les droits de la caricature, et Sainte-Beuve oppose à la silhouette trop fantaisiste de Gaspard le vrai portrait

physique et moral d'Aloïsius : « ... Grand et maigre jeune homme de vingt et un ans, au teint jaune et brun, aux petits yeux noirs et vifs, à la physionomie narquoise et fine sans doute, un peu chafouine peut-être, au long rire silencieux : il semblait timide ou plutôt sauvage... Singulière, insaisissable nature que les gens du monde auraient peine à comprendre et que les artistes reconnaîtront bien ! Rêveur, capricieux, fugitif ou plutôt fugace, un rien lui suffit pour l'attarder et le dévoyer... *Un rayon l'éblouit, une goutte l'enivre,* et en voilà pour des journées. »

Sur les instances de Sainte-Beuve, Renduel avait accepté ce livre excentrique dont le sous-titre n'était guère plus clair que le titre : *Gaspard de la Nuit, Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot;* il l'avait même payé, si bon marché que ce fût, mais il ne se pressait pas de l'éditer. D'ailleurs Bertrand nourrissait alors de plus vastes projets et il n'entendait que préluder par ces *bambochades.* Ses amis et lui-même se flattaient de voir bientôt paraître quelque roman historique qui aurait remué leur chère Bourgogne. Mais un long effort suivi ne lui convenait guère et le livre destiné à frapper ce grand coup resta toujours en l'air. Cependant la vie se retirait peu à peu de ce corps qu'une maladie de poitrine minait depuis longtemps et le pauvre garçon avait dû à deux reprises se faire admettre à l'hôpital : c'est alors qu'il connut toute l'amitié de Sainte-Beuve et le dévouement d'un artiste illustre dont il avait conquis l'affection dès sa venue à Paris : le sculpteur David d'Angers. « Eh ! comment ne seriez-vous point malade? lui écrivait-il de son lit d'hôpital. Votre amitié prodigue et ardente s'est consumée du matin au soir en démarches sans nombre depuis quinze jours pour un pauvre barbouilleur de papier que ses visions chagrines et son orgueil sauvage et insociable gîtent au lit de Gilbert, qui était, lui, parfois, un admirable poète... Vous m'accablez d'une dette qu'une longue vie ne pourra jamais acquitter, et j'ai peut-être si peu de jours devant moi ! »

Sainte-Beuve et David, jugeant leur ami perdu, voulurent se mettre en mesure de rendre à sa mémoire l'hommage le plus profitable, en publiant aussitôt après sa mort son cher volume, le seul vestige qu'il dût laisser de son passage en cette vie. Il fallait avant tout rattraper le manuscrit qui sommeillait depuis longtemps dans les cartons de Renduel et que celui-ci pouvait bien avoir égaré.

20 mars (1841).

Mon cher Renduel,

Vous souvient-il d'un manuscrit d'un pauvre jeune homme, Bertrand, que vous avez payé et non imprimé ? C'étaient des espèces de petites ballades

en prose. Ce pauvre garçon, pris de la poitrine, a l'air de vouloir mourir ; il est à l'hôpital Necker. David, le statuaire, qui s'intéresse à lui, voudrait ravoir le manuscrit. On verrait à le faire imprimer chez Pavie, à Angers, qui l'imprimerait gratis. Il ne s'agirait que de le ravoir de vous. Qu'en avez-vous fait ? Tâchez, mon cher Renduel, de vous en souvenir ; cela réjouirait les derniers instans du pauvre jeune homme de songer qu'il restera quelque chose de lui.

Port-Royal va, bien qu'assez lentement ; mais je suis décidé à ne plus faire d'articles et par conséquent à suivre sans désemparer.

J'envie votre bonheur, par ce printemps naissant, à vous qui avez fini par réaliser le vœu d'Horace et du Sage.

Mille amitiés,

SAINTE-BEUVE,

Rue Montparnasse, 1 *ter*.

Renduel était alors retiré à Beuvron : six semaines après, il recevait la lettre suivante de David d'Angers qui lui annonçait la mort de son ami :

Monsieur,

Le pauvre Bertrand vient de mourir à l'hôpital ; il laisse une vieille mère dans la plus affreuse misère. Elle va vous écrire pour vous prier de lui renvoyer le manuscrit de son fils ; elle pourra vous envoyer en accompte (*sic*) la somme de cent francs, restant d'un petit secours que nous étions parvenus à lui faire donner. Sainte-Beuve et moi comptons beaucoup sur votre caractère pour nous mettre à même, en rendant ce manuscrit, d'élever un monument à la mémoire du jeune littérateur dont la vie a été si misérable. Sainte-Beuve fera une préface, et moi je ferai graver son portrait d'après mon dessin. Au moins son nom aura une petite place dans la mémoire des hommes.

Je désire que vous répondiez favorablement à la demande de la pauvre mère et vous prie de croire à ma parfaite considération et à mon entier dévouement de cœur.

DAVID (1).

Paris, 8 mai 1841.

Le malheureux Bertrand était mort, en effet, à peine âgé de quarante ans, dans une telle misère, un tel isolement que David avait dû se charger de le faire enterrer et l'avait accompagné seul au cimetière, sous une pluie battante. Renduel n'eut pas de peine à retrouver ce manuscrit, qu'il rendit, pour la somme qu'il l'avait payé, à David ; la femme de celui-ci le remit soigneusement au net et l'impression en fut confiée à l'imprimeur d'Angers,

(1) David, ici, me paraît jouer un peu de la « vieille mère » afin d'apitoyer Renduel, car il écrivait, d'autre part, à Victor Pavie : « Mon bon et cher ami, je te remercie bien de ta généreuse décision à l'égard de l'impression de *Gaspard de la Nuit*... Quand tu auras retiré tes frais, le reste de la vente sera pour la vieille mère. La mère de Bertrand et ses parens n'étaient pas dignes de lui ; il y a là un drame de famille sur lequel il est mieux de jeter un voile. » (*Victor Pavie, sa jeunesse et ses relations littéraires*, Angers, 1887, p. 234.)

Victor Pavie, ancien adepte du Cénacle et qui avait conservé les rapports les plus affectueux avec ses alliés d'autrefois, surtout avec Sainte-Beuve et David. « J'espère que vos greniers aussi sont bien chargés, écrivait Sainte-Beuve à Renduel le 30 octobre 1841. On imprime le Bertrand et chez Pavie, très enthousiaste du livre. Ce sera assez élégant. » *Gaspard de la Nuit* parut effectivement à Angers, mais seulement en novembre 1843, plus de deux ans et demi après la mort du poète-prosateur. « J'ai enfin à votre disposition un volume des *Fantaisies* de ce pauvre Bertrand, écrivait alors le même au même. Après bien des retards et des lenteurs que la province sait encore mieux que Paris, l'édition est prête. » Mais ces retards provenaient bien un peu de Sainte-Beuve. Fidèle à son devoir d'ami, il avait voulu écrire quelques pages en tête de ce volume et ses nombreux travaux, ses recherches sur Port-Royal, ses démarches en vue de l'Institut, ne lui avaient pas permis de donner plus tôt cette touchante notice où revit un garçon timide et sauvage, amoureux de l'ombre et du silence, en un mot Pierre Gringoire ressuscité.

«... A travers cela, dit Sainte-Beuve, il avait trouvé, chose rare! et par la seule piperie de son talent, un éditeur. Eugène Renduel avait lu le manuscrit des *Fantaisies de Gaspard*, y avait pris goût et il ne s'agissait plus que de l'imprimer. Mais l'éditeur, comme l'auteur, y désirait un certain luxe, des vignettes, je ne sais quoi de trop complet! Bref on attendit, et le manuscrit payé, modiquement payé, mais enfin ayant trouvé maître, continuait, comme ci-devant, de dormir dans le tiroir. Bertrand, une fois l'affaire conclue et le denier touché, s'en était allé, selon sa méthode, se voyant déjà sur vélin et caressant la lueur. Un jour pourtant, il revint, et, ne trouvant pas l'éditeur au gîte, il lui laissa pour *memento* gracieux la jolie pièce qui suit :

A M. Eugène Renduel.

SONNET

Quand le raisin est mûr, par un ciel clair et doux,
Dès l'aube, à mi-coteau, rit une foule étrange.
C'est qu'alors dans la vigne, et non plus dans la grange,
Maîtres et serviteurs, joyeux, s'assemblent tous.

A votre huis, clos encor, je heurte. Dormez-vous ?
Le matin vous éveille, éveillant sa voix d'ange.
Mon compère, chacun en ce temps-ci vendange ;
Nous avons une vigne : — eh bien ! vendangeons-nous?

Mon livre est cette vigne où, présent de l'automne,
La grappe d'or attend, pour couler dans la tonne,
Que le pressoir noueux crie enfin avec bruit.

J'invite mes voisins, convoqués sans trompettes,
A s'armer promptement de paniers, de serpettes :
Qu'ils tournent le feuillet! sous le pampre est le fruit.

5 octobre 1840.

« Cependant, à trop attendre, sa vie frêle s'était usée, et cette poétique gaieté d'automne et de vendanges ne devait pas tenir. Une première fois, se trouvant pris de la poitrine, il était entré à la Pitié dans les salles de M. Serres, sans en prévenir personne de ses amis; la délicatesse de son cœur le portait à épargner de la sorte à sa modeste famille des soins difficiles et un spectacle attristant. Durant les huit mois qu'il y resta, il put voir passer souvent M. David le statuaire, qui allait visiter un jeune élève malade. M. David avait de bonne heure, dès 1828, conçu pour le talent de Bertrand la plus haute, la plus particulière estime, et il était destiné à lui témoigner l'intérêt suprême. Bertrand lui a, depuis, avoué l'avoir reconnu de son lit, mais il s'était couvert la tête de son drap, en rougissant. Après une espèce de fausse convalescence, il retomba de nouveau très malade, et dut entrer à l'hôpital Necker vers la mi-mars 1841. Mais, cette fois, sa fierté vaincue céda aux sentimens affectueux, et il appela auprès de son lit de mort l'artiste éminent et bon, qui, durant les six semaines finales, lui prodigua d'assidus témoignages, recueillit ses paroles fiévreuses et transmit ses volontés dernières. Bertrand mourut dans l'un des premiers jours de mai. M. David suivit seul son cercueil; c'était la veille de l'Ascension; un orage effroyable grondait; la messe mortuaire était dite, et le corbillard ne venait pas. Le prêtre avait fini par sortir; l'unique ami présent gardait les restes abandonnés. Au fond de la chapelle, une sœur de l'hospice décorait de guirlandes un autel pour la fête du lendemain (1)... »

Pauvre Aloïsius Bertrand, il emportait en mourant la douce certitude que son *Gaspard de la Nuit* paraîtrait enfin au grand jour de la librairie : quelle n'eût pas été sa satisfaction s'il avait pu prévoir que ses fantaisies *rembranesques* seraient assez goûtées des gourmets littéraires pour qu'il en dût être publié une seconde et même une troisième édition, à Paris, environ trente et cinquante ans après sa mort!

(1) La notice si émouvante de Sainte-Beuve, à laquelle il en faut toujours revenir quand on veut parler d'Aloïsius Bertrand, parut d'abord en tête de *Gaspard de la Nuit* et fut insérée ensuite dans les *Portraits littéraires*.

ADOLPHE JULLIEN.

L'INFLUENZA

A cette époque de l'année, où la nature sème autour de nous les signes avant-coureurs ou déjà confirmés du retour obligé des frimas, la pensée se reporte d'elle-même, avec une secrète anxiété, sur les rigueurs des hivers précédens et, par-dessus tout, sur les néfastes souvenirs du fléau qui les a trop fidèlement escortés depuis cinq ans. Le lecteur reconnaîtra sans doute, à cette soudaine évocation, la perfide et cosmopolite visiteuse si suggestivement dénommée l'*influenza*. Elle vaut la peine que l'on s'occupe d'elle. Tant de deuils ont jalonné son capricieux passage à travers le monde; tant de personnes ont chèrement acquis le droit de lui garder rancune; elle a si fréquemment troublé nos relations sociales et nos services publics qu'aucune question pathologique ne présente peut-être le même degré d'intérêt général et d'inquiétante actualité. En nous occupant d'elle, après tant d'autres plus autorisés, nous avons la certitude que la bonne grâce de nos lecteurs nous aura déjà affranchi de tout soupçon de présomption téméraire, et qu'on ne demandera à ce modeste travail que ce qu'il peut donner, c'est-à-dire un supplément d'observations personnelles et d'aperçus originaux dont nous sommes redevable à la dernière exacerbation épidémique.

I

La *grippe*, si l'on veut toutefois « l'appeler par son nom », — du moins par son nom français, bien autrement expressif que

la désignation italienne, dont la consonance exotique semble avoir surtout fait le succès, — est loin d'être parmi nous une nouvelle venue. S'il n'est pas établi qu'elle remonte à la nuit des temps, la date de sa première apparition certaine lui assigne, dans la succession des grandes épidémies européennes, un rang de fort respectable ancienneté. C'est en effet en 1580 que nous la voyons faire dans le monde l'entrée retentissante qu'elle a renouvelée depuis, à des époques très irrégulièrement espacées : 1729, 1732, 1742, 1762, 1765, 1830, 1847, 1889. Elle compte donc trois cents ans révolus d'activité pathogène. Ses récentes manifestations démontrent surabondamment qu'elle n'a rien perdu de sa puissance initiale et qu'elle n'est pas près d'atteindre cette période de déclin qui, dans leur évolution individuelle ou collective, annonce la disparition de chacune de nos maladies.

A la voir de nos jours si répandue, si absolue maîtresse de son vaste domaine, il nous semble *a priori* peu admissible que l'antiquité et le moyen âge aient échappé à sa malignité. Nous sommes naturellement si enclins à nous considérer comme héritiers, au grand complet, des biens et des maux de nos pères, que nous nous les représentons volontiers comme ayant, de tout temps et fatalement, subi les mêmes infirmités que nous. A ce compte, Adam eût passé sa vie à être malade. Mais la vérité est que, fonctions d'organismes vivans, et soumis, comme tous les corps animés, quelles que soient leurs dimensions, aux lois primordiales de la biologie, les maladies sont venues successivement, à leur heure, c'est-à-dire lorsque chacune d'elles a trouvé le terrain et les conditions favorables au développement de ses germes.

L'histoire médicale de notre planète est, dans son genre, aussi nettement affirmative que son histoire politique. Nous y relevons, comme dans cette dernière, des dates mémorables, souvent précises et toujours suffisamment approximatives, qui ne laissent aucun doute sur les diverses époques d'apparition de nos maladies épidémiques. Telles sont, pour nous limiter aux maladies non exotiques : la variole dont l'apparition remonte à 570; la peste à bubons, qui date de la fin du VIe siècle; la suette, de 1485; la scarlatine, du déclin du XVIe siècle.

Il est donc acquis à l'histoire que la grippe fit en 1580 sa première explosion sur notre continent. Sa foudroyante invasion, l'invraisemblable vitesse de sa marche, le nombre prodigieux de ses atteintes, leur déroutante gravité, absorbèrent d'emblée l'attention des observateurs consciencieux dont les noms gardent encore, malgré la distance, un éclat incontesté. Surpris, au même moment, par les mystérieuses allures de la maladie

nouvelle, tous les médecins distingués de l'époque, — Forestus, Mercatus, Bœtrel, Sennert, Salius Diversus, Zacutus Lusitanus, Vilalba, — lui consacrèrent simultanément leurs soins professionnels et leurs talens de lettrés, si bien que nous avons le droit d'affirmer qu'il n'est peut-être pas d'épidémie plus et mieux décrite que cette première invasion grippale. On la baptisa *catarrhe épidémique*, *fièvre catarrhale épidémique*. Ce n'est qu'en 1743 que la verve des Parisiens la stigmatise du nom de grippe, mot vulgaire, mais imagé, esquissant en deux syllabes l'anxieuse et typique physionomie du patient. Vers le même temps, les Italiens, frappés surtout du nombre incalculable des personnes qui subissaient, dans chaque manifestation et à des degrés divers, l'influence du catarrhe épidémique, le désignaient par ce caractère même, en le qualifiant d'*influenza :* c'est-à-dire l'influence au suprême degré. D'Italie, le mot ne tarda pas à faire fortune en Allemagne, et c'est de là que nous le voyons se propager dans les autres pays, à la suite de la publication de Monro, chirurgien en chef de l'armée anglaise, sur la *Fièvre catarrhale qui a été épidémique durant le mois d'avril* 1762, *et qu'on a aussi appelée Influenza.* Mais le nom de grippe prévalut en France dans l'esprit sceptique et frondeur du XVIIIe siècle. Notre fin de siècle, plus impressionniste, paraît avoir définitivement consacré, par la dénomination italienne, cet étonnant renouveau du catarrhe épidémique, dont un règne de cinq ans n'a pas encore épuisé la virulence pathogène.

L'épidémie de 1580 s'étendit à l'Europe entière et parcourut ensuite successivement l'Asie et l'Afrique. La quasi-simultanéité des publications médicales qu'elle provoqua dans toutes les contrées, ne permet guère de déterminer le point précis de son origine. Si l'on en juge toutefois par sa marche ultérieure et par l'importance des travaux qu'elle suscita en Allemagne, il y a grandement lieu de supposer que c'est dans ce pays même qu'elle débuta, après avoir très vraisemblablement franchi les frontières de la Russie, où elle a constamment semblé préparer, dans le silence de l'éloignement, ses plus violentes invasions. Alors, comme aujourd'hui, elle se montra tout spécialement meurtrière pour les vieillards, les valétudinaires, et les infirmes.

Les retours agressifs de l'influenza furent très nombreux dans le cours du XVIIe siècle. Mais ils eurent cette particularité d'affecter la forme endémo-épidémique, se cantonnant à peu près exclusivement dans le centre de l'Europe. Ce n'était, en quelque sorte, que la continuation, par poussées successives et disséminées, de la première grande apparition. L'Allemagne surtout eut à subir

les désastreux effets de sa prédilection. Cette préférence, si nettement marquée dès le début, s'est maintenue depuis à toutes les époques. Dans chaque explosion épidémique, nous retrouvons le territoire allemand en tête des régions envahies. Il semble donc constituer sur notre vieux continent le vrai champ de culture de la grippe; et c'est en effet de là que nous voyons surgir et se répandre, dans les directions les plus opposées, la presque totalité des épidémies des XVIIe et XVIIIe siècles. Après un siècle révolu d'atteintes localisées, l'influenza franchit brusquement, en automne 1729, le cercle relativement étroit dans lequel nous l'avons vue se confiner. Quelques mois lui suffirent pour envahir la totalité de l'Europe, des confins de la Russie aux limites extrêmes de l'Espagne. Au mois de novembre elle avait déjà pris possession de la ville de Londres, où dans une seule semaine on ne compta pas moins de neuf cent huit décès.

Une très courte période de calme trompeur sépare cette deuxième invasion d'une troisième tout aussi grave et bien plus générale. En novembre 1732, l'épidémie reparaît en Saxe et en Pologne, parcourt ensuite dans une marche rapide la Hollande, l'Angleterre, l'Écosse. Paris est envahi au mois de janvier. Le 15 février la grippe est signalée à Livourne; le 1er mars à Naples et à Madrid. D'Angleterre le mal est importé au Canada, et il descend, en quelques semaines, jusqu'aux Barbades, à la Jamaïque, au Mexique et au Pérou. En moins de six mois l'influenza avait ainsi fait le tour de l'Europe et de l'Amérique tout entière.

Nouveau répit qui ne dure que cinq ans. Une quatrième grande épidémie débute encore en Allemagne en 1742, et se propage successivement en Hollande, en Angleterre, en France et en Italie. L'Angleterre est surtout éprouvée; à Londres les décès s'élèvent jusqu'à mille par semaine. Vingt ans après, en 1762, la grippe épidémique est signalée en mars à Vienne (Autriche), et bientôt l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, l'Angleterre et la France lui paient leur tribut accoutumé. L'éclosion printanière de cette cinquième invasion la rendit relativement bénigne. La grande épidémie de 1775, printanière comme la précédente, et également peu meurtrière, s'étendit à toutes les contrées de l'Europe. Bêtes et gens étaient également atteints :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Ce fut la dernière invasion grippale du XVIIIe siècle.

Le XIXe sembla tout d'abord devoir échapper à d'aussi dures épreuves. De fait, à part quelques épidémies partielles sans im-

portance — sauf celle de 1803 en Russie — la grippe resta étonnamment silencieuse jusqu'en 1830. Ses méfaits n'étaient déjà plus qu'un souvenir lointain, lorsqu'on la vit soudain réapparaître à l'extrême Orient, messagère bientôt redoutée d'un nouveau mal, encore plus meurtrier et non moins mystérieux, dont le nom seul allait propager l'épouvante comme une traînée de feu et renouveler, en plein XIXe siècle, les plus folles paniques du moyen âge. Nous avons nommé le choléra, qui, des rives du Gange, s'avançait alors à doubles étapes vers le continent européen, où ses terrifians ravages rappelaient dès leur début toutes les sombres horreurs des anciennes pestes.

Par une étrange affinité d'allures, — et peut-être de conditions originelles, — avec ce désolant fléau, la grippe lui prépara manifestement les voies lors de ses deux premières apparitions en Europe, en 1832 et en 1849, le précédant à de très courts intervalles (1830-1847), s'effaçant devant lui au moment de sa bruyante invasion, prête à le remplacer au moindre signe de lassitude et de prochain départ. Quoi qu'il en soit, les deux grandes manifestations de 1830 et de 1847 ne causèrent en France que peu de désastres. Le choléra s'était tyranniquement réservé la plus grosse part. Grâce à cette récente bénignité, et aux trente années de calme absolu qui suivirent l'épidémie de 1847, l'oubli s'était fait de nouveau et plus complètement que jamais, sur le nom même de l'importune visiteuse. La génération actuelle, longuement familiarisée avec les formes insignifiantes auxquelles on appliquait banalement l'épithète si redoutée jadis, n'avait aucun motif légitime de les considérer comme des menaces inquiétantes d'explosion nouvelle. Telle a été la raison psychologique de ce dédain irréfléchi, avec lequel fut généralement accueillie, en octobre 1889, l'annonce de la réapparition — il serait plus juste de dire la résurrection — de la grippe épidémique. Le mal était à ce moment si loin, on était si bien habitué à ne plus compter avec lui, qu'il eût paru puéril de s'alarmer pour si peu. Et cependant la vitesse significative de sa marche n'indiquait que trop clairement combien elle paraissait disposée à suivre, de tout point, les néfastes traditions de ses devancières.

Signalée à Moscou, vers la fin de septembre, la grippe fait son entrée à Saint-Pétersbourg dans la première quinzaine d'octobre, envahit en un mois l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, arrive à Paris en décembre, descend à marches forcées, sans oublier aucun centre populeux, vers les Alpes et les Pyrénées, qu'elle franchit en janvier 1890. Rome, Madrid, Alger sont presque simultanément atteints, vers le commencement de février. On ne

saurait aller ni plus méthodiquement ni plus vite. En s'étendant de la sorte comme une immense tache d'huile, la grippe n'abandonnait pas pour cela les villes dont elle venait de prendre possession, et d'où elle s'irradiait dans tous les sens. Si bien que, au même moment, elle occupait en souveraine toute la superficie de l'Europe et le nord de l'Afrique, témoignant ainsi hautement de son étonnante propriété d'adaptation aux milieux et aux climats les plus opposés.

Est-il besoin de rappeler quelles pénibles déceptions ne tardèrent pas à remplacer le trop confiant mépris des premiers jours? On s'aperçut bientôt, et cruellement, qu'il fallait tout craindre d'une maladie qui n'a d'autre règle que l'incohérence pathologique, d'autre élément de pronostic que la redoutable inconnue des tares individuelles. Le redoublement de la mortalité générale, la fréquence des morts subites, la fatale précipitation des maladies en cours d'évolution, donnèrent la mesure de l'occulte pouvoir nocif de cette insignifiante, tant soit peu même ridicule grippe, dont on n'aurait naguère, sans un dédaigneux sourire, osé prononcer le nom banal. Aussi le mot le plus émouvant et, disons-le, plus distingué d'influenza, vint-il fort à propos couvrir d'un voile de bon goût l'humiliante faillite de tant d'habiles pronostics. Sous cette mystérieuse étiquette, la grippe recevait, d'un commun accord, le droit absolu de se livrer désormais, sans prétendre nous étonner, à ses plus dangereuses fantaisies. Dieu sait si elle en a largement abusé! Avec ses cinq années de règne intensif, sans autre répit que les accalmies obligatoires de l'été, l'épidémie de 1889 détient actuellement « le record » de toutes celles qui l'ont précédée — et nul indice positif ne nous permet encore d'en prévoir approximativement la fin.

Fidèle à ses traditions, la grippe de 1889 a régulièrement marché de l'Est vers l'Ouest. Endémicisée depuis, par droit de conquête, dans la presque totalité des grandes villes européennes, ses exacerbations annuelles n'ont, par la suite, adopté aucun ordre déterminé. C'est ainsi que, tout récemment, nous l'avons vue à Alger, fin novembre 1894, près de deux mois avant les graves manifestations qui ont jeté dans plusieurs de nos garnisons un émoi à demi justifié. Par le fait, ces diverses épidémies locales, — plus ou moins dépendantes les unes des autres, — n'ont été que la reproduction périodique et simultanée des événemens du début. C'est dire, une fois de plus, que l'épidémie de 1889 est toujours en voie d'évolution, et que son histoire est indéfiniment ouverte. Puisse le dernier chapitre ne pas trop se faire attendre,

et, surtout, ne pas avoir à enregistrer le récit de nouveaux et douloureux sacrifices!

II

D'où nous vient l'influenza et quelles en sont les causes?... Il n'est pas douteux, d'après l'ordre de marche constamment suivi par les grandes invasions grippales, que le fléau ne nous vienne de l'Orient. On peut même en suivre assez exactement les traces jusqu'au milieu de ces vastes plaines de l'Asie centrale qui, des dernières ramifications des monts de Samarkande et de Taschkent, descendent vers la mer d'Aral par un insensible glacis. Régions aux saisissans contrastes, où les hivers sibériens sont brusquement chassés par des étés torrides! où, sur un fond sans limite d'extrême aridité, se détachent, avec une surprenante opposition de teintes, des nappes lumineuses semblables à des mers intérieures, et une multitude de lagunes marécageuses qui furent elles-mêmes, il y a des siècles, autant de méditerranées aux bords indécis, aux orageuses surfaces. Les unes et les autres représentent aujourd'hui, dans cette colossale cuvette de 2000 kilomètres de diamètre, et de faible profondeur, les restes d'un océan progressivement épuisé par l'insatiable pouvoir d'absorption des vents de nord-est, dont le souffle tour à tour dévorant ou glacé, mais toujours impétueux, condamne fatalement le sol à une éternelle stérilité. De très rares cours d'eau, issus de la zone montagneuse, se fraient un pénible chemin à travers ce morne désert, où ils ne tardent pas à disparaître, subitement engloutis dans les profondeurs d'un sable inassouvi. Seuls l'Amou et le Syr-Daria conduisent au lac d'Aral, à 400 kilomètres de distance, avec une égale et noble lenteur, leurs ondes jaunâtres, à peine contenues par des berges bourbeuses et changeantes. Tel serait, sous la très vraisemblable influence de conditions climatologiques et telluriques exceptionnelles, le milieu natif de l'influenza.

Il paraît, en tout cas, certain que la grande épidémie de 1889 régnait à Boukhara six mois avant son apparition en Europe, et il est à peu près démontré que les manifestations grippales sont d'observation courante dans les campemens des nomades kirgizes, ces dignes successeurs de leurs barbares ancêtres, les Scythes et les Huns. On sait aussi que la grippe n'apparaît qu'à l'état épidémique, peut-être même plus rarement qu'en Europe, dans les contrées limitrophes situées au nord, à l'est et au sud du Tur-

kestan, c'est-à-dire la Sibérie orientale, la Chine, l'Inde et la Perse. — D'où résulterait en fin de compte la confirmation de l'endémicité de l'influenza dans les steppes centrales de l'Asie. Elle y ferait élection de domicile, tout comme le choléra dans le bassin du Gange. Grippe asiatique! choléra asiatique!... voilà certes un rapprochement des plus suggestifs, bien près de nous donner une séduisante explication des affinités évolutives de ces deux grandes pandémies. Mais c'est surtout dans la poursuite du problème si complexe de leur étiologie respective que se révèle l'étrange analogie de leurs destinées scientifiques : stupéfaction absolue et universelle des premiers observateurs, théories incohérentes et spécieuses, discussions passionnées et jamais résolues, exclusivisme intransigeant des interprétations météoriques ou telluriques les plus contradictoires, elles ont traversé l'une et l'autre les mêmes phases de stériles et irritantes controverses pour parvenir au rang précis, nous voudrions dire définitif, qu'elles devaient nécessairement occuper dans la pathologie actuelle. Le lecteur a certainement deviné à quelle merveilleuse intervention nous sommes aujourd'hui redevables d'un résultat si vainement cherché par nos devanciers. Les lumineuses projections du microscope pénètrent chaque jour plus avant dans la nuit des causes premières pathologiques, réputée naguère à jamais insondable.

En ce qui concerne le choléra, la découverte du bacille virgule par Robert Koch, en 1885, d'abord sceptiquement accueillie, confirmée depuis par une rigoureuse observation, paraît avoir irrévocablement imposé silence aux dangereuses affirmations des non-contagionnistes. Victorieuse dans cette grande campagne anticholérique, la bactériologie allait-elle échouer dans ses investigations sur la genèse de la grippe?... L'épidémie de 1889 venait, sous ce rapport, offrir aux microbiologistes un champ d'expériences illimité. Aussi pouvons-nous affirmer que jamais croisade scientifique n'inspira d'entrain plus spontané, plus universel, et plus soutenu.

De cette remarquable marche d'ensemble à la conquête du bacille grippal nous ne présenterons à nos lecteurs que les résultats marquans qui, de 1889 à 1895, en ont jalonné les étapes plus ou moins précipitées. C'est d'abord la timide apparition des *hématozoaires* de Klebs, qui devait être plus heureux dans ses recherches sur le bacille de la diphtérie; puis celle du *streptocoque* de Vaillard et Vincent; du *coccus lancéolé* de Kruse et Pansini; du *pneumo-bacille* de Jolles, découvertes éphémères, dont les déductions prématurées s'accordaient à confirmer cette décevante con-

statation : que la grippe ne paraissait pas avoir d'agent pathogène déterminé ; que les microbes successivement dénoncés par tant d'observateurs autorisés ne différaient en rien de ceux qui habitent normalement la cavité naso-pharyngienne d'un homme sain ; que tout portait à croire cependant que ces mêmes microbes contribuent activement, par l'exaltation accidentelle de leur virulence, à doter l'influenza, une fois créée, de son indéniable pouvoir contagieux et de sa fatale tendance aux complications. Mais un pareil échec n'était vraiment pas de notre temps. Examens et cultures reprirent à l'envi, si bien que dès le commencement de 1892, Pfeiffer nous donna la première description d'un nouveau bacille, qui s'annonça d'emblée comme le *rara avis* insaisissable jusqu'alors. Ce microbe se présente sous l'aspect d'un bâtonnet très court et très fin : il pullule dans les crachats des grippés ; s'inocule facilement au singe, chez lequel il reproduit tous les symptômes de l'influenza ; et ajoute enfin à ces caractères suffisamment démonstratifs celui de ne se rencontrer dans aucune autre maladie.

Quelle sera la durée de ce succès ? Doit-on, dès maintenant, lui décerner les honneurs du triomphe ?... Les déceptions de la veille imposent une prudente réserve aux enthousiasmes du lendemain. Toujours est-il que, après trois ans d'épreuves contradictoires, d'autant plus dignes de foi que chaque expérimentateur ne pouvait humainement s'affranchir du secret désir de substituer ses propres découvertes à celles de Pfeiffer, il reste actuellement acquis qu'aucun nouvel organisme n'a été décelé dans les divers produits des manifestations grippales. C'est ce qui résulte nettement des travaux simultanés de micrographes en renom tels que Kitasato, Klein, Tessier, Roux. Tous s'accordent à reconnaître l'existence et la valeur pathogène du bacille de Pfeiffer, avec, chez quelques-uns, l'arrière-pensée de le compter au nombre des microbes habitant normalement la cavité bucco-pharyngée. S'il en était ainsi, la grippe épidémique ne serait autre chose que le fait de la virulence accidentelle d'un microbe banal, ce qui, en principe, est en discordance manifeste avec les allures absolument spéciales des pandémies. Il semble plus rationnel d'admettre, comme pour le bacille du choléra, que l'agent pathogène, disséminé à l'infini par chaque grande invasion, ne disparaît pas brusquement avec elles. Au cours de cette survivance plus ou moins prolongée, réduit à l'inertie par l'épuisement, il se confond dans la masse des parasites vulgaires, dont l'activité momentanée peut, de temps à autre, donner lieu aux agressions collectives d'une épidémie passagère et localisée.

La découverte du bacille de l'influenza, et de son inoculabilité, est la démonstration scientifique du rôle prédominant de la contagion dans la transmission de cette maladie exotique. A vrai dire, et dès le début de la pandémie actuelle, ce rôle, jadis si discuté, ne faisait plus le moindre doute. La nouvelle et déjà si féconde orientation des sciences médicales, les grandes leçons de la récente épidémie cholérique, donnaient irrémédiablement le coup de grâce aux théories anti-contagionnistes soutenues, non sans éclat, par toute une génération d'anatomo-pathologistes. Ceux-ci objectaient, avec une insistance trop longtemps victorieuse, que la prodigieuse rapidité d'allure de la grippe et du choléra excluait par elle-même toute idée de contagion. Ne les voyait-on pas, l'une et l'autre, faire simultanément explosion à des distances infranchissables aux moyens de locomotion les plus accélérés? Interprétation erronée, tant soit peu suspecte de parti pris. L'instructive observation de l'épidémie régnante en a fait, presque d'emblée, prompte et facile justice. Jamais la grippe, pas plus que le choléra, n'a gagné de vitesse sur nos express; jamais elle ne s'est montrée, le même jour, dans des villes séparées par de longues distances ou dépourvues de relations postales, terrestres, fluviales ou maritimes. Toujours, au contraire, il a été possible de la suivre d'un centre à un autre; subordonnant ostensiblement sa marche à celle des grands courans internationaux, débarquant, avec les passagers ou les marchandises, dans les îles précédemment indemnes; introduite enfin, dans les campagnes ou les habitations isolées, par l'arrivée de personnes venues de localités atteintes. Telle est, résumée en quelques mots, la consciencieuse enquête ouverte et confirmée, d'un commun accord, par les épidémiologistes des deux mondes.

Quels sont les agens directs de cette contagion? L'élément le plus actif en est, avant tout, la virulence intensive du microbe pathogène. A défaut d'expériences de laboratoire, l'excessive rapidité de dissémination de l'influenza — dans une maison, dans un quartier, dans un vaste établissement — fournirait surabondamment la preuve de cette quasi-instantanéité de transmission, que le choléra seul dispute à la grippe épidémique. La maladie est à peine signalée que les cas surgissent par centaines. En quelques jours le tiers, parfois la moitié, d'une nombreuse population lui paie docilement tribut. Ce fait, si caractéristique et si saisissant, révèle en même temps l'existence des innombrables intermédiaires qui, par une complicité sans limites, assurent et précipitent l'invasion du bacille grippal. C'est d'abord le malade lui-même, dont tous les produits sont contaminateurs, principale-

ment les crachats, doués au plus haut degré du rôle propagateur si connu des crachats tuberculeux; ses sueurs; sa respiration. Puis les effets à son usage, surtout les vêtemens de laine et les fourrures. Enfin, en dehors de lui, les marchandises provenant des pays influenzés, les lettres et journaux transportés par la poste, et ces trois grands récepteurs communs des germes malfaisans : l'air, le sol, et l'eau.

Quelques exemples de filiation directe serviront à atténuer l'inévitable aridité de cet énoncé technique. Le premier grippé de Brest, en 1890, fut un officier, qui venait d'ouvrir des caisses expédiées de Paris. Quelques jours après, le vaisseau la *Bretagne*, sur lequel servait cet officier, et la ville, étaient en pleine épidémie. Qui ne se rappelle encore les extraordinaires ravages causés par l'influenza de 1889, dans notre administration des postes? Dans la plupart des bureaux de ville, la désertion d'une grande partie du personnel fut presque immédiate; et le service ne put être assuré que par l'aide improvisée des garnisons, qu'aucun besoin public ne trouve jamais en défaut. Pareille observation nous est rapportée par les médecins des États-Unis : à New-York et à Boston, c'est-à-dire aux principaux points d'arrivage des courriers européens, les employés des postes furent les premiers frappés. Et l'on pourrait multiplier, à l'infini, des faits analogues et non moins significatifs. Aussi bien, laissons à chacun le soin de recueillir ses souvenirs personnels : nous ne saurions souhaiter de contrôle plus décisif et plus concluant.

III

Malgré l'excessive profusion de ses atteintes, la grippe est peut-être, de toutes les maladies infectieuses, celle qui passe le plus souvent inaperçue. — Cela tient à la déroutante variabilité de sa symptomatologie. — Légère et de peu de durée, on lui dénie le droit de porter ce nom troublant; grave, elle en est dépossédée par la complication prédominante qu'elle a provoquée. De sorte que cette dénomination pathologique ne représente, en réalité, que les formes moyennes, toujours les plus nombreuses et les mieux réglées dans les grandes manifestations, mais qui sont loin de donner la note exacte des péripéties cliniques et de la mortalité des épidémies. Avec des proportions essentiellement variables, selon les circonstances, l'influenza se répartit individuellement en cas légers, graves ou malins. C'est la loi commune à toute évolution épidémique. C'est aussi le résultat obligé de

l'heureuse variation des aptitudes particulières aux impressionnabilités morbides. La graine et le terrain offrent, au même degré, une identique et parallèle instabilité germinative ou réceptrice.

Mais quelles que soient la forme et l'intensité de l'atteinte, la dominante pathologique de l'influenza, son cachet symptomatique officiel, consiste dans l'association diversement graduée d'un état général typique et d'une localisation déterminée. Prostration subite; douleurs erratiques et inquiétantes; facies anxieux, quasi cholérique, encadrant un coryza ou une laryngo-trachéite vulgaires, — tel est l'aspect habituel de l'influenzé. Ce qui frappe surtout l'observateur, ce qui en somme différencie ce malade d'un enrhumé banal, c'est la flagrante discordance des phénomènes généraux et des symptômes localisés, ceux-ci ne justifiant presque jamais la gravité apparente ou réelle de ceux-là. Il importe toutefois de ne pas trop s'en laisser imposer par la bruyante mise en scène du début. La grippe aime l'éclat : à l'exemple des bravaches professionnels et des matamores de la comédie, ses plus menaçantes invectives n'annoncent pas toujours des coups mortels. Ainsi la localisation grippale par excellence, quasi obligatoire, celle qui trahit le mieux le masque trompeur de l'affection générale, a pour siège les voies respiratoires. Effet certain des affinités communes du bacille de Pfeiffer, et des influences météoriques hivernales, pour la muqueuse laryngo-bronchique. Car, quoi qu'on en ait dit, la saison de prédilection de l'influenza, c'est l'hiver, et ses rigueurs sont le plus souvent proportionnées à celles de la température. Considéré séparément, à l'exclusion des symptômes généraux, le catarrhe grippal ne se distingue du rhume commun, que par une marche beaucoup plus rapide vers la purulence, — celle-ci est presque initiale, — et par l'abondance inaccoutumée de l'expectoration. Plus fréquente, aussi, la participation des organes voisins à l'inflammation de la muqueuse bronchique, sous forme de congestion pulmonaire légère ou de pleurite restreinte.

Limitée à ces phénomènes, l'influenza, même violente, ne cesse pas d'être normale, et sa mortalité directe est habituellement modeste. Mais que la congestion ébauchée devienne une fluxion généralisée et intense; que la pleurésie partielle s'étende à tout un côté, du sommet à la base, immobilisant le poumon dans un cercle de plus en plus étroit de douloureux points d'arrêt; que la membrane enveloppante du cœur se laisse envahir par les mêmes désordres; que de nombreux lobules, ou qu'un lobe pulmonaire, tout entier, soient imperméabilisés par un

exsudat fibrineux, — nous serons alors en présence des manifestations les plus redoutables de la grippe compliquée. Le bacille de Pfeiffer a trop mollement défendu son terrain de culture contre la brutale invasion des pneumocoques, des staphylocoques ou des streptocoques, si toutefois il ne leur en a pas ouvert complaisamment les barrières. La scène change du tout au tout. Sur ce terrain, déjà préparé par le bacille grippal, les nouvelles colonies se développent avec une désastreuse rapidité, et bientôt des lésions anatomiques irréparables précipitent le dénouement fatal. Ces cas extrêmes se traduisent, objectivement, par les poignantes angoisses de l'asphyxie progressive, et, après une phase, souvent très courte, d'obnubilation intellectuelle, se terminent brusquement par arrêt du cœur. Sauf dans les formes méningitiques, relativement rares, le malade garde pleinement sa connaissance jusqu'aux approches du dernier moment. Simple ou compliquée, la grippe s'accompagne d'une réaction fébrile, dont le degré ne permet pas toujours d'apprécier la gravité des déterminations locales. L'incubation étant très courte, — un à trois jours au maximum, — le malade est surpris en bonne santé, par un accès subit, qui n'est pas sans analogie avec celui d'une fièvre paludéenne : même impressionnabilité réflexe ; même ascension initiale du thermomètre ; même rémission inattendue ; même tendance aux récidives. Parfois la continuité de la fièvre, pendant quelques jours, fait naître le soupçon d'une typhoïde commençante ; mais les symptômes différentiels ne tardent pas à éclairer le diagnostic, le cycle thermique de l'influenza ne se prolongeant, au delà d'une semaine, que dans les cas à complications déterminées telles que pleurésie, rhumatisme, néphrite, qui lui impriment alors leur allure traînante, à oscillations modestes et sans caractère.

Les altérations de l'appareil respiratoire sont cependant fort loin d'exclure celles des autres organes. Il est même des formes où leur insignifiance, leur peu de durée, quelquefois leur absence réelle, cèdent le premier rang aux désordres du système nerveux ou à ceux du système digestif. Aux premiers se rattachent — les névralgies, diffuses ou fixes, et si douloureuses, dont les névralgies faciale et sciatique constituent les types communs ; — les phénomènes méningitiques vrais ou faux, avec leur impressionnant cortège de troubles fonctionnels ; — les névrites partielles, parmi lesquelles celle du pneumogastrique, cause trop fréquente de ces mystérieuses morts subites, qui assombrissent, de leur effrayante éventualité, les pronostics les plus rassurans à tous autres égards.

Maladie infectieuse, au premier chef, la grippe n'épargne jamais le système digestif. Dans tous les cas et dans toutes les formes typiques, il est de règle d'observer un état bilieux très prononcé avec perte de l'appétit, langue recouverte d'un épais enduit jaunâtre, congestion lancinante du foie, souvent de la rate, inertie intestinale habituelle. — C'est là un minimum symptomatique, que l'on peut considérer comme constant, et pour ainsi dire inévitable. Mais lorsque ces phénomènes sans caractère, — et communs à toutes les maladies microbiennes, — dépassent les limites de leur moyenne évolution et se traduisent par des manifestations inaccoutumées : vomissemens répétés, hyperesthésie abdominale, dévoiement, le type intestinal, auquel nous avons fait plus haut allusion, est créé, imposant à la grippe une inquiétante empreinte de cholérisme ou de péritonisme, ne poussant cependant qu'exceptionnellement jusqu'aux dernières limites une analogie plus émouvante que redoutable. Cette forme intestinale est surtout le propre des épidémies de la saison chaude. On la voit quelquefois, comme en 1894 à Poitiers, précéder de très près une grave pandémie de fièvre typhoïde; et même, pendant quelque temps, évoluer de conserve avec celle-ci, sous l'influence de conditions météoriques également favorables à leur culture microbienne.

A ces trois types, réputés classiques, il conviendrait d'en ajouter un quatrième, le rhumatismal, non moins fréquent et non moins accentué que les précédens. La dernière exacerbation nous en a surtout fourni de remarquables exemples. Ces cas, dont la grippe n'a du reste pas le monopole, ont de commun, avec le rhumatisme articulaire habituel, la rapidité et la multiplicité des fluxions. Ils s'en différencient par une plus grande violence de la réaction initiale, et par le peu de durée des phénomènes spécifiques. Ceux-ci disparus, avec une surprenante brusquerie, la maladie générale suit ou reprend son cours, caractérisée d'ailleurs par quelques-uns de ses signes thoraciques préférés : laryngo-bronchite ou pleurite.

Considérées, il y a peu de temps encore, comme de vraies atteintes rhumatismales, ces formes que l'on rencontre à tous les degrés d'évolution dans la généralité des affections microbiennes, sont aujourd'hui taxées, à leur juste valeur, par l'impartial jugement de la bactériologie. Loin de représenter autant de faits individuels d'une entité morbide précise, elles se réduisent, pathologiquement à la très simple expression d'un arrêt accidentel, sur les séreuses articulaires, d'un détachement quelconque de l'armée microbienne qui a envahi l'économie. En d'autres termes,

blennorrhagique, scarlatin, typhique, dysenterique, grippal, le rhumatisme articulaire, observé dans ces diverses infections, n'est qu'une fonction quelconque de leur agent pathogène. Et comme il en est vraisemblablement de même de la plupart des cas de rhumatisme articulaire aigu, on est logiquement amené à restreindre de plus en plus le territoire traditionnel de cette affection, en attendant sa très prochaine relégation au rang de symptôme secondaire d'une maladie infectieuse déterminée, mais variable. Par là s'explique, avec une lumineuse évidence, la dissémination du rhumatisme articulaire sous toutes les latitudes et dans toutes les saisons, ainsi que son apparition chez les individus, les plus opposés de tempérament et d'aptitudes héréditaires; conditions qui, depuis longtemps, auraient dû rendre suspect l'exclusivisme absolu de l'interprétation diathésique, dont la tradition nous imposait le joug.

Plus ou moins adaptée à l'un quelconque des quatre principaux modèles que nous venons d'esquisser, l'influenza se signale, à un très haut degré, par la variété infinie des symptômes accessoires des cas particuliers. Très petit est le nombre des malades ayant le droit de prétendre, sans restriction, au même historique collectif. Chacun réagissant à sa façon, au hasard de ses prédispositions natives ou des influences pathologiques régnantes, peut émerger, par quelque trait distinct, de la foule banale des grippés. A cette catégorie d'un intérêt réel, quoique relatif, se rapportent : les éruptions éphémères du début, qui laissent en suspens la possibilité d'une rougeole ou d'une scarlatine mal réglées et d'autant plus à craindre; la miliaire, caractéristique d'une crise sudorale; l'herpès des lèvres ou de la face, coïncidant avec une rémission thermique inopinée; les otites secondaires par invasion streptococcienne; les abcès superficiels, d'apparence kystique, résultat de la pénétration du staphylocoque à travers les orifices glandulaires de la peau; les hémorrhagies du nez, de la bouche ou des bronches; les stomatites et les angines, aux symptômes variables comme leur origine microbienne; et tant d'autres manifestations individuelles, dont la seule valeur pathogénique est de multiplier, à l'infini, les preuves cliniques de l'étonnant polymorphisme des évolutions grippales.

Les suites de l'influenza sont, on le sait, toujours pénibles et souvent prolongées. Légère ou grave, la maladie a pour règle absolue de laisser de son passage des traces plus ou moins durables. Il est peu d'affections dont la convalescence soit aussi traînante. A cette période de bien-être, où, comme dans un

renouveau printanier, le malade, soudainement réveillé de sa léthargie, s'abandonne d'ordinaire tout entier à la douce joie de vivre, le grippé n'éprouve que très rarement ces fortifiantes émotions. Brisé par les orageuses péripéties de la lutte, pénétré jusqu'aux moelles par la subtile dissémination du poison grippal, profondément affaibli et démoralisé, il ne reprend possession de lui-même qu'avec une décourageante lenteur. Sans douleur, sans fièvre, sans troubles fonctionnels appréciables, ce n'est plus qu'un neurasthénique languissant. Mais cet état d'invincible torpeur n'est communément aussi qu'une illusion grippale. Vienne le rétablissement intégral de l'activité digestive, toujours supprimée dans l'influenza, et la guérison, ramenant enfin les conditions normales du *statu quo ante*, aura bien vite dissipé jusqu'au souvenir de tant de mauvais jours.

IV

Ainsi, nous avons quelque droit d'affirmer que la récente pandémie grippale ne nous a pas vainement prodigué ses dramatiques enseignemens. Il restera d'elle autre chose qu'un encombrant amas de relations confuses et de discussions passionnées. Fini le règne du *quid divinum*, des ouragans miasmatiques disséminant l'influenza d'un monde à l'autre avec l'irrésistible soudaineté de la foudre, des ridicules prétentions de l'inoffensif ozone. Remises aussi à leur vrai point, les exorbitantes influences du chaud, du froid, du sec, de l'humide, refuges trop hospitaliers des théories en détresse.

La grippe est une maladie microbienne à peu près classée; elle nous vient très vraisemblablement d'Asie, comme le choléra; elle est éminemment contagieuse; sa symptomatologie se caractérise au plus haut degré par une prodigieuse variabilité de phénomènes secondaires se groupant autour d'un petit nombre de types déterminés, presque toujours reconnaissables, et dont le tout-puissant secours de la bactériologie nous facilitera désormais le diagnostic. Dans la très grande majorité des cas, son incontestable gravité est le résultat direct de complications ou, pour parler le langage précis de la science actuelle, d'infections surajoutées, qu'elle provoque avec une déplorable et constante complaisance. Tel est, en ce moment, le bilan exact des faits acquis et de ceux qui sont tout près de l'être, mais qu'il est encore prudent de contrôler. Comparé à celui dont nous disposions avant 1889, il donne la très encourageante mesure du terrain parcouru en ces

quelques années. A la période négative, où toutes les données sur la grippe : nature, causes, origine, symptômes, mode de propagation, étaient également enveloppées d'obscurité, s'est donc, et, espérons-le, pour toujours, substituée une période manifestement positive, par ses résultats constatés et par ceux qui ne manqueront pas de les suivre.

Quelle est, dès maintenant, la conséquence pratique de ce nouvel état de choses? Sans doute le public lettré, auquel nous soumettons ces pages, ne constatera pas sans une certaine satisfaction, que nous connaissons mieux la grippe que nos devanciers. Mais nous sommes aussi fermement convaincu que le plus bienveillant de nos lecteurs s'empressera d'ajouter : La guérissez-vous mieux? — Ainsi posée, la question, dont nous ne reconnaissons que trop la légitimité, se prête difficilement à une réponse catégorique. Essayons, à cet effet, de donner un aperçu d'ensemble sur la direction imprimée à l'ancienne thérapeutique par l'esprit nouveau de la médecine contemporaine : l'occasion se présentera d'elle-même, chemin faisant, de signaler les méthodes curatives, expérimentées avec le plus de succès apparent, au cours de la dernière épidémie.

Il n'est pas de thérapeutique rationnelle qui n'obéisse rigoureusement aux deux indications fondamentales : — de la cause, — et des symptômes, — qui ne soit, en un mot, à la fois pathogénique et symptomatique. En dehors de ces règles primordiales, tout est incertain, incohérent et empirique. La cause de la plupart des maladies infectieuses étant aujourd'hui positivement connue, rien ne semble plus facile, au premier abord, que de s'adresser directement à elle, c'est-à-dire d'empêcher, d'arrêter, ou de supprimer la pullulation microbienne qui a créé et entretient l'état morbide. Ici, la médication pathogénique, c'est incontestablement la médication antiseptique ou microbicide. Or, pour tuer le microbe, nous disposons de deux grands moyens également éprouvés, mais d'efficacité très variable selon les cas et les individus. — Rendre inhabitable à ce tout-puissant, quoique infiniment petit envahisseur, l'organisme qu'il a pénétré ; — donner à celui-ci un surcroît de renforts contre les attaques de l'agresseur.

Le premier moyen constitue la vraie méthode antiseptique, dont les principaux procédés d'application consistent : dans l'immunisation de l'organisme, soit la préservation contre toute tentative microbienne ; — ou dans la destruction directe de l'agent pathogène par des substances, expérimentalement connues comme ses poisons assurés.

L'immunisation humaine, à longue durée, n'a encore pu être

réalisée que pour la variole. Mais il n'est pas douteux que cette méthode de vaccination préventive ne s'étende prochainement à la plupart des autres maladies infecto-contagieuses. C'est par l'ingestion ou par l'inoculation de produits organiques ou minéraux que nous nous efforçons d'atteindre, jusque dans les mystérieuses profondeurs de l'organisme, l'élément pernicieux qui en menace le fonctionnement. C'est là en somme, la médication antiseptique naturelle, celle que nos pères ont, de tout temps, pratiquée sous d'autres noms. Antiseptiques, en effet, la plupart des fébrifuges de la vieille, aussi bien que de la nouvelle pharmacopée : le quinquina, ses dérivés et ses similaires; — l'acide salicylique; — l'antipyrine; non moins antiseptiques bon nombre de topiques périodiquement à la mode, ou fidèlement adoptés par la chirurgie populaire : l'alcool et les teintures (sans oublier celle d'*arnica*); — les aromates; — les astringens; — les caustiques, etc. La nature prévoyante en avait suggéré l'usage, bien avant de nous en révéler le mode d'action précis. Or, le traitement pathogénique de la grippe, ne pouvant et ne devant être par-dessus tout qu'antiseptique, il est facile de s'expliquer combien, dans la pratique, les résultats actuels diffèrent peu de ceux qui les ont précédés. Recourant à des moyens analogues ou identiques, nous ne saurions obtenir d'eux des effets beaucoup plus appréciables ou plus sûrs. Il serait cependant injuste d'en conclure que nous soyons, là-dessus, absolument au même point que nos devanciers. A des indications plus nettes correspondent nécessairement des applications plus efficaces. Et en outre, les expériences comparatives, inspirées par les théories régnantes, ayant mis en lumière les variations de la valeur anti-microbienne de chacun de nos principaux fébrifuges, il nous est incontestablement loisible de les mieux choisir et de les administrer plus à propos.

C'est ainsi qu'avec la majorité des observateurs de ces cinq dernières années nous recommanderons, comme antiseptique grippal par excellence, les sels de quinine (sulfate, chlorhydrate, bromhydrate), seuls ou associés à des médicamens sédatifs tels que : l'antipyrine (un à deux grammes), la phénacétine (cinq décigrammes à un gramme), la codéine (un à deux centigrammes). Leur action, constante et certaine, n'exige, dans les cas moyens, non compliqués, que des doses modérées (cinq à huit décigrammes), mais continuées jusqu'à disparition du mouvement fébrile. — Dans les formes graves, avec fièvre excessive et localisation pulmonaire intense, il conviendra non seulement d'élever la dose, mais de renforcer l'effet spécial de la quinine par celui, aujourd'hui si connu, du salicylate de soude. Les merveilleuses pro-

priétés anti-rhumatismales de ce dernier médicament ne sont, en réalité, que des manifestations directes d'un pouvoir microbicide, journellement éprouvé dans bon nombre de maladies infectieuses de haute gravité, entre autres : la fièvre thyphoïde, la pneumonie, l'érysipèle, la pyohémie. Curative de la maladie confirmée, la quinine, prise à doses fractionnées, au début ou pendant le cours de l'épidémie, paraît également jouer un rôle préventif, attesté par un chiffre respectable de faits individuels. Ce coup droit porté contre le bacille pathogène ne serait toutefois, le plus souvent, ni assez pénétrant ni assez énergique s'il ne recevait, en même temps, le précieux et obligatoire secours des stimulans généraux, chargés de maintenir ou d'augmenter, si possible, la résistance de l'organisme dans sa périlleuse défensive contre l'invasion microbienne. — Les infusions théiformes pures ou additionnées de vieux rhum, — le café, — l'éther et la caféine, en potions ou en injections selon l'urgence des besoins, la kola, rendront à cet égard de très signalés et, ajoutons, de très agréables services.

En dehors de cette ligne générale de thérapeutique offensive et défensive, le traitement grippal devient exclusivement tributaire de la médication symptomatique. C'est dire quels en doivent être la variabilité individuelle et l'imprévu médicamenteux. Aussi ne nous attarderons-nous pas à en donner une revue détaillée, qui ne saurait même prétendre rappeler des souvenirs toujours présens. Bornons-nous à signaler les heureux effets des révulsifs, — des déplétions sanguines locales, — du benzoate de soude à l'intérieur, contre les manifestations grippales.

La certitude de la contagion de l'influenza devrait, logiquement, imposer une judicieuse série de mesures, destinées à en arrêter l'extension, ou à en prévenir les atteintes. De ces deux données capitales, la première sera de beaucoup la plus difficile à satisfaire. La nécessité et la multiplicité des communications inter et intranationales, dont la rapidité va d'ailleurs toujours croissant, et le nombre illimité des agens propagateurs du contage, rendent à peu près illusoire le moindre espoir d'atténuer ces vices inévitables de la société moderne. Par ces temps de libertés progressives, quel pouvoir serait assez fort pour faire le vide absolu autour d'une ville d'intérieur? pour interdire ses moyens de communication, et arrêter ses courans commerciaux? On sait ce que coûte d'efforts, de récriminations et d'argent, l'organisation de ces moyens prohibitifs, dans les cités maritimes ou d'extrême frontière, qui seules en permettent momentanément l'essai, et l'on n'ignore pas ce que valent des résultats si péniblement obtenus.

Mais, si l'incendie est inévitable, cherchons du moins à restreindre la part du feu. Dans cette lutte, plus modeste et mieux appropriée à nos moyens d'attaque, il nous est permis, d'ores et déjà, d'espérer de très satisfaisans succès. Sûrs de la fatale et rapide transmissibilité de la grippe, attentifs et exercés à la démasquer, dès la phase insidieuse du début, alors qu'elle se confond perfidement dans la masse des affections banales, — nous pourrons à temps, et sans jeter l'alarme, donner le signal avertisseur, qui fera dresser les seules barrières compatibles avec les exigences de nos relations économiques. Redoublement de la surveillance hygiénique de la voirie, des collecteurs et des établissemens; — isolement immédiat des grippés, soit dans les familles, soit dans les groupes compacts des bureaux administratifs, des maisons d'éducation, des casernes; — désinfection des objets de literie, ustensiles et locaux ayant servi aux malades; — séparation encore plus rigoureuse des sujets atteints de complications graves, notamment des pneumoniques, dont l'évidente transmissibilité est d'autant plus redoutable qu'elle est, à peu près, la cause exclusive des cas mortels.

Les chefs responsables des grands services civils et militaires se feront un devoir sacré d'épargner à leurs subordonnés les débilitantes influences du surmenage, — des veilles nocturnes, — du stationnement prolongé dans l'air confiné, dans les chambres insuffisamment chauffées, sous la pluie, dans et sous la neige.

Que chacun aussi, individuellement, se pénètre de la nécessité de fuir, en temps d'influenza, les occasions évitables d'excès, de fatigues et de refroidissement. Parmi ces dernières, il n'en est pas de plus banales et de plus actives que les causeries en plein air, dans la rue, sur les places ventilées, dans les galeries humides et glaciales des monumens publics. C'est le domaine préféré du bacille grippal. A chaque parole, émise dans ces milieux perfides et pas assez redoutés, l'air froid et contaminé envahissant directement la cavité buccale se précipite de même dans le larynx et les premières voies respiratoires, qu'il irrite de son choc et de sa basse température, laissant sur la muqueuse, déjà impressionnée, les germes qui ne tarderont pas à forcer sa résistance vitale. Nous voudrions en outre que, aux approches de la saison dangereuse, la vigilance des pouvoirs publics se tînt pour obligée de dépister et de dénoncer les premières apparitions du fléau. A ce moment critique, où l'ennemi ne frappe encore que des coups discrets, peut-être parviendrait-on à le maintenir à bonne distance du corps de place, tout en épuisant sa force dans des escarmouches sans portée. Il serait à désirer, dans cet

ordre d'idées de prophylaxie pratique, que, au sortir des voitures, des trains ou des paquebots, les sacs de dépêches, les ballots de marchandises (lainages et fourrures) expédiés des localités atteintes, fussent rapidement soumis, dans des locaux aménagés *ad hoc*, à des fumigations ou à des pulvérisations antiseptiques qui, sans en retarder sensiblement la distribution, en atténueraient sûrement l'indiscutable contagiosité.

Faibles ressources! objectera-t-on, et de garantie problématique. Sans doute, prise isolément, chacune de ces mesures n'a le droit de prétendre qu'à une efficacité des plus restreintes. Mais leur ensemble constitue positivement un faisceau de moyens, préservatifs ou restrictifs, dignes d'inspirer confiance. Et d'ailleurs, est-il possible de faire mieux, dans l'état actuel de nos connaissances, ou de notre organisation sociale? *Melius anceps quam nullum...* dirons-nous en terminant, si l'on veut enfin rompre avec les funestes traditions de honteuse passivité ou de coupable scepticisme, qui ont trop longtemps laissé à la grippe le libre exercice du pouvoir malfaisant dont elle a si prodigieusement abusé.

LOUIS DELMAS.

DAVID-FRÉDÉRIC STRAUSS

ET SA CORRESPONDANCE

Quoi qu'on puisse penser du Dr David-Frédéric Strauss et de sa fameuse *Vie de Jésus*, il faut lui rendre cette justice que, si ses ouvrages lui firent beaucoup d'ennemis, qu'il se plaisait à maltraiter, il sut dès sa jeunesse se faire des amis chauds, auxquels il demeura toujours fidèle. La plupart avaient été ses compagnons d'étude, ses camarades d'école et d'université. Nommons en première ligne Frédéric Vischer, auteur d'un savant traité d'esthétique, M. Édouard Zeller, le célèbre historien de la philosophie grecque, un professeur de gymnase, Christian Märklin, quelques ecclésiastiques protestans, tels que MM. Käferle et Ernest Rapp. Il faut reconnaître aussi que, quoique ces professeurs, ces pasteurs, ces écrivains eussent des opinions religieuses ou politiques très différentes des siennes, ces dissidences n'influaient point sur les sentimens qu'il leur témoignait, et qu'il était capable de s'attacher à des hommes qui pensaient autrement que le Dr Strauss.

Il goûtait vivement Horace ; jusqu'à sa mort, il l'a lu et relu ; il admirait le poète, il admirait encore plus le disciple d'Épicure, et comme Horace il avait le talent de l'amitié. Quelqu'un disait : « J'avais deux amis ; je me suis brouillé avec l'un parce qu'il ne me parlait jamais de moi, avec l'autre parce qu'il ne me parlait jamais de lui. » Strauss parlait abondamment à ses amis et d'eux et de lui. Autant que le lui permettaient son caractère froid, son tempérament flegmatique, il entrait dans leurs intérêts, dans leurs affaires, prenait part à leurs joies et à leurs chagrins, leur donnait de bons avis, d'utiles conseils ; quelquefois aussi il leur en demandait, leur ouvrait son cœur, leur contait ses bonnes et ses mauvaises fortunes, leur confiait ses projets, ses espérances, ses déconvenues et les courtes illusions par

lesquelles de temps à autre, en s'y appliquant, il réussissait à tromper ses ennuis. Il faisait un cas médiocre de l'espèce humaine et ne pensait pas lui devoir de grands égards ; mais il s'acquittait en conscience de ses obligations envers un très petit nombre d'élus qu'il jugeait dignes de son estime. Il disait : « Moi, mes amis et les autres. » Il s'intéressa toujours beaucoup à lui-même et dans l'occasion à ses amis ; il ne s'est jamais intéressé aux autres.

Il aimait à causer, le verre à la main, avec les gens qui lui plaisaient ; il aimait aussi à leur écrire. M. Zeller a rassemblé sa correspondance, il y a fait un triage. Les six cents lettres qu'il vient de publier en valaient la peine et classent Strauss parmi les meilleurs épistolaires d'outre-Rhin (1). Il était écrivain ; il se vantait avec raison d'avoir eu dès sa jeunesse le souci de la forme et du bien-dire, d'avoir toujours été sévère pour lui-même comme pour les autres. Quelque respect qu'il portât à MM. Mommsen et Treitschke, il reprochait au premier d'avoir la patte trop lourde, au second trop de goût pour le pathos. On retrouve dans sa correspondance, avec plus de grâce, d'enjouement, de désinvolture, ce style net, précis, ferme, limpide qui double le prix de ses livres et lui assigne une place à part parmi les théologiens allemands.

Ses lettres ne sont pas seulement agréables à lire, elles sont instructives. A la vérité elles ne nous révèlent pas un Strauss inconnu ; mais elles nous donnent une idée plus nette et plus vivante de celui que nous connaissions par ses ouvrages. Il se plaignait un jour au pasteur Rapp que la nature lui avait donné une forte tête, et un système nerveux trop irritable qui la troublait, la dérangeait dans ses opérations. Il était injuste envers la nature. Comme tout le monde, il avait ses nerfs, mais la forte tête finissait toujours par en avoir raison. Il était de la race des cérébraux. Il s'est imaginé parfois que ce qui se passait dans son cœur avait quelque importance ; il revenait bientôt de son erreur, il était le premier à reconnaître que son cerveau était la pièce principale de sa machine, que c'était là que se passaient les véritables événemens de sa vie.

Ajoutons que ce docteur, qui ne vivait réellement que par la tête et par l'esprit, avait donné de très bonne heure à ses pensées leur forme définitive, qu'à travers toutes les phases de son existence, il est toujours resté le même. Presque tous les grands penseurs ont accompli une évolution, subi des métamorphoses ; ils ont eu des hésitations, des repentirs ; l'âge, l'expérience, ont modifié leurs inclinations et leurs doctrines : ceux qui étaient nés croyans se sont pris à douter, ceux qui ne croyaient à rien ont senti le besoin de croire, les pessi-

(1) *Ausgewählte Briefe* von David Friedrich Strauss, herausgegeben und erläutert von Eduard Zeller. Bonn, 1895, Verlag von Emil Strauss.

mistes ont eu des lueurs d'espérance, les optimistes des accès d'hypocondrie. Ainsi que le commun des mortels, Strauss a connu les vicissitudes du sort et de l'humeur ; mais les émotions diverses qu'il a pu ressentir n'ont exercé aucune influence sur ses convictions, sur le fond immuable de ses idées.

Ce Wurtembergeois, qui naquit à Ludwigsburg le 27 janvier 1808, qui y mourut le 8 février 1874, s'était dans l'intervalle beaucoup promené. Il aimait les déménagemens, il avait du goût pour la vie nomade, errante ; poussé par une secrète inquiétude, il se flattait de renouveler son âme en changeant de place, il espérait que dans un autre terrain, la plante qui semblait épuisée produirait des fleurs nouvelles. Il se trompait ; qu'il habitât Stuttgart, Heilbronn, Darmstadt, il était toujours le Dr Strauss de Ludwigsburg. Ce qu'il avait affirmé dans sa jeunesse, il l'affirmera jusqu'à la fin ; ce qu'il avait nié, il le niera sans relâche, sans intermittence, et, fidèle à ses affections, il le sera plus encore à ses haines. A trente ans il avait achevé sa tâche, rempli sa destinée ; il était déjà tout ce qu'il pouvait être. Les trente-six années qu'il passera encore en ce monde n'ajouteront rien ni à sa philosophie, ni à son bonheur, ni à sa renommée. Strauss est l'exemple peut-être unique d'un esprit supérieur qui n'a pas eu d'histoire.

Il avait été étonnamment précoce ; tel homme de génie a dû se chercher longtemps avant de se trouver ; il s'était trouvé tout de suite et sans effort. Les crises de conscience, les angoisses, les tourmens d'une âme qui perd tout à coup sa foi et sent mourir son Dieu lui furent épargnés. Il avait décidé au sortir du berceau que les vérités surnaturelles sont des contes de nourrice, que cette foi divine, qu'on a définie un anéantissement de la raison, un silence d'adoration devant des choses incompréhensibles, n'était pas à son usage, et il disait à ses maîtres : « Si vous voulez que je vous croie, persuadez ma raison. » Il se destinait pourtant à la carrière pastorale. A dix-sept ans, il entra dans le séminaire théologique de l'Université de Tubingen. Il en sortit à vingt-deux ans, après un brillant examen, et fut nommé vicaire d'un pasteur de village : « Nous avons fait le même jour nos premières armes et notre première prédication, écrivait-il le 12 novembre 1830 à son ami Märklin. Jusqu'ici tout va bien. Mes paroissiens sont des gens cultivés, qui me témoignent quelque respect et quelque bienveillance. Le maître d'école est bon, et la jeunesse ne marche plus tout à fait à quatre pattes. J'ai du temps pour mes études particulières. Je pioche la logique de Hegel ; alchimiste à la main légère, je transforme le rien en être et l'être en rien, et je me flatte d'exceller bientôt dans cet exercice. »

Qu'enseignera à ses ouailles ce vicaire qui méprise les contes de nourrice ? Il est condamné, semble-t-il, à les scandaliser en leur disant

ce qu'il pense ou à se déplaire à lui-même en leur disant ce qu'il ne pense pas. Si délicate, si équivoque qu'elle paraisse, sa situation ne l'embarrasse point. « Qu'allons-nous faire? dit-il à son ami. Nous forcerons-nous à croire? C'est impossible. Tenterons-nous d'inoculer notre rationalisme à nos paroissiens? Ce serait fâcheux et contraire à notre devoir. Jetterons-nous le froc aux orties? Nous serions aussi sots qu'un roi qui abdiquerait la couronne parce que le servage subsiste encore dans le pays qu'il gouverne, que le servage lui répugne et qu'il ne peut l'abolir. » Il y a toujours moyen de se tirer d'affaire. Rien n'est plus simple que de s'accommoder aux préjugés du peuple et de lui parler sa langue, la seule qu'il comprenne, en lui disant dans ce jargon qui lui plaît des choses presque raisonnables. Il faut conserver religieusement les vieilles formules et verser le vin nouveau dans les vieux vases, considérer les vieux dogmes comme les symboles des vérités spéculatives et le donner à entendre, sans toutefois s'en expliquer ouvertement. Les gens d'esprit comprendront et seront contens de comprendre, les simples ne comprendront pas, mais ils ne seront pas scandalisés. Trente ans plus tard, le pasteur Rapp fut accusé par ses paroissiens d'enseigner un catéchisme hérétique à leurs enfans, et il eut maille à partir avec son consistoire. Strauss lui reprocha de ne pas savoir s'y prendre : « C'est ta faute, lui écrivit-il en substance. Tu as voulu communiquer à ton troupeau tes propres convictions, tes idées personnelles, et tu as manqué aux devoirs comme aux bienséances de ton état. Un pasteur doit faire acte de renoncement et prêcher à ses paroissiens non sa propre foi, mais la leur, et sans consulter ses préférences, leur donner la nourriture qui leur agrée, en mêlant discrètement à leur pain une mystérieuse épice, qui en change le goût. Ainsi tout le monde sera content, et les consistoires ne se fâcheront point. » Rapp était un triste cuisinier ; il ignorait l'art d'apprêter les sauces.

Strauss ne fut pas longtemps vicaire. Il ne tarda pas à reconnaître que cette diplomatie ecclésiastique qu'il recommandait à ses amis ne valait rien pour lui-même, qu'elle ne convenait qu'aux pacifiques, aux gens d'humeur tranquille, qui ne veulent avoir d'affaires avec personne et préfèrent les douceurs de la vie à la gloire, qu'il appartenait à la race des polémistes, des batailleurs, qu'il avait un goût passionné pour les guerres de l'esprit, que non seulement il lui en coûtait peu de scandaliser son prochain, qu'il y prenait un secret plaisir, qu'il avait été mis au monde pour combattre les légendes et pourfendre les dogmes ou, comme il le disait encore, « pour faire le métier de balai ou de fouet. » Désormais, son occupation favorite sera de balayer les opinions reçues et de fouetter ceux qui les enseignent. Il avait un grand avantage sur beaucoup d'hérésiarques : sans être riche, il possédait

une fortune suffisante pour vivre dans l'indépendance; il n'avait pas besoin de gagner son pain; il pouvait renoncer à toute fonction officielle, à toutes les places que donnent à titre onéreux les gouvernemens et les consistoires. Il eut bientôt fait de recouvrer sa liberté : le chien de garde, à qui son collier pesait, se fit loup.

Il a vingt-sept ans à peine, et il a déjà publié sa *Vie de Jésus*, son œuvre capitale, un de ces livres dont on peut dire qu'ils font époque. Le voilà célèbre et assuré que son nom ne périra pas. Ses admirateurs le portent aux nues; ses ennemis le chargent d'opprobres, de malédictions. Mais tout le monde convient qu'il n'est pas un homme ordinaire, qu'il joint à une prodigieuse science une dialectique acérée, le génie de l'analyse et de la discussion. On convient aussi qu'il a renouvelé la critique religieuse, qu'il lui a appris une langue qu'elle n'avait pas encore parlée, que cet incrédule n'a jamais le ton injurieux ni moqueur, qu'on chercherait vainement dans son livre un propos léger, une plaisanterie, un sarcasme, qu'il garde toujours son sérieux, en l'assaisonnant parfois d'une froide ironie, déplaisante peut-être, mais digne et discrète. Ce raisonneur courtois est le plus négatif de tous les hommes. Il brise tout ce qu'il touche, sans se croire tenu de remplacer ce qu'il détruit. Entre ses mains redoutables, les récits évangéliques, convertis en mythes, se sont réduits à rien, à presque rien; il a fait le vide; mettez-y ce qu'il vous plaira. Quelques années plus tard, il publie un second livre aussi remarquable que le premier, mais plus intéressant pour les théologiens que pour le grand public. C'est une histoire des dogmes, destinée à nous apprendre comment ils naissent, comment ils se transforment, comment ils finissent. Il les suit dans leur histoire à travers les siècles, nous raconte leurs métamorphoses, et leur inévitable décadence. Qu'en reste-t-il? Une poussière grise au fond d'un creuset, et dans l'air une fumée bleue que le vent emporte et dissipe.

Il est encore bien jeune, et il a fini sa besogne, il a donné tout ce qu'on pouvait attendre de lui, tout ce qu'il en attendait lui-même. — « C'est très beau d'être un balai; dit-il; mais que deviennent les balais quand il n'y a plus rien à balayer? » Il s'enquiert, il s'évertue, il se tracasse, il tâche de trouver quelque occupation nouvelle à son esprit et à sa plume. « Les prolétaires, dit-il encore, se plaignent qu'on les fait trop travailler; je connais un malheur plus grand; c'est celui d'un homme qui ne sait que faire. » Il rééditera ses livres, il écrira quelques biographies. C'est un genre d'ouvrages pour lequel il se sent du goût et du talent. Mais si la chanson est nouvelle, la musique est toujours la même. Les seuls personnages plus ou moins connus dont il ait envie de raconter l'histoire sont ceux qui lui ressemblent, des polémistes, des batailleurs, qui ont attaqué les légendes et les dogmes. Dogmes

et légendes, hors de là, il n'est rien dans ce vaste univers qui soit capable de l'émouvoir, de le passionner. Il voudrait ressusciter ces morts pour avoir le plaisir de les tuer une fois de plus. Il méprise les esprits bornés, il a découvert les bornes du sien.

A plusieurs reprises, il fit d'inutiles tentatives pour se soustraire à sa destinée, et c'est vraiment ce qu'il y a de plus curieux dans son histoire. Il se révolte, il appellera sans cesse du jugement qui le condamne à faire jusqu'à sa mort « un métier de malheur, *Unglücksfach* ». Il a pris la théologie en dégoût, il se l'imagine du moins. Cette idole rébarbative, à laquelle il avait voué ses jours, ses services et sa plume, lui paraît fort déplaisante ; il voudrait lui substituer quelque divinité plus gracieuse et plus humaine. Il ne lui échappera point, elle le tient en sa puissance ; il mourra dans la peau d'un théologien : « Un homme tel que moi, écrivait-il à son ami Rapp en 1838, ne peut se sentir à l'aise que lorsqu'il est possédé d'un démon. L'idée qui me posséda longtemps, après avoir été chenille, a filé son cocon, et le papillon s'est envolé. Aujourd'hui mon âme est vide, et les lutins qui me hantent s'en disputent l'empire. L'un d'eux sera-t-il assez puissant pour s'emparer de moi ? C'est mon vœu le plus cher ; sans démon, je suis un homme mort. »

La philosophie l'attirait peu, il se défiait de tous les systèmes et confessait que « son hégélianisme n'était plus qu'une dent branlante sur laquelle il n'osait manger », mais qu'il n'avait rien à mettre à la place. Un jour la fantaisie lui vient de se faire conteur, romancier. Quand on est fort judicieux et qu'on a l'esprit d'analyse, on ne se fait pas longtemps des illusions sur soi-même. Il reconnut bientôt que, s'il avait le sentiment et le culte de la forme, il était dépourvu de toute imagination créatrice, et qu'il n'était vraiment chez lui que dans le monde des abstractions : « J'ai lu dans le livre de Rachel le jugement qu'elle porte sur Veit et que je puis m'appliquer. Il avait de grands dons, la faculté de tout apprendre et de passer sa science au crible ; mais il n'avait pas une nature riche, féconde, plantureuse ; il ne possédait pas le don des idées involontaires ; il ne lui suffisait pas de se laisser aller pour produire quelque chose de beau, et comme il était fort clairvoyant, il sentait ce qui lui manquait. »

Il a découvert qu'il n'était pas en son pouvoir de trouver un sujet de roman ou de nouvelle ; si on le lui fournissait, peut-être serait-il capable de le débrouiller, de le mettre au point. Il s'adresse à son ami Vischer : « Je n'ai pas l'imagination inventive ; mais je m'entends à ordonner, à grouper, à exposer et à composer. Donne-moi un sujet approprié à mon tour d'esprit... » Faut-il s'en prendre au fournisseur de sujets ou au metteur en œuvre ? L'entreprise n'aboutit point. Mais s'il n'écrivit jamais de nouvelles, il fit souvent des vers, et il s'en trouva

bien : il disait que c'était en versifiant qu'il avait appris à écrire en prose. Il a composé d'agréables poésies, qu'il ne prenait point pour des chefs-d'œuvre. C'étaient des vers d'amateur, son impitoyable clairvoyance ne lui permettait pas d'en douter, et dans ses accès de dépit, de sourde colère contre lui-même, il les jetait au feu. Puis il se repentait de les avoir brûlés; il achetait un joli cahier relié en maroquin violet, et il recopiait de mémoire ceux qui lui avaient laissé le meilleur souvenir, après quoi il en composait d'autres. Il en a fait jusque sur son lit de mort. Mais s'ils l'avaient aidé à passer le temps, à amuser ses loisirs, à dégourdir sa langueur, il savait bien ce qu'ils valaient et que le démon ne s'était pas mêlé de cette affaire. « Quiconque, disait-il, a le goût de produire et manque d'imagination s'aperçoit bientôt qu'il a cru embrasser Junon et qu'il n'a embrassé qu'une nuée. » Vers, nouvelles, critique littéraire, critique d'art, il a voulu tour à tour essayer de tout. Il aimait le théâtre, la peinture, la musique, et s'il faut l'en croire, Mozart l'a fait quelquefois pleurer. Mais il sentait bien qu'en musique comme en littérature, il n'aurait jamais que la science d'un ignorant, qu'il ne possédait à fond que l'histoire des dogmes et la critique des évangiles, qu'en toute autre matière, il était un dilettante, et il méprisait le dilettantisme : « Je n'avais pas été mis au monde pour être un esprit universel, mais pour me cantonner dans une spécialité où je serais de première force, et ma mauvaise étoile a voulu que cette spécialité fût la théologie. »

Cependant la révolution de 1848 a éclaté et mis l'Allemagne en feu. Peut-être fournira-t-elle de l'emploi à ce théologien malgré lui, qui aspire à changer de métier. Il ne tient qu'à lui de se transformer en tribun; il ne sait pas seulement écrire, il sait parler, et sa parole a de l'autorité et du poids. Cette fois encore il ne se fit aucune illusion. Il comprit tout de suite qu'il ne serait jamais qu'un politicien très médiocre et très impopulaire, qu'il n'avait ni les qualités ni les passions ni les défauts d'un tribun, que la politique n'était point son fait. On l'engagea vivement à se porter candidat à la députation. Il y consentit de mauvaise grâce, se laissa faire violence et ne tarda pas à se repentir de sa faiblesse. Il se plaignait que sa nervosité naturelle lui rendait pénible l'obligation de siéger dans une assemblée, qu'il lui était insupportable de vivre dans un commerce constant avec des hommes d'une autre espèce que lui, que les uns lui étaient absolument indifférens, que les autres lui inspiraient une secrète aversion. Aussi bien lui en coûtait-il beaucoup de s'enrégimenter dans un parti. Il se sentait et se disait individualiste dans l'âme; très attaché à ses opinions particulières, il entendait n'en faire le sacrifice à personne, conserver en toute rencontre son entière liberté d'appréciation et de vote. Quand on a l'esprit tranchant et l'humeur solitaire, on ne se fait pas député.

Ce qu'il y avait de plus grave dans sa situation, c'est qu'en l'envoyant siéger au Parlement de Stuttgart, les électeurs de Ludwigsburg avaient commis une lourde méprise ; ils avaient cru choisir pour leur représentant un radical à tous crins. Qui pouvait se douter que l'auteur de la *Vie de Jésus*, le plus révolutionnaire, le plus mécréant des théologiens, était en politique un conservateur convaincu et revêche, un chaud défenseur des traditions et des principes de l'ordre social? Il éprouvait pour la démocratie, écrivait-il à ses amis, la même aversion que pouvaient ressentir pour le déluge universel les animaux terrestres enfermés dans l'arche de Noë. Elle lui apparaissait comme un élément hostile, où il lui était impossible de vivre, de respirer. Il la soupçonnait d'abhorrer la culture de l'esprit autant que les privilèges, la propriété féodale et le droit de chasse. « S'il faut choisir entre le despotisme des princes et celui des masses, je suis résolument pour le premier... Sous le despotisme russe je me sentirais les ailes coupées, mais je pourrais encore exister; la domination des masses m'anéantirait. Rien ne me paraît plus haïssable, parce que je ne connais rien qui nie à ce point tout ce que j'aime et tout ce que je suis. »

Son mandat, ses fonctions de député lui pesaient chaque jour davantage. Il parlait rarement, mais on ne peut toujours se taire. Quand d'aventure il montait à la tribune, l'orateur était applaudi, mais on accueillait ses conclusions par des murmures, des grognemens, des sifflets. « Que suis-je venu faire ici? » pensait-il. Après avoir pris quelque temps son mal en patience, il trouva un prétexte pour s'en aller; il dit adieu à ce qu'il appelait « la malpropreté politique, *die politische Sauerei.* » Il retourna s'enfermer dans son cabinet d'étude, où la théologie l'attendait, les pieds sur les chenets : elle était sûre de lui, sûre qu'il lui reviendrait, que tôt ou tard on lui ramènerait son déserteur.

Et la femme! pensera-t-on peut-être. N'eut-elle jamais rien à dire dans ce conflit? Cette dangereuse rivale de la théologie ne joua-t-elle jamais aucun rôle, ne tint-elle aucune place dans l'existence de ce docteur ?

« La théorie est grise, a dit le diable, l'arbre de la vie est vert. » C'est la femme qui nous enseigne à préférer la vie à la science, le vert au gris. Strauss avait vingt-cinq ans quand il la découvrit pour la première fois. Elle lui apparut sous la forme d'une jeune inconnue, qui s'était éprise de son talent, de sa renommée naissante. Elle vint un jour frapper à sa porte et, avec une candeur toute germanique, elle s'offrit à lui comme une fleur qui désire qu'on la cueille. Il respecta son innocence, mais cette aventure extraordinaire l'avait ému, agité. Il se comparait « à ces fakirs de l'Inde qui se flattaient d'acquérir une gloire surhumaine par d'héroïques mortifications, et à qui des divinités jalouses envoyaient des visions de femmes pour les séduire. » Quoique sa

sagesse ne se démentit pas, la jeune inconnue lui avait amolli le cœur, il avait senti ses glaces se fondre ; il était désormais plus accessible aux tentations.

Une seconde rencontre devait laisser des traces plus profondes dans sa vie. Une cantatrice de grand talent et d'une rare beauté, Agnès Schebest, vint donner des représentations à Stuttgart. A peine l'eut-il aperçue, le fakir se sentit pris, vaincu. Il se fit présenter, on se voyait souvent, on se promenait ensemble. Il composa pour elle des sonnets, il célébrait ses louanges dans les journaux, et toute théorie lui semblait vaine et méprisable auprès de cette délicieuse réalité. Elle lui avait fait bon visage et bon accueil ; mais elle avait le pied léger ; elle partit, le rendant à ses études, à l'inévitable théologie, qui lui sembla plus grise que jamais. Quelques années plus tard, la fée reparut à l'improviste ; ce fut un enchantement, une fureur, et tremblant qu'elle ne lui échappât de nouveau, il conçut la funeste pensée de l'épouser.

Il était fort exigeant. Il se flattait que cette adorable créature dont il était romanesquement amoureux, qu'il trouvait aussi belle qu'une statue en marbre de Paros, aussi belle que le plus beau des songes, acquerrait facilement les qualités d'une ménagère accomplie, d'un comptable infaillible, d'une irréprochable cuisinière. Il avait cependant des doutes, des inquiétudes : — « Que la Schebest, écrivait-il au professeur Märklin, soit par son cœur comme par son esprit digne d'épouser le meilleur des hommes et capable de le rendre heureux, je crois en être certain. Je suis également sûr de l'inclination que j'ai pour elle. Et pourtant cette aventure me donne fort à penser. Saura-t-elle vraiment tenir un ménage ? N'est-il pas bien tard pour transplanter cette fleur dans une terre nouvelle ? Si je suis sûr de l'aimer, suis-je certain qu'elle m'aimera toujours ? Un docteur Faust, qui a pâli, séché sur les livres, peut-il compter sur l'éternel attachement d'une femme qui possède le don d'éternelle jeunesse ? Ne suis-je pas trop vieux pour changer de mœurs et de vie, pour renoncer à ma solitude, à mon indépendance ? Que faire ? Dois-je lui engager ma foi ? Ce serait imprudent. Dois-je rompre ? Je ne le puis, et au surplus ce serait une résolution bien précipitée. Si tout doit finir par une tragédie, que le destin s'accomplisse ! » Après avoir quelque temps délibéré, il fit le saut, il épousa Agnès Schebest, elle lui donna un fils et une fille, et bientôt ils se séparaient.

Avait-il des torts graves à lui reprocher ? M. Zeller, qui connaît le fond de cette histoire, a été fort discret, et par égard pour les deux enfans, il a supprimé beaucoup de lettres. Si l'on en juge par celles qu'il a publiées, Strauss accusait sa femme « d'avoir l'humeur trop légère, trop de goût pour la plaisanterie et trop de contentement d'elle-

même. » Il y avait entre eux incompatibilité de caractères et il était incapable de glisser, de couler légèrement sur les détails, de pardonner les petits péchés. Il ne se piquait pas de tolérance; peu endurant de son naturel, il fut aussi sévère pour Agnès Schebest qu'il avait pu l'être pour les orthodoxes à l'esprit court, qui malgré ses victorieuses démonstrations, s'obstinaient à croire que les quatre évangélistes ne s'étaient jamais contredits. Et cependant cette séparation qu'il avait voulue lui laissa longtemps une blessure au cœur. Il ne songea pas un moment à reprendre la vie commune; mais depuis qu'il ne voyait plus sa femme, le vieux charme opérait de nouveau. Il lui fit quelques avances; il lui envoyait de petits présens, des fruits, du vin. Elle lui écrivit pour le remercier, et ses lettres lui déplurent : « Les choses sont ainsi. Pressé du besoin d'aimer une femme et de la porter dans mon cœur, profondément attaché à cette femme et par nos enfans et par le souvenir des beaux jours et par les côtés séduisans de son caractère, je mettais à profit la distance où elle était de moi pour me la représenter telle que j'aurais voulu qu'elle fût. Ses lettres m'ont réveillé de mon rêve, je l'ai retrouvée telle qu'elle est, et tout est fini entre nous ; mais j'ai des heures de désespoir. »

On peut se rassurer, il ne se tuera pas. « Mon cher Rapp, qu'est-ce que la vie? Un citron cent fois pressé, sur lequel on a versé cent fois de l'eau, et on s'imagine que ce qu'on boit est encore du jus de citron... Je l'aime, je la hais, dira-t-il ailleurs, je l'ai répudiée et je ne puis l'oublier. Je peux dire la même chose de ma femme spirituelle, la théologie. Je me suis laissé attraper par mes deux femmes. » Son désespoir s'est changé en une douce mélancolie, qui lui inspire quelques-uns de ses meilleurs vers : « Que j'habite une terre étrangère, je n'en puis douter; où se trouve ma vraie patrie, je ne le sais pas. Il me semble que j'avais une fois deux enfans qui m'étaient chers; ne serait-ce pas un rêve ? je ne le sais point. J'ai répudié une femme; mon amour se changea-t-il en haine ou ma haine en amour? qui me le dira? On prétend que j'écrivis jadis des livres; est-ce vérité ou moquerie ? je l'ignore. Le monde, à ce que j'apprends, me traite d'incrédule; ne serais-je point un dévot? c'est encore une chose que j'ignore. La mort ne me fit jamais peur; ne serais-je pas mort depuis longtemps? en vérité je ne le sais point. »

La crise avait été courte; ses souvenirs s'effacèrent peu à peu; il ne regretta plus rien. Quoiqu'il éprouvât quelque plaisir à voir de temps à autre ses enfans, il était rentré dans son naturel, avait repris toutes ses habitudes de vieux garçon. Il étudiait, travaillait, retouchait ses premiers livres, en publiait de nouveaux où il répétait sur un ton plus dur, plus acerbe, ce qu'il avait déjà dit et répété. Quand il était de loisir, il récitait des vers d'Horace, écrivait à ses amis ou passait des heures

à la *Kneipe*, buvant de la bière et devisant avec le tiers et le quart. Agnès Schebest avait en vain traversé sa vie. On peut lire tous ses ouvrages sans se douter qu'un jour il pleura en entendant la *Flûte enchantée*, et qu'un autre jour il fut ou crut être follement amoureux d'une belle voix qui avait de beaux yeux.

Il n'a pas écrit une ligne où la femme ait laissé son empreinte, un mot qu'elle ait inspiré. On a dit que les grandes pensées viennent du cœur, et c'est un cœur bien incomplet que celui où la femme n'a fait que passer, où elle ne s'est jamais établie à demeure. Ce grand dialecticien n'avait pas l'âme généreuse, ni cette tendresse de conscience qui mêle un peu de miel à l'amertume des controverses et des disputes. Il méprisait « la vieille chanson qui a bercé si longtemps la misère humaine. » Il ne se croyait pas tenu d'en inventer une autre. Il ôtait aux malheureux leurs illusions et leur annonçait des vérités tristes, leur laissant le soin de se consoler comme ils pourraient. Pourquoi les eût-il plaints? Il n'avait jamais connu, disait-il, la joie de vivre, et nonobstant il avait vécu.

On peut regretter que son cœur fût fermé à la pitié; mais on ne peut nier que son âme ne fût forte. Il avait quitté Darmstadt à l'âge de soixante-cinq ans pour retourner dans sa ville natale. A peine s'y était-il installé, il fut attaqué d'une incurable et cruelle maladie. Son fils, qui exerçait la médecine à Stuttgart, l'opéra inutilement d'une tumeur aux intestins. Il vécut quelques semaines encore. Il avait supporté de longues souffrances sans que son courage se démentît un moment, et il vit approcher la mort le sourire aux lèvres. Il ne cessa pas d'écrire à ses amis, à qui on avait défendu sa porte. Ses dernières lettres font foi que ce malade condamné s'intéressait encore à leur santé et à leurs affaires, qu'il s'occupait de littérature, dissertait sur Horace et sur Catulle, qu'il ne s'abusait point sur la gravité de son cas et qu'il subit son sort avec une résignation stoïque. Il semblait s'appliquer à prouver que l'incrédulité est pour certaines têtes un oreiller aussi tendre que la religion.

Dix ans auparavant, il avait conduit le convoi funèbre de son frère, et comme il le disait, dans cette triste cérémonie le chant des alouettes lui avait paru plus doux, plus édifiant que la prière du pasteur. Aussi avait-il décidé qu'aucun ecclésiastique n'assisterait à ses derniers momens. Il n'avait éprouvé qu'une fois le regret de ne pas croire à une autre vie; c'était près du lit de sa mère mourante, elle lui semblait digne d'être immortelle.

Il disait qu'il était arrivé par la voie du raisonnement à admettre comme certain le dogme de la mortalité de l'âme, que plus tard, à l'user, il l'avait trouvé aimable, utile et bienfaisant. Trois mois avant de mourir, il écrivait à son fidèle Rapp : « C'est Platon qui a introduit

dans l'Occident la foi à la vie éternelle. Son Socrate meurt avec les consolations de notre très sainte religion, à cela près qu'il y avait mis la marque de son génie. Le premier philosophe qui osa mettre l'homme en face de la mort sans la lui déguiser fut Épicure. C'est pourquoi le dernier chapitre de l'histoire de l'épicurien Atticus par Cornélius Nepos a pour moi plus de prix que les derniers chapitres du Phédon. » Son plus cher désir était de mourir tout entier ; il en avait assez de l'existence, il se souciait peu d'en commencer une autre. Il aspirait au néant, à l'éternel sommeil. Il l'a dit en prose et en vers : « Échapper à tout mal, me dérober à tout chagrin, m'endormir et ne me réveiller jamais, voilà ce que je souhaite et ce que j'attends. »

Ce théologien ne possédait aucune des trois vertus théologales : il n'eut jamais ni l'espérance ni la charité, et sa foi n'était qu'une confiance absolue en l'efficacité de sa dissolvante dialectique, la ferme conviction que les hommes qui croient ne sont que des enfans. Mais il est une qualité qu'on ne lui saurait contester : il était parfaitement sincère. Il avait toujours dit exactement ce qu'il pensait, sans faire aucun sacrifice ni à l'opinion ni à la politique, ni au respect humain, ni à ses propres intérêts, et sa conduite fut toujours conséquente à sa doctrine. Quelque justice qu'on lui rende, il ne s'impose pas à nos sympathies. Dans un court billet qu'il eut la force d'écrire à Rapp quatre jours avant sa mort, il lui confessait qu'il était un esprit dur et raide, *ein spröder Mensch*, et que même en parlant à ses amis, sa langue ne se dénouait pas facilement. Il nous inspire une admiration mêlée de quelque malaise : il a cru dès sa jeunesse que raisonner est le tout de l'homme ; il ne s'est jamais douté que, pour comprendre, il faut aimer.

Un critique avait dit d'un de ses derniers livres : « C'est un ouvrage excellent, un vrai miroir de cristal ; mais il est diablement froid ! » Cet homme si distingué nous étonne, nous consterne par la frigidité de son esprit. Le démon qui le posséda n'était pas un génie du feu ; il était d'origine aquatique, il ressemblait à ces nixes, habitantes des eaux profondes, qui n'ont la forme humaine que jusqu'aux hanches et se terminent en queue de poisson. Quelquefois cependant, quand elles se mêlent à la société des hommes, elles se déguisent si bien qu'on les prend pour de vraies femmes ; mais on les reconnaît à la traîne de leur robe qui est toujours mouillée, et leurs mains pâles glacent le cœur sur lequel elles se posent.

G. Valbert.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE RICHARD WAGNER

Richard Wagner, mit zahlreichen Portræts, Faksimiles, Illustrationen und Beilagen, par M. Houston Stewart Chamberlain, Munich, Librairie Bruckmann (1).

Le nouvel ouvrage de M. Chamberlain est avant tout un livre d'étrennes : je veux dire que les images y tiennent autant de place que le texte, et qu'il n'y a personne si ignorante des questions musicales qui ne puisse être assurée d'y prendre plaisir. Une vingtaine de portraits de Richard Wagner, presque tous inédits, et datant des époques diverses de sa vie, nous font assister aux transformations successives d'une physionomie toujours étrangement volontaire et sensuelle, mais dont la véritable beauté ne pouvait manquer, hélas ! d'échapper aux photographes, et aux peintres eux-mêmes : car elle résultait moins de la forme des traits que de leur mouvement, et de l'infinie variété de leur expression. A ces traits d'abord un peu durs, et d'un dessin trop marqué, l'âge, cependant, et la préoccupation constante du beau, avaient fini par donner une harmonie pleine de grâce et de majesté. Que l'on compare, à ce point de vue, dans le livre de M. Chamberlain, la photographie faite en 1883, quelques semaines avant la mort de Wagner, avec le portrait que peignit de lui M. Lenbach en 1874. C'est bien toujours le même visage aux arêtes accentuées, avec son grand nez impérieux, ses lèvres fines, et son menton en saillie : mais quelques années ont suffi pour le transfigurer. Toutes les lignes se sont

(1) L'article de M. Chamberlain paru dans la *Revue* du 15 octobre 1895 était un des chapitres du livre que nous résumons dans les pages qui suivent.

purifiées; la fiévreuse agitation de naguère s'est adoucie, décidément calmée; on sent que le héros est devenu un dieu.

La lutte fut longue et rude, qui précéda cette apothéose. Et c'est encore un des mérites du livre nouveau de M. Chamberlain, que la plus grande partie des images qu'il nous offre éclairent pour nous le récit de cette lutte glorieuse. Depuis les portraits de la mère, de l'oncle, du frère et de la sœur, et de la première femme de Richard Wagner, jusqu'aux portraits des principaux *patrons* de l'entreprise de Bayreuth, c'est une abondante série de documens qui se déroule devant nous, expressément destinée à nous faire mieux connaître la vie et l'œuvre d'un des hommes, à coup sûr, les plus considérables du siècle. Elle nous présente, tour à tour, les amis que Wagner a rencontrés sur sa route, les lieux qu'il a habités, les décors où il a placé l'action de ses drames. Presque toutes ces images, d'ailleurs, sont publiées là pour la première fois, Mme Wagner ayant mis à la disposition de M. Chamberlain les précieuses collections de Wahnfried; et plusieurs d'entre elles joignent à leur intérêt documentaire une réelle valeur artistique, ainsi l'admirable *Liszt jeune* dessiné par Ingres, et ces trois grands portraits de *Beethoven*, de *Schiller*, et de *Schopenhauer*, qui ornaient, à Bayreuth, le cabinet de travail de Wagner.

Des nombreux autographes du maître reproduits en fac-similé, je dirai seulement que M. Chamberlain s'est réservé de les choisir lui-même, et qu'il a mis à leur choix un soin tout particulier : de telle sorte qu'il n'y a pas un de ces autographes qui ne joue, lui aussi, un rôle défini dans l'ensemble du livre. Tantôt c'est un des passages les plus mémorables des *Écrits théoriques* qui nous est donné tel qu'il est directement sorti de la plume de Wagner ; tantôt c'est l'ébauche d'un développement musical, ou au contraire la dernière copie. Et M. Chamberlain a en outre exigé (il nous en prévient dans sa préface) que fussent éliminés de l'illustration de son livre les portraits d'acteurs, et les reproductions de caricatures. Il a pensé — avec combien de raison ! — que les documens de ce genre ne pouvaient servir qu'à distraire l'attention du lecteur, sans lui rien apprendre en échange qui méritât d'être su. Aussi bien, les caricatures dont Wagner fut l'objet ne sont-elles la plupart qu'un témoignage assez banal — et vraiment superflu — de la sottise humaine ; et pour ce qui est des acteurs chargés de créer les rôles wagnériens, ceux-là seuls y ont réussi qui ont docilement subi, jusque dans les moindres détails, les instructions du maître. Cet homme extraordinaire a été l'unique acteur de ses drames, de même qu'il en a été le musicien, le poète, et le peintre, et le metteur en scène.

Quel dommage seulement que M. Chamberlain n'ait pas étendu sa sévérité jusqu'à la partie décorative et, en quelque sorte, symbolique,

de l'illustration de son livre ! Je ne crois pas avoir vu jamais des encadremens d'un goût aussi détestable que ceux dont M. Otto Eckmann a entouré, à tort et à travers, dans ce gros livre, titres, portraits, et reproductions de tableaux. Encore ses encadremens ne manquent-ils que de goût, tandis qu'il y a telles des compositions reproduites dans le livre — les scènes wagnériennes de M. Hendrich, par exemple — qui sont un défi à toutes les conventions admises jusqu'à présent parmi les hommes touchant le dessin et la perspective. Et cela quand on aurait pu choisir dans l'œuvre lithographique de M. Fantin-Latour tant de pièces d'un métier admirable, et si profondément wagnériennes par l'harmonieuse sensualité de lignes à la fois indécises et pures !

Mais on a vite fait d'oublier le fâcheux effet de ces quelques images, lorsque, après avoir feuilleté le livre, on commence à le lire, et qu'on voit surgir devant soi, évoquée avec une vérité et un art excellens, la vivante figure de Richard Wagner. Figure complexe et mobile, dont le véritable caractère avait échappé jusqu'ici aux critiques et aux biographes, aussi bien qu'aux peintres ! Seul M. Chamberlain est parvenu à s'en approcher : au prix de quels efforts et de quels sacrifices, c'est ce que j'ai eu déjà, ici même, l'occasion d'indiquer (1). Aussi connaît-il mieux que personne aujourd'hui l'œuvre et la vie de Wagner ; et il n'y a personne non plus qui soit plus apte à nous les faire connaître. Car pour parler et écrire l'allemand avec une perfection absolue, il n'en a pas moins gardé de son origine anglaise une netteté de vues, un besoin constant de clarté et de précision, un sûr et solide bon sens qui le préservent des hypothèses fantaisistes, des complications inutiles, et le conduisent d'instinct vers la réalité. Sans compter que dès le premier jour il s'est proposé pour unique objet, dans ses études wagnériennes, non point la justification d'une thèse, ni le développement d'une idée préconçue, mais la recherche patiente et impartiale des faits, la reconstitution aussi fidèle et aussi complète que possible de la vie, de la pensée, et du caractère de Richard Wagner.

Le livre qu'il vient de publier ne nous offre malheureusement encore qu'une esquisse de ce grand travail. C'est avant tout, comme je l'ai dit, un livre d'étrennes, expressément dégagé de toute spécialité, destiné à pouvoir être lu et compris de chacun. L'auteur nous avertit, dans sa préface, que son intention n'a pas été de faire une biographie de Wagner, mais plutôt « quelque chose comme une image », un croquis sommaire, tel seulement qu'il permît au lecteur de se représenter, dans leurs traits essentiels, l'homme et son œuvre. Et de fait c'est bien

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1893.

un premier croquis que nous avons sous les yeux, ou, si l'on veut, la maquette du monument que nous a promis M. Chamberlain. La vie, le caractère et la pensée de Wagner nous y apparaissent réduits à quelques grandes lignes : et tout le détail est à dessein omis, les menus événemens, les questions techniques, les déductions secondaires. Mais avec quelle netteté, en revanche, ces grandes lignes se montrent à nous, et dans quelle lumière imprévue ! Il n'y a pas un des chapitres du livre de M. Chamberlain qui ne projette un jour tout nouveau sur quelque partie d'un sujet qu'on pouvait croire, cependant, amplement connu. Connu, il l'était en effet : mais tous les auteurs qui s'en étaient occupés avaient, à leur insu, pris leur point de départ dans leurs impressions personnelles. Ils nous avaient présenté de Wagner l'image qu'ils s'en formaient à leur gré, une image où la fantaisie avait plus de part que l'étude impartiale des faits. Ici, au contraire, c'est Wagner qui, directement, se transmet à nous. Ou plutôt nous le voyons tel qu'il s'est vu lui-même, et il resterait à nous demander ensuite s'il s'est bien vu tel qu'il était. Mais du moins nous connaissons désormais exactement, suivant l'expression de M. Chamberlain, « son dedans », les véritables intentions qui ont dirigé sa vie. Et combien ces intentions véritables diffèrent de celles qu'on lui a d'ordinaire prêtées, c'est ce dont ont pu juger les lecteurs de la *Revue*, par le beau travail que M. Chamberlain a publié ici, il y a quelques mois, sur la *Doctrine artistique de Richard Wagner*. Tout y était rigoureusement appuyé sur des citations de Wagner; et tout, cependant, y était nouveau, depuis la théorie du rôle social de l'art jusqu'à cette affirmation capitale : que le drame, tel que l'a rêvé Wagner, était essentiellement un drame *musical*, que la musique ne s'y bornait pas à accompagner l'action, mais en constituait l'essence même, et qu'enfin ce n'est point Sophocle ni Gluck, mais Mozart et Beethoven qui sont les prédécesseurs immédiats de Wagner.

Cette affirmation est reprise, développée, et mise définitivement en lumière dans le nouvel ouvrage de M. Chamberlain : elle en constitue, à mon avis, le point le plus important, et ce serait assez d'elle seule pour donner à tout l'ouvrage infiniment de prix. Mais à côté d'elle il y en a cent autres qui vont, comme celle-là, à l'encontre des idées reçues, qui reposent, comme elle, sur l'autorité même de Wagner, et dont il sera dorénavant impossible de ne pas tenir compte.

Et puisque la place m'est trop mesurée pour que je puisse songer à donner ici une juste idée du livre entier, et puisque aussi bien M. Chamberlain lui-même ne se tient pas quitte envers nous d'une étude plus vaste et plus détaillée, ce sont quelques-unes de ces *nouveautés* de son livre que je voudrais signaler, me réservant d'esquisser plus tard, à mon tour, une image d'ensemble de l'œuvre et de la personne de Richard Wagner.

*
* *

Le livre de M. Chamberlain est divisé en trois grandes parties, consacrées, la première à la vie, la seconde à la doctrine, et la dernière à l'œuvre artistique de Wagner. Division, comme l'on voit, très nette et très rationnelle, mais qui suffirait déjà pour nous empêcher de considérer ce remarquable ouvrage comme une étude définitive. Car autant il est commode d'établir des distinctions de ce genre dans un résumé, et que l'on destine à la vulgarisation, autant une pareille méthode est fâcheuse lorsque l'on veut pénétrer à fond dans l'intimité d'une œuvre ou d'une vie. Il n'est point de création si objective qui ne demande, pour être bien comprise, d'être reportée à la date où elle fut produite, et considérée au contact des circonstances parmi lesquelles elle est née. J'admets volontiers que, de toutes les influences dont on a prétendu faire dériver la genèse des œuvres d'art, aucune, ni la race, ni le milieu, ni le tempérament, n'agisse d'une façon immédiate et nécessaire ; mais chacune d'elles a sa petite part d'action, et davantage encore l'influence du moment et des circonstances. Et je souhaiterais qu'au lieu de séparer l'étude d'une œuvre de l'étude de la vie de son auteur, on rapprochât, on mêlât ces deux études plus étroitement qu'on ne l'a fait jusqu'ici ; qu'on essayât de reconstituer aussi exactement que possible la naissance de l'œuvre, en rattachant à des événemens extérieurs, aux sentimens, aux pensées de l'artiste chacune des phases successives de sa production. A cette condition seulement la biographie des grands hommes aurait une raison d'être ; et notre connaissance de l'œuvre elle-même y gagnerait en solidité, sans que la liberté de nos jugemens en fût le moins du monde entravée.

C'est d'ailleurs ce qu'a bien vu M. Chamberlain : et tout en séparant, pour la clarté de son esquisse, les trois aspects sous lesquels il a considéré Wagner, il a pris soin d'établir dans chacune des parties de son livre une série de points de repère, qui permettent de la relier aux deux autres parties. C'est ainsi, par exemple, que dans le résumé qu'il a fait de la vie de Wagner il s'est expressément attaché à dégager, des faits, l'influence qu'ils ont pu avoir sur la pensée et sur l'œuvre. Les seuls événemens qu'il rapporte sont ceux qui lui paraissent avoir contribué d'une façon notable à l'évolution intellectuelle de Wagner ; et de là vient que sa biographie, qui tient en vingt pages, nous renseigne mieux que de gros volumes employés à l'étude du fait pour le fait.

« Par un étrange caprice de la destinée, nous dit-il, la vie de Wagner s'est trouvée partagée en deux parties symétriques et égales. Trente-cinq ans après sa naissance, trente-cinq ans avant sa mort, un change-

gement s'est produit dans sa carrière, si radical et si décisif, qu'il a profondément modifié à la fois sa condition matérielle et son développement intérieur. Le 9 mai 1849, à la suite de l'insurrection de Dresde où il avait pris part, Wagner s'est vu forcé de quitter l'Allemagne. Et de cet exil a daté pour lui une existence nouvelle, dont l'évolution s'est poursuivie jusqu'à sa mort, trente-cinq ans après.

« Jusqu'en 1849, Wagner avait vécu dans notre société, et en avait été un membre normal, comme chacun de nous. A vingt ans il s'était choisi un métier, celui de chef d'orchestre, et il s'était élevé dans ce métier jusqu'à la fonction, éminemment honorable, de premier chef d'orchestre du Théâtre Royal de Dresde. Depuis le 9 mai 1849, jamais plus Wagner n'a occupé aucun emploi ; et cela par principe. « J'ai résolument tourné le dos à un monde auquel j'avais cessé d'appartenir », écrit-il lui-même. Il a tourné le dos au monde pour pouvoir désormais se donner tout entier à soi-même ; il a renoncé à tout emploi pour mettre tout son talent de musicien au service de son œuvre de création poétique. Et il est devenu libre, émancipé à la fois de la servitude matérielle et des conventions qui pesaient sur son art. »

Chacune de ces deux grandes périodes de la vie de Wagner se divise, à son tour, en quatre sections, que M. Chamberlain étudie successivement, après les avoir d'abord résumées dans un petit tableau si précis et si net que je ne puis m'empêcher de le transcrire tout entier :

I. — 1 (1813-1833). Séjour dans la patrie saxonne (Dresde et Leipzig). C'est la période de la première jeunesse, de l'éducation initiale, des essais dans les divers domaines de la poésie et de la musique, aboutissant au choix définitif de la carrière de compositeur d'opéras (Œuvres : une grande tragédie et un opéra pastoral).

— 2 (1833-1839). Premiers voyages. Entrée dans la vie active. Wagner remplit les fonctions de chef d'orchestre dans différens théâtres de province (Würzbourg, Magdebourg, Kœnigsberg, Riga). Il apprend à fond la technique du théâtre (Œuvres : *les Fées* et la *Défense d'aimer*).

— 3 (1839-1842). Premier séjour à l'étranger (Paris). Vaines tentatives pour se frayer un chemin (Œuvres : *Rienzi* et *le Hollandais volant*).

— 4 (1842-1849). Wagner est chef d'orchestre à Dresde, dans un des principaux théâtres de l'Allemagne. Il achève son éducation artistique (Œuvres : *Tannhæuser* et *Lohengrin*).

II. — 1 (1849-1859). L'exil. Séjour à Zurich. Entrée dans la pleine et consciente maturité. Wagner fixe dans ses écrits les fondemens de sa doctrine. Il renonce définitivement au genre de l'opéra.

— 2 (1852-1866). Seconde période de voyages. Wagner fait exécuter ses œuvres dans diverses grandes villes (Paris, Vienne, Munich). Il essaie de nouveau de se rapprocher du théâtre moderne pour la réalisation de son idéal dramatique ; et de nouveau il échoue.

— 3 (1866-1872). Troisième séjour à l'étranger (Triebchen, près de Lucerne). Wagner se tient absolument éloigné du monde.

— 4 (1872-1883). Bayreuth. Construction du théâtre. Inauguration des fêtes.

Pour ce qui est des œuvres datant de cette seconde période, les *Maîtres Chanteurs*, *Tristan et Isolde*, l'*Anneau du Nibelung*, et *Parsifal*, M. Chamberlain estime qu'on ne saurait les rattacher à des époques distinctes, Wagner les ayant toutes longtemps portées en lui avant de les écrire, et ayant en quelque sorte travaillé à toutes simultanément. Et de fait M. Chamberlain a les dates pour lui : elles prouvent que le premier des drames de Wagner qui ait été joué, *Tristan et Isolde*, a été conçu après les trois autres, que la première idée des *Maîtres Chanteurs* (joués en 1867) remonte à 1845, et celle de *Parsifal* (joué en 1882) à 1854. Mais c'est ici qu'un examen plus approfondi des circonstances serait, je crois, d'un intérêt tout spécial, et permettrait de substituer à ces dates sommaires d'autres dates plus instructives. Car M. Chamberlain a beau nous démontrer que *Parsifal* a été conçu presque en même temps que l'*Anneau du Nibelung* et que *Tristan et Isolde :* nous persistons à penser que *Parsifal* n'aurait pas été tel qu'il est, si Wagner ne l'avait point écrit après ses autres drames; et de même *Tristan*, et les *Maîtres Chanteurs*, nous paraissent bien correspondre à des momens précis de la vie de Wagner. La date où ils ont été conçus est assurément importante à connaître : mais nous sentons que leur vrai caractère consiste moins encore dans leur sujet et leur plan que dans la forme spéciale dont Wagner les a revêtus : et cette forme est le produit de circonstances spéciales, que nous aimerions à connaître.

Mais il est temps que, cessant de demander au livre de M. Chamberlain des détails que ses limites même lui interdisent de nous fournir, nous essayions plutôt de noter quelques-uns des renseignemens précieux dont il est rempli.

Nous y voyons d'abord comment Wagner est, en quelque sorte, né pour le théâtre. Son père, Frédéric Wagner, aimait le théâtre d'un amour si passionné que, ne pouvant renoncer lui-même aux fonctions qu'il occupait près du tribunal civil de Leipzig, il engageait du moins tous ses amis à devenir acteurs. Il mourut six mois après la naissance de son fils Richard; et quelques mois après sa veuve se remariait avec l'acteur Geier, un de ceux précisément à qui Frédéric Wagner avait communiqué sa passion pour l'art dramatique. Ce Geier paraît d'ailleurs avoir été un des hommes les plus remarquables de son temps : à la fois poète, peintre, acteur et musicien. Il servit de père au petit Richard, dont le frère aîné et les trois sœurs étaient entrés, à leur tour, dans la carrière du théâtre. Et ce fut sous sa direction, et sous celle d'un oncle paternel, Adolphe Wagner, écrivain des plus distingués, que l'enfant reçut son éducation première.

Une éducation excellente, toute classique, et non pas restreinte à l'étude d'un seul art, comme avaient été celles de Mozart et de

Beethoven. A Dresde, à Leipzig, il suivit les cours des professeurs les plus renommés, acquit en particulier une connaissance approfondie des langues anciennes, et fut ensuite à l'Université de Leipzig un des meilleurs étudians de la section de philosophie. Mais déjà son goût pour le théâtre s'était clairement affirmé. A seize ans, il avait écrit les paroles et la musique d'une *Pastorale dramatique;* à dix-neuf ans il avait composé un opéra, *le Mariage :* sans compter une tragédie, et un certain nombre d'œuvres purement musicales, dont il nous dit lui-même qu'elles n'étaient pour lui qu'un exercice, son unique ambition étant de produire de la musique de théâtre.

A vingt ans, en 1833, il débuta dans la profession de chef d'orchestre, à Würzbourg, où son frère était régisseur. Il remplit ensuite les mêmes fonctions à Magdebourg, à Kœnigsberg, enfin à Riga, où l'on a gardé le souvenir de représentations modèles, organisées par lui, des opéras de Mozart et du *Joseph* de Méhul. « Et cette période de voyages, nous dit M. Chamberlain, ne pouvait manquer d'avoir une grande action sur son développement artistique. Elle avait enrichi son expérience technique des choses du théâtre : elle lui avait fait connaître les conditions d'existence spéciales des théâtres allemands ; elle lui avait permis d'approfondir la *matière* dramatique et musicale dont il devait un jour tirer profit pour la réalisation de son idéal. Enfin elle lui avait révélé l'Allemagne, sa patrie, avec la variété de ses caractères locaux. »

A Kœnigsberg, Wagner s'était marié avec une jeune actrice, Wilhelmine Planer ; et ce fut avec elle qu'il vint, en 1839, à Paris, pour y tenter la fortune. Il n'y trouva rien qu'une noire misère, si obstinée, si dure, que c'est elle — il l'avoue lui-même — qui acheva de faire de lui un révolutionnaire. Il rêva dès ce moment une transformation radicale des conditions artistiques et sociales de son temps : et c'est à Paris qu'il prit clairement conscience de sa destinée.

Il y acquit en même temps la certitude d'une vérité artistique dont il n'avait eu jusqu'alors que le pressentiment : il comprit la nécessité, pour les œuvres dramatiques et musicales, d'une exécution aussi parfaite que possible. « L'exécution de la *Symphonie avec Chœurs* au Conservatoire (après trois ans d'études), l'interprétation impeccable des quatuors de Beethoven, la manière infiniment minutieuse et soigneuse dont se faisaient les répétitions au Grand Opéra, tout cela fut pour lui autant de leçons dont l'effet devait se retrouver, trente ans plus tard, au théâtre de Bayreuth. »

Enfin l'éducation artistique de Wagner put s'achever à Dresde, où, comme l'on sait, il tint durant sept ans, de 1842 à 1849, l'emploi de chef d'orchestre au théâtre de la Cour. « Le matériel de ce théâtre était le meilleur de l'Allemagne ; l'orchestre, au témoignage même de

Wagner, incomparable, ainsi que les chœurs, merveilleusement dirigés par Fischer. Parmi les chanteurs, Tichatchek, le *héros des ténors*, et la grande Schrœder-Devrient, l'artiste dramatique la plus géniale qui ait jamais paru sur la scène allemande. » Tout ce qui lui restait à apprendre de son métier, Wagner l'apprit là : et il y apprit aussi que, même dans les conditions les plus favorables, il n'y avait rien à espérer des théâtres allemands pour l'art tel qu'il le rêvait. « Vainement j'essayai, nous dit-il, d'introduire des réformes, de remporter au moins quelques victoires partielles sur l'esprit de routine, d'ignorance, et de mauvais vouloir qui régnait là comme partout. Mes efforts échouèrent, et je dus enfin me convaincre que le plus sage parti était pour moi de me désintéresser tout à fait de ces institutions frivoles. »

Survint cette insurrection de mai 1849, où Wagner prit résolument, contre la Prusse, le parti des insurgés, ce qui lui valut, non point, comme on l'a dit, une condamnation à mort, mais un long exil, et l'entrée dans une vie nouvelle. Déjà précédemment M. Chamberlain avait élucidé le problème historique du rôle joué par Richard Wagner dans cette insurrection : rôle qui, toute vérification faite, se réduit en somme à fort peu de chose. Wagner était profondément révolutionnaire, plus profondément peut-être qu'aucun des chefs de l'insurrection, car il rêvait une transformation complète de la société présente. Mais la politique actuelle ne l'intéressait pas; la révolution telle qu'il l'entendait n'avait rien à espérer d'un soulèvement armé; et tous les récits des témoins peuvent se résumer, sur cet épisode de sa vie, dans l'affirmation de Bakounine disant de Wagner à ses juges que « pas un moment il n'avait pris au sérieux le rôle révolutionnaire de ce songe-creux. »

Le chef d'orchestre du Théâtre Royal n'en fut pas moins contraint à s'enfuir, après l'échec de l'insurrection. De ce séjour à Dresde datent ses deux grands opéras, *Tannhæuser* et *Lohengrin*, la première esquisse des *Maîtres Chanteurs*, le projet primitif de l'*Anneau du Nibelung*, et le plan d'un drame chrétien, *Jésus de Nazareth*.

Après un court passage à Paris, Wagner s'installe à Zurich, où il reste dix ans, jusqu'en 1859, tout entier à son rêve de rénovation artistique. C'est durant ces années d'exil que lui viennent enfin des amis, qui comprennent sa valeur et le soutiennent de leur mieux: Liszt, Richard Pohl, Brendel, Bulow, Franz Muller, Uhlig, les premiers wagnériens. Encouragé, soutenu par leur amitié, Wagner se met au travail : et d'abord, durant deux longues années, il s'efforce de parvenir « à la pleine conscience de son idéal. » C'est de cette période que datent ses principaux *Écrits théoriques*, l'*Art et la Révolution*, l'*Œuvre d'Art de l'avenir*, *Opéra et Drame*, la *Communication à mes Amis*, toutes œuvres écrites surtout pour se rendre à soi-même un compte plus

précis d'une doctrine jusque-là seulement entrevue. Puis vient la période de production artistique : et ce sont tour à tour les trois premières parties de l'*Anneau du Nibelung*, puis *Tristan* et *Parsifal*, qui prennent forme dans la pensée de Wagner. Et à cette période se rattache encore un des événemens les plus mémorables de sa vie : la connaissance qu'il fait, au printemps de 1854, de la doctrine philosophique de Schopenhauer. « Ce fut pour moi, dit-il, comme un présent du ciel dans ma solitude. »

De 1859 à 1866, Wagner tente un nouvel effort pour réaliser, par les moyens ordinaires du théâtre, l'idéal d'art qu'il porte désormais clairement formulé en lui. Des occasions s'offrent de se faire jouer à Paris, puis à Vienne, puis à Munich : il sort pour quelque temps de sa retraite, reprend goût à la vie active.

A Paris c'est, le 13 mars 1861, l'inoubliable représentation de *Tannhæuser*. « Mais lorsque l'on voit, dit M. Chamberlain, la part prise par les Allemands à cette scandaleuse aventure, lorsque l'on s'aperçoit que l'échec de *Tannhæuser* à Paris ne fut point le fait du grand public, mais de la tyrannie de la petite presse et des barons de la finance, et lorsqu'on songe enfin à toutes les amitiés que rencontra Wagner dans cette ville étrangère, on ne peut s'empêcher de protester contre l'idée, aujourd'hui si répandue chez nous, que la France a montré moins d'intelligence que l'Allemagne pour l'œuvre wagnérienne. C'est sur le désir exprès de Napoléon III, et sans la moindre sollicitation de la part de l'auteur, que fut décidée la représentation de *Tannhæuser*, et cela à un moment où l'intendant de l'Opéra de Berlin hésitait encore à laisser jouer des ouvrages de Wagner. Celui-ci d'ailleurs ne tarit pas en éloges sur la bonne volonté que lui a témoignée tout le personnel de l'Opéra, et sur le plaisir qu'il a eu à pouvoir enfin assister à une exécution un peu parfaite de l'une de ses œuvres. « Tout ce que je demandais je l'obtenais aussitôt, sans égard à la dépense : et la mise en scène était réglée avec un soin dont jamais jusque-là je n'avais eu l'idée. » Et il loue ensuite le public parisien de « sa bienveillance », du « sentiment de justice qu'il a trouvé chez lui ». Aussi la représentation de *Tannhæuser* ne lui a-t-elle laissé — c'est lui encore qui le dit — que les souvenirs les plus agréables. » C'est en effet à Paris que pour la première fois un groupe d'hommes intelligens et instruits a reconnu en lui autre chose qu'un simple musicien, et s'est expressément rangé autour de lui comme autour du représentant d'un nouvel idéal. »

Rien de pareil à Vienne, ni même à Munich, où la représentation de *Tristan et Isolde*, imposée par le roi de Bavière, — et qui fut au reste, elle aussi, une représentation modèle, — ne valut en fin de compte à Wagner que mille ennuis et mille déceptions. Aussi est-ce avec joie qu'il revint en Suisse en 1865, bien résolu désormais à n'avoir

plus affaire qu'à un théâtre où il serait le maître absolu. Six ans il vécut dans un isolement délicieux, les six années, à coup sûr, les plus tranquilles et les plus heureuses de sa vie. Il y produisit les *Maîtres Chanteurs* et *Siegfried*, le *Crépuscule des Dieux* et son étude sur *Beethoven*, celui de tous ses écrits où il a le plus profondément exprimé ses sentimens intimes.

Il n'avait plus désormais qu'un désir : de faire jouer, ne fût-ce qu'une seule fois, l'œuvre monumentale qu'il venait de créer. Et l'on sait comment il lui fut donné, en 1872, de réaliser ce dernier désir. Dès le mois de janvier de cette année, la construction du théâtre de Bayreuth était décidée ; en avril, Wagner et sa famille s'installaient à Bayreuth ; et le 22 mai avait lieu la pose de la première pierre. Les événemens qui suivirent, la représentation de l'*Anneau du Nibelung* en 1876, l'insuccès matériel de cette première tentative, la glorieuse revanche de *Parsifal* en 1882, la maladie et la mort de Wagner, ce sont choses trop connues pour que nous ayons à y revenir. M. Chamberlain a d'ailleurs consacré un chapitre entier à l'histoire du théâtre de Bayreuth ; on y trouvera, avec une foule d'illustrations et de facsimilés, les renseignemens les plus sûrs et les plus précis.

*
* *

La seconde partie traite de la doctrine de Richard Wagner. C'est assurément, de tout l'ouvrage, la plus originale, celle qui contient le plus grand nombre d'aperçus nouveaux; mais c'est aussi, de tout l'ouvrage, la partie dont il serait le plus malaisé de faire un résumé, car elle n'est elle-même qu'un résumé très succinct des onze tomes des *Écrits théoriques* et de la volumineuse correspondance du maître allemand; et sa première originalité est précisément qu'on y voit exposées dans l'ordre déductif le plus rigoureux des idées que Wagner a semées un peu au hasard, et plutôt pour son usage propre que pour l'édification du lecteur. Je ne puis m'empêcher, cependant, de signaler tout au moins quelques passages des chapitres consacrés à la politique, à la philosophie et à la morale wagnériennes.

En politique, le programme de Wagner tient tout entier dans cette formule : un peuple libre sous un monarque absolu. « C'est dans la personne du roi que l'État réalise son plus haut idéal. » Ou, en d'autres termes, mieux vaut la tyrannie d'un seul que la tyrannie de plusieurs, puisque aussi bien la société humaine ne peut se passer d'une direction. Et de même Wagner, tout en refusant de se soumettre à aucune des églises établies, a toujours énergiquement affirmé la nécessité d'une religion. De même encore il voyait dans la propriété individuelle une des plaies de l'état social moderne, sans admettre pour cela les doctrines socialistes. « Tout mouvement politique, disait-il,

aura désormais un caractère social; mais ceci doit être entendu dans un tout autre sens que ne l'entendent nos socialistes. » Autant de thèses en apparence contradictoires : elles trouvent leur conciliation dans la doctrine philosophique et morale de Richard Wagner.

Dans le domaine de la philosophie, Wagner a eu deux maîtres : Feuerbach et Schopenhauer. Mais ni l'un ni l'autre, en réalité, ne lui ont donné autre chose que des formules, où il a fait entrer ses propres idées. De Feuerbach en particulier, M. Chamberlain a très clairement démontré que Wagner l'admirait sans presque l'avoir lu, et seulement parce qu'il le croyait l'adversaire de la philosophie scolastique. L'influence de Schopenhauer a été sur lui infiniment plus profonde; mais il n'a connu Schopenhauer qu'en 1854, lorsque sa doctrine était déjà toute tracée, et qu'il l'avait même déjà exposée dans ses premiers *Écrits théoriques*. Et M. Chamberlain démontre très nettement que, pour le principe essentiel de la doctrine, Wagner a refusé jusqu'au bout de subir la métaphysique de Schopenhauer. Il était, lui aussi, pessimiste, et lui aussi, en un certain sens, considérait le renoncement à la volonté comme la voie du salut. Mais il n'admettait point que la souffrance et le mal fussent, dans le monde, des élémens éternels. Et personne au contraire n'a affirmé avec plus de force la possibilité d'une *régénération*.

Notre société moderne, en effet, lui apparaissait comme une société dégénérée. C'était notre soi-disant civilisation qui, suivant lui, avait achevé d'éloigner l'homme de sa destination véritable. Et parmi les causes principales de la dégénérescence il citait l'argent, le mélange des races, l'abus de la nourriture animale. D'où résultait, pour lui, une morale toute différente de celle de Schopenhauer, une morale dont la *compassion* était, en vérité, le premier principe, avec le renoncement à la volonté égoïste, mais qui comportait ensuite une abondante série d'actes, des actes désintéressés, charitables, uniquement destinés à la régénération de la société humaine. Et la plus noble, et la meilleure de ces sources de rénovation était, pour Wagner, l'Art, sous la forme du drame *purement humain*. Les lecteurs de l'article de M. Chamberlain savent déjà ce que Wagner entendait par ce terme, et les conclusions esthétiques qu'il a tirées de sa théorie de « l'art régénérateur ».

*
* *

La troisième partie du livre est consacrée aux drames de Richard Wagner. M. Chamberlain y a repris quelques-unes des idées qu'il avait exposées déjà dans un ouvrage précédent, dont nous possédons, fort heureusement, une excellente traduction française. Le caractère essentiel des drames de Wagner est, suivant lui, d'être des *drames*, et que

tout, sujet, poésie et musique, y soit subordonné à ce seul objet. Mais il me semble que, dans son livre nouveau, M. Chamberlain a marqué avec plus de relief encore que dans le précédent un autre caractère des drames de Wagner : leur caractère essentiellement *musical*, le rôle primordial qui y est assigné à la musique, seule chargée de l'expression, et de l'action même. « Si l'on considère depuis le début le développement artistique de Wagner, on s'aperçoit que l'unique progrès qui s'y produit consiste dans une extension, un renforcement constans du rôle de la musique. » Et M. Chamberlain nous dit en propres termes que c'est dans les opéras de Mozart qu'il convient de chercher les véritables prototypes du drame wagnérien. Vérité profonde et essentielle, et qui éclaire d'un jour absolument nouveau l'œuvre de Richard Wagner !

Mais je ne puis songer à suivre M. Chamberlain dans la savante et éloquente démonstration qu'il en fait. J'ai voulu seulement indiquer, par ces quelques exemples, la haute valeur et l'intérêt exceptionnel d'un ouvrage où il ne faut pas chercher, je le répète, une biographie détaillée de Richard Wagner, ni moins encore une appréciation critique de son œuvre, mais l'« image » que ce grand homme nous a laissée de lui-même. Dans la préface de son livre, M. Chamberlain rend justice aux écrivains allemands qui se sont, avant lui, occupés de Wagner : il aurait pu citer avec eux maints auteurs français : M. Schuré, M. Malherbe, M. Noufflard, M. Adolphe Jullien, dont les travaux garderont toujours leur prix, à côté des siens. Mais jamais personne ne s'était aussi passionnément soucié de découvrir, en dehors de toute impression personnelle, ce qu'avaient été la véritable pensée, les véritables intentions de Wagner. Quant à savoir en quelle mesure cette pensée était juste et belle, et surtout jusqu'à quel point ces intentions se sont trouvées réalisées dans l'œuvre artistique du maître de Bayreuth, ce sont des problèmes que M. Chamberlain a résolument écartés, l'unique objet de son livre étant de nous fournir des documens positifs et précis. A nous, désormais, de tirer de ces documens le parti qui nous conviendra, et de juger suivant nos goûts l'œuvre et la personne de Richard Wagner.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre.

Il y a quinze jours, toute l'attention était concentrée sur les affaires d'Orient et d'Abyssinie. Personne ne se doutait que le plus bruyant des coups de clairon était sur le point de retentir de l'autre côté de l'Atlantique, et qu'on allait se demander si un conflit redoutable n'éclaterait pas entre l'Angleterre et les États-Unis. On savait bien qu'une négociation laborieuse se poursuivait entre les deux pays, à propos d'une contestation beaucoup plus ancienne; mais on ne s'en occupait guère, on s'en préoccupait encore moins, et il ne semblait pas qu'un pareil litige fût de nature à inspirer jamais de sérieuses inquiétudes. A tout prendre, on n'avait pas tort. Ce qui s'est passé dans ces derniers jours achève de nous en convaincre. Toutefois, au premier moment, la surprise a été si vive, la secousse donnée à l'opinion dans les deux mondes a été si brusque, qu'on s'est demandé ce qu'il fallait en penser. Le feu a été mis non pas aux poudres, heureusement, mais aux esprits, par un message de M. Cleveland au Congrès des États-Unis. M. Cleveland est un homme sage : du moins, il a passé pour tel jusqu'aujourd'hui. Aussi, lorsqu'on l'a vu casser les vitres, et avec fracas, a-t-on été porté à croire qu'il s'agissait d'une affaire très grave, et que tant de bruit n'était pas fait autour de rien. C'est le 17 décembre qu'a été lu au Congrès le message de M. Cleveland : dès le lendemain, une sorte d'anxiété régnait dans le monde entier.

Le message présidentiel était accompagné des notes échangées entre l'Angleterre et les États-Unis. La lecture en est des plus instructives, et nous y reviendrons; mais pour mettre un peu de lumière dans une question aussi compliquée, il faut procéder avec ordre, et commencer par dire de quoi il s'agissait. Le conflit anglo-venezuelien a son origine dans le traité de Vienne, qui a attribué à l'Angleterre une partie de la Guyane hollandaise, près des possessions espagnoles de la Côte-Ferme. Les limites de la nouvelle possession britannique étaient dès lors mal déterminées. Si les Européens avaient fait des établissemens sur les côtes, ils n'avaient pas encore pénétré dans l'intérieur du pays et ils le connaissaient imparfaitement. La frontière présumée entre la Guyane anglaise et le Venezuela était l'Essequibo.

Pendant quelques années, l'ignorance même où l'on était de ce que nous appellerions aujourd'hui l'hinterland de la colonie anglaise rendait les relations de voisinage relativement faciles; mais bientôt les colons de Demerari franchirent l'Essequibo, remontèrent le Cuyuni, son affluent, et rencontrèrent sur leur chemin des richesses minières qui leur parurent très alléchantes. Dès ce moment, la question de frontière naquit entre la colonie britannique et le Venezuela. En 1840, un officier hollandais au service de l'Angleterre, sir Robert Schomburgk, fut chargé de tracer une ligne de démarcation qui a eu le mérite d'indiquer les prétentions anglaises à cette époque, mais non pas du tout de les fixer *ne varietur*, ni d'en arrêter le développement. Pourtant, sir Robert Schomburgk avait fait la part très large à l'Angleterre : il avait reporté sa frontière à l'ouest, depuis l'Essequibo jusqu'à la rive méridionale de l'Orénoque, de manière à ce qu'elle aboutît au point de Barima. C'était déjà une extension considérable, mais qui n'a pas été définitive. Peu à peu les prétentions britanniques ont pris de plus grands développemens. Elles s'étendent aujourd'hui à tout le bassin de l'Essequibo avec ses affluens, c'est-à-dire le Cuyuni, et avec l'affluent de ce dernier, l'Yuruari, qui traverse les territoires les plus riches en mines d'or de la Guyane, et où l'on trouve notamment celles du Callao. On voit par là que la contestation pendante entre le Venezuela et l'Angleterre a une importance très réelle, et nous ne l'aurions pas encore assez mise en vue si nous ne disions pas que le Cuyuni se rattache par ses affluens aux bassins de l'Orénoque et des Amazones, et que ses ramifications s'étendent sur une partie considérable des régions tributaires de ces immenses cours d'eau. Enfin l'Angleterre, établie à l'île de la Trinidad, à l'embouchure septentrionale de l'Orénoque, et à Barima à l'embouchure méridionale, commande en quelque sorte les deux extrémités opposées du delta du grand fleuve. On comprend que le gouvernement de Caracas se soit ému de ses progrès et qu'il ait cherché à y mettre un terme. Mais l'accord, comme on devait s'y attendre, n'a pas pu se faire à l'amiable, et le Venezuela a sollicité le concours des États-Unis. La question, diplomatiquement, s'est aussitôt déplacée : elle a été traitée non plus entre Caracas et Londres, mais entre Londres et Washington, et le caractère du débat n'a pas tardé à s'en ressentir. Les États-Unis ont insisté pour que l'Angleterre acceptât un arbitrage. Lord Salisbury a répondu qu'il admettrait un arbitrage pour tous les territoires occupés par l'Angleterre au delà de la ligne de Schomburgk, mais non pas pour ceux qui sont situés en deçà de cette ligne, et il avait pour cela quelques raisons assez fortes. Il ne s'est pas contenté, en effet, de repousser « des demandes fondées sur les prétentions extravagantes des Espagnols du dernier siècle »; il a ajouté qu'il ne pouvait consentir au « transfert d'un grand nombre de sujets britanniques,

qui ont joui pendant de longues années du gouvernement régulier d'une colonie britannique, à une nation différente de race et de langage, et dont le système politique est soumis à de fréquentes perturbations, alors que ses institutions n'offrent trop souvent qu'une protection insuffisante à la vie et à la propriété. » Il est impossible de contester la parfaite justesse de ce jugement porté sur le gouvernement du Venezuela et sur la manière dont il fonctionne.

On en était là, et les autres puissances ne connaissaient que très imparfaitement les termes de la négociation poursuivie, lorsque le message du Président Cleveland au Congrès a éclaté comme un coup de tonnerre. Le gouvernement des États-Unis, pour justifier son intervention dans une affaire où il ne semblait pas directement intéressé, avait invoqué la doctrine de Monroe ; le gouvernement anglais avait contesté, sinon la doctrine, au moins son exacte application dans l'espèce. M. Cleveland, dans son message, affirme au contraire que l'interprétation donnée par lui à la doctrine de Monroe est juste et forte. Cette doctrine, dit-il, est importante pour la sécurité de la nation ; elle est essentielle pour le maintien de ses institutions ; elle s'applique à toutes les phases de la vie nationale et elle ne peut pas tomber en désuétude ; enfin, elle est absolument applicable au cas où une puissance européenne cherche, en étendant ses frontières, à s'emparer d'un territoire appartenant à une république du continent américain. M. Cleveland déplore que l'Angleterre repousse l'arbitrage, car il regarde comme un refus le fait de ne vouloir soumettre à ce mode d'appréciation qu'une partie du litige. En conséquence, il déclare du devoir des États-Unis de prendre des mesures pour parvenir à connaître la frontière exacte entre la Guyane britannique et le Venezuela. Il recommande au Congrès de voter un crédit couvrant les frais d'envoi d'une commission chargée de faire les investigations nécessaires et de présenter son rapport dans le plus bref délai possible. Une fois ce rapport établi, les États-Unis devront résister par tous les moyens en leur pouvoir à la prise de possession par l'Angleterre de tout territoire que les recherches faites démontreraient appartenir au Venezuela. La péroraison de M. Cleveland est menaçante. « Je ne me dissimule en rien, dit le Président des États-Unis, la pleine responsabilité que j'encours en faisant ces recommandations, et je me rends parfaitement compte des conséquences qui peuvent en découler. Tout en reconnaissant que c'est une chose pénible que d'envisager deux grandes nations de langue anglaise dans une position réciproque autre que celle de la concurrence amicale dans la marche vers le progrès et la paix, j'estime qu'il n'y a pas de calamité comparable à celle qui résulte d'une soumission passive aux torts, à l'injustice, ni comparable à la perte de l'honneur national. » Ce langage a étonné. Ce n'est pas ainsi qu'un chef d'État a l'habitude de traiter publiquement

les questions internationales. Quelques-uns de nos journaux, qui souhaitent en France l'établissement d'une dictature, ont jugé l'occasion favorable pour montrer ce que peut se permettre un président des États-Unis, et pour placer en regard ce qu'ils appellent la nullité politique du président de notre république. Sans discuter leur thèse, il ne semble pas qu'ils en aient fait une application très judicieuse. Les États-Unis n'auraient rien perdu à avoir un président moins primesautier. Il est vrai que, si M. Cleveland avait eu besoin de couvrir sa responsabilité sous celle d'un ministre, ce n'est pas chez M. Olney, secrétaire d'État aux affaires étrangères, qu'il aurait trouvé des conseils utiles et, au besoin, une résistance efficace. Il est vrai aussi qu'au premier moment, le parlement américain, Chambre et Sénat, n'ont fait qu'un avec le Président, et ont voté presque à l'unanimité le crédit nécessaire à la commission qui devra étudier sur place les droits respectifs de l'Angleterre et du Venezuela. L'entraînement a été général. M. Cleveland a été pendant un jour l'homme populaire par excellence. Ses adversaires même désarmaient devant l'à-propos de son initiative. Tous les partis s'unissaient pour l'applaudir. On a pu croire qu'il avait joué le plus audacieux mais le plus heureux des coups de partie, et qu'il avait assuré sa réélection pour l'année prochaine. Seulement, dès le lendemain, le ciel s'est rembruni. On a rarement vu un revirement d'opinion aussi rapide, ni aussi complet.

Pour notre compte, nous pouvons assister avec une parfaite impassibilité au spectacle très suggestif que les États-Unis et l'Angleterre viennent de donner au monde. On a cherché de part et d'autre à mêler nos intérêts à ceux qui se trouvent aux prises. Les États-Unis l'ont fait dans des pièces diplomatiques, avec assez peu de tact et de bon goût. Les journaux anglais de leur côté, et avec un peu plus de raison, n'ont pas manqué de dire que, si la doctrine de Monroe venait à prévaloir avec l'extension qu'on lui donne, les conséquences en seraient aussi défavorables pour la France que pour l'Angleterre. Nous n'en disconvenons pas, et nous sommes bien loin d'admettre comme fondées toutes les prétentions des États-Unis. Elles sont excessives dans le fond, et ce n'est pas la forme que leur donnent MM. Cleveland et Olney qui nous les feraient plus facilement accepter. Si on voulait nous imposer un arbitrage, comme on essaie de l'imposer à l'Angleterre, nous répondrions qu'il est de la nature de l'arbitrage, dans les affaires publiques aussi bien que dans les affaires privées, d'être librement consenti et non pas obligatoirement subi. Si les États-Unis, pour trancher un différend entre une autre république américaine et nous, parlaient d'envoyer sur place une commission d'enquête dont les conclusions devraient faire loi pour les deux parties, nous répondrions que ce serait là un arbitrage détourné et le plus inacceptable de tous, puisque l'arbitre se serait désigné lui-même, et lui seul, et qu'il ne serait pas désintéressé

dans la matière. Mais, ces réserves faites, nous restons d'avis que, si l'arbitrage a jamais une application utile et en quelque sorte indiquée par la nature des choses, c'est entre les gouvernemens européens et les gouvernemens américains, pour les contestations territoriales qui peuvent s'élever entre eux. Quelque important que soit l'objet du litige, il l'est rarement assez pour justifier l'emploi de la force; et le plus sage, à coup sûr, est de soumettre le litige à un tiers éclairé et impartial. Le tout est de bien choisir celui-ci et de préciser avec soin la question qu'on lui pose. Sans aller jusqu'à blâmer l'Angleterre d'avoir voulu enlever à l'arbitrage la solution d'une partie du conflit, — car enfin elle avait, comme nous l'avons reconnu, quelques bons motifs à faire valoir, et puis cela ne nous regarde pas, — il nous sera permis de dire que la France a toujours cherché à dénouer par des arbitrages les difficultés qu'elle a pu avoir avec l'Amérique. Elle en a eu une, il y a quelques années, avec un État européen, la Hollande, au sujet de leurs communes frontières en Guyane : la Hollande et nous, avons choisi un arbitre, qui nous a donné tort, et nous nous sommes inclinés. Il est vrai que la Hollande, si elle a comme nous des colonies en Amérique, est comme nous un État européen; mais il n'en est pas de même du Brésil. Or nous avons, depuis de longues années, une contestation avec le Brésil au sujet de nos frontières, et nous n'avons pas attendu les incidens de ces derniers jours pour prendre l'initiative d'une proposition d'arbitrage. Si les États-Unis veulent absolument s'entremettre entre nous et le Brésil, nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'ils le fassent, pour déterminer ce dernier à se rallier à notre proposition. Il est donc très improbable que nous nous trouvions un jour à l'égard des États-Unis dans la situation où est aujourd'hui l'Angleterre. L'arbitrage est notre règle, à la condition qu'on ne nous l'impose pas. Mais l'arbitrage, quelle que soit sa valeur intrinsèque, ne découle pas comme une conséquence logique et forcée de la doctrine de Monroe, dont on a si souvent parlé depuis quelques jours.

Il en a été question dans le message présidentiel de M. Cleveland, et beaucoup plus encore dans la longue dépêche que M. Olney, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, a adressée à M. Bayard, représentant des États-Unis à Londres, à la date du 20 juillet dernier. C'est un bien étrange document que cette dépêche. Nous ne dirons pas qu'en reproduisant la doctrine de Monroe, il la dénature positivement, mais il semble s'appliquer, sous une forme pédante et gourmée, avec d'insupportables répétitions et une lourdeur de main désobligeante, à en accentuer tous les côtés fâcheux. On est obligé de rappeler que la doctrine de Monroe n'est, après tout, qu'une doctrine, qu'elle n'a pas d'existence internationale, qu'elle n'a été acceptée par aucune nation, pas même par les États-Unis, qui ne l'ont jamais consacrée par un vote régulier. Et qu'est-ce que cette doctrine? Pour la bien compren-

dre, il faut remonter à son origine. Le 2 décembre 1823, le Président Monroe, dans un message au Congrès, l'a exposée pour la première fois. Elle tirait tout son intérêt des circonstances. Les colonies espagnoles et portugaises de l'Amérique du Sud luttaient pour leur indépendance et étaient sur le point de la conquérir. En même temps, la France de la Restauration intervenait en Espagne pour rétablir le pouvoir absolu aux mains de Ferdinand VII, et la Sainte-Alliance était derrière elle. De plus, des questions de frontières étaient soulevées entre les États-Unis, la Russie et l'Angleterre. Les États-Unis avaient deux craintes : la première de voir les puissances européennes, qui appliquaient entre elles l'intervention armée dans l'intérêt de certains principes, l'appliquer également en Amérique dans l'intérêt des mêmes principes; la seconde que ces mêmes puissances, qui invoquaient le titre de premier occupant pour légitimer leur prise de possession de certaines portions du continent américain, ne l'étendissent à l'avenir à d'autres parties de ce territoire, — et c'est contre ce double danger que le Président Monroe a protesté. Il a déclaré que les États-Unis ne prétendaient acquérir ni s'annexer aucune des anciennes possessions de la couronne d'Espagne en Amérique, et qu'ils ne mettraient aucun obstacle aux arrangemens amiables que la métropole pourrait négocier avec les colonies émancipées : toutefois, ils repousseraient par tous les moyens en leur pouvoir l'intervention des autres États, sous quelque forme qu'elle se produisît, surtout si elle avait pour but d'implanter dans les colonies, par voie de conquête ou à prix d'argent, une souveraineté autre que celle de l'Espagne. Mais ce n'est pas ici le lieu de faire l'histoire de la doctrine de Monroe et des développemens qu'elle a pris par la suite. Elle s'est bientôt résolue dans les deux termes suivans : opposition aux gouvernemens européens qui voudraient imposer par la force leurs propres principes aux républiques américaines, et opposition aussi à ceux d'entre eux qui prétendraient, en vertu du fait de première occupation ou de première exploration, acquérir des droits souverains sur les territoires américains. A ce dernier point de vue le droit public américain devait être le même que celui de l'Europe.

Il y avait dans les déclarations de Monroe une intelligence très profonde et très prévoyante des intérêts communs au continent américain tout entier. Elles étaient d'ailleurs rédigées dans le langage le plus élevé. « Le système politique des puissances coalisées de l'Europe, disait Monroe, est essentiellement distinct de celui que nous avons adopté, ce qui s'explique par la différence fondamentale existant dans la constitution même des gouvernemens respectifs. Mais la bonne foi et les liens d'amitié qui nous unissent aux puissances alliées nous font un devoir de déclarer que nous considérerions comme dangereuses pour notre tranquillité et notre sécurité toute tentative de leur part d'étendre

leur système politique à une partie quelconque de notre hémisphère... La politique que nous avons adoptée à l'égard de l'Europe, dès le commencement même des guerres qui ont si longtemps agité cette partie du globe, est toujours restée la même : elle consiste à ne jamais nous interposer dans les affaires intérieures d'aucune des puissances de l'ancien monde ; à considérer le gouvernement de fait comme légitime relativement à nous... Mais, lorsqu'il s'agit de notre continent, les choses changent tout à fait de face : car si les puissances alliées voulaient faire prévaloir leur système politique dans l'une ou l'autre partie de l'Amérique, elles ne le pourraient pas sans qu'il en résultât un danger imminent pour notre bonheur et notre tranquillité. Aucune d'elles d'ailleurs ne peut croire que nos frères du Sud l'adopteraient de leur propre gré si on les abandonnait à eux-mêmes. Il nous serait également impossible de demeurer spectateurs indifférens de cette intervention sous quelque forme qu'elle eût lieu. » Cela ressemble beaucoup à : Chacun chez soi, et l'Amérique aux Américains.

On se demandera peut-être quel rapport il y a entre le message de Monroe et le conflit anglo-américain actuel. L'Angleterre, à l'exemple de la France qui a voulu autrefois établir un empire au Mexique, — ce que M. Olney lui reproche encore, veut-elle établir un royaume dans la Guyane? Non, à coup sûr. Cependant, on voit bien, lorsqu'on lit sa dépêche du 20 juillet dernier, que M. Olney venait de relire lui-même, avant de prendre la plume, le message du Président Monroe; mais il a été moins heureux dans la forme. Il fait la leçon à l'Angleterre d'une manière qui ne laisse pas d'être amusante à force d'être déplacée. « Les intérêts moraux de l'Europe lui sont particuliers, dit-il, et sont entièrement différens de ceux qui touchent l'Amérique. L'Europe, dans son ensemble, est monarchique, et à part la seule et importante exception de la République française, elle est soumise au principe monarchique. L'Amérique, de son côté, est attachée à un principe absolument opposé, à l'idée que tout peuple a un droit inaliénable à un *self government*, et, dans les États-Unis d'Amérique elle a fourni au monde l'exemple et la preuve la plus remarquable et la plus concluante de l'excellence des institutions libres, au point de vue de la grandeur nationale et du bonheur individuel. Il n'est donc point nécessaire, en ce qui touche les intérêts moraux et matériels, de s'étendre sur ces considérations; mais il est impossible de ne pas reconnaître universellement que lesdits intérêts en Europe sont tout à fait différens de ce qu'ils sont en Amérique, et que tout contrôle européen exercé sur ce dernier pays est nécessairement à la fois inconvenant et injurieux. » M. Olney continue très longtemps sur ce ton; il affirme que le devoir des États-Unis est de défendre sur tout le continent européen le *self government* des autres États, et, dans l'entraînement de ses idées, il laisse entendre qu'il y aurait peut-être lieu d'étendre encore plus loin

son active propagande; mais, ajoute-t-il pour nous rassurer, « le temps des croisades est passé. » On le voit, le germe déposé par Monroe s'est singulièrement développé dans le cerveau de M. Olney; il y a pris des proportions tout à fait imprévues. « Aujourd'hui, écrit le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, les États-Unis sont à proprement parler souverains sur ce continent, et leur volonté fait loi pour tous les sujets en faveur desquels ils jugent à propos de s'entremettre. Pourquoi? Ce n'est pas à cause de l'amitié qu'on éprouve pour eux, ce n'est pas non plus à cause de leur haut caractère de nation civilisée, ni à cause de la sagesse, de la justice et de l'équité qui sont les invariables caractéristiques de leurs actes; c'est parce que — en plus de tous ces autres motifs — leurs ressources infinies, combinées avec leur position isolée, les rendent maîtres de la situation et pratiquement invulnérables pour toute autre puissance. Tous ces avantages sont compromis si on admet le principe que les puissances européennes peuvent convertir les États américains en colonies ou provinces leur appartenant. » Dès lors, l'Amérique serait condamnée, comme l'Europe, au fléau du militarisme et perdrait par là une partie de ses forces vives. Elle serait comme l'Afrique l'objet d'audacieuses convoitises. Aussi M. Onley n'hésite-t-il pas à affirmer que l'Europe doit rester chez elle, comme l'Amérique le fait de son côté. A-t-on jamais vu, dit-il, l'Amérique avoir l'idée d'intervenir dans les affaires de Turquie ? Cet exemple avait sans doute été choisi avant le moment où les États-Unis n'ont pas jugé déplacé pour eux de s'occuper de la question d'Arménie. Quoi qu'il en soit, M. Onley déclare qu' « une distance de 3 000 milles de séparation par l'Océan rend toute union permanente et politique entre un État européen et un État américain impossible et contraire à la nature des choses. »

C'est aller beaucoup plus loin que Monroe, et l'Europe ne saurait accepter le congé qu'on lui donne si cavalièrement. Lord Salisbury a dû être un peu étonné en recevant cet énorme et singulier factum. Il y a fait la réponse qu'on pouvait attendre, à savoir qu'une nation tierce, non affectée par une controverse, n'avait pas le droit d'imposer à l'une ou à l'autre des deux parties un mode de procédure particulier; que le gouvernement des États-Unis ne pouvait pas poser comme une proposition universelle que ses intérêts étaient nécessairement liés à ceux d'un certain nombre d'États indépendans pour la conduite desquels il n'admettait d'ailleurs aucune responsabilité, et uniquement parce qu'ils se trouvent dans l'hémisphère occidental; enfin que l'union de la Grande-Bretagne et de ses territoires américains, loin d'être un fait contre nature et funeste, était à ses yeux parfaitement naturelle et opportune. Lord Salisbury a parlé le langage du bon sens, et il l'a fait avec modération. La thèse de M. Onley porte, en effet, au delà du conflit actuel; si elle était admise, il faudrait que l'Eu-

rope renonçât à toutes ses colonies en Amérique. Le message de M. Cleveland n'a pas reproduit toutes ces exagérations, mais il ne les a pas non plus évitées toutes, et sa conclusion menaçante a paru d'autant plus grave qu'elle avait un caractère plus sobre et plus précis.

Nous l'avons dit, le premier jour du message l'enthousiasme en Amérique a été universel. C'est que la doctrine de Monroe tient aux fibres mêmes du pays et qu'on ne l'invoque jamais impunément. Républicains et démocrates se sont réconciliés provisoirement pour acclamer M. Cleveland. Mais le lendemain, il y a eu une terrible baisse à la Bourse, et c'est ce qu'on n'avait pas prévu, quoique rien ne fût plus aisé à prévoir. Il était incontestable que M. Cleveland, dans sa péroraison trop éloquente, avait envisagé l'hypothèse de la guerre, et ne l'avait pas écartée. Les journaux ne parlaient que d'armemens, et leur ardeur guerrière semblait difficile à retenir. Le monde, ou plutôt les deux mondes ont éprouvé le soubresaut que l'on ressent lorsqu'on entend un coup de canon. La panique a été générale et en partie sincère ; il est aussi permis de croire que l'Angleterre n'a rien fait pour en amortir les conséquences. La baisse a été telle que les journaux américains ont écrit que l'Amérique avait, du jour au lendemain, perdu 200 millions de livres sterling. Avons-nous besoin de dire que ce chiffre formidable ne répond à aucune réalité ? Les fonds qui ont baissé ne tarderont pas à remonter ; ils ont commencé déjà. Il n'en est pas moins vrai que quelques désastres particuliers restent sans remède, et que, en somme, si le mal n'a pas été aussi grand qu'on l'a cru, l'émotion a été très vive. Les Américains sont gens pratiques. César recommandait à ses soldats de viser au visage ceux de Pompée ; avec les Américains, c'est surtout à la bourse qu'il faut viser. Cette fois, l'effet a été immédiat. Les télégrammes sont venus annoncer au vieux monde que M. Cleveland, qui était la veille l'homme le plus populaire des États-Unis, en était devenu le lendemain le plus impopulaire. Nous ne le croyons pas. Ces affirmations tranchantes sont assurément exagérées. Une grande partie du pays reste avec le Président, et il n'est pas impossible qu'il retrouve bientôt sa popularité d'autrefois, non pas celle qui l'a entouré dans une heure de délire patriotique, mais celle dont il jouissait auparavant. S'il a commis une erreur, on verra une circonstance atténuante dans le motif qui la lui a inspirée. On ne tardera pas à se remettre d'une alerte si chaude et à juger toutes choses avec plus de sang-froid. Au fond, il est probable que M. Cleveland n'a jamais cru à la guerre, et aucun homme sensé n'y a cru plus que lui. Il y aurait eu trop de disproportion entre l'effet et la cause. Comment un litige, qui est pendant depuis plus de trois quarts de siècle sans avoir cessé d'être pacifique, aurait-il pu prendre tout d'un coup un caractère assez aigu pour déchaîner la guerre ? Sans doute des fautes, des imprudences avaient été commises de part

et d'autre ; mais elles ont été presque aussitôt réparées avec une habileté à laquelle il convient de rendre hommage. Dès aujourd'hui, tout danger sérieux est écarté. Nous ne savons pas quel expédient on trouvera pour sauver les amours-propres en présence, mais sûrement on en trouvera un.

Rendons à l'Angleterre la justice que si l'Amérique a un peu perdu la tête pendant quarante-huit heures, elle a conservé toute la sienne. Si lord Salisbury avait répondu sur le même ton que M. Cleveland, les fusils et les canons seraient partis tout seuls. Mais il n'a rien dit du tout, et la presse anglaise a montré de véritables qualités diplomatiques. Elle a d'abord répondu vertement, c'est-à-dire comme il convenait, aux prétentions américaines, mais sans dépasser la mesure et sans prononcer aucun de ces mots qu'on regrette après les avoir laissés échapper. Elle a pris soin de relever tous les symptômes d'apaisement qui se produisaient aux États-Unis, et même d'en exagérer un peu l'importance, afin d'avoir le droit de s'en montrer plus satisfaite. La manière dont elle les accueillait devait les encourager à se multiplier. Ce n'étaient d'abord que des voix isolées; mais bientôt les ministres de toutes les confessions, depuis les protestans épiscopaliens et les congrégationalistes jusqu'aux catholiques, sont montés en chaire pour prêcher la paix. Les présidens d'un assez grand nombre de chambres de commerce, tout en approuvant le message de M. Cleveland, ont déclaré qu'ils n'étaient pas partisans de la guerre. Au bout de quelques jours, le contre-coup de ces manifestations s'est produit en Angleterre. Un échange de correspondances a eu lieu par télégraphe entre les journaux américains et des personnages plus ou moins considérables de Londres. Le *World* en particulier s'est donné ce rôle d'intermédiaire, et il s'est d'abord tout naturellement adressé à M. Gladstone. Celui-ci a répondu : « Je ne pense pas devoir intervenir. Il suffira d'avoir du sens commun, je n'en puis utilement dire davantage. » Il s'est adressé à lord Salisbury, et lui a même donné quelques conseils que celui-ci n'a pas cru devoir suivre, mais il a fait répondre très poliment par un secrétaire : « Bien qu'il partage entièrement vos sentimens d'amitié, il est impossible au ministre des affaires étrangères de suivre la marche que vous suggérez. » Il s'est adressé au docteur Ryle, évêque anglican de Liverpool, pour lui demander un message pacifique, et l'évêque a télégraphié : « L'agitation des Américains cause de la peine et excite de la surprise en Angleterre; on n'a ici d'autres sentimens que ceux de la paix et de la fraternité. On prie beaucoup. » Nous ne pouvons pas énumérer toutes les manifestations du même genre qui ont peu à peu contribué à amener la détente. La dernière est le télégramme suivant, adressé toujours au directeur du *New York World* par le secrétaire du prince de Galles : « Je suis chargé par le prince de Galles et le duc d'York de remercier M. Pulitzer. Ils ont la plus grande confiance et ne peuvent

s'empêcher de croire que la crise actuelle sera résolue d'une manière satisfaisante entre les deux pays, et fera place aux sentimens de bienveillance et de chaleureuse amitié existant entre eux depuis de si longues années. » Ce télégramme a été cité par les journaux américains comme un modèle de tact.

Pendant ce temps, la diplomatie n'est sans doute pas inactive, mais elle n'a pas encore livré le secret de ses négociations. M. Cleveland a déjà nommé deux des membres de la Commission d'enquête, et il a choisi des hommes qui, par leur science du droit, leur honorabilité personnelle, leur esprit de mesure et d'impartialité, inspirent toute confiance. On assure en outre que, évidemment pour gagner du temps, la Commission se rendra d'abord à Madrid et à la Haye afin d'y examiner les vieux documens qui établissent les prétentions de l'Espagne et des Pays-Bas sur le territoire venezuélien, prétentions transférées à l'Angleterre par le traité de Vienne. Il est probable que la Commission sera mieux reçue en Europe que dans la Guyane anglaise, si elle juge à propos d'aller y procéder à ses opérations ; elle fera bien de chercher de préférence ses preuves ailleurs et de prendre le plus long chemin avant de débarquer à l'embouchure de l'Orénoque. Il faut souhaiter que, d'ici là, l'accord ait déjà été préparé et même très avancé entre Londres et Washington. Quoi qu'il en soit, l'opinion publique anglaise vient de donner un exemple que d'autres nations feront bien de méditer. Hélas ! ce n'est pas celui que nous avons donné nous-mêmes dans des circonstances qu'il est toujours douloureux de rappeler. L'Angleterre pouvait se croire provoquée par le message de M. Cleveland ; cependant, pas une parole de haine, ni même de colère, ne s'est élevée sur tout son territoire. Elle a voulu faire tout ce qui dépendait d'elle, d'abord pour éviter un conflit que l'humanité réprouve, et s'arranger, dans tous les cas, pour qu'aucun tort de forme ne pût lui être reproché. Elle a montré, dans ce rôle, un beau sang-froid, celui d'une nation vraiment forte et qui se sent telle, et on ne peut que l'en féliciter. Sans doute, elle n'abandonnera rien de ses intérêts, mais elle évitera tout ce qui pourrait en envenimer la défense. Et cette attitude, dans un pays dont les passions sont pourtant violentes et même brutales, est celle de tout le monde. Chacun sent la responsabilité qui pèse sur lui. M. Thiers, dans son fameux discours sur les libertés nécessaires, parlait du rôle de la presse « dans un État dont l'éducation est faite. » L'éducation politique de l'Angleterre est faite : il suffit malheureusement de lire nos journaux pour s'apercevoir que la nôtre ne l'est pas encore.

L'incident qui vient de se produire a eu un certain nombre de conséquences assez imprévues. En présence de la crise financière qu'il a imprudemment provoquée, M. Cleveland s'est ému, et il a adressé un second message au Congrès pour lui demander d'y apporter des re-

mèdes. Ce second message a eu un sort très différent du premier : il a été aussi mal accueilli que celui-ci l'avait été bien. Il est vrai qu'il ne s'agissait plus, cette fois, de revendications patriotiques, mais de mesures financières sur lesquelles les partis en Amérique sont profondément divisés. Les protectionnistes, en particulier, cherchent à profiter des circonstances pour élever encore plus haut les barrières qui séparent l'Amérique de l'Europe, et encore plus sûrement, que ne le fera jamais la doctrine de Monroe. En revanche, l'Amérique est unie, économiquement et politiquement. On sait que, depuis quelques années, l'Australie a fait des efforts sérieux pour organiser elle-même, entre les divers États qui la composent, une étroite fédération. Sir Henry Parker, premier ministre de l'État de Victoria, en avait pris l'initiative en 1891. Depuis, l'idée a fait son chemin, mais avec lenteur et non sans rencontrer des obstacles. Au mois de février dernier, une conférence des ministres des sept États a eu lieu à Hobart-Town, capitale de la Tasmanie, pour approuver les bases de la fédération, telles qu'elles avaient été établies en 1891, et pour décider qu'une nouvelle convention composée de soixante-dix délégués, dix par État, serait appelée à élaborer une constitution fédérale. Celle-ci devrait être votée, d'abord par les législatures particulières de chaque État, puis par le peuple entier sous la forme du *referendum*, enfin par le Parlement impérial, qui n'est autre que le Parlement anglais. Ces formalités, on le voit, sont longues et compliquées. Jusqu'à ces derniers jours, la législature de la Nouvelle-Galles du Sud avait seule adhéré aux résolutions de la conférence de Hobart-Town, et les autres ne montraient pas beaucoup d'empressement à suivre cet exemple. Tout d'un coup, à la nouvelle du conflit anglo-américain, le Parlement de Victoria, puis celui de l'Australie Méridionale, ont émis un vote analogue, et on regarde dès lors celui des autres États comme assuré. La fédération de l'Australie est-elle à la veille de s'accomplir? On peut le croire; mais si l'incident venezuelien est vraiment pour quelque chose dans ce dénouement, il faut admirer une fois de plus à quel point le hasard se mêle aux plus grandes affaires. L'Australie a voulu, du moins les journaux anglais le disent, faire une démonstration de loyalisme envers la métropole et resserrer les liens qui l'unissent à elle; mais tout le monde prévoit déjà, en s'éclairant des lumières de l'histoire, que l'Australie fédérée, après avoir pris conscience de la force que lui donnera son union, ne sera plus bien éloignée de proclamer son indépendance, — et s'il en est ainsi, après avoir admiré l'étrange logique qui préside parfois aux choses humaines, il faudra bien aussi en constater l'ironie.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,
F. BRUNETIÈRE.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE

(1870 — 1872)

II[1]

LA RUSSIE A LA FIN DE LA GUERRE. — LE GÉNÉRAL LE FLO A L'AMBASSADE DE SAINT-PÉTERSBOURG. — MA MISSION A BERLIN.

V. — LA RUSSIE A LA FIN DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

Les documens que je viens de publier font connaître d'une façon précise l'attitude prise par la Russie dans la question de la dénonciation du traité de 1856 et les réponses des diverses puissances aux ouvertures du cabinet impérial. En ce qui nous concernait, un des inconvéniens principaux de cette déclaration avait été d'obliger la Russie à s'appuyer davantage sur l'Allemagne pour rendre impuissante l'opposition éventuelle de l'Angleterre, ou celle de l'Autriche, et parvenir à rallier les puissances à l'idée d'une conférence. Aussi, depuis ce moment, bien que la neutralité fût toujours la ligne officielle de la Russie, il était cependant visible que nous n'avions plus rien à en attendre. Je dois ajouter, pour laisser à chacun sa responsabilité dans ces graves événemens, que l'attitude du parti qui voulait pousser en France la guerre à outrance contribuait à entretenir ces dispositions du

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1896.

gouvernement russe. M. Thiers ne dissimulait pas, à Bordeaux, que la continuation de la résistance, qu'il avait jugée lui-même nécessaire, pendant un certain temps, pour relever l'honneur de nos armes, ne pouvait plus qu'être funeste aux intérêts du pays. On le savait à Saint-Pétersbourg ; et par suite il était facile de constater que, malgré l'admiration que causaient partout à l'étranger la prolongation du siège de Paris et les glorieux faits d'armes du général Chanzy et du général Faidherbe, sur la Loire, ou dans le Nord de la France, on ne jugeait plus que les résultats généraux de la guerre pussent en être sensiblement modifiés. Un moment, à la vérité, après les sorties du 29 novembre et du 1er décembre et jusqu'aux environs de Noël, l'inquiétude avait été assez grande à Pétersbourg dans le parti allemand, qui avait eu le tort de vouloir triompher trop tôt. Il avait cru sérieusement que tout était fini à Sedan. La légation prussienne parlait alors avec dédain de quelques *bandes* mal disciplinées qu'on appelait l'armée de la Loire. Or, il se trouvait que ces *bandes* avaient fait parler d'elles à Coulmiers, à Patay et dans d'autres lieux, d'une façon assez énergique pour qu'on dût en tenir compte. De même pour l'armée du Nord et pour celle de l'Est, où nous avions eu quelques avantages. Il régna donc, pendant un mois, à Saint-Pétersbourg une certaine appréhension sur le succès définitif, que ne dissipaient pas complètement les rapports venus du quartier général allemand et ceux des officiers généraux russes, qui se trouvaient à Versailles, d'où ils télégraphiaient leurs impressions. Si je n'avais pas eu, à cet égard, des données positives et nombreuses, sur lesquelles naturellement le secret m'est imposé, même encore aujourd'hui, le langage et l'attitude des fonctionnaires ou des personnes tenant à la cour me l'auraient suffisamment prouvé. Un petit détail assez caractéristique à relever dans cette triste époque, c'était les politesses et les attentions plus nombreuses dont nous étions l'objet, lorsque les nouvelles redevenaient meilleures pour la France. La glorieuse blessée, suivant le mot de M. Thiers, ne voulait s'avouer définitivement vaincue qu'après avoir résisté jusqu'à la fin. Il faut avoir connu ces heures sombres pour comprendre la douleur ou la joie que peut causer alternativement, à l'étranger, le contre-coup des nouvelles de la patrie.

Malheureusement, à la fin de décembre, on sut d'une manière positive à Saint-Pétersbourg que Paris, vers la fin de janvier, aurait épuisé ses dernières ressources, et tout le monde sentait que, par le fait des circonstances, la capitulation de Paris était la fin de la guerre. L'exemple de Caton épousant la cause des vaincus est je ne dirai pas unique, mais fort rare dans l'his-

toire de l'humanité, qui aura toujours du goût pour les victorieux. La France est la seule puissance qui ait quelquefois démenti cette loi de l'histoire. C'est un honneur et même un très grand honneur pour elle; mais il serait injuste et puéril de blâmer les nations ou les gouvernemens qui ont agi différemment.

Je fais ici toutefois une distinction importante en parlant de la Russie. Une bonne partie de la nation nous resta jusqu'au bout sympathique et fidèle. Les nécessités du gouvernement impérial furent comprises; mais est-ce une illusion française de croire que le cœur du pays sympathisait avec nos désastres? Nous en eûmes souvent la preuve. — Je n'en citerai qu'une. Un comité de secours s'était établi à Saint-Pétersbourg pour venir en aide à nos blessés. Le concours de l'ambassade fut réclamé. Je m'empressai de le donner. En deux jours on recueillit dans les deux capitales, Pétersbourg et Moscou, environ 50 000 roubles. Ce sont des chiffres qui ne sont pas sans valeur, car ils étaient presque uniquement fournis par de petites souscriptions. Je me souviendrai toujours de l'émotion que j'éprouvai et que j'éprouve encore au souvenir d'une pauvre femme qui vint nous apporter un bracelet, son seul trésor, et qu'elle voulait absolument vendre pour venir en aide à nos blessés. Des dons en nature nous furent offerts en grand nombre. Plusieurs marchands du Gastini-Dvor nous envoyèrent des paquets de thé, des vêtemens, des couvertures. Je tiens à consigner ici ces souvenirs qui sont tout à la fois un grand honneur pour la France et pour la Russie. Si la politique n'avait pu les rapprocher efficacement, la solidarité chrétienne les avait réunies.

C'est au milieu de ces circonstances que s'acheva l'année 1870. Celle qui allait s'ouvrir pour nous devait être plus dure encore. L'heure des douloureux sacrifices allait sonner, sans qu'aucune puissance nous fût venue efficacement en aide. J'eus dans le courant de janvier l'occasion d'approcher à deux ou trois reprises l'Empereur dans les cercles de la cour. Sa Majesté voulut bien m'écouter avec beaucoup de bienveillance personnelle. On voyait que la continuation de cette guerre lui pesait douloureusement, mais qu'Elle ne voulait et ne pouvait plus intervenir. A tous nos efforts auprès du gouvernement russe que je ne ralentis point jusqu'à la dernière minute, je sentais un parti pris de résistance qui pouvait se résumer ainsi : « Puisque vous ne pouvez plus lutter et que nous ne pouvons vous aider, finissez-en. Le plus tôt sera le mieux. » Ce langage était assurément d'une logique irréprochable, mais il me faisait penser au mot d'un de nos moralistes disant « qu'on a toujours assez de force pour supporter les maux d'autrui. »

Enfin le douloureux moment de la capitulation de Paris arriva. Je n'oublierai jamais l'impression que nous éprouvâmes le soir où l'on me remit le télégramme de M. de Chaudordy, annonçant que la reddition était imminente. Tous nos sacrifices allaient donc être inutiles! Cette défense de cinq mois si belle, si glorieuse par les sacrifices volontairement acceptés de tous, n'aurait donc servi qu'à aggraver les conditions que nous imposeraient nos vainqueurs! Qu'allait-il se passer dans cette ville où ils voudraient nécessairement entrer? Que ferait notre population à la vue des sodalts ennemis venant camper sur nos places? Enfin, comment un gouvernement, dont la défense de la capitale était principalement la raison d'être, pourrait-il maintenir dans l'ordre une population, qui, malgré l'héroïsme dont une partie d'entre elle avait fait preuve, contenait cependant tous les fermens anarchiques révélés au 31 octobre? Problèmes redoutables, et dont le plus grand nombre fut malheureusement résolu de la façon la plus douloureuse pour nous.

Ainsi que je le disais, la capitulation de Paris fut envisagée à Pétersbourg comme la fin de la guerre. A partir de ce moment, on n'admit plus qu'il y eût pour nous autre chose à faire que de traiter de la paix le plus promptement possible et de convoquer une assemblée nationale pour la ratifier. Les tentatives d'une partie de la délégation de Bordeaux pour prolonger la défense, retarder les élections, et surtout l'idée d'un de ses membres de déclarer inéligible toute une catégorie de personnes, qui avaient occupé des fonctions marquantes sous l'Empire, furent jugées fort sévèrement à Saint-Pétersbourg. On trouvait, avec raison, que tout en ce monde a un terme, et que la capitulation de Paris marquait aux yeux mêmes des plus audacieux la fin de la résistance possible. Pour les uns, on aurait dû traiter après Sedan; pour les autres, et l'on me permettra de dire que je suis de ce nombre, au moment où M. Thiers avait négocié une première fois avec M. de Bismarck, au mois de novembre; mais je dois ajouter que personne en Europe ne croyait possible de résister après la capitulation de Paris. Il est inutile d'en rappeler ici les motifs. Ils étaient trop évidens. Aussi cette persistance à vouloir s'imposer au pays fut-elle jugée très sévèrement au dehors. Je télégraphiais le 5 février à M. de Chaudordy :

« En allant ce matin chez le chancelier, je l'ai trouvé très peu satisfait du décret sur l'inéligibilité des fonctionnaires. Il y voyait une sorte de défiance gratuite et par suite blessante vis-à-vis du pays auquel personne n'avait le droit d'imposer, en le consultant, certains candidats de préférence à certains autres.

« Le chancelier savait du reste, par un télégramme de M. Okou-

neff, que le gouvernement de Paris était d'un autre avis que la délégation de Bordeaux, et qu'il entendait laisser à la nation l'entière liberté de ses votes.

« Ce n'en est pas moins une faute grave qui a été commise, et si l'on persistait dans cette voie, elle aurait pour effet de rendre nos rapports impossibles avec les puissances étrangères. En supposant que leur concours nous fasse absolument défaut, il vous paraîtra comme à moi très important de ne pas nous aliéner leurs sympathies en affaiblissant, par des restrictions et des défiances, l'autorité de notre nouveau gouvernement qui, pour rester à la hauteur de sa tâche, devra ne pouvoir être contesté dans son origine par personne, ni au dedans, ni au dehors. »

Après avoir envoyé ce télégramme à M. de Chaudordy, je fis savoir au prince Gortchacow, par un de ses conseillers intimes, que je le priais de ne pas s'étonner s'il ne me voyait plus jusqu'à ce que la crise gouvernementale où nous étions engagés fût terminée ; — car, à mes yeux, nous n'avions plus l'ombre même d'un gouvernement.

Quelques jours après, je reçus un billet du chancelier qui me demandait de venir le voir. Je me rendis chez lui : il me dit qu'il avait compris et hautement apprécié les motifs de mon abstention ; mais que l'arrivée de M. Jules Simon à Bordeaux et la démission de M. Gambetta, que M. Okouneff venait de lui télégraphier, donnaient toute satisfaction aux amis de la France ; que, quant à lui, il serait charmé de reprendre avec moi des rapports auxquels il voulait bien attacher quelque prix. En rentrant, je trouvai le télégramme de M. de Chaudordy me confirmant la nouvelle que m'avait donnée le chancelier.

La faute commise à Bordeaux eut pour conséquence, comme on le sait, d'augmenter encore les chances des députés royalistes qui se présentaient aux élections. Les illégalités et les violences ne sauvent pas une situation absolument compromise. Le pays voulait la paix dans la légalité, et le crédit qu'il avait ouvert au gouvernement de la Défense nationale était définitivement épuisé. L'étranger le savait et attendait avec impatience le résultat des élections qui permettraient la constitution d'une assemblée, et, par suite, celle d'un gouvernement responsable, avec lequel on pût traiter de la paix.

Le 18 février, je reçus l'avis de la nomination par l'Assemblée nationale de M. Thiers comme chef du pouvoir exécutif, et l'invitation de demander la reconnaissance officielle du nouveau gouvernement. Elle eut lieu sans délai. Le surlendemain 20 février, je télégraphiai au ministre des affaires étrangères :

« Le prince Gortchacow vient de me dire qu'il verrait demain

matin l'empereur et me transmettrait aussitôt sa décision. D'après les dispositions que j'ai remarquées chez le chancelier, j'espère pouvoir vous faire connaître demain la reconnaissance officielle et écrite de notre nouveau gouvernement. »

Le 21, nouveau télégramme, ainsi conçu :

« Le prince Gortchacow vient de me faire savoir que, d'après les ordres de l'empereur, il avait chargé M. Okouneff de reconnaître notre nouveau gouvernement, et d'entrer en rapports officiels avec lui. Il a également informé de cette décision les représentans de la Russie auprès des grandes puissances. »

Enfin, le 22 j'expédiai le télégramme suivant :

« Le chancelier m'a chargé officiellement de vous dire que, bien que l'empereur fût décidé à reconnaître tout gouvernement qui émanerait librement en France de la volonté nationale, il l'avait fait avec plus d'empressement encore, par la considération que M. Thiers était chargé du pouvoir. »

Cependant une semaine s'écoula, avant que le *Messager officiel* ne mentionnât cette reconnaissance. Je dus le remarquer et en faire l'observation discrètement, mais avec fermeté, d'autant plus qu'il m'était revenu que la légation prussienne avait essayé quelques tentatives pour retarder cette notification, et disait sous main qu'on *ne se presserait pas* à Saint-Pétersbourg. Le chancelier fit droit immédiatement à ma demande, et M. de Westmann m'en informa de sa part par un billet qu'il m'écrivit le 16/28 février.

Cette question de la reconnaissance officielle du nouveau gouvernement de la France n'était pas sans importance, surtout en ce moment. On se rappelle les difficultés que le second Empire avait rencontrées, au moment de son avènement, de la part des trois puissances du Nord et qui provenaient surtout de l'empereur Nicolas (1). Si elles s'étaient renouvelées en 1871, elles auraient eu des conséquences plus graves, en rendant la paix très difficile. La tâche de M. Thiers et celle de l'Assemblée nationale étaient des plus pénibles. Pour signer une paix désastreuse comme celle qui allait nous être imposée, ce n'était pas trop que le mandat de nos représentans et celui du chef du pouvoir exécutif ne pussent être contestés ni au dedans, ni au dehors. L'Europe, qui n'était pas intervenue en notre faveur pendant la guerre, nous aurait accablés, sans aucun profit pour elle, par l'expression d'une méfiance impolitique et hostile. C'était aux représentans de la France à se demander si le pacte de Bordeaux suffisait aux exigences de notre situation intérieure; mais l'étranger n'avait rien à y voir, et les agens diplomatiques de la France ne pouvaient avoir d'autre souci

(1) Tout le monde sait aujourd'hui qu'elles furent une des principales, sinon la principale cause de la guerre de Crimée.

que de faire respecter la volonté nationale. Nous devons donc, quelles que puissent être nos opinions personnelles, savoir gré à la Russie de l'initiative qu'elle prit alors. Toutes les puissances l'imitèrent ou la suivirent.

J'appris plus tard à ce sujet quelques détails fort curieux, que je fis connaître dans une dépêche confidentielle, en date du 15 mai 1871 et qui confirment pleinement ces appréciations :

« ... Au mois de novembre dernier, le ministre d'une des puissances étrangères accréditées à Saint-Pétersbourg fut chargé par son gouvernement de demander au prince Gortchacow quelle était la pensée du cabinet impérial sur le régime qui conviendrait à la France, et éventuellement quelles mesures il serait disposé à adopter ou à conseiller. Le chancelier répondit à cet agent diplomatique, de la bouche duquel je le tiens, qu'il était opposé, en principe, à toute intervention qui n'était pas commandée par une nécessité absolue ; il laissa entendre que le système politique de l'empereur Nicolas et celui du comte de Nesselrode n'étaient nullement le sien ; et que, quant à lui, il était absolument contraire à toute pression de cette nature. La guerre ayant été malheureusement engagée entre la Prusse et nous, les grandes puissances n'avaient qu'à en attendre patiemment la fin et à conserver jusqu'au bout la neutralité, aussi bien vis-à-vis des belligérans, que dans la constitution du régime nouveau qui s'établirait en France. Il ne désirait à cet égard qu'une chose, c'est que le pays décidât lui-même de ses destinées, persuadé qu'il serait le meilleur juge du régime qu'il lui conviendrait d'établir.

« Ce langage, dont je crois pouvoir vous garantir l'exactitude, est tout à fait conforme à la manière de voir que j'ai été à même de remarquer chez le chancelier de l'empire. C'est le langage du bon sens et de la justice, en même temps que celui de la prudence, et j'ai tenu à vous le faire connaître.

« Le prince Gortchacow se serait placé dans le même ordre d'idées vis-à-vis du cabinet de Berlin, à l'époque de la nomination de M. Thiers comme chef du pouvoir exécutif. J'avais remarqué chez le chancelier, lorsque j'ai demandé la reconnaissance de notre gouvernement par la Russie, une certaine préoccupation qui m'avait fait soupçonner que l'Empereur subissait à ce moment une pression de la Prusse pour lui faire différer son adhésion. Aussi, pour couper court à toute incertitude, ai-je demandé l'insertion au journal officiel, *le Messager*, de l'acte de reconnaissance. La Prusse, qui était bien obligée de traiter officiellement avec M. Thiers pour les négociations de la paix, n'aurait pas été fâchée que la Russie nous traînât en longueur, comme elle l'avait déjà fait en d'autres circonstances. Il en serait résulté une

véritable faiblesse pour nous et un mois plus tard un embarras sérieux en face de l'insurrection de Paris. Elle aurait eu alors ses coudées plus franches contre nous, en prouvant aux yeux de l'Europe que nous étions combattus au dedans et contestés au dehors. Tout ceci a été évité par le sens politique élevé auquel le prince Gortchacow a obéi en cette circonstance et auquel s'est associé l'Empereur. »

Cependant l'armistice de trois semaines conclu entre le gouvernement de la Défense nationale et l'Allemagne victorieuse allait expirer, et M. Thiers, investi du pouvoir par la majorité de l'Assemblée nationale, dont l'Europe ratifiait le suffrage, allait reprendre, comme chef du gouvernement nouveau de la France, les négociations qu'il avait commencées comme envoyé du gouvernement de la Défense nationale, et qui avaient malheureusement échoué au mois de novembre. C'était le 21 que la Russie avait reconnu officiellement le gouvernement nouveau. Le 25, à 5 heures du matin, je recevais de M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères de M. Thiers, le télégramme chiffré suivant, qui était parti de Paris le 23 au soir, mais qui ne me parvint que le 25 par la voie d'Odessa, avec trente-six heures de retard. Il était ainsi conçu :

« Je vous transmets copie d'une lettre de M. Thiers au prince Gortchacow. Vous voudrez bien nous excuser près du chancelier de ne pas lui avoir adressé une lettre autographe, pour notifier la constitution du nouveau gouvernement, mais la difficulté et l'incertitude des communications sont telles que nous avons craint d'exposer notre dépêche même par un courrier.

« Je vous prie de présenter mes devoirs au prince Gortchacow et de lui dire que nous espérons en ses bons offices pour obtenir une prompte et honorable solution des difficultés terribles contre lesquelles nous luttons.

« JULES FAVRE. »

. . . . . .

Voici la lettre de M. Thiers au prince chancelier :

« Prince,

« La cordialité que j'ai rencontrée auprès de vous, dans mon dernier séjour en Russie, me fait un devoir de vous annoncer moi-même le vote de l'Assemblée nationale qui m'a confié le pouvoir exécutif en France. Vous en êtes déjà informé, mais je veux que vous le sachiez par moi avec quelques explications. J'ai fait

tout ce que j'ai pu pour écarter de moi ce fardeau écrasant, surtout à mon âge, mais j'ai dû courber la tête sous la nécessité, parce que, dans ce moment, on prétendait que je pouvais seul réunir les honnêtes gens de tous les partis, pour concourir à l'œuvre où il va de notre salut.

« Si vous avez bien voulu lire le discours que j'ai prononcé à l'Assemblée nationale, vous y aurez vu quelles étaient mes intentions, et je suis sûr que vous les avez approuvées. Conséquent avec ce que j'avais dit, je me suis transporté à Versailles avec MM. Jules Favre et Picard et j'ai rouvert avec le comte de Bismarck les négociations interrompues et restées sans succès, au commencement de novembre dernier. J'ai admis la nécessité de certains sacrifices, et j'ai apporté dans la négociation un esprit de paix qui aurait certainement satisfait un arbitre aussi équitable que vous.

« Mais, d'abord, on m'a fait disputer un jour entier pour accorder une prolongation d'armistice de quelques jours. Imaginez-vous que j'étais arrivé lundi soir, que le lendemain mardi j'étais à Versailles, que l'armistice expirait le jeudi, ce qui me laissait juste quarante-huit heures pour traiter. Enfin, avec beaucoup de peine, on a consenti à le prolonger jusqu'à dimanche et il est évident qu'on veut nous contraindre à accepter des sacrifices impossibles. C'est surtout dans la question d'argent que s'est élevée la principale difficulté, par suite d'exigences intolérables. Imaginez-vous qu'on a osé nous demander six milliards. Si l'on ajoute à cette somme de six milliards la somme de trois milliards que nous a coûté la présente guerre, cela fait neuf milliards. Comment trouver neuf milliards à la fois, et quel est le pays, si riche qu'on l'imagine, qui pourrait faire face à de telles exigences? Le crédit de l'Europe réunie n'y suffirait pas. Si l'on insiste, nous ne pourrons pas accepter la paix, car nous ne pourrions pas tenir nos engagemens.

« Je vous prie instamment de faire arriver des représentations à Versailles, si vous ne voulez pas qu'une conflagration recommence au centre du continent. Quand la France refusait tout sacrifice, vous pouviez la désapprouver, mais aujourd'hui qu'elle en fait de considérables, c'est un devoir pour l'Europe entière d'insister pour qu'on ne la pousse pas à des résolutions désespérées. Je compte sur les sentimens que vous m'avez manifestés pour la France et pour moi, et je vous adresse l'expression de mon vif et constant attachement.

« A. Thiers. »

Le télégramme était presque indéchiffrable, par suite des nombreuses transpositions de chiffres qui avaient eu lieu depuis

son départ de Paris, à son entrée en Russie par Odessa, la voie d'Allemagne nous étant naturellement fermée. Il fallut près de quatre heures pour reconstituer le sens de la dépêche, s'assurer de son exactitude, la transcrire au net, et ce n'est que vers 9 heures qu'elle put être prête, bien que le déchiffrement eût commencé, sous mes yeux, à 5 heures un quart du matin.

Avant 10 heures, je me présentai chez le chancelier qui me reçut aussitôt. Je lui lus la lettre de M. Thiers que j'accompagnai de tous les commentaires les plus propres à l'émouvoir. Il m'y parut sensible. Quant aux conditions de paix, il n'hésita pas à reconnaître l'énormité du chiffre de la contribution de guerre, mais il ne voulut me rien dire avant d'avoir pris les ordres de l'Empereur, auquel il allait communiquer la lettre de M. Thiers. Le prince Gortchacow ajouta, toutefois, que, pour que l'Empereur pût faire une démarche utile auprès de son oncle, il eût été nécessaire qu'il connût dans son ensemble les conditions de paix que la Prusse prétendait nous imposer. Il me pria de revenir le lendemain et de lui communiquer d'ici là tout ce que je pourrais recevoir.

Malheureusement la fatalité, qui nous poursuivait toujours dans cette guerre, devait nous accompagner jusqu'au bout. Lorsque le pli du prince Gortchacow arriva au Palais d'Hiver, l'Empereur venait de partir par le chemin de fer pour aller chasser à Gatchina, et ce ne fut que le soir assez tard qu'il reçut le billet du chancelier. Or, l'armistice expirait le lendemain soir 26. Dans la journée du 25, j'avais reçu du ministre des affaires étrangères un télégramme dans lequel il me demandait la réponse au télégramme du 23. On vient de voir qu'il ne m'était malheureusement parvenu qu'avec trente-six heures de retard. J'envoyai au chancelier copie de ce nouveau télégramme, en le suppliant d'agir sans retard, et je le revis le lendemain 26, à l'heure qu'il m'avait indiquée. Voici la réponse que j'expédiai à Paris aussitôt après mon entretien avec le prince Gortchacow :

« Saint-Pétersbourg, 26 février, 11 heures et demie du matin.

« Je viens de revoir le prince. Il avait envoyé hier à l'Empereur, aussitôt après l'avoir reçue, la lettre de M. Thiers, et dans la soirée le billet que je lui avais écrit pour insister, vu l'expiration de l'armistice, sur la nécessité d'une démarche immédiate à Versailles. D'après quelques lignes de réponse adressées au chancelier, S. M. aurait paru animée d'intentions bienveillantes à notre égard, mais le prince Gortchacow n'a pu me dire quel parti avait pris l'Empereur. Connaissant la réserve extrême du chancelier sur tout ce qui touche aux démarches de son souverain, je me crois fondé à penser que S. M. aura télégraphié à son oncle, mais

je suis également convaincu, comme je l'ai toujours été, que la force étant le seul argument qui soit admis au quartier général allemand, on n'y tiendra pas beaucoup plus de compte à présent que par le passé, des recommandations de la Russie et de celles des autres puissances neutres. »

Enfin, le 27 février, j'adressai au ministre des affaires étrangères ce dernier télégramme :

« Le prince Gortchacow m'a prié de passer chez lui ce matin pour me dire que l'Empereur, aussitôt après avoir reçu communication de la lettre de M. Thiers et de la demande urgente de bons offices que j'avais adressée au chancelier, s'était empressé de faire savoir à Versailles qu'il espérait bien que la conclusion de la paix ne serait pas arrêtée par une question d'argent. Il a ajouté qu'au surplus, S. M. venait d'apprendre, par le prince de Reuss (1), que les préliminaires de paix étaient signés et que l'Empereur avait regretté que sa recommandation fût peut-être arrivée trop tard.

« J'ai parlé ensuite de l'opportunité de faire à la conférence de Londres une déclaration en notre faveur, mais le chancelier ne m'y a pas paru très disposé. Il tient avant tout à terminer cette affaire de la Mer-Noire qui lui a causé de graves soucis. Cependant, il n'a point exclu formellement cette idée sur laquelle il ne serait peut-être pas impossible de le faire revenir. »

Il est facile de voir, par la lecture de ces documens, que la Russie avait trouvé, comme tout le monde, excessifs les sacrifices pécuniaires que la Prusse nous imposait. Un des membres, et je puis même l'écrire aujourd'hui sans indiscrétion, puisqu'il est mort le président du Conseil de l'empire, prince Paul Gagarine, me disait spirituellement et fort justement : « On peut bien demander à un État cinq milliards pour lui conserver deux de ses provinces, mais non pas pour les lui enlever. » Il n'est pas impossible, par suite, que si l'Empereur avait pu, deux jours auparavant, et quand on négociait encore à Versailles, faire entendre sa voix au quartier général, la Prusse eût consenti par égard pour la Russie à diminuer ses exigences pécuniaires dans des proportions restreintes, sans doute, mais qui eussent été pour nous un adoucissement.

Le 26 février furent signés les préliminaires de cette paix douloureuse, dont l'Assemblée nationale et M. Thiers eurent le courage et le patriotisme de poursuivre la ratification. Nous avions épuisé toutes les possibilités de la défense, toutes celles de l'intervention étrangère. Il n'y avait plus qu'à se résigner aux sacrifices que la nécessité implacable nous imposait.

(1) Ministre et depuis lors ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg.

VI. — ÉCHANGE DE TÉLÉGRAMMES ENTRE L'EMPEREUR DE RUSSIE ET L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE A LA FIN DE LA GUERRE. — NOMINATION DU DUC DE NOAILLES ET, SUR SON REFUS, DU GÉNÉRAL LE FLO AU POSTE D'AMBASSADEUR A SAINT-PÉTERSBOURG. — MON ENVOI A BERLIN COMME CHARGÉ D'AFFAIRES.

Deux jours après la signature des préliminaires de paix, le *Journal de Saint-Pétersbourg* publia, dans son numéro du 1er mars, un échange de télégrammes entre le nouvel Empereur d'Allemagne et l'Empereur de Russie. Le roi Guillaume disait que la Prusse n'oublierait jamais qu'elle était redevable à l'Empereur de Russie du fait que la guerre n'eût pas pris des proportions extrêmes. L'Empereur Alexandre répondait en faisant des vœux pour une paix durable et en ajoutant qu'il était heureux d'avoir pu prouver au roi ses sympathies en ami dévoué.

Cet échange de dépêches qui, par leur publication simultanée à Berlin et à Saint-Pétersbourg, constituait un procédé peu gracieux pour la France, n'avait pas, j'en suis convaincu, cette intention dans la pensée de l'Empereur de Russie. Il avait, en réalité, pour objet d'affirmer à nouveau les rapports d'intimité existant entre les deux souverains, et de donner un avertissement indirect à la presse russe, ainsi qu'à une partie de l'opinion publique, qui se montrait en général très péniblement surprise de la dureté exceptionnelle des conditions de paix qui nous avaient été imposées. Mais il n'y avait certainement pas dans la pensée du souverain d'intention malveillante contre la France. J'ai expliqué dans le cours de ce récit le courant d'idées dans lequel l'Empereur s'était placé vis-à-vis de nous. Il était resté neutre jusqu'au bout, mais d'une neutralité plutôt favorable à la Prusse, tandis que la majorité de la Russie était d'une neutralité bienveillante à la France. Il y avait donc là un certain désaccord latent, mais, à tout prendre, assez réel entre la nation et son souverain. On ne pouvait être, par suite, surpris de voir l'Empereur qui, dans la dernière phase de la guerre et surtout depuis la dénonciation du traité de 1856, s'était rapproché davantage de la Prusse, à mesure que la résistance tendait à prendre chez nous un caractère excessif et révolutionnaire, réagir contre ces tendances de l'opinion et chercher à la fixer par un acte émané de son initiative souveraine.

Néanmoins, je ne crus pas pouvoir dissimuler au prince Gortchacow le regret que m'avait fait éprouver l'insertion au *Journal de Saint-Pétersbourg* de ces deux télégrammes et l'impression fâcheuse que cette publication produirait en France. Le chancelier me parut assez embarrassé et l'on m'assura qu'il avait été contraire à cette insertion ; mais la publicité avait eu lieu, elle était assurément regrettable. Le reste importait peu.

Cependant, le mal étant fait, il n'y avait plus à y revenir, à moins de vouloir rompre avec la Russie, dans un moment où nous avions intérêt à la ménager. Je me bornai donc à dire au prince Gortchacow que je mettais cet échange de télégrammes sur le compte du passé, ne voulant me préoccuper que de l'avenir des rapports entre les deux pays. Le chancelier s'empressa de prendre cette porte de sortie que je lui ouvrais toute grande et il me lut la réponse qu'il venait d'adresser à la lettre de M. Thiers du 23 février. Je me rappelle qu'elle était conçue en termes fort élevés et pleins de cordialité pour M. Thiers. Je n'en ai pas le texte sous les yeux, mais l'impression que j'en ai conservée est que le chancelier avait été d'autant plus courtois qu'il tenait à contre-balancer l'impression produite par les télégrammes du 1er mars.

A Saint-Pétersbourg, on fut peu satisfait de l'échange de ces déclarations entre les deux Empereurs. Le parti national et ses organes trouvèrent qu'elles enlevaient à la Russie le bénéfice de sa neutralité et tendaient à la lier à la Prusse sans profit pour les intérêts du pays. Dans le parti allemand même, la satisfaction ne fut pas tout à fait sans mélange. On trouva que, dans sa réponse, l'Empereur de Russie s'était un peu pressé de prendre acte des services qu'il avait pu rendre à l'Allemagne; qu'après tout, la Prusse avait, par la rapidité de ses succès, enlevé aux neutres toute possibilité d'intervention sérieuse; que, par conséquent, en tout état de cause, l'Europe n'aurait pu rien faire et qu'elle était heureuse de n'avoir pas eu à intervenir. Il y avait de la vérité dans ce langage, et un très haut personnage, qui était un des confidens intimes de l'empereur, me disait dans le même ordre d'idées que, si nous pouvions ne pas être satisfaits, M. de Bismarck ne le serait vraisemblablement pas davantage.

Cependant, à tout prendre et malgré ces commentaires, l'impression dernière fut que la Russie avait volontairement ou involontairement rendu à l'Allemagne pendant la guerre un service signalé. C'est celle qui a prévalu et qui tend à devenir la vérité historique, malgré les bons offices qui nous ont été rendus, à certains jours, par le gouvernement de l'empereur Alexandre II et les dispositions incontestablement favorables du reste de la Russie (1).

(1) Dans son ouvrage sur l'empereur Alexandre III, publié il y a trois ans, M. Flourens a cité le passage d'une lettre confidentielle que j'écrivais le 14 mars 1871, et dont il avait eu connaissance pendant son passage au ministère des affaires étrangères. Je crois utile de reproduire aujourd'hui cet extrait en le complétant. Le voici tel que je le relève sur la minute même de ma dépêche :

« Le grand-duc héritier (depuis l'empereur Alexandre III) et toute sa cour qui, aujourd'hui, n'osent pas élever la voix, laissent manifestement soupçonner leurs

La France a le droit de se souvenir de ce qui s'est passé à cette époque, mais elle aurait tort d'en garder rancune. M. Thiers le comprit ainsi; et dans les nominations des nouveaux représentans de la France, il eut soin d'y comprendre immédiatement celle d'un ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Son choix se porta sur le duc de Noailles, et je fus chargé de demander l'agrément du prince Gortchacow à cette nomination.

Cette désignation était fort heureuse, ainsi que celle des autres ambassadeurs que M. Thiers choisit à cette époque, où il tenait à donner au parti monarchique, en majorité dans la nouvelle assemblée, sa part légitime d'influence et d'action. Il importait beaucoup, en effet, à ce moment, où l'existence même du pays était en jeu, d'envoyer à l'étranger des hommes considérables par leur position personnelle et qui montrassent que la France, sortie d'une crise où les élémens révolutionnaires avaient été trop souvent mêlés à la lutte, ne chercherait qu'à vivre en paix avec les souverainetés établies et les intérêts conservateurs, au dehors comme au dedans. M. Thiers y réussit par ces nominations, et le choix du duc de Noailles, ancien pair de France, était aussi heureux pour Saint-Pétersbourg, que celui du duc de Broglie pour Londres, du marquis de Vogüé pour Constantinople, et du marquis de Banneville pour Vienne.

Le prince Gortchacow avait cru d'abord que le gouvernement nouveau, vu son étiquette républicaine, ne serait représenté que par des envoyés ayant rang de ministres, et non par des ambassadeurs. M. Thiers le comprit autrement et justifia pleinement sa manière de voir par les choix qu'il fit. Un ambassadeur a une tout autre situation qu'un ministre, lorsque personnellement il peut, soit par une grande notoriété politique, soit par sa position sociale, être au niveau du rang élevé et des privilèges que sa nomination lui confère. Dans le cas contraire, elle l'amoindrit,

tendances et nous pouvons dire, par avance, que nous aurons pour nous *la Russie du futur règne*. Si, malgré les sympathies de l'empereur Alexandre II nous avons eu, de notre côté, même pendant cette guerre, l'opinion de la majorité de la nation, que serait-ce le jour où le souverain épouserait ouvertement notre cause?

« Cet avenir ne se réalisera peut-être que dans vingt ans, mais il peut se présenter à l'échéance de demain. Vingt ans sont beaucoup dans notre triste vie d'homme; mais ils sont bien peu dans la vie des peuples. Nous ne verrons peut-être pas ce jour, mais nous pouvons le préparer.

« Telles sont les idées générales qui me paraissent pouvoir inspirer aujourd'hui notre politique avec la Russie. Les conséquences pratiques en rendront peut-être, à certains momens, la réalisation difficile; mais les intérêts sont là pour nous réunir. La Russie, qui a toujours subi depuis un siècle, avec plus ou moins de regret, la politique allemande de ses souverains, alors que l'Allemagne était faible et divisée, se tournera bien plus volontiers vers nous, au fur et à mesure que l'opinion publique prendra plus de force chez elle et que l'exagération de la victoire donnera nécessairement à l'attitude de sa redoutable voisine, un caractère de prépotence toujours voisin de la menace ou de l'agression. »

en faisant ressortir le contraste qui existe entre le grade dont il est investi et la réalité médiocre du personnage. Le duc de Noailles eût continué à Saint-Pétersbourg les grandes traditions de sa famille, avec l'autorité que lui donnaient son caractère et sa situation. Déjà son arrivée était annoncée ; il venait de m'expédier un courrier ; et l'on s'occupait de son installation, lorsque la révolution du 18 mars vint nous replonger dans l'abîme dont nous sortions à peine et empêcher indéfiniment la venue du nouvel ambassadeur.

Ce fut un télégramme de M. Okouneff qui informa le premier le chancelier des événemens de Paris. Il en fut consterné et tout Pétersbourg avec lui. Dans le premier moment, on considéra la France comme perdue, et sous l'empire de ce sentiment, la solidarité entre la Prusse et la Russie devint nécessairement plus étroite. Il fut question, pendant plusieurs jours, avec persistance, de la venue de l'empereur Guillaume à Saint-Pétersbourg, et je n'affirmerais pas que, sous la première impression de stupeur et de colère, l'idée de faire entrer immédiatement l'armée prussienne à Paris, pour en chasser la Commune et y reconstituer un gouvernement quelconque, n'ait pas été sérieusement examinée à Berlin comme à Saint-Pétersbourg. La présence de plusieurs étrangers, et notamment de quelques Polonais, parmi les chefs de l'insurrection, aurait été un prétexte suffisant à des troupes aguerries, qui ne demandaient qu'à agir et étaient aux portes de notre capitale. J'ajouterai même que, sans l'énergique insistance de M. Thiers, affirmant, à chaque interrogation nouvelle, qu'il viendrait à bout de l'insurrection et qu'il tenait à la vaincre avec la seule coopération de notre armée nationale, nous aurions eu la honte de voir accomplir, par la Prusse, la répression que l'armée de Versailles ne put effectuer qu'après une lutte acharnée.

Cette douleur nous fut épargnée. Ce fut la seule, à vrai dire, durant ces deux tristes mois que le prince Gortchacow appelait « la grande orgie parisienne » et sur laquelle il vaut mieux jeter un voile dans l'intérêt de tous (1).

Ces sentimens du chancelier de l'empire étaient partagés alors par toute la Russie, où les nihilistes ne comptaient encore que de rares partisans. Aussi la presse, sans une seule exception,

(1) Voici le billet même du chancelier quelques jours avant l'entrée dans Paris de l'armée de Versailles. Il est tout entier de sa main :

« M. le marquis, je vous restitue, avec tous mes remerciemens, le télégramme que j'ai placé sous les yeux de S. M. l'Empereur.

« Il nous tarde de voir poindre la Résurrection. Une prolongation des orgies parisiennes serait bien douloureuse et je désire de tout mon cœur que cette tache soit épargnée à la France.

GORTCHACOW.

« Lundi matin. »

témoigna-t-elle sa satisfaction de l'entrée de l'armée de Versailles à Paris. Le sentiment général était bien résumé dans ce mot que m'écrivait un haut fonctionnaire russe le 28 mai : « La victoire de l'ordre en France, me disait-il, en est une pour la civilisation du monde. Je m'y associe de tout cœur comme homme, comme Européen, et comme Russe. »

La reconstitution en France des pouvoirs publics devait amener comme contre-coup la réorganisation entière du corps diplomatique français. M. le duc de Noailles étant revenu sur son acceptation première, le choix du gouvernement pour le remplacer comme ambassadeur se porta sur M. le général Le Flô, ministre de la guerre, qui avait déjà été envoyé en Russie en 1850 avec le titre de ministre plénipotentiaire. L'Empereur, qui était alors grand-duc héritier, se rappela fort bien avoir connu le général à cette époque et le prince Gortchacow m'écrivit que, tout en regrettant sincèrement que M. le duc de Noailles n'eût pu venir à Pétersbourg, son successeur serait agréé avec empressement. On sait les bons services qu'il rendit à la France pendant sa mission qui dura plus de sept ans et les regrets qu'il laissa en Russie après son départ.

En même temps, le traité définitif de paix ayant été signé le 14 mai à Francfort, se posait la grosse question de la reprise de nos rapports diplomatiques avec l'Allemagne. Dans la situation qui nous était faite, et les troupes allemandes devant occuper notre territoire jusqu'au payement intégral de la contribution de guerre, il fut reconnu, de part et d'autre, impossible d'accréditer des ambassadeurs, jusqu'à ce que les relations entre les deux pays eussent repris assez de consistance pour permettre leur rétablissement. On convint donc entre les cabinets de Versailles et de Berlin d'envoyer de simples chargés d'affaires qui, ayant un rôle plus modeste, éviteraient les embarras que des personnalités plus en vue auraient pu amener.

La pensée était sage ; mais, si le rôle du chargé d'affaires allemand était difficile, celui du chargé d'affaires français devait l'être bien davantage, dans les circonstances où il allait se trouver placé.

L'Allemagne fit choix du comte de Waldersee, actuellement feld-maréchal. Cet officier supérieur, dans la pensée du prince de Bismarck, avait en réalité une mission plus militaire que diplomatique. Il était surtout chargé de surveiller l'exécution du traité de paix, au point de vue militaire, et de signaler à Berlin les moindres infractions aux stipulations convenues. Le choix de M. Thiers se porta sur moi ; mais, comme on comprenait à Ver-

sailles qu'un pareil poste, après une pareille guerre, ne pouvait être imposé, on me laissa une certaine latitude pour l'acceptation ou le refus.

On peut se rendre compte de l'embarras dans lequel me plaça ce télégramme qui me parvint le 15 mai, au lendemain du jour où avait été signée la paix de Francfort. Accepter, dans ces premiers momens où l'Allemagne était encore en armes sur notre territoire, où je devais croiser sur la route les étendards de nos ennemis à côté des nôtres captifs, c'était se résigner par avance à assister personnellement au triomphe de nos vainqueurs et à la constitution d'un empire élevé sur les ruines de notre influence en Europe. C'était l'obligation de faire taire, pendant de longs mois peut-être, toutes les colères intérieures du patriotisme et n'avoir plus devant soi que l'image de son pays envahi et désarmé, que la moindre imprudence pouvait compromettre. Quelque courtois que pût être l'accueil du vainqueur, et il devait l'être, cette courtoisie ne serait-elle pas une douleur de plus? Si on réussissait à obtenir sa confiance, ne serait-ce pas en y laissant un peu de sa dignité, et si on le choquait par une attitude revêche, à quoi bon alors être venu? Mais, d'autre part, comment refuser, dans un pareil moment, un poste auquel un nouveau venu ne pouvait évidemment convenir et qui m'était offert avec une insistance particulière et dans des termes flatteurs, par un gouvernement régulier, issu des libres suffrages du pays? L'embarras était grand pour moi et la réponse, même télégraphique, ne pouvant être différée au delà de vingt-quatre heures, je profitai de la bienveillance personnelle que m'avait toujours témoignée le chancelier pour aller lui demander conseil. Je m'adressais à lui, non pas comme au ministre des affaires étrangères de Russie, mais comme au doyen de la diplomatie européenne et au prince Gortchacow, en particulier, bien décidé à refuser, si sa réponse renfermait la moindre ambiguïté.

Elle fut, au contraire, des plus nettes. Le prince parut sensible à la marque de confiance que je lui donnais et me dit qu'aucune hésitation n'était possible; qu'on ne pouvait se dérober à un tel mandat, quelque difficile qu'en pût être l'exercice; que d'ailleurs, en ce moment et depuis nos désastres, tous nos postes diplomatiques seraient également pénibles à occuper. Il ajouta que la paix entre deux grandes nations était un bien inestimable, surtout aujourd'hui, et que ce serait un grand honneur que d'aider à la rétablir. « Vous pourrez peut-être y contribuer mieux qu'un autre, me dit-il en terminant, car vous avez toujours cru à la résurrection de votre pays, alors que presque tout le monde en avait perdu l'espérance. »

Ces derniers mots me décidèrent, et j'envoyai immédiatement mon acceptation. En même temps, je tins à ce que cet entretien pût être utile à nos intérêts, et je priai le prince Gortchacow, qui devait partir la semaine suivante pour Ems avec l'Empereur, de faire en sorte que l'on ne me rendît pas à Berlin ma mission trop pénible. Il me le promit, en même temps que la commanderie de l'ordre de Sainte-Anne pour notre attaché militaire, le chef d'escadron d'artillerie, depuis général de division, de Miribel. Je tenais beaucoup, après les distinctions accordées à l'armée allemande par le gouvernement russe, qu'une décoration fût donnée par ce même gouvernement à l'armée française, dans la personne de notre attaché militaire, qui n'avait quitté son poste en Russie que pour défendre Paris contre l'ennemi, et contribuer ensuite à le reprendre sur la Commune. Aucune décoration ne pouvait être placée sur une plus noble poitrine.

En même temps j'exprimai le désir d'avoir, avant mon départ, une audience particulière de l'empereur Alexandre. Le prince Gortchacow me répondit que l'usage de la cour n'était pas d'en donner aux chargés d'affaires, qui n'étaient, comme je le savais du reste, accrédités, selon le droit diplomatique, qu'auprès du ministre des affaires étrangères, mais que, vu les circonstances exceptionnelles où nous nous trouvions, il serait possible qu'elle me fût accordée. En effet, le lendemain j'en reçus l'avis officiel, et deux jours après, le 27 mai, je me rendis au Palais d'hiver.

L'Empereur m'accueillit avec beaucoup de bienveillance et de cordialité et me retint une demi-heure dans son cabinet...

« Je n'ai trouvé, écrivais-je dans le télégramme où je rendais compte de cette audience, que de la sympathie chez Sa Majesté pour nos malheurs et un réel désir de contribuer, en ce qui la concerne, à nous en adoucir l'amertume. L'Empereur, après avoir payé un juste tribut d'éloges à notre armée, dont l'esprit et la discipline lui paraissaient redevenus excellens, m'a dit qu'il n'avait qu'un désir, c'était de voir le gouvernement issu du suffrage de l'Assemblée nationale, se consolider et donner ainsi des garanties définitives au maintien de l'ordre. — La France n'a pas à se plaindre de moi, m'a dit Sa Majesté, *depuis qu'elle a un gouvernement régulier*. Je n'ai qu'un désir, c'est celui d'entretenir les meilleurs rapports avec elle. J'honore dans M. Thiers le courageux patriotisme avec lequel il s'est dévoué à la tâche de sauver son pays. Ses efforts et ceux des membres de son gouvernement pour réprimer l'insurrection de Paris lui assurent ma sympathie et celle de tous les honnêtes gens. Avec les moyens dont il dis-

posait, il ne pouvait aller plus vite, tout le monde doit le reconnaître.

« J'ai demandé ensuite à l'empereur de nous aider vis-à-vis de la Prusse dans les détails de l'exécution du traité de paix. Il y aurait là encore bien des difficultés, que le concours de la Russie ne pourrait qu'aider à aplanir.

« Sa Majesté m'a répondu que le prince de Bismarck venait de s'exprimer vis-à-vis de l'impératrice de Russie, à son passage par Berlin, dans des termes concilians, très courtois pour le gouvernement issu des suffrages de notre Assemblée, et qui étaient d'un bon augure pour l'avenir des relations entre les deux pays. L'Empereur a ajouté qu'en allant à Ems, il entretiendrait l'empereur d'Allemagne dans ces bonnes dispositions, et il a bien voulu me dire qu'il ne doutait pas que je ne rencontrasse à Berlin un fort bon accueil.

« Sa Majesté m'a ensuite parlé dans des termes très bienveillans du général Le Flò qu'elle aura grand plaisir à revoir. L'Empereur m'a annoncé son départ pour mardi et son retour pour la fin de juillet. C'est à ce moment qu'il compte recevoir le nouvel ambassadeur de France. »

Deux jours après cette audience, Alexandre II quitta Saint-Pétersbourg, accompagné du prince Gortchacow, pour se rendre à Ems, en passant par Berlin. J'eus lieu de m'apercevoir, par l'accueil courtois que je trouvai plus tard dans cette ville, que Sa Majesté avait bien voulu ne pas oublier sa promesse. Du reste, même avant son départ, l'Empereur avait tenu à ne laisser planer aucun doute sur son intention d'entretenir désormais les meilleures relations avec la France et son gouvernement, qui, disait-il hautement, par la répression de l'insurrection de Paris, avait rendu un véritable service à la cause de l'ordre en Europe. Dans cette intention j'appris et je mandai à Versailles, par un télégramme daté du 6 juin, que Sa Majesté avait raconté au prince de Reuss les points principaux de notre entretien, en le priant de faire connaître d'avance ses intentions à l'empereur Guillaume. D'autre part, M. de Westmann, qui devait faire l'intérim du ministre des affaires étrangères, pendant l'absence du prince Gortchacow, recueillit également le même récit de la bouche de l'Empereur, et il me laissa entendre qu'il avait reçu l'ordre de tenir le même langage vis-à-vis du corps diplomatique, pendant l'absence de Sa Majesté, à la condition, bien entendu, qu'aucune complication révolutionnaire nouvelle ne viendrait à surgir en France.

Quelques semaines après, le général Le Flò arriva à Saint-Pétersbourg, et le prince Orloff fut nommé ambassadeur à Paris.

Les relations diplomatiques se trouvèrent ainsi rétablies sur le meilleur pied entre la Russie et la France.

Mes instructions me pressant de partir le plus tôt possible, je remis le service de l'ambassade au second secrétaire (1), qui devait être chargé de l'intérim jusqu'à l'arrivée du général Le Flô. Le jour de mon départ de Saint-Pétersbourg, je rencontrai sur la Perspective Newski un très haut personnage russe, qui me dit : « Vous serez longtemps chargé d'affaires à Berlin, car la paix actuelle n'est qu'une trêve, jusqu'à ce que la France ait repris des forces pour la prochaine guerre. — Je crois que vous vous trompez, lui répondis-je. La paix actuelle est une paix bien douloureuse, mais réelle, et malgré les apparences contraires, les deux nations voudront la conserver. Dans six mois, un an au plus, nous aurons déjà rétabli nos ambassadeurs. — Dieu vous entende, me répondit-il, mais je ne le crois pas. » L'avenir, heureusement, me donna raison.

VII. — DÉPART DE SAINT-PÉTERSBOURG. — ARRIVÉE A VERSAILLES ET A BERLIN

La convenance d'attendre que la rentrée triomphale des troupes allemandes dans leur capitale et les fêtes, auxquelles cette rentrée devait donner lieu, fussent terminées avant mon arrivée, me retint à Saint-Pétersbourg jusqu'au 21 juin. Quand je traversai Berlin, d'une gare à l'autre, pour aller prendre à Versailles les instructions du gouvernement, avant d'y revenir officiellement, les canons qui nous avaient été pris pendant la guerre étaient encore rangés sur la promenade des Linden, et j'eus ainsi un premier avant-goût des pénibles devoirs qui allaient commencer pour moi ; mais, à mon retour, ils avaient disparu. En revanche, sur toute la route, je croisai, comme je l'avais présumé, un nombre énorme de wagons remplis de troupes allemandes poussant des hurrahs de triomphe. La régularité des services sur les chemins de fer n'était encore rétablie nulle part, et j'arrivai à Versailles avec des retards considérables et des difficultés de toute nature.

Je n'y passai que six jours, car le comte de Waldersee était déjà à Paris et on me pressait beaucoup de partir pour Berlin, Mais je ne voulus pas y aller, sans avoir vu un certain nombre d'hommes marquans de toutes les nuances de l'Assemblée dans laquelle résidait la souveraineté effective du pays. Je prévoyais

(1) Le comte de Montebello, aujourd'hui notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

bien, et en cela je ne me trompais pas, que le premier envoyé français, arrivant à Berlin après une pareille guerre, aurait nécessairement, aux yeux des Allemands, une importance beaucoup plus grande que ne le comportaient l'infériorité de son grade diplomatique et l'intention même du gouvernement français, qui ne l'accréditait que temporairement.

Je tenais surtout à pouvoir dire à mon arrivée à Berlin, et en m'appuyant sur des témoignages irrécusables, parce qu'ils étaient à la fois concordans quant au but et divers dans leur origine, que la France ne désirait qu'une chose, c'était l'évacuation de son territoire, résultant de l'exécution entière et loyale du traité de paix. J'avais pu voir par moi-même, en m'arrêtant à Versailles, que ceux d'entre nous qui, au début, avaient paru se résigner le plus difficilement à son acceptation, comprenaient à présent que toute hésitation dans son exécution, ou toute revendication stérile, seraient presque un crime, dans l'état où se trouvait la France. Fort de ce témoignage, il me deviendrait plus facile de pouvoir, dès le début, demander à l'Allemagne la réciprocité de ce bon vouloir, en ne cherchant pas à aggraver, dans l'exécution, les conditions si dures auxquelles nous avions dû souscrire.

Cette conviction s'établit en peu de jours très fortement dans mon esprit. Tous les hommes de bon sens dans l'Assemblée partageaient les opinions dont le gouvernement me chargeait d'être l'interprète. M. Thiers, en particulier, dans deux entretiens que j'eus avec lui, me parla fort longuement dans le même sens. Il me raconta les détails de ses entrevues avec M. de Bismarck ; les causes qui les avaient empêchées d'aboutir, au mois de novembre, à un résultat satisfaisant pour nos intérêts ; et son vif désir d'arriver à une prompte libération du territoire. Je le vois encore d'ici me répétant, lorsque je quittai son cabinet : « Dites bien à Berlin que nous désirons tous la paix et que M. Thiers, en particulier, est décidé à tout faire pour en assurer l'exécution en ce qui concerne la France. »

C'était ce mot, ou plutôt cette conviction que j'étais venu chercher à Versailles, et j'en partis beaucoup plus satisfait qu'à mon arrivée. L'opinion qui m'avait été exprimée à Saint-Pétersbourg et qui représentait la paix de Francfort comme une simple trêve, avait, en effet, pris quelque consistance en Europe, dans certains milieux politiques ou financiers. Les uns disaient que nous ne voudrions pas, les autres que nous ne pourrions pas, même en le voulant, tenir nos engagemens (1). On verra, dans le cours de

(1) C'était l'opinion des principaux banquiers de Saint-Pétersbourg. L'énormité du chiffre de notre rançon les avait littéralement frappés de terreur.

ce récit, par un entretien que j'eus avec le prince de Bismarck, peu de temps après mon arrivée à Berlin, qu'il partageait alors les mêmes idées et que j'eus à les combattre avec la plus grande énergie. C'est à ce jour que j'eus lieu de m'applaudir de ma venue à Versailles.

J'en partis le 2 juillet et j'arrivai à Berlin le 4. A partir de ce moment, je me considérai comme le gardien d'une consigne de paix dont, à aucun prix, je ne pouvais me dégager. A part les sacrifices de dignité personnelle, devant lesquels s'arrêterait le devoir professionnel et que nul ne songea à m'imposer, je m'attachai à faire en sorte que pas une de mes paroles ne pût être interprétée autrement que dans le sens de l'exécution loyale et entière du traité de Francfort. A mes yeux, et je l'ai redit bien des fois depuis lors, les diplomates belliqueux, et il s'en rencontre malheureusement quelquefois, ne valent pas mieux que les soldats qui refusent de se battre. Les uns et les autres ne sont pas dans la vérité de leur situation. Ce n'est pas qu'il n'y ait des circonstances où le langage diplomatique ne puisse devenir comminatoire, mais il doit toujours être inspiré par des ordres précis du gouvernement que l'on représente et lui ménager au moins une retraite possible. Tant que la guerre durait, notre devoir avait été de lutter, militairement ou diplomatiquement, de tout notre pouvoir; j'avais essayé de le faire à Saint-Pétersbourg dans toute la mesure de mes forces, mais, la paix une fois signée et ratifiée, nous étions obligés, par devoir et par intérêt, à ne pas laisser planer un doute sur nos intentions et à éviter, par conséquent, toute récrimination stérile. C'est le langage que je tins constamment au personnel diplomatique assez nombreux (1) qu'on avait bien voulu m'adjoindre et qui comprit parfaitement la nécessité de ce devoir.

Grâce à cette correction d'attitude, nous n'eûmes aucune difficulté à redouter. Nos journées étaient, du reste, consacrées tout entières au travail. En quelques mois, l'ambassade put remettre à flot tout un courant d'affaires ou d'informations qui manquaient au département et répondre aux innombrables demandes ou réclamations qui nous arrivaient de toutes parts.

En même temps, d'ailleurs, que le gouvernement rétablissait son ambassade à Berlin, il envoyait à Francfort, à la demande du gouvernement allemand, MM. de Goulard et de Clercq pour régler

(1) Je citerai notamment MM. Debains, le comte d'Aubigny et M. de Bacourt, tous deux aujourd'hui ministres plénipotentiaires et M. Bœufvé, chancelier, et son fils qui furent à Berlin mes auxiliaires dévoués pendant tout le cours de ma mission temporaire.

avec le comte Arnim et un commissaire bavarois, M. de Weber, les détails d'exécution du traité de paix. D'autre part, le comte de Saint-Vallier, qui connaissait très bien l'Allemagne, où il avait rempli en dernier lieu les fonctions de ministre plénipotentiaire à Stuttgard, était investi de la mission d'aller à Compiègne et ensuite à Nancy pour régler, d'accord avec le général de Manteuffel, toutes les réclamations que l'état de guerre avait fait naître entre les particuliers, les communes et l'autorité militaire allemande. Il eût semblé par suite que la tâche de l'ambassade, divisée ainsi en trois, dût être sensiblement allégée; c'était même, je crois, l'intention des deux gouvernemens, qui auraient voulu réserver à ces deux commissions la suite des négociations pacifiques commencées déjà à Bruxelles entre M. de Balan, le baron Baude et M. de Clercq, et brusquement interrompues, mais il n'en fut pas ainsi. Au bout de peu de temps, on ne s'entendait pas sur plusieurs points importans à Francfort, et les commissaires fédéraux allemands se déclarèrent sans instructions pour poursuivre les négociations commencées. Il fallut donc recourir à Berlin pour en obtenir, et à la demande de nos plénipotentiaires, l'ambassade eut bien des fois à discuter à nouveaux frais avec la chancellerie fédérale sur des bases qui semblaient acquises.

Nous eûmes par suite constamment à faire de ce côté. A Nancy, la situation était plus simple; car les réclamations locales, qui arrivaient de toute la France à notre commissaire, émanant soit des particuliers, soit des municipalités, furent réglées directement sur place entre le comte de Saint-Vallier et le quartier général allemand, qui parvinrent le plus souvent à s'entendre entre eux. Néanmoins, un certain nombre d'intéressés s'adressaient directement à l'ambassade, lorsque les autorités de Nancy ne pouvaient pas leur donner satisfaction. Le ministre des affaires étrangères, de son côté, nous envoyait quelquefois leurs réclamations en y joignant, suivant le cas, des recommandations plus ou moins pressantes. Il y avait là un travail considérable sur des questions particulières et contentieuses, en dehors, bien entendu, de la partie politique proprement dite, qui eût suffi à elle seule à absorber tous nos instans.

En voyant tant de difficultés accumulées, car la multiplicité des intermédiaires pouvait à elle seule créer à tout moment des conflits, nous nous demandions chaque jour s'il serait possible de conserver la paix. La presse des deux pays était particulièrement un gros embarras, et comment, d'autre part, s'en étonner après une pareille lutte? Ici, elle représentait le cri de douleur d'une grande nation vaincue et mutilée, occupée encore par

l'ennemi, qui, malgré sa discipline, pesait d'un poids bien lourd sur nos populations malheureuses. Là, le cri d'orgueil de la victoire, en même temps que des douleurs individuelles, moins nombreuses que les nôtres, mais pourtant bien cruelles encore. Si, chez nous, presque toutes les familles étaient en deuil, combien s'en trouvait-il en Allemagne qui avaient aussi payé à la victoire leur tribut de sang et de larmes! Les seules journées de Metz, d'après les relevés publiés alors à Berlin, avaient vu tomber 625 officiers de l'armée allemande et 8 000 soldats tués, sans compter les innombrables blessés, morts depuis ou disparus. Une brigade de la garde avait, comme on le sait, succombé à Saint-Privat presque entière, et l'on ne rencontrait dans les rues que des personnes vêtues de noir. Aussi, la presse des deux pays rivalisait-elle d'amertume; chaque soir et chaque matin nous apportaient ses récriminations mutuelles. C'était une explosion de haines de race, qui faisait craindre un retour vers la barbarie, au moindre incident qui remettrait de nouveau les belligérans en présence. Je me demandais bien souvent, en lisant les journaux, si nous étions en paix, ou si réellement ce n'était qu'une halte entre le combat de la veille et la bataille du lendemain. Je repensais alors à ce qui m'avait été dit en partant de Saint-Pétersbourg, et je me demandais si mon interlocuteur n'aurait pas raison contre moi.

Je dois rendre cette justice aux conseillers du prince de Bismarck, avec lesquels j'étais journellement en rapports pour toutes ces affaires, et particulièrement à MM. de Thile, Delbruck et Philippsborn : ils me parurent désirer vivement le maintien de la paix et cherchèrent, dans une certaine mesure, à amoindrir les difficultés qui naissaient chaque jour des détails de l'exécution du traité de Francfort. On dira, sans doute, qu'il n'y avait pas là un grand mérite, puisqu'ils étaient pleinement victorieux et décidés à ne perdre aucun bénéfice réel de leur victoire. Cela est vrai. Mais il faut avoir vu l'exaltation dans laquelle se trouvait alors l'esprit public en Allemagne pour apprécier leur conduite. La prostration de l'Europe, après les désastres subis par la France, semblait autoriser toutes les audaces. Quel obstacle sérieux pouvait rencontrer l'Allemagne et quelle limite pouvait arrêter ses exigences? Et, cependant, loin de se joindre à ceux qui, ne pouvant nous anéantir, auraient voulu nous faire sentir chaque jour cruellement le poids des haines nationales, ils s'employèrent à calmer l'esprit public et à obtenir souvent des décisions plutôt favorables sur les affaires qu'ils soumettaient au chancelier. Ne rien gâter en de pareils momens, c'est beaucoup,

et je dois à la vérité historique de dire que nous ne pouvions guère espérer davantage.

En même temps que nous cherchions à nous entendre sur le terrain des affaires et à rétablir dans notre faible mesure un régime de tolérance mutuelle entre les deux pays (il ne pouvait à ce moment être question d'autre chose), nous n'avions pas à négliger un moyen de rapprochement rendu obligatoire par l'état même de la guerre et qui permettait d'en adoucir les dernières horreurs, je veux dire les liens de la charité internationale. Nous ne perdîmes aucune occasion de l'exercer. L'ambassade de France fut admirablement secondée dans ce travail, où les hommes n'eurent que la moitié de la tâche, par le concours des dames allemandes et françaises qui, sous le patronage de l'impératrice Augusta, de la princesse impériale, mère de l'empereur actuel, et la direction de la Société de secours aux blessés, s'occupaient du rapatriement de nos soldats ou de soigner ceux qui, n'étant pas transportables, étaient encore dans les hôpitaux. C'est à cette époque que Mme la comtesse de Goyon arriva à Berlin. Veuve du général de ce nom, belle-sœur du comte de Flavigny, président de la Société de secours aux blessés, elle avait accepté la mission de s'occuper, d'accord avec l'ambassade, du rapatriement des soldats malades ou blessés demeurés prisonniers dans les forteresses de l'Allemagne du Nord. M. le docteur Mundy la seconda activement dans sa noble tâche, aidé par les médecins dévoués et les sœurs de charité qui soignaient nos blessés, dans les trains sanitaires, si remarquablement organisés à cet effet. Je crois devoir aussi rappeler, à cette occasion, le zèle actif et le dévouement vraiment admirable de quelques prêtres et religieux, entre autres, de Mgr Potron, en religion frère Marie de Brest, actuellement évêque de Jéricho, aumônier militaire des franciscains, qui lui-même avait fait toute la campagne de Crimée et qui n'épargna aucun sacrifice pour le soulagement et la consolation de nos soldats malheureux. Il remplaça dignement le Père de Damas et les autres ecclésiastiques qui s'étaient dévoués avant lui à nos soldats pendant la guerre. M. l'abbé Lerebours et M. l'abbé de Bréon vinrent aussi passer quelques jours à Berlin et s'y montrèrent pleins de zèle et de dévouement. L'ambassade expédia successivement quatre trains sanitaires, contenant chacun de six à sept cents blessés qui furent reçus à Lille et admirablement soignés par le préfet du Nord, le baron Séguier. Quelques-uns d'entre eux seulement succombèrent durant le trajet. Tous les autres arrivèrent à destination, et ceux qui ne purent survivre eurent la consolation de mourir sur la terre de France. C'est avec émotion

que nous nous souviendrons toujours des lettres attendrissantes qui nous furent adressées par quelques-unes des mères de ceux qui avaient désespéré de les revoir et qui purent les embrasser une dernière fois avant leur mort.

Puisque l'occasion m'a été offerte de parler des soins qui furent alors donnés à nos blessés et qui étaient à la fois une consolation pour eux et un bon exemple général, je voudrais rappeler ici les services que l'ambassade d'Angleterre à Berlin rendit durant toute la période de la guerre à nos prisonniers internés en Allemagne. Pour ne citer qu'un détail, ce fut par ses mains que passèrent tous les états et pièces justificatives relatif à leur solde de captivité. Toutes ces pièces me furent remises à mon arrivée dans deux énormes caisses que j'expédiai à Paris au ministère de la guerre. On peut juger par là du travail immense qui incomba à l'ambassade d'Angleterre à Berlin pendant la guerre et de la convenance des remerciemens, dont je fus chargé par le gouvernement de transmettre l'expression officielle, ainsi qu'aux autres agens anglais accrédités dans le reste de l'Allemagne (1).

Je trouvai, du reste, dans mes nouveaux collègues du corps diplomatique beaucoup de sympathie et de bon vouloir lorsqu'il leur fut démontré, — et je m'attachais, avant tout, à les en convaincre, — que la France voulait sincèrement le maintien de la paix. Leur concours me fut souvent fort utile dans ces temps si difficiles. Bien qu'il dût être nécessairement tempéré de part et d'autre par une certaine réserve, je n'eus pas à l'invoquer inutilement. Les conseils de leur expérience vinrent quelquefois très à propos aider à la solution des affaires qui me furent confiées pendant le temps de mon séjour et dont je donnerai ici un rapide aperçu.

GABRIAC.

(1) Notre manufacture de Sèvres avait été, en partie, incendiée pendant la guerre. Ses premiers ouvrages, après la réouverture des fourneaux, furent envoyés aux agens anglais comme souvenir de reconnaissance nationale.

CŒURS MEURTRIS

PREMIÈRE PARTIE

I

Au ponton de Menthon-Saint-Bernard, Jean Serraval quitta le bateau d'Annecy. Il chargea le pontonnier de voiturer ses bagages, puis, tournant le dos au lac, il prit à travers prés un sentier qui débouche sur la route de Menthon à Talloires. Il gravissait allégrement la montée bordée de vignes et humait à pleines narines l'air matinal.

« Quel beau pays que le mien! » songeait-il, tandis que ses regards admiratifs renouvelaient connaissance avec le paysage.

Sur sa gauche, les hautes roches dentées du Lanfont laissaient encore dans une ombre fraîche les pentes boisées, les vignobles et la route; à droite, par-dessus les verdures moutonnantes du Roc-de-Chère, la montagne d'Entrevernes dressait en raccourci son grand cône lumineux au long duquel des flocons de vapeur se frôlaient comme des caresses. Avec une hâte affairée un ruisselet courait vers le fond d'une étroite combe qui, peu à peu, s'échancrait mollement et découvrait entre des fouillis d'arbres un coin azuré du lac d'Annecy. Le fier élan des montagnes vers le ciel limpide poussait l'esprit vers d'enthousiastes envolées; la fuyante apparition du lac suggérait l'idée d'amoureux voyages dans le bleu; mais quand les yeux se reposaient sur les prés bas, sur les noyers d'où surgissait un toit brun, un sentiment de quiète poésie domestique réjouissait le cœur.

On était au commencement de mai. Les cerisiers, très nom-

breux en ce repli de la montagne savoyarde, semblaient d'énormes bouquets blancs; les haies étaient comme brodées par la neigeuse guipure des aubépines épanouies et l'herbe des prés s'étoilait çà et là de laiteuses marguerites. Jean Serraval recevait de toutes ces choses une impression de virginale tendresse qui le reportait au temps de sa première jeunesse, à l'époque irretrouvable où les émotions gardent je ne sais quel pudique velouté, où le son d'un piano au fond d'une solitaire rue de province éveille de romanesques rêves d'amour, où le sourire d'une jeune fille entrant au bal suffit pour vous illuminer toute la journée du lendemain. Bien qu'il eût à peine vingt-six ans, Jean se sentait rajeuni et renouvelé par ces printanières émanations du sol natal. Ses clairs yeux couleur noisette étaient imbibés d'une joie enfantine; sous de fines moustaches châtaines, ses lèvres souriantes s'ouvraient pour déguster la saveur de terroir éparse dans le vent. Il avait enlevé son chapeau de feutre pour livrer plus complètement sa tête nue aux baisers de cet air vif qui lui souhaitait la bienvenue; ses abondans cheveux bruns frissonnaient sous la brise; sa taille svelte et robuste se redressait; il oubliait les fatigues de toute une nuit passée en chemin de fer. D'un pas élastique il se hâtait vers la maison où sa famille séjournait pendant les mois d'été, et qui se dressait à mi-côte, à l'entrée du village d'Écharvines.

Le père de Jean, M. Marius Serraval, ancien avocat à Chambéry, nommé juge au tribunal d'Annecy après l'annexion, avait épousé en 1842 Louise de Chavoire, une fille médiocrement dotée, mais appartenant à la vieille noblesse savoyarde. Jean était leur unique enfant. Malgré la beauté et les précieuses qualités de la jeune femme, ce mariage n'avait pas été heureux; non pas que les Serraval fissent mauvais ménage; Mme Serraval était une épouse résignée et tendre, le modèle de la femme d'intérieur; mais elle souffrait cruellement des infidélités de son mari. Dès les premières années de leur union, Marius se montrait fort peu respectueux du pacte conjugal. Il était ce qu'on appelle vulgairement un « femmelier » ; la vue d'un joli minois suffisait à lui faire oublier ses devoirs d'époux et sa respectabilité de magistrat.

L'âge n'avait pas amorti son tempérament voluptueux. Bien qu'il eût maintenant passé la cinquantaine, ce montagnard toujours galant continuait de courtiser les grisettes du faubourg Sainte-Claire et les affriolantes boutiquières de la rue de Pasquier. Mme Serraval passait ses journées en de perpétuelles transes, redoutant à chaque instant l'éclat de quelque scandale provoqué par un mari ou un père peu endurant. Comme beaucoup d'honnêtes femmes frustrées de l'affection conjugale, elle se consolait en redoublant d'amour et de sollicitude pour son fils unique. Sa

principale préoccupation était de préserver Jean de cet incorrigible vice paternel qui lui causait tant de muettes souffrances. Très pieuse, elle l'avait dévotement élevé dans une atmosphère de pureté et de dignité. Après la première communion, elle l'avait envoyé dans une institution dirigée par des prêtres ; plus tard, lorsque le jeune homme, devenu bachelier, avait exprimé le désir de commencer ses études de droit, elle s'était opposée à ce que son père le laissât vivre seul à Paris. Elle s'imaginait que le séjour plus calme, plus sain en apparence, d'une ville de province exposerait moins son fils aux tentations qui rôdent autour des tout jeunes gens. Elle obtint donc de lui faire suivre ses cours à la Faculté de Grenoble. Elle avait conservé des relations amicales avec une Mme Louverjat, femme d'un conseiller à la cour. Elle pria cette amie de prendre Jean chez elle et de la suppléer dans l'œuvre de préservation morale qu'elle ne pouvait plus accomplir. La famille Louverjat jouissait à Grenoble d'une réputation d'austérité et de respectabilité bien établie. Mme Serraval se flattait que, dans ce milieu sévèrement correct, Jean échapperait à la contagion.

O naïves illusions maternelles ! La pauvre femme ignorait que nous sommes tous peu ou prou la résultante des générations d'ancêtres qui nous ont précédés. Dans la lignée mâle des Serraval il avait dû exister, sans compter le juge d'Annecy, au moins deux ou trois fervens amateurs du beau sexe, car, si Jean avait hérité de la délicatesse et de la tendresse d'âme de sa mère, il possédait aussi dans ses veines quelques gouttes empourprées du sang ardent de ses aïeux paternels, et ce mélange le prédisposait peut-être plus qu'un autre aux chutes périlleuses qu'on voulait prévenir. Le jeune homme avait un esprit sérieux, une sensibilité exquise, une loyauté parfaite, mais c'était un tendre et un voluptueux. Le voisinage d'une femme aimable et jeune le troublait dans son cœur et dans sa chair.

La vie sage et continente qu'il avait menée jusque-là rendait ce complexe état d'âme plus dangereux encore. Son inexpérience, son ingénuité, son honnêteté native, l'inclinaient à voir en chacune des femmes qu'il admirait les trésors de pureté, de tendresse et de désintéressement qu'il croyait candidement être l'apanage de toute créature féminine. Cette illusion poétisait à ses yeux l'amour, même en ce qu'il a de moins idéal, et lui faisait désirer davantage d'en goûter la saveur si longtemps défendue. Aussi, en dépit des précautions maternelles, en dépit du milieu frigidement correct où se mouvaient les Louverjat, succombait-il dès la seconde année aux pièges qui lui étaient tendus. Il s'éprenait d'une femme du monde fort coquette et de mœurs légères, et celle-ci n'avait pas grand'peine à lui persuader qu'il était son pre-

mier amant. Seulement, au bout d'une année de confiante intimité, il découvrait que non seulement il n'avait pas le numéro un, mais que la dame honorait de ses tendresses deux autres amoureux aussi crédules que lui. Cette mortifiante révélation le faisait cruellement souffrir et le dégoûtait brusquement des choses de l'amour. La blessure était longue à se fermer. Pour oublier sa déconvenue, il se réfugiait dans le travail, devenait l'un des étudians les plus assidus aux cours, passait brillamment son doctorat et se hâtait de retourner dans sa montagne savoyarde. Là, du moins, le milieu familier ne lui rappelait que des émotions douces; les joies qu'il y avait savourées autrefois ne laissaient point, après, cet arrière-goût amer qu'il rapportait de ses expériences mondaines de Grenoble.

Était-il radicalement guéri de cette inflammabilité qui le troublait si violemment à l'approche de certaines beautés provocantes? Il le croyait; mais quel homme jeune et facilement impressionnable, ayant goûté à ce vin capiteux de l'amour sensuel, peut se vanter d'échapper aux périls de la rechute? La suavité des caresses féminines imprègne la chair des voluptueux, comme ces parfums tenaces qui ne s'évaporent jamais plus du flacon où on les a versés. Elle met en nous un ferment de péché qui se réveille et germe au premier souffle de la tentation. Ceux que ce délicieux poison a intoxiqués ressemblent aux patiens que la *malaria* a une fois enfiévrés; il leur suffit de longer une eau stagnante et d'en respirer les vapeurs paludéennes pour que l'accès reparaisse. En tout cas, Jean rentrait au pays natal avec de fermes résolutions de sagesse, avec des aspirations à l'intimité pacifiante de la vie de famille. Retrouver sa mère qu'il adorait, jouir en dilettante des beautés du lac et de la montagne, puis, après quelques mois de repos, se créer une position honorable au barreau ou au parquet, se marier enfin avec une femme selon son cœur, tel était maintenant son objectif. Ce programme bourgeois contentait son ambition et souriait à ses goûts. Il se le traçait gaiement, tout en gravissant la rampe d'Écharvines. La brise chargée de salubres odeurs de sapin, les floraisons des cerisiers, le bleu pur du lac, semblaient lui en promettre la réalisation heureuse.

Arrivé aux massifs de noyers qui précèdent le hameau, il s'arrêta pour contempler à nouveau le coin verdoyant et cher où il avait passé le meilleur temps de son adolescence et de sa première jeunesse.

Déjà il pouvait apercevoir entre les arbres le chalet paternel, à mi-hauteur, sur la pente mollement mamelonnée qui s'étend jusqu'aux bois de Chère. Le chalet, bâti sur le plan des confor-

tables maisons savoyardes, élevait ses deux étages bordés de galeries sur un rez-de-chaussée voûté où se trouvaient le vendangeoir, les celliers et la buanderie. Un escalier de pierre, à la rampe tapissée de jasmins, conduisait au premier étage occupé par les salons et la salle à manger, dont les portes-fenêtres ouvraient sur la galerie en forme de loggia; le second était réservé aux chambres à coucher. Partant du sous-sol, de vigoureux pieds de glycines et de chèvrefeuilles s'élançaient autour des piliers et des balustrades et les enveloppaient d'une verte fraîcheur. Des parterres de rosiers fleurissaient la cour. En arrière s'étendait le potager planté d'arbres fruitiers, et au-dessus, un vignoble verdoyait au soleil levant. Dans les premiers temps de son mariage, M. Marius Serraval avait fait construire cette maison de campagne. Dès le mois de mai, il aimait à y installer sa famille et à y séjourner jusqu'aux vendanges. Grâce au voisinage du lac, il pouvait tous les matins se rendre par le bateau à son tribunal, d'où il ne revenait que pour le souper, et cette villégiature prolongée lui permettait en outre de tromper plus facilement sa femme.

Jean traversa le léger pont de bois qui séparait l'habitation de la route et poussa la porte grillée ouvrant sur les parterres de la cour. Dès l'entrée une suave odeur de réséda l'accueillit amicalement. La maison baignée de soleil gardait sous son manteau de verdures grimpantes la familière et discrète physionomie des anciens jours, sous un massif de sureaux, le robinet de la pompe s'égouttait sonore dans la vasque à demi pleine; des mouches à miel bourdonnaient dans les corbeilles de giroflées. Les stores baissés retombaient sur les baies de la galerie pour la garantir de la lumière éblouissante du dehors. A cette heure matinale, on n'attendait pas encore le jeune Serraval, et les habitans du logis s'occupaient sans doute à préparer son installation. Jean, qui avait voulu faire une surprise à sa mère, gravit sans bruit l'escalier, puis s'arrêta brusquement à l'entrée du vestibule, en apercevant dans l'ombre de la galerie une jeune femme inconnue, assise devant une table à ouvrage et en train de tirer l'aiguille.

Tête nue, cette ouvrière était modestement vêtue d'une jupe de molleton rouge et d'un corsage de cotonnade claire à gros plis, que les gens du pays appellent *une taille*. Mais sous ce rustique habillement, sa tournure et son visage attiraient impérieusement les regards. A l'apparition inattendue d'un visiteur, elle se retourna, et Jean eut l'œil agréablement réjoui par l'ensemble de sa personne.

Elle pouvait avoir vingt-trois ans; elle était plutôt petite, mais très bien faite : le corps souple, la poitrine développée, le cou

grassouillet supportant une tête étrange, couronnée d'épais cheveux bruns frisottans. La figure surtout, en dépit de l'irrégularité des traits, exerçait une séduction inquiétante, avec son menton un peu massif, ses rouges lèvres sensuelles, son nez court aux narines retroussées et comme dilatées. Sous un front bas et obstiné, deux yeux aux paupières allongées, deux yeux couleur d'iris, hardis et câlins, jetaient à travers les cils bruns de furtives lueurs. Un fluide voluptueux émanait de cette alléchante créature, et Jean eut en sa présence l'impression de recevoir en plein visage un souffle chaud chargé d'odeurs capiteuses.

— Pardon, demanda-t-il, Mme Serraval est à la maison ?

L'ouvrière, ramassant dans sa jupe ses ciseaux et ses écheveaux de fil, s'était levée et dévisageait curieusement le nouveau venu.

— Madame est là-haut, répondit-elle, et très occupée pour le moment... Cependant, monsieur, je vais la prévenir...

— Je préfère la prévenir moi-même, répliqua-t-il en souriant, je suis son fils.

— Ah !

La jeune femme sourit à son tour, salua et coula vers son interlocuteur un caressant regard.

— Madame ne vous attendait qu'à midi, monsieur... Elle est en train d'arranger votre chambre.

— Très bien, en ce cas je vais monter au second...

Après avoir jeté un dernier coup d'œil intrigué sur l'ouvrière qui s'était rassise, Jean gravit rapidement l'escalier et s'arrêta sur le seuil d'une chambre ouverte :

— Maman ! s'écria-t-il.

— Ah ! mon Jean !

Mme Serraval, lâchant les fleurs dont elle garnissait un vase, s'élançait vers son fils et l'embrassait.

Très vive, malgré un commencement d'embonpoint, la mère de Jean avait dû être fort belle autrefois. Ses traits fanés prématurément, sa bouche et son nez d'un dessin très pur, son regard aimable gardaient encore des traces de cette beauté que les chagrins domestiques avaient trop vite altérée. Sur son visage encadré de bandeaux d'un blond cendré, on lisait tout un poème de résignation et de tristesse courageusement voilée. Les yeux bruns, limpides et doux, brillaient d'un éclat attendri, mais les paupières gonflées étaient meurtries comme celles d'une femme qui a beaucoup pleuré. Sa figure avait un touchant caractère de noblesse et de bonté. Son secret chagrin était masqué par un sourire indulgent. Une profonde piété, une intime force morale lui donnaient la grâce de rester bienveillante et amène envers tous, malgré les

amertumes dont l'abreuvait un mari juponnier et coureur.

— Tu vois, dit-elle à Jean, entre deux baisers, j'achevais de fleurir ta chambre quand tu m'as surprise, mais c'est une bonne surprise... Je suis si heureuse de te revoir et de te garder un bon bout de temps!... Maintenant que te voilà docteur, tu resteras bien quelques mois avec nous?

— Tout le temps que tu voudras, maman!... Je ne suis pas pressé de redevenir un citadin, et j'ai besoin de vivre près de vous, en plein air, comme un vrai campagnard... Aussi j'ai ramené avec moi tous mes bagages et j'ai fait mes adieux à Grenoble.

Mme Serraval attira son fils vers un divan où ils s'assirent épaule contre épaule, puis elle l'interrogea avec une sollicitude vaguement inquiète:

— Tout s'est bien passé, là-bas? Tu as quitté Grenoble sans y rien regretter... sans avoir rien à te reprocher?

— Sans regrets et sans remords, répondit-il en riant... j'y ai même acquis une forte dose de sagesse.

— Tant mieux, mon ami, je vois avec reconnaissance que le bon Dieu a exaucé mes prières de chaque jour...

— Mon père va bien?

— Très bien... Mme Serraval étouffa un soupir. — Il est à son tribunal, et tu ne l'embrasseras que ce soir... S'il avait prévu que tu nous arriverais de si bonne heure, il se serait fait suppléer... Mais nous ne t'attendions pas avant midi.

— Oui, c'est ce que m'a dit une ouvrière qui travaille en bas.

— Philomène Balmette...

— Qu'est-ce que cette Philomène? Elle ne venait pas ici l'an dernier...

— C'est une nouvelle acquisition. Des amis me l'ont recommandée, et je l'ai prise, malgré... Comment la trouves-tu?

— Fort bien..., mieux même qu'une ouvrière de campagne.

— Ce n'est pas, en effet, une fille ordinaire... On prétend, ajouta Mme Serraval en souriant, qu'à l'époque où Victor-Emmanuel venait chasser autour du lac d'Annecy, il a connu très intimement sa mère, et que Philomène serait un des nombreux enfans naturels que le roi galant homme a semés en Savoie.

— On ne prête qu'aux riches! observa sceptiquement le jeune homme.

— Ce qu'il y a de certain, c'est que Philomène ressemble un peu à son père supposé et qu'elle reçoit de Turin une petite rente chaque année. Sa mère a quitté le pays. La jeune fille loge à Talloires, chez une vieille parente. J'ai d'abord hésité à la prendre parce qu'on a jasé sur son compte, mais si l'on écoutait les mauvaises langues, on ne pourrait se fier à personne. Puisque cette

fille travaille pour gagner honorablement son pain, la charité chrétienne nous ordonne de l'encourager et non de la rebuter... D'ailleurs, Philomène s'est toujours conduite ici de façon fort correcte... Mais je reste là à bavarder, et je suis sûre, mon Jean, que tu meurs de faim. Je vais faire presser le déjeuner...

Avant onze heures, la table était dressée sur la galerie, et Jean s'y asseyait en compagnie de sa mère et de Philomène. En Savoie comme en beaucoup de nos vieilles provinces, il est d'usage que les couturières prennent leur repas à la même table que les maîtres, et ce serait les mortifier gravement que de les envoyer manger à la cuisine. Jean ne s'étonna donc point de la présence de l'ouvrière. D'ailleurs, ce que lui avait conté sa mère piquait sa curiosité, et le voisinage de cette jolie fille qui avait du sang de roi dans les veines n'était pas pour lui déplaire. Tout en déjeunant, il l'examinait à la dérobée, cherchant à démêler cette ressemblance signalée par Mme Serraval. Le menton massif et les narines retroussées offraient en effet quelque analogie avec les mêmes traits de la royale physionomie, mais le reste du visage avait un caractère original et une séduction qui appartenaient en propre à Philomène Balmette. Bien qu'elle demeurât réservée et discrète, l'ouvrière s'apercevait néanmoins qu'elle était l'objet de la curiosité du jeune homme. Elle ne paraissait pas s'en offusquer, au contraire. De temps à autre, elle coulait vers son voisin une œillade malicieuse qui marquait sa sournoise satisfaction. On sentait qu'elle était habituée aux regards convoiteux des hommes et qu'elle y prenait plaisir.

La présence de cette étrangère rendait forcément la conversation banale et sans intimité. Mme Serraval semblait attendre impatiemment que le déjeuner se terminât afin d'avoir son fils tout à elle.

— Ma petite, dit-elle à Philomène qui se levait de table la première, aujourd'hui je vous donnerai campos à cinq heures... Vous pourrez ainsi disposer à votre gré de toute votre soirée.

Philomène remercia et retourna à sa couture. Mme Serraval emmena Jean au jardin et lui montra joyeusement les améliorations introduites dans l'ordonnance des massifs et des parterres. — Les rosiers nouvellement plantés promettaient une généreuse floraison; les pommiers et les cerisiers, déjà noués, donneraient du fruit en abondance; quant à la vigne, elle avait échappé à l'influence des *saints de glace* et, avant un mois, elle serait en pleine fleur. — Jean écoutait avec complaisance les explications maternelles; il éprouvait un innocent plaisir à retrouver les coins familiers où s'étaient écoulées les plus douces heures de sa première jeunesse. Les mêmes plantes qu'autrefois poussaient aux

mêmes places, les mêmes odeurs de réséda embaumaient l'air, la même paix rafraîchissante tombait des montagnes. Le jeune homme reprenait racine en ce milieu reposant, et c'était comme s'il ne l'eût jamais quitté. Les années passées à Grenoble lui apparaissaient aussi lointaines que les vapeurs glissant là-haut sur les cimes dentées du Lanfont. Jamais il n'avait si pleinement goûté la douceur de vivre; jamais l'amoureuse préoccupation de l'éternel féminin n'avait été plus complètement absente de son cœur.

Quand ils eurent tout revu, ils allèrent s'asseoir sous un couvert de platanes, formant une oasis d'ombre parmi le jardin ensoleillé; là ils se mirent à parler du temps passé, et Mme Serraval conta les menus événemens qui interrompaient la monotonie de l'hiver à Annecy : les morts, les naissances, les mariages, — mille riens qui seraient mortellement fastidieux pour un auditeur étranger, mais qui forment la trame de la vie domestique et rattachent l'homme au sol natal avec leurs multiples liens enveloppans et frêles. — Ainsi occupées, les heures parurent courtes à la mère et au fils. Au soir, l'arrivée de Serraval père les surprit au milieu de leurs épanchemens.

Le juge Marius Serraval était un grand bel homme de cinquante-cinq ans. Ses cheveux noirs comptaient à peine quelques fils gris. Sa figure complètement rasée avait une finesse plus italienne que savoyarde : — les lèvres minces, mobiles et retroussées par un sourire faunesque; le nez effilé et fureteur, l'oreille rouge; l'œil brun, pétillant et hardi, gardant même aux heures indifférentes cette lueur égrillarde que la convoitise d'amour a allumée. Une redingote noire boutonnée et un pantalon gris moulaient un corps élégant, bien musclé et encore souple. Ses manchettes laissaient apercevoir les poils noirs poussés dru sur les bras et jusque sur le dos des mains très soignées.

Il embrassa son fils avec une effusion presque exagérée.

— Comment, s'écria-t-il, tu as traversé Annecy ce matin et tu n'as pas eu l'idée de venir me trouver au palais?

— Je craignais de te déranger, répondit Jean embarrassé.

— Allonc donc! Tu devais bien penser que j'aurais été enchanté de te revoir après un an, et de te présenter à mes collègues... Enfin je te pardonne d'avoir donné la préférence à ta mère. C'était justice.

Il se retourna vers Mme Serraval, lui prit la main et la baisa.

Après ses galantes équipées, il rapportait volontiers le soir au logis cette humeur conciliante et ces façons aimables, particulières aux maris qui n'ont pas la conscience tranquille. La mère de Jean ne s'y laissait plus tromper, du reste; ces revenez-y

de tendresse lui serraient le cœur et lui faisaient appréhender quelque trahison nouvelle.

Quand on annonça le dîner, M. Serraval, en entrant dans la salle à manger, remarqua trois couverts seulement et ne put s'empêcher de murmurer d'un ton faussement indifférent :

— Tiens!... tu n'as donc plus ton ouvrière?

— Je l'ai renvoyée de meilleure heure, répliqua tranquillement Mme Serraval; j'ai pensé que, le soir où Jean nous revient, nous serions bien plus à l'aise pour goûter le plaisir de causer avec lui.

— Certes, acquiesça le juge, en passant sa serviette sur ses lèvres comme pour dissimuler sa déconvenue... tu as bien fait!

Peut-être était-il médiocrement sincère, mais il savait parfaitement montrer bonne mine à mauvais jeu. Le dîner eut un caractère d'intimité charmante. Le juge s'ingénia à jouer excellemment son rôle de père de famille et d'époux attentif. Il semblait réellement heureux de retrouver en son fils un aimable compagnon et un brillant causeur. La satisfaction d'amour-propre qu'il éprouvait, et aussi le secret désir de compenser ses infidélités du dehors par un redoublement de petits soins et d'humeur courtoise, le mirent en verve. Il combla son fils d'éloges et sa femme de complimens,

Tout en écoutant sa loquacité verveuse et louangeuse, la pauvre Mme Serraval se demandait avec angoisse : « Quelles sottises a-t-il encore faites aujourd'hui? »

II

Le lendemain matin, Mme Serraval s'éveilla avec une exceptionnelle sensation de rassérénement. Le plus souvent, ses réveils étaient troublés par de fâcheux souvenirs ou de cruelles appréhensions. Mais, ce matin, la présence de Jean à la maison dissipait ses craintes ou du moins les endormait. La joie de posséder son fils pendant de longs mois la rendait plus vaillante et lui donnait un sentiment de sécurité. Pour la première fois depuis un an, le déjeuner rassembla autour de la table le père, la mère et l'enfant. Ils passèrent une heureuse demi-heure à deviser de compagnie, tandis que par la fenêtre ouverte les discrètes rumeurs du dehors : murmures d'eaux vives, gloussemens de poules, roulemens sourds de chariots, leur apportaient une impression de paix et de fraîcheur.

Marius Serraval annonça qu'il avait une audience très chargée et qu'il ne rentrerait que par le dernier bateau.

— Ce surcroît de besogne, dit-il à son fils, en manière

d'excuse, m'oblige à différer le plaisir de te présenter à ces messieurs du tribunal.

— Pour mon compte, je n'en suis pas fâchée, répliqua Mme Serraval, j'en profiterai pour conduire Jean chez nos amis de Talloires.

Glorieuse de son fils, elle se réjouissait de se promener à son bras à travers le village, et de le montrer aux voisins de campagne avec lesquels elle entretenait des relations amicales pendant la saison d'été. Aussi, après le repas de midi, se retira-t-elle dans sa chambre pour se mettre en frais de toilette. Quand la grosse chaleur fut tombée, elle fit son apparition sur la galerie où Jean fumait une cigarette en l'attendant.

— Comme tu es jolie, maman ! s'écria le jeune homme.

En effet, vêtue d'une robe de nuance claire, coiffée d'un chapeau garni de roses, Mme Serraval avait l'air d'une jeune femme. La voilette blanche qui lui enveloppait le visage atténuait la fanure du teint ainsi que les plis des rides ; elle ne laissait voir que la fine joliesse des traits et l'éclat velouté des yeux bruns.

Heureux de marcher côte à côte par cette printanière après-midi, la mère et le fils prirent l'ancien chemin gazonneux qui passe derrière les maisons d'Écharvines, et sous l'entre-croisement des noyers aboutit à l'entrée d'un vaste domaine qu'on nomme le Toron. De là, on domine Talloires et la partie la plus pittoresque du lac d'Annecy. Par cette limpide journée de mai, le paysage aperçu du haut du Toron était un enchantement. — Au bas de l'anse arrondie, formée par les contreforts du Roc-de-Chère, on voyait nettement l'ancienne abbaye devenue une hôtellerie, avec son promenoir d'antiques marronniers ; puis, un peu plus loin, la mince rangée de peupliers où le petit ponton mire dans l'eau sombre sa frêle estacade ; le lac enfin, très bleu, étalant ses rives mollement découpées jusqu'aux prairies de la Thuile et aux forêts de Doussard. A la suite de l'abbaye, parmi des vergers, des vignes et des noyers, Talloires serrait autour de son clocher étincelant ses maisons grises aux tuiles rousses. Enveloppant la nappe céruléenne du petit lac, les montagnes, vertes à la base, veloutées de lilas à mi-hauteur, dressaient dans le ciel leurs cimes aux profils harmonieux : — à gauche, les dents aiguës des deux Lanfont, les bastions aériens de la Tournette ; à droite, les croupes tortueuses des monts d'Entrevernes, l'abrupt cône tronqué du Charbon ; puis au fond, sur trois plans coupés d'ombres violettes, les fines arêtes de l'Arcaloud, de la Sambuy et des monts de l'Étoile. — Dans le grand silence ensoleillé de l'après-midi, les villages éparpillés sur les deux rives : Angon, à peine visible sous ses noyers, Duingt et son château à tourelles, Bre-

dannaz et ses barques de pêcheurs, s'endormaient paresseusement. Une paix lumineuse, une joie idéale, montaient de cette nappe bleue, encadrée de verdures lustrées, et emportaient l'âme vers les cimes radieuses, où çà et là blanchissaient encore des taches de neige.

Pour admirer la toujours neuve beauté de ce paysage unique, la mère et le fils s'étaient arrêtés en avant de l'avenue du Toron, contre un talus où un arbre de Judée étendait ses rameaux fleuris d'un rose vif.

— A propos, dit Mme Serraval, le Toron est habité maintenant.

— M. de Frangy a donc enfin trouvé un locataire?

— Non, mais las sans doute de n'en pas trouver et désireux de faire des économies, il s'est installé au Toron avec sa fille... Te souviens-tu de cette petite Simonne avec laquelle tu jouais quand tu avais douze ans?

— Parfaitement, une brunette aux yeux clairs, qui chantait d'une voix très juste des rondes de l'ancien temps.

— Elle est devenue une grande jeune fille de vingt ans et elle a encore une plus jolie voix... Quant à son père, il est resté ce qu'il était déjà, un homme à projets, ambitieux, entêté et changeant, toujours prêt à se lancer dans une affaire qui doit lui rapporter des millions et, en attendant, mangeant chaque jour un peu de son capital. Il y a une dizaine d'années, il était allé en Piémont exploiter une mine d'argent qui a dévoré la dot de sa femme. Mme de Frangy est morte là-bas, et il s'est décidé à revenir au gîte... dans ce pauvre vieux Toron délabré où il vit médiocrement. Là encore, il n'a pas su se tenir tranquille. Il s'est associé à un banquier d'Albertville pour acheter les terrains qui bordent le lac, au bas de Talloires; il rêve d'y construire un hôtel, des villas, et d'y créer une station d'automne, comme Vevay et Clarens, où les étrangers viendront faire des cures d'air.

— Le diable l'emporte! s'écria Jean vexé, avec ses bâtisses neuves il va déshonorer ce coin de paysage qui est charmant.

— Oh! reprit Mme Serraval en souriant, rassure-toi, l'hôtel et les villas n'existent encore que sur le papier, et je crois qu'il en sera longtemps ainsi; malheureusement pour cette pauvre Simonne, qui reçoit le contre-coup des déceptions de son père et dont la vie n'est pas rose tous les jours... Cette jeune fille m'intéresse et nous voisinons souvent, bien que je sympathise peu avec M. de Frangy qui est un quinteux personnage... Simonne est simple, naturelle, sensible, avec beaucoup de dignité; elle est une aimable compagnie pour moi qui suis si souvent seule... Du

reste, tu en jugeras par toi-même, car nous lui ferons visite avant de rentrer à Écharvines.

Tout en causant, ils descendaient vers l'unique rue de Talloires. En dépit des transformations méditées par M. de Frangy, le village gardait sa physionomie d'autrefois. Les maisons bizarrement alignées avançaient ou reculaient capricieusement leurs façades roussies par le soleil, formant ainsi sur la rue des angles saillans ou rentrans qui devaient désespérer les agens voyers. Parfois un espace s'ouvrait entre deux masures et à travers cette brèche on voyait, comme par l'embrasure d'une fenêtre, un bout de lac ou un coin de montagne. Sur quelques galeries protégées par le toit en auvent, des pots de géraniums égayaient d'une note rouge la grisaille des murs. Un peu en retrait, l'église, entourée d'un étroit cimetière, élevait son modeste clocher; le voisinage de la montagne à pic, couronnée par le formidable appareil des Dents de Lanfont, l'écrasait de sa masse hautaine. En face, le presbytère se dressait, précédé d'un jardinet.

Ce fut là que se dirigèrent d'abord Mme Serraval et son fils. Le curé était chez lui et la servante les introduisit dans son cabinet de travail donnant sur les vignes. La pièce, meublée de fauteuils de paille, d'une table et d'un corps de bibliothèque, était pauvrement décorée d'images de piété et d'un portrait de Pie IX; mais le sourire du lac à travers les treilles grimpantes l'emplissait d'une rustique gaîté. L'abbé Prestoz, petit, maigre, fluet, le corps perdu dans le flottement de sa soutane, très sympathique malgré la spirituelle laideur de ses traits irréguliers, reçut ses visiteurs avec une fine aménité savoyarde. Il les entretint des rigueurs du dernier hiver qui avait soumis ses rhumatismes à une rude épreuve, se loua du printemps qui allait ramener à Talloires ses hôtes coutumiers. Cela répandrait dans le pays un peu d'argent dont on avait grand besoin. Il fit une discrète allusion au dénuement de son église; les fleurs artificielles du maître-autel étaient minables et les soutanes des enfans de chœur montraient la corde. Mme Serraval lui promit pour la Fête-Dieu un lot de soutanelles neuves et de fleurs fraîches. La figure chiffonnée du petit curé s'épanouit; il remercia sans obséquiosité, puis la conversation traînant en longueur, la mère et le fils se retirèrent, accompagnés par l'abbé jusqu'au seuil de la cure.

Ils visitèrent ensuite la femme du médecin, qu'ils trouvèrent entourée de ses six enfans barbouillés de la crème de leur goûter, et qui les entretint prolixement de ses tracas domestiques; puis ils s'arrêtèrent chez les frères Le Bouvier, trois vieux garçons qui habitaient un logis curieusement décoré de fresques à l'italienne. La conversation prit un autre tour. On dis-

serta sur les maladies de la vigne : le *mildew* et le *phylloxera*, sur le remplacement des anciens plants par les cépages américains. L'aîné commençait une phrase, la mâchonnait longuement entre ses dents, puis la repassait à son cadet, qui la triturait à son tour, l'enjolivait de quelques incidentes, et laissait enfin au troisième le soin de l'achever, non sans de laborieux efforts. Au bout d'un quart d'heure, Jean se sentait pris d'un assoupissement, et Mme Serraval jugea à propos de lever la séance.

Quand on fut dehors, elle vit la figure ennuyée de son fils.

— Ils sont un peu lourds, mais si braves gens! dit-elle avec son habituelle indulgence...; enfin, mon pauvre ami, le plus gros est fait, et je t'ai réservé pour la bonne bouche la plus agréable visite. Nous allons maintenant monter chez les Frangy.

Dans son fond, Jean souhaitait en effet que cette visite au Toron lui servît de dédommagement. Mais il savait sa mère foncièrement bonne, et cela lui inspirait une sceptique méfiance. L'ennui qu'il venait de boire à haute dose chez les notables de Talloires le mettait en garde contre une désillusion possible. Il craignait un peu qu'avec sa naturelle bienveillance, Mme Serraval n'eût embelli Mlle de Frangy. Tout en montant au Toron, il se demandait ce que la carrière aventureuse d'un père chimérique, une vie sans cesse traversée de soucis d'argent, avaient bien pu faire de cette gentille Simonne qu'il avait connue tout enfant. Il allait peut-être retrouver une fille précocement mûrie par les chagrins domestiques, peu cultivée, vertueusement et prosaïquement occupée aux tâches du ménage. Ce fut avec ces pressentimens qu'il passa sous l'arbre de Judée dont les branches roses s'épanouissaient à l'entrée du Toron.

Entre deux talus gazonneux, plantés de pommiers en fleurs, une avenue conduisait jusqu'au porche, drapé de vigne vierge, qui s'ouvrait sur la cour et la maison d'habitation. Celle-ci, ainsi que l'indiquait une date gravée au-dessus de la porte principale, avait été construite dans la première moitié du XVIIIe siècle. Un large escalier de pierre menait à un étage unique, en avant duquel régnait une galerie protégée par les auvens d'une toiture aiguë, décorée d'épis faîtiers délicatement ouvragés. A main gauche, en contre-bas, un jardin négligé prolongeait ses carrés de fleurs vivaces et ses massifs en fouillis, jusqu'à la façade postérieure qu'égayait un parterre de roses précoces. De même que le jardin, le logis offrait l'image mélancolique de l'abandon et de la décrépitude. Les tuiles moussues n'avaient jamais été renouvelées, et les chéneaux ayant crevé en maint endroit, les eaux pluviales marquaient leur trace en taches verdâtres sur les murs effrités.

Des touffes de graminées et des chardons nains poussaient entre les dalles disjointes de l'escalier que gravissaient Jean et sa mère. Sur le parapet du mur de la galerie, un paon, balayant de sa longue traîne ocellée les plâtras tombés des murs, allait et venait majestueusement, et l'on eût dit qu'il se pavanait au seuil de ce logis délabré comme l'emblème de la vaniteuse pauvreté du propriétaire.

Coiffée du chapeau de paille savoyard, une servante à la figure avenante répondit au coup de marteau de Jean Serraval et introduisit les visiteurs dans un spacieux salon, dont la porte-fenêtre donnait de plain-pied sur le petit parterre de roses. Cette pièce, tendue de vieilles tapisseries, était tenue avec un soin minutieux et une sobre élégance, contrastant avec les dehors négligés de l'habitation. Un tapis d'Aubusson recouvrait le carrelage de briques; des sièges Louis XV, d'un style très pur, étaient alignés au long des murs revêtus jusqu'à hauteur d'appui de lambris de noyer ciré. Au milieu, un large guéridon encombré de livres et supportant une potiche pleine de lilas; dans un angle, un piano à queue montrant son clavier ouvert, et sur le pupitre, un cahier de musique, donnaient à l'ensemble l'air vivant et hospitalier d'un appartement où l'on se tient de préférence et où l'on aime à recevoir.

Au moment où Mme Serraval et Jean commençaient à accoutumer leurs yeux à l'obscurité du salon, une porte de communication s'entr'ouvrit, et Mlle de Frangy parut.

De taille moyenne, svelte, mince sans maigreur, vêtue d'une robe de tussor, Simonne, en entrant, égaya d'une note claire la sévérité de la pièce à demi enténébrée. Ce qui frappa Jean tout d'abord, ce furent les yeux de la jeune fille, dont les points lumineux avaient dans l'ombre un éclat mouillé.

Mme Serraval s'avança vers Mlle de Frangy et l'embrassa :

— Comment allez-vous, chère petite?... Je vous présente mon fils.

Simonne fit une révérence, puis ayant conscience de l'obscurité où ses visiteurs restaient plongés :

— Pardon, dit-elle, j'avais tout fermé à cause du soleil, et nous sommes ici comme dans une cave...

Elle s'élança vers l'une des croisées et poussa les contrevents. Alors, à travers les branches d'un figuier voisin de la fenêtre, une lumière verdissante pénétra, et Jean put contempler à son aise Mlle de Frangy. Sans être classiquement jolie, elle avait du charme. Son abondante chevelure brune encadrait mollement un visage au modelé délicat et à la pâleur dorée. Les yeux surtout attiraient par leur profondeur pensive et leur fraîcheur de

fleur mouillée. Le nez manquait de correction ; la bouche aux lèvres rouges avait dans les coins quelque chose de déjà désenchanté. Les mouvemens du corps étaient harmonieux. De l'ensemble émanait une grâce juvénile et chaste.

Simonne sentit le regard de Jean trop curieusement fixé sur elle. Une fugitive couleur rosa ses joues mates et elle murmura :

— Monsieur, mon père sera heureux de vous connaître... Je l'ai fait prévenir...

Le timbre de sa voix était à lui seul un charme. Plein, sonore et velouté à la fois, il vous enveloppait comme une caresse. Jean reconnut que sa mère ne l'avait pas trompé. Il pressentit quelle séduction devait posséder cette voix quand la musique lui donnait une plus libre envolée, et il fut soudain pris d'un vif désir d'entendre Simonne chanter.

Tandis qu'elle s'asseyait sur un canapé à côté de Mme Serraval, un pas hâtif, saccadé, résonna au dehors, et M. de Frangy, coiffé d'un chapeau de paille, arriva par la porte-fenêtre communiquant avec le jardin.

Comme sa fille, le propriétaire du Toron était de moyenne taille, mais avec un commencement d'embonpoint qui n'enlevait rien du reste à la vivacité de sa démarche. Ses cheveux d'un blond ardent commençaient à se dégarnir au sommet de la tête et sur les tempes. Une barbe rousse et rare s'harmonisait avec son teint bilieux et brouillé. Ses yeux d'un bleu gris étaient vagues et fuyans. En homme auquel de trop hautes préoccupations ne laissent pas le loisir de songer aux futilités de la toilette, il était fort négligemment vêtu d'une redingote de lasting luisant, d'un gilet de nankin et d'un pantalon bleu, élimé dans le bas et déformé à l'endroit des genoux. Il salua Mme Serraval et marcha, les mains tendues, vers Jean, qui s'était levé en le voyant paraître.

— Cher monsieur, dit-il, je suis ravi de vous serrer les mains... Je vous connaissais déjà de réputation. Bien souvent, avec votre excellent père, nous avons parlé de vous et de vos succès à la Faculté. Vous voilà docteur, bravo!... Nous comptons sur vous pour redonner un peu de lustre au barreau d'Annecy et pour aider à l'élargissement, au rajeunissement de l'esprit local... Notre province a grand besoin du concours d'hommes intelligens pour sortir de la routine où elle s'endort... Asseyez-vous donc, je vous prie, nous causerons plus à l'aise...

En dépit de ce flux de paroles aimables, Jean se sentait plus étonné que séduit par la loquacité à la fois obséquieuse et hautaine de son interlocuteur. Dès l'abord, il éprouvait peu de sympathie pour ce personnage aux traits mobiles, aux gestes

nerveux, à l'élocution verbeuse. En l'écoutant, il devinait les emballemens de l'homme à projets, la vaniteuse opiniâtreté d'un esprit chimérique, entiché de ses idées du moment et enclin à les imposer despotiquement aux gens de son entourage.

En effet, dès qu'ils furent assis, M. de Frangy saisit immédiatement l'occasion d'enfourcher son dada et d'exposer le plan à l'aide duquel il voulait doter Annecy d'une prospérité jusque-là inconnue.

— Notre pays, proclamait-il, possède des ressources qu'on n'a pas su exploiter!... Les habitans manquent d'initiative et de hardiesse. Nous avons un lac plus séduisant que ceux de la Suisse, car il unit aux chaudes couleurs italiennes la fraîche verdure des sites normands. Les montagnes qui l'entourent sont d'un accès facile et offrent aux touristes de magnifiques panoramas. Talloires, avec son exposition méridionale, peut à bon droit passer pour la Nice de la Savoie. Et pourtant, monsieur, jusqu'à présent, on n'a rien tenté pour attirer chez nous tout ce monde cosmopolite qui va dépenser son argent dans l'Oberland ou au bord du Léman !

— Croyez-vous, objecta Jean, que nos populations seraient réellement plus heureuses, si les étrangers y affluaient comme à Clarens ou à Interlaken?

— Belle question! répliqua M. de Frangy d'un ton cassant, cela tombe sous le sens.

En même temps, ses yeux jusque-là noyés dans le vague étaient tout d'un coup traversés d'un éclair d'irritation. Il ne supportait pas la contradiction et les résistances avaient le don de l'exaspérer.

— Supposez, continua-t-il, que des capitalistes apportent les fonds nécessaires pour procurer aux étrangers une vie confortable, luxueuse même, en créant au bord du lac des villas élégantes, un vaste hôtel installé sur le modèle des grands établissemens suisses, avec télégraphe, éclairage électrique, etc.; supposez en outre que des funiculaires facilitent aux touristes l'ascension du Parmelan, du Semnoz et de la Tournette, ces merveilleux belvédères d'où l'on peut admirer trois lacs, le massif du Mont-Blanc et quarante lieues de montagnes!...

— Votre supposition, monsieur, interrompit Jean, me donne le frisson... Je vois mon pauvre petit Talloires transformé en station à la mode, avec casino, salles de jeux et le reste; je vois les bords du lac déshonorés par de prétentieuses villas, nos belles montagnes écharpées par des funiculaires. Adieu l'intimité du paysage, adieu l'harmonie des lignes, tout ce qui fait le charme de cet adorable coin de la Savoie!... Cela me serre le cœur rien que d'y penser.

Les prunelles de M. de Frangy devinrent agressives; il s'y allumait de rageuses lueurs bleues semblables aux jets de flamme d'une lampe à alcool.

— Vous vous laissez arrêter par de frivoles considérations! riposta-t-il aigrement avec de nerveux gestes d'impatience; comptez-vous pour rien l'affluence des visiteurs, la plus-value donnée aux terrains, l'impulsion imprimée aux transactions, l'aisance largement répandue sur une population pauvre!... C'est la fortune que la Société des Villas apportera à la Haute-Savoie!

— Je crains qu'elle ne lui apporte aussi des besoins de luxe et de mauvais exemples... Voilà pour le côté moral.

Les lèvres minces et crispées du père de Simonne prenaient une expression hargneuse :

— Vous voyez les choses par le petit côté!... Alors la transformation, l'embellissement du pays, tout cela vous laisse froid?...

— Vous ne l'embellirez pas, vous lui enlèverez sa poésie et sa vieille beauté, au contraire!

En général, M. de Frangy n'aimait pas à être contrecarré, mais cette opposition faite par un tout jeune homme le mit hors de lui. Il se leva, l'air offensé et hautain :

— Pardon! dit-il, je croyais m'adresser à un homme d'affaires et je tombe sur un rêveur... Nous ne parlons pas la même langue... Serviteur, monsieur!

Il arpenta le salon de son pas saccadé, puis, s'arrêtant devant Mme Serraval :

— Désolé de vous quitter si vite, madame, mais j'ai rendez-vous avec mon associé... Je vous laisse en compagnie de Simonne...

Il salua, et, sans regarder le jeune Serraval, s'en alla brusquement comme il était entré.

Cette sortie étrange fut suivie d'un silence gênant. Mme Serraval, déjà habituée aux quinteuses foucades de M. de Frangy, se contentait de hocher indulgemment la tête; mais Jean, que sa jeunesse rendait moins tolérant, avait quitté son fauteuil. Incapable de dissimuler son ébahissement, il regardait alternativement sa mère et la jeune fille. Simonne était devenue très rouge, et ses yeux gros de larmes marquaient combien elle était mortifiée de cette intempestive explosion de la mauvaise humeur paternelle. La première, elle rompit un silence pénible, et s'adressant à Jean avec un accent de douce déprécation :

— Monsieur, dit-elle, il ne faut pas en vouloir à mon père... Il est souffrant, et quand on le contredit, il ne sait pas gouverner ses nerfs. Avant un quart d'heure il regrettera son emportement et vous priera de l'oublier...

Sous cet attendrissant regard humide, au son de cette voix

suppliante, le jeune homme se sentait déjà amolli et disposé à s'excuser à son tour de son excessive susceptibilité :

— C'est moi, mademoiselle, qui suis le principal coupable... Avant de contrecarrer monsieur votre père, j'aurais dû réfléchir qu'il a plus du double de mon âge et que mes objections pouvaient lui paraître bien jeunes et outrecuidantes. J'ai manqué de mesure et je suis très fâché, croyez-le, d'avoir ainsi amené un éclat qui vous a peinée.

Obéissant à un signe de son fils, Mme Serraval s'était levée pour partir, mais Simonne, lui jetant les bras autour du cou, la retenait et la forçait à se rasseoir :

— Non, madame, murmurait-elle, je vous en prie, ne partez pas encore, sans quoi je m'imaginerai que vous nous gardez rancune... Tenez, pour ne pas vous laisser sous cette mauvaise impression, je vais vous chanter quelque chose; cela vous obligera à rester plus longtemps près de votre petite amie!

Elle s'était approchée du piano. S'appuyant d'un genou sur le tabouret, le buste penché, elle feuilletait des morceaux de musique étalés sur la table d'harmonie. Une filtrée de soleil à travers le figuier voisin de la fenêtre noyait dans un nimbe de lumière blonde les formes élégantes de ce svelte corps de jeune fille: les cheveux tordus en un chignon un peu lâche, la nuque d'une pâleur ambrée, la gracilité virginale du dos et des épaules, la rondeur souple de la taille, le chaste enveloppement de la jupe aux plis soulevés par un mignon talon de bottine. Jean admirait la délicate joliesse de cette fine silhouette, tandis que Simonne choisissait son morceau. Elle s'assit et promena ses doigts sur le clavier :

— Connaissez-vous, demanda-t-elle, cette romance qu'on vient de m'envoyer et qui me plaît beaucoup?

Après un léger prélude, elle chanta une *brunette* du XVIIIe siècle, qui commence par cette strophe :

Rochers inaccessibles,
Que vous êtes heureux
De n'être point sensibles
Aux tourmens amoureux!
Je languis, je soupire
Sans espoir d'être aimé
Je cache mon martyre
Aux yeux qui m'ont charmé...

La voix de Simonne montait, caressante et mélodieuse comme un vol de ramier. Elle interprétait avec un sentiment exquis, une diction parfaite, les grâces un peu vieillottes de cet air du siècle passé. Elle y mettait même un accent qui amplifiait les paroles

et leur donnait une plus haute envolée. On sentait dans son chant une mélancolique aspiration vers des tendresses non encore éprouvées. Jean Serraval était pris par le charme de cette voix, comme le plongeur de la légende, enveloppé et entraîné par les bras souples et blancs des sirènes. Il était si intimement remué, si ravi, que, lorsque Mlle de Frangy eut achevé, il oublia de la complimenter. Mais ses traits exprimaient une si vive et si admirative satisfaction que la jeune fille ne put douter un moment de l'effet qu'elle avait produit.

— Je vous remercie, mademoiselle, murmura-t-il enfin.

— Chère petite, ajouta Mme Serraval, vous nous avez fait grand plaisir et vous voyez combien mon fils est ému... Nous ne voulons pas abuser de vous et nous allons maintenant regagner Écharvines... Au revoir, à bientôt, n'est-ce pas?

— Permettez-moi de vous reconduire jusqu'au bout de l'allée, dit Simonne en se coiffant d'un chapeau de jardin.

Ils redescendirent ensemble les degrés herbeux de l'escalier. Comme ils longeaient le petit mur séparant le verger de la cour. Jean s'arrêta devant un plantureux pied de chèvrefeuille qui couvrait le parapet d'un large manteau épanoui.

— Quelle profusion de fleurs, s'écria-t-il, et quel parfum!

— Oui, n'est-ce pas? répliqua Simonne, je suis très fière de nos chèvrefeuilles et il me semble qu'ils ont plus d'odeur que ceux des environs... Jugez-en vous-même, monsieur, ajouta-t-elle en cueillant quelques brins fleuris qu'elle offrit au jeune homme.

Ils se quittèrent sous l'arbre de Judée. Une fois seuls, Jean et sa mère cheminèrent quelque temps en silence, puis Mme Serraval demanda :

— Comment la trouves-tu?

— Elle est adorable, répondit Jean, c'est la vraie jeune fille.

Tout en marchant, il respirait longuement les chèvrefeuilles cueillis par Simonne. L'odeur évocatrice lui remettait sous les yeux la séduisante image de Mlle de Frangy penchée vers le petit mur, et le joli geste, l'aimable regard avec lesquels elle lui avait offert les fleurs.

III

Ainsi que l'avait affirmé Simonne, la mauvaise humeur de M. de Frangy ne devait pas durer. Il était trop féru de son entreprise des « Villas de Talloires » pour en compromettre le succès par un puéril éclat de vanité blessée. Dès que ses nerfs furent calmés, il réfléchit qu'il n'avait aucun intérêt à se brouiller avec

les Serraval. En somme, l'opinion de ce jeune écervelé de Jean pesait peu dans la balance; ce qui importait, c'était de convertir M. Serraval père. Ce dernier, une fois endoctriné, pourrait mettre des capitaux dans l'affaire; en outre, sa qualité de magistrat inspirerait confiance et entraînerait le concours d'autres notables capitalistes. Tout en gardant une sourde rancune au jeune homme pour son outrecuidante opposition, M. de Frangy résolut de n'en rien laisser voir et de continuer à vivre avec ses voisins sur un pied de cordiale intimité.

Donc, une après-midi de dimanche où il était sûr de rencontrer le juge, il vint avec sa fille à Écharvines dans l'intention d'inviter les Serraval à déjeuner au Toron le jeudi de l'Ascension, c'est-à-dire à dix jours de là. Quand on annonça les visiteurs, Marius Serraval, sa femme et son fils prenaient le frais sous les platanes, et le jeune homme en apercevant la robe claire de Simonne eut une sensation de joie confuse, comme si tout d'un coup le paysage fût devenu plus lumineux. Le juge, qui s'épanouissait à l'aspect d'une jolie personne, accueillit très affablement ses voisins. De son côté, M. de Frangy arrondit les angles de son caractère et se garda bien cette fois de parler de la « Société des Villas ». Simonne, toujours heureuse quand son père paraissait de meilleure humeur, s'abandonna davantage; le contentement intérieur qu'elle éprouvait se traduisit au dehors par un embellissement de tous ses traits; ses yeux brillaient d'un éclat plus gai, un afflux de sang lui rosait les joues. Jean lui ayant montré de loin, à l'extrémité des vignes, un tertre ombragé par un châtaignier, d'où l'on pouvait apercevoir à la fois le grand et le petit lac, elle manifesta le désir de connaître ce point de vue, et ils s'y acheminèrent tous deux à travers le vignoble.

Du haut de l'éminence signalée par Jean, on voyait en effet, au-dessus des noyers de Menthon, une nappe d'eau bleue dominée par le fronton majestueux du Semnoz, tandis que par une échancrure du Roc-de-Chère, le regard plongeait, à gauche, jusqu'au bout du lac où la surface vaporeuse de l'eau fuyait comme une fumée d'azur. Ce n'était pas tout; lorsqu'on tournait le dos au châtaignier et qu'on faisait face au cirque mollement arrondi des montagnes, il semblait qu'on entendît chanter toute la symphonie des verts harmonieusement nuancés : la fraîcheur lustrée des massifs de noyers, la verdure phosphorescente des vignes, les sombres ondulations des bois de sapins où quelques hêtres semaient çà et là des notes plus tendres, le velours des hautes prairies, tout cela fondu dans une fine lumière bleutée, tombant en poudre impalpable des cimes du Lanfont. Le vibrant concert de ces verdures variées s'élançait ainsi qu'un hymne de

jeunesse et de fécondité vers le ciel d'une pureté immaculée.

Jean et Simonne en reçurent simultanément une secousse intérieure, quelque chose comme un *sursum corda* joyeux et réconfortant. Leur intime émotion devint rapidement communicative. Ils se regardèrent, ayant dans les yeux l'enchantement de cette fête des couleurs.

— Ce pays est vraiment beau! s'écria Mlle de Frangy, je ne l'avais jamais mieux compris qu'en ce moment.

— Oui, affirma le jeune homme, enveloppant dans la même admiration la splendeur du paysage et la beauté de son interlocutrice, la contemplation de ces belles choses nous rend meilleurs et plus disposés à goûter la joie de vivre.

Ils redescendirent le sentier des vignes, et comme ils pénétraient dans le verger, voilà qu'un rosier chargé de roses rouges se dressa devant eux dans sa précoce gloire.

— Les magnifiques roses! reprit Simonne.

— Permettez-moi de vous les offrir en échange de vos chèvrefeuilles de l'autre jour.

Il se mit en devoir de cueillir les plus fraîches, mais il était maladroit; ses doigts pliaient les tiges flexibles et résistantes sans parvenir à les couper.

— Vous vous y prenez mal, dit Mlle de Frangy, laissez-moi faire...

Elle enleva ses gants, et ses doigts agiles se glissèrent parmi les branches épineuses. Elle cueillait délicatement les roses que lui désignait son compagnon. Tandis qu'elle détachait la dernière, une branche qu'elle tenait courbée se redressa brusquement et égratigna de ses dards son bras nu jusqu'au coude. L'éraflure de l'épiderme fit perler quelques gouttelettes vermeilles sur la peau très blanche.

— Vous vous êtes piquée! s'exclama Jean.

— Ce n'est rien.

— Si fait, vous saignez... Tenez, là!...

En même temps, cédant à une impulsion irréfléchie, Jean Serraval appuya un doigt sur la chair meurtrie.

Sous l'impression de ce doigt trop plein de sollicitude, Mlle de Frangy tressaillit imperceptiblement, et Jean eut une sensation très douce, comme si la moiteur de cette chair féminine pénétrait dans ses veines. Simonne retira son bras et appliqua son mouchoir sur l'égratignure.

— Dans quelques minutes, déclara-t-elle, il n'y paraîtra plus...

Elle enveloppa ses roses dans le mouchoir, et silencieusement ils regagnèrent les platanes où leurs parens restaient à deviser.

Quand ils les rejoignirent, M. de Frangy était en train de formuler son invitation à déjeuner, qu'on accepta sans façon. Peu après, le père et la fille prirent congé. En les reconduisant, Mme Serraval rappela à Mlle de Frangy qu'elle lui avait promis de visiter un matin, avec elle, quelques familles pauvres d'Écharvines et de Perroir.

— Eh bien ! madame, répondit Simonne, comptez sur moi, demain à neuf heures... Je serai trop heureuse de m'associer à vos bonnes œuvres...

Plusieurs fois, pendant le reste de la journée, la joyeuse perspective de cette visite promise pour le lendemain traversa l'esprit de Jean comme la danse lumineuse d'une luciole. Il y pensait encore en s'endormant, et le matin, dès l'aube, parmi les premières sensations confuses du réveil, le souvenir de Simonne surgit avec la gaîté d'une aubade. Il sauta hors du lit et ouvrit sa fenêtre. Les vocalises des oiseaux chantant le *Cantique des cantiques* du printemps résonnèrent au dehors. Un rossignol modulait son chant nuptial entrecoupé de voluptueux soupirs, tandis que, dans les fonds humides du Roc-de-Chère, les deux notes profondes du coucou alternaient avec le trémolo flûté de la huppe. Jean fut pris d'un fougueux désir de locomotion ; la réclusion entre quatre murs lui était insupportable, et, quittant le chalet encore endormi, il gagna les bords du lac.

La grande ombre du Lanfont s'étendait sur toute la surface de l'eau et sur les pentes de la rive opposée ; mais au sommet des montagnes du Charbon, d'Entrevernes et du Semnoz, une lumière rose attestait la croissante ascension du soleil. Dans cette pénombre, le lac gardait une limpide teinte d'aigue-marine ; puis peu à peu l'aérienne lueur rose glissait sur les pentes abruptes, sur les prairies fumeuses, et brusquement la nappe d'eau tout entière devenait d'un bleu mordoré. Cette soudaine irradiation du lac évoquait, plus précise, dans le cerveau de Jean la fraîche image de Simonne de Frangy. Oui, cette Simonne était bien la vraie jeune fille, celle qui apparaît à un homme en pleine jeunesse comme la compagne à laquelle il voudrait associer sa vie. Elle possédait la fleur de poésie, de sensibilité et de fierté qui plaît aux âmes délicates, et elle avait aussi cette séduction féminine qui attire le cœur. Jean la comparait au lac qui tout à l'heure si fraîchement virginal avec ses tendres nuances et ses diaphanes vapeurs, étalait maintenant glorieusement son eau bleue diaprée de couleurs d'or.

Une joie enfantine éclatait en lui à la pensée que, ce matin même, il reverrait Mlle de Frangy, et tout à coup, saisi de la crainte de n'être pas prêt à l'heure indiquée, il s'empressait de

regagner la route d'Écharvines. Quand il arriva au chalet, il s'aperçut que sept heures venaient à peine de sonner. Comment tromper l'ennui de cette longue attente?... Après le chocolat pris en famille, il remonta chez lui, procéda minutieusement à une seconde toilette, puis redescendit sous les noyers de la route et guetta la venue de Simonne.

Il allait jusqu'au premier tournant du chemin, revenait sur ses pas, nerveux, agité, consultait à chaque instant sa montre et recommençait sa marche en avant. Des cantonniers, occupés à casser des cailloux destinés à l'empierrement de la route, relevaient curieusement la tête quand il passait près d'eux; il croyait les voir sourire de ses allées et venues; honteux de son impatience, il n'osait plus bientôt se remontrer à ces gens que sa singulière flânerie paraissait intriguer.

A la fin, il distingua entre les arbres le flottement d'une robe de toile couleur maïs pâle, et sa fièvre miraculeusement s'apaisa.

Escortée de sa servante Babette, qui portait un panier de linge et de provisions, Mlle de Frangy s'avançait allégrement. Parmi les noyers, sa svelte personne se détachait en silhouette sur le fond verdoyant. Une légère brise retroussant les bords de son chapeau de paille montrait sa figure animée par la marche; le vent matinal joint à la rapidité de son allure collait les plis de la robe maïs sur ses hanches.

— Suis-je en retard? demanda-t-elle, dès qu'elle eut reconnu Jean.

— Non, mademoiselle, je m'étais posté là pour signaler votre arrivée à ma mère et vous épargner la peine de monter chez nous.

Lestement il s'élança vers la maison, et reparut quelques minutes après, en compagnie de Mme Serraval.

— Bonjour, ma chère enfant, dit cette dernière en embrassant Simonne, je suis désolée de vous avoir fait attendre... Si vous le permettez, mon fils nous accompagnera; il meurt d'envie d'être notre cavalier.

Ils gravirent tous trois le sentier caillouteux de Perroir, suivis de Babette qui ahanait sous la charge de son panier. Heureusement Mlle de Frangy lui fournit bientôt l'occasion de l'alléger. A chaque logis de pauvre ou de malade elle laissait quelque secours en argent ou en nature. Jean admirait avec quelle bonne grâce, quelle voix caressante et réconfortante, la jeune fille distribuait des conseils et des aumônes. Il l'aurait bien plus admirée encore s'il eût connu à quel prix Simonne achetait le droit d'être charitable. Le budget du Toron s'équilibrait à grand'-peine; les notes des fournisseurs impayés y affluaient, et l'argent

de poche y était rare. C'est en économisant sur sa toilette et en discutant péniblement avec l'irritable M. de Frangy que la jeune fille enlevait de haute lutte la permission d'employer sa mince épargne en aumônes. Jean vidait avec joie sa bourse dans les mains de Simonne pour donner un peu plus de bien-être aux gens qu'on visitait. Il lui semblait qu'en s'associant aux bonnes œuvres de Mlle de Frangy, il acquérait des droits à pénétrer plus avant dans son intimité. Parfois il s'agissait de visiter une pauvresse en couches, et alors il demeurait discrètement au seuil du logis. D'en bas, il guettait la sortie des deux femmes, heureux d'apercevoir à une fenêtre la silhouette de Simonne se penchant au dehors et l'exhortant, d'un familier signe de tête, à la patience. Il prenait plaisir à la voir descendre lentement le long des marches usées de l'escalier; la robe légèrement relevée découvrait jusqu'à la cheville ses petits pieds chaussés de bottines noires; les manches courtes montraient son bras un peu maigre, et, dans la pénombre, ce bras nu aux blancheurs laiteuses réjouissait les yeux du jeune Serraval.

Du Perroir, on gagna le hameau des Granges par une route embaumée de verveines sauvages. Pendant ces courses capricieuses à travers la campagne, une camaraderie familière s'établissait entre les deux jeunes gens, sous les yeux indulgemment attendris de Mme Serraval, et quand on arriva enfin à l'entrée du Toron, Jean avait manœuvré si diplomatiquement qu'il obtenait pour le même jour une invitation à aller entendre un peu de musique chez Mlle de Frangy.

Il y alla dans l'après-midi, il y retourna le lendemain et prit ainsi la douce habitude de passer presque chaque jour une heure ou deux au Toron.

La plupart du temps, il s'y trouvait seul avec Simonne, M. de Frangy étant très souvent retenu au dehors par ses affaires. Ces heures de tête-à-tête étaient employées soit à écouter des sonates de Mozart, soit à deviser sur un banc du jardin en contemplant les colorations sans cesse changeantes du petit lac, dans son merveilleux encadrement de verdures et de montagnes. Jean racontait son enfance heureusement associée aux moindres détails du paysage; Simonne lui parlait de son séjour dans les villes du nord de l'Italie, et bien qu'elle s'abstînt scrupuleusement de toute réflexion qui aurait pu ressembler à une plainte ou à une récrimination, le jeune homme devinait, à certaines réticences, que cette existence nomade, en compagnie d'un quinteux personnage tel que M. de Frangy, n'avait été exempte ni de prosaïques ennuis, ni de précoces souffrances. Une tendre pitié se remuait dans son cœur pour cette charmante fille, initiée dès l'adolescence

aux plus décevantes réalités de la vie. En même temps, il s'émerveillait de ce qu'ayant si tôt et si vivement expérimenté la douleur, Simonne possédât en elle ce fonds de jeunesse, de bonté et de mansuétude qui lui permettait de rester aimablement indulgente aux autres. « Elle ressemble à ma mère, » songeait-il, et cette ressemblance lui rendait Mlle de Frangy plus sympathique.

Tout en devenant à chaque entrevue plus expansifs, leurs entretiens demeuraient exempts de cette menue galanterie sentimentale et équivoque que l'infiltration des mœurs anglaises a mise à la mode sous le nom de *flirt*. Mais, en dépit de la retenue ou de la timidité des deux jeunes gens, l'amour les guettait, invisible. Avec la complicité des arbres en fleurs, de l'air tiède chargé d'odeur de chèvrefeuilles, il répandait autour d'eux son subtil fluide et les en imprégnait. Jean revenait chaque jour du Toron ivre de musique, grisé de printemps, et quand il se retrouvait seul sous l'ombre fraîche des noyers, toutes ces chaudes sensations se condensaient pour ainsi dire dans la solitude et retombaient sur son cœur en une effervescente rosée. A certains symptômes déjà éprouvés jadis, — mais non avec cette intensité ni avec cette pureté, — il reconnaissait la mainmise de la passion. L'amour entrait en lui comme un souriant vainqueur dans une ville pavoisée, décorée d'arcs de triomphe, retentissante de fanfares. Les journées qui se succédaient n'étaient plus datées et différenciées dans son souvenir que par les menus incidens de ses visites au Toron. Un mercredi, Simonne lui avait chanté la *Romanesca* dans le salon plein d'ombre et embaumé d'une odeur de narcisses; un vendredi, après une pluie matinale, il avait trouvé la jeune fille sous les pommiers de l'avenue; des gouttes d'eau tremblaient au bord des feuilles, au moindre frisson des branches elles roulaient sur les cheveux, les cils et les joues de Mlle de Frangy, et ces larmes factices donnaient à ses yeux de plus tendres lueurs, à ses lèvres une plus séduisante expression; dans le calendrier des souvenirs de Jean, le vendredi demeurait marqué et comme teinté par cette impression de feuillages mouillés et de lèvres humides...

Il en était encore à cette heureuse phase, où l'amour se nourrit de sa propre substance, où on savoure intérieurement la joie d'aimer sans ressentir le besoin de le dire. Au contraire, on se complaît en cette ombre mystérieuse, on s'enorgueillit de ce que cette religieuse adoration reste ignorée des profanes. Jean s'imaginait volontiers que personne n'avait deviné son secret; en quoi il se trompait. Avant la fin de cette première semaine, quelqu'un subodorait déjà le parfum caché de cet amour naissant et en surveillait sournoisement les progrès.

Philomène Balmette, la couturière que Jean avait rencontrée chez sa mère le matin de son arrivée, travaillait alternativement au Toron et à Écharvines. Ces ouvrières à la journée, qui vivent dans l'intimité des familles et mangent à la table des maîtres, se trouvent naturellement initiées aux secrets de la vie domestique. Dans les logis, où elles fréquentent, elles occupent, comme l'araignée, le recoin le plus obscur, mais aussi le plus sensible de la toile, et sont averties des moindres incidens qui se produisent en ces intérieurs bourgeois. Elles assistent au train-train quotidien, connaissent les visites qu'on reçoit ou qu'on rend, provoquent les confidences des servantes, commentent les bribes de conversation qu'elles peuvent saisir et, pour peu qu'elles soient clairvoyantes, sont rapidement instruites des actes, des ridicules, des passions même des habitans du logis.

Or Philomène Balmette était une observatrice perspicace. Les faits et gestes des gens chez lesquels elle travaillait n'échappaient point à ses yeux scrutateurs et à son esprit délié. Dès le matin où Mlle de Frangy et Mme Serraval avaient associé Jean à leur course à travers Perroir et les Granges, Philomène s'était aperçue de l'agitation du jeune Serraval pendant qu'il attendait Simonne; elle avait constaté le même soir la joie concentrée qui allumait son regard. Le lendemain, étant de journée au Toron, elle apprenait que Jean y avait fait visite; elle l'y voyait revenir le jour suivant, et de la fenêtre de la lingerie, elle épiait la promenade des deux jeunes gens dans le jardin à demi sauvage. Déjà experte en matière amoureuse, la couturière devinait dans l'attitude de Jean ces timides émois, ces adorations muettes qui sont les avant-coureurs de l'amour. Elle en avait conclu que le jeune Serraval faisait la cour à Mlle de Frangy, et en même temps son instinct de femme l'avait avertie que Simonne n'était point insensible aux attentions de ce beau garçon, qui apparaissait dans la solitude du Toron comme le fils du Roi dans les contes de féerie.

Jusque-là, Philomène n'avait songé à mettre à profit son séjour à Écharvines que pour coqueter avec M. Serraval père, qui s'était mis en tête d'ajouter le nom de l'ouvrière sur la liste déjà nombreuse de ses maîtresses. Mais, après la constatation de ce discret roman qui s'ébauchait au Toron, un revirement brusque s'opéra dans l'esprit de la couturière. Le démon de la contradiction qui loge au cœur des femmes la poussait à contrarier l'amour qui s'éveillait en ces deux jeunes cœurs. Son attention se reportait sur Jean Serraval, tandis qu'elle tenait le juge à distance par une attitude plus réservée. Une violente fantaisie l'incitait maintenant à fermer l'oreille aux galanteries du père et à donner des distractions au fils. Elle trouvait tout d'un coup fort désirable

ce garçon de vingt-cinq ans à l'œil limpide, aux épaules robustes, aux façons caressantes. Sa sensualité native pressentait en lui un de ces voluptueux, dont les jolies femmes ont invinciblement raison, même lorsqu'ils se croient cuirassés de vertu, et elle se jurait en son par-dedans de le faire succomber.

En effet, à partir du jour où Philomène s'était mis cet aventureux projet en tête, Jean la rencontrait à tout instant sur son chemin. Chaque fois qu'il montait l'étroit escalier du second étage, elle en descendait les degrés, comme par hasard, et leurs deux corps se touchaient au passage. L'ouvrière murmurait une vague excuse, un félin sourire retroussait ses lèvres charnues; fermant à demi ses paupières allongées, elle jetait au jeune homme un hardi regard et s'enfuyait en laissant derrière elle une senteur d'herbe mûre, une fauve odeur féminine. Parfois à table, en passant un plat, ses doigts s'attardaient à frôler ceux de son voisin. Jean étonné relevait les yeux et rencontrait les chaudes prunelles de Mlle Balmette fixées sur lui. La caresse fuyante de ce regard lui donnait la sensation d'un furtif baiser; bien qu'il eût l'esprit occupé par la pure image de Simonne, il éprouvait dans sa chair un frisson et il lui fallait un bon moment pour se remettre du trouble tout physique, où le jetait la provocante œillade de cette singulière fille.

IV

Le déjeuner auquel M. de Frangy avait prié les Serraval s'achevait lentement dans la salle à manger du Toron, une grande pièce nue dont les murs lambrissés étaient décorés de quelques vieux tableaux rapportés d'Italie par le maître du logis. Autour de la table les convives s'espaçaient à l'aise. M. de Frangy avait placé à sa droite Mme Serraval, et le juge à sa gauche. Simonne lui faisait face, ayant pour voisins Jean Serraval et l'associé de son père, un banquier d'Albertville, auquel des favoris noirs, un menton rasé et de gros yeux ternes à fleur de tête donnaient un peu l'air d'un domestique de bonne maison. La conversation devenait bruyante. M. de Frangy, qui savait le juge fort gourmet et voulait l'enrôler parmi les actionnaires de la « Société des Villas », avait prodigué les meilleurs crus de sa cave, et notamment un vin blanc du clos de l'Hospice, pétillant comme du champagne. Babette enlevait le dessert et servait le café. Les hommes causaient politique, ainsi qu'il convient à la fin d'un repas campagnard. M. de Frangy, resté fidèle à la maison de Savoie et enragé séparatiste, blâmait la politique de Cavour et regrettait l'annexion. Marius Serraval, qui devait au nouvel ordre de choses sa

place de juge, mettait en avant les résultats du plébiscite et énumérait les avantages que la Savoie avait retirés de sa réunion à la grande famille française : les routes récemment percées, les chemins de fer en voie d'exécution. L'impératrice ne venait-elle pas d'offrir aux habitans d'Annecy la *Couronne de Savoie*, ce confortable bateau qui desservait maintenant les deux rives du lac?... Le banquier, en homme circonspect, hochait discrètement le menton et donnait alternativement raison à son associé et au magistrat. Jean Serraval, instruit par l'expérience et ne se souciant plus de contrecarrer les opinions du père de Simonne, causait à mi-voix avec la jeune fille. Il était trop heureux de profiter de cette discussion qui absorbait l'attention des convives masculins, pour demeurer presque en tête à tête avec Mlle de Frangy.

Les deux jeunes gens causaient musique : Simonne vantait les vieux maîtres italiens du XVIIIe siècle et Jean exaltait Mozart. Il se sentait d'autant mieux en verve qu'en louant avec enthousiasme les mérites de son compositeur préféré, il lui semblait confesser en même temps son amour pour Simonne. Le charme de la jeune fille n'était-il pas de même essence que le génie de Mozart? Lorsque Jean célébrait la fraîcheur exquise, la suave tendresse, l'enchantement de ces œuvres impérissablement jeunes, il s'établissait en son esprit une confusion volontaire entre la musique du maître et la grâce de Mlle de Frangy. Il lui murmurait à l'oreille : « Lorsque j'entends une sonate de Mozart, je crois être penché à une fenêtre ouverte au printemps sur un matinal paysage, semblable à celui qu'on voit de chez vous; il me semble que je respire un parfum composé avec toutes les fleurs de mai. » En même temps il jetait sur sa voisine un regard si admiratif que cette appréciation émue paraissait s'adresser personnellement à Mlle de Frangy. Quand il ajoutait : « J'adore Mozart! » Simonne baissait les yeux et se sentait troublée, comme s'il lui eût dit à elle-même : « Je vous adore! »

Indifférente aux considérations politiques émises tantôt par son mari, tantôt par Frangy, Mme Serraval suivait des yeux la pantomime expressive des deux jeunes gens. Elle n'entendait que des lambeaux de leur conversation, mais au mouvement des lèvres, elle en devinait la tendre signification. La découverte de cette sympathie voilée qui les inclinait l'un vers l'autre, loin d'alarmer sa sollicitude maternelle, lui causait un intime contentement. Bercée par le bourdonnement des discussions, à demi plongée en cette béatitude qui suit un copieux déjeuner, elle se disait comme en un rêve : « S'il aime Simonne, pourquoi ne l'épouserait-il pas? La jeune fille est pauvre, il est vrai, et le père est un triste sire; mais nous sommes assez riches pour permettre à Jean de se marier

selon son cœur. Mlle de Frangy possède des qualités qui valent mieux qu'une dot... Le père irait chercher aventure ailleurs, les enfans s'établiraient près de nous, et je vivrais heureuse entre eux deux... »

Et les bonnes lèvres de cette excellente femme souriaient indulgemment à ce doux rêve...

Cependant, après avoir vidé leurs tasses et épuisé la discussion, les hommes se levaient. On passait dans le salon, dont les fenêtres ouvertes encadraient des coins de campagne imbibés de soleil. Les convives, après cette longue station dans une salle trop chaude, sentaient le besoin de se dégourdir les jambes et de fumer en plein air.

— Savez-vous ce que je propose? s'écria M. de Frangy, ces dames vont prendre leur chapeau et leur ombrelle, et nous reconduirons nos amis Serraval en passant par les bois du Roc-de-Chère... Nous trouverons de l'ombre là-haut, et la promenade nous fera du bien.

La proposition fut acceptée avec joie, et en une minute, chacun fut prêt pour le départ. Le banquier offrit son bras à Mme Serraval, Jean et Simonne cheminèrent ensemble, et M. de Frangy s'empara du juge. Il comptait le catéchiser pendant le trajet et profiter de la bienveillante disposition où nous met la digestion d'un bon déjeuner, pour l'amener à devenir l'un des principaux actionnaires de la « Société des Villas ». Seulement il se défiait de l'intervention possible de ce rêveur de Jean et peut-être aussi du bon sens de Mme Serraval. Il voulait isoler le juge afin de le suggestionner tout à son aise. Aussi, quand après avoir gravi un raidillon, on se trouva sous bois, il se retourna nerveusement vers les deux couples qui suivaient :

— Nous n'avons pas besoin, observa-t-il, de défiler par peloton comme un pensionnat en promenade... Chacun est libre de cheminer à sa fantaisie, et tous les sentiers aboutissent à la châtaigneraie du Reposoir... Donnons-nous-y rendez-vous; les premiers arrivés attendront les autres...

Cette quasi-injonction fut d'autant plus docilement obéie que le banquier, connaissant les intentions de son associé, ralentissait déjà la marche. Mme Serraval, ayant le vague pressentiment que Simonne et Jean ne seraient pas fâchés de rester en tête à tête, réglait volontiers son pas sur celui de son cavalier. Au bout de peu de temps, les trois couples se trouvèrent ainsi très espacés les uns des autres. Ils entendaient encore de loin le bruit des voix résonnant dans le taillis, mais ils se perdaient bientôt de vue au milieu des étroits sentiers s'enchevêtrant comme un labyrinthe.

— Connaissez-vous le Roc-de-Chère? demanda Jean à Si-

monne, en la guidant vers une pente qui dévalait capricieusement à travers des bouquets de charmes aux torsions bizarres.

— Très mal; j'ai toujours eu peur de m'y perdre, et je ne me suis risquée que dans les sentiers voisins du Toron.

— C'est le site le plus original des environs. On prétend qu'en des âges très lointains, cet énorme bloc, détaché des cimes du Lanfont, est venu tomber comme une masse dans le lac qu'il a obstrué à moitié. On y trouve, en effet, des plantes qui ne poussent d'ordinaire qu'à proximité des glaciers. Ce Roc-de-Chère est un petit monde mouvementé et varié à plaisir, un monde où il y a de tout : d'inextricables fourrés et de claires futaies, des bruyères et des prés tourbeux, des déserts rocheux et des combes arrosées de sources où le ciel se reflète... Je suis enchanté de vous faire les honneurs de ma promenade préférée...

Ils étaient arrivés au bas de la pente, sous une futaie de chênes et de hêtres dont les troncs sveltes s'élançaient d'un jet, puis entre-croisaient très haut leurs frondaisons touffues. Un silence profond tombait de cette voûte verdoyante; seulement, par intervalles, des carillons de cloches sonnant les vêpres de l'Ascension traversaient les bois comme un vol mélodieux d'invisibles oiseaux. Sur le sol noyé d'ombres verdâtres, des muguets tardifs s'épanouissaient encore.

— Qu'on est bien ici ! dit Simonne en se baissant pour cueillir les muguets, dont les grappes d'un blanc crémeux se dressaient à la commissure des feuilles jumelles... Quelle bonne odeur de printemps !

Jean s'était agenouillé pour l'aider à sa cueillette. Ses yeux suivaient complaisamment les inflexions de la taille souple de Simonne, les gestes élégans de son bras demi-nu, dont l'épiderme satiné avait les tons du muguet. L'odeur printanière dont parlait la jeune fille lui arrivait aux narines comme une odeur d'amour; en même temps les aériennes sonneries des cloches lui mettaient au cœur une joie pure et pleine, comme celle qu'on éprouve, tout enfant, quand on s'éveille aux sons des carillons de Noël.

— Je crois que mon bouquet est assez gros, reprit Mlle de Frangy en se relevant avec la grâce agile d'une plante qui se redresse. Elle approcha les grappes de son visage, les respira longuement, puis les présentant presque à portée des lèvres de Jean, elle ajouta : — Sentez comme cela sent bon !

Il pencha la tête et, avec l'haleine des muguets, il lui sembla respirer un peu du souffle de la jeune fille.

— Oui, continua Simonne, en fixant son bouquet dans sa ceinture, vous aviez raison de me vanter vos bois de Chère... C'est un délicieux petit monde... Et, soupira-t-elle, on s'y croit

si loin de l'autre..., du monde de tous les jours, plein d'ennuis et de tracas!...

Tandis qu'elle parlait, ses limpides yeux bruns se troublaient comme une source dont on agite le fond. Jean remarqua cet ennuagement soudain de tous ses traits et comprit qu'elle pensait aux difficultés de sa vie domestique, à l'humeur fantasque, au despotisme acariâtre de M. de Frangy. Une tendre compassion le saisit :

— Eh, quoi! demanda-t-il, n'êtes-vous pas heureuse au Toron?

Elle se repentit sans doute d'avoir si vite laissé deviner ses soucis intérieurs, car elle répliqua avec une nuance de fierté mortifiée :

— Je partage, je suppose, le sort commun... J'ai mes peines comme les autres.

— Vous ne devriez pas en avoir... Cela m'irrite que vous en ayez...

— Et pourquoi donc, s'il vous plaît?

Il était tenté de lui répondre : « Parce que je vous aime! » mais il renfonça cet aveu prématuré dans sa gorge et se contenta de balbutier :

— Parce que... vous ne le méritez pas.

— Vous vous avancez beaucoup, repartit-elle en souriant tristement, j'ai mes défauts, moi aussi.

— Lesquels?

— Eh bien! puisque vous voulez absolument me confesser : je suis orgueilleuse, rancunière, exclusive...

— Ce ne sont pas des défauts, mais plutôt l'exagération de certaines qualités. Vous avez l'âme haute et vous exigez que ceux à qui vous donnez votre affection l'apprécient à sa vraie valeur.

— Oh! cela, oui.

— Je voudrais être votre ami, murmura Jean, mais si bas que Mlle de Frangy ne sembla pas l'entendre.

Ils s'étaient remis à marcher dans un chemin plan, sur un fin sable blond où leurs pieds enfonçaient mollement. D'un côté, des châtaigniers étalant leur cime lustrée, dévalaient vers le lac; de l'autre, un mur de roches les enveloppait d'ombre, et tout au sommet des crêtes pierreuses, quelques bouleaux enlevaient sur le bleu du ciel leur tronc de satin blanc et leurs feuillées frissonnantes.

Les deux promeneurs ne parlaient plus, mais leur silence était plus expressif que des paroles. Mlle de Frangy, agitée par une sourde émotion, baissait les yeux vers le sol sablonneux, dont elle semblait étudier attentivement les scintillantes poussières mica-

cées. Ses lèvres se serraient comme pour barrer le passage à d'imprudens aveux. Deux rides verticales plissaient méditativement son front entre les sourcils. Jean, mortifié de n'avoir pas obtenu de réponse, détournait les yeux à son tour et n'osait plus répéter sa question jugée indiscrète. Il se tenait un peu en arrière et hasardait timidement parfois un regard vers Simonne. Au frémissement léger de ses graciles épaules trahissant les palpitations de la poitrine, il constatait, non sans une égoïste joie, qu'elle était aussi émue que lui, et cette découverte lui rendait quelque courage; son inquiétude s'allégeait. Il admirait avec plus de liberté d'esprit la svelte élégance des formes juvéniles, que la robe de tussor enveloppait sans les gêner, ainsi que la tunique du calice s'adapte à la fleur encore en bouton. La taille flexible se cambrait librement sur les hanches à peine indiquées; les boucles folles du chignon se jouaient sur la courbe délicate du cou. Et Jean songeait : « Qui sait? Elle m'a compris peut-être; elle pressent à son tour de quelle affection je l'entourerais, comme je serais heureux de l'arracher du milieu maussade où elle s'endolorit, comme je serais fier de m'attacher à elle pour toujours!... »

Mlle de Frangy s'était soudain arrêtée à un endroit où le chemin bifurquait. Elle se retourna, son regard rencontra les yeux épris du jeune homme, et elle fut remuée jusqu'en son fond en y lisant un aveu de muette adoration.

— Quelle direction faut-il prendre? demanda-t-elle avec une voix d'enfant docile.

— Prenez à droite, dit-il, touché de cet accent de confiante soumission; la montée est un peu raide, mais elle ne dure pas longtemps.

Ils gravirent un abrupt escalier taillé dans la roche et atteignirent la lisière d'une châtaigneraie, dont les fûts énormes versaient jusqu'à ras de terre leurs branches rameuses. L'ombre opaque des châtaigniers s'étendait sur toute une pente herbeuse, au bas de laquelle un ruisseau invisible glougloutait le long d'une prairie, dont on apercevait par échappées les floraisons baignées de soleil.

Simonne, légèrement essoufflée, se laissa tomber au pied de l'un des plus gros arbres, et Jean s'assit non loin d'elle. La jupe très ample de la jeune fille recouvrait ses bottines et trahissait à peine la forme des jambes chastement repliées; mais le corsage couleur de blé mûr prenait dans la pénombre un plus moelleux relief. L'essoufflement de la montée faisait palpiter la poitrine et en accusait sous l'étoffe les sobres contours. Jusque-là, Jean n'avait vu en Mlle de Frangy que les formes à peine indiquées, les grâces sommaires d'une vierge préraphaélite. Tout à coup la

femme se révélait à lui avec la séduction de sa beauté plastique, et il se sentait troublé par une émotion de source moins pure. A sa tendresse presque fraternelle se mêlait une attraction plus voluptueuse. Il était tenté de s'emparer des mains de Mlle de Frangy, d'y poser son front, et ainsi courbé vers elle, comme un dévot sur son prie-Dieu, de lui confesser son amour. Mais l'aveu s'arrêtait dans sa gorge serrée et il n'osait l'articuler.

L'heure était exquise; la solitude, solennelle. La sonnerie des cloches de fête s'était éteinte; le silence de la châtaigneraie n'était rompu que par les menus bruits forestiers : froissemens des ramures, grignotemens d'un écureuil à la fourche des branches. Deux pies, avec un guttural bégaiement, se détachèrent d'un châtaignier et descendirent sur le gazon. On les voyait, blanches et noires, la queue relevée, l'œil malicieux, sautiller dans l'herbe dont elles fouillaient les touffes d'un bec fureteur. Tout à coup, à un mouvement trop brusque de Jean Serraval, elles repartirent d'un vol oblique et disparurent dans le fouillis des branches. Jean songeait : « Il faut que je lui ouvre mon cœur tandis que nous sommes seuls; si je tarde encore, l'occasion s'envolera comme ces deux pies et je ne pourrai plus la ressaisir... »

— Vous êtes fatiguée, mademoiselle? commença-t-il.

— Pas du tout, je marcherais encore pendant des lieues pour trouver un endroit aussi plaisant que celui-ci... Je vous remercie de me l'avoir fait connaître.

— Il y en a dix autres tout aussi intéressans dans l'étendue du Roc... J'aurai grand plaisir à vous les montrer.

— Il faudra que nous arrangions une nouvelle promenade avec votre mère... Malheureusement, ce ne sera pas pour cette semaine, car mon père m'emmène demain à Chambéry.

— Vous y resterez longtemps?

— Une quinzaine de jours, je suppose.

La nouvelle de ce brusque départ attrista Jean et le décida. Il prit son grand courage et, avec un tremblement dans la voix :

— Mademoiselle, dit-il, nous allons bientôt arriver au Reposoir, nous n'y serons plus seuls et vous partez demain... Permettez-moi de vous supplier de répondre à une question que je vous ai adressée tout à l'heure : voulez-vous m'accepter pour ami?...

Mlle de Frangy restait silencieuse, et le bout de son ombrelle soulevait obstinément les mousses et les feuilles sèches.

— Oui, votre ami, poursuivit-il précipitamment; le confident de vos peines, le compagnon des bonnes et des mauvaises heures... Un ami pour toujours!... Vous ne me connaissez pas depuis longtemps et il est naturel que vous hésitiez à me donner votre confiance... Moi, je me rappelle le temps où vous étiez une fillette,

où vous chantiez de jolis petits airs pour bercer vos poupées. A présent que je vous ai revue, il me semble que je vous aimais déjà depuis des années; car je vous aime, je vous aime passionnément...

Même mutisme, même nerveuse agitation de l'ombrelle dans la mousse. La châtaigneraie continuait à sommeiller, et dans ce grand silence on distinguait au loin le sifflet du bateau à vapeur abordant au port de Menthon.

— Répondez-moi... Un mot, un seul!... Vous vous taisez?... Je comprends, vous ne voulez pas de mon amitié!

Elle releva vers lui ses yeux bruns, moites comme des fleurs mouillées; il y distingua une lueur tendre et l'espoir lui revint.

— Si je ne voulais pas de votre amitié, dit Simonne d'une voix très douce, je ne vous aurais pas laissé continuer...

— Ah! s'écria-t-il après un long soupir de soulagement, ainsi, c'est vrai, vous me permettez de vous aimer?... Vous m'aimez un peu?...

Elle fixa sur lui des yeux sérieux et répondit très bas :

— Oui... C'est peut-être mal de vous parler avec aussi peu de réserve, mais j'ai confiance en vous... Ne me jugez pas défavorablement parce que je vous réponds franchement; je suis si ignorante des usages du monde!... Ma mère est morte quand j'étais encore en pension, et, depuis, je n'ai eu personne à qui demander conseil... Mon père est trop affairé pour s'occuper de moi, et je me sens si seule!... Oui, vous l'avez deviné, je ne suis pas toujours heureuse à la maison... Soyons amis; je vous conterai mes gros chagrins et je m'habituerai ainsi à les mieux supporter. Tout à l'heure, quand vous m'avez offert votre amitié, j'ai été si surprise, si touchée que je ne pouvais parler... et maintenant encore, je me sens les yeux pleins de larmes.

— Oh! Simonne, voilà que je vous fais pleurer!

— Ce n'est rien, ce sont de bonnes larmes... Depuis ma rentrée au Toron, le peu de joie que j'ai eu m'est venu de chez vous. Votre mère a été si bienveillante pour moi!... Lors de votre première visite, j'ai été frappée de votre ressemblance avec elle et vous m'avez été tout de suite sympathique; aussi, je suis fière de votre affection. Je vous crois loyal et sûr... Ne me faites jamais perdre mes illusions, je serais trop malheureuse!

— Je vous aimerai bien, Simonne... Passionnément et toujours!

— Aimez-moi surtout avec tout votre cœur... Et maintenant, il me semble qu'il faut partir, les autres doivent nous attendre.

Il lui tendit la main pour l'aider à se relever, et elle la serra fortement comme pour affirmer ainsi la confiance qu'elle mettait

en lui. Alors, au contact de ces doigts frémissans, de cette paume tiède qui se fondait dans la sienne, Jean sentit sa tête tourner; il se pencha pour poser un baiser sur le poignet nu de Mlle de Frangy. Mais la jeune fille retira brusquement sa main :

— Non, supplia-t-elle, pas comme cela!... Partons...

Ils redescendirent le versant ombreux de la châtaigneraie et entendirent des voix qui huchaient de l'autre côté de la prairie.

— Voici notre monde, dit Simonne, hâtons le pas... Pensez à moi demain matin, nous partirons par le premier bateau.

A la marge du pré, sous l'auvent d'une cabane où les *grangers* remisaient leur foin, ils aperçurent M. et Mme Serraval assis près du banquier. Debout, un peu à l'écart, M. de Frangy agitait sa canne avec des signes d'impatience. Dès qu'ils furent à portée, il s'écria d'une voix aigre :

— Vous avez pris votre temps!... Voilà une demi-heure que nous croquons le marmot!

A son regard froidement hostile, à son ton cassant, au pli de ses lèvres maussades, on devinait que son entretien avec le juge avait déçu ses espérances. Il avait la mine boudeuse et dépitée d'un enfant gâté auquel on a refusé un joujou.

— Il est tard, dit-il à Simonne avec mauvaise humeur, prends congé de M. et Mme Serraval, nous allons rentrer...

Simonne obéit, embrassa avec effusion la mère de Jean, et se retournant à demi vers le jeune homme, lui adressa un regard résigné qui signifiait : « Maintenant, je vais payer tout le plaisir que j'ai eu!... » Puis elle prit le bras de son père, qui tourna les talons après avoir sèchement salué. Ils s'éloignèrent rapidement en compagnie du banquier qui avait peine à les suivre, et disparurent bientôt tous trois au fond de la prairie, dans la buée blanche qui s'élevait à l'approche du soir...

André Theuriet.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

UN NATURALISTE FRANÇAIS

LE MARQUIS DE SAPORTA

C'est une étrange chose que l'antiquité n'ait eu aucune idée de l'histoire primitive de notre planète et qu'il ait fallu arriver à notre siècle pour que la question des origines du monde animé ait été étudiée. Mais à peine Georges Cuvier a-t-il jeté les bases de la paléontologie que cette science a marché avec une rapidité qui est un des faits les plus remarquables de notre époque. Naturalistes, penseurs, artistes, aspirent à se représenter les scènes majestueuses des temps géologiques et leurs étonnantes créatures. Ils essaient de ressusciter non seulement les animaux des âges passés, mais aussi les plantes qui ont décoré les paysages où ils se mouvaient.

Le marquis de Saporta que nous venons de perdre est un des hommes dont les recherches ont le plus contribué à fonder la paléontologie végétale. Adolphe Brongniart a été le premier en France qui se soit livré à une étude approfondie des plantes fossiles. Analyste habile, il a su faire ressortir leurs différences, mais il ne possédait pas des matériaux assez nombreux pour aborder des travaux de synthèse. Saporta a entrepris ces travaux; il a tâché de comprendre l'histoire de la création du monde végétal. Il y a une trentaine d'années, il vint dans mon laboratoire du Jardin des Plantes : « D'après ce que j'ai vu, me dit-il, vos recherches sur les animaux fossiles vous ont appris que les espèces ne sont pas des entités immuables, mais de simples phases de transformations de types qui, sous la direction du Divin Ouvrier, poursuivent leur évolution à travers les âges. J'ai observé la même chose pour les plantes fossiles. Si vous le voulez, nous travaillerons ensemble, nous nous éclairerons mutuellement, car

ce qui est vrai pour le monde animal, doit l'être pour le monde végétal. » Depuis ce temps, j'ai toujours marché de concert avec le savant paléontologiste de la Provence; à distance, nous nous communiquions nos idées, et maintenant qu'il vient de mourir, je déclare que je n'ai pas rencontré de naturaliste auquel j'aie trouvé plus d'ingéniosité et de profondeur. Je serais heureux de faire partager l'admiration qu'il m'inspire aux lecteurs de cette Revue. Il n'est pas un inconnu pour eux; ils ont lu plusieurs articles de lui où le talent du lettré a paru en même temps que celui du savant. Mais peut-être ils n'ont point eu occasion d'étudier ses immenses travaux de science pure qui occupent un nombre étonnant de volumes et feront sûrement passer son nom à la postérité.

Avant de parler de ses ouvrages paléontologiques. je crois devoir donner quelques renseignemens sur sa famille, sa vie, ses essais historiques. Un grand seigneur, prince de la science, est dans notre pays un homme assez rare pour que sa personnalité puisse nous arrêter quelques instans.

I

Louis-Charles-Joseph-Gaston, marquis de Saporta, est né en 1823, à Saint-Zacharie, dans le Var. Sa famille est d'origine espagnole. Les Zaporta (1) ont occupé un rang élevé à Saragosse et ont été alliés aux meilleures maisons d'Espagne. L'un d'eux, don Gabriel, fut le premier consul de Saragosse de 1563 à 1567. Dona Hieronima Zaporta et son époux don Alfonse Villaponda fondèrent la magnifique chartreuse de la Conception aux environs de Saragosse. Un des fils de M. de Saporta m'a dit que la casa Zaporta se voit encore rue Zaporta; c'est un bel édifice de la Renaissance.

L'oncle du premier consul de Saragosse, Louis Saporta, s'établit en France sous le règne de Charles VIII. Il eut deux enfans : une fille, Françoise, qui se maria en 1499 et dont la descendance a fourni plusieurs chevaliers de Malte; un fils appelé aussi Louis, qui vint à Toulouse et de là à Montpellier où il s'adonna à la médecine. Pendant trois générations, les Saporta furent médecins royaux et doyens de l'Université de Montpellier. L'un d'eux, Antoine, embrassa la religion réformée. Il gagna l'amitié d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de son fils qui devint Henri IV. Rabelais, dans le *Pantagruel*, le cite parmi ses « an-

(1) Le nom a été changé en Saporta dans notre pays.

tiques amys qui jouèrent avec lui la morale comédie de celuy qui avait épousé une femme muette : « Le bon mary veut qu'elle parle... La parole recouvrée, elle parle tant et tant que son mary retourne au médecin pour remède de la faire taire. Le médecin répond avoir remèdes propres pour faire parler les femmes, mais n'en avoir pour les faire taire. Remède unique être surdité du mary. La femme voyant que de lui n'estait entendue devient enraigée. Puis le médecin demande son salaire, et comme le mary respond qu'il n'entend, il lui jette une poudre qui le rend fol. Le fol mary et la femme enraigée se rallient et tant battent le médecin et chirurgien qu'ilz les laissent à demy mors. » Rabelais ajoute : « Je ne ris oncques tant que je fis à ce patelinage. »

Le fils du joyeux doyen de Montpellier fut Jean Saporta qui a été également doyen. Il a combattu dans l'armée huguenote où il était colonel sous le commandement de l'amiral de Coligny; après la journée de la Saint-Barthélemy, il se jeta dans La Rochelle et y fut blessé dangereusement. Son fils Étienne Saporta abjura le protestantisme et fut président de la chambre de Montpellier. La plupart de ses descendans se sont voués au métier des armes. Aujourd'hui il nous paraît singulier de voir dans une noble famille des hommes qui portent indifféremment la robe de médecin ou celle de magistrat ou l'épée. Saporta, qui était bien au courant de l'état social du midi de la France dans le XVIe siècle, m'a quelquefois fait des réflexions intéressantes à ce sujet. Il me disait qu'on aurait une idée fausse du rôle de la noblesse en France, si on s'imaginait qu'elle a pendant longtemps constitué une caste isolée du reste de la nation, comme à partir du règne de Louis XIV. Elle était mêlée à tout, aux sciences, aux arts, au commerce, à l'industrie. Ce n'était pas une noblesse de parade, croyant indigne d'elle de remplir les emplois qui peuvent être utiles au pays. On ne s'affublait point autant qu'à présent de titres et de particules. Ainsi qu'aujourd'hui en Angleterre, la noblesse représentait dans les diverses branches la quintessence du pays; c'est pourquoi elle s'est maintenue si longtemps respectée, souvent même aimée. Quand la monarchie, gênée par sa puissance, a voulu la diminuer, elle a favorisé ses goûts vaniteux; les gens empanachés se sont séparés des bourgeois et des travailleurs; ceux-ci peu à peu se sont mécontentés, jugeant que ceux qui sont à la peine doivent être à l'honneur.

Gaston de Saporta a été initié dès son enfance aux études d'histoire naturelle. Son père, un ancien officier, s'occupait d'insectes et surtout de papillons. Son grand-père maternel était Boyer de Fonscolombe, entomologiste habile qui a laissé des

ouvrages appréciés : il est mort en 1853, à l'âge de plus de quatre-vingts ans ; ce fut un des fondateurs de l'Académie d'Aix. L'arrière-grand-père s'adonnait à la minéralogie et avait une correspondance suivie avec l'abbé Haüy. Ces trois naturalistes s'occupaient également de botanique, ils ont formé un herbier important. En outre ils eurent l'intelligente idée de réunir dans leurs parcs de Fonscolombe et du Moulin-Blanc de nombreuses espèces et variétés d'arbres. Le parc de Fonscolombe, situé au nord du département des Bouches-du-Rhône, non loin des rives de la Durance, présente surtout des essences de pays tempérés ; arrosé par des eaux abondantes, il a de plantureux herbages qui lui donnent l'apparence d'un coin de la Normandie transporté sous le ciel de Provence. Au Moulin-Blanc, près de Saint-Zacharie dans le Var, il y a aussi des eaux vives et des herbages, mais à côté on admire les palmiers et les autres plantes des pays chauds.

Saporta m'a expliqué, avec des accens de reconnaissance pour ses chers prédécesseurs, les avantages des plantations de ses deux domaines. « Quand j'ai besoin, me disait-il, de déterminer une plante fossile, au lieu de me livrer à des études vagues avec les échantillons desséchés des herbiers, je n'ai souvent qu'à les comparer avec les plantes vivantes placées devant mes yeux. » Il avait pris l'habitude en se promenant de cueillir des feuilles sur ses arbres, et à force de les regarder, il était devenu d'une habileté surprenante pour deviner les espèces d'après la disposition des nervures. En outre, à peu de distance de Saint-Zacharie, s'élève la montagne de la Sainte-Baume ; elle possède une sorte de forêt vierge qui semble se continuer depuis les temps géologiques ; car, la Sainte-Baume ayant été, à toutes les époques de l'humanité, un lieu sacré, nul n'a osé toucher à son étrange forêt. On y voit des végétaux dont l'antiquité est incalculable, et il est possible de s'y faire une idée de l'aspect de la végétation dans les âges passés.

Malgré tant d'attractions pour s'occuper de sciences, Saporta fut assez longtemps avant de commencer les travaux de paléontologie végétale qui immortaliseront son nom. Élevé au collège de Fribourg tenu par les Jésuites, il eut d'abord l'esprit tourné vers les lettres et l'histoire plutôt que vers la science. Il forma alors une collection numismatique. Un jour on lui apporta des fossiles rencontrés dans les carrières de pierre à plâtre d'Aix : c'étaient des poissons et des plantes. Il lui sembla extraordinaire de trouver dans l'intérieur de la terre des preuves de l'existence d'êtres bien antérieurs à l'apparition de l'homme ; les fossiles d'Aix le rendirent rêveur. Il compara les plantes avec celles qui vivent de nos jours : il constata leurs faibles différences et se demanda si

les organismes des temps passés ne se liaient pas à ceux d'aujourd'hui. Ne pourrait-il pas découvrir les ancêtres des grands arbres réunis dans ses parcs de Fonscolombe et de Saint-Zacharie? Il se mit en rapport avec M. Philippe Matheron, qu'on a nommé justement le père de la géologie provençale; malgré ses 86 ans, le correspondant marseillais de l'Institut de France continue ses explorations et, récemment encore, il signalait, dans le Var, de gigantesques dinosauriens crétacés. Saporta alla ensuite au Jardin des Plantes de Paris; il montra ses échantillons à Adolphe Brongniart. Il m'a plus d'une fois amusé en me racontant l'impression que lui, travailleur inconnu de province, ressentit en face de ceux qu'il appelait les maîtres de la science : « Je m'imaginais, disait-il, des dieux enveloppés de nuages comme on les représente dans les images; leur majesté m'épouvantait. » Quoi qu'il en fût, il reçut d'Adolphe Brongniart un bienveillant accueil qui l'encouragea.

Il conquit rapidement une place importante parmi les naturalistes. Mais la réputation d'un savant, en dehors de ce petit cercle, est longue et difficile à faire; plus il s'enfonce dans les profondeurs de la science, moins il est connu du public. Sauf pour les vulgarisateurs, la vie des naturalistes est toute d'abnégation, car elle ne rapporte le plus souvent ni honneur ni argent. Même, dans certains mondes, les chercheurs de bêtes, de plantes ou de pierres passent pour des gens bizarres, s'occupant de minuties. Il y a quelques années, nous avions à la Société géologique de France trois marquis auxquels on doit des travaux importans : c'était le marquis de Vibraye, le marquis de Raincourt et le marquis de Roys. L'un d'eux m'a dit que, dans le noble faubourg, on s'étonnait de les voir sans cesse armés d'un marteau, cassant des pierres sur tout chemin, et qu'on les appelait les trois cantonniers. J'ignore si on a donné cette dénomination au marquis de Saporta ; ce que je sais bien, c'est qu'il lui a fallu beaucoup de temps pour faire comprendre sa valeur; il s'en est plaint à moi. Je lui ai donné le conseil d'écrire dans la *Revue des Deux Mondes;* cela, je pense, a été également profitable pour la Revue, où il a mis la science en honneur, et pour lui, car on s'est aperçu alors que le collectionneur des plantes fossiles d'Aix était un puissant esprit.

Il n'a pas écrit seulement sur la paléontologie végétale, mais sur les anciens climats, l'anthropologie, la géologie; il a publié des œuvres historiques. Il faisait des dessins d'une finesse merveilleuse et aimait les arts, sauf la musique, qu'il déclarait franchement ne pas souffrir. Il trouvait étrange de vouloir, avec des sons qui frappent le tympan, rendre des sentimens et surtout des

idées. On peut lui reprocher de s'être quelquefois laissé emporter par son ardeur dans le travail. Il en est résulté que certains passages de ses écrits ont une surabondance où des longueurs nuisent à l'effet des pensées fortes et originales dont ils sont remplis. Il en est résulté aussi que dans ses recherches scientifiques il a commis des erreurs ; mais, comme il avait la passion de la science et une absence absolue de vanité, il avouait et corrigeait ses erreurs, et en cela il a montré une élévation d'âme qui a contribué à l'auréole d'estime dont il était entouré. Il a eu par excellence les qualités et les défauts des méridionaux : une richesse d'esprit intarissable, une étonnante facilité à aborder tous les sujets et en même temps une nature qui ne se contenait pas suffisamment. On trouve dans ses ouvrages la marque d'un philosophe chrétien, avec une tendance au panthéisme provenant d'un vif sentiment des beautés de la nature, et une grande liberté de penser transmise par ses aïeux protestans.

Il avait épousé en premières noces sa cousine Valentine de Forbin la Barben, d'une des plus anciennes familles de Provence; de cette union est né M. Louis de Saporta qui a été attaché au service d'honneur du Comte de Paris. En secondes noces, il a épousé Mlle de Gabrieli, fille d'un conseiller à Aix; de cette seconde union est né M. Antoine de Saporta, auquel on doit de nombreuses publications scientifiques; les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* ont lu de lui des articles intéressans.

Duruy, dont le large esprit appréciait toutes les grandes choses, envoya à Saporta la croix de la Légion d'honneur. En 1876, l'Académie des sciences le choisit comme un de ses correspondans. Il n'est point douteux que, s'il se fût décidé à venir habiter Paris, il eût été facilement nommé membre de l'Institut. Il n'a occupé aucune fonction publique. En 1885, il a été mis à Marseille sur la liste conservatrice pour la députation. La liste radicale passa, mais l'écart ne fut pas considérable. Quand on pense à l'importance des travaux scientifiques de Saporta, on ne peut pas regretter beaucoup qu'il ait échappé à l'honneur d'être député.

Outre ses habitations de Saint-Zacharie et de Fonscolombe, il avait à Aix un hôtel qui offre de l'intérêt, parce que la Révolution l'a respecté et qu'il a conservé ses anciens aménagemens; un escalier monumental conduit à une galerie d'un grand caractère faite sous Louis XIV; elle est suivie de salons décorés sous Louis XV. Les cadres des tentures et des glaces sont en bois sculpté à jour où la couleur se mêle à la dorure pour laisser aux fleurs leurs teintes naturelles. On y voit quelques peintures remarquables, notamment des portraits de famille par Van Loo et

un des rares tableaux dus au sculpteur Pierre Puget; c'est une Sainte Famille. Pour donner une idée de la simplicité de Saporta, je dirai que, lors de ma première visite à Aix, il me conduisit par un escalier de service à une salle où étaient ses fossiles, sans penser à me montrer son hôtel, de sorte que, pendant plusieurs années, je crus que son habitation de ville était très modeste.

La belle stature de Saporta, ses manières toujours d'une distinction parfaite se conciliaient avec une bienveillance qui le rendait tout à fait séduisant; il était si naturellement grand seigneur qu'il n'avait nul besoin de tâcher de le paraître. Je n'ai pas connu dans la Société géologique de France un homme plus universellement honoré. Il aimait beaucoup cette société et il avait raison, car elle est certainement une de celles où l'on travaille davantage et où règne le plus d'accord; on y voit peu de luttes d'amour-propre. C'est peut-être parce qu'en face de la nature immense que les géologues suivent à travers les âges, ils se trouvent si petits que leurs prétentions personnelles diminuent; c'est peut-être aussi parce que les excursions géologiques où l'on se fatigue, dîne ensemble, couche sous le même toit, établissent des liens de sympathie; car, en dépit de ce que disent des esprits chagrins, la plupart des hommes gagnent à se connaître.

Saporta est mort subitement, dans la pleine possession de ses facultés, à l'âge de soixante et onze ans, le 26 janvier 1895. Les académies d'Aix et de Marseille lui ont rendu de grands hommages; les gens de tous les partis ont assisté à ses funérailles, et, quelques jours après sa mort, le conseil municipal d'Aix a donné le nom de rue Gaston de Saporta à la rue de la Grande-Horloge où s'était écoulée sa vie, consacrée au bien et à la recherche de la vérité.

II

Le plus important des travaux historiques publiés par Saporta est son volume intitulé : *La famille de Mme de Sévigné en Provence d'après des documens inédits*. Ce volume a 400 pages; il en a paru un extrait le 15 janvier 1887 dans la *Revue des Deux Mondes*. Les admirateurs du génie scientifique de Saporta ont éprouvé un étonnement mêlé de regrets en le voyant dérober à ses originales recherches sur l'histoire du monde primitif le temps qu'il consacra à l'étude de personnages sur lesquels on a déjà tant écrit (1). Mais, quand on lit son ouvrage, l'étonnement

(1) Travaux de MM. Feuillet de Conches, Paul Janet, Gaston Boissier, etc.

diminue : l'habitude qu'il avait d'apporter des idées neuves lui sembla avoir une occasion de plus de se manifester en parlant de la famille de Mme de Sévigné, car son gendre le comte de Grignan, sa fille, sa petite-fille Mme de Simiane, ont passé la plus grande partie de leur vie en Provence. Saporta en a trouvé des souvenirs très vivans dans la ville d'Aix, qu'il a toujours habitée, on y garde la tradition de la grâce de la marquise de Sévigné, de la froideur hautaine de sa fille, du faste du comte de Grignan et de la douceur de la petite-fille de Mme de Sévigné, la marquise de Simiane. Le père de ce chevalier de Perrin, qui a livré à la publicité les lettres de Mme de Sévigné et de Mme de Grignan, était un marchand d'Aix. Lorsque les lettres parurent, c'est de cette ville surtout que sortirent les récriminations des femmes de la société d'Aix, objets des risées de Mme de Grignan.

La marquise de Sévigné n'a pas fait de longs séjours en Provence; on doit s'en féliciter, car c'est par suite de l'éloignement de la mère et de la fille, que tant de lettres, rangées parmi les trésors de la littérature française, ont été écrites. Mais elle y est restée assez de temps pour qu'on ait pu établir un contraste entre son esprit vif, gai, aimable et celui de sa fille.

Mme de Grignan, par suite de la position de son mari, était à la tête de la société provençale. Quoique Mme de Simiane, effrayée du mécontentement causé par la publication du chevalier de Perrin, ait brûlé la plupart des lettres de sa mère, il est facile de juger par les réponses de la marquise de Sévigné des critiques qu'elle faisait des femmes auprès desquelles elle était obligée de vivre. On lit dans une des réponses de la charmante épistolière : « Mon Dieu, ma fille, que votre lettre d'Aix est plaisante... vous avez donc baisé toute la Provence... Je comprends vos pétoffes admirablement; il me semble que j'y suis encore. » Mme de Sévigné s'apercevait comme sa fille des défauts qui se mêlent aux grandes qualités des Provençaux, mais elle savait mesurer ses paroles; elle excellait à réparer les blessures de vanité que sa fille, plus vaine et moins fine qu'elle, avait faites. Saporta a dit : « Elle gagnait en appel pour le compte de sa fille bien des procès perdus en première instance. »

Notre auteur s'est étendu longuement sur le comte de Grignan. Il a eu sur lui des informations précises, parce que le chevalier de Saporta, dont il était le cinquième descendant en ligne directe, a été le commandant des milices de la Provence pendant le gouvernement du comte de Grignan et s'est ainsi trouvé en fréquens rapports avec lui. On reconnaît dans ses appréciations le naturaliste habitué aux classifications; il distingue deux hommes en M. de

Grignan : l'homme public qui durant quarante-cinq ans gouverna avec talent et succès la Provence ; le particulier qui ne sut pas administrer son bien propre et aboutit à la ruine. Il est permis, je pense, sans se faire accuser d'esprit de dénigrement, de constater que le comte de Grignan n'a pas aujourd'hui beaucoup d'imitateurs : plusieurs de nos hommes politiques savent mieux soigner leurs intérêts privés que les intérêts de la nation. Pendant son gouvernement, M. de Grignan a dû vaincre de grandes difficultés : la révocation de l'édit de Nantes amena l'insurrection des Cévennes qui eut un funeste contre-coup dans tout le sud-est de la France. Les protestans des Cévennes voulurent défendre leur religion ; de cruelles sévérités qui les exaspérèrent donnèrent lieu à des représailles terribles ; ils avaient pour les exciter des femmes mystiques, exaltées, et pour les commander des hommes d'un courage indomptable, auxquels leurs adversaires eux-mêmes ont rendu hommage. Il a fallu à M. de Grignan une extrême habileté dans cette guerre religieuse si imprudemment allumée. Il chargea le chevalier de Saporta d'organiser les milices de la Provence. Bientôt après, le danger grandit, car le duc de Savoie envahit la Provence avec les alliés ; on fit le siège de Toulon. Les alliés commirent des horreurs : incendies, viols, massacres de gens sans armes. M. de Grignan remplit noblement son devoir, et, quand il mourut en 1714, âgé de quatre-vingt-cinq ans, on le regretta comme un homme d'intégrité et d'honneur dont la vie entière avait été dévouée à son pays.

Il faut cependant remarquer que, s'il s'est appauvri pendant ses quarante-cinq années de gouvernement, ce n'est pas seulement par suite de son honnêteté ; c'est aussi par suite du luxe extraordinaire de son train de maison. Il obtenait la faveur de toutes les classes par son affabilité, en même temps que par la splendeur dont il entourait ses réceptions. Mme de Grignan, enivrée de l'encens qu'on lui prodiguait dans les cérémonies officielles, emportée par sa vanité qui ne connaissait pas de résistance, n'était pas faite pour arrêter le gouverneur de la Provence dans une voie qui menait droit à la ruine. Lorsque Philippe V fut nommé roi d'Espagne, il y eut dans toute la France un court moment de joie indescriptible ; les frères du nouveau roi, après l'avoir conduit à la frontière de ses États, se rendirent en Provence. On leur donna des fêtes somptueuses qui furent en grande partie à la charge de M. de Grignan. Bientôt après, le roi d'Espagne passa à Marseille et M. de Grignan recommença des réceptions, pour le prix desquelles il reçut du roi son portrait enrichi de diamans. Mme de Grignan trouva l'indemnité un peu mince :

« Le roi, écrit-elle à Mme de Coulanges, a permis que M. de Grignan eût l'honneur de le loger et de le défrayer dans son séjour à Marseille ; ce sont des honneurs singuliers. » On voit par là que, même sous Louis XIV, ce n'était pas tout plaisir d'être grand seigneur.

A la mort du comte de Grignan, son gendre, le marquis de Simiane, le remplaça comme lieutenant général de Provence ; mais, trois ans après, il mourut, laissant la petite-fille bien-aimée de Mme de Sévigné en proie à des difficultés sans fin pour payer les dettes de M. de Grignan et sauver les débris de sa fortune. Elle fut obligée en 1732 de vendre le château de Grignan où elle avait été témoin de tant de splendeurs, et elle acheta à Aix, non un hôtel, mais une maison qui est encore debout au coin de la rue Saint-Michel. On y voit intacts l'aménagement et la décoration des appartemens. Saporta a peint d'une manière très séduisante la figure de Mme de Simiane, figure discrète, à demi voilée, estompée par le malheur. Il parle de son charme pénétrant, de l'éclat de son esprit et de la fermeté de sa raison. Le plus grand éloge qu'on puisse en faire est de dire qu'elle ressemblait moins à sa mère qu'à sa grand'mère.

M. de Saporta a publié aussi un travail intitulé : *l'Émigration d'après le Journal d'un émigré*. Dans ce travail, comme dans son ouvrage sur la famille de Sévigné, il a trouvé occasion de faire connaître des détails historiques qui lui ont semblé nouveaux et authentiques, car l'émigré dont il parle n'est autre que le chevalier de Cadolle dont la petite-fille a épousé un de ses fils ; son travail est composé en partie avec des paperasses du chevalier restées inédites et en partie avec des lettres de la duchesse de Choiseul, femme de l'ancien ministre de Louis XV, adressées à Boyer de Fonscolombe, arrière-grand-oncle de Saporta, et à l'abbé Barthélemy, qui habitait la Provence. Il y est aussi question des Mirabeau, sur lesquels notre paléontologiste possédait des détails précis, car il habitait à peu de distance de leur château, et il avait pour ami intime le propriétaire, M. de Montigny, qui est leur descendant. Il m'a mené voir ce château juché dans un site sauvage qui domine la torrentueuse Durance ; le génie de Mirabeau a dû y prendre des inspirations ; on y conserve religieusement les souvenirs et les portraits authentiques du fougueux orateur.

Au moment où commence l'histoire du chevalier de Cadolle, il a seize ans et déjà il fait partie de l'armée. On brûle le château de Durfort qui appartient à sa famille. Son service l'appelle en Corse ; le futur général Bonaparte lui donne des conseils pour

son éducation militaire. En 1791 le gouvernement de la république le réforme. Il quitte son régiment, s'embarque pour Toulon. Là il veut avoir un passeport. A la municipalité de Toulon, se tient debout un jeune homme qui décline son nom : « Auguste, dit-il. — Et celui de votre père? — Georges. — Et son métier? — Roi d'Angleterre. — F... métier, » réplique le maire sans se déranger. Ce maire, dit Saporta, savait bien à qui il parlait, mais il était comme beaucoup de gens d'aujourd'hui auxquels toute occasion est bonne d'étaler la « pureté » de leurs sentimens politiques. Le chevalier de Cadolle passe par Paris, il écrit sur le petit Louis XVII des lignes émues; de là il va en Belgique, puis à Coblentz rejoindre les officiers émigrés, qui se préparent à opérer une rentrée en France pour délivrer le roi. Saporta a peint avec des couleurs très vives les illusions d'une partie de la noblesse en 1792 : l'électeur de Trèves reçoit les émigrés et donne à sa cour de belles réceptions; les Français y brillent; tout est à la joie, à l'espérance d'un succès prochain. Dès les premières rencontres, on est battu, et le découragement est aussi fort qu'avait été l'illusion. On avait cru que les vides laissés par les officiers émigrés allaient désorganiser l'armée; mais les hommes de haute naissance avaient été remplacés par des gens énergiques, ayant l'expérience du métier; « ils avaient, dit Saporta, un esprit de corps et un courage qui doivent entrer en ligne de compte, lorsque l'on veut expliquer les premiers succès de la Révolution. » Le chevalier passe en Allemagne, en Italie, puis il reste à Malte quatre années, dont une bonne partie est consacrée aux caravanes; il serait injuste d'oublier que ces caravanes ont été de grands bienfaits pour la civilisation ; on appelait ainsi des courses sur les vaisseaux de la Religion, obligatoires pour les jeunes chevaliers, en vue de la poursuite des corsaires turcs et barbaresques. Quand son service lui permet de séjourner à Malte, notre émigré passe ses soirées chez son parent le bailli de Mirabeau, le frère de l'ami des hommes et l'oncle de l'orateur. Il le soigne dans sa dernière maladie et lui ferme les yeux. Après avoir assisté à l'effondrement de l'ordre de Malte, il revient à Paris. On est en 1798 : la sœur de Mirabeau, le comte de Vogüé et la duchesse de Choiseul l'introduisent dans les salons qui recommencent à s'ouvrir.

Comme président de l'Académie de la ville d'Aix qui a produit tant d'hommes célèbres et qu'on a surnommée l'Athènes du Midi, Saporta a prononcé plusieurs discours où l'on trouve plus d'une page remarquable. Celui de l'année 1894 sur *les Portraits historiques* est une œuvre particulièrement fine et originale. Dans beaucoup de familles, dans celles surtout qui ont

des prétentions à l'ancienneté, le désir d'avoir des portraits d'ancêtres dispose à accepter comme authentiques des portraits qui ne le sont nullement. Au XVIIe siècle, on a eu la manie des peintures rétrospectives, c'est-à-dire de peintures faites longtemps après la mort des ancêtres, imaginées à l'aide de documens plus ou moins exacts. Saporta s'est étendu sur la manière de distinguer les portraits réels des faux. Il a reconnu que les différences de coiffure offrent un des meilleurs moyens d'établir la date des portraits de femmes, et il s'est livré à une étude vraiment curieuse des coiffures des siècles derniers.

III

Lorsqu'on joint aux essais historiques de Saporta ses publications sur l'histoire naturelle, on s'étonne qu'un seul homme en ait été l'auteur. Il a fallu, pour l'accomplissement d'un tel œuvre, non seulement la passion de la science et une singulière force d'esprit, mais aussi le recueillement dans lequel s'est écoulée la vie du grand naturaliste d'Aix. Un professeur du Jardin des Plantes serait dans l'impossibilité matérielle de faire de pareilles publications. Saporta a donné quatre volumes sur la *Végétation du Sud-Est de la France à l'époque tertiaire*, un mémoire sur la *Flore fossile de Sézanne*, un autre (avec M. Marion) sur la *Flore de Gelinden*, un autre sur la *Flore de Meximieux*, un autre sur les *Anciens climats de l'Europe*, deux autres sur les *Organismes problématiques*, six volumes sur les *Plantes jurassiques de la France*, trois volumes sur l'*Évolution du règne végétal* (avec M. Marion), un volume intitulé : *le Monde des plantes avant l'apparition de l'homme*, un autre sur l'*Origine paléontologique des arbres cultivés*, un autre sur la *Flore fossile du Portugal :* total, vingt-deux volumes. En outre, c'est lui qui a décrit les plantes fossiles dans ma *Géologie de l'Attique ;* il a été le collaborateur de Falsan dans sa belle étude appelée : *les Alpes françaises ;* il a publié une multitude de notes ou mémoires dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, dans la *Revue des Deux Mondes*, dans le *Bulletin* et les *Mémoires de la Société géologique de France*, dans les *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences*, dans la *Revue générale de botanique*. Les descriptions sont accompagnées d'un grand nombre de dessins d'après nature faits presque entièrement par l'auteur ; à eux seuls, ils représentent une somme énorme d'heures de travail. Pour plusieurs de ses ouvrages il a eu la précieuse collaboration du directeur du Musée d'histoire naturelle de Marseille, M. Ma-

rion, qui n'est pas seulement un éminent zoologiste, mais possède aussi des connaissances étendues en botanique.

Il serait difficile de donner le résumé de chacune de ces publications, car à moins de regarder soit les échantillons d'après lesquels elles ont été composées, soit leurs figures, on ne saurait y trouver agrément et profit. L'étude de la nature ne se fait bien qu'avec la nature elle-même. Mais nous pouvons passer rapidement en revue l'histoire du monde végétal en notant les points sur lesquels les travaux de Saporta ont jeté le plus de lumière. Aussi bien est-ce la meilleure manière de juger l'œuvre de ce naturaliste qui a toujours eu pour but la synthèse du monde organique. « La paléontologie végétale, a-t-il écrit, est une science nouvelle, dont les témérités mêmes sont faites pour attirer les regards... Les formes innombrables que la Nature distribue avec une originalité pleine de contrastes ont-elles apparu toutes à la fois, se sont-elles au contraire introduites successivement, et alors dans quel ordre, par suite de quelles circonstances leur a-t-il été donné de se produire et de se perpétuer? »

Pour répondre à cette question, Saporta a fouillé passionnément les couches terrestres ; tous ses écrits portent la marque de son enthousiasme pour les révélations de l'histoire du monde passé : « Les fossiles, dit-il, sont les phrases éparses du vieux livre de la Nature. Si l'on s'attache à les déchiffrer, on oublie bien vite la singularité des caractères et le mauvais état des pages. La pensée se lève, la tombe laisse échapper ses secrets. »

On n'a eu d'abord que des matériaux insuffisans, c'étaient surtout des feuilles. Lorsque Saporta publia ses premiers aperçus, nos professeurs du Muséum, Brongniart et Decaisne, qui avaient pour lui une grande estime, le trouvaient cependant audacieux dans ses déductions et jugeaient qu'il est difficile d'établir l'histoire du monde végétal en se fondant sur des genres et des espèces connus seulement par les dispositions des nervures des feuilles. Mais aujourd'hui, grâce aux échantillons innombrables, tiges, rhizomes, fleurs, fruits, qui ont été rassemblés, certaines plantes fossiles sont déterminées avec presque autant de certitude que les plantes vivantes. Pour s'en convaincre, on peut parcourir les atlas de Saporta ; on fera bien aussi de consulter le grand ouvrage de l'ancien professeur de Strasbourg, Schimper, intitulé : *Traité de paléontologie végétale*. Saporta a dit : « La science des plantes fossiles doit à Schimper sa principale illustration. Avant que la perte de sa nationalité fût venue briser ses forces et précipiter sa fin, il réussit à élever à la paléontogie végétale un véritable monument. » Les plantes primaires elles-mêmes commencent à être

bien connues; Saporta a payé un large tribut d'admiration aux travaux de MM. Grand'Eury, Bernard Renault, Zeiller. Le premier a découvert dans les mines de Saint-Étienne des arbres presque entiers, de sorte qu'on ne risque plus, comme autrefois, de rapporter les racines de ces arbres à un genre, la tige à un autre, les feuilles à un troisième. M. Bernard Renault a fait des anatomies étonnantes des végétaux houillers et permiens; il a trouvé dans les roches silicifiées d'Autun de jeunes bourgeons floraux renfermant des rudimens de graines, des corpuscules dans l'endoderme de graines plus développées, des anthères contenant des grains de pollen, des spores en voie de formation dans leur cellule mère; des coupes de bois laissent voir les détails anatomiques les plus fins : vaisseaux rayés, ponctués, aréolés, trachées déroulables. « A certains égards, dit M. Bernard Renault, les fossiles sont plus avantageux pour l'étude que les plantes conservées en herbier, car les organes délicats de ces dernières ne retrouvent jamais, quand on essaie de les ramollir, le volume et la forme que la dessiccation et la compression leur ont fait perdre. » A l'étranger comme en France, les plantes fossiles ont été l'objet d'importantes recherches. On peut donc aujourd'hui tâcher de se faire quelque idée du mode de formation du monde végétal.

L'étude des plantes dans les temps géologiques révèle un développement progressif. L'ère primaire a vu le règne des cryptogames, c'est-à-dire des plantes où les organes de fécondation ne sont pas apparens. L'ère secondaire a été caractérisée par les phanérogames gymnospermes, chez lesquels, ainsi que leur nom l'indique, les organes de fécondation sont visibles, mais à nu, sans enveloppes florales; à nu sont aussi leurs graines; elles ne sont pas enfermées par des carpelles qui constituent des fruits. Enfin dans l'ère tertiaire se multiplient les angiospermes; leurs graines sont protégées dans des fruits délicieux; autour de leurs étamines et de leurs pistils se développent des pétales qui ont de magnifiques couleurs : « La nature devenue opulente, a dit Saporta, a rougi de sa nudité; elle s'est tissé des vêtemens de noce; pour cela elle a su assouplir les feuilles les plus voisines des organes fondamentaux, elle les a transformées en pétales; elle en a varié la forme et le coloris. »

Ces changemens ne se sont pas opérés brusquement. Dans l'ouvrage qu'il a publié avec M. Marion sur l'*Évolution du règne végétal*, Saporta admet : un stade cryptogame représenté par les Fougères, les Lycopodiacées, etc.; un stade progymnosperme marqué par les Sigillaria, les Calamodendron, les Cordaïtes; un stade gymnosperme, c'est celui des Conifères et des Cycadées;

un stade métagymnosperme caractérisé par les Gnétacés; un stade proangiosperme qui est le point de départ des Monocotylées et des Dicotylées; enfin le stade angiosperme, couronnement du règne végétal. Saporta et M. Marion ne supposent pas seulement des passages entre les plantes; ils pensent qu'à leurs débuts les plantes ont pu être moins éloignées des animaux. Ils fondent leur opinion sur ce fait que l'élément mâle anthérozoïde) des cryptogames, qui sont les plus anciens végétaux, a des cils vibratiles et rappelle par sa motilité les spermatozoïdes des animaux.

S'il était constaté depuis longtemps que les Cryptogames caractérisent l'ère primaire, on n'avait pas de preuves qu'ils y fussent représentés par leurs groupes les plus inférieurs. Or la croyance à l'évolution exige que les végétaux les moins élevés se trouvent dans les terrains les plus anciens. M. Bernard Renault depuis quelque temps a entretenu l'Académie de découvertes qu'il a faites de microbes dans les terrains houillers et permiens. Un jeune préparateur de l'École des mines, M. Cayeux, vient de découvrir des radiolaires en Bretagne dans le Précambrien, c'est-à-dire dans le plus ancien terrain fossilifère; il n'y a aucune raison pour qu'on n'y rencontre pas aussi les végétaux les plus inférieurs.

L'intérêt qui s'attache aux organismes primaires a porté Saporta à étudier les empreintes que l'on désigne sous le nom collectif d'empreintes problématiques. Ces empreintes, notamment celles que leur division en deux lobes a fait appeler Bilobites, ont beaucoup préoccupé les géologues. Elles abondent dans les couches siluriennes de la Bretagne et de la Basse-Normandie. Nous en avons au Muséum une curieuse collection formée par le géologue-perruquier de Rennes, Marie Rouault, qui fut un chercheur très primesautier. L'habile explorateur de la Mayenne, M. Œhlert, m'en a fait voir de fort belles aux environs de Laval. C'est aux Bilobites que se rapportent les prétendus pas de bœufs de Vaux-d'Aubin dans l'Orne; à côté se trouvent les Tigillites, surnommés les trous de la canne de l'homme à la calotte rouge; d'après une légende, ces Tigillites seraient les trous formés par la canne de l'homme qui conduisait les bœufs dont les pas auraient formé les empreintes. Il fallait quelque courage pour tenter d'expliquer ces incompréhensibles fossiles, car on risquait beaucoup de se tromper. Saporta en France, M. Delgado en Portugal, ont publié chacun un grand ouvrage sur les Bilobites, accompagné de planches magnifiques. Ils ont cru que c'étaient des plantes voisines des algues. En cela ils se sont trompés. Un savant suédois, M. Nathorst, faisant marcher des animaux sur le sable, et

y promenant différens objets, a obtenu des empreintes tellement analogues à celles du silurien, que l'on ne doute plus que leur origine soit à peu près la même. L'opinion de l'ingénieux paléontologiste de Suède a été adoptée d'autant plus volontiers que jamais on n'a observé de dépôts charbonneux dans les Bilobites, tandis que les moulages des plantes fossiles en gardent toujours quelques traces. Mais les recherches de Saporta et de M. Delgado ont rendu un service en excitant les chercheurs à aborder un des problèmes les plus difficiles de la paléontologie. Ainsi que je l'ai dit dans mes *Enchaînemens du monde animal*, ceux qui entreprennent de pareilles études sont comme les hardis voyageurs à la recherche de pays inconnus; ils risquent parfois de s'égarer. Honneur à ceux qui s'enfoncent à travers les parties les plus ténébreuses des temps passés! S'il arrive à ces grands pionniers de la science de mêler quelques erreurs à leurs fécondes découvertes, ce ne sont pas les vrais savans qui oseront leur en faire un reproche.

Il faut avouer que nous connaissons très imparfaitement la végétation du commencement de l'ère primaire, mais celle de la fin, au contraire, commence à être bien connue, grâce aux travaux accomplis depuis longtemps à l'étranger et aux magnifiques recherches faites sur le sol français par Brongniart, Grand'Eury, Bernard Renault, Zeiller et Fayol. Chacun sait qu'à l'époque houillère les végétaux ont eu un développement si immense qu'ils ont formé les accumulations de charbon de terre auxquelles l'industrie du XIXe siècle a dû ses plus étonnantes transformations. On suppose que le climat était le même à toutes les latitudes, car partout on a rencontré les mêmes espèces. « Alors, dit Saporta, la végétation inaugurait l'éclat de sa jeune et déjà merveilleuse beauté. Son caractère était la profusion plutôt que la richesse, la vigueur plutôt que la variété, l'originalité plutôt que la grâce. » C'était encore l'époque du règne des Cryptogames : Fougères en arbres très diversifiées, Lycopodiacées telles que les Lepidodendron, Equisétacées telles que les Calamites. La dimension de ces cryptogames surpassait beaucoup celle des types actuels. Les gymnospermes ou précurseurs que Saporta et Marion ont appelés les progymnospermes composaient aussi des forêts, c'étaient des Sigillariées, des Calamodendrées, des Salisburiées, des Dolerophyllées; les Cordaïtes élevaient à 40 mètres de hauteur leur tête couronnée de feuilles longues d'un mètre. Mais les phanérogames angiospermes ne se montraient pas encore; donc les fleurs n'existaient pas; l'auteur de la nature n'avait pas mis sur sa palette beaucoup de couleurs. Des campagnes sans fleurs devaient

être tristes, d'autant plus tristes qu'à en juger par l'abondance des Fougères dans les régions très humides, on peut croire que le climat des houillères était pluvieux : « Si par la pensée, a dit Saporta, on se transportait vers ces colonies verdoyantes, on verrait, en s'approchant, sortir des flots une rangée de collines d'un dessin peu hardi, voilées par une brume épaisse sous un ciel bas et lourd, déchiré çà et là par des écharpes de nuages et baigné par des averses fréquentes. » On peut conclure de tous les travaux des paléontologistes que, même à la fin des temps primaires, la végétation offrait encore un aspect absolument différent de celui qu'elle présente aujourd'hui.

L'époque jurassique, qui forme le milieu de l'ère secondaire, semble avoir eu dans nos pays un climat presque aussi chaud que l'ère primaire, mais moins humide. Bien que la température n'ait pas sensiblement changé, le monde organique a subi de grandes mutations dont la cause réside sans doute dans une sphère plus haute que les phénomènes physiques. C'est alors que les Reptiles Dinosauriens ont vécu sur le nouveau et l'ancien continent.

Il est curieux d'étudier l'état de la végétation pendant l'existence de ces gigantesques et étranges créatures. On ne le connaissait guère avant les travaux de Saporta. Il n'a pas consacré moins de trois volumes de texte et trois volumes d'atlas à la description des végétaux jurassiques de notre pays. Il a trouvé dans le milieu du Secondaire quelques prêles gigantesques et des fougères en arbres qui rappellent l'ère primaire ; cependant les plantes devenues dominantes sont les gymnospermes et non plus ces gymnospermes de caractères ambigus que lui et M. Marion ont appelés progymnospermes, mais de vrais gymnospermes cycadées et conifères. Pour se faire une idée des cycadées secondaires, il faut aller dans des serres considérer ces plantes qui avec des fruits de conifères ont le port des palmiers. Comme l'étude de leurs débris dans les terrains jurassiques est encore peu avancée et qu'on n'a pas rencontré d'individus entiers, Saporta a été obligé de décrire séparément leurs feuillages, leurs fruits et leurs tiges. Il a déterminé d'après les feuillages les genres Cycadites, Zamites, Otozamites ; d'après les organes sexuels les Zamiostrobus, les Cycadospadix ; d'après les tiges les Fittonia, les Cycadeomyelon, etc. Les Conifères sont très nombreuses ; il y a des Araucariées, des Salisburiées, des Pins, des Sequoia, des Thuyas. Encore aujourd'hui les arbres verts couvrent plusieurs de nos régions montagneuses. « Les Conifères, dit Saporta, ont la faculté de constituer de vastes associations, de s'étendre en prenant pos-

session du sol et de répéter indéfiniment les essences et les individus. » Il n'y avait guère d'angiospermes; par conséquent pas de fleurs, pas de couleurs, pas de fruits renfermant les graines dans des péricarpes charnus et savoureux. On ne rencontrait pas les ombrages de nos chênes, de nos hêtres et de nos autres arbres forestiers dont les feuillages capricieux, variés, offrent des combinaisons infinies. Les Cycadées et les Conifères ne sont pas sans beauté, mais leur régularité est monotone. S'il était permis d'employer une telle expression, je dirais qu'ils semblent être une œuvre mathématique encore plus qu'une œuvre artistique. En résumant ce que Saporta nous a appris des temps qui forment le milieu de l'ère secondaire, on peut croire que nos pays avaient alors une végétation moins différente que dans l'ère primaire, mais encore très différente.

La flore infra-crétacée de l'Europe a été peu étudiée jusque dans ces derniers temps. C'était grand dommage parce qu'on devait penser qu'on y découvrirait l'énigme de la séparation tranchée qui semble exister entre la végétation ancienne et la végétation moderne. Ainsi je viens de dire que nos continens jurassiques étaient couverts surtout de Fougères, de Cycadées et de Conifères; au contraire, sur les continens crétacés ou tertiaires, ce qui domine ce sont les monocotylées et dicotylées chargées de fleurs et de fruits. D'où viennent-elles donc? D'où viennent leurs fleurs et leurs fruits? Comment des feuilles se sont-elles transformées pour constituer les sépales et les pétales qui enveloppent les organes sexuels et pour construire l'ovaire où les graines sont protégées? Cela ne pourra se découvrir que dans les terrains inférieurs à la craie; aussi les regards étaient-ils tournés vers l'infra-crétacé, mais on ne voyait rien venir et on ignorait toujours l'origine des Dicotylées. La lumière nous arrive en même temps du Portugal et des États-Unis. Sous l'impulsion habile de MM. Delgado et Choffat, les Portugais commencent à faire des études très approfondies sur la géologie de leur magnifique contrée; l'examen des végétaux qu'ils ont trouvés a été confié à Oswald Heer et, après la mort d'Heer, à Saporta.

Cette œuvre a été la dernière de sa vie et l'une des plus remarquables. Il a découvert dans un des étages de l'infra-crétacé (1) qu'on appelle l'Urgonien ces plantes prophétiques, ambiguës, pour lesquelles il avait avec M. Marion créé le nom de proangiospermes; telles sont les Delgadopsis, ainsi désignées en l'honneur de M. Delgado, et les Protorrhipis. Il reconnaît en

(1) On a pris l'habitude de réunir, sous le nom d'infra-crétacés, les étages que les géologues appellent le wealdien, le néocomien, l'urgonien, l'aptien et l'albien.

même temps de véritables dicotylées : l'une qu'il dédie à M. Choffat sous le nom de Choffatia, l'autre qu'il appelle Dicotylophyllum, c'est-à-dire plante à feuille de dicotylée. Dans l'étage albien qui est encore rangé dans l'infra-crétacé, mais appartient à un niveau plus élevé, il voit commencer des genres actuels : Saules, Myricas, Aristoloches, Aralias, Magnolias, Lauriers, Eucalyptus.

Ces découvertes ont vivement intéressé les savans européens et encore plus les savans américains, parce que M. Fontaine et d'autres en ont fait de semblables dans la région du Potomac ; on en peut conclure que l'évolution a marché à pas à peu près égaux dans les deux mondes. L'habile paléontologiste, M. Lester Ward, rendant compte du nouvel ouvrage de Saporta, s'exprime ainsi : « La flore crétacée inférieure du Portugal est presque la répétition de celle de l'Amérique ; si on remarque que, dans les deux contrées, il y a plusieurs horizons distincts montrant les changemens progressifs de la flore, et que chacun d'eux présente une florule comparable, l'intérêt devient fascinant (1). »

C'est dans l'ère tertiaire que nos pays ont vu l'apogée du règne végétal ; car, à côté des restans des cryptogames primaires et des gymnospermes secondaires, ils avaient acquis une multitude de dicotylées et de monocotylées. Saporta a suivi les modifications qui se sont successivement produites dans les temps tertiaires. Les plus anciens gisemens qu'il a étudiés sont ceux de Gelinden et de Sézanne. Les plantes trouvées à Gelinden près de Liège nous font connaître une ancienne forêt de chênes mêlés à des Lauriers, des Avocatiers, des Cannelliers, des Camphriers. Cette flore montre qu'au début du Tertiaire, le monde végétal était sensiblement le même qu'aujourd'hui. Saporta dit que le Japon présenterait des bois presque semblables ; un des chênes de Gelinden reproduit les principaux traits du chêne faux-liège d'Algérie et d'Espagne.

Auprès de Sézanne dans la Marne s'élève la petite colline appelée les Crottes (corruption du mot « grottes ») formée par des concrétions d'anciennes sources incrustantes : ces concrétions sont remplies de débris d'animaux et de végétaux. M. Munier-Chalmas, professeur à la Sorbonne, et M. Bernard Renault, assistant au Muséum, ont eu l'ingénieuse idée de prendre des moulages de leurs cavités, et ces moulages ont fait apparaître des insectes et des fleurs d'une surprenante conservation. Saporta a publié un mémoire magistral sur le gisement de Sézanne ; nous y apprenons ce que devait être la végétation aux environs de

(1) Lester F. Ward, *The mesozoic Flora of Portugal compared with that of the United States* (*Science* ; march 29, 1895.)

Paris dès les débuts de l'ère tertiaire. Sur les bords de la cascade de Sézanne, dans une chaleur humide, les plantes prennent de l'ampleur; des arbres deviennent grandioses; il y a des Lauriers, des Noyers opulens, des Tilleuls, des Aulnes et des Saules, entremêlés de Magnolias, de Figuiers, de Symplocos d'affinité tropicale. On y reconnaît une vigne (*Vitis sezannensis*) et même M. Lemoine a cru trouver sur une de ses feuilles des traces de phylloxera; il a soumis ces traces à M. Balbiani, qui en a été frappé. Les vignes dont nous tirons notre aimable vin de Champagne descendent-elles de celles qui vivaient dans nos pays au commencement des temps tertiaires? Cela n'est pas invraisemblable, pourvu qu'on admette des déplacemens, lors des invasions marines ou lacustres qui se sont produites plusieurs fois.

Paris lui-même et ses environs immédiats ont fourni plusieurs espèces de plantes qui ont été décrites autrefois par Brongniart, Watelet et plus récemment par Saporta et M. le professeur Bureau. Les Pandanées, les Palmiers, les Bananiers qu'on y a rencontrés exigent une moyenne de 25°, c'est-à-dire une chaleur tropicale. Les personnes qui se promènent au Trocadéro ne se doutent pas que, lorsqu'on a fait des terrassemens pour l'Exposition de 1867, on y a trouvé des lauriers-roses et ces fruits appelés autrefois noix de coco, provenant de Nipa, type indien intermédiaire entre les Palmiers et les Pandanées. Après bien des années écoulées, je me rappelle encore le charme que j'éprouvais dans mes voyages en Orient, lorsque sous le ciel bleu, au bord de la mer presque aussi bleue, je rencontrais un palmier et une rangée de lauriers-roses dont la couleur s'harmonise si bien avec les teintes environnantes. Plus d'une fois depuis, géologisant dans nos environs de Paris, j'ai pensé que là où se trouve notre tumultueuse ville il y avait une mer aux eaux bleues sous un ciel bleu avec des palmiers sur la rive et des cordons de lauriers-roses. Paysages doux et charmans de la nature, vous datez d'une lointaine époque où le regard humain ne pouvait vous admirer!

Le gisement qui a été le plus exploré par Saporta a été celui de la pierre à plâtre d'Aix en Provence, un peu plus récente que la pierre à plâtre de Paris. Comme Saporta a passé sa vie à Aix, les plâtrières de cette ville ont dû attirer surtout son attention. Les marnes blanches, tabulaires, qui alternent avec la pierre à plâtre, sont d'anciennes boues calcaires dans lesquelles des organismes d'une extrême finesse ont pu se conserver.

On y a recueilli beaucoup d'insectes; un des ancêtres de Saporta, que j'ai cité, y a découvert un papillon devenu célèbre,

car il a semblé extraordinaire qu'un être d'une telle délicatesse se soit conservé depuis un grand nombre de siècles: la collection des insectes d'Aix est une des curiosités du Musée de Marseille. On a trouvé aussi beaucoup de poissons avec leurs moindres arêtes; c'est de là que vient notre plaque du Muséum de Paris, toute couverte de poissons minuscules dont les yeux se détachent en noir sur la pierre. Pour les plantes fossiles, Aix est la plus importante localité de la France. Saporta en a décrit 231 espèces. On connaît en Europe des gisemens où le nombre des espèces est encore plus considérable. Heer a signalé 445 espèces dans les marnes d'Œningen, près du lac de Constance, et Unger en a décrit 380 à Radoboj, en Croatie. Le nombre des espèces est, d'ailleurs, de faible importance, car il dépend, en partie, de la disposition d'esprit des descripteurs. Nous savons maintenant que les êtres ont changé incessamment dans le cours des âges; parmi les savans, les uns créent un nom nouveau pour la moindre nuance; d'autres, malheureusement trop rares, n'en proposent que pour les changemens bien accusés.

Saporta a trouvé dans les plâtrières d'Aix des débris de plantes très variées : macules faites par des champignons de plusieurs espèces, cônes de Pins et de Sapins, galbules de Genévriers, épillets de diverses Graminées et surtout de Poas, fruits d'Aralia, de Nénuphars, de Myrtes, de Cotonéaster, de Nerium, de Diospyros, gousses d'Acacias, capsules de Saules et de Peupliers avec du coton pétrifié entre leurs valves dures, samares de Bouleaux et d'Érables, achaines de Renoncules, de Clématites et d'une composée (Cypselites) avec les aigrettes, involucres d'Hieracium, chatons d'Aunes, fleurs de Solanées où les filets des étamines sont surmontés de leurs anthères, fleurs du Fromager dont les étamines sont également conservées et une multitude d'autres organismes difficiles à déterminer parce qu'ils diffèrent de ce qui est connu dans la nature actuelle. On croit rêver devant cette exhumation de végétaux qui sont enfouis depuis tant de milliers d'années.

Grâce aux recherches de Saporta, il est possible de se faire une idée de l'aspect des campagnes à l'époque de la formation de la pierre à plâtre d'Aix; il y avait un lac au pied de la montagne, qui fut appelée Victoire, en souvenir des succès de Marius, et plus récemment Sainte-Victoire. Le lac avait à peine 18 kilomètres de long, mais il a persisté longtemps par suite sans doute de lents abaissemens du sol, car ses dépôts atteignent une épaisseur de 200 mètres. Il était couvert de Nénuphars, de Massettes, de Roseaux. Sur ses bords croissaient des Palmiers de petite

taille, à frondes en éventail, des Dragonniers, des Bananiers. Les arbustes les plus communs étaient des Myricas à feuilles coriaces, épineuses, des petits Chênes à feuilles persistantes, des Camphriers, des Térébinthes, des Jujubiers et des Légumineuses. Les grands arbres, sauf le Callitris, ne se trouvaient pas sur les bords du lac, ils formaient une forêt à quelque distance ; on fait cette supposition parce qu'on n'en a que des organes isolés qui sans doute ont été entraînés par le vent. L'ensemble de ces plantes indique une température de 22 à 24 degrés. Quelques-unes ont des affinités asiatiques et africaines ; la plupart se rapprochent de celles qui vivent maintenant dans les pays méditerranéens.

Armissan, près de Narbonne, représente une époque géologique un peu plus récente qu'Aix. C'est aussi un gisement d'une singulière richesse ; Saporta en a décrit 170 espèces. Lorsque je l'ai visité, on voyait en avant des carrières une quantité de pierres de taille couvertes de végétaux fossiles, notamment des feuilles d'Aralia aux élégantes découpures ayant près d'un pied de large, des gousses d'Acacias, des fruits et de belles feuilles d'Anœctomeria, plantes voisines de nos Nénuphars. Je fus émerveillé en face de cette sorte de gigantesque herbier fossile que les carriers avaient inconsciemment étalé devant ceux qui aiment les reliques du vieux monde. Si Rabelais avait pu être conduit à Armissan par son ami Antoine, l'ancêtre de Saporta dont j'ai parlé, il eût ajouté peut-être un curieux chapitre sur les objets servant à l'instruction de Gargantua. Il est remarquable qu'auprès de plantes de pays chauds à feuilles persistantes, on rencontre de nombreux genres à feuilles caduques voisins de ceux de nos pays : Bouleaux, Peupliers, Érables, Ormes, Châtaigniers. Cela indique que les saisons étaient mieux accusées, les hivers étaient devenus plus froids.

Le gisement de Manosque, dans les Basses-Alpes, est un peu moins ancien que celui d'Armissan, qui, je viens de le rappeler, est moins ancien que celui d'Aix, moins ancien lui-même que celui de Paris, moins ancien que celui de Sézanne. Aussi, en comparant les espèces de ces divers gisemens, Saporta a pu saisir leurs lentes transformations. M. Zeiller, bon juge dans toutes les questions de paléontologie végétale, a dit : « Saporta a montré comment on est passé peu à peu de la flore des gypses d'Aix par élimination de certains types tropicaux à la flore aquitanienne telle qu'on l'observe à Manosque. » Ce gisement est un de ceux que Saporta a le plus explorés après celui d'Aix, parce que son frère le comte de Saporta, après avoir laissé son fils, le vicomte Gaston, continuer la brillante existence qu'il avait menée à

Paris, s'était retiré à Manosque. Il y a eu là des forêts de Charmes, de Hêtres, d'Aunes, d'Érables, de Chênes et aussi d'arbres verts: Sequoia, Taxodium, Glyptostrobus. A l'ombre des grands arbres croissaient des fougères variées : Osmunda, Pteris, Lygodium, etc. C'est un monde qui se rapproche de plus en plus du monde actuel.

Le gisement de Meximieux s'en rapproche encore plus. Planchon, Gaudin, Falsan et Saporta l'ont bien étudié. La forêt de Meximieux, a dit Saporta, ressemblait à celles qui font encore l'admiration des voyageurs dans l'archipel des Canaries. On suppose que la moyenne était de 17 à 18°, tandis qu'elle n'est plus aujourd'hui à Lyon que de 11°. Il n'y avait plus de Palmiers et de Cycadées; les plantes dominantes étaient les Lauriers-roses, les Avocatiers, les Bambous, les Magnolias, les Chênes verts. Tandis que la plaine lyonnaise jouissait encore de cette température chaude, les parties montagneuses des environs avaient déjà des plantes qui indiquent une moindre chaleur; l'altitude se faisait sentir comme de nos jours. Cela a été mis en lumière par les descriptions que Saporta a données des plantes fossiles trouvées dans les cendres volcaniques du Cantal, à Saint-Vincent et au Pas-de-la-Mougudo, une sorte de Pompéi végétal, situé à près de mille mètres d'altitude. C'est à Rames que la découverte en est due. On ne saurait faire trop d'éloges de ce géologue qui vient d'être enlevé à la science: il s'était pris de passion pour le Cantal, ce volcan gigantesque placé au cœur de la France; il en connaissait les moindres parties et il en a retracé la grandiose histoire en termes émouvans. Dans notre cher pays nous possédons plus qu'on ne saurait le croire de ces travailleurs modestes dont la vie entière est consacrée à la science, sans autre pensée que de faire du bien en découvrant quelque vérité. Quand un écrivain rencontre sous sa plume un nom comme celui de Rames, il remplit son devoir en le saluant avec reconnaissance.

Enfin la flore quaternaire n'a pas été oubliée par Saporta. Des tufs semblables à ceux que Planchon avait habilement étudiés à Montpellier ont été retrouvés sur plusieurs points de la Provence, depuis les bords de la Méditerranée à côté de Marseille jusqu'au nord du département des Bouches-du-Rhône à Meyrargues. On distingue les tufs quaternaires de ceux qui se forment aujourd'hui parce que leur niveau est plus haut que celui des eaux actuelles et que, pas conséquent, ils remontent à une époque où les vallées étaient moins creusées. Leur flore est en général très peu différente de la flore actuelle. Chouquet, un de ces travailleurs désintéressés dont je viens de parler, a fait aux environs de

Paris une singulière découverte de plantes qu'il a soumises à Saporta; il a trouvé, dans un tuf quaternaire de la Celle-sous-Moret (Seine-et-Marne) des figues, des feuilles de Figuier, du Laurier des Canaries, du Buis ordinaire, de l'Arbre de Judée, du Fusain à larges feuilles; toutes ces plantes, aujourd'hui spontanées seulement dans les pays chauds, font un singulier contraste avec les produits glaciaires des temps quaternaires.

On voit que Saporta a embrassé dans son ensemble l'histoire du monde végétal. S'il en eût étudié seulement les traits principaux, on aurait le droit de dire que ses travaux ne prouvent pas que les espèces sont descendues les unes des autres. Comme au temps d'Agassiz, on pourrait croire que Dieu a eu un plan comprenant des gradations et qu'il a fait apparaître successivement les grands groupes du monde végétal, de manière à réaliser les gradations qui étaient dans sa pensée. Ainsi, parce que l'on constate d'abord le règne des cryptogames, puis celui des progymnospermes, puis celui des vrais gymnospermes, puis celui des angiospermes à fleurs d'un dessin compliqué, de couleurs éclatantes et d'un parfum exquis, cela ne suffit point pour affirmer que ces apparitions résultent de transformations plutôt que de formations distinctes faites tour à tour. Mais Saporta n'a pas étudié seulement la marche générale des principaux groupes : il a suivi les espèces pas à pas dans son *Monde des Plantes* et dans son *Origine paléontologique des arbres cultivés*. Quand par exemple il dit que les chênes actuels descendent des chênes des temps passés, il se fonde sur une multitude de faits objectifs qui ont été patiemment observés. Il trouve dans le milieu des temps crétacés des plantes très voisines des chênes qu'il appelle Dryophyllum, c'est-à-dire végétaux à feuilles de chêne; à la fin du Crétacé, il y a de vrais chênes; à partir de ce moment, toute subdivision des temps géologiques présente des formes de chênes à chacune desquelles on donne des noms distincts, et qui cependant diffèrent à peine. Au milieu du Tertiaire, les alternances des saisons devenant plus accusées, les feuilles de plusieurs des chênes cessent d'être persistantes; les feuilles marcescentes et caduques apparaissent, et aujourd'hui, dans nos pays qui ont de froids hivers, il n'y a plus que des chênes dont le feuillage se renouvelle chaque année. Mais leur parenté n'en est pas moins visible; notre Chêne rouvre (*Quercus robur*) se divise en un grand nombre de variétés que l'on suit pas à pas dans les temps géologiques.

Saporta fait de même l'histoire des ancêtres du Ginkgo, des Pins, des Sapins, des Aunes, des Bouleaux, des Peupliers, de la section des Trembles, du Platane commun, du Figuier européen,

du Laurier noble, du Laurier-rose, de la Vigne cultivée, du Lierre d'Europe, du Magnolia à grandes fleurs, de l'Arbre de Judée, du Tilleul, etc. Ce ne sont pas là des vues de son esprit. Il donne les figures de tous ces végétaux primitifs, de sorte que chacun peut contrôler ses assertions.

D'où proviennent ces changemens de la végétation? Ils ont résulté en partie du refroidissement du globe qui a commencé au pôle Nord et s'est propagé au Sud. A mesure que le froid gagnait, les plantes sont descendues vers les pays du soleil. Ainsi à l'époque secondaire il y a eu au Spitzberg des plantes semblables à celles de nos pays. Puis, la glace envahissant, elles sont descendues; pour les suivre, il faut aller à la latitude de Londres pendant le commencement du tertiaire, à la latitude de la Bohème (c'est-à-dire de Paris) pendant l'époque dite oligocène, à la latitude d'Œningen (ou de Dijon) à l'époque miocène, à la latitude de Lyon dans l'époque pliocène, à la latitude de Marseille dans l'époque actuelle. Mais on observe des irrégularités, puisqu'on vient de voir que près de Paris il y a eu pendant quelque temps des Figuiers, des Lauriers. Les migrations ne suffisent point pour expliquer les changemens du monde végétal. Comment se sont-ils produits? Nous l'ignorons encore.

Si persévérans qu'aient été ses efforts pour comprendre l'histoire des origines du monde végétal, le grand naturaliste dont je viens d'esquisser les travaux ne s'est pas dissimulé l'immensité du domaine de l'inconnu qui se présentait encore devant lui. Tout savant qui vieillit a une pensée de mélancolie en se rappelant l'espoir qu'il avait dans sa jeunesse de trouver la vérité, et en constatant que ses découvertes ne sont pas en proportion de la peine qu'il s'est donnée. Pourtant, a dit Saporta, « soyons satisfaits d'avoir tenté d'ouvrir la voie, d'avoir jeté vers le but qui se cache à l'horizon des regards inquiets et d'avoir fait appel en vue de l'avenir à cette curiosité insatiable de l'esprit humain qui saura bien un jour, par quelque procédé encore ignoré, pénétrer assez loin pour atteindre l'inconnu et percer enfin les derniers voiles qui nous dérobent le secret du « comment » de la création (1). »

Il serait à souhaiter que le marquis de Saporta eût des imitateurs. Il est beaucoup d'hommes pourvus des biens de la fortune qui ne savent pas s'en servir; quelques-uns ne pourraient-ils pas se consacrer au culte de la science? Ils trouveraient là de pures jouissances. Pauvres penseurs que nous sommes, lorsque nous

(1) *Origine paléontologique des arbres*, in-16, 1888.

cherchons à comprendre l'immensité des temps, et à nous comprendre nous-mêmes, nous sommes exposés à être le jouet de l'erreur. Si la vie de Saporta a été un rêve, elle a été un rêve charmant. Son esprit a été transporté en face des plus grands spectacles. Il a cru assister aux scènes des époques géologiques; il a contemplé dans ses plus minutieux et plus élégans détails la végétation qui formait les décors du théâtre où ont vécu tant de milliers d'étranges créatures dont les dépouilles sont ensevelies dans les pierres. Il s'est représenté les sombres forêts de cryptogames des jours primaires. Peu à peu devant ses regards étonnés les plantes se sont diversifiées en se multipliant; il a vu leurs organes sexuels apparaître et grandir; il les a regardés s'enveloppant de fleurs délicates, parfumées. Il s'est imaginé une nature calme, changeant peu à peu dans une harmonie continue pour devenir de plus en plus magnifique. Ceux qui ne croient pas au transformisme penseront qu'il a fait un rêve. Moi, je suppose, qu'en sortant de sa vie de labeur pour se trouver face à face devant l'Auteur de la vérité infinie, il a reconnu qu'il n'avait pas fait un rêve, mais qu'il avait deviné la réalité. Ce qui me paraît certain, c'est que la grandeur, la beauté des horizons qu'il a entrevus, ont dû contribuer à la grandeur, à la beauté de son âme.

ALBERT GAUDRY.

LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON

II[1]

L'ÉLECTION A LA PRÉSIDENCE

I

Jamais la cause des Bonaparte ne parut plus perdue qu'à la veille du jour où elle allait triompher.

De plus en plus convaincu de la solidité du gouvernement de Juillet, le dernier frère de l'empereur ne songeait qu'à s'arranger avec lui. Louis-Philippe ne se décidant pas, Jérôme, sur le conseil de son fils, saisit la Chambre des députés d'une demande, non d'abrogation générale de la loi de bannissement, mais d'abrogation partielle pour lui et ses enfans. Cela lui paraissait tout naturel, le prince Louis étant dans une situation exceptionnelle, et les fils de Lucien étant tous sujets et princes romains, longtemps même avant la chute de l'Empire (2). Dans ces termes, la demande de Jérôme soulevait cependant une objection embarrassante que lui soumit Thiers : une loi d'exception en faveur d'un membre de la famille Bonaparte serait pour tous les autres un renouvellement de proscription. Thiers estimait encore que la demande avait été mal introduite, qu'elle devait être adressée au roi et non aux députés (3). Lors de la discussion, le ministère, après avoir refusé formellement de présenter une loi, craignant une difficulté avec la Chambre,

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1895.
(2) Lettre de Jérôme à Piétri, du 11 juillet 1847.
(3) Thiers au roi Jérôme, juillet 1847.

promit de rouvrir administrativement les portes de la France à l'ancien roi de Westphalie. Le renvoi de la pétition, accepté dans ces termes, fut prononcé à l'unanimité (3 juillet 1847).

Le 22 septembre, Jérôme reçut l'autorisation de séjourner en France pendant trois mois avec sa famille. Aussitôt rentré il négocia avec le roi et il obtint la promesse d'une pension de cent mille francs et, selon certains récits, du titre de pair. L'unique difficulté à résoudre, lorsque éclata le 24 février, était la réversibilité que le roi Jérôme demandait de la moitié de cette pension sur la tête de son fils, condition à laquelle on résistait à cause des défiances qu'inspirait le jeune prince.

J'entrai alors pour la première fois en relations avec le prince Napoléon. Peu de jours avant le 24 février, Jean Reynaud, dont j'admirais le talent si haut et le caractère si pur, m'avait convié à une réunion de l'élite du monde libéral et républicain organisée dans son petit hôtel des Champs-Élysées. Pierre Leroux, venu de Boussac en quêteur, devait, pour obtenir de l'argent, exposer son système sur la *Triade* et le *Circulus*. Parmi les invités, qui la plupart devaient avoir une participation importante à l'événement prochain, se trouvait le prince Napoléon, comte de Montfort. On se pressait autour du neveu du grand homme : on admirait la beauté de son masque napoléonien, l'éclat de son esprit et sa verve éloquente. On me présenta à lui : il me fit un accueil obligeant. De ce jour commencèrent entre nous des relations parfois ralenties, souvent troublées par d'orageux dissentimens, qui néanmoins se sont continuées avec un caractère constant d'intimité, jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Pendant ce temps, le prince Louis demeurait fidèle à la promesse spontanément faite à l'ambassadeur de France : il ne conspirait plus. Sa vie se partageait entre le monde fashionable et l'étude. Il entreprit la réimpression du *Manuel d'artillerie* de sa jeunesse. Il ne se montra prétendant que par la profusion avec laquelle, en dissipant le patrimoine qui lui restait et même en s'endettant, il subvenait à l'entretien de ses amis et partisans dépourvus de ressources. Le destin travaillait pour lui; il n'avait qu'à le laisser faire.

II

La Révolution de 1848 remit en vigueur le principe de la souveraineté nationale; elle lui donna même une extension qu'il n'avait point encore eue. La première révolution n'avait admis que l'élection à deux degrés, elle l'introduisit directe; la première révolution avait subordonné l'électorat comme l'éligibilité à cer-

taines conditions de cens et d'indépendance, elle n'en exigea aucune : tout Français âgé de vingt et un ans, non privé de ses droits civils, fut électeur. La cause à laquelle le prince Louis Napoléon s'était consacré triomphait. Aussi ce fut son nom qui, au lendemain de l'événement, sortit du long silence de la foule.

Avec une sagesse consommée le prince ne brusqua rien, laissant à la vague de fond qui le portait le temps de submerger toutes les résistances. Dès le 22, à la sollicitation de quelques républicains, convaincus que son concours leur vaudrait l'armée, il s'était mis en route pour Paris. Il y arriva le lendemain de la révolution. Du domicile de son ami Vieillard, rue du Sentier, où il était mystérieusement descendu, il annonça au gouvernement provisoire « qu'il accourait pour se ranger sous le drapeau de la République. » L'accusé de réception fut l'ordre de quitter la France dans les vingt-quatre heures. Il ne résista pas : « Vous pensez, répondit-il, que ma présence à Paris est maintenant un sujet d'embarras, je m'éloigne momentanément. Vous verrez dans ce sacrifice la pureté de mes intentions et de mon patriotisme. » Il ne se présenta même pas aux premières élections de l'Assemblée constituante. Tant que la constitution n'aurait pas été fixée, son rôle serait difficile et même dangereux en France. Bon gré mal gré, ses antécédens en feraient un chef de parti et l'exposeraient aux intrigues; mieux valait prolonger quelques mois encore un exil qui, étant volontaire, devenait moins pénible (1). A Londres, il remplit son devoir d'hôte loyal en s'inscrivant, à côté de ce qu'il y avait de plus respectable dans la Cité, parmi les constables spéciaux postés à Trafalgar square pour contenir l'agitation chartiste. Il laissa à trois de ses cousins, Jérôme Napoléon, Pierre Bonaparte, Murat, le bénéfice de la faveur populaire. Il ne fut nommé pour la première fois qu'aux élections complémentaires du 7 juin 1848 dans les départemens de la Charente-Inférieure, de l'Yonne, de la Corse et de la Seine.

L'effet de cette manifestation fut d'autant plus considérable, qu'elle avait été spontanée. « Il y a huit jours, disait Proudhon, le citoyen Bonaparte n'était encore qu'un point noir dans un ciel en feu; avant-hier ce n'était qu'un ballon gonflé de fumée; aujourd'hui c'est un nuage qui porte dans ses flancs la foudre et la tempête. »

Les puritains de la République, pour lesquels le but justifie les moyens, secondés cette fois par Lamartine, proposèrent de déclarer le prince inéligible en vertu de la loi de 1832. Jules Favre, Crémieux et Louis Blanc démontrèrent que la Révolution abro-

(1) A Vieillard, 11 mai 1848.

geait implicitement les lois d'exil contre le prisonnier de Ham. Comment d'ailleurs, après avoir admis trois Bonaparte, en écarter un quatrième? La validation fut votée par les deux tiers des voix (13 juin). Mais le lendemain le prince manqua gâter ses affaires par une démarche imprudente. Il écrivit à l'Assemblée une lettre altière peu propre à calmer les alarmes, quoiqu'elle parût y prétendre. Elle contenait une menace plus qu'une soumission : « Je n'ai pas cherché l'honneur d'être représentant du peuple, parce que je savais les soupçons injurieux dont j'étais l'objet. Je rechercherais encore moins le pouvoir. Si le peuple m'imposait des devoirs, je saurais les remplir. » Cavaignac s'indigna que le mot de république n'eût pas été prononcé. Jules Favre, fatigué déjà d'avoir été une fois sans venin, demanda le renvoi au ministre de la justice; d'autres parlèrent de mise hors la loi immédiate. Si les amis du prince n'eussent pas obtenu le renvoi au lendemain, une mesure violente eût été décrétée. Le prince, clairvoyant et maître de lui, comprit son erreur et, sans hésiter, la répara par une nouvelle lettre, dans laquelle il donnait sa démission en exprimant son désir du maintien d'une *République* sage, grande, intelligente. L'orage se calma.

Les tragiques journées de Juin — cette gigantesque guerre civile dans laquelle tant d'héroïsme se dépensa au détriment de notre grandeur — lui parurent la notification providentielle que l'heure écrite avait sonné. Une répression cruelle sévissait contre les auteurs de la sanglante insurrection. Onze mille cinquante-sept individus furent arrêtés. Les fusillades sommaires, les conseils de guerre ne moissonnant pas assez tous les vaincus, on vota « la transportation par mesure de sûreté générale des individus actuellement détenus qui seraient reconnus avoir pris part à l'insurrection (27 juin 1848). » Reconnus! on ne disait point par qui : aucun jugement de n'importe quelle juridiction n'était requis, pas même un interrogatoire sommaire. On était pris, emprisonné, embarqué, transporté, sans que qui que ce soit vous eût expliqué pourquoi ni sur quelles preuves. Plus de quatre mille individus furent ainsi traités; ce n'est que peu après que le chiffre en fut réduit à onze ou douze cents.

Cette loi sauvage répondait cependant à l'exigence publique. Un vent violent de réaction, de colère et de vengeance s'élevait de toutes parts parmi ceux qui s'étaient, sans conviction, montrés ardens à se rallier à la république quand ils avaient peur. C'était alors à qui la maudirait, et, en attendant l'occasion de la renverser, pousserait aux mesures de représailles contre ceux qui l'avaient établie.

Préfet à Marseille, où l'insurrection éclata à la veille de celle

de Paris, je ressentis l'impétuosité de cette poussée mieux que personne. Ayant refusé non seulement de « transporter » mais même de prononcer l'état de siège, je fus publiquement accusé d'avoir été le complice de l'insurrection que je venais de réprimer vigoureusement.

Supposez le prince un simple ambitieux à courte vue. Il se serait jeté dans le courant qui ne cessait de grossir; il se serait présenté au pays les enseignes de la réaction à la main. Si ce n'est au premier moment, cela l'eût irrévocablement perdu. Sa seule force était dans le peuple. Pour les classes bourgeoises et aristocratiques, il ne devait jamais être qu'un relais d'étape, non une solution. Or la dureté, fût-elle justifiée, avec laquelle la république des bourgeois frappait sur les insurgés de Juin, révoltait, par l'attendrissement, même les plébéiens qui n'avaient point participé à l'émeute et les remplissait du désir de la vengeance. Les Médicis durent leur fortune à ce que le premier d'entre eux, Silvestre, se montra compatissant envers les *Ciompi*, les anarchistes du temps, vaincus et pourchassés. La vengeance du peuple, quand il est mécontent d'une république, est toujours d'appeler César.

César sortit de l'ombre et se montra. Sa réserve avait accru l'impatience de ses amis : « On veut vous voir, lui mandait Persigny, on vous demande, on vous appelle, nous vous attendons. » Il posa nettement sa candidature aux élections complémentaires du 17 septembre 1848. Nommé à Paris et dans quatre départemens, il arriva aussitôt et descendit sur la place de la colonne Vendôme, à l'hôtel du Rhin (24 septembre).

Quelques heures avant d'aller prendre possession de son siège, avant d'avoir vu son ancien ami et défenseur Berryer, ou qui que ce soit, sauf le montagnard Joly, il reçut le socialiste Proudhon. Selon son habitude, dans cette entrevue, il écouta plus qu'il ne parla, se montra bienveillant, protesta qu'il n'était pas dupe des accusations dirigées contre les socialistes, et blâma sans détour la politique de Cavaignac au point que le socialiste put, quoique très à tort, se croire presque d'accord avec lui. L'entretien terminé, il se rendit à l'Assemblée en compagnie de Vieillard et de Boulay de la Meurthe. Il s'assit sur les bancs de la gauche, marquant ainsi de quel côté étaient ses préférences. Son élection ne fut pas contestée. Alors il monta à la tribune, et d'une voix ferme, nuancée d'un accent étranger, il dit :

« Après trente-quatre années de proscription, je retrouve enfin ma patrie et mes droits de citoyen. — La République m'a fait ce bonheur : *que la République reçoive ici mon serment de reconnaissance et de dévouement*, et que les généreux patriotes qui m'ont

porté dans cette enceinte soient certains que je m'efforcerai de justifier leurs suffrages en travaillant avec vous au maintien de la tranquillité, ce premier besoin du pays, et *au développement des institutions démocratiques* que le peuple a le droit de réclamer. — Longtemps je n'ai pu consacrer à la France que les méditations de l'exil et de la captivité; aujourd'hui la carrière où vous marchez m'est ouverte. Recevez-moi dans vos rangs, mes chers collègues, *avec le même sentiment d'affectueuse confiance que j'y apporte*. Ma conduite, toujours inspirée par le devoir, toujours animée par le respect de la loi, prouvera, à l'encontre des passions qui ont essayé de me noircir pour me proscrire encore, que nul ici plus que moi n'est résolu à se dévouer à la défense de l'ordre et à l'affermissement de la République. »

En présence de la réaction maîtresse partout, des transportations sans jugement, de l'état de siège, des suspensions de journaux, de la clameur de haro élevée contre le socialisme, cet appel à une affectueuse confiance, cette affirmation que le peuple avait le droit de réclamer des institutions démocratiques, cette promesse de travailler à l'affermissement de la république, c'était la confirmation du langage intime tenu à Proudhon, la provocation à une entente avec la partie vaincue et persécutée de l'Assemblée. Le prince, loin de se rallier à l'union conservatrice, s'en distinguait. Il affirmait l'ordre, mais un certain ordre, l'ordre dans la révolution et pour elle, non en dehors d'elle et contre elle; l'ordre au profit du régime nouveau, non pour le ramener, autant que possible, au régime ancien. Si les républicains et les socialistes l'avaient compris, et si, par suite, les deux forces de Napoléon et de la république s'étaient fraternellement unies en s'accordant une part équitable, que de complications et de violences nous eussent été épargnées! Mais étroits, sectaires, asservis à des formules vides, quoiqu'ils allassent déjà à la dérive, ils se drapèrent dans leur morgue, et leurs suspicions repoussèrent l'allié puissant qui les eût préservés du naufrage prochain. Au sortir de son entretien, Proudhon avait écrit sur son carnet : « Cet homme paraît bien intentionné. Tête et cœur chevaleresques; plus plein de la gloire de son oncle que d'une forte ambition. Au demeurant génie médiocre, je doute que, vu de près et bien connu, il fasse grande fortune. Me méfier du reste... » La méfiance ne tarda pas à se convertir en une hostilité violente et sans loyauté. A la descente de la tribune, aucun des républicains dont le prince avait réclamé l'affectueuse confiance ne vint à lui; quand il s'assit de nouveau sur leurs bancs, il ne recueillit que sourires malveillans et inquisition narquoise. Cela ne le découragea ni ne l'irrita. Il se montra de temps à autre à l'Assemblée, même dans un de ses comités,

poli, taciturne, également imperturbable devant les déférences prévoyantes et les hostilités imprévoyantes.

Cependant sa popularité, servie par l'habile organisation de Persigny, de Laity, du général Piat et du prince Napoléon, grandissait. Dès que l'Assemblée eut voté l'institution de la présidence malgré les efforts de Grévy auquel cette opposition valut plus tard d'être fait président, le prince devint le candidat obligé. Cavaignac était son seul compétiteur sérieux. En sa personne un peu raide respirait la dignité du commandement et du devoir; sa parole brève, saccadée, au milieu des embarras de l'inexpérience oratoire, abondait en saillies de fierté et d'honneur à la Montluc. Plusieurs de ses proclamations pendant la lutte de Juin ont une véritable beauté de sublime, à l'antique. La défense qu'il opposa aux jacobins et au centre gauche, coalisés contre lui par une commune envie, fut foudroyante et subjugua l'Assemblée tout entière. « Ce diable d'homme, disait en sortant un de ses adversaires dépités, quand il s'agit de lui est capable de tout, même d'avoir du talent. » Reproche injuste : il était capable d'en avoir au profit des autres. Témoin sa défense de son ami Lamoricière, dont on attaquait la présence au ministère : « Je ne m'étonne que d'une chose, c'est qu'il ne soit que le second quand je suis le premier! » Inébranlablement attaché au présent et même à la tradition de la république, il en protégea l'avenir par son influence et par ses votes contre les prétendues réformes du radicalisme, et notamment contre l'une des plus détestables, l'impôt inquisitorial sur le revenu, pure rétrogradation vers l'arbitraire de l'ancien régime ou copie inintelligente d'un expédient de guerre anglais, et d'une des institutions du despotisme prussien. Il avait refusé, malgré le conseil de certains de ses amis, de profiter de l'effarement public pour usurper une dictature personnelle. A tous égards un tel homme était digne de la magistrature suprême.

III

L'élection dépendait du mode selon lequel elle serait faite. Attribuée à l'Assemblée, elle assurait l'avantage à Cavaignac; transportée directement au peuple, elle amenait le triomphe du prince.

Les jacobins eussent trouvé tout naturel que les représentans du peuple employassent leur pouvoir délégué à interdire au peuple l'expression de sa volonté : c'était, à les entendre, la politique prévoyante. Tocqueville ne partagea pas leur avis. Il établit que l'élection par le peuple était la seule qui ne détruisît pas

l'individualité du pouvoir exécutif. Puis, sa voix grêle comme sa personne acquérant une solennité pénétrante, il s'écria au milieu du recueillement de l'auditoire : « Croyez-vous écarter les périls de la République en proclamant pour ainsi dire officiellement que vous doutez des sentimens républicains du peuple? »

Néanmoins l'Assemblée hésitait encore, lorsque Lamartine parut à la tribune. Un silence d'attente remplit l'auditoire. Comment allait-il opiner? On le savait hostile à l'ambition bonapartiste. Sa muse avait été dure au héros de Sainte-Hélène; il n'avait pas salué de son enthousiasme le retour des cendres; récemment encore il disait : « Il y a deux noms auxquels la dictature d'une république ne doit jamais être confiée : en Angleterre, Monk; en France, Bonaparte. » L'émotion égala donc la surprise lorsque, sans s'absorber dans les calculs étroits de l'ambition présente, ne consultant que les intérêts permanens de la vérité, il appuya l'opinion de Tocqueville. Cette abnégation lui fut propice, car jamais il ne déploya d'une envergure plus solennelle ses ailes majestueuses. A ses accens lyriques les plus rebelles se rendirent. Il y a peu d'exemples dans l'histoire des tribunes modernes d'une fascination aussi complète, aussi soudaine : « Quand même le peuple choisirait celui qu'une prévoyance peut-être mal éclairée redouterait de lui voir choisir, n'importe! *Alea jacta est!* Que Dieu et le peuple prononcent. Il faut laisser quelque chose à la Providence! » La cause de l'élection directe par le peuple était gagnée (6 octobre 1848).

Une dernière tentative fut essayée pour empêcher le résultat inévitable. Antony Thouret proposa l'inéligibilité des princes ayant appartenu aux familles régnantes. Il était bien tard pour porter une loi d'ostracisme qu'on n'avait pas osée au début. Cavaignac eut la chevaleresque dignité de s'y opposer. « On dirait, fit-il, que l'Assemblée a voulu mettre un obstacle au choix que la nation était prête à faire, qu'après avoir promis toute liberté au vote du peuple elle a voulu le restreindre. J'ai soif de savoir où est la confiance de la nation. » Le prince protesta en quelques mots : « Je ne prends pas la parole contre l'amendement, j'ai été assez récompensé en retrouvant tous mes droits de citoyen. C'est au nom de trois cent mille électeurs qui, par deux fois, m'ont honoré de leurs suffrages, que je viens désavouer le nom de *prétendant* qu'on me jette toujours à la tête. » L'exclusion ne fut pas prononcée : au contraire la loi de proscription de 1832 contre les Bonaparte fut définitivement abrogée.

Ceux qui n'ont pas vécu en ces jours peuvent blâmer, comme des fautes impardonnables, ces décisions de l'Assemblée consti-

tuante qui permirent l'élection du prince. S'ils avaient senti, comme les contemporains, l'impulsion violente, à chaque heure accrue, qui le portait, ils sauraient qu'aucun acte de violence n'eût dominé alors la passion populaire. La nomination eût-elle été attribuée à l'Assemblée, dès le lendemain, aux élections législatives, le nom du prince, placé en tête de toutes les listes, en dépit de toutes les déclarations d'inéligibilité, eût obtenu la majorité presque partout. Quelle force serait-il resté au pouvoir du général Cavaignac? Il eût fallu supprimer le suffrage universel ou le museler. En ce temps de probité politique, nul ne pensait à le proposer. Tocqueville et Lamartine n'opinèrent pas seulement en honnêtes gens, ils se montrèrent plus encore politiques perspicaces.

Il est rare qu'une assemblée aille avec une inflexible logique au bout du principe qu'elle a adopté, et même qu'elle se défende de reprendre en détail ce qui lui a été arraché en principe. Le peuple, maître de l'élection, devait rester maître de réélire celui qu'il aurait élu. Cependant l'Assemblée décréta que le président ne serait pas rééligible. La constitution nouvelle pouvant, à l'application, révéler des défectuosités, la faculté de reviser devait être facile. On la rendit à peu près impossible en la subordonnant au vote des trois quarts des voix. Au moins eût-il été correct que ces décisions exorbitantes fussent ratifiées par le pouvoir constituant. On s'en garda bien! on craignit que le peuple ne manifestât par un vote négatif sa volonté d'être régi par le prince sous une forme quelconque. Lorsque le député Puységur proposa, conformément aux règles démocratiques, de soumettre l'acte constitutionnel à la sanction nationale, quarante-quatre voix seulement l'appuyèrent au milieu de l'hilarité bruyante d'une majorité revenue aux instincts simoniaques des partis. Parmi ces quarante-quatre fidèles aux principes, on comptait Victor Hugo, Montalembert et mon père. Une constitution, selon le juste décret de la Convention, maintes fois confirmé, n'existe que si elle a été acceptée par le peuple; dès lors la Constitution de 1848 n'a jamais existé en droit, elle n'a été qu'une usurpation.

Cette constitution légale mais illégitime mettait aux prises une assemblée unique désignant des ministres responsables avec un président responsable nommé pour quatre ans. Ni les ministres ni le président n'étaient armés du droit de dissolution. Cet arrangement irrationnel ouvrait un conflit sans issue. « L'institution d'une assemblée unique, écrivait Victor Hugo au *Moniteur*, me paraît si périlleuse pour la tranquillité et la prospérité d'un pays que je n'ai pas cru pouvoir voter une constitution où ce germe

de calamités est déposé (5 novembre). » Montalembert et Berryer votèrent également contre.

Il y avait en outre dans cette constitution un vice plus organique qui n'a pas été signalé. Elle instituait une république parlementaire ; or, République et parlementarisme s'excluent, car la condition du régime parlementaire, c'est l'irresponsabilité du chef de l'État, et sa responsabilité est de l'essence même du véritable régime républicain. Il était sans doute difficile de faire coexister un président responsable et une assemblée unique, moins cependant que de faire marcher d'accord deux responsabilités aussi exigeantes que celle d'un président et celle d'un conseil des ministres. Ceci explique pourquoi on n'établit pas le droit de dissolution. A qui l'eût-on confié ? Au président? mais une dissolution exercée par un chef de gouvernement a toujours un faux air de coup d'État. Le droit de dissolution n'est salutaire que s'il est un attribut purement ministériel ; mais, dans ce cas, les ministres eussent annihilé le président en lui imposant, au nom de leur majorité, un appel à la nation. De toutes parts on se heurtait aux contradictions, aux incohérences, aux impossibilités. On n'avait pas même évité de placer au même moment le renouvellement de l'Assemblée et la réélection du président.

Les conservateurs monarchiques, appelés les hommes de la rue de Poitiers, du nom de la petite rue voisine du quai d'Orsay où se trouvait le local de leurs réunions, n'éprouvaient aucune sympathie pour le prince qui n'avait cessé de combattre leurs gouvernemens et d'en nier la légitimité. Ils ne voyaient en lui qu'une variante autoritaire du démocrate et même du socialiste. Ils avaient songé, au lendemain de la répression terrible de Juin, à se rallier au général Cavaignac, espérant que la nécessité l'amènerait à se livrer à eux. Le général s'y refusa ; on eût voulu qu'il rougît d'être le fils d'un conventionnel régicide ; il répondit qu'il en était fier. On avait espéré le tirer peu à peu hors de la République, il protesta qu'il tenait pour ennemi quiconque la combattrait. On l'abandonna. Le prince de Joinville devenu inéligible, on pensa au maréchal Bugeaud. Le maréchal eût accepté d'être le concurrent de Cavaignac, auquel il reprochait « une conduite sans franchise », mais quoique sa raison ne fût pas entièrement satisfaite par le choix du prince, préférant sa domination à celle de « l'infâme national », il refusa d'engager une lutte qu'il sentait d'ailleurs sans espoir. Restait Thiers qui, lui, s'offrait. Nul ne s'était autrefois prononcé plus catégoriquement contre la République. « On avait vu à l'épreuve, non seulement la république sanglante, mais la République clémente qui voulait être modérée : elle n'était arrivée qu'au mépris. Une république tournait néces-

sairement au sang ou à l'imbécillité (1). » — « On ne change pas la nature humaine par de vains décrets. Quand un pays a toujours vécu en monarchie, que la folie des factions l'a un instant arraché à son état naturel pour en faire une république éphémère, il suffit de quelques années pour inspirer l'horreur de l'anarchie et de moins d'années encore pour trouver le soldat capable d'y mettre un terme (2). » Néanmoins, après Février, le premier étourdissement dissipé, il se convertit au système républicain. « Je ne suis point, écrit-il, un émigré rêvant un passé impossible : j'accepte la république et ne veux d'aucune des trois restaurations possibles. Le temps des rois est passé! (3) » Toutefois à son adhésion il ajouta ce post-scriptum fort important que la République ne demeurerait pas aux mains des républicains, « gens vulgaires, ignares, inexpérimentés, violens. » « Nous sommes d'avis, dit-il à Panizzi, que la monarchie est impossible aujourd'hui, et nous croirons avoir beaucoup fait si nous pouvons donner au pays une république bien constituée (4). » La république bien constituée était celle dont il deviendrait le président.

A cet effet l'appui des conservateurs lui était indispensable. Il s'appliqua à le gagner. De l'anticléricalisme, il passa à l'ultramontanisme; coryphée inattendu des jésuites, il trouva tout naturel que l'enseignement de la jeunesse fût confié à ceux dont il demandait récemment la proscription; non content de combattre Proudhon et les socialistes avec lesquels il n'avait jamais pactisé, il abandonna les radicaux auxquels il promettait, en 1847, inébranlable fidélité; il défendit contre les uns et contre les autres les principes de bon sens sur lesquels reposent les sociétés, dans de superbes discours à toujours relire.

Malgré ces amendes honorables édifiantes et ces services éminens, les conservateurs ne se décidaient pas à l'adopter. Ils le jugeaient trop peu sûr. S'il avait oublié ses impertinences envers les légitimistes, eux se les rappelaient (5). D'ailleurs, de plus en plus, se prononçait visiblement chaque jour le courant de l'opinion populaire. Les conservateurs se gardaient d'imiter l'aveuglement

(1) Discours du 17 mars 1834.

(2) *Consulat et Empire*, liv. XIX.

(3) 22 mars 1848, lettre au procureur énéral Borelli.

(4) A Panizzi, 20 mars 1848.

(5) Un exemple entre beaucoup d'autres. *Séance de la Chambre des députés* du 26 janvier 1841. « — *Thiers*. Vous figurez-vous Henri V dans Paris à la tête des armées étrangères? — *De Larcy* avec vivacité. Il n'y sera jamais. (Rire général.) — *Thiers*. L'honorable M. de Larcy me dit qu'il n'y sera jamais. Cette interruption est digne de ses généreux sentimens que je connais bien. Il ne me reste qu'à faire un vœu, c'est que Henri V soit de cet avis. — *Le duc de Valmy*. Il en est. — *Thiers*. J'ajoute que, en renonçant à cette chance, il est d'autant plus généreux qu'il renonce à la seule que je lui connaisse. (Hilarité bruyante et prolongée.) »

des républicains. Laissant ceux-ci rejeter la force qui s'offrait à eux, ils la recherchaient. A l'exception de quelques obstinés ou de quelques chefs, tels que Berryer, rivés à leur rôle de porte-drapeau, ils se déclaraient en faveur de celui vers lequel s'avançait le succès. Ils se disaient qu'ils seraient moins vaincus en s'associant d'avance au vainqueur, quoiqu'il ne fût pas de leur choix; qu'il leur accorderait au moins des égards; que, s'ils avaient à redouter quelques concessions à des idées abhorrées, ils obtiendraient en retour des garanties sérieuses pour les principes essentiels. Le succès d'un nom dynastique leur semblait un présage de ruine pour la république, et la république renversée, ils se flattaient d'avoir aisément raison du prince et de reconstruire la monarchie.

Thiers comprit et n'insista pas. Après un instant d'hésitation en faveur de Cavaignac, il se décida à adopter lui aussi la candidature du prince Louis. Il m'a conté le petit fait par lequel lui fut rendue sensible la puissance électorale de ce nom. — En ce temps, dans chaque maison un porteur venait chaque jour avec ses seaux d'eau. Thiers, descendant par hasard au jardin par l'escalier de service, se heurte au sien. Il l'arrête. « Ah, vous voilà! causons un peu : eh bien! il va y avoir des élections pour nommer un président; que pensez-vous du maréchal Bugeaud? — Connais pas. — Du prince de Joinville? — Ah! le fils à Philippe! — De Cavaignac? — J'en ai entendu parler. — Et du prince Louis-Napoléon? — Ah! celui-là, fit le bonhomme d'un ton décidé, celui-là je le connais! »

Thiers imagina alors de diviser l'adversaire qu'il renonçait à aborder de front. Il proposa au prince Jérôme de poser sa candidature, et il l'eût soutenu contre le prince Louis. Jérôme ne tomba pas dans le piège où son honneur aurait sombré sans profit : il comprit qu'il serait plus ridicule encore qu'odieux en disputant à l'audacieux de Boulogne et de Strasbourg le droit de relever le nom de Napoléon. Son fils fut également très correct. — Après l'évasion de Ham, il s'était rendu à Londres auprès de son ancien professeur d'Arenenberg. Les deux cousins avaient vécu dans une intimité qui ne fut pas sans quelques difficultés, si l'on en juge par la lettre qu'après la séparation le prince Louis écrivait à Vieillard : « Au fond, ce que je reproche à Napoléon, si toutefois on peut reprocher à un homme ses défauts de nature, c'est d'avoir un caractère indéchiffrable. Il y a des personnes qu'on comprend, qu'on connaît du premier abord. Sympathie ou antipathie, vous savez tout de suite à quoi vous en tenir. Mais Napoléon est tantôt franc, loyal, ouvert, tantôt son cœur semble parler gloire, souffrir, palpiter avec vous pour tout ce qu'il y a de grand

et de généreux, tantôt il n'exprime que sécheresse, rouerie et néant. Que croire? je crois toujours le bien, tant que je n'ai pas de preuves réelles du contraire et, tout en étant sur mes gardes, je ne comprime aucune de mes inspirations de tendresse et d'amitié. Aussi ne puis-je que vous remercier de ne pas l'abandonner (10 décembre 1846). »

Après 1848 les bons rapports entre les cousins n'étaient plus troublés, et le jeune prince appuya fortement le refus de son père. Thiers se résigna à l'inévitable. « Après tout, fit-il, quatre ans sont bientôt passés; mon tour viendra à l'élection prochaine. Jusque-là nous lui donnerons des femmes, et nous le conduirons. »

J'eus aussi dans le même temps une révélation imprévue. J'étais préfet de Chaumont. Aucune passion ne m'aveuglait. Mes sympathies allaient plutôt à Louis-Napoléon. Piétri l'aîné, modeste secrétaire d'un avocat à la Cour de cassation, très lié avec mon père auquel il dut, après le 24 février, sa nomination de commissaire en Corse, nous avait si souvent entretenus du prisonnier de Ham et de ses aspirations qu'il nous avait disposés en sa faveur. Cependant le prince n'était pas mon candidat. Quoique sachant combien étaient nulles les chances de Lamartine, c'est à lui que je réservais mon vote en reconnaissance de la bonté paternelle qu'il m'avait témoignée. Mon ministre Dufaure demandait des informations sur les chances probables de l'élection. Je consultai les maires, les conseillers généraux, les magistrats, les notables. La grande majorité me répondait : « Nous ignorons ce qui se passe ailleurs, mais dans notre département paisible, ami de l'ordre, d'une sage liberté, le succès de Cavaignac nous paraît très probable. » Et je transmettais consciencieusement à Dufaure ces pronostics. Mais voilà que quelques jours avant l'élection je vais faire une tournée dans une commune limitrophe du département de l'Aube. Une tournée impliquait une revue de la garde nationale. Après la revue je montais sur une table et j'adressais à la foule une allocution. Cela amusait beaucoup ces calmes Champenois qui n'étaient pas habitués à ces façons préfectorales. Aussi, lorsqu'on m'annonçait quelque part, ils accouraient en grand nombre et ceux qui étaient dépourvus de fusil mettaient leur parapluie au port d'armes afin d'être aussi passés en revue. Ce jour-là, la foule était plus considérable, car on était venu aussi par curiosité du département voisin. Mon allocution finie, s'élève d'abord un cri de : « Vive le préfet! » aussitôt couvert par le cri bien autrement formidable et prolongé de : « Vive Napoléon! vive l'Empereur! » C'était le : « Ah! je le connais » du porteur d'eau. Quelques jours après, Louis-Napo-

léon réunissait presque l'unanimité des voix, et j'eus grand'peine à empêcher qu'on ne brûlât les maisons de ceux qui s'étaient prononcés contre lui.

Dans un tel état de l'esprit populaire, le prince n'était obligé à aucun manifeste, on ne lui en demandait pas. Il suffisait de mettre son nom sur une affiche. Ce nom avait le privilège unique, par lui-même, indépendamment de tout commentaire, en restant le symbole de la gloire nationale, de donner deux certitudes en apparence contradictoires, mais également nécessaires : l'attachement aux principes démocratiques et le ferme maintien de la sécurité sociale. Nonobstant, le prince se crut obligé à un manifeste de candidat. Il le rédigea avec une habileté supérieure et d'un style impérial. Dans cette œuvre bien équilibrée il y avait un mot d'espérance pour toutes les catégories de citoyens. Il promettait aux effrayés, de ne reculer devant aucun sacrifice pour défendre la société si audacieusement attaquée, de rétablir l'ordre, la confiance, le crédit, les finances; aux catholiques, la protection de la religion, la liberté des cultes et de l'enseignement; aux libéraux, de restreindre dans de justes limites le nombre des emplois qui dépendent du pouvoir et font d'un peuple libre un peuple de solliciteurs, d'éviter cette tendance funeste qui entraîne l'Etat à exécuter lui-même ce que les particuliers peuvent faire mieux que lui, et de préserver la liberté de la presse des deux écueils qui la compromettent toujours, l'arbitraire et la licence. Aux pacifiques, il montrait la paix comme le plus cher de ses désirs. La France dans sa première Révolution n'avait été guerrière que parce qu'elle avait été forcée de l'être; aujourd'hui qu'elle n'était pas provoquée, elle pouvait consacrer ses ressources aux améliorations intérieures et, tout en maintenant les lois fondamentales qui font la force de notre organisation militaire, alléger et non aggraver le fardeau de la conscription. Aux patriotes, il donnait l'assurance qu'en étant pacifique, sa politique serait résolue, une grande nation doit se taire ou ne pas parler en vain. A l'armée, il promettait de veiller au présent et à l'avenir non seulement des officiers, mais aussi des sous-officiers et des soldats, et de préparer aux hommes qui ont servi longtemps sous les drapeaux une existence assurée. Au peuple des travailleurs il faisait espérer la diminution des impôts les plus onéreux, l'encouragement en France et en Algérie des entreprises pouvant donner du travail aux bras inoccupés, des institutions de prévoyance pour la vieillesse, toutes les améliorations enfin qui tendent non à ruiner le riche au profit du pauvre, mais à fonder le bien-être de chacun sur la prospérité de tous. Aux vaincus, il ouvrait des perspectives de clémence : sa république serait généreuse et aurait

foi dans son avenir. Lui qui avait connu l'exil et la captivité, il appelait de ses vœux le jour où la patrie pourrait sans danger faire cesser les proscriptions et effacer les dernières traces de nos discordes civiles. Enfin il faisait appel, sans distinction de partis, à tous les hommes que recommandent leur haute intelligence et leur probité. Le point essentiel du manifeste était celui relatif à ses vues d'avenir. Il était ainsi conçu : « Je me dévouerai sans arrière-pensée à l'affermissement d'une république sage par ses lois, honnête par ses intentions, grande et forte par ses actes. Je mettrai mon honneur à laisser, au bout de quatre ans, à mon successeur le pouvoir affermi, la liberté intacte, un progrès réel accompli. »

A la veille de l'élection, dans une lettre adressée au nonce, le prince prit un engagement spécial à l'égard du pape. Il affirma « que le maintien de la souveraineté temporelle du chef vénérable de l'Église était intimement lié à l'éclat du catholicisme comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie. »

Le message rédigé, le prince le soumit à plusieurs personnages politiques, parmi lesquels Thiers et Émile de Girardin, rédacteur en chef d'un des journaux les plus répandus, *la Presse*, qui, en haine de Cavaignac, par lequel il avait été emprisonné aux journées de Juin, soutenait ardemment la candidature bonapartiste. Thiers, surpris de ce langage nouveau auquel il eût préféré ses finasseries habituelles, n'approuva pas. Le passage sur la République généreuse provoqua surtout sa critique : c'était une promesse d'amnistie, et au lendemain des journées de Juin il la croyait dangereuse. D'autres s'élevèrent contre la phrase sur le pouvoir restitué au bout de quatre ans : « Effacez, effacez, prince, dirent-ils, pourquoi prendre un engagement ? — Qu'en pensez-vous ? dit le prince en se retournant vers Girardin. — Si vous êtes résolu à tenir la promesse, répondit celui-ci, maintenez-la, sinon effacez. » Le passage fut maintenu : en effet, le prince était alors fermement résolu à observer sa promesse.

Un autre conseil de Thiers n'eut pas meilleure fortune. L'élection n'étant pas douteuse, il demanda au prince quel costume il prendrait quand il serait président : un costume civil ou un costume militaire ? « Celui du Premier Consul ou quelque chose d'approchant serait très bien, ajouta-t-il. — Probablement, répondit le prince, je choisirai entre l'uniforme de général de la garde nationale ou de l'armée. — Mais alors, fit Thiers, comment voulez-vous que nous fassions, moi ou tout autre, quand nous serons appelés à vous succéder ? Croyez-moi, prince, prenez l'habit du Premier Consul. » Le président choisit l'uniforme de la garde nationale. Une telle insubordination l'acheva dans l'esprit de Thiers. L'illustre homme d'État ne distinguait les hommes que par la

nature de leur déférence à son égard. Opinait-on comme lui, on était un esprit distingué. Ne le suivait-on pas, on n'était qu'un imbécile. Et, à tout propos, on s'élevait ou l'on dégringolait d'une catégorie à l'autre. Le prince n'échappa pas au criterium habituel. « Je l'ai beaucoup étudié de près et de loin, dit Thiers à lord Malmesbury et à bien d'autres, c'est un homme absolument nul. »

Le suffrage universel ne pensa pas de même. On le gorgea de discours, de biographies, d'apologies, de recommandations en faveur de Cavaignac. Il les reçut et ne les lut pas. Le général, du reste, désirait la présidence, mais, droit et désintéressé, il aimait mieux ne pas l'obtenir que d'y monter en se diminuant. Quoique maître du gouvernement, — je le sais puisque j'étais un de ses préfets, — il n'eut recours à aucune pression incorrecte. Aucune liberté ne fut violée; aucune indépendance menacée. Les outrages qui abreuvèrent son concurrent furent l'œuvre du parti ardent, sans scrupules, qui servait sa candidature. De même on ne saurait attribuer au prince les attaques indignes qui ne furent pas épargnées au général. Un ouvrier vint lui apporter une pierre lithographique sur laquelle Cavaignac était représenté en bourreau massacrant des vaincus. « Combien, demanda le prince, voulez-vous de cette pierre? » L'ouvrier fixe le prix; le prince paie, puis se fait apporter un marteau et la met en pièces.

Aucun scrutin n'est plus instructif que celui du 10 décembre 1848. Si l'assemblée, issue du suffrage universel tout récemment, eût été chargée d'élire, Cavaignac aurait réuni au moins les deux tiers des suffrages et l'autre tiers se fût reporté sur Ledru-Rollin. Le même suffrage universel directement consulté n'accorda que un million 434 226 voix à Cavaignac, 370 119 à Ledru-Rollin, 17 910 à Lamartine, et cinq millions 434 226 à Louis-Napoléon. Preuve désormais irrévocablement acquise à la science politique que le vote des représentans n'exprime nullement la véritable pensée constituante d'un peuple et que, selon la thèse de Rousseau, la souveraineté dans ce qu'elle a de primordial ne peut être déléguée qu'en s'anéantissant. A quelque moment depuis 1815 qu'on eût directement consulté le peuple, il eût répondu comme il le fit le 10 décembre 1848, et cependant les assemblées ne cessaient de proscrire les Napoléon.

Après l'élection le vainqueur et le vaincu remplirent noblement leur devoir. Pendant qu'on lisait les dépêches apportant la nouvelle de la défaite à l'hôtel du général Cavaignac, le colonel Charras s'approche vivement du général et lui dit à mi-voix : « Tu vas résister. — Quoi ! répond Cavaignac, tu veux que je manque à ma parole? — Mais nous, nous résisterons. — Non, vous ne

résisterez pas, je saurai vous en empêcher. — Mais tu perds la république! — Il est possible qu'elle succombe; mais elle se relèvera, et elle serait perdue à jamais si celui qui la représente se révoltait contre le vœu du pays (1). »

Le 20 décembre, le prince ayant reçu des menaces d'assassinat, se rendit à l'Assemblée escorté de quelques amis. Dès que le rapport sur l'élection eut été lu, il monta à la tribune. En habit noir, portant le grand cordon de la Légion d'honneur, il jura, « en présence de Dieu et devant le peuple français représenté par l'Assemblée nationale, de rester fidèle à la République démocratique une et indivisible, et de remplir tous les devoirs qui lui sont imposés par la constitution. »

Ce serment constitutionnel était d'obligation. Le prince lui donna un caractère volontaire par des déclarations spontanées et explicites. « Les suffrages de la nation et le serment que je viens de prêter commandent ma conduite future. Mon devoir est tracé, je le remplirai en homme d'honneur. Je verrai des ennemis de la patrie dans tous ceux qui tenteraient de changer, par des voies illégales, ce que la France entière a établi. » Il termina par un hommage à son prédécesseur : « La conduite de l'honorable général Cavaignac a été digne de la loyauté de son caractère et de ce sentiment du devoir qui est la première qualité du chef d'un État. »

Ces paroles prononcées, le président monta vers le banc où était assis le général et lui tendit la main. C'était la seconde avance publique qu'il faisait aux républicains. Le général surpris laissa prendre sa main plus qu'il ne la donna. Le soir, le prince envoya l'un de ses amis, Heckeren, lui offrir le grand cordon : il le refusa.

Depuis son entrée dans la vie active, avant comme après Strasbourg et Boulogne, devant ses complices comme devant ses juges, dans ses professions électorales et dans ses discours à la tribune, Louis-Napoléon répudiait le rôle de prétendant. En aucune circonstance il ne se réclama des droits héréditaires préexistans : il ne voulait rien devoir qu'à la souveraineté populaire. Non seulement il ne manifestait aucune aversion contre la république, mais il annonçait, et très sérieusement, l'intention d'en consolider l'existence. Pourquoi ne l'avoir pas aidé à remplir ses engagemens en les acceptant comme sincères? Pourquoi n'avoir pas facilité son effort? Pourquoi ne l'avoir pas encouragé à placer ses idées personnelles au-dessus de sa tradition? Pourquoi n'avoir répondu à sa bonne volonté que par une hostilité

(1) Ce fait vient d'être révélé par M. Ch. de Lacombe dans son intéressante *Vie de Berryer*, t. II, p. 580.

violente ou des soupçons? La confiance embarrasse plus que la défiance. Il est imprudent de prêter à quelqu'un des arrière-pensées qu'il n'ose confesser ou qu'il désavoue. On ne les conjure pas ainsi, on les provoque, on les facilite et parfois on les impose.

IV

Voilà le prince Louis-Napoléon installé à l'Élysée dans sa Présidence. Comment y trouva-t-il la France et l'Europe?

En France, l'inquiétude qui avait précipité l'esprit public dans la réaction après les journées de Juin s'était aggravée de la crainte toujours présente d'un retour aux calamités dont on était à peine délivré. Le parti vaincu derrière les féroces barricades, loin de se résigner à sa défaite, proclamait bruyamment son espérance d'une prochaine revanche. Ses fureurs s'étaient accrues en proportion inverse de ce que ses forces avaient perdu. « L'élection du prince, a dit Lamartine, fut une affirmation inconsciente de l'hérédité. » Peut-être! Mais elle fut certainement le recours à une dictature vigoureuse et incontestée, protection contre les menaces futures. On était fatigué des libertés auxquelles on avait paru attacher tant d'importance autrefois; les discours de tribune étaient devenus aussi odieux que les articles de journaux; le plus grand nombre soupirait après le jour où la tribune serait muette et la presse muselée, et la seule liberté qui parût encore précieuse, était celle de se délivrer de la basse domination des comités radicaux et des politiciens démagogiques.

En Europe, la situation n'était pas moins critique. Ici il est indispensable d'insister, car, de même que de l'effervescence internationale était sortie l'étincelle qui avait allumé la révolution de Février, de la réaction européenne devait venir l'encouragement et peut-être la nécessité de la réaction en France. La commotion produite par la révolution de 1848 avait été bien plus générale que celle dont la révolution de 1830 avait été le signal. Par une coïncidence de justice, c'était à Vienne, le chef-lieu de la politique de la conquête, que le triomphe de la politique des nationalités avait opéré sa première explosion (13 mars). A l'approche du danger, l'empereur d'Autriche, conformément à la coutume royale, abandonnait son fidèle serviteur, de même que Louis-Philippe avait abandonné Guizot. Le chef du parti du repos ne tenta pas plus que ne l'avait fait Guizot de lutter contre cette défaillance irrémédiable. « J'ai combattu, dit-il, avec constance pendant un ministère de près de quarante ans. Mes efforts ont été vains, et, ne sachant ni nager entre deux eaux, ni dans une

eau qui ne convient pas à mes facultés, je me retire de la scène. » Il ajouta en remettant sa démission entre les mains de l'archiduc Louis : « Si les empereurs disparaissent, c'est lorsqu'ils désespèrent d'eux-mêmes. » Peu après il était obligé de quitter Vienne et de traverser en fugitif, presque en malfaiteur, cette Allemagne qu'il avait si longtemps conduite en maître. Il rejoignait Guizot à Londres, où Palmerston les reçut tous les deux avec une narquoise courtoisie. Selon la coutume logique, le soulèvement contre le ministre était bientôt suivi de la rébellion contre le souverain ; une révolution éclata à Vienne, et la famille royale dut se réfugier à Inspruck (15 et 26 mai).

De Vienne, le mouvement se propagea jusqu'aux extrémités de la monarchie. En Hongrie, le meneur éloquent du parti radical obtenait de la Diète une sommation à l'empereur de transférer la Diète de Presbourg à Pesth, d'accorder la garde civique, un ministère hongrois responsable devant la Diète (17 mars). La sommation est accueillie. Batthyany forme le premier ministère hongrois (23 mars). Malgré la violente lutte qui avait séparé Szechenyi, chef de l'opposition constitutionnelle, et Kossuth, coryphée du parti révolutionnaire, Batthyany les réunit dans son ministère, et il demande à Deak, qui en combattant les idées de Kossuth avait été le modérateur des colères de Szechenyi, d'entrer aussi dans son gouvernement afin d'y continuer son rôle de conciliateur. Malgré sa vive répugnance, Deak se décide à occuper le ministère de la justice. Il s'y signalait aussitôt par l'élaboration d'un remarquable code pénal.

La Bohême ne restait pas tranquille. Conduite par Palacky, elle réclame un ministère responsable siégeant à Prague ; elle s'oppose à une fusion quelconque avec l'Allemagne. l'Autriche ne doit pas se faire allemande ; il faut qu'elle reste une confédération de peuples, slaves surtout, faisant tête au panslavisme russe. « De tous les peuples situés au sud de l'Europe orientale, il n'en est pas un seul qui puisse résister à l'envahissement des Russes, si un lien vigoureux ne les unit en faisceau. La grande artère de ces peuples, c'est le Danube ; la puissance chargée de régir cette confédération ne saurait donc s'éloigner de ce fleuve sans s'affaiblir elle-même et compromettre sa tâche. »

Milan aussi s'était insurgé. Après cinq journées de lutte (18, 19, 20, 21, 22 mars), le maréchal Radetsky évacuait la ville, puis la Lombardie. Venise se proclamait en république sous la direction de Manin, délivré de sa prison par le peuple (22 mars). Parme et Modène l'imitaient, Brescia se soulevait.

Palmerston dissuade Charles-Albert d'aller au secours de la Lombardie, le pousse à se rapprocher de l'Autriche afin d'aviser

à une défense commune contre une descente agressive de la France toujours à redouter. Il mande à Vienne un envoyé spécial chargé d'offrir tous les encouragemens, sauf ceux des armes, dont l'Angleterre n'est jamais prodigue. Il l'engageait, quoi qu'il arrive, à s'arrêter à la frontière du Piémont.

Mais l'exaltation des esprits avait augmenté à Turin; Gênes menace de se séparer; des députations lombardes déclaraient que, si le roi n'arrive pas, la république sera proclamée à Milan; on annonce l'apparition prochaine de Mazzini. Charles-Albert hésite parce que l'Angleterre le retient et parce qu'il est de sa nature d'hésiter. Pendant un jour ou deux, on put craindre qu'il ne se montrât comme autrefois le roi *Tentenna*. Alors, Cavour avait prononcé une seconde fois le mot décisif. Désolé d'abord de la révolution de Février qui interrompait le mouvement libéral dont il attendait des résultats certains (1), il s'était vite repris et, de même qu'il avait été la voix du peuple en disant : Constitution, il le fut encore en criant : Guerre!

« L'heure suprême a sonné pour la monarchie sarde, dit-il à Charles-Albert, l'heure des fortes délibérations, l'heure de laquelle dépendent les destinées des empires et des peuples. Le doute, les retards, les hésitations ne sont plus possibles. En ce moment l'audace est la vraie prudence, et il y a plus de sagesse dans la témérité que dans la circonspection. Une seule voie est ouverte pour la nation, pour le gouvernement, pour le roi : la guerre! la guerre immédiate, sans retard. Une seule politique est à suivre, non la politique des Louis-Philippe et des Guizot, celle des Frédéric, des Napoléon, des Charles-Emmanuel, celle des résolutions audacieuses. L'Angleterre, dit-on, a protesté et menacé notre pays de sa colère si le Tessin est franchi. Mais en présence des événemens de Milan, quand l'heure de la libération de l'Italie a sonné, quand les peuples s'avancent impatiens contre l'étranger, s'arrêter devant les protestations de l'Angleterre serait lâcheté, ce serait une politique misérable qui *couvrirait d'ignominie la nation et ferait peut-être crouler le trône antique de la monarchie de Savoie au milieu de l'indignation des peuples frémissans* (2). L'Angleterre cessera d'être notre alliée, elle nous abandonnera à notre destinée. Qu'importe! Nous n'avons pas eu, quant à nous, l'illusion de croire que l'Angleterre deviendrait la future libératrice de l'Italie. Nous avons toujours pensé que la conservation de la puissance autrichienne était dans les visées de sa politique, et si ses intérêts étaient compromis nous ne serions point surpris de voir lord Palmerston et lord John Russell serrer la main de

(1) Discours au Sénat, 16 décembre 1852.
(2) Ces mots sont soulignés dans l'article.

Metternich encore dégouttante du sang polonais et italien. Mais nous sommes convaincus que le peuple anglais ne recommencera pas la terrible histoire des guerres de la Révolution pour empêcher la libération de l'Italie (1). »

Charles-Albert écouta ce fier et prévoyant langage. Il ne s'arrêta pas aux remontrances de Palmerston et il passa le Tessin, l'écu de Savoie superposé sur la bannière tricolore italienne (25 mars). « Je viens, dit-il aux Lombards, vous apporter l'aide que le frère attend du frère et l'ami de l'ami. Je seconderai vos justes désirs, me confiant au secours de ce Dieu qui est visiblement avec vous, de ce Dieu qui a donné Pie IX à l'Italie et l'a mise en état *di fare da se.* »

La cour d'Angleterre, dont les sympathies autrichiennes n'étaient pas dissimulées, exprima un violent mécontentement de ce qu'on n'eût tenu aucun compte des recommandations officielles de ses ministres. « Le Piémont, dit le prince-consort, a fondu sur la Lombardie comme un voleur. » La cour de Russie ne se montrait pas moins indignée; Nicolas envoyait ses passeports au légat sarde à Saint-Pétersbourg et rappelait le sien de Turin.

L'initiative de Charles-Albert, fanatise les peuples et entraîne leurs princes. Charles-Louis de Bourbon, venu récemment de Lucques à Parme, accorde les libertés constitutionnelles et se place sous la tutelle de Charles-Albert. Léopold de Toscane se déclare prêt à favoriser le mouvement national. Le ministère libéral de Naples promet 40 000 hommes et en dirige plus de 20 000 vers le Pô. Les troupes pontificales s'avancent dans la même direction. La Sicile se révolte à l'exemple de Palerme; un parlement s'y réunit, déclare déchue la dynastie bourbonienne, adopte la forme monarchique et se réserve d'appeler un prince italien au trône après avoir achevé la Constitution (13 avril).

L'Allemagne, excitée par les événemens de Vienne, n'était pas dans un état d'effervescence moindre. L'anarchie s'était répandue sur les trois quarts de son territoire. A Munich, le peuple chasse Lola Montes et force le vieux roi à abdiquer. Dans tout les États du Sud, les chefs de l'opposition deviennent ministres. Hambourg, Brême, Lubeck, changent leurs constitutions. Cinquante hommes politiques se réunissent à Heidelberg (5 mars). Les plus pressés, Hecker et Struve, proposent de déclarer incontinent la république, Henri de Gagern propose l'empire. La majorité ne suit pas, et charge une commission de préparer la réunion d'un parlement à Francfort (11 mars). Cette commission convoque un pré-parlement pour le 30 mars. La Diète, entraînée et espérant retenir son pou-

(1) *Risorgimento*, 22 marzo 1848.

voir par des condescendances, place au-dessus du palais fédéral le drapeau national noir, rouge et jaune. La turbulence du corps germanique gagne les duchés, exalte la double prétention toujours grondante, celle des Danois d'englober le Sleswig et de s'avancer jusqu'à l'Eider, celle des Allemands de germaniser même le Sleswig et de s'étendre jusqu'à la Kœnigsau, et produit à Copenhague une agitation populaire de laquelle sort le ministère unitaire de Moltke, et à Kiel un soulèvement qui se termine par la constitution d'un gouvernement provisoire sous la présidence du duc d'Augustenbourg.

En Prusse l'agitation avait été particulièrement grave. Berlin, malgré la fidélité proverbiale du peuple prussien à son roi, n'échappe pas à la contagion. Dès le 15 mars, des barricades s'élèvent. Le roi aussitôt flatte le désir de l'unité, supprime la censure, convoque le Landtag uni. Il s'ensuit une manifestation de gratitude (19 mars) qui bientôt, sous l'impulsion de meneurs occultes, tourne à la défiance, à la colère, puis à la demande du retrait des troupes. Les dragons s'avancent pour nettoyer la place du palais : deux coups de feu partent, l'un par la maladresse d'un soldat, l'autre par le coup d'un ouvrier sur le chien d'un fusil. Quoique personne n'ait été blessé, la foule se disperse en criant : Trahison ! Deux cents barricades s'élèvent. Un combat de huit heures s'engage autour du palais, dans la ville ; les troupes ont partout l'avantage ; mais vers minuit le roi, qui depuis le commencement de cette lutte, tantôt pleurait, tantôt tombait dans une sombre apathie, ordonne, malgré la vive opposition de son frère le prince Guillaume, de ramener les soldats dans les casernes. Cette retraite s'opère sous les huées de la foule ; le commandant irrité, n'ayant plus le droit de combattre, prend sur lui d'ordonner l'évacuation de la ville. La révolution demeure la maîtresse à Berlin comme elle l'avait été à Vienne.

Pour lui obéir, le roi nomme un ministère libéral sous Henri d'Arnim, homme d'esprit et de vigueur, et renvoie en Angleterre son frère et héritier, odieux au peuple. Le 21 mars il subit enfin le dernier degré de l'humiliation. Une foule d'hommes et de femmes vient déposer sous les fenêtres de son palais, face découverte, les morts ensanglantés tués par ses soldats. Tandis que l'hymne des funérailles est entonné par les femmes et les jeunes filles vêtues de deuil, on l'appelle au balcon. Il y vient, s'incline en signe d'expiation devant ces cadavres ; sa femme en pleurs, est à ses côtés, elle s'évanouit, et il l'emporte dans ses bras.

Les jours suivans, pour se tirer d'embarras, il déclare dans une proclamation « que le salut de l'Allemagne était dans une union étroite des peuples et des princes, sous une direction

unique, qu'il prendrait lui-même cette direction, qu'une assemblée des États en Prusse et un parlement général allaient être réunis immédiatement pour réaliser cette union. La Prusse se lève désormais en Allemagne. » Il flatte la passion publique par tous les moyens, parcourt les rues de Berlin avec ses ministres, portant les couleurs nationales. Pour calmer l'insurrection chez lui, il va la secourir chez les autres. Le roi de Danemark, secondé par l'élan unanime de son peuple, allait disperser le gouvernement provisoire de Kiel; le roi de Prusse envoie du renfort à la révolte aux abois, espérant que ses troupes récolteront sur l'Eider les lauriers qu'elles n'ont pu gagner sur la Sprée. Il concède à la Pologne l'organisation nationale du grand-duché de Posen, sous la seule condition que les Polonais s'abstiendraient de toute agression contre la Pologne russe. Il ordonne la mise en liberté de Mierolawski, alors sous la menace d'une accusation capitale.

L'état d'anéantissement provisoire de la force autrichienne et prussienne laissait le champ libre au *pré-parlement* des professeurs et des journalistes. Vainement la Diète essaie-t-elle de s'associer à son action, il la repousse : l'établissement de la constitution allemande doit être réservé à l'Assemblée constituante, sauf à celle-ci à consulter les cabinets. Cette assemblée est élue, selon la récente loi française, par le suffrage universel direct, à raison d'un député par cinquante mille habitans; elle se réunit dans l'église de Saint-Paul à Francfort; et en attendant le vote de la constitution, elle établit un pouvoir central provisoire qu'elle confie à l'archiduc Jean d'Autriche (28 et 29 juin).

La fièvre avait gagné jusqu'aux petits États : Neuchâtel s'insurge. A Bucharest quelques jeunes gens exaltés, venus de Paris, improvisent une insurrection contre l'hospodar Bibesco, oubliant que ce prince éclairé avait affranchi les esclaves, préparé l'union des deux principautés, l'émancipation des paysans et défendu en patriote inébranlable l'indépendance de son pays (11 juin). Bibesco, prévoyant les malheurs inévitables de cette révolte inconsidérée, abdique (14 juin); un gouvernement provisoire s'installe et appelle aux armes la Bukovine, la Transylvanie, la Bessarabie, et rêve d'un empire roumain.

Les gouvernemens stupéfaits autorisaient ou laissaient faire. On eût dit vraiment arrivé le jugement dernier de l'ancien monde.

Les révolutionnaires crurent un moment qu'ils allaient entraîner l'Angleterre dans leur sarabande infernale. L'Irlande recommence ses agitations. Des bandes de perturbateurs parcourent les rues de Londres en brisant les vitres. A Glasgow, près de cinq mille hommes pillent les boutiques des orfèvres. A Edimbourg, à Newcastle, à Manchester, ont lieu des tentatives de désordres.

Enfin le chef des chartistes, O'Connor, convoque cent cinquante mille hommes aux abords de Londres, afin de se rendre à la Chambre des communes, avec une pétition monstre. Mais là ni le gouvernement ni la nation ne perdent le sang-froid. Des milliers de citoyens, s'inscrivent en qualité de constables volontaires marchant à côté de la force civique régulière et de l'armée. Ce déploiement de patriotisme anéantit le chartisme. A peine vingt-trois mille hommes se trouvèrent au rendez-vous. Dans le cortège on en compta dix-sept mille seulement, qui se dispersèrent devant le pont de Westminster, à la première sommation de la police. Albion demeura immobile sur ses ancres solides.

V

A chacun de ces ébranlemens, Palmerston craignait que, malgré la bonne volonté de Lamartine et ses efforts pour la retenir, la nation française, excitée, débordant sur l'Europe, ne se précipitât sur la Belgique ou sur le Rhin. La perspective d'un secours en Italie l'inquiétait aussi. Contrairement à l'opinion des ministres anglais, et quoiqu'il se fût porté lui-même garant, en 1847, de la domination autrichienne en Lombardie, il considérait « que les Autrichiens n'ont rien à faire en Italie et n'ont aucun droit d'y être, que leur titre étant fondé sur la force pouvait être annulé par la force (1). » Il eût aimé à voir toute l'Italie septentrionale unie en un seul royaume comprenant le Piémont, Gênes, la Lombardie, Venise, Parme et Modène, Bologne et plus tard la Toscane, qui aurait eu la force de s'interposer entre la France et l'Autriche. Il ne cachait pas son contentement de la chute du parti du repos. « Metternich avait toujours été jaloux de tout talent, de toute connaissance chez les individus et de toute vie dans les peuples et les nations. Il avait réussi pendant un temps à barrer et à arrêter le cours du progrès humain. La merveille, c'est, non pas que la pression prolongée ait enfin rompu la digue et inondé le pays, mais que ces entraves artificielles aient produit une aussi longue stagnation (2). »

Cependant il avait osé se prononcer ouvertement en faveur de Charles-Albert, dans la crainte de favoriser nos velléités guerrières. Il était obsédé par cette idée. Il veillait de tous les côtés à la fois afin qu'on ne nous fournît aucun prétexte plausible d'intervention. Il avait d'abord conseillé à l'Autriche de modifier son système de compression en Lombardie et de prévenir la révolte par des institutions libérales. La révolte déchaînée, il avait

(1) A lord Ponsonby, 31 août 1848.
(2) A lord Normanby, 31 mars 1848; à Léopold, roi des Belges, 15 juin 1848.

insisté pour qu'elle en limitât le champ par la cession de la Lombardie « plutôt que, en vue de succès douteux et d'opérations militaires incertaines, de courir le risque d'amener une armée française dans le nord de l'Italie (1). » Il suppliait la Prusse de ne pas se mêler de la lutte du Sleswig-Holstein, de ne pas nous inspirer la tentation du Rhin, pendant qu'elle marchait sur Kiel. « Le possesseur de la Prusse rhénane, écrivait-il à Berlin, devrait hésiter avant de donner l'exemple d'une intervention armée entre un souverain et ses sujets (2). »

Il ne nous embrassait très fort que pour mieux nous surveiller et nous retenir par l'étreinte de ses bras amicaux. Quoi qu'on lui dît, comme Royer-Collard et les oracles politiques du temps, il était convaincu que les grandes républiques sont nécessairement agressives. Preuve nouvelle des erreurs de jugement produites chez les hommes les plus intelligens par une connaissance inexacte de l'histoire. Si Palmerston l'avait vraiment connue, il se serait rappelé que notre première république n'avait pas été agressive, qu'elle avait été obligée de se défendre contre l'agression britannique, que bien loin de désirer la guerre, les républiques la redoutent, sachant qu'elles sont à la merci du premier général sacré par la victoire. La gloire était le cauchemar de nos républicains, et c'est surtout par frayeur d'être de nouveau confisqués par elle, qu'ils étaient pacifiques.

Le gouvernement provisoire cependant ne justifiait aucune des alarmes de Palmerston. Malgré les encouragemens que les cataclysmes européens donnaient à une politique de propagande révolutionnaire, il s'en abstenait et il désavouait toute pensée d'agrandissement pour nous-mêmes.

En thèse générale, Lamartine était convaincu « que l'alliance russe c'est le cri de la nature, la révélation des géographies, l'alliance de guerre, l'équilibre de paix ». Néanmoins, soit pour ne pas froisser les sympathies polonaises de notre pays, soit pour faciliter un rapprochement de principes et d'intérêts avec l'Allemagne, soit pour prouver que la nouvelle république n'entendait pas agiter le monde à notre profit, il rechercha l'alliance qui est pour nous celle des mains fermées et des pieds immobiles, celle de l'Angleterre. Afin de gagner les bonnes grâces du gouvernement anglais, il se dégagea, sans patriotisme et sans dignité, dérogeant à l'élévation habituelle de son caractère, des colères qu'avaient suscitées les mariages espagnols. Persistant contre la justice à ne voir qu'une bonne affaire de famille dans ce qui avait été un véritable succès national, il déclarait à tort

(1) A Léopold, *ibid.*
(2) A Westmoreland, à Berlin, 6 avril 1848.

qu'une question de guerre avait été posée, non par la France républicaine, mais par la dynastie déchue; le danger suscité par cette ambition personnelle avait disparu avec elle.

Il fit plus : il encouragea par l'indifférence de son abstention une tentative anglaise de châtier nos amis d'Espagne. Palmerston, sans consulter ni le chef de son cabinet Russell, ni le conseil, expédia à Bulwer une dépêche qui, au mépris du respect dû à une puissance indépendante, contenait des critiques déplacées sur l'administration intérieure du gouvernement espagnol. Le ministère espagnol renvoya la dépêche offensante à Bulwer; puis, un désaveu de Londres n'étant pas survenu, il renvoya Bulwer lui-même. A la nouvelle de cet affront, la consternation fut grande à la cour, dans le cabinet et dans le Parlement (24 mai 1848); Palmerston crut tenir sa vengeance : il réclama des représailles promptes et décisives. Mais les membres du conseil, qui n'avaient pas été consultés sur une démarche, à leur avis, déplorable, ne voulurent ni se rendre solidaires, ni persévérer. Bulwer désavoué fut envoyé en Amérique.

En Sicile Lamartine ne s'était pas montré moins complaisant. Palerme s'était soulevée à la veille même du 24 février. Le roi de Naples considérait comme un encouragement à la révolte la présence des navires de guerre anglais dans les eaux de Sicile, et demandait en confidence l'envoi de navires de guerre français, afin de contre-balancer l'influence de la flotte anglaise. Lamartine, au lieu d'accueillir la suggestion, ou du moins de la garder pour lui, s'était hâté d'en informer l'ambassadeur anglais à Paris.

Vis-à-vis de l'Allemagne, la politique de Lamartine avait été respect, sympathie, inviolabilité. Il ne négligeait pas non plus de rassurer la Russie. La République ne voulait pas commencer par des sacrifices humains; elle ne voulait pas avoir une lâcheté ou un remords dans les fondemens de sa politique de paix avec le monde. Aussi déclarait-elle à voix haute que la première condition d'une alliance avec la Russie et de sa solidité était que la Pologne usurpée, opprimée, sans nationalité propre, sans indépendance civile, religieuse, ne s'élève pas entre elle et nous. Mais elle ne méditait pas une guerre contre les trois co-partageans de la nation démembrée, c'est des puissances elles-mêmes, solidaires et garantes des traités de 1815, qu'elle attendait, qu'elle sollicitait le retour au droit et à la justice.

En conséquence le gouvernement provisoire n'avait pas encouragé la révolte des Polonais et des Irlandais. Les rassemblemens que quelques démagogues organisèrent pour faire violence à sa sagesse, à la frontière belge, à Strasbourg contre Bade, à

Lyon contre la Savoie, furent désavoués, contenus et dispersés.

Ce n'est qu'à l'égard de l'Italie que Lamartine eût voulu adopter une politique d'intervention armée. Dans une conversation privée, il dit à Mazzini de passage à Paris : « L'heure a sonné pour vous, j'en suis tellement convaincu que les premières paroles dont j'ai chargé mon envoyé ont été : « Saint Père, sachez que vous devez être président de la « république italienne. » Il répondit aux membres de l'association italienne de Paris, qui venaient lui faire leurs adieux : « Puisque la France et l'Italie ne font qu'un seul nom dans nos sentimens communs pour sa régénération libérale, allez dire à l'Italie qu'elle a des enfans aussi de ce côté des Alpes. Allez lui dire que, si elle était attaquée dans son âme, dans ses limites ou dans ses libertés, que si vos bras ne suffisaient pas à la défendre, ce ne sont plus des vœux seulement, c'est l'*épée de la France* que nous lui offririons pour la préserver de tout envahissement. Et ne vous inquiétez pas! Ne vous humiliez pas de ce mot, citoyens de l'Italie libre! Le temps a éclairé la France et lui a donné en raison, en sagesse, en modération, ce qu'elle eut autrefois en impatience de gloire et en soif de conquêtes. Nous ne voulons plus de conquêtes qu'avec vous et pour vous (1)... »

Pour être prêt à répondre à l'appel auquel il s'attendait, le gouvernement décida l'envoi d'une flotte devant Gênes, la formation d'une armée des Alpes de 60000 hommes, et vota les crédits nécessaires à un effectif général de 532000 hommes. Lamartine avait même pensé à envoyer un corps d'observation en Piémont, spontanément, sans attendre aucune demande du roi (11 avril).

L'annonce de ces intentions épouvanta Charles-Albert. Il craignait que notre drapeau ne lui apportât la République dans ses plis, n'encourageât la séparation de Gênes toujours mal disposée et ne secondât les menées mazziniennes en Lombardie. Bixio, notre chargé d'affaires à Turin, avertit Lamartine : « L'intervention de la France n'étant pas demandée serait considérée par tous les partis comme un acte d'insigne déloyauté. Elle produirait sans doute la guerre générale, et ferait certainement sur l'Italie l'effet qu'a produit sur l'Espagne la surprise de 1808 (15 avril) ; elle soulèverait dans tous les cœurs une haine implacable, une *haine d'Italie* (20 avril). » Il eût semblé que nous arrivions uniquement dans notre intérêt, pour donner satisfaction à notre esprit militaire, pour occuper la place que l'Autriche allait laisser vacante. Infatués par leurs phrases, les Italiens ne doutaient pas de leurs rapides victoires : l'Autriche n'était plus

(1) Mazzini, « Gli aiuti di Francia a quei giorni erano, per chi le avesse voluti, immancabili. » *Cenni intorno l'insurrezione lombarda.*

qu'un fantôme, l'armée de Radetsky qu'une ombre! Cette infatuation était portée à ce point que le ministre sarde à Paris considérait comme un signe de malveillance les inquiétudes de Lamartine sur la certitude des succès de l'armée piémontaise (1). La formation de notre armée des Alpes, motivée par la pensée amicale de couvrir les derrières de Charles-Albert, préoccupait le gouvernement piémontais plus que l'armée de Radetsky. Il y soupçonnait l'arrière-pensée hostile de le surveiller et de l'inquiéter. Il n'osa en demander le licenciement, mais nous pria d'écarter notre flotte de Gênes.

Il fit publier à Marseille par son consul « que les compagnies de volontaires venant de l'étranger sans autorisation, étant un embarras pour l'armée régulière et un danger pour les campagnes, seraient repoussées, à quelque nation qu'elles pussent appartenir. » En conséquence, lorsque le général Antonini arriva de Paris avec une colonne de volontaires, le consul sarde s'opposa à son embarquement pour Gênes. Manin seul, manifestant ce sens politique de premier ordre auquel l'Italie doit sa résurrection autant qu'au génie de Cavour, se rendait compte que, sans le secours français, l'Autriche ne serait pas chassée; mais lorsqu'il consulta les gouvernemens italiens à ce sujet, son avis fut unanimement rejeté. *L'Italia fara da se*, lui répondit-on. Mais les Lombards et les Vénitiens eux aussi se sacrifièrent à une chimère de présomption et restèrent muets.

Cependant Lamartine, dont l'imagination, les sens étaient italiens ne se résignait pas à rester inutile au pays de sa prédilection. Ayant été nommé par l'Assemblée constituante l'un des cinq membres de la commission exécutive (6 mai), il revint sur son projet d'une intervention spontanée. Ses collègues ne l'admirent pas. Prévoyant la double hypothèse de la défaite et de la victoire de Charles-Albert, ils résolurent, dans le premier cas, d'arrêter l'Autriche à la ligne du Tessin, dans le second, de réclamer, comme compensation à l'établissement d'une puissante monarchie piémontaise, Nice, la Savoie, « protection nécessaire de notre sécurité, lambeau du sol national iniquement séparé par le traité spoliateur de Paris, qui depuis tant d'années demandait le retour à la mère patrie (2). » Ce n'eût pas été une conquête, mais une restitution.

Instruit de notre résolution, le Piémont respira. « L'armée

(1) Dépêche 12 avril 1848.

(2) Lamartine, *Révolution de 1848*, t. II, p. 282 : « Mazzini (*loco citato*) prétend avoir la *certitude* que le parti modéré avait pris secrètement l'obligation de céder la Savoie. Dans une carte du futur royaume, faite à Turin, la Savoie était éliminée. » Une certitude de Mazzini n'est pas une preuve.

française, disait orgueilleusement le ministre Pareto à la Chambre, n'entrera que si nous l'appelons, et comme nous ne l'appellerons pas, elle n'entrera pas (12 mai). » « La France, écrivait Cavour, sait hautement comprendre et respecter la cause de la liberté et de l'indépendance italienne (1). »

VI

Notre peuple, ignorant les difficultés diplomatiques de son gouvernement, les méfiances anglaises et piémontaises, persuadé qu'on pouvait atteindre la Pologne en quelques enjambées, maugréait de notre immobilité. Est-ce que par hasard on allait recommencer 1830? Il prenait patience en chantant à tue-tête, dans les rues, le refrain du chansonnier plébéien, Pierre Dupont :

Les peuples sont pour nous des frères,
Les tyrans des ennemis.
Aimons-nous et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons à l'indépendance du monde.

Les journaux se défendaient d'avoir peur de l'unité germanique : « Tout ce qui fortifie et affermit la barrière qui sépare la France de la Russie, plaît à notre politique; tout ce qui unit et consolide l'Allemagne devenue libérale consolide aussi la France, lui est utile et avantageux (2). » Proudhon avait repris les thèses de Lamennais et de Lamartine sur la fraternité universelle : « Il n'y a plus qu'un peuple européen, en attendant qu'il n'y ait plus qu'un seul peuple sur tout le globe. Il faut rayer du Code les titres I et II concernant l'état civil des Français. Le droit de cité appartient à tout individu dans tous les pays civilisés où il se trouve. »

Lorsque les meneurs révolutionnaires voulurent jeter la foule sur l'Assemblée constituante, ils n'y réussirent pas en parlant d'un ministère du travail, mais dès qu'ils inscrivirent le mot de Pologne sur leurs enseignes séditieuses, on les suivit. Après l'invasion et la dispersion de l'Assemblée, Blanqui, le principal meneur, dit de sa voix dure et pénétrante : « Le peuple exige que l'Assemblée nationale décrète sans désemparer que la France ne mettra l'épée au fourreau que lorsque l'ancienne Pologne tout entière, la Pologne de 1792, sera reconstituée (16 mai 1848). »

(1) *Risorgimento* du 20 mai 1848.
(2) *Journal des Débats* des 4 avril, 11 avril, 15 mai 1848; *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1849.

L'Assemblée elle-même ne désavouait pas la cause au nom de laquelle on venait de la violenter. Plusieurs de ses membres voulaient comme Blanqui qu'on partît en guerre pour la Pologne de 1792. Le citoyen Napoléon Bonaparte (Jérôme) se contentait de la réorganisation du grand-duché de Posen, de Cracovie et de la Galicie suivant les promesses de 1815, « mais on ne pouvait pas exiger moins, dût-on risquer une guerre. Sans l'appui des nationalités nouvelles, de la Pologne avant toute autre, notre République ne sera jamais en sûreté vis-à-vis de l'Europe monarchique. »

Lamartine écarte ces chimères belliqueuses. « Envoyer cent ou deux cent mille hommes à travers l'Allemagne violée dans son sol, dans sa dignité, dans son orgueil, dans son sentiment national, au-devant d'une armée russe, ce ne serait pas un acte de patriotisme, mais un acte de démence. A moins qu'on n'ait jamais combiné la marche d'une armée on un plan politique, ou qu'on n'ait jamais mesuré sur une carte la distance qui sépare la Vistule du Rhin, il ne saurait exister entre gens de bonne foi de dissentiment sur une telle évidence. »

La pensée générale de l'Assemblée était qu'aucune action utile en faveur de la Pologne ne pouvait être exercée en dehors de l'Allemagne. Lamartine mettait sa confiance en un appel à la Prusse, « *l'alliée naturelle de notre politique, le chef de ses alliances de l'autre côté du Rhin.* » Marrast proposait une adresse à nos frères d'Allemagne : « La France tend une main amie aux nations voisines et ne demande aucun agrandissement de territoire. Elle demande à l'Allemagne de s'unir à elle dans une sincère, solide et pacifique alliance pour rendre à la Pologne la vie indépendante que lui ont enlevée des traités maintenant déchirés. »

L'Italie n'était pas oubliée dans ce débat. Lamartine expliqua sa politique : « On disait que par condescendance pour l'Europe nous n'osions pas déclarer franchement nos sentimens, que nous cachions des actes timides devant des paroles douteuses... Eh bien ! vous allez voir ! Dès les premiers jours, nous avons fait communiquer aux puissances italiennes la volonté ferme d'intervenir au premier appel qui nous serait fait, et, par un acte conforme à cette déclaration, nous avons réuni à l'instant, au pied des Alpes, d'abord une armée de 30 000 hommes, puis une armée qu'en peu de jours nous pouvons porter à 60 000 combattans, et elle y est encore. Nous avons attendu un appel de l'Italie ; et, sachez-le bien, malgré notre profond respect pour l'Assemblée nationale, si ce cri eût traversé les Alpes, nous n'aurions pas attendu votre aveu, nous aurions cru remplir d'avance votre volonté, vos prescriptions, en nous portant au secours des natio-

nalités italiennes. — J'espère que l'Italie n'aura pas besoin de notre concours ; mais que les amis de l'Italie se rassurent, si ce cri de détresse dont je vous parlais tout à l'heure venait à se faire entendre, si les circonstances le rendaient nécessaire et légitime, la France interviendrait à son mode et à son heure. Dans aucun cas, l'Italie ne retombera sous le joug qu'elle a si glorieusement secoué. Dans aucun cas la France ne manquera à cette fraternité pour 26 millions d'hommes, qui a été sa loi dans le passé et qui est son devoir pour l'avenir. »

On avait fini par s'entendre sur un ordre du jour voté à l'unanimité sur la proposition de Drouyn de Lhuys, rapporteur du comité diplomatique, par lequel l'Assemblée nationale invitait la commission exécutive à continuer à prendre pour règle de sa conduite les vœux unanimes de l'Assemblée résumés dans ces mots : « Pacte fraternel avec l'Allemagne ; reconstitution de la Pologne indépendante et libre ; affranchissement de l'Italie (24 mai 1848). » Thiers s'était déjà, en 1847, rallié à la théorie internationale de la démocratie, au nom des politiques d'ambition ; Drouyn de Lhuys y adhérait à son tour au nom des diplomates de métier.

Toutes les manifestations qui se succédaient depuis 1848 étaient formulées en maxime affirmative dans la constitution : « La République respecte les nationalités étrangères comme elle entend faire respecter la sienne, n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. »

La lutte entre le principe de l'équilibre et celui des nationalités, qui se poursuivait depuis 1815, était close. Le principe des nationalités était officiellement consacré comme la règle des relations internationales. Cette victoire n'était pas l'œuvre exclusive d'un parti. Chacun y avait contribué : Charles X par son secours à la Grèce, Louis-Philippe par son intervention en Belgique, Thiers par ses discours de 1847, Drouyn de Lhuys par son ordre du jour. Il y avait un vainqueur et pas de vaincus. C'est un des cas rares où la France ait été unanime. Le monde moderne parut avoir trouvé son principe nouveau, aussi souriant de promesses pacifiques que l'autre avait été assombri de sanglantes discordes.

VII

Le principe des nationalités venait à peine d'être officiellement proclamé à Paris qu'il était menacé ou vaincu en Europe ou poussé à cet extrême de résolutions et de moyens, présage certain de la chute.

Le mouvement de rétrogradation commence en Italie par celui qui avait lancé le mouvement d'expansion, par Pie IX. Sa popularité reposait sur une équivoque. On s'obstinait à voir en lui un politique libéral, alors qu'il était avant tout un prêtre. « Brisez mon frère en mille morceaux, disait le comte Mastaï, de chacun de ces morceaux sortira un prêtre. » « Il est plein de gaieté, écrivait Minto à Palmerston, en dépit de ses prévisions sur les dangers du pays, parce qu'il a récupéré une tête de saint sacrilègement volée. » C'était donc une erreur de croire qu'il seconderait l'action agressive de Charles-Albert contre l'Autriche. On l'espérait néanmoins si généralement qu'il se crut obligé de dissiper cette chimère dans une allocution du 29 avril 1848. Il regrettait l'abus qu'on faisait de son nom. Vicaire du Dieu de paix, il ne pouvait faire la guerre à qui que ce soit. Si quelques-uns de ses sujets s'étaient engagés parmi les combattans, c'était malgré lui, parce qu'il n'avait pu l'empêcher ! L'Italie répond à ces désaveux par des fureurs et des malédictions. Vainement le souverain pontife, pour corriger cet effet d'impopularité, confie-t-il son ministère au patriote éprouvé Mamiani et écrit-il à l'empereur d'Autriche (3 mai) pour le supplier de renoncer à reconquérir par la force les Lombards et les Vénitiens décidés à repousser sa domination (6 mai), les colères ne s'apaisent pas, et, en un jour, de Guelfe qu'elle était, l'Italie entière devient Gibeline. Gioberti donne l'exemple. Il considère désormais comme malaisé que le gouvernement temporel de l'Église puisse longtemps subsister, surtout dans les provinces qui supportent difficilement le joug des prêtres et qui s'étaient difficilement réconciliées avec Pie IX. Il entrevoit que Rome restera isolée et que les autres parties de l'État ou se grouperont ensemble ou se rattacheront au royaume d'Italie.

La contre-révolution de Naples suit l'abandon, par Pie IX, de la guerre nationale (15 mai).

Le pape essaie de parer aux difficultés toujours grandissantes de la situation, en confiant ses affaires, malgré l'opposition malséante et mesquine du gouvernement du général Cavaignac, à un des hommes les plus éminens du siècle, Rossi. Mais Rossi est assassiné. Il traversait rapidement, selon son habitude, le chemin qui, du centre de la cour de la chancellerie tournant à gauche, conduisait à la salle des séances des députés; la foule l'entoure, le presse, et il reçoit un coup de poignard au cou qui le laisse mort sur la place. Le soir, une bande hideuse parcourt les rues, torches en main, outrageant la victime et glorifiant l'assassin; le lendemain, elle se rend au Vatican réclamant le ministère démocratique et la Constituante italienne.

Dans la Haute-Italie, les affaires ne tardent pas non plus à se gâter politiquement et militairement. Dès que Radetsky eut évacué Milan, les sectaires de la jeune Italie y accouraient, rejoints par leur chef Mazzini. Ils trouvèrent le gouvernement, l'influence, aux mains des hommes du parti constitutionnel qui jugeaient l'indépendance et le salut attachés à l'union avec Charles-Albert. N'espérant pas obtenir la république, ils avaient essayé de différer la monarchie et proposé une trêve dilatoire. « Nous ne parlerons pas de république, avaient-ils dit, nous contribuerons de notre mieux au succès de la cause nationale, quoiqu'elle soit représentée par le bourreau de nos meilleurs amis, pourvu que vous différiez, jusqu'à la fin de la guerre de l'indépendance, d'établir le régime sous lequel l'Italie affranchie de l'étranger devra être régie. Alors, la nation consultée prononcera, et nous accepterons sa décision. » Ce programme de neutralité entre la république et la monarchie parut une faiblesse, une cause de tiraillement. Le gouvernement provisoire y répondit en proposant au peuple lombard (12 mai) de voter la fusion immédiate avec le Piémont. Une immense majorité se prononça pour l'affirmative (29 mai); Venise, quoique régie par un républicain, prit le même parti (5 juillet). Mazzini et ses amis, très mécontens, protestèrent, et tout en déclarant qu'ils ne résisteraient pas, parce que la résistance serait un commencement de guerre civile et que la guerre civile, coupable toujours, le serait doublement au jour de l'invasion étrangère, ils commencèrent une opposition sourde qui fut loin d'accroître l'élan général.

Les affaires militaires n'étaient pas en meilleur train. La campagne avait débuté par des succès à Goïto et à Peschiera. Les espérances furent telles alors que, l'Autriche ayant proposé par Hummelaër l'abandon de la Lombardie et l'autonomie de la Vénétie sous un archiduc, la concession fut repoussée. Mais l'armée piémontaise n'avait pas la force d'une longue résistance. Sa discipline était affaiblie par les affidés des cercles républicains de Milan, qui venaient déclamer dans ses rangs contre la guerre royale; les paysans ne lui fournissaient pas même des chariots pour recevoir ses blessés; Charles-Albert se montrait un pauvre général, et comme tel recourait toujours aux conseils de guerre. Dans un de ces conseils où on ne parvenait pas à se décider, le roi sortit vivement. La Marmora a la curiosité de regarder par la serrure de la porte qui venait de se refermer; il le voit à genoux, les yeux en haut, invoquant l'inspiration divine. La disproportion des forces s'accrut par les renforts envoyés à Radetsky, par la retraite des Napolitains et des Romains, refroidis depuis que l'annexion de la Lombardie avait donné à l'entreprise le caractère

exclusif d'un agrandissement piémontais. L'armée battue à Custozza fut obligée de se replier sous Milan; elle ne put s'y maintenir et dut en sortir après la capitulation de la ville (5 août).

Charles-Albert traverse ces alternatives d'espérance et de douleur avec une impassibilité de spectre, toujours à l'endroit le plus périlleux, n'ayant plus de vie que dans ses yeux ardens de fièvre et de courage. A la nouvelle de la capitulation, une multitude affolée se rue sur le palais Greppi, renverse les équipages royaux, poussant des cris de malédiction. Charles-Albert paraît sur le balcon, s'engage à se battre jusqu'au dernier sang et déchire la capitulation. Promesse impossible à tenir. La nuit venue, le colonel La Marmora se fait descendre du balcon et ramène un détachement de carabiniers et de tirailleurs. Sous leur protection, à minuit, le roi s'échappe au bruit de la fusillade et du tocsin, et conclut l'armistice dit de Salasco qui refoula le Piémont dans ses anciennes limites (9 août). Venise refuse d'adhérer à cette capitulation qui la livrait pieds et poings liés à l'Autriche, annule le décret de fusion et se remet en république (13 août). Mazzini conclut de ces faits l'impuissance absolue de la monarchie et des illusions dynastiques, aristocratiques et modérées. » Quiconque s'y livrerait encore n'aurait ni intelligence, ni cœur, ni amour véritable de l'Italie, ni aucune espérance d'avenir. »

A l'autre extrémité de la Péninsule la cause italienne périclitait de même. Le roi Charles-Albert avait refusé la couronne, offerte à son fils en dépit des conseils de Cavaignac, qui proposait le fils du grand-duc de Toscane. Cette couronne n'était déjà plus à prendre. Le roi de Naples, redevenu fort après le retour de ses troupes, était descendu en Sicile (1er septembre), avait bombardé et pris Messine et se préparait à conquérir le reste de l'île.

Maintenant le succès de la réaction européenne n'est plus qu'affaire de temps. Palmerston en homme pratique en a pris son parti. Il n'accorde de secours à aucune des nationalités aux abois qui l'implorent. Il feint à peine de négocier en faveur de la Lombardie. Aux Vénitiens il répond sèchement : « Il n'entre pas dans les propositions britanniques au gouvernement autrichien que Venise soit affranchie. Il serait donc sage à elle de s'entendre avec le gouvernement autrichien (16 octobre 1848). » Il ordonne à l'amiral Parker, dans les eaux de la Sicile, de ne pas contrarier les mouvemens du roi de Naples. Il fait savoir au gouvernement de Sicile qu'il n'y a ni négociations ni médiations possibles, s'il ne reconnaît pas Ferdinand de Bourbon comme roi.

Le Piémont vaincu, abandonné, en détresse, songe alors à cette France qu'il avait rebutée et soupçonnée. Il députe vers

elle, demandant assistance. Le gouvernement n'était plus aux mains de Lamartine; à la suite de l'effroyable lutte de juin, il avait été confié au général Cavaignac.

Cette demande de secours était aussi blessante que l'avaient été les refus d'en recevoir. On ne sollicitait pas une intervention, mais une coopération à titre d'auxiliaires de l'armée piémontaise. On fixait le nombre des soldats, leur itinéraire; on interdisait le passage par la Savoie, de crainte d'un réveil des passions annexionnistes. Notre gouvernement devait, en outre, s'engager à ne réclamer aucune cession de territoire et s'interdire toute propagande républicaine. C'était l'ultimatum d'un victorieux dictant ses conditions bien plus que la supplique d'un vaincu implorant du secours.

A côté de la demande piémontaise se produisait celle des envoyés de Venise, de Toscane et de Rome. Ce sont, disent-ils, les princes italiens alarmés de l'influence du drapeau républicain qui, trompant les peuples sur les véritables forces de leurs armées, avaient induit les Italiens à repousser les armes fraternelles de la France : maintenant, ils les réclament presque comme un droit en arguant des déclarations de Lamartine.

Mazzini, continuant sa croisade républicaine contre l'ambition monarchique de Charles-Albert, écrit de son côté à Paris : « Ne souillez pas votre drapeau en inscrivant dessus : Pour un roi. Ce roi n'a plus même la seule chose qu'il eut, la force. Venez pour le peuple italien; c'est avec lui que vous pourrez jeter les bases d'une solide alliance; tout le reste n'aboutirait qu'à l'anarchie pour nous, et au déshonneur pour la France. »

Mazzini avait tort de s'inquiéter. La requête du Piémont était de celles qu'un gouvernement sérieux ne discute pas. Les ministres piémontais n'osant pas insister, se rabattirent à demander qu'on leur envoyât le maréchal Bugeaud pour le mettre à la tête de leur armée. Cette proposition n'était pas plus acceptable. Envoyer un tel général à la tête d'une armée, c'était absolument comme si la nation s'engageait dans la guerre. Il n'y avait en réalité à opter qu'entre deux partis : ou intervenir résolument par une armée, à titre d'allié, ou s'abstenir de tout ce qui ne serait pas action purement diplomatique. Cavour l'avoua à la tribune : « Était-ce un acte bien convenable, dit-il, et bien habile de demander à une nation telle que la France d'intervenir dans une question comme celle d'Italie, d'entreprendre une guerre pouvant devenir européenne, en qualité de simple auxiliaire, et n'ayant dans l'entreprise qu'un rôle secondaire? Je crois fermement que

si l'on voulait l'appui de la France, la seule manière de l'obtenir eût été de demander franchement l'intervention avec toutes ses conséquences (13 août 1848). »

Au lendemain de Février cette intervention était possible ; elle avait cessé de l'être après les journées de Juin. Une portion de l'armée des Alpes, rappelée à Paris pour y rétablir l'ordre, y avait été gardée pour l'y maintenir. Paralysés par nos embarras intérieurs, nous n'étions plus en état de faire campagne, surtout au profit d'une nation dont l'armée venait d'être presque anéantie. Du reste Cavaignac ne sympathisait pas non plus avec l'entreprise de Charles-Albert. Il admettait l'unité de l'Italie sous la forme et sur le principe d'une fédération entre États indépendans, ayant leur souveraineté propre, s'équilibrant autant que possible, mais il ne voulait point d'une unité qui placerait l'Italie sous la domination d'un seul de ses États, le plus puissant de tous. Prêt à défendre la frontière du Tessin si Radetsky la menaçait, il ne se croyait pas obligé de répandre le sang de la France pour assurer à un roi l'extension de ses possessions territoriales. C'eût été à ses yeux un crime de lèse-principe. « Pourquoi voulez-vous, disait-il aux envoyés lombards, que nous travaillions à constituer à nos portes un puissant État qui, aussitôt formé, deviendra contre nous l'allié de l'Autriche ? — C'est une crainte imaginaire, répondaient-ils. Le Piémont, accru de la Lombardie et de la Vénétie, serait au contraire votre allié naturel, parce que ses intérêts seraient les mêmes pendant la paix et pendant la guerre, et que ni l'alliance anglaise, ni l'alliance russe ou prussienne ne pourraient le préserver contre les cent manières par lesquelles vous pourrez l'assaillir. » Le général ni son ministre des affaires étrangères, Bastide, ne se laissèrent convaincre.

Les historiens italiens s'en sont indignés, oubliant que l'Italie entière partageait alors les défiances du général Cavaignac contre Charles-Albert et que Manzoni, Cantù, Ferrari, Cattaneo s'étaient prononcés contre l'annexion de la Lombardie au Piémont (1). D'autre part les dépêches des ministres piémontais au cabinet anglais, publiées depuis, justifient entièrement les objections du gouvernement de Cavaignac. « Dites aux ministres anglais, écrivait le ministre des affaires étrangères piémontais, Pareto, à son ambassadeur à Londres, Revel, qu'ils ont intérêt à favoriser dans le nord de l'Italie la constitution d'un puissant royaume en état *de donner la main à la Prusse pour contenir les velléités guerrières de la France* (2). » L'historien qui rapporte cette dépêche caracté-

(1) Nicomede Bianchi, t. V, 224, 233, 246, 249.
(2) 2 mars 1848. Bianchi, t. V, p. 172.

ristique a l'inconséquence, je ne dirai pas cynique, car Nicomede Bianchi, que j'ai connu, était un homme droit et excellent, de reprocher lui aussi à Cavaignac et à ses ministres « d'avoir été sans prévoyance et sans générosité pour n'avoir pas compris que le Piémont agrandi de la Lombardie et de la Vénétie serait l'allié naturel de la France (1). »

Cette politique de Cavaignac qu'était-elle d'ailleurs, sinon le souvenir d'un des conseils d'un grand Italien, du plus profond anatomiste de la politique qui ait jamais existé, Machiavel : « Louis XII, dit-il, dans son expédition en Italie commit l'erreur d'écraser les petits princes et d'augmenter la force d'un prince puissant (c'était alors le pape). » Il en concluait que les Français ne s'entendent guère aux choses d'État « car il est de règle à peu près générale que qui contribue à rendre quelqu'un puissant prépare sa propre ruine (*chiè cagione che uno diventi potente rovina*). »

La situation de la France est vraiment singulière. Se meut-elle en faveur des peuples, comme en 1848 et comme plus tard en 1859, la défiance surgit, même chez ceux qui l'ont appelée et qu'elle secourt. Refuse-t-elle de se mouvoir, comme sous Louis-Philippe et sous le général Cavaignac, elle est infidèle à sa mission, elle trompe l'attente du monde; et pour peu qu'un de ses chefs ait accordé quelque parole de sympathie à ceux qu'il lui est impossible d'assister, on l'accuse de manquer à ses engagemens.

Le Piémont n'a pas le droit de nous reprocher de l'avoir délaissé en 1848. « Personne de nous n'ignore, disait à la tribune le ministre des affaires étrangères Perrone, les services que la France nous a rendus. Elle nous a donné tous les moyens de fournir l'armée et d'équiper nos troupes; sans la France, nous aurions été embarrassés d'avoir des fusils. Qui est-ce qui a empêché Radetsky de passer le Tessin? La vue de l'armée française sur les Alpes. Et si la France n'a pas jusqu'à présent envoyé dans le Piémont son armée, elle l'a fait dans la crainte d'exciter une guerre générale, guerre inévitable dans le cas qu'elle intervienne (28 octobre 1848). »

Au surplus, Cavaignac et ses ministres ne s'étaient pas renfermés dans une indifférence égoïste, et à défaut de l'assistance par les armes, ils accordèrent au malheureux Piémont celle de la diplomatie. Se servant avec habileté de la terreur qu'inspirait à Palmerston l'éventualité de notre descente en Italie, ils l'amenèrent à une médiation ayant pour base l'indépendance de la

(1) Nicomede Bianchi.

Lombardie (9 août). Palmerston hésitait à s'engager dans des pourparlers dont il prévoyait l'inutilité, mais informé qu'à défaut de la médiation le gouvernement français irait au secours du Piémont, il ordonne, par une lettre particulière, à son ambassadeur Normanby de s'unir à l'initiative française. L'Autriche ne se décidait pas plus facilement. Excitée à la résistance et au courage par l'empereur de Russie, elle renonçait de plus en plus aux pusillanimités et aux reculades; on eut grand'peine à lui faire accepter la médiation. Elle ne le fit qu'en des termes vagues qui ne l'obligeaient à rien. Le gouvernement piémontais s'y résigna de même. Bruxelles fut choisi comme siège de la conférence.

Le général Cavaignac se montrait également secourable à Venise, au Pape.

Il maintint dans les eaux de Venise assiégée deux navires français avec ordre de s'opposer à toute attaque de vive force pendant l'armistice et à empêcher même un blocus de famine.

Dans les États pontificaux, Palmerston laissait le champ libre à l'Autriche. Cavaignac déclare à celle-ci que le refus d'évacuer les Légations ouvrirait le *casus belli*. Il refuse d'intervenir à Rome tant qu'il ne s'agit que de défendre le pouvoir temporel; mais après l'assassinat de Rossi, il ne voit plus dans la personne de Pie IX qu'une faiblesse à protéger, non une domination à imposer et, sans même consulter l'Assemblée, il envoie à Rome Corcelles, avec mission d'assurer le liberté de Pie IX, sans intervenir d'aucune manière dans les dissentimens existant entre le Saint-Père et son peuple (1). Pie IX se refugie à Gaëte : le chef du pouvoir républicain rentre aussitôt dans la rigueur du principe nouveau; ordre est donné à Corcelles de considérer sa mission comme terminée, et la brigade Mollière réunie à Marseille n'est pas embarquée.

Ces mesures transitoires n'étaient que des palliatifs. L'unique manière efficace de secourir ceux qui allaient succomber eût été de leur envoyer des soldats. Mais toute intervention militaire isolée de notre part aurait déchaîné une coalition européenne. Comment y eussions-nous résisté? Les Autrichiens, dont les forces croissaient sans cesse, n'ignoraient pas notre faiblesse. « Nous savons très bien, disait à Bastide l'ambassadeur autrichien à Paris, que votre armée est désorganisée, vos finances ruinées, et que vous ne pourriez faire la guerre. — Oui, répondit Bastide, mais nous avons les moyens révolutionnaires. — Sans doute, mais vous n'y aurez pas recours, avait répondu le diplomate en souriant,

(1) Bastide, ministre des affaires étrangères, à Corcelles, 27 novembre 1848.

dans la crainte d'allumer un incendie qui commencerait par brûler votre maison. »

La prétendue assistance de Cavaignac n'était donc en vérité que la forme amicale et attristée de la résignation au triomphe autrichien.

Des infortunes semblables avaient fondu dans le reste de l'Europe sur les révolutionnaires.

Quatre-vingt mille hommes envoyés par le tsar Nicolas avaient mis à l'ordre les fantaisies roumaines. La Porte protestant qu'elle n'avait pas besoin d'être suppléée, réclama contre cette occupation russe et envoya des troupes à Bucharest. En même temps, le recul commença à Posen. Les Polonais, ayant pris les armes pour protester contre le retrait hypocrite des récentes concessions, furent battus; les Allemands crièrent à la jacquerie; le sentiment unanime de sympathie qui avait éclaté en Prusse se changea en un sentiment non moins unanime de haine. Dans les journaux et dans les clubs de Berlin, on prêchait ouvertement une croisade contre les Polonais de Posen. Les mesures de rigueur les plus sévères furent déployées contre eux. Tout prisonnier pris les armes à la main était fusillé. Ceux qui étaient remis en liberté étaient marqués sur l'oreille et sur la main droite, au moyen du nitrate d'argent et d'une couleur noire. A l'exception de huit districts sur vingt-six, le duché fut incorporé définitivement à la Prusse.

A Berlin le roi supportait de plus en plus malaisément les entreprises et les discours de la Chambre qu'il avait convoquée pour établir une constitution; ses votes et ses délibérations l'exaspéraient; il ne se décidait cependant pas à s'en débarrasser. Parmi ceux avec lesquels il aimait à s'entretenir de cette situation était le fougueux orateur du Landtag Bismarck (1). « Une action énergique, lui disait un jour le roi sur la terrasse de l'orangerie de Potsdam, pourrait être dangereuse. — L'absence de courage, riposta Bismarck, serait seule périlleuse. Du courage, du courage et encore du courage, et Votre Majesté triomphera. » A ce moment la reine sortant d'un bosquet s'écria : « Mais, monsieur de Bismarck, comment pouvez-vous parler à votre roi en de tels termes? — Laissez-le dire, répondit le roi en riant, je le mettrai bientôt à la raison, » et il continua à exposer sa tactique défensive. Il finit cependant par comprendre qu'elle n'était qu'une capitulation. Il se décide, rappelle ses troupes, renvoie ses ministres concilians, et constitue, sous la présidence du comte de Brande-

(1) Émile Ollivier, *l'Empire libéral*, t. Ier, p. 263.

bourg, un ministère de résistance dans lequel Manteuffel prit les affaires étrangères (9 novembre).

Le ministère Brandebourg entra vivement en matière. Il débute par lire à l'assemblée un décret royal qui suspend ses séances et la transfère dans la ville de Brandebourg. Les députés refusent de se retirer, le général Wrangel les bloque jusqu'à ce qu'ils aient quitté la place. Ils se rassemblent le lendemain en dehors de l'enceinte législative sous la protection de la garde civique. La garde civique est dissoute, l'état de siège proclamé, les chefs révolutionnaires arrêtés. A Brandebourg le ministère propose une constitution; la Chambre surprise, au lieu de la bien accueillir, s'ajourne au 7 décembre. Le 5, une proclamation prononce sa dissolution en annonçant l'octroi de la constitution. Quelques tumultes dans les rues sont facilement réprimés. Le roi était redevenu maître de son État.

La volonté de résistance, désormais réveillée, du gouvernement impérial d'Autriche, se heurtait en Hongrie à des difficultés plus redoutables que celles auxquelles le roi de Prusse avait dû pourvoir. La vaillante nation, depuis la reconnaissance de son autonomie, se consumait en dissensions intestines. Les Croates se croyaient vis-à-vis des Magyars dans les mêmes conditions à peu près que ceux-ci vis-à-vis de l'Autriche. Ils réclamèrent aussi des franchises nationales. A Pesth, on les leur refusa. Ils s'armèrent sous leur ban Jellachich afin de les arracher. Les Serbes sous Joseph Rajacsics s'unirent à eux. Les Magyars réclamèrent l'appui de l'empereur. Pour se le rendre propice, Kossuth déclarait qu'on devait aider l'Autriche dans la guerre d'Italie en lui fournissant des troupes, car cette guerre était dirigée contre Charles-Albert et non contre la nation italienne. Le ministre Batthyany promit des secours considérables si l'empereur l'aidait à rétablir l'ordre et la paix intérieure, c'est-à-dire à écraser les Croates et les Serbes. Pour la forme seulement, afin de ne pas trop heurter l'opposition, il exprima le désir vague « que les droits et la dignité de la couronne fussent conciliés avec la liberté constitutionnelle et les vœux *équitables* de la nation italienne (juillet). » L'empereur fait la sourde oreille et sous main il favorise, il excite les Croates et les Serbes... Les Magyars menacés, exaspérés, lui adressent une sommation suprême : par une députation de la Diète, ils lui demandent de sanctionner l'émission de deux cents millions, la levée de deux cent mille hommes, et de se rendre à Pesth. Cette sommation est repoussée. Sur quoi les députés remplacent à leur bonnet la plume aux couleurs réunies de l'Autriche-Hongrie par une aigrette rouge, et Kossuth donne le signal de la révolte.

Le gouvernement autrichien, rassuré du côté de l'Italie par la reddition de Milan, dirige vers la Hongrie Jellachich et ses Croates et y envoie le maréchal de camp Lambert en qualité de commissaire de l'empereur. A son arrivée à Pesth, Lambert est assassiné (29 septembre). Le grand magyar Szechenyi, désespéré du naufrage de l'œuvre de sa vie, devient fou à la suite d'une discussion véhémente avec Kossuth et veut se jeter dans le Danube; l'archiduc palatin Étienne quitte le pays; le dernier représentant du système constitutionnel, Deak, refuse de s'associer à une politique radicale dont il n'attend que des désastres et sort du ministère (octobre). Kossuth, désormais sans rival et sans contradicteur, devenu le dictateur populaire, proclame la rupture de tous liens avec l'Autriche et l'indépendance de la Hongrie. Le peuple viennois soutient sa révolte, empêche le départ des troupes envoyées contre lui, assassine le ministre de la guerre Latour, et oblige l'empereur à s'enfuir.

Cherchant des auxiliaires, le dictateur, de germanique qu'il avait été jusque-là, se fait Slave et appelle les Polonais à la rescousse. Quelques-uns, tels que le prince Czartoryski, se refusent. « Un Polonais, dit le prince, ne saurait s'attacher exclusivement à la fortune de la race dominante en Hongrie sans forfaire d'une manière patente à ses devoirs de nationalité. » D'autres, tels que Bem et Dembinski, accourent, et la guerre s'engage furieusement de part et d'autre.

Le général autrichien Windischgraetz reprend Vienne, et, par représailles de l'assassinat du général Latour, fait fusiller l'un des députés de Francfort, Robert Blum. Néanmoins, la guerre est loin d'être terminée. En cette extrémité, l'empereur se décide à confier ses affaires au prince Félix de Schwarzenberg. Les plaisirs avaient épuisé le corps du prince; un tremblement nerveux constant agitait ses mains, mais dans ce corps délabré était intacte une âme impétueuse, forte, résolue. Schwarzenberg n'acceptait le pouvoir qu'à la condition que le vieil empereur abdiquerait au profit de son neveu François-Joseph, âgé de dix-huit ans (2 décembre 1848).

D'une taille haute, bien prise, d'une physionomie sérieuse mais éclairée par un sourire bienveillant, le jeune souverain inspirait dès lors la sympathie et le respect. Il comprit la lourdeur du devoir qui lui était imposé. « Adieu, ma jeunesse! » s'écria-t-il à l'annonce de son élévation au trône. De ce moment son visage n'exprima plus que par échappées les épanouissemens heureux. Il se met à l'œuvre sous la direction de l'intrépide ministre, et le relèvement de l'autorité impériale s'opère à vue d'œil.

En résumé, quand le prince Louis-Napoléon s'installa à l'Élysée, le souffle manquait partout à la révolution de Février; partout elle était compromise ou perdue; partout elle dissipait par la folie de sa méthode révolutionnaire les biens acquis par la sagesse de la méthode constitutionnelle; partout la liberté, traitée en séditieuse importune, était exilée ou mise aux fers, et le principe des nationalités, loin d'être descendu de la théorie dans les réalités, se trouvait à la veille d'être égorgé par le droit de la conquête refait en forces. Une réaction pire que celles de 1819 et de 1832 semblait imminente: déjà on entendait les grincemens de dents dans les cabines des pontons, sous les huttes de la transportation, dans les cachots des forteresses, et dans le lointain de l'horizon apparaissait, intact, immense, les foudres de l'ordre en ses mains, le Tsar de la sainte Russie, contemplant d'un regard impatient et courroucé les grouillemens ensanglantés de la vieille Europe.

Quel parti prendrait le nouveau chef du gouvernement de la France? Se prononcerait-il pour ou contre la réaction? Braverait-il Nicolas ou s'inféoderait-il à lui? Demeurerait-il le penseur compatissant de Ham, ou se transformerait-il en rigide César? Se maintiendrait-il par les idées auxquelles il avait dû sa popularité, ou les renierait-il? Hâterait-il ou conjurerait-il la catastrophe de la révolution? Allait-il secourir ou achever la liberté et les nationalités agonisantes? On se le demandait anxieusement.

ÉMILE OLLIVIER.

LES CHEMINS DE FER

ET LE BUDGET

II [1]

LES CHARGES DE L'ÉTAT EN 1894

VARIATIONS DEPUIS 1884 ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous avons précédemment passé en revue les lois et conventions en vertu desquelles l'État a assumé une part notable des charges entraînées par l'établissement de notre réseau de chemins de fer. Il faut reconnaître que, pour les lignes à très faible trafic, surtout quand elles traversent des pays difficiles, où la construction est toujours coûteuse, cette intervention financière de l'État est une nécessité. Quand, dans un intérêt de solidarité nationale, les pouvoirs publics décident la construction d'une ligne qui ne doit pas rémunérer le capital qu'elle absorbera, même en tenant compte du trafic qu'elle procurera aux lignes auxquelles elle servira d'affluent, il faut bien que les contribuables couvrent le déficit, sous une forme ou sous une autre. A plus forte raison doit-il en être ainsi, pour les lignes construites dans un intérêt militaire, ou pour celles que l'on établit dans les pays neufs, en vue d'y développer la colonisation. Nous verrons d'ailleurs que, sans parler des bénéfices indirects dus au développement de la richesse générale, le Trésor public trouve une compensation partielle dans les recettes importantes qu'il tire directement des chemins de fer.

Ce n'est donc pas le principe même du concours de l'État

(1) Voyez la *Revue* du 15 décembre 1895.

que l'on peut critiquer. Mais, en voyant l'énormité des charges qu'il entraîne, on doit se demander s'il n'a pas été étendu à des lignes vraiment trop coûteuses pour les services qu'elles rendent; si, dans beaucoup de cas, la part contributive des populations intéressées n'a pas été réduite outre mesure; enfin et surtout, il faut reconnaître qu'on a été un peu vite, depuis vingt ans, dans la voie des dépenses et des dégrèvemens, en matière de chemins de fer comme en beaucoup d'autres. Dans le système d'association établi chez nous entre l'État et les compagnies, la sagesse voudrait que l'État n'accrût ses charges, pour les lignes neuves, que dans la mesure où les charges assumées pour les lignes anciennes s'atténuent par le développement du trafic. Ni les auteurs du grand programme de travaux publics de 1879, ni ceux des conventions passées en 1883 pour ne pas abandonner l'exécution de ce programme, ne croyaient sortir de cette mesure. Le développement des charges budgétaires, depuis cette époque, a prouvé qu'ils s'étaient singulièrement trompés. Quelle est, dans les déceptions subies à cet égard, la part des erreurs qu'il eût été possible d'éviter, et quelle est la part des événemens impossibles à prévoir ou des fautes commises depuis lors? C'est là une recherche historique, qui peut contenir d'utiles enseignemens pour l'avenir.

Avant d'entrer dans les détails, nous croyons utile de placer sous les yeux du lecteur un tableau graphique qui résume, sous une forme saisissante, la marche générale des dépenses et des recettes du réseau des chemins de fer d'intérêt général, depuis l'année 1872, la première après la mutilation de notre territoire.

De 1872 à 1894, la longueur moyenne des lignes en exploitation chaque année a plus que doublé, passant de 17 438 à 35 973 kilomètres, tant par la construction de lignes nouvelles que par l'incorporation de chemins de fer d'intérêt local. Le capital dépensé, au 1er janvier de chaque année, sur les lignes en exploitation pendant l'année, a suivi une marche parallèle, passant de 8 033 à 15 437 millions. On peut s'étonner que le capital d'établissement croisse presque aussi rapidement que la longueur kilométrique, alors que les lignes secondaires, qui se construisent actuellement, sont bien moins coûteuses que les grandes artères, qui comportent un excellent profil et des installations de gare beaucoup plus importantes. Mais il ne faut pas oublier que le capital d'établissement ne s'accroît pas seulement du coût des lignes neuves: les travaux complémentaires, les augmentations de matériel roulant nécessaires sur les anciennes lignes, jouent, dans son accroissement, un rôle presque égal. C'est ce qui explique que, même depuis le ralentissement des travaux neufs, cet accroisse-

Chiffres qui ont servi à dresser le diagramme ci-contre.

(ENSEMBLE DU RÉSEAU D'INTÉRÊT GÉNÉRAL)

ANNÉES.	LONGUEUR MOYENNE exploitée.	DÉPENSES d'établissement.	RECETTES BRUTES.	DÉPENSES d'exploitation.	RECETTES NETTES.
	kilomètres.	millions	millions.	millions.	millions.
1872	17438	8033	792	395	397
1873	18139	8243	833	434	399
1874	18744	8486	819	427	392
1875	19357	8779	863	440	423
1876	20034	9003	887	455	432
1877	20534	9280	868	453	415
1878	21435	9632	932	474	458
1879	22249	9882	946	493	453
1880	23089	10185	1061	538	523
1881	24249	10614	1110	560	550
1882	25576	11099	1128	592	536
1883	26692	11482	1126	614	512
1884	28722	12062	1096	609	487
1885	29839	12655	1058	588	470
1886	30696	13084	1036	562	474
1887	31446	13278	1061	561	500
1888	32128	13690	1081	567	514
1889	32914	14050	1159	599	560
1890	33280	14271	1154	606	548
1891	33878	14667	1185	639	546
1892	31881	14908	1183	663	520
1893	35350	15213	1205	688	517
1894	35973	15437	1234	688	546

Tous ces chiffres sont extraits des statistiques publiées par le ministère des Travaux publics.

Les recettes et dépenses annuelles sont celles qui figurent dans le tableau des *résultats généraux de l'exploitation*, y compris les recettes et dépenses diverses et annexes de toute nature.

Les dépenses d'établissement sont : jusqu'en 1883, celles qui figurent au tableau des *dépenses d'établissement par l'État, les Compagnies et divers sur les parties exploitées au 31 décembre* de chaque année ; depuis 1884, les dépenses faites, avant le 1er janvier de chaque année, sur les lignes exploitées en totalité ou en partie dans le cours de l'année, qui figurent dans le *résumé par ligne des dépenses d'établissement et des résultats de l'exploitation*. Le changement introduit dans la manière de présenter les statistiques donne, de 1883 à 1884, un accroissement du capital inférieur de 211 millions à ce qu'il eût été si la même série de chiffres eût été continuée.

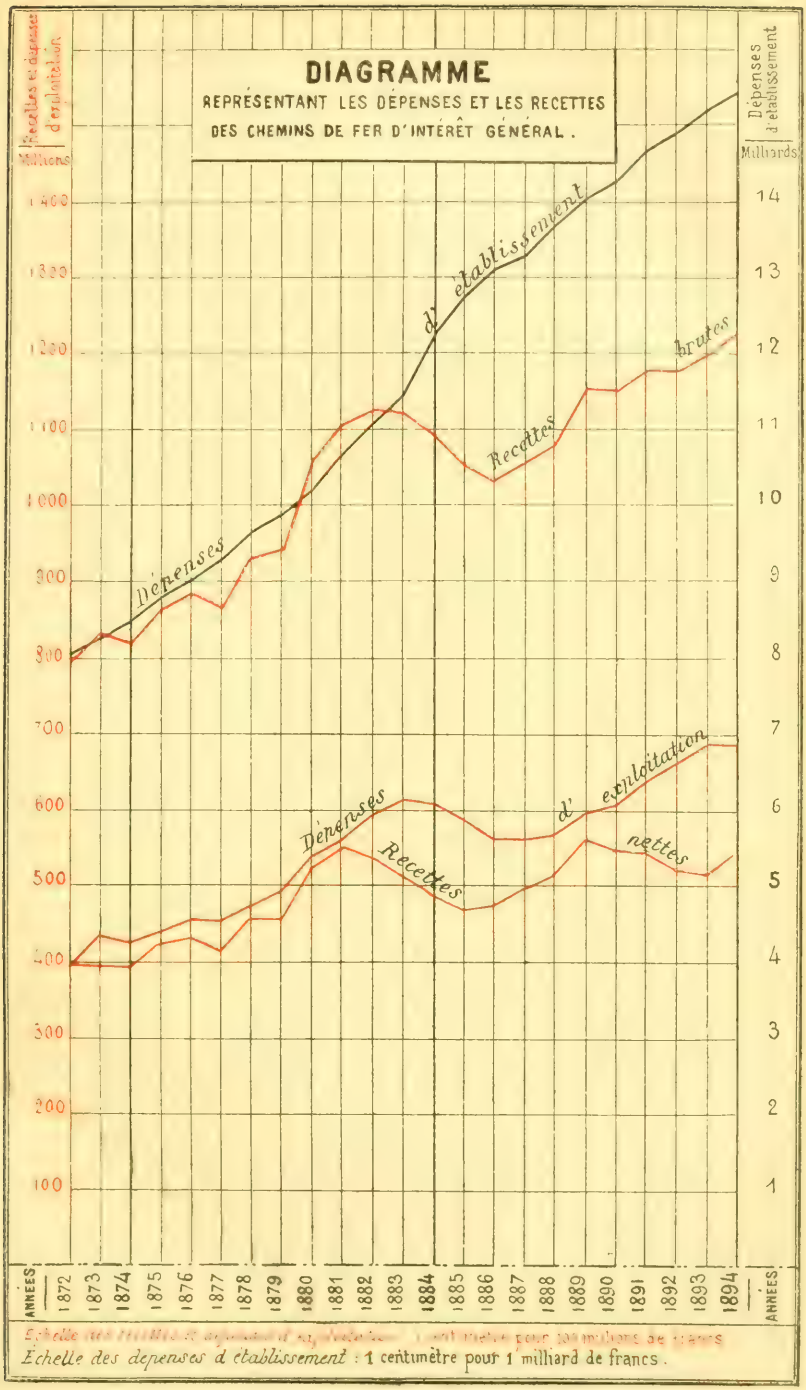
DIAGRAMME
REPRÉSENTANT LES DÉPENSES ET LES RECETTES
DES CHEMINS DE FER D'INTÉRÊT GÉNÉRAL.
Recettes et dépenses d'exploitation
Millions
1400
1300
1200
1100
1000
900
800
700
600
500
400
300
200
100
Dépenses d'établissement
Milliards
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
Dépenses d'établissement
Recettes brutes
Dépenses d'exploitation
Recettes nettes
ANNÉES
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
ANNÉES
Échelle des recettes et dépenses d'exploitation : 1 centimètre pour 100 millions de francs
Échelle des dépenses d'établissement : 1 centimètre pour 1 milliard de francs.

ment soit encore de 250 à 300 millions par an, ce qui correspond à une progression de 10 à 12 millions dans les dépenses annuelles d'intérêts et d'amortissement.

Tandis que les charges du capital suivent ainsi une marche régulièrement ascendante, les recettes brutes, au contraire, ne progressent que fort irrégulièrement, et avec d'amples oscillations. De 1872 à 1879, malgré ces oscillations, la ligne s'écarte peu de la direction générale répondant à une progression moyenne de 22 millions par an, soit 2,5 pour 100, par an, de la recette moyenne pendant cette période. De 1886 à 1894, nous constatons également une progression assez régulière, atteignant en moyenne 25 millions, ou 2,2 pour 100 de la recette brute, pour chaque année. Mais dans l'intervalle, de 1879 à 1886, nous trouvons d'abord une poussée absolument anormale, suivie d'une dépression non moins exceptionnelle, donnant comme résultat final, entre la première et la dernière année de cette période, une progression moyenne de 13 millions seulement par an, inférieure d'une dizaine de millions à ce qu'elle aurait dû être, d'après la loi générale des deux périodes antérieure et postérieure. De là un retard de 60 à 80 millions sur la progression normale des recettes, qui n'a pas été rattrapé depuis lors.

La courbe des dépenses et celle des recettes nettes présentent à peu près la même marche que celle des recettes brutes, jusque vers 1890. Les augmentations ou les diminutions des dépenses suivent, avec un peu de retard, celles des recettes. C'est qu'en effet, quand une augmentation exceptionnelle de trafic se produit brusquement, on commence par y faire face, tant bien que mal, avec les moyens d'action dont on dispose, par un surcroît d'efforts de tous les agens; c'est seulement peu à peu que l'on met le personnel, le nombre des trains, etc., en rapport avec les besoins, et que les dépenses suivent la progression des recettes. De même, dans les momens de crise, il faut un certain temps pour effectuer les modifications de service et les réductions de personnel qui permettent de réaliser les économies indispensables.

Jusqu'en 1890, la comparaison des trois courbes n'offre rien d'anormal. Mais de 1890 à 1893, on constate ce phénomène très inquiétant, d'une diminution des recettes nettes coïncidant avec une augmentation des recettes brutes. C'est qu'en effet, dans cette période, l'accroissement des dépenses dépasse de beaucoup celui des recettes, et atteint le chiffre excessif de 27 millions en moyenne par an. De là l'ascension rapide des garanties d'intérêts, qui, se produisant en dehors de toute crise, avait à si juste titre effrayé les pouvoirs publics. Heureusement, ce mouvement ascendant des dépenses a pu être enrayé grâce à un effort énergique des

compagnies, encouragées par l'administration. En 1894, on a pu faire face à un accroissement notable du trafic sans aucune augmentation des dépenses, et par suite, le produit net a sensiblement progressé. L'année 1895, comme l'année 1894, se présente sous un aspect plus rassurant que les précédentes.

Le tableau montre que les conventions de 1883 ont été passées à un moment pour ainsi dire unique dans l'histoire des chemins de fer, au lendemain d'une période de prospérité sans précédens, et à la veille d'une crise également sans précédens. De là l'optimisme général qui régnait au moment de la discussion; de là aussi la déception qu'on a éprouvée, aussitôt après la mise en vigueur du nouveau régime. Si la prudence devait faire prévoir qu'on ne conserverait pas, dans leur intégralité, les bénéfices de plus-values évidemment exceptionnelles, rien ne pouvait annoncer une chute aussi profonde. C'est en 1881 que le produit net avait atteint son maximum, 550 millions. Quatre années après, il avait baissé de 80 millions. Laissant de côté l'année d'exposition 1889, nous voyons qu'en 1890 et 1891 on avait à peine retrouvé le produit net de 1881, tandis que, dans l'intervalle, le capital d'établissement avait augmenté de quatre milliards. En 1893, par suite de l'augmentation des dépenses, on avait reperdu 30 millions; on les a regagnés en 1894. On n'a donc plus perdu de terrain, mais on n'en a toujours pas gagné, pendant que le capital à rémunérer et à amortir continue d'augmenter.

Les chemins de fer d'intérêt local présentent un résultat encore moins satisfaisant. Les lignes nouvelles, construites sous le régime de la loi de 1880, ont remplacé celles qui ont été incorporées dans le réseau d'intérêt général, à la suite des rachats de 1878 et des conventions de 1883. Le capital d'établissement, qui atteint 330 millions, la recette brute, qui s'élève à 18 millions, sont remontés à peu près aux chiffres maxima atteints avant les incorporations. Mais le revenu net, qui était alors de 4 à 5 millions, n'est plus que de 3 millions, car les lignes nouvelles ne valent pas les anciennes. Les tramways transportant des marchandises, qui sont de véritables chemins de fer sur routes, y ajoutent 68 millions de capital, et une recette brute de 5 millions, qui ne dépasse que d'un million les frais d'exploitation.

Le réseau algérien et tunisien donne un résultat analogue. Il y a vingt ans, on exploitait 513 kilomètres, qui avaient coûté 160 millions, et qui donnaient 4 à 5 millions de recettes brutes. Il y a dix ans, le réseau avait 1786 kilomètres, le capital montait à 391 millions et la recette à 18 millions. En 1894, pour 3175 kilomètres, le capital dépasse 650 millions et la recette brute 25 millions. Mais en raison du peu de productivité des lignes

nouvelles, le produit net reste voisin de 3 millions, et ne contribue que pour une part insignifiante à la rémunération du capital.

C'est cette extension générale du réseau, et du capital employé à sa construction, qui, n'étant pas accompagnée d'une progression équivalente des recettes, a amené le développement des charges dont nous allons maintenant examiner le détail.

Dans cet examen, nous prendrons pour base, non pas les dépenses soldées sur le budget de l'*exercice* 1894, mais les charges et recettes afférentes à l'*année d'exploitation* 1894. Les paiemens imputés sur un budget ne donneraient pas une idée exacte de la situation. En effet, la garantie d'intérêt afférente à une année n'apparaît pas au budget de cette année; elle n'apparaît même qu'en partie au budget de l'année suivante, au moment où la compagnie présente ses comptes. L'État verse, à ce moment, une forte provision; puis on règle le solde, quelques années après, quand les comptes sont vérifiés; enfin, si la compagnie n'accepte pas toutes les décisions prises par le ministre à la suite de la vérification, et porte ses réclamations devant le Conseil d'État, il peut y avoir des versemens complémentaires plusieurs années après, quand les procès sont jugés. De même, les annuités donnent lieu à des versemens de provisions, à des paiemens ultérieurs de soldes, et enfin à des règlemens contentieux. Les imputations faites sur un budget dépendent donc, en partie, de la marche de la vérification des comptes, et ne donneraient pas une idée exacte de la situation propre à chaque année.

Pour la plupart des règlemens de comptes entre l'État et les compagnies relatifs à l'exercice 1894, nous sommes obligés de prendre les chiffres donnés par les compagnies, la vérification n'étant pas encore faite. Nous pouvons seulement indiquer, d'après les résultats obtenus pour les exercices antérieurs, que le résultat probable de cette vérification sera d'alléger un peu les annuités, pour charger les garanties d'intérêts; en effet, les compagnies tendent naturellement, dans tous les cas douteux, à charger le compte des subventions qui leur sont définitivement acquises, plutôt que celui des avances remboursables.

Nous tenons d'ailleurs à spécifier que nous n'entendons donner ici d'avis sur aucune question litigieuse. Nous recherchons la marche générale des charges budgétaires; or, malgré leur importance souvent assez grande, les rectifications auxquelles conduiront les débats en cours ne peuvent exercer sur cette marche qu'une influence secondaire. Nous utilisons donc

les chiffres des statistiques ou des comptes, en les arrondissant généralement, et en passant, autant que possible, à côté des discussions de détail qui ne rentrent pas dans notre sujet.

C'est d'après ces bases que nous allons examiner les charges incombant au budget, 1° comme intérêts de capitaux dépensés par l'État, 2° comme garanties d'intérêts aux grandes compagnies, 3° comme garanties aux compagnies secondaires.

I. — INTÉRÊTS DES DÉPENSES D'ÉTABLISSEMENT SUPPORTÉES PAR L'ÉTAT

Les statistiques fixent à 15 437 millions les dépenses d'établissement faites au 1er janvier 1894 sur les lignes d'intérêt général qui ont été exploitées dans le courant de l'année. Ce chiffre ne comprend que les dépenses faites par l'État, les localités, et les compagnies qui existent actuellement. Les travaux exécutés par des compagnies qui ont disparu ne sont portés en compte que pour le prix de rachat payé par les concessionnaires actuels ou par l'État; le surplus des dépenses de ces compagnies a disparu dans les faillites et les liquidations ; il est considéré comme amorti. Il y a là un capital de plusieurs centaines de millions, dont la perte ne doit pas être oubliée, car le caractère aléatoire que l'industrie des chemins de fer présentait au début, pour les capitaux engagés, est précisément ce qui explique et justifie la rémunération élevée reçue aujourd'hui par une partie de ces capitaux.

La statistique officielle divise les dépenses en part contributive de l'État, part des localités, part des concessionnaires; mais elle comprend l'administration des chemins de fer de l'État parmi ces derniers. Au point de vue qui nous occupe, nous devons modifier un peu les bases adoptées pour cette répartition. Les dépenses de rachat et d'achèvement des lignes du réseau d'État rentrent dans celles qui ont été faites directement sur fonds du Trésor. Au contraire, les dépenses faites par les compagnies en remboursement de leur ancienne dette ne peuvent, sans double emploi, être confondues dans celles dont les intérêts grèvent directement le budget, puisque les obligations émises pour y faire face sont comprises dans le capital garanti. Ces rectifications faites, on trouve, pour la somme fournie effectivement par l'État, un chiffre de 4363 millions, et pour les subventions locales 179 millions. Avec les travaux en cours sur les lignes en construction, la dépense faite par l'État, pour l'établissement de notre réseau, dépassait 4 milliards et demi au 1er janvier 1894.

La part contributive de l'État dans le capital d'établissement prend une importance relative de plus en plus grande, à mesure que l'on construit de plus mauvaises lignes. Elle s'est accrue sur-

tout dans la période des rachats et des grands travaux, de 1878 à 1883. Au 1er janvier 1878, les sommes fournies par l'État, en travaux et subventions aux compagnies, ne dépassaient pas 1 milliard et demi; au 1er janvier 1884, les dépenses de l'État sur les lignes en exploitation ou en construction atteignaient 3 milliards et demi, avec une augmentation de 2 milliards en six années. Depuis lors, l'accroissement a été bien moins rapide, en raison du ralentissement des travaux, et aussi de l'importance des imputations faites sur le remboursement de l'ancienne dette des compagnies, dans les premières années qui ont suivi les conventions.

Les dépenses de l'État ont été couvertes les unes au moyen des ressources directes du budget, les autres au moyen d'avances faites par les compagnies.

Le premier groupe monte à environ 2900 millions, d'après une étude très soignée faite, en 1894, par M. Burdeau, ministre des finances. La presque totalité de cette somme a été réalisée par voie d'emprunts. M. Burdeau estimait, avec raison, que même la fraction minime qui a été imputée sur les crédits du budget ordinaire, devait être considérée comme ayant grossi la dette publique; en effet, presque aucun des budgets où cette imputation a été admise ne s'est soldé sans un déficit notable, et il est naturel de considérer les emprunts, au moyen desquels a été comblé ce déficit, comme affectés plus particulièrement à celles des dépenses du Trésor qui constituaient une sorte de placement, c'est-à-dire aux travaux neufs. L'analyse des conditions de réalisation de ces emprunts le conduisait à évaluer les intérêts qui grèvent le budget, en raison des sommes réalisées directement pour la construction des chemins de fer, au chiffre de *130 millions*, que nous adoptons. Dans ce chiffre, les chemins de fer de Dakar à Saint-Louis, du Soudan et du Sud Oranais entrent pour 34 millions en capital, et pour 1 million et demi en intérêts.

Les dépenses de cet ordre ne paraissent pas devoir augmenter beaucoup dans l'avenir. En 1894 et 1895, les dépenses d'établissement faites sur fonds d'État, pour les chemins de fer, ont été d'environ *11 millions*. Au budget de 1896, on a réduit à 8 500 000 francs les crédits correspondans; pour les travaux complémentaires et acquisitions de matériel roulant du réseau d'État, le crédit est de 5 millions, à peu près égal à la dépense à prévoir dans chacun des exercices ultérieurs; pour la construction de lignes neuves, tant en France qu'en Algérie, on a ramené les crédits à 4 300 000 francs, par une réduction peut-être excessive. Il reste, en effet, à dépenser 13 à 14 millions, pour terminer les lignes

du réseau d'État en construction, longues de 138 kilomètres, et 4 millions pour terminer la ligne d'Aïn-Sefra à Djenien-bou-Rezg. Après cet achèvement, il ne restera guère à exécuter, sur fonds du Trésor, que 180 kilomètres environ de lignes évaluées à 40 millions, et ne présentant d'ailleurs pas un caractère d'urgence, puis, peut-être, une ou deux nouvelles pénétrations dans le Sud Algérien.

En tout cas, il est difficile d'estimer à moins de 9 ou 10 millions par an la somme qui devra continuer à être inscrite au budget ordinaire de chaque exercice, pour des travaux neufs ou complémentaires destinés à accroître le capital d'établissement du réseau national. Cette dépense n'augmenterait pas les charges d'intérêts de la dette, si nos budgets se soldaient en équilibre.

Les charges d'intérêts et d'amortissement des dépenses d'établissement faites par l'État, au moyen d'avances des compagnies de chemins de fer, sont plus faciles à dégager dans le budget, car elles font l'objet de crédits spéciaux.

Les annuités dues par application des conventions antérieures à 1883 figurent dans deux chapitres : l'un, montant à 41 millions, dont près de 4 afférens aux lignes algériennes de la compagnie de Lyon, est inscrit au budget du ministère des finances, et contient les annuités définitivement réglées ; l'autre, qui est de 7 à 8 millions, figure au budget du ministère des travaux publics et comprend les annuités en voie de règlement, et principalement les annuités provisoires dues pour les lignes où des doublemens de voie ont été opérés, dans un intérêt stratégique, avant que les besoins du service commercial n'imposent cette dépense à la compagnie. L'ensemble de ces annuités, montant à *48 millions*, ne paraît devoir subir, dans l'avenir, que des variations relativement peu importantes, en plus ou en moins.

Il n'en est pas de même des annuités répondant aux avances faites par les compagnies en vertu des conventions de 1883. Ces annuités vont en augmentant chaque année, et continueront à augmenter pendant une longue période. Les dépenses faites au 1er janvier 1894, en vertu des conventions de 1883, atteignaient 1186 millions ; mais, sur cette somme, 568 millions provenaient des subventions des compagnies et du remboursement de leur dette, en sorte que l'ensemble des avances faites à l'État n'atteignait que 614 millions, donnant lieu au paiement d'annuités qui montent à *25 millions* pour l'année 1894. Les dépenses restant à faire, pour achever le réseau concédé en 1883, y compris les quelques lignes qui ne sont pas encore dénommées, sont évaluées entre 1 200 et 1 300 millions, dont moins de 300 à la

charge des compagnies. C'est donc près d'un milliard que celles-ci auront encore à avancer à l'État ; les annuités augmenteront par suite, d'ici à la fin des travaux, d'environ *40 millions*, si l'on admet que le taux d'intérêt et d'amortissement reste voisin de 4 pour 100 ; mais cela suppose que le loyer de l'argent continuera à baisser, puisque la charge de l'amortissement augmente, à mesure que l'on approche du terme des concessions.

L'estimation que nous donnons, pour les travaux des lignes en construction ou à construire, d'après les études faites jusqu'ici, répond à une moyenne dépassant 250 000 francs par kilomètre, non compris les frais généraux et intérêts intercalaires. C'est un chiffre élevé, et la Chambre a souvent exprimé le désir de le voir réduire à 200 000 francs ; mais c'est là un désir auquel il ne dépend pas de l'administration de donner entière satisfaction. En effet, les concessions faites comprennent, d'une part, des lignes stratégiques qui doivent être établies dans des conditions techniques très onéreuses, d'autre part, des lignes de montagne, qui seront fort coûteuses, dans quelques conditions qu'on les établisse. L'emploi de la voie étroite ne donne de sérieuses économies que pour les lignes situées dans les régions assez tourmentées ; mais il n'est pas applicable aux sections isolées, de trop faible longueur pour avoir une exploitation indépendante. Les crémaillères, la traction électrique sur fortes rampes, peuvent donner, pour quelques sections en montagne, des solutions avantageuses ; mais il faudra toujours se résigner à une dépense moyenne très élevée, si l'on ne veut abandonner aucune partie d'un programme dressé à une époque où l'on ne reculait pas devant la dépense.

Nos prévisions comprennent 51 millions à dépenser par la compagnie de l'Ouest, au compte du remboursement de sa dette, pour ouvrir aux diverses lignes de son réseau et à la Ceinture un nouvel accès dans Paris (gare des Invalides), et pour doubler les voies de Rennes à Brest et de Caen à Cherbourg : ces travaux font l'objet d'une convention soumise aux Chambres. Ils n'aggraveront pas les charges futures de l'État, car si les conventions en vigueur n'étaient pas modifiées, la somme encore due par la compagnie de l'Ouest serait presque entièrement absorbée par l'accumulation des intérêts composés, portés en compte jusqu'à l'entier achèvement des lignes concédées en 1883 ; si la ratification du nouveau contrat ne venait pas donner à cette somme un emploi utile, c'est la part contributive des compagnies dans les dépenses futures qui se trouverait réduite, et non la somme à imputer au compte des annuités. Comme, d'ailleurs, il s'agit de travaux qui seront sans doute rémunérateurs, on peut espérer que

leur exécution aux frais de la compagnie de l'Ouest ne grossira pas non plus la garantie d'intérêts.

En combien de temps les *40 millions* d'annuités futures viendront-ils s'ajouter aux *25 millions* dus pour 1894? Cela dépendra de la marche imprimée aux travaux. Cette marche est réglée par un article de la loi de finances, qui fixe, pour chaque année, le montant maximum des travaux neufs à exécuter sur les lignes concédées en 1883. Mais, jusqu'ici, cette limitation a été superflue, car l'administration est toujours restée au-dessous des autorisations de dépenses accordées par le Parlement ; l'écart a été, chaque année, d'une vingtaine de millions au moins. La dépense effective atteignait 166 millions en 1884, en raison du grand nombre de lignes entreprises dans les années précédentes ; elle a été ramenée aux environs de 120 millions de 1886 à 1889, et aux environs de 100 millions de 1890 à 1893.

Le nombre de kilomètres pour lesquels des crédits étaient prévus au budget, qui était de 3400 au 1er janvier 1884, était descendu à 1 900 au 1er janvier 1892. Mais il a été considérablement augmenté en 1892 et 1893, en sorte que la longueur des lignes en construction était remontée à 2550 kilomètres au 1er janvier 1894.

Cette augmentation n'a pas eu d'effet immédiat sur les dépenses de 1894, car les lignes nouvellement inscrites au budget n'entraînent que fort peu de frais dans les premières années. Les études et les enquêtes auxquelles donne lieu l'emplacement des stations, la rédaction des projets d'exécution, les formalités légales des acquisitions de terrains, prennent environ deux années, pendant lesquelles des crédits minimes suffisent. Mais sitôt les expropriations faites et les premières adjudications passées, il importe que les travaux soient poussés avec activité, car une fois les dépenses engagées, les intérêts des capitaux qu'elles absorbent constituent une charge sans compensation, tant que la ligne n'est pas ouverte à l'exploitation. L'inscription de nombreuses lignes nouvelles aux budgets de 1892 et de 1893 aurait donc entraîné une forte augmentation des dépenses des exercices suivans, si des mesures énergiques n'avaient été prises pour y obvier.

Déjà M. Viette avait réduit à 240 kilomètres les inscriptions nouvelles au budget de 1894, en reconnaissant la nécessité de restreindre l'étendue des chantiers. M. Jonnart ramena à 95 millions les dépenses effectives de l'exercice, en ajournant, pour en reviser les projets, les lignes trop onéreuses qui n'étaient pas commencées; il proposa de réduire à 90 millions les dépenses autorisées pour 1895, et de ne doter au budget de cet exercice aucune ligne nouvelle. Non seulement ces propositions ont été

sanctionnées par les Chambres, mais encore le Sénat a introduit dans la loi de finances un article, d'après lequel la liste des lignes à construire chaque année, au lieu d'avoir le caractère d'un simple renseignement communiqué au Parlement, constituera désormais un tableau annexé au budget, de sorte qu'aucun chemin de fer nouveau ne pourra être entrepris sans un vote formel des deux Chambres.

Poursuivant le programme d'économies dressé par MM. Jonnart et Burdeau, puis adopté par MM. Barthou et Poincaré, le Parlement vient de réduire à 80 millions les dépenses autorisées pour 1896; dans le tableau annexé à la loi de finances, on a supprimé 207 kilomètres de lignes antérieurement dotées, et reconnues trop onéreuses ou trop peu productives, en y substituant, il est vrai, 164 kilomètres de lignes nouvelles.

Grâce à ces mesures, l'étendue des chemins de fer en construction, à la fin de 1896, sera ramenée à 1 900 kilomètres, pour l'achèvement desquels il restera à dépenser, à ce moment, environ 320 millions. On pourra encore réduire ce chiffre, tout en remplaçant chaque année, par des inscriptions nouvelles au budget, une partie des lignes à ouvrir au cours de l'exercice. Si, comme cela est probable, les travaux à faire, d'ici à 1900, comprennent les lignes à exécuter par la compagnie de l'Ouest sur le remboursement de sa dette, le maximum de la dépense totale annuelle pourra être maintenu à 80 millions, sans que la part à rembourser par l'État en annuités dépasse 60 millions.

Ainsi, le montant des annuités correspondant aux conventions de 1883 croîtrait, à raison de 2 à 3 millions par an. Il atteindrait le plein de *65 millions* environ vers 1910 ou 1912. C'est, en effet, vers cette date que seraient terminés les 2 000 kilomètres de lignes qui ne sont pas encore dotées au budget, en supposant qu'on les y inscrive à raison de 200 kilomètres en moyenne par an à dater de 1897. Les pouvoirs publics restent d'ailleurs entièrement maîtres d'accélérer ou de ralentir cette marche, selon la situation budgétaire. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'il est impossible, en cette matière, de procéder par à-coups; que toutes les fois qu'on commence une ligne nouvelle, on engage plusieurs budgets, et qu'entreprendre trop de travaux, pour les traîner ensuite en longueur, est un véritable gaspillage de la fortune publique. Il importe donc au plus haut degré, en arrêtant la liste des lignes à commencer chaque année, de porter ses vues sur un avenir un peu étendu, et de ne pas aller de l'avant sans programme arrêté, comme on l'a fait à certains momens.

Pour compléter le tableau des annuités incombant au Trésor, nous devons y faire figurer la soulte due à la compagnie d'Orléans, pour l'échange de lignes fait en 1883 entre elle et le réseau d'État; cette soulte représente l'excédent du produit net des lignes cédées sur celui des lignes reçues; elle est portée, dans les comptes de la compagnie, pour une somme voisine de *3 millions* par an, que le règlement final paraît devoir réduire sensiblement.

Nous omettons volontairement l'annuité de 20 500 000 francs que l'État sert à la compagnie de l'Est, en vertu de la convention du 17 juin 1873, tant comme paiement des lignes détachées de son réseau par suite de la perte de l'Alsace-Lorraine (lignes remises à l'Allemagne pour une somme des 325 millions en déduction des 5 milliards), que pour lui tenir compte de divers autres dommages, et des travaux nécessaires pour rendre exploitable son réseau mutilé. Cette annuité rentre dans les charges de la guerre, et nullement dans les dépenses assumées par l'État pour le service des chemins de fer de la France actuelle.

De même, l'annuité de 2 millions et demi que l'État sert aux compagnies en remplacement des garanties de 1871 et 1872, les intérêts des 208 millions d'obligations à court terme émises de 1886 à 1891 pour le paiement des garanties d'intérêts, et ceux des 103 millions de prélèvemens faits depuis lors, dans le même but, sur la dette flottante du Trésor, ne sauraient être compris dans les dépenses que l'État supporte pour le service public des chemins de fer en 1894. La situation financière a conduit à imputer sur fonds d'emprunts, à certains momens, des dépenses qui avaient pour objet, non d'améliorer l'outillage national, mais de subvenir à une partie du déficit annuel; que l'insuffisance des ressources normales ait été dissimulée sous des apparences de comptes spéciaux, ouverts pour couvrir les dépenses permanentes résultant des conventions, ou qu'elle apparaisse franchement dans les découverts des anciens budgets, elle n'en conserve pas moins le caractère d'un déficit budgétaire qui ne rentre pas dans l'objet spécial de notre étude.

En résumé, nous constatons que les charges d'intérêts des capitaux consacrés par l'État à l'établissement ou au rachat de chemins de fer atteignent, pour l'année 1894, la somme totale de *130 + 48 + 25 + 3 = 206 millions*. Sur ce total, *201 millions* s'appliquent à des dépenses faites dans la France métropolitaine, et *5 millions* à des dépenses intéressant l'Algérie ou le Sénégal. A ces sommes s'ajouteront peu à peu *40 millions* pour les avances restant à faire par les grandes compagnies en vertu des conventions de 1883; la progression annuelle paraît devoir être de 2 à

3 millions, d'après la marche plus lente adoptée depuis peu par les pouvoirs publics pour les travaux.

A côté de ces charges d'intérêts, les dépenses annuelles, en travaux neufs ou travaux complémentaires, imputés sur le budget ordinaire et concernant surtout le réseau d'État, ont atteint *11 millions* pour l'année 1894. On peut les ramener à 9 ou 10 millions, mais ce chiffre constitue certainement un minimum pour une assez longue période.

II. — GARANTIES D'INTÉRÊTS DES GRANDES COMPAGNIES

De toutes les charges budgétaires dues aux chemins de fer, la garantie d'intérêts est celle qui soulève le plus de récriminations. C'est, en effet, celle qui donne lieu aux variations les plus amples, puisqu'elle se règle d'après les profits et pertes de cinq grandes exploitations industrielles, dont le chiffre d'affaires approche d'un milliard. On conçoit le trouble que doit jeter dans les prévisions budgétaires un élément aussi aléatoire ; mais on voit aussi que, contrairement aux autres dépenses, dont la progression est continue, celle-ci trouve dans l'élasticité des recettes une chance très sérieuse de réductions futures.

Nous avons vu que, de 1872 à 1879, quatre compagnies avaient fait appel à la garantie, pour des sommes dont le total annuel variait entre 30 et 50 millions. En 1881 et 1882, au contraire, la compagnie de l'Ouest continuait seule de demander à l'État des avances, l'une de 10 et l'autre de 7 millions, tandis que l'Est, le Midi et l'Orléans remboursaient ensemble au Trésor des sommes doubles. La compagnie de Lyon, qui n'avait pas de dette envers l'État, donnait 75 puis 65 francs de dividende à ses actionnaires. Déjà, en 1883, la situation était moins bonne : l'Est et l'Ouest avaient ensemble 10 millions de déficits, en regard de 6 millions seulement d'excédens à reverser par le Midi et l'Orléans. La compagnie de Lyon ne pouvait distribuer un dividende de 55 francs qu'en portant au compte d'établissement 10 millions de déficit, usant ainsi, presque pour la première fois, de la faculté de capitaliser les insuffisances des lignes neuves, qu'elle s'était réservée dans les conventions de 1875. En 1884, un changement à vue se produit : les cinq compagnies font appel à la garantie pour plus de 40 millions.

Il était naturel qu'une pareille transformation, se produisant l'année où les conventions entraient en vigueur, fît invoquer l'adage : *post hoc, ergo propter hoc*. C'est, on peut le dire, le véritable fondement du déchaînement qui s'est produit contre les *conventions scélérates*. Cependant, quand on y regarde de près,

on voit qu'elles n'entrent presque pour rien dans les déficits de 1884. Nous avons expliqué que, sauf l'augmentation du dividende du Midi, représentant 2 500 000 francs, le revenu attribué aux actionnaires était sensiblement le même sous le nouveau régime que sous l'ancien. Le concours des compagnies à la construction du réseau qui venait de leur être concédé commençait seulement à fonctionner, et ne grevait encore l'exercice 1884 d'aucune charge d'intérêts. Les lignes antérieurement construites et cédées gratuitement par l'État, couvraient à peu près leurs frais d'exploitation ; l'Orléans, qui abandonnait des lignes meilleures que celles qu'il recevait, compensait la différence par une soulte entrant à l'actif des comptes de garantie. Deux compagnies seulement, celles du Nord et de Lyon, incorporaient dans le réseau garanti un ensemble de lignes secondaires rachetées à un prix assez élevé, et qui dès lors ne couvraient pas leurs charges ; mais le Nord ne faisait pas appel à la garantie, et le déficit du réseau des Dombes, inférieur à 3 millions, était en partie compensé par la suppression de la concurrence que ce réseau avait fait jusque-là aux anciennes lignes de la compagnie de Lyon.

On n'aperçoit donc aucune charge nouvelle en rapport avec le brusque accroissement du déficit. On a prétendu que les compagnies, après avoir fait des économies excessives sous la menace du rachat, avant les conventions, s'étaient relâchées dans leur gestion, dès qu'elles avaient été sûres de l'avenir ; la courbe des dépenses montre, au contraire, un mouvement ascendant rapide jusqu'en 1883, et ensuite des économies considérables.

La vraie cause des déficits qui ont suivi les conventions, c'est la longue crise qu'ont traversée le commerce, l'agriculture et l'industrie. Si la chute a été si brusque en 1884, c'est qu'à cette cause, dont les effets devaient encore s'accentuer dans les exercices suivans, s'ajoutait un élément momentané de pertes sensibles, le choléra, éloignant du midi de la France tous les voyageurs qui n'y étaient pas appelés par des nécessités absolues.

Sous l'influence de la crise, et aussi d'un changement d'imputation de certaines dépenses dont nous parlerons tout à l'heure, la garantie monte à 72 millions en 1885, à 82 millions en 1886. Puis le mouvement descendant commence, avec la reprise des affaires ; les avances reviennent aux environs de 60 millions en 1887 et en 1888, puis de 50 millions en 1890 et en 1891 (1). Si ce progrès se fût continué, la situation actuelle ne serait pas mauvaise. Mais l'accroissement des dépenses d'exploitation reporte les déficits à 86 millions en 1892, à 97 millions en 1893 ; c'est cette

(1) Nous laissons de côté la baisse toute momentanée produite par l'Exposition, qui a réduit l'appel à la garantie, pour 1889, à 26 millions.

brusque poussée qui inquiétait si justement le ministre des finances en 1894. Le progrès des recettes, et les mesures d'économie prises à ce moment, ont heureusement ramené la garantie à 77 millions en 1894, et on espère descendre à 62 millions en 1895. Mais le nouveau recul des deux années précédentes a singulièrement ébranlé la foi du public dans l'allégement futur des charges, par le développement progressif et régulier du trafic.

Il importe, cependant, de remarquer que l'augmentation des charges tient en partie aux modifications apportées, depuis 1884, dans le mode d'établissement des comptes, en ce qui concerne les lignes neuves, modifications qui, en grevant fortement les exercices actuels, ont dégagé l'avenir de menaces inquiétantes.

Nous avons dit que les conventions de 1883 autorisaient les compagnies à capitaliser, chaque année, l'excédent des charges afférentes aux lignes neuves (intérêts des capitaux et frais d'exploitation), sur les recettes de ces lignes. Le compte spécial ainsi ouvert, sous le nom de *compte d'exploitation partielle*, pouvait comprendre les lignes concédées en 1875, aussi bien que les concessions nouvelles de 1883, et ne devait être fermé qu'après l'entier achèvement de ces dernières. Comme les lignes dont il s'agit donnent, en moyenne, des recettes dépassant à peine les frais d'exploitation, ce système équivalait à ajouter au compte d'établissement les intérêts composés de tous les capitaux à dépenser par les compagnies, en travaux neufs, pendant une longue période. Dès 1884, les déficits ainsi capitalisés atteignaient 23 millions, dont près de 17 pour la seule Compagnie de Lyon. Si l'on eût continué à appliquer le même régime dans les exercices suivans, ces déficits auraient grossi jusqu'à atteindre aujourd'hui de 45 à 50 millions; ils devraient continuer à grossir encore, tant par le jeu des intérêts composés que par les dépenses nouvelles, pendant une quinzaine d'années.

Conçu dans la double hypothèse que la période de construction des lignes neuves serait d'une dizaine d'années, et qu'à son expiration les recettes des anciennes lignes excéderaient largement le revenu garanti, ce régime devenait souverainement imprudent, du moment où il pouvait fonctionner pendant vingt ou trente ans, rejetant sur l'avenir des charges que les plus-values du produit net de l'ensemble du réseau ne semblaient plus devoir couvrir. Dès 1888, nous signalions ce danger, d'autant plus sérieux qu'en dissimulant une partie des déficits, on s'exposait à perdre de vue la gravité de la situation des garanties. Les Chambres et le gouvernement s'en émurent, et une série de conventions passées de

1889 à 1891 y remédièrent. Aujourd'hui, les lignes neuves viennent se confondre dans le réseau garanti, dès le 1er janvier qui suit leur ouverture complète à l'exploitation, pour les compagnies de l'Est, de l'Ouest et du Midi, et cinq années plus tard, pour celles d'Orléans et de Lyon.

Pour cette dernière, on a même modifié, d'un commun accord, les conditions dans lesquelles avaient été présentés les comptes des exercices 1885 à 1890, qui n'étaient pas encore réglés. La compagnie, ne voulant pas mettre en relief l'importance de ses déficits, avait fait une répartition assez arbitraire des lignes entre le compte de garantie et le compte d'exploitation partielle, grâce à laquelle les déficits capitalisés dans ce dernier étaient grossis, jusqu'à dépasser 22 millions en 1887. La commission de vérification des comptes des compagnies avait bien reconnu que cette répartition pouvait être contestée; elle n'avait pas cru, néanmoins, qu'il y eût, pour l'État, intérêt à provoquer une rectification chargeant le présent, en vue de décharger l'avenir. La compagnie de Lyon est, en effet, de beaucoup, celle qui a le plus de chances de cesser promptement de faire appel à la garantie, et celle-ci, d'ailleurs, prend fin, sans contestation, en 1914. La commission des comptes ne voyait donc aucun avantage à grossir les avances de garantie, pour diminuer d'une somme égale un compte d'établissement dont les charges cesseraient de grever le budget assez prochainement, sans doute, et en tout cas, à partir de 1915. Le ministre ayant adopté cet avis, M. Baïhaut l'interpella à ce sujet, le 26 janvier 1891, et M. Pelletan, appuyant l'interpellateur, fit voter un ordre du jour qui invitait le ministre à modifier sa décision. La compagnie, mieux avisée qu'elle ne l'avait été en surchargeant le compte d'exploitation partielle, adhéra à la rectification, sauf pour l'année 1884 dont le compte était déjà réglé. On reporta ainsi, du compte d'établissement au compte de garantie, 52 millions, pour les exercices 1885 à 1890. La nécessité d'avancer à la compagnie cette somme, qu'elle n'avait pas demandée, a été l'une des causes des embarras de la Trésorerie en 1894. Si, comme il y a lieu de l'espérer, la compagnie de Lyon rembourse dans l'avenir sa dette, l'inconvénient n'aura été que momentané. Si, contrairement aux prévisions, elle devenait insolvable, ce serait pour l'État 52 millions perdus; à partir de 1915, les actionnaires, allégés des deux millions de charges annuelles que la capitalisation de ces déficits leur auraient imposées, devraient à l'adoption de la proposition de MM. Baïhaut et Pelletan une augmentation de dividende de près de 3 francs par titre, jusqu'en fin de concession.

Ainsi, la longueur des lignes comprises dans les comptes d'exploitation partielle, au lieu de s'augmenter des 5 500 kilomètres

mis en exploitation par les cinq compagnies depuis 1884, a diminué très largement. D'autre part, tandis que les lignes portées à ce compte, en 1884, couvraient à peine leurs frais d'exploitation, celles qui y figurent, en 1894 donnent, grâce au trafic détourné par quelques-unes d'entre elles, au détriment des lignes anciennes, un produit net de 3 millions, qui vient en déduction des intérêts capitalisés. Ceux-ci n'atteignent plus que 10 millions, dont 8 pour la compagnie d'Orléans, qui, par le remboursement de sa dette, a supporté une fraction importante des dépenses d'établissement des lignes récemment ouvertes.

Pour suivre la marche du déficit réel des cinq réseaux depuis 1884, il faut ajouter aux insuffisances couvertes par la garantie, celles qui ont été capitalisées dans les comptes d'exploitation partielle. On voit ainsi que, parti de 63 millions en 1884, le déficit total atteint 103 millions en 1886; ramené à 73 millions en 1890, il est remonté à 109 millions en 1893, puis heureusement redescendu à 87 millions en 1894 et vers 73 en 1895. Dans la période décennale de 1884 à 1894, la garantie a augmenté de 37 millions; mais le déficit total n'a augmenté que de 24 millions, grâce à la réduction des déficits capitalisés. L'augmentation de la garantie dépasse à peine le montant total des charges annuelles qui y ont été réintégrées, par les mesures que nous venons d'analyser.

Les lignes ouvertes à l'exploitation, dans cet intervalle, n'influent sur le déficit total que par les charges des capitaux absorbés pour leur établissement, ou par le rôle qu'elles jouent, comme affluens, dans le développement du trafic des lignes anciennes. Un examen détaillé permet, en effet, de se rendre compte que leur trafic propre, qui est d'une trentaine de millions, soit en moyenne 5500 francs par kilomètre, couvre, à peu près exactement, les frais d'exploitation (1).

Pour nous rendre compte des causes des variations constatées depuis les conventions, et des craintes ou des espérances qu'elles justifient pour l'avenir, nous allons étudier successivement les trois élémens essentiels de la situation financière de chaque année, savoir : 1° *les charges des capitaux d'établissement*, dans lesquelles nous comprendrons l'intérêt et le dividende garantis, l'amortissement des titres, les redevances, loyers, participation au chemin de Ceinture, etc., le tout sous déduction des intérêts de capitaux,

(1) Ces chiffres ont été obtenus en admettant que les quelques lignes neuves qui ont détourné de forts courans de trafic appartenant, avant leur ouverture, aux lignes anciennes (Argenteuil à Mantes, Limoges à Montauban, etc.), ont une recette et une dépense propres égales à celles des autres lignes neuves, et que l'excédent constaté n'est qu'un *déplacement* de recettes et de dépenses préexistantes.

loyers et annuités payés par l'État ou par les autres compagnies, 2° *les recettes*, 3° *les dépenses d'exploitation*. Le tableau ci-après donne, en millions de francs, la situation, à cet égard, des cinq réseaux garantis, au lendemain des conventions et à l'époque actuelle.

		Longueur moyenne exploitée.	Charges des capitaux.	Recettes(1) brutes d'exploitation.	Dépenses (1) d'exploitation.	Déficit.
Lignes au compte de garantie.	1884.	20389	442	843	441	40
	1894.	26703	523	947	501	77
	Augmentation	6314	81	104	60	37
Comptes d'exploitation partielle.	1884.	2508	23	21	21	23
	1894.	1723	13	13	10	10
	Diminution. .	785	10	8	11	13
Ensemble des cinq réseaux.	1884.	22897	465	864	462	63
	1894.	28426	536	960	511	87
	Augmentation	5529	71	96	49	24

§ 1er. — *Charges des capitaux dépensés par les Compagnies.*

Les charges des capitaux d'établissement figuraient dans les comptes de garantie, en 1884, pour 442 millions. Dans ce chiffre, les dividendes des actionnaires entrent pour 122 millions, excédant de 60 millions environ l'intérêt à 5 pour 100 du capital versé par eux. Cet excédent, qui n'a pas varié depuis les conventions, est loin d'être intégralement fourni par la garantie; car, sur les 60 millions, 45 proviennent des compagnies d'Orléans et de Lyon, qui n'ont demandé au Trésor que 28 millions d'avances en 1894, et moitié moins en 1895. Les dividendes ont été accrus de 2 à 3 millions en 1883; le surplus provient de la consolidation des bénéfices acquis aux actionnaires avant 1859, et des bénéfices réalisés par eux, de 1859 à 1883, sur le taux forfaitaire de la garantie.

De 1884 à 1894, les charges des emprunts afférens aux lignes garanties ont augmenté de *81 millions*, tandis que celles qui se capitalisaient au compte d'exploitation partielle diminuaient de 10 millions. Ces 81 millions représentent l'intérêt et l'amortissement d'un capital de 1 850 millions environ, dans lequel les dépenses de construction, d'outillage et d'armement des lignes concédées en 1875, ou antérieurement, entrent pour plus d'un milliard; la majeure partie de ce milliard était d'ailleurs dépensée

(1) Les chiffres des recettes et des dépenses sont ceux du *résumé par ligne des résultats de l'exploitation*, contenu dans les statistiques du ministère, augmentés des résultats des lignes d'intérêt local exploitées par l'Est et l'Orléans; nous avons seulement retranché des dépenses d'exploitation, pour les ajouter aux charges des capitaux, les frais de timbre des titres, ainsi que les redevances payées par la Compagnie de l'Est aux Compagnies secondaires dont elle exploite les lignes.

avant les conventions, sur les lignes qui, en 1884, figuraient au compte d'exploitation partielle, ou étaient en construction. Le surplus des 1 850 millions se partage, à peu près par moitié, entre les dépenses faites sur les lignes concédées en 1883 (remboursement de la dette, concours aux travaux, fourniture du matériel) et les dépenses nécessitées par les travaux complémentaires et les augmentations du matériel roulant des lignes anciennes.

Le taux moyen des emprunts contractés de 1875 à 1883 était d'environ 4,75 pour 100, tandis que, de 1884 à 1893, ce taux, amortissement compris, a constamment décru, de 4,75 à 3,90 pour 100. Les emprunts les plus anciens sont donc proportionnellement les plus onéreux ; dans les 81 millions de charges nouvelles, on peut évaluer à *17 millions* la part afférente aux dépenses faites sur les lignes concédées avant 1883, et à *17 millions* chacune de celles qui répondent, d'une part, aux dépenses faites sur les lignes concédées en 1883, d'autre part, aux travaux complémentaires et augmentations du matériel des lignes anciennes, depuis cette date.

Les 47 millions de charges afférentes au milliard dépensé sur les concessions antérieures, ne sont évidemment pas imputables aux conventions de 1883. Il en est autrement des 17 millions provenant du concours des compagnies à la construction et à la mise en exploitation des lignes nouvelles. Mais les dépenses assumées par les compagnies, de ce chef, eussent été supportées directement par le Trésor, si la construction des lignes antérieurement classées eût été poursuivie sans entente avec elles. Au lieu de figurer dans la garantie, les charges correspondantes figureraient dans la dette publique, et n'auraient pas le caractère d'avances remboursables et susceptibles de s'atténuer par le développement du trafic ; la situation serait donc moins bonne pour l'État.

Il est plus difficile de formuler un avis, en ce qui concerne le dernier article, les 17 millions de charges dues aux travaux complémentaires et augmentations du matériel des lignes anciennes. En 1883, la plupart des compagnies achevaient d'épuiser les crédits ouverts par les conventions antérieures, pour dépenses de cette nature en addition au capital garanti ; seule, celle du Midi avait encore une certaine marge. Il semble donc, au premier abord, que, pour les autres réseaux, les conventions, en supprimant toute limitation, ont considérablement grossi la garantie. Mais il ne faut pas oublier que, dans les travaux complémentaires, ceux qui se seraient imposés en tout état de cause, ceux que les compagnies auraient dû exécuter en prélevant l'intérêt du capital dépensé sur le revenu réservé aux actionnaires, constituent la fraction la plus minime. Les autres travaux, ayant un caractère facultatif, sont précisément ceux dont le but est, non pas d'assurer

simplement la marche du service, mais d'accroître le produit net, en augmentant les recettes ou en réduisant les dépenses d'exploitation; ceux-là seraient restés inexécutés, et le compte de garantie y aurait sans doute plus perdu que gagné, sans parler du tort que l'inexécution des améliorations correspondantes aurait causé au public. Ainsi, les 17 millions en question comprennent certaines sommes qui eussent pu continuer à être imputées au compte de garantie, sous le régime des anciennes conventions, d'autres qui fussent restées au compte des actionnaires, d'autres, enfin, qui n'eussent pas été dépensées, mais au grand détriment de la recette nette et du service public.

Le capital dépensé en travaux complémentaires et en matériel roulant sur les cinq réseaux, dans la période décennale, qui a précédé 1894, a atteint 512 millions, pendant que la recette n'augmentait que de 96 millions (1). Ce chiffre dépasse singulièrement la proportion, admise autrefois, de 3 millions par million d'augmentation de recette brute. La modification s'explique, en partie, par la baisse des tarifs, sur laquelle nous reviendrons plus loin. Par suite de cette baisse, les quantités transportées, comme marchandises et surtout comme voyageurs, ont augmenté bien plus vite que la recette; or, ce qui exige une augmentation des moyens d'action des compagnies, ce n'est pas l'augmentation de la recette, c'est celle des quantités transportées. D'autre part, l'accroissement moyen des recettes, dans la période que nous envisageons, a été particulièrement lente; mais les besoins croissans de confort et de sécurité imposent des dépenses en quelque sorte indépendantes du trafic. Ainsi, l'application des freins continus, des enclenchemens et autres mesures de sécurité prescrites par l'administration, depuis 1880, a entraîné, pour les cinq réseaux, une dépense de près de 80 millions, presque entièrement réalisée dans la période que nous envisageons.

Les augmentations des charges du capital garanti, à prévoir dans les prochaines années, sont les suivantes.

D'abord, les 13 millions d'intérêts portés au compte d'exploitation partielle en 1894 viendront successivement, dans les cinq années suivantes, se confondre dans la garantie. De plus, la part des cinq compagnies dans les dépenses à faire, pour l'achèvement complet des concessions de 1883, représente près de 300 millions (2) qui, à 4 pour 100 amortissement compris, entraîneront

(1) Ce chiffre comprend le trafic des lignes neuves; mais celui de 512 millions comprend aussi le matériel de ces lignes, et il y a compensation.

(2) Ce chiffre comprend les dépenses faites, avant 1894, sur les lignes en construction à cette date, le concours des compagnies pour les lignes non dénommées, et

une charge annuelle de 12 millions. Cela fait, en tout, 25 millions, qui viendront s'ajouter aux charges actuelles, en quinze ou dix-huit années, soit *un million et demi* par an.

On peut estimer à *deux millions* les charges à provenir des travaux complémentaires et des acquisitions de matériel roulant que nécessiteront, chaque année, l'ouverture des lignes neuves et le développement du trafic des anciennes lignes. En effet, une partie des causes qui ont porté à plus de 50 millions les dépenses de cette nature dans la dernière période continueront à agir pendant quelques années. Le renforcement des voies et l'augmentation du poids des rails des grandes lignes, en vue de permettre l'accélération de la vitesse des express, ne sont pas terminés. La réforme des tarifs de grande vitesse a entraîné un accroissement du matériel roulant qui était loin d'être complet à la fin de 1893; elle obligera également à reprendre les travaux d'agrandissement des gares des grandes villes, si onéreux en raison du prix des terrains et des sujétions qu'entraîne l'impossibilité d'interrompre le service. On peut presque dire que les améliorations des gares de Paris et de leurs accès immédiats absorbent tous les bénéfices dus au développement du trafic de banlieue; elles ont coûté (Nord compris) 120 millions de 1884 à 1894; l'achèvement des travaux approuvés et les projets présentés, y compris la nouvelle gare des Invalides, comportaient encore 80 millions de dépenses, et on entrevoit déjà la nécessité d'autres extensions.

Il est donc difficile d'admettre que le chiffre moyen de 50 millions, pour les dépenses annuelles à prévoir sur les cinq réseaux en travaux complémentaires et acquisitions de matériel, soit exagéré. Ce que l'on peut dire, c'est qu'il doit permettre de faire face à des plus-values de trafic supérieures à celles de la période qui vient de s'écouler. Il serait possible, notamment, d'assurer le service avec un nombre moindre de machines, en faisant un plus grand usage de la double équipe, au lieu de limiter, comme on le fait trop souvent, la durée du travail journalier de chaque machine, d'après celle du travail que l'on peut demander au seul mécanicien et au seul chauffeur admis à la monter. En ayant ainsi un matériel moindre, qu'on userait plus vite, on pourrait plus facilement le maintenir au niveau des progrès de la science. Mais pour réaliser cette amélioration, il faut avoir l'énergie de résister aux campagnes contre l'insuffisance du matériel, que les industriels intéressés à en augmenter la vente reprennent périodiquement dans la presse, en invoquant notamment les intérêts

les 51 millions de dépenses prévues dans la convention avec la compagnie de l'Ouest soumise aux Chambres.

militaires, bien que le ministre de la guerre ait maintes fois constaté et déclaré que le matériel actuel dépasse tous les besoins de la mobilisation.

Au total, on peut admettre, pour les charges du capital garanti, d'ici une quinzaine d'années, une augmentation de près de *4 millions* par an, moitié pour les lignes neuves, moitié pour les travaux complémentaires. L'augmentation annuelle ayant été double, de 1884 à 1894, on voit que la situation sera sensiblement meilleure dans l'avenir, si on persévère dans les mesures de prudence relative adoptées aujourd'hui pour les travaux neufs, et si l'administration s'abstient de peser sur les compagnies pour leur faire réaliser des améliorations qui ne seraient pas productives.

§ 2. — *Recettes.*

Au point de vue des recettes, on avait déjà reperdu, en 1884, tout ce que la plus-value des années antérieures avait d'exceptionnel ; pour l'ensemble des cinq réseaux, la recette était inférieure de 16 millions à celle de 1883, bien que les conventions eussent augmenté la longueur exploitée de 2000 kilomètres. Dans les deux ou trois années suivantes, la baisse n'a fait que s'accentuer, et les cinq réseaux ont encore perdu 55 millions. La progression a repris ensuite, elle a atteint 151 millions, de sorte que le résultat final de la période décennale est une augmentation de 96 millions, ou de 11 pour 100 de la recette initiale.

L'augmentation s'est produite presque exclusivement sur les réseaux de l'Ouest, de l'Est et de Lyon. Ces trois réseaux ont réalisé 88 millions de plus-values, tandis que les recettes de l'Orléans et du Midi restaient presque stationnaires; en 1893, elles étaient au même chiffre qu'en 1884 ; seule, l'année 1894 donne un progrès appréciable, d'environ 4 millions pour chacun des deux réseaux.

Cette situation s'explique, pour le Midi, par les ravages du phylloxera. La diminution dans les transports de vins, qui a atteint également les réseaux d'Orléans et de Lyon, a été bien plus sensible sur celui du Midi, où ce trafic jouait un rôle prépondérant; en outre, toute la région que dessert ce dernier a passé, en quelques années, d'une extrême prospérité à un état de gêne, et le trafic de toute nature s'en est profondément ressenti.

Pour l'Orléans, une cause locale de pertes sensibles résulte des détournemens produits par l'ouverture progressive des lignes du réseau d'État. Il n'y a plus de concurrence entre les deux réseaux, depuis que la convention de 1883 a réglé le partage du trafic ; mais, naturellement, les raccourcis produits par les lignes de

l'État enlèvent à la compagnie voisine le trafic dont l'itinéraire légal se trouve modifié. La compagnie évalue à 8 ou 9 millions les recettes qui lui ont été ainsi enlevées, et cette évaluation se trouve confirmée par ce fait que, sur les 16 millions d'augmentation constatés, pendant la période décennale, dans les recettes du réseau d'État, 7 millions et demi ont été réalisés de 1885 à 1887. Or c'est entre ces deux années, en juillet 1886, que la principale ligne de ce réseau, a été ouverte. Le léger écart entre le gain des chemins de fer de l'État, et la perte accusée par la compagnie, répond bien à la différence de prix dont ont bénéficié les marchandises et les voyageurs à qui on offrait un itinéraire plus économique.

En dehors de ces raisons spéciales, qui expliquent les différences de situation des réseaux, la faiblesse générale de la progression des recettes a tenu surtout à ce fait que, dans la période décennale qui vient de s'écouler, la richesse publique et le mouvement des affaires n'ont progressé que d'une manière insuffisante. Le trafic des marchandises s'en est principalement ressenti ; dans l'augmentation totale de 96 millions, les voyageurs et les bagages entrent pour 56 millions, les marchandises pour 40 millions seulement, dont les deux tiers proviennent de la grande vitesse.

Il est vrai que les quantités transportées ont augmenté dans une bien plus forte proportion que la recette, en sorte que le peu de progrès de celle-ci peut aussi être, dans une certaine mesure, attribué à la réduction des tarifs. Cette réduction est facile à constater pour les deux principales catégories de transports.

Pour les marchandises à la tonne, en petite vitesse, le nombre de tonnes transportées à un kilomètre a augmenté, sur les cinq réseaux, de 1 202 millions, ou de 14 p. 100, tandis que la recette n'augmentait que de 8 millions, ou de moins de 2 p. 100 ; le tarif moyen par tonne et par kilomètre, au contraire, descendait de 5c,99 à 5c,32, avec une réduction de 11 p. 100. Il est difficile de savoir si la réduction du prix moyen tient uniquement à l'abaissement des tarifs, ou si elle provient en partie d'une modification dans la composition du trafic. Il est évident, en effet, que si le mouvement des marchandises pondéreuses, qui supportent des taxes faibles, augmente plus que celui des produits soumis à des tarifs élevés, le prix moyen doit baisser, sans que ce fait indique un abaissement dans les tarifs. Mais, sans avoir une décomposition complète du trafic par catégories, nous voyons, dans les statistiques, que les combustibles minéraux, la plus importante des marchandises pondéreuses, qui représentaient 14 p. 100 du tonnage kilométrique des cinq réseaux en 1884, atteignent seulement 18 p. 100 en 1894. Cette modification aurait entraîné,

tout au plus, 2 pour 100 de baisse dans la taxe moyenne. Il faut donc reconnaître que, si celle-ci a baissé, c'est surtout par l'effet des réductions de tarifs, et principalement de la réforme générale, qui a été opérée sur tous les grands réseaux, au cours de la période que nous envisageons, en exécution des engagemens pris par les compagnies et communiqués aux Chambres au moment du vote des conventions.

Pour les voyageurs, le résultat est encore plus net. Le nombre de voyageurs transportés à un kilomètre, sur les cinq réseaux, a augmenté de 2524 millions, ou de 47 p. 100, tandis que la recette a augmenté de 55 millions, ou de 21 p. 100 seulement; la taxe moyenne, qui était de 4c.85 en 1884, est descendue à 4 centimes par kilomètre en 1894, diminuant de 17 p. 100. La réduction, commencée par le développement donné aux billets d'aller et retour, de 1884 à 1888, a été accentuée considérablement par la réforme opérée comme conséquence du dégrèvement de l'impôt, en 1892.

Il est très difficile d'apprécier dans quelle mesure l'augmentation des transports a été produite par la diminution des tarifs, ou dans quelle mesure, au contraire, celle-ci a constitué, au profit du public et au détriment de la garantie d'intérêt, un sacrifice sans compensation. Nous examinerons plus en détail, à ce point de vue, les effets de la réduction des tarifs de grande vitesse, quand nous étudierons les impôts sur les transports. Nous verrons que la réforme n'a ni ralenti ni accéléré la progression des recettes des compagnies; sous l'influence de deux dégrèvemens simultanés, dont le plus fort était consenti par l'État, et l'autre par les compagnies, l'impulsion donnée au trafic a suffi pour compenser ce dernier, en sorte que la perte finale est exactement constituée par le sacrifice de l'État. Les modifications des tarifs de petite vitesse ayant été moins radicales, et surtout n'ayant pas été simultanées, il est beaucoup plus difficile d'en dégager les résultats. Il en est, certainement, qui ont amené un développement du trafic, aussi profitable aux compagnies qu'au public. Mais dans les revisions générales, une partie des abaissemens a porté sur des transports qui n'étaient pas susceptibles d'en recevoir une réelle impulsion. Il paraît bien probable que les avantages de clarté et de simplicité des nouveaux tarifs ont été acquis, pour une petite partie, au détriment des recettes, puisque, dans l'ensemble, celles-ci ne se sont pas développées en même temps que les transports. Les engagemens pris en 1883 ont donc, à cet égard, légèrement grevé la garantie, en procurant aux usagers des chemins de fer des réductions dont les contribuables ont subi le contre-coup.

Le nouveau régime douanier, en restreignant les échanges internationaux, n'a pu que diminuer le mouvement des transports. Quelque opinion que l'on ait sur la protection ou le libre-échange, on doit reconnaître qu'un système qui tend à faire produire, autant que possible, par chaque peuple tout ce dont il a besoin, doit donner lieu à moins de transports qu'un système qui laisse chacun spécialiser ses productions, d'après ses aptitudes spéciales, et se procurer ensuite, par voie d'échange, les objets qui lui sont nécessaires. Les compagnies de l'Est, de Lyon et du Midi, qui desservent des frontières de terre, évaluent à 10 ou 12 millions les diminutions amenées dans les recettes des transports internationaux, par le changement du régime douanier.

On pourrait citer également, comme un fait économique ayant porté une sérieuse atteinte aux recettes des chemins de fer, le déplacement de l'industrie métallurgique du centre de la France. Les hauts fourneaux établis dans le bassin houiller de la Loire s'alimentaient en minerais très purs, amenés à grands frais de points éloignés, par voie ferrée. Les progrès de l'industrie ont permis de tirer la fonte et l'acier des minerais sulfureux et phosphoreux de Meurthe-et-Moselle, et la grande métallurgie s'est transportée sur ces minerais, à proximité des houilles belges et allemandes. La moindre longueur des transports des matières premières, et la concurrence des voies navigables, font que la compagnie de l'Est est loin d'avoir regagné, de ce chef, tout ce qu'ont perdu les réseaux du centre.

Le développement de la navigation intérieure est une des plus importantes, parmi les causes qui entravent la progression des recettes des réseaux garantis. Les cinq compagnies ont fait une estimation des pertes subies par elles de ce chef, et les évaluent entre douze et quinze millions de recette annuelle. Nous n'insisterons pas sur ce point pour le moment, nous réservant d'y revenir avec les développemens qu'il comporte dans nos conclusions générales.

En regard des causes qui ont entravé le développement des recettes, dans ces dernières années, nous devons signaler, comme ayant favorisé leur accroissement, l'extension rapide des réseaux. Si les 5 500 kilomètres de lignes neuves ouvertes de 1884 à 1894 n'ont pas contribué à l'augmentation des recettes nettes, leurs produits propres entrent pour 30 millions dans l'accroissement des recettes brutes. Mais, même à ce dernier point de vue, l'extension du réseau n'est pas un avantage sans compensation. Si les lignes neuves, allant chercher un trafic nouveau dans des localités qui n'étaient pas desservies, servent d'affluens aux lignes anciennes, en revanche elles constituent souvent, pour le

trafic préexistant, des raccourcis d'où résultent des diminutions sensibles de recettes. Avec les barêmes kilométriques, qui s'appliquent aujourd'hui à la majeure partie du trafic, les prix se calculent, dans chaque réseau, par la plus courte distance. Toute ligne nouvelle donne, pour certains parcours, des réductions qui abaissent les taxes de bout en bout, sans que, le plus souvent, il en résulte de réduction dans le prix de revient des transports, car les compagnies trouvent économie à continuer de faire passer le trafic par les lignes anciennes, dont le profil est généralement meilleur. C'est ainsi, par exemple, que la distance légale de Paris à Marseille, qui était de 864 kilomètres, a été réduite, en 1882, à 844 kilomètres par l'ouverture de la ligne d'Avallon à Dracy-Saint-Loup, et en 1895, à 829 kilomètres, par l'ouverture de la ligne d'Orange à l'Isle-sur-Sorgue; il en est résulté une diminution de taxe pour un grand nombre de transports, dont l'itinéraire effectif n'a d'ailleurs pas été modifié. De même, la nouvelle ligne de Limoges à Montauban a réduit de 750 à 712 kilomètres la distance de Paris à Toulouse.

De l'étude que nous venons de faire du passé, il est bien difficile de tirer des pronostics pour l'avenir; on peut, cependant, y trouver quelques motifs d'espérer que cet avenir sera meilleur que la période décennale qui vient de s'écouler. Sans considérer comme une loi absolue la progression constante des recettes, on peut admettre que la crise par laquelle a débuté cette période a présenté une intensité absolument anormale. Le fléau qui avait dévasté la moitié de la France est à peu près conjuré, et la reconstitution de nos vignobles paraît ramener l'ancienne prospérité dans les régions méridionales. Ce sont ces régions qui ont le plus contribué aux 22 millions de plus-values constatées sur les cinq réseaux en 1894, aux plus-values à peu près égales de 1895. Il semble que les relations commerciales avec l'étranger doivent aussi s'améliorer, plutôt que subir de nouvelles restrictions. Les grandes réformes des tarifs sont également terminées. La navigation, il est vrai, continuera sans doute à progresser, car la batellerie commence seulement à être organisée de manière à profiter des améliorations réalisées, à grands frais, par l'État sur les voies anciennes; mais du moins semble-t-il peu probable qu'on crée de nouvelles voies de concurrence. Il semble donc que, malgré le ralentissement qui se produit dans le développement du réseau, on peut, sans être taxé d'optimisme, prévoir, pour les prochaines années, une progression des recettes brutes, supérieure plutôt qu'inférieure à celle de la période écoulée depuis les conventions.

§ 3. — *Dépenses d'exploitation.*

La marche des dépenses d'exploitation, depuis dix ans, est analogue à celle des recettes. L'année 1884 se présentait, pour l'ensemble des cinq réseaux, avec 6 millions d'augmentation sur 1883, ce qui, avec un allongement de 2000 kilomètres, pouvait être considéré déjà comme un commencement d'économies. Dans les années suivantes, on réussit à ramener la dépense à 50 millions au-dessous du chiffre de 1884. Une pareille compression ne pouvait évidemment se maintenir après la crise; il s'est produit, depuis lors, une augmentation de 99 millions, en sorte que le résultat final de la période décennale se traduit par 49 millions d'accroissement dans les dépenses. En présence d'une augmentation de recettes de 96 millions, on ne peut trouver ce chiffre excessif. Le coefficient d'exploitation, ou rapport des dépenses aux recettes brutes, a légèrement diminué, de 53,5 à 53,2 pour 100. On peut considérer comme un résultat assez satisfaisant que ce coefficient n'ait pas augmenté, pendant que la longueur du réseau s'est accrue de 27 p. 100, par l'ouverture de lignes dont les recettes ne sont pas supérieures aux dépenses.

Mais cette situation est due à l'amélioration notable qui s'est produite en 1894. Les années 1892 et 1893 avaient été marquées par un développement excessif des dépenses. Grâce à un effort énergique, secondé par le gouvernement, les compagnies garanties ont pu faire face à l'augmentation de trafic qui a donné 22 millions de plus-values en 1894, non seulement sans augmenter leurs dépenses, mais encore en les réduisant, dans l'ensemble, de 5 millions. La compagnie de Lyon, en particulier, a réalisé près de 7 millions d'économies, tandis que ses recettes augmentaient de 9 millions, et a ainsi largement réduit son appel à la garantie, qui avait démesurément augmenté.

L'accroissement des dépenses, comme celui des recettes, s'est produit exclusivement sur les réseaux de l'Est, de l'Ouest et de Lyon. Les compagnies d'Orléans et du Midi, bien que leurs réseaux se soient accrus de 2200 kilomètres, n'ont pas augmenté leurs frais d'exploitation, de 1884 à 1894, et ce résultat montre le soin qu'elles apportent à exploiter économiquement.

Lorsque l'on recherche les causes de l'augmentation des dépenses, on constate que la première et la principale, c'est l'augmentation du travail produit, tant comme longueur exploitée, que comme quantités transportées.

La mise en exploitation de 5500 kilomètres de lignes neuves

a entraîné une dépense d'une trentaine de millions. Ce chiffre, répondant à 5500 francs environ par kilomètre, est bien élevé, pour des lignes exploitées en général avec 3 ou 4 trains seulement par jour dans chaque sens, la plupart très peu chargés. Il est vrai qu'il comprend une part des frais généraux et des dépenses des gares communes calculée proportionnellement au nombre des trains, et non à leur chargement; même en tenant compte de ce fait, quand on le compare aux dépenses des compagnies secondaires, il paraît tout à fait excessif. Cette situation tient à ce fait bien connu, qu'il est infiniment difficile de faire accepter du public l'emploi, par les grandes compagnies, même sur des lignes tout à fait secondaires, des procédés économiques qui permettent aux petites compagnies d'exploiter à très bas prix. Quand, par exemple, une grande compagnie organise le service des très petites gares ou haltes avec un seul agent, ou même avec une femme seule, en insérant dans les règlemens l'obligation, pour les expéditeurs et destinataires, de prêter leur concours à la manutention des colis, elle soulève souvent de très vives récriminations. Il est pourtant impossible d'exploiter au même prix que les petites compagnies, en offrant au public toutes les commodités qu'il a l'habitude de trouver sur les grandes artères. La réduction des dépenses des lignes secondaires est un des points sur lesquels il y a beaucoup à faire. C'est un de ceux sur lesquels il est du devoir de l'administration de stimuler les compagnies, et à plus forte raison, de les soutenir, quand elles prennent l'initiative des mesures d'économie.

L'augmentation des quantités transportées sur les lignes anciennes a été, comme nous l'avons expliqué, très supérieure à celle des recettes, par suite de la diminution des tarifs. Or ce n'est pas l'augmentation des recettes, c'est celle des transports, qui règle la progression des dépenses. Sans doute, sur les lignes à trafic médiocre, on peut y faire face simplement par une meilleure utilisation du matériel et du personnel. Mais dans les grandes gares, le personnel est à peu près proportionnel au trafic; de même, sur les grandes lignes, où les trains atteignent souvent leur limite de charge, il faut en augmenter le nombre quand le trafic augmente. Abstraction faite des besoins propres des lignes neuves, le nombre de kilomètres parcourus par les trains a augmenté d'environ 30 millions, ou de 18 pour 100, de 1884 à 1894.

Cette augmentation, entraînant au moins 30 millions de francs (1) de dépenses supplémentaires paraît dépasser les strictes

(1) La division des dépenses totales d'exploitation par le parcours des trains donne un prix moyen de 2 fr. 50 par kilomètre; mais ce chiffre comprend des frais

nécessités. De tous les élémens de dépenses, le nombre des trains est celui sur lequel le ministre des travaux public sa le plus d'action, puisqu'il le fixe discrétionnairement. Il est peut-être sans exemple qu'il ait usé de ce pouvoir dans le sens de la réduction des propositions des compagnies. Il est vrai qu'il n'en use aussi qu'avec modération pour enjoindre à une compagnie de créer un train qu'elle juge inutile. Mais l'influence administrative s'exerce constamment pour appuyer des demandes d'amélioration dans les correspondances, entraînant soit la création de trains nouveaux, soit des accélérations de marche qui obligent à alléger et par suite à dédoubler des trains. Quand il s'agit de répondre à des besoins réels, l'amélioration des recettes suit généralement celle du service; mais il importe de ne pas céder, à cet égard, à des demandes injustifiées. C'est ce qui avait eu lieu, en 1892 et 1893, sur le réseau de Lyon : pour accélérer le service, on avait transformé un trop grand nombre de trains mixtes en trains légers, ce qui avait obligé à accroître considérablement le parcours des trains spéciaux de marchandises. Il a fallu revenir en arrière; en 1894, on a réduit le parcours des trains de 1 200 000 kilomètres. L'expérience a montré que les recettes n'en ont pas souffert; mais ce n'est évidemment pas sans luttes pénibles qu'on a pu priver les populations des commodités en possession desquelles elles avaient été mises prématurément.

A côté du développement des services, une cause parallèle d'augmentation des dépenses résulte de l'amélioration de la situation du personnel. Dans le mouvement social qui se manifeste partout à cet égard, on peut dire que nos grandes compagnies tiennent la tête. C'est là un progrès très grand; il ne faut pas s'étonner qu'il se traduise par des dépenses. La question peut être envisagée à deux points de vue principaux : celui des caisses de retraites ou de secours, et celui de la durée de la journée de travail.

Dès l'origine, les grandes compagnies ont créé, pour leurs agens, des institutions de secours et de prévoyance multiples. D'année en année, les catégories d'agens admises à en profiter, les avantages accordés à ces agens, ont été en augmentant. La loi du 27 décembre 1890, qui a obligé les compagnies à soumettre les statuts des caisses de retraite à l'approbation du ministre, a été l'occasion d'une refonte, qui s'est naturellement faite avec une tendance au nivellement, sur le pied des situations les plus favorisées. En même temps, elle a provoqué une revision des calculs servant à l'établissement des réserves, qui a permis de constater que le

généraux et des dépenses permanentes qui ne varient pas proportionnellement au nombre des trains.

montant des versemens était insuffisant pour faire face aux engagemens pris. A mesure que le taux de l'intérêt s'abaisse, il en résulte une augmentation des sommes nécessaires pour produire, par le jeu des intérêts composés, la réserve qui permettra de servir à chaque agent, quand il quittera le service, une rente viagère déterminée, réversible en partie sur sa veuve. Les calculs faits, par des méthodes très diverses, par les compagnies et par l'administration des chemins de fer de l'État, ont abouti à ce résultat concordant, que pour être au niveau des engagemens, les versemens devaient atteindre 15 à 16 pour 100 des salaires.

Les retenues faites aux agens variaient de 3 à 5 pour 100 selon les réseaux, et n'ont pas été augmentées jusqu'ici. Les versemens des compagnies, au contraire, ont été relevés dans une large proportion. Il en est résulté des augmentations des dépenses annuelles atteignant près de 12 millions dans la période décennale. Malgré cela, la compagnie de l'Ouest a dû encore se décider à appliquer, à partir de 1895, une augmentation qui se traduira par plus de 2 millions de charges. Celle de Lyon a apporté, dans le régime de ses retraites, une transformation qui ne s'appliquera que progressivement, et qui entraînera peu à peu 1 500 000 francs de dépenses annuelles de plus. Au moins semble-t-il que, si la baisse du taux de l'intérêt ne s'accentue pas trop, on sera ainsi au bout des sacrifices nécessaires. Les agens des chemins de fer sont aujourd'hui, au point de vue des retraites, les mieux traités des citoyens français; les dispositions législatives qui peuvent intervenir sur la question générale des retraites ouvrières n'accroîtront donc pas les charges de la garantie.

Au point de vue des conditions du travail et des salaires, la situation des compagnies, vis-à-vis d'une grande partie de leur personnel, de tous les agens employés au service des bureaux, à la manutention des colis, etc., est la même que celle de l'industrie privée. Les augmentations de dépenses provenant de l'amélioration de la situation de ces agens, sont donc uniquement celles qui résultent de la loi de progrès économique, si manifestement mise en relief dans ces dernières années, en vertu de laquelle la rémunération du travail va en augmentant, et celle des capitaux nouveaux en diminuant. Mais vis-à-vis des agens dont le service intéresse la sécurité, la situation n'est pas la même. Le pouvoir général qui appartient au ministre, de veiller à la sécurité publique, comprend celui d'édicter les règles nécessaires pour que cette sécurité ne soit pas compromise par l'excès de fatigue des agens qui ont à manœuvrer ou à observer les signaux, et de ceux qui dirigent le mouvement des trains.

Dès 1864, le travail des aiguilleurs avait été ainsi limité. En ce qui concerne les mécaniciens, M. Yves Guyot avait commencé à poser certaines règles. M. Viette les avait précisées, avec une rigueur mathématique, qui entraînait des sujétions à la fois onéreuses pour les compagnies, et incommodes pour les agens; les augmentations de dépenses qui en étaient résultées, pour les cinq réseaux garantis, atteignaient de 4 à 5 millions. M. Jonnart modifia ces prescriptions de la manière la plus heureuse, en donnant à la réglementation une souplesse plus grande, qui permit de réduire de 12 heures à 10 le maximum de la journée moyenne de travail, et de ramener plus souvent les agens à leur domicile. Les mécaniciens ont manifesté hautement la satisfaction que leur causait ce nouveau régime, qui a cependant diminué, au lieu de l'accroître, le surcroît de dépenses dû à la réglementation.

Le travail de la dernière catégorie d'agens dont le service intéresse la sécurité, les chefs de gare et leurs suppléans, a été réglementé par M. Barthou. Cette réglementation, très étudiée, a corrigé certains abus sans entraîner des dépenses bien notables. Toutefois, pour qu'elle ne soit pas onéreuse, il importe de combiner son application avec des mesures de sage économie. Ainsi, dans beaucoup de cas, on peut donner au chef d'une petite gare ou halte le repos nécessaire, sans être obligé d'augmenter son personnel, à condition de le dispenser du service du premier train du matin ou du dernier train du soir; il suffit de supprimer l'enregistrement des bagages à ce train, et de faire délivrer et recevoir les billets par les agens du train, comme cela se fait aux points d'arrêt en pleine voie institués depuis quelques années. S'il s'agit d'un train peu fréquenté, cette mesure est loin de comporter, pour le public, une gêne comparable à la dépense qu'entraînerait la création d'un emploi d'homme d'équipe.

Nous citons ces détails, pour montrer comment une administration libérale peut combiner les mesures nécessaires à la sécurité publique, avec les économies qu'impose la situation budgétaire. Dans l'ensemble, au point de vue de la réglementation du travail, comme au point de vue des retraites, les gros sacrifices sont aujourd'hui faits. Quand on les passe en revue, on s'étonne même que l'augmentation des dépenses d'exploitation, dans la dernière période décennale, n'ait pas été plus forte. La mise en exploitation des lignes neuves, l'augmentation du parcours des trains sur les lignes anciennes, celle des versemens aux caisses de retraites, donnent déjà 72 millions de charges nouvelles; si on y ajoute les dépenses dues aux réductions des heures de

travail, on s'étonne que l'accroissement final ne soit que de 49 millions. Il a fallu, pour obtenir ce résultat, que les économies obtenues par l'amélioration de l'outillage et des méthodes d'entretien ou d'exploitation soient considérables.

On peut espérer, cependant, en réaliser encore, notamment dans l'exploitation des lignes secondaires, si on ne refuse pas aux compagnies les facilités de service nécessaires. D'autre part, il ne semble pas que les prochains exercices doivent présenter des causes d'augmentation comparables aux sacrifices qui viennent d'être faits pour améliorer les services et la situation du personnel.

Ainsi, au point de vue des dépenses d'exploitation, comme à celui des recettes ou des charges des capitaux, il semble que l'avenir se présente mieux que le passé. Pour que l'appel fait chaque année à la garantie n'augmente pas, il suffit que les cinq réseaux donnent, en moyenne, une plus-value, dans le produit net, qui couvre l'augmentation des charges du capital, soit près de 4 millions par an, ou moins de 1 pour 100 du produit net actuel. Tout ce qui sera réalisé en plus viendra en déduction des charges budgétaires. L'exemple des années 1894 et 1895 montre qu'avec une administration économe et prudente, un essor exceptionnel de la prospérité publique n'est pas nécessaire pour que cet excédent soit considérable.

II — LES GARANTIES ET LES DÉFICITS DES RÉSEAUX SECONDAIRES EN FRANCE, EN ALGÉRIE ET AUX COLONIES.

Les garanties d'intérêts des réseaux secondaires diffèrent radicalement de celles des grands réseaux, en ce sens que les versemens annuels de l'État ne constituent pas un appoint plus ou moins important, venant s'ajouter au produit net de l'exploitation, pour assurer au capital une rémunération convenue ; c'est, au contraire, la garantie qui rémunère presque seule le capital, tandis que le produit net, s'il y en a un, ne représente qu'une atténuation des charges de l'État. Cette atténuation pourra devenir plus importante qu'aujourd'hui, à mesure que les recettes progresseront; mais l'espoir de voir jamais les Compagnies entrer dans la période du remboursement serait absolument chimérique. C'est donc bien à tort que l'on qualifie d'*avances* les sommes versées par l'État à ces compagnies, et le compte courant tenu avec grand soin, pour leur dette envers l'État, est une pure fantasmagorie. Par leur nature, les charges budgétaires que nous examinons maintenant ressemblent beaucoup plus à des annuités données à fonds perdus,

pour servir l'intérêt de capitaux affectés à des emplois non rémunérateurs, qu'à des garanties instituées en vue du cas où certaines entreprises ne donneraient pas la rémunération espérée.

Les charges des chemins de fer auxquelles s'appliquent des garanties de cette nature, dans la France métropolitaine, sont les suivantes.

La ligne du Rhône au Mont-Cenis, concédée en 1867 à la compagnie de Lyon et formant un réseau spécial, dont les comptes sont absolument distincts de ceux du grand réseau, a donné lieu, en 1894, à un appel à la garantie voisin de 3 millions. Le produit brut n'atteint pas 5 millions, et le produit net 2 millions. La recette, déjà réduite par l'ouverture de la ligne du Saint-Gothard, diminuera encore, si le percement du Simplon s'effectue, comme cela paraît probable.

Les trois compagnies du Sud de la France, des Chemins de fer économiques et des Chemins de fer départementaux, ont demandé, en 1894, près de 7 millions, pour les lignes qui leur sont concédées ou affermées, lignes dont la recette brute, montant à 6 millions, ne couvre pas les frais d'exploitation. Ce déficit paraît devoir augmenter par l'achèvement des lignes en construction dans les Charentes, et peut-être par l'exécution des lignes concédées éventuellement à ces compagnies, plus vite qu'il ne diminuera par le développement du trafic.

L'appel à la garantie de l'État, fait par les lignes d'intérêt local et les tramways, pour l'année d'exploitation 1894, se chiffre par 3 300 000 francs, tandis que les charges incombant aux départemens, pour ces mêmes réseaux, ont atteint 5 600 000 francs. Les recettes brutes des lignes garanties, montant à 10 millions, dépassent à peine les frais d'exploitation.

La loi ou le décret portant déclaration d'utilité publique de chaque réseau fixe, pour les sacrifices annuels de l'État, un maximum qui représente, en fait, à peu de chose près, le montant probable de ses charges ; car les cas où le déficit reste au-dessous des prévisions sont rares, et l'écart est toujours minime. Les engagemens pris atteignaient déjà, à la fin de 1894, 5 327 000 francs.

Les lois de finances, d'autre part, limitent par un maximum les engagemens que l'État pourra contracter, pour les lignes déclarées d'utilité publique dans le courant de chaque année ; mais jusqu'à 1895, ce maximum, fixé à un chiffre très supérieur aux besoins, n'était jamais atteint. M. Jonnart a pris l'initiative de rendre la limitation effective, en la rapprochant des besoins

constatés. Le montant des engagemens autorisés, pour 1896 comme pour 1895, est fixé à 600 000 francs, et ce chiffre représente à peu près la progression probable des dépenses budgétaires des prochains exercices. Il ne faut pas oublier qu'en vertu des lois organiques, à cette charge s'en ajoute une, au moins égale, imposée aux contribuables dans les budgets départementaux.

Ainsi, l'appel fait à la garantie par l'ensemble des réseaux secondaires d'intérêt général et d'intérêt local de la France métropolitaine, pour l'année d'exploitation 1894, s'élève à 13 millions; le chiffre correspondant n'atteignait pas 3 millions en 1884, et la progression, de 1 million par an, est due tout entière aux concessions faites depuis lors. Elle sera moins rapide dans l'avenir, si on a la sagesse de ne pas constituer de nouveaux réseaux secondaires d'intérêt général, et de ne pas pousser trop activement les réseaux d'intérêt local. Il paraît difficile, cependant, qu'elle ne dépasse pas un demi-million par an, en moyenne.

Les lignes algériennes peuvent, au point de vue de la garantie, se diviser en trois groupes.

En premier lieu, les lignes concédées à la compagnie de Lyon depuis 1863, donnent un produit net qui couvre presque le revenu de 4 millions garanti au capital. Depuis 1884, deux années ont donné lieu à des remboursemens au profit de l'État, les autres à des demandes d'avances toujours inférieures à un million, sauf dans l'année 1893, où une crise exceptionnelle a frappé l'Algérie. On peut donc dire que la garantie, montant à 650 000 francs en 1894, ne constitue plus qu'un appoint temporaire; mais les recettes ne présentent pas une progression régulière, qui permette de prévoir un remboursement prochain de la dette.

Le second groupe comprend les compagnies de l'Ouest algérien, de l'Est algérien et de Bone-Guelma; elles ont fait appel à la garantie, en 1894, pour 22 millions; leurs recettes brutes n'atteignaient pas 13 millions, dépassant à peine la somme allouée pour les frais d'exploitation, en vertu des barèmes forfaitaires, sur lesquels, il est vrai, les trois compagnies ont réalisé un million d'économies. C'est donc, jusqu'ici, la garantie seule qui a rémunéré le capital. Elle a commencé à apparaître au budget en 1879 ; elle atteignait 11 millions en 1884; elle a augmenté régulièrement, par l'extension progressive du réseau, jusqu'à atteindre près de 23 millions en 1893. L'année 1894 marque un commencement de diminution. On peut espérer que ce progrès s'accentuera ; le trafic des phosphates a déjà donné, en 1895, plus d'un million de plus-values. Les déficits d'exploitation paraissent

avoir définitivement disparu; mais avant que le produit net couvre une fraction importante des 22 millions de revenu qui ont été garantis au capital dépensé, il s'écoulera encore un temps considérable.

Enfin la dernière des compagnies garanties, la Franco-Algérienne, a demandé à l'État, en 1894, près de 3 millions, dont plus d'un million pour couvrir les déficits d'exploitation, tandis que le produit brut atteignait à peine ce dernier chiffre. Ce produit ne manifeste aucune progression. La garantie due à cette compagnie, en vertu de contrats tous postérieurs à 1883, ne paraît pas présenter d'élémens sérieux d'atténuation.

Au total, les garanties algériennes ont augmenté de 14 millions dans les dix années qui viennent de s'écouler, et dépassent aujourd'hui 25 millions. Le développement du trafic peut faire espérer une diminution appréciable. Mais si l'on établissait, sous le régime de la garantie, les lignes de pénétration dont l'exécution est réclamée, sur Lalla-Maghnia vers l'Ouest, sur Laghouat et Ouargla dans le Sud, lignes qui absorberont un capital de 70 à 80 millions, il n'est pas douteux que la garantie, au lieu de décroître, continuerait à augmenter dans les prochains exercices.

Les concessions coloniales comprennent deux garanties d'intérêts incombant au budget métropolitain. Le chemin de fer de la Réunion, dont les recettes dépassent 1 million et couvrent à peu près les frais d'exploitation, donne lieu à une charge égale aux intérêts du capital dépensé, soit 1 million. Le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis a un revenu garanti de 300 000 francs; mais les recettes brutes ne sont que de 1 500 000 francs, tandis que les dépenses d'exploitation atteignent 2 400 000 francs, de sorte que la charge totale atteint 1 200 000 francs.

Au total, les réseaux secondaires français ou coloniaux, qui en 1884 n'entraînaient que 14 millions de charges, en imposent aujourd'hui 40 au budget. La progression, dans la période décennale, a été de 26 millions, approchant de celle des garanties d'intérêts des grandes compagnies. Mais les garanties des petits réseaux sont loin de présenter les mêmes chances de réduction que celles des grands réseaux, car les recettes n'ont nullement la même élasticité. Il est évident que des lignes qui, toutes ensemble, ont une recette brute de 48 millions, et une recette nette de 4 millions, n'arriveront jamais à couvrir un déficit de l'importance de celui que garantit l'État.

L'extension des réseaux d'intérêt local et des lignes algé-

riennes peut être une cause sérieuse d'augmentation de charges pour l'avenir. La revision de certains contrats peut apporter quelques réductions; mais il faut se garder de fonder sur elle des espérances excessives. Les garanties sont motivées par le chiffre élevé des capitaux consacrés à des lignes improductives. Dans plusieurs cas, les concessionnaires ont réalisé, sur les émissions qui ont fourni ces capitaux, et sur les travaux auxquels ils ont servi, des bénéfices excessifs; en général, ces bénéfices ont profité aux fondateurs des compagnies, plutôt qu'aux compagnies elles-mêmes. En tout cas, aujourd'hui, les travaux sont exécutés, les titres émis et classés, la plupart dans la petite épargne. Il n'y a plus de moyen compatible avec le respect des contrats, pour supprimer les charges volontairement assumées par les pouvoirs publics. Tout ce que l'on peut faire, c'est de reviser les clauses relatives à l'exploitation, de concert avec les concessionnaires, de manière à les intéresser à provoquer le développement du trafic, qui peut seul atténuer les charges du Trésor.

Nous avons passé en revue les dépenses incombant à l'État du chef des chemins de fer. Il faudrait y ajouter, pour être complet, les sommes dépensées pour l'administration et le contrôle du réseau; ces sommes ne figurent, en quelque sorte, que pour ordre dans le budget, car elles sont remboursées par les compagnies sous le titre de frais de contrôle. Elles dépassent un peu 4 millions.

Au total, on peut résumer ainsi les charges budgétaires des chemins de fer, pour les années d'exploitation 1884 et 1894 :

	France métropolitaine.		Algérie et Colonies.	
	1884	1894	1884	1894
Intérêts de capitaux dépensés par l'État	165	201	4	5
Garanties d'intérêts des réseaux principaux	40	77	»	»
Garanties d'intérêts des réseaux secondaires	3	13	11,5	27,5
Travaux neufs	66	11 (1)	10	0,5
Frais généraux de contrôle	3	4	0,2	0,3
Totaux	277	306	25,7	33,3

L'augmentation est de 29 millions seulement pour la métropole; mais il faut remarquer que les dépenses de 1884 comprenaient pour 66 millions de travaux neufs, constituant un accrois-

(1) Non compris 10 millions et demi couverts provisoirement par des obligations du Trésor, mais qui seront réimputés au compte des annuités.

sement de l'outillage national, tandis que les dépenses analogues n'entrent que pour 11 millions dans le budget de 1894, la plupart des travaux neufs s'exécutant aujourd'hui au moyen des avances des compagnies, remboursables en annuités. L'augmentation réelle des charges annuelles, en dehors des dépenses de premier établissement, est de 84 millions pour la métropole, de 17 millions pour l'Algérie et les colonies.

L'application des lois en vigueur contient, pour l'avenir, deux causes normales et permanentes d'augmentation, dont la progression est réglée, sans doute, par la loi de finance, mais ne saurait être arrêtée absolument : l'une résulte de l'exécution des lignes neuves au compte des annuités, l'autre du développement des lignes d'intérêt local. Si l'on reste dans la voie de sage prudence adoptée depuis deux ans, l'augmentation ne dépassera guère 3 millions par an de ces deux chefs. Elle peut être compensée, et au delà, par la réduction des garanties d'intérêts des réseaux principaux et secondaires d'intérêt général, due au développement normal du trafic. Mais pour cela, il faut que la prospérité publique ne subisse pas de recul analogue à celui qui s'est produit après les conventions, et que ni le législateur, par la concession de trop de lignes nouvelles, ni l'administration, par une gestion trop prodigue, n'impriment aux dépenses une accélération plus rapide que celle des recettes.

Il nous reste à étudier les revenus et les économies que le régime des chemins de fer procure à l'État, et qui forment la contre-partie des charges que nous venons de passer en revue, puis à tirer les conclusions de toute cette étude. C'est ce que nous ferons dans un prochain article.

C. Colson.

POÉSIE

INSCRIPTIONS POUR LES TREIZE PORTES DE LA VILLE [1]

POUR LA PORTE DES PASTEURS

Avec l'aube, l'aurore et le premier soleil,
Éleveurs de bétail ou trieurs de méteil,
Vous entrerez, poussant en files devant vous
Les grands bœufs de labour qui bavent sous les jougs,
Le bouc noir qui renifle et l'agneau blanc qui bêle.
Le laboureur répond au bouvier qui le hèle
Et les femmes s'en vont; portant sur leurs épaules
Des coqs d'or enfermés en des cages de saule
Et la corbeille ronde où se gonflent les fruits;
La faux en oscillant heurte le fer qui luit
Des bêches; l'aiguillon d'épine noire touche
Le foin vert qui se fane entre des dents de fourche;
Et les gestes sont gourds et les faces sont graves,
Et le pied lent se hâte, alerte, ou, las, s'entrave,
Scandé selon le pas ou le piétinement;
Et la voix enrouée est presque un beuglement

(1) Si nous n'approuvons pas toutes les innovations d'une jeune école poétique, et, en particulier, si nous persistons à croire que la rime, riche ou pauvre, mais exacte, sera toujours une condition nécessaire et peut-être, comme le croyait Sainte-Beuve, l'élément générateur du vers français, nous n'avons pas pensé que cette considération théorique fût pour nous empêcher de publier les poèmes que l'on va lire; et nous espérons qu'elle n'empêchera pas davantage nos lecteurs de les goûter. Aussi bien est-il enfin temps que le grand public soit appelé à se prononcer sur ces questions qui n'ont guère été jusqu'ici débattues qu'entre artistes, et il nous a semblé que nous n'en saurions saisir de meilleure occasion que celle que nous offraient les vers de M. de Régnier. Il serait, en effet, le chef de cette jeune école, si l'école ne se défendait énergiquement d'en être une, et plus énergiquement encore de reconnaître un chef, mais il suffit qu'en tout cas elle ne dispute pas à M. de Régnier l'honneur d'être, et depuis déjà quelques années, l'un de ses représentans et de ses maîtres les plus distingués.

Ou, aigre, dans l'air clair, y chevrote, et après
Que venant du pacage ou venant du guéret,
La horde agreste, lourde, obèse et bestiale
A passé, sabot dur ou talon qui se tale,
Mufle qui mâche, groin qui lappe, dent qui mange,
Une senteur d'étable ou des odeurs de grange,
De tout ce qui passa végétal et vivant,
Durent dans le matin clair et pur où le vent
Fait, entre les clous d'or de mes battans de chêne,
Trembler des brins de paille ou des flocons de laine.

POUR LA PORTE DES GUERRIERS

Porte haute! ne crains point l'ombre, laisse ouvert
Ton battant d'airain dur et ton battant de fer!
On a jeté tes clefs au fond de la citerne :
Sois maudite à jamais si la peur te referme;
Et coupe, comme au fil d'un double couperet,
Le poing de toute main qui te refermerait.
Car, sous ta voûte sombre où résonnaient leurs pas,
Des hommes ont passé qui ne reculent pas;
Et la Victoire prompte et haletante encor
Marchait au milieu d'eux, nue en ses ailes d'or,
Et les guidait du geste calme de son glaive;
Et son ardent baiser en pourpre sur leur lèvre
Saignait, et les clairons aux roses de leurs bouches
Vibraient, rumeur de cuivre et d'abeilles farouches!
Ivre essaim de la guerre aux ruches des armures,
Allez cueillir la mort sur la fleur des chairs mûres,
Et si vous revenez vers la ville natale,
Qu'on suive sur mon seuil au marbre de ses dalles,
Quand ils auront passé, Victoire, sous tes ailes,
La marque d'un sang clair à leurs rouges semelles!

POUR LA PORTE DES PRÊTRESSES

Prêtresses! relevez au-dessus des genoux
Vos robes d'argent clair, que le soir rose et doux
Nuance du reflet de sa plus tiède lune;
Ceignez vos fronts; lavez vos mains; prenez vos urnes
Pleines d'abeilles d'or et de papillons noirs;
Nouez vos tresses en riant dans le miroir

Et brisez le cristal qui vous a reflétées
Riantes, dans son eau, lointaines et nattées;
Et, deux à deux, sortez dans la nuit qui s'étoile...
Puis, si le vent tout bas chuchote dans vos voiles,
En silence marchez par la blancheur des rues
En portant, tour à tour, sur vos épaules nues
L'idole aux yeux de jaspe vert qu'une fois l'an
Vous promenez autour de la ville, à pas lents,
Dans le sommeil en fleurs de la campagne calme.
Buvez à la fontaine où vous cueillez la palme;
Mais quand vous reviendrez dans l'ombre, gardez bien, —
Prêtresses qui veillez aux cailloux du chemin, —
De heurter, ne vous courbant pas à son approche,
La Déesse de pierre au cintre de mon porche.

POUR LA PORTE DES ASTROLOGUES

Si tu veux consulter le Destin, pars dès l'aube;
Cache sous ton manteau et cache sous ta robe
Devin, un hibou noir, Sibylle, un hibou blanc;
Et tous les deux, un jour impair, d'un pas plus lent,
Sortez après avoir craché sur un crapaud;
Jetez des feuilles d'ache et des feuilles d'ormeau,
Toi, dans la source vive, et toi, dans la fontaine.
Nul présage n'est vain, nulle preuve n'est vaine :
On devine déjà la rose à l'églantier;
Le lièvre qui, d'un saut, traverse le sentier,
La corneille qui jase et l'étourneau qui vole,
Le trèfle à quatre brins éclos dans l'herbe molle,
Sont des signes plus sûrs, où vous connaîtrez mieux
L'avenir embusqué, propice ou soucieux,
Au détour de la vie et au coin de la route,
Que si, dans le ciel clair au delà de ma voûte,
Assis, toi sur la borne et toi debout au seuil,
Vous épiiez, pour y prévoir bonheur ou deuil,
Destin prompt, sort aventureux, fortunes lentes,
La pluie au ciel d'été des étoiles filantes.

POUR LA PORTE DES MARCHANDS

Sois béni, noir portail, qu'entrant nous saluâmes!
Les coffres durs pesaient à l'échine des ânes;

Nous apportions, pour les étaler dans les cours,
Ce qu'on taille la nuit, ce qu'on brode le jour,
La pendeloque claire et l'étoffe tissée.
Le plus vieux d'entre nous tenait un caducée :
C'était le maître exact des trocs et des échanges;
Et la gourde bossue et les perles étranges
Se mêlaient dans nos mains poudreuses; et chacun,
Pourvoyeur de denrée ou marchand de parfums,
Vidait son étalage et gonflait sa sacoche;
Car tout acheteur cède au geste qui l'accroche
Par un pan de la robe ou le bas du manteau...
Les plus petits grimpaient sur de grands escabeaux,
Et le plus doucereux comme le plus retors,
Le soir, comptait et recomptait sa pile d'or,
En partant, et chacun, — pour qu'à l'ombre des haies
Les détrousseurs d'argent qui guettent les monnaies
Ne nous attendent point sur la route déserte,
O porte! et pour qu'un Dieu fasse nos pas alertes, —
Chacun, sans regarder celui qui va le suivre,
Cloue à ton seuil de pierre une pièce de cuivre.

POUR LA PORTE DES COMÉDIENNES

Le chariot s'arrête à l'angle de mon mur.
Le soir est beau, le ciel est bleu, les blés sont mûrs;
La Nymphe tourne et danse autour de la fontaine;
Le Faune rit; l'Été mystérieux ramène
A son heure la troupe errante et le vieux char,
Et celles dont le jeu, par le masque et le fard,
Mime sur le tréteau que foule leur pied nu
La fable populaire, ou le mythe ingénu,
Ou l'histoire divine, humaine et monstrueuse,
Qu'au miroir de la source, au fond des grottes creuses,
Avec leurs bonds, avec leurs cris, avec leur rire,
La Dryade argentine et le jaune Satyre
Reprennent d'âge en âge à l'ombre des grands bois.
Venez! l'heure est propice et la foule est sans voix;
Et l'attente sourit déjà dans les yeux clairs
Des enfans et des doux vieillards; et, à travers
Ma porte qui, pour vous, s'ouvrira toute grande,
Hospitalière et gaie et lourde de guirlandes,

Je vous vois qui venez, une rose à la main,
Avec vos manteaux clairs et vos visages peints,
Toutes; — et souriant, avant d'entrer, chacune
Met le pied sur la borne et lace son cothurne.

POUR LA PORTE DES COURTISANES

Si tu viens, un matin, rejoindre dans les villes
Toutes tes douces sœurs frivoles et futiles
Qui vendent leur beauté et donnent leur amour,
Arrête-toi devant ma porte sans retour,
Car ses battans sont faits de vitre reflétante.
Regarde-toi venir devant toi, toi que tente
Peut-être l'or déjà et le bruit du festin,
Toi qui arrives du vaste pays lointain,
Toi qui souris encor mystérieuse, et pure,
Et rousse, car l'automne est en ta chevelure,
Et les fruits de l'été à tes seins, et la mousse
Des antres fabuleux éclose à ta peau douce,
Et dans le pli secret de ta plus tiède chair
La forme des coquilles roses de la mer,
Et la beauté de l'aube, et de l'ombre, et l'odeur
Des forêts, des jardins, des algues et des fleurs!
Arrête-toi avant d'apporter cette aumône
Ineffable d'être le printemps et l'automne
A ceux qui vivent loin de l'aube et des moissons.
Écoute-moi, tu peux t'en retourner; sinon
Entre et je m'ouvrirai, joyeuse de te voir
Passer rieuse et double à mon double miroir.

POUR LA PORTE DES VOYAGEURS

Toi qui marchas longtemps dans l'ombre, côte à côte
Avec toi-même, ô cher Voyageur! sois mon hôte.
Assieds-toi sur ma borne, et secoue à mon seuil
La poudre de la route où peina ton orgueil
Peut-être, et redeviens celui qui, au départ,
Souriait d'être jeune et croyait partir tard,
Toi qui reviens à l'heure où sortent les colombes!
L'aurore douce aux toits est douce sur les tombes,
Et tout matin est bon à qui vécut les soirs.
Oublie, avec la route grise et les bois noirs,

La ronce âpre, l'ortie, et les sombres fontaines
Et la cendre des jours qui coule des mains vaines
Et le manteau qui fait ployer l'épaule lourde.
Brise l'épieu d'épine et romps aussi la gourde,
Ou, plutôt, revenu de l'ombre où d'autres vont,
Donne-leur, à leur tour, la gourde et le bâton,
Et salue à jamais ceux qui passent là-bas
Et qui retrouveront la trace de tes pas
Sur le gravier du fleuve et le sable des grèves,
Et que la nuit pour eux en étoiles s'achève
Mystérieuse sur la plaine et sur la mer!
Car c'est déjà le soir, hélas! quoiqu il soit clair
Encore, et tiède encor d'un peu de crépuscule,
Et dis adieu du seuil au voyageur crédule
Qui, sans craindre le vent, et l'ombre, et le caillou
Part à l'heure équivoque où pleure le hibou.

POUR LA PORTE DES MENDIANS

L'âpre bise nous glace et la neige nous gerce,
Notre face ruisselle en larmes sous l'averse,
Car l'automne et l'hiver sont durs au mendiant
Qu'on voit errer sur les routes, apitoyant
En vain celui qui passe et qui hausse l'épaule!
L'hirondelle au vol vif de son aile nous frôle;
Le chien aboie et mord la loque et le jarret;
On a peur de nous rencontrer dans la forêt;
Et cependant nous sommes doux d'avoir souvent
Écouté dans les vieux roseaux pleurer le vent,
Et d'avoir vu, hélas! sur le mont et le bois
Tant d'aurores, hélas! se lever tant de fois,
Et tant de lourds soleils s'abîmer dans la mer...
La ronce du chemin est dure à notre chair;
Jamais pour nous, jamais la pierre acariâtre
Ne voulut être seuil, ne voulut se faire âtre;
Car la flamme est de l'or, et nous, nous sommes nus.
De tous les malveillans nous sommes malvenus,
Le loquet est rétif et la porte est fermée;
Et toi, Ville opulente, amoureuse, embaumée,
Qui t'ouvres pour la courtisane et l'astrologue,
Tu gardes clos ton mur, et ta poterne, est rogue

Et ton féroce orgueil scelle ta dureté.
Sois maudite, car j'ai, en m'en allant, jeté
Contre le noir battant de ta porte d'airain
L'aumône sans pitié de ton morceau de pain!

POUR LA PORTE NUPTIALE

Voici l'aube. Prends le flambeau de cire peinte
Qui brûla dans la nuit sur notre double étreinte,
Car nous sommes venus hier dans la maison
En cortège et d'après le rite; et le tison
A mis le feu à l'âtre et la flamme au flambeau;
Et le double Avenir, qu'il soit sinistre ou beau,
N'a plus pour nous qu'un sort et qu'une destinée,
Que la ronce serpente où la rose était née!
Que pousse la ciguë où fleurissait la rose!
L'aube grise a glissé par la porte entreclose.
O lève-toi, déjà l'aurore est blanche et pâle,
Mets ta robe de route et ta bague d'opale;
Prends ce flambeau; sortons et, s'il ne fait pas jour
Encor, marchons en nous tenant par la main, pour
Que, si ton pas hésite, un autre le soutienne.
Tournons trois fois autour de la vieille fontaine
Où cette Nymphe dort dans l'onde, toute nue;
Et maintenant, puisque la clarté est venue,
Plonge dans l'eau la cire inutile, il fait clair.
Allons vers la forêt ou allons vers la mer;
La porte de la ville ouvre sur le jour pur;
Et, sous son noir portail pavé de marbre dur,
Qu'on entende chanter à l'écho qui l'oublie
Le pas léger de ceux qui partent vers la Vie.

POUR LA PORTE MORTUAIRE

Si tu meurs jeune avec l'aurore à ton chevet
Rose, et grise, et pareille à ce que tu rêvais
D'un destin nuancé de tristesse ou de joie,
Sois heureux! L'enfant blond et le vieillard qui ploie
Te suivront, pas à pas et la main dans la main,
Quand tu viendras dormir par l'éternel chemin

Dans la terre paisible, et sous la blanche tombe
Où sur le marbre pur roucoule une colombe.
Et, sous la porte haute où s'allonge en chantant
Le cortège fleuri qui fête le printemps
De la Mort apparue au seuil de tes années,
Le tiède vent d'avril aux couronnes tressées
Effeuillera les roses blanches, une à une.
Mais si ta cendre illustre et mûre enfin pour l'urne
Doit reposer dans l'ombre et la paix et la gloire;
Si tu t'en vas tragique et hautain vers l'histoire
Dans l'éclair de ton glaive et l'écho de ton nom;
Vas-y par quelque soir en sang à l'horizon,
Grande Ombre! et, vers la nuit, par la porte d'ébène,
Passe; et que l'âpre vent d'un souffle rauque éteigne
Au poing nu des porteurs qu'il courbe sous le porche,
La lueur des flambeaux et la flamme des torches!

POUR LA PORTE DES EXILÉS

Puisque j'ai vu crouler sous la pioche et la hache
Ma maison vide, au moins que l'herbe haute cache
Sa ruine à jamais et son triste décombre.
De l'homme que j'étais je suis devenu l'ombre,
Et l'injuste Colère et la mauvaise Haine,
Me montrent l'âpre exil et la route lointaine,
Du double doigt tendu de leurs deux mains crispées,
Et puisqu'on m'interdit la balance et l'épée,
Je prends le bâton noir et la sandale blanche.
Qu'on ne vienne jamais me tirer par la manche
Ou par le pan usé de mon manteau d'exil.
Dieux clémens, détournez le mal et le péril
De l'ingrate cité qui me mord au jarret!
La ville ne vaut pas la mer et la forêt;
Et, proscrit vagabond que le vent déracine,
J'aurai l'aube charmante et l'aurore divine
Qui me consoleront de l'ombre où je m'en vais;
Et, si le sort s'acharne à mon destin mauvais,
Je pourrai, pour ma bouche amère, sèche, et lasse
De cette solitude où mon pas se harasse,
Cueillir, sans peur, un soir, la jusquiame velue,
La noire belladone, ou la verte ciguë.

POUR LA PORTE DE LA MER

Moi, le Barreur de poupe et le Veilleur de proue,
Qui connus le soufflet des lames sur ma joue;
Le vent s'échevelant au travers de l'écume;
L'eau claire de l'amphore et la cendre de l'urne;
Et, clarté silencieuse ou flamme vermeille,
La torche qui s'embrase et la lampe qui veille;
Le degré du palais et le seuil du décombre;
Et l'accueil aux yeux d'aube et l'exil aux yeux d'ombre;
Et l'amour qui sourit et l'amour qui sanglote;
Et le manteau sans trous que l'âpre vent fait loque;
Et le fruit mûr saignant et la tête coupée
Au geste de la serpe ou au vol de l'épée;
Et la course marine et le choc des galops;
Et, vagabond des vents, des routes, et des flots,
Moi qui garde toujours le bruit et la rumeur,
De la corne du pâtre et du chant du rameur,
Me voici, revenu des grands pays lointains
De pierre et d'eau, et seul toujours dans mon destin:
Et nu, debout encor à l'avant de la proue
Impétueuse qui dans l'écume s'ébroue;
Et j'entrerai, brûlé de soleil et de joie,
Carène qui se cabre et vergue qui s'éploie,
Avec les grands oiseaux d'or pâle et d'argent clair
J'entrerai par la Porte ouverte sur la Mer!

HENRI DE RÉGNIER.

LA DOCTRINE DE MONROE

ET

LE CONFLIT ANGLO-AMÉRICAIN

Le président Cleveland n'était pas en fort bonne odeur auprès des chauvins des États-Unis, quand, le 15 décembre dernier, il revint à Washington, d'une excursion de quelques jours pendant lesquels il était aller chasser le canard sauvage. On ne lui pardonnait pas de certains côtés de n'être pas resté pour tirer un plus gros gibier. Depuis des semaines ou même des mois, le différend chronique entre l'Angleterre et le Vénézuéla avait pris, tout au moins dans l'opinion du public américain, un caractère aigu. Si les deux parties s'étaient trouvées dans un tête-à-tête rigoureux, la difficulté qui envenime depuis tant d'années les relations des deux pays, aurait pu, à leur gré ou selon l'effet du hasard, traîner indéfiniment en longueur comme ci-devant ou aboutir, par l'emploi de la force, à une rapide solution. C'est bien ainsi qu'on l'entendait et qu'on n'a pas cessé de l'entendre à Londres. Lord Salisbury a repris et mené la conversation avec le gouvernement du Vénézuéla, comme s'ils étaient seuls au monde et seuls intéressés au règlement de leur conflit. Il y a, Dieu le sait, assez de temps que cette controverse se perpétue entre les deux États. Elle est même plus ancienne que leur existence sur le sol américain. L'Angleterre, quand elle s'empara de la Guyane hollandaise à la fin du siècle dernier, hérita du litige engagé par Leurs Hautes Puissances les États-Généraux avec l'Espagne dont le Vénézuéla a recueilli la succession. Pendant longtemps on laissa aller les choses, en se contentant de part et d'autre d'interrompre la prescription par des actes conservatoires. Un fonctionnaire colonial, d'origine néerlandaise, sir Robert Schomburgk, fut chargé en

1840 d'aller procéder sur les lieux à une étude de la question. Il traça une ligne qui a gardé son nom et qui marque depuis lors le minimum irréductible des prétentions du gouvernement de la Reine. Cette carte fut publiée en 1842. Elle donne à l'Angleterre non seulement le cours entier de l'Essequibo, avec ses affluens de la rive gauche, le Mazaronni et le Couyouni, mais encore les affluens de la rive droite de l'Orénoque jusqu'à un point un peu en amont de l'embouchure, où le Barima s'y jette. Le travail de sir Robert Schomburgk est peu à peu devenu pour la diplomatie anglaise une sorte de loi des Douze Tables, un document sacré, intangible, immuable, *ne varietur*. Récemment encore lord Salisbury excluait expressément le territoire ainsi délimité de la compétence d'un tribunal arbitral, au cas où il serait créé. Par malheur pour cette fermeté toute romaine, sir Robert Schomburgk n'avait pas prévu le parti que la politique prétendrait tirer de ses recherches géographiques. Avant d'être investi d'un mandat officiel par le gouvernement de la reine, il avait voyagé dans la région débattue sous les auspices de la Société royale de géographie de Londres; et dès 1840 il avait réuni les élémens d'une carte de la frontière de la Guyane anglaise et du Vénézuéla qui fut publiée dans un *Blue Book* distribué au Parlement. Fatale distraction! Ce document, revêtu du sceau officiel, rédigé par le même auteur, diffère sous plusieurs rapports essentiels de la carte d'avril 1842. Il reporte la frontière bien plus à l'est et au sud, et il enlève à la Guyane ou il restitue au Vénézuéla, — comme on voudra, — tout un gros morceau sur la rive droite de l'Orénoque. Le Vénézuéla protesta sans retard contre l'établissement de la seconde ligne et l'Angleterre s'empressa d'expliquer qu'il s'agissait purement et simplement d'une sorte d'avant-projet. Bien plus, dès 1844, lord Aberdeen, alors ministre des affaires étrangères, proposa un tracé qui divergeait considérablement de celui de sir Robert Schomburgk. Les négociations demeurèrent en suspens. En 1881, lord Granville offrit au Vénézuéla une troisième ligne qui ne correspondait exactement à aucune des précédentes.

Après de tels changemens de front, il est bien difficile de se retrancher derrière l'inflexible unité des vues des ministres de la reine. C'est là un argument qui ne peut guère porter que sur la galerie. Il est à croire, du reste, que la dispute serait restée purement académique si la découverte de mines d'or et la mise en valeur du territoire contesté n'avaient fait affluer de ce côté une population assez peu policée. Le Vénézuéla ne parle plus seulement de faire respecter, — même par la force, — ses droits, ou ce qu'il tient pour tels, — dans la région contestée : il y a établi

une sorte d'état de fait, et un acte de violence a été commis naguère par l'un de ses bas officiers au détriment d'un fonctionnaire britannique. Il n'en fallait pas davantage pour mettre le feu aux poudres. L'Angleterre recourut d'abord à la voie diplomatique, tout en prenant des mesures pour mettre la Guyane en état de défense. Lord Salisbury fit signifier à Caracas un ultimatum portant non pas sur la question territoriale, mais sur la réparation des voies de fait commises contre des sujets de la reine dans ces parages par les agens de la police vénézuélienne. Il indiquait nettement comme un *casus belli* le maintien de l'occupation vénézuelienne sur la rive des fleuves Couyouni et Amacoura, c'est-à-dire dans les limites de la ligne Schomburgk ; pour le reste, c'est-à-dire pour le petit triangle entre le cours de ces fleuves et le lit de l'Orénoque, il daignait, avec une gracieuse générosité, ne pas rejeter *a priori* le recours à un arbitrage.

Toute cette petite négociation eût sans doute marché au gré des vœux du premier ministre de la reine Victoria si un tiers n'était venu brusquement se mettre en travers. Ce trouble-fête n'était autre que le gouvernement des États-Unis. Le pays était un peu las de ses interminables débats sur les sujets abstrus et ennuyeux du tarif et de la circulation monétaire. De plus la période des élections présidentielles allait s'ouvrir. Partis et candidats songeaient à se mettre en règle avec cette forme de patriotisme qui s'appelle en Amérique le *Spread-eagle-ism*, par une métaphore tirée de la constante invocation de l'aigle aux ailes éployées dont s'embellissent les armes nationales. M. Cleveland lui-même, à la veille des élections de 1888, ne se fit pas scrupule, avec l'aide de M. Bayard, son secrétaire d'État, de flatter les passions chauvines des masses en donnant ses passeports au ministre d'Angleterre, M. Sackville-West, sous le prétexte d'une peccadille plus que vénielle. Les initiés savaient déjà que M. Olney, le nouveau secrétaire d'État, — un juriste et non un diplomate, — était un produit typique de la Nouvelle-Angleterre, c'est-à-dire de la région rurale, religieuse et raisonneuse où se sont le mieux conservés, avec les traditions et les mœurs des ancêtres puritains, leurs sentimens fort mélangés pour l'Angleterre, mère et marâtre tout à la fois. Ils croyaient savoir que ce ministre, dès le mois de juillet, avait prié M. Bayard, l'ambassadeur des États-Unis à Londres, d'interrompre pour un instant ses hymnes à la gloire de l'Angleterre aristocratique, conservatrice et libre-échangiste et ses déclamations contre l'Amérique démocratique, républicaine et protectionniste pour signifier à lord Salisbury, à l'égard du Vénézuéla, un vigoureux *Jusqu'ici et pas plus loin*.

On pensait généralement que l'ouverture de la session du

cinquante-sixième Congrès fournirait au président une occasion toute naturelle de faire la lumière sur ses véritables intentions. Son message du 3 décembre ne donna toutefois qu'une fort mince satisfaction à ces espérances. Il résumait bien dans un paragraphe spécial le texte des dépêches adressées à M. Bayard, mais cette analyse semblait ne s'en référer à la doctrine de Monroe que pour en affaiblir le sens, en rétrécir la portée et y introduire des modifications destinées à en rendre l'application impossible. Dans le cas présent ce langage paraissait prêter à l'équivoque, et de fait, M. Cleveland désirait ménager à la fois les chauvins et la justice. C'était en somme un tour de passe-passe, un élégant escamotage dont les amis de l'Angleterre crurent devoir féliciter le président qui avait si bien émoussé la pointe d'une arme dangereuse.

Telle était bien l'impression générale. Aussi, fût-ce un vrai coup de foudre dans un ciel serein que le fameux message du 17 décembre, — le document d'État peut-être le plus grave qui soit parti de la main d'un président des États-Unis depuis le manifeste de Lincoln relatif à l'arrestation des envoyés de la Confédération du Sud, MM. Slidell et Mason, à bord du navire anglais le *Trent* en 1861, ou depuis la proclamation d'émancipation en 1863. M. Cleveland commençait par affirmer solennellement le caractère sacré d'un principe « dont la mise en vigueur importe à notre paix et à notre sécurité nationale, et est essentielle pour l'intégrité de nos libres institutions et la préservation sans trouble de notre forme de gouvernement... Après cet hommage à une doctrine qui ne saurait « tomber en désuétude tant que notre République durera », il en exposait les motifs fondamentaux : « Si l'équilibre du pouvoir, disait-il, est à juste titre un sujet de jalouse anxiété parmi les États de l'ancien monde en même temps qu'un objet de non-intervention absolue pour nous, l'observation de la doctrine de Monroe n'offre pas un intérêt moins vital pour notre peuple et son gouvernement... Pratiquement le principe pour lequel nous luttons est dans une relation particulière, sinon exclusive, avec nous. Il se peut qu'il n'ait point été admis en tout autant de termes dans le code du droit international : mais la doctrine de Monroe n'en a pas moins sa place dans le code du droit international aussi certainement et aussi sûrement que si elle y était spécifiquement mentionnée... Convaincu que la doctrine pour laquelle nous luttons est claire, et définie, qu'elle est fondée sur des considérations substantielles, que d'elle dépendent notre sécurité et notre bien-être, mon gouvernement a proposé au gouvernement de la Grande-Bretagne de recourir à l'arbitrage comme à un moyen convenable

de résoudre la question... Cette proposition a été déclinée par le gouvernement de Sa Majesté Britannique... La ligne de conduite que mon gouvernement doit suivre en présence de ces faits ne me semble souffrir aucun doute... A supposer que l'attitude du Vénézuéla ne se modifie pas, il incombe aux États-Unis de prendre des mesures pour déterminer avec une certitude suffisante pour notre justification quelle est la vraie ligne frontière entre la République de Vénézuéla et la Guyane anglaise... Je propose donc que le Congrès vote un crédit suffisant pour les frais d'une commission nommée par le pouvoir exécutif, qui fera les investigations nécessaires et présentera son rapport sur le sujet dans le plus bref délai possible. Quand ce rapport aura été présenté et accepté, il sera, à mon avis, du devoir des États-Unis de résister par tous les moyens en leur pouvoir, comme à une agression contre leurs droits et leurs intérêts, à toute appropriation par la Grande-Bretagne de territoires, ou à l'exercice de toute juridiction gouvernementale sur des territoires que nous aurons décidé, après examen, appartenir légitimement au Vénézuéla. En faisant ces recommandations, j'ai pleinement conscience de l'étendue de la responsabilité encourue et je comprends nettement les conséquences qui peuvent s'ensuivre. J'ai, néanmoins, la ferme conviction que, si c'est une chose douloureuse de contempler les deux grandes nations de langue anglaise du monde engagées dans une compétition autre que la concurrence amicale dans la marche en avant de la civilisation et qu'une vigoureuse et noble rivalité dans tous les arts de la paix, il n'est point de calamité qu'une grande nation puisse attirer sur sa tête égale à celle qui suit une lâche soumission à l'injustice et la perte subséquente de ce respect de soi-même et de cet honneur national derrière lesquels s'abritent et se défendent la sécurité et la grandeur d'un peuple. »

Tel était le langage qui, comme un sonore coup de clairon, vint réveiller tout à coup des passions endormies et déchaîner, d'un bout à l'autre du continent américain, une tempête d'indignation contre l'Angleterre. Au premier moment, on put croire qu'il n'y avait pas un dissident parmi les 70 millions d'Américains. Dans le Congrès, les lignes de division des partis semblèrent s'effacer. Le Sénat, — ce corps dont les traditions ont quelque chose de l'immuable gravité des hidalgos espagnols et que son petit nombre met à l'abri des entraînemens des foules, — dérogea à ses habitudes de décorum au point de saluer de ses applaudissemens répétés la lecture de ce message. A la Chambre des représentans, la situation était singulièrement compliquée, pour ne pas dire embrouillée; le parti républicain y était en possession d'une majorité immense. Si l'on eût dit d'avance que ce Congrès inau-

gurerait sa première session en votant d'urgence, à l'unanimité, les crédits demandés par le président Cleveland, on aurait fait sourire. Ce fut pourtant ce qui arriva. Le mot d'ordre avait été donné à la majorité de ne rompre par aucune fausse note l'harmonie patriotique, de rivaliser de zèle avec le chef du pouvoir exécutif, et, en même temps, de lui laisser sans partage l'écrasante responsabilité de la politique du message. Le Sénat lui-même, malgré de certaines velléités d'opposition vite réprimées, observa, lui aussi, la consigne, et vota, les yeux fermés et sans en altérer une ligne, le texte des propositions présidentielles.

Cependant l'opinion publique s'enivrait de ses propres emportemens. La presse presque entière, — sauf une ou deux exceptions à New-York, — attisait le feu. S'il était jadis de mode de soutenir que les progrès de la démocratie devaient constituer la plus efficace des garanties de paix et qu'une fois le caprice des rois ou l'intérêt dynastique éliminé, les déclarations de guerre deviendraient presque impossibles, ce banal lieu commun était en train de recevoir le plus rude des démentis. A vrai dire, l'expérience, en général, n'a guère confirmé ces souriantes prévisions. La démocratie coule à pleins bords; elle déborde même un peu partout, et l'on ne voit pas précisément que les guerres ne soient plus que les souvenirs d'un passé aboli. Quand l'émotion ou la passion s'empare d'un peuple, il y a cent à parier contre un qu'il faudra toute la raison des hommes d'État, tous les efforts des spécialistes de la diplomatie pour arrêter cette nation sur la pente au bas de laquelle s'ouvre l'abîme d'un conflit sanglant. Nous en avons dans ce moment même une preuve bien surprenante dans le prodigieux affolement auquel s'abandonne le peuple anglais sous l'impression des événemens du Transvaal.

Aux États-Unis, dans la seconde quinzaine de décembre, on vit un spectacle à peu près analogue. Le président, en qui l'opinion s'était accoutumée à voir, — non seulement de par ses hautes fonctions, mais en vertu des qualités et peut-être aussi des défauts de son tempérament, — l'ennemi juré du chauvinisme ou jingoïsme, avait jugé bon de *tondre de ce pré la largeur de sa langue :* aussitôt les politiciens irresponsables, les *individualités sans mandat*, pour reprendre une expression chère à M. Rouher, s'empressèrent de chercher à se tailler une petite part de popularité et de verser de l'huile sur le feu. L'un demandait la construction immédiate de cuirassés, de fusils nouveau modèle, de canons à mélinite et de forts sur la frontière du Canada. Un autre, — ce sénateur Chandler, du New-Hampshire qui, avec son collègue, M. Lodge, du Massachussets, avait naguère tant contribué à la gaieté des nations en déclarant la guerre en son propre et

privé nom à la perfide Albion, — proposait l'allocation d'un petit crédit de provision de 500 millions de francs. Edison, l'ingénieux électricien, qui a évidemment trouvé le temps, entre deux découvertes scientifiques ou industrielles, d'étudier d'un peu trop près les précédens du siège de Paris et les inventions abracadabrantes des Gagne et autres doux monomanes, organisateurs de la destruction en masse des envahisseurs, énumérait une kyrielle de machines toutes plus meurtrières les unes que les autres, dont la moindre devait anéantir la flotte ou l'armée de l'Angleterre. Tout cela, certes, avait son côté risible; mais tout cela avait son aspect triste et sa gravité, — surtout si cette excitation avait éveillé un écho dans la Grande-Bretagne et si l'on s'était montré le poing de l'un à l'autre bord de l'Atlantique. Heureusement l'Angleterre ne se monta pas au diapason de l'opinion publique aux États-Unis. Il y a deux sentimens en présence sur l'attitude que les sujets de la reine Victoria ont adoptée dans cette crise. Les uns y voient la plus sublime manifestation de christianisme pratique, d'empire sur soi-même, de pardon des injures, de fraternité malgré tout, de courage moral, qu'il ait été donné au monde de voir. Les autres cherchent des motifs bas et vils à cette édifiante sagesse. Ils établissent des contrastes peu flatteurs entre cette façon de plier l'échine sous la volée de bois vert du *Frère Jonathan* et l'inflexible roideur des procédés de *John Bull* à l'égard du petit Portugal. Ils accusent tout net les organisateurs et les metteurs en scène de cette comédie de l'invincible amour fraternel d'avoir dépassé toute mesure, d'avoir humilié la nation et d'avoir, au fond, travaillé contre la paix, la vraie et solide paix, qui est assise sur le respect mutuel.

C'est la *Saturday Review*, redevenue l'organe indépendant de la haute ironie et du suprême détachement, qui a porté ce jugement sévère. « Cette semaine, lisait-on dans son numéro du 28 décembre, a été marquée par une extraordinaire explosion de sentimentalité et d'ineptie bourgeoise anglaise. Presque tous les journaux quotidiens se sont livrés à une ignoble compétition à qui surpasserait les autres en flatterie obséquieuse des Américains et en servile appréhension de la guerre... La presse américaine, du reste, avec ses rodomontades à bon marché et ses airs de matamore promptement changés en gémissemens de pénitence à cause d'un *krach* à la Bourse, s'est montrée presque aussi sotte. Imaginez un juif polonais, le propriétaire du *New York World*, écrivant à des « personnes importantes » en Angleterre pour leur demander « un message de paix au peuple américain, réponse payée! » L'ineffable vulgarité de Jonathan et la pseudo-sentimentalité de John sont aussi écœurantes que leur querelle

est factice... Nous détestons tous ces essais de gouvernement par la presse. Dans la crise actuelle, la presse s'est conduite encore plus stupidement que les prédicateurs. Toutefois il était réservé aux « hommes de lettres », comme ils se nomment, de surpasser encore la presse bourgeoise anglaise dans la ferveur de ses protestations d'amitié et dans son avilissement absolu. Un écrivain distingué, à ce que l'on nous apprend, a rédigé une adresse aux amis de la littérature aux États-Unis, au nom des hommes de lettres de notre pays. Ce document dépasse nos facultés descriptives. Il aurait pu être composé par Uriah Heep (personnage du *David Copperfield* de Dickens, espèce de Tartuffe de bas étage) dans un de ses pires accès d'humilité. » On le voit : si l'Angleterre s'est abaissée devant l'Amérique, elle a encore chez elle des Juvénal pour fustiger son déshonneur. La *Saturday Review* est, du reste, en cette occasion, fidèle aux traditions de l'un des plus éminens de ses anciens rédacteurs, de ce maître en l'art du sarcasme à l'emporte-pièce et de l'invective hautaine que Disraeli félicita un jour ironiquement de ses talens en ce genre et qui se nomme aujourd'hui lord Salisbury. N'est-ce pas lui qui, en 1863, dans une discussion sur la politique étrangère de lord Palmerston et de lord John Russell, déclarait que le cabinet de Saint-James avait une échelle mobile en fait de ressentiment d'injures : d'une puissance de premier ordre, il n'empochait pas seulement l'outrage sans mot dire, il pratiquait à son égard le conseil de perfection évangélique et tendait l'autre joue ; envers une puissance moindre mais encore respectable, il se contentait de protester doucement ; à l'égard des États petits et faibles, il exigeait par la menace et, s'il le fallait, il extorquait à la pointe de la baïonnette les plus amples réparations, — et parfois les moins dues.

Il serait injuste toutefois de ne voir dans la modération comparative de l'opinion en présence de l'ultimatum de M. Cleveland qu'un excès de terreur. Quand la Bourse de Londres, le 18 décembre, télégraphia à celle de New-York une plaisanterie au gros sel, qui se ressent fort du genre d'esprit des coulissiers, mais qui respirait du moins une certaine belle humeur ; — quand M. Gladstone expédia ce message d'une concision éloquente où il déclarait que le sens commun seul était nécessaire pour conjurer des périls d'une rupture inadmissible ; — quand le prince de Galles et son fils le duc d'York, sortant pour une fois de cette ronde de devoirs formalistes que leur impose une routine plus forte qu'une loi, se décidèrent à envoyer aux Américains l'assurance de leur inaltérable amitié et de leur ferme confiance dans l'avenir ; — enfin quand la chaire chrétienne, depuis la vaste et somptueuse cathédrale anglicane jusqu'à la dernière et la plus pauvre des

chapelles dissidentes du pays de Galles, retentit, comme sur un ordre d'en haut, de paroles de paix et de bonne volonté, il y a autre chose, il y a plus là que ce qu'une observation cynique et superficielle croit découvrir dans les mobiles les plus bas de la nature humaine. Non : ce n'est pas uniquement, — comme le dit le livre des Actes en parlant des Tyriens et des Sidoniens lorsqu'ils demandèrent la paix à Hérode : *Postulabant pacem, eo quod alerentur regiones eorum ab eo*, — parce que l'Angleterre puise en Amérique près de la moitié du total de ses matières alimentaires ; ce n'est pas uniquement parce que les États-Unis envoient à l'Angleterre près de la moitié de leurs exportations (1 915 millions de francs contre 2 milliards dans le reste du monde) ; ce n'est pas exclusivement pour ces motifs mercenaires que le peuple anglais a refusé d'envisager la possibilité d'une guerre fratricide. Il faut également écarter comme insuffisante l'explication qui attribue la remarquable longanimité de l'Angleterre à la crainte d'un conflit. Assurément, une guerre ne serait une plaisanterie pour personne à l'heure actuelle, et, moins que pour tout autre, pour un pays dont la prospérité, dont l'existence même dépend absolument de la liberté et de la sûreté de son commerce extérieur. Le peuple anglais n'en est pas moins fort éloigné d'un lâche abandon de soi-même. Il est bien plutôt, — force symptômes en témoignent et, au premier rang, l'explosion provoquée par les événemens du Transvaal, — en proie à une sorte de dangereuse fièvre de chauvinisme. Et d'ailleurs, pour se rassurer, l'opinion n'avait-elle pas, dès le début, vaguement conscience de l'irréalité, de l'artificialité du mouvement belliqueux aux États-Unis?

Un artiste dont le talent s'est pleinement révélé cet été dans la série de ses caricatures relatives aux élections générales, M. F.-C. Gould, a parfaitement rendu cette impression assez générale dans deux dessins qui lui ont valu les lourdes et pédantes observations d'un littérateur, terrorisé à la pensée de blesser les Américains, lesquels ont pourtant, Dieu merci, assez d'*humour* et ne se sont pas fait faute de ridiculiser, sous toutes les formes et par tous les moyens, leurs adversaires. Dans le premier de ces dessins on voit *Frère Jonathan*, déguisé en chef Peau-Rouge, *sur le sentier de guerre*, en grand costume, se livrer à une sorte de pyrrhique ou de cordace effrénée et se retourner à moitié pour couler sous ses paupières mi-closes un regard qui lui apprenne s'il a produit l'effet voulu. Dans le second, — inspiré de cette scène de l'immortel *Pickwick*, où Joe, le groom obèse, déclare à la vieille mère de son maître, Mme Wardle, qu'il veut lui donner la chair de poule, on voit un *Fat boy*, mélange désopilant des traits classiques de Joe et de ceux du président Cleve-

land, essayer la puissance de ses moyens de terreur sur une Britannia, déguisée en Mme Wardle.

De fait, après une première explosion vraiment terrifiante, l'anglophobie militante se calmait peu à peu aux États-Unis. La crise de Bourse, qui éclata deux jours après le message du 12 décembre, ne fut pas étrangère à ce revirement. A cette influence sourde des intérêts matériels vint bientôt se joindre l'action directe et avouée des ministres de la religion. Aux États-Unis toutes les Églises, — celles où officient les prêtres catholiques comme celles où donnent des conférences les orateurs de l'unitarisme, en passant par toutes les nuances de l'arc-en-ciel protestant, — abordent volontiers, même avec prédilection, les questions à l'ordre du jour, y compris celles qui ne semblent avoir qu'un lien fort relâché avec les dogmes du christianisme ou la morale de l'Évangile. C'est dans les milliers et les milliers d'églises des États-Unis qu'a débuté, le dimanche 22 décembre, le mouvement de réaction antibelliqueuse qui a enrayé les progrès de la croisade antibritannique. Contre une coalition de Dieu et de Mammon, des spéculateurs et des saints, de la Bourse et du Presbytère, il n'y a pas de jingoïsme qui tienne. Aussi les journaux anglais ont-ils enregistré, avec une satisfaction manifeste, les plus légers symptômes de ce revirement. Il serait puéril, toutefois, d'exagérer la portée de la réaction qui s'est accomplie dans l'esprit public en Amérique. La finance, haute et basse, n'est pas tout, même au pays du dollar. Le clergé de toutes les sectes n'entraîne pas toujours les masses à sa suite : ce qu'il marque d'une empreinte par trop professionnelle et cléricale, perd du coup beaucoup de son attrait pour les laïques. S'il se trouve à New-York toute une classe d'oisifs, de gens à l'aise, d'hommes cultivés, tranchons le mot, d'aristocrates qui, par mille liens, — sympathies, analogies de vie et de goûts, alliances de famille, amitiés et visites, — sont étroitement attachés à l'Angleterre et à sa haute société, cette minorité est si peu américaine qu'elle n'exerce aucune influence sur l'esprit public. Les *dudes* ou les *mugwumps*, pour me servir des termes de l'argot d'outre-mer, servent plutôt, aux mains adroites des politiciens, d'épouvantails pour effrayer le peuple.

Ce n'est pas à New-York, pas même à Boston ou à Philadelphie qu'il faut chercher l'âme même de l'Amérique ; c'est à Chicago ou à Saint-Louis ou à San-Francisco. Là comme partout les masses ont une certaine tendance à se poser en antagonisme avec les classes. Le fermier de l'Ouest, le citoyen de ces communautés jeunes et robustes qui ne se soucient pas de l'héritage du passé, qui n'ont point de vénération pour les ancêtres, dont l'âge d'or, suivant la devise de Saint-Simon, est devant et non derrière elles,

— voilà le noyau même et le cœur du peuple américain; et ces gens-là n'ont point subi l'effet édulcorant des télégrammes du prince de Galles et des adresses des littérateurs anglais. Ils croient que la doctrine de Monroe est en péril. Ils croient que l'Angleterre est l'ennemie née de leurs libertés et de leurs droits. Ils ne lui ont pardonné ni l'attitude de ses hautes classes pendant la guerre de sécession ni les railleries des Dickens et autres. Ils sont calmement, fermement, irrévocablement résolus à faire respecter ce qui est à eux, et surtout cette pierre angulaire du système politique et international des États-Unis.

On a dit que la race anglo-saxonne était mentalement le produit de deux grands livres : la Bible et Shakspeare. On peut dire que l'Américain pur sang a trois fondemens à sa conception des choses : la Bible, la Constitution et la doctrine de Monroe. C'est ce qu'a compris le président Cleveland et c'est ce qui fait qu'en dépit des fureurs des uns, des railleries des autres, des intrigues des troisièmes, il est resté campé sur ce terrain excellemment choisi. La crise financière elle-même ne l'a détourné qu'un instant. Il vient de nommer sa commission. Ce calme a quelque chose d'imposant. Après tout M. Cleveland sait bien que, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, il a pris son point d'appui sur la doctrine de Monroe, que personne ne peut l'en déloger et que tant qu'il s'y étayera, il sera sûr — envers et contre tous — de la loyale assistance du peuple américain. Seuls de petits esprits cherchent à expliquer par de petites causes et par des motifs tout secondaires l'explosion de sentiment public contre l'Angleterre. Que le comte de Dunraven, en se montrant mauvais sportsman, ait contribué pour sa part à irriter le public, je n'aurai garde de le contester. Mais enfin chaque année il se trouve à Longchamps, à Auteuil ou à Chantilly, des parieurs patriotes pour siffler la victoire ou applaudir la défaite d'un cheval anglais, sans que ces revanches périodiques de Waterloo tirent politiquement à conséquence. Quant aux indiscrétions de l'ambassadeur des États-Unis à Londres, M. Bayard, elles ont assurément froissé à bon droit ses concitoyens. Le tact n'est pas le fort de ce diplomate de rencontre : mais enfin, si la Chambre des représentans a voté une enquête au sujet de ses dernières inconvenances, il n'a pas même été rappelé et il exerce encore ses fonctions. Après tout, c'est une tradition de l'ambassade américaine à Londres que de professer à l'endroit de l'Angleterre et des choses et des gens de ce pays une tendresse parfois exagérée, même quand ce sont les Lowell, les Lincoln ou les Phelps qui s'y livrent!

Non : toutes ces explications à la fois forcées et mesquines ne sauraient rendre compte de l'état d'esprit d'un grand peuple. C'est

autre part qu'il faut en chercher les motifs et pour cela il faut prendre une idée juste de ce que c'est que la doctrine de Monroe et du rôle qu'elle a déjà joué dans les relations de l'Amérique avec l'Europe et spécialement avec le Royaume-Uni.

II

Quand le président Monroe formula, dans son message du 2 décembre 1823 au Congrès, la doctrine qui devait perpétuer son nom et servir de pierre angulaire à la politique étrangère et au sentiment national de son pays, il obéissait à la fois à l'impérieuse nécessité des circonstances et à la tradition déjà fortement constituée de la grande république du nouveau monde. A cette date, l'Europe et l'univers entier étaient dominés par la sainte-alliance. Formé à l'issue des guerres que les puissances coalisées avaient livrées à la France de la Révolution et de l'Empire, ce concert d'un nouveau genre s'inspirait des deux ordres de préoccupations principales dont était rempli à cette époque l'esprit mobile, tout ensemble mystique avec sincérité et ambitieux sans bonne foi, du tsar Alexandre. Il s'agissait de constituer une ligue des grands États dirigeans, en vue de leur garantir réciproquement la sûreté de leur existence et de réaliser, sous l'égide de la Providence, la solidarité de la chrétienté. Cette espèce de société de secours mutuels ou, pour parler plus noblement, d'amphictyonie européenne, ne pouvait manquer de tomber tôt ou tard sous l'hégémonie d'une puissance vraiment prépondérante. De plus, le principe de l'intervention constante était à la base de cette création que le parti réactionnaire, alors engagé par toute l'Europe dans une lutte formidable contre les résultats de la Révolution et contre ses conquêtes pacifiques, devait naturellement chercher à enrôler à son service. Ainsi en fut-il. Chaque réunion des souverains et des principaux ministres de la sainte-alliance dans des assises solennelles et périodiques, où Alexandre paradait en roi des rois, où Metternich exerçait adroitement la dictature en soufflant à Agamemnon son rôle, — chacun de ces congrès d'Aix-la-Chapelle, de Troppau, de Laybach, de Vérone, marqua une étape dans la voie de la répression par la force des mouvemens populaires et de l'action collective ou déléguée contre les révolutions. Naples, le Piémont, l'Espagne ressentirent tour à tour les effets de ce système. Il semblait qu'une puissance ennemie du genre humain, de ses progrès et de ses franchises eût jeté sur toute l'Europe un filet à travers les mailles serrées duquel pas une tentative de libération, pas un effort émancipateur ne pût se faire jour.

Et l'Europe n'était pas seule menacée. L'Amérique à son tour semblait devoir offrir un nouveau terrain à la propagande armée de la sainte-alliance. — Le contre-coup de la déclaration d'indépendance et de l'insurrection victorieuse des *plantations* britanniques du nord du continent n'avait pas tardé à se faire ressentir dans les colonies espagnoles. Quand la Révolution française fut venue jeter dans le monde, avec la sublime déraison de son cosmopolitisme, les germes de l'indépendance universelle, les leçons de 1776 ne tardèrent pas à mûrir sous le chaud soleil de 1789. Il devint impossible, pour l'immense empire découvert par Colomb, conquis par Cortez et Pizarre d'admettre comme une loi de la nature l'asservissement absolu d'un continent, son exploitation systématique par la métropole, le criminel abâtardissement, la mutilation intellectuelle et morale de populations et de générations entières. Dans toutes les vice-royautés, depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'au Rio de la Plata et au Chili, il y eut comme un frémissement d'espoir et d'attente. Par une ironie de la destinée, c'était contre la France et l'empire universel sorti de sa révolution que devait se faire l'apprentissage de l'indépendance, née des principes de sa déclaration des droits. Les colonies espagnoles n'acceptèrent pas l'usurpation de la créature de Napoléon, du roi Joseph. Dès 1808, une série d'insurrections éclatèrent par delà l'Océan et détachèrent de la couronne d'Espagne, alors sur le front d'un parvenu révolutionnaire, les plus riches et les plus beaux de ses fleurons. Il semblait que cette révolte fût le triomphe du loyalisme. On vit bien ce que recouvrait ce masque, quand, en 1814, les Bourbons remontèrent sur leur trône à Madrid. Le vice fatal de toutes les restaurations se compliqua et s'aggrava non seulement des particularités ignobles du caractère de Ferdinand VII, mais des conséquences inévitables du système colonial. Ce fut un retour pur et simple à l'ancien régime. Les colonies avaient trop longtemps respiré l'air de la liberté, elles en avaient trop goûté les avantages au point de vue du commerce avec toutes les nations pour se laisser ramener sous le joug imbécile du roi catholique. De 1816 à 1820, les provinces de la Plata, du Chili, du Vénézuéla donnèrent le signal de la révolte. En 1822, il n'y avait pas une vice-royauté ou une intendance, y compris le Mexique, où ne fonctionnât un gouvernement révolutionnaire. L'Europe suivait avec une attention passionnée ce grand mouvement. La sainte-alliance ne pouvait manquer de se préoccuper de ce dangereux exemple. Quand la France se fit décerner, à Vérone, le mandat d'aller restaurer l'absolutisme, le gouvernement du *rey netto* en Espagne, on put croire qu'elle ne considérerait pas son œuvre comme achevée tant que la monarchie espagnole

resterait privée de la plus belle partie de son patrimoine.

Les États-Unis portaient un intérêt tout spécial au sort de ces colonies insurgées. A la sympathie profonde pour une cause qui se réclamait des principes de la révolution américaine, se joignait un intérêt commercial de premier ordre; la liberté du trafic était étroitement liée au triomphe de la liberté politique. Par ce même motif, l'Angleterre, d'ailleurs retenue par l'esprit de ses institutions, en dépit des intérêts profondément réactionnaires de ses gouvernans les Liverpool, les Castlereagh, les Eldon, sur la pente de la complicité avec la sainte-alliance, l'Angleterre était disposée à prêter un certain appui aux colonies espagnoles. Dès 1818, lord Castlereagh avait sondé Rush, l'envoyé américain à Londres, sur un vague projet de médiation que le cabinet de Madrid lui avait suggéré. Le gouvernement de Washington se tint sur le qui-vive. Au fond il avait à louvoyer entre deux écueils. Il lui aurait presque autant déplu de voir l'Amérique espagnole libérée par l'Angleterre qu'asservie par la sainte-alliance. Aussi lorsqu'en août 1823 Canning communiqua à Rush les desseins formés en faveur de l'Espagne par les puissances alliées, Monroe s'émut vivement et cela, presque autant des intentions éminemment libérales du nouveau ministre des affaires étrangères anglais que des complots liberticides des cours continentales. Canning, qui avait apporté un esprit entièrement nouveau au Foreign Office, avait beau multiplier les protestations chaleureuses, c'était précisément son zèle qui inquiétait les hommes d'État de Washington non moins que les âpres ambitions des meneurs de l'Europe réactionnaire. Quand Wellington, en loyal interprète d'une pensée qui n'était pas la sienne, tint à Vérone un langage singulièrement favorable aux insurgés, quand Canning se prépara ostensiblement à suivre la politique qu'il devait résumer plus tard dans ce fameux mot, plus oratoire qu'exact : « J'ai appelé à l'existence un nouveau monde et j'ai ainsi rétabli l'équilibre de l'ancien », il devint impossible pour les États-Unis d'assister les bras croisés à ce spectacle.

Monroe médita longuement le grand coup qu'il voulait frapper. Il consulta son cabinet où siégeaient quelques-uns des hommes les plus éminens de son pays, — le secrétaire d'État John Quincy Adams, — le secrétaire de la guerre Calhoun, l'éloquent et passionné champion des États du Sud et de leur *institution particulière*, l'homme qui a peut-être le plus tragiquement et le plus pleinement incarné les passions, les faiblesses, les fatalités, les vices et les vertus aussi de l'esclavagisme, cette tunique de Nessus attachée pendant trois quarts de siècle aux flancs de la République. Dans tous ces esprits, il y avait d'avance

et comme instinctivement un accord absolu sur les principes en cette matière. Ces idées étaient dans l'air. Jefferson, l'oracle du parti démocrate, retiré à Monticello, en donnait trois ans plus tôt, dans une lettre privée, la formule exacte. « Le jour n'est pas éloigné, disait-il, où nous pourrons formellement requérir le tracé d'un méridien de partage à travers l'océan qui sépare nos deux hémisphères : d'un côté, jamais ne résonnera le bruit d'un coup de canon américain, de l'autre, jamais celui d'un coup de canon européen. Pendant que d'éternelles guerres feront rage en Europe, chez nous, le lion et l'agneau pourront se coucher côte à côte en paix. » Monroe consulta Jefferson, pour qui, tout président qu'il était, il avait gardé les sentimens de déférence affectueuse du temps où il servait sous lui comme ministre à Paris et à Londres. Le *Sage de Monticello* ne se fit pas prier. Dès le 24 octobre 1823 il répondait par une longue lettre dont j'extrais quelques passages. « Notre première et la plus fondamentale de nos maximes devrait être de ne jamais nous ingérer dans les imbroglios de l'Europe. La seconde, de ne jamais permettre à l'Europe de s'immiscer dans les affaires de ce côté de l'Atlantique. Pendant que l'Europe travaille à devenir le domicile du despotisme, nous devrions travailler à faire de cet hémisphère l'asile de la liberté. »

Monroe était muni de tous les viatiques. Il pouvait aller droit devant lui. Toutefois son tempérament essentiellement timide et lent n'était pas encore entièrement rassuré. Quelques jours à peine avant la réunion du Congrès, en décembre 1823, il hésitait encore. Il consulta même son secrétaire d'État. Adams poussait la fermeté jusqu'à l'obstination, le courage jusqu'à la témérité, comme le prouva la fin de sa carrière. Il répondit : « Vous savez déjà mes sentimens sur ce sujet. Je ne vois aucune raison de les modifier. — Eh bien! fit le président avec un soupir, ce qui est écrit, est écrit et il est trop tard pour le changer à cette heure. » Le lendemain le message était lu au Congrès et le peuple américain comptait un article de plus à son décalogue. Deux passages séparés par un assez long espace dans ce document ont trait à la politique étrangère. Dans le premier, après avoir rapporté les propositions du gouvernement impérial russe relatives au règlement amiable des droits et des intérêts respectifs des deux pays et de ceux de l'Angleterre dans la portion nord-ouest du continent américain et après avoir affirmé son désir de cultiver une parfaite entente avec le tsar, le président déclarait l'occasion propice pour poser un principe fondamental dont dépendaient en grande partie les droits et les intérêts des États-Unis, à savoir, que « les continens américains, dans l'état de liberté et d'indé-

pendance où ils sont parvenus et où ils entendent demeurer, ont cessé désormais de pouvoir être envisagés comme des terrains propres à la colonisation future des puissances européennes. » Le second passage abordait la question brûlante de l'Amérique espagnole et était ainsi conçu : « Nous devons à la bonne foi, à nos bonnes relations avec les puissances, de déclarer que nous considérerons comme une atteinte à notre paix et à notre sécurité toute tentative de leur part pour étendre leur système à une portion quelconque de cet hémisphère. Nous ne sommes point intervenus, nous n'interviendrons pas dans les colonies ou les dépendances que possèdent telles ou telles puissances européennes : mais quant aux gouvernemens qui ont déclaré leur indépendance et l'ont maintenue et, pour de justes et hautes raisons, en ont obtenu la reconnaissance de notre part, nous serions forcés d'envisager toute interposition en vue de les opprimer ou d'exercer un contrôle quelconque sur leurs destinées comme la manifestation d'une disposition hostile envers les États-Unis. »

Tel était ce document, trop long, verbeux, diffus, où les deux déclarations essentielles sont noyées dans un flot de paroles superflues. Tel qu'il était, il produisit un effet immense. Monroe devint, du jour au lendemain, l'idole de la nation et un personnage historique. C'est qu'il avait, à travers ses tautologies et ses périphrases, donné à deux reprises une forme concrète à un sentiment profondément imprimé dans l'âme populaire. Il avait prononcé le *Quos ego* de la grande république contre toute usurpation des puissances européennes au nouveau monde. C'était poser en quelque sorte les colonnes d'Hercule où devait s'arrêter l'action du vieux monde; ou encore, pour reprendre le mot de Jefferson, c'était imiter le pape Alexandre VI lançant une bulle pour tracer une ligne de partage en plein Atlantique entre les possessions de l'Espagne et celles du Portugal, et fixer les bornes infranchissables des deux hémisphères. Cette doctrine est devenue le fondement même du système de droit international des patriotes américains. Cette haute fortune lui est advenue, comme il arrive, parce qu'elle n'a point prétendu innover. De vrai, Monroe n'a guère fait que forger un anneau dans une longue chaîne qui remonte aux pères mêmes de la République américaine et qui descend jusqu'à nous. Il y a, au sens précis du mot, une *catena patrum* dont les apophtegmes concordans attestent l'existence et la continuité d'une vraie tradition apostolique. Washington protestait auprès de Jefferson, en janvier 1788, « contre toute idée d'aller s'embarrasser dans les querelles politiques des puissances européennes. » Dans son adresse finale d'adieu à ses concitoyens, en mai 1796, après huit ans de pouvoir, il leur donnait, comme l'une

des plus précieuses leçons de son expérience, cet avis : « Notre grande règle de conduite à l'égard des nations étrangères doit être, tout en étendant nos relations commerciales, d'avoir aussi peu de liaisons politiques que possible avec elles. » C'est surtout Jefferson, l'éminent doctrinaire de la démocratie, qui a aperçu et mis en lumière cette grande vérité. Dès 1801, il recommandait à l'Amérique d'éviter de se commettre avec les puissances européennes, même au profit de principes communs. Un peu plus tard, il professait déjà une *parfaite horreur* pour tout ce qui tend à mêler l'Amérique à la politique de l'Europe. A ses yeux, une coalition même temporaire avec l'ancien monde pour atteindre quelque objet considérable, comme la définition des droits des neutres, entraînerait plus d'inconvéniens qu'elle ne pourrait procurer d'avantages. En 1808 il était arrivé à une formule plus complète et il estimait que « notre objet doit être d'exclure toute influence européenne de cet hémisphère. »

En voilà assez pour montrer que la doctrine de Monroe, heureusement pour elle et son auteur, n'est pas l'invention d'un esprit original. Voilà aussi pourquoi elle a toujours, depuis sa promulgation, occupé une place d'honneur dans l'esprit public en Amérique. Le message du 2 décembre 1823 avait eu pour effet presque immédiat de faire abandonmer par la sainte-alliance ses velléités d'intervention en Amérique espagnole. Désormais, cette doctrine devient le *palladium* de l'indépendance nationale. A vrai dire, il n'est pas fort malaisé de démêler les causes de cette popularité. La doctrine de Monroe peut se définir : *l'Amérique aux Américains*. Elle est, en premier lieu, une réaction naturelle, légitime, nécessaire, contre l'attitude trop prolongée de l'Europe à l'égard de ce continent. Depuis la découverte de Christophe Colomb, ç'avait été l'usage de traiter l'Amérique en pays conquis, de s'y tailler des dépendances et colonies à son gré, d'exproprier en masse les populations indigènes, bref, d'agir comme on agit encore en Afrique, comme on a déjà cessé d'agir en Australie. Peu à peu les descendans des premiers colons étaient devenus Américains. Ils avaient conçu une patriotique affection pour le nouveau monde, une non moins patriotique hostilité contre les intrus qui prétendaient s'impatroniser céans et faire d'un continent autonome une dépendance de la petite et vieille Europe. C'est là une phase dans l'évolution de tout continent où une nationalité nouvelle se constitue et s'implante. Le jour où l'Afrique sera dans les mêmes conditions, nous entendrons aussi pousser le cri : *l'Afrique aux Africains!*

En second lieu, l'exclusion de toute influence européenne de l'hémisphère américain est la contre-partie naturelle, la compen-

sation logique du principe de la non-intervention de l'Amérique dans les affaires d'Europe. On n'invite point l'Amérique, qui mériterait pourtant par sa force et sa richesse de compter parmi les grandes puissances, à siéger aux Congrès où se règlent les questions européennes. Même quand, comme en Turquie au cours de ces derniers mois, la diplomatie américaine poursuit des objets identiques à ceux des ambassadeurs des grandes puissances, elle n'est jamais priée de se joindre au concert européen et elle doit se contenter d'une action indépendante et parallèle. Cette exclusion doit avoir sa contre-partie. C'est l'application inverse du même principe : si l'Amérique est disqualifiée dans les affaires d'Europe, par les mêmes raisons et exactement dans la même mesure, l'Europe doit être disqualifiée dans les affaires d'Amérique.

En troisième lieu la doctrine de Monroe est devenue le symbole de l'esprit national, du patriotisme américain. Chaque grande nation a un principe, une formule qui lui sert en quelque sorte de signe de ralliement et autour duquel elle se groupe comme autour d'un drapeau. C'est cette portée qu'a prise avec le temps la double affirmation du message de 1823. On a appris à y voir le fier *Noli me tangere* de la démocratie du nouveau monde. Cet isolement volontaire, cette espèce d'enceinte fortifiée que la sagesse des ancêtres a construite autour de l'indépendance nationale, toutes les idées glorieuses qu'éveille dans l'esprit le souvenir des humiliations infligées à la vieille Europe, tout cela se développe et se commente et se loue dans les livres d'école, dans les manuels primaires, dans les discours patriotiques, dans les harangues du 4 juillet, dans toutes ces innombrables démonstrations populaires où se complaît l'infatigable ardeur de cette nation. Et les souvenirs de certains grands événemens sont là pour achever de conférer la sainteté d'un dogme immuable à cette doctrine politique. Comment oublier qu'à l'heure tragique où la sécession des États à esclaves formés en Confédération du Sud menaçait l'existence même de la République, l'impossibilité où se trouva le gouvernement de Washington de faire respecter, comme à l'ordinaire, la doctrine de Monroe, faillit créer sur le flanc de l'Union, au Mexique, un empire d'origine étrangère, qui aurait été une perpétuelle source de danger? Aussi avec quel joyeux empressement, dès que le Sud eut succombé et que Lee eut rendu sa vaillante épée à Appomatox, gouvernement et peuple ne prirent-ils pas leur revanche en infligeant à Napoléon III le déshonneur de décamper à la première sommation et de laisser son malheureux client, devenu sa dupe et sa victime, l'empereur Maximilien, expier son usurpation à Queretaro! Voilà, certes, qui explique assez l'incomparable popularité d'une politique qui a de tels états de

service à son actif. Il n'y a pas à dire ; au point de vue américain, la doctrine de Monroe n'est pas seulement légitime, elle s'impose. Cette simple constatation de fait ne saurait, toutefois, nullement préjuger la question toute différente de sa valeur internationale. J'avoue que, pour ma part, j'estime assez superflu de rechercher pédantesquement si ce principe peut rentrer dans ce cadre essentiellement mobile et flottant que l'on appelle le droit des gens. L'important, c'est, ainsi que l'a fait remarquer avec finesse un écrivain anglais, M. Goldwin Smith, que cette fameuse doctrine est l'expression directe d'un état d'âme fixe et immuable du peuple américain. Après tout, le droit des gens, s'il correspond à quelque réalité pratique, doit tenir compte, encore plus que de prétendues lois que personne n'a édictées et qui sont dépourvues de toute sanction, des faits généraux, élémentaires, permanens, des données fondamentales de la *psychologie des nations*. De cet ordre est pour les Américains la doctrine de Monroe. Elle participe du caractère d'un palladium national. Il n'est pas jusqu'à certaines objections, même fondées, certaines critiques, même justes, qui ne contribuent à lui donner cette prise sur l'esprit public. On a fait observer avec beaucoup de justesse que la revendication par les États-Unis d'un droit de défense et de patronage sur tous les États de l'Amérique impliquait à tout le moins une obligation et une responsabilité correspondantes à l'égard de cette clientèle. Jusqu'ici le gouvernement de Washington n'a pas fait mine de se préparer à assumer cette tutelle compromettante ; mais l'opinion, qui ne finasse pas tant, ne serait nullement éloignée d'accepter une charge où elle voit avant tout l'avantage d'une hégémonie réelle sur les deux continens américains. Naguère M. Blaine, reprenant une idée chère à ce grand Américain, Henry Clay, avait renoué à Washington le fil des discussions de ce congrès de Panama depuis longtemps interrompu et qui devait aboutir, dans la pensée de ses auteurs, à la formation d'un lien fédératif entre tous ces États. Il serait piquant qu'en croyant pousser un argument contre la doctrine de Monroe, lord Salisbury, ou tel autre polémiste distingué, travaillât en fait à réaliser ce cauchemar des nations qui ont des Canada ou d'autres colonies *impériales* au nouveau monde : la constitution d'une grande Amérique, unie et unitaire, sous l'hégémonie de l'*oncle Sam*.

On a essayé de mettre en tout son jour l'importance d'un article de foi politique professé par 70 millions d'hommes. Il resterait à examiner l'attitude des puissances européennes à l'égard de cette maxime d'État américaine. Chaque nation possède jusqu'à un certain point dans ses archives quelqu'un de ces

arcana imperii, de ces mystères d'État sur lesquels le cardinal de Retz recommande sagement de ne pas faire de lumière indiscrète et qui servent à légitimer aux yeux de ceux qui les invoquent certains procédés parfois peu canoniques. Jadis le principe de l'*arrondissement du territoire* et celui des *compensations territoriales* joua un grand rôle dans les transactions de la diplomatie européenne. Derrière ces mots à l'aspect pédantesque et lourd, partant honnête, se masquait fort habilement l'insatiable et immorale ambition qui procura les partages de la Pologne. Cette opération auprès de laquelle les excès révolutionnaires ne sont que des jeux d'enfans, même au point de vue de l'ancien droit traditionnel, s'accomplit sans scandale à l'abri de ces périphrases décentes. La morale était sauve, puisque le protocole était respecté. On croit savoir que l'Angleterre n'a pas toujours dédaigné de recourir à ces procédés. Elle a tout un vocabulaire d'expressions parfaitement correctes, dont il ne faut pas trop presser le sens. La *route des Indes*, la *sûreté de l'empire*, les *intérêts de la civilisation*, les *droits des minorités opprimées*, *les privilèges du sujet britannique* qui peut fièrement s'écrier : *Civis romanus sum*, voilà, au courant de la plume, quelques-unes de ces modestes formules sous lesquelles certains voudraient simplement lire partout et toujours la répétition monotone du grand principe de la politique anglaise : *Quia nominor leo*. La politesse internationale ne veut pas que l'on scrute de trop près ces petits déguisemens. Je ne vois pas très bien pourquoi l'on appliquerait un traitement plus rigoureux à la doctrine de Monroe, qui a du moins l'avantage d'une franchise absolue. La vraie méthode ne consisterait-elle pas, ici comme dans beaucoup de cas, à ne pas procéder à coups de généralités périlleuses et à distinguer soigneusement entre les diverses applications de ce principe? Pour ma part, dans la crise provoquée par l'évocation de la doctrine de Monroe, crise dont on célébrait prématurément l'apaisement, il y a deux semaines, je dois avouer que je ne regrette nullement l'attitude pleine de réserve et la bienveillante neutralité observées par la France. Il n'y avait vraiment pas lieu à une croisade universelle contre une maxime d'État dont la popularité est prodigieuse aux États-Unis; dont la légitimité varie avec chaque espèce à laquelle on l'applique; et dont l'application, dans le cas donné, visait les prétentions insoutenables, le refus arrogant d'arbitrage, et les récriminations inopportunes d'une puissance comme l'Angleterre.

FRANCIS DE PRESSENSÉ.

LES COLLECTIONS ET LES COLLECTIONNEURS

A ROME

A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

LES PIRANESI

Papiers inédits de F. Piranesi à l'archive royale, au musée et à la bibliothèque de Stockholm. — *Guide aux musées archéologiques de Rome*, par W. Helbig; trad. française par J. Toutain.

La recherche des débris de l'art antique, dont le sol de Rome paraissait une mine inépuisable, ne fut jamais plus active et plus ardente que pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, animée par des motifs fort divers, qui n'étaient pas toujours l'amour désintéressé de la science et de l'art. A vrai dire, la spoliation de Rome fut alors effrénée. En même temps, toutefois, par un mouvement de réaction, se montrait l'éveil de la conscience publique contre cette spoliation sans mesure; le gouvernement pontifical s'en faisait l'organe; il entreprenait lui aussi des fouilles importantes, mais pour en retenir les résultats et instituer de riches musées.

L'ardeur de la recherche des objets d'art antiques commençait aussi à recevoir des inspirations plus éclairées qu'aux âges précédens. Deux hommes en particulier s'étaient faits les éducateurs de l'esprit et du goût publics : Winckelmann et Jean-Baptiste Piranesi. Winckelmann, dont les premiers livres ont paru

en 1756, était l'esthéticien philosophe ; les regards fixés vers un idéal de beauté plastique entièrement réalisé à ses yeux par ce qu'on connaissait alors de l'art grec, il suggérait et conseillait à ses contemporains le sentiment du respect et la sévérité du goût. Dans cette même année 1756 paraissaient les quatre premiers volumes des *Antiquités romaines* de J.-B. Piranesi. L'effet en fut prodigieux. Personne encore, de quelque façon que ce fût, n'avait exprimé si vivement la magnificence des ruines romaines. Par la seule opposition du noir et du blanc, Piranesi a rendu à l'égal des plus habiles maîtres de la peinture l'admirable relief des sculptures et des lignes architecturales sous la pleine lumière du soleil italien. Mieux que les écrivains et les poètes, il a fait comprendre la poésie des ruines; il a offert aux regards étonnés l'opulent amas des beaux débris parmi les palmiers, les figuiers, les aloès, ou bien leur abandon dans l'aride poussière. Il lui faut les pans de murs déchirés, comme le fut tout un flanc du Colisée par le tremblement de terre de septembre 1349, ou des parties d'architrave et de corniche tombées à terre, comme le beau fragment du temple du Soleil qu'on peut voir encore aujourd'hui dans les jardins Colonna, ou bien les statues mutilées gisant au milieu des ronces, ou bien aussi quelqu'une de ces cavités souterraines dont le sol de Rome abonde — *urbs pensilis* — disait déjà Pline l'Ancien.

Il en sonde hardiment les obscurités mystérieuses en y dardant un éblouissant rayon de lumière. Aux débris restés debout sur le sol, son imagination fantasque suspendra une poulie avec un gros cordage dont les seules spirales suffisent à son burin pour rendre l'énergique opposition du soleil et de l'ombre. Des personnages vont pénétrer, des torches en main : ce sont les visiteurs ; ils sont vêtus selon la mode du temps du svelte habit à la française, culotte courte, tricorne, et l'épée au côté ; autour d'eux de pauvres gens : des *scavatori*, des mendians déguenillés, déhanchés, promènent et agitent leurs silhouettes amaigries. C'est à la fois du Rembrandt et du Callot. Opulence et misère, ruine et splendeur, c'est toute la Rome d'alors. L'admiration des contemporains a bien pu se mêler de quelque étonnement et de quelque réserve ; Gœthe, et plusieurs à sa suite, ont dit que J.-B. Piranesi, fort admiré autour d'eux en Allemagne, avait exagéré, amplifié ; c'est qu'il y avait, pour les premiers témoins de ces belles œuvres, toute une éducation à faire et Piranesi a été l'éducateur. Quand il représentait à sa manière le Forum de son temps, plaine étroite où l'herbe croît, où paissent les troupeaux et d'où émergent des sommets de colonnes, peut-être les contemporains n'en

pénétraient-ils pas aussi bien que nous la grande tristesse; ils ne sentaient pas, comme nous le faisons aujourd'hui, le contraste de cet abandon, de cette apparence de néant avec l'abondance et la richesse de ces monumens de toute sorte, marbres sculptés, inscriptions, temples, que cette terre accumulée avait ensevelis et dont nous avons vu les débris revenir à la lumière. Malgré tout ce que depuis vingt ans la Rome actuelle a perdu de son ancienne et véritable beauté, quiconque encore maintenant a plus d'une fois contemplé, sous le rayonnant midi, les Thermes de Caracalla, ou la Basilique de Constantin, ou la *cortina* du Panthéon ou les aqueducs de la campagne à la Porta Furba, loin de médire des représentations de Jean-Baptiste Piranesi les tiendra pour de fidèles, sinon exacts, interprètes de ces merveilles. Aussi vit-on cette Rome, dont le double enseignement de Winckelmann et de l'illustre graveur ravivait la majesté et l'éclat, qui possédait, originaux ou copies, tant d'œuvres inspirées du génie grec, attirer plus que jamais, lorsque s'ouvrait la seconde moitié du siècle, les admirateurs sincères, les voyageurs instruits, les collectionneurs passionnés.

I

Les Anglais surtout visitèrent Rome en grand nombre et y firent alors des achats considérables; ils payaient fort cher; et c'est de ce temps qu'a daté la longue tradition, aujourd'hui disparue, de leur prodigalité proverbiale.

Afin de pourvoir à la fastueuse parure de leurs opulentes résidences en Angleterre, ils avaient dans Rome des agens de leur nation; les deux principaux furent deux artistes, Gavin Hamilton et Jenkins, peintres sans valeur, mais collectionneurs émérites. Hamilton avait commencé par acheter pour son compte, et comme par pur dilettantisme, des objets antiques bien choisis qu'il revendait honnêtement; bientôt, sollicité par une clientèle importante, il entreprit avec un singulier bonheur des fouilles en plusieurs lieux autour de Rome; devenu l'agent spécial de lord Shelburne, marquis de Lansdowne, il fut le principal pourvoyeur d'une de ces riches collections anglaises qui ont contribué plus tard à former le Musée britannique. Thomas Jenkins, auquel Hamilton s'associa, s'était fait banquier en même temps que collectionneur d'antiquités; il s'était acquis une autorité réelle comme appréciateur et comme dilettante, expert surtout pour les gemmes et les pierres gravées. Le cardinal Albani, Winckelmann, Raphaël Mengs le consultaient; Winckelmann le proposa

pour diriger la vente des gemmes du baron de Stosch. Il était devenu célèbre dans Rome par ses belles manières qui n'excluaient pas l'habileté; se montrant libéral aux artistes, ami des connaisseurs et dédaigneux du vulgaire; épris des beaux objets venus en sa possession, désespéré s'il s'agissait de s'en défaire, offrant avec larmes de les reprendre après les avoir cédés et vendant toujours plus cher à mesure qu'il se désolait davantage. Il disposait de sommes considérables. C'est à lui qu'échut, en 1786, avec les derniers trésors d'art qu'elle contenait, la villa Montalto, fondée par Sixte-Quint lorsqu'il n'était encore que le cardinal Peretti de Montalto, aux lieux où l'antiquité avait connu les magnifiques jardins de Mécène, ornés de tant de marbres et de sculptures. On a vu disparaître les derniers restes de cette célèbre villa Montalto, puis Negroni, puis Massimo, il y a quelques années seulement, pour faire place à la gare centrale et au palais construit par les Pères Jésuites pour leur habitation et leur collège après leur expulsion de leur vaste et somptueux palais du Collège romain. Jenkins avait eu aussi les dernières dépouilles de la célèbre villa d'Este à Tivoli, aussi bien que celles de la villa Mattei en 1778. — Par malheur ce galant homme ne s'abstenait pas de faire fabriquer des camées et des intailles qu'il cachait soigneusement dans les ruines du Colisée, et beaucoup des urnes sépulcrales provenant de la villa Mattei qu'il vendit en Angleterre portent aujourd'hui des inscriptions latines dont elles ne sont pas responsables. C'est encore, en effet, le beau temps des réparateurs d'antiques et aussi des faussaires. Il ne faut certes pas les confondre ensemble; mais, à toutes les époques, les enfans perdus de la première de ces professions, pour peu qu'ils soient gens d'esprit, se sentent attirés assez naturellement vers l'autre.

Benvenuto Cellini raconte dans son autobiographie que le grand-duc lui ayant montré un jour un marbre antique sans tête ni jambes qu'on venait de lui envoyer de Palestrina, il fut saisi d'admiration et s'offrit avec enthousiasme à compléter ce bel ouvrage, bien que ce fût un vilain métier, dit-il, celui de ces vrais savetiers, *ciabattini*, qui se font raccommodeurs de statues ! « Je lui ferai une tête, des bras et des pieds, j'ajouterai un aigle, et ce sera Ganymède. » On sait que ce prétendu Ganymède figure comme tel aux Uffizi; il est devenu célèbre; la collection de Mme André, à Paris, possède une belle faïence florentine qui le reproduit. L'anecdote témoigne à la fois du naïf dédain de toute critique et du sentiment esthétique dont s'inspiraient exclusivement ces grands artistes du XVIe siècle. On raconte bien que Michel-Ange aurait refusé d'ajouter le poignet et la main

gauche au Méléagre du Vatican, et la légende prétend que, chargé de sculpter des jambes pour l'Hercule Farnèse, il aurait rejeté son ciseau en s'écriant : « Non! pas même un doigt. » Mais une restitution du bras droit de Laocoon dans le groupe célèbre ne lui en est pas moins attribuée, et Cornacchini, vers 1730, eut le tort d'y substituer la sienne. Dès la première moitié du XVIe siècle, Montorsoli avait ajouté à l'Apollon du Belvédère les deux mains qui lui manquaient; c'est lui qui avait placé dans la gauche l'arc qu'on y voit encore aujourd'hui.

A vrai dire c'était le respect même de l'art qui semblait alors commander la restauration des statues mutilées; l'esprit critique, le souci de l'histoire de l'art s'éveillant, on y apporta seulement un sentiment plus discret. Toute une série continue de sculpteurs habiles, consciencieux, instruits, accepta volontiers ces tâches délicates. Il serait intéressant de suivre de près, et selon l'ordre des temps, les résultats de leurs efforts, qui montreraient à la fois, subissant une action réciproque, les vicissitudes du goût, les progrès de la science, et les influences spéciales de quelques-uns de ses interprètes.

Tel pourrait être cité, le Bernin par exemple, qui dans ses restaurations affectait et faisait accepter une manière à lui, de sorte que, pour l'antiquaire, devait s'ajouter plus tard à l'étude des différences entre les écoles antiques celle des distinctions à faire entre le style des réparateurs modernes. Au reste la témérité en ce genre, le désir de plaire à de riches et puissans acheteurs, l'esprit mercantile devaient être suscités par le nombre toujours croissant des collections luxueuses; l'offre tendait naturellement à égaler la demande. Le cardinal Alexandre Albani, lors de la formation de sa première galerie, voulait surtout des portraits antiques : c'était la mode alors. On trouvait de fort beaux bustes composés de marbre aux plus belles couleurs mais auxquels souvent les têtes manquaient; on y adaptait donc des têtes soit antiques, soit modernes, et l'on gravait au bas, fort au hasard, les noms les plus célèbres de la République ou de l'Empire. — A telle statue qu'un amateur venait d'acheter il fallait un pendant qui voulût bien s'adapter de caractère et de mesure.

Les fouilles étaient donc plus ardentes que jamais, la villa Adriana surtout paraissait inépuisable. Dès le XVe siècle, Pie II, ami des vieux monumens, remarquait les lamentables et admirables ruines de cette villa où l'empereur Adrien avait entassé tant de merveilles; il y voyait encore de magnifiques restes de portiques, d'innombrables colonnes, des sculptures, des mosaïques, il déplorait « les appartemens des reines devenus des nids

de vipères. » Ce qui ne l'empêcha pas d'y construire un fort dans la maçonnerie duquel on a retrouvé, en 1778, des débris de sculptures antiques ayant servi de matériaux de construction. A partir du XVIe siècle, le sol commença d'y être exploité régulièrement : le cardinal Hippolyte d'Este, élevé à la pourpre en 1538, édifiait aux portes de Tivoli la célèbre villa dans laquelle il tint une cour si brillante, où vécut le Tasse, où fut reçu Henri II. Pirro Ligorio, l'habile et perfide architecte antiquaire, celui que Jules III fit gouverneur de Tivoli, fut chargé de décorer cette riche demeure, et ce fut l'Adriana qui en fit les frais. En même temps qu'il en dressait un plan, corrigé plus tard par Piranesi, Ligorio la dépouillait d'un très grand nombre de statues. La villa d'Este reçut ainsi l'Amazone, la Psyché, l'Eros bandant l'arc, plusieurs statues de rouge antique aujourd'hui au musée du Capitole. Au siècle suivant, les principales fouilles pratiquées à la villa Adriana furent celles de la famille Bulgarini, puis du cardinal Camillo Massimo, qui recueillit à Canope beaucoup de statues égyptiennes en marbre noir passées plus tard entre les mains du marquis Caspio, ambassadeur de Portugal. Au XVIIIe siècle, presque chaque année apporte son précieux tribut. Au lendemain des mémorables découvertes du cardinal Furietti, qui mettent au jour (1736) les deux Centaures, le Satyre de rouge antique et la célèbre mosaïque des Colombes, conservés aujourd'hui au musée du Capitole, les recherches du cardinal Albani donnent le prétendu Antinoüs (1738), l'Éphèbe au repos (1742), la prétendue Flore (1743), toutes statues maintenant conservées au même musée.

On pouvait croire que la villa Adriana avait épuisé ses trésors. Cependant Gavin Hamilton s'avisa, en 1769, d'y dessécher un petit marécage au lieu nommé Pontanello : il y trouva plus de soixante marbres sculptés, parmi lesquels des morceaux de premier ordre, par exemple une belle réplique, analogue à celle que possèdent le Louvre et Munich, de la statue nommée d'abord Cincinnatus, puis Jason, et qu'il faut reconnaître aujourd'hui pour un Hermès écoutant les ordres de Jupiter et s'apprêtant à obéir (*Iliade*). Le Pâris, l'Antinoüs en costume égyptien, etc., furent comme l'Hermès acquis par lord Shelburne et firent partie de la collection de Lansdowne house. Gavin Hamilton continua, les années suivantes, ses recherches avec succès dans toute la campagne de Rome sur la Voie Appienne, à Roma Vecchia, à Prima Porta et jusqu'à Ostie. Les souverains étrangers donnaient l'exemple des gros achats d'antiques; Catherine II faisait les siens par l'intermédiaire du sculpteur Cavacoppi. Les trois volumes

que cet artiste a publiés sous le titre *Raccolta d'antiche statue* nous disent combien de statues ont passé par ses mains. Le prince électeur Auguste de Saxe achetait la collection Chigi. En trois transports successifs, toutes les richesses de la villa Médicis étaient portées à Florence : les Niobides, la Vénus de Médicis, le Remouleur, les Lutteurs, etc. Tanucci, le ministre de Ferdinand IV de Naples, ne voulait pas être moins zélé que le grand-duc de Toscane, et il ordonnait l'enlèvement des marbres qui depuis si longtemps décoraient le palais Farnèse, propriété des rois de Naples. Les Romains voyaient avec stupeur la Flore colossale, l'Hercule et l'énorme groupe du Taureau Farnèse s'acheminer vers Naples (1787). L'Hercule Farnèse avait été trouvé au cours des fouilles entreprises par Paul III dans les Thermes de Caracalla : la tête et les jambes manquaient. On lui adapta une tête antique trouvée au Transtevere, et Guillaume della Porta lui fit des jambes ; cependant, peu après, au même lieu des Thermes de Caracalla, sortait de terre la vraie tête aussitôt remise à sa place et apparemment fort authentique; on retrouvait aussi les jambes, mais celles de della Porta semblaient aller si bien qu'on les laissa ; ce ne fut que lors du transport à Naples que le sculpteur Abbacini substitua les jambes antiques aux modernes. Ces dernières sont restées à Rome au palais Farnèse, où on les voit dans le salon d'Hercule posées en bas de la reproduction en plâtre de la statue.

II

Un des derniers venus, mais non des moins ardens dans ses convoitises artistiques, fut le roi Gustave III. C'est à lui que la Suède est redevable de n'être pas privée aujourd'hui de ces musées et galeries d'œuvres d'art qui sont l'honneur des nations modernes. Avant lui, il est vrai, Gustave-Adolphe avait réuni dans sa lointaine capitale un grand nombre de beaux ouvrages de la renaissance italienne, enlevés par les armées suédoises pendant la guerre de Trente ans à la capitale de la Bohême, où Rodolphe II avait voulu créer, disait-il, une nouvelle Athènes. La reine Christine y avait ajouté les objets d'art achetés par elle d'abord lors de la vente de la galerie de Charles Ier d'Angleterre, puis de celle de la galerie de Mazarin. Mais ces trésors avaient quitté la Suède après l'abdication de la reine et s'étaient dispersés après sa mort. Au souvenir de ce passé se joignaient pour Gustave III les suggestions d'une éducation qui avait formé son goût personnel : le comte Charles-Gustave Tessin, qui avait été son gou-

verneur, était également familier avec les élégances de la société française d'alors et les séductions de la vie italienne. Ambassadeur près la cour de Versailles, de 1739 à 1742, il avait eu pour amis le vieux Fontenelle, Marivaux, Favart, le peintre Boucher, le comte de Caylus, et il était avant tout un habile collectionneur; il avait acheté en Italie, à Urbino, de Carlo Roncali, garde des tableaux du Vatican et descendant du peintre Timoteo Viti, un certain nombre de dessins originaux de Raphaël, et, à la vente du célèbre amateur français Crozat, quelques pièces du fameux album de dessins de Vasari. Bien d'autres raretés complétaient sa collection ainsi que beaucoup d'œuvres d'artistes de son temps, et entre autres de délicieux dessins et pastels de Boucher. Tout cet ensemble échut à Gustave III, encore prince royal, et fut cédé par lui au musée de Stockholm; il eut à cœur d'y joindre une collection d'antiques. Pendant deux voyages en Italie, il avait pris goût non seulement à la douceur du climat et des mœurs, mais aussi à la majesté des monumens, des statues, des marbres sculptés; il avait admiré les riches villas des cardinaux et princes romains, et senti croître le désir d'avoir quelque chose de semblable en son pays; il en vint donc à souhaiter des informations permanentes en vue d'acquisitions faciles. On lui avait présenté à Pise François Piranesi, le fils du célèbre graveur Jean-Baptiste, mort en 1778, graveur lui-même et longtemps associé à son père. Ce fut ce personnage qui parvint à se faire choisir comme agent du roi.

On a vu plus d'une fois, au cours des temps modernes, en des lieux historiques tels que Rome, Athènes ou l'Orient, des représentans distingués de la diplomatie joindre au soin des affaires politiques le respect de l'art et des lettres et le culte de l'antiquité. Dans la seule Italie, Chateaubriand, M. de Blacas, Niebuhr, Bunsen et bien d'autres ont revendiqué par goût, et rempli noblement, cette seconde mission; mais le roi de Suède Gustave III paraît avoir été le seul souverain qui ait voulu entretenir dans Rome un agent spécial, officiellement chargé de cette sorte d'intérêt.

Piranesi reçut en mai 1784 sa nomination comme agent général de Sa Majesté suédoise pour Rome et les ports de mer de l'État pontifical. Le gouvernement du pape ne reconnut pas, il est vrai, un tel agent nommé par un monarque protestant. De la chancellerie suédoise, on écrivait à Piranesi en lui faisant part des ordres de Gustave III : « Votre ministère s'étend à tout ce qui a rapport aux beaux-arts. Vous informerez Sa Majesté de toutes les occasions d'achats utiles. Vous lui ferez parvenir les prospectus, les catalogues; vous rapporterez directement à Sa Ma-

jesté tout ce qui se passera de remarquable en fait d'antiquités, d'art, de festivités dans l'Italie et à Rome ; vous examinerez les pièces et papiers relatifs à l'histoire de Suède qui se trouvent dans les bibliothèques de Rome... Vous rendrez vos bons offices aux Suédois séjournant à Rome, surtout à ceux qui y étudieront les arts et les antiquités... Vous serez délivré de toutes autres affaires étant nommé agent de Sa Majesté uniquement pour ces nobles objets. » C'est en conséquence de ces instructions que François Piranesi entretint une correspondance suivie avec le baron Fredenheim, chef de la chancellerie suédoise et avec le roi lui-même.

Ces papiers encore inédits sont conservés, originaux et minutes, dans les archives royales ainsi qu'à la bibliothèque de Stockholm et au musée, et offrent d'utiles renseignemens pour la chronique romaine concernant les beaux-arts pendant cette dernière période du XVIIIe siècle. Quoique si bien désigné, il eut cependant des rivaux ; ce lui fut une vive déception de voir le sculpteur suédois Sergell faire accepter du roi l'achat d'une série de statues représentant les Neuf Muses aujourd'hui au musée de Stockholm ; aussi il faut voir comment il en parle dans une lettre à Fredenheim : « Elles ne sont, dit-il, ni Muses, ni belles... Nous savons comment elles ont été ramassées et restaurées. » Il n'avait pas tort ; de style médiocre, elles venaient en effet de provenances diverses ; la Calliope doit être une Isis, les têtes n'appartiennent pas toujours aux corps, et le tout a été réuni et restauré pour former un ensemble. François Piranesi fut certainement plus heureux quand il réussit à faire acheter par Gustave III la statue de l'Endymion : elle est aujourd'hui le meilleur morceau du musée d'antiques de Stockholm.

C'est une œuvre distinguée, antérieure peut-être à l'époque d'Adrien. Plusieurs peintures de Pompéi offrent le même motif, de sorte qu'il y a lieu de supposer un modèle commun, perdu aujourd'hui, qui aurait été fort estimé dans l'antiquité même. L'Endymion avait été trouvé au mois d'août 1783 encore dans les ruines de la villa Adriana, près du lieu appelé Cento camerelle. Il était enfermé, paraît-il, dans une petite chambre aux parois revêtues de marbre. Il faudrait connaître les détails de la fouille pour savoir si l'on doit compter cette statue au nombre de celles qui avaient été cachées avec soin pour être soustraites aux recherches des dévastateurs. Tels ont été, comme on le sait, l'Hercule doré de la salle ronde au Vatican, la Vénus du Capitole, le buste de Caligula, etc. L'achat coûta en tout seize mille huit cents rigsdales de Suède, et fut décidé le 19 août 1785.

L'affaire ne s'était pas terminée sans difficultés, et Piranesi les expose en détail dans ses dépêches : « En attendant, il n'en faut rien dire au pape de peur qu'il ne veuille la garder. Dès que la chose sera décidée, comme la statue est déjà hors les murs, je la ferai encaisser sans bruit et amener à la rivière... Il y a eu quelques velléités de la Russie à l'égard de notre statue, mais ces gens-là vont très lentement et j'espère qu'ils seront dupes. »

Ce qui importait surtout à F. Piranesi, c'était de bien vendre à Gustave III sa propre collection, formée par son père ; il en demande 6 253 sequins ou une rente viagère de 630 sequins ; cette dernière offre fut acceptée, et le roi attendit avec impatience l'arrivée des caisses qui contenaient ces antiques. Il passa presque une nuit, tout joyeux, à les voir ouvrir et à prendre connaissance de ce qui allait constituer son musée royal. Nous trouvons dans les papiers de Piranesi deux catalogues de cette collection, rédigés l'un en français, l'autre en italien ; tous deux, croyons-nous, inédits. Ils sont curieux, car ils donnent généralement les provenances ; c'est souvent l'inépuisable villa Adriana dont il indique alors soigneusement les emplacemens divers ; il note en outre les restaurations et donne le nom des restaurateurs, de sorte que ce catalogue, avec toutes ces informations, est un vivant tableau du marché romain.

Cependant, l'opinion était de plus en plus émue devant ce lamentable exode de tant de chefs-d'œuvre et l'appauvrissement de la Ville éternelle, source des trésors qui allaient enrichir toute l'Europe. Deux princes qui se succédèrent alors sur le trône pontifical, l'actif et zélé Ganganelli, Clément XIV, l'intelligent et généreux Braschi, Pie VI, résolurent non seulement d'appliquer plus sévèrement les lois qui devaient régler l'exportation des objets d'art, mais d'entreprendre, pour le compte de la Chambre pontificale, des achats et des fouilles dont les résultats formeraient un nouveau musée.

Ce fut l'origine du Musée Pio-Clementino. Le Musée du Capitole, commencé par Innocent X au milieu du XVIIe siècle, accru par les soins de Clément XII, Benoît XIV, Clément XIII (1730-1769), était comble. Le Belvédère du Vatican possédait, depuis Jules II, un certain nombre de statues très célèbres, mais là aussi la place manquait. On prit donc le parti de transformer l'appartement d'Innocent VIII, qui datait de la fin du XVe siècle et que décoraient des peintures du Pinturicchio, en une galerie, et de joindre, par des constructions nouvelles, le Belvédère aux autres portions anciennes du palais. Clément XIV chargea Jean-Baptiste Visconti, le père d'Ennio Quirino, le plus connu de

cette célèbre famille d'archéologues, de diriger les fouilles officielles en même temps qu'il surveillerait les fouilles et entreprises des particuliers. Visconti eut en outre, à partir d'août 1878, la mission de décrire et de publier le nouveau Musée ; le tome Ier parut en 1782 ; il était, comme furent les suivans, l'œuvre d'Ennio Quirino. C'est Clément XIV qui a donné le Méléagre, la tête colossale de Faustine, l'Amazone et bien d'autres morceaux précieux de la galerie actuelle des statues ; mais Pie VI, qui eut un plus long règne, eut dans les travaux de construction comme dans l'enrichissement des nouvelles galeries la plus grande part. Le Vatican obtint par lui, grâce à d'intelligens achats, plusieurs des marbres retrouvés dans les fouilles du comte Fede, de Jenkins et d'Hamilton à la villa Adriana. Il entreprit une vaste fouille à Otricoli, l'ancienne Otriculum en Ombrie. C'est Pie VI qui édifia cette monumentale salle ronde où il plaça, outre l'immense vasque de porphyre trouvée dans les Thermes de Dioclétien, les pavages en mosaïque, la Junon Sospita et les pièces colossales trouvées à Otricoli, la tête de Jupiter, peut-être copie ou imitation du Jupiter de Phidias, la tête de Claude avec la couronne civique, etc. C'est lui qui dota la salle dite de la Croix grecque du sarcophage de Constance, du sarcophage d'Hélène, mère de Constantin, habilement restauré. C'est lui qui donna la série des Muses avec Apollon, la statue d'Eschine et tant d'autres. Ainsi se formait magnifiquement le Musée Pio-Clementino.

Toute cette activité savante et artistique et les nobles loisirs qu'elle suppose, qui faisaient de Rome un séjour si enviable aux étrangers, allaient être emportés dans la tourmente de la fin du siècle. Ce n'était plus de fouilles ni de collections qu'il pouvait être question. Ce Piranesi que nous avons vu agent du roi Gustave III pour les beaux-arts, « délivré de toutes autres affaires, étant nommé uniquement pour ces nobles objets, » comme le disaient ses instructions, en homme plus habile que scrupuleux, changeait ses batteries. Après la mort tragique de Gustave III, le gouvernement de la Suède, aux mains du duc de Sudermanie, régent pour le jeune Gustave-Adolphe IV, se transformait complètement, faisant alliance plus ou moins ouvertement avec le parti révolutionnaire ; et si l'on envoyait comme représentant de la Suède auprès des diverses cours italiennes le brillant comte d'Armsfeld, ami de Gustave III, c'était en réalité pour se débarrasser de lui. Piranesi, qui à ses fonctions artistiques était arrivé à joindre celles de consul, se mettait ostensiblement tout au service d'Armsfeld, mais lorsque celui-ci, lié avec tout ce monde d'émigrés français qui arrivait à Rome, favori à la cour de Naples de la reine Caroline,

se faisait en réalité l'agent de l'émigration et de la contre-révolution, malgré les ordres contraires de son gouvernement, Piranesi, jugeant d'un coup d'œil sûr que l'avenir n'était pas là, vendait au gouvernement suédois les secrets de son patron, se livrant au plus vil espionnage. La seconde partie de sa vie est tout occupée par ces basses et obscures intrigues, qui ne laisseraient pas, telles qu'elles se présentent dans sa correspondance inédite, de former une assez curieuse page de l'histoire de Rome pendant les années de l'époque révolutionnaire.

Cependant cet habile homme se sentant, par suite de nouveaux changemens, également compromis avec tous les partis en Suède, s'en détachait complètement, et voyant un nouvel astre se lever à l'horizon après l'occupation de Rome par les armées françaises, il devenait commissaire dans l'administration des finances de la République romaine (1798). Fort menacé cependant au milieu des vicissitudes qui suivirent, il se résolut à embarquer tout son attirail de gravure et alla s'établir à Paris. C'est alors qu'il donna une nouvelle édition des planches exécutées par son père et par lui-même. Il entreprit aussi une fabrique d'objets en terre cuite d'après des modèles antiques, candélabres, vases, etc. L'aide qu'il obtint d'abord du gouvernement français ne suffit pas pour en assurer le succès. La maison Didot lui acheta finalement tout son fonds; les cuivres de ses gravures furent incorporés dans les collections du Louvre. Il mourut à Paris le 27 janvier 1810, ayant pu voir au musée Napoléon au Louvre quelques-unes des plus belles œuvres de la sculpture antique qu'il avait vues sortir de terre pour enrichir les collections de Rome.

A. Geffroy.

REVUE MUSICALE

THÉATRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *la Jacquerie*, drame lyrique en quatre actes; paroles de Mme Simone Arnaud et de M. Édouard Blau, musique d'Édouard Lalo et M. Arthur Coquard. — THÉATRE DE L'OPÉRA : *Frédégonde*, drame lyrique en cinq actes; paroles de M. Louis Gallet, musique d'Ernest Guiraud et M. Camille Saint-Saëns.

Il y a plus d'un trait commun entre ces deux opéras. L'un et l'autre d'abord sont posthumes; en partie, si ce n'est également, M. Coquard ayant écrit trois actes sur quatre de l'œuvre à peine ébauchée par Lalo, tandis que M. Saint-Saëns n'est l'auteur que de deux actes sur cinq de la partition que Guiraud avait écrite plus qu'à demi. De *la Jacquerie* comme de *Frédégonde*, le sujet est historique, et médiocre le poème. Enfin de l'un et de l'autre ouvrage, un seul acte est très beau. Cet acte étant le second de *la Jacquerie* et de *Frédégonde* le quatrième, il vous est possible, en prenant une voiture à l'heure, d'aller passer à l'Opéra-Comique d'abord, à l'Opéra ensuite, le quart, puis le cinquième d'une bonne soirée. Et vous n'avez qu'à réduire les deux fractions au même dénominateur pour déterminer exactement la quantité de votre plaisir.

Ce n'est pas que le premier acte de *la Jacquerie* soit à dédaigner. Arrivez assez tôt pour l'entendre.

Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste.

Ce reste, ou cette relique, du grand artiste que fut Lalo, mérite nos pieux respects. Dès les premières mesures on retrouve, pâli déjà par la mort prochaine, *morte futura*, mais reconnaissable encore, le style du *Roi d'Ys*. Voilà l'opposition, chère au musicien, entre certaines pages serrées, soutenues, et d'autres au contraire tout en accords secs, en brusques secousses, en sursauts haletans. Voici

les formules mélodiques toujours brèves, toujours concises ; la déclamation vigoureuse, en relief, que jamais les instrumens n'étouffent ou n'embarrassent. Le récit de Robert à sa mère se développe et glisse sur la trame d'orchestre souple et forte, sur les accords étroitement liés qui portaient naguère, au second acte du *Roi d'Ys*, la plainte adorable de Rozenn. Ces syncopes, caractéristiques aujourd'hui de la colère des Jacques, et jadis de celle de Margared; le rythme même de ces sonneries de trompettes, tout cela nous était familier depuis plus de sept années, depuis le jour d'un triomphe qui fut comme une revanche et une réparation tardive. Et le lendemain de ce jour, sur des mers éclatantes où nous allions naviguer durant les mois d'été, nous emportâmes le chef-d'œuvre fier et doux. Il nous devint ami, et de nos compagnons aussi nous le fîmes aimer. Toutes ces choses sont passées; mais l'autre soir elles nous redevenaient présentes, et c'est ainsi qu'en écoutant le premier acte de *la Jacquerie*, nous crûmes entendre sonner les cloches, hélas! déjà lointaines, les cloches mélancoliques de la ville d'Ys.

On connaît le sujet et les personnages de *la Jacquerie*. Les librettistes ont donné pour chef à la révolte populaire le fils d'une paysanne au grand cœur, proche parente de Fidès. Et ce héros plébéien s'étant épris, sans la connaître, d'une noble demoiselle qui, sans le connaître davantage, s'est pareillement éprise de lui, ce poème participe à la fois d'un drame lyrique de Scribe et d'un roman de M. Georges Ohnet: c'est quelque chose comme *le Prophète* et *la Grande Marnière* panachés.

L'élément *Prophète* a fourni, au second acte, une forte et belle situation, et la musique de M. Coquard — de M. Coquard tout seul — n'y est point inégale. Le musicien de cette longue scène, qui constitue un acte presque tout entier, s'est véritablement élevé sur les sommets. La nuit, dans la clairière, les paysans soulevés ont élu pour chef Robert, le fils de l'humble Jeanne. Il accepte de les commander et de les conduire, lorsque tout à coup sa mère apparaît. Et sa mère, loin de laquelle il a vécu les dures années de sa jeunesse errante, sa mère à laquelle hier seulement il est revenu, sa mère ne veut pas que l'enfant de nouveau l'abandonne. Elle le refuse à ses compagnons, à ses frères de misère et d'opprobre ; elle défend qu'il combatte, et que surtout il meure, fût-ce pour la vengeance, pour le devoir et la liberté. Ainsi le débat, le conflit dramatique éclate entre deux personnages, entre le fils et la mère d'une part, et de l'autre côté la foule. Cette disposition ou cette architecture est celle des grands modèles d'autrefois, et notamment du quatrième acte du *Prophète*. Un tel cadre n'a pas été trop vaste pour M. Coquard. Il a su le remplir. Il a brossé largement un tableau dont il faut d'abord admirer la composition. Les figures individuelles y sont à leur place; à sa place aussi le fond, et les rapports

ou les valeurs entre les plans sont observés ici avec une justesse, une entente des proportions et de l'harmonie toute classique. Ainsi des maîtres qu'on affecte aujourd'hui de dédaigner, bâtissaient leurs chefs-d'œuvre, ceux qu'on nous donne pour morts, et qui ne sont qu'endormis. Autour de leur sommeil les herbes mauvaises ou folles, les buissons et les ronces ont crû. Il est bon que parfois un pèlerin fidèle écarte l'épineuse broussaille, qu'il nous rapporte un reflet de leur beauté pâlie, et comme une promesse qu'elle se réveillera.

Non seulement dans l'ordonnance mais dans la musique même de cette scène M. Coquard s'est souvenu du *Prophète*. Trois fois il a reproduit ou du moins rappelé certaine série d'accords étagés au-dessus de l'exorcisme de Fidès : *Que la sainte lumière descende sur ton front*. La même progression (ou peu s'en faut) souligne ici d'abord les revendications et les menaces des conjurés. Puis elle atteste le combat qui se livre dans le cœur maternel. Elle en signale enfin l'issue héroïque. Le musicien, par d'ingénieuses variantes, a su plier les harmonies à l'expression des sentimens divers, en même temps que par ce triple retour il assurait l'unité du tableau.

Qu'il était long, qu'il était lourd pour un compositeur, le pathétique entretien de la mère et du fils ! Avec une force, une aisance aussi qu'on ne lui soupçonnait pas, M. Coquard en a soutenu le poids. « Je suis, nous disait-il un jour, de l'école de Gluck. » En écoutant ce second acte nous étions presque de son avis. Le fait est que voilà de simples, de justes, de nobles accens. Il y a de tout en ce beau rôle féminin depuis le récit très bref, quoique mélodique et chantant, jusqu'à, l'ample période, à *l'arioso*. Musique de théâtre, où rien ne languit ; musique musicale, où rien ne s'étrangle. Aux instances de son fils, aux adjurations de la foule, cette femme oppose quelques répliques vraiment admirables : des phrases, moins que des phrases parfois, des notes, mais si pleines, si lourdes de maternelle tendresse ! Comme elles appuient, ces notes, et comme elles pèsent ! Et de quelle voix, de quelle éloquence lyrique, de quels gestes même l'incomparable interprète en a-t-elle encore et pour ainsi dire aggravé la beauté ! Jusque dans les mains impérieuses et frémissantes de Mlle Delna, dans ces mains abaissées et appesanties, comme s'est affirmé le droit auguste, la prise jalouse et sacrée de la mère sur son enfant !

Mais il ne suffisait pas de soutenir un tel dialogue : il le fallait élargir, élever de plus en plus, et M. Coquard n'y a point failli. C'est une chose émouvante que cette fin d'acte, que ce recours contre les dernières défenses d'une maternité humaine, au sublime exemple de la divine maternité. L'œuvre monte par là de quelques degrés encore, et passant de l'ordre terrestre à l'ordre surnaturel, elle suit la progression indiquée par Joubert : « Plus une parole ressemble à une pensée, une pensée à une âme, une âme à Dieu, plus tout cela est beau. »

Ici justement la beauté suprême consiste dans un rapprochement ou une ressemblance divine. L'emploi du *Stabat Mater* s'imposait. Mais l'accompagner ou le commenter n'était pas facile. Pour les deux prières successives, pour l'exhortation filiale et l'acquiescement ou le sacrifice maternel, le musicien a trouvé des accens dignes du thème sacré : assez austères pour ne pas contraster avec lui, assez pathétiques aussi pour exprimer le conflit de passions humaines auquel ce thème préside et où il finit par triompher. Rien n'était plus à craindre ici qu'une disparate, et rien ne fut plus heureusement évité. L'impression est profonde quand l'orchestre le premier expose le chant du *Stabat ;* quand les chœurs le reprennent à voix nue, dans une tonalité plus froide, plus triste et comme funèbre, l'impression devient poignante ; tout cela véritablement est d'une grande beauté.

Ainsi quelque succès, quelque honneur même a payé d'opiniâtres efforts. La fortune enfin commence de flatter le long espoir, la longue peine d'un artiste courageux, sincère, épris de son art entre tous. M. Coquard, — et nul ne s'en réjouit plus que nous, — M. Coquard n'est plus l'auteur infortuné du *Mari d'un jour*, une œuvre dont le destin fut, comme le titre, éphémère. M. Coquard est l'auteur partiellement heureux d'une œuvre partiellement admirée. Elle le fut même tout entière sous des cieux plus clémens, et Monte-Carlo, dit-on, se montra moins réservé que Paris. Mais le second acte du moins de *la Jacquerie* est beau sous toutes les latitudes, et, dans le temps où nous sommes, cela n'est pas si commun d'être l'homme d'un bel acte, ou d'une belle action.

Il faut louer une fois de plus l'instinct — ou le génie — infaillible de Mlle Delna. Il faut aussi mettre la jeune cantatrice en garde contre une fâcheuse tendance à trop grossir, à trop appuyer les notes graves. Cela est d'un effet assuré sur le public; mais cela est de mauvais goût, et risque de gâter également la pureté du style et celle de la voix.

Guiraud naguère ayant donné tous ses soins à l'*Ascanio* de M. Saint-Saëns alors parti pour les pays lointains, M. Saint-Saëns a pieusement terminé la dernière œuvre de Guiraud, parti pour les pays d'où l'on ne revient pas. Touchante mais hasardeuse piété. Le doux, le rêveur Guiraud fut un musicien modeste; il fut aussi un modeste musicien. Un grand opéra — et mérovingien encore — n'était pas du tout son fait. Les trois premiers actes de *Frédégonde* — les siens — offrent si peu d'intérêt, ils font payer si chèrement, et d'avance, les beautés du quatrième, qu'on doute s'il n'eût pas mieux valu nous épargner ce que de l'œuvre commune avait fait Guiraud, quitte à nous priver de ce qu'a fait M. Saint-Saëns.

Eh bien ! non. Ceci du moins est trop bien, trop admirablement fait, pour n'en point goûter la prestigieuse, la prodigieuse facture. En

vérité, le plaisir qu'on prend au quatrième acte de *Frédégonde* est tout différent de celui que donne le second acte de *la Jacquerie*. La sensibilité y est moins engagée; l'intelligence y participe davantage. Moins émus, nous sommes infiniment plus intéressés, plus séduits, plus souvent ramenés surtout, après l'audition, à une lecture féconde en découvertes et en surprises. *La Jacquerie* nous apprend que M. Coquard peut être un musicien de théâtre; *Frédégonde* nous rappelle que M. Saint-Saëns est toujours le plus grand de nos musiciens.

En dehors même du quatrième acte, une ou deux pages trahissent le maître. Je gagerais — si d'ailleurs je ne le savais certainement — qu'ils ne sont pas de Guiraud, les premiers accords du prélude, si pleins, de si haute allure, qu'ils annonçaient (les traîtres !) une œuvre grandiose. Il a fallu, pour les retrouver, attendre la fin de l'ouvrage et le bel anathème des évêques. Mais ce fut surtout dès le commencement du ballet qu'on reconnut le musicien d'*Henri VIII*. Étant donné les événemens de l'histoire, et la scène se passant aux environs de Rouen, l'on ne s'étonna pas du caractère, anglais par anticipation, de ces danses normandes. Il se pourrait cependant que le maître se fût étonné le premier, moqué même d'une chorégraphie plus que jamais invraisemblable ici, et des jupes de gaze bondissant à travers les *Récits des temps mérovingiens*. Écoutez cet *allegro* rieur, tout en trilles mordans qui pétillent aux quatre coins de l'orchestre, et dites si cette gaîté, cette malice ne rappelle pas certaines facéties musicales de M. Saint-Saëns, entre autres le piston goguenard d'*Ascanio;* si tout cela enfin ne raille, et, passez-moi le mot, ne blague pas spirituellement l'absurde et poncive obligation du ballet.

Donc Brunhilda, reine d'Austrasie, victorieuse d'abord de Frédégonde, reine de Neustrie, a été ensuite vaincue par celle-ci et par Hilpérik son époux. Hilpérik ayant commis la garde de Brunhilda à son fils Mérowig, le jeune geôlier s'est épris de sa captive. D'où guerre civile et familiale, hymen entre deux batailles du jeune prince et de Brunhilda, et finalement retraite en un lieu d'asile du couple amoureux, rebelle et vaincu. Le quatrième acte de l'opéra, celui qui est beau, consiste en une scène unique entre Hilpérick et Frédégonde : scène de séduction féminine et consacrée tout entière à obtenir du roi le serment qu'il forcera l'asile de Mérowig, que le fils révolté sera jeté au cloître, et que de son front tonsuré la couronne passera sur la tête des fils de Frédégonde.

De toutes les situations de ce livret, celle de ce quatrième acte est assurément la moins éclatante, la plus nue et la plus aride en apparence ; au point de vue intérieur, au point de vue des caractères et des âmes, elle est la seule intéressante, et de beaucoup la plus musicale, ou « musicable », pour un vrai musicien. Et dès les premières me-

sures, ce musicien-là s'est révélé. Après deux mortelles heures nous avons eu la sensation nouvelle et délicieuse de rideaux ou de voiles levés ; notre oreille percevait plus finement des choses plus délicates, et de la matière jusqu'alors obscure et lourde, un esprit léger, un esprit lumineux se dégageait. Sans ressources scéniques, sans un chœur et sans un cortège, sans épisode ni hors-d'œuvre, sans rien enfin non pas même de contraire, mais d'étranger seulement à la musique pure ; par le seul pouvoir des mélodies, des rythmes, des timbres, de la symphonie, M. Saint-Saëns a fait de ce duo comme une réduction exquise du magnifique duo de *Samson et Dalila*. Là-bas, sans doute, le drame était d'une autre taille et d'une autre stature les héros. Là-bas c'était la lutte primitive, symbolique « entre la bonté d'Homme et la ruse de Femme » ; de la source, plus profondément enfoncée au cœur de l'humanité, le torrent de la musique a naturellement jailli plus large et plus impétueux. Mais ici même que le flot est donc généreux! Qu'il a d'abondance en sa course et de grâce souple en ses détours ! Ne cherchez du duo biblique en ce duo ni les vastes proportions, ni l'admirable épisode mélodique : *Mon cœur s'ouvre à ta voix*, ni la péroraison foudroyante. Mais cherchez — et vous l'y trouverez — avec une inspiration similaire, une adresse, une ingéniosité peut-être plus raffinée. Si c'est un métier — et c'en est un, comme de faire un livre — de faire un opéra ou un acte d'opéra, M. Saint-Saëns n'y excella jamais davantage. Toute la scène est d'une maîtrise, d'une virtuosité sans pareille. Vous plaît-il que nous la démontions, que nous la cassions ensemble, afin de voir un peu ce qu'il y a dedans ? Le principal ressort, et qui fait jouer tous les autres, c'est un accord ; moins qu'un accord, un intervalle : ce fameux intervalle de quarte augmentée ou de triton, que l'école proscrivit si longtemps comme le diable de la musique, *diabolus in musicâ*. Ainsi ces deux notes, qui sonnent étrangement, presque un peu faux, servent de matière ou de base à cette scène de fausseté, de mensonge et de traîtrise de femme. Était-il possible, je vous prie, d'établir un rapport plus subtil entre la musique et la situation, de mieux assortir des sons à des idées et à des sentimens? Ces notes insinuantes, insidieuses, ce ferment ou ce levain efficace, le musicien l'a semé partout. S'il s'épanouit dans une large cantilène, il se cache dans un récitatif, un accompagnement, dans la moindre ritournelle. Mais sous la dissonance même, sous l'accord diabolique dont notre oreille s'inquiète, M. Saint-Saëns ne manque jamais de poser une note qui nous rassure, une dominante, qui, de loin tend vers la tonique, nous l'indique, nous la promet, et cette constante garantie de la résolution, du retour à la tonalité, cela encore est d'un grand musicien.

D'un grand musicien toujours l'élaboration du thème que nous venons de caractériser, et l'inépuisable variété des usages où il s'em-

ploie. Nous avons parlé de symphonie tout à l'heure : elle consiste moins ici dans l'accumulation et l'enrichissement polyphonique, que dans la déduction très fine et presque linéaire de l'idée musicale. Celle-ci tantôt s'allonge et s'étire; tantôt au contraire elle se rassemble, se ramasse en en triolet cinglant. Qu'elle accompagne la voix ou qu'elle y supplée; soit qu'elle soutienne et porte le discours, soit qu'elle l'interrompe et le hache; que voluptueusement elle s'arrondisse, ou qu'elle pointe en notes sèches, dures et mauvaises, partout la phrase-type est logiquement significative autant que musicalement belle, et ne chantant jamais pour ne rien dire, jamais non plus elle ne dit rien sans chanter. Qu'importe après cela que le dernier mouvement de ce duo : *Ah! je t'aime, ô mon noble époux!* manque de distinction! D'abord en est-il à ce point dépourvu? Qu'on le compare seulement avec un autre mouvement, final aussi, d'un autre duo de *Frédégonde :* au second acte, et celui-ci de Guiraud. Voilà la trivialité véritable, et l'ayant connue, vous ne trouverez plus en la phrase de M. Saint-Saëns qu'un tour un peu trop facile, à peine un soupçon de vulgarité, juste la petite pointe d'ail qui relève le goût.

Diabolus in musicâ. Ce n'est pas seulement le fameux accord de quarte augmentée qu'il faut appeler ainsi, mais le grand artiste lui-même. C'est lui qui est vraiment un diable, un diable de musicien. Qu'à son diabolique talent le public demeure quelquefois insensible; que même le quatrième acte d'une *Frédégonde* n'ait pas de prise sur la foule, et que par cette seule tache de lumière une œuvre aussi terne ne soit point éclairée, tout cela se comprend. N'est-ce pas une héroïne du bon Labiche, qui répondait à l'offre d'une parure par cette distinction profonde : « Je la refuse comme broche, mais je l'accepte comme sentiment. » Il se peut que le public au contraire refuse comme sentiment — telle n'en étant point la plus grande beauté — le quatrième acte de *Frédégonde.* Que du moins il l'accepte comme broche : par l'exécution, par le travail et l'art exquis, c'est un bijou.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE CONSULTATION

Il y a des gens qui, chaque fois qu'ils trouvent une sottise à faire, ne la ratent pas. On peut compter sur eux. De ce nombre sont ceux que nous avons coutume ici d'appeler « les jeunes » et qui s'appellent entre eux les « jeunes ratés » (1). D'eux-mêmes, sans provocation et sans excuse, ils viennent de nous donner un témoignage, qui n'est que trop complet, de leur intolérance et de la mesquinerie de leurs procédés de discussion. C'est à l'occasion de la mort d'Alexandre Dumas. Une jeune revue, le *Mercure de France*, avait organisé une sorte de plébiscite et demandé aux « écrivains nouveaux » ce qu'ils pensent de l'œuvre du dramatiste. Nous n'aimons guère ce genre d'enquête qui ne se prête guère à l'expression d'opinions réfléchies et ne sert ordinairement que les seuls intérêts de la réclame. Néanmoins la question posée pouvait donner lieu à des réponses intéressantes et amener quelque résultat. En formulant des réserves sur le théâtre de Dumas, les écrivains nouveaux pouvaient indiquer par là même la conception qu'ils se font du théâtre. C'était pour eux une occasion de manifester en faveur de leurs théories ou de leurs aspirations. Et c'était une occasion de rallier beaucoup de sympathies. Car ils ont beau se poser en hiérophantes et martyrs, personne ne leur conteste sérieusement le droit de faire autre chose que leurs aînés. On ne les empêche ni d'esquisser des poétiques nouvelles, ni de

(1) *Mercure de France*, p. 61.

réaliser leurs programmes. Ceux qui placent le plus haut le théâtre de Dumas ne prétendent pas qu'il doive être l'immuable canon de la comédie de l'avenir. Que les méthodes qui avaient cours en 1849 aient cessé de plaire en 1896, il n'y a rien là que de très naturel. Depuis des années déjà on constate dans le public comme dans la critique une lassitude à l'égard d'un théâtre qui a fait son temps. L'attention avec laquelle les lettrés ont suivi les essais du Théâtre-Libre et la curiosité avec laquelle ils se sont enquis du théâtre étranger en est la preuve. On s'accorde à souhaiter, à espérer, à réclamer un art nouveau. Et ce qu'on s'attendait donc à trouver dans les réponses des quatre-vingt-un jeunes — ou assimilés — qui ont pris part à la consultation du *Mercure de France*, c'était quelques indications sur cet art.

Parcourez ces réponses. Vous y verrez qu'aux yeux de la jeune génération quelques-uns des torts qu'on ne saurait pardonner à Dumas sont : d'avoir été mulâtre et d'aucuns disent nègre, d'avoir gagné de l'argent, d'avoir été décoré, d'avoir vécu sous le second Empire, de n'avoir pas été Jules Vallès, d'avoir été dénué du frisson d'humanité soulevé dans le frisson du verbe, de ne s'être occupé ni de métaphysique ni de sociologie, d'avoir possédé des tableaux et son buste, d'avoir été compris par la critique, d'être ennuyeux, d'avoir insulté les très saintes femmes de la Commune, d'avoir collectionné les Meissonier, d'avoir eu de l'esprit, d'avoir su son métier, de n'avoir pas aimé Villiers de l'Isle-Adam, d'avoir porté une chemise rouge et des pantalons bleus, de n'avoir pas écrit en vers, de n'avoir été ni Taine ni Renan, et que les femmes de son temps portassent des crinolines. Je laisse de côté les plaisanteries faciles et qui ne veulent rien dire. Exemples : « Que pensez-vous de Dumas fils? J'aime mieux le père. Que pensez-vous des pièces de Dumas? J'aime mieux les préfaces. Que pensez-vous de son théâtre? J'aime mieux ses romans. » De même les simples incongruités, celles qui consistent à comparer Dumas à Labiche ou le *Demi-Monde* aux *Deux Orphelines*. Et je n'attache pas plus d'importance qu'il ne faut à telles appréciations de la valeur de celles-ci : « Langue de modiste, boniment de perruquier, esprit de haut commis voyageur, idéologie de journaliste, passions de boulevardier, morale d'obèse grincheux... Le fils Dumas fut un sot et un hypocrite... Sa mort importe au fossoyeur et rien de plus... » Ces gentillesses, venant de ceux qui se les permettent, ne tirent pas à conséquence. Ces messieurs veulent seulement donner à entendre que leur admiration pour Dumas n'est pas sans mélange. Les épithètes à effet ne sont que pour impressionner la galerie. C'est toujours le même procédé qui consiste à enfler la voix pour se donner à soi-même l'illusion de son importance. Il n'est que de savoir ce que parler veut dire. Dans certains milieux on se traite de « canailles » par

manière de plaisanterie, et le terme d' « assassin » est un mot d'amitié... Tout de même des grossièretés ne sont pas des raisons.

A voir l'étrangeté des appréciations que portent sur le théâtre de Dumas ces juges improvisés, on est pris d'une inquiétude. « Est-ce que par hasard ils ne l'auraient pas lu? » Mais c'est qu'en effet ils ne l'ont pas lu. Ils ne s'en vantent pas tous, mais ils l'avouent de bonne grâce. — L'aveu est précieux à retenir. — Ils connaissent peut-être de l'œuvre certains fragmens. Ils en ont attrapé quelque bribe, par hasard, étant entrés, tel soir de désœuvrement, dans un théâtre subventionné. Ils ont entendu jouer telle pièce dont ils ne se rappellent plus bien le titre. Ils brouillent les noms et les dates. Cela ne leur a laissé que le souvenir le plus vague, souvenir de quelque chose de gris, d'indéterminé et d'amorphe, car c'est sans doute la caractéristique de ce théâtre que rien ne s'y détache et n'y apparaisse en relief. Appelés à émettre sur lui un avis, ils ne se sont pas senti le courage de feuilleter les sept volumes de grosseur moyenne dont il se compose et de se bâcler une opinion : « Alors, direz-vous, c'était le cas de ne rien dire. Et ils avaient tout juste le droit de se taire... » Apparemment vous ignorez l'avantage qu'il y a à parler des choses sans les connaître.

C'est About qui disait à un journaliste en le chargeant de rendre compte d'un livre : « Surtout ne le lisez pas! Cela vous influencerait. » Cette recette merveilleusement appropriée aux nécessités de la critique au jour le jour n'est pas d'un moindre secours en littérature. C'est elle qui nous aide à bannir de l'expression de notre pensée les fâcheuses atténuations, les retouches et les réserves par où se trahit la timidité, elle qui nous permet de décider et de trancher, de porter des jugemens catégoriques, de prononcer des condamnations sans appel, et surtout d'avoir dans le ton cette assurance qui fait que nous avons raison. Quand on vit quelque temps avec la pensée d'un écrivain, qu'on en suit à travers les difficultés où elle s'est heurtée le développement et le progrès, on en arrive peu à peu à entrer en sympathie avec elle; et justement c'est le danger de trop comprendre, qu'on en devient incapable de juger. Il est prudent de se mettre d'abord et par avance en garde contre cette sorte d'inconvénient. Quand une œuvre pendant cinquante années n'a pas seulement remué les foules et attroupé les curieux, mais qu'elle a intéressé les plus difficiles, passionné les plus indifférens, soulevé des débats interminables, prolongé son retentissement en dehors du théâtre jusque dans les mœurs et dans les lois, on hésite à la traiter de quantité négligeable. Quand on se trouve en présence d'un artiste respectueux de son art, soucieux d'en explorer tout le domaine, d'en augmenter les ressources, d'en renouveler les procédés, et qui, tout orgueilleux qu'on l'ait accusé d'être, déclare qu'il n'a jamais pu se satisfaire, on se sent incliné à lui tenir compte

du moins de ses intentions et de son effort. Ce sont de lâches complaisances et des scrupules gênans. Soyons hommes ! et ne laissons pas entamer l'intégrité de notre conscience ! Surtout, de méconnaître ce que d'autres avaient trouvé avant nous, cela est si commode et nous ménage tant de satisfactions ! Tout nous semble nouveau, nous allons de surprises en surprises, nous nous émerveillons de nos propres hardiesses et nous découvrons chaque matin l'Amérique. Et enfin nous ne risquons pas d'être injustes pour nous-mêmes, et de nous refuser l'estime à laquelle nous avons droit. C'est de se comparer qui rend modeste et c'est, quand on embrasse un horizon de quelque étendue, d'y apercevoir tant de ruines, tant de chefs-d'œuvre effrités, tant de gloires abolies, tant de sanctuaires désertés. Que si rien ne vient nous rappeler au sentiment de la mesure et des proportions, rien ne nous empêche donc de nous exalter dans la bonne opinion où nous sommes de nous-mêmes et de nos amis. La butte Montmartre s'exagère en Himalaya. C'est affaire de perspective. Telle est l'illusion d'optique dont les « nouveaux écrivains » sont constamment dupes. Leurs admirations et leurs mépris pareillement sans nuances ont une même base profonde et solide : l'ignorance.

Aussi les coups qu'ils dirigent contre Dumas sont-ils assénés avec une vigueur ou une violence incontestables ; seulement ils portent à faux. Je ne nie pas que son théâtre ne puisse être attaqué par plus d'un côté ; et j'ai pour ma part, ailleurs et ici même, indiqué quelques-unes des réserves très expresses que je serais disposé à faire. Encore ne faut-il pas prendre justement le contre-pied de la vérité et nier des faits connus de tous ceux qui ne sont pas étrangers à l'histoire de notre littérature et de notre société pendant la seconde moitié de ce siècle, et qui ne se tiennent pas volontairement en dehors des choses de France. On nous donne Dumas pour le représentant de la littérature et de la morale officielles, héritier de toutes les conventions du théâtre traditionnel, défenseur, au même titre qu'Émile Augier, des saines idées, né pour réjouir les philistins et faire l'ornement des Compagnies littéraires, tour à tour lauréat et juge des concours Montyon, désigné de tout temps par un décret nominatif de l'Éternel pour être de l'Académie française. Hélas ! ceux qui écrivent ainsi l'histoire et nous donnent cette leçon de critique documentée n'ont pas l'air de soupçonner même le scandale que fit en son temps la candidature de Dumas à l'Académie. Les résistances furent des plus vives. Lorsqu'il eut malgré tout forcé les portes, celui de ces confrères qui fut chargé de le recevoir, le comte d'Haussonville, lui adressa, et j'allais dire : prononça contre lui le discours le plus spirituel mais aussi le plus sévère ; il n'avait fait que traduire le sentiment général et les préventions du public académique contre cet académi-

cien-né. Les choses changent; et elles n'ont pas toujours été telles qu'elles nous semblent aujourd'hui. Il y a vingt ans, on eût fort étonné Dumas d'abord, et la bourgeoisie ensuite, si on lui eût désigné celui-ci comme son représentant et son porte-parole.

Car je veux bien qu'il y eût chez Dumas un arrière-fond d'idées bourgeoises; et même je lui en adresse en passant mes plus sincères complimens. Toujours est-il qu'il a cru et voulu être un révolutionnaire, qu'il a passé pour tel, qu'on l'a combattu à ce titre, qu'il s'est fait par là des ennemis dont beaucoup n'ont pas désarmé. Le reproche d'immoralité est celui qu'on n'a cessé de faire à ce moraliste, et non toujours sans quelque apparence de raison. Peintre de mœurs, il n'a mis constamment à la scène que des tableaux de mauvaises mœurs. Or il est probable qu'en littérature les plus belles maximes ont moins de portée et les plus fortes démonstrations produisent moins d'effet que les images qu'on met sous nos yeux. Il a fait venir à la vie littéraire toute une catégorie de personnes que peut-être il eût mieux valu laisser dans le demi-jour où on les tolérait à côté et en dehors de la société. Il a dans l'étude des rapports des sexes donné à l'élément physiologique une importance que le théâtre n'avait pas encore osé signaler. Il l'a fait avec une hardiesse d'expression et une crudité de langage alors toutes nouvelles. C'est contre quoi protestait ce spectateur qui se levant au milieu d'une représentation résumait son impression en ces termes énergiques : « C'est dégoûtant! » Et ce spectateur s'appelait légion. C'est pourquoi l'écrivain a été aux prises avec les scrupules de la censure, les taquineries des commissions, l'hostilité des bureaux, l'incompétence des ministères, l'indignation suspecte de la presse et la contradiction intéressée des confrères. Ses théories n'ont soulevé guère moins de réclamations. Il a fait campagne contre le mariage indissoluble, campagne heureuse et fructueuse, au point d'avoir porté à l'institution elle-même du mariage une atteinte dont elle ne semble pas près de se relever. Il a été à sa manière individualiste avant que l'individualisme ne nous fût revenu du Nord, évangélique avant que l'évangélisme n'eût fait chez nous fortune sous l'étiquette russe. Il a dénoncé l'étroitesse d'esprit des pharisiens, leur égoïsme tranquille et leur immoralité garantie par la loi. Il a pris en main et plaidé, on sait avec quelle chaleur, la cause de quelques-uns des réprouvés de l'estime publique, la courtisane, la fille séduite, l'enfant naturel. Ce qui fait l'unité de sa prédication, c'est précisément cette guerre déclarée à des préjugés dont quelques-uns d'ailleurs recouvraient des idées justes, des principes essentiels à la famille constituée et à la société établie.

Cela fait que le succès du théâtre de Dumas, fût-il même disproportionné avec sa valeur, reste un succès dont un artiste peut à bon droit s'enorgueillir. On en veut beaucoup à Dumas d'avoir été plus

souvent applaudi que sifflé, et on lui reproche d'avoir usé de moyens appropriés en vue de ce résultat. Je suis très loin de nier qu'il y ait des auteurs auxquels on soit en droit de faire un grief de leur succès même; ce sont ceux qui pour acheter ce succès ont jugé qu'aucun prix n'était trop cher, qui l'ont payé du sacrifice de leurs idées et de l'emploi de moyens déloyaux, qui non seulement se sont conformés au goût de la foule et se sont pliés à ses exigences, mais qui ont flatté ses pires instincts, et se sont abaissés plus bas que son niveau, pareils à ces courtisanes qui en arrivent à dégoûter leurs maîtres à force de servilité. Dumas a mis sa coquetterie à heurter de front son public, et ses plus grandes habiletés ont été ses hardiesses. Pauvres hardiesses! dira-t-on. Je pense que les hardiesses faciles sont celles qu'on hasarde sans péril entre initiés, dans l'atmosphère moite et sourde des chapelles fermées. Au surplus il faudrait s'expliquer sur cette théorie du succès contre laquelle les délicats ont coutume de réclamer, mais que presque tous les grands artistes ont professée sans scrupule. Quand Shakspeare écrivait les plus admirés de ses drames, je ne doute pas qu'il ne s'efforçât de réaliser son rêve d'art et d'exprimer son âme, mais il cherchait par-dessus tout à faire des pièces qui réussissent. Et qui donc a déclaré que le grand art est de plaire? Un Corneille, un Racine, un Molière sont sur ce point exactement du même avis. C'est que dans d'autres genres on peut bien se passer de réussir et je suis prêt à admettre, — pour peu qu'on me démontre que ces mots ont un sens, — qu'on « écrive pour soi ». Mais au théâtre le succès est un élément de la définition elle-même du genre. Une pièce de théâtre n'existe que par la représentation, c'est-à-dire par la collaboration du public; une pièce qui ne se fait pas entendre peut être admirable comme épopée, comme poème lyrique, comme idéologie; en tant que pièce de théâtre elle est un pur néant, un synonyme de rien.

Ce ne sont pas seulement les idées reçues en morale que venait contrarier Dumas, ce sont aussi les habitudes que le public d'alors apportait au théâtre. On s'amuse à rapprocher le nom de Dumas de celui d'Ibsen, et naturellement pour l'écraser sous la comparaison. Ibsen traverse chez nous cette heureuse période où un écrivain bénéficie de la ferveur d'un enthousiasme tout neuf. Les plus ardens de ses néophytes l'ont-ils lu? Le doute est désormais permis. Ce qui est certain c'est qu'ils ne comprennent pas tout ce qu'ils y admirent, attendu que telles parties de son théâtre se référant à des habitudes de vie et de pensée qui nous sont tout à fait étrangères, nous restent fermées, faute d'une préparation et d'une initiation suffisantes. Les ibséniens sont pareils aux moliéristes qui se pâment devant les grossièretés de Molière, aux dévots de Shakspeare qui goûtent dans son théâtre jusqu'aux interpolations et au romantique de la première de *Hernani* applaudis-

sant le vers qu'il avait mal entendu : « Vieil as de pique ! il l'aime !... » Mais qui ne voit que ce n'est pas à Ibsen qu'il convient de comparer Dumas, c'est à Scribe ? Si de *la Demoiselle à marier* ou d'*Une Chaîne* à *la Femme de Claude* il a été fait quelque chemin, il est juste d'en reporter l'honneur à qui de droit.

Laissons au surplus ce débat d'une vaine polémique et contentons-nous de déplorer que ces querelles retardent d'autant l'heure du libre jugement de la postérité. Ce qui est singulièrement plus intéressant au point de vue même de l'avenir de notre littérature dramatique, c'est de se demander quelle influence a eue Dumas sur le développement de notre théâtre et ce qu'il convient d'en retenir ou d'en laisser tomber. Cette influence a été considérable et ceux mêmes qui le regretteraient ne peuvent le nier. Tous les changemens qui se sont faits sur la scène française depuis trente ans s'y sont faits d'après lui ou contre lui, mais par lui. Il y a imposé ses procédés les plus spéciaux comme ses idées les plus particulières et le tour de son dialogue comme les préoccupations de son esprit. C'est cela même qui devait rendre une réaction inévitable, et qui légitime le désir où sont les jeunes écrivains de théâtre de s'affranchir d'une maîtrise si impérieuse. Notons cependant que d'une façon générale le théâtre de Dumas allait dans le sens du développement régulier de notre littérature dramatique et qu'il était l'aboutissement des efforts tentés depuis plus d'un siècle. A travers les théories de Diderot et de Mercier, comme à travers les essais des écrivains de la fin du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe, notre théâtre s'acheminait vers une forme de comédie qui substituerait à la peinture des caractères celle des mœurs. Le romantisme avait apporté sa contribution en donnant à la description du décor une importance toute nouvelle. Et ce qui appartient en propre à la génération littéraire de 1850, c'est le souci qu'elle a eu d'étudier le milieu et de marquer le rapport qui fait dépendre chacun de nous des conditions sociales où il a vécu. En ce sens il est juste de dire que Dumas est venu à son heure et qu'il a été l'écrivain d'un temps ou d'un moment.

En outre il a possédé quelques-unes des parties essentielles de son art, et vu très nettement deux conditions en dehors desquelles le théâtre ou n'est qu'une chose morte ou n'est qu'un jeu puéril. On fait aujourd'hui de louables efforts pour bannir du théâtre l'action ; si on n'y arrive pas, cela tient à plusieurs causes, dont l'une est que le théâtre vit justement d'action. Cette action nécessaire au drame, comment d'ailleurs faut-il la définir ? On affecte de croire que nous entendons par là l'intrigue compliquée et factice que Dumas lui-même n'a que trop souvent empruntée à Scribe. Cela n'est pas exact. L'action dont nous voulons parler provient de la lutte qu'un personnage soutient

soit contre des obstacles extérieurs, soit contre ceux qu'il trouve en lui-même, dans ses instincts et dans ses passions. Or cet élément de lutte est partout au fond d'un théâtre où Dumas a transporté sa propre combativité. Lutte de l'individu contre la société. Suzanne d'Ange, au moment où elle se croit près de réaliser son rêve de considération, de sécurité et de repos, voit se dresser devant elle tout son passé et livre bataille elle seule à la confrérie de ceux qui se décernent le titre d'honnêtes gens. Le fils naturel entre en conflit avec une hiérarchie sociale qui repose sur les assises de la paternité légale. Jeannine, Denise, Mme de Montaiglin se heurtent au souvenir d'une faute unique et inexpiable. Dix autres se heurtent aux barrières du mariage où ils sont emprisonnés pour toujours sans avoir le droit de regarder vers l'horizon. Lutte des sexes dans l'amour, lutte du masculin contre le féminin, de l'esprit contre le corps. Les pièces de Dumas les moins bien venues sont celles où l'objet même de la lutte est mal indiqué et les péripéties en restent indécises. Celles qui ont eu la fortune la plus éclatante sont celles où apparaît le plus nettement le dessein de l'auteur d'engager avec son public une sorte de corps à corps.

Un autre mérite qu'on ne saurait davantage contester à Dumas, c'est qu'il a essayé de mettre des idées au théâtre. Il a voulu rendre par les moyens propres à la scène « plus que la peinture des mœurs, des caractères, des ridicules et des passions. » Il a soutenu cette opinion, qu'on a longtemps rangée au nombre de ses paradoxes, que l'auteur dramatique doit agiter et discuter sur la scène « les questions fondamentales de la société : le mariage, la famille, l'adultère, la prostitution la conscience, l'honneur, les croyances, les nationalités, les races, le droit, la justice, l'héritage, la religion, l'athéisme, enfin le support, l'axe et l'atmosphère de l'âme humaine. » L'écrivain de théâtre est en communication directe avec la foule, il dispose à son gré de ceux dont il a su séduire l'esprit et toucher la sensibilité : ne doit-il pas mettre cette puissance incomparable au service de ce qu'il croit être la vérité et le bien? Et n'a-t-il pas, pareil à tous les écrivains, « charge d'âmes? » C'est là ce qu'on ne saurait trop répéter aux amis du théâtre, mais surtout à ses ennemis, à ceux qui le condamnent comme un genre inférieur parce qu'ils ont commencé par retirer de sa définition tout élément de supériorité. Dumas avait-il d'ailleurs autant d'aptitude qu'il avait de goût pour les idées? Il se peut aussi que chez lui le désir de prouver se soit trop manifestement trahi, qu'il ait donné à la démonstration trop de raideur, qu'apercevant la réalité à travers ses thèses il en ait peu à peu perdu la vision nette, qu'il n'ait pas toujours su mettre en accord la donnée intellectuelle avec le moyen de traduction esthétique. J'avouerai encore qu'il a usé de termes fâcheux quand il a parlé d'un « théâtre utile. » Mais ce dont il porte la peine aujourd'hui et qu'on ne

saurait lui pardonner entre esthètes, je crains que ce ne soit la vivacité avec laquelle il a toujours protesté contre la théorie de l'art pour l'art, et la franchise avec laquelle il a déclaré que ces trois mots ne veulent rien dire.

Les défauts du théâtre de Dumas viennent beaucoup moins d'une conception fausse de l'objet du théâtre que de certains défauts de l'esprit de l'auteur et des conditions où celui-ci s'est trouvé vis-à-vis de la société de son temps. Dumas était remarquablement doué pour l'observation, sans avoir cette largeur de vision et cette puissance de divination qui permettent à un Balzac de deviner ce qu'il n'a pas vu et de créer par un simple jeu de son imagination des êtres et des mœurs qui ressemblent aux êtres et aux mœurs de la réalité. Dumas ne peint que ce qu'il a vu. Or le champ de son observation fut de bonne heure restreint, et limité à un monde très spécial. Ce monde où Dumas a vécu et qu'il devait mettre à la scène, ce n'est ni ce qu'on appelle « le monde », ni la société aristocratique, ni la classe bourgeoise, ni aucune classe d'aucune société. C'est tout simplement le petit groupe de ceux que la fortune, l'oisiveté et le goût du plaisir amènent à se fréquenter et à s'unir. Dans ce monde il est clair que les types que l'on rencontre ne peuvent offrir beaucoup de variété, et on ne s'attend pas que ce soient des types d'une très large humanité. Les caractères d'hommes, tout bien compté, se ramènent à deux : celui qui fait ses débuts dans la vie de plaisir, et désigné par sa naïveté pour être dupe achète l'expérience au juste prix, et celui qui ayant fait depuis longtemps ses débuts, dûment renseigné, éprouvé, blasé, s'est habitué à ne tenir compte des choses et des gens qu'au point de vue de l'agrément qu'il en peut retirer, et par là s'est acquis la réputation d'être un homme fort. Pour les femmes, quand par hasard ce ne sont pas des filles, elles en ont l'air. De toute évidence les mœurs qui règnent dans ce milieu doivent avoir une saveur particulière, les règles de morale qui y ont cours doivent être relatives à l'endroit, et on s'y fait de l'honnêteté ou de l'honneur une conception un peu surprenante. C'est ce monde que Dumas a connu, qu'il a décrit avec une clairvoyance sans égale, et décrit à satiété. Aussi est-ce à lui que remonte ce reproche que nous ne cessons d'adresser à nos écrivains de théâtre, à savoir qu'ils se confinent dans l'étude d'étroites provinces où l'atmosphère est factice, les mœurs conventionnelles aussi bien que le langage, et où s'étiole faute d'air la plante humaine, qu'ils nous mettent uniquement sous les yeux des exceptions sans intérêt et laissent en dehors de leurs peintures tout ce qu'il y a chez nous de vivant et qui compte par la valeur morale et le mérite intellectuel aussi bien que par le nombre.

On en pourrait dire autant des questions sur lesquelles s'est exercée

la réflexion de Dumas et à la discussion desquelles il nous a fait assister. Elles aussi, elles ont été une fois pour toutes déterminées et délimitées par un fait primitif : l'irrégularité de la naissance de l'auteur du *Fils naturel*. Le préjugé contre l'enfant naturel était-il alors aussi étroit que le prétend l'écrivain? Je le crains, et que les choses depuis n'aient guère changé. Dumas a-t-il eu pour sa part beaucoup à souffrir de sa situation irrégulière? Ce qui est certain c'est qu'il en a souffert. Nature très personnelle et disposée à tout ramener à elle-même, il ne va plus envisager la société qu'au point de vue de ses rancunes particulières, et ne l'interroger que pour lui demander compte des injustices dont elle est coupable à son égard. Il est devenu l'avocat d'une clientèle spéciale. Il défend la veuve dont le mari est vivant et bien vivant et bon vivant, l'orphelin qui a un père quand il n'en a qu'un. Il s'exalte, se porte garant de la vertu de ses clientes, comme du bien fondé et de l'importance des revendications de ses cliens. Homme, écrivain, il ne cesse de développer contre la société le réquisitoire qu'avaient déjà dressé contre elle ses colères d'enfant.

D'envisager toutes choses au point de vue social, cela a pour résultat immédiat de diminuer d'autant la valeur et la portée de l'étude. Elle perd en intérêt durable ce qu'elle avait peut-être gagné en intérêt d'actualité. Hors du temps auquel elle s'applique, elle apparaît dépourvue de signification. On l'a noté maintes fois lors de la reprise des pièces les plus fameuses, non de Dumas seulement, mais aussi bien d'Augier ou de M. Sardou. Ce qui dans le temps de leur nouveauté en avait fait le succès est aujourd'hui ce qui en paraît le plus démodé. Nous ne comprenons déjà plus ce que les contemporains y ont trouvé d'émouvant ou de passionnant. Plusieurs ne supporteraient même plus la représentation. L'effort d'un théâtre dirigé contre le mariage indissoluble doit nécessairement sembler sans objet dans tous les pays où le divorce est établi; or ce sont, à l'heure qu'il est, presque tous les pays de l'Europe, auxquels est venu se joindre le nôtre. Ce théâtre périt ainsi par son propre succès. C'est le malheur de la grande comédie de ce siècle qu'elle a été relative à un ensemble d'institutions destinées, comme elles le sont toutes, à disparaître. Rien ne saurait durer de ce qui s'est établi sur un fond mouvant, changeant et en transformation continuelle. — Il y a plus. Sans doute, attendu que nous faisons partie d'une société dont tous les membres sont solidaires, nous devons compte à cette société de la place que nous y occupons, des services que nous en recevons et de ceux que nous lui rendons en échange. C'est là un ordre d'obligations auquel nul d'entre nous n'a le droit de se soustraire. Mais quand on a examiné nos actes par rapport à leur utilité sociale, on n'a rien dit de leur valeur morale. On en a suivi les conséquences, on ne les a pas regardés en eux-mêmes, on ne les a pas

vus naître dans leurs causes, rattachés à leurs mobiles. Or c'est de là que tout dépend. C'est la vie intérieure qui donne à l'autre sa saveur et sa signification. Cette vie intérieure, Dumas, comme aussi bien presque tous les écrivains de son temps, l'a ignorée. Là est la véritable lacune de son théâtre. Quand on reproche à Alexandre Dumas ces inventions extraordinaires et ce goût du romanesque qui, venant d'un observateur et d'un historien des mœurs, nous inquiètent et nous mettent en défiance, ou cet abus des jeux de la logique qui fait méconnaître à l'analyste la complexité du cœur et au peintre la souplesse de la vie, ou encore certaines étrangetés de style, un luxe de « mots » dont beaucoup ne sont que spirituels et la profusion des plaisanteries, on ne lui fait que des querelles de détail. Ce qui est grave, c'est que tout entier occupé par le décor, amusé par les apparences changeantes et brillantes, mal préparé d'ailleurs, faute d'une éducation première, à aborder certains problèmes, Dumas n'ait rien su nous dire de ce qui est le fond même de l'âme humaine.

Un théâtre d'observation, mais où l'observation, évitant de s'en tenir aux cas exceptionnels, nous rapporte une image fidèle de nos mœurs, un théâtre d'étude où nous voyions, non certes résoudre, mais poser les problèmes avec lesquels la société est aux prises, et agiter des questions qui sont pour nous vitales, un théâtre d'idées où l'auteur traduise par les moyens de la scène et dans la forme dramatique sa conception de la vie, un théâtre enfin où il y ait assez de pensée pour intéresser l'élite qui vit surtout par l'esprit, assez d'émotion pour attirer et retenir la foule elle-même, où la vérité soit assez générale, étant humaine, pour dépasser les limites d'un pays et d'un temps, — voilà le théâtre, qu'après celui de Dumas il reste à faire, que pour notre part depuis des années nous appelons de tous nos vœux et dont nous avons suivi avec curiosité les premiers tâtonnemens dans les meilleurs des essais du théâtre nouveau.

Est-ce d'ailleurs exactement celui que nous promettent les jeunes esthètes sous les noms de théâtre d'art et de théâtre de rêve ? J'en doute un peu ; mais surtout c'est un point sur lequel la consultation du *Mercure* ne nous apporte aucun renseignement. Jusqu'ici les écrivains nouveaux, en attendant que sonne l'heure tardive des œuvres, nous avaient donné surtout des théories. Au surplus nous ne nous en plaignions pas, estimant que ces discussions théoriques ne sont nullement, comme il semble à des esprits légers, de vaines logomachies, et qu'on y peut voir se dessiner peu à peu les linéamens d'un art futur. Cette fois, au lieu de théories ils ont préféré ne nous servir que des injures. Je sais bien qu'une injure est encore une opinion, et c'est, paraît-il, celle même qui convient le mieux à la jeunesse. Il est entendu que de tout temps le premier devoir des jeunes a été de s'in-

surger contre leurs aînés. C'est un devoir que nos jeunes remplissent avec conscience, scrupuleusement et abondamment. Il faut donc les en louer. Mais il y a malgré tout une question de ton que je ne crois pas aussi négligeable que plusieurs le disent, question de courtoisie du moins apparente et de convenance extérieure, qui est encore une question littéraire. Que les écrivains nouveaux méprisent les écrivains anciens, tant qu'ils voudront et tout à leur aise, par devoir et par goût, dans l'intérêt de l'art et aussi pour leur satisfaction personnelle. Ne pourraient-ils les mépriser poliment? Est-il absolument nécessaire à la constitution d'une esthétique nouvelle que ses prophètes pour l'annoncer se servent du langage que, dans tous les temps, les gens bien élevés ont laissé à ceux qui ne le sont pas? Il y a beaux jours que ce qui fut le journalisme littéraire ou encore ce qu'on appela l'éloquence politique a sombré sous le flot montant de la grossièreté. Nous assistons à une poussée tendant à ravaler au même niveau les discussions d'art. La vie littéraire est une vie de lutte, qui a sa grandeur quand on lutte pour les idées ou contre elles, qui n'est que mesquine et misérable quand le dévouement aux idées est remplacé par la haine, et, — pourquoi ne pas le dire? — par l'envie contre les personnes.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier.

Rien n'annonçait, il y a quinze jours, qu'une question nouvelle allait remplacer, au moins pour quelque temps, toutes celles qui intéressaient ou qui agitaient le monde. Qui aurait pu prévoir la folle équipée du docteur Jameson? Personne ne pensait au Transvaal, et ce n'est qu'après coup, lorsqu'on a appris que la frontière de la république sud-africaine avait été franchie, qu'on s'est souvenu des correspondances et des dépêches arrivées récemment en Europe. Ceux qui connaissaient bien la situation de l'Afrique australe avaient déjà pu, en lisant ces dépêches, se rendre compte des dangers qui menaçaient sa tranquillité. A la fin de 1895, le correspondant du *Times* au Cap adressait à son journal une information très significative. Le président de la République transvaalienne, M. Krüger, qui avait quitté Prétoria pour visiter certains points du territoire, était revenu à la hâte dans la capitale, et avait immédiatement appelé autour de lui les hommes dont il aimait à prendre conseil dans les circonstances difficiles. Une grande émotion régnait à Prétoria. On savait qu'à Johannesburg les uitlanders, c'est-à-dire les étrangers, étaient dans une grande effervescence. On parlait de conspiration à l'intérieur et d'entente avec le dehors. Une députation de Burghers s'était rendue auprès du président Krüger, et celui-ci, tout en s'efforçant de calmer des craintes d'ailleurs trop légitimes, avait conseillé la patience et la confiance. « Si l'on veut tuer une tortue, avait-il dit, il faut attendre qu'elle ait passé sa tête hors de sa carapace. »

Dès le lendemain, la tortue avait passé sa tête et allongé son cou hors de sa carapace. Le docteur Jameson, gouverneur du Machonaland, était entré à la tête d'une bande armée sur le territoire du Transvaal. Il avait pris soin de détruire les communications télégraphiques afin de se mettre hors de portée de tous les désaveux et de tous les ordres que son gouvernement pourrait lancer après lui. Il savait bien qu'il serait désavoué, au moins jusqu'au moment où il aurait réussi. Il se doutait bien qu'on ne pourrait pas se dispenser de lui envoyer l'ordre de rebrousser chemin, au moins jusqu'au jour où il aurait atteint son but. Mais alors, tout en continuant de blâmer l'incorrection de sa conduite, il avait l'espoir assez bien fondé qu'on

accepterait le fait accompli. Ce n'est pas la première fois, dans l'histoire, que de hardis aventuriers jouent un pareil jeu. Si la fortune les favorise, ils deviennent des héros; s'ils échouent, ils restent de simples flibustiers. Il faut reconnaître, à la décharge du docteur Jameson, qu'il a fait tout son possible pour assumer sur sa tête l'entière responsabilité de son entreprise et pour en dégager tous les autres; mais il n'y a pas réussi. Les vraisemblances politiques et morales protestaient contre la fiction qu'il voulait imposer au monde. On n'ignorait pas qu'il était l'homme de confiance, l'ami, l'*alter ego* de M. Cecil Rhodes, et qu'il n'aurait pas hasardé une pareille témérité sans le consentement de celui-ci. Depuis quelques jours, les preuves de la complicité de M. Cecil Rhodes ont été produites en si grand nombre et avec une telle évidence qu'il est impossible de la contester plus longtemps; au surplus ces preuves matérielles étaient inutiles, toute démonstration était superflue, les choses elles-mêmes parlaient assez clairement pour n'avoir besoin d'aucun commentaire. Le docteur Jameson a commis un acte inqualifiable, il s'est conduit en véritable condottiere; mais enfin, tout en condamnant l'attentat, il ne faut pas en flétrir l'auteur hors de toute mesure, et ce serait dépasser la mesure équitable, pour blanchir M. Cecil Rodes et la compagnie à Charte, de traiter M. Jameson comme un simple bandit. Qu'il fût d'accord avec la compagnie, ou du moins avec ses principaux représentans dans le Sud Africain, personne n'en doute; et pour peu qu'on ait suivi avec attention, depuis quelques années, le développement politique et territorial de la colonie du Cap et de la compagnie à Charte, on reconnaîtra que l'incident d'hier n'est pas sans avoir eu des précédens. Ce qui l'en distingue c'est le dénouement, et c'est aussi le fait que l'agression a été tournée cette fois, non pas contre des peuplades plus ou moins barbares, mais contre un petit peuple que ses origines et son caractère rendent sympathique au monde civilisé. Il y a peu d'histoires aussi intéressantes que celle de ces Boërs, composés de Hollandais, de Français protestans et d'Allemands, qui ont les premiers importé la civilisation européenne et chrétienne au sud de l'Afrique, et, qui, peu à peu, ont été obligés de reculer devant l'invasion anglaise, cherchant toujours plus au nord une terre nouvelle pour y vivre en liberté et, autant que possible, en paix. De ce mélange de nationalités diverses, où l'élément hollandais domine, mais où on distingue encore très bien l'élément français, s'est formée une race saine et forte, digne d'estime et souvent d'admiration, celle de toutes qui honore le plus l'Europe dans l'immensité de l'Afrique. Malheureusement, elle y est perdue.

Elle n'y occupe qu'un tout petit territoire, et ne peut plus en sortir comme autrefois pour aller, au besoin, chercher ailleurs une autre patrie. Le Transvaal est devenu, bon gré mal gré, le dernier refuge des Boërs. Ils y sont entourés aujourd'hui, enveloppés de tous les

côtés. Avant d'essayer de pénétrer sur leur territoire pour les frapper au cœur, le docteur Jameson avait fortement contribué pour son compte à les tourner par l'ouest et par le nord et à les enfermer dans un cercle infranchissable. Peut-être y auraient-ils vécu tranquillement pendant quelques années encore, sans les mines d'or qui ont été découvertes dans leur sous-sol. Maudite maison d'Albe, disait le Romain d'autrefois, tu me coûteras la vie! La vie des petits peuples qui ont un beau port, un beau fleuve, ou simplement des mines d'or ou de diamant, n'est pas moins exposée. Le Transvaal n'a pas tardé à être envahi par des aventuriers venus de tous les points du monde. Il va sans dire que nous n'appliquons pas indifféremment ce qualificatif à tous les étrangers, à tous les uitlanders, qui y ont établi leur domicile ; mais tous ensemble, les bons et les mauvais élémens confondus, forment une foule singulièrement animée, agitée, pleine de prétentions et déjà d'exigences, en face de laquelle les Boërs sont en minorité. Ils ne sont plus, dit-on, qu'un tiers de la population. Les uitlanders, — et la majorité de ces derniers est composée d'Anglais, — sentent la force que le nombre leur assure et ils demandent à en user, en attendant le moment d'en abuser. Ils réclament des droits civils et politiques. Payant des impôts, ils veulent les discuter et les voter. Ils font campagne pour entrer dans les assemblées publiques, avec l'espoir d'en être bientôt les maîtres. C'est là une situation très délicate, ou plutôt très grave, qu'il faut bien connaître pour s'expliquer les événemens qui viennent d'éclater, et ceux qui ne manqueront pas, sous une forme encore incertaine, de se produire dans l'avenir.

Il aurait certainement été plus sage, de la part de MM. Cecil Rhodes et Jameson, de laisser au temps le soin de dénouer tant de difficultés, car le temps travaillait pour eux. Il aurait été plus habile, de la part des uitlanders, de se confondre de plus en plus avec les Boërs et d'adopter tous leurs intérêts. Mais les uns et les autres ont préféré la violence à la patience et à la politique. Les uitlanders, invités récemment à prendre part à une campagne contre les Cafres, se sont refusés à le faire, et on les soupçonne même d'avoir encouragé la résistance de l'ennemi noir. C'est ce qui a fait dire très justement au président Krüger que, lorsqu'on voulait obtenir des droits, il fallait d'abord accepter et remplir les devoirs qui y correspondent. De part et d'autre, une vive irritation régnait donc dans la petite république. L'élément le plus actif des uitlanders s'est constitué en Association nationale, en apparence pour faire aboutir légalement les réformes, en réalité pour s'entendre avec les Anglais du dehors et leur faciliter l'invasion du pays. Tout un plan d'opérations a été arrêté, mais il a été mal conçu, ou mal exécuté. Lorsque Jameson, avec ses huit cents hommes, a envahi le territoire du Transvaal, il comptait sans aucun doute sur un soulèvement à Johannesburg. Les uitlanders lui avaient promis le

concours de l'émeute, et même de la révolution. Mais soit que les mouvemens des uns et des autres aient été mal combinés, soit que les uitlanders aient manqué de décision au moment opportun, Jameson s'est trouvé isolé et bientôt entouré par des forces supérieures. Le nombre des morts et des blessés, beaucoup plus considérable de son côté que de celui des Boërs, permet de croire qu'il s'est comporté avec non moins d'étourderie au point de vue militaire qu'au point de vue politique. Il avait des canons dont il n'a pas su se servir. Les Boërs, armés de fusils, se sont montrés une fois de plus des tireurs incomparables : ils ont apporté à la guerre, la prudence, le sang-froid, la ténacité qui caractérisent toute leur conduite. Leur succès a été foudroyant. Jameson, forcé de se rendre, a été conduit prisonnier à Prétoria.

Nous renonçons à bien exprimer l'émotion mêlée de stupeur qui s'est produite alors en Angleterre. Elle a été encore accrue, au bout de quelques heures, par le télégramme de l'empereur d'Allemagne dont nous aurons à parler bientôt ; mais, dès le premier moment, elle a été intense et profonde autant que douloureuse. Le gouvernement a fait bonne contenance ; mieux encore, il a fait son devoir. M. Chamberlain, ministre des colonies, a télégraphié pour désavouer Jameson et lui intimer l'ordre de revenir en arrière : on sait que celui-ci avait pris ses précautions contre le télégraphe. Le haut commissaire de l'Afrique australe a envoyé au-devant de lui des émissaires qui apportaient oralement les mêmes instructions : ils ne l'ont pas atteint davantage. Enfin le gouvernement a imposé au conseil d'administration de la compagnie Sud-Africaine l'obligation de télégraphier à son tour, pour ordonner à Jameson, qui est son agent, d'avoir à rétrograder.

Mais il s'en faut de beaucoup que tous ces télégrammes aient été conçus, sinon dans le même sens, au moins dans le même sentiment, et celui de la compagnie à Charte porte tous les caractères de la contrainte dont il a été le résultat. Le conseil d'administration a pris soin de spécifier qu'il agissait « à la requête du secrétaire d'État pour les colonies et en conformité avec l'article 8 de la Charte ». C'était dire clairement qu'il était contraint et forcé. Et combien faibles et atténués sont les termes dont il s'est servi ! Le conseil charge son administrateur à Capetown « d'informer immédiatement le docteur Jameson qu'il élève des objections contre la conduite qu'il avait, disait-on, résolu de tenir, et qu'il l'invite à réintégrer immédiatement le champ d'opérations de la Compagnie. » Si Jameson n'avait prévu que des dépêches de ce style, il n'aurait probablement pas pris la peine de couper le fil du télégraphe. C'est que la compagnie Sud-Africaine, sans parler des intérêts plus ou moins considérables qu'elle espérait retirer de la tentative qu'on l'obligeait à condamner, sentait qu'elle avait pour elle, ou plutôt pour son agent trop audacieux, la plus grande partie de l'opinion. Il s'en faut de beaucoup que l'attitude résolue prise par le

gouvernement, ait obtenu l'approbation générale. Le *Times* en a exprimé toute sa mauvaise humeur. Quelques journaux voulaient bien se montrer sévères en paroles pour le procédé du docteur Jameson, mais, en somme, ils comptaient tous sur le succès, et ils préparaient déjà des excuses à une opération qui, si elle était incorrecte n'en était pas moins inspirée par le patriotisme. A nos yeux, quel que soit le sentiment qui inspire la mainmise violente sur le bien d'autrui, ce sentiment doit être réprouvé. On ne raisonne pas toujours ainsi en Angleterre : on y a des trésors d'indulgence pour ceux qui, par un moyen ou par un autre, augmentent l'étendue du territoire britannique. Dès le premier moment, Jameson est devenu un héros; le lendemain il était une victime. A la nouvelle de son désastre, l'opinion a été atterrée. On sentait à la fois l'humiliation de la défaite et une appréhension pleine d'angoisse pour le sort des prisonniers. Qu'ils eussent mérité la mort, rien de moins douteux. La seule manière de racheter moralement des entreprises comme celle du docteur Jameson est d'y jouer sa vie, peut-être même de l'y laisser. Il n'en est pas moins naturel que le sort de ces malheureux soit devenu pendant quelques jours le principal intérêt de l'Angleterre. On y racontait en frémissant des détails odieux et d'ailleurs mensongers sur l'attitude des Boërs après la victoire. On y exprimait la crainte d'une vengeance immédiate et cruelle. Or la petite bande du docteur Jameson n'était pas composée des premiers venus. C'était une troupe d'élite, dans laquelle figuraient des officiers portant des noms connus, et même illustres. Leur faute, assurément, n'en était que plus grave. Que des hommes d'honneur, des officiers en activité de service, dont quelques-uns font partie des gardes de la reine, aient à ce point manqué à leur devoir, c'est ce qu'on a peine à comprendre. Quoi qu'il en soit, M. Chamberlain, organe cette fois de l'opinion tout entière, a télégraphié à M. Krüger, président de la République du Transvaal, pour solliciter sa clémence. Il est impossible de trouver une autre signification à une dépêche ainsi conçue : « Le bruit court ici que vous avez ordonné l'exécution des prisonniers. Je n'y ajoute pas foi, et je compte sur votre générosité à l'heure de la victoire. M. Cecil Rhodes télégraphie ce matin qu'il est faux qu'un corps de troupe se concentre à Boulouwayo. » La réponse de M. Krüger est pleine de dignité. « Je n'ai donné aucun ordre, dit-il, pour que les flibustiers faits prisonniers fussent fusillés. Leur affaire sera réglée en temps voulu, en conformité absolue avec les traditions de la République du Transvaal, et nous voulons, par un contraste saillant avec la manière inouïe d'agir de ces flibustiers, qu'ils ne soient soumis à aucune peine non conforme à la loi. » Et M. Krüger proteste contre les bruits répandus en Angleterre « même par les journaux les plus influens. » Il avoue que sa confiance en M. Cecil Rhodes a été trop rudement ébran-

lée pour qu'il n'accueille pas avec la plus grande réserve ses désaveux et ses dénégations. Enfin, il prie M. Chamberlain de livrer son télégramme à la publicité. Et M. Chamberlain se trouve dans l'obligation de remercier M. Krüger. « La presse anglaise, dit-il, n'a pas ajouté foi aux rumeurs qui vous accusaient de cruauté envers les prisonniers, et, pour ma part, j'ai toujours eu confiance en votre magnanimité. » Correspondance édifiante, qui a dû coûter à l'orgueil britannique! On sait que M. Krüger, poussant jusqu'au bout la « magnanimité » que M. Chamberlain ne lui reconnaissait pas, à tort, a gracié ses prisonniers après leur condamnation à mort. Jusqu'ici le beau rôle est tout entier de son côté.

Il faudrait faire trop et de trop longues citations de journaux pour donner une idée des sentimens confus que cette triste aventure a fait naître dans l'âme anglaise. Nous aimons mieux reproduire le passage suivant d'une lettre que la comtesse de Warwick a adressée au journal le *Times*. Sa douleur est mêlée d'amertume. Elle est loin de blâmer Jameson. « Quel Anglais, dit-elle, digne de ce nom et de son pays, aurait manqué de faire exactement ce qu'ont fait le docteur Jameson et ses compagnons?... Tandis qu'il se portait au secours de femmes, ses compatriotes, avec une force de police à cheval, et après avoir déclaré qu'il n'avait aucune intention hostile contre les Boërs, il a été, à ce qu'il semble, attaqué par leur force armée... » On voit dans ce morceau le commencement de la légende qui se crée autour de Jameson. Comment a-t-on pu le soupçonner d'avoir fait acte d'agression contre le Transvaal? Non, certes! Seulement, il avait été appelé à Johannesburg par les uitlanders ses compatriotes, par des femmes anglaises dont la sécurité était menacée. Pouvait-il leur refuser son concours? Mais ce qui indigne le plus la comtesse de Warwick, c'est qu'on ait pu traiter de « flibustiers » Jameson et ses camarades. Ici encore nous lui laissons la parole, car chacun de ses mots a sa valeur psychologique. « Pillards et pirates! s'écrie-t-elle. Est-ce que des gentlemen anglais, connus personnellement de beaucoup de nous, sont des pirates de terre et des voleurs? » Le « connus personnellement de beaucoup de nous » est typique. Quoi! des gens de notre société, de notre connaissance, être traités de pirates! La noble correspondante du *Times* s'en offense, et il est très à craindre que la générosité de M. Krüger ne soit assez mal appréciée dans le grand monde, parce qu'il a traité M. Jameson de « flibustier ». Ces Boërs sont des paysans qui n'ont aucun sentiment des nuances. Ils voient des gens entrer chez eux les armes à la main, et ils les qualifient de « flibustiers », sans se préoccuper de leur généalogie, de leur parenté, de leur situation sociale. Tous les sentimens de l'Angleterre sont froissés à la fois dans cette pitoyable affaire, les plus sérieux et les plus artificiels, ceux qui tiennent aux intérêts les plus profonds du pays et ceux qui touchent seulement aux relations mondaines. Il est

dur pour une grande dame d'entendre traiter de pirate un gentleman qu'elle connaît!

Ce ne sont là pourtant que des coups d'épingle : le télégramme de l'empereur d'Allemagne à M. Krüger a une autre portée, en ce qu'il a révélé dans l'Afrique australe d'abord, mais aussi en Europe, une situation dont on se doutait, quoi qu'on ne la connût pas encore complètement. L'Angleterre était toute à la douleur que lui causait la déconfiture du docteur Jameson ; toute autre considération mise à part, elle y voyait une atteinte pénible à son prestige en Afrique, et un point d'arrêt mis au développement de sa colonie du Cap, lorsque l'empereur Guillaume a envoyé au président du Transvaal le télégramme que voici : « Je vous félicite sincèrement parce que, avec votre peuple, sans recourir à l'aide des puissances amies, et en n'employant que vos propres forces contre les bandes armées qui avaient fait irruption sur votre territoire en perturbateurs de la paix, vous avez réussi à rétablir sa situation pacifique et à protéger votre pays contre les attaques provenant du dehors. » Rien n'était plus imprévu qu'un pareil langage. Nous aurions dit, hier encore, qu'il était en dehors des usages diplomatiques, mais ces usages sont tellement troublés et subvertis depuis quelque temps qu'on n'ose plus les invoquer. En tous cas, ce n'est pas lord Salisbury qui pourrait le faire, car il a été vraiment l'initiateur de la nouvelle école, et ses discours contre le sultan, ses attaques directes et violentes contre un souverain étranger, ont donné le signal d'une véritable révolution dans le protocole. Lord Salisbury a trouvé tout de suite deux élèves qui ont admirablement saisi sa manière : l'un est M. Cleveland et l'autre l'empereur Guillaume. Les discours de lord Salisbury, le message de M. Cleveland, le télégramme de Guillaume II sont des produits du même cru : malheureusement, ils semblent s'appeler et se provoquer les uns les autres, et on peut se demander, non sans quelque inquiétude, si la série en est terminée. Il ne faut pourtant pas croire que le télégramme de l'empereur d'Allemagne soit de sa part un simple coup de tête. Ce qui lui donne une gravité toute particulière, c'est qu'il a été mûrement délibéré en conseil, et que l'empereur ne l'a écrit qu'après une longue entrevue avec son chancelier, son ministre des affaires étrangères et son ministre de la marine. Si la forme lui appartient, le fond a été approuvé, ou du moins accepté par son gouvernement. Ce qui en augmente encore l'importance, c'est que l'Allemagne tout entière s'y est associée avec enthousiasme. Depuis le Nord jusqu'au Sud, depuis l'Est jusqu'à l'Ouest, il y a eu, dans tout l'empire germanique, une explosion de joie à la lecture de la missive impériale. Jamais jusqu'ici on n'avait vu se produire dans l'Allemagne unie une pareille unanimité. En Angleterre, le gouvernement n'a pas relevé ces provocations; il se contente de faire des armemens et de donner à

son amirauté une activité extraordinaire. Mais la presse a jeté feux et flammes et chaque jour son ardeur paraît augmenter. Le déchaînement qui s'est produit dans l'opinion britannique contre l'empereur Guillaume et contre l'Allemagne elle-même n'a d'égal que la fureur longtemps concentrée qui éclate en Allemagne contre l'Angleterre. Il faut croire que, de part et d'autre, une haine sourde existait sans que personne en eût mesuré la profondeur, pas même les deux nations intéressées. Nous avons vu bien des excès de polémique, et on nous a quelquefois accusés en France d'en avoir fourni des exemples assez fâcheux; mais rien chez nous, au moins depuis fort longtemps, n'a pu donner une idée des injures, des menaces, des offenses poussées jusqu'au paroxysme que l'Angleterre et l'Allemagne sont occupées à échanger. Nous ne parlons pas des violences plus directes qui se sont produites contre les Allemands dans certains quartiers de Londres; cela se voit partout, en de certains momens. Ce qui est vraiment rare, c'est la force, la fécondité, l'exubérance d'imagination vitupérative qui engendre un pareil assaut d'outrages réciproques. « Il est temps, disait l'autre jour un orateur de réunion publique, que la reine fasse taire son vilain caneton de petit-fils. » Le député gallois James Mackensie Maclean écrit dans un journal dont il est propriétaire : « Le message de flibustier adressé au président Krüger par l'excitable et volage empereur d'Allemagne constitue une violation du droit international beaucoup plus énorme que l'invasion du Transvaal que Sa Majesté a la prétention de condamner. » Des négocians, des agriculteurs, réunis dans un banquet, boivent à la santé de la reine et de sa famille « à l'exception d'un de ses petits-fils », dont le nom est conspué. Voilà pour le côté anglais. Si on se retourne vers l'Allemagne, on lit dans les journaux des passages comme celui-ci: « Le lion britannique grogne, mais cette méprisable brute ne peut pas mordre; il a l'habitude de faire d'humbles révérences dès qu'il entend un claquement de fouet. » On jugera par ces quelques extraits du point où en sont arrivés Anglais et Allemands les uns contre les autres. Les journaux les plus modérés de Londres déclarent que l'Angleterre ne pardonnera jamais à l'empereur Guillaume, mais celui-ci ne semble se soucier en aucune manière d'être pardonné, ou non. — Nous avons vu le fond de son âme, disent les Anglais : sa haine contre nous a enfin éclaté. — Que nous voilà loin de l'accueil plein d'espérances qui était fait au jeune souverain lorsqu'il montait sur le trône! Que d'articles n'a-t-on pas publiés à cette époque à la gloire de Guillaume et à la confusion de la France! Le journal conservateur par excellence, celui qui représente le mieux les idées et les sentimens du parti actuellement au pouvoir, le *Standard*, écrivait avec une morgue désobligeante pour nous un article qui nous retombe par hasard sous la main et dont on nous permettra de reproduire un

passage. Notre situation était alors à beaucoup d'égards pénible. Nous étions en plein boulangisme. Des dangers de guerre s'étaient manifestés. Personne ne connaissait encore bien l'empereur Guillaume et, par opposition à son père, on lui attribuait des projets inquiétans. Et le *Standard* écrivait charitablement : « Le monde entier sait que deux puissans États, voisins de l'Allemagne, sont en train d'accroître et de perfectionner sans bruit mais sans cesse leurs ressources militaires, afin de pouvoir, le moment venu, tomber ensemble sur l'empire et lui arracher la vie à eux deux... L'empereur Frédéric nourrissait généreusement l'espoir que la haine de ceux que la gloire et les succès de l'Allemagne avaient écartés d'elle et irrités pourrait être atténuée, ou peut-être effacée avec de la patience et des expédiens inspirés par l'amour de la paix. Le jeune monarque qui monte aujourd'hui sur le trône ne se soucie pas de l'affermir en se conciliant ses ennemis... Sa seule préoccupation sera de rendre l'Allemagne respectée et crainte. C'est donc plutôt un changement de note qu'un changement de politique qui marque le début d'un nouveau règne. L'Allemagne n'a pas changé de but, modifié ses alliances ou abandonné ses projets. Mais nous croirions fort qu'elle sera moins patiente que jamais en présence des provocations, moins indulgente vis-à-vis de ceux qui l'obligent à vivre sous la cuirasse, et plus prompte à répondre à un assaut réel ou imaginaire, de quelque côté qu'il vienne. » Un tel article, à coup sûr, n'était pas inspiré par un sentiment amical, et nous pourrions lui appliquer l'épithète de *unfriendly* que les Anglais ont eu si souvent l'occasion d'employer dans ces derniers temps. On sait d'ailleurs comment les prédictions de la presse britannique se sont réalisées. L'empereur Guillaume, depuis qu'il est sur le trône, ne paraît pas avoir eu de préoccupation plus constante que de ménager la France et de se rapprocher de la Russie. Quant à l'Angleterre qui fondait de si grandes espérances sur le petit-fils de la reine, elle est traitée comme nous venons de le voir. C'est une grande leçon de philosophie historique.

Une autre leçon, bien plus instructive encore, ressort des incidens de ces derniers jours. L'Angleterre a pu croire pendant de longues années que sa situation insulaire lui permettait de se retrancher, au point de vue politique, dans un isolement où personne ne pouvait l'atteindre. Ses nombreuses colonies, répandues dans toute l'étendue des mers, étaient assez fortes par elles-mêmes, et les distances qui les séparaient de l'Europe étaient assez grandes pour qu'elles n'eussent pas grand'chose à craindre. Enfin les marchés de l'univers étaient ouverts à ses produits qui n'y trouvaient pas de rivaux. Il serait prématuré de dire que tout cela est changé ; cependant des modifications se produisent qui commencent à frapper les esprits les moins perspicaces, et le monde est entré dans une période d'évolution dont le terme sans doute est encore lointain, mais non pas hors de la portée de nos prévisions.

Les distances qui séparaient autrefois les nations européennes, non pas dans la petite Europe où elles sont en quelque sorte les unes sur les autres, mais dans l'immensité du globe, ont singulièrement diminué pour deux motifs : le premier est que les moyens de communication sont devenus beaucoup plus rapides; le second est que, à côté des vieilles puissances, comme la France et l'Angleterre elle-même, qui n'ont pas interrompu un seul jour leur expansion coloniale, d'autres, plus jeunes, sont venues, l'Italie et surtout l'Allemagne, qui ont voulu marcher sur les traces de leurs devancières et coloniser à leur tour. L'Allemagne a aujourd'hui des intérêts territoriaux en Afrique et des intérêts commerciaux partout. Les colonies britanniques ne sont plus aussi éloignées des colonies étrangères, devenues plus nombreuses. Les marchés de l'univers n'appartiennent plus aussi exclusivement à l'Angleterre. Déjà l'Allemagne, à laquelle le bas prix de sa main-d'œuvre permet de produire à très bon marché, lui fait une concurrence active et, sur plus d'un point, redoutable. Qu'on ne s'y trompe pas, une explosion de haine comme celle qui vient d'avoir lieu entre elles n'est pas le simple effet d'un incident, quelque grave qu'il soit. Un instinct sûr travaillait depuis longtemps les deux nations et devait les mettre en opposition l'une avec l'autre. Elles sont destinées à se rencontrer un jour, elles se rencontrent déjà dans plusieurs parties du monde, et ces rencontres ne leur sont pas agréables. Des intérêts froissés, des espérances trompées, des œuvres contrariées et interrompues sont déjà entre elles comme des fermens de discorde. Croit-on, par exemple, que l'empereur Guillaume, lorsqu'il a écrit son télégramme désormais célèbre, ait cédé simplement à une admiration généreuse pour le courage et pour la bonne fortune des Boërs ? Ce sentiment a existé sans doute, mais non pas seul. Il suffit d'avoir étudié les entreprises allemandes en Afrique pour reconnaître qu'elles ont obéi, dès l'origine, à une pensée politique qui n'a jamais été abandonnée. La sympathie de l'Allemagne pour le Transvaal ne date pas d'hier. Lorsque M. de Bismarck, avec la sûreté de calcul qu'il a apportée dans l'exécution de la plupart de ses projets, a jeté à Angra-Pequena le fondement de la future puissance coloniale de son pays, il avait déjà l'idée, en s'appuyant sur le Transvaal et sur le Portugal, et en les soutenant, de mettre une digue à l'invasion des Anglais vers le centre et le nord de l'Afrique. Il a noué tout de suite des relations avec le Transvaal. M. Krüger est allé à Berlin, où il a été l'objet de soins particuliers, et, dans ses discours officiels, il rappelait au vieil empereur Guillaume, avec une exagération voulue, que « la plus grande partie de la population du Transvaal et de l'Afrique du Sud était d'origine allemande. » C'est alors que les Anglais, gens pratiques, sentant le danger dont ils étaient menacés, se sont emparés du Betchouanaland de manière à interrompre, de l'Ouest à l'Est, les communications des Alle-

mands avec les Boërs. Puis, ils ont tourné ces derniers par le Nord pour empêcher leurs communications possibles avec la colonie allemande de l'Afrique orientale. Ils les ont enfin complètement cernés, avec la ferme intention de se mettre un jour à leur place. Quant au Portugal, on sait comment ils l'ont traité. Malgré tout, l'Allemagne n'a pas renoncé à ses vues premières; elle les a seulement modifiées et en poursuit la réalisation par d'autres procédés. L'intérêt si vif qu'elle témoigne aux Boërs en est la suite naturelle et logique. C'est son intérêt de soutenir les petites nationalités indépendantes ou les petites colonies européennes contre la prédominance de plus en plus écrasante de l'Angleterre, et elle le poursuit avec obstination. Elle entend maintenir ce qui reste encore d'équilibre entre les forces en présence, et cet équilibre ne peut être maintenu que par son intervention effective et résolue. Une partie en plusieurs actes, très sérieuse, très complexe, est donc engagée entre l'Angleterre et l'Allemagne dans ces régions de l'Afrique, et ce qui vient de se passer n'en est qu'un épisode. Nous n'en tirons qu'une conclusion, c'est que l'heure a sonné où les questions africaines, aussi bien que les questions asiatiques, ont leur contre-coup immédiat en Europe et y modifient les anciennes relations des puissances. Il suffit, — qui l'aurait cru il y a vingt ans? — que le docteur Jameson passe la frontière du Transvaal pour qu'une polémique furieuse se déchaîne entre l'Angleterre et l'Allemagne, et qu'on parle même de danger de guerre. La guerre n'éclatera pas; nous n'y croyons pas; les temps ne sont pas encore mûrs; mais, dès aujourd'hui, l'Angleterre peut se rendre compte du péril que lui fait courir son isolement. On a dit autrefois et on peut répéter toujours que la question d'Orient est essentiellement une question d'Occident, pour faire entendre qu'elle est dominée et dirigée par les préoccupations d'intérêt des puissances occidentales. Eh bien! le jour approche où les questions africaines seront des questions purement européennes, et il en sera de même des questions asiatiques, et aussi de quelques autres encore. Alors, l'Angleterre devra se demander s'il n'est pas sans inconvénient pour elle de ne tenir systématiquement aucun compte des intérêts, parfois même des droits d'aucune autre puissance, et de ne se ménager en Europe ni sympathies, ni alliances. Elle a pu jusqu'ici se passer de tout le monde, mais c'est à la condition de ne pas mettre tout le monde contre elle, et de ne pas s'exposer à une brusque surprise dont celle d'hier n'est qu'une première et légère esquisse. Elle est trop prudente et trop sage pour ne pas tenir compte de cet enseignement.

Quant à la France, elle n'a aucune part à prendre dans ce conflit. Nos sympathies, comme celles de toute l'Europe, sont acquises à ce petit peuple boër qui a si vaillamment et si heureusement défendu sa liberté. Il a donné dans l'histoire un bon et salutaire exemple, et ce n'est

pas la première fois qu'il le fait, car il a toujours battu les Anglais, autrefois comme aujourd'hui, et le spectacle de cette poignée d'hommes qui tient tête héroïquement et avec succès à toute la puissance britannique ne nous est certes pas indifférent. Mais nous n'avons aucun intérêt direct engagé dans l'Afrique australe, et nous ne pourrions y intervenir, même diplomatiquement, qu'au profit de l'Angleterre ou au profit de l'Allemagne. Or, nous n'avons aucun motif de le faire. Il est possible que nous en ayons plus tard; cela dépendra de l'attitude que telle ou telle puissance, — nous n'en désignons et nous n'en excluons aucune, — pourra prendre à notre égard : les combinaisons de la politique future sont infinies, mais pour le moment très confuses. Il n'est d'ailleurs pas probable que la question du Transvaal puisse, du moins à elle seule, exercer une influence déterminante sur les rapports des puissances dans le reste du monde, ni qu'elle mette en jeu des intérêts suffisans pour que les nôtres s'y trouvent impliqués. On l'a très bien senti en France, et, à l'exception de quelques journaux auxquels leur parti pris contre l'Angleterre fait perdre tout sang-froid, le langage de la presse y a fait contraste avec celui qu'elle a tenu de l'autre côté du Rhin. Nous sommes restés calmes. En Allemagne, on agite passionnément, en France on discute théoriquement la question de savoir si le Transvaal est ou n'est pas vassal de l'Angleterre. Pour l'Allemagne, il est indépendant; pour nous, il faudrait déterminer d'abord où commence et où finit la vassalité, car c'est un mot élastique. La convention de 1884 a restitué son autonomie au Transvaal, sauf sur un point où sa souveraineté se trouve limitée par le fait qu'aucun traité ou engagement ne peut être conclu par lui « jusqu'à ce que Sa Majesté la reine d'Angleterre ait donné son approbation. » Les Boërs ont sans doute le droit de préparer, de négocier des traités ; seulement, ils ne deviennent définitifs qu'avec l'approbation de la reine. Cela ne veut pas dire, comme on le soutient volontiers en Angleterre, que les relations du Transvaal avec les autres puissances doivent nécessairement passer par l'intermédiaire des agens de la reine, et l'empereur Guillaume n'a pas commis un acte contraire au droit public en écrivant directement à M. Krüger : il est d'ailleurs présumable que, si sa lettre avait dû passer par les mains des agens anglais, elle ne serait jamais arrivée à son adresse. En revanche, M. Chamberlain, en exprimant à M. Krüger la satisfaction de la reine pour la générosité de sa conduite envers le docteur Jameson, a tenu, dit-on, à confier son télégramme à sir Hercules Robinson, gouverneur du Cap, ce qui donne à croire qu'il interprète la convention de 1884 dans le sens le plus restrictif; mais il ne semble pas qu'au premier moment et lorsqu'il craignait pour la vie de Jameson, il ait employé pour ses communications, à la vérité très urgentes, l'intermédiaire de qui que ce soit. On peut donc choisir entre les précédens contradictoires qu'il a lui-même créés.

Les remercîmens de M. Chamberlain à M. Krüger sont d'ailleurs conçus en très bons termes, et ils pourraient faire croire qu'aux émotions de ces derniers jours va succéder enfin un apaisement complet. « Cet acte, dit M. Chamberlain en parlant de la remise qu'il croit certaine du docteur Jameson aux autorités du Cap, sera un nouveau titre d'honneur pour vous. Il aura comme conséquence la paix dans l'Afrique australe et l'harmonieuse coopération des races anglo-saxonne et hollandaise, si nécessaire au développement et à la prospérité future de cette région. » S'il en est ainsi, il faudra dire qu'à quelque chose malheur est bon. Toutefois M. Krüger n'a pas encore remis le docteur Jameson aux Anglais ; il a annoncé seulement l'intention de le faire. Pour le moment, il le garde à sa disposition, et il vient de faire arrêter à Johannesburg vingt-deux chefs du mouvement révolutionnaire, accusés de haute trahison. Parmi eux se trouve le frère de M. Cecil Rhodes. C'est avec ces gages sous sa main que le président du Transvaal a ouvert une négociation avec le gouverneur du Cap. Il demande une indemnité : elle lui sera accordée. Il demande, à ce qu'on assure, l'expulsion de l'Afrique de M. Cecil Rhodes : il aura plus de peine à obtenir cette seconde satisfaction. Mais s'il est vrai qu'il demande en outre, comme paraissent le croire les journaux anglais, la modification de la convention de 1884 afin d'en faire disparaître l'article 4, il se heurtera sans doute à une opposition absolue. On avait cru, un peu trop vite peut-être, que tout était fini, et l'on voit par ce qui précède que presque toutes les questions posées sont encore pendantes. Jusqu'où le Transvaal poussera-t-il ses exigences ? Dans quelle mesure serait-il, au besoin, appuyé par le gouvernement allemand ? Nous le saurons bientôt. Une seule chose paraît certaine, c'est que malgré les armemens de l'Angleterre et malgré la précipitation avec laquelle l'Allemagne a envoyé deux croiseurs dans la baie de Delagoa, la paix n'est pas menacée. Toutefois, l'antagonisme politique des deux puissances est désormais un fait acquis. Leurs sentimens réciproques sont connus : la politique pourra de nouveau en modérer ou même en étouffer l'expression, mais il y a des choses qui, une fois dites, n'ont pas besoin d'être répétées pour n'être plus oubliées.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'IMAGE

PREMIÈRE PARTIE

I

Ce fut à Argelès, à l'hôtel de France, où il dînait ce soir-là, invité par mon voisin le garde général, que je rencontrai André Lavernose.

Nous discutions, je m'en souviens, dans notre coin de table, une question d'archéologie locale. La statue de la Vierge-Mère en bois doré qu'on voit dans l'église romane de Saint-Savin, nichée au-dessus du sarcophage du grand ermite, est-elle contemporaine de l'église ou, plus ancienne, a-t-elle été, comme le veut la tradition, rapportée de quelque basilique d'Orient à l'époque des croisades?

Les avis étaient partagés. Du haut de sa fraise en dentelle mi-partie blanche et noire, ma voisine de gauche, miss Héléna, une esthète de Dublin retour de Florence, se prononçait pour l'origine la plus reculée. La dureté triste de l'expression, la raideur géométrique de la forme le disaient suffisamment. Le roman n'avait pas au même degré ce quelque chose de massif, d'impérieux et d'abstrait qui est la caractéristique de Byzance. La tradition d'ailleurs l'attestait, et la tradition...

— La tradition a bon dos, ripostait le garde général ; mais on lui en donne quelquefois un peu trop lourd à porter... Qu'en pensez-vous, Lavernose ?

L'interpellé se tourna vers nous. C'était, — non pas peut-être tel que je le vis ce soir-là, mais tel qu'il m'apparaît maintenant résumé dans le souvenir,— une figure encore jeune, à peine flétrie,

d'homme de quarante ans : des traits délicats, atténués en une vague usure, une physionomie rompue, nuancée, mobile, des yeux d'enfant étonnés, avides de spectacles, une bouche indulgente et lasse de sceptique...

Argelésien et archéologue, ainsi que nous le présentait le garde général, Lavernose avait double qualité pour conclure. Il s'en défendit d'abord. Pourquoi ne pas laisser à la statue le bénéfice du doute, le mystère de son origine comme un charme de plus à sa beauté un peu fruste? Cependant il tenait pour la date la plus récente. Et il nous donnait ses raisons. Plus qu'ailleurs peut-être en ces provinces reculées, loin des centres d'art, des modèles et des maîtres, les styles avaient été lents à évoluer. Et il fallait tenir compte aussi de la rudesse de la race pyrénéenne, de ce qu'elle avait pu ajouter à la raideur du type roman. Quelque naïf ouvrier, un compagnon passant, qui sait? un menuisier de village se haussant pour un jour à une volonté d'art, s'était évertué à sculpter cette souche de tilleul, et la raideur de l'image était bien dans son idée, mais elle était aussi dans ses doigts, byzantins sans le vouloir...

A l'appui de sa thèse, l'archéologue citait le cas d'une sainte vierge, destinée au maître-autel de la paroisse de Vidalos. Le travail, ainsi qu'il résultait d'un vieux livre de comptes, avait été fait en plein XVIe siècle, et à voir la gaucherie naïve et la raideur hiératique de l'image, on l'aurait dite d'un gothique commençant...

— Vous pourrez vous en convaincre quand vous passerez à Vidalos, ajouta l'archéologue en s'adressant à moi. Mais la course est longue et l'église médiocre; si la photographie de la Vierge peut vous suffire, je serai heureux de vous la montrer...

— Et tant d'autres belles choses avec... un vrai musée, soulignait le garde général.

Mais André Lavernose se récriait.

— Un musée! quatre ou cinq morceaux de sculpture, un lot de vieilles ferrailles et des faïences dont quelques-unes ont eu des malheurs! Non; le seul intérêt de ces petites choses pyrénéennes est de raconter les déformations des styles à travers le goût et l'imagination d'une province. Mais, ajoutait-il, il faut avoir du temps de reste pour le perdre à ces minuties.

Je le constatai dès le lendemain; André Lavernose avait raison d'être modeste pour ses bibelots : cuivres, bois sculptés, orfèvreries, il n'en aurait pas tiré 200 louis à l'Hôtel des ventes. Un reliquaire en étain excepté, d'un travail gothique assez rare, et encore un fragment de vitrail antérieur aux vitraux de la cathé-

drale d'Auch, une merveille où des anges long vêtus pinçaient du luth en des attitudes alanguies, avec des mignardises de doigté d'une grâce presque japonaise, on ne voyait là que des objets de petite élégance, de décoration pauvre, des meubles ou des ustensiles d'usage, plutôt que d'apparat. Leur mérite était d'être en place, pas étalés, en accord intime avec l'honnêteté sommeillante et l'aisance discrète du logis où ils semblaient avoir toujours vécu.

C'était, ce logis, une des maisons les plus anciennes d'Argelès; une façade de plain-pied avec la Grande-Place, l'autre en suspens sur la vallée, légère celle-là, avec ses galeries de bois à chaque étage et son jardinet en terrasse bâti sur les anciens remparts, qui portaient encore à chaque angle des amorces de tourelles... Là fleurissaient, sous la garde sévère des buis taillés, les fleurs d'autrefois, les lis, les tournesols, les coquelourdes... Détail curieux, les mêmes fleurs avaient servi de motifs aux tailleurs de pierre et aux sculpteurs sur bois qui avaient travaillé à édifier ou à meubler la maison, les mêmes fleurs, mais dénaturées selon je ne sais quelle invention particulière, quel goût fastueux où se trahissait déjà, amplifiant le style Louis XIV et entortillant le Louis XV, le souffle héroïque et galant de l'Espagne.

André Lavernose me faisait toucher du doigt ces provincialismes; il m'initiait d'un mot, d'un geste à son esthétique pyrénéenne. Sans grande érudition, avec des dessous de lecture assez minces, il avait cependant des chemins à lui, des raccourcis imprévus ou des circuits de paresseux qui allaient vers la beauté. De système peu ou point, mais des intuitions, des concordances découvertes par un regard plus patient, plus direct, appuyé sur les spectacles quotidiens.

Comment, par quelle cristallisation, les lignes, les couleurs d'un paysage se fixent-elles dans l'imagination d'une race, et de là passent elles dans la forme de ses meubles, de ses ustensiles, effilant les lignes d'une gargoulette, contournant le pied d'une table? Un album devant lui, chargé de dessins et de notes, avec quelquefois une fleur de montagne séchée entre les pages, M. Lavernose me dévoilait ce mystère. Ses explications étaient ingénieuses et naïves tout ensemble; mais la passion qu'il mettait à la développer suppléait aux lacunes de son esthétique. Rien qu'à sa façon de faire sonner les noms de son pays, ces noms d'or ou de cristal : Luz, Izaby, Bergonz, Boòsilen, on sentait que ces syllabes magiques ouvraient pour lui comme des portiques de bonheur.

— Vous les aimez bien, vos Pyrénées! lui dis-je. Vous n'avez pas dû les quitter souvent...

— Une seule fois, mais peu s'en est fallu que ce ne fût pour toujours...

Il me parlait penché à la fenêtre, le visage tourné vers la vallée crépusculaire où fumaient déjà les premiers brouillards d'automne. Ses yeux tout à coup se voilèrent et il demeura un moment immobile, visité par le souvenir.

II

André Lavernose m'avait attiré dès le premier jour. Une sympathie se dégageait pour moi de cette âme de sous-préfecture, un peu pâle et résignée, mais qu'on sentait supérieure à ses limites. Avec la facilité que donne la vie désœuvrée des eaux, nous eûmes bientôt fait de lier connaissance. Il ne se passait guère de jours qu'on ne nous vît ensemble devisant sur la galerie de sa maison, et en face de nous alors, le spectacle de l'ombre déclinante sur les pelouses du Davantaïgue; ou, bâton en main, gravissant les pentes ombragées, les herbages rocheux de Saint-Savin ou de Balandrau.

Septembre, cette année-là, finissait en beauté dans la montagne. A des matins d'argent, ruisselans de soleil et de brume, succédaient des après-midi en or, noyés de ces rayons tièdes, épais, languissans, qui sont comme les dernières caresses de l'automne. Les bruyères, roussies par la gelée aurorale, mettaient déjà leur pourpre au sommet du Davantaïgue, et, dans l'air saturé d'humidité, à travers le vide des futaies à demi dépouillées, le galoubet des pâtres, les sonnailles des troupeaux tintaient plus longuement, vibraient d'un son délicat et attendri.

Quand ses occupations d'agriculteur lui avaient pris sa journée, André Lavernose venait me chercher le soir, à la sortie de la table d'hôte. On bavardait un moment sur la porte de l'hôtel, au milieu des groupes de robes claires, agitées et pimpantes. Puis, mes voisins de table, le garde général et le percepteur, nous quittaient, remontaient la rue, se hâtaient lentement vers le domino quotidien, et nous descendions, mon nouvel ami et moi, vers la solitude de la route qui va, coupant les prairies et les blés noirs, d'Argelès à Pierrefitte.

Au cours de ces promenades, de celles du soir surtout, plus invitantes à l'intimité, je connus tout à fait André Lavernose. Timide en commençant, défiant peut-être, déshabitué par un trop long silence de faire parler sa pensée, il finit par laisser aller vers moi le trop-plein d'une vie intérieure jusque-là contenue, obscure à elle-même, et qui ne demandait qu'à se répandre. Ses idées,

ses sentimens, ses habitudes, peu à peu, il me révéla tout.

Il était né à quelques lieues d'Argelès, au village de Marsous, un des derniers de la vallée d'Azun, une bourgade sévère, au bord d'un jeune gave, entre des herbages ingénus. Là, dans ce creux si vite empli par l'ombre des géans voisins, au plein air de la prairie bruissante de sauterelles, André avait eu des années de béatitude profonde, des étés lumineux, battus du vent, arrosés de soleil, dans la compagnie des pâtres aux yeux clairs, sculpteurs de jattes et presseurs de fromages ; et des hivernages recueillis, dans la maison close, avec la douceur de la veillée, la clarté dansante des résines sur les visages et les récits naïfs débités brin à brin en même temps que la laine, par les machinales filandières.

Peu s'en était fallu que cette vie ne fût pour toujours la sienne. C'était au moins celle que les Lavernose avaient menée avant lui. Les plus importans du pays, presque riches, ils étaient restés pareils aux autres, parqués volontairement dans le même horizon. André fut le premier bourgeois de sa race. Il avait à peine dix ans, quand son père mourut. Cette mort changea sa vie. Sa bonne femme de mère, une montagnarde tout unie, toute simple, avait abdiqué dès la première heure aux mains de l'oncle, un prêtre, un curé de campagne autoritaire et ambitieux. Sans délai, sans appel, ce nouveau maître avait décidé de l'avenir de l'orphelin. Ce n'était pas assez pour le fils unique, pour l'héritier présomptif des Lavernose, de recevoir les leçons du régent de Marsous; il quitterait l'école pour le collège, il prendrait ses grades; il étudierait à Toulouse pour être avocat ou médecin.

Et ce fut l'exil, les années grises du pensionnat, la sévérité des murs, la dureté des âmes, l'indifférence ou l'hostilité, autour du nouveau, des êtres et des choses.

A Argelès d'abord, puis à Garaison, un collège de prêtres renommé dans le pays, le jeune écolier changeait, se modifiait peu à peu. Sur le sauvageon de la montagne se greffait une nouvelle plante, une plante de jardin transformée par la culture et le milieu. Après la petite enfance impulsive et violente, venait le repliement sur soi-même, l'inquiétude de l'esprit, l'éveil de l'imagination. Le goût de la nature persistait, mais, dévié par la clôture, il tournait à la contemplation, s'alimentait de poésie intérieure. Le peu de littérature errant en vague musique autour de l'adolescent, le souffle de mysticité respiré sans le savoir favorisaient cette tendance au rêve dont s'accommodait sa paresse. Bientôt, ainsi qu'il arrive à ceux qui ont une fois pris goût à ce délicieux poison de l'irréel, la répugnance à l'action, l'infirmité

du vouloir se développaient chez le pauvre imaginaire. Et le travail s'en ressentait. Les thèmes et les versions patissaient du voisinage de ces belles choses incertaines qui se jouaient, flottaient en poussière d'arc-en-ciel entre lui et la réalité. Pas plus à Garaison où il s'attardait à la conquête de son diplôme de bachelier, qu'à Bagnères-de-Bigorre, dans l'étude de notaire où l'oncle tuteur l'installait ensuite, André ne prenait intérêt à sa tâche, à la fonction bourgeoise à laquelle on l'avait voué sans le consulter. Son apprentissage de jeune homme l'occupait plus que son stage d'officier ministériel. Mais là encore, dans sa vie sentimentale comme dans sa vie intellectuelle l'imagination avait la meilleure part. Clerc de notaire et amoureux, il restait l'adolescent contemplatif, l'écolier distrait, les yeux en l'air, qui regardait passer ses rêves. Aussi débiles que ses pensées, ses désirs de volupté flottaient, se répandaient en caresses molles autour des choses qu'ils n'osaient pas étreindre. Et cet effleurement lui suffisait. C'était moins de l'amour qu'il avait qu'un certain goût d'aimer, une facilité de cristalliser à volonté, de créer de rien des délices et des souffrances. Amours de tête! Cela naissait, fermentait en une exaltation vague, un appel de tout l'être tendu vers le vide. Et le vide tout à coup s'animait. Le hasard d'une image reçue, le choc d'un regard, le timbre d'une voix déterminaient la crise. L'amoureux en avait pour de longs mois à se promener sous la même fenêtre, à suivre dans la foule le même chapeau, la même robe, à rimer des sonnets pour Elle.

Chose étrange, ces expériences se renouvelaient aux mêmes époques et dans des circonstances à peu près identiques. Le printemps, chaque année, ramenait la contagion : André tenait bon quelquefois contre les lilas; il succombait aux chèvrefeuilles. Une nouvelle image d'amour s'imposait à lui; fragile et impérieuse, elle triomphait avec la splendeur rapide de l'été pyrénéen; elle pâlissait, se décolorait, ennuagée avec la mélancolie automnale. Elle s'effaçait enfin; et André, délivré de son obsession, sentait lui revenir, avec l'hiver, la conscience de son être moral, le souvenir égaré depuis des mois de ses obligations, de son travail. Le contemplatif voulait, agissait, faisait pendant quelques mois sa fonction d'homme, de stagiaire.

III

Sept ans ainsi! sept ans à rêver et à aimer, à rêver l'amour et à aimer le rêve! L'apprentissage traînait, se prolongeait d'année en année chez le notaire de Bagnères, dans l'étude maussade où

André ne faisait plus que de brèves apparitions. Le style de pratique lui donnait la migraine ; l'odeur seule du papier timbré lui soulevait l'estomac. Il n'y avait rien à tirer de ce soi-disant clerc qui, au plus décisif paragraphe d'une dictée d'acte, ne manquait pas de lever le nez pour un chapeau qui passait, rose ou bleu, dans l'entre-bâillement de la fenêtre.

Quatre ou cinq photographies de femmes, quelques billets à ordre acquittés d'assez mauvaise grâce par l'oncle tuteur, et une pincée de poésies : stances, dizains ou sonnets composés pour Elles, et publiés dans le journal de la localité, c'était tout ce qu'il avait rapporté de Bagnères-de-Bigorre. Mince bilan et qui n'était pas fait pour contenter l'oncle, encore moins la pauvre maman de là-bas, la montagnarde de Marsous. Que faire de ce rêveur? Acheter une étude, risquer une somme sur une tête à ce point légère? Il y avait de quoi hésiter, et pourtant il était trop tard pour le remettre au train de la vie rurale, à la surveillance des fourrages et des troupeaux. Tout bien considéré, la solution fut de marier au plus tôt l'enfant prodigue, de le caser dans un de ces compartimens étroits et sûrs qui sont comme les concessions à perpétuité du bonheur bourgeois.

L'héritière était toute trouvée. C'était une cousine, une petite Cyprienne avec qui André passait ses jours de sortie quand il était collégien à Argelès. L'enfant avait grandi, mince et pâle toujours, mais le regard plus scrupuleusement voilé, le geste plus sobre, la parole plus rare. Elle était dévote maintenant. Elle et sa mère passaient leurs journées à l'église, soumises aux prêtres, appliquées aux bonnes œuvres. L'abbé Lavernose n'avait eu qu'un mot à dire pour faire agréer son neveu.

Avec le mariage, une vie nouvelle s'instituait pour André, une vie grave, harmonieuse. Une image encore une fois le possédait, plus pure, aussi impérieuse que les autres. Les mauvais conseils des chambres garnies, des amitiés de table d'hôte, trop souvent écoutés jusque-là, s'évaporaient exorcisés par les regards, par les gestes des deux femmes qui mettaient autour de lui comme une sérénité de cloître.

La naissance d'un petit Lavernose avait consolidé sa demi-conversion, noué d'une plus solide étreinte au cou du père la chaîne du devoir. Et les années avaient passé, presque pareilles, nuancées seulement des changemens imperceptibles qu'amène l'usure, la transformation inconsciente des sentimens et des caractères. Les affections se faisaient plus calmes, les habitudes plus mécaniques. Cyprienne n'était déjà plus l'amoureuse légitime. D'un mouvement insensible, elle évoluait, elle émigrait du

mari vers l'enfant; elle devenait la mère, la ménagère, celle qui de ses doigts fragiles soutient le foyer, prépare l'avenir. Pour André aussi était venue l'heure des diversions utiles, des ambitions municipales, des velléités de littérature ou d'archéologie. Passions d'un moment, étapes d'une heure. La politique l'avait vite écœuré; mais il revenait encore de loin en loin à la littérature.

Peu ou prou d'ailleurs, il en avait toujours fait. Enfant, il avait noté des impressions, écrit un mémorial de vacances. Clerc amateur à Bagnères-de-Bigorre, il avait fréquenté des cénacles, collaboré à des journaux. Il passait alors parmi ses camarades pour un novateur, et il s'enorgueillissait de son audace. Sa fougue était tombée depuis; mais la poésie le sollicitait encore. C'était après quelque promenade dans la montagne, ou bien à la sortie d'un concert à la saison des eaux, à cause d'une sonate de Mozart, d'une petite pièce de Schumann, exécutée par un pianiste de passage. Il s'enfermait alors dans son cabinet, il écrivait un titre en tête d'un cahier, jetait quelques hémistiches. Mais ce beau feu s'éteignait vite. Au premier obstacle, à la première insuffisance de son imagination ou de son dictionnaire des rimes, le poète rentrait ses ailes, retombait à son demi-sommeil de paresse et de rêverie.

La vraie poésie d'André Lavernose n'était pas dans ses vers, quoiqu'il en eût écrit d'assez bien venus. Elle était dans une certaine façon de sentir la vie, d'en tirer, si grise et si plate fût-elle, de l'émotion et de la joie. Un lyrisme discret, presque involontaire, circulait en lui, transformait en mélancolies ou en sourires les insignifiances de ses journées. Les bonnes fées pyrénéennes lui avaient fait ce cadeau. Il y a des pays, — peut-être une douzaine de départemens en France, — où le plaisir de regarder, la douceur de vivre sont si intenses que c'est presque du bonheur : du bonheur physique et qui s'en va en chansons et en éclats de rire chez les êtres d'instinct, du bonheur en idée pour les délicats, pour ceux en qui la contemplation épure et multiplie les sources de la jouissance.

A une certaine puissance de rêve, la sensation et la vie morale se confondent. Nous prêtons nos sentimens à la nature qui à son tour nous enveloppe de ses caresses, nous absout de son inconscience. Créées par nous, nées de notre désir, la pureté des ciels, l'innocence de l'herbe pénètrent en nos âmes, y développent presque des vertus concordantes.

André Lavernose avait plus qu'aucun autre le don de s'anéantir, de se dissoudre en ces spectacles. Enfant, ses chagrins, ses déses-

poirs même s'évaporaient, promenés au grand air de la montagne; dans l'élargissement de l'horizon, sa personnalité s'atténuait, il communiait avec l'être universel. Homme fait et déjà mûr, il trouvait dans ce contact, avec un renouvellement de ses émotions premières, une facilité d'illusion, qui colorait des nuances délicates du rêve la grisaille définitive de sa vie.

IV

Octobre cependant finissait, en même temps que les confidences d'André Lavernose. Après une bourrasque de trois jours, un plongeon dans l'averse, la haute montagne ressuscitait un matin poudrée de neige, comme en capulet blanc. Et le soleil avait bien reparu presque aussitôt, la neige avait fondu; mais c'était un avertissement donné, un signe écrit sur le mur annonçant la facticité de la vie des eaux, la fragilité du décor éclatant et parfumé qui allait disparaître.

L'hôtel à moitié dégarni déjà achevait de se vider : les corridors sonnaient creux; rideaux tirés, volets clos, les chambres se fermaient l'une après l'autre.

Il était temps de partir.

Le jour même où je devais quitter Argelès, par un après-midi de soleil tard levé, pâle d'avoir sommeillé trop longtemps dans la brume, je voulus, en commémoration du paysage et aussi de notre amitié née et grandie dans l'espace si souvent parcouru de ce millier de pas, refaire avec André la route d'Argelès à Pierrefitte. Nous avions quelques bonnes heures d'intimité devant nous, car je devais dîner chez lui et attendre en sa compagnie l'heure un peu tardive du passage du train.

La conversation, alerte en commençant, prit assez vite un tour grave, presque triste. Étaient-ce les feuilles mortes des frênes et des peupliers plantés en bordure qui, détachées par un léger souffle, s'en allaient en nous frôlant le visage? était-ce l'aspect navré des prairies riveraines où l'herbe d'hiver roussie par la gelée pointait à peine, noyée dans les flaques d'eau de pluie? mais une mélancolie peu à peu nous gagnait. La résignation optimiste d'André s'assombrissait; et, moi-même, au moment de quitter ce pays si vite aimé et cet ami si vite et peut-être incomplètement connu, je n'échappais pas à la tristesse de l'adieu.

Je réagissais cependant; je m'évertuais à fixer les probabilités d'un revoir prochain, je m'informais des villas à louer, j'ébauchais des projets de courses, d'étude en commun pour l'année suivante. Mais la musique si changée des ruisseaux près de nous,

— chantonnement léger quelques jours avant et aujourd'hui sanglots obscurs de gouttière, — faisait à mes projets d'été un accompagnement ironique. Lavernose me répondait à peine. Et moi je m'entêtais à le réconforter. L'hiver n'était-il pas sa saison de travail? Il me l'avait expliqué lui-même; il s'était vanté de la fécondité des heures calmes, recueillies, qu'illuminait le reflet prestigieux de la neige sur la page commencée...

Mais André déchantait ce soir-là. Le travail ne lui disait rien. Ne connaissait-il pas mieux que personne, pour les avoir trop souvent mesurées, les limites de sa compétence? Travailler! Et après? Pour l'honneur d'une lecture à l'Académie de Tarbes, d'une impression dans le recueil de la Société archéologique? Le beau succès vraiment, pour convertir un paresseux!

Je me rabattais alors sur la ressource toujours prête pour lui de la contemplation, sur le bonheur illimité du rêve.

— Poison pour poison, pourquoi ne pas me conseiller la morphine ou l'absinthe? ripostait André. L'imagination, le rêve! allez, je sais ce qu'en vaut l'aune. Ma pauvre cervelle est épuisée d'ailleurs; j'aurais beau la presser maintenant, je n'en tirerais pas une minute d'illusion! Il se tut un moment, puis : Tout ça est fini, prononça-t-il. J'ai remisé la chimère. L'essentiel est que Jacques ne soit pas malade.

— Malade! mais il est superbe, cet enfant! à neuf ans on lui en donnerait douze; un vrai fils de la montagne, votre Jacques.

— Eh justement, la montagne! L'esthétique n'est pas tout, cher ami. Notre climat est humide et variable. Avez-vous remarqué la quantité de capes noires, de manteaux de deuil à nos messes du dimanche? C'est la pneumonie qui fait ces malheureuses. Jacques a toussé tout le printemps dernier. Il est guéri maintenant, Dieu merci! mais je suis inquiet quand même. Mon Jacques! que deviendrais-je sans lui? — Il s'interrompit encore. — Je n'ai plus rien à faire dans ce monde qu'à élever cet enfant. Saurai-je seulement? Réussirai-je à le sauver de ce piège de l'illusion où je me suis laissé prendre? Déjà l'hérédité le travaille. A de certains gestes, à de certaines absences du regard quand on lui parle, il me semble me reconnaître. Non, vrai, la vie est trop difficile, voyez-vous!

Nous rentrions. Le brouillard un moment soulevé retombait, s'appesantissait de nouveau sur la vallée. Une lumière livide enveloppait les châtaigneraies et les prairies. L'horizon peu à peu se fermait, la coupole et les vergers suspendus de Saint-Savin, les forêts d'Arcizan sombraient sous les rideaux mouvans de la pluie. Nous hâtâmes le pas et bientôt, devant nous, ce fut un Ar-

gelès d'hiver, sans un passant dans la rue, un Argelès éteint, découronné de son horizon de montagnes, réduit à la perspective des toitures ruisselantes, disparues à cent pas sous un jour fumeux d'éclipse. L'accueil de la maison, si gai quelques jours avant dans le soleil et dans les fleurs, se ressentait de la tristesse ambiante : le salon sans feu, le corridor humide prenaient une signification nouvelle. Ils disaient cette fois, — et n'était-ce pas leur expression véritable? — la bourgeoisie médiocre de la sous-préfecture, le long carême gris après la fête bariolée de la belle et trop rapide saison. Et elles racontaient aussi ce dénuement et cette discipline, les figures entrevues seulement jusque-là, effacées et discrètes dans l'entre-bâillement d'une porte, dans la fuite d'un corridor, pas du tout effacées, maintenant que je les observais à loisir dans la clarté de la lampe, les figures de la belle-mère et de la femme de mon ami. Brunes et sèches toutes les deux, plus sèche la mère, plus brune la fille, l'ossature également anguleuse, le regard d'émail dans une pâleur uniforme, elles étaient évidemment, et cela se trahissait à la stricte observance des rites puérils, elles étaient, ces deux femmes, les littérales et les fanatiques de la règle élevée à la solennité d'un sacrement. Entre elles et mon ami, entre ces êtres d'instinct et de vouloir traditionnel, et l'intellectuel chimérique, l'homme d'imagination et de nerfs qu'était André Lavernose, comment avait pu s'instituer la vie commune? Problème. En admettant même la démission de la sentimentalité si longtemps débridée de mon ami, en supposant l'indulgente amitié de ces dames, que fréquens avaient dû être les chocs entre des âmes si mal assorties! L'harmonie, si elle avait existé, avait dû être courte. J'en venais après réflexion à douter de la véracité des confidences d'André. Il ne m'avait pas tout dit, le malheureux! Il avait sacrifié une fois de plus à son besoin d'idéaliser, d'accommoder la réalité à son avantage. Après avoir pris devant moi le personnage d'un philosophe souriant et paisible, il avait craint de gâter le tableau en me peignant au naturel l'intimité de son ménage.

Des riens d'attitude, des clins d'yeux, des sourires d'intelligence de la mère à la fille, échappés pendant le dîner au cours de la conversation qui languissait d'ailleurs, tombait à tout moment, renseignèrent et confirmèrent mes soupçons. Évidemment le mari n'avait pas le haut bout dans cet intérieur. Y avait-il eu simplement usurpation lente des deux femmes liguées contre la suzeraineté masculine, était-ce quelque faute commise, quelque manquement à la foi conjugale, qui avait mis André Lavernose à la merci d'un pardon qu'on lui faisait acheter chaque jour? le fait

est qu'on en prenait à son aise avec mon ami. Les contradictions pleuvaient sur lui, si vite au bout de la langue, que la présence d'un étranger les retenait à peine.

C'était à propos de tout, mais le plus souvent au sujet de Jacques assis à table avec nous, au sujet de son travail, de sa tenue, de sa santé, que se déclarait le conflit. Jacques était le champ de bataille de ces affections rivales. Et le père n'avait pas souvent l'avantage dans ces escarmouches, battu s'il défendait l'enfant, — il le gâtait alors, — battu encore s'il s'avisait de le reprendre, de se plaindre de son étourderie, de sa mollesse...

La riposte était prête. Rien qu'un sourire, un haussement d'épaules. On comprenait ce que cela voulait dire. Jacques étourdi, Jacques paresseux? Peut-être; mais il avait de qui tenir.

André n'insistait pas.

J'essayai de faire diversion. Je parlai d'Argelès, de la station de printemps qu'on se préparait à organiser alors pour les hivernans de Pau. Depuis quelques années déjà des familles anglaises avaient pris l'habitude, dès les premières tiédeurs de mars, de venir s'installer à l'hôtel de France. Si cette mode pouvait s'étendre, si la saison de printemps arrivait à rejoindre la saison d'été assez courue déjà, c'était la fortune assurée de la sous-préfecture.

— Que Dieu vous entende! soupirait Mme Lavernose mère. Le pays est pauvre, les châtaigniers sont malades; nous aurions bien besoin qu'il nous tombe quelque récolte supplémentaire. Et se tournant vers André : Dans ce cas, mon gendre, nous faisons retapisser la chambre à donner et nous la mettons en location... comme avant... ajouta-t-elle après un silence.

— En location! mais vous savez bien que j'y ai installé mes papiers et mes livres! se récriait André.

— Bah! pour ce que vous en faites! ripostait dédaigneusement la belle-mère.

— J'y suis, j'y reste! protesta encore en souriant mon ami.

— Vous tenez donc bien à ce que personne ne l'occupe, cette chambre! insinua à son tour Mme Lavernose jeune. Vous en avez toujours la clef dans votre poche! C'est le cabinet de Barbe-Bleue.

— Je n'aime pas qu'on dérange mes papiers, expliqua André. Et puis... nous reparlerons de ce projet entre nous. Ce soir, je demande grâce pour notre hôte!

Le dîner finissait; nous nous levions de table.

— Ces messieurs nous excuseront de les quitter, dit assez sèchement la belle-mère. Nous suivons depuis huit jours les exercices d'une retraite au couvent des Sœurs-Grises, et c'est ce

soir la clôture. On sonne depuis un moment; nous arriverons juste à temps pour le sermon.

— Comme ça, vous serez plus libres de causer ensemble, ajouta la jeune femme.

Je leur fis mes adieux; elles partirent.

Jacques avait déjà tiré ses cahiers et ses livres de son cartable d'écolier; il s'était installé à un bout de table.

Son père jeta un coup d'œil sur la dictée, prit soin de marquer les pages et les alinéas des leçons à apprendre.

— Je te ferai réciter demain matin, dit-il, en embrassant Jacques; et dans le rapprochement des deux figures, leur ressemblance m'apparut plus évidente.

Il pleuvait toujours. Dans le silence de la petite ville et de la maison, les gouttières chantaient, et leur musique légère, accompagnée du grondement des ruisseaux précipités en cascade le long des rues en pente, s'aggravait par intervalles de la sonnerie lente des cloches appelant les fidèles à l'office.

— Si vous voulez, me proposa André, nous monterons dans la chambre en question. Nous y serons plus seuls.

Nous montâmes.

La chambre si jalousement occupée et défendue par mon ami n'avait en apparence rien d'intime ni de personnel. Les meubles, les tentures, tout y était banal. Seule une odeur vague d'ambre et d'iris, un fantôme de parfum resté au pli des rideaux révélait la présence ancienne d'une femme.

Laquelle?

André Lavernose tournait autour de moi, agité, nerveux.

— J'aurais préféré vous laisser ignorer, me dit-il... Et après un silence : Voilà ma vie depuis trois ans, mon pauvre ami. Et c'est tant pis pour moi! J'ai perdu le droit de me plaindre. Vous devinez, n'est-ce pas? Eh bien, puisque le hasard vous a mis sur la voie, j'aime autant que vous sachiez tout, tout ce que je peux vous confesser, du moins, car le secret n'appartient pas à moi seul. Vous ne m'accuserez pas au moins de vous avoir trompé, de ne vous avoir montré qu'aux trois quarts et sous le jour le plus favorable l'exemplaire d'humanité que je suis; triste exemplaire que vous pourrez, exactement renseigné cette fois, étiqueter et classer selon ses mérites, monsieur le psychologue!

Il s'assit en face de moi, de l'autre côté de la cheminée.

— Vos malles sont prêtes, n'est-ce pas? Le sermon commence à peine. Personne ne nous dérangera jusqu'au passage du train. Voici la chose.

V

Il y a quatre ans de cela, dans les premiers jours de juin, nous reçûmes une lettre du docteur Estenave, un compatriote, un parent de ma femme, établi à Toulouse.

Il nous envoyait une malade, une convalescente, et c'était autre chose que notre chambre à louer, — cette chambre où nous sommes, — qu'il demandait pour elle, c'était l'amitié de Cyprienne et de ma belle-mère. Sa cliente en était, assurait-il, tout à fait digne. Son père, inspecteur de l'enregistrement à Toulouse, était mort en laissant aux siens l'apparence et l'habitude d'une vie aisée et pas mal de dettes. La liquidation avait été désastreuse. Thérèse Romée était pauvre; les leçons de piano qu'elle donnait étaient l'unique ressource d'une mère incapable de travailler et d'un jeune frère, écolier de douze ans. Et voilà qu'elle était tombée gravement malade. Elle allait mieux maintenant; mais ses forces étaient lentes à revenir. Au point où elle en était, l'air d'Argelès la remettrait plus vite que toutes les drogues. Ah! cet air d'Argelès! Le docteur y croyait autant et plus qu'à la médecine. Et il comptait aussi sur la force morale de la malade : « C'est une courageuse, écrivait-il; elle veut guérir; elle a hâte de reprendre sa tâche, de se dévouer à son petit monde. Vous la verrez d'ailleurs, ma chère Cyprienne, et si vous ne l'aimez pas tout de suite, à la première heure, c'est que je vous aurai mal jugée l'une ou l'autre et que j'aurai perdu la sûreté de mon diagnostic. »

Un billet de Mme Romée la mère était joint à la lettre du docteur; une adjuration pressante où se voyait cependant un reste d'importance bourgeoise, le ton semi-protecteur de l'ex-inspectrice habituée à parler de haut, et dont le malheur n'avait pas corrigé l'attitude.

Vous dire que l'annonce de l'arrivée prochaine de Mlle Romée me ravit serait excessif; au moins suis-je certain qu'elle ne me fut pas désagréable. Dieu sait pourtant si la perspective de cette location annuelle m'avait charmé jusque-là! C'était une nécessité de notre budget que je tolérais à grand'peine, secrètement enchanté, quand, au désespoir de ma belle-mère, la chambre du second ne trouvait pas d'occupant. Comment se fit-il que cette intrusion d'une étrangère dans notre maison me parut, cette fois, à peine importune? Comment? il y a ainsi des momens, des époques climatériques où des forces obscures en nous et hors de nous semblent conspirer pour nous pousser vers quelque orientation nouvelle de notre destinée. J'étais arrivé à un de ces tour-

nans de la vie. Un besoin de nouveauté me tourmentait, me faisait souhaiter une secousse, un changement, quel qu'il fût, dans la régularité de mes journées. Mon affection pour Cyprienne, après avoir été l'unique aliment de ma vie, tarissait peu à peu, sans que je m'en doutasse, laissant à mon imagination la liberté de s'exercer ailleurs, de s'employer à la formation d'un autre rêve...

Pour m'achever, mon ami Suchol, le percepteur, un aimable garçon qui m'aidait à tuer les heures redoutables de l'après-souper, venait d'être nommé à Tarbes. Vous qui avez toujours à qui parler, mon cher Parisien, vous auriez peine à vous imaginer le vide que peut laisser le départ d'un camarade, la fin d'une liaison dans le dénuement d'une existence de sous-préfecture. Ce n'était pas un aigle, ce Suchol; mais enfin il causait; il parlait d'autre chose que des événemens de l'état civil ou des chances de l'avancement; son esprit se haussait à distinguer la prose de la poésie autrement que par l'inégalité des lignes, et quand je lui avais débité un sonnet de ma composition, il n'exprimait pas le regret que le morceau fût trop court. Ça n'a l'air de rien et c'est énorme, je vous l'assure. Le départ de ce Suchol avait fini de me démoraliser. Et je n'avais même pas la consolation du paysage. Le printemps boudait cette année-là; les floraisons avortaient, pourrissaient à peine écloses. C'étaient des journées de pluie, sans horizon, sans lumière, un chaos de nuages au ciel, en bas, dans la vallée, un tourbillon de fumées et de brumes; et du matin au soir, cette musique énervante des gouttières, comme ce soir, — écoutez! — ce sanglot qui vous poursuit jusque dans le sommeil, jusque dans le rêve!

La lettre du docteur fit diversion à la solitude et à la pluie. Il fallait agir, s'occuper de l'installation prochaine. Je laissais d'habitude ces corvées à la compétence et à l'activité de ces dames. Cette fois je m'offris à les aider, je rangeai, j'organisai un peu à mon goût; oh! rien d'extraordinaire, mais tout de même le superflu d'une plante verte sur un guéridon, l'offrande d'un bouquet de lilas sur la cheminée, le jour où le docteur nous télégraphia l'arrivée de Thérèse.

Cyprienne avait été empêchée au dernier moment d'aller attendre la voyageuse à la gare. J'étais là seul, occupé à faire les cent pas sur le quai à peu près désert à cette époque de l'année, guère plus animé à l'arrivée du train qu'une cour d'auberge à l'heure de la diligence. Distrait, je regardais le ruban léger des rails se perdre en courbe à quelques pas de moi à travers les bordures des saules et des peupliers. C'était par là que Thé-

rèse Romée allait venir. J'essayais de me la représenter. Sur quelques brèves indications du docteur, je m'étais fait une image de jeune fille sérieuse, presque grave, grande, blonde, avec des bandeaux plats, et des yeux clairs. Et je souriais de ma déception probable. Le train s'arrêtait; je vis une jeune fille se pencher à la portière d'un compartiment de seconde : elle évidemment, pareille en tout cas au portrait que j'avais imaginé, avec moins de sérieux peut-être et plus de douceur, et cette douceur était aussi de la faiblesse. La fatigue du voyage, un reste de la maladie, alanguissaient la grâce, amollissaient le sourire de l'étrangère. Elle eut en quittant la voiture une défaillance qui l'obligea à s'appuyer de tout son poids sur la main que je lui tendais pour l'aider à descendre; et cette minute d'abandon involontaire donna à notre présentation un air d'intimité assez étrange. Elle s'excusait en même temps, se plaignait de nous arriver si peu guérie, s'inquiétait du mal qu'elle allait nous donner. Je la rassurai de mon mieux avec des protestations de dévouement, des mots d'amitié qui m'échappaient presque, et j'essayais de les atténuer aussitôt, les trouvant peu en rapport avec ma fonction d'hôte intéressé, autrement dit de logeur. Le nom de notre ami commun, du docteur Estenave, à propos évoqué m'aida à résoudre cette légère dissonance.

L'omnibus de la gare nous débarquait entre temps devant notre porte. Et c'était le bon accueil, les souhaits de bienvenue, les accolades échangées entre ces dames; l'installation enfin.

Le jour tombait quand la voyageuse descendit de sa chambre. Malgré l'heure tardive et la pointe de fraîcheur qui montait de la vallée, elle voulut respirer un moment au grand air avant de se mettre à table avec nous. Appuyée au bras de Cyprienne, elle fit quelques pas sur la terrasse. La fièvre du voyage, l'excitation de l'arrivée la quittaient peu à peu; son regard se voilait. Devant le pays étranger, la haute clôture des montagnes qui se dressaient au-dessus d'elle, l'avertissant de son exil, son cœur se serrait sans doute; elle songeait à ceux qu'elle avait laissés là-bas, à sa mère, à son frère, à un autre encore peut-être...

Ses yeux un moment se mouillèrent. Elle s'était accoudée au mur de la terrasse, et, penchée en avant, elle regardait vers la vallée. Des gouttes d'or tremblaient à la cime des peupliers, et à travers la vapeur légère où se dissolvaient les champs de blés noirs et les prairies, les flaques d'eau, les abreuvoirs au bord des fermes, les vitres des maisons dans les hameaux flamboyaient, ressuscitaient la lumière déjà mourante au sommet de la montagne. La douceur de la saison attendrissait ces éclats, les enveloppait de son charme. Libéré de la froidure et de la pluie, le

printemps s'épanouissait ce soir-là, inaugurait les magnificences de son culte. Les lilas le célébraient dans les jardins, sur les terrasses. Et elles le célébraient aussi les plantes lointaines, les herbes de la montagne : l'armoise et le lotier doré qui évaporaient à l'air du soir leurs cassolettes sauvages. Des musiques d'insectes entrecoupées, haletantes, s'épanouissaient en même temps en un concert obscur, et sur cette rumeur on entendait par intervalle l'appel velouté de la chouette, le son de flûte mystérieux des crapauds.

Thérèse écoutait, et il me semblait que ces musiques chantaient pour elle.

Les sauterelles dans l'herbe et les oiseaux nocturnes dans les branches lui disaient l'espoir de guérir, la joie de revivre. C'était comme une invitation au bonheur qui s'insinuait peu à peu, se prolongeait, — je croyais le voir du moins, — dans le rêve de l'étrangère.

— Le nord se dégage ; signe de beau temps pour demain ! fit observer ma belle-mère.

Et Cyprienne :

— Les nuits sont fraîches, et vous n'avez pas même un fichu sur les épaules. Que dirait le docteur ?

— Je rentre, dit Thérèse. Et la figure tournée vers la montagne, elle lui envoya, comme à une personne, un bonsoir amical du bout des doigts.

Ce geste me ravit. Il impliquait des goûts communs à elle et à moi, la certitude d'une entente. Tout ce que je voyais d'elle, d'ailleurs, m'était un enchantement ; j'aimais ses mouvemens allongés qu'une timidité subite écourtait quelquefois ; j'aimais sa voix fraîche, enfantine presque dans le rire et qui se brisait à la moindre secousse d'émotion. Il n'y avait pas l'ombre de coquetterie en elle, à peine de l'élégance, une grâce involontaire qui n'était que le jeu d'un organisme souple et délicat. Seules, dans cet ensemble discret, ses mains trahissaient la royauté de l'artiste. Quand elle ôta ses gants, au moment de se mettre à table, il me sembla voir un bijou sortir de son écrin. Nacrées, soyeuses, transparentes, elles avaient une vie à elles, une sensibilité qui nuançait, mettait en valeur les poses les plus simples. Je ne me lassais pas de les voir agir, et, quand elle causait, souligner ses paroles.

Elle parlait peu d'ailleurs, et à moins qu'elle n'y fût obligée, elle ne parlait jamais d'elle. Elle se tenait plutôt, ce soir-là du moins, en un silence attentif et bienveillant, la tête inclinée un peu comme pour mieux saisir ce qui se disait autour d'elle. Mais

ces dames ne la laissaient pas en repos. Curieuses comme toutes les personnes qui, ne lisant pas et ne sortant guère, s'alimentent tant bien que mal des propos de leur entourage, Cyprienne et sa mère s'étaient jetées avec avidité sur l'occasion de bavardages que leur promettait l'arrivée d'une étrangère. Elles harcelaient Thérèse, la pressaient de questions sur elle, sur sa mère, sur leurs relations, sur leur ménage.

Elle répondait court, un peu lasse à la fin, énervée de l'enquête. J'en souffrais plus qu'elle. Deux ou trois fois j'essayai d'intervenir; sans succès. Elle prit alors le parti de se délivrer toute seule; elle invoqua pour se retirer la fatigue du voyage; et ce fut fini pour ce soir-là d'entendre la voix de cristal, d'admirer les mains de l'innocente magicienne.

On parla d'elle après qu'elle nous eut quittés.

— Bonne fille, mais par trop économe de sa langue... fit observer ma belle-mère.

— As-tu remarqué son corsage? interrogea Cyprienne. Et sa coiffure? ces paquets de filasse sur les oreilles; on dirait qu'elle se fait peigner par les chats. Quelque mode d'artiste, sans doute...

— Ne parlez pas trop haut si vous ne voulez pas qu'elle vous entende, conseillai-je, impatienté.

Ma belle-mère et Cyprienne continuèrent leur conversation à voix basse pendant que je surveillais du coin de l'œil le travail de mon petit Jacques. Il piochait et il écoutait, et de temps en temps, sans en demander la permission, il ajoutait une réflexion en marge.

— A quoi songes-tu, Jacques? lui demandai-je comme il s'accoudait, le nez en l'air.

— Je songeais à Cendrillon, me dit-il. Tu sais, père, l'image, quand le fils du roi lui essaie la pantoufle. Eh bien, elle ressemble à Mlle Thérèse... J'embrassai Jacques; et sa mère, intervenant:

— Voyez ce qu'il va chercher, ce nigaud, au lieu d'apprendre sa grammaire! Il s'agit bien de princes et de princesses. Tu sais que tu as eu de mauvaises notes la semaine dernière. Allons, donne le livre à ton père, et récite, paresseux!

VI

Je ne causai guère avec Thérèse le lendemain ni les jours qui suivirent. Très fatiguée encore, elle ne sortait pas de la terrasse, où, selon les instructions du docteur Estenave, elle faisait sa cure d'air. C'étaient, le matin, de lentes promenades de vingt pas où elle essayait ses forces et l'après-midi, aux heures chaudes, quand le

soleil vertical inondait Argelès, des siestes dans l'ombre immobile du tendelet de coutil, des lectures sans suite interrompues à tout moment, distraites par les riens de la vie autour d'elle, par le festonnement d'une abeille sur la page commencée, par le spectacle d'un troupeau de moutons pacageant du côté opposé de la vallée, sur les pentes du Davantaïgue, un troupeau imperceptible presque, si lointain que tout son parcours de la journée tenait pour Thérèse dans l'écartement de deux branches d'un lilas voisin de son fauteuil.

Je la regardais faire d'un peu loin et sans aucun désir de me mêler plus étroitement à ses occupations. Mon émotion du premier soir s'était calmée. J'allais et je venais dans la maison; j'avais repris mes heures de lecture et de promenade. Il me tomba ces jours-là quelques corvées de propriétaire, des réparations urgentes à ordonner, et je vaquais à ces soins avec une liberté d'esprit, un entrain qui ne m'étaient pas coutumiers en pareil cas. Aucun effort ne me coûtait; je sentais en moi une plénitude, une surabondance de vie qui me soulevait, me portait au-dessus des obstacles. L'arrivée de la convalescente avait fait ce miracle. L'approche seule de la passion m'avait transformé, avait tout transformé autour de moi. Jamais Argelès ne m'avait paru plus en beauté, jamais la vie de province et de famille ne m'avait semblé meilleure. Je débordais d'optimisme.

Le plus étrange, c'est que ne recherchant pas Thérèse, ne faisant rien ou presque rien pour lui plaire, je me croyais pourtant assuré de ses bonnes grâces, je ne doutais pas un instant de notre mutuelle sympathie. Non par fatuité! vous me connaissez suffisamment pour que je n'aie pas besoin de m'en défendre; non, mais la réalité déjà se subordonnait à mon rêve. Je m'étais créé, d'après mes intuitions ou mes désirs, une Thérèse idéale; et c'était avec cette Thérèse-là que je vivais encore plus qu'avec la Thérèse vivante.

La musique nous fut une occasion de contact.

Le premier regard de Thérèse, chaque fois qu'elle entrait au salon, était pour le piano, un Érard hors d'âge, précieusement enveloppé dans son fourreau de lustrine. Elle l'avait ouvert une fois, avait essayé un accord du bout des doigts, sans s'asseoir, et l'avait refermé aussitôt, comme si elle craignait de succomber à la tentation. « Quand vous serez remise assez pour aller à pied d'Argelès à Pierrefitte, alors, mais alors seulement, je vous permets la musique », avait recommandé le docteur. Et elle respectait la consigne. Non pas sans ronger son frein, cependant.

— Avez-vous peur du piano, monsieur Lavernose? me

demanda-t-elle un jour. Et comme je me récriais : Je veux dire, êtes-vous capable de supporter une heure de gammes chaque matin? ajouta-t-elle. Pendant que ces dames seront à la messe? Vous comprenez que je ne veux pas leur imposer ce supplice. Mais vous? Oh, soyez tranquille ; je ne suis pas encore assez bien pour commencer!

En attendant de jouer, elle lisait. Avec le roman commencé, elle descendait chaque matin un peu de musique, une partition de Wagner, un cahier de Schumann ou de Chopin. Et en les étudiant, attentive, la tête un peu penchée comme elle en avait l'habitude, elle me montrait une figure que je ne connaissais pas encore, une expression différente de l'air enjoué, paisible, un peu distrait qui lui était habituel. Les sourcils se fronçaient, le regard s'isolait, plongeait dans le texte. Et tout à coup, à une secousse d'émotion, d'admiration plus forte, le visage se troublait, bouleversé, animé d'une autre vie, d'une vie meilleure. Elle s'arrêtait de lire ; son regard allait de la musique vers la montagne. La phrase commencée se prolongeait en un plus ample accord dans l'universelle harmonie.

Un soir, comme je revenais de la gare, — la journée était orageuse, et pour faire plus court, j'avais pris le chemin du rempart qui passe en contre-bas de la maison, — une musique de piano vint à ma rencontre. Je me hâtai de monter l'escalier pratiqué dans l'épaisseur du vieux mur qui donne accès à la terrasse, et arrivé à la dernière marche, je m'arrêtai pour écouter. La porte à vitres du salon était grande ouverte et je ne perdais pas une note de l'air que jouait Thérèse. C'était un trait rapide, saccadé comme un battement de fièvre qui se précipitait, roulait d'octave en octave, apaisé un moment en harmonies graves et qui repartait après cette reprise d'haleine, retombait de chute en chute, en une fuite désespérée jusqu'à la conclusion solennelle de l'accord final.

Une difficulté de doigté accrochait chaque fois la pianiste à la même note ; une difficulté choisie à dessein sans doute, pour éprouver ses muscles de convalescente ; et l'épreuve avait l'air de tourner mal. Tantôt elle ralentissait la mesure pour mieux étudier l'obstacle, tantôt, lancée à toute vitesse, elle essayait de l'emporter ; mais comment qu'elle l'abordât, c'était chaque fois la même défaillance de sa main droite, la même déchirure dans la broderie vertigineuse. A l'angoisse du motif se joignait bientôt l'angoisse de l'exécutante. Les doigts étaient rouillés ; fébriles et raides, ils ne savaient plus obéir. Les tentatives se succédaient désordonnées, sans méthode, de plus en plus malheureuses. Puis

ce fut comme une rature biffant la phrase mal venue, une dissonance assénée au clavier. Puis, rien. Je m'avançai. Thérèse eut un sursaut en m'apercevant.

— Je vous ai assommé sans le savoir, me dit-elle; excusez-moi. C'est ce maudit prélude... J'ai voulu voir; impossible. Il y a là une malheureuse quinte plaquée sur les touches noires; et cette main, cette vilaine main ne veut pas marcher...

— Elle marchera, lui dis-je. Et nous n'en dirons rien au docteur Estenave. Mais en attendant de dompter Chopin, si vous essayiez d'autre chose; l'andante de la symphonie à la Reine, par exemple; voilà ce qu'il vous faudrait aujourd'hui: de la musique pour convalescente.

Thérèse se récusa d'un geste. Et j'insistai.

— Une page de Schumann alors.

J'ouvris le cahier : elle attaqua les premières mesures du *Souvenir*. Et ce fut un ravissement. J'avais entendu au Casino de Bagnères plusieurs des maîtres contemporains, un Planté, un Schuloff, un Ritter. Ce jour-là, cependant, il me sembla que j'entendais pour la première fois de la musique; je veux dire de la musique pour moi, dans la nuance juste de mes sentimens et de mes rêves. Oh! ce motif du *Souvenir!* Après quatre années écoulées, il chante encore en moi, aussi troublant, aussi tendre qu'à la première heure. Que d'émotions en ce petit nombre de mesures! Le *Souvenir!* C'est au début comme une évocation. Le fantôme gracieux et triste apparaît, si léger d'abord! Il fuit, il s'évapore, il revient; il se fixe enfin. La phrase, plus longuement modulée, plane un moment, immobile; le souvenir se solennise en l'ampleur d'un rite, d'un serment de fidélité éternelle.

— N'est-ce pas que c'est beau? me dit Thérèse, le dernier accord expiré; et elle relevait la tête.

Ses yeux étaient humides; les miens avaient peine à retenir des larmes. Je ne sais pas ce que je lui répondis. Cette émotion éprouvée en commun me troublait un peu; je sentis que mon trouble la gagnait à son tour.

Elle tourna la page, joua une pièce à la suite, puis d'autres. Ses doigts couraient, déliés, heureux, sûrs de leurs effets. Les avait-elle choisis à dessein? C'étaient maintenant des rythmes de danse, des broderies légères, des choses ailées et éphémères, vols de libellules sur des fleurs, rondes enfantines, glissemens vaporeux d'elfes ou d'ondines. Mais sous cette avalanche de phrases gracieuses où la virtuosité seule s'employait, le motif du *Souvenir* persistait en moi et l'émotion de cette rencontre pour la première fois de nos deux sensibilités.

Thérèse s'arrêtait, fatiguée. Et des applaudissemens éclataient sur la dernière mesure.

Cyprienne, entrée derrière nous, sur la pointe du pied, complimentait la pianiste.

— Cette fois, vous voilà guérie tout à fait, mademoiselle Thérèse. Pour tricoter de cette vitesse-là, il faut avoir des doigts et du souffle.

— Jésus-Maria! survenait ma belle-mère, notre piano ne s'était pas encore trouvé à pareille fête. Quel poignet vous avez, mademoiselle Romée! A vous voir, on ne dirait jamais... Les bobèches en tremblaient tout à l'heure...

— Moi, reprenait Cyprienne, quand je prenais des leçons au couvent, ma main gauche était tout le temps en retard. Ce que j'ai attrapé de coups de règle sur les doigts! Je me souviens, quand je perfectionnais le *Dernier Regret*, de Patrice Valentin, le thème allait encore; mais après, plus moyen, il me fallut y renoncer.

VII

Thérèse sortait, maintenant : des promenades d'une heure, des flâneries dans les rues, autour de la ville, au bras de Cyprienne ou de ma belle-mère.

Le vieil Argelès l'enchantait. Elle aimait les pignons aigus, les galeries à balustres découpés, les ruelles en escaliers, les jardins naïfs fleuris de passe-roses et de coquelourdes. Elle s'étonnait chaque fois du décor des montagnes qui flottait au-dessus des maisons, attirant et irréel comme un mirage.

Plus banal, avec la polychromie de ses villas et ses larges avenues rayonnantes, pareilles aux rues improvisées de quelque capitale exotique, l'Argelès neuf lui donnait l'amusement de la vie des eaux; il y avait le mouvement encore bien restreint des baigneurs et des baigneuses aux abords des Thermes, la partie de lawn-tennis : des gestes blancs sur la pelouse verte d'un parc, et le déballage multicolore de quelque porte-balle toulousain costumé en Espagnol.

Mais à mesure que les forces lui revenaient, Thérèse souhaitait d'allonger ses parcours. Elle en avait assez de ces traîneries sur les trottoirs, de ces bavardages au seuil des portes. Ces dames, par malheur, n'étaient pas grandes marcheuses, excursionnistes encore moins. Sauf un voyage annuel à Marsous et quelques déplacemens d'une heure pour aller à Lourdes, elles ne franchissaient jamais les limites de l'octroi. Au delà, c'était le

danger ou la fatigue. Cyprienne avait peur des troupeaux de vaches en liberté sur les routes; sa mère avait les pieds tendres. Et la montagne les intéressait médiocrement. Elles en voyaient un assez joli morceau sans se déranger, accoudées au parapet de leur terrasse. D'ailleurs le train de la vie quotidienne les retenait : les exercices de piété, les lessives, le jardinage. Elles se déchargèrent sur moi du soin d'accompagner Thérèse.

— André vous guidera, lui proposa Cyprienne; il n'a rien à faire, lui, et il connaît par cœur toutes les pierres de la montagne...

— Vous avez les mêmes goûts d'ailleurs, ajouta ma belle-mère; vous aimez les cailloux et les arbres. Vous pourrez vous enthousiasmer ensemble.

Nous ne sortions pourtant pas seuls. La classe de Jacques finissait à quatre heures; nous allions le prendre chaque soir à la sortie du collège, nous l'emmenions avec nous.

Le soleil était encore un peu haut; nous cherchions l'ombre du ravin de l'Aïroulat, nous montions la pauvre rue du faubourg, le long des logis humides, où, dans un jour de cave, travaillent, avec le claquement en mesure de la navette ou le ronflement de la roue, des tisserands ou des tourneurs. Un sentier continuait la rue, un passage étroit pavé de rochers, bordé de noisetiers et de houx. Et tout de suite les cultures commençaient. C'étaient, dans des clos étroits ceinturés d'arbres, tantôt quelques sillons de maïs ou de pommes de terre, tantôt des prairies ombragées de châtaigniers ou de hêtres groupés au hasard de la pente. L'herbe était alors en pleine maturité. Les clos s'animaient du bruit des fauchaisons, des éclats de voix des faucheurs et des faneuses. Les claies étaient ouvertes, et, dans l'ombre noire des bordures se voyaient les vestes des travailleurs posées à terre à côté de la gourde.

Nous montions plus haut, nous arrivions jusqu'à la solitude de la châtaigneraie. Là, sous le couvert des hautes arcades de verdure arrondies au-dessus de nos têtes, nous trouvions la bonne place, l'appui d'un rocher, l'ouverture d'une perspective, d'un morceau de vallée lointaine apparu entre deux branches. Jacques, un peu à l'écart, tirait un livre du cartable, étudiait sa leçon. Et l'heure passait, s'écoulait, légère, en bavardages coupés de contemplations muettes, de brusques silences. Nous nous taisions et le printemps parlait à son tour; une vague ivresse nous venait avec l'odeur de l'herbe mûre, avec les souffles alentis qui soulevaient à peine les feuilles des châtaigniers, avec la musique des sources qui, au-dessus, au-dessous de nous, couraient, s'épanchaient dans les rigoles d'arrosage.

Jacques, fatigué d'étudier, s'amusait à cueillir des bouquets pour Thérèse; il rapportait des fleurs à brassées, et quelquefois, en manière de jeu, il les lui jetait, les secouait en pluie sur sa figure, sur ses épaules. Les fleurs s'accrochaient en grappes dans ses cheveux, aux plis de son corsage, et ces guirlandes lui faisaient comme un vêtement de symbole, la robe couleur du temps de quelque fée printanière.

Les congés du jeudi et du dimanche nous donnaient un peu plus de large. Nous explorions, ces jours-là, les pentes boisées qui dominent Argelès; quittant les routes frayées, nous nous lancions à la découverte dans les sentiers de misère pratiqués par les bûcherons ou par les pâtres à travers les châtaigniers et les hêtres, jusqu'aux premiers mamelons du Gez. Le sentier, quelquefois, se trouvait être un ancien chemin d'exploitation qui s'arrêtait court devant une charbonnière abandonnée. De l'herbe grêle avait poussé sur l'emplacement du fourneau; un léger duvet de graminées flottait sur la hutte en décombres, et Thérèse s'attendrissait à des restes de vie humaine laissés par les charbonniers : un chiffon dans l'herbe, une poupée naïve oubliée dans la litière pourrie qui souillait le sol de la cabane.

Nous poussions au delà; nous escaladions un ravin, nous remontions la pente d'un ruisseau. Les fleurs déjà flétries, montées en graine dans la vallée, s'épanouissaient encore là, retardées par l'obscurité des futaies, entretenues par la fraîcheur de l'eau vive. Les larges ombelles de l'angélique s'étalaient au bord des cascatelles en miniature, les hampes fleuries des renouées, des épilobes s'érigeaient autour des vasques où le ruisseau apaisait un moment sa course; et tout le long, entre les pierres, c'étaient des traînées bleues de véroniques, des traînées roses de silènes. Thérèse les moissonnait à poignées, en emplissait le creux de son ombrelle, pendant que Jacques ensauvagi, grisé de plein air, bondissait, voltigeait au-dessus des blocs de granit, bravait la colère futile du petit gave.

C'étaient des heures d'enchantement, d'accord intime avec la montagne. La vie des plantes amusait Thérèse. Elle voulait savoir le secret des germinations lentes sous la neige, des éveils subits à la tiédeur des avrils. Et les bêtes, les petites existences au ras de terre, que devenaient-elles pendant la longue nuit de décembre? La chère âme s'apitoyait sur elles, s'intéressait aux industries par où elles se défendent contre l'inclémence des saisons; elle s'émerveillait du cercueil d'herbe sèche et de feuilles où se pelotonne le hérisson, du nid feutré de mousse où hivernent les écureuils. Elle me questionnait comme une enfant, avec une belle clarté dans ses

prunelles limpides, toujours prêtes à s'humecter de tendresse. La nature n'était pas seulement pour elle un spectacle ; son cœur y prenait part autant que ses yeux. Et son cœur choisissait. Végétaux ou animaux, sa préférence allait toujours aux plus humbles, aux êtres désarmés, aux enfans. Les agneaux la touchaient plus que les brebis, l'hysope plus que le cèdre. Et je me souviens encore de son enthousiasme le jour où je lui racontai le sauvetage d'une coccinelle que j'avais recueillie un jour en pleine bourrasque de neige, sur le glacier du Vignemale.

Thérèse me questionnait ; Jacques folâtrait devant nous, et en accompagnement à notre bavardage, s'activait le babil du ruisseau. Le ruisseau se taisait le premier. C'était la source, le lieu du goûter, de la sieste dans le bien-être de l'ombre, sous les verdures plafonnantes des hêtres d'où s'échappaient, secouées par momens sur nos têtes, des cascades de lumière. Nous ne parlions plus alors ; Jacques, surpris par la fatigue en pleine effervescence de cris et de gestes, s'assoupissait sur le gazon ; Thérèse et moi nous poursuivions nos propos interrompus, dans des rêves parallèles.

L'air plus vif, l'allongement des ombres sur la pelouse nous avertissaient de descendre. Et c'étaient les mélancolies du retour, le paysage autrement vu, décoloré en même temps que nos âmes qui se repliaient sur elles-mêmes, comme lasses de bonheur.

Au sommet d'un mamelon, à un tournant du sentier, très bas, sous nos pieds, apparaissait Argelès. Les ardoises luisaient au soleil, des volées blanches de pigeons planaient autour des colombiers, et dans le dédale des rues, à travers les maisons en grappes, comme des têtes dans une foule, Thérèse s'amusait à chercher le toit de notre logis.

— Voilà chez nous ! indiquait-elle du doigt ; et en même temps une tristesse passait dans son regard... chez vous, se reprenait-elle ; dans quelques jours je serai loin.

VIII

Peu à peu, par morceaux, Thérèse me racontait sa vie, ses années d'apprentissage au Conservatoire de Toulouse, ses débuts de professeur, les traverses d'une existence pas bien longue et déjà tourmentée.

Elle en parlait d'ailleurs sans se plaindre. La pensée d'être utile aux siens lui rendait ses corvées légères. Active, résignée, elle faisait bon visage aux caprices de la clientèle, aux prétentions bourgeoises de sa mère plus exigeante, plus difficile à vivre que sa fille. Thérèse prenait son mal en patience. Le malheur ne

l'avait pas aigrie, il l'avait mûrie à peine. Elle était restée l'enfant soumise, la bonne écolière, celle qui obéit et qui accepte.

L'initiation artistique elle-même, si dangereuse aux jeunes filles dont elle exalte la sensibilité nerveuse, ne l'avait ni desséchée, ni déséquilibrée. Son cœur était resté pur, sa tête sage. Un fond de rêverie, une habitude de solitude intérieure l'avaient protégée, avaient tout au moins adouci pour elle les duretés de la profession. Contre les injustices des maîtresses, contre les jalousies et les trahisons des camarades, elle avait eu le refuge de la musique. Avec le commentaire du piano, ses souffrances prenaient la douceur d'une mélancolie ; elles participaient à l'irréalité des mélodies et des rythmes.

Et c'était un peu mon histoire; je me retrouvais, je me reconnaissais en Thérèse. Ce que la nature avait été pour moi, la musique l'avait été pour mon amie. Au premier éveil, si vague! de la sensibilité adolescente, Mozart avait été l'initiateur : les désirs sans objet, les fièvres d'une heure de l'apprentie pianiste s'évaporaient dans la grâce fluide de ses mélodies. Plus tard Beethoven l'avait remplacé; mais il était trop grand, celui-là, pas assez à la portée des menus chagrins, des légères émotions d'une jeunesse paisible; son règne avait été court. Et Schumann était venu. Et il avait été le maître définitif, le confident, le consolateur. Ses inspirations ennoblissaient les besognes quotidiennes; elles étaient comme la giroflée sur la fenêtre de l'ouvrière; aux heures troubles, elles donnaient le bon conseil, suggéraient la résignation, la fuite dans le rêve... Schumann était l'ami et Chopin le tentateur. Il attirait et il inquiétait Thérèse. Ses mazurkas, ses préludes, ses nocturnes, c'était l'orage et le vertige, c'était tout l'inconnu de la passion, et la jeune fille hésitait sur le seuil.

J'écoutais Thérèse, et, à mesure que ces confidences me faisaient entrer dans sa vie, il me semblait y trouver plus de conformité avec la mienne. C'était comme une prédestination. D'une sensibilité précoce l'un et l'autre, nos enfances avaient subi les mêmes crises, nos jeunesses avaient fait les mêmes rêves. Pour elle comme pour moi, les sensations et les sentimens étaient étroitement associés. Les odeurs, les musiques agissaient fortement sur nous; les odeurs surtout. Des fragmens de vie ancienne, des états d'âme oubliés, nous revenaient, subitement évoqués par un parfum. La religion se résumait dans l'encens, les vacances dans l'arome des fruits mûrs, les logis eux-mêmes dans une combinaison indéfinissable et précise, qui, respirée après de longs intervalles, nous rendait nos émotions de jadis.

Ces similitudes nous ravissaient. Ces communions d'une minute, ces étreintes d'âme nous donnaient presque le frisson d'une caresse.

Ainsi dévoilée, communiquée dans le plus intime de son être, Thérèse m'attirait encore davantage. Sa beauté se complétait, s'ennoblissait du reflet de sa vie intérieure. La courbe de ses lèvres, la flamme ou la brume de ses yeux s'immatérialisaient, prenaient une valeur morale de générosité ou de tendresse. Elle me semblait à la fois plus inaccessible et plus digne d'être aimée. Et mon admiration croissait, se haussait à sa mesure. Le culte grandissait avec l'idole.

J'aurais voulu pouvoir fixer pour vous quelques momens de ce court passage, où sans arrêt, par une progression de nuances insensibles, notre camaraderie tournait si rapidement à l'amour. Comment m'échappèrent à mesure qu'elles se succédaient ces nuances indicatrices, je m'en étonne aujourd'hui. Évidemment pour ce qui me regardait, l'amitié était dépassée depuis longtemps. Depuis ma première rencontre avec Thérèse, chaque journée qui s'était écoulée, chaque contact, avait développé l'impulsion.

Ces contacts, j'ai tenté de les noter plus tard; mais ce recensement n'avait, ne pouvait avoir de signification que pour moi. Entre la cause et l'effet, entre l'incident et l'émotion, l'écart est si fort, en pareil cas, que l'explication n'explique rien. Pour saisir le rapport, il faudrait y ajouter certaines harmonies d'heure, de couleur, de sentiment, difficiles à apprécier, et qui, les eût-on définies pour soi, resteraient peut-être obscures pour les autres. On dirait vraiment que la vie recommence pour chaque amoureux et à chaque fois qu'il aime. L'expérience acquise y est inutile. L'amoureux voit et entend autrement que les autres et que lui-même.

Essayez de vous rappeler ce que vous avez éprouvé quand vous aimiez; ce sera encore le meilleur moyen de me comprendre. Souvenez-vous comment elle vous regarda tel jour, de telle façon, et il vous sembla que vous voyiez ses yeux pour la première fois; comment tel autre jour elle vous parla, — de quoi? il n'importe guère, — et le timbre de sa voix vous remua jusqu'à la dernière fibre.

Les raisons du cœur sont mystérieuses. Et c'est pourquoi nous fûmes si tardivement avertis l'un et l'autre de ce qui se passait en nous. Pour Thérèse surtout, rien de plus plausible que la tranquillité de sa conscience. De quoi se serait-elle alarmée? C'était sa pureté même, son ignorance totale du mal qui la mettaient en péril. Sa volonté d'ailleurs n'avait eu aucune part à nos

fréquentations; les circonstances avaient tout fait. Sa maladie, nos relations communes avec le docteur Estenave avaient rapproché nos existences. Nos promenades mêmes avaient été ordonnées par le docteur; et ce n'était pas Thérèse, c'était Cyprienne qui avait exigé que nous les fissions ensemble. Tout cela était fort innocent à coup sûr. Et Jacques n'était-il pas avec nous? Sans doute la chère âme avait du plaisir à se communiquer à moi, à m'écouter. Plaisir permis. L'amour, le peu du moins qu'elle en avait vu et entendu, ne ressemblait guère à cette camaraderie. Elle avait surpris ses camarades du Conservatoire glissant des billets doux dans leur manchon, elle avait entendu sans le vouloir les propos que des messieurs bien mis leur soufflaient au passage, le soir au coin des rues. Évidemment, il n'y avait rien de commun entre moi et les amoureux de ces demoiselles. La sécurité de Thérèse était, devait être complète.

La mienne, à vrai dire, était moins complète. Je me sentais vaguement en péril. Mais je pensais m'arrêter à temps, je me fiais à ma prudence pour ne pas dépasser certaines limites. Mes précédentes expériences me rassuraient plutôt à cet égard; elles ne me faisaient pas prévoir la gravité du danger. Elles avaient toutes abouti jusque-là aux dénouemens les plus faciles. A l'inclination rapide avaient succédé, par des transitions régulières et normales, la séparation et l'oubli. Et sans doute il n'en serait pas tout à fait de même cette fois. L'attrait plus fort, le choix plus motivé entraîneraient d'autres suites; l'amitié resterait après la séparation, mais sans honte et sans remords. C'est ainsi que d'avance j'avais arrangé les choses.

En attendant, je n'avais qu'un regret, c'était de voir approcher la fin de mon rêve. L'air d'Argelès avait fait merveille; Thérèse se rétablissait à vue d'œil; sa guérison complète n'était plus que l'affaire de quelques jours. Chaque matin, en la revoyant, je constatais les progrès de sa résurrection, et chacun de ces progrès me disait la fragilité de mon bonheur. Encore une semaine, et le docteur signerait sa feuille de route à Thérèse.

Les premiers temps après son arrivée à Argelès elle était pressée de repartir, elle comptait les jours, se plaignait de la longueur de la cure; puis à mesure que l'échéance se rapprochait, son impatience avait paru se calmer; au moins ne l'exprimait-elle plus ouvertement, et je lui savais gré de sa réserve. D'un commun accord nous écartions autant qu'il dépendait de nous l'inévitable perspective, nous ramenions notre pensée vers la minute présente, nous bornions nos projets au plus proche lendemain. Nous étions comme ceux qui ont, à l'aventure, escaladé

un sommet et qui se tiennent là étonnés et ravis, n'osant pas faire un mouvement, ni même regarder au delà, de peur d'être précipités dans le vide.

Pour moi, je ne me souviens pas d'avoir jamais éprouvé rien de pareil. C'était déjà l'amour évidemment, mais à demi inconscient, encore dans le rêve.

Quel moment, cher ami, quel mystère! Et savez-vous, quand j'essaie de l'étreindre, ce qui me revient de cette inoubliable époque de ma vie? Ceci seulement : un parfum d'ambre et d'iris qui était son parfum à elle, l'odeur qu'elle mettait à ses mouchoirs. Et il me semble que c'était l'odeur même du bonheur.

IX

C'était trop beau, n'est-ce pas, cette idylle promenée à travers le jardin en fleurs de la montagne. Hélas! la conscience allait venir et la douleur avec elle. Ce fut la jalousie qui m'ouvrit les yeux, qui m'obligea de mesurer la violence du sentiment qui m'unissait à Thérèse. En me racontant sa vie de famille, elle m'avait nommé, parmi les très rares intimes qui fréquentaient dans la maison, un jeune homme, Marc Echette, un ami d'enfance retrouvé à Toulouse où il suivait les cours de la Faculté des lettres comme boursier d'agrégation. C'était, paraît-il, un aimable garçon, d'un caractère énergique et d'une intelligence plus qu'ordinaire. Sans fortune, fils d'un très modeste contrôleur des contributions maintenant à la retraite, il avait senti de bonne heure l'aiguillon de la nécessité; et il avait poussé droit son sillon, les yeux fixés sur le but, sans une distraction, sans une défaillance. Le but approchait. Encore un effort, et il allait entrer, la tête haute et le cœur ferme, dans la carrière où il s'était assigné la place la plus brillante, certain qu'il était de la conquérir.

Thérèse l'avait en très grande estime; elle admirait la noblesse de sa vie, la fermeté de son caractère; accoutumée dès son enfance à plier, à se subordonner aux autres, elle avait subi l'ascendant de cette intelligence et de cette volonté. Et elle n'était pas la seule à s'y soumettre. Entre ces deux femmes et cet orphelin, Marc avait eu bientôt fait, malgré son jeune âge, de prendre le rôle d'un chef de famille. Homme d'affaires, cavalier servant ou directeur de conscience selon les heures, il s'était rendu indispensable. C'était lui qui surveillait les études du petit collégien, lui qui allait toucher les rentes de Mme Romée, lui encore qui fournissait Thérèse de poésies et de romans.

J'étais instruit de tout cela et pourtant je n'en avais eu d'abord

aucun ombrage. Ne savais-je pas que Thérèse s'était vouée au célibat jusqu'à ce qu'elle eût établi Julien? Cela ajournait à une dizaine d'années au moins toute espèce de combinaison matrimoniale. Thérèse était libre. Rien ne pouvait la contraindre à diminuer la part qu'elle voulait bien me faire dans son affection. Que pouvais-je souhaiter de mieux?

Un jour vint cependant où je ne me contentai plus de cette place qu'il fallait partager avec un autre. Thérèse, à dire vrai, parlait bien souvent de Marc Echette, et avec tant d'éloges! Marc avait fait ceci, Marc avait dit cela. Il m'agaçait à la fin, ce phénix. Et le plus cuisant était son intimité de chaque jour avec ces dames. Thérèse à tout moment m'en trahissait quelque nouveau détail : à propos d'une représentation de *Carmen* au Capitole, et Marc y était avec elle, ou d'une sonate de Beethoven, et c'était justement la sonate préférée de Marc Echette. J'en étais arrivé à savoir à une minute près l'horaire de ses visites. Je souffrais de ces constatations et je me trouvais absurde de souffrir. C'était une étrange prétention à moi de vouloir taxer les amitiés de Thérèse. De quel droit? Qui étais-je après tout pour elle? Un passant qu'on quitte au premier carrefour et qu'on ne reverra jamais plus.

Je souffrais cependant, et cette souffrance me donnait à réfléchir. Une lueur se faisait dans mon esprit, j'entrevoyais la pente et l'abîme. Qu'était-elle au fond et de quel nom fallait-il la nommer, cette amitié qui en arrivait à me créer de pareils tourmens? Hélas! l'éclair de bon sens fut vite éteint. Les raisons ne me manquèrent pas pour excuser, pour colorer ma folie. Est-ce que j'étais le maître de doser exactement mon affection pour Thérèse? Qu'elle fût tendre ou passionnée, la nuance n'importait guère, pourvu qu'elle fût honnête.

Que vous dirai-je, mon cher ami? Vous connaissez les déguisemens et les sophismes par où s'insinuent les passions. Je me laissai persuader. Ma conscience sans doute ne fut plus aussi tranquille; mais en perdant la sécurité, mon sentiment ne fit que gagner en violence. La jalousie qui aurait dû l'arrêter en m'avertissant ne fit que hâter la crise.

L'arrivée inattendue de Marc acheva de me faire perdre pied.

Thérèse me lisait quelquefois des passages des lettres qu'elle recevait de chez elle; c'était quelque recommandation puérile et touchante de sa mère ou bien un bulletin de victoire de Julien; un papier vert attestant qu'il avait été premier en version latine ou en histoire, et Thérèse ne manquait pas de me le montrer : « Marc va venir! » me dit-elle un jour en me portant une lettre de sa mère, et elle m'obligeait à la lire. Mme Romée racontait une

promenade qu'ils avaient faite, Marc, Julien et elle, au bord de la Garonne. Marc et Julien avaient herborisé dans la prairie. Marc avait cueilli quelques véroniques : « Il te les enverra demain, ajoutait Mme Romée, et peut-être une bonne nouvelle avec. Ce n'est pas encore sûr, mais si les cours finissent cette semaine, il partira vendredi pour Argelès. »

La lettre arriva en effet, et les véroniques, et la bonne nouvelle. Le surlendemain, sauf nouvel avis, Marc devait se mettre en route.

X

Le lendemain était un jeudi, jour de congé de Jacques. Nous avions encore toute une après-midi de tête-à-tête possible si Thérèse consentait à sortir. Pour la tenter, j'offris de la conduire aux *estibes* de la haute vallée du Bergonz d'Argelès, un endroit de solitude profondément encaissé entre les forêts du Gez et les escarpemens de Pibeste.

Thérèse n'eut pas de peine à se laisser entraîner. Une migraine subite de Jacques manqua nous retenir au dernier moment; Jacques était condamné à garder la chambre et Cyprienne à garder le malade. Thérèse hésitait à partir sans eux. Ce fut Cyprienne elle-même qui la décida.

— Ne vous tourmentez pas pour Jacques, ce ne sera rien, affirma-t-elle, et au cas où ça deviendrait quelque chose, vous remplirez une fiole à la source du Tarantet. Comme ça nous serons tranquilles.

Il faut vous dire que cette source du Tarantet est renommée dans le pays pour couper les fièvres. Elle est en beaucoup de cas le remède unique employé par le pauvre monde, et, si puissante est la persuasion du merveilleux, que les riches eux-mêmes, à l'insu des médecins, lui demandent plus d'une fois leur salut. Cyprienne croyait s'en être bien trouvée dans la période critique d'une fluxion de poitrine; et elle avait éveillé la curiosité de Thérèse en lui parlant de la beauté des rochers et des arbres, gardiens de la source.

Ce but d'utilité donné à notre promenade leva ses derniers scrupules. Nous partîmes. La journée était belle à miracle, d'une splendeur de lumière et d'une vivacité d'air qu'on ne savoure pleinement ensemble qu'à la montagne. Un orage récent avait lavé les verdures, ranimé l'herbe des prairies; un souffle du nord-ouest, paisible et régulier, tempérait la chaleur estivale. La petite ville semblait en fête avec ses tendelets de coutil palpitans aux

balcons, et ses rues bigarrées de toilettes claires. Ces détails sont encore devant moi; je vois le sourire heureux de Thérèse coloré du reflet rose de son ombrelle; je vois sur ses doigts fuselés le réseau blanc des mitaines et la vive allure de ses brodequins jaunes lancés à la conquête des paysages.

C'est un charme d'Argelès que le subit accès, au sortir des maisons, dans les solitudes bocagères. Le faubourg finit et la forêt commence, la grande forêt qui monte, coupée de terrasses en culture et de ravins herbeux, vers les mamelons du Gez.

Le chemin muletier pratiqué au flanc de la montagne suivait d'un côté la lisière des arbres, bordait de l'autre les prairies à pente raide qui se précipitent vers le gave du Bergonz. Invisible, au pli profond des gorges, le torrent faisait sa musique de colère, qui nous arrivait, atténuée par la distance, en plainte harmonieuse. Les granges bientôt s'espaçaient au long des prairies, la châtaigneraie s'ajourait de clairières, et ces clairières élargies se perdaient quelques pas plus loin en l'uniformité d'une lande... Plus d'arbres, plus de maisons, plus de pâtres dans l'herbe, plus de passans sur le chemin. L'heure de la montée des bûcherons en forêt était passée depuis longtemps, et ils n'étaient pas près de redescendre encore. De la solennité se faisait autour de nous avec la simplification des lignes de l'horizon, avec la tranquillité de l'atmosphère où n'arrivaient plus les bruits de la vallée. Thérèse se donnait toute à ce bonheur inaccoutumé de ne rien entendre. La vivacité de l'air, l'arome fortifiant des herbes de la montagne l'empêchaient de sentir la fatigue de la marche.

— Je ne sais pas ce que j'ai, disait-elle, il me semble qu'aujourd'hui j'irais jusqu'au bout du monde!

Et c'était bien le bout du monde, en effet, cette vallée extrême où, franchissant une dernière barre de rochers, nous abordions enfin. Cette barre qui, sans doute, avait été à l'origine la digue naturelle d'un lac, fermait comme d'une palissade régulière la gorge tourmentée que nous remontions depuis le hameau de Gez. Au delà s'ouvrait un pays tout autre, un berceau de verdure, une halte de douceur, posée entre les précipices de la vallée basse et la raideur des sommets étagés au-dessus en muraille. Harmonieuse, combinée, semblait-il, par une volonté d'art, se déployait, au sortir de ces rudesses, la forme de la haute vallée. Le travail de la période glaciaire avait nivelé le sol; quelque chose de la souplesse de l'eau se voyait encore au modelé des roches en bordure, à la figure régulière du bassin. L'herbe plate, sommeillante, ajoutait à l'illusion que complétait la caresse délicate du silence. Le gave se taisait, ou plutôt il ne parlait pas encore; sans cou-

leur, sans élan, débile et puéril, il reflétait l'innocence environnante. Deux ou trois granges étageaient leurs pignons à la lisière des prairies. Quelques parcs à moutons dressaient à côté leur clayonnage de bois blanc et les granges, les parcs, l'herbage, tout était désert. Dès la fin de mai, les troupeaux avaient quitté la vallée pour les estibes de la haute montagne. Il ne restait dans la vaste enceinte d'autre trace bien visible de la vie humaine que, très haut, dans la forêt suspendue au flanc du Gez, la fumée de quelques charbonnières, — fumée bleue à travers la fumée verte des branches.

Thérèse admirait. Adossée au fût élancé d'un frêne, la tête inclinée vers la vallée, elle se tenait là, muette, immobile, pareille à ces figures symboliques dont le maître paysagiste Corot solennise ses aubes et ses crépuscules. Elle descendit enfin du rêve où sa pensée était allée se perdre. A demi-voix, comme pour ne pas troubler la paix de ce sanctuaire, elle me dit sa joie esthétique, le frisson de bonheur qui l'avait soulevée, qui la soulevait encore.

— Je vous dois une minute exquise, me dit-elle. Vous m'avez arrachée aux autres et à moi-même. Quel spectacle! Je ne suis qu'une ouvrière en musique; eh bien, devant cette harmonie, j'ai eu un moment l'illusion d'être une artiste! Ah! mon ami, vivre ici, loin de tout, avec des êtres de son choix!

Elle avait les larmes aux yeux en exprimant ce souhait, et moi, j'étais mal disposé à l'entendre! La journée que j'avais si ardemment appelée ne tenait pas ce que j'en avais attendu. L'élan de Thérèse, sa gaieté au départ, son lyrisme si communicatif me laissaient soupçonneux, presque hostile.

La pensée de Marc Échette m'obsédait. Ce vœu d'intimité que Thérèse venait de me confier, l'avait-elle formé en pensant à moi? N'était-il pas plutôt dédié à celui qui allait venir, à l'ami essentiel, à Marc?

Cette incertitude me gâtait la félicité du tête-à-tête. Je me refusais à un bonheur que peut-être Thérèse ne partageait pas.

— Vivre ici! répliquai-je. Vous oubliez l'hiver, trois mois à passer sous la neige. Il faudrait pour s'y plaire une dose peu commune d'idéalisme. Seul, peut-être, votre ami Marc Échette s'accommoderait de cette existence. Mais sans doute cette claustration à deux vous suffirait.

Thérèse me dévisagea, étonnée.

— Pourquoi Marc? me dit-elle.

— N'est-il pas votre meilleur ami, et quelque chose de plus, peut-être? insinuai-je méchamment..

— Quelque chose de plus? que voulez-vous dire, monsieur Lavernose? — Et comme j'hésitais à lui répondre : Parlez, expliquez-vous, m'ordonna-t-elle, ne me laissez pas douter une seconde de plus de votre amitié ou de votre bon sens.

— Excusez-moi; dis-je enfin. Que M. Échette soit votre ami seulement ou votre fiancé, l'alternative en tout cas n'a rien de blessant pour vous.

Ma réponse déconcerta Thérèse; je vis sa figure s'altérer, se décomposer tout d'un coup. Les yeux, un moment allumés par le dépit, se voilèrent presque aussitôt, les lèvres reprirent le pli navré que je leur avais vu au début de sa convalescence.

— Que ce soit un propos en l'air que vous vous soyez permis, ou une confidence que vous attendiez de moi, votre procédé est au moins étrange, me dit-elle. Qu'avait à faire Marc Échette avec mon admiration pour le Bergonz et pour la vie montagnarde? Si j'ai fait tout à l'heure un souhait oiseux, vous l'avez orné d'un singulier commentaire. Je ne sais pas si Marc consentirait à me tenir compagnie tout un hiver sous la neige, mais je comprends que vous vous récusiez d'avance, vous dont l'amabilité ne résiste pas à un tête-à-tête de deux heures! Vous me boudez, vous vous en prenez à Marc Échette? A quel propos, je vous prie? Si vous comptez que, pour rester dans vos bonnes grâces, je vais renier un ami d'enfance, un ami de toujours, vous me connaissez mal, mon cher monsieur!

Je me taisais, mécontent de moi, ne sachant comment réparer ma sottise. Et Thérèse continuait : — M'avoir gâté une journée pareille, je ne vous le pardonne pas, entendez-vous?

— C'est vrai, j'ai eu tort, confessai-je. Mais vous ne vous doutez pas de ce qui se passe en moi aujourd'hui. Heureux, je le suis autant que vous, plus que vous peut-être; mais ce bonheur à deux va finir et cette pensée me désole. C'est malgré moi; j'ai toujours été ainsi; écolier, je passais mes jours de sortie à pleurer en pensant à la rentrée...

— Je ne pars pourtant pas ce soir; nous avons encore deux jours à passer ensemble.

— Vous ne partez pas, mais votre ami Marc arrive, cela revient au même; notre intimité est finie.

— Finie, pourquoi donc? répliqua-t-elle. Marc est un aimable compagnon. Vous aurez bientôt fait, si peu que vous vous y prêtiez, de vous lier avec lui. Et l'intimité à trois ne sera que plus charmante.

— Il y a si longtemps que Marc ne vous a vue; il doit avoir beaucoup de choses à vous dire; j'aurais mauvaise grâce à me

mettre en tiers dans vos effusions, répliquai-je dépité. Que suis-je pour vous? Un inconnu d'hier qui sera un oublié demain. Je n'ai plus rien à faire qu'à céder la place au plus digne.

— Vous avez donc juré de me faire repentir d'être venue avec vous? dit alors Thérèse avec un haussement d'épaules. Que vous ai-je fait, mon ami? Un mois de causeries, de promenades ensemble, un mois de confiance et de sympathie réciproque, n'est-ce donc rien pour vous? Que vous faut-il de plus? Le hasard seul a fait que nos existences se sont coudoyées; nous avons ajouté à ce hasard le choix de nos esprits et de nos cœurs. D'une rencontre fragile nous avons fait une amitié durable. Est-ce donc si peu de chose, cette amitié, que vous la rejetiez ainsi de gaieté de cœur? Tenez, vous ne mériteriez pas qu'on vous le dise, mais je ne me suis jamais trouvée avec personne en aussi parfaite union de goûts et d'idées que je l'étais avec vous. Non, pas même avec Marc. Il est trop parfait pour moi, Marc; il sait trop de choses et ces choses ne sont pas celles qui m'intéressent. Avec vous je me suis entendue dès le premier jour, dès le premier mot. Ah! les bonnes heures de causerie, les beaux enthousiasmes! Depuis longtemps je n'avais pas été à pareille fête. Songez combien ma vie est plate et encombrée; au travail du matin au soir, et quel travail! Cette vie d'Argelès, c'était le paradis! Et c'est vous qui rompez le charme!

La semonce n'était que trop méritée; je baissai la tête.

— Pardonnez-moi, dis-je à Thérèse. C'est un excès d'amitié qui m'a fait un moment douter de vous et de moi. C'est fini maintenant. Oubliez, je vous en prie, cette minute d'injustice.

— Je l'oublierai si vous me promettez de vous en souvenir, répondit Thérèse avec un sourire où elle essaya de mettre un peu de la bonté confiante qui lui était habituelle. Et à présent, conclut-elle, il s'agit de réparer le temps perdu. Ne m'avez-vous pas annoncé que nous arriverions jusqu'à la source du gave, à ce que vous appelez l'œil du Bergonz?

— Je vous montrerai la source; et, au retour, nous traverserons les villages, nous visiterons les vieilles églises et les donjons en ruine. Vous verrez si je ne suis pas un bon guide!

— En route donc! prononça Thérèse. Déjà le soleil descend; l'ombre nous gagne; la fin de journée va être délicieuse.

XI

Nous repartîmes. Le sentier coupait à travers des prairies rases, tondues par les troupeaux. Et cette mollesse de l'herbe en

tapis sous nos pieds, la facilité d'un sol plat succédant à l'effort de la montée, ajoutaient à la paix élyséenne du décor comme une douceur matérielle. Unique et paisible obstacle, l'eau muette du gave se promenait en méandres, en courbes gracieuses, à travers un archipel d'îles et d'îlots que reliaient des chaussées de pierres branlantes. Des bergeronnettes s'envolaient en troupe des flaques d'eau morte et c'était quelquefois, rapide, à la pointe des joncs, la fuite du merle ou de la bécassine.

Thérèse avançait lentement; uniquement attentive à la traîtrise des pierres mal équilibrées qui basculaient sous ses pieds elle oubliait d'admirer le paysage. Je l'entendis jeter un cri de surprise. L'œil du Bergonz était devant nous. C'était, au pied de la montagne, à travers un éboulis de granit embroussaillé de daphnés et de fougères, non pas le jet d'une source unique, mais le bouillonnement d'une infinité de sources, un flot subit de blancheurs qui bondissait sur la mousse verte des rochers, soulevait le feston des scolopendres et des capillaires penchées sur la bouche noire des grottes en miniature. Une musique, légère comme le gazouillement d'une troupe enfantine, planait au-dessus de ce peuple de fontinettes et les voix frêles, les mouvemens souples de l'eau comme des écharpes blanches secouées, tout cela faisait songer à des créatures irréelles, à la vie heureuse de quelque troupeau de nymphes occupées à jouer sous la roche natale, au seuil mystérieux de la montagne.

L'eau toute neuve, limpide, d'une transparence de cristal donnant envie de la goûter, Thérèse se pencha, but une gorgée dans le creux de sa main et laissa retomber le reste en pluie de perles dans la source.

— Elle est si légère, me dit-elle, on s'en régalerait jusqu'à demain. Et c'est si amusant de penser qu'elle ne sert qu'aux oiseaux du ciel ou aux bêtes de la forêt!

— Aux bêtes et aux gens, lui dis-je. Les bonnes sources ne sont pas si fréquentes que vous le pensez, dans la montagne. L'eau qui sort des glaciers et des champs de neige n'est pas toujours potable. Les charbonniers du Gez viennent s'approvisionner ici, les bûcherons qui vont faire du bois à la forêt se détournent de leur chemin pour s'y abreuver, eux et leurs ânes. C'est comme si l'on buvait de la santé et du courage, affirment-ils.

— Et du bonheur peut-être, soupira Thérèse.

Depuis notre malentendu de tantôt, je ne reconnaissais plus mon amie. Un moment excitée, en dehors, riant et gesticulant sans motif et la minute après concentrée, muette, elle ne parvenait pas à reprendre son équilibre. Sa gaieté semblait factice, ses son-

geries involontaires. Le choc qui l'avait ébranlée, la clarté soudaine qui s'était faite en elle l'avaient laissée émue, inquiète. Elle parlait alors pour parler, pour le bruit qu'elle faisait en parlant, et je lui répondais de la même façon, en pensant à autre chose, et pour tous les deux, cette chose était la même.

Cependant la vallée se précipitait sous nos pas, s'étranglait en ravin, un ravin de prairies, de vergers et de cultures avec des fermes blanches, des jardins en terrasse et des champs de blé mûr très pâle sur de hautes tiges débiles.

Puis défilèrent les villages : l'église de Salles, une pauvresse toute noire à l'extérieur, toute dorée au dedans, parée, fardée, peuplée de statues naïves et de bas-reliefs brutalement polychromés; Sère, en pendant sur la rive opposée du gave, un vieux nid de pierre en ruine, posé dans la jeunesse éternelle des châtaigniers et des hêtres.

Le soleil, un moment reparu dans la vallée élargie, sombrait en un dernier adieu cette fois derrière le Léviste, à l'heure déjà tardive où nous quittions le village de Gez. Nous n'avions que juste le temps d'arriver à la fontaine du Tarantet avant la tombée de la nuit. Thérèse s'était mise à presser le pas, tandis que je prenais par le plus long, ne sachant que faire pour retarder la fin du tête-à-tête. L'ombre du soir favorisait ma traîtrise. Le chemin s'enfonçait en pleine châtaigneraie, dans la fraîcheur des cépées où descendait le mystère du crépuscule. De larges écharpes de pourpre flottaient, accrochées à la cime des arbres; et en bas, dans la demi-obscurité de l'herbe, éclataient, ensanglantés des feux du couchant, les miroirs de l'eau dormante. Un reste de clarté nous montra la fontaine du Tarantet.

Un merisier haut branché, dont l'écorce portait en guise d'ex-voto les initiales des pèlerins reconnaissans, m'aida à la retrouver dans le vague de l'herbe qui la voilait comme d'un rideau pieux. J'avais rempli une fiole à l'intention de Jacques.

— Ne boirez-vous pas, dis-je à Thérèse, en prévision des fièvres futures?

— Et vous? me demanda-t-elle.

— Oh ! moi, répondis-je, laissant échapper mon émotion, moi, c'est différent. La fièvre que j'ai, je ne veux pas en guérir.

Thérèse ne releva pas le propos.

— Il n'est que temps de rentrer, dit-elle. Écoutez : l'angélus sonne au village de Gez.

J'écoutai. La cloche lente, un peu grêle, tintait dans le silence, planait au-dessus de l'imploration confuse de bêtes crépusculaires. L'incendie du couchant s'était vite éteint, les étoiles

pointaient, lointaines, à travers la grisaille du ciel. Du fond des gorges, des vallées basses, des vapeurs montaient en même temps, glissaient à la pointe de l'herbe, flottaient à l'orée des taillis. Les rochers près de nous, les arbres, comme fatigués d'être, se dépouillaient de leur forme, renonçaient à leur couleur.

Le sentier à son tour s'atténuait, n'était plus qu'une chose illusoire qui fuyait, se dérobait sous nos pieds. Bientôt la marche nous devint difficile. Pour arriver au gave d'Arrens que nous devions suivre en regagnant Argelès, les pentes se précipitaient, et au lieu de la haute futaie où nous avions voyagé jusque-là, c'était un taillis de hêtres dont les robustes drageons usurpaient le sentier, nous flagellaient au passage.

— Où allons-nous, cher ami? me demanda Thérèse au bout de quelques pas. Êtes-vous sûr d'être dans la bonne direction? On dirait que nous allons tout droit chez la Belle au bois dormant. Le chemin nous repousse, avez-vous vu? les arbres ne veulent pas nous laisser passer.

Elle riait; mais son inquiétude se trahissait à la fêlure de son rire. Elle avait peur, peur du précipice, peur de moi peut-être; du mauvais guide autant que du mauvais chemin.

— Le gave est là qui gronde; et la route d'Arrens est au bord du gave, lui expliquai-je. Encore quelques minutes de patience et vous serez délivrée de moi, je vous le promets.

En attendant, la descente se faisait plus laborieuse; l'obstacle des rochers nous obligeait à de longs détours, à de rudes escalades. Thérèse alors m'appelait à l'aide; elle se laissait hisser à bout de bras, elle se pendait à mon épaule. Et je serrais sa main, je l'attirais à moi plus étroitement qu'il n'eût été nécessaire.

Puisque le temps ne m'appartenait pas, puisque la journée allait finir, je cherchais à faire meilleures les dernières minutes; je prolongeais les délices de ces contacts à mon gré trop rapides; j'abusais de la complicité involontaire de sa frayeur qui la contraignait à s'appuyer à moi; je profitais de la nuit qui lui cachait l'emportement de mes gestes. Mes lèvres un moment effleurèrent sa main tendue vers moi. Elle la retira vivement.

— Laissez-moi, m'ordonna-t-elle; vous me gênez au lieu de me porter secours. Je m'en tirerai sans vous. Le taillis s'éclaircit, la route est là; je n'ai plus besoin de guide.

Je protestai, confus; je dirigeai fraternellement ses derniers pas jusqu'à ce qu'elle fût sur la route.

— Dépêchons-nous, maintenant que rien ne nous arrête, dit-elle; il est déjà nuit, on doit être inquiet chez vous; et qui sait comment nous allons trouver Jacques?

— Nous portons le remède, et j'ai idée qu'il sera inutile. Jacques est sujet à la migraine; mais il est rare qu'elle le laisse alité tout un jour.

Nous touchions déjà le pavé d'Argelès.

— Souvenez-vous, me dit Thérèse, que vous m'avez cherché tantôt une mauvaise querelle et que vous m'avez promis de ne pas recommencer. Me le promettez-vous encore ?

Je promis, je jurai d'obéir à toutes ses volontés.

Nous arrivions.

— Le Tarantet a opéré à distance, dit Cyprienne, comme nous franchissions le seuil de la porte. Jacques est guéri. Et vous, qu'êtes-vous devenus là-haut? Nous commencions à croire que les loups vous avaient mangés! Les chemins ne sont pas fameux, à ce qu'il paraît, ajouta-t-elle en examinant Thérèse. Votre chapeau est tout cabossé, ma pauvre amie; et là, qu'est-ce que je vois? Un accroc à votre jupe! Allons, c'est encore un tour que vous aura joué André. Je parie qu'il vous aura fait passer en plein bois. C'est une manie, il ne veut jamais prendre le chemin de tout le monde. J'aurais dû vous avertir, c'est ma faute; moi qui le connais, j'ai eu tort de vous confier à un pareil guide!

Thérèse protesta, et en protestant elle rougit. Sa loyauté s'émut pour la première fois en présence de Cyprienne. Elle s'émut de peu, sans doute, car enfin elle n'était pas responsable de mon accès de folie. Mais elle n'avait pas pu ne pas s'en apercevoir. Son attention était éveillée, sa conscience était avertie. L'état de pleine et pure lumière où notre amitié était née, où elle s'était développée jusque-là, n'existait plus. La rougeur de Thérèse l'accusait. Nous étions tous les deux dans la mauvaise voie. J'étais coupable, et Thérèse, l'innocente Thérèse, était déjà ma complice.

ÉMILE POUVILLON.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

DE L'ORGANISATION

DU

SUFFRAGE UNIVERSEL

VII [1]

ESSAI D'APPLICATION A LA FRANCE DE LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS

La conclusion que l'on attendait doit maintenant apparaître tout entière : on voit quelle serait, selon nous, la solution à la crise de l'État moderne. Il semble du moins que, de l'aveu commun, quelques points soient déjà fixés. Par ce qui précède, il est acquis que l'État moderne traverse une crise décisive ; que la cause de cette crise est dans le transfert de la toute-puissance au suffrage universel inorganique et anarchique ; que le remède au mal ou l'atténuation du mal, étant donné que le suffrage universel est désormais le support et le moteur nécessaire de l'État, réside dans l'organisation de ce suffrage ; et que c'est à quoi aboutissent et la théorie et l'histoire. C'était donc la première partie de notre conclusion.

La seconde partie en a été que le suffrage universel pouvait être organisé sous différentes formes, mais qu'il ne devait l'être, dans l'État moderne, que sous une forme moderne ; qu'il doit demeurer ou devenir vraiment universel et égal, ne comporter ni

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet, 15 août, 15 octobre, 15 décembre 1895, 1er avril et 1er juin 1896.

exclusion ni privilège, ne reconstituer ni l'ordre ni la corporation, ne reposer que sur des groupemens ouverts et libres; enfin que, quelque part en Europe, existe déjà quelque chose de cette organisation du suffrage sous une forme moderne et en vue de l'État moderne.

La troisième partie, que voici, est que, ce quelque chose, nous pouvons l'adopter, en nous l'adaptant; que rien ne s'y oppose; et que, par conséquent, pour la France elle-même, pour notre France de ce temps et de cette heure, la solution est à la fois parfaitement logique et parfaitement pratique. En son ensemble, elle se formule ainsi : organiser le suffrage universel de telle façon que, suivant et serrant de près *la vie réelle du pays*, il nous donne *la représentation réelle du pays;* trouver pour lui des cadres qui soient assez solides et pourtant assez souples; doubler d'une circonscription sociale la circonscription géographique; et cette circonscription sociale, la tirer des groupemens modernes, ouverts et libres, entre autres de la profession entendue au sens large, sans refaire l'ordre, ni la corporation.

Car il faudra bien que l'on nous comprenne; et, en vérité, il serait trop commode aux anarchistes de toute école, intéressés à empêcher l'organisation de l'État par le suffrage universel organisé, de n'avoir qu'à agiter aux yeux ces deux « idoles » ou ces deux spectres : la corporation du moyen âge et l'ordre! Qui parle de refaire ces vieilleries? et comment les referait-on? Qui parle d'en revenir au chariot mérovingien? ou au « soldat de Marathon », au coureur, porteur de nouvelles? L'introduction du suffrage universel a, en effet, opéré, dans la politique, une révolution analogue à celle qu'ont opérée, dans l'industrie, l'introduction de la vapeur et de l'électricité. De même que la vapeur implique la machine, et l'électricité, le télégraphe, ainsi le suffrage universel implique une mécanique politique dont les ressorts ne sauraient être l'ordre et la corporation, tant bien que mal raccommodés et repeints. Cette force immense, la force brute du nombre, indifféremment susceptible d'être un grand fléau ou un grand bienfait, l'on peut et l'on doit la canaliser, la régulariser; mais non point jusqu'à l'ordre et la corporation. — Trop comprimée, au lieu de faire mouvoir l'État, elle le ferait éclater.

Or, puisque là, dans le suffrage universel, est la force motrice qu'il s'agit seulement de discipliner; puisque c'est là que le régime représentatif doit aller puiser le mouvement et l'action, il est évident que, plus directe sera la prise faite à même le suffrage universel, plus il passera de force dans le régime représentatif et plus il s'y développera de mouvement et d'action. Autrement dit : plus étendue sera la base de l'élection, plus de pouvoir aura

la représentation; plus immédiat sera le contact avec le suffrage universel, plus l'élu aura de crédit, d'autorité, et d'initiative.

Si donc on conserve deux Chambres (et l'on nous dispensera peut-être de rouvrir sur ce sujet une controverse vieille comme le régime même); si l'on garde deux Chambres et si la première, la Chambre des députés, est une Chambre pleinement populaire, nommée par tous les citoyens, nul ne s'interposant entre l'électeur et l'élu; pour la seconde Chambre ou Sénat, il sera également nécessaire : d'une part, — afin que cette seconde Chambre ait une raison d'être et une utilité, — que, dans son origine, elle ne se confonde pas tout à fait avec la première; d'autre part, — afin que le Sénat ait, à côté et en face de la Chambre des députés, quelque initiative, quelque autorité et quelque crédit, — que, sans que son origine se confonde avec celle de la Chambre des députés, elle s'en rapproche néanmoins le plus possible; que, sans que sa base d'élection soit aussi étendue, elle soit néanmoins la plus vaste possible; que, sans que le Sénat naisse et vive d'un contact immédiat avec le suffrage universel, il n'en soit point toutefois si éloigné que la force qui monte d'en bas ait trop de circuit à faire et se perde avant de lui arriver.

Voilà pourquoi nous proposons, pour la Chambre des députés : le suffrage universel, direct, mais organisé en catégories professionnelles, simples circonscriptions sociales ouvertes et libres; pour le Sénat, un système mixte de suffrage universel à deux degrés et de suffrage très général, organisé d'après « les unions locales » de tout genre : unions administratives, communes et départemens; corps constitués ou associations : académies, universités, cours et tribunaux, chambres de commerce, barreaux d'avocats, chambres de notaires, d'avoués, conseils de prud'hommes, etc.; pour la Chambre chacune des catégories professionnelles, et, pour le Sénat, chacune des catégories d'unions, — communes, départemens et corps constitués, — devant tirer de soi ses représentans.

Il est temps à présent de préciser et de faire voir que ce système pourrait être appliqué, dès aujourd'hui, en France; comment il pourrait l'être; quels résultats il donnerait; et c'est ce qu'on va tenter à l'aide des statistiques officielles. Mais est-il besoin d'avertir que nous ne prétendons point apporter un plan parfait et de tous points définitif? D'abord, les statistiques officielles, qui en établissent les données, ne sont pas parfaites, surtout en ce qui concerne les professions; elles en sont loin, et l'on a dû les prendre comme elles sont. Meilleures, elles pourraient servir à une meilleure organisation du suffrage sur la base profession-

nelle. Ensuite, il n'est pas très commode de définir et de classer « les unions locales. »

Et, pour ce qui est du projet lui-même, il se peut bien qu'il soit, il est certain qu'il sera à corriger, à modifier, à simplifier en quelques-unes de ses parties. Ce sera l'œuvre des hommes de bonne volonté, œuvre dans laquelle ils n'auront pas et nous ne pouvons pas avoir de plus puissant collaborateur que l'expérience; car il n'est rien comme l'usage, comme la pratique, pour révéler les défauts d'un système politique, et pour le corriger, le modifier ou le simplifier. Ce ne serait pas une petite affaire que d'enseigner à un enfant la théorie de la marche; et il l'apprend tout seul, en marchant. Ainsi de la pratique, pour tout ce qui est système; et de l'apparente complication, de l'apparente difficulté, des lacunes apparentes de celui-ci, nous en appelons volontiers à l'usage.

Il nous suffit, pour le moment, de poser cette directrice : « Il faut chercher l'organisation où est la vie, et régler l'action, la proportionner, en quelque sorte, à la quantité des vies individuelles et à la qualité des vies collectives qui font la vie nationale de la France. » L'ayant posée, il nous suffit de montrer, par les chiffres et par les faits, où sont ces vies individuelles, combien elles sont; ce que sont et combien sont ces vies collectives. L'ayant montré, il nous suffit de dire : C'est par là qu'il faut commencer, et d'obtenir que l'on commence.

I. — CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Dans le système que nous proposons, — on nous excusera de le répéter encore, — la Chambre des députés « serait élue au suffrage universel direct par tous les citoyens égaux, mais répartis, selon leur profession, en un petit nombre de catégories très ouvertes, en trois ou quatre groupes très larges, embrassant tout le monde, ne laissant personne dehors, ne souffrant ni d'exclusion ni de privilège, chacun de ces groupes devant tirer de lui-même son représentant; avec une double circonscription : la circonscription territoriale, déterminée par le département, et la circonscription sociale, déterminée par la profession. »

De là, quand on passe à l'application, plusieurs questions à résoudre, en ce qui touche : le classement des professions; la fixation du quotient électoral ou chiffre d'électeurs exigible pour qu'il y ait droit à un représentant; la répartition des sièges entre les départemens et leur répartition entre les professions; le groupement naturel des industries par régions; la concordance, en un mot, de la circonscription sociale avec la circonscription

territoriale. A quoi l'on ajoutera l'exemple de quelques départemens pris dans le nord, l'est, l'ouest, le centre et le midi de la France.

1° *Du classement des professions.*

Première question : comment, en combien de groupes, et d'après quel principe ou quelle méthode classera-t-on les professions? car il y a plusieurs principes et plusieurs méthodes en présence. — Il y a la méthode *psychologique*, la classification recommandée par les encyclopédistes, par Diderot et d'Alembert, où les professions sont rangées « quant à leur dépendance vis-à-vis des trois facultés de l'entendement : mémoire, imagination et raison. » — Il y a la classification *économique* de Charles Dupin, fondée sur les besoins matériels de l'homme. — Il y a la classification en même temps *politique* et *économique*, ou *politico-sociale*, de Bluntschli. — Il y a la classification *physiologique* de M. le docteur Bordier, « en professions manuelles et professions cérébrales. » Il y a la classification *scientifique* de M. Guillaume de Greef, les professions groupées selon que leurs procédés se rapportent aux mathématiques, à la physique, à la chimie, etc.

Il y en a d'autres encore, assurément; si donc nous faisions de la théorie pure, nous n'aurions, entre elles, que l'embarras du choix. Mais nous ne faisons point de l'art pour l'art : nous faisons de l'art pour la vie ; et il nous importe moins de savoir ce que vaut *théoriquement* ou *absolument* telle ou telle de ces classifications, — ce qu'elle vaut pour l'art, — que de savoir ce qu'elle vaut *pratiquement* et *relativement*, — c'est-à-dire pour la vie, pour la politique. Quel que soit le fondement de la méthode, psychologique, physiologique, scientifique ou économique, il nous importe peu pour la vie, pour la politique. L'essentiel est qu'elle fonctionne, qu'on ne puisse pas objecter qu'elle « ne marchera pas » ; puis qu'elle « marche » ; et qu'elle atteigne, en somme, à une suffisante exactitude.

C'est le cas de la classification employée dans les statistiques. Elle comporte ordinairement huit groupes : agriculture ; industrie ; transports, postes et télégraphes ; commerce; force publique ; administration publique ; professions libérales ; personnes vivant exclusivement de leurs revenus. On y joint quelquefois un neuvième groupe : la profession de « sans profession », ce qu'on appelle « la population non classée » (hôpitaux, prisons, etc.), et les gens de « profession inconnue ». Mais, au point de vue de l'organisation du suffrage, on peut négliger ce neuvième groupe et ne retenir que les huit premiers. D'autre part, comme l'armée active

ne vote pas, dans l'état présent de notre législation, on peut, défalcation faite de certaines unités comprises sous cette rubrique générale, éliminer, toujours au point de vue de l'organisation du suffrage, le cinquième groupe : *force publique*. Soit, en fin de compte, sept groupes professionnels très larges, susceptibles de servir de cadres au suffrage universel organisé, de former sept catégories électorales très ouvertes : agriculture; industrie; transports, postes et télégraphes; commerce, administration publique; professions libérales; rentiers.

Tel est le classement usité par les statistiques officielles, et l'on ne prétend pas, encore une fois, que, non plus que ces statistiques elles-mêmes, ce classement soit irréprochable. Mais qu'il y ait huit ou neuf groupes principaux ou qu'il y en ait plus ou moins, on voit qu'il est possible de ramener toutes les professions existantes à « un petit nombre de catégories très ouvertes, de groupes professionnels très larges, embrassant tout le monde, ne laissant personne dehors, ne souffrant ni d'exclusion ni de privilège » ; et, par le groupe professionnel, de déterminer, pour chaque individu, pour chaque électeur, une « circonscription sociale. »

Il s'agit maintenant de montrer que cette circonscription sociale, déterminée par la profession, peut coïncider avec une circonscription territoriale, déterminée par le département et, pour cela, de dire comment seront répartis les sièges : d'abord entre les départemens; puis, dans chaque département, entre les divers groupes professionnels. Mais, tout d'abord, entre les départemens.

2° *Du quotient électoral ou chiffre qui donne droit à un représentant.*

Supposons, pour toute la France, un nombre rond de 10 millions d'électeurs et une Chambre de 500 membres : le quotient électoral, ou chiffre d'électeurs qui donne droit à un député, sera le quotient de la division de 10 000 000 par 500, ou 20 000. La circonscription territoriale étant le département, autant de fois un département comptera 20 000 électeurs inscrits, autant il aura de députés.

Supposons, pour un département, un chiffre rond de 100 000 électeurs inscrits et une représentation de 5 membres : le quotient électoral sera le quotient de la division de 100 000 par 5; ou 20 000 encore. La circonscription sociale étant le groupe professionnel, autant de fois un groupe comptera 20 000 électeurs, autant il aura de sièges, sur le total de ceux qui reviennent au département.

La répartition des sièges se fera, par conséquent : entre les 87 départemens, au prorata des électeurs inscrits ; et, dans chaque département, au prorata des électeurs appartenant aux divers groupes professionnels. Commençons par le commencement ; répartissons, entre les 87 départemens de la France, les 500 sièges de la Chambre des députés.

3° *Répartition des sièges entre les départemens.*

Le quotient de la division de 10 millions d'électeurs par 500 sièges, ou le chiffre nécessaire de 20 000 électeurs inscrits pour un député, telle serait la commune mesure, l'unité de représentation, la toise électorale sous laquelle passeraient d'abord les départemens. Mais c'est pour plus de rapidité que l'on s'en est tenu au nombre rond de 10 millions d'électeurs et au quotient de 20 000 : le nombre exact est un peu plus élevé : 10 489 016 (chiffres de 1894) ; ce qui donne un quotient électoral un peu plus élevé aussi : 20 978. Prenez à présent un de nos départemens, le premier dans l'ordre alphabétique, le département de l'Ain. On y relève 104 333 électeurs inscrits. Divisez par 20 978. Ce département aura tout de suite droit à 4 sièges : actuellement il en a 6.

A cette répartition nouvelle, — le nombre total des sièges étant d'ailleurs diminué de 82, — beaucoup des départemens perdent un siège ; quelques-uns en perdent deux ou plus ; plusieurs gardent ce qu'ils en ont : l'Allier, par exemple : 128 978 électeurs inscrits, aurait alors 6 sièges ; et justement, il en a 6 ; quelques-uns même gagneraient un représentant, comme le Puy-de-Dôme : 173 202 inscrits, qui aurait 8 sièges, et qui n'en a que 7.

Somme toute, certains départemens perdant 1 siège ou 2, d'autres se maintenant, d'autres en gagnant un, rien qu'au moyen de cette division par le *quotient électoral plein* ou 20 978, on arrive à 450 sièges, sur une Chambre réduite de 582 membres à 500. On a laissé tomber les fractions, si importantes qu'elles fussent, et même avoisinant 20 978. Une seule exception a dû être faite pour le territoire de Belfort (Haut-Rhin : 19 643 électeurs) qui, sans elle, n'aurait pas été représenté du tout. Mais il reste, après cette répartition *au quotient plein* de 20 948 électeurs inscrits, cinquante sièges à attribuer. Comment et à qui les accordera-t-on ?

Il y a deux manières de procéder : selon que l'on borne strictement à 500 le nombre total des députés, y compris les représentans des colonies ; ou que l'on réserve les 500 sièges exclusivement à la France continentale, les colonies n'étant point représentées dans le parlement de la métropole, — ce qui,

théoriquement, peut fort bien se soutenir — ou l'étant par surcroît et en supplément. Dans le premier cas : 500 sièges, colonies comprises, la solution n'est pas très malaisée; des 50 sièges qui restent, on retire les 16 sièges qui sont attribués aux colonies, et il n'en reste plus que 34 à pourvoir ; dans le second cas : France continentale seulement, ce sont 50 sièges nets qui restent à répartir entre les départemens.

Dans l'un et l'autre cas, qu'il s'agisse de 34 sièges ou de 50, pourquoi ne pas les attribuer aux départemens qui, leur part une fois faite par *le quotient plein*, présentent encore les plus forts excédens? Ainsi le département de l'Ain a reçu, dans la répartition au quotient plein, 4 sièges, représentant 83912 électeurs sur 104333 ; son excédent est donc de 20421 : il aurait un cinquième siège. De même, dans le premier cas (colonies comprises) pour 33 et dans le second cas (France continentale seule) pour 49 autres départemens; et, de la sorte, les 500 sièges se trouvent pourvus. Voilà la « circonscription territoriale » formée et la répartition faite entre les départemens : il faut maintenant former la « circonscription sociale » et, dans chaque département, faire la répartition entre les groupes professionnels.

4° *Répartition des sièges entre les groupes professionnels.*

Pour la répartition des sièges attribués à chaque département entre les divers groupes professionnels, le quotient électoral sera le quotient de la division du nombre d'électeurs inscrits dans ce département par le nombre de sièges auxquels il a droit. Le principe est le même que pour la répartition des 500 sièges entre les 87 départemens. Autant de fois le nombre d'électeurs appartenant à un groupe professionnel contiendra le quotient électoral, autant ce groupe aura de représentans parmi les députés du département. Mais ici on se heurte à des difficultés dont les plus sérieuses proviennent de l'imperfection des statistiques. Nos statisticiens officiels ne paraissent point s'être doutés qu'il pût y avoir jamais une corrélation quelconque entre la profession et l'électorat; et, tandis qu'ils nous prodiguent les renseignemens sur les *condamnés* et les *divorcés* par profession, des *électeurs* par profession, ils n'ont garde de souffler mot.

Si, par suite, l'on pense voir dans le système quelque lacune ou quelque porte-à-faux, ce n'est point dans le système lui-même qu'ils sont, mais dans ses substructions; et cela tient à la médiocre qualité des matériaux. Si quelque chose ne joue pas aussi bien qu'on le souhaiterait, c'est parce que les données de la statistique sont incomplètes et ne concordent pas. A cause de cette insuffisance

et de ce manque de concordance, on ne peut arriver, pour l'instant, qu'à une exactitude et à une clarté, à une simplicité moindres que celles où l'on arriverait dès que ce trou serait comblé dans les statistiques; c'est-à-dire, pour peu qu'on le veuille, dès demain, dès les premières élections générales ou le premier dénombrement. Faites-nous une bonne statistique des électeurs inscrits par profession, et nous vous ferons une bonne représentation organique, fondée sur les groupemens professionnels.

En attendant, il faut user de ce que l'on a et prendre les statistiques telles qu'elles sont. Elles nous donnent la population professionnelle par sexe : retenons le sexe masculin; et par âge : retenons les hommes au-dessus de 20 ans. Faisons-le pour chacune des cinq conditions de *patrons*, *employés*, *ouvriers*, *famille*, *domestiques*, dans chacune des huit professions : agriculture, industrie, commerce, transports, force publique, administration publique, professions libérales, personnes vivant exclusivement de leurs revenus.

Additionnons : le total, en chaque département, dépassera naturellement le chiffre des électeurs inscrits, car il comprend : 1° les hommes de 20 à 21 ans qui ne sont pas encore électeurs; 2° les étrangers; 3° les incapables; 4° les indignes, etc. De là, un écart entre la population professionnelle et la population électorale, écart qu'il dépend de la statistique de faire disparaître quand on le voudra; et de là, un écart entre le quotient électoral, pour l'attribution des sièges aux groupes professionnels dans chaque département, et le quotient électoral, suivant lequel les cinq cents sièges de la Chambre ont été distribués aux quatre-vingt-sept départemens de France : écart qui disparaîtra aussitôt qu'une statistique mieux conçue aura fait disparaître l'autre.

3° *Exemple de cinq départemens : Nord, Calvados, Ardennes, Hérault, Loire.*

Par exemple, voici l'un de nos départemens les plus considérables, le Nord. En faisant le total des hommes au-dessus de 20 ans dans les diverses conditions des divers groupes professionnels, on obtient le chiffre de 512 854, — chiffre de la population professionnelle, masculine et adulte, — de 100 000 unités plus fort que le nombre des électeurs inscrits : 404 646. Le quotient électoral pour la répartition des dix-neuf sièges entre les professions, dans ce département, sera donc de quelques milliers d'unités plus fort, lui aussi, que le quotient électoral pour la répartition des cinq cents sièges entre tous les départemens : 26 992, au lieu de 20 978.

Avec des statistiques concordantes, le dividende étant le même, la population électorale se retrouvant exactement dans la population professionnelle, et le diviseur ne variant pas, le quotient serait le même : 20978 : autant de fois un groupe professionnel compterait 20978 électeurs inscrits, autant donc il aurait de représentans, sur le nombre de ceux qui forment la députation du département du Nord. Mais, par la faute des statistiques, nous ne savons que très approximativement, pour l'instant, comment les électeurs se répartissent, dans le Nord, entre les groupes professionnels. C'est pourquoi nous devons, jusqu'à correction de ces données, opérer sur ce chiffre de 512854, et ses composans que nous allons voir, avec ce quotient de 26992, comme s'ils étaient vrais, ce qu'ils ne sont, au point de vue électoral, ni les uns, ni les autres. Mais enfin, ce n'est pas tant d'opérer sur les chiffres vrais qu'il importe ici, que d'opérer sur des chiffres quelconques : ce qui importe, c'est de montrer que le mécanisme marche, et comment il marche.

Soit, si on le veut, un total de 512854 électeurs; soient dix-neuf sièges; soit, en conséquence, un quotient électoral de 26992. Dans ce total : 512854, l'agriculture figure pour 121857; l'industrie, pour 239497; le commerce, pour 80742; les transports pour 24261; la force publique, pour 15416; l'administration publique, pour 8050; les professions libérales, pour 11793; les personnes vivant exclusivement de leurs revenus, pour 11258.

Refaisons ce que nous avons fait lors du partage des cinq cents sièges entre les quatre-vingt-sept départemens : divisons chacun de ces nombres par le quotient électoral. Une première répartition au quotient plein donne : à l'agriculture *quatre* sièges; à l'industrie *huit* sièges; au commerce *deux* sièges : et *quatorze* sièges sont ainsi attribués, sur les dix-neuf auxquels a droit le département du Nord.

Par les autres professions, par aucune des autres prise séparément, le quotient électoral n'est atteint : les transports n'en sont pas très loin : 24261; ni la force publique, ni l'administration publique, ni les professions libérales, ni les rentiers n'en approchent. Mais de la force publique, il y a peu à se préoccuper, pour le motif déjà donné que, dans sa masse, elle ne vote pas, l'armée active ne votant pas. On ne retient que cette partie de la force publique, assurément la plus petite, qui jouit des droits électoraux et, ne pouvant l'évaluer au juste, on ne la porte au tableau que pour mémoire. Pour l'administration publique, les professions libérales et les rentiers, est-ce faire trop de violence à la logique, à la réalité, que d'en composer, au point de vue de la représentation, un seul groupe professionnel? Additionnés

ensemble, leur somme est de 31101. Et, dans ce cas, à ce groupe formé des trois professions est attribué le quinzième siège.

Il en reste quatre à pourvoir; et c'est le lieu ou le moment de reprendre les plus forts excédens. Dans la première répartition, le commerce n'a reçu que deux sièges : il s'en fallait d'une ou deux centaines d'unités que le quotient plein y entrât une troisième fois; le plus fort excédent, c'est lui qui le présente : 26758; à lui, le seizième siège. Après le commerce, viennent les transports, avec 24261 électeurs inscrits; ils auront le dix-septième siège, le dix-huitième et le dix-neuvième reviendront à l'agriculture : excédent de 13889, et à l'industrie : excédent de 13561.

Si bien que, le système de la représentation réelle du pays adopté et appliqué, la députation du département du Nord comporterait dix-neuf membres, dont cinq nommés par et parmi le groupe de l'agriculture; neuf, par et parmi le groupe de l'industrie; un, par et parmi le groupe des transports; trois, par et parmi le groupe du commerce; un, par et parmi le groupe de la force publique (en tant qu'elle est admise au vote), de l'administration publique, des professions libérales et des rentiers réunis.

Le Nord est un département industriel ; passons à un département agricole : le Calvados. Le Calvados a, d'après les statistiques électorales, 113138 électeurs inscrits, ce qui lui donnerait droit à cinq députés. D'après les statistiques professionnelles, et pour les motifs ci-dessus indiqués, parce que ces chiffres comprennent les étrangers, les militaires, les incapables, les indignes, et les hommes entre 20 et 21 ans, le total par profession serait également un peu supérieur : 130916, — total certainement inexact au point de vue électoral, mais sur lequel, faute de mieux, nous sommes contraints de raisonner. A ce compte, le quotient pour la répartition entre les groupes professionnels dans le Calvados serait de 26185.

Dans le total de 130916, l'agriculture figure pour 63406; l'industrie, pour 29452; les transports, pour 6406; le commerce, pour 13466; la force publique, pour 3363; l'administration publique, pour 3476; les professions libérales, pour 5033; les rentiers, pour 6334. — L'agriculture aura, dès la répartition au quotient plein, *deux* députés; l'industrie, *un*. Aucun des autres groupes, séparément, n'atteint, à beaucoup près, le quotient électoral.

Procédons comme dans le département du Nord. Réunissons la partie votante de la force publique (pour mémoire), l'administration publique, les professions libérales, et les rentiers : ensemble, c'est un groupe de 14843. Mais si ni la logique ni la

réalité ne souffrent de ce qu'on les réunit, souffriraient-elles de ce que l'on joindrait les transports, ou à l'industrie, ou au commerce, — dans l'espèce, au commerce, puisque l'industrie se suffit à elle-même? — Transports et commerce joints font un chiffre de 19872; le quotient électoral n'est pas encore atteint; il y a donc lieu de recourir au classement des excédens, et, de par ce classement, les transports et le commerce, — troisième groupe, — ont le quatrième siège; la force publique (en tant qu'elle vote), l'administration publique, les professions libérales et les rentiers (quatrième groupe), ont le cinquième siège.

En récapitulant, sur les cinq députés du Calvados, deux, dans ce système, seraient choisis par et parmi le groupe de l'agriculture; un, par et parmi le groupe de l'industrie; un, par et parmi le groupe du commerce et des transports; un, par et parmi le groupe de la force publique, de l'administration publique, des professions libérales et des personnes vivant exclusivement de leurs revenus.

Passons à présent de l'ouest à l'est. Les Ardennes ont quatre députés, pour 87739 électeurs inscrits; mais les mêmes causes d'erreur font que nous sommes forcés de raisonner comme s'ils étaient 102098, chiffre total de la population professionnelle masculine et adulte. Le quotient de répartition des sièges entre les professions, dans ce département, serait alors de 25502. L'agriculture : 32298, aurait de droit *un* député; l'industrie, *un* aussi : 45978.

Mais une plus grande difficulté se rencontre, qui ne nous avait pas encore arrêtés. Même en formant deux groupemens du second degré, l'un avec les transports et le commerce, l'autre avec la partie votante de la force publique, l'administration publique, les professions libérales et les rentiers, on ne parvient pas, — il s'en faut de beaucoup, — à atteindre le quotient électoral; le premier de ces groupemens ne monte qu'à 11532 et le second qu'à 11710. — Et l'embarras augmente, par ce fait que l'industrie, pourvue déjà d'un député après la répartition au quotient plein, offre, en outre, un excédent de 20476 voix; et qu'il serait parfaitement injuste qu'avec 45978 voix, — près de deux fois le quotient électoral, — elle n'eût cependant qu'un représentant, tout comme les transports et le commerce ou comme les autres professions qui, réunies, ne montent pas même à la moitié de ce quotient.

C'est une difficulté sérieuse, on le reconnaît et l'on ne cherche pas à l'atténuer; sérieuse, mais non insoluble. Car on peut ajouter (et qu'y aurait-il, là encore, de contraire, soit à la logique, soit à la réalité?) les transports et le commerce : 11532 électeurs, à l'excédent de l'industrie : 20476; ce qui donne 34008 voix, lesquelles

ont droit au troisième représentant par 25 502 et laissent un nouvel excédent de 8 506.

Cet excédent et celui qu'a laissé l'agriculture (6 796) étant tous les deux inférieurs à la somme des quatre dernières professions (11 532), et ces professions étant, au demeurant, les seules qui ne soient pas encore plus ou moins représentées, le quatrième siège leur est attribué; et la députation des Ardennes est composée de quatre députés nommés : un, par et parmi le groupe de l'agriculture; deux, par et parmi le groupe de l'industrie, des transports et du commerce; un, par et parmi le groupe de la force publique (en tant qu'elle vote), de l'administration publique, des professions libérales et des personnes vivant exclusivement de leurs revenus.

A l'autre extrémité de la France, prenons l'Hérault, qui, pour 140 420 électeurs inscrits, a droit à sept représentans. Le total de la population masculine et adulte classée par profession, — total trop élevé, comme on le sait, — serait de 150 251, force publique non comptée, et le quotient électoral, pour la répartition entre les groupes professionnels, de 21 464. L'agriculture : 78 766, aurait *trois* sièges de plein droit; l'industrie : 23 963, *un* siège; le commerce : 23 623, *un* siège : cinq sièges sur sept se trouvent attribués; il en reste deux.

Formons les groupemens du second degré. Ajoutons les transports : 7 296, ou bien au commerce, ou bien aux excédens laissés par le commerce, 2 159, et par l'industrie, 2 504 : ensemble 11 959. Additionnons la force publique (pour mémoire), l'administration publique, les professions libérales et les rentiers; ensemble 16 598. Ni l'une ni l'autre de ces sommes n'atteignant le quotient électoral, il faut avoir recours au procédé des plus forts excédens. Le sixième siège est donc attribué au quatrième groupe : administration publique, professions libérales, etc. (16 598), et le septième, à l'agriculture : excédent, 14 374. — La représentation de l'Hérault comprend : quatre députés nommés par et parmi le groupe de l'agriculture; un député nommé par et parmi le groupe de l'industrie; un député nommé par et parmi le groupe du commerce et des transports; un député nommé par et parmi le groupe de la force publique votante, de l'administration publique, des professions libérales et des personnes vivant exclusivement de leurs revenus.

En descendant vers le Midi, nous eussions pu faire halte dans le Centre, dans le département de la Loire. La Loire, d'après les statistiques électorales, compte 163 440 inscrits : elle a droit à huit députés; mais les statistiques par profession obligent à raisonner sur 196 541, avec un quotient de 24 567. Une première répartition au quotient plein donnerait à l'agriculture deux sièges;

à l'industrie, trois sièges; il resterait trois sièges à pourvoir sur huit. Les groupemens du second degré font monter le commerce et les transports réunis à 23329; la force publique (en tant qu'elle vote), l'administration publique, les professions libérales et les rentiers, à 12555. — Le quotient électoral n'est pas atteint. Si l'on recourt alors à la méthode des plus forts excédens, le sixième siège revient à l'industrie : 24136; le septième, aux transports et au commerce réunis : 23329.

Pour le huitième siège, il y a, là aussi, une difficulté; l'excédent laissé par l'agriculture, 13680, dépasse légèrement la somme des quatre dernières professions, 12555; et, elle aussi, cette difficulté, est sérieuse, mais, elle non plus, elle n'est pas insoluble. Elle place seulement dans la nécessité de choisir entre deux solutions : ou bien s'en tenir à la rigueur des chiffres et attribuer le siège à l'excédent le plus fort, quand même un groupe ne serait point représenté; ou bien, comme il ne s'agit pas de représentation *proportionnelle* ni *mathématique*, mais de représentation *professionnelle* et *organique*, de prévoir l'exception dans la loi et de faire fléchir la rigueur des chiffres; en considération surtout de ce que : 1° l'agriculture a déjà deux représentans : les autres professions, administration publique, rentiers, etc. n'en auraient pas; 2° et de ce que le total des quatre dernières professions monte à plus de la moitié du quotient, laquelle n'est, en effet, que de 12283.

Cette seconde solution admise, la représentation du département de la Loire se composerait : de deux députés nommés par et parmi le groupe professionnel de l'agriculture; de quatre députés nommés par et parmi le groupe de l'industrie; d'un député nommé par et parmi le groupe formé du commerce et des transports; et d'un député, nommé par et parmi le groupe de la force publique (en tant qu'elle vote), de l'administration publique, des professions libérales et des personnes vivant exclusivement de leurs revenus. Différemment, la première hypothèse préférée, pour le département de l'Hérault, on aurait : agriculture, trois députés; industrie, quatre; transports et commerce, un; professions libérales, etc., non représentées. De toute évidence, l'autre solution vaut mieux, comme plus conforme à l'esprit d'une représentation *organique*, d'une représentation réelle du pays, dont le premier principe est que tout ce qui vit dans le pays doit être représenté dans le parlement.

6° *Règles pour la formation des groupemens professionnels.*

De ces divers exemples tirés de diverses parties de la France, il semble résulter que l'on peut dès maintenant poser les quelques règles qui suivent :

L'agriculture, l'industrie et le commerce atteignant partout ou presque partout le quotient électoral, ou chiffre nécessaire pour avoir droit à un représentant, constitueront, partout ou presque partout des groupes séparés : agriculture, un groupe; industrie, un groupe; commerce, un groupe.

Toutefois, le groupe professionnel dit des transports pourra au besoin être joint, suivant les cas, au commerce ou à l'industrie; former groupement du second degré avec l'un ou l'autre de ces groupes, ou l'excédent de l'un d'eux, ou les excédens de l'un et de l'autre, si l'un d'eux seulement ne suffisait pas pour que ce groupe fût représenté.

La force publique (en tant qu'elle vote), l'administration publique, les professions libérales et les rentiers, qui nulle part ou presque nulle part n'atteignent le quotient, sont considérés, au point de vue de l'élection, comme faisant, par département, un seul groupement professionnel.

Ces groupemens du second degré n'ont, on ne craint pas de le redire, rien qui blesse en aucune façon la logique ni la réalité; mais, on a le devoir de le redire aussi : *les cadres que nous empruntons n'ont rien de sacré, ni d'obligatoire.* Nous nous en sommes servis, parce que ce sont ceux d'après lesquels sont établies les statistiques officielles, comme nous nous sommes servis des chiffres fournis par les statistiques, bien que nous les sachions contestables et même manifestement faux, du moins pour l'application que nous en voulions faire. Mais ces chiffres peuvent être rectifiés et ces cadres peuvent être modifiés.

Quoi qu'on en pense et quoi qu'on y veuille changer, tant qu'ils sont ce qu'ils sont, la représentation organisée ou réglée sur les cadres professionnels comporterait au maximum huit groupes, au minimum trois groupes, par et parmi lesquels seraient élus les députés.

Le département formerait la circonscription territoriale; et le groupe professionnel, dans le département, la circonscription sociale. Ce groupe serait d'ailleurs du premier ou du second degré, selon qu'il comprendrait une profession seule ou plusieurs professions. Faire ainsi, par le rapprochement et la réunion de divers groupes, des groupemens professionnels du second degré, c'est donc élargir, étendre la circonscription sociale, et cela suffit dans la plupart des cas (surtout étant admis le procédé de la reprise des plus forts excédens) pour que toutes les professions retenues par le classement officiel soient représentées, le soient mieux et plus directement.

Mais ce n'est point l'unique moyen d'assurer le fonctionnement du système et l'on pourrait, au lieu de la circonscription

sociale, élargir et étendre la circonscription territoriale. C'est-à-dire que, au lieu de faire des groupemens du second degré, comme le groupe *du commerce et des transports*, par la réunion des deux groupes professionnels : 1° du commerce, et 2° des transports, on pourrait décider que le département n'est pas une circonscription fixe, fermée et infranchissable, et admettre, non plus que plusieurs professions dans un département, mais bien que plusieurs départemens pour une profession réunissent leurs contingens électoraux jusqu'à ce que le quotient soit atteint.

Au lieu de joindre ensemble, dans un département, des professions similaires, on joindrait, pour une profession, des départemens voisins, à l'exemple de ce qui se passe en Espagne, quand il s'agit des universités littéraires ; des *Sociétés économiques d'Amis du pays ;* et des chambres de commerce, d'industrie ou d'agriculture. On se souvient que chacune de ces universités, de ces sociétés et de ces chambres a droit à un député lorsqu'elle compte 5000 électeurs inscrits; et que « si, à elle seule, une de ces corporations ne compte pas les 5000 électeurs nécessaires, elle se joint, pour constituer un collège électoral, aux autres corporations de même classe ou de même ordre, géographiquement les plus voisines. »

7° *Groupement naturel des industries par régions.*

Autant en pourrait-on faire en France avec les catégories professionnelles, de département à département, entre départemens voisins ; et ce groupement-là, non plus, ne serait contraire ni à la logique ni à la réalité; car il n'y a qu'à jeter les yeux sur une carte pour voir que les industries, les professions elles-mêmes se groupent comme naturellement par régions. Ainsi, *les mines et la métallurgie* forment en France six groupes régionaux : 1° au *nord* (départemens du Nord et du Pas-de-Calais); 2° à *l'est* (Ardennes, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Haute-Marne); 3° dans la *région de Paris* (Oise, Seine, Seine-et-Oise); 4° à *l'ouest* (Manche, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure); 5° au *centre* (Saône-et-Loire, Loire, Cher, Nièvre, Allier, Puy-de-Dôme); 6° au *sud-est* (Gard, Aveyron, Tarn, Hérault, Bouches-du-Rhône).

Les *grandes industries*, autres que la métallurgie et les mines, forment, pour leur part, quatre ou cinq groupes régionaux : du *nord*, de l'*est*, du *centre* et du *sud-est*, du *midi;* la *petite industrie*, jusqu'à sept groupes : au *nord*, à *l'est*, à *l'ouest*, dans la *région de Paris*, au *centre*, au *sud-ouest* et au *sud*. De même pour les différentes branches de l'agriculture : il est facile d'observer comme un groupement naturel par régions : *Non*

omnis fert omnia tellus. Ici, c'est la région de la vigne; là, de l'élevage; là, des céréales.

On peut donc, si on le préfère, étendre la circonscription territoriale au lieu de la circonscription sociale : l'un et l'autre mode sont licites; et, quel que soit celui que l'on choisisse, on aura du pays réel, du pays vivant tout entier, une représentation qui, par ses qualités, laissera bien loin derrière elle toutes les prétendues représentations, à base de suffrage inorganique, que nous avons connues jusqu'ici.

8° *Composition professionnelle de la Chambre des députés.*

Les *Résultats statistiques du dénombrement de 1891* accusent que 47 centièmes de la population classée vivent en France de l'agriculture; que 25 pour 100 vivent de l'industrie; 10 pour 100, du commerce; 3 pour 100, des transports; 1,9 pour 100 se rattachent au groupe de la force publique (armée, marine de guerre, police et gendarmerie); 1,9 pour 100 encore, au groupe de l'administration publique; près de 6 centièmes enfin de la population, familles comprises, vivent exclusivement de leurs revenus.

Mais, ce rapport étant établi sur des chiffres qui comprennent les personnes des deux sexes et de tout âge, on ne saurait tabler dessus sans mécompte, pour l'organisation du suffrage universel. Les calculs que nous avons faits, en prenant telles qu'elles sont les statistiques officielles, changent notablement la proportion et nous donnent :

I.	Hommes au-dessus de 20 ans vivant de l'agriculture				5 533 006
II.	—	—	—	de l'industrie. . . .	4 027 859
III.	—	—	—	des transports . . .	431 567
IV.	—	—	—	du commerce. . . .	1 267 082
V.	—	—	—	de la force publique.. . .	(*mémoire*)
VI.	—	—	—	de l'administration publique.	249 882
VII.	—	—	—	des professions libérales .	368 970
VIII.	Personnes vivant exclusivement de leurs revenus				667 777
				Ensemble.	12 545 143

Total d'où il faut déduire les hommes entre 20 et 21 ans, qui n'ont pas encore accompli leur vingt et unième année, les étrangers, les incapables, les indignes, les non domiciliés et qui, cette déduction faite, se rapprocherait beaucoup du nombre de 10 489 016 électeurs portés régulièrement sur les listes. Si l'on ne tient pas compte de la force publique, qui ne vote pas, si on la raye purement et simplement de la nomenclature, il en découlerait, pour être bref, la répartition suivante des 500 sièges entre

les différentes catégories professionnelles et, ce système une fois adopté, la Chambre serait ainsi composée :

L'agriculture aurait	225	représentans.
L'industrie aurait	164	—
Le commerce aurait.	48	—
Les transports auraient	17	—
L'administration publique aurait	8	—
Les professions libérales auraient.	13	—
Les rentiers.	25	—
Ensemble	500	députés.

Comparez maintenant cette Chambre, quand nous l'aurions, et celle que nous avons, où l'on voit, en suivant le même classement : 38 députés seulement se rattachant au groupe professionnel de l'agriculture, 49 seulement, au groupe de l'industrie, 32, à celui du commerce et des transports, 22, à celui de la force publique ; mais, en revanche, 43, à celui de l'administration publique, 296, au groupe dit des professions libérales, 97, au groupe des personnes vivant exclusivement de leurs revenus. — Et dites où est le pays réel, le pays vivant ? où serait la représentation réelle du pays, du pays vivant tout entier ?

II. — SÉNAT

Ce ne serait pourtant point elle, si l'on s'en tenait là, la représentation réelle du pays vivant tout entier. Si l'on s'en tenait là, à une Chambre des députés recrutée de cette manière, le parlement ne serait pas l'image, l'abrégé et comme l'action réflexe de la vie nationale tout entière : il y manquerait ces vies collectives dont, pour partie aussi, est faite la vie nationale. Et d'avoir une Chambre des députés où l'individu serait représenté, — non plus abstrait et irréel, inexistant, sauf durant cinq minutes de quatre ans en quatre ans, par une fiction légale, mais l'homme de tous les jours, replacé en son lieu, dans son milieu social, qualifié par ce qui le qualifie le plus visiblement, par la profession ; — d'avoir cette Chambre des députés, très supérieure sans doute à celle que nous avons, ce serait bien avoir quelque chose de la représentation organique, mais non la représentation organique tout entière du pays vivant tout entier.

Je n'appellerais pas « représentation organique » une représentation fondée sur des groupemens professionnels aussi larges, aussi peu nombreux, si l'on s'en tenait là et si à la Chambre des députés, ainsi formée, ne venait pas s'ajouter un Sénat où se retrouve un autre aspect ou un autre élément de la vie nationale.

Ce que j'appelle donc la représentation organique, c'est la représentation — une en deux Chambres et dont chaque Chambre n'est qu'une moitié — où le pays vivant tout entier passe et se concentre en quelque sorte; où, dans l'une, se prolonge, se répercute la multitude des vies individuelles; où, dans l'autre, aboutissent les vies collectives de tant d'unions locales, qui sont, au même titre, des *organes* de la vie de l'État.

Le pays vivant, le pays réel, ce n'est ni ces vies individuelles toutes seules, ni ces vies collectives toutes seules ; et la représentation organique, la représentation réelle du pays, ce ne peut être ni cette Chambre toute seule des vies individuelles, ni cette Chambre toute seule des vies collectives : ce sont les deux ensemble ou, comme on dit dans le langage du droit, conjointement et indivisément.

Soit à la Chambre, soit au Sénat, l'individu serait représenté dans le groupe (et ce serait la troisième phase du régime représentatif); mais la Chambre représenterait plus spécialement l'individu; et le Sénat, plus spécialement le groupe; la Chambre reposerait sur le Nombre, quoique encadré et endigué; pour le Sénat, on ne s'inquiéterait plus du Nombre. Pour la Chambre des députés, la répartition des sièges entre les départemens serait faite au prorata des électeurs inscrits; pour le Sénat, chaque département aurait trois sièges, quel que fût le chiffre des électeurs. Pour la Chambre, l'unité électorale serait l'individu; tout citoyen ferait un; pour le Sénat, ce serait « l'union locale » qui ferait un, qui serait l'unité électorale. Le suffrage serait universel : puisque tous les citoyens, pour la Chambre, et, pour le Sénat, toutes les « unions », légalement déterminées, participeraient à l'élection; et le suffrage serait égal : mais, pour la Chambre, égal entre les citoyens, et, pour le Sénat, égal entre les » unions ». Pour le Sénat, des trois sièges attribués à chaque département, le premier appartiendrait à la plus importante des unions locales administratives, qui est le *département* lui-même : il y serait pourvu par et parmi les membres du conseil général. Le deuxième reviendrait à cette autre union locale essentielle, la *commune* : il y serait pourvu par et parmi les membres des conseils municipaux. A cela point de difficultés; mais en voici une (on ne veut pas chercher à la dissimuler non plus qu'on n'a dissimulé les autres), lorsqu'il s'agit de définir nettement et rigoureusement quelles sont les « unions locales » d'ordre social qui, dans chaque département, seront chargées de pourvoir au troisième siège.

En ce qui regarde les « corps constitués » proprement dits, les académies, les universités, les chambres de commerce, les

barreaux d'avocats, les chambres de notaires, d'avoués, les conseils de prud'hommes, etc., on ne pense pas qu'il y ait de doute. Mais certaines sociétés ou associations, comme les sociétés de secours mutuels, les coopératives, les syndicats, leur donnera-t-on ou leur refusera-t-on le droit de vote?

Pour les syndicats, par exemple, c'est, on l'avoue, une grosse question. S'il n'y avait que des syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers, et des syndicats agricoles où se coudoient tous ceux, de quelque condition qu'ils soient, propriétaires, fermiers, métayers ou travailleurs, qui tiennent à l'agriculture; s'il n'y avait que de ces syndicats de rapprochement d'intérêts entre des hommes de toutes les conditions dans toutes les professions, on n'aurait pas à hésiter, et il faudrait placer les syndicats au rang des unions locales organiques admises, comme telles, à l'exercice du droit de vote.

Mais il y a, d'autre part, les syndicats patronaux et, en face d'eux, contre eux, les syndicats ouvriers, qui, les uns et les autres, peuvent être regardés plutôt comme des syndicats de division d'intérêts et, si j'ose risquer le mot, comme des « désunions » locales et professionnelles : ceux-là ne recherchent plus le bien commun de la profession, mais ce qu'ils croient leur bien personnel, et trop souvent, dans le mal d'autrui. Accorder à ceux-là le droit de vote, c'est peut-être introduire dans la représentation l'esprit de classe, et, du coup, ce serait vraiment créer un gouvernement de classe, couper la nation en deux : capital à droite et travail à gauche; patrons d'un côté de la ligne, ouvriers de l'autre côté, l'arme au poing, attendant le combat.

Sans doute il semble que, considérés sur toute la surface du pays, « le capital et le salaire se partagent à part égale le travail national et qu'il y a équilibre, en France, entre les facteurs de la richesse ». Sans doute, ne parlant que des syndicats, — indépendamment du nombre de leurs membres qui n'aurait rien à faire ici, puisque l'unité, pour le Sénat, est le groupe et non l'individu, — sans doute il ne s'en manque pas de tant que les 1 622 syndicats patronaux fassent équilibre aux 2 163 syndicats ouvriers, ou, du moins, les syndicats ouvriers ne l'emportent pas tellement sur les syndicats patronaux, qu'ils les écrasent sous leur masse. Mais ce n'est pas assez, que les deux parts doivent être à peu près égales, pour que du corps vivant d'une nation on aille faire deux moitiés mortes.

Et, tout de même, comment ignorer, comment négliger, quand on donne le suffrage aux « unions locales » plus de 5000 associations qui comptent ensemble près d'un million de syndiqués? Comment, à la fois, les exclure de la représentation nationale et

vouloir que cette représentation soit toute la vie nationale en raccourci? Comment les rayer du pays et néanmoins avoir une représentation réelle du pays? C'est une grosse, une très grosse question, et le législateur aura à la résoudre, lorsqu'il définira les « unions locales » appelées à contribuer, pour un tiers, à l'élection du Sénat.

Mais que les syndicats soient ou ne soient pas compris entre ces « unions locales », c'est par et parmi elles, par et parmi ce que la loi reconnaîtra comme « unions locales » ayant le droit d'élection, que devra être nommé un tiers des sénateurs. Si, là aussi, l'on bornera la circonscription territoriale au département, ou bien si, pour ce dernier tiers, sénateurs élus par et parmi les « unions locales » d'ordre social, on l'étendra, afin d'avoir plus de choix, au ressort de l'académie ou de la cour d'appel, cela encore peut faire question; mais l'importance en est secondaire; qu'on en décide comme on voudra, pourvu que, rassemblées en une circonscription territoriale ou en une autre, le plus possible d'« unions locales » soient représentées et qu'il entre ainsi dans la représentation nationale le plus possible de la vie nationale.

III. — PRINCIPES DE LA REPRÉSENTATION RÉELLE DU PAYS

Voilà, cette fois, voilà enfin une représentation organique, d'où n'est absent rien d'essentiel de tout ce qui est organe, facteur ou agent de vie dans la nation. Voilà enfin le suffrage universel, par qui l'État moderne doit vivre, organisé d'après la vie; le voilà qui n'est plus seulement l'incarnation d'une abstraction, la « matérialisation », grossière et insaisissable tout ensemble, de cette vaine illusion : la souveraineté du peuple.

Nous ne nous étions pas proposé davantage. Dire : l'État moderne aura pour support et pour moteur le suffrage universel, le suffrage universel et égal; mais si, précisément, il traverse une crise, c'est que, pour son malheur, il ne connaît que le suffrage universel anarchique; si le suffrage universel s'est jusqu'à présent montré anarchique, c'est que jusqu'à présent il est demeuré inorganique; et s'il est demeuré inorganique, c'est qu'on a voulu faire de lui l'expression d'on ne sait quelle souveraineté du peuple, éparse en dix millions d'atomes électoraux, tous isolés l'un de l'autre et détachés de tout, tourbillonnant au vent et se mouvant en pleine fantaisie dans le grand désert de l'État. Dire ensuite : que l'on réintègre, à sa place, dans l'État, tout ce qui doit y avoir une place; que ces dix millions d'atomes s'agrègent en trois ou quatre corps, suivant leurs affinités les plus fortes, les plus certaines; que, cessant de faire du suffrage universel la fausse expression d'une fausse

« souveraineté du peuple », on se donne pour but d'en faire une fonction de la vie nationale, et que de cette fonction on demande l'accomplissement aux organes connus de la vie nationale, vies individuelles et vies collectives : alors, le suffrage universel sera devenu organique; étant devenu organique, il ne sera plus anarchique; dès qu'il ne sera plus anarchique, la crise de l'État moderne sera résolue.

Dire cette vérité bien simple sur la crise et sa solution; proclamer que, théoriquement, si l'on veut, avec le suffrage universel, faire et entretenir de la vie, comme il n'y a que la vie qui crée la vie, il faut donc régler le suffrage universel selon la vie; et puis en exposer, en indiquer plutôt les moyens pratiques : notre ambition n'est pas allée au delà.

Loin de nous la vanité de croire (nous y revenons, en terminant, tant nous en sommes pénétrés) que nous ayons trouvé le spécifique, le baume de Fierabras qui, en une heure, guérira nos sociétés malades; ou tout bonnement, loin de nous l'idée de croire que notre système est parfait et de prétendre l'imposer sans retouches. Non, certes, il n'est pas parfait, quoiqu'on se soit attaché à y introduire les meilleures parties de tous les systèmes inventés avant lui et qu'il ne soit, à dire le vrai, qu'un assemblage de ces parties, reliées entre elles et dominées par la notion supérieure de la vie. Non, certes, il n'échappe pas à la critique, et il nous semble entendre déjà les objections qui se croisent.

Mais nous n'en sommes guère troublés, car il nous semble aussi qu'il n'y en a pas une seule à laquelle il ne puisse victorieusement résister, ou dont il ne puisse se défaire, en en tenant compte. De ces objections sur tel ou tel détail, combien on entend déjà! « Pourquoi prendre comme base le chiffre des électeurs inscrits et non le chiffre total de la population? — Pour marquer nettement que le suffrage n'est pas de droit naturel, que c'est un droit conféré par l'État, dans une vue d'État. — N'est-ce pas quelque peu en contradiction avec la thèse, que tout ce qui vit a le droit d'être représenté? — Nullement; car l'électeur inscrit, étant le mâle adulte, *représente* devant le suffrage les femmes, les enfans, la famille, tout ce qui vit autour de lui. D'ailleurs, tenez-vous à prendre comme base le chiffre total de la population? la proportion n'en sera presque pas changée.

— Pourquoi 500 députés seulement? — Pour que la Chambre ne soit plus ce que Carlyle nommait et ce que nous avons bien plus de motifs que les Anglais de nommer « la pétaudière nationale ». — Mais alors, 500 députés, n'est-ce pas encore trop? — Peut-être; rien n'empêche d'établir les calculs pour 400 ou même 300, ainsi qu'on l'a fait pour 500; le quotient électoral augmentera, et

voilà tout. — Mais si le quotient électoral augmente, dans beaucoup de départemens il ne sera pas atteint par la plupart des groupes professionnels. — Eh bien! on en sera quitte pour étendre soit la circonscription territoriale, soit la circonscription sociale.

— Au fait, pourquoi faire du département la circonscription territoriale? — Parce que le département est une division géographique qui, bien qu'artificielle, est, depuis cent ans, entrée dans nos mœurs et dans la vie de la France; assez étroite pour que les voix ne se portent pas tout à fait au hasard; assez vaste pour qu'on ait plus qu'une menue poussière d'intérêts, plus que de tout petits hommes et de toutes petites choses. — Mais la profession, la circonscription sociale, comme vous dites? — Je le reconnais : la profession vient remplacer l'arrondissement et parfois la fraction d'arrondissement; au lieu d'être député du Calvados pour la deuxième circonscription de l'arrondissement de Caen, on sera député du Calvados pour le groupe professionnel de l'agriculture ou celui du commerce et des transports : l'intérêt représenté ne sera pas moins général, il le sera plus; il sera moins factice, plus réel, plus vivant, puisqu'il y a une vie de la profession beaucoup plus active que ne l'est la vie de l'arrondissement. — Mais, en disant que les députés devront être élus par et parmi le groupe professionnel, vous limitez l'égibilité. — Pas du tout, puisqu'il n'est personne qui ne puisse être élu dans son groupe : je ne fais que la localiser. — Et si quelqu'un est à la fois fonctionnaire public et propriétaire rural? — Il optera pour un groupe ou pour l'autre. — Vous empêchez les ouvriers de se faire représenter par un avocat ou un professeur. — Le beau malheur, si je tue le politicien!

— Ferez-vous voter les ouvriers à part, les patrons à part, ou tous voteront-ils ensemble? — Tous ensemble, dans chaque groupe professionnel. — Mais les patrons seront noyés sous le flot du prolétariat! — Ce n'est pas prouvé et, en tout état de cause, ce qu'il importe d'éviter, c'est de constituer des classes en antagonisme; à quoi l'on arriverait sans faute si à une catégorie de patrons l'on opposait une catégorie d'ouvriers. — Des classes! mais vous en constituez rien que par vos groupes professionnels. — Pas plus que dans le mode actuel de suffrage, on n'en crée en divisant la France en départemens, un département en arrondissemens, un arrondissement en circonscriptions, une circonscription en communes, une commune en sections de vote. Pas plus qu'on n'en crée dans l'armée en y maintenant des armes différentes, dans chaque arme des régimens, des bataillons, des compagnies et des escouades. En distribuant ainsi l'armée, on ne la divise pas, on la « ramasse » pour l'action sous la main du chef; ce qui fait

qu'elle est la plus haute des forces humaines concevables, c'est qu'elle est, par excellence, la force humaine organisée. Et, toute réserve gardée sur la diversité des objets poursuivis : d'organiser le suffrage universel, c'est ce qui en ferait, au profit de l'État, une immense force d'ordre et de progrès.

Mais nous venons nous briser à un mur, à l'objection qu'on ne détruit pas ou qui, détruite, renaît de ses ruines : « Vous ressuscitez, nous crient à l'envi économistes et socialistes, vous ressuscitez la classe, l'ordre et la corporation ! » Et nous confessons qu'après tout ce qu'on en a dit, si un tel argument paraît encore valoir quoi que ce soit, nous nous trouvons désarmés contre lui, parce que, contre ces sortes de cris inarticulés de l'esprit, contre ce refus de voir et d'entendre, par lequel est dédaigneusement rejetée toute tentative de discussion, il n'y a pas de raisonnement ni d'appel. On ne peut pourtant guère, traitant de l'organisation du suffrage universel à la fin du XIXe siècle, disserter de la caste dans l'Inde antique, ni de l'ordre, ni de la corporation dans l'Europe du moyen âge, de leur nature et de leur forme ; à l'affirmation tranchante qu'on les ressuscite, on ne peut riposter que par l'affirmation, toute sèche aussi, qu'on ne les ressuscite point. Et c'est la vérité, qu'on ne les ressuscite point ; que ce système fondé sur la vie ne va pas la chercher dans les tombes, et que, s'il s'appuie sur l'histoire, il n'oublie pas qu'elle est en perpétuel mouvement. Il ne s'inspire de l'adage : « L'histoire est la maîtresse de la vie », qu'en ajoutant aussitôt : « *La vie* est la maîtresse de la politique... »

Au fond, de toutes les objections qu'on a, par avance, examinées, il n'en demeure pas une. Mais quand bien même toutes ces objections ne seraient pas renversées ; quand bien même il se révélerait d'autres difficultés nouvelles et que nous n'avons pas prévues ; quand bien même nous aurions commis dans nos calculs une faute qui entraînerait un vice de construction, il n'empêcherait pas, nous l'espérons, que nous ayons démontré ceci : Le malaise présent n'est qu'une manifestation de la crise de l'État moderne. Cette crise tient à l'anarchie où est plongé le suffrage universel. De cette anarchie, on ne le guérira qu'en l'organisant. Il n'y a qu'un modèle pour l'organiser, c'est la vie : la représentation nationale doit être la reproduction de la vie nationale. — Pour tout le reste, nous nous en remettons au temps et à l'expérience.

CHARLES BENOIST.

UN ROMANCIER

DE LA

NOUVELLE-ANGLETERRE

MARY E. WILKINS

I

Le meilleur moyen d'intéresser des lecteurs français à un écrivain qu'ils ne connaissent guère que par ouï-dire, doit être, ce me semble, de leur offrir d'abord un échantillon de son œuvre. Je laisserai donc miss Mary Wilkins se présenter elle-même. La petite nouvelle que voici est prise presque au hasard parmi celles qui ont assuré sa grande réputation en Amérique (1). Si elle ne donne pas l'entière mesure d'un talent fait d'observation minutieuse et de robuste originalité elle a, en revanche, le mérite de perdre moins à la traduction que beaucoup d'autres où le dialecte et les particularités locales tiennent plus de place.

Une Nonne de la Nouvelle-Angleterre.

L'après-midi tirait à sa fin et la lumière baissait déjà. Les ombres des arbres dans la cour avaient changé de forme; quelque part, au loin, des vaches meuglaient et le tintement

(1) *A Humble Romance*, 1 vol. — *A Far away Melody*, 1 vol. — *A New England Nun*, 1 vol. — *Pembroke*, 1 vol.

d'une clochette se faisait entendre ; de temps à autre passait une charrette appartenant aux fermes du voisinage ; on voyait alors voler la poussière. Quelques travailleurs en chemise bleue, la pelle sur l'épaule, poursuivaient lourdement leur chemin ; de petits essaims de mouches dansaient dans l'air. C'était un mouvement général, précurseur du repos et du silence de la nuit.

Cette légère commotion quotidienne atteignit aussi Louisa Ellis, qui avait cousu tranquillement à sa fenêtre toute l'après-midi. Elle plia son ouvrage avec précision et le déposa au fond d'une corbeille, accompagné de son dé, de son fil et de ses ciseaux. Louisa Ellis ne se rappelait pas avoir jamais égaré un de ces petits attributs féminins qui, par suite d'un long usage et d'une constante association, en étaient venus à faire partie intégrante de sa personnalité.

Louisa ayant attaché un tablier vert autour de sa taille fine, prit son grand chapeau de paille, et, munie d'un petit bol de faïence, sortit dans le jardin pour y cueillir des groseilles. Les ayant cueillies, elle s'assit sur le pas de la porte et les égrena, réunissant avec soin dans son tablier ce qui restait des grappes pour le jeter aux poules. Elle s'assura minutieusement ensuite qu'il n'en était rien tombé dans l'allée.

Louisa était une personne lente et mesurée ; il lui fallut beaucoup de temps pour préparer son thé ; mais, quand il fut prêt, tout le petit couvert avait autant d'élégance que si elle eût voulu se recevoir elle-même comme une invitée.

La mignonne table carrée se trouvait exactement au centre de la cuisine, avec sa nappe empesée dont la bordure de fleurs luisait. Sur le plateau, recouvert d'une serviette damassée, étaient symétriquement posés un gobelet de cristal taillé, plein de petites cuillères, un pot à crème en argent et une tasse de porcelaine rose avec sa soucoupe. Louisa se servait de porcelaine tous les jours, ce que ne faisait aucune de ses voisines ; celles-ci en chuchotaient entre elles. D'habitude, on se contentait partout de faïence commune, les services d'apparat restant enfermés dans une armoire, et Louisa Ellis n'était ni plus riche ni mieux élevée que les autres. N'importe, elle tenait à sortir sa porcelaine. Elle avait ce soir-là, pour souper, un compotier rempli de groseilles au sucre, une assiettée de petits gâteaux et une autre de biscuits ; avec cela, une feuille ou deux de laitue qu'elle coupa délicatement. Louisa aimait beaucoup la laitue et la cultivait en perfection dans son jardinet. Elle becquetait plutôt qu'elle ne mangeait, et il semblait surprenant à la regarder qu'un volume sensible de nourriture pût disparaître.

Après le thé, elle remplit une assiette de jolis gâteaux de maïs très minces et les porta dans l'arrière-cour.

— César! appela-t-elle, César!

Un élan, un cliquetis de chaînes, puis un gros chien jaune et blanc parut à la porte de sa niche à demi cachée parmi les hautes herbes et les fleurs. Louisa le caressa, lui donna les gâteaux, après quoi elle rentra dans la maison et lava tous les objets qui avaient servi au thé, polissant avec soin la porcelaine. Le crépuscule s'épaississait; par la fenêtre, on entendait, merveilleusement distinct, le chœur des grenouilles. Louisa retira son tablier de guingan vert, ce qui en découvrit un plus court d'indienne imprimée blanc et rose. Elle alluma sa lampe et se remit à coudre.

Une demi-heure après, Joe Dagget arriva. Elle entendit son pas lourd crier sur le sable, se leva aussitôt et ôta son tablier blanc et rose. Dessous, il y en avait encore un autre, en fine toile blanche à bordure de batiste; c'était le tablier de réception. Elle ne le laissait jamais voir que quand elle avait du monde. A peine avait-elle plié celui d'indienne avec une prestesse méthodique pour le mettre dans un tiroir spécial que la porte s'ouvrit devant Joe Dagget.

Il sembla aussitôt remplir toute la chambre. Un serin qui dormait dans sa cage verte, à la fenêtre du midi, s'éveilla et battit violemment les barreaux de ses petites ailes jaunes. Jamais il n'y manquait quand survenait Joe Dagget.

— Bonsoir, dit Louisa.

Et elle lui tendit la main avec une sorte de cordialité solennelle.

— Bonsoir, Louisa, répondit l'homme de sa voix sonore.

Elle avança une chaise et ils s'assirent en face l'un de l'autre, avec la table entre eux. Il se tenait droit, ses pieds lourds posés carrément l'un à côté de l'autre, et il regardait autour de lui avec un mélange de gêne et de bonne humeur. Elle croisait ses mains effilées dans son giron de blanche batiste.

— Belle journée, fit observer Dagget.

— Tout à fait belle, acquiesça doucement Louisa. Avez-vous été aux foins? demanda-t-elle après un silence.

— Oui, toute la journée, dans le champ des dix acres. Il faisait chaud à travailler.

— Je le crois. Votre mère va bien aujourd'hui?

— Pas mal.

— Je suppose que Lily Dyer est auprès d'elle en ce moment?

Dagget rougit très fort.

— Oui, répondit-il avec lenteur, elle est à la maison.

Ce n'était pas un très jeune homme, mais il gardait sur son large visage un air enfantin.

Louisa était un peu moins âgée; son teint restait frais et uni; pourtant elle donnait aux gens l'impression d'être son aînée.

— Lily Dyer doit être d'un grand secours chez vous, poursuivit-elle.

— Sans doute. Je ne sais pas comment ma mère ferait sans elle, dit Dagget avec une chaleur mêlée d'embarras.

— Elle a l'air d'une fille capable. Et elle est jolie...

— Assez bien, répondit Dagget.

Et il se mit à feuilleter les livres sur la table. Il y avait un album d'autographes rouge et un livre d'étrennes pour les demoiselles qui avait appartenu à feu Mrs Ellis. Il les prit l'un après l'autre, et, en les replaçant, posa l'album sur le livre d'étrennes.

Louisa le suivait des yeux avec anxiété. Finalement elle se leva et changea la position des livres, mettant l'album en dessous.

Dagget éclata d'un rire contraint : — Voyons, Louisa, quelle différence cela fait-il que celui-ci soit dessus ou dessous?

— Je les arrange toujours ainsi, murmura-t-elle en guise d'excuse.

— Non, vrai, vous n'avez pas votre pareille, reprit Dagget en continuant de rire, mais toujours sans aucune gaîté.

Une heure après, il se leva pour prendre congé. En sortant, il buta sur un petit tapis et, en essayant de se rattraper, heurta le panier à ouvrage qu'il fit tomber de la table par terre.

Confus, il regarda Louisa, puis les bobines qui roulaient de tous côtés; mais, comme il se baissait gauchement, elle l'arrêta.

— Ne faites pas attention... Je les ramasserai quand vous serez parti.

Ces paroles furent prononcées avec une roideur polie. Peut-être souffrait-elle de le voir si agité, si nerveux, ce qui la gênait dans ses efforts pour le rassurer.

Quand Joe Dagget fut sorti, il poussa dans l'air tiède du soir un long soupir et ressentit l'impression qu'un ours innocent et bien intentionné pourrait ressentir en s'échappant d'une boutique de porcelaine. Louisa, de son côté, éprouvait quelque chose d'analogue aux sensations que le boutiquier bienveillant et inquiet doit éprouver après le départ de l'ours.

Elle attacha autour d'elle le tablier rose d'abord, puis le tablier vert, ramassa tous ses trésors épars, les rangea dans son panier à ouvrage et redressa le tapis. Après quoi, elle posa la lampe sur le plancher qu'elle se mit à examiner avec soin; elle

y passa même le bout de ses doigts, les regarda, et se dit à elle-même :

— Je le pensais bien, il apporte toujours beaucoup de poussière.

Et elle balaya avec soin la trace laissée par Joe Dagget.

S'il l'avait su, son malaise et sa perplexité en auraient été augmentés, mais il n'eût pas manqué pour cela à sa parole. Deux fois par semaine il venait voir Louisa Ellis, et chaque fois, assis dans cette chambre d'une si exquise délicatesse, il se sentait comme entouré d'un mur de dentelle. La peur de bouger le prenait en songeant qu'il pourrait mettre un gros pied, une main maladroite dans ce tissu féerique, et toujours il avait le sentiment que Louisa l'épiait avec effroi, s'attendant à quelque incartade.

Pourtant il gardait à la dentelle et à Louisa un respect, une fidélité immuables. Ils allaient se marier dans un mois, après une longue cour qui avait duré quinze ans. Cour singulière, car sur les quinze années, il y en avait quatorze pendant lesquelles ces deux fiancés ne s'étaient pas vus, n'échangeant que des lettres rares ! Joe avait été chercher fortune en Australie et était resté là-bas jusqu'à ce qu'il eût réussi dans ses projets. La chose eût-elle pris cinquante ans qu'il serait resté de même et serait revenu courbé par la vieillesse pour épouser Louisa. Mais il ne lui avait fallu que quatorze ans, et, rentré dans ses foyers, il allait s'acquitter envers la femme qui l'avait patiemment attendu jusqu'au bout. Autrefois, après leurs fiançailles, il lui avait confié sa détermination de tenter l'aventure qui leur assurerait une aisance selon lui nécessaire. Elle l'avait écouté, elle avait consenti avec la sérénité gracieuse qui ne l'abandonnait jamais, qui ne l'abandonna même pas quand son amoureux s'embarqua pour ce grand voyage si incertain. Joe, soutenu comme il l'était par une forte détermination, perdit contenance à la fin, mais Louisa, l'embrassant avec une douce rougeur, lui dit tranquillement adieu.

— Ce ne sera pas pour longtemps, balbutia le pauvre Joe d'une voix altérée.

Ce fut pour quatorze ans.

Dans cet intervalle, beaucoup de choses arrivèrent : la mère et le frère de Louisa étant morts, elle resta seule au monde. Ce qui était arrivé de plus important encore, — bien que tous les deux fussent trop simples pour le comprendre, — avait été l'entrée de Louisa dans un petit sentier tout uni, sans doute, mais tiré en une ligne droite si inflexible qu'elle ne devait se briser qu'à la tombe, un petit sentier si étroit qu'il n'y avait de place pour personne à ses côtés.

Le premier sentiment de Louisa quand Joe Dagget la rejoignit à l'improviste fut une vague consternation, mais elle ne voulut pas l'admettre, fût-ce vis-à-vis d'elle-même, et il n'en soupçonna rien. Depuis quinze ans elle l'aimait, ou du moins elle était persuadée qu'elle l'aimait. A la façon de toutes les jeunes filles, elle considérait le mariage comme une fin raisonnable de l'existence, un but qu'il fallait souhaiter. Avec docilité elle avait écouté les conseils de sa mère à ce sujet. Quand Joe Dagget s'était déclaré, sans hésitation elle avait dit oui. Il était son premier amoureux et l'idée d'en épouser un autre ne se présenta jamais à son esprit. Sa vie, surtout sa vie des sept dernières années, avait été remplie par une paix délicieuse, l'absence du bien-aimé ne lui apportant ni impatience ni tristesse. Certes l'inévitable conclusion, — son retour et leur mariage, — lui souriait; seulement elle plaçait tout cela dans un avenir si éloigné que c'était presque le placer par delà les bornes terrestres. Lorsque Joe reparut, elle l'attendait depuis quatorze ans; néanmoins elle fut surprise et déconcertée comme si elle n'y eût pas encore pensé.

La consternation de Joe ne vint que plus tard. En revoyant Louisa, il l'avait admirée autant que jamais, car autant que jamais elle était attrayante, ayant si peu changé, ses jolies manières, sa grâce, sa douceur restant intactes. Pour lui le but était atteint; il avait fini de chercher fortune et reprenait sans transition le fil de son roman. Tous les vents amoureux lui chantaient à l'oreille, aussi haut que jadis, une chanson dont le refrain était Louisa. Longtemps il crut de bonne foi l'entendre encore, puis à la fin il lui sembla que si le vent chantait toujours la même chanson, c'était sur d'autres paroles, en y mettant un autre nom. Mais pour Louisa le vent n'avait jamais eu que de faibles murmures; maintenant il s'était abattu et tout faisait silence. Elle écouta quelque temps encore avec une attention à demi distraite; puis elle se détourna très calme et se mit à coudre son trousseau de mariée.

Joe avait fait chez lui des changemens tout à fait magnifiques. Il habitait la vieille maison paternelle. Le nouveau couple se proposait de vivre là, car Joe ne pouvait abandonner sa mère qui tenait à ses habitudes. Louisa devait donc renoncer aux siennes. Chaque matin, en parcourant le petit empire virginal qu'elle allait perdre, elle ressentait le chagrin qu'on éprouve à regarder pour la dernière fois le visage de très chers amis. Il était vrai qu'elle pouvait emporter avec elle beaucoup de choses, mais, détachées de leur entourage, ces choses cesseraient presque d'être elles-mêmes. Et puis il y avait bien des détails particuliers de son heureuse vie

solitaire auxquels il lui faudrait renoncer absolument. Des devoirs plus sérieux que les tâches de choix, inutiles à demi, auxquelles jusque-là elle s'était consacrée, pèseraient sur elle; il y aurait le train d'une grosse maison; il y aurait du monde à recevoir; il y aurait la mère exigeante et affaiblie de Joe à soigner; d'autre part, avoir plus d'une servante serait contraire à toutes les traditions d'économie du village. Louisa possédait un petit alambic et s'amusait l'été à distiller des essences de roses et de menthe; il lui faudrait renoncer à son alambic. Sa provision d'essences était déjà considérable, elle n'aurait plus le temps de distiller pour son seul plaisir; la mère de Joe trouverait d'ailleurs que c'était une niaiserie; elle avait exprimé déjà son opinion là-dessus. Louisa aimait à tirer dans la batiste de petits points perlés, non pas toujours pour l'utilité de la chose, mais parce qu'une couture bien faite lui donnait des sensations agréables; assise devant sa fenêtre pendant les longues et tièdes après-midi à ouvrer un tissu délicat, elle était l'image même de la paix. Cette paix ne lui serait certes pas réservée dans l'avenir. La mère de Joe, matrone dominante et positive, Joe lui-même, avec son honnête rudesse masculine, riraient de toutes ces jolies, mais sottes manies de vieille fille. Louisa avait un enthousiasme d'artiste pour l'ordre et la propreté de sa demeure solitaire. Elle triomphait à la vue des vitres qu'elle avait polies jusqu'à les faire étinceler comme des joyaux. Elle s'enorgueillissait de ses tiroirs scrupuleusement rangés d'où s'exhalait un parfum de lavande. Pourrait-elle être sûre de conserver même cela? Des visions, si brutales qu'elle les repoussait à demi comme immodestes, lui venaient, de vêtemens masculins jetés partout pêle-mêle, de poussière et de désordre causés par une présence mâle au travers de cette délicate harmonie.

Parmi les pressentimens qui l'agitaient l'un des plus pénibles avait trait à César. César était un véritable ermite de chien. Il avait presque toujours vécu dans sa niche, loin de la société de ses semblables et de toutes les joies canines. Jamais, depuis sa première enfance, il n'avait fait le guet devant un terrier ni connu les délices d'un os dérobé à la cuisine. Et tout cela en punition d'un crime commis à l'âge le plus tendre. Nul ne savait quelles profondeurs de remords pouvaient exister chez ce vieux chien à l'air innocent en somme; mais, repentant ou non, il était puni. Le pauvre César élevait rarement la voix pour aboyer ou pour grogner; il était gras et somnolent; des cercles jaunes, semblables à des lunettes, entouraient ses yeux éteints.

Il y avait un voisin, cependant, qui portait sur sa main la

marque des crocs aigus de César; à cause de ce méfait, inspiré par l'exubérance d'une folle jeunesse, il avait vécu attaché à une chaîne, tout seul en son réduit pendant quatorze ans. Le voisin mordu avait, dans sa colère, exigé la mort de César ou cette mesure de complet ostracisme; de sorte que le frère de Louisa auquel appartenait le chien, lui avait bâti une manière de prison, d'où jamais il n'était sorti que pour de courtes promenades, toujours en laisse sous la garde de son maître ou de Louisa. On peut douter que César en tirât gloire, mais il avait acquis à bon marché une réputation considérable: tous les enfans du village et un grand nombre d'adultes le citaient comme un monstre de férocité. Le dragon de saint George ne put jamais passer pour plus redoutable que le vieux chien jaune de Louisa Ellis. Les mères recommandaient solennellement à leurs enfans de ne pas en approcher, et les enfans écoutaient crédules, avec l'appétit de terreur qui leur est naturel; on les voyait rôder à la dérobée autour de la maison de Louisa, puis s'enfuir, avec un regard jeté de côté ou en arrière vers le terrible chien. Aboyait-il, par hasard, de sa voix rauque, la panique éclatait.

Les passans qui pénétraient dans la cour s'informaient tout émus si la chaîne était solide; César, en liberté, aurait paru un chien très ordinaire, on n'en eût parlé d'aucune façon; enchaîné, il avait pris dans l'ombre des proportions anormales, on se le figurait sous un aspect vague, énorme, fantastique. Seul Joe Dagget, avec son bon sens jovial, le voyait tel qu'il était et s'obstinait à le caresser intrépidement sur la tête, malgré les recommandations effarées de Louisa. Il alla jusqu'à prétendre le lâcher. Louisa eut une telle peur qu'il remît ce coup d'État à plus tard, mais tout en persistant dans son opinion : « Il n'y a pas dans la ville de moins méchante bête, et c'est une cruauté que de le tenir attaché. Un de ces jours je m'en vais le faire sortir », Louisa se disait qu'une fois leurs intérêts et leurs biens confondus, il n'y manquerait pas. Elle se représentait César fondant comme un ouragan sur le village paisible et sans défense; elle voyait des enfans ensanglantés tomber le long de son chemin. Elle-même aimait beaucoup le vieux chien parce qu'il avait appartenu à son frère défunt et qu'il était très doux avec elle; cependant elle croyait à sa férocité, le mettant à un régime ascétique de petits gâteaux, lui refusant les os et la viande pour ne pas exciter son tempérament sanguinaire. Louisa regardait César manger son repas d'anachorète, tout en pensant elle-même à son prochain mariage, et elle tremblait.

N'importe, aucune crainte de désordre et de confusion dans ce

séjour de l'harmonie et de la paix, aucune prévision des forfaits de César déchaîné à travers le village ne suffisaient à la faire hésiter. Joe Dagget l'avait aimée, il avait travaillé pour elle depuis des années; ce n'était pas à elle, quoi qu'il pût arriver, d'être inconstante et de lui briser le cœur. Elle continua de piquer dans sa robe de noce des petits points exquis, et le temps s'écoula jusqu'à ce qu'il n'y eût plus que huit jours à compter avant celui du mariage. C'était un mardi soir, et la cérémonie était fixée au mercredi de l'autre semaine.

La lune brillait en son plein ce soir-là. Vers neuf heures, Louisa sortit pour faire quelques pas sur la route. A droite et à gauche il y avait des champs bordés par de petits murs en pierre très bas, le long desquels poussaient des buissons luxurians, et par intervalles quelques arbres, des merisiers, de vieux pommiers. Louisa s'assit sur le mur et regarda autour d'elle avec une involontaire mélancolie. Un fouillis d'églantiers, de lianes et de ronces l'abritait des deux côtés; elle n'avait devant elle qu'une étroite éclaircie. En face, sur la route, un arbre étendait largement ses branches entre lesquelles brillait la lune, et les feuilles avaient des reflets argentés. La route était merveilleusement pommelée d'argent et d'ombre formant des taches mobiles et changeantes; l'air était d'une mystérieuse douceur.

— Je me demande si ce ne sont pas là-bas des raisins sauvages? pensa Louisa.

Elle resta quelque temps assise. Au moment où elle allait se lever, des pas retentirent et elle entendit parler bas, ce qui la fit rester immobile, car l'endroit était désert et elle se sentait peu rassurée. Blottie dans l'ombre, elle résolut de laisser passer ces gens-là, quels qu'ils fussent. Mais tout juste avant de l'atteindre ils s'arrêtèrent; n'entendant plus ni parler ni marcher, elle comprit qu'ils étaient assis à leur tour sur le petit mur et elle cherchait un moyen de s'esquiver sans être aperçue, quand, de nouveau, une voix rompit le silence. C'était la voix de Joe Dagget. Alors elle ne bougea plus et fut tout oreilles. La voix préluda par un bruyant soupir qui lui était familier.

— Eh bien ! disait Dagget, vous êtes décidée alors?

— Oui, répondit l'autre voix. Je partirai après-demain.

— C'est Lily Dyer, se dit aussitôt Louisa.

Et la voix prit un corps dans sa pensée. Elle vit une belle grande fille blanche et blonde, au corsage rebondi, à la physionomie ferme, tout cela plus ferme, plus blanc et plus blond au clair de la lune, ses épais cheveux d'or tressés en un nœud compact, une fille toute pleine de calme énergie rustique, avec

un air d'autorité qui eût convenu à quelque princesse. Lily Dyer était la favorite de tout le village, possédant les qualités qui peuvent à la campagne exciter l'admiration ; elle était belle et bonne, habile et forte, très vive ; combien de fois Louisa n'avait-elle pas entendu faire son éloge !

— Eh bien, reprit Joe Dagget, je n'ai rien à dire contre...

— Je ne sais pas, ma foi, ce que vous pourriez avoir à dire, riposta Lily.

— Non, rien, répéta Joe, qui semblait tirer lourdement chaque mot. Puis un silence se fit. — Je ne suis pas fâché tout de même, reprit-il, que ce qui est arrivé hier soit arrivé, et que nous sachions à quoi nous en tenir l'un sur l'autre. Ça vaut mieux, voyez-vous. Bien entendu, les choses ne peuvent pas changer. Je vais me marier la semaine prochaine quand même. Comment voulez-vous que je me tourne contre une femme qui m'a attendu quatorze ans pour la faire mourir de chagrin ?

— Si vous la plantiez là demain, je ne voudrais certainement pas de vous ! s'écria la jeune fille avec une véhémence soudaine.

— Eh bien, je ne vous donnerai pas l'occasion de me refuser, mais je crois que vous feriez comme vous dites.

— Si je le ferais ! L'honneur c'est l'honneur et le devoir c'est le devoir. Et je ne penserais pas grand'chose d'un homme capable d'y manquer pour moi ou pour n'importe quelle autre fille. Vous verriez ça, Joe Dagget !

— Comme si j'avais l'idée d'y manquer pour personne ! répliqua-t-il presque violemment.

On aurait cru à leur ton qu'ils étaient en colère, qu'ils se querellaient. Louisa écoutait très attentive.

— Je regrette que vous sentiez qu'il faut partir, dit Joe, mais c'est peut-être en effet ce qu'il y a de mieux à faire.

— Bien entendu, c'est ce qu'il y a de mieux. J'espère que nous avons le sens commun, vous et moi.

— Vous devez avoir avoir raison, Lily. — Et soudain la voix de Joe prit un accent de tendresse. — Dites, Lily, je m'en tirerai encore, moi ; mais je ne peux pas supporter l'idée... dites... vous n'allez pas vous faire trop de chagrin?

— Je vous montrerai bien que je ne suis pas capable de pleurer toutes mes larmes sur un homme marié.

— Tant mieux... Eh bien, tant mieux... Je souhaite que vous vous consoliez, Dieu sait que je le souhaite... et j'espère qu'un de ces jours vous... vous rencontrerez quelqu'un qui... un autre brave garçon...

— Pourquoi pas? répliqua Lily Dyer. Mais sa voix changea

aussi tout à coup, elle devint très douce, si claire cependant qu'on aurait pu l'entendre de l'autre côté du chemin :

— Non, Joe Dagget, dit-elle. Je n'épouserai de ma vie aucun autre homme. J'ai du bon sens et je ne vais pas mourir de chagrin pour me rendre ridicule ; mais quant à me marier, non, vous pouvez en être sûr. Je ne suis pas fille à sentir deux fois ce que je sens aujourd'hui.

Louisa entendit une exclamation étouffée, puis les buissons s'agitèrent. Quand Lily parla de nouveau sa voix indiquait qu'elle s'était levée. — Il faut en finir, prononça-t-elle avec fermeté. Nous sommes restés ici assez longtemps,... je retourne à la maison.

Louisa demeura stupéfaite à écouter le bruit des pas qui s'éloignaient. Après un peu de temps elle se leva à son tour et rentra lentement chez elle. Le lendemain elle fit sa méthodique besogne de ménagère comme de coutume (c'était pour elle une fonction aussi naturelle que de respirer), mais elle ne travailla pas à ses vêtemens de noces. Elle s'assit auprès de la fenêtre et médita profondément. Le soir, Joe vint comme à l'ordinaire. Jamais Louisa Ellis ne s'était doutée qu'elle possédât le moindre grain de diplomatie, mais, quand elle eut besoin d'en avoir, elle en trouva parmi ses petites armes de défense féminines. Même alors elle n'était pas certaine d'avoir bien entendu et il lui semblait faire à Joe la plus terrible injure en rompant leurs fiançailles. Elle entreprit donc de le sonder sans trahir trop vite sa propre inclination. Elle le fit avec succès, et ils arrivèrent à s'entendre, mais ce ne fut pas sans peine, car il avait autant qu'elle-même peur de se trahir.

Le nom de Lily Dyer ne fut point prononcé entre eux. Louisa dit simplement que, tout en n'ayant aucune raison de se plaindre de lui, elle avait vécu si longtemps seule qu'elle reculait devant un changement et préférait ne se point marier.

— Eh bien, moi, je n'ai jamais reculé, lui dit Dagget. Pour parler franc, je crois que ça ira peut-être mieux comme vous le voulez à présent ; mais si vous vous étiez souciée de continuer, je serais resté à vous jusqu'à mon dernier jour. J'espère que vous êtes sûre de ça.

— Oui, j'en suis sûre, répondit-elle.

Ce soir-là, elle et Joe se séparèrent avec plus de tendresse qu'ils ne s'en étaient témoigné depuis longtemps. Debout sur le pas de la porte, se tenant les mains, ils sentaient passer sur eux comme une grande vague de souvenirs et de regrets.

— Ce n'est pas de cette façon-là que nous avions cru que les choses finiraient, n'est-ce pas, Louisa?

Elle secoua la tête. Un petit frisson effleura son visage placide.

— Avertissez-moi, quand il y aura quelque chose à faire pour vous, reprit-il. Je ne vous oublierai jamais, Louisa.

Puis il l'embrassa et descendit le sentier.

Louisa, restée seule, pleura un peu dans la nuit, elle ne savait pas au juste pourquoi ; mais le lendemain matin à son réveil, elle était comme une reine qui, après avoir craint de voir son domaine lui échapper, s'y sent solidement établie une bonne fois.

Maintenant les hautes herbes pouvaient monter autour de la cabane d'ermite qui retenait César ; la neige, d'année en année, pouvait tomber sur son toit ; jamais ce furieux ne porterait la désolation dans le village sans défense. Maintenant le petit serin pourrait se transformer chaque soir en une boule jaune immobile sans avoir à se réveiller en voletant épouvanté contre les barreaux. Louisa pourrait perler ses fins surjets et distiller des roses, épousseter et polir et embaumer de lavande ses chastes atours comme il lui plairait. Assise à la fenêtre avec son ouvrage, elle s'abîmait dans une paix profonde. Lily Dyer florissante, la tête haute, vint à passer, mais elle ne ressentit aucune émotion. Si Louisa Ellis avait vendu son droit d'aînesse, elle n'en savait rien, tant était délicieux le goût du plat de lentilles dont elle s'était si longtemps contentée. La sérénité, une étroitesse tranquille représentaient pour elle tous les privilèges. Elle envisageait dans l'avenir une longue suite de jours enfilés côte à côte comme les perles d'un rosaire, tous pareils les uns aux autres, tous unis et sans tache ; son cœur s'éleva reconnaissant.

Dehors c'était une ardente après-midi d'été, l'air était rempli des bruits de la moisson, bruits d'oiseaux et d'abeilles. Il y avait des clameurs, des cliquetis métalliques, des appels amoureux et de longs bourdonnemens. Louisa restait assise, comptant ses jours dans la prière comme une nonne, hormis le cloître.

II

Ne dirait-on pas quelque petit tableau hollandais d'une limpide et fraîche couleur, aux ombres transparentes, aux détails d'un fini précieux, un de ces tableaux exécutés avec tout autant de soin que Louisa Ellis en mettait à faire reluire son mobilier, puisque Metzu aimait à peindre, paraît-il, dans un pavillon, au milieu d'une pièce d'eau pour mieux conserver la pureté des teintes, et que Gérard Dow, non content d'enfermer ses toiles et sa palette, ne les reprenait jamais sans rester ensuite quelque temps immo-

bile pour laisser tomber la poussière? L'intérieur immaculé de Louisa eût été digne de servir de prétexte à ces manies géniales. Mais de même que les peintres hollandais, sans varier beaucoup leurs sujets, ne nous conduisent pas toujours dans la parfaitement bonne compagnie, miss Wilkins ne se borne pas à peindre des anges un peu froids qui dissimulent leurs ailes, des religieuses par instinct dont la vraie place serait au couvent, si le hasard les avait fait naître en pays catholique.

Son premier récit, *A humble romance*, qui n'est pas son œuvre la moins remarquable, nous met dès les premières lignes en présence de l'évier chargé de vaisselle où une pauvre petite servante au dos rond, aux coudes pointus, au visage tiré par la fatigue, aux cheveux fades et rares, entame son roman bizarre et touchant avec un colporteur; le pathétique mensonge de *Sister Liddy* est commis dans un asile de mendicité; *Christmas Jenny*, la pourvoyeuse de verdure de Noël, vit en forêt d'une façon aussi indépendante, aussi sauvage que les fauves et les oiseaux ses amis; Minty, ce modèle d'amour conjugal qui dans *Un couple errant*, finit par s'atteler comme une bête de somme à la charrette qui traîne sur les routes son mari malade, est une belle ouvrière de fabrique sur le compte de laquelle on a beaucoup jasé (mais c'était avant son mariage); — *La libre penseuse*, Esther Gay, ne se fait pas faute de tricoter le dimanche, — personne de ceux qu'elle choque ainsi ne se doute que c'est pour les pauvres; — et l'héroïne de *An Object of love* ne serait de sa vie retournée à l'Église si elle n'avait retrouvé son chat longtemps perdu.

Il y beaucoup d'autres personnages incorrects ou révoltés dans l'œuvre de Mary Wilkins, mais son réalisme n'aboutit jamais à rien de malsain ni de moralement grossier; elle est, selon le vœu de George Eliot, de ceux qui se dévouent avec sympathie à la fidèle représentation des choses ordinaires, qui savent y trouver de la beauté, qui sont heureux de montrer avec quelle tendresse la lumière du ciel tombe sur elles. « Qu'il y en ait toujours parmi nous! » s'écrie l'auteur d'*Adam Bede*. Il y en a plusieurs en Amérique et nous les avons déjà nommés.

Mrs Beecher Stowe, la première, entreprit de peindre les caractères et la vie rustique sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Nous la connaissions, cette Nouvelle-Angleterre, comme le foyer de la vie intellectuelle en Amérique, comme le berceau des Franklin et des Daniel Webster, des Channing, des Charles Sumner, des Théodore Parker, des Longfellow, des Whittier, des Bancroft, des Prescott, de tant de grands esprits; elle se manifestait pour nous à travers les romans si distingués de

Hawthorne et la haute philosophie d'Emerson. Mais nous ne savions pas, avant de l'avoir vu de nos yeux, qu'il y a entre le moindre village du Massachusetts ou du Maine et les autres villages la même différence qu'entre Boston et les autres grandes villes d'Amérique. Les premiers habitans de ces côtes si rudes, presque inabordables, ne furent pas des chercheurs d'or; ils poursuivaient avant tout un but spirituel, ce qui ne les empêcha pas d'être par la suite âpres au gain et habiles en affaires, mais l'empreinte de la spiritualité leur est restée malgré tout. Mrs Stowe l'a fait jadis admirablement ressortir en nous présentant, dans la *Perle de l'île d'Orr*, ces ménagères qui nettoient leur cuisine les psaumes à la bouche, ces matrones parcimonieuses et avisées, si savantes sur les Écritures; ces loups de mer, intrépides devant la tempête, mais si craintifs du péché, et qui, après lui, ne craignent rien tant que leurs femmes; ces enfans placés tout petits, de gré ou de force, en face du tribunal de leur conscience et du terrible mot de responsabilité; ces vieilles filles, douées d'une infinité de talens pratiques et à qui leurs voisins donnent le titre de tante par un consentement unanime comme pour attester les liens qui les attachent à toute la famille humaine.

Sarah Jewett vint ensuite, avec ses intimes et consciencieux portraits de dames et de demoiselles de village, ses vieux capitaines aux histoires sans fin, ses fermiers laborieux et rapaces, ses médecins de campagne dont la mission charitable est aussi bien remplie, pour le moins, que celle des ministres de la religion. Sous certains rapports, Mary Wilkins n'égale pas ses devancières: elle n'a pas l'art délicat de l'une ni la féconde imagination de l'autre; elle tourne beaucoup dans le même cercle, elle n'est pas ennemie de l'exagération et de l'effet, elle pousse parfois les portraits jusqu'à la charge; mais son talent a des qualités spontanées, instinctives qui en font presque du génie. Quoique réaliste, elle est poète, aucun de ceux qui ont lu sa *Mélodie lointaine*, *A Faraway melody*, ne pourra le nier; elle a un tempérament de peintre, une manière à elle de poser, en deux ou trois touches hardies, un paysage aussi bien qu'une figure, la puissance rare d'émouvoir d'un mot, d'imposer à sa guise le rire ou les larmes, de les provoquer même ensemble, ce qui est le triomphe de l'humour; elle a le don suprême, incomparable de la passion et de la vie.

Il serait trop long d'analyser ici les nombreuses nouvelles de miss Wilkins, les *short stories* qui restent ce qu'elle a produit de meilleur. Ses mérites et ses défauts s'accusent suffisamment pour qu'on apprenne à les bien connaître dans son dernier ouvrage,

le plus volumineux qu'elle ait écrit, bien qu'il ne compte pas trois cents pages : *Pembroke*. Vraisemblablement, ce roman ne trouvera jamais de traducteur en France parce que trop de choses y sont au rebours de notre nature et qu'il nous est impossible d'en comprendre tout à fait la plupart des personnages, encore que nous les sentions profondément humains, mais c'est une humanité différente de la nôtre pour ainsi dire. Et peut-être y a-t-il lieu de noter en passant les raisons de cette différence. D'abord, le règne toujours présent de la Bible, cette pierre angulaire sur laquelle les puritains ont fondé leurs colonies. Elle entre en scène, dès les premières lignes, au milieu du cercle que forment autour d'elle, par une froide soirée de mai, la famille Thayer. Cette famille compte parmi les plus considérables du village de Pembroke. Le père, Caleb Thayer, tient donc sur ses genoux une grande Bible reliée en cuir et lit tout haut, d'une voix solennelle, les psaumes d'imprécations. Sa femme, Deborah, l'écoute, droite sur sa chaise, les yeux étincelans d'énergie argumentative et guerroyante ; elle confond volontiers les ennemis du roi David avec les audacieux qui contrarient sa volonté. Une belle jeune fille et un enfant malade sont moins attentifs peut-être, mais ils n'en laissent rien voir ; et voilà que de la chambre voisine sort le héros du livre, Barney, en habit bleu à boutons de cuivre, en gilet de satin à fleurs, les bottes bien cirées, les cheveux luisans de pommade, superbe dans cette tenue de conquête. Il prend son chapeau :

— Ne restez pas après neuf heures ! lui crie sa mère. Je ne souffrirai pas que vous rentriez aussi tard que dimanche dernier.

Le jeune homme, sans répondre, jette la porte impatiemment derrière lui.

— S'il avait quelques années de moins, je le ferais revenir sur ses pas et fermer cette porte de nouveau, dit la mère en hochant son lourd menton comme s'il était de fer.

Après quoi Caleb poursuit la lecture de ses imprécations.

Barney, cependant, sort dans la cour ; l'herbe jeune et brillante est jonchée de fleurs de cerisier. Les pommiers aussi sont en fleur et ces branches neigeuses semblent en contradiction avec le froid piquant qui sévit encore. Barney s'inquiète de la gelée pour le verger d'où les Thayer tirent une partie de leur revenu, car au mois de juin, il doit épouser Charlotte Barnard, et il a résolu d'avance qu'elle aura chaque année, avec une robe de soie, deux chapeaux neufs, un pour l'été, l'autre pour l'hiver.

Tout en cheminant Barney arrive à un endroit où finissent les clôtures derrière lesquelles les pommiers secouent leur neige.

Là se dresse un cottage en construction, celui qu'il habitera avec sa femme. Il y pénètre et se promène dans la maison en assignant d'avance une place à chaque meuble. Devant le foyer sans feu, il s'arrête, il croit voir, installé déjà, le *rocking chair* de Charlotte ; les larmes lui viennent aux yeux et, appuyant sa joue encore imberbe contre le mur, il le baise naïvement. C'est une fervente démonstration non pas seulement à l'égard de Charlotte et des joies qui l'attendent, mais une action de grâces à la vie, à l'amour et à la nature, bien qu'il ne s'en rende pas compte. Très ému il se détourne, ses pensées semblent éblouir son cerveau, il ne sent plus ses pieds toucher la terre : « J'épouserai Charlotte, nous vivrons ici ensemble toute notre vie et ensemble nous y mourrons. » Cette idée de la mort n'empêche pas son jeune cœur de bondir d'allégresse, et, rejetant ses épaules en arrière dans son habit des dimanches, il se dirige vers la maison de Charlotte. Au premier coup qu'il frappe, la jeune fille arrive souriante et doucement grave ; ni l'un ni l'autre ne parle ; Barney s'assure d'un coup d'œil qu'ils sont seuls, puis il saisit les deux mains de Charlotte et l'embrasse longuement.

L'idylle commence à souhait ; elle nous montre ce qu'il y a de sensibilité latente sous les apparences froides de ces gens chastes et *contenus*, mais presque aussitôt nous tombons dans le drame. A peine Barney est-il entré sur les pas de sa bien-aimée dans la cuisine où se tient la famille assemblée, que le vieux Céphas, le père de Charlotte, mal disposé pour l'amoureux de sa fille, irrité peut-être des discrètes familiarités que se permettent les deux jeunes gens, assis à côté l'un de l'autre, engage avec Barney une discussion quelconque à propos des élections. Il le provoque de telle sorte que des épithètes insultantes s'ensuivent des deux côtés et que Céphas finalement met en langage biblique, mélangé de jargon paysan, son futur gendre à la porte : « Hors d'ici, hors de cette maison et que plus jamais votre ombre n'en obscurcisse le seuil, tant que régnera le Seigneur tout-puissant.

— Par le Seigneur tout-puissant je m'en garderai bien ! répond Barney d'une voix terrible.

Et la porte retombe sur lui. Charlotte s'est élancée à sa poursuite en écartant ses parens qui veulent la retenir. Peu lui importe que derrière elle on pousse des verrous ; elle se précipite sur la route, elle appelle : « Barney ! Barney ! » Mais Barney, si amoureux naguère, ne tournera même pas la tête, il marchera d'un pas ferme et la distance grandira toujours entre lui et Charlotte jusqu'à ce que celle-ci s'arrête et crie d'un ton impérieux : « Barney Thayer, si vous devez jamais revenir, que ce soit tout de

suite! » Barney fait encore semblant de ne point entendre. Alors Charlotte rappelle toute sa fierté; elle va s'asseoir sur le pas de la porte close et y reste immobile comme un objet inanimé. Sa tante Sylvia, en sortant, la relève et l'emmène chez elle.

Sylvia demeure sur la route au delà du cottage de Barney. Et celui-ci qui est rentré dans son nid à demi construit, destiné désormais à rester désert, voit passer les deux femmes sans se rendre compte de l'humiliation que Charlotte vient de subir à cause de lui. Un ressentiment amer contre le monde entier et contre la vie le possède; il est tombé de l'état de bonheur complet, sacré pour ainsi dire où il était tout à l'heure, au plus profond du désespoir; sa joie avait atteint l'éternité, il en est de même pour sa douleur. Les tendances religieuses qui lui sont naturelles, héritage de plusieurs générations de puritains, rendent impossible pour lui de ressentir la sympathie ou l'antagonisme dans leur plénitude, sans les rapporter à Dieu. Il se met donc à interroger ce Dieu qui le châtie : « Qu'ai-je fait pour mériter d'être traité ainsi? N'ai-je pas gardé tous tes commandemens dès mon enfance? Ai-je manqué jamais à te louer comme l'auteur de ma joie et à te demander de la bénir? Qu'ai-je fait pour que tu me la reprennes? »

L'idée ne lui vient pas que la chose puisse s'arranger, qu'il puisse se réconcilier avec Céphas, épouser Charlotte. Non, tout est inévitable aux yeux de cet être entier et intransigeant; son malheur lui apparaît sans remède.

Il n'a pas le courage de rentrer à la ferme. Il passe la nuit dans cette maison ouverte à tous les vents. Que lui fait maintenant la gelée? Tous les arbres du printemps n'avaient fleuri que pour lui et pour Charlotte. Ils ne sont plus bons à rien.

Et les jours en s'écoulant n'ont pas raison de l'entêtement de Barney; il est, pour employer l'expression locale, *terrible set*, terriblement buté. Cet état d'âme, presque physique autant que moral et incompréhensible pour nous, est fréquent, paraît-il, dans la Nouvelle-Angleterre, car plusieurs des récits de miss Wilkins roulent là-dessus, d'où il s'ensuit un certain nombre de mariages ou de réconciliations entre vieilles gens qui, après avoir souffert éloignés l'un de l'autre, sans aucun motif bien raisonnable, finissent sur le tard par s'entendre, à moins que la mort ne les surprenne auparavant.

Barney reste donc *terrible set;* dans la famille de sa fiancée on ne l'est pas moins. Charlotte ne peut se pardonner d'avoir manqué à la pudeur en courant après lui, en le rappelant au vu et su de tout le village; Céphas, un peu confus au fond, rejette tout le mal sur l'irritation produite chez les gens par l'abus de la viande

dans la nourriture; il contraint les siens à vivre d'herbes et de légumes afin d'éviter des emportemens auxquels il a été en somme seul à se livrer. Les manies, les idées fixes, les *tantrums*, les « rats » tiennent aussi une grande place dans ces études de mœurs. Céphas et les vieilles femmes de sa maison se livrent à de longues discussions sur le libre arbitre à propos du mariage rompu : — Si tel ou tel agit de telle ou telle façon parce que c'est plus fort que lui et qu'il ne peut s'en empêcher, autant vaudrait naître esclave. Mais parler ainsi c'est blasphémer contre la parole divine. Peut-être le plus sage en effet est-il donc de suivre les conseils de Céphas, d'éteindre en soi la partie animale pour développer la partie spirituelle, et pour y réussir de se nourrir exclusivement de pâtés d'oseille sans beurre! Deborah Thayer cependant, forte comme son homonyme biblique, méprise les pâtés d'oseille et croit au péché originel. Ce que son fils a fait de mal en rompant avec une honnête fille que d'ailleurs elle aime médiocrement, — dans les âmes puritaines la tendresse est, sinon rare, tout au moins profondément enfouie, — lui paraît une conséquence de ce péché; elle s'y connaît, son fils tient d'elle, il ne cédera jamais. Sans espoir de briser sa volonté, elle le retranche de la famille, parce que c'est son devoir de le châtier. Barney va demeurer seul dans la maison qu'il s'est bâtie.

Briser sa propre volonté, voilà ce que non seulement Barney, mais tous les hommes de Pembroke trouvent de plus difficile à faire. La tante Sylvia n'attend-elle pas depuis dix-huit ans que Richard Alger, qui vient tous les dimanches soir lui tenir compagnie, se décide à la demander en mariage? Pourquoi ne le fait-il pas? Par crainte de tout ce qui ressemble à un changement dans ses habitudes. Une fois il a paru bien près de se déclarer et puis, le jour où son parti était pris, il a trouvé par malheur la pierre roulée devant la porte de Sylvia. Ce signe indiquant que sa vieille amie ne l'avait pas attendu a produit chez lui un accès de susceptibilité, car ces hommes de bronze trouvent le moyen d'être étrangement sensitifs; et il a rétrogradé à tout jamais. Peut-être Sylvia aurait-elle pu fournir une explication satisfaisante et le ramener; mais que serait devenue la réserve virginale que dans la Nouvelle-Angleterre une amoureuse conserve jusque sous ses cheveux blancs? Tous ces sentimens qui sont donnés comme ordinaires et indiscutables étonnent un peu le lecteur de race latine, attaché malgré tout par la lecture de *Pembroke*. Il ne comprend pas le genre de fierté plus forte que le désespoir qui refoule les sanglots de Charlotte essayant devant sa glace, par un raffinement de torture volontaire, la robe de noce qu'elle vient d'achever et qu'elle

ne mettra jamais. Ce nous est presque un soulagement de constater que, même dans un village puritain, il existe des femmes, trois fois femmes comme la petite Rose, capable d'aller supplier Barney de revenir à sa fiancée, encore qu'il lui plaise fort à elle, capable aussi de chercher à s'emparer de la place de son amie, quitte à prendre horreur d'elle-même après qu'elle a échoué et à se laisser consoler tout de suite, sans transition, par un malotru parce qu'elle aime l'amour pour l'amour. L'inconsciente hystérie de Rose est comme une soupape de sûreté dans ce foyer de vertus inébranlables, d'autant plus qu'elle a un cadre poétique : le verger des cerises où la jeunesse de Pembroke fait un pique-nique préliminaire de beaucoup d'accordailles.

Les ravissans détails descriptifs ne manquent pas pour relever l'austérité du fond, mais c'est autour de l'invincible obstination de Barney et de l'immuable fidélité de Charlotte qui, dix ans de suite, résignée à la condition de vieille fille, refuse les plus beaux partis, qu'évolue tout le reste du récit. Barney ne cède qu'après que Charlotte s'est publiquement compromise en venant le soigner pendant une grave maladie. On en a jasé, l'église s'est émue, le ministre et l'un des diacres se sont transportés auprès de l'imprudente infirmière pour lui adresser des admonestations. Alors l'esprit de Barney, très lent, nous semble-t-il, et cuirassé d'une curieuse innocence, s'ouvre à la vérité : pour lui, qui l'a si mal traitée, Charlotte s'est perdue ! Des écailles lui tombent des yeux.

— Retournez chez vous, dit-il brusquement à Charlotte comme s'il approuvait la démarche du ministre, retournez-y tout de suite !

Et quand elle a obéi, humiliée, navrée une fois de plus, le malade, si accablé qu'il soit encore de rhumatismes pris à faire du bois en forêt par un hiver rigoureux, le malade se lève, s'habille, sort sur la route, va droit chez l'ennemi, avec de grands gestes, comme si, chemin faisant, il luttait contre un autre lui-même et qu'il lui fallût combattre à chaque pas. Arrivé devant Céphas, il lui dit simplement, *dix ans après* : « Je suis revenu ! » Et il passe son bras autour de Charlotte.

— Entrez, répond le père.

Et Barney, redevenu le bon, l'heureux Barney de sa jeunesse, entre dans la maison avec sa bien-aimée.

Le vieux Richard Alger, lui aussi, se décide à sortir de l'ancienne ornière où il a marché si longtemps pour en creuser une nouvelle qu'il suivra avec la même persistance.

Le jour où Sylvia, qui a épuisé son petit avoir, s'en va vivre

ruinée à la maison des pauvres, il arrête la charrette qui l'emporte vers ce lieu de misère au moment où elle passe devant sa porte, et, tel qu'il est, en manches de chemise, par un froid de loup, sans même prendre le temps de passer un habit, il la ramène chez elle de force, lui demande pardon et reprend la formule de déclaration amoureuse, commencée au temps de leur jeunesse. Il a laissé la beauté de la femme de son choix se flétrir dans l'isolement, et, de son côté, il a toujours souffert, ne parvenant pas à se passer d'elle. Pourquoi? La seule explication qu'il en fournisse est celle-ci : — C'était plus fort que moi, je ne pouvais pas; j'ai toujours suivi tout droit le même sillon, et il fallait un rude cahot pour m'en faire sortir! — Après les longues persistances il y a toujours une action en sens contraire, et Richard cède d'une façon absolue comme il avait résisté; il en a fini avec sa lubie. Dompté une bonne fois, il s'en retourne, couvert d'un petit châle que sa fiancée le force à mettre par-dessus sa chemise pour éviter une fluxion de poitrine. Ce petit châle féminin le rend cependant ridicule, et il faut savoir ce qu'est la crainte du ridicule au pays où règne la *self-consciousness*, la conscience de soi aiguisée par le perpétuel examen et rehaussée du sentiment de l'*humour* qui est par excellence une qualité de terroir! Se singulariser, dévier visiblement du chemin commun est une disgrâce. Richard ne peut donner à sa vieille fiancée une plus grande preuve d'amour que cette exhibition de lui-même dans la rue du village sous le petit châle brun dont Sylvia s'est enveloppée toute sa vie; mais, si possédé qu'il soit de respect humain, il le portera docilement jusqu'au bout en signe d'esclavage.

Chose curieuse, pendant le temps où ces deux hommes d'âge différent, Richard Alger et Barney Thayer, ont persisté dans leur commune obstination, ils sont arrivés à se ressembler physiquement, malgré la différence d'âge, au point que la pauvre Sylvia, un soir d'automne, les prend dans le crépuscule l'un pour l'autre, et verse dans l'oreille du jeune homme la plainte désolée qu'elle croit adresser à son amant sexagénaire. Après quoi, saisie de honte, elle n'osera plus regarder personne en face, elle n'ira plus à l'église que sous un voile assez épais pour la cacher tout entière. Et ici nous arrivons à de nuageuses théories qui sont plus que tout le reste bien américaines, ou plutôt bien anglo-saxonnes, car dernièrement, on s'en souvient, M. Augustin Filon démontrait avec une incontestable autorité, dans cette revue même, à propos du théâtre anglais, que le réalisme en Angleterre est essentiellement symbolique; que l'exacte reproduction de la vie ne plaît aux Anglais qu'à la condition de les conduire à « quelque

découverte sur les problèmes de la morale, sur les énigmes de la destinée, sur les obscurités fascinantes de ce monde physique où nous vivons sans le voir, sur l'en-dedans, l'à-côté et l'au-delà. » Mary Wilkins est du pays où sévit avec le plus d'intensité cette forme toute spirituelle de la médecine, la science chrétienne, où des docteurs d'une nouvelle espèce, dont la clientèle augmente tous les jours, prétendent guérir les infirmités du corps en soignant celles de l'âme. Si l'enveloppe extérieure n'est que l'image des détériorations morales, pourquoi les mêmes actes commis par deux individus qui nourrissent des sentimens identiques, n'amèneraient-il pas une ressemblance entre eux? Cette ressemblance peut même être beaucoup plus frappante que la simple analogie de traits. C'est la répétition chez l'un et l'autre des péchés et des laideurs intimes qui se trahit ainsi.

Miss Wilkins pousse plus loin cette idée, qui n'est pas sans quelque fondement raisonnable, puisqu'on sait quel air de famille, pour ainsi dire, existe entre certains malfaiteurs dont les habitudes criminelles sont les mêmes. Il y a dans le village de Pembroke un homme qui marche de travers, le dos courbé par une maladie de l'épine dorsale, et il apparaît à plusieurs que pendant sa crise de cruelle opiniâtreté Barney marche voûté comme lui. A-t-il donc aussi la moelle épinière atteinte? Ceux qui se posent cette question ont probablement une vision spirituelle des choses qui leur permet de deviner la difformité mentale et de la revêtir d'une image sensible. Peut-être aussi Barney, tout absorbé dans son infirmité, réelle mais cachée, est-il arrivé inconsciemment à lui donner par momens une expression physique, et promène-t-il à travers le village un dos tordu comme l'est son esprit. Cette difformité spirituelle, symbolisée par une déviation de l'épine dorsale, ne paraîtra tout à fait extravagante qu'à ceux qui n'ont jamais remarqué quelle empreinte la manière de vivre et de penser donne à la physionomie humaine; mais miss Wilkins revient si souvent sur cette théorie, elle la pousse à un tel degré d'exagération qu'elle aurait chez nous quelque peine à la faire accepter, même aux partisans d'un certain occultisme. Je ne doute pas que, pour les lecteurs anglais et américains, ce ne soit là au contraire un des points les plus intéressans du livre et, si j'insiste là-dessus, c'est pour montrer une fois de plus les abîmes qui existent entre le réalisme, tel que l'entendent chez nous ses adeptes, et celui qu'ils ont pourtant emprunté à l'Angleterre, car George Eliot a précédé M. Zola.

Le grand mérite de *Pembroke* est ailleurs, il est dans l'analyse approfondie de l'esprit puritain. Le personnage en qui s'incarne le

mieux cet esprit indomptable, le terrible esprit d'enquête et de répression qui fit brûler (1692) les sorcières de Salem, est celui de Deborah Thayer, la mère de Barney. Il suffit de la regarder faire sa cuisine pour la connaître. Elle tourne une sauce avec une vigueur de muscles superflue, comme elle tournerait du plomb fondu; elle rappelle ainsi une de ses aïeules du temps des guerres françaises et indiennes, coulant des balles avec le hurlement des sauvages dans les oreilles. Son mari tremble devant elle, sa fille la redoute au point que la crainte de l'opposition qu'elle ferait à son mariage avec un honnête garçon la conduit à une intrigue secrète, scandale presque sans exemple dans le vertueux village de Pembroke. Un jour la jolie Rébecca s'évanouit en pleine église comme Gretchen, et pour les mêmes raisons. Que fait alors une mère puritaine telle que Deborah?

Silencieusement elle chasse l'infortunée, elle la met dehors par une de ces tempêtes de neige qu'on ne connaît que dans le nord de l'Amérique. Puis elle va trouver son fils aîné, envers lequel déjà elle s'est posée en justicière inflexible, et lui dit de faire en sorte que sa sœur se marie sur-le-champ sans qu'elle ait à s'en mêler davantage. Voilà les deux hommes, le frère furieux, l'amant éperdu, courant après la fugitive. Ils la retrouvent, après de longues recherches, à moitié gelée, à moitié folle dans une maison écartée au bord du grand chemin, une maison où vit certaine femme de mauvais renom, la veuve d'un ivrogne, Mrs Sloane. Cette brebis galeuse, mise au ban de la société, l'a recueillie et l'a soignée. Croyez-vous que l'auteur ou aucun de ses personnages fasse là-dessus la moindre dépense de sentiment? Nous ne serions plus à Pembroke! Vite, le frère va chercher pour une bénédiction hâtive le ministre du village, en le priant d'amener sa femme, car Barney ne peut supporter l'idée que la Sloane, qu'il s'est gardé de remercier, serve de témoin, comme les femmes peuvent le faire en Amérique. Détail curieux, William Berry, le séducteur de Rebecca, n'est pas moins intolérant que Barney. Assis dans la cuisine horriblement sale de Mrs Sloane, il se livre à des réflexions inattendues : pour lui, « élevé au milieu de la méticuleuse netteté d'un intérieur typique de la Nouvelle-Angleterre, ce désordre, tandis qu'il l'observe à travers un état mental tendu à l'excès, semble prendre une signification plus profonde et révéler par des images matérielles l'ignominie de l'âme elle-même, son genre d'existence, ses pensées secrètes. William n'était jamais entré tout à fait jusque-là dans l'atmosphère de son propre péché, mais maintenant il la respirait en plein, et, de quelque façon inexplicable, les pots et les casseroles malpropres

entassés dans l'âtre lui rendaient la chose plus réelle. Il ne sentait que très peu de pitié pour la fille qu'il avait perdue et très peu d'amour pour elle, très peu de pitié non plus et très peu d'amour pour lui-même, rien qu'une espèce d'horreur, » l'horreur de ce côté *étranger* de la vie, de ce côté *étranger* de sa propre individualité qu'il s'était dissimulé auparavant. Ce parallèle entre un état d'âme et un amas de vaisselle sale n'est-il pas un exemple de plus de réalisme symbolique?

« Le ministre et sa femme eurent entre eux, avant de suivre Barney, une conférence à voix basse. Tous les deux étaient fort jeunes, installés depuis peu à Pembroke. Le cœur de la femme du ministre battait très fort, ses petites mains maigres étaient froides dans son grand manchon; elle sortait d'une famille d'église et n'avait jamais imaginé rien de pareil à cette abomination. Une sorte de honte générale pour tout le sexe féminin semblait peser sur elle comme si elle eût été à la place de Rébecca. » L'apparition de Mrs Sloane, dont elle a entendu parler, lui fait l'effet de celle de la bête de l'Apocalypse. Mrs Sloane essaye bien de pénétrer avec ces gens dans la chambre où s'accomplit la triste et rapide cérémonie nuptiale, mais on lui ferme la porte au nez comme si elle n'était pas chez elle. Une fois mariée la malheureuse Rebecca est emmenée dans la voiture du ministre; elle traversera le village enveloppée du châle à carreaux bleus que lui a prêté la pécheresse et qui attire tous les regards comme un drapeau d'infamie. Cette scène est d'une incroyable dureté; elle fait presque haïr des vertus si hautaines. Rebecca serait une criminelle qu'elle ne pourrait expier plus cruellement.

Le mariage ne la relève ni à ses propres yeux ni aux yeux du monde. Longtemps elle se cache dans la maison où l'a installée son complice désormais légitime; les rideaux sont baissés, les portes closes; nul visiteur n'est reçu; parfois on voit passer furtive l'ombre défigurée de la jolie fille dont la fraîcheur. la beauté sont tombées tout à coup. Son vieux père cependant est pris d'un accès de courage unique et qui l'effraye lui-même : il ose aller sur ces entrefaites à l'enterrement du petit enfant, fruit d'un si grand péché. De la part de la mère pas un mouvement, pas un mot de miséricorde; personne ne se hasarde à parler devant elle de la coupable; elle redouble de discipline et de surveillance envers le fils qui lui reste : Ephraïm, condamné par les médecins. Une maladie de cœur le mine lentement et Deborah le soigne avec rigueur autant pour mortifier sa chair que par sollicitude pour sa santé. Elle a une manière âpre et farouche d'aimer ses enfans. C'était ainsi qu'après avoir travaillé tout le jour elle cou-

sait naguère une partie de la nuit pour préparer le trousseau de la fille que finalement elle a jetée enceinte, au risque de la tuer, sur le grand chemin. Son unique préoccupation est d'améliorer l'âme rebelle d'Ephraïm. En vain le médecin lui recommande-t-il d'être conciliante : — « Voulez-vous donc, répond-elle, que je le gâte pour sa perdition ? Il n'y a pas à penser qu'à son corps.

En tout elle voit le côté spirituel des questions. Ephraïm ne peut aller à l'école, mais il apprend sans relâche le catéchisme; elle le prépare ainsi à la vie future qui est proche. La façon dont elle force le petit malheureux à avaler ses médicamens est d'un bourreau; elle présente la cuillère de potion comme si c'était une baïonnette et que la mort fût au bout. Ephraïm cependant se livre en cachette avec ardeur à tous les péchés de désobéissance, de gourmandise, de paresse et autres méfaits enfantins qu'on lui défend. Il n'a que des idées de révolte. L'envie folle le prend un jour par exemple d'aller glisser sur la glace comme font les autres polissons de son âge. Échapper à la surveillance maternelle en plein jour serait impossible, mais une nuit que la lune brille en son plein, il s'évade comme un voleur, court au hangar où se trouve un petit traîneau et grimpe haletant au sommet de la colline transformée en montagne russe. Là il savoure le plaisir solitaire de descendre maintes fois à fond de train la pente glacée, avec des rires de triomphe et des hourrahs. Tous les instincts naturels de la jeunesse si longtemps réprimés se donnent carrière chez lui; il a rompu les entraves, il est libre, il s'amuse pour la première et la dernière fois de sa vie.

Cette suprême explosion d'*animal spirits* est telle que, dans son ivresse, l'enfant n'a pas plus peur de la nuit et de la solitude que de la punition qui l'attend s'il est découvert. Mais lorsqu'il reprend le chemin de la maison, la tête haute, ses yeux rencontrent les étoiles pâlissantes dans l'éclatant clair de lune et la grande lune elle-même chevauchant les nuages; devant ces regards accusateurs, il pense au catéchisme et aux commandemens. Une légère angoisse lui poigne l'âme, et il marche ensuite le front baissé.

Le sort cependant a favorisé Ephraïm. Sa mère ne soupçonne jamais cette étrange équipée; elle ne s'aperçoit même pas qu'il ait mangé en rentrant la moitié d'un *mince pie*. Tout irait bien si malheureusement le lendemain il n'oubliait certaines recommandations expresses que lui a faites Deborah pour rester à jouer avec son vieux père au jeu de *holly gull*, un jeu de hasard où des grains de maïs tiennent lieu de dés. Cette désobéissance et cette dissipation lui coûtent cher. Deborah s'arme d'un bâton et le fait monter dans sa chambre. Chose bizarre, tout en compre-

nant que, malgré la recommandation expresse du médecin, elle veut le battre, l'enfant n'a aucune peur. Il lui semble qu'il va échapper aux coups, disparaître comme par enchantement dans des profondeurs sans fond. Jamais il n'a eu aussi mauvaise mine, mais la mère ne s'y arrête pas : « Ephraïm, dit-elle, je vous ai épargné la verge toute votre vie parce que vous étiez malade. Votre frère et votre sœur se sont révoltés contre le Seigneur et contre moi. Vous êtes le seul enfant qui me reste et vous aurez à faire votre devoir. Je ne veux plus vous ménager. Mieux vaut pour vous être malade que bien portant et mauvais. Que votre corps souffre plutôt que votre âme. Ne bougez pas. »

Le terrible bâton se lève et retombe, il se lève de nouveau, mais soudain un bruit étrange s'échappe des lèvres d'Ephraïm qui roule inanimé sur le plancher. Bientôt dans le village on raconte que Deborah a fait mourir son fils sous la verge; l'indignation contre elle est grande; mais elle n'en tient aucun compte, elle se lamente et prie tout haut dans une agonie de conscience inexprimable :

— Je ne pouvais le laisser se perdre ainsi, tu le sais, je ne le pouvais pas, Seigneur! Je l'aurais plutôt déposé sur l'autel comme Abraham y déposa Isaac. O Ephraïm! mon fils, mon fils, mon fils!

L'horreur de cette situation ne peut être dépassée; c'est à peine si nos nerfs français la supportent. Le temps se passe, il est bien établi dans le village que Deborah Thayer a tué son fils, elle-même n'en doute pas un seul instant, et toute la nuit, le vieux Caleb l'entend se défendre désespérément devant Dieu. Enfin un coup de théâtre intervient; un témoignage inattendu révèle l'histoire de la glissade nocturne et du *mince pie*. Il devient clair pour Deborah qu'elle n'est pas meurtrière, que ce qui s'est passé avant son intempestive correction suffisait pour donner la mort à un malade aussi avancé déjà que l'était Ephraïm. Quel soulagement! Elle ne peut y résister. Après avoir supporté le remords, elle est moins forte devant la soudaine consolation qui la délivre. Peut-être Ephraïm tenait-il d'elle sa maladie de cœur, peut-être ce qu'elle a souffert pendant des mois l'a-t-il prédisposé à une mort subite. Quoi qu'il en soit, elle s'affaisse en bénissant le Seigneur.

Tout cela est d'une grandeur sauvage, si humble, si terre à terre, si rude que soit le sujet. Lorsqu'on traverse d'abord le terrible village de Pembroke on est disposé à trouver quelque prix aux vertus tièdes, à la tolérance pour commencer; on se met à excuser par esprit d'opposition les menues faiblesses courantes dans le reste

du monde. Mais faites connaissance plus ample et plus intime avec cette petite société rustique si différente de la nôtre, et vous ne pourrez nier qu'il ne reste de ce contact une influence vivifiante, la même que produisent sur nous l'âpre brise de mer ou les robustes senteurs alpestres. Les caractères sont en harmonie avec les hivers d'un froid féroce, aux fougueuses tempêtes de neige qui n'empêchent pas les hommes d'attaquer, une hache à la main, au milieu des broussailles inextricables qui les repoussent, ces arbres gigantesques dont les racines plongent profondément sous la glace ; elles s'enroulent, ces racines puissantes, aux ossemens de la forêt ancestrale qui a formé ce sol si riche où d'autres bois se dressent aujourd'hui, couvrant d'immenses marais, abordables seulement quand ils sont gelés. Tel est le pays abrupt des Barney, des Deborah, des Charlotte, de tous ces fils et filles de puritains que semblent n'avoir pas effleurés les influences irlandaises ou allemandes sensibles dans le reste des États-Unis. Si parfois, en voyageant ailleurs, j'ai trouvé les mêmes traits caractéristiques, il m'a tout de suite été révélé que j'étais dans une colonie originaire de la Nouvelle-Angleterre et qui gardait avec fierté les vertus des aïeux. La chose est tout à l'honneur de la mère patrie et de l'empreinte indélébile qu'elle laisse à sa postérité.

En ce moment où le goût d'approfondir les âmes étrangères devient de plus en plus général, on n'étudiera peut-être pas sans intérêt, à travers le talent bien moderne de miss Wilkins, une âme tout aussi curieuse que l'âme scandinave ou l'âme russe, bien qu'elle soit loin d'avoir la même séduction d'énigme : je veux dire l'âme anglaise du XVIIe siècle, transplantée dans ce qui, comparativement aux provinces colonisées depuis, est devenu la vieille Amérique.

TH. BENTZON.

CHARLES FOURIER

Fourier est très intéressant à étudier, non seulement parce qu'il n'y a pas eu de rêveur qui ait eu l'imagination plus puissante à la fois et plus *précise*, en sorte que nous voyons son rêve comme une chose concrète et minutieusement réalisée dans son plus petit détail, mais encore parce qu'il est le premier en date des socialistes, et particulièrement des collectivistes, et en même temps l'élève direct, l'héritier immédiat de Jean-Jacques Rousseau. — Et donc comment tout le mouvement socialiste, tous les mouvemens socialistes du siècle, à en excepter Proudhon, qui n'est pas socialiste, se rattachent directement à Rousseau, personne mieux que Fourier ne peut le montrer, et Fourier est essentiel pour qu'on le comprenne.

I

Il naquit à Besançon en 1772. Il était de très humble bourgeoisie, fils de petits commerçans. C'est dans la boutique paternelle qu'il puisa l'horreur du commerce. Tout enfant il prévint un client d'une petite fraude, ou, si l'on veut, d'une petite espièglerie commerciale, usitée dans le magasin. On lui en fit des reproches qui durent être vifs. Il fit « le serment d'Annibal ». Il jura qu'il abolirait le commerce. Ses parens, en retour, lui prédirent qu'il ne serait jamais commerçant. Rien de tout cela ne s'est réalisé. Il n'a pas aboli le commerce, et il fut commerçant à peu près toute sa vie. Du reste il en avait le génie, en partie du moins. Il était excellent, et presque merveilleux, calculateur, comptable hors ligne. Pendant toute sa jeunesse, il mit en usage, tout à fait

contre son gré, ces qualités. Il fut commis voyageur, commis principal résident, caissier, épicier même, à son compte, pendant quelque temps; il vit le commerce sous tous ses aspects, sans que son horreur en diminuât. C'était une idée fixe. Entre temps il publiait une brochure, un article ou un livre. Son premier article, publié en 1803 dans le *Bulletin de Lyon*, était un plan d'organisation politique de l'Europe sous ce titre : *le Triumvirat continental*. Il attira l'attention du Premier Consul ou de son cabinet. L'imprimeur du journal, qui n'était autre que le père de Ballanche, fut appelé à la préfecture. On voulait connaître le jeune publiciste qui avait exprimé, sans les connaître, une partie des idées du chef de l'État. Fourier, très amoureux d'obscurité, ne se rendit nullement à ce désir.

De 1816 à 1827, ayant hérité juste de quoi vivre sans faire du commerce, il vécut en Bresse, tantôt à Talésieu, tantôt à Belley. Ce furent ses années de travail suivi et de méditation féconde. Plus tard, de 1827 à 1837, peut-être ne pouvant plus subsister de ses trop petites rentes, il redevint teneur de livres ou caissier, à Lyon, puis à Paris. A partir de 1830 environ, la célébrité lui était venue, et les disciples. Il vit même des essais de réalisation de son système. Ses dernières années, par conséquent, furent heureuses. Il légua son héritage intellectuel et la direction de son école à Victor Considérant, et fut trouvé un matin mort, agenouillé devant son lit.

C'était un homme timide, peut-être défiant, rangé, propret, méticuleux, ennemi du désordre jusqu'à la manie, sa vie matérielle réglée dans le plus minutieux détail. Il n'aimait pas à parler en public. Il en donnait des raisons qui étaient peut-être vraies : qu'il ne voulait donner sa pensée que sous la forme arrêtée et définitive de l'exposition écrite, qu'il craignait qu'un auditeur peu scrupuleux et de plume rapide ne donnât comme siennes des idées recueillies la veille à la conférence de Fourier. Il est probable que la timidité et la parole difficile étaient les raisons véritables de cette abstention. — Sans être pieux, il avait une religion naturelle qui était très vive, une croyance en Dieu très forte et profonde. On verra que la croyance en Dieu, et en un Dieu providentiel, qui a fait tout pour notre bien, est même une pièce essentielle de son système. Il ne faut pas oublier non plus son chapitre sur la concordance des Évangiles avec le système de Fourier, qu'il est permis de trouver amusant, mais qui respire un véritable respect et un véritable amour pour la personne et pour la parole de Jésus.

Son éducation intellectuelle me paraît avoir été faible. Il était

de ceux qui lisent peu. Il me semble avoir pratiqué les philosophes du XVIIIe siècle, et n'avoir guère été plus loin. Les dix ou douze citations qui reviennent chacune deux cents fois environ dans ses ouvrages sont des phrases de Montesquieu et Rousseau, des vers de Jean-Baptiste Rousseau et Voltaire. Il avait une certaine instruction scientifique, très superficielle, à ce qu'il me semble. Il ne connaît guère ses prédécesseurs, qui sont Thomas Morus, à d'autres points de vue les Hussites, à d'autres égards encore Diderot et Rousseau. Il a les inconvéniens de l'ignorance qui sont grands, et les avantages de l'ignorance qui sont énormes. Il n'est jamais gêné par des souvenirs dans l'intrépidité de son affirmation et dans l'audace de ses constructions idéales. C'est avec une tranquillité magnifique qu'il affirme que « l'humanité se trompe depuis trois mille ans » et que « SEUL », — c'est lui qui met le mot en grandes majuscules, — il a découvert le secret parfaitement simple qui la rendra en huit jours ce qu'elle doit être et ce que Dieu a voulu qu'elle soit. Il n'y a que les timides pour avoir de ces assurances la plume à la main.

II

Il y a dans Fourier une critique de la civilisation, et une reconstitution de l'humanité, la civilisation étant supposée abolie. Autrement dit, si Fourier avait commencé par sa critique et continué par sa réédification, il aurait suivi exactement la marche de Rousseau du *Discours sur les arts* au *Contrat social*. Sa critique de la civilisation est à peu près complète, et ne laisse rien subsister de ce que nous avons accoutumé d'appeler ainsi. A la vérité Fourier reconnaît qu'il y a eu, avant la civilisation, quatre états : édenisme, sauvagerie, patriarcat, barbarie, sur lesquels la civilisation constitue un progrès. Mais ce progrès est extrêmement léger, et pour être dans le vrai, il n'y a que deux états : la barbarie et l'harmonie. L'harmonie existera. La barbarie légèrement adoucie est ce qu'on appelle civilisation; c'est ce qui existe.

C'est une chose parfaitement désordonnée. Elle consiste dans une bataille perpétuelle, ce qui est sans doute la définition de l'état barbare : bataille des individus entre eux, bataille des individus contre l'intérêt commun. Les individus luttent entre eux; c'est ce qu'on appelle la concurrence, mot bien choisi, en vérité; car il désigne comme un concours ce qui est une lutte. La concurrence, c'est la bataille pour le succès laissée absolument libre, avec une prime pour chaque élément d'immoralité que chaque individu pourra apporter avec lui.

Prime au plus fort, ce qui n'est pas précisément immoral, mais ce qui est signe d'état de sauvagerie.

Prime au plus rusé, dissimulé et menteur.

Prime à celui qui se créera des appuis, c'est-à-dire à l'intrigant, à l'adulateur, au flatteur de passions, et il convient de ne pas aller jusqu'au bout de ce chapitre.

Prime à celui *qui s'abstient*, qui ne se marie pas, qui ne soutient pas ses parens affaiblis, qui n'est pas charitable, qui n'est pas généreux, bref à l'égoïste.

Voilà les principales primes, les principales chances de succès.

Il s'ensuit que l'humanité est précisément organisée pour mettre à sa tête les pires de ses membres. Ce qui s'en faut n'est qu'exception, tout à fait contraire à la règle, au mécanisme même de l'organisation générale. Cela n'a même pas besoin d'être prouvé, tant c'est le fait même, le fait général constant, devenu loi; mais Fourier pourrait montrer dans un exemple plus frappant, parce qu'il est visible non en chaque individu qui réussit, mais dans une classe tout entière, comment font les aristocraties pour se maintenir : ou elles restreignent le nombre de leurs enfans, ou elles inventent le droit d'aînesse. Cela veut dire : « Si nous avions chacun plus d'un enfant, nous cesserions de concentrer la richesse, la tradition, les signes apparens de supériorité, bref les forces sociales que nous avons ramassées en nous. Pour nous sauver de ce danger, nous n'aurons, réellement ou par fiction, qu'un enfant chacun. » Voilà une aristocratie fondée sur une immoralité monstrueuse ou une injustice révoltante. — Telle autre aristocratie, bien plus habile, dira : « Nous n'aurons pas d'enfans du tout, nous serons célibataires, nous nous perpétuerons par sélection. Il y va de notre puissance. » Et en effet ceux qui ont adopté cette règle ont formé l'aristocratie la plus puissante que le monde ait vue.

Il y a donc une immoralité probable à l'origine de tout succès individuel, une immoralité certaine à la base de tout succès de caste. C'est ce qui a répandu cette idée, à peu près universelle, qu'il n'y a pas la même morale pour les grands et pour les petits. La foule comprend vaguement qu'en l'état actuel, étant donné qu'il faut des dirigeans et qu'on n'arrive à la tête que par une dérogation, légère si l'on peut, à la morale universelle, il ne faut pas trop en vouloir à l'immoralité des grands si elle n'est que relative. Qu'ils la compensent par des services rendus, en dirigeant bien, on les tiendra quittes. Cette idée est très répandue. Elle est de bon sens. Seulement elle accuse l'organisation universelle de l'humanité.

Les individus sont en lutte les uns contre les autres; ils le sont aussi chacun contre le bonheur commun. On est habitué à ce spectacle, et c'est pourquoi on le supporte; mais dépouillez un instant l'accoutumance et regardez: l'intérêt individuel est partout en contradiction avec le collectif; chaque homme a besoin pour son bonheur du malheur d'autrui : « L'homme de loi désire que la discorde s'établisse dans toutes les riches familles et y crée de *bons procès;* le juge désire que la France continue à fournir annuellement 45700 crimes, car si on en commettait moins, des tribunaux seraient supprimés; le médecin ne souhaite à ses concitoyens que *bonnes fièvres* et *bons catarrhes;* il serait ruiné si tout le monde mourait sans maladie; et de même l'avocat si chaque démêlé s'accommodait arbitralement; le militaire souhaite une *bonne guerre* qui fasse tuer moitié de ses camarades; le pasteur est intéressé à ce que *le mort donne* et qu'il y ait de *bons morts;* l'éligible souhaite une *bonne proscription* qui exclue moitié des titulaires et lui facilite l'accès; l'accapareur veut une *bonne famine* qui élève le prix du pain; l'architecte désire un *bon incendie* qui consume une centaine de maisons... », etc. — La civilisation n'est pas autre chose. Elle n'offre pas précisément le spectacle de l'harmonie des vœux et des cœurs.

Vous désirez la voir sous un jour moins lugubre? Qu'à cela ne tienne. Il y a d'autres points de vue. Par exemple, elle est l'art de mourir de faim, perfectionné à miracle. — Regardez ces quatre hommes qui passent. L'un est un producteur, l'autre un marchand, l'autre un rentier, l'autre un soldat. Sur ces quatre hommes il y en a trois d'inutiles, trois qui ne font aucun travail productif, trois qui n'exploitent pas la planète et qui sont nourris; tous les trois, par le quatrième. Ce sont des parasites humains. Le rentier ne produit rien parce que ses ancêtres ont produit. Le soldat ne produit rien parce qu'il protège le producteur, qui sans cela ne pourrait pas travailler trois jours. Le marchand prend un objet de la main gauche et le passe à quelqu'un de la main droite, et il est payé pour cela. C'est étourdissant d'ineptie.

Si ce n'était qu'étourdissant! Mais c'est à cause de ces trois improductifs sur quatre que la terre n'est pas habitée, qu'elle n'est pas exploitée, qu'on n'en couvre que le dixième de ce qu'on en pourrait couvrir, qu'on n'en tire que le millième de ce qu'on en pourrait tirer, que la civilisation, qui se flatte de l'avoir conquise, n'en possède qu'une très faible partie, à peine enracinée sur elle, battue de tous les côtés par la barbarie ou la sauvagerie primitive, îlot étroit sur l'énorme océan de la quasi-animalité. Ces

trois parasites sur quatre (et si la proportion est exagérée, qu'importe, puisqu'il ne faudrait pas qu'il y en eût un) augmentent d'autant l'effort de celui qui produit et en même temps l'amortissent ; font que le bonheur est nul, le travail de ceux qui travaillent énorme, et que l'humanité vit tout juste, vit juste assez pour ne pas mourir.

C'est même en juger trop favorablement. La vérité est que l'humanité n'existe pas. Étant donné l'extrême supériorité intellectuelle de l'homme et le temps déjà très long depuis lequel il existe, ce qu'il a fait dans quelques régions très clairsemées devrait être partout. La terre entière devrait être cultivée, devrait être aménagée comme la maison de l'homme. S'il s'en faut de tant, c'est que l'homme n'a ni assez multiplié, ni employé d'une façon intelligente ses facultés. Il n'a pas su trouver le moyen de supprimer le lourd poids mort des parasites que l'humanité traîne à sa suite. L'humanité est comme un homme qui cultiverait la terre avec des enfans sur les épaules. Elle fait un travail douloureux, gauche et incomplet. Aussi s'essaye-t-elle à être, plutôt qu'elle n'existe. Il y a des fragmens d'humanité répandus sur la terre. L'humanité vraie, « remplissant la terre », selon le texte sacré, habitant sa maison, une partie considérable, même, de sa maison, n'existe pas.

Ce n'est pas tout, ce n'est pas assez. Luttant au lieu de concourir, surchargés de parasites, les hommes en civilisation ont raffiné l'art de ne pas vivre par des procédés bien curieux, comme, par exemple, le maximum d'efforts pour le minimum de résultats. Il faut dix personnes travaillant méthodiquement pour faire la cuisine et le ménage de cent personnes. Il n'en faut même pas tant. Voilà donc quatre-vingt-dix êtres humains libérés de soins domestiques et pouvant exploiter la planète, produire, travailler à l'accroissement de l'humanité en lui permettant de s'accroître. Voilà une bonne économie, voilà l'ordre, voilà le bon sens. C'en est juste le contre-pied que l'humanité a pris avec complaisance. Une femme, deux femmes, quelquefois plus, sont attachées à la maison d'un unique producteur pour préparer ses alimens et tenir en ordre son habitation. Dans chaque maison on fait partiellement et fort mal ce qu'on pourrait faire à moindre effort, à moindres frais et très bien pour une communauté, pour une association de cent, deux cents, trois cents êtres humains. L'association et combinaison des efforts et la division du travail, en un seul mot la méthode, ne sont connues que dans la grande industrie, inconnues ou repoussées dans la vie pratique.

Il y a là comme une recherche passionnée du travail stérile,

comme un art raffiné de la déperdition des efforts. On dit que l'homme est paresseux; il n'y paraît pas. Par l'art de ne pas combiner ses travaux, il travaille cent fois plus qu'il n'a en réalité besoin de travailler. Il ne devrait pas regarder sans rougir une ruche ou une fourmilière. Là, chaque individu ayant sa tâche réglée en vue du bien commun et proportionnellement au bien commun, chaque individu travaille peu, et la production est énorme. La combinaison de chacun pour tous, tous pour chacun, nul pour soi, y est si exacte qu'il n'y a pas un atome de travail inutile, perdu ou mal employé. Le résultat, c'est la multiplication rapide et indéfinie. Une tribu d'hommes ayant l'instinct de la fourmi peuplerait la terre en cent ans, sans se donner un très grand mal, et constituerait l'humanité sensée, raisonnable, ordonnée, laborieuse sans fatigue, et heureuse, en un mot l'*humanité* qui n'existe pas, et dont nous n'avons qu'une ridicule ébauche. L'association et la combinaison des efforts, voilà le secret du bonheur, ou tout au moins du bien-être, ou plutôt de la vie humaine telle qu'elle devrait être vécue.

Ce secret, et c'est ce qu'il y a de plus étrange, nous l'avons, nous le connaissons, et nous ne le mettons jamais en pratique. L'homme est un animal sociable qui ne veut pas vivre en société. L'homme est un animal qui ne peut vivre qu'en société et qui éprouve à la fois le besoin et l'horreur d'y vivre. On dirait qu'il a peur de trop réussir s'il suivait sa vocation. « Ce serait trop beau. » — Cet instinct n'est pas trop déraisonnable. Il est certain que si l'homme était aussi sociable de pratique qu'il l'est de nature, la terre ne lui suffirait pas au bout de quelques siècles. Peut-être alors faudrait-il créer de nouveau l'individualisme sous toutes ses formes et avec tous ses agrémens, créer à nouveau la guerre, le parasitisme, la concurrence, et la dispersion et incohérence des efforts; ou plutôt tout cela se recréerait de soi-même, naîtrait spontanément de la situation. Mais nous n'en sommes point là, n'est-ce pas, ni n'avons risque, ni peur, d'y être demain. Tant que l'humanité n'est pas faite, ne recourons point aux correctifs que pourra exiger sa perfection. C'est prendre trop de soin. Je ne sais pas prévoir les bonheurs de si loin. Il est assez curieux qu'on mette aux débuts de l'humanité les procédés d'obstacle au trop grand succès dont il est à prévoir qu'elle n'aura jamais besoin. A chaque jour suffit sa tâche. Pour le moment nous avons à constituer l'humanité selon sa nature et de la manière la plus favorable à sa progression. Ce qui est sa nature, c'est la sociabilité, c'est-à-dire la convergence des efforts; ce qui retarde son progrès, c'est l'incohérence, qui est le vrai nom dont

l'état dit de civilisation doit s'appeler. Créons la sociabilité vraie, détruisons l'incohérence, toutes les incohérences. Pour cela, d'un seul mot, *il suffit de s'entendre*.

III

Comment s'entendra-t-on? Il y a un moyen qui vient assez naturellement à beaucoup d'assez bons esprits. Il existe une morale, sensiblement la même à toutes les époques de l'humanité et en tous les lieux qu'elle habite. Cette morale conseille à l'homme de réprimer ses passions, c'est-à-dire son égoïsme, et de se consacrer au bien général. Puisque c'est précisément en sens contraire de ce que la morale conseille que la société est organisée, ne faudrait-il pas organiser la société d'après la morale? Que la morale soit la constitution et le code, voilà les hommes forcés de *s'entendre*, forcés de faire concourir leurs efforts, forcés d'agir « en harmonie » au lieu d'agir en incohérence. N'est-ce point une solution du problème?

Ce n'est pas celle de Fourier et c'est celle dont il veut le moins entendre parler. D'abord parce qu'il adore la liberté, ensuite parce qu'il a horreur de la morale.

Il adore la liberté. Les hommes *forcés* de s'entendre, *forcés* d'agir harmonieusement! Quels non-sens! On ne s'entend qu'entre volontés libres, on n'agit harmonieusement que par harmonie spontanée... Ce n'est pas l'harmonie qu'il faut imposer aux hommes; c'est de la liberté elle-même qu'il faut tirer l'harmonie. Vous ne croyez pas que la liberté soit capable de fonder ce concert d'efforts? C'est que vous ne savez pas ce que c'est que la liberté. Les uns la prennent pour un acte de défense de l'individu contre la communauté, comme un *veto* opposé par le moi aux empiétemens de *tous*. Demandez à M. Benjamin Constant, qui du reste a accueilli les essais de M. Fourier sans mépris, si ce n'est pas comme cela qu'il l'entend. — Les autres la prennent pour un principe tout négatif, bon pour la destruction, et même admirable pour cela, impuissant à rien créer ou fonder, stérile, vide. Demandez à M. Auguste Comte. Ils sont dans l'erreur. La liberté est féconde et même seule féconde.

D'abord c'est elle qui produit l'effort. Sans elle l'homme n'agit pas, ou agit si mollement que proprement il ne fait rien. Parler d'harmonie d'efforts où il n'y a point d'effort fait, c'est un peu inutile. Ensuite la liberté crée l'harmonie elle-même. C'est dans sa nature, en ce sens que c'est sa cause finale. Elle y tend tout naturellement. Elle veut l'harmonie générale parce qu'elle

est l'harmonie particulière d'une tête bien faite. « La liberté dans l'homme est la santé de l'âme » comme a dit Voltaire. Elle tend à la santé générale de l'humanité, à l'accord de tous ses organes, parce qu'elle est la santé de l'individu. Tout individu a un penchant inné à modeler le monde à son image autant qu'il peut. Et c'est pourquoi la liberté est principe actif d'harmonie sociale.

Voilà le point de départ de Fourier, l'idée maîtresse et dirigeante à laquelle il tient le plus. Comte répétait que la liberté était une idée toute négative, et que l'erreur des hommes de 89 avait été de : *vouloir convertir les principes purement critiques en une sorte de conception organique.* C'est précisément ce que Fourier, tout à fait dans la tradition de 89, veut faire et prétend qu'il fait. Il est l'antithèse exacte d'Auguste Comte. Ils se font comprendre l'un l'autre admirablement. C'est avec une précision mathématique que chacun nie tout ce que l'autre affirme. Il est fâcheux qu'Auguste Comte soit un homme de génie, ou plutôt que Fourier n'en soit pas un : l'antithèse, sans être plus exacte, serait plus belle.

Ainsi donc, pour aller à l'harmonie, il faut partir de la liberté : voilà le premier point.

Ira-t-on à ce but par la soumission aux règles de la morale? Il faut bien s'en garder. Ne parlez pas de morale à Fourier. Elle est pour lui la plus pernicieuse des plaies sociales. Quelle qu'elle soit, et par quelques philosophes qu'elle ait été enseignée, et dans quelque système qu'on l'ait fait entrer, elle est précisément ce qui empêche le plus les hommes de vivre en harmonie. Elle a tout entière pour objet la répression, la compression et la suppression des passions. Or les passions, c'est l'homme lui-même. L'homme est un composé de forces actives, vives, vigoureuses, qu'on appelle les passions. Elles seules en lui sont des puissances et par conséquent elles seules sont des puissances dans la société. Quand l'homme essaye de les supprimer ou seulement de les réduire, il travaille à se tuer. Ce que le « moralisme » a essayé depuis qu'il existe, c'est de supprimer l'humanité. Il a répété, depuis le commencement de la période civilisée, qui a duré « trois mille ans de trop » : « Faites prédominer la raison sur les passions. Faites de la raison la reine de l'esprit humain et la reine du monde. » Rien de plus vain ni de plus sot. L'antinomie de la raison et de la passion est une erreur. La raison doit collaborer avec les passions. Elle doit en être le ministre vigilant, mais subordonné et soumis. Elle doit les éclairer dans leur marche, les définir à elles-mêmes, les renseigner sur leur but, coordonner

leurs efforts, en un mot les servir intelligemment, non les combattre, et encore moins, ce qui est insensé, prétendre les vaincre. Gloire aux passions, et surtout liberté aux passions!

Ne nous dites pas, M. Auguste Comte, dans votre style aussi fâcheux que vos doctrines : « Nous avons même vu le principe le plus général et le plus vulgaire de la simple morale individuelle, la subordination nécessaire des passions à la raison, directement dénié par d'autres réformateurs, qui, sans s'arrêter à l'expérience universelle rationnellement sanctionnée par l'étude positive de la nature humaine ont tenté au contraire d'établir comme dogme fondamental de leur morale régénérée, la systématique domination des passions dont l'activité spontanée ne leur a pas paru sans doute assez encouragée par la simple démolition des barrières jusque-là destinées à en contenir l'impétueux essor : puisqu'ils ont cru devoir en outre la développer artificiellement par l'application continue des stimulans les plus énergiques. » Un tel langage, outre qu'il est pénible, est réactionnaire. Il marque une défiance de moraliste chrétien à l'égard de la nature humaine, laquelle est bonne. Il contredit scandaleusement l'optimisme généreux qui est le fond de l'esprit philosophique du XVIIIe siècle et de l'esprit de la Révolution française. Ou nous sommes pénétrés de cet esprit et alors ayons confiance aux forces constitutives de notre nature, ou retournons à la morale traditionnelle tout entière fondée sur ce principe que l'homme est mauvais et doit se combattre. Revenons au jansénisme. Est-ce la peine d'avoir secoué ce joug pour le reprendre de la main de ceux qui prétendent, si fièrement du reste, rompre avec le passé?

Remarquez encore qu'un tel langage est révoltant pour un homme qui, comme Fourier, croit en Dieu. Pourquoi Dieu aurait-il créé les passions si les suivre devait être funeste à l'humanité? Pourquoi aurait-il tendu ces pièges à sa créature? Pourquoi surtout leur aurait-il donné beaucoup plus de force, incomparablement, qu'à cette raison qui doit les contraindre? Pourquoi aurait-il fait des êtres qui vivent heureusement, ou à peu près, en suivant leurs seuls instincts, et un être qui ne pourrait vivre heureux qu'à la condition de vaincre perpétuellement tous les siens? Si Dieu existe, s'il est bon, s'il est juste, s'il ne nous trompe pas, quatre propositions dont Fourier ne doute point, il nous a donné des passions fortes pour les suivre, une raison faible, pour qu'elle n'agisse que faiblement et en auxiliaire; il a mis dans la satisfaction de nos passions le but à poursuivre, l'objet de nos efforts et le secret de notre bonheur.

Fourier tient extrêmement à cet argument qui n'est pas mé-

prisable en effet. Le chrétien peut s'en moquer, l'athée peut s'en moquer, le déiste ne peut pas se dispenser d'y faire attention. Le chrétien qui voit dans ce monde un instrument d'épreuve, n'estime pas que les passions données à l'homme soient pièges tendus, mais il tient qu'elles sont obstacles à vaincre pour la récompense. L'athée, ou seulement le positiviste, ne se préoccupe pas des desseins de Dieu sur nous, et peu lui importe que la présence des passions en nous et leur puissance sur nous incrimine Dieu. Le déiste pur, qui croit en Dieu, sans croire à un autre monde, s'étonne que Dieu ait rendu si malaisé à ses enfans le séjour d'ici-bas, admire qu'il ait mis en nos cœurs tant de passions funestes comme pour le plaisir de les voir agir, et peut en arriver à se dire : « Mais peut-être sont-elles bonnes. » — Elles le sont, affirme Fourier, et c'est ce qui justifie Dieu. Elles sont toutes bonnes, elles sont toutes de nature à nous conduire au bonheur. Il ne faut en sacrifier aucune. Chacune pour sa part peut et doit contribuer à assurer notre félicité particulière et la félicité générale.

A quelle condition ? A condition de les combiner, et c'est tout le rôle que la raison doit s'attribuer. Des passions harmonieusement combinées de manière à avoir toutes satisfactions pleines et entières, et de manière à ne pas se gêner les unes les autres, c'est le bonheur de l'humanité, et rien n'est plus facile à réaliser.

Il faut d'abord que chacun suive sa vocation. Pour cela il suffira d'observer avec soin le penchant dominant du tout jeune enfant et de le placer dans la profession pour laquelle il aura marqué son aptitude.—Il faut ensuite faire du travail une passion. Rien n'est plus aisé. Il suffit de le rendre attrayant. Il le sera déjà puisque chacun aura pris le métier qui lui convient le mieux. Il le sera plus encore, parce qu'on aura soin que chacun puisse varier ses occupations très fréquemment, passer d'un métier dans un autre, se reposer d'un travail par un autre travail, ce qui satisfera la passion la plus impatiente de l'homme, la « papillonne » ou l'inquiétude, ou le désir de changement.

Il faut ensuite satisfaire les passions les plus fortes de l'homme, le désir de posséder et de vivre dans l'abondance.—Mais comment ces passions ne seront-elles pas satisfaites jusqu'à la satiété quand on aura, en même temps que les passions, combiné les efforts? Le travail par association, la terre exploitée, non individuellement, mais par de vastes communautés concentrant le labeur et partageant les produits, rendra cent fois plus que dans les conditions actuelles, et chacun aura cent fois plus de bien-être que le plus riche de nos riches actuels. Ce qu'il s'agit donc de mettre

en commun, ce n'est pas le sacrifice, l'abnégation, c'est le désir de jouir; c'est le travail devenu attrayant, le travail devenu varié, et le goût de l'abondance. L'homme jouira quand, simplement, il voudra associer ses plaisirs en associant les désirs qu'il en a. L'affaire se réduit à ceci : vaut-il mieux vivre trois cents dans cent chaumières ou trois cents dans un palais? Vaut-il mieux avoir cent cuisines pauvres ou un réfectoire magnifique? Vaut-il mieux mal cultiver cent lopins de terre, ou être trois cents à cultiver un beau domaine. Le palais, le magnifique réfectoire, le beau domaine existent par la seule force des choses dès que les trois cents se mettent ensemble. Pour qu'ils se mettent ensemble, que faut-il? Non pas s'aimer les uns les autres, non pas se sacrifier les uns aux autres; simplement vouloir être heureux.

Mais l'indépendance? — Quelle dépendance y a-t-il à profiter chacun du bonheur commun? Quelle dépendance trouvez-vous à être éclairé par le même soleil que votre voisin et à respirer le même air? Les hommes actuels, avec leur manie de jouir de la terre d'une façon toute contraire à la façon dont ils jouissent du ciel, ressemblent à des gens qui réussiraient à éteindre le soleil pour se munir chacun d'une lanterne. Cela n'a pas le sens commun. Cette démangeaison d'indépendance pour la misère n'est pas une passion vraie, puisqu'elle n'est pas un désir de jouir, puisqu'elle n'est que la passion du malheur. Elle doit être une exception. Et même, à titre d'exception, nous la respecterons. Ceux qui ont pour passion maîtresse l'impatience de changer de lieu et de vagabonder, associeront cette passion même et formeront des hordes voyageuses ayant pour mission de parcourir le monde et de l'explorer. Aucune passion, même exceptionnelle, ne doit être sacrifiée, et toutes ont leur bon emploi. Ainsi disparaîtront toutes ces méthodes de misère que les hommes ont inventées, le *ménage* isolé, le travail isolé, la concurrence, le commerce.

Le mariage aussi et la famille avec le ménage? Non, pas tout de suite. L'éducation des enfans à la maison, oui; car il est absurde de consacrer une personne à l'éducation de quatre « bambins » alors qu'une seule peut en gouverner et en élever méthodiquement une trentaine, et du reste cette éducation en famille empêche absolument que l'éveil de la vocation puisse se produire et que la découverte et le contrôle de la vocation puissent se faire. — Quant à la famille, bipersonnelle, quant au mariage, qui est aussi inutile, à la vérité, que le *ménage*, qui du reste contrarie la « papillonne », qui, encore, distrait et divertit de la communauté, qui contient enfin une foule d'obstacles au bonheur, il est trop contraire au système pour ne pas disparaître un jour; mais Fourier

croit qu'avant de supprimer ce dernier reste d'individualisme, il faudra attendre que Dieu y ait, par une déclaration expresse, autorisé l'humanité.

Voilà l'humanité future, voilà le phalanstère, voilà le monde des « Harmoniens », voilà le grand couvent universel. C'est l'abbaye de Thélème, avec le *Fais ce que veux* en principe, et dans la pratique une réglementation minutieuse s'appliquant à tous les détails de la vie, à tous les actes, à tous les gestes, à chaque heure et presque à chaque minute du jour. C'est à telle heure que tous les harmoniens d'un phalanstère feront leur premier ou sixième repas, c'est à telle heure que telle bande cédera par un changement de travail au besoin de divertissement et aux exigences de la « papillonne ». Leurs fantaisies seront exactement réglées et leurs incartades mesurées mathématiquement. L'harmonie sera libre comme une horloge.

Cette passion de règlement est un des traits essentiels de Fourier. De quoi qu'il traite, c'est toujours avec des plans laborieusement combinés, des « graphiques », des tableaux aux divisions, subdivisions, récapitulations, chiffres, accolades, renvois, points de repère et signes conventionnels extrêmement compliqués. On retrouve là l'homme méthodique et un peu maniaque dans sa vie privée, l'homme de bureau qui a la passion du classement, comme le sous-préfet de Daudet, et qui éprouve des jouissances graves devant la grande feuille à dix-huit colonnes et à trois cent huit cases numérotées, en encres noire, rouge, bleue et violette, qu'il vient de tracer avec amour.

Et ce caractère de sa complexion et son système n'a pas été pour rien dans le succès relatif, mais assez grand, qu'il a obtenu. Les deux passions principales et nécessaires de l'homme social, l'amour de la liberté et l'amour de l'ordre, il les éprouve également et les éprouve toutes deux avec ivresse ; il les pousse toutes deux à leur extrême. Il veut à la fois la liberté absolue et l'ordre implacable. Il flatte ainsi les instincts secrets et puissans de tout le monde. A parcourir le monde qu'il crée, on s'écrie tour à tour : « Comme on respire ! » et : « Quel bel ordre, quelle belle caserne, *quam pulchra tabernacula tua, Jacob, et tentoria tua, Israel;* » — sans compter qu'on s'écrie aussi : « Comme on est riche ! » S'il était parti de l'idée de satisfaire à la fois toutes les chimères discordantes et inconciliables du cœur de l'homme, il n'aurait pas fait une autre combinaison que celle qu'il a faite.

Mais ce n'est pas qu'il y mette aucune intention habile. C'est son idée maîtresse même que la liberté complète ne se trouve que dans l'ordre parfait, et que l'ordre parfait est une résultante

de la liberté absolue ; idée philosophique très belle, très vraie même, exactement vraie, et qui doit être même d'une vérité pratique au pays des anges. Appliquez-la à vous-même, faites-en une règle, et, si vous pouvez, un usage personnel : vous verrez très bien que c'est dans une vie exactement ordonnée, méthodiquement agencée, que vous trouverez le plus grand bénéfice de liberté, d'aisance, de disposition de vous-même que vous puissiez réaliser ici-bas ; et vous trouverez aussi naturellement que votre instinct de liberté tend vers cet ordre, vers cette harmonie, vers cette disposition méthodique de la vie comme vers le meilleur moyen qu'il puisse trouver pour se satisfaire. Appliquer aux hommes assemblés ce qui est parfaitement vrai de l'homme isolé, voilà tout ce qu'a voulu Fourier.

Et cela peut expliquer une antinomie qu'on remarque quelquefois chez les libéraux passionnés quand ils ont de la profondeur d'esprit et de la logique. On s'est étonné, non sans raison, en dernière analyse, que Rousseau partît de la passion de la liberté pour aboutir au *Contrat social*, qu'il reprochât toute sa vie à la société d'avoir asservi et corrompu l'homme pour aboutir, dans le *Contrat*, à mettre l'homme pieds et poings liés sous la domination de la société. Il y a contradiction en effet ; mais elle s'explique. Les libéraux intransigeans deviennent parfois des autoritaires absolus dans leurs conclusions, quand ils s'avisent *qu'en perfection* l'antimonie entre la liberté et l'autorité s'évanouit ; qu'il n'y a antimonie entre l'individualisme et la socialité que dans l'état imparfait, ébauché et barbare qui est celui où nous sommes ; que dans le souverain ordre, dans l'harmonie sans défaut, et la société sera réglée absolument, mathématiquement, minutieusement, comme un beau rythme, et l'homme parfaitement libre, et d'autant plus libre, n'y ayant rien comme le désordre pour nous entraver et nous gêner à chaque pas ; que dans l'amour, pour tout dire d'un mot, ordre et liberté seraient si concordans, si producteurs et générateurs l'un de l'autre, si parfaitement confondus par conséquent, que leurs noms mêmes disparaîtraient et n'auraient plus de sens, n'ayant de sens que par l'opposition des choses qu'ils désignent et que parce que les choses qu'ils désignent sont actuellement opposées. — Voilà peut-être pourquoi Rousseau, libéral intransigeant, se trouve être dans le *Contrat social* autoritaire absolu.

Seulement Rousseau fait appel à la force, à la force sociale, et à une force sociale terriblement organisée, pour maintenir cet ordre, qu'il veut ; et Fourier, encore moins pratique, mais plus logique, imagine qu'il n'y aura pas besoin de cette force-là, que

de la liberté tendant à son but, l'ordre parfait, et se maintenant parfait sortira tout seul; que l'*harmonien* se soumettra à la réglementation la plus minutieuse que jamais cervelle de bureaucrate ait inventée, de lui-même et par sa nature; ou plutôt qu'il ne s'y soumettra point, un tel mot n'ayant plus de sens, qu'il la créera de lui-même, d'instinct, de par son instinct harmonique, à tous les instans de sa vie; et en cet état il est très vrai que la liberté créera de l'ordre et que l'ordre augmentera la somme de liberté de chacun, et que cette nouvelle liberté créera un ordre encore plus parfait, et indéfiniment, et que ce sera admirable.

Admirable en effet, et ce l'est déjà dans les livres de Fourier. Encore une raison de la séduction qu'il a exercée sur un certain nombre d'esprits. Ce commis aux écritures est un poète, un poète un peu puéril, mais un poète. Cet homme qui fait des tableaux à l'encre rouge, fait aussi des tableaux de peintre, qui ne sont pas sans agrément. Il est joli, le monde qu'il trace : les enfans, par brigades et par escouades, enrégimentés selon leur âge, cueillent des fleurs, font des bouquets, écossent des pois, ourlent des mouchoirs; les femmes, en longues théories se répandent dans les vergers, cueillant des cerises, tressant des guirlandes; les hommes travaillent dans d'admirables ateliers avec la joie que donne le travail facile, modéré, et varié. Et puis tout le monde est décoré : il n'est personne qui n'ait son signe distinctif, ruban, galon, pompon, panache, à commencer par les « chérubins » de trois ans, les « bambins » de quatre, et les « lutins » de six. — Et voici venir les bandes de voyageurs, « chevaliers errans » de l'exploration, la « bande rose » qui, venant de Perse « déploie caractère dramatique et lyrique », la bande lilas, qui, venant du Japon, « déploie caractère poétique et littéraire ». Tout ce monde est gai, gracieux et voyant. Le culte de la sensualité et des verroteries y domine. Il a pour code le *Supplément au voyage de Bougainville;* et en effet la persistance de la civilisation actuelle ne serait-elle pas une « inadvertance impardonnable, depuis la découverte d'Otahiti, dont les mœurs étaient un avertissement de la nature et devaient suggérer l'idée d'un ordre social qui pût réunir la grande industrie avec la liberté amoureuse? »

Cette réunion précieuse sera réalisée en *Harmonie*. « En combinant avec les plaisirs sensuels l'absence de soins matériels dont les pères et mères seront délivrés; le contentement des pères dégagés des frais de ménage, éducation et dotation; le contentement des femmes, délivrées de l'ennuyeux ménage sans argent; le contentement des enfans abandonnés à l'attraction, excités aux raffinemens de plaisir même en gourmandise; enfin le con-

tentement des riches tant sur l'accroissement de la fortune que sur la disparition de tous les risques et pièges dont un civilisé opulent est entouré; » l'*Harmonie* fera régner sur la terre le bonheur parfait, et en même temps l'ordre méthodique, rigoureux, minutieux, une exactitude d'horaire, un admirable mécanisme administratif. Tous les meilleurs instincts de l'humanité, et pour mieux dire tous ses instincts devenus bons, ne sont-ils pas satisfaits? Liberté, exactitude et bien-être. C'est le rêve d'un homme d'ordre ami des plaisirs. C'est l'Arcadie d'un chef de bureau.

IV

Je ne ferai pas d'objections de mon cru à ce système. Je relèverai seulement celles que lui-même Fourier prévoit. Car il sait voir l'objection, et, quoique plein de pitié pour ceux que la vérité n'éblouit pas du premier coup, il condescend à démontrer l'inanité des difficultés qu'on soulève contre lui. On lui dit, et cela est assez criant de soi-même pour qu'il entende : « Mais vous changez la nature humaine ! » Nullement, réplique-t-il, ma prétention est précisément de n'y rien changer, et, au contraire, d'effacer les quelques changemens, superficiels, mais encore regrettables, que le « moralisme » y a introduits. Je la laisse telle qu'elle est, et je la rétablis telle qu'elle était primitivement. Je garde avec soin, avec respect et avec amour toutes les passions. « Je n'en change pas la nature, j'en change la marche. » Elles vont à la discorde, bataille en état de sauvagerie, concurrence et individualisme en état de civilisation ; en les combinant, je les dirige vers la concorde. Elles sont faites tout naturellement pour cela, pourvu qu'elles soient combinées.

A la vérité, Fourier en oublie au moins une qui, quelque « combinée » qu'elle puisse être, ne peut guère être ramenée à tendre à la concorde, et qui est l'instinct de combativité lui-même ; mais, bien entendu, les passions qui contrarient son système ne sont pas pour lui des passions naturelles et sont le produit factice de la civilisation corruptrice.

Soit ; mais toutes ces passions qui tendent vers l'ordre dès qu'elles sont combinées, comment les combinerez-vous ? — Rien de plus simple : il suffit d'« imprimer attraction ». Voyez un peu ce que fait Dieu. Quoi de plus répugnant que les soins à donner à un enfant du tout premier âge ? Que fait Dieu pour transformer en plaisir un soin si déplaisant ? « Il donne à la mère *attraction passionnée* pour ces travaux immondes », et le problème est

résolu. Supposez maintenant un prince investi du pouvoir de distribuer attraction. « Il n'aurait besoin ni de tribunaux, ni d'armées pour faire exécuter ses décrets et soumettre le monde entier à son empire ; il lui suffirait de donner à tous les peuples attraction pour tel régime voulu par lui. »

— Donc, vous reconnaissez que c'est une force, et non seulement une force matérielle colossale, mais une force miraculeuse, qu'il faudrait pour donner attraction à tous les hommes à l'égard de choses qui ne les attirent point du tout, pour rendre le travail attrayant, la concorde facile, etc. — Mais non ! L'exemple suffirait. L'attraction universelle serait demain partout si elle était aujourd'hui quelque part. Les hommes « s'imprimeront attraction » par la contagion du bonheur. Qu'un phalanstère soit créé, il sera prouvé que les hommes n'ont qu'à s'entendre dans la recherche du bonheur pour le trouver, et cette preuve faite, il n'est pas un être humain qui ne doive brûler de l'impatience de s'entendre avec les autres. C'est là le fort même de Fourier, l'argumentation centrale où il revient toujours. Elle consiste à donner pour cause ce qui est effet, à faire sortir de la réalisation de son système ce dont il aurait besoin pour le réaliser. On lui dit : « Il faudrait changer les penchans humains pour établir l'harmonie » ; il répond : « L'harmonie changera les penchans humains. » — Mettez les enfans tels que nous les voyons tous ensemble : « Comme ils sont tous enclins au mal, et s'entraînent respectivement au mal » on ne fera rien de bon ; mais dès qu'ils auront été organisés en « séries passionnées », le système harmonien en fera des êtres capables d'harmonie. — Mettez ensemble les femmes par catégories d'âges, comme je le veux ; telles qu'elles sont, aucune ne voudra être « incorporée dans la tribu des femmes sur le retour » ; mais telles qu'elles seront dans le régime nouveau, elles s'accommoderont avec joie de cette classification. — Ainsi de suite. « Le régime sociétaire fait naître une foule d'intérêts différens des nôtres. » Autrement dit, notre système produira ce dont il a besoin pour être fondé. Le monde se changera de lui-même dès qu'on lui aura fait subir tous les changemens dont il a besoin pour se changer. Nous voilà dans le plus parfait cercle vicieux qui se puisse.

Fourier l'accepte. Aussi bien il y a cercle vicieux précisément parce que, en pareille matière (et il a raison), cause et effet se confondent et qu'il faudrait se défier d'un effet qui ne serait pas cause lui-même immédiatement, et d'une cause qui ne serait point effet ; car l'harmonie ou ne se fait point, ou se fait d'*ensemble*, par actions réciproques qui sont causes et effets à la fois l'une de l'autre.

Il est vrai ; mais encore faut-il bien commencer. Et comment commencera-t-on ? Il l'a dit : par un exemple. Qu'un groupe humain, point supérieur à la moyenne humaine, ayant les passions de l'humanité tout entière et se gardant bien de les abandonner, plus convaincu seulement que les autres du malheur attaché à l'individualisme, s'organise quelque part pour chercher uniquement son intérêt en commun ; il ne se passera pas dix ans que l'humanité tout entière n'ait reconnu que la tendance vraie de toutes ses passions va à faire exactement ce que ce groupe aura commencé de faire.

Cependant ce premier groupe même sera bien difficile à constituer. Ne remarquez-vous pas que deux ménages seulement ne peuvent pas parvenir à s'entendre et à mener paisiblement la vie collective ? Je le sais, répond Fourier, qui n'a pas accoutumé d'être embarrassé. Mais ce qui n'est pas possible pour deux familles l'est parfaitement pour cent cinquante. Il n'y a pas là d'*a fortiori*. Au contraire. Si l'on avait raisonné comme vous faites pour la découverte de l'Amérique, on ne l'aurait pas trouvée. Elle n'était pas à 100 lieues, elle n'était pas à 200 lieues, elle n'était pas à 300 lieues. Si l'on en avait conclu qu'à plus forte raison elle n'était pas à 1 800 lieues, on aurait eu tort. Si même à 1 800 lieues on ne l'eût pas trouvée, ce n'était pas une raison pour qu'elle ne fût pas à 2 000. De même pour l'association. « Il est sans doute bien impossible d'associer 2, 3, 4 ménages et même 10 et même 42. On a conclu de là qu'il serait d'autant plus impossible d'en associer 2 ou 300. » C'est une erreur. Il faut continuer. « Il ne faut d'autre effort de génie que d'aller en avant », et l'on découvrira que c'est au minimum sur 100 familles qu'il faut faire l'expérience, laquelle est d'un succès certain. — L'argument semble peu concluant, et l'on ne voit pas trop la concorde, impossible dans de petites associations, naissant tout à coup dans de plus grandes, à une certaine limite fixe, comme une île sortant des flots.

Comme il était plus simple de dire que ce qui manque pour créer l'harmonie c'est la concorde elle-même, que ce qui manque pour créer la concorde c'est la concorde, et qu'en un mot ce qu'il faudrait donner aux hommes, c'est l'amour, et que s'ils l'avaient, tout le reste suivrait de soi-même ! Et comme, sans tant raffiner et distinguer, il fallait avouer que c'était bien, au fond, la nature humaine qu'on voulait changer ! Donner aux passions, non une autre nature, mais une autre marche, soyons donc francs, et disons que cela signifie donner aux passions humaines une autre nature. Un changement, et profond, dans la nature

humaine, voilà ce qui est la condition nécessaire du système de Fourier et de tout système analogue.

Et il ne fallait pas avoir la fausse honte de se le dissimuler à soi-même. Changer la nature humaine ce n'est pas une chimère. Toutes les religions et toutes les morales depuis qu'il y en a, n'ont pas eu d'autre but, et n'ont pas eu d'autre effet. L'homme les a créées tour à tour pour se changer, et il y a réussi. Il n'est pas le même qu'il était en sa nouveauté. Il s'est modifié. La civilisation n'est pas autre chose qu'un changement de sa nature. Il faut hardiment dire, quand on apporte une réforme, qu'on vient changer la nature humaine. Seulement cette hardiesse-là comporte toujours une grande humilité, parce que, quand on prend les choses ainsi, on sait parfaitement que le changement qu'on apporte ne peut être que très léger; quand on sait que tout vrai progrès est un changement de la nature de l'homme, on sait par cela même que le progrès sera infiniment lent, parce que l'homme ne peut évidemment changer sa nature que par efforts énormes et par effets insensibles; et on ne croit pas, comme Fourier, qu'il passera de l'état civilisé à l'état harmonien en un quart de siècle.

V

On voit que Fourier, successeur immédiat de Babeuf, et traçant, *dès 1808*, l'esquisse général du système harmonien, est le vrai héritier de Jean-Jacques Rousseau, et le vrai ancêtre d'une partie au moins très considérable des collectivistes modernes. Comme Rousseau, il croit fermement que la civilisation s'est trompée, et qu'il faut retourner, sinon à un « état primitif » antérieur, du moins à un plan primitif qui était celui de Dieu et dont l'humanité a eu le tort de s'écarter. Il n'y a pas eu un « état de nature » dont on a perdu le secret; mais il y avait un état naturel qu'on n'a pas su comprendre, un « ordre social préétabli » concordant à la nature de l'homme, pour lequel nos passions ont été faites, dans lequel elles s'harmonisent de tous points, hors duquel elles sont forcément en discordance; et c'est cet ordre qu'il s'agit de retrouver. Et la première chose à faire pour cela, c'est de renoncer à la civilisation tout entière, qui offusque cet ordre naturel et nous empêche de le voir. On a « étouffé la voix de quelques hommes qui inclinaient à la sincérité, tels que Hobbes et Rousseau, et qui entrevoyaient dans la civilisation un renversement des vues de la Nature, un développement de tous les vices. » Il faut reprendre leurs théories et les pousser jusqu'à leurs vraies conséquences. Fourier a très bien compris que Rous-

seau contient en germe non seulement une révolution sociale, mais un revirement humain; que si l'homme, né bon, a été dépravé par la société; né libre, est partout dans les fers; c'est la civilisation qu'il faut supprimer et avec elle la morale pénétrée de son esprit et qui est la même en ses traits généraux depuis que la civilisation existe; qu'il faut, Rousseau dit revenir, Fourier dit s'accommoder une première fois, à un état naturel; et que cet état c'est la liberté des instincts, créant spontanément, puisque l'homme est bon, la concorde, la solidarité et le bonheur. Fourier, c'est Rousseau plus clair, plus cru, et sans contradiction.

Il est le père des collectivistes, en ce que les résultats, séduisans pour la plupart, qu'il voyait au bout de son système, les collectivistes les souhaitent, les admirent, font remarquer comme ils sont beaux, et proposent tous les moyens possibles d'y atteindre sauf, il est vrai, celui de Fourier. Ils disent comme lui : point de commerce, point de parasites, exploitation en commun du sol pour lui faire rendre cent fois plus de bien-être. Seulement ils ne comptent pas sur la liberté et l'harmonie des passions livrées à elles-mêmes et sachant se combiner, pour arriver à ces résultats. Ils veulent qu'ils soient atteints par une organisation réglée par la loi; ils veulent recourir à la force sociale pour imposer l'ordre nouveau, pour mettre l'harmonie à la place de l'incohérence, pour « imprimer attraction ». Au lieu de détruire la civilisation, ils veulent profiter de son principal effet, l'énorme force sociale, centrale, emmagasinée dans les États modernes, pour créer l'ordre économique qu'ils estiment rationnel.

Sur ce point c'est peut-être Fourier qui a raison contre eux. La collectivité vraiment féconde, il est très vrai, comme il l'a vu, que ce serait une collectivité libre, voulue de tout cœur à tout instant par tous ceux qui y participeraient, une collectivité qui ne serait créée que par la passion qu'aurait tout le monde de vivre collectivement. La vraie collectivité, c'est le dévouement. La collectivité imposée par la force sociale serait viable, je le crois; mais si languissante, si absolument indifférente à tous ceux qui en feraient partie, si complètement (ou presque) composée de gens qui, ne tenant guère à faire quelque chose pour elle, et ne pouvant rien faire pour soi, feraient très peu; que, organisée pour faire sans effort dix fois plus de travail utile qu'il ne s'en fait aujourd'hui, elle en ferait dix fois moins; ou qu'il faudrait, pour lui donner une activité encore nonchalante, une force gouvernementale au prix de laquelle les plus épouvantables tyrannies orientales paraîtraient des bergeries. Fourier a donc bien raison de ne pas songer à une collectivité qui serait établie par la loi

civile, qui serait établie par la civilisation, et de croire *que la civilisation n'en serait pas capable.* Il a bien raison de ne vouloir que de celle qui aurait à sa base la liberté, comme moyen l'amour.

Seulement celle-ci peut être tenue pour un peu chimérique. De ses deux élémens, l'un est impuissant, l'autre trop rare. La liberté n'est pas féconde, la liberté n'est pas une force. Elle est une condition d'existence de certaines forces, elle est un état, soit état d'esprit, soit état social, où certaines forces, comme précisément l'amour, la charité, etc., peuvent plus aisément agir; mais elle n'est pas une force par elle-même; elle ne crée rien; elle ne tend à rien créer; elle est simplement le plaisir que sent un être à savoir qu'il *peut* agir à son gré; mais elle n'entraîne, surtout elle n'est par elle-même, aucune activité; elle est, Comte aime à le répéter, d'essence formellement négative.

Quant à l'amour, il est fécond, sans doute, et infiniment. Mais il est en trop petite quantité dans l'humanité pour la gouverner jamais tout entière. Il fait ici et là de belles choses; il n'est pas à croire qu'il enflamme jamais tout le genre humain de manière à le faire vivre tout entier chacun pour tous. Ce qui trompe les utopistes sur ce point, c'est l'intérêt évident, éclatant, que l'humanité aurait à ce qu'il en fût ainsi. Si l'intérêt des hommes est d'accord avec une au moins, et importante, de leurs passions, si l'intérêt personnel et l'altruisme concourent, pour peu qu'ils voient clair, à désirer que l'humanité vive d'*ensemble*, sans guerre, sans rivalité et sans concurrences, comment se fait-il qu'il soit si difficile d'établir cet état d'accord général? Il est trop naturel pour qu'il ne soit pas destiné à naître très prochainement; et les candides croient toujours qu'il va naître demain. Mais que l'harmonie soit l'intérêt le plus évident de l'humanité et que l'altruisme désire passionnément l'harmonie, cela n'est pas encore une raison pour que celle-ci s'établisse. On se trompe quand on croit que l'humanité désire le bonheur. Elle désire, ce qui n'est pas la même chose, vivre selon sa nature, et sa nature n'est pas de vivre d'accord. L'instinct de la lutte est peut-être son instinct le plus fort, et en tout cas, un instinct si puissant en elle qu'il y a à parier qu'il l'empêchera toujours et de céder aux impulsions altruistes, et même de voir son intérêt vrai. C'est une analyse exacte de l'idée du bonheur qui manque à ceux qui rêvent le bonheur de l'humanité dans la concorde. L'homme ne se croit pas heureux quand il l'est autant qu'un autre, mais quand il l'est plus. Il ne sent son bonheur que relativement; il ne le sent que par comparaison avec le moindre bonheur des autres. De la sorte,

ce n'est pas son bonheur que désire l'homme, c'est le malheur d'autrui; ou, tout au moins, ce n'est pas dans une égalité entre son bonheur et celui d'autrui qu'il peut sentir le sien, par conséquent le voir, par conséquent le désirer.

Voilà pourquoi l'humanité ne désire pas réellement la concorde. Elle la désire quelquefois, par lassitude; elle la désire même, constamment, un peu, par bonté, car elle ne laisse pas d'être bonne; par vue confuse de son intérêt vrai, car elle ne laisse pas d'être intelligente; mais à la fois constamment et vivement, ce qu'il faudrait pour que l'amour créât quelque chose, non!

C'est pour cela que l'amour n'a rien fondé, rien vraiment. Les seules organisations relativement harmoniques que l'humanité ait établies, ce sont les patries. Elles n'ont pas été établies par l'amour et ne se maintiennent pas par l'amour. Elles ont été établies par la force; elles sont des résultats de la lutte des hommes les uns contre les autres pour la domination et la richesse. Elles se maintiennent par le patriotisme; mais le patriotisme n'est pas amour; il est, selon les époques, instinct de défense contre l'étranger, ou orgueil d'être plus grand et plus puissant que l'étranger. Là aussi les hommes se sentent heureux par comparaison, fiers d'appartenir à un grand peuple, désireux de l'agrandir encore : le patriotisme est une forme de l'instinct de lutte et non de l'instinct d'amour. Il est probablement naïf de faire remarquer que sans l'étranger le patriotisme n'existerait pas. Or l'humanitarisme, ce serait précisément un patriotisme sans étranger. Il n'aurait pas de fondement, ou un fondement extrêmement incertain, dans le cœur de l'homme. Si l'humanité, un jour, ne formait qu'une grande famille, il arriverait très probablement une chose très contraire aux intentions de ceux qui auraient réalisé cette belle œuvre : l'individualisme renaîtrait plus dominateur qu'il n'aurait jamais été, parce que, n'ayant plus à la fois un dérivatif et un correctif dans le patriotisme, il se ramènerait à lui-même, et revivrait en toute sa pureté. L'homme ne s'aimant plus dans sa patrie, ne s'aimant plus dans la haine ou le mépris de l'étranger, et prié d'aimer l'humanité, en reviendrait à n'aimer que soi, très exactement. On n'y aurait rien gagné; on y aurait perdu cette transformation de l'égoïsme personnel en égoïsme collectif qui s'appelle le patriotisme.

Si l'on songe aux organisations religieuses, je prierai qu'on remarque qu'elles ont été fondées en effet par un instinct d'amour, mais qu'il n'a pas suffi à les soutenir, et que, donc, il en est le point de départ, mais non pas le fondement. Les associations

religieuses se sont formées en haine de l'individualisme et par besoin d'abnégation personnelle et de dévouement. Mais si elles ont persisté, c'est parce que très vite s'est introduit chez elles et très fortement s'y est développé l'esprit de corps, c'est-à-dire orgueil collectif, esprit collectif de domination, esprit collectif d'ambition, etc.; en un mot, un patriotisme de corporation. Dans ce cas, l'association subsiste comme la patrie subsiste, nullement par l'effet de l'amour, mais par l'effet d'un certain nombre de sentimens qui ne sont, comme le patriotisme, qu'un égoïsme élargi, épuré et ennobli.

L'histoire morale de l'humanité présente toujours, périodiquement, ce spectacle. Un homme se lève, profondément, passionnément pénétré de l'amour des hommes; car je n'ai pas dit que ce sentiment n'existât jamais; il convie les hommes à s'aimer; s'il est un grand remueur d'âmes, s'il est persécuté et si les circonstances le favorisent, car il faut tout cela, il est écouté; il fonde une religion; cette religion enseigne l'amour et le sacrifice; la plupart des hommes ne s'aiment et ne se sacrifient ni plus ni moins; quelques-uns, plus émus de la parole du maître, fondent des institutions où l'amour et l'abnégation sont la règle et sont pratiqués; mais ces institutions ne vivent qu'à la condition qu'à cet esprit d'amour s'ajoutent les mobiles, élevés encore, mais ordinaires, de l'activité humaine, et ces mobiles se ramènent tous en leur principe à l'instinct de lutte qui n'est pas précisément esprit d'amour. Si un jour, par miracle, l'humanité tout entière était une de ces institutions (ce qui est précisément ce que veulent nos rêveurs), l'esprit de lutte n'ayant plus de matière, l'institution n'aurait plus son principe vital, et périrait en quelques jours, et l'humanité redeviendrait ce qu'elle était auparavant. Le patriotisme, l'esprit de corporation, l'esprit de caste sont probablement les formes les plus pures où l'égoïsme, soutenu du reste par un certain contingent d'esprit d'amour, puisse s'élever. Passé cette limite, il retombe tout simplement sur lui-même.

La collectivité universelle est donc une pure chimère, comme le collectivisme national, qui n'est pas une chimère, est un leurre, parce qu'il produirait moins de travail utile que la concurrence. Surtout la collectivité universelle de Fourier est précisément chimérique parce que ce n'est pas même sur l'amour qu'il la fonde, mais sur un peu d'amour et beaucoup d'intérêt bien entendu, et que jamais l'homme ne met son intérêt dans un bonheur partagé, dans un bonheur sien, égal à celui des autres.

Telle est la nature humaine, et, comme je l'ai dit plus haut, il faudrait la changer; et précisément il faut la changer. C'est

l'office du moraliste et c'a été fait, bien entendu, très lentement. Ce n'est qu'une raison d'essayer de le faire sans cesse. C'est ici qu'un des raisonnemens de Fourier revient, et, appliqué à ce nouvel objet, est acceptable : l'Amérique n'était pas à 200 lieues, ce n'était pas une raison pour qu'elle ne fût pas à 1 800. Un changement profond de la nature humaine ne s'est pas encore produit en dix mille ans, ce n'est pas une raison pour qu'il ne soit pas possible en vingt mille, d'autant qu'il y a eu déjà un changement au moins appréciable.

Quant à la partie matérielle des idées de Fourier, malgré leur exagération et malgré les imaginations enfantines dont il les enveloppe, remarquez bien que c'est la plus sérieuse. L'ineptie du travail morcelé, la fécondité de l'association, la puissance de la grande exploitation combinée, sont des vérités. Ce sont des idées vraies parce que ce sont des faits, qui, lorsque Fourier écrivait, commençaient déjà à s'accomplir : nos idées vraies sont toujours des faits que nous apercevons un peu avant les autres et que nous avons l'air de créer parce que nous les avons pressentis ; ce ne sont pas les idées qui gouvernent le monde, ce sont les faits ; seulement dès qu'un fait, ayant été aperçu par quelqu'un, est devenu une idée, l'idée lui donne une nouvelle force et il va plus vite. L'idée du travail combiné, de l'exploitation par vaste entreprise, l'idée même de la suppression du commerce étaient, au commencement de ce siècle, des faits en train de se produire. Ils sont les effets de la concurrence elle-même et de la facilité des communications. Pour produire à meilleur marché il faut exploiter la matière par vaste entreprise et combiner en vue d'un seul objet les travaux de milliers d'individus ; voilà ce que la concurrence elle-même apprend au producteur ; et ce travail combiné est possible dès que les communications sont plus faciles, dès que les hommes, se touchant de plus près, se réunissent plus aisément.

De même le commerce, l'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, n'a pas besoin d'être représenté par des milliers de petits marchands isolés dès que les communications sont faciles et les transports à peu de frais. Il n'est aucun besoin de dix mille marchands de drap en France, mais de deux ou trois, si l'on a à Perpignan le drap qu'on désire par retour du courrier de Paris. Les deux ou trois marchands de Paris peuvent donner à meilleur marché le drap, qui, du producteur au consommateur, n'aura pas passé par vingt intermédiaires vivant de son passage entre leurs mains. La facilité des transports et des communications, si favorable en apparence au commerce, est donc sa ruine.

Elle le concentre en un si petit nombre de mains qu'elle le supprime presque. A mesure qu'il s'organise mieux, le commerce tend à sa suppression; par son perfectionnement il tend à la mort. Ce qui était jadis une classe immense de la nation n'est plus qu'une portion minime de la population. Autrefois une armée de petits patrons; maintenant un très petit nombre de patrons chacun aidé d'une foule de petits employés; la *classe marchande* a disparu. Les causes de ce fait sont la suppression des douanes intérieures, et les routes meilleures et plus nombreuses, en attendant les chemins de fer et le télégraphe. Ce fait existait donc déjà quand Fourier commençait à écrire, et il n'a fait que le voir, en pressentir l'évolution et l'exagérer. Le commerce ne disparaîtra pas, probablement, et c'est à souhaiter; car l'État marchand, dernier terme de l'évolution dont nous parlons, aurait des inconvéniens extrêmes; mais il se concentrera de plus en plus, de manière à n'occuper qu'un nombre infime de patrons et même un nombre relativement petit d'employés. Rien n'est plus à désirer; car il est très vrai qu'il vaut mieux moins d'hommes occupés à l'échange et plus d'hommes occupés à la production, à l'exploitation de la matière. Tant que la terre ne sera pas toute exploitée, il n'y a aucun danger à ce que cette dernière classe augmente en nombre, et à ce que les autres diminuent.

Quelques idées justes, toujours exagérées, des chimères créées par la plus fougueuse imagination optimiste que je sache, aidée d'une ignorance touchante de la nature humaine, voilà l'idée d'ensemble que nous laisse ce Charles Fourier, qui, du reste, est amusant. Il est très utile à connaître pour entendre mieux Rousseau et tout ce que Rousseau contenait ; la parodie n'est pas toujours inutile comme commentaire de l'ouvrage, surtout lorsqu'elle est involontaire. Il est très utile à connaître pour voir les origines confuses du collectivisme moderne. A ces deux titres il est comme un anneau dans la chaîne entre le XVIIIe siècle et le XIXe; et, en tout cas, il est une date importante dans l'histoire intellectuelle et morale de ces deux âges.

ÉMILE FAGUET.

LES EAUX POTABLES

L'eau et la chaleur sont les deux sources de la vie sur le globe, les deux agens d'où procède le monde organique tout entier. Il dépend de l'homme d'utiliser ces grandes forces de la nature et de les appliquer à la satisfaction de ses besoins et de ses goûts. L'eau surtout est à sa portée. Il s'en sert de mille façons; et c'est une étude du plus haut intérêt que celle qui consiste à suivre cet élément précieux et redoutable dans ses transformations, dans ses usages économiques et industriels. Mais ces vues d'ensemble, avec leur développement, ne sauraient tenir dans les limites d'un article, et je me bornerai à envisager la question par son côté le plus étroit mais le plus pratique : je ne m'occuperai que de l'eau potable et de ses usages domestiques.

La nécessité, pour les populations, de disposer, en tout temps, d'une eau de bonne qualité et en quantité suffisante a été comprise à toutes les époques; mais elle n'a été scientifiquement démontrée que de nos jours. On sait aujourd'hui que les maladies infectieuses que nous avons le plus à redouter, — et, en première ligne, la fièvre typhoïde et le choléra, — sont le plus souvent transmises par les eaux potables. On sait également que la santé des individus, comme celle des populations, a pour première condition la destruction immédiate de tous les foyers de fermentation putride où pullulent les microbes, et que la rigoureuse propreté que cette destruction exige ne peut être obtenue qu'en répandant l'eau à torrens dans les maisons comme dans les villes.

Ces notions nouvelles ont rendu les hygiénistes beaucoup plus sévères sur la qualité des eaux. On se contentait autrefois de leur bonne apparence et d'une analyse chimique. « Une eau peut

être considérée comme bonne et potable, disait l'*Annuaire des eaux de France*, quand elle est fraîche, limpide, sans odeur, quand sa saveur est très faible, qu'elle n'est ni fade, ni salée, ni douceâtre, quand elle contient peu de matières étrangères, quand elle renferme suffisamment d'air en dissolution, quand elle dissout le savon sans former de grumeaux et qu'elle cuit bien les légumes. » Lorsqu'on avait constaté ces caractères physiques et qu'on avait déterminé la nature et la proportion des sels minéraux, on n'allait pas au delà. Aujourd'hui, on se préoccupe surtout de la matière organique et des microbes contenus dans les eaux. Cette recherche est plus difficile que l'autre, mais elle est indispensable. Les Conseils d'hygiène des départemens et le Comité consultatif de France n'approuvent les projets d'*amenées d'eau* qu'à la condition que ces renseignemens leur soient fournis. L'enquête est du ressort des médecins et des chimistes; mais il est intéressant pour tout le monde de savoir en quoi elle consiste.

I

Les eaux qu'on rencontre dans la nature ne sont jamais d'une pureté parfaite, et ce n'est même pas une qualité qu'on doive rechercher en elles : il est bon qu'elles renferment des gaz et des sels minéraux, mais en faible proportion. Une bonne eau doit contenir de 20 à 25 centimètres cubes de gaz formés de 50 pour 100 d'acide carbonique, de 15 à 16 pour 100 d'oxygène et de 34 à 35 pour 100 d'azote. Quant aux sels, depuis les travaux de Dupasquier et de Boussingault, on estime qu'il doit y en avoir au moins 50 centigrammes par litre. Les sels de chaux et surtout le carbonate sont les plus utiles, parce qu'ils contribuent à la formation des tissus, et en particulier des os. Les sels de magnésie rendent les eaux amères quand ils sont en excès; les nitrates ont aussi leurs inconvéniens. Au-dessous d'un décigramme par litre, la proportion des élémens minéraux est insuffisante; au-dessus de 5 décigrammes, les eaux deviennent crues, indigestes, et contractent une saveur saline ou terreuse.

Les matières organiques qu'on trouve dans les eaux proviennent des détritus végétaux ou des débris de matière animale qui y sont tombés depuis leur émergence du sol. Lorsqu'elles y sont en excès, elles leur donnent une saveur fade, nauséeuse, une odeur hépatique, provenant de la transformation des sulfates en sulfures; elles les rendent indigestes, mais elles ne sauraient leur communiquer les redoutables propriétés que leur donnent les micro-organismes.

Les eaux renferment deux sortes d'êtres vivans. Les uns sont visibles à l'œil nu ou à la loupe, comme les sangsues filiformes qu'on trouve dans les eaux de l'Algérie, et qui se fixent au pharynx des soldats quand ils les avalent. D'autres parasites, comme les embryons des hématozoaires, pénètrent dans le torrent circulatoire, s'y développent et causent ces maladies étranges qui ont été l'objet d'études récentes, et dont l'énumération seule m'entraînerait trop loin. Ou bien encore ce sont des œufs d'entozoaires, comme les lombrics, les tænias, les anguillules. Les algues appartiennent à la même catégorie; mais elles sont inoffensives. Les infusoires le sont aussi, mais ils sont toujours l'indice d'une forte proportion de matière organique et donnent à l'eau un aspect dégoûtant.

La seconde espèce d'êtres vivans que renferment les eaux potables appartient à ce monde nouveau découvert par Pasteur et elle intéresse à un bien plus haut degré la santé des populations. C'est le règne des *bactéries* ou des *microbes*, pour leur donner le nom consacré par l'usage. Ces organismes élémentaires ne sont visibles qu'au microscope et à la faveur des plus forts grossissemens. On en trouve dans toutes les eaux lorsqu'elles ont été exposées à l'air libre. Il y en a même dans l'eau distillée quand elle a subi le contact de l'atmosphère, et cela se comprend puisque celle-ci en est remplie; mais la quantité varie dans des proportions considérables.

D'après les analyses du docteur Miquel, directeur du laboratoire bactériologique de l'Observatoire de Montsouris et qui fait autorité en cette matière, l'eau de la Vanne, à son entrée dans Paris, en renferme en moyenne 1250 par centimètre cube, celle de la Dhuys, 3825, et l'eau de l'Avre, 2920. On en trouve 25000 dans l'eau de Seine puisée à Ivry, 40000 quand on la prend à l'usine d'Austerlitz, et 106000 en aval du pont de Sèvres. La Marne, à l'usine de Saint-Maur, en contient 58430; l'eau du canal de l'Ourcq, à la gare de la Villette, 78845. La Sprée, à Berlin, est encore plus souillée que les rivières de Paris : le professeur Koch y a trouvé 125000 microbes par centimètre cube. Quant aux eaux d'égout, c'est par millions qu'ils y foisonnent. Celles de Paris en renferment 8 millions en arrivant à Clichy, et celles de Berlin 38 millions, d'après les observations du docteur Koch.

Les micro-organismes se développent dans les eaux avec une rapidité prodigieuse. Elles n'en contiennent pas au moment où elles émergent du sol; mais, lorsqu'elles ont séjourné pendant quelques heures dans les conduites ou dans les réservoirs, on y en trouve des quantités considérables. Cette pullulation a pourtant

ses limites : au bout d'un certain temps, les microbes se détruisent et tombent au fond du réservoir avec les matières en suspension. Ils augmentent de nombre jusqu'au quatrième jour, restent stationnaires jusqu'au dixième, puis diminuent peu à peu, et au bout de six mois il n'y en a presque plus. On connaissait depuis longtemps la propriété qu'ont les eaux de s'épurer par le repos, lorsqu'elles sont conservées dans des réservoirs couverts et dans l'obscurité : cette observation a été, comme on le voit, confirmée par la bactériologie.

Le nombre des organismes contenus dans une eau potable ne peut pas donner la mesure de sa bonne ou de sa mauvaise qualité, parce que la plupart d'entre eux sont inoffensifs. Il est certain que moins il y en a et moins il y a de chances d'en trouver de dangereux dans le nombre. Mais l'eau la plus pure, si elle recevait accidentellement la plus petite quantité de liquides cholériques, serait plus redoutable que l'eau stagnante d'une mare située loin des habitations. Il en serait de même si ces liquides provenaient d'un malade atteint de fièvre typhoïde ou de toute autre affection transmissible par les eaux.

La distinction entre les microbes inoffensifs et ceux qui ne le sont pas est assez difficile. Quelques savans pensent qu'on peut reconnaître les premiers à la facilité avec laquelle ils vivent et se multiplient dans les eaux qui sont leur véritable élément, tandis que les seconds ne s'y rencontreraient que d'une manière accidentelle et y seraient promptement détruits. MM. Chantemesse et Vidal ont prouvé le contraire. Ils ont trouvé le bacille de la fièvre typhoïde dans une borne-fontaine alimentée par la Seine; ils ont pu le cultiver dans l'eau du canal de l'Ourcq, mais après l'avoir stérilisée; et ils l'ont vue produire, au bout de trois mois, des colonies très vigoureuses. Frankland a obtenu en Angleterre des résultats semblables, en expérimentant sur l'eau de source et sur celle de la Tamise. D'après les recherches de Dubarry, on trouve encore le bacille du choléra vivant dans l'eau stérilisée au bout de 39 jours, tandis qu'il meurt au bout de 24 heures dans celle qui ne l'est pas. Celui de la fièvre typhoïde résiste 81 jours dans le premier cas et 2 seulement dans le second. Enfin, la bactéridie du charbon, le plus redoutable et le plus résistant des microbes, se retrouve au bout de 130 jours dans les eaux stérilisées, tandis qu'elle a disparu dès le quatrième dans celles qui sont encore peuplées. Si les microbes des maladies contagieuses vivent longtemps dans les eaux rendues stériles, c'est qu'ils n'y rencontrent pas d'antagonistes, tandis que dans les eaux naturelles ils y sont livrés à la concurrence vitale des microbes qui y existent nor-

malement. Dans cette lutte pour l'existence, les organismes inoffensifs triomphent de ceux qui ne le sont pas et nous en débarrassent. Sans cette destruction incessante des microbes pathogènes, toutes les eaux en seraient tellement chargées qu'on ne pourrait plus les boire sans danger.

Il ne suffit pas, ai-je dit, d'avoir de bonne eau à sa disposition ; il faut encore qu'on puisse en user largement, et même la gaspiller, pour les usages de la vie domestique. La santé est à ce prix. Cette condition est aussi difficile à remplir que la première. L'hygiène a singulièrement accru ses exigences depuis qu'elle est sûre de marcher dans la bonne voie. En 1789, Paris distribuait à sa population 13 litres d'eau par jour et par tête, et personne ne se plaignait ; il en délivre 300 aujourd'hui, et nous ne trouvons pas que ce soit assez. Paris est cependant une des villes du monde les plus favorisées. M. Bechmann, dans un livre publié en 1888, a donné le tableau de l'alimentation en eaux potables des 84 plus grandes villes de France et de l'étranger. La moyenne est de 185 litres d'eau par jour et par tête. Les deux termes extrêmes de cette énumération sont deux capitales : Rome, qui distribue chaque jour 1 000 litres d'eau à chacun de ses habitans, et Madrid qui n'en donne que 15 à chacun des siens.

On admet aujourd'hui que, pour les grands travaux d'approvisionnement à entreprendre, il faut calculer sur 200 litres d'eau par jour et par tête. Ce chiffre représente une moyenne. Il est trop faible pour les grands centres de population dans lesquels l'eau est un luxe, et les petites localités sont souvent forcées de se contenter à moins. Les exigences ne sont pas les mêmes dans les deux cas. Les grandes villes doivent distribuer l'eau dans les maisons, dans les rues et dans les usines ; c'est ce qu'on appelle, en langage technique, le *service privé*, le *service public* et le *service industriel*. Le premier comprend l'alimentation et les usages culinaires, le lavage de la vaisselle, des vêtemens, des appartemens, des escaliers et des cours, la salle de bains, les water-closets et le jeu des ascenseurs. Le second correspond au lavage des ruisseaux et des égouts, à l'arrosage des chaussées, trottoirs, pelouses et jardins publics ; à l'alimentation des fontaines, des établissemens de bains, des water-closets publics, des piscines de natation et des bouches d'incendie. Le troisième fournit l'eau à toutes les industries qui l'emploient comme dissolvant ou comme véhicule (sucreries, teintureries, etc., etc.), comme matière première (brasseries, fabriques d'eaux minérales), comme moyen de lavage ou comme force motrice. La plupart de ces usages sont inconnus des petites villes : elles ont donc besoin d'une quantité

d'eau proportionnellement moindre. Elles ont aussi moins de ressources pour s'en procurer. J'estime toutefois que lorsqu'elles font les frais d'une amenée d'eau, elles ne doivent pas descendre, dans leurs prévisions, au-dessous de 100 litres par jour et par tête. Il faut, en effet, tenir compte des pertes résultant de l'étanchéité imparfaite des conduites, de l'usure des joints et des robinets. Ces pertes varient entre le quart et la moitié de la quantité d'eau dépensée. Il faut y joindre le gaspillage inévitable à l'époque des chaleurs et que le système du compteur ne prévient qu'imparfaitement.

II

Les eaux potables sont de provenance très diverse. Elles forment deux groupes nettement tranchés au point de vue de leurs propriétés hygiéniques : les eaux *courantes* et les eaux *stagnantes*. Les premières proviennent des fleuves, des rivières, des ruisseaux et des sources qui les alimentent. Les autres sont empruntées aux grands réservoirs naturels qui se forment dans les dépressions du sol, aux lacs et aux étangs. L'eau des puits rentre dans cette catégorie. Enfin, dans certaines localités, on utilise, faute de mieux, l'eau de pluie, que l'on recueille dans des citernes.

Les eaux courantes sont de beaucoup les meilleures, et, parmi elles, ce sont les eaux de source qui méritent la préférence. Elles sont limpides, fraîches, agréables à boire et d'une pureté parfaite lorsqu'elles sont captées avec soin ou puisées à leur point d'émergence. Rien n'est séduisant comme l'eau transparente des petites fontaines qu'on trouve dans les bois, qui se cachent dans le creux des rochers et à l'abri des grands arbres. Elles n'ont pourtant pas la pureté idéale de celles qui sont recueillies dans le sol même, puisqu'elles ont subi le contact de l'air et qu'elles sont exposées aux poussières et aux insectes. La richesse des eaux de source en sels minéraux varie suivant la nature des couches géologiques qu'elles ont traversées avant d'émerger à la surface du sol. Celles qui sortent des terrains granitiques en renferment très peu. C'est à peine si l'on y trouve des traces de silicates, de chlorures, de sulfates de potasse et de soude. Les sels de chaux y font défaut, tandis qu'ils abondent dans les eaux qui ont traversé des couches calcaires. Celles-ci sont encore excellentes lorsqu'elles se maintiennent dans les limites de minéralisation que nous avons indiquées.

Toutes les eaux de source ne sont pas de bonne qualité. Celles

qui sourdent dans les pays de plaine, qui ont séjourné dans les prairies, sont chargées d'un excès de matière organique : celle-ci se transforme en azotates sous l'influence des fermens nitriques que renferment tous les sols arables. Elles contiennent de plus des sulfates, des phosphates d'alumine et de fer. Celles qui ont traversé des bancs de gypse sont tellement séléniteuses qu'on ne peut pas les boire, et quand ce sont des terrains tourbeux, elles ont une odeur hépatique qui les fait instinctivement rejeter. On ne peut donc pas accepter toutes les eaux de source sans examen ; mais elles n'en conservent pas moins d'une manière générale une incontestable supériorité sur toutes les autres espèces. Elles ont sur elles l'avantage de ne pas contenir de microbes, puisqu'il suffit que l'eau ait traversé une couche de terre de deux mètres d'épaisseur pour s'en être complètement dépouillée.

Les eaux provenant des fleuves et des rivières n'ont ni la même constance, ni les mêmes qualités que les précédentes. Leur composition varie comme leur température et leur limpidité. Alimentées par les ruisseaux, les torrens, les eaux sauvages et souvent par la fonte des glaciers, elles changent de nature suivant que l'un ou l'autre de ces élémens prédomine. Coulant sur un sol de composition variable, elles lui cèdent ou lui empruntent des principes minéraux ; elles se chargent de tout ce que le vent leur apporte, de tout ce qu'y déversent les végétaux croissans sur leurs bords et les usines qu'elles font mouvoir. Enfin, en traversant les villes, elles en emportent les détritus et les déjections. Les fleuves qui ont des glaciers pour origine voient leur volume augmenter et leur richesse en principes minéraux tomber au minimum à l'époque de la fonte des neiges. A ce moment, les eaux du Rhône arrivent à ne plus renfermer que 10 centigrammes de résidu fixe par litre, tandis qu'en hiver, elles en contiennent 18 centigrammes. Pour les rivières alimentées par de petits cours d'eau, c'est le contraire : elles sont plus riches en sels minéraux pendant les chaleurs de l'été qu'à l'époque des pluies de l'automne et de l'hiver. Il s'établit pourtant pour les grands fleuves une moyenne à peu près constante. D'après les analyses de Charles Sainte-Claire Deville, elle est de $0^{gr},1801$ de résidu fixe par litre pour les principaux fleuves de l'Europe, tandis que les eaux d'Arcueil, qui sont à l'extrême limite des eaux potables, en contiennent $0^{gr},5436$.

Les rivières sujettes à des débordemens et qui couvrent alors les campagnes voisines entraînent, en rentrant dans leur lit, des quantités considérables de terre végétale et de débris de toute sorte. Ces matières en suspension sont tellement ténues qu'elles

sont lentes à se déposer. Des expériences faites à Bordeaux sur les eaux de la Gironde ont montré qu'il leur fallait plus de huit jours pour reprendre leur limpidité dans les réservoirs. Ce limon est un grand obstacle à l'épuration artificielle des eaux, parce qu'il obstrue les pores des galeries et ceux des filtres. Toutefois les matières étrangères que les fleuves peuvent entraîner dans leur cours à travers les campagnes sont loin d'être aussi dangereuses que celles qu'ils reçoivent dans les villes. Nous avons dit que la Seine après avoir traversé Paris renfermait 106000 microbes par centimètre cube. A ce moment, bien qu'elle ait déjà reçu les déjections de toutes les localités situées en amont de la grande ville, celles de la Cité et de l'île Saint-Louis, elle a encore assez bonne apparence; mais, à partir du point ou débouche le grand collecteur de Clichy, c'est une véritable infection. De la bouche de ce grand égout sort un courant d'eau noirâtre qui s'épanouit sur la rivière sous la forme d'une courbe parabolique et en couvre à peu près la moitié. Sur cette eau, couverte d'une couche de matière graisseuse, nagent des détritus sans nom. Une vase grise, mêlée de débris infects, s'accumule le long de la rive droite et y forme des bancs considérables. D'énormes bulles de gaz se dégagent du sein de ces eaux. Le passage d'un bateau à vapeur soulève des flots d'écume et produit une véritable ébullition dans son sillage. La rivière va ensuite en s'épurant et en se troublant de nouveau, lorsqu'elle reçoit de nouvelles immondices en traversant de nouveaux centres de population; mais ce n'est qu'à Meulan que toute trace d'infection a disparu.

Toutes les eaux de rivière ne sont pas pollucés au même degré que la Seine; mais toutes sont suspectes. Comme eaux potables, elles ne constituent qu'un pis aller et ne doivent être bues qu'après une épuration préalable. Celles des canaux alimentés par les rivières ou par des dérivations artificielles sont encore plus impures, parce qu'elles sont presque stagnantes : aussi sont-elles, pour la plupart, impropres aux usages alimentaires.

Les eaux stagnantes ne peuvent être considérées comme potables que lorsqu'elles sont réunies en grandes masses dans des lacs, comme ceux de la Suisse et de l'Amérique du Nord. Ces vastes réservoirs sont alimentés par la fonte des neiges des glaciers et par les pluies qui tombent dans les montagnes. Les eaux qu'y déversent les torrens sont souvent bourbeuses, et cela tient à leur mode d'écoulement. Les glaciers en effet fondent par leur base; celle-ci est réchauffée par la chaleur terrestre, par les pressions, les frottemens que provoque le poids de cette masse

énorme oscillant sur les rochers qui la supportent et qu'elle écrase. Les débris pulvérisés qui résultent de ce conflit se mêlent à l'eau de fusion et la troublent ; mais, en tombant dans les lacs, ils se déposent peu à peu dans leurs profondeurs, et les eaux de ces grands réservoirs sont limpides et incolores. On ne peut leur reprocher que leur très faible minéralisation. Elles sont aussi pauvres en sels que les glaciers et les neiges qui les ont produites. Elles ne renferment également qu'une très petite quantité de matière organique ; mais elles peuvent contenir des microbes. La surface du lac est balayée par les vents ; les ruisseaux qui s'y rendent se sont souillés en chemin, et ils reçoivent les égouts des grandes villes situées sur leurs bords. Leurs eaux, quelle que soit leur masse, ne peuvent pas avoir la pureté des eaux de source ; et c'est l'objection que les hygiénistes ont faite, lorsqu'il s'est agi d'emprunter aux lacs de Neuchâtel ou de Genève l'eau nécessaire à la ville de Paris.

Les eaux des étangs et des mares sont les plus insalubres des eaux potables, si tant est qu'on puisse leur donner ce nom. Il faut être dans l'impossibilité absolue de s'en procurer de meilleure pour les faire servir à la boisson. C'est malheureusement le cas d'un grand nombre de localités : en Sologne, dans le pays de Caux, la Bresse, la Camargue, on n'en a pas d'autre à sa disposition ; les étangs creusés sous Louis XIV servent encore à l'alimentation de Versailles ; au Sénégal, on boit l'eau des marigots ; au Bengale on consomme celle des lacs artificiels qu'on trouve à chaque pas ; en Tunisie, les indigènes boivent l'eau des mares dans lesquelles viennent s'abreuver leurs troupeaux, où les femmes lavent leur linge et jettent souvent leurs eaux ménagères. Dans ces eaux croupissantes, la matière organique se putréfie ; les infusoires et les microbes pullulent, se développent et meurent sous l'action d'un soleil de feu. Lorsqu'on est réduit à boire de pareilles eaux, il est de rigueur de les filtrer ou de les faire bouillir. En Chine et en Cochinchine, les indigènes se préservent des maladies que les eaux de leurs rivières leur communiqueraient infailliblement, en ne buvant que du thé, dont l'infusion implique une ébullition préalable.

Les mêmes précautions sont indispensables, lorsqu'on est forcé de consommer de l'eau des puits, ainsi que cela se pratique encore dans la plupart des campagnes. En Afrique, les puits constituent le seul moyen de se procurer de l'eau, et chacun sait l'importance qu'ils prennent dans le désert. L'eau des puits est dangereuse dans les villes, parce qu'ils reçoivent le plus souvent des infiltrations provenant des fosses d'aisances creusées

dans le voisinage, et plongeant dans la même nappe souterraine. Pour peu que le sous-sol soit perméable, il s'y fait de dangereux mélanges. A la campagne, les puits sont forés dans les cours des fermes, auprès des fumiers sur lesquels on jette toutes les déjections et reçoivent directement tout ce qui s'en écoule. L'eau des puits est en général trop chargée de sels minéraux et de matière organique; on doit toujours la considérer comme suspecte et la rejeter pour peu qu'elle présente de l'odeur.

Les puits artésiens n'ont avec les puits ordinaires qu'une analogie de nom, et leurs eaux ne se ressemblent pas davantage. Elles proviennent de sources profondes auxquelles on donne issue par un forage artificiel. Elles sont rarement potables. Leur température élevée, leur minéralisation, les rapprochent des eaux thermales. Elles ont comme elles pour origine les grandes nappes souterraines qui courent à travers des couches géologiques, qu'on ne peut atteindre qu'en pénétrant à des profondeurs de 500 à 600 mètres. Le puits de Grenelle peut servir de type; c'est le plus ancien (1). Il a été foré il y a un demi-siècle et provient d'une source qui coule dans les grès verts, à 548 mètres au dessous de la surface du sol. La température de l'eau est de 28 degrés; elle renferme 0gr,132 de résidu fixe et ne contient que des traces de matière organique. On pourrait à la rigueur la boire après l'avoir fait refroidir, mais on ne s'en sert que pour le service public.

L'eau de pluie est la seule ressource d'un grand nombre de localités. On n'en buvait pas d'autre à Venise, avant qu'on y amenât les eaux de la Brenta. Dans le nord de l'Afrique, c'est encore le principal moyen d'alimentation qu'on possède. On connaît les anciennes citernes de Carthage, celles de Constantinople (2) et les magnifiques travaux que les Anglais ont faits à Aden, pour recueillir les pluies, si rares dans ce pays. L'eau qu'on se procure ainsi n'est pas aussi pure qu'on pourrait le croire. En tombant, la pluie lave l'atmosphère; elle entraîne les gaz, les poussières, les microbes et les moisissures que contient celle-ci; elle lui emprunte de très petites quantités de carbonate et de sulfate d'ammoniaque, des traces de sel marin, de sulfate de soude; enfin, après les orages, on y trouve un peu d'acide azotique libre. Au Sénégal, après les *tornades*, l'eau, qui tombe à flots, rougit les chapeaux

(1) Paris possède aujourd'hui quatre puits artésiens : ceux de Grenelle, de Passy, de la barrière de Fontainebleau et de la Chapelle.

(2) Les citernes de Constantinople sont les plus belles qu'on connaisse. L'une d'elles est couverte d'une voûte soutenue par 424 colonnes et peut contenir 1 288 000 mètres cubes d'eau.

de paille. Lorsqu'on recueille la pluie qui a coulé sur les toits, elle entraîne avec elle toutes les souillures qui s'y rencontrent, et parfois des germes infectieux provenant des liquides que les habitans des mansardes déversent trop souvent dans les gouttières. On cite des épidémies de fièvre typhoïde qui sont nées de cette façon : c'est pour cela qu'il est de règle de laisser perdre l'eau qui tombe pendant les premières minutes.

Malgré ces causes possibles de contamination, lorsque les citernes sont bien construites, profondément enfouies dans le sol et toujours couvertes, l'eau s'y conserve et peut, à la longue, devenir de bonne qualité, parce que les micro-organismes meurent, comme nous l'avons dit, dans la fraîcheur et l'obscurité des réservoirs. C'est ainsi que s'épurait autrefois l'eau des barriques qu'on embarquait à bord des navires. Dans les premiers temps, elle était infecte et nauséeuse; mais, à la fin des campagnes, elle redevenait claire et sans odeur. Les matelots avaient coutume de dire qu'à bord pour que l'eau fût bonne, il fallait qu'elle eût pourri trois fois. Dans tous les cas, il est prudent de faire bouillir ou de filtrer l'eau de citerne avant de la boire, même quand elle a les apparences de la pureté.

Je ne parlerai pas des eaux minérales, dites de table, auxquelles on a parfois recours quand les eaux d'alimentation sont suspectes, ni de celle qui provient de la distillation de l'eau de mer, et qu'on boit à bord des navires ainsi que dans certaines localités maritimes qui ne peuvent pas s'en procurer d'autre, parce que ce ne sont pas là des eaux potables dans l'acception qu'il convient de donner à ce mot.

On comprend, d'après ce qui précède, qu'il est indispensable de bien connaître les qualités et la composition d'une eau destinée à l'approvisionnement d'une ville avant d'entreprendre des travaux dispendieux pour l'y amener. L'analyse complète à laquelle il faut procéder en pareil cas ne peut être faite que par des chimistes et des micrographes; mais il est possible à tout le monde de reconnaître approximativement la pureté d'une source, avant de l'appliquer aux usages domestiques. C'est toujours une présomption en faveur de sa bonne qualité, et c'est souvent la seule qu'on puisse se procurer dans les petites villes et à la campagne.

Les qualités physiques de l'eau potable sont faciles à constater. Sa limpidité s'apprécie en la regardant par transparence dans une carafe soigneusement nettoyée. Pour obtenir une précision plus grande, il suffit d'examiner comparativement une surface blanche à travers deux éprouvettes de forme et de dimensions égales rem-

plies l'une d'eau distillée et l'autre de l'eau suspecte. La mauvaise odeur se reconnaît de la façon suivante : on fait chauffer l'eau à 40°, on y ajoute un peu de lessive de potasse; on lave à plusieurs reprises, avec cette eau, l'intérieur d'une éprouvette cylindrique; puis, on flaire la vapeur qui s'en dégage. On perçoit ainsi très nettement de minimes quantités d'hydrogène sulfuré. La saveur de l'eau n'est appréciable que lorsqu'elle renferme de 50 centigrammes à 1 gramme de sels par litre; exceptons toutefois les sels de cuivre et de fer qui impressionnent le goût à la dose de 5 à 6 centigrammes.

Nous avons dit plus haut que, pour être considérée comme potable, l'eau devait dissoudre le savon. Lorsqu'elle contient trop de sels de magnésie et de chaux, ceux-ci se décomposent. Leurs bases forment, avec les acides gras du savon, des sels insolubles qui apparaissent sous forme de grumeaux persistans. On a fondé sur cette propriété un mode d'analyse très simple et auquel tout le monde peut recourir. Cette méthode porte le nom d'*hydrotymétrie*. Elle a été imaginée par Clark en Angleterre, et perfectionnée en France par Boutron et Boudet. Il suffit, pour y recourir, d'avoir à sa disposition une éprouvette graduée et une solution titrée de savon de Marseille dans l'eau alcoolisée. On verse dans l'éprouvette une quantité déterminée de l'eau à examiner, et on y ajoute la solution de savon, peu à peu, jusqu'à ce que le mélange commence à mousser. La quantité de liqueur d'épreuve qui a été nécessaire pour arriver à ce résultat, ayant servi à saturer les sels de chaux et de magnésie, indique par conséquent la proportion de ceux-ci. La recherche des autres principes minéraux nécessite une série d'opérations plus délicates; mais elle a moins d'intérêt. Celle de la matière organique est plus importante : on calcule sa quantité d'après celle du permanganate de potasse que l'eau décolore en lui enlevant son oxygène.

L'examen microscopique est de nos jours le complément indispensable d'une analyse des eaux. Mais comme l'examen direct n'apprend rien sur la nature des microbes, il faut pour la déterminer, recourir à la méthode des cultures. Elle consiste à ensemencer, avec l'eau suspecte, des plaques de gélatine pure ou peptonisée et à les placer dans une étuve. Ces plaques ne tardent pas à se couvrir de colonies dont les caractères ne sont pas les mêmes. Celles qui fluidifient la gélatine sont généralement des microbes de la putréfaction, ou *saprophytes*, ainsi qu'on les appelle, tandis que celles qui ne la liquéfient pas appartiennent, pour la plupart, au groupe des microbes susceptibles de déterminer des maladies infectieuses. Ce premier caractère se constate à l'œil nu ou à la

loupe. On examine ensuite les colonies à l'aide de grossissemens de plus en plus forts et en les colorant avec des réactifs. On peut aussi les trier et les mettre séparément en culture sur des plaques nouvelles.

La nature des microbes étant ainsi reconnue, il reste à en évaluer la proportion, et à reconnaître les espèces auxquelles ils appartiennent. Pour se procurer ce complément d'information, on injecte à des animaux les liquides suspects ou les cultures qu'on en a obtenues. Si le résultat est négatif, on est autorisé à en conclure que les microbes injectés étaient inoffensifs. Si les animaux succombent, on compare les phénomènes qu'ils ont présentés à ceux des maladies analogues de l'espèce humaine, et l'on en tire des conclusions qui sans doute ne sont pas rigoureuses, mais qui valent mieux que rien. C'est déjà quelque chose que de pouvoir se diriger d'après des présomptions raisonnées dans un sujet aussi obscur, et la bactériologie est une science encore trop récente pour qu'on soit en droit de se montrer très exigeant à son égard.

Ai-je besoin de dire qu'en exposant d'une façon très sommaire la marche que suivent les hommes spéciaux, lorsqu'ils sont appelés à se prononcer sur les qualités d'une eau potable, je n'ai pas eu la pensée de donner, aux personnes qui liront cet article, des connaissances suffisantes pour leur permettre de procéder elles-mêmes à des recherches aussi délicates? mais il est toujours utile de savoir comment se font les choses qui intéressent tout le monde; et on en retire toujours quelque profit.

C'est dans la même intention que je vais indiquer, avec la même brièveté, les moyens auxquels on a recours pour procurer aux villes les eaux nécessaires à leur alimentation.

III

Les villes comprennent aujourd'hui la nécessité de fournir à leurs habitans de l'eau de bonne qualité et en quantité suffisante : aussi n'hésitent-elles pas à s'imposer pour cela des sacrifices souvent considérables. Les amenées d'eau sont au nombre des questions qui tiennent le plus de place dans les délibérations du Comité consultatif d'hygiène publique de France. C'est lui qui statue, en dernier ressort, sur les projets soumis au ministre, après avoir été préalablement examinés par les Conseils d'hygiène des départemens. Il les repousse souvent, soit à cause de la mauvaise qualité des eaux, soit à cause de l'insuffisance des sources. De 1884 à 1892, il a statué sur 455 projets de ce genre.

Il reste pourtant beaucoup à faire encore pour satisfaire aux besoins des populations. M. Bechmann a publié en 1892, — dans la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, — les résultats d'une enquête qu'il a faite à cette époque et de laquelle il résulte que, sur 588 villes au sujet desquelles il a pu se procurer des renseignemens, il n'y en avait alors que 308 qui possédassent une distribution d'eau quelconque. Cette négligence, quelque regrettable qu'elle soit, s'explique par le chiffre très élevé de la dépense qu'entraînent les travaux à effectuer. La plupart des villes ne peuvent y faire face qu'à la faveur d'un emprunt qui obère pour longtemps leurs finances. Lorsqu'il s'agit d'eaux de source, — et c'est presque toujours le cas, puisque ce sont les seules qui offrent des garanties complètes de pureté, — lorsqu'il faut en fournir 200 litres par jour à chaque habitant, il est très difficile de trouver, dans le voisinage, des sources d'un débit suffisant : il faut le plus souvent aller les chercher au loin et les frais sont naturellement en raison directe de la distance à leur faire franchir. Les conduites à l'aide desquelles l'eau de la Vanne est amenée à Paris ont 173 kilomètres de longueur; celles de la Dhuys en ont 131; celles de l'Avre, 102. Ces travaux ont coûté des sommes considérables. Il n'y a pas beaucoup de villes qui puissent se permettre de pareilles dépenses.

Les travaux que nécessitent les amenées d'eau ne sont pas seulement dispendieux : ils sont difficiles et demandent une expérience toute spéciale. Il s'agit d'abord de trouver des sources d'un débit convenable. C'était un métier chez les anciens; et, jusque de nos jours, l'hydroscopie compte encore de nombreux adeptes. Un abbé Paramelle, curé de Saint-Céré, s'était fait, à cet égard, une réputation, voilà tantôt quarante ans. Mais aux procédés divinatoires des « découvreurs de sources » nos ingénieurs en préfèrent de plus sûrs. Les terrains imperméables ne présentent que peu de ressources : la pluie les ravine, se creuse un petit lit dans chaque pli de terrain et va se jeter dans le ruisseau le plus voisin. Les terrains perméables au contraire absorbent l'eau comme des éponges et la transmettent à la nappe souterraine, dont la crue est lente et le débit régulier. On reconnaît les premiers à la fréquence des ruisseaux et au nombre des ponts qui permettent de les traverser; les autres se signalent par des caractères opposés. Lorsque l'examen des eaux apparentes ne donne pas de renseignemens suffisamment précis, on s'éclaire par l'examen des puits, des travaux souterrains qu'on a pu faire dans la région, par la présence des grenouilles, des insectes qui fréquentent les cours d'eau, par la nature de la végétation qui croît dans

les parties déclives du sol. Quand la source est découverte, on a recours pour la jauger à des procédés trop techniques pour que je puisse les exposer ici. Ils conduisent à déterminer le *minimum* du débit de la source, lequel doit être suffisant pour répondre aux besoins de la localité qu'elle doit alimenter. Il est indispensable pour cela d'en observer le régime pendant une année entière. Quelque soin qu'on apporte dans cette détermination, elle est toujours approximative : le rendement des sources est la partie conjecturale de l'opération, celle qui donne lieu aux plus grands mécomptes.

Pour être rigoureusement sûr de la pureté d'une eau de source, il faut la poursuivre jusqu'au delà de son point d'émergence et la capter dans le sol même. On est guidé dans cette recherche par les filets d'eau qui courent à la surface. On les dégage en creusant des tranchées au fond desquelles on pose des drains qui viennent se réunir dans des galeries en maçonnerie dont le fond est en ciment. Ces galeries, en nombre variable, viennent se déverser dans un réservoir voûté d'où partent les conduites de l'*amenée* d'eau. Ces travaux sont recouverts de dalles par-dessus lesquelles on dépose une couche de cailloux concassés, et on étend sur le tout du gazon ou de la terre pilonnée.

Lorsque la source a un débit suffisant à son point d'émergence, on y plonge une conduite de prise d'eau, sans rien changer aux dispositions naturelles. S'il s'agit d'un ruisseau, on le barre à l'aide d'une digue de retenue dont la hauteur est réglée par la quantité d'eau qu'on veut conserver dans le réservoir. On y puise l'eau à l'aide d'une conduite en fonte ou en poterie qui l'amène à sa destination ; le trop-plein s'écoule par-dessus le barrage. On n'obtient ainsi qu'un étang artificiel, qu'une eau exposée aux souillure de l'atmosphère et du sol. Elle s'altère rapidement lorsqu'on n'a pas la précaution de curer de temps en temps le réservoir dans toute son étendue.

Ce système est simple et peu coûteux, quand il s'agit d'alimenter un village ; mais lorsqu'on veut se procurer de cette façon la quantité d'eau nécessaire aux besoins d'une ville de quelque importance, il faut établir des barrages d'une grande dimension et d'une résistance proportionnelle à la masse énorme des eaux qu'elles doivent retenir. On exécute fréquemment des travaux de ce genre en Algérie, dans l'Inde, en Amérique et en Angleterre. En France ils sont rares, mais on en trouve encore des exemples. Les Américains n'hésitent pas à barrer de véritables rivières : New-York a établi ses réserves à la faveur du Croton ; Washington emprunte l'eau du Potomac ; Philadelphie celle du Tohickon ; Memphis utilise la rivière Wolff.

Ces réserves constituent une menace permanente pour les villes dont elles assurent l'alimentation. Quelque soin qu'on apporte dans la construction des digues, elles finissent quelquefois par céder sous la pression des eaux, en entraînant tout ce qui se rencontre sur leur passage. On se souvient encore en Espagne de la rupture du barrage de Fuentès, qui détruisit 89 maisons et noya 608 personnes; l'Angleterre n'a pas oublié l'effondrement de la digue de Sheffield qui fit 238 victimes; et la France a été profondément émue, l'année dernière, par la catastrophe de Bouzey à la suite de laquelle la vallée de l'Avière a été inondée sur une longueur de vingt kilomètres. Le réservoir destiné à alimenter le canal de l'Est était formé par un barrage en maçonnerie de 500 mètres de longueur, haut de 22 mètres et large de 20. Il renfermait 7 millions de mètres cubes d'eau, lorsque la digue se rompit tout à coup sur une longueur de 200 mètres. Cette énorme masse de liquide se précipita dans le petit vallon où coule la rivière, renversant les maisons, déracinant les arbres, emportant les habitans et les bestiaux. Ces désastres ne sont rien à côté de celui qui est arrivé en Amérique en 1889, lorsque l'importante ville de Jackson fut détruite en quelques instans, avec sa population tout entière, par la rupture de la digue qui retenait ses réserves d'eau.

Quand, au lieu de ruisseaux et de petites rivières, il s'agit d'un fleuve, qu'on ne peut songer à barrer et auquel on se borne à faire un emprunt, on dispose, sur un point de son cours, un ouvrage partiteur de manière à diviser le courant et à en détourner la partie qu'on veut utiliser. Dans tous les cas où on recueille des eaux courantes, il faut, autant que faire se peut, établir la prise au-dessus des principaux foyers de contamination. Quand il s'agit d'une rivière qui a déjà reçu des impuretés de toute sorte, on place à l'ouverture des conduites des grilles fixes ou mobiles, pour arrêter les corps étrangers.

L'eau des lacs est fréquemment utilisée dans l'Amérique du Nord, en Suisse et en Angleterre. Chicago boit l'eau du Michigan; Boston celle du Cochituate; Zurich celle du lac qui porte son nom, et Glascow celle du lac Katrin. On a parlé à diverses reprises de faire venir à Paris celle des lacs de Neuchâtel, du Bourget ou de Genève. Ce dernier a même été l'objet, en 1890, d'un projet très étudié de la part de M. Duvillard, ingénieur du Creusot. Il consistait à prendre dans le Léman, en amont du village d'Hermance, à 400 mètres de la rive et par un fond de 35 mètres, un volume d'eau de 24 mètres cubes par seconde, soit 2 073 600 mètres par jour. L'eau serait amenée à Paris par une conduite maîtresse contournant la frontière de Suisse et

les derniers contreforts du Jura, traversant l'Arve, le Rhône, la Saône, les canaux du Centre et du Nivernais, l'Yonne et le Loing, pour atteindre, après un trajet de 540 kilomètres, un réservoir situé sur le coteau de Châtillon, à une altitude de 118 mètres. Les deux conduites seraient en acier laminé et présenteraient un diamètre de 3m,60, avec une épaisseur de 5 à 9 millimètres. La dépense était évaluée à 489 320 000 francs. Il n'a pas été donné suite à ce premier projet, soit qu'on l'ait trouvé trop dispendieux, ou d'une exécution trop difficile, soit que cette eau, malgré son admirable limpidité, ne présentât pas des garanties de pureté suffisantes, par suite des nombreuses souillures auxquelles le Léman est exposé (1).

Les villes situées sur les bords des lacs ont une tendance naturelle à y puiser leurs eaux d'alimentation ; mais il faut placer la prise assez loin du bord pour qu'elle ne soit pas souillée par les immondices qui s'y déversent. Chicago, dont les égouts se déversent dans le Michigan, a dû faire la sienne à plus de trois kilomètres de la rive, au moyen d'un tunnel aboutissant à une énorme tour située au milieu du lac et munie de vannes à différentes hauteurs; mais, depuis cette époque, la population a augmenté dans de telles proportions que la souillure a gagné la prise d'eau, et la ville fait exécuter, en ce moment, un canal à grand débit, pour déverser ses eaux vannes dans le Mississipi, par l'intermédiaire de la rivière des Plaines et de l'Illinois. L'eau des lacs, comme celle des rivières, est toujours suspecte et demande à être épurée.

Lorsqu'une ville se résigne à s'alimenter avec l'eau de la rivière qui la traverse ou du lac sur le bord duquel elle est située, la dépense est beaucoup moindre que quand il faut aller la chercher au loin : il suffit d'une machine élévatoire pour la faire monter jusqu'au réservoir d'où partent les conduites de distribution. On n'emploie plus aujourd'hui, pour cela, que des machines à vapeur ou des appareils hydrauliques. Quand il s'agit, au contraire, d'amener en ville des sources éloignées, les travaux à effectuer sont considérables et demandent beaucoup de temps. En revanche, comme le point où les sources sont captées est en général plus élevé que celui du réservoir dans lequel il faut les amener, la pesanteur suffit pour leur faire parcourir la distance. C'est

(1) Le projet de M. Duvillard n'en a pas moins été repris par un autre ingénieur, M. Badois, à la suite de la longue sécheresse qui a forcé le service des eaux de verser encore de l'eau de Seine dans la canalisation du service privé. Une campagne très active en sa faveur a commencé dans la presse et M. Lazies s'en est fait l'interprète près du Conseil municipal à la séance du 14 octobre dernier, en demandant qu'un crédit de 10 000 francs fût mis à la disposition de l'Administration pour commencer les études.

ainsi que les eaux de l'Avre, dont les sources émergent à une altitude de 146 à 150 mètres, arrivent par une pente naturelle sur le plateau de Montretout, qui n'a que 100 mètres de hauteur. Lorsque le point de départ est plus bas que celui d'arrivée, il est bien entendu qu'il faut recourir à des machines élévatoires.

On désigne sous le nom de *dérivations* les conduites à l'aide desquelles on amène l'eau dans une ville par la simple pesanteur. Le type primitif de la dérivation, c'est la rigole en terre, analogue au lit naturel des rivières. L'exécution en est facile; mais les rigoles ont l'inconvénient de perdre beaucoup d'eau par les infiltrations et de ne pas la protéger contre les souillures et les températures extrêmes. Elle y croupit l'été et y glace l'hiver. Les inconvéniens s'atténuent quand les rigoles sont larges, profondes et que le cours en est rapide. Ce sont alors des rivières artificielles, comme celle qui amène à Marseille les eaux de la Durance par un parcours de 81 754 mètres. On peut prévenir les infiltrations, en construisant les rigoles en maçonnerie, et la stagnation, en leur donnant une pente convenable. Cette pente ne doit, dans aucun cas, être moindre de dix centimètres par kilomètre.

Les eaux qui cheminent ainsi à ciel ouvert n'ont jamais la pureté et la fraîcheur de celles qui sont amenées dans des aqueducs couverts et qui conservent, à un ou deux degrés près, leur température initiale. Les aqueducs sont construits en maçonnerie et cimentés avec le plus grand soin. Lorsque les enduits sont de mauvaise qualité, il s'y produit des fissures où l'eau se perd et à travers lesquelles se glissent des herbes qui s'y développent en longs filamens. Si le terrain formait un plan incliné depuis le départ jusqu'à l'arrivée, l'aqueduc pourrait être en entier construit à fleur de sol; mais, pour peu que la distance soit considérable, il rencontre sur sa route des vallées et des collines. Pour franchir les premières, il faut bâtir un pont ou des arcades; il faut creuser un tunnel pour traverser les secondes.

Les arcades constituaient le moyen de nivellement le plus usité chez les anciens. La campagne de Rome en est sillonnée; on en trouve dans tous les pays soumis à la domination romaine et le pont du Gard est un des plus beaux spécimens de ces monumens gigantesques. On n'a pas renoncé à ces grands travaux. Les innombrables arcades de la dérivation de la Vanne n'ont pas moins de seize kilomètres de longueur; mais les progrès de la métallurgie ont permis d'éviter le plus souvent ces constructions dispendieuses. On les remplace par des siphons métalliques qui suivent les inflexions du terrain. Ce sont des *conduites forcées* dans lesquelles l'eau est toujours en pression et qui doivent

offrir une résistance proportionnelle à l'effort qu'elles ont à supporter. Elles sont en fonte de fer. Les tuyaux qui les constituent ont de 2m,50 à 4 mètres de longueur et sont unis par emboîtement. Leur diamètre peut aller jusqu'à 1m,30.

Les siphons, en raison de la pression qu'ils supportent, sont exposés à des ruptures et, comme ces accidens arrêtent immédiatement le service, on a coutume, aujourd'hui, de composer la conduite de plusieurs files de tuyaux parallèles et indépendans. La distribution de Naples, qui remonte à une dizaine d'années tout au plus, et qui est l'œuvre de la Compagnie générale des eaux pour l'étranger, est un exemple remarquable de ce genre de travail. Les conduites forcées permettent également de traverser un marais, un fleuve, une lagune, sans y construire de pont. On les pose en tranchée dans le lit du cours d'eau. C'est ainsi que la même Compagnie française est parvenue récemment à faire arriver, à Venise, les eaux de la Brenta, à l'aide d'une conduite en fonte de 6 400 mètres de longueur et de 0m,80 de diamètre placée à 1m,50 de profondeur au-dessous du fond des lagunes et du canal Donena dans lequel il y a 7 mètres d'eau.

Lorsque le tracé d'une amenée d'eau rencontre une colline, il faut la tourner ou passer au travers. Les ingénieurs préfèrent aujourd'hui ce dernier procédé. La dérivation de la Durance a 18 kilomètres de souterrain, celle de la Dhuys 12, celle de la Vanne 42. La section des tunnels doit avoir, au minimum, 1m,80 de hauteur sur 0m,80 de large. La forme ovoïde s'impose et le revêtement en maçonnerie est indispensable, si le terrain est friable.

IV

Lorsque les eaux sont arrivées sur la colline qu'on a choisie pour le point de départ de la distribution, elles sont reçues dans des réservoirs destinés à régulariser la dépense, en permettant d'emmagasiner l'eau, quand la consommation est réduite au minimum, comme cela arrive pendant la nuit. Il faut que ces réservoirs soient assez vastes pour contenir la consommation d'une journée. Ceux de Paris vont au delà. Le réservoir de Montmartre, à lui seul, peut contenir 250 000 mètres cubes d'eau. Il a quatre hectares de superficie et se compose de deux étages. Le supérieur fait le service courant avec 100 000 mètres cubes; et l'inférieur, qui en contient 150 000, est destiné à recevoir son trop-plein et à le suppléer à l'époque des grandes consommations. Les réservoirs doivent être couverts et construits de façon à ne pas présenter de parties stagnantes et à pouvoir être nettoyés à fond.

Ils sont munis de bâches de distribution, de vannes, de robinets, de flotteurs, pour faciliter la répartition de l'eau dans les conduites de la ville.

Quand l'eau coule incessamment dans la canalisation, que celle-ci est toujours sous pression, le service est dit *constant;* quand l'eau n'y est lancée qu'à certaines heures, il est dit *intermittent*. Le premier système est sans contredit le meilleur : c'est le seul usité en France; il n'a qu'un inconvénient, qui est de perdre beaucoup d'eau, par suite de la pression continue à laquelle elle est soumise, et de permettre le gaspillage par la facilité de se procurer de l'eau à tout moment. Le système *intermittent*, qui est en usage dans quelques villes d'Angleterre, a de bien plus grands désavantages. Lorsque l'eau n'est distribuée que pendant un certain nombre d'heures chaque jour — et *a fortiori* quand elle ne coule pas tous les jours de la semaine — il faut avoir, dans chaque appartement, un réservoir où l'eau s'échauffe et s'altère; tout service régulier de lavage ou d'arrosage de la voie publique est impossible dans ces conditions. Il est admis en principe aujourd'hui que, dans les distributions à créer, il faut fonder ses prévisions sur le service constant; il faut également s'arranger de façon à obtenir une pression suffisante pour que l'eau monte à tous les étages. On ne peut plus se contenter d'un service de rez-de-chaussée.

Le réseau de canalisation se compose de *conduites maîtresses*, de *conduites accessoires*, et de *conduites de service* sur lesquelles se font les branchemens qui aboutissent aux orifices de puisage. Tantôt ce réseau est constitué par un tronc commun qui se divise en branches régulièrement décroissantes: il porte alors le nom de *réseau ramifié*, tantôt il se compose de conduites périphériques dites de *ceinture* et de conduites *transversales*. Leur ensemble forme un *réseau maillé* dans lequel l'eau n'a pas de sens déterminé. Cette dernière disposition est généralement préférée parce qu'elle répartit plus également la pression, et qu'elle n'expose pas, en cas d'accident, à l'interruption du service dans tout un quartier.

Autrefois tous les tuyaux de conduite étaient en plomb; on n'y a plus recours aujourd'hui que pour les *branchemens de prise* qui vont aux maisons, pour les colonnes montantes et la distribution intérieure. C'est le seul métal qui soit assez flexible pour s'accommoder à toutes les courbures. Il est précieux pour les raccordemens et les soudures, parce qu'il fond à une température plus basse que les autres; mais il est toujours suspect aux hygiénistes. On redoute surtout les conduites mixtes de fer et de plomb parce que les deux métaux juxtaposés forment un couple

hydro-électrique qui facilite la décomposition de l'eau. Il se forme alors, avec le concours de l'acide carbonique de l'air, un hydro-carbonate de plomb légèrement soluble et très dangereux. De petites épidémies de coliques saturnines se sont maintes fois produites de cette façon et cependant partout on a des conduites en fonte de fer et des branchemens en plomb. Tout le réseau de la ville de Paris est constitué de cette façon ; il en est de même de la plupart des villes qui ont développé leur canalisation depuis une cinquantaine d'années; on n'y entend pourtant pas parler d'intoxication saturnine. Cela tient vraisemblablement à ce que les eaux, charriées par ces conduites mixtes, contiennent des quantités notables de carbonate ou de sulfate de chaux, qui se déposent sur les conduites et dont les incrustations préservent le métal. Toutefois, il est prudent, lorsqu'on a affaire à des tuyaux de plomb qui n'ont pas encore servi, d'y laisser couler l'eau pendant quelque temps avant de la boire. La même précaution est bonne à prendre, quand on s'est absenté de son appartement pendant un certain temps.

Les tuyaux de fonte sont également attaqués par les eaux ; mais il n'en résulte le plus souvent que la formation d'un peu de rouille complètement inoffensive. La pression du liquide, les coups de bélier sont plus dangereux par la rupture qu'ils peuvent provoquer, par les fissures qu'ils occasionnent à la longue. La mise en valeur d'un organisme aussi délicat, aussi compliqué qu'une distribution d'eau, exige une surveillance constante, l'emploi d'un personnel nombreux et bien exercé. La moindre erreur, la moindre négligence cause des dégâts, entraîne des réparations coûteuses, entrave le service; mais quelque précaution qu'on prenne, il y a toujours, dans la meilleure distribution, des fuites imperceptibles qui se font par des joints incomplètement étanches, par des robinets mal rodés. Comme elles se produisent dans toute la longueur du réseau, elles amènent des pertes considérables. Les ingénieurs américains estiment que ces pertes dépassent toujours le quart de l'eau versée dans la canalisation et atteignent parfois la moitié. En Angleterre, on va plus loin et on admet qu'il n'y a guère que 30 pour 100 de l'eau utilisée. Il faut tenir compte de ce déchet dans les évaluations, lorsqu'il s'agit d'une amenée d'eau à établir.

Le réseau de canalisation d'une ville se compose, comme nous l'avons vu, d'une série décroissante de conduites dont les dernières servent de point de départ aux branchemens en plomb qui aboutissent aux orifices de puisage. Dans les villes où la même eau sert à tous les usages, les branchemens du *service privé* et ceux du *service public* partent des mêmes conduites. La prise se

fait au moyen de colliers en fer dits *colliers à lunettes*. Le raccord ainsi établi, le tuyau de plomb pénètre dans la maison en traversant horizontalement le mur de façade à un mètre environ au-dessous du niveau du sol. Il continue son trajet, soit au fond d'une tranchée, soit en passant par la cave, jusqu'au moment où il prend la direction verticale et devient la colonne montante, qui porte l'eau à tous les étages. Le *compteur*, petit moteur hydraulique qui enregistre automatiquement l'eau consommée, est placé sur la colonne montante. Celle-ci s'élève jusqu'au sommet de l'édifice et est fermée, à son extrémité supérieure. Sur son parcours sont greffés les branchemens qui portent l'eau sur tous les points de l'appartement.

L'hygiène a le plus grand intérêt à ce qu'on use de l'eau avec prodigalité. La propreté de la maison et celle des habitans est en rapport direct avec la quantité d'eau consommée. Il faut qu'on l'ait partout sous la main et, pour cela, il est nécessaire de multiplier les points de puisage. Ils doivent être établis dans la cour, dans le vestibule du rez-de-chaussée, et, à chaque étage, dans la cuisine, l'office, la salle de bain, les cabinets de toilette et les water-closets. Quel que soit le point de puisage, les appareils doivent être disposés de façon à éviter la perte de l'eau. Les robinets doivent être étanches et se fermer automatiquement. Ceux dits *à repoussoir* présentent ce double avantage.

J'ai parlé plus haut de la difficulté qu'on éprouvait à procurer aux grandes villes de l'eau de source en quantité suffisante. Paris, malgré les dépenses énormes qu'il s'est imposées pour amener dans ses murs les eaux de la Vanne, de la Dhuys et de l'Avre, peut à peine en donner chaque jour 100 litres à chacun de ses habitans, cela suffit habituellement pour les usages domestiques, encore est-on obligé parfois, dans les grandes chaleurs, de verser de l'eau de Seine, puisée à Ivry, dans les conduites du service *privé*.

Pour assurer le service *public*, il faut emprunter une quantite d'eau presque double à la Seine, à la Marne et au canal de l'Ourcq. Il a été nécessaire, pour cette alimentation mixte, de créer une double canalisation. Celle du service *privé* comporte trois zones de distribution. La Vanne alimente la rive gauche et le centre de la rive droite; la Dhuys se répand dans les quartiers du nord-est, l'Avre dans les arrondissemens situés à l'ouest. Elle vient joindre ses eaux à celles des deux précédentes, de manière à former, avec elles, un réseau *maillé*. Le service public a trois distributions comme l'autre. Les quartiers élevés sont desservis par l'eau de la Marne; les quartiers de moyenne altitude par la Seine et les plus bas par le canal de l'Ourcq.

Dans tous les arrondissemens, l'eau de source est réservée aux

maisons, aux fontaines Wallace et à quelques bornes-fontaines. Elle est aussi consacrée, à cause de sa forte pression, à la manœuvre des ascenseurs et aux bouches d'incendie. Les eaux de rivière sont consacrées à l'arrosage, servent à l'alimentation des fontaines d'ornement et de puisage, aux lavoirs, aux bains publics, aux piscines et aux établissemens industriels.

V

Les *amenées* d'eau de source nécessitent, comme nous venons de le montrer, des travaux trop dispendieux pour que toutes les villes puissent se les permettre. En France, il n'y en a pas le tiers qui en délivre, pour tous les usages, à sa population (1). Plus de la moitié se contente d'eau de rivière ou s'alimente dans sa nappe souterraine et celles-là sont dans la nécessité de les épurer avant de les lancer dans leur distribution, sous peine de faire courir de sérieux dangers à leurs habitans.

L'épuration en grand des eaux potables est donc un expédient auquel on est trop souvent forcé de recourir. Elle ne s'obtient, dans la pratique, que par deux moyens : la décantation et la filtration. On a depuis longtemps renoncé aux agens chimiques, parce que leur emploi est trop incertain et trop dispendieux. On est forcé d'y recourir parfois encore dans des circonstances exceptionnelles, telles que les campagnes de guerre ou d'exploration, les expéditions coloniales, etc. ; mais, pour l'alimentation des villes, on n'emploie que les deux procédés précédemment indiqués.

La décantation est en usage dans 18 villes de France. Marseille est la plus importante. Avant d'arriver aux réservoirs de Longchamps, l'eau de la Durance laisse déposer ses impuretés dans six grands bassins de 180 mètres de long sur 82 de large et sur $5^{m},70$ de profondeur. On les nettoie trois fois par an et le dépôt, qui a de 30 à 40 centimètres d'épaisseur, est entraîné par une chasse puissante. La décantation est également en usage à Londres pour clarifier les eaux de la Tamise (2). On a creusé sur

(1) M. Bechmann, directeur de l'assainissement de Paris, a fait, en 1892, une enquête sur le mode d'alimentation en eaux potables de 691 villes de France, et il est arrivé aux résultats suivans : 219 villes boivent de l'eau de source, 113 de l'eau de rivière, 215 de l'eau de nappe, et 144 ont une alimentation mixte. La ville de Paris est dans ce dernier cas.

(2) La population de Londres ne boit que de l'eau de rivière. Les machines élévatoires qui la puisent dans la Tamise remontent à 1582. Huit grandes compagnies distribuent à la ville 681 000 mètres cubes d'eau par jour. Les plus anciennes sont Chelsea, qui date de 1724; Lambeth, de 1785; Grand-Junction, de 1798. Depuis une dizaine d'années, toutefois, la Compagnie Kent distribue de l'eau prise à Deptford, dans des puits très profonds.

les bords du fleuve d'immenses bassins qui suffisent pour emmagasiner l'eau nécessaire à l'alimentation de la ville, afin de n'en pas puiser à la rivière pendant les crues qui durent de 15 à 20 jours. L'épuration par le repos est très lente à s'opérer. Il faut de sept à dix jours pour qu'elle soit complète, ce qui force à donner aux réservoirs de très grandes proportions. De plus, ces grandes masses d'eau s'altèrent par l'immobilité prolongée sous l'action de l'air, de la chaleur et des poussières qui y tombent ; aussi n'y a-t-on recours généralement qu'à titre d'opération préliminaire, comme moyen de débarrasser les eaux des matières les plus louches avant de les filtrer. C'est ce qu'on fait à Londres.

La filtration est un procédé plus prompt et plus efficace, c'est aussi le plus employé. Il est en usage dans 65 des 95 villes de France qui épurent leurs eaux. Il peut s'opérer à l'aide de bassins, de galeries, de puits filtrans ou par des procédés mixtes. Les bassins filtrans sont semblables à ceux qui servent à la décantation, mais le fond en est couvert de couches superposées de sable fin, de gros gravier, de cailloux et de moellons. Tous ces élémens ne sont pas employés à la fois. Les bassins filtrans de Londres,—qui reçoivent les eaux lorsqu'elles sortent de ceux dont nous avons parlé tout à l'heure, et qui sont cités partout comme modèles depuis 1839, époque à laquelle ils ont été construits par M. Simpton, ingénieur de la Compagnie de Chelsea, — ces bassins n'ont que quatre couches filtrantes ; et cela suffit pour épurer de 2 à 3 mètres cubes d'eau par mètre carré de surface et par jour. Ce procédé s'est répandu depuis lors en Europe et en Amérique. Il en a été fait récemment une application ingénieuse à Venise.

Lorsque la Compagnie générale des eaux pour l'étranger conduisit, en 1889, les eaux de la Brenta, à Venise, il lui fallut les filtrer, avant de les admettre dans la canalisation sublagunaire. Elle creusa pour cela, à Moranzani, quatre grands bassins contigus, ayant 1224 mètres de surface totale, et garnit leur fond de deux couches filtrantes. La première était de sable très pur, provenant des dunes du Lido. C'est celui dont on se servait auparavant pour les citernes qui avaient jusqu'alors alimenté Venise. La seconde couche était formée de gravier de rivière. Ces bassins font depuis six ans le service. Les eaux, après avoir traversé les deux couches filtrantes, se rendent, par des barbacanes, dans un collecteur où elles sont reprises par des pompes et versées dans une cuve de départ ou introduites directement dans la conduite sublagunaire.

Les bassins filtrans ont l'inconvénient de s'encrasser. L'eau, arrivant par la partie supérieure avec lenteur et sous une faible pression, s'écoule à travers le sable et dépose à sa surface les

corps qu'elle tient en suspension. Ils forment, au bout de quelques jours, une trame mince, glutineuse, semblable à une toile à mailles très fines par laquelle les microbes sont arrêtés; mais, au bout d'un mois ou cinq semaines, cette trame est devenue tellement épaisse, les couches superficielles du sable sont tellement chargées d'impuretés, que l'eau n'y passe plus qu'avec une extrême difficulté. Si, pour accroître la pression, on augmente l'épaisseur de la couche d'eau, elle triomphe de la résistance, mais en creusant dans le sable des fissures appelées *renards*, par lesquelles l'eau s'écoule sans se filtrer. Il faut alors enlever le sable et le remplacer, ce qui nécessite des bassins de rechange. On peut aussi faire traverser le filtre par un courant en sens inverse qui opère une chasse dans les interstices obstrués par les dépôts. Le premier moyen est le plus usité : c'est celui dont on se sert à Londres. Le second est appliqué à Dunkerque et à Zurich. On est parvenu, en Allemagne, à diminuer ces inconvéniens, en se servant de bassins voûtés d'une grande surface et d'une faible profondeur, dans lesquels l'écoulement est réglé de façon à ce que chaque mètre carré de surface fournisse de 1 à 3 mètres cubes d'eau par jour ; mais quoi qu'on fasse, il est impossible de remédier au vice radical de ce moyen d'épuration : l'inégalité de l'écoulement et l'incertitude de la filtration au commencement et à la fin.

Nous allons retrouver les mêmes défauts dans les galeries filtrantes. Elles ont été imaginées, en 1817, par M. d'Aubuisson des Voisins, ingénieur en chef des mines, pour alimenter la ville de Toulouse, à l'aide d'eau prise dans la Garonne, près du faubourg de Saint-Cyprien. Lyon et Nancy ont depuis adopté ce système qui consiste à creuser, le long du fleuve auquel on veut faire un emprunt, une galerie parallèle à son cours, inférieure à son lit, et à petite distance de ce dernier. L'eau filtre, par son propre poids, à travers la tranche de terrain intermédiaire, lorsqu'il est perméable, et s'y débarrasse de ses impuretés. A Lyon, l'eau est prise dans le Rhône. La galerie, de 5 mètres de largeur, est située en amont du fleuve ; pour y arriver, l'eau traverse une épaisseur de 15 mètres de sable et de galets. Mais les galeries filtrantes constituent un mode d'opération plus défectueux encore que les bassins parce qu'on ne peut pas les nettoyer. La couche de sable et de galets est bientôt minée par les eaux; il s'y creuse des fissures par lesquelles tout passe, ainsi que cela est arrivé à Lyon. L'eau du Rhône, en sortant des galeries, laisse déposer sur les filtres Chamberland un limon glaireux dans lequel MM. Lortet et Despeignes ont trouvé de nombreux microbes. Le dépôt a fait périr les cobayes auxquels on l'a injecté. Dans d'au-

tres cas, la boue et les matières organiques obstruent les pores du terrain, et il faut abandonner les galeries pour en creuser d'autres. Celles de Nancy sont remplies de vase ainsi que les réservoirs dans lesquels des turbines les font monter. Les galeries, comme les bassins filtrans, laissent passer les champignons et les microbes. C. Frakel et Fiefke ont trouvé le bacille de la fièvre typhoïde dans les eaux de Berlin.

Pour toutes ces raisons, le comité consultatif d'hygiène publique a refusé, en 1888, de donner son approbation à un projet consistant à creuser de nouvelles galeries, à Toulouse, pour filtrer 10 000 mètres cubes de plus d'eau de la Garonne.

Les puits filtrans sont de date plus récente. L'essai le plus satisfaisant est celui qui fut fait à Nantes, en 1891, par M. l'ingénieur Lefort, pour filtrer les eaux de la Loire avant de les introduire dans la distribution. Il eut l'idée d'utiliser, pour cette épuration, un banc de sable situé à deux kilomètres en amont de la ville et au milieu du cours du fleuve. Il disposa d'abord, sur cette base, une ceinture de rochers, en conservant un espace circulaire de quinze mètres de diamètre. Au milieu de ce cercle, il construisit une tour-puits bien étanche depuis sa base jusqu'à un mètre environ au-dessous du niveau des basses eaux. De ce point jusqu'à son sommet, la tour était percée de barbacanes. L'intervalle compris entre elle et la ceinture rocheuse fut rempli d'une couche bien uniforme de sable demi-fin, disposée en tronc de cône, et le fond du puits fut mis en communication avec une pompe aspirante et foulante. Les résultats de cet essai ont été satisfaisans. En sortant de ce grand filtre, l'eau s'est montrée limpide, débarrassée de sa matière organique, et ne renfermant plus que 73 bactéries par centimètre cube au lieu de 9 530 qu'elle contenait auparavant. Il reste à savoir si l'encrassement ne se produira pas à la longue, si l'eau du fleuve, poussée par le courant, ne finira pas par creuser des fissures dans le sable, ainsi que cela arrive dans les galeries filtrantes.

En résumé, aucun de ces procédés n'a résolu le problème de l'épuration en grand des eaux destinées à l'alimentation des villes. On en cherche aujourd'hui la solution dans une autre voie. On a recours à des moyens plus compliqués. De ce nombre est le *système Anderson*, qui a été adopté à Anvers pour le traitement des eaux de la Nèthe, qui a été mis à l'essai à Boulogne, en 1892, et qu'on applique aujourd'hui, sur une grande échelle, pour la banlieue de Paris. Ce système consiste à faire passer lentement l'eau à épurer par un cylindre horizontal, tournant sur son axe et contenant de petits fragmens de fonte de fer. L'eau se charge d'une certaine quantité de ce métal à l'état de protosel,

formé à la faveur de l'oxygène dissous dans l'eau ; elle tombe en nappe dans un conduit large et peu profond, où le fer peroxydé par l'oxygène de l'air se dépose à l'état d'hydrate ferrique, en entraînant une partie de la matière organique. Elle passe de là dans un bassin où elle se filtre en traversant des couches de sable. Après ce traitement, la proportion des élémens minéraux n'a pas changé : la matière organique a notablement diminué, les micro-organismes également, mais ceux qui restent sont de même nature, et ce mode de filtration ne fait pas disparaître plus radicalement que les autres les germes des maladies infectieuses. Il produit, toutefois, une amélioration notable, et la Compagnie des eaux de Paris vient de l'adopter pour l'alimentation de la banlieue Nord-Ouest qui n'avait bu jusqu'ici que de l'eau de Seine prise au pont de Sèvres. Ce système fonctionne depuis le 1er janvier 1896.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 11 avril dernier, vient également de voter un crédit de 550000 francs pour établir, à l'usine de Saint-Maur, des bassins de décantation et de filtration pouvant produire 20000 mètres cubes d'eau par jour, afin de pouvoir donner à la population de l'eau de rivière rendue potable, lorsque les sources ne suffisent pas à la consommation, par suite de sécheresses prolongées ou d'accidens survenus dans les conduites. Le rendement quotidien des trois sources dont le service des eaux dispose aujourd'hui ne dépasse pas, pendant l'été, 220000 mètres cubes, ce qui ne constitue qu'un excédent de 20000 mètres cubes sur la consommation ordinaire. On se trouve donc à court, lorsque celle-ci vient à augmenter tout à coup, pour peu que la situation se prolonge. La dérivation des sources du Loing et du Lunain viendra, dans l'avenir, ajouter à notre approvisionnement quotidien 50000 mètres cubes d'une eau excellente ; mais, bien que les crédits soient votés, il y a encore nombre de formalités à remplir. Il faut d'abord qu'une loi d'utilité publique vienne autoriser ces travaux ; ceux-ci, d'après les évaluations les plus modérées, ne dureront pas moins de trois ans et on ne compte pas sur cette augmentation de ressources avant l'année 1899. Ce sera pour le siècle prochain. Le conseil municipal a donc fait acte de prudence, en décidant la création de bassins filtrans, pour suppléer à l'insuffisance des eaux de source lorsqu'elle viendra à se produire de nouveau. L'eau épurée de cette façon vaudra toujours mieux que celle qu'on a fait boire au mois de septembre de l'an dernier à quelques arrondissemens.

On voit, d'après tout ce qui précède, qu'il n'y a pas en France une ville sur trois qui délivre à ses habitans une eau assez pure pour qu'ils puissent la boire telle qu'elle leur est donnée. L'épu

ration à domicile s'impose donc dans la grande majorité des cas. On peut l'obtenir par trois moyens différens : l'ébullition, la filtration et les agens chimiques.

L'ébullition est le procédé le plus simple et le plus sûr. C'est celui qu'on recommande dans toutes les épidémies et le seul qui soit à la portée des classes pauvres. On trouve en effet, dans les ménages les plus modestes, un petit fourneau sur lequel on peut faire bouillir, presque sans frais, les quelques litres d'eau nécessaires pour la boisson de la famille. En faisant cette petite opération le soir, l'eau est refroidie le lendemain et elle se conserve pure, si l'on a soin de recouvrir le vase qui la contient. L'ébullition prolongée pendant un quart d'heure fait périr à coup sûr les microbes. Elle a de plus l'avantage de décomposer la matière organique, en coagulant les élémens albuminoïdes qui la composent, mais elle a l'inconvénient de faire perdre à l'eau les gaz et spécialement l'acide carbonique; elle précipite quelques-uns des sels minéraux; elle rend l'eau insipide et les personnes délicates la trouvent d'une digestion difficile.

La filtration n'a aucun de ces inconvéniens. C'est le mode d'épuration par excellence, celui que toutes les familles aisées emploient aujourd'hui. L'industrie a imaginé une foule d'appareils ingénieux, mais il en est deux qu'on trouve en usage d'une manière presque exclusive. C'est d'abord la vieille fontaine filtrante qu'un grand nombre de ménages conservent encore. Elle clarifie l'eau, mais elle ne la stérilise pas, parce que les microbes passent facilement à travers les larges pores de la cloison de pierre. Aussi a-t-elle été remplacée, dans la majeure partie des maisons, par le filtre Chamberland, dont la supériorité a été reconnue dans le laboratoire Pasteur. C'est le seul qui soit employé pour les recherches bactériologiques et il a été rendu réglementaire, dans les casernes, par une décision du ministre de la guerre en date du 28 juillet 1889.

La qualité maîtresse de l'eau fournie par le filtre Chamberland est sa pureté. Lorsqu'elle est neuve ou convenablement nettoyée, la bougie en porcelaine ne laisse passer aucun germe. On s'en assure tous les jours à l'institut Pasteur. A cet égard, il n'y a pas de doutes; mais cette propriété a une durée limitée. Lorsque la bougie commence à s'encrasser, il se développe des micro-organismes dans la boue qui se dépose sur sa paroi extérieure. Ce mucus vaseux, très putrescible, constitue un excellent milieu de culture pour les microbes. Ils y forment des colonies qui s'infiltrent à travers les pores de la porcelaine, sous l'influence de la pression de l'eau. Elles augmentent de nombre de jour en jour et il finit par arriver un moment où l'eau qui a traversé la bougie

en renferme plus qu'auparavant. Le passage des microbes est d'autant plus rapide que la pression est plus forte, l'eau plus impure et la température plus élevée. Ainsi, tandis que l'eau de la Vanne peut être stérilisée par la bougie en porcelaine, pendant l'espace d'un mois, l'eau de Seine, quand elle est claire, n'est privée de germes que pendant huit jours et pendant quatre jours seulement, quand elle est trouble. Quant à l'eau de l'Ourcq, elle est très difficile à épurer pendant plus de deux jours, quelle que soit la pâte de la porcelaine employée.

Ces faits, pressentis par M. A. Gautier au début de ses recherches sur la filtration des eaux, confirmés par MM. Gallipe, Bourquelot, Villejean, ont été bien étudiés par M. E. Lacour (1), et plus complètement encore par M. Miquel (2); mais, comme le fait observer ce savant, les expériences faites dans les laboratoires ne sont pas de nature à discréditer le filtre en porcelaine. « La bougie Chamberland, dit-il, a fait faire un pas immense à la question de la filtration des eaux à basse température; elle a encore quelques défauts, on peut les atténuer, les enlever même complètement, si l'on se met sérieusement à l'œuvre. » Des essais ont été déjà faits dans ce sens. La porcelaine d'amiante, qu'on a proposée, il y a deux ans, de substituer à la porcelaine dégourdie, a paru donner de bons résultats. MM. Girard et Miquel ont reconnu sa supériorité et M. Jungfleisch l'a attestée à l'Académie de médecine; mais ces avantages, s'ils sont bien réels, n'ont encore été constatés que dans les laboratoires et, comme le filtre Chamberland est en usage partout, qu'il continue à jouir d'une confiance méritée, il faut connaître les précautions qu'exige son emploi.

Il est indispensable de le nettoyer d'autant plus fréquemment que l'eau est plus souillée, la pression plus forte et la température de l'air plus élevée. Nous avons déjà dit qu'il suffit de quatre jours pour que les micro-organismes de l'eau de Seine traversent les pores de la porcelaine dégourdie et que, quand il s'agit de l'eau de l'Ourcq, ils passent au bout de quarante-huit heures. En ce qui a trait à la pression, il ne faut pas, avons-nous dit, dépasser dix mètres si l'on veut obtenir une bonne épuration et, plus l'eau est impure, plus il y a d'intérêt à filtrer lentement. Enfin, il est nécessaire de nettoyer plus souvent les filtres en été qu'en hiver. Pour prendre une moyenne, ce qui est indispensable dans les ménages, et en tenant compte de ce qu'on ne

(1) E. Lacour, *Recherches chimiques et bactériologiques sur les boues du filtre Chamberland* (*Revue d'hygiène*, 20 juin 1892).

(2) Miquel, *Du pouvoir stérilisant des filtres en biscuit* (*Annales de micrographie*, mars 1893, p. 138).

fait pas marcher le filtre tous les jours, il suffit de le nettoyer une fois par semaine.

Pour le faire convenablement et sans s'exposer à briser la bougie, on commence par dévisser l'appareil; on retire le tube en porcelaine; on le brosse fortement pour enlever la couche jaunâtre qui le recouvre, puis on le couche dans un vase plat et rempli d'eau qu'on fait bouillir pendant un quart d'heure. Cela fait, on remet tout en place et l'appareil peut fonctionner immédiatement. Je préfère ce procédé à celui que conseille M. A. Gautier et qui consiste à plonger la bougie dans une solution d'acide chlorhydrique au dixième. Le moyen peut être excellent dans un laboratoire; mais, dans un ménage, je trouverais imprudent de laisser un acide aussi violent entre les mains des domestiques. Et puis, il est nécessaire de laisser couler l'eau, pendant quelque temps, avant de la boire, lorsque la bougie a séjourné dans une solution acide et cette précaution serait trop souvent omise dans la pratique. Rien n'est plus facile au contraire que de la faire bouillir un quart d'heure, dans un de ces récipiens métalliques qu'on trouve dans toutes les cuisines.

Je n'ai parlé jusqu'ici de la filtration de l'eau qu'au point de vue des ménages; là, il suffit d'une seule bougie et le nettoyage ne présente pas de difficultés; mais lorsqu'il s'agit d'épurer les grandes quantités d'eau nécessaires pour une caserne, un lycée ou un hôpital, la question se complique. Dans les casernes, où tout est soumis à une réglementation uniforme et précise, les bougies en porcelaine sont branchées par séries de cinq sur une même conduite et renfermées dans une caisse en bois dont la paroi postérieure est constituée par le mur lui-même. L'inférieure est percée de trous correspondant aux tétines des bougies, et sous chacune d'elles se trouve une cruche en grès pour recevoir l'eau filtrée. Toutes les cruches sont rangées sur un évier. On filtre sous une pression de deux atmosphères environ. Lorsque l'eau dont on dispose n'est pas dans ces conditions, on se sert d'accumulateurs de pression; ce sont des récipiens cylindriques en tôle galvanisée, dans lesquels on refoule de l'air avec une pompe jusqu'à ce que le manomètre marque deux atmosphères. Le nettoyage de ces filtres à nombreuses bougies n'est pas facile. On ne peut pas démonter les appareils à chaque fois, parce qu'on briserait un trop grand nombre de tubes; aussi a-t-on adopté, dans la plupart des casernes, le nettoyeur mécanique du système O. André qu'on a pu voir fonctionner dans la section d'hygiène, à l'Exposition universelle de 1889. Cet appareil n'enlève pas assez complètement le dépôt limoneux qui se forme sur les bougies pour qu'on soit certain de la destruction de tous les micro-orga-

nismes. Aussi, la dépêche ministérielle du 24 mars 1892 qui en a prescrit l'emploi à titre d'essai, enjoint-elle de stériliser les filtres tous les six mois, en faisant bouillir pendant un quart d'heure l'eau qu'ils contiennent à l'aide d'un réchaud placé au-dessous. Au dire de M. Lacour-Eymard, pharmacien militaire, cette opération, pour donner des garanties suffisantes, devrait être renouvelée tous les dix jours.

Le troisième moyen d'épurer les eaux suspectes consiste, avons-nous dit, à les traiter par des agens chimiques. L'un des plus utiles est l'alun auquel les Chinois ont recours depuis un temps immémorial. Lorsque l'alumine et le carbonate de chaux dominent dans les dépôts, ainsi que cela se voit dans l'eau de Seine, à l'époque des crues, l'addition d'une petite quantité d'alun opère rapidement la clarification du liquide. Il suffit d'un décigramme d'alun par litre pour précipiter les sels en excès, et on ne trouve plus de trace du réactif dans l'eau clarifiée. Toutes les matières en suspension, telles que le sable fin et la glaise, sont précipitées en même temps que les sels insolubles formés par l'addition de l'alun. L'alun clarifie l'eau, mais il ne la stérilise pas complètement. On peut en dire autant du carbonate de soude, de la lessive de cendres, du lait de chaux dont on se sert également pour épurer les eaux trop séléniteuses.

Le permanganate de potasse qu'on a préconisé plus récemment paraît au contraire avoir une action stérilisante réelle. D'après des expériences communiquées l'an dernier à la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, il suffit d'un ou deux centigrammes de ce sel par litre pour tuer tous les microorganismes d'une eau de fleuve aussi souillée que celle de la Seine. En quelques minutes, le permanganate est décomposé; l'oxygène brûle la matière organique et il se forme un dépôt brun de bioxyde de manganèse, avec un peu de potasse et de soude qui se combinent à l'acide carbonique de l'eau. Je ne sais quel est l'avenir réservé à ce nouveau réactif, mais les agens chimiques ne seront jamais que des expédiens qu'on peut être heureux d'avoir à sa disposition, dans des campagnes de guerre, et surtout dans les expéditions coloniales, où les hommes ne peuvent pas toujours emporter avec eux le pesant bagage des filtres; mais, dans les conditions ordinaires de la vie, il faut s'en tenir à ces derniers et, lorsqu'on ne peut pas se les procurer, se résoudre à faire bouillir l'eau avant de la boire.

JULES ROCHARD.

L'AUSTRALIE

ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE [1]

LES EXPÉRIENCES SOCIALES. — LE FÉMINISME

Les nouvelles sociétés qui se sont constituées dans les colonies anglaises des Antipodes représentent au plus haut degré toutes les tendances, bonnes ou mauvaises, de la civilisation contemporaine : si l'on applique à l'Australie les divers critériums auxquels on se fie d'habitude pour juger le degré de culture d'un pays, on est forcé de conclure que cette jeune contrée a déjà distancé toutes ses aînées. Ce n'est pas du développement littéraire ou artistique que nous entendons parler ici : aussi bien ne peut-on s'attendre à le trouver dans une société aussi jeune, et, d'ailleurs, notre temps, dont toute l'attention se porte sur ce qui intéresse les masses, semble dédaigner les côtés les plus raffinés, les plus élevés même, de la civilisation. Mais pour ce qui est de la diffusion des connaissances moyennes, des conditions matérielles de l'existence, de l'activité des transactions entre les hommes, l'Australie se rapproche certainement plus qu'aucun autre pays de l'idéal un peu terre à terre des contemporains.

Les illettrés y sont plus rares, les lettres et les télégrammes échangés plus nombreux, le commerce plus considérable par

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1896.

rapport à la population que nulle part ailleurs. Le *standard of life*, comme disent les Anglais, y est plus élevé, la vie plus large dans toutes les classes, si l'on en croit les statistiques de la consommation de certaines denrées : la viande, le sucre et autres. Enfin, malgré le léger lien qui les rattache à la monarchie anglaise, nulle part la démocratie n'est plus triomphante que dans les colonies Australiennes ; nulle part les innovations sociales n'ont été poussées plus loin, jusqu'à émanciper parfois la femme de sa traditionnelle minorité ; nulle part enfin l'extension des pouvoirs de l'État, dont on prétend nous montrer l'omnipotence au terme de l'évolution actuelle, n'a trouvé des champions plus puissans et n'a été mise en pratique à un pareil degré.

De là vient l'intérêt qui s'attache à l'étude de ces jeunes sociétés où toutes les aspirations modernes, durables ou éphémères, se font jour librement, beaucoup moins retenues qu'en Europe par les traditions du passé. Elles sont pour nous un véritable laboratoire de science sociale et l'observation des expériences auxquelles leurs habitans se livrent peut être singulièrement utile au vieux monde. Il importe toutefois de ne jamais perdre de vue la diversité des milieux, la différence entre cette terre vierge d'Australie où la civilisation a été implantée comme une bouture et la vieille Europe où elle a crû lentement, où ses racines plongent dans le plus lointain passé. Des essais plus ou moins heureux dans l'une pourraient être funestes à l'autre.

I

La faveur que les idées socialistes ont rencontrée en Australie surprend au premier abord. Sa sœur aînée, l'Amérique, a évolué jusqu'à ces derniers temps dans un sens tout opposé : l'individu y est plus vigoureux, l'État plus effacé que partout ailleurs. Cependant l'Australie semble plus essentiellement anglaise que les États-Unis : la part des élémens étrangers aux îles Britanniques dans sa colonisation est négligeable, et l'on sait que les Anglo-Saxons sont profondément individualistes : c'est d'eux que leurs neveux d'Amérique ont hérité, pour l'accentuer encore, la méfiance de l'État. Si les Australiens tendent, au contraire, à en augmenter sans cesse la part, c'est dans les circonstances de leur histoire, de leur rapide développement qu'il faut en chercher l'explication.

Il serait facile d'établir une opposition saisissante entre les premiers colons de l'Australie et ceux des États-Unis : d'un côté, les *Pilgrimfathers* de la *Mayflower*, les Puritains qui s'exilaient pour

fonder une société conforme aux enseignemens que leur foi trouvait dans la Bible; de l'autre, les forçats que, cent cinquante ans plus tard, le gouvernement anglais envoyait à Botany-Bay, pour purger l'Angleterre de ses criminels incorrigibles. La comparaison serait trompeuse et les conclusions qu'on en tirerait, injustes. Les *convicts* ont été un instrument précieux entre les mains d'une administration habile pour préparer la voie à la venue des colons libres, puis les auxiliaires de ceux-ci pour la mise en valeur du pays; leurs descendans n'ont jamais formé qu'un élément très secondaire de la population. Mais ce qui fait la profonde différence entre l'Australie et l'Amérique, c'est que la première a été envahie par une énorme immigration alors qu'elle était tout à fait dans l'enfance, tandis que dans la seconde s'était formé lentement, pendant deux siècles, un substratum solide grâce auquel elle a pu supporter sans rupture d'équilibre l'afflux de colons européens qui s'y porte depuis cinquante ans.

L'Australie a toujours manqué de cette base solide qu'avaient constituée aux États-Unis les descendans des Puritains et l'aristocratie des planteurs du Sud. Un moment, on put croire que les *squatters* ou grands propriétaires pasteurs constitueraient une classe analogue à ceux-ci; mais la découverte de l'or en 1851 vint tout changer. Dès lors l'immigration fut infiniment plus considérable qu'en Amérique et submergea les élémens préexistans, beaucoup trop faibles pour s'assimiler les nouveaux venus plus nombreux. L'accroissement de la population est fabuleux : de 430 000 habitans en 1851, elle passe à 1 252 000 en 1861, ayant reçu pendant ces dix années 613 000 immigrans, moitié plus que la population totale au début de la période, et dès ce moment la société australienne est complètement transformée; pendant les années suivantes l'immigration continue à être proportionnellement bien plus forte qu'en Amérique : 291 000 de 1861 à 1871; 336 000 de 1871 à 1881; 386 000 de 1881 à 1891. La population atteint aux mêmes dates les chiffres de 1 924 000, de 2 742 000, de 3 809 000 enfin, presque décuple de ce qu'elle était quarante ans plus tôt. Les États-Unis sont loin d'avoir seulement triplé le nombre de leurs habitans dans le même laps de temps : il y a des villes-champignons en Amérique; c'est l'Australie tout entière qui est un champignon.

L'immigration n'y a pas seulement été très nombreuse; elle a été chaotique, pour ainsi dire : les mines d'or qui n'ont, en définitive, joué aux États-Unis qu'un rôle secondaire sont le fait prépondérant de la colonisation australienne. Les aventuriers de toute profession et sans profession, les gens ennemis du travail

régulier ont été attirés par la grande loterie qu'est la recherche de l'or et se sont précipités sur elle. Recrutés dans les villes plutôt que dans les campagnes, ces immigrans formaient un ramassis hétérogène, sans tradition, sans cohésion, tout différent des groupes sociaux fortement cimentés qui colonisèrent les premiers l'Amérique du Nord, fort inférieur même à ceux qu'elle reçut durant la période de la grande immigration, du moins jusque vers 1880. C'est au milieu où se sont recrutés pour la plupart les immigrans australiens, aussi bien qu'aux circonstances qui les ont attirés qu'il faut attribuer l'un des fléaux de l'Australie, l'énorme proportion de la population urbaine.

Sur les 1 140 000 habitans de la colonie de Victoria en 1891 les villes de plus de 5 000 âmes en comptaient 616 000, soit 54 pour 100, dont 491 000 étaient concentrés à Melbourne. Dans la Nouvelle-Galles du Sud la population des villes atteint 505 000 habitans, soit 44 pour 100 de la population totale de 1 132 000 âmes; la capitale de la colonie, Sydney, a 383 000 habitans, c'est exactement le tiers de l'ensemble. De même Adélaïde compte 133 000 âmes sur les 320 000 de l'Australie du Sud; la proportion de la population urbaine est de 48 pour 100. Elle est un peu moins forte dans les autres colonies, tout en s'élevant encore à un peu plus du tiers en Nouvelle-Zélande (211 000 sur 626 000 âmes de population blanche), où elle est la plus faible, si l'on excepte la minuscule Australie de l'Ouest qui n'avait pas encore subi, en 1891, l'influence des mines d'or, et dont les deux seules villes notables contenaient 14 000 des 49 000 habitans. L'ensemble des sept colonies Australasiennes comptait 1 608 000 âmes de population urbaine sur 3 809 000, proportion énorme de 42,5 pour 100, qui n'est atteinte nulle part ailleurs. Quatre villes, Melbourne, Sydney, Adélaïde et Brisbane, avaient à elles seules 1 100 000 habitans, beaucoup plus du quart de la population totale.

Le mal est d'autant plus grand que l'Australasie est, en dehors de l'industrie aurifère, un pays essentiellement agricole, pastoral surtout. La laine, la viande, les autres produits du bétail constituent les deux tiers des exportations australasiennes. De grande industrie, il n'y en a point et il n'y en aura pas de longtemps. Sauf l'or et l'argent, les mines métalliques sont à peu près inexploitées et paraissent jusqu'à présent peu abondantes; les quelques gisemens de cuivre de l'Australie du Sud sont près de s'épuiser; le charbon n'a d'importance appréciable qu'en Nouvelle-Galles et en Nouvelle-Zélande. D'ailleurs, un pays aussi neuf, obligé de tirer tous ses capitaux du dehors, très éloigné des plus grands marchés du monde, ne peut avoir encore d'industrie de premier ordre. En

Amérique même, les industries sont toutes récentes, sauf celle du coton. En résumé, c'est l'or qui a attiré des centaines de mille immigrans en Australie; son extraction n'occupait en 1892 que 55000 personnes. Les grandes ressources du pays sont essentiellement rurales; mais ses habitans sont venus des villes et la moitié d'entre eux s'y sont renfermés de nouveau. C'est cette opposition, ce manque d'équilibre originel qui constitue le défaut le plus grave de la société australienne.

Les idées socialistes devaient naturellement être accueillies avec faveur par les chercheurs d'or malheureux ou ruinés après une fortune momentanée qui peuplaient les grandes villes, par les ouvriers très nombreux et par cela même très puissans, dont les salaires avaient été extrêmement élevés pendant le premier essor des mines et qui ne voulaient à aucun prix les voir diminuer. Des mêmes causes est né le protectionnisme à outrance : pour faire vivre tous ces ouvriers des villes, il fallait créer des industries qui, placées dans des conditions défavorables, ne pouvaient soutenir la concurrence étrangère qu'en s'entourant de hautes barrières : la seule colonie qui lui ait échappé, la Nouvelle-Galles, est précisément celle où l'industrie, grâce à d'importantes mines de charbon, pouvait naître et se maintenir naturellement.

L'État s'est d'ailleurs trouvé dès l'origine très puissant en Australie. La politique de vente des terres à haut prix, qui a tant contribué à la prospérité de ce pays dès avant les découvertes minières, lui procura de tout temps des ressources très importantes. Aujourd'hui encore les recettes que les diverses colonies tirent tant des terres louées pour le pâturage que de celles qui sont vendues atteignent en moyenne plus du huitième de leur revenu total. Dans la Nouvelle-Galles même, celui-ci est de 265 millions de francs dont un cinquième, 55 millions, provient du domaine public. L'État disposait ainsi de sommes très importantes alors que les capitaux des particuliers étaient encore faibles ou très instables, comme dans la période de grande effervescence qui suivit la découverte de l'or. Il fut ainsi naturellement amené à se charger des grands travaux publics et surtout des constructions de chemins de fer. Que la constitution du réseau ferré ait été hâtée ainsi au début, cela est incontestable; mais bientôt arrivèrent des complications : lorsque l'État, une fois la plupart des lignes nécessaires terminées, voulut congédier la plupart des très nombreux ouvriers qu'il employait, naquit la question des *unemployed*, des *sans-travail;* le principal remède qui y fut apporté, sous la pression de l'opinion publique et de considérations électorales, consista à entreprendre sans cesse de nouvelles

lignes, de moins en moins productives. Les masses s'habituèrent ainsi de plus en plus à considérer l'État comme le patron par excellence, et les *relief works*, les travaux entrepris pour soulager les ouvriers inoccupés, comme une fonction essentielle du gouvernement. Puisqu'il construit et exploite les chemins de fer, dit-on bientôt, pourquoi n'entreprendrait-il pas aussi toutes les autres industries, notamment l'industrie minière? La force des choses avait conduit en Australie à l'exploitation des chemins de fer par l'État : il en résulte qu'aujourd'hui, la logique simpliste des démocraties veut en faire le patron universel.

A ces causes, il faut encore ajouter les mauvais rapports des classes de la population entre elles. Que de fois n'ai-je pas entendu des Australiens regretter les sentimens amers de classe — *very bitter classfeelings* —, dont étaient animées les couches inférieures de la population à l'égard surtout des grands propriétaires, des *squatters*. Comment ce sentiment de classe, assez faible en Amérique, est-il aussi fort ici? C'est sans doute encore à la composition mal équilibrée de la population qu'il faut l'attribuer. Aux États-Unis, où l'industrie, si elle est née en partie à l'abri artificiel de tarifs protecteurs, a du moins devant elle un immense marché, elle est vigoureuse, prospère, et l'ouvrier peut voir s'ouvrir devant lui un avenir illimité. En Australie, au contraire, les chétives industries de serre chaude qui n'ont devant elles que des marchés minuscules — puisque chaque colonie forme un territoire douanier séparé, — végètent; et l'ascension, le passage de l'état d'ouvrier à celui de patron, tout au moins de contremaître, n'est guère possible dans ce corps anémié. L'ouvrier n'ayant pas devant lui de perspectives d'avenir est ainsi mécontent, malgré ses hauts salaires; se plaint d'être un paria; et n'espère qu'en un changement radical de l'organisation de la société.

C'est en particulier aux *squatters* qu'il en veut. Ces grands propriétaires, ces grands locataires de terrains de parcours pour le bétail, dont plusieurs détiennent des dizaines de milliers d'hectares, sont cependant l'élément solide de la colonisation australienne, les véritables auteurs de la grandeur économique de ce pays. Le départ de quelques milliers d'entre eux lui serait plus funeste que l'exode de la moitié des 1 100 000 habitans qui peuplent ses quatre grandes villes. Si la propriété pastorale est souvent énorme en Australie, c'est que cette énormité est nécessaire à cause du climat, de ses longues sécheresses, de son irrégularité qui occasionnent parfois des pertes désastreuses auxquelles un petit propriétaire, muni d'avances insuffisantes, ne saurait résister. L'agriculture proprement dite n'est pas non plus très fa-

vorisée en Australie, parce que les terres voisines des côtes sont presque toujours couvertes de forêts dont le défrichement revient à un prix élevé. Des squatters, des fermiers ou agriculteurs, et des ouvriers, les premiers sont les plus utiles, ils forment l'épine dorsale, *the back-bone*, suivant l'énergique expression anglaise, de la colonisation; les seconds sont presque un élément secondaire; les derniers ne contribuent presque pas à la prospérité de l'Australie, mais ils sont les plus nombreux, et ils la gouvernent.

Recrutement des immigrans dans des milieux sans cohésion ni tradition, en forte proportion dans les villes; manque d'harmonie qui en résulte entre la composition de la population, en grande partie urbaine, et la nature des ressources du pays, surtout pastorales; jalousie entre les diverses classes de cet ensemble mal équilibré, voilà ce qui a favorisé la poussée du socialisme d'État en Australie, malgré l'esprit individualiste de la race britannique qui a presque seule peuplé ce continent. On peut y ajouter quelques causes ethniques secondaires : l'influence des Écossais, très nombreux surtout en Nouvelle-Zélande et dont l'esprit s'accommode assez bien d'un radicalisme dogmatique; celle aussi des Irlandais, qui constituent plus d'un cinquième de la population (1), et qui rendent la démocratie australienne quelque peu turbulente et impatiente. D'autre part, comme l'Anglais ne cesse jamais si vite d'être lui-même, on retrouve dans cette jeune et hardie société un grand nombre de coutumes, même d'institutions qui en revêtent l'extérieur d'apparences tout à fait britanniques. Les Anglo-Saxons tiennent à conserver les dehors et les formes des choses, lors même qu'ils en changent le fond. Les habitudes de vie, comme les plaisirs des Australiens, ont été, aussi bien que leur type, à peine modifiés par le milieu, dont l'influence ne se fait pas encore sentir depuis assez longtemps. En matière religieuse, enfin, l'influence de l'esprit anglais s'est maintenue plus profondément qu'en toute autre : les sentimens chrétiens sont encore aussi vivans et les observances extérieures, celle du dimanche notamment, plus rigidement suivies, peut-être, qu'en Grande-Bretagne même.

II

Sous le manteau de constitutions modelées sur celle de l'Angleterre, ces sociétés des antipodes sont de pures démocraties : dans les cinq colonies qui se partagent le continent australien,

(1) D'après le nombre des catholiques : 801 000 sur 3 801 000 en 1891.

dans l'île de Tasmanie, dans l'archipel de la Nouvelle-Zélande, l'appareil du gouvernement est le même : un gouverneur nommé par la reine, chef du pouvoir exécutif, mais surtout personnage d'apparat, qui a cependant le pouvoir, rarement employé, de réserver son assentiment aux lois votées par le parlement et de les transmettre à la reine dont le droit de *veto*, toujours en théorie, est absolu; une Chambre haute ou Conseil législatif dont les membres sont tantôt nommés par le gouvernement, à vie ou pour un certain nombre d'années, tantôt élus par un corps censitaire, jouant le rôle de la Chambre des lords, repoussant parfois les lois votées par la Chambre basse, quitte à céder si, après une dissolution, les électeurs se prononcent contre elle; enfin une Assemblée législative, qui se distingue de la Chambre des communes anglaise en ce qu'elle est élue par le suffrage universel, mais qui est, comme elle, l'organe moteur du gouvernement, qui fait et défait les ministères, choisis, pour la plus grande partie dans son sein.

Comme les mécanismes gouvernementaux, les milieux politiques sont à peu près identiques. Ce sont des questions économiques et sociales qui s'y agitent principalement : les réformes politiques, relatives surtout à l'extension du droit de suffrage, qui avaient été discutées dans les premières années qui suivirent la concession du *self-government* à toutes les colonies entre 1855 et 1860, sont aujourd'hui acquises. Ce qui remplit les sessions des parlemens, c'est la lutte entre libre-échangistes et protectionnistes, ou plutôt entre protectionnistes modérés et protectionnistes à outrance, à laquelle viennent se mêler, pour la dominer presque aujourd'hui, les discussions entre les partisans et les adversaires de l'extension indéfinie des pouvoirs de l'État. La coexistence de ces deux ordres de questions, l'absence de grands partis historiques, comme en Angleterre et aux États-Unis, quoiqu'il y ait dans chaque parlement, à l'instar de la Chambre des communes, un *leader* de l'opposition, personnage quasi officiel et successeur désigné du premier ministre, la fréquence des coalitions de groupes ont abouti à une grande instabilité ministérielle : les trois plus grandes colonies, Victoria, Nouvelle-Galles, Nouvelle-Zélande, ont eu depuis quarante ans de 27 à 28 cabinets; l'Australie du Sud, 42; la moins instable, le Queensland, 15 seulement.

Les replâtrages, les « débarquemens » fréquens sont favorisés par la qualité inférieure du personnel politique : en Australie, comme en Amérique, comme dans bien d'autres démocraties anciennes et modernes, le divorce entre les « autorités sociales »,

suivant la forte expression de Le Play, et les gouvernans, est de plus en plus complet : les chambres hautes servent seules encore de refuge à quelques *squatters*, industriels, banquiers; encore est-ce pour elles un titre à l'hostilité des politiciens de carrière. « Que représentent-ils donc, s'écriait, en parlant des membres du Conseil législatif, le premier ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, M. Reid, ces hommes nommés à vie par les divers gouvernemens qui se sont succédé ? des avocats, des industriels, des financiers heureux, voilà tout ce que c'est... » Le fait d'avoir exercé avec quelque succès une profession doit donc être l'arrêt de mort de l'influence politique d'un homme !

Les paroles que je viens de citer étaient prononcées au cours de la période électorale, à la suite d'une dissolution de la Chambre, qu'avait provoquée le refus du Conseil législatif de voter des réformes fiscales et douanières proposées par le gouvernement. Ces élections de 1895 marquèrent un nouveau pas dans la décadence du personnel politique de la Nouvelle-Galles. Le chef de l'opposition protectionniste, sir George Dibbs, le vieux sir Henry Parkes, son allié, quoique libre-échangiste, presque tous les hommes indépendans qui n'acceptaient pas en entier et servilement les plans financiers du ministère, furent battus. De sir Henry Parkes, l'ancien chef, devenu dissident, du parti libre-échangiste, à son successeur M. Reid, la décadence est grande. Le *grand old man* des antipodes, comme on l'appelait, par une comparaison un peu ambitieuse avec M. Gladstone, était un véritable homme d'État. Cinq fois premier ministre, il s'était attaché à l'œuvre de la fédération des colonies australiennes qui leur serait si utile, ne fût-ce qu'en élargissant un peu l'horizon de leurs gouvernans. Bien qu'un peu charlatan à l'occasion, il ne se laissait pas absorber par les préoccupations électorales.

Son successeur, dont il disait « qu'il s'étonnait qu'un cerveau aussi réduit pût aller de compagnie avec un si énorme ventre », est, au contraire, un de ces politiciens pour qui tout l'art de gouverner consiste à suivre ceux dont ils sont les chefs, à satisfaire surtout les groupes les plus bruyans. Aussi préfèrent-ils les mesures d'ostentation aux réformes simples et graduelles et excellent-ils à compliquer les questions, à confondre les plus diverses pour composer de véritables mélanges détonans qui feront retentir leur nom dans les couches profondes du peuple, pour lesquelles ils prétendent travailler. Souvent, suivant un mot célèbre, ils ne pensent que quand ils parlent, mais ils se font vite une opinion sur tous les projets de réforme, non pas en en étudiant le fond, mais en scrutant l'effet qu'ils produiront

sur les masses électorales. Lorsque M. Reid arriva au pouvoir, en 1894, il était nettement investi par le pays de la mission d'abaisser le tarif douanier. Non content de déposer une loi dans ce sens et de proposer l'établissement d'impôts directs, — foncier et sur le revenu — pour maintenir les recettes budgétaires, il compliqua la réforme en rendant ces impôts progressifs, en exemptant tous les revenus inférieurs à 7500 francs. Il se refusa à toute concession à l'égard de la Chambre haute qui désapprouvait ces excès démagogiques, en appela aux électeurs, et, cette fois, ajouta à son programme la réduction à cinq ans du mandat, jusqu'alors à vie, des membres de la haute assemblée, et l'institution du *referendum*. C'était un bouleversement complet de la constitution ; mais tout ce bruit et les violens discours qui l'accompagnaient satisfaisaient le bonhomme Démos, qui n'a guère changé depuis qu'Aristophane s'en moquait à Athènes. « Corps pourri et corrompu, vieux fossiles », tels étaient les termes donc se servait le premier ministre lui-même pour désigner la Chambre haute et ses membres. La période électorale terminée, il s'étonnait qu'ils en fussent mécontens et lui votassent un blâme pour ce qui n'était, disait-il, que *election talk*, des discours électoraux. La comédie finie, les acteurs étaient surpris qu'on vînt leur reprocher à la ville ce qu'ils avaient dit sur les planches pour se faire applaudir du public.

Les méthodes de travail des parlemens australiens témoignent aussi du souci d'ostentation qui caractérise le monde politique de ces démocraties. La Nouvelle-Zélande se fait particulièrement remarquer à ce point de vue. Le premier ministre est ici un ancien cabaretier, qui, par une singulière ironie, se trouvait obligé, l'été dernier, de soutenir un projet de loi restreignant la vente des liqueurs alcooliques. Ce n'était qu'un des quatre-vingts et quelques *bills* que le Parlement devait discuter dans les trois derniers mois de sa session et qui avaient trait aux sujets les plus divers : divorce; restriction de l'immigration, surtout de celle des Chinois; questions ouvrières, agraires; enfin question de la banque de la Nouvelle-Zélande, près de tomber en déconfiture sous l'exagération de ses prêts hypothécaires. Dans cette dernière discussion il y eut deux séances qui, commencées à 2 heures de l'après-midi se terminèrent l'une à 6, l'autre à 8 heures du matin : c'est dans ces conditions que fut votée une garantie de 80 millions de francs donnée par cette colonie dont le budget total ne dépasse guère 100 millions. Or, un an auparavant, le jeune et populaire ministre des finances avait déjà arraché à la Chambre, en une nuit, une première garantie de 50 mil-

lions en faveur de cette même institution, jurant que la situation lui était parfaitement connue, que la Banque serait désormais à l'abri de toute épreuve, comme il le répétait encore, au printemps de 1895, aux actionnaires de Londres!

Force the bills through the house, forcer la main à la Chambre pour faire passer ses projets, voilà la politique constante de tous ces gouvernemens. En Nouvelle-Zélande, les séances se prolongent presque toutes jusqu'à minuit ou 1 heure du matin. La moitié d'entre elles est absorbée, il faut le dire, par les remaniemens de lois votées à la hâte un ou deux ans auparavant et reconnues inapplicables; en 1895, on s'occupait notamment d'amender ainsi une loi sur la vente des liqueurs alcooliques et une autre sur l'arbitrage entre patrons et ouvriers, adoptées en 1894, ainsi qu'une loi sur le travail dans les boutiques, *shops and shops'assistants act*, qui datait aussi de 1894 et en remplaçait une autre de 1892. Contre une pareille législation, l'obstruction parlementaire serait une protection; mais on s'en est enlevé le bénéfice en limitant à une demi-heure le temps pendant lequel un orateur peut parler.

Comment s'étonner que l'opinion publique commence à se dégoûter du régime parlementaire ainsi pratiqué, et que l'agitation en faveur du *referendum* prenne de la force dans toutes les colonies? En Nouvelle-Galles du Sud, le *referendum* est, on l'a vu, dans le programme du gouvernement actuel; en Nouvelle-Zélande il a fait l'objet d'un projet de loi présenté au Parlement, et partout, on s'en préoccupe. D'ici peu d'années, on l'adoptera sans doute. Mais il est à craindre que cette réforme n'améliore guère les mœurs politiques australiennes. Si l'on a recours au vote populaire, chaque fois qu'il y a désaccord entre les deux Chambres comme on projette de le faire, on hâtera seulement l'adoption inconsidérée de projets de loi sans consistance. L'esprit dans lequel sont pratiquées les institutions a plus d'importance peut-être que ces institutions elles-mêmes; et cet esprit en Australie est impatient et brouillon.

Le régime parlementaire est un mécanisme délicat, bien fragile entre les rudes mains de la démocratie, toujours un peu brutale et peu disposée à admettre les ménagemens et les concessions qui peuvent seuls en rendre le fonctionnement possible. Il exige d'ailleurs la présence de deux partis nettement tranchés, ayant chacun leurs principes, leurs traditions, leur personnel. Ces conditions n'ont jamais été réalisées en Australie, et l'on s'en éloigne de plus en plus depuis que grandit le parti ouvrier qui, en promenant de droite et de gauche les votes de

ses partisans, a obtenu des diverses coteries sans principes bien fermes qui se succèdent au pouvoir, le vote de nombreuses mesures législatives conformes à son programme. N'ayant en face de lui aucune opposition fortement organisée, il tient dans une dépendance plus ou moins complète les gouvernemens des principales colonies, Victoria, Nouvelle-Galles, Australie du Sud et Nouvelle-Zélande surtout.

Ces méthodes opportunistes ont valu au parti ouvrier australien les reproches des révolutionnaires européens. Ils l'ont accusé de s'être laissé domestiquer et leurrer. Un écrivain de la *Revue socialiste* (1) disait même récemment qu'il n'avait jamais pu se résoudre à répondre affirmativement à cette question : « Y a-t-il un mouvement socialiste en Australie? » et il ajoutait ensuite : « En grande pompe et en cérémonie, les représentans du capitalisme concèdent de temps à autre à la classe ouvrière quelque petite loi, quelque vague promesse, quelque privilège innocent, quelque aumône chétive... Dans la pratique des discussions parlementaires où ils (les députés ouvriers) se mêlent chaque jour, l'épée luisante de l'idéal est prudemment gardée au fourreau et l'on ne se sert que du fleuret moucheté de l'opportunisme... Un des représentans du parti ouvrier se lève, pour démontrer qu'au lieu de dépenser l'argent pour le profit de tel et tel, il faudrait l'employer dans l'intérêt des ouvriers mal à l'aise de tel ou tel métier. Le gouvernement a immédiatement en réserve quelque petit chemin de fer projeté qui, en réalité, n'aura d'autre utilité que de gaspiller de l'argent et de sauver le gouvernement, mais qui pour le moment va ouvrir toute une province à défricher et donner du travail à des milliers d'hommes... C'est ainsi que les gouvernemens successifs des colonies ont dépensé inutilement des millions qui n'ont profité à personne, leur devise étant toujours : Après nous le déluge! » On ne saurait mieux exposer la tactique du parti ouvrier, ni critiquer plus justement le gaspillage et l'énorme accroissement des dettes publiques auxquels a donné lieu l'abus des prétendus *reproductive works*, travaux reproductifs, — ce mot est l'équivalent, dans le jargon électoral australien, de cette autre expression si souvent entendue chez nous depuis vingt ans : augmenter l'outillage de la France — qui n'ont rien produit, mais ont rendu chronique la plaie des sans-travail. C'est, toutefois, être bien intransigeant que de traiter d'aumônes chétives les importantes lois dont les socialistes n'ont que trop facilement obtenu le vote, en suivant une méthode

(1) *Le Paradis des ouvriers*, par M. Siebenhaar (*Revue socialiste*, janvier 1896).

plus conforme à l'esprit anglo-saxon qu'à l'idée révolutionnaire.

Le grand desideratum du prolétariat, la journée de huit heures, est en vigueur dans la plupart des métiers en Australie et a été obtenue par les seuls efforts des syndicats, sans aide législative. La rareté des ouvriers habiles pendant la grande période d'effervescence des mines d'or a favorisé les hauts salaires et les courtes durées de travail. Les trade-unions se sont trouvées ensuite assez fortes pour maintenir ces conditions et y ont été encore aidées par l'inflation générale qui a signalé la période de grande prospérité, en partie factice, de l'Australie de 1871 à 1892. Pendant ce temps, il n'a pas été introduit dans ce pays moins de 7 milliards 200 millions nets de capitaux européens, dont plus de la moitié en emprunts publics. Les salaires sont restés très élevés, malgré les courtes journées, le plus simple manœuvre gagnant 8 à 9 francs par jour ; les syndicats ne rencontraient que peu de résistance et en profitèrent pour assurer leur puissance.

Ils voulurent la mettre à l'épreuve en 1890-91, mais les grandes grèves qu'ils organisèrent alors dans les industries maritimes et parmi les mineurs des houillères de la Nouvelle-Galles du Sud échouèrent complètement. Le malaise résultant des excès de spéculation se faisait déjà sentir; les industriels, gravement menacés cette fois, s'unirent, et les grévistes durent renoncer à leurs prétentions. C'est depuis lors que le parti ouvrier s'est constitué *solidarity-party*, que des liens se sont noués entre les associations ouvrières des diverses colonies et que des mesures législatives d'un caractère socialiste prononcé ont été prises par les divers gouvernemens qui s'étaient bornés, jusque-là, à soulager les sans-travail par des travaux publics de toute sorte.

Avant d'examiner cette législation, il convient de parler brièvement d'un point particulier du mouvement ouvrier australien, le socialisme rural des tondeurs de moutons. Très nombreux dans ce pays qui compte 120 millions de bêtes à laine, ils forment une population à demi nomade qui se déplace d'un *run* ou parcours de mouton à un autre ; ils sont accompagnés de ce qu'on appelle les *rouseabouts*, gens souvent sans aveu, qui font tous les petits travaux accessoires de la tonte, ramassent la laine, tiennent des cantines, etc. Les tondeurs eux-mêmes se recrutent dans les couches les plus inférieures de la population coloniale. Leurs divers syndicats sont réunis en une fédération générale, et les grèves, au moins partielles, qui éclatent tous les ans, revêtent un caractère de violence qu'ont très rarement les grèves urbaines. La grande grève de 1894 a révélé des tendances et des moyens

de propagande tout à fait anarchistes. Des agitateurs parcouraient le pays en tenant des discours et distribuant des pamphlets incendiaires. Les parlemens sont formés « de comités de voleurs corpulens, d'escrocs bien élevés, d'orateurs prostitués, d'abjects vendus... L'arbre de la liberté ne porte des fruits que lorsqu'il a été fumé avec les os de ces gras usuriers, de ces insolens despotes. » On engageait les grévistes « à étudier la science de la mort, à employer les balles, l'acier, la mélinite, les torpilles, le poison, les explosions. » Des hangars, des bateaux chargés de laine furent brûlés; des tondeurs, non affiliés au syndicat, enlevés, enchaînés et retenus dans des endroits écartés; d'autres furent même tués à coups de fusil. Plus atroces encore furent les cas d'empoisonnement : une tentative de ce genre fut faite de nouveau dans le Queensland en 1895, pendant mon séjour en Australie, et faillit coûter la vie à plusieurs dizaines de personnes. Sans doute les chefs des trade-unions n'approuvaient pas ces sauvageries, mais ils n'osaient les répudier ouvertement : aucun député, aucun journal ouvrier n'a manifesté publiquement son indignation. La notion de la liberté du travail, en Australie comme en Europe, a complètement disparu dans les milieux populaires. Un témoin oculaire de l'incendie d'un bateau par les grévistes, sur le Murray, me dit que l'impression générale parmi les ouvriers des grandes mines d'argent de Broken Hill, où il habitait, avait été celle-ci : « Il y a longtemps déjà qu'on aurait dû le brûler; ç'a toujours été un bateau étranger au syndicat »; et mon interlocuteur, brave commerçant de détail, aisé pourtant et nullement révolutionnaire, tout en déplorant les violences, trouvait que les *squatters* avaient eu tort de ne pas accepter l'arbitrage, de vouloir aller jusqu'au bout de leurs droits. Toutes les grandes grèves récentes, ajoutait-il, ont échoué, et cela entretient une grande animosité parmi les ouvriers. Grâce au socialisme des tondeurs de moutons, les représentans de certains districts ruraux sont parmi les plus révolutionnaires des parlemens australiens.

III

L'influence des doctrines socialistes se fait sentir dans toutes les parties de la législation australienne : lois sur les terres et sur le travail dans les manufactures, système d'impôts, tendance générale de l'État à se faire industriel et commerçant, à empiéter de plus en plus sur le domaine de l'initiative privée.

C'est la législation terrienne qui a surtout attiré dans ces dernières années l'attention des gouvernemens désireux de résoudre

cette éternelle question des sans-travail, toujours aiguë en Australie. On avait longtemps entretenu le mal en exécutant des travaux publics inutiles (1). La cause profonde de la surabondance des gens sans emploi dans ce pays si neuf était manifestement l'excès de la population urbaine; pour le guérir, il fallait donc s'efforcer d'augmenter la population rurale, et donner aux sans-travail des terres dont la culture les ferait vivre, tandis que les métiers urbains étaient incapables d'assurer leur subsistance : *settle the people on the land*, placer les gens sur la terre, telle est la formule répétée à l'envi par tous les politiciens des antipodes; et pour obtenir ce résultat, les diverses colonies ont, depuis une dizaine d'années et surtout depuis 1892, profondément altéré leur législation sur les terres.

Dans les lois passées par les diverses colonies de 1884 à 1888, le système de la vente à auction des terres publiques fut de plus en plus abandonné ou du moins fort restreint et remplacé par la vente à prix fixe soit au comptant, soit à paiemens répartis en quinze ou vingt annuités et sous condition de faire certaines améliorations, notamment des clôtures, dans un délai donné, et souvent aussi de résider sur la terre; les étendues qui pouvaient être achetées par une même personne furent limitées à quelques centaines d'hectares, ce qui n'est pas énorme dans un pays tel que l'Australie. L'ensemble de cette législation était assez sage : elle empêchait l'accaparement du domaine public par des spéculateurs, comme cela avait eu souvent lieu antérieurement. Elle contenait, cependant, déjà le germe d'une intervention excessive de l'État dans les affaires des colons, et l'on pouvait y trouver la trace d'un esprit hostile à la grande propriété.

Ces dispositions se sont manifestées dans les lois plus récentes adoptées par toutes les colonies depuis 1890, sous la pression du parti ouvrier. La plus caractéristique est celle de la Nouvelle-Zélande, qui date de 1892.

Les traits distinctifs du régime actuel des terres, dit une publication officielle : *The official year book of New Zealand*, sont le résultat d'idées venues graduellement à maturité dans cette colonie depuis quelques années. Ils comprennent le principe de la possession du sol par l'État, combiné avec une tenure perpétuelle de l'occupant : *State ownership of the soil with a perpetual tenancy in the occupier*. La plus grande partie des

(1) Les excès de construction de voies ferrées ont été très grands, notamment dans la colonie de Victoria, où il se trouve 227 kilomètres, dont les recettes kilométriques n'atteignent pas 1 000 francs par an et 820 qui ne font pas leurs frais d'exploitation, sur 5 000 kilomètres au total.

terres de la couronne sont en conséquence non pas vendues, mais louées à baux emphytéotiques de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, c'est-à-dire pratiquement à perpétuité. Deux autres modes d'aliénation ont, cependant, encore été maintenus, mais ne doivent pas être appliqués à plus de 100 000 hectares par an : ce sont la vente au comptant, à prix fixe, et la location pour vingt-cinq ans; dans ce dernier cas, l'occupant peut acheter le fonds après dix ans. La rente est fixée à 5 pour 100 du prix de vente au comptant dans le cas de location pour vingt-cinq ans et à 4 pour 100 seulement dans le cas de l'emphytéose. Les terres du domaine sont divisées en deux catégories : celles de la première se vendent au maximum 1 livre sterling par acre (62 fr. 50 par hectare), et nul n'a le droit d'en occuper plus de 256 hectares; le prix maximum pour celles de la seconde est de 15 fr. 50 par hectare, et nul ne peut en occuper plus de 800 hectares. Si un colon possède déjà des terres en Nouvelle-Zélande, il faut défalquer leur surface de ces maxima de 256 et 800 hectares pour obtenir l'étendue qu'il peut encore acheter ou louer à l'État. Des précautions extrêmement minutieuses sont prises pour assurer la culture des lots par leurs occupans. Même dans le cas de vente au comptant, il n'est délivré à l'acheteur qu'un certificat d'occupation et il doit, avant sept ans, avoir fait des améliorations à raison de 62 fr. 50 par hectare s'il s'agit de terres de première classe ou de 31 fr. 25 pour celles de deuxième classe. C'est alors seulement qu'un titre définitif lui est remis. Pour les deux autres modes de tenure dont le dernier, le louage à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, est le favori de l'administration, la règlementation est plus minutieuse encore : obligation à la résidence pendant sept ou dix ans de suite; amélioration à raison de 10 pour 100 du prix de vente la première année, puis de 10 pour 100 encore en deux ans, puis encore de 10 pour 100 en six ans; nouvelles améliorations ultérieures jusqu'à concurrence de 62 fr. 50 ou 31 fr. 25 suivant la catégorie à laquelle appartient la terre : voilà ce qu'on exige du colon.

L'ensemble de ces mesures constitue à notre sens un affaiblissement notable du droit de propriété et une immixtion tout à fait excessive de l'État dans les affaires privées des particuliers. Ce droit de possession primordial qu'on attribue à l'État sur toutes les terres n'est qu'un retour aux principes des despotismes orientaux où le souverain a un droit absolu sur les biens de ses sujets; que le souverain soit un, ou la moitié plus un, comme dans les démocraties, ce n'en est pas moins là une maxime détestable. Sans doute un bail de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans équi-

vaut en pratique à une tenure indéfinie. Mais l'atteinte morale au droit de propriété est grave, malgré tout. Il s'en trouve une autre dans ces améliorations qu'on exige des colons, dans cette surveillance de l'administration qu'on leur impose pendant de longues années. Sans doute, dans un pays neuf, l'État peut exiger quelques garanties qu'on n'achète pas une terre pour en attendre la plus-value sans la mettre en valeur; il a surtout ce droit lorsqu'il accorde des facilités de paiement. Mais il est dangereux de le pousser trop loin : on en arrive vite ainsi à faire diriger les exploitations des particuliers par des fonctionnaires peu compétens, comme autrefois cet intendant de Bordeaux qui prétendait interdire à Montesquieu de planter des vignes. On habitue les cultivateurs à être tenus en tutelle, on affaiblit leur esprit d'initiative, on écarte tous les hommes énergiques qui veulent avoir leurs coudées franches. Enfin l'extension démesurée d'un système de baux emphytéotiques pourrait bien n'être pas sans danger pour les budgets de pays démocratiques où les considérations électorales pèsent toujours d'un si grand poids sur les gouvernemens. Sera-t-il toujours facile de faire payer ces rentes annuelles? L'opinion publique n'obligera-t-elle pas à accorder des sursis, des remises dans les années malheureuses? Ce sont toujours les finances de l'État qui souffrent le plus des expériences socialistes.

Ainsi compromis une première fois par la loi sur les terres de 1892, le droit de propriété n'a pas tardé à subir en Nouvelle-Zélande une autre et plus grave atteinte. Le gouvernement jugeant que le domaine public ne comprenait plus assez de bonnes terres, s'était déjà fait autoriser à traiter de gré à gré avec des particuliers pour leur en acheter. Une loi de 1894 lui a maintenant donné le droit d'exproprier toute personne, possédant un domaine d'un seul tenant dont l'étendue dépasse 400 hectares si la terre est propre à la culture, 800 hectares si elle est mi-agricole, mi-pastorale, 2 000 si elle n'est propre qu'à la pâture. Si le prix offert par le gouvernement n'est pas accepté, une Cour spéciale le fixe après expertise. Voilà donc un maximum imposé à l'étendue de la propriété foncière et un maximum fort peu élevé dans un pays neuf tel que la Nouvelle-Zélande, grande comme la moitié de la France et peuplée de moins de 700 000 habitans. C'est un premier pas vers le partage égal des terres. Sans doute cette loi n'est, en théorie du moins, qu'une mesure transitoire, votée pour six ans seulement. Mais qui peut garantir qu'elle ne sera pas rétablie au premier jour et peut-être aggravée? Lorsqu'une fois on a ébranlé un principe aussi fondamental que la propriété, il ne

dépend plus de ceux qui s'y étaient attaqués de le rétablir. Dans la pratique, d'ailleurs, la nouvelle loi paraît avoir déjà donné lieu à de graves abus provenant de l'immixtion de la politique dans son application.

Les autres colonies australiennes suivent l'impulsion donnée par la Nouvelle-Zélande. La Nouvelle-Galles du Sud, en 1895, a introduit, elle aussi, le principe de l'emphytéose : les *homestead selections* que la nouvelle loi institue, sont des étendues de 512 hectares au maximum, mi-agricoles, mi-pastorales, qui sont louées d'abord pour cinq ans moyennant une rente fixée à 1 et quart pour 100 de la valeur du fonds. Au bout de ces cinq années le bail peut être transformé en bail perpétuel, la rente étant alors doublée ; en outre, — et c'est ici un pas de plus qu'en Nouvelle-Zélande, — l'occupant est tenu, en même temps qu'à certaines améliorations, à la résidence perpétuelle. L'autre trait le plus important de la loi, c'est le pouvoir accordé au gouvernement de reprendre aux *squatters* une portion des terres qui leur sont affermées, en leur accordant pour toute compensation une réduction proportionnelle de la rente qu'ils payent à l'État et une prolongation de bail pour ce qui leur est laissé. Sans avoir la même gravité que le système d'expropriation forcée établi en Nouvelle-Zélande, cette mesure n'en jette pas moins un trouble profond et une fâcheuse instabilité dans l'industrie pastorale.

Les fréquens changemens de la législation terrienne, auxquels se livrent depuis quelques années les colonies d'Australasie, sont en eux-mêmes un très grand mal. Toute œuvre agricole est une œuvre de longue haleine, nécessitant l'emploi de capitaux qui ne peuvent être amortis qu'après un grand nombre d'années ; plus que d'autres peut-être, les lois sur les terres devraient être empreintes d'un caractère de fixité presque absolue. Tant que les modifications ne s'appliquaient qu'à la manière d'aliéner le sol du domaine public, elles avaient relativement peu d'importance ; aujourd'hui qu'on prétend remanier la distribution de ce qui a déjà été vendu ou loué, l'instabilité des lois a pour conséquence l'instabilité dans la tenure du sol, ce qui est infiniment plus grave. Or depuis quinze ans la législation terrienne a été profondément remaniée trois fois en Nouvelle-Galles du Sud, autant en Victoria et en Nouvelle-Zélande, quatre fois dans le Queensland et l'Australie du Sud. « Avec ces changemens continuels, on ne peut plus rien entreprendre, me disait un jeune *squatter*, rencontré sur le paquebot qui me portait d'Australie au Cap de Bonne-Espérance ; je vais voir l'Afrique du Sud, et si le pays me paraît favorable je m'y établirai. » Voilà l'effet qu'une législation instable

mais presque toujours hostile aux grands propriétaires de troupeaux, produit sur cet élément essentiel de la prospérité de l'Australie.

Les idées qui prévalent actuellement dans ce pays au sujet de la propriété, ont été inspirées en grande partie par le désir de donner des terres à l'excès inoccupé de la population urbaine, dépourvue de capitaux suffisans pour acheter la terre au comptant. L'œuvre est déjà difficile de transformer un ouvrier en cultivateur; les colonies australiennes ne l'ont pas jugée pourtant assez compliquée; elles y ont joint une expérience socialiste de culture du sol en commun. La Nouvelle-Zélande est entrée la première dans cette voie; puis le mouvement a passé en 1893 sur le continent australien, où son caractère communiste s'est fort accentué, notamment dans Victoria et dans l'Australie du Sud. J'ai eu la bonne fortune de me trouver dans cette dernière colonie au moment où se faisait une enquête parlementaire sur les communautés créées par la loi de décembre 1893, sous le nom de *village settlements*, et j'ai pu me rendre compte des conditions dans lesquelles se poursuivait cette curieuse expérience.

La loi que je viens de citer prévoit la constitution de *village associations* devant comprendre au moins vingt personnes et auxquelles le gouvernement peut louer une étendue de terres de 64 hectares par tête, au plus; il peut, en outre, leur faire une avance maxima s'élevant à autant de fois 50 liv. st. que l'association comprend de membres. Une somme de 6 fr. 25 par hectare doit être dépensée chaque année en améliorations (*improvements*). Au bout de trois ans, l'association commencera à rembourser les avances reçues de l'État, avec les intérêts à raison de 5 pour 100 l'an; elle devra se libérer complètement en dix annuités. Chaque association sera dirigée par un *board*, comprenant au moins trois *trustees* élus par ses membres ou *villagers* et parmi eux; les différends au civil seront réglés par arbitrage; aucun membre n'aura, dans les terres louées à l'association, d'intérêt séparé et propre, en dehors du droit de possession et d'usage de la part qui peut lui être allouée par le *board of trustees*. Les règlemens qui organiseront le travail et l'existence dans les divers villages seront soumis à l'approbation du ministre des terres.

Celui-ci a d'ailleurs rédigé en personne un règlement modèle, qui a été adopté par presque toutes les associations sans changemens notables. Ce document, qui vaut d'être analysé, énumère d'abord les personnes qui ne peuvent être admises dans les *villages*, telles, par exemple, que les Asiatiques. Il n'est point interdit aux femmes de devenir membres des associations, mais,

dans la plupart des cas, elles n'ont pas été admises, et les hommes seuls participent aux délibérations. L'admission d'un nouveau membre peut être prononcée par le *board of trustees* qui a qualité aussi pour décider l'expulsion de tout villageois en cas d'insubordination, de désobéissance aux règlemens, d'absence non autorisée, etc. L'expulsé peut, toutefois, en appeler à l'assemblée générale de l'association votant à la majorité simple. En cas d'expulsion, de démission ou de décès, toute la part d'intérêt du membre disparu fait retour à l'association; l'héritage est donc supprimé ou du moins subordonné au bon vouloir des *trustees*, qui peuvent allouer un secours à la veuve ou à tel ou tel membre de la famille d'un villageois décédé, ou même leur transférer sa part. Les *trustees* sont les véritables omniarques de Fourier. Élus pour un an et rééligibles, ils sont au nombre de cinq et choisissent un président qui les convoque au moins une fois par mois. Leurs pouvoirs sont énumérés par le règlement en vingt articles et s'étendent à tout : ils sont chargés des relations de la communauté avec le gouvernement; de la direction des travaux de culture de la terre, de construction des bâtimens et autres, ainsi que de toutes les industries qu'ils jugent bon d'établir; de l'achat et de la distribution de tout ce qui est nécessaire à l'association et à l'entretien de ses membres; de la vente de ses produits. Ils dirigent et surveillent le travail des villageois, en déterminent la durée; peuvent leur interdire de se livrer à un travail, quel qu'il soit, s'ils le jugent nuisible aux intérêts de l'association; administrent ses magasins et dépôts; fixent les allocations qui seront faites aux villageois et à leurs familles sous forme de coupons à échanger contre des denrées dans les magasins; veillent à la santé publique, au maintien du bon ordre et de la discipline; ont le droit d'infliger des amendes jusqu'à concurrence de 250 francs, d'augmenter le nombre des heures de travail d'un villageois, ou de diminuer les allocations qu'il touche pour punir les infractions aux règlemens; enfin ils nomment et révoquent le secrétaire, le trésorier, le médecin de l'association et tous autres employés, et en définissent les fonctions.

Les deux tiers des bénéfices seront distribués à titre de dividende, et toujours également entre les membres de l'association. Si l'un d'eux s'est trouvé incapable de travailler pendant un certain temps, sa part n'en sera pas diminuée.

Les villageois sont tenus d'être obéissans et respectueux à l'égard des *trustees;* ils devront résider sur la portion de terrain qui leur aura été allouée par le *board of trustees*, sauf pendant les absences que celui-ci aura autorisées (un congé de quinze

jours par an est de droit); ils ne devront entreprendre aucun travail particulier à l'intérieur ni à l'extérieur du village, ni acheter ou vendre quoi que ce soit, sans avoir reçu l'autorisation des *trustees*. Si l'assemblée générale décide que tout ou partie des gains des villageois, qu'ils aient été faits au sein de la communauté ou en dehors, doit être versée au fonds commun, ils sont tenus d'obéir. Les effets personnels de chacun d'eux, mobilier, vêtemens, livres, ustensiles de ménage, restent leur propriété particulière, mais tous leurs outils et instrumens de production passent à l'association; ils sont simples usagers du terrain qui leur a été alloué pour y habiter, et ne doivent pas en être considérés comme propriétaires ni même fermiers.

L'association est chargée de l'entretien des villageois : les *trustees* déterminent le nombre de coupons alloués à chacun d'eux suivant le nombre, le sexe et l'âge des membres de sa famille; ils seront touchés tous les vendredis par les intéressés, qui recevront en échange, dans les magasins de l'association, des provisions de bouche et des vêtemens. Ces coupons leur assureront aussi des secours médicaux.

La dissolution de l'association pourra être prononcée par l'assemblée générale, à la condition que toutes les avances faites par l'État et les autres dettes, s'il y a lieu, aient été remboursées; les terres pourront alors être partagées entre les membres.

Bien que les treize associations de village qui se sont organisées n'eussent pas plus de quinze à dix-huit mois d'existence au moment de l'enquête parlementaire d'octobre 1895, celle-ci a provoqué des révélations fort intéressantes sur les résultats de ces expériences communistes. Un fait en ressort d'abord très nettement : le déplorable état des finances de toutes les associations; elles doivent à l'État, à des marchands, à tout le monde. Le maximum de 1 250 francs par membre, avancé par l'État, est largement dépassé; un seul des villages ne demande pas de nouvelles avances, mais se déclare dans l'impossibilité de commencer les remboursemens à l'époque prévue par la loi; les dettes de la plus obérée des treize communautés atteignent 128 livres sterling (3 200 francs) par tête. Les supplémens d'avances demandés varient de 1 250 à 2 500 francs par villageois; sans quoi, disent les témoins, nous serons obligés d'abandonner notre œuvre. Deux ou trois associations espèrent pouvoir s'en tirer, même si on leur refuse les avances nouvelles qu'elles réclament; mais les termes dont se servent leurs membres, *drag through*, *struggle through*, indiquent que ce ne sera point sans grande peine.

Les résultats obtenus sont-ils du moins en proportion des dépenses faites? Il ne le paraît guère. Par défaut d'expérience, par manque d'union aussi entre les villageois, on a trop souvent travaillé en pure perte. Dans l'une des communautés, après avoir défriché une pièce de terre, on n'a pu s'entendre sur ce qu'il fallait y planter, et elle est restée en jachère; ailleurs, pour satisfaire tout le monde, on a essayé simultanément quantité de cultures diverses, dont la plupart n'ont pas prospéré. L'aspect des villages est, du reste, misérable; les maisons n'ont le plus souvent que deux, ou même qu'une seule pièce. A Murtho, l'un des villages relativement prospères, le coût de l'entretien d'un adulte n'est que de 2 sh. 6 d. (3 fr. 15) par semaine, vêtemens non compris, ce qui n'indique pas un *standard of life* bien élevé; ailleurs on descend à 2 shillings (2 fr. 50). L'une des communautés est restée plusieurs mois sans viande, et cependant en Australie, même dans les grandes villes, le prix du mouton descend à 3 ou 4 pence (30 ou 40 cent.) la livre; dans les campagnes, il est plus bas encore.

On s'explique ces déplorables résultats lorsqu'on est instruit des méthodes de travail en vogue dans les villages : « A sept heures et demie, répond le président de l'association de Gillen à la commission d'enquête, nous sonnons la trompe; à huit heures, nous nous mettons au travail; nous avons un quart d'heure pour fumer, entre dix et onze, puis nous dînons à midi. Le travail est repris à une heure; à trois heures et demie, repos d'un quart d'heure, et à cinq heures nous rentrons chez nous. » C'est la journée non pas de huit heures, mais de sept heures et demie, qu'on applique ainsi, été comme hiver, à cette œuvre si étroitement dépendante des circonstances atmosphériques qu'est l'agriculture! Le spectacle serait burlesque s'il n'était attristant. Il semble pourtant que les villageois soient parfois plus durs pour les membres de leur famille que pour eux-mêmes. A Holder, la Commission d'enquête arrivant, à six heures du matin, ne trouve personne dans les champs, qu'une femme coupant du vert pour les vaches : « Trouvez-vous bien qu'une femme soit dehors à travailler lorsque les hommes ne font rien? demande-t-on au président de l'association.—Oh! elle était sans doute dehors pour sa santé, » répond-il ironiquement. On constate d'ailleurs, dans ces villages, une répugnance générale à admettre les femmes à délibérer, bien qu'une campagne ardente et couronnée de succès ait été menée l'année précédente pour leur accorder les droits politiques dans cette colonie même de l'Australie du Sud.

Avec les mauvaises méthodes de travail, le manque d'entente

entre les membres est la principale cause de l'insuccès de ces associations communistes : le despotisme des *trustees* organisé par les règlemens a été tempéré par de petites révolutions; telle communauté a eu quatre présidens en quinze mois; rarement les *trustees* sont arrivés au terme de leur mandat. Souvent on ne s'en est pas tenu aux discussions, mais des rixes, des agressions ont eu lieu sans qu'on pût obtenir le châtiment des coupables. « Votre agresseur a-t-il été puni? demande-t-on à un *trustee* du village de Holder, assailli pendant qu'il travaillait. — Non. Beaucoup de villageois croient que la justice ne peut les atteindre ici et qu'il n'y a aucun recours. — Pensent-ils donc qu'ils peuvent commettre des agressions ou même des meurtres impunément? — Oui. — Pourquoi ne vous êtes-vous pas plaint, conformément au règlement? — J'ai été attaqué par un autre *trustee*, et j'aurais eu trois *trustees* sur cinq contre moi. » Le même témoin raconte qu'un villageois ayant été assailli et ayant eu un membre brisé, les *trustees* ont décidé son expulsion, mais l'assemblée générale a refusé de la voter ; nombreux ont été les autres cas de violence dans ce village; partout il y en a, du reste, et partout la justice est aussi boiteuse. A Lyrup, ce sont des vols qui restent impunis, quoique les voleurs eussent été arrêtés. Les expulsions très nombreuses semblent, au contraire, avoir été prononcées pour des motifs futiles, parce que certains membres ne partageaient pas la manière de voir du parti dominant. Les départs volontaires ont été plus fréquens encore ; l'un des villages n'a plus que 9 membres au lieu de 23 ; un autre s'est scindé en deux portions, qui n'ont ensemble que 49 membres au lieu de 67 à l'origine; un troisième est tombé de 100 à 65.

L'expérience a donc été triste, mais concluante. En présence de l'impossibilité d'obtenir un travail régulier et de maintenir l'ordre dans ces communautés, dont la plus vaste ne compte pourtant que 100 associés et 350 habitans en tout, il s'est formé dans chacune d'elles un parti individualiste, composé surtout de ceux qui ont quelque connaissance de l'agriculture, tandis que les anciens ouvriers des villes, les *mechanics*, restent en grande partie communistes. « J'étais un partisan de la coopération socialiste, déclare un témoin, mais, depuis, j'ai passé six mois ici; le régime actuel ne vaut rien. » Et de toutes parts des villageois déclarent que le système est pourri, que jamais on ne réussira dans cette voie, que l'application de la journée de huit heures est absurde. « Étiez-vous communiste quand vous êtes arrivé ici? demande-t-on à l'un des habitans du village de Pyap. — J'étais un grand partisan de la terre pour le peuple (*the land for the*

people). Je croyais que nous allions être comme frères et sœurs. — Cela a-t-il marché? — Non, j'ai vu que cela ne pouvait pas marcher. — Croyez-vous à « la terre pour le peuple » maintenant? — Non, je crois à la terre pour moi. » Et le témoin demande qu'on répartisse la terre en lots individuels.

Il en coûte au gouvernement de l'Australie du Sud de se résigner à l'insuccès définitif de ces communautés de villages auxquelles on avait pompeusement donné les noms des divers membres du ministère qui les a instituées. Aussi se préparait-on à modifier la loi qui les régit, à porter à 100 livres sterling par tête l'avance maximum de l'Etat, à soumettre les associations à la surveillance étroite du ministre des terres, qui aurait le pouvoir de révoquer les *trustees* et d'expulser les villageois. Mais ceux-ci montrent la plus grande répugnance à laisser l'État s'immiscer dans leurs affaires. Tout fait prévoir que, malgré les modifications qu'on pourra y apporter, l'expérience échouera définitivement, comme elle a échoué, en somme, en Nouvelle-Zélande, sous une forme moins caractérisée, comme elle échoue aussi en Victoria, où les membres de ces associations sont fort redoutés de tous leurs voisins à cause de leurs habitudes de maraudage.

A côté des expériences communistes de culture du sol, on a tenté de favoriser la petite propriété individuelle en donnant aux agriculteurs de plus grandes facilités pour emprunter. Le besoin d'institutions de crédit foncier se fait certes vivement sentir dans les colonies australiennes; les banques ordinaires s'y étaient, dans les dernières années, livrées, avec la plus grande exagération, aux prêts sur hypothèques, pour lesquels elles ne sont point faites, et il en était résulté la catastrophe financière de 1893 sur le continent australien, ainsi que le désastre plus récent de la Banque de Nouvelle-Zélande. Ces opérations sont très délicates dans des colonies où les terres ont été l'objet d'énormes spéculations qui en ont artificiellement enflé la valeur, et où l'existence d'un grand nombre de terres encore vacantes rend très difficile, en cas de vente forcée d'une propriété, d'en retirer une somme en proportion avec les améliorations qui y ont été effectuées. Néanmoins, c'est l'État qui veut encore se charger de cette œuvre d'autant plus périlleuse pour lui qu'il se voit sans cesse entraîné à céder à des considérations électorales dans l'application. La Nouvelle-Zélande est la seule colonie qui ait voté jusqu'à présent une loi organisant ce crédit foncier par l'État : en 1894, le gouvernement a reçu l'autorisation d'avancer aux colons des sommes ne devant pas dépasser les trois cinquièmes de la valeur de leur propriété, ni 62500 francs en tout; ces sommes sont rembour-

sables en trente-six annuités de 6 pour 100, intérêt et amortissement compris. 75 millions de francs devaient être empruntés à cet effet; la moitié le fut au printemps de 1895, et il y a un an, à l'ouverture de la session parlementaire, 10 millions avaient déjà été prêtés. Malgré cela, « beaucoup de colons, dit le discours d'ouverture du gouverneur, se plaignent que leurs demandes d'emprunt n'aient pas été prises en considération, comme elles auraient dû l'être. Toutefois la manière d'appliquer la loi ne dépend pas de mes ministres. Vous voudrez bien, j'espère, considérer sérieusement cette question. » Ceci veut dire évidemment qu'on compte se montrer plus coulant sur les conditions exigées pour être admis à recevoir des avances, et plus complaisant dans les évaluations des propriétés. Si récente que soit la loi, on peut déjà prévoir que les finances néo-zélandaises n'en seront guère améliorées. Les autres colonies s'apprêtent cependant à suivre cet exemple; dans l'Australie du Sud, le gouvernement voulait même fonder une banque d'État qui aurait été à la fois crédit foncier, caisse d'épargne et banque d'émission (1). Les grands réformateurs ne jugent jamais les questions assez compliquées et greffent sans cesse projets sur projets; ceux du gouvernement sud-australien ont rencontré une grande opposition à la Chambre et n'ont pu être votés.

Le mouvement que toutes ces innovations en matière de législation terrienne prétendent favoriser, la transformation en agriculteurs de l'excès inoccupé des habitans des villes, est, certes, digne de l'être. Il ne faut pas se dissimuler toutefois que c'est une œuvre très difficile en toutes circonstances de faire un agriculteur d'un ouvrier des villes, surtout d'un ouvrier australasien, plus exigeant qu'aucun autre et qu'hypnotise le dogme des huit heures de travail. J'ai entendu bien souvent vanter à l'étranger le régime de la petite propriété française, mais il m'a semblé qu'on s'y rendait bien peu compte des habitudes de travail prolongé, de sobriété, d'économie des moyens et petits cultivateurs de notre pays; l'idée d'appliquer à leur tâche la mesure uniforme des sept heures et demie de travail des villageois communistes de l'Australie du Sud ne leur serait assurément pas venue à l'esprit. Mais les idées hostiles au droit de propriété, au développement desquelles elle a servi de prétexte, et l'instabilité qui s'en est suivie, ont rendu tout à fait néfaste cette tentative de transformer des travailleurs urbains en agriculteurs. On n'a point satisfait ceux dont on voulait assurer le bonheur; on a mécontenté, inquiété,

(1) Le papier-monnaie d'État existe déjà dans le Queensland.

et l'on commence à faire fuir les grands propriétaires qui ont fait jusqu'à présent la prospérité des colonies; par contre-coup, on a atteint ces sans-travail mêmes qu'on voulait soulager. Un grand capitaliste ne me disait-il pas à Wellington, en Nouvelle-Zélande, qu'il avait renoncé à faire exécuter, dans une de ses propriétés, des travaux de drainage susceptibles d'occuper plus de cent hommes pendant plusieurs semaines, parce qu'on allait prochainement l'exproprier pour répartir son domaine en un grand nombre de petits lots?

IV

Tout en s'efforçant d'en diminuer le nombre, les gouvernemens australasiens n'ont pas négligé de s'occuper des ouvriers des villes. Ceux-ci avaient cependant veillé à leurs intérêts d'eux-mêmes, et les métiers où la journée de huit heures n'est pas en usage sont rares. N'ayant pas légiféré à ce sujet, les gouvernemens ont du moins donné une consécration légale à la fête annuelle que les Trade-Unions célèbrent en l'honneur de la journée de travail « normale ». Cette fête n'a pas lieu en Australie le 1er mai, ni à la même date dans toutes les colonies. J'y assistai à Sydney le 7 octobre 1895. Tous les établissemens officiels étaient fermés ce jour-là, même les bureaux de poste à partir de 9 heures du matin; les boutiques l'étaient également. C'était du reste une véritable fête, non une journée de manifestations. Le trait le plus caractéristique en fut la procession des syndicats, dans George Street, la grande artère de la ville : une interminable série d'énormes panneaux de toile, portés par douze hommes, couverts de figures allégoriques, avec les noms des corps de métier et des inscriptions de circonstance : « Huit heures de travail, de loisirs, de repos »; — « Unis nous tenons ferme, divisés nous tombons »; — « Unis pour protester, non pour nuire » (ceci pour les métiers qui n'avaient pas encore obtenu la journée de huit heures). Quelques chars aussi, avec tableaux vivans symboliques; en tête l'un des principaux chefs des syndicats, assez mal à son aise sur un cheval, précédé de trois personnages accoutrés en gendarmes; de place en place, d'autres chefs, ceints d'écharpes et d'insignes divers. L'ensemble était loin de valoir les cortèges du même genre en Europe ou en Amérique; mais en ce pays sans armée, où l'on ne voit jamais d'uniformes, où les parades sont rares, beaucoup de monde se pressait au passage du cortège; les enfans le précédaient ou l'accompagnaient comme ils font chez nous des troupes. La foule, très calme comme en tout pays anglo-saxon, approu-

vait sans bruit, riait, applaudissait fort rarement. Une seule fois elle se réchauffa un peu, c'était au passage d'un char symbolique sur lequel, d'un côté, un ouvrier ébéniste blanc travaillait posément à un meuble, tandis que de l'autre un individu déguisé en Chinois, sa longue tresse enroulée sur le sommet de la tête, se démenait comme un diable. Au-dessus était inscrit en grosses lettres : « Quel est votre homme? » A l'accueil de la foule, on comprenait combien est intense l'animosité que la crainte d'une concurrence « déloyale », plus encore que la haine de race, inspire aux colons d'Australie contre les « Mongols ».

Les lois ouvrières ont donc surtout porté sur le travail des femmes et des enfans : c'est en Nouvelle-Zélande qu'on peut encore, sur ce point, se rendre le mieux compte des tendances dominantes en Australasie : « Sous bien des rapports, dit, avec orgueil, *the official Year Book of New Zealand*, nos lois sur le travail sont en avance sur la législation existante ailleurs... » Étudions donc ces lois, puisque c'est des antipodes aujourd'hui que nous vient la lumière.

Le travail des enfans au-dessous de 14 ans est absolument interdit : tant qu'ils n'ont pas 16 ans ils doivent justifier, pour pouvoir travailler, que leur instruction atteint un certain niveau. Aucune femme ni aucun enfant âgé de moins de 16 ans ne peut être employé pendant plus de huit heures par jour, ni entre 6 heures du soir et 8 heures du matin dans aucun atelier ou manufacture (*workroom or factory*), et ces mots s'entendent de tout bureau, bâtiment ou lieu quelconque où travaillent plus de deux personnes salariées; les blanchisseries, boulangeries, laiteries, sont comprises parmi les manufactures, ce terme étant entendu dans son sens le plus large. Le travail du dimanche est interdit, et, en outre, comme le dimanche anglo-saxon est un triste jour de fête, toutes les femmes et les jeunes gens de moins de 18 ans doivent avoir au moins un demi-jour de congé par semaine. Par les lois de 1892 et 1894, cette prescription a été étendue aux boutiques et magasins de vente au détail : le travail des femmes et jeunes gens y est limité à neuf heures et demie par jour, repas compris, sauf un jour par semaine où il peut durer deux heures de plus. Depuis 1894, l'après-midi de congé accordée aux employés est la même pour tous, sauf dans quelques commerces spéciaux, et est déterminée par les autorités locales. Ce jour-là, tous les magasins et boutiques doivent être fermés à 1 heure; sont exemptées les boutiques tenues par des Européens où eux et leurs enfans sont seuls employés et où l'on se livre à quelques commerces spéciaux : fruiterie, pâtisserie, etc.

Toutes ces minuties, au milieu desquelles sont perdues quelques bonnes mesures, constituent au premier chef ce que l'on a si bien appelé *grand motherly legislation*, législation de grand'mère. Son premier inconvénient, c'est son manque d'élasticité. Malgré les vingt ou quarante jours où un travail supplémentaire de trois heures est permis, bien des industries, — notamment celle des confections, — qui comportent des alternances de morte-saison et de travaux pressés, en sont extrêmement gênées. Elle donne lieu à des tracasseries sans nombre. On est unanime surtout à se plaindre du *shops and shop's assistants act*, loi sur les magasins de vente au détail. La permission de vendre des fruits et des gâteaux, mais non des légumes ou du pain, pendant la demi-journée de congé, a donné lieu à des discussions byzantines sur la nature de quelques produits tels que les tomates, d'autant que les mêmes commerçans sont parfois boulangers et pâtissiers, vendeurs de fruits et de légumes. On les oblige à faire disparaître de leurs étalages celles des denrées dont la vente est interdite. Un commerçant me racontait qu'il avait eu de sérieux ennuis parce que les fenêtres du premier étage de son magasin étaient ouvertes pendant le demi-congé pour cause de réparation. Ce sont là de petits faits, mais c'est leur accumulation qui rend insupportables à tous ces lois insuffisamment mûries et tracassières, qui finissent par décourager le commerce et l'industrie.

Malgré elles d'ailleurs et malgré les mesures plus ou moins semblables adoptées par les autres colonies d'Australasie, on n'en retrouve pas moins dans les grandes villes, à Melbourne surtout, d'effroyables misères et tous les excès du *sweating system*, exactement comme dans l'*East-End* de Londres. Il sévit surtout dans les industries de la confection et de l'ébénisterie, où se pratique en grand le travail à la tâche à domicile. Chose curieuse, lorsqu'on a entendu les déclamations des démagogues contre la grande industrie et ces « bagnes » que sont les vastes ateliers ! le gouvernement de Victoria a cru devoir proposer, pour remédier au mal, d'interdire le travail à domicile dans un grand nombre de cas, et d'obliger à le concentrer dans des manufactures. On espère ainsi supprimer la concurrence que font aux ouvrières dont les travaux d'aiguille sont le seul gagne-pain, celles qui ne cherchent en s'y livrant qu'à se procurer un superflu. On y arrivera sans doute ainsi, mais ne craint-on pas de priver aussi de tout moyen d'existence des femmes qui sont obligées de rester chez elles pour veiller sur des enfans en bas âge et qui ne pourront plus travailler ? Ce même *anti-sweating bill* contient aussi des dispositions draconiennes à l'égard des Chinois dont la concurrence est l'une

des principales causes des bas salaires dans l'ébénisterie. Tout local où travaille même un seul Chinois est considéré comme une manufacture et tombe sous le coup des règlemens qui les concerne. On espère ainsi élever le *standard of life* des Célestes, et par suite leurs salaires; de plus il leur est interdit de travailler, fût-ce à domicile, entre 5 heures du soir et 7 heures du matin. Arrivera-t-on ainsi à supprimer le *sweating?* Il est à craindre que non, car les causes profondes du mal sont dans l'énorme afflux d'immigrans de toute sorte qui se sont précipités à Melbourne depuis la découverte de l'or, et particulièrement pendant le *boom*, la période d'énorme spéculation, de 1880 à 1890 où cette ville a passé de 282 000 à 490 000 habitans. Dénués d'habileté professionnelle, *unskilled workers* pour la plupart, ces nouveaux venus ont dû se réfugier dans les métiers qui exigent peu ou point d'apprentissage et s'y font une effroyable concurrence. Le mal existe d'ailleurs aussi bien dans les professions libérales : un médecin français, qui est aujourd'hui l'un des premiers de Melbourne, ne me disait-il pas que certains de ses collègues en étaient arrivés à soigner leurs cliens, auxquels ils fournissaient encore les médicamens, moyennant un abonnement de 6 *pence* (63 centimes) par semaine ! Croire qu'il sera possible de faire disparaître en un jour, par une législation hâtive, les conséquences malheureuses de l'exagération de la population urbaine dans ce pays sans grande industrie, c'est se faire de singulières illusions sur la puissance des lois.

Le régime fiscal des colonies australiennes porte, comme les lois sur le travail et sur les terres, la marque de l'esprit avancé de leurs gouvernemens. Aux droits de douane, aux locations et ventes de terres domaniales, aux recettes des divers services publics — postes, chemins de fer de l'État et autres, qui avaient longtemps formé, avec des droits de succession et quelques autres taxes indirectes, la presque totalité des revenus de l'État — sont venus se joindre, depuis quinze ans, des impôts directs; l'impôt foncier et l'impôt sur le revenu existent dans les plus importantes des colonies australiennes. Ce qui les caractérise, c'est l'applica- du principe progressif et surtout les nombreuses exemptions. Tous les revenus inférieurs à 5 000 francs sont exemptés d'impôt en Australie du Sud et à Victoria; tous ceux au-dessous de 7 500 en Nouvelle-Galles et Nouvelle-Zélande. Pour l'impôt foncier, les exemptions dans cette dernière colonie s'appliquent à tout propriétaire ne possédant pas plus de 12 500 francs de biens fonds; les hypothèques sont déduites de la valeur du fonds, tandis que les créances hypothécaires y sont ajoutées. Sur 90 000 proprié-

taires de la colonie, 12 000 seulement paient ainsi l'impôt foncier, et les publications officielles s'en félicitent hautement. De même l'introduction toute récente (1895) des impôts foncier et sur le revenu en Nouvelle-Galles du Sud, avec les mêmes exemptions à peu de chose près qu'en Nouvelle-Zélande, ne doit atteindre que 60 000 contribuables dans ce pays de 1 200 000 habitans. C'est un singulier principe, dans une démocratie, que de vouloir exempter d'impôts la grande majorité des électeurs et les soustraire ainsi à toute responsabilité. Les véritables indigens devraient seuls être dispensés de contribuer aux charges publiques. La seule base rationnelle d'un régime électif doit être *no representation without taxation*, pas de représentation sans taxation ; c'est le corollaire nécessaire et tout aussi juste du fameux principe *no taxation without representation* au nom duquel s'étaient soulevées les colonies anglaises d'Amérique.

Les taxes successorales, beaucoup plus anciennes que les impôts dont nous venons de parler, revêtent en Australie ce caractère curieux d'être hautement progressives en raison de la valeur de la succession tout en ne variant pas ou presque pas avec le degré de parenté. En Nouvelle-Galles, où l'impôt est le plus modéré, il est de 1 pour 100 au-dessous de 125 000 francs, atteint 4 pour 100 à 625 000 et monte à 5 pour 100 au-dessus de 1 250 000 même en ligne directe. A Victoria, de 2 pour 100 au-dessous de 175 000 francs, il passe à 4 pour 100 pour 250 000, puis croît graduellement jusqu'à 7 pour 100 pour 1 million et 10 pour 100 au-dessus de 2 millions et demi. Les veuves et les enfans paient seuls demi-droit si la succession est inférieure à 1 250 000 francs. Dans l'Australie du Sud, le taux de 5 pour 100 en ligne directe est déjà atteint à 175 000 francs, celui de 7 et demi pour 100 à 1 million, 10 pour 100 à 5 millions seulement. En dehors de la ligne directe, les successions sont frappées de 5 pour 100 au-dessus de 50 000 francs, de 7 pour 100 au-dessus de 125 000, de 10 pour 100 à 500 000. Il y a là une tendance tout à fait hostile au principe même de l'héritage.

Le respect des traditions ne saurait arrêter les colonies australiennes dans la voie des innovations hasardeuses ; elles semblent croire qu'elles ont pour mission de guider le monde vers le progrès. Maintes innovations petites et grandes y sont promises, non seulement par des individualités sans mandat, mais par les gouvernemens eux-mêmes. Celui de la Nouvelle-Zélande s'apprêtait l'été dernier à déposer un *Fair Rent bill*, un projet de loi instituant des cours spéciales auxquelles les fermiers pourraient demander la réduction de leurs fermages ; la fixation des

salaires des médecins par la loi, l'interdiction de toute poursuite pour dettes au-dessous de 500 francs, la journée de huit heures obligatoire pour les adultes, de plus grandes facilités pour le divorce, voilà ce que promettent divers ministres.

La plupart des lois aventureuses que nous avons passées en revue ne datent que d'un très petit nombre d'années; les idées socialistes qui couvaient depuis longtemps en Australie et s'y faisaient jour peu à peu ont vu leur puissance fort augmentée à la suite de la grave crise financière de 1892-1893, due aux excès de spéculation qui l'avaient précédée. Quelques expériences, comme celles de culture communiste, sont cependant déjà jugées. L'ensemble de cette législation ne peut encore l'être complètement, mais son hostilité contre le capital est certes l'une des causes qui contribuent le plus à maintenir l'Australie dans un état de dépression économique.

V

La hardiesse des colons australiens en matière sociale, leur dédain pour les traditions, — les préjugés, diraient-ils plutôt, — de la vieille Europe, les a encore entraînés dans un autre champ d'innovations : ils ont accueilli le féminisme avec autant d'ardeur que le socialisme. La Nouvelle-Zélande en 1893, l'Australie du Sud en 1895 ont accordé aux femmes les droits électoraux politiques, et il s'écoulera sans doute peu d'années avant que les autres colonies n'aient fait de même. Avec quelques États de l'Union américaine, le Colorado, le Wyoming, l'Utah, les deux colonies que nous venons de citer sont les seuls pays où les femmes aient le droit de vote à toutes les élections.

Cette émancipation politique surprend plus en Australasie qu'en Amérique : dans le Nouveau Monde, on est si habitué à voir la femme absolument libre, elle concourt avec l'homme pour l'exercice de tant de professions, que, si opposé qu'on puisse être en principe au suffrage des femmes, on n'est point choqué, d'abord, de les voir l'exercer. En Australasie, la situation de la femme se rapproche beaucoup plus de ce qu'elle est en Angleterre que de celle où elle se trouve en Amérique : plus libre que sur le continent européen, elle l'est moins absolument qu'aux États-Unis. La loi ici a quelque peu devancé les mœurs, comme c'est souvent le cas aux antipodes et dans tous les pays où des politiciens de profession occupent la scène, cherchent à étonner les spectateurs, et surtout à satisfaire les plus bruyans d'entre eux

Si certains groupes s'agitaient avec véhémence et réclamaient à grands cris l'extension de l'électorat aux femmes dans les colonies qui l'ont adopté, comme ils le font encore dans celles qui ne s'y sont pas décidées jusqu'à présent, la masse du public, et du public féminin surtout, ne tient nullement à cette réforme. Dans les classes supérieures, l'indifférence des femmes est complète à ce sujet. J'ai pu en parler avec un grand nombre d'entre elles, à Melbourne, à Sydney, en Nouvelle-Zélande; elles m'ont répondu, sans exception, qu'elles ne se souciaient nullement du droit de vote. Dans les classes populaires, et surtout dans la petite bourgeoisie, un certain nombre y attache sans doute plus d'intérêt, mais, de l'avis de tous, les seules qui tiennent véritablement à l'émancipation politique, ce sont les femmes de lettres, les professeurs, institutrices; et encore, m'a-t-on dit souvent, celles qui sont séparées de leur mari, dont la vie privée est malheureuse, dont le caractère est aigri. C'est naturellement ce groupe qui se fait entendre; la grande masse reste silencieuse précisément parce qu'elle est indifférente.

Au fond, tout ce mouvement féministe n'est guère qu'un vaste *humbug*, imaginé par des politiciens en quête d'agitations toujours renouvelées, des déclassés et des cerveaux brûlés, mais qui dispose en Australie de deux soutiens puissans. Le premier est le parti ouvrier, parce que les extrêmes de la démocratie confondent toujours les mots changement et réforme, et aussi parce que les femmes des classes ouvrières, entièrement dénuées d'éducation politique, voteront dans le même sens que leurs maris, pensent les chefs des syndicats, tandis que la plupart de celles des hautes classes s'abstiendront. Le second soutien du mouvement, qu'on retrouve très puissant en Amérique, en Angleterre, en tout pays anglo-saxon, c'est le parti de la tempérance, ou plutôt de la prohibition, qui rêve la suppression complète du commerce des boissons alcooliques, et auquel le concours des femmes est absolument acquis. Si les femmes des classes moyennes et inférieures se désintéressent moins que celles des classes supérieures de l'obtention du droit de vote, si surtout un grand nombre en usent aujourd'hui qu'il leur a été conféré, c'est parce qu'elles sentent agir vivement autour d'elles, sur leurs pères, leurs maris, leurs frères, l'influence néfaste de l'alcool et qu'elles sont les premières à en souffrir, elles et leurs enfans.

En effet, si les femmes ne désirent pas vivement être admises à l'électorat en Australie, — et cela est incontestable pour tout observateur de bonne foi, — elles se servent cependant de leurs droits avec assez d'ardeur une fois qu'ils leur ont été donnés :

aux élections du 28 novembre 1893 en Nouvelle-Zélande, les premières et jusqu'à présent les seules faites dans cette colonie sous le nouveau régime électoral, sur 139 915 femmes majeures, 109 461, soit 78,2 pour 100 s'étaient fait inscrire sur les listes électorales (1), et 90 290 ou 64,5 pour 100 avaient pris part au vote. La proportion des hommes ayant voté était un peu plus forte, 72,2 pour 100. La question de la vente des liqueurs alcooliques avait joué un très grand rôle dans la campagne électorale, et le parlement issu, de cette élection, a voté des lois nouvelles réglementant plus sévèrement le commerce des spiritueux. Le parti prohibitionniste a donc obtenu une partie des résultats qu'il désirait et continue dans les autres colonies à soutenir le mouvement féministe.

Si important qu'il puisse être de mettre un frein au fléau de l'alcoolisme, il est cependant grave d'opérer une réforme sociale et politique aussi profonde que l'admission des femmes à l'électorat, non pour ce qu'elle vaut en elle-même, mais pour des causes accessoires. Le parti prohibitionniste et le parti ouvrier, sans l'appui desquels les femmes attendraient longtemps encore leurs droits politiques, n'ont vu dans ce changement qu'un moyen de procurer un plus grand nombre de sectateurs aux causes qu'ils soutenaient. C'est bien là un exemple du plus grand mal des États modernes : la subordination de toutes choses à l'intérêt électoral; le vote des mesures les plus graves, sans considérer leurs qualités intrinsèques et leurs conséquences futures, simplement pour les résultats immédiats qu'on en peut attendre, pour les voix qu'elles peuvent valoir aux partis qui les ont soutenues.

Cette ardeur même des femmes en faveur de la prohibition de l'alcool, qui leur a valu les sympathies du *temperance party*, ne provient-elle pas elle-même des penchans de leur nature qui rendent précisément le moins désirable leur participation au gouvernement? N'est-elle pas un témoignage de leur tendance à se décider non d'après des raisonnemens, mais d'après des sentimens, à aller par suite aux extrêmes, à n'admettre aucun terme moyen? N'est-elle pas surtout une preuve de la faveur avec laquelle elles envisagent la *grand motherly legislation*, la « législation de grand'mère » qui voudrait protéger les hommes contre tout danger et toute tentation, les enfermer dans un réseau de prescriptions minutieuses rappelant les soins, la surveillance de tous les instans dont ont été entourées les premières années de

(1) En Australasie, tout nouvel électeur doit demander son inscription, qui n'est pas faite d'office; en certaines colonies, il faut même se faire réinscrire tous les trois ans, ou chaque année.

leur vie. Les femmes élèvent des enfans qui voteront plus tard, pourquoi ne voteraient-elles pas elles-mêmes? ai-je souvent entendu dire en Australie. N'est-ce pas précisément parce qu'en appliquant au gouvernement des hommes les principes qui dirigent l'éducation des enfans en bas âge, on n'arriverait qu'à affaiblir l'initiative, l'énergie individuelle, les qualités vraiment viriles, que le suffrage féminin est au contraire dangereux? « Les gens de ce pays sont incapables de rien faire sans l'État », me disait déjà avec une nuance de dédain un Américain avec lequel je voyageais en Nouvelle-Zélande. Les élections de 1893, où les femmes ont voté pour la première fois, n'ont fait que fortifier le ministère socialiste qui gouverne cette colonie.

Il y a de curieuses contradictions chez les promoteurs du mouvement féministe. Ce sont gens « avancés » qui ont sans cesse à la bouche le grand nom de Darwin et la théorie de l'évolution. Pourquoi prétendent-ils alors faire en un seul jour de la femme l'égale de l'homme, alors que sa position subordonnée pendant des séries de siècles, — si ce n'est sa nature originelle, — en a fait une créature fort différente. En Nouvelle-Zélande, on fonde aujourd'hui des ligues pour l'éducation politique des femmes, qui est nulle dans les classes inférieures, disait la présidente de l'une d'elles, femme d'un ancien ministre grand partisan de la réforme. N'eût-il pas mieux valu essayer de commencer cette éducation avant de leur mettre entre les mains un bulletin de vote? Il est étrange aussi que les mêmes groupes qui préconisent l'assimilation des deux sexes et réclament, outre l'électorat, l'éligibilité des femmes et leur admission à toutes les professions, protestent d'autre part contre leur emploi dans les manufactures non seulement parce que ce travail est nuisible à leur santé, mais parce qu'il les empêche de vaquer aux soins du ménage et détruit le foyer familial. Une simple ouvrière aura cependant moins de préoccupations, une fois son travail terminé, qu'une femme député, médecin ou avocat. D'ailleurs la nature ne permet pas à la femme, comme à l'homme, d'assurer la conservation de l'espèce en exerçant un métier avec continuité. La femme n'est pas inférieure à l'homme, soit; mais elle est différente, c'est-à-dire inférieure par certains côtés et supérieure par d'autres. Qu'on laisse donc son activité s'exercer dans la sphère où cette supériorité est démontrée.

Ainsi que nous l'avons dit, les lois ont devancé les mœurs en Australasie et la proportion des femmes qui travaillent en dehors de leur ménage y est moindre qu'en Amérique. D'après le recensement de 1891, sur une population féminine totale de 1 440 000 personnes,

dont 1 060 000 âgées de plus de 15 ans, 318 000 étaient classées comme gagnant leur vie (*bread winners*); 133 000 d'entre elles étaient rangées dans la catégorie des domestiques; 70 000 étaient ouvrières; 37 000, employées à des travaux agricoles; 33 000 exerçaient des professions libérales; 23 000 appartenaient à la classe commerçante comme patronnes ou employées; 22 000 se livraient à des métiers divers. Nous ne possédons malheureusement de renseignemens relatifs aux occupations des femmes à des époques antérieures que pour la seule colonie de la Nouvelle-Galles du Sud; elles peuvent néanmoins donner une idée du mouvement qui les porte de plus en plus à se créer une situation indépendante. Le nombre total des femmes néo-galloises était de 337 000 en 1881, de 515 000 en 1891; il avait ainsi augmenté d'un peu plus de moitié; le nombre des femmes gagnant leur vie avait dans le même temps presque doublé, passant de 48 963 à 89 502. L'augmentation la plus remarquable était celle qui se manifestait dans les professions libérales, qui occupaient 4 288 femmes en 1881 et 10 402 en 1891. C'est de ce côté surtout que le féminisme tend à les pousser.

Parallèlement à ce mouvement, il s'en produit un autre très significatif : le retard de l'âge du mariage. En 1883 la proportion des jeunes mariées mineures était en Nouvelle-Galles du Sud de 28,17 pour 100; en 1892, elle était tombée à 23,55. Le même fait se retrouve en Victoria : pendant la période de 1881 à 1890, la proportion moyenne des jeunes mariées au-dessous de 21 ans avait été de 21 pour 100, et pour celles de 21 à 25 ans, de 43,2 pour 100. En 1893, les chiffres correspondans n'étaient que de 17,4 et 39,8. Dans la Nouvelle-Zélande enfin, où les mariées mineures formaient 29,4 pour 100 du total en 1882, elles ne comptaient plus que pour 19,7 en 1893. Lorsque la femme gagne sa vie par elle-même et que les mœurs laissent à la jeune fille une grande indépendance, elle a moins de hâte de se marier. Souvent, d'ailleurs, le mariage la forcerait à renoncer à sa position. « J'occupe huit jeunes filles de 20 à 25 ans, me disait un commerçant en Nouvelle-Zélande; elles gagnent de 25 à 30 francs par semaine; pas une seule n'est fiancée, et en Australasie comme en Angleterre les fiançailles sont souvent longues; si elles se mariaient, je ne pourrais les garder; du reste, pourquoi se presseraient-elles : elles gagnent aisément leur vie et sont parfaitement indépendantes? » Pourquoi se presseraient-elles en effet? Seulement, se mariant tard, leurs enfans seront moins nombreux. Sans doute il ne faut pas sacrifier l'indépendance de la femme ni lui interdire toute occupation étrangère aux soins du ménage dans

l'unique dessein de rendre la natalité plus forte. Mais il ne convient pas non plus d'exagérer une tendance qui, légitime et conforme à la marche de la civilisation si elle est contenue dans de justes limites, deviendrait fort dangereuse si elle était exagérée. Or c'est cette exagération que produit inévitablement le féminisme à outrance.

L'égalité des sexes est une expérience sociale de plus pour les colonies australiennes : elles n'hésitent devant aucune. Si elles méprisent les erremens du vieux monde, elles devraient cependant ne pas oublier que leur propre grandeur, la prospérité économique qu'elles ont si rapidement atteinte, leur est venue de l'initiative individuelle, de l'énergie de leurs colons, de ces qualités qu'elles ne peuvent qu'énerver en plaçant tous les citoyens sous la tutelle efféminante de l'État, et qui leur permettraient assurément de surmonter la crise où des exagérations de spéculation les ont jetées depuis quelques années. On voudrait espérer que toute cette législation aventureuse n'est qu'une maladie passagère due à une croissance trop hâtive, et que le bon sens pratique de la race anglo-saxonne empêchera l'Australasie de s'engager plus avant dans cette voie. Si elle le faisait, si elle compromettait gravement ainsi son avenir, l'Europe sera peut-être du moins instruite par son exemple : c'est pourquoi nous avons cru qu'il n'était pas sans quelque intérêt d'étudier les expériences sociales auxquelles on se livre aux antipodes.

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

UN

PRÉJUGÉ CONTRE LA MÉMOIRE

LA MÉMOIRE ET L'INTELLIGENCE

Il est d'usage de traiter les « bonnes mémoires » avec un certain dédain ; nous ne les admirons jamais sans quelque ironie ou quelque pitié. Autre signe du même sentiment : les louanges ou les critiques qu'on adresse à notre mémoire nous laissent assez froids ; quand c'est d'elle qu'il s'agit, notre amour-propre n'est pas à vif ; nous ne sommes jamais ni très flattés ni très humiliés. Autre signe encore : nous parlons sans embarras de notre mémoire ; nous déclarons sans pudeur qu'elle est bonne et nous avouons sans honte qu'elle est mauvaise, nous nous en vanterions volontiers ; « tout le monde se plaint de sa mémoire, » ce qui prouve qu'on ne tient pas outre mesure à exceller par là. Il me semble que ce dédain est un peu aveugle ; il me semble que nous devrions être aussi fiers des qualités de notre mémoire que de nos qualités les plus brillantes ; ou, pour parler plus exactement, il me semble que nos qualités les plus brillantes se ramèneraient facilement à des qualités de la mémoire ; et je le voudrais montrer sur quelques-unes d'entre elles ; mais surtout je crois que la plus précieuse des qualités, le « jugement » ou la justesse d'esprit dépend de la mémoire, qu'il n'y a pas d'esprit juste sans une mémoire riche, tenace, fidèle et prompte, qu'on ne juge bien que si on se souvient bien.

I

Réfléchissons d'abord sur quelques-uns des dons les plus brillants dont nous puissions nous parer : c'est par son imagination, par sa verve, par la profondeur de ses sympathies, par sa pénétration, par sa délicatesse, qu'un homme, le plus souvent, se fait admirer. Ne seraient-ce pas là, au fond, des qualités de la mémoire ?

Pour l'imagination, c'est presque évident. « Avoir de l'imagination, » c'est d'abord se représenter avec intensité les scènes ou les événemens auxquels on a assisté ; les revoir et les revivre. Or, imaginer ainsi, c'est se souvenir ; non pas se souvenir d'une façon abstraite et verbale, mais d'une façon concrète et vivante ; cette force d'imagination n'est donc qu'une ténacité et une fidélité spéciales de la mémoire. — « Avoir de l'imagination, » c'est encore et surtout se représenter avec intensité des scènes ou des événemens auxquels on *n'a pas* assisté, par exemple des scènes ou des événemens futurs ; s'y transporter comme en personne ; vivre de loin ou vivre à distance, comme si l'on était en tel lieu, en tel temps ; voir par la pensée des objets ou des personnages soit inconnus, soit irréels, soit même impossibles. Or cette imagination-là, c'est encore la mémoire. C'est une vérité de psychologie élémentaire que les « images » les plus compliquées, les plus inédites ou les les plus chimériques sont toujours des souvenirs diversement combinés entre eux ; on ne se représente l'avenir qu'en se souvenant du passé ; on ne prévoit qu'en revoyant. — Enfin « avoir de l'imagination », c'est se représenter sous forme d'images concrètes même les idées les plus abstraites ; c'est *voir* les idées au lieu de les penser seulement ; c'est les rendre sensibles, visibles ou palpables ; c'est trouver toujours quelque phénomène physique, quelque objet où elles prennent un corps. La plupart des vrais écrivains et tous les vrais poètes sont ainsi faits : chez eux la conception s'achève en vision. Peut-être même n'y a-t-il pas d'esprits tout-à-fait nets sans cela : nous ne comprenons réellement une vérité que le jour où elle s'incarne à nos yeux en une image. Or il est clair que cette imagination-là n'est qu'une espèce de mémoire ; nous n'avons d'images à notre service que si notre mémoire est riche de « choses vues », que si nous avons beaucoup regardé et beaucoup retenu ; sinon l'image opportune nous manquerait toujours, et notre idée resterait abstraite. Un poète est donc un homme qui a dans l'esprit tout un trésor de « souvenirs visuels » ; et un écrivain comme M. Taine, chez qui l'idée est si nette qu'elle se dilate d'elle-même en image, était impossible

sans une mémoire tenace et précise des formes et des couleurs. On le voit, l'imagination, si prestigieuse ou si sublime qu'elle nous paraisse — l'imagination d'un Montaigne ou d'un Hugo si l'on veut — n'est, à parler franc, qu'une bonne mémoire.

Le don de l'inspiration est aussi un de ceux dont les hommes s'émerveillent le plus. L'inspiration a toujours paru un état presque surnaturel; c'est à un dieu, à un génie, à une muse qu'on l'attribue. Regardons-y de plus près. Qu'est-ce que l'inspiration? C'est la montée facile, large et puissante des idées; c'est une palpitation de tout l'être, ivre de pensée lumineuse et de vision précise; c'est une réflexion, non plus lente, froide, laborieuse, mais une réflexion ardente, une réflexion passionnée; c'est un enthousiasme à la fois créateur et clairvoyant; c'est la joie de la fécondité et l'ivresse de la lumière. Or qu'est-ce que tout cela, sinon une excitation heureuse de la mémoire et un jeu parfait des souvenirs? Songez que, partout et toujours, c'est la mémoire qui nous fournit les idées; toutes celles qui jaillissent à notre esprit quand nous méditons, quand nous parlons, quand nous écrivons, c'est de la mémoire qu'elles jaillissent; le ressort de « l'association des idées » les ramène des régions obscures où elles dormaient; c'est l'évocation des souvenirs, plus ou moins capricieuse, plus ou moins féconde, qui fait la verve, l'esprit, le talent, le génie. Sans doute il faut autre chose : la mémoire nous présente les souvenirs pêle-mêle ; il y en a qui conviennent, d'autres qui ne conviennent pas; il faut donc une faculté spéciale de choix, de triage, « de sélection », et cette faculté est la *raison*. Mais il n'en est pas moins vrai que la raison ne travaille pas à vide, qu'il lui faut des matériaux, et que ces matériaux sont presque toujours des souvenirs. Qu'est-ce que « l'esprit », si ce n'est un pétillement de souvenirs à la fois surprenans et opportuns, imprévus et attendus, étranges et naturels? Qu'est-ce que le talent — d'un écrivain par exemple, — si ce n'est avant tout une mémoire capable de fournir au bon moment toutes les idées qui conviennent au sujet, et tous les mots et tous les tours qui conviennent à ces idées? Qu'est-ce même que le génie? qu'est-ce que la découverte sublime d'un Newton ou d'un Darwin, si ce n'est encore un souvenir qui jaillit du fond de la mémoire et qui ouvre alors à l'esprit des perspectives infinies? C'est donc la richesse et la docilité de notre mémoire qui font notre valeur intellectuelle; mais, trop peu psychologues en général, et dupes avant tout des phrases toutes faites, nous ne nous en doutons pas. Et pourtant, sous les noms prestigieux d'inspiration, de génie, de muse, etc., c'est peut-être tout simplement la mémoire qu'il faut voir. Cette puissance capricieuse qui s'agite chez les grands

artistes, qui tantôt leur dicte des actes ou des œuvres sublimes, tantôt se retire d'eux et les laisse en détresse, cette puissance si mystérieuse et si étrangère à l'homme lui-même qu'elle lui apparaît comme un dieu qui vient l'animer, il est peut-être bien terre à terre, mais il pourrait être exact de l'appeler franchement la mémoire. Nous avons tant besoin que notre mémoire joue bien, nous sommes si peu de chose dès qu'elle s'alourdit, s'épaissit ou s'assoupit, que nous ne négligeons rien pour la stimuler. C'est pour que les mille ressorts en soient plus souples et mieux tendus, que nous prenons du café, du thé, des alcools. Si nous fumons, c'est peut-être aussi pour avoir au moins l'illusion (1) d'un jaillissement plus abondant et plus rapide des souvenirs.

Le don de la sympathie est aussi précieux que les précédens. J'entends par sympathie la faculté de pressentir et de ressentir les émotions des autres, d'éprouver le contre-coup de tout ce qui se passe dans leur cœur, de se mettre à leur ton, et comme de vibrer à l'unisson des gens qui nous entourent. C'est une intuition de leurs sentimens, et c'en est aussi la répercussion en nous ; c'est une divination et c'est une communion. On trouvera ce don, dans toute sa richesse, chez les romanciers anglais, et spécialement chez George Eliot : rien n'égale la sympathie avec laquelle elle a parlé des enfans, de leurs pensées, de leurs impressions, et surtout de leurs infinis désespoirs. Il faut lire, pour s'en rendre compte, *le Moulin sur la Floss* (2). Or n'est-il pas clair que cette profondeur de sympathie n'est qu'une ténacité et une intensité singulières de la mémoire? Car enfin, pour « entrer » dans les sentimens d'autrui, il n'y a guère d'autre moyen que de les avoir soi-même éprouvés et de se les rappeler; on ne peut partager un chagrin qu'en faisant revivre en soi un chagrin analogue. C'est pourquoi les gens qui ont peu souffert sont peu capables de pitié, et aussi, ce qui revient au même, ceux qui se rappellent mal leurs souffrances; c'est pourquoi encore on ne compatit bien qu'aux douleurs dont on a l'expérience. Le moyen, par exemple, si je n'ai pas moi-même senti l'infinie détresse des séparations et des absences; l'horrible contraction de tout l'être, rendu à sa solitude; les perpétuels serremens de cœur à l'idée de l'absent, à l'idée qu'il était là hier et qu'il n'y est plus aujourd'hui, et qu'il n'y sera pas demain; la peur de penser à lui et

(1) Tolstoï, *Plaisirs vicieux.*

(2) On y trouve, par exemple, des réflexions comme celle-ci : « Aucun désespoir n'est si triste que celui de la première jeunesse, alors que l'âme est remplie d'instincts aimans et n'a pas encore d'anciens souvenirs dont elle puisse vivre, tandis que nous, qui sommes les témoins, nous regardons légèrement ces peines prématurées, comme si nos prévisions de l'avenir pouvaient adoucir le présent douloureux de celui qui souffre. » I, p. 272.

l'horreur de n'y plus penser; les envies frénétiques de le rappeler, de le ravoir ou de fuir à sa poursuite; l'effort désespérément triste pour sourire à ceux qui restent; le moyen, si je n'ai pas senti tout cela — ou si je l'ai oublié — d'éprouver une sympathie réelle pour de pareils désespoirs et de pareilles détresses? C'est pour la même raison aussi qu'au théâtre, les auteurs qui veulent nous toucher ne sortent guère d'un cercle de sujets assez étroit : le public ne peut être ému que par des sentimens qu'il a éprouvés et dont il se souvient. Telle est la loi : la sympathie n'est jamais qu'un ressouvenir; si George Eliot a pu parler des enfans avec une si pénétrante sympathie, c'est qu'elle avait gardé de sa propre enfance, et de ses impressions d'enfant, et de ses désolations d'enfant, un souvenir incomparablement fidèle et vivant. Et voilà donc encore une faculté enviable et rare qui se ramène à la mémoire.

A la sympathie se rattachent étroitement deux qualités d'esprit très précieuses : la pénétration et la délicatesse. La pénétration est une puissance particulière d'analyse, par laquelle l'esprit remonte aux principes cachés des phénomènes, et notamment aux mobiles secrets des actions. L'observateur pénétrant est celui qui devine les sentimens profonds des hommes, les pensées qu'ils n'osent s'avouer à eux-mêmes, leurs convoitises obscures et leurs intimes angoisses. Or comment le peut-il? Il ne peut deviner des émotions qu'il ignorerait; pour les deviner, il faut qu'il les ait lui-même éprouvées; de sorte que pénétrer les émotions d'autrui, c'est au fond se rappeler des émotions analogues que l'on a ressenties. La pénétration n'est donc qu'une mémoire tenace et vive de nos « états d'âme ». On parle trop facilement d'une observation « objective », d'une observation par laquelle nous atteindrions des sentimens étrangers à notre cœur et des passions inéprouvées. Il me semble que c'est se payer de mots. Au fond, nous n'observons jamais que nous-mêmes. Sans doute nous pouvons noter une attitude, un geste, une parole : mais quand il s'agit de les interpréter, c'est toujours à notre propre expérience, c'est-à-dire à nos souvenirs que nous en revenons; observer un homme, c'est nous observer nous-mêmes, c'est-à-dire nous rappeler notre propre vie à propos de cet homme; pour suivre la marche d'une passion dans un cœur, il faut avoir senti cette passion, non pas s'y être abandonné, mais au moins avoir eu à la vaincre; la profondeur d'observation n'est donc jamais qu'une intensité singulière du souvenir, et le grand artiste est celui qui trouve en lui-même tout un monde. La délicatesse dérive aussi de la sympathie : la délicatesse, c'est une intuition si précise et si nuancée de la sensibilité des autres, que rien de ce qui peut les choquer ou même

les froisser imperceptiblement ne nous échappe. Les êtres délicats se reconnaissent à ce qu'ils ne *détonnent* jamais : toute discordance leur est impossible; ils se mettent d'instinct en harmonie avec les âmes ; ils pressentent trop bien les souffrances, les remous d'amour-propre, les serremens de cœur qu'un mot ou un sourire peuvent provoquer : ils n'ont pas le courage de prononcer ce mot ou d'esquisser ce sourire. Or cette qualité, la plus exquise de toutes peut-être, est encore en son fond une qualité de la mémoire; pour épargner si bien aux autres les froissemens intimes, il faut avant tout se rappeler ceux dont on a soi-même souffert.

Ainsi les qualités que nous envions le plus sont, à y bien regarder, des qualités de la mémoire. L'« imagination » est une mémoire tenace et intense; la verve est une excitation féconde de la mémoire; la sympathie est une mémoire fidèle de nos sentimens; la délicatesse est une mémoire nuancée de nos plus secrètes et de nos plus fugitives souffrances.

Songez maintenant combien dans tout métier, dans tout art, dans toute science, pour exceller, une « bonne mémoire » est nécessaire. Supposez que je sois médecin; me voici au chevet d'un malade; il s'agit de formuler mon diagnostic, c'est-à-dire mon jugement sur la nature du mal. De ce diagnostic dépend le traitement, dépend peut-être la vie du malade. Or que faut-il pour que j'aie quelque chance de tomber juste? Il faut que j'aie dans l'esprit une multitude de cas nettement classés, pour leur comparer le cas actuel; il faut que je sois instruit, par les livres et surtout par l'expérience, de toutes les espèces de maladies possibles : car il s'agit de savoir dans laquelle de ces espèces rentre la maladie que j'ai sous les yeux. En d'autres termes, il faut que j'aie dans la mémoire une multitude de souvenirs : l'observation la plus attentive et la plus pénétrante du malade, sans cela, serait stérile; ou même l'observation ne peut être pénétrante que si j'ai ces souvenirs, cette science, cette expérience. Et il faut aussi que ma mémoire soit suffisamment fidèle et prompte : car si elle ne me rappelait pas au bon moment le cas, — peut-être rare, — auquel celui-ci se ramène, je ferais fausse route, et la vie d'un homme est en jeu. Et encore, après l'examen du malade, si j'*oubliais* un des symptômes que je viens d'observer, si tous ne me restaient pas très présens à la pensée, je risquerais de même de m'égarer. Car ce symptôme oublié était peut-être le symptôme essentiel, celui qui seul pouvait empêcher une confusion fatale. — Pour un artiste ou pour un écrivain, la mémoire est à peine moins importante : on est toujours tenté de ne voir en eux que les facultés créatrices, — lesquelles d'ailleurs, nous l'avons montré, se ramènent à la mémoire;

c'est là une illusion : le génie et l'inspiration ne seraient rien sans l'art d'exécuter, or cet art, chacun l'apprend par une lente expérience, c'est-à-dire en amassant peu à peu un trésor de souvenirs. Se rappeler toujours qu'en employant tel procédé on a échoué, tel autre, on a réussi, voilà très certainement à quoi se ramène tout ce qui, dans un art, est métier et technique. Qui ne voit, du reste, le peu qui resterait du peintre le plus inspiré, s'il oubliait toutes les règles que l'expérience lui a apprises, s'il ne *savait* pas, presque mécaniquement, l'effet de telle tache de couleur, de telle ligne ou de telle ombre. Quant à l'écrivain, il a d'abord, plus que le peintre ou le musicien, le devoir de penser, et nous avons vu que penser, avec pénétration, avec délicatesse, avec netteté, c'est toujours se souvenir vivement. Mais la forme même, le style, la langue, sont, avant tout, affaire de mémoire; d'abord le mot, le mot juste, le mot frappant, le mot pittoresque, c'est de la mémoire qu'il jaillit; de plus, chaque mot est attaché à une multitude de souvenirs, d'images particulières, qui lui donnent son sens; il est gros de notre expérience passée; plus cette expérience sera riche et précise, plus nous emploierons le mot avec bonheur; bref, c'est avec ses souvenirs que l'écrivain écrit. — Dans la science, il est à peine besoin d'indiquer combien tout travail fécond est impossible sans une mémoire sûre; combien il est nécessaire, par exemple, que le physicien et le naturaliste retiennent tous les détails de leurs observations et de leurs expériences; combien le plus léger oubli risque de causer les plus graves erreurs; combien d'hypothèses fausses ont été crues vraies parce qu'on oubliait trop facilement les cas « défavorables »; et Bacon, entre autres, l'avait si bien senti, qu'un des conseils les plus essentiels qu'il donne aux savans est précisément de se défier de la mémoire, et de faire leurs expériences la plume à la main. — Il n'est pas jusqu'aux *jeux* austères ou frivoles, qui n'exigent des souvenirs nombreux et précis. M. Binet nous a appris que les joueurs d'échecs jouent surtout des coups connus d'avance et catalogués; ils ramènent toute partie à des parties classées et classiques : c'est donc avec leur mémoire qu'ils jouent, autant qu'avec leur raison. Les joueurs de billard procèdent de la même façon : leur art consiste à ramener chaque coup qu'ils ont à jouer à des « carambolages » connus et familiers, voire même faciles, à des « séries » plus ou moins longues dont ils ont l'habitude, et qu'ils ont si bien gravées dans leur mémoire que chaque mouvement et chaque place des billes sont prévus avec une absolue rigueur. — On le voit, en tout, la valeur de nos pensées et de nos décisions dépend de la quantité et de la qualité de nos souvenirs.

Qui ne sait d'ailleurs, pour réussir dans une besogne, dans un

métier, dans un art quelconques, combien nous sommes secrètement secondés par les hommes que nous y avons vus exceller et qui vivent dans notre mémoire? Il y a là des inspirations parfois dangereuses, mais souvent fécondes. Un orateur porte en lui le souvenir éclatant d'un orateur qui, un jour, l'enthousiasma. Les comédiens sont hantés par certains exemples glorieux, qui les excitent ou les égarent. Chacun de nous, dans la conduite quotidienne, est obscurément orienté vers quelque idéal qu'il a rencontré un jour, réel et séduisant. Les influences subies dans la jeunesse sont les plus puissantes et les plus durables. Parfois trois ou quatre personnalités, que nous avons admirées alors, nous accompagnent toute la vie, régnant dans notre mémoire : dans certaines circonstances, nous les voyons sortir de l'ombre, agir devant nous, il nous semble à certains momens que ces hommes parlent en nous, qu'ils sont réellement présens en nous, que nous ne faisons plus qu'un avec eux, que *nous sommes eux*. Ces influences sont souvent funestes : car il y a souvent dans l'admiration, comme on l'a dit « autant ou plus d'étonnement que de sympathie ». Mais qui pourra nier le rôle de ces souvenirs vivans, la place qu'ils tiennent dans tout esprit supérieur? Et si c'est là une certaine forme de la mémoire, n'est-ce pas une nouvelle preuve que dans toutes nos qualités les plus brillantes, les qualités de la mémoire entrent comme élément essentiel?

II

Ces qualités sont donc, — nous commençons à nous en rendre compte, — beaucoup plus précieuses que nous ne le croyons en général. Je voudrais le prouver maintenant en montrant que ce sont elles qui font la justesse de l'esprit.

Il est d'abord clair que, pour juger, nous nous appuyons toujours sur nos souvenirs. Qu'est-ce en effet que juger? C'est ramener un cas nouveau à des cas déjà connus, faire rentrer un objet ou un fait nouveaux dans une catégorie plus ou moins familière. Par exemple, de ma fenêtre, je regarde la rue : voici un homme en soutane noire : je le place aussitôt dans la catégorie des prêtres, et d'un seul coup j'ai un aperçu de ses connaissances, de ses sentimens, de ses habitudes, de toute sa personne et de toute sa vie que j'ignore d'ailleurs parfaitement. Voici une forme petite et svelte, en robe courte : je la ramène sans hésiter à la catégorie des petites filles, et j'ai déjà une idée précise de tout ce qu'il y a, en celle qui passe, d'*essentiel*. Voici maintenant un animal, un petit être souple, onduleux, velouté, gracieux, qui se faufile par une porte mal fermée : à sa place, tout de suite, dans la catégorie

des chats ! — Et ainsi de tous nos jugemens, c'est-à-dire en réalité de toutes nos pensées : à chaque minute, nous logeons les objets ou les faits qui se présentent dans des catégories connues. Or qu'est-ce que ces « catégories » auxquelles nous ramenons tout? Je n'ai pas à chercher ici s'il n'y en aurait pas quelques-unes d'*innées*, d'inhérentes à l'esprit humain avant toute espèce d'« expérience »; mais ce qui est évident en tous cas, c'est que presque toutes ne sont que des souvenirs; qu'est-ce pour moi que la catégorie des chats, si ce n'est les chats dont je me souviens? Et par conséquent, lorsque j'estime qu'un animal est un chat, c'est sur mes souvenirs que je m'appuie ; je compare l'animal que j'ai sous les yeux aux chats que je retrouve dans ma mémoire. *C'est avec ma mémoire que je juge;* et l'on entrevoit déjà que tant vaudra ma mémoire, tant vaudront mes jugemens. — En effet, puisque nous ramenons tout à des catégories connues, plus nous aurons de ces catégories dans l'esprit, mieux nous pourrons loger chaque objet à sa vraie place. Si nous en avons peu, nous classerons tout d'une façon vague et forcément inexacte. Ainsi, un enfant qui ne connaît encore que l'aboiement du chien entend braire un âne : il croit encore que c'est un chien; car il ramène le cas nouveau au seul cas un peu analogue qu'il connaisse. Il s'agit en un mot, pour avoir quelques chances de juger juste, d'avoir dans l'esprit le plus grand nombre possible de casiers très distincts à étiquettes très précises, — c'est-à-dire de souvenirs nets et fidèles.

Cette vérité nous apparaîtra en pleine lumière si nous songeons combien l'inexpérience, — l'ignorance, — et l'étroitesse d'esprit sont inconciliables avec la rectitude du jugement.

Et d'abord, c'est un axiome de sens commun que pour mûrir le jugement, l' « expérience » est nécessaire. — Nos opinions, nos convictions, nos théories ne valent que par l'expérience qu'elles résument : quand j'émets une opinion sur la vie, sur les hommes, sur les femmes, sur l'art, cette opinion n'a d'intérêt que si elle est grosse de souvenirs précis, de cas particuliers nettement observés; sinon j'affirme au hasard, mon affirmation se trouve peut-être juste, comme on peut toucher la cible en tirant les yeux fermés : elle n'a aucune espèce de prix. — Nos jugemens « pratiques » surtout, nos jugemens sur la conduite à tenir dans un cas donné, valent ce que vaut notre expérience; ma résolution est d'autant plus sage que j'ai plus présentes à l'esprit les conséquences passées de résolutions analogues. Il y a des gens qui sont comme incapables d'expérience : ils ont beau souffrir d'une faute commise, la souffrance est oubliée dès qu'elle est calmée : ils se hâtent de retomber dans la même faute; ils jurent chaque fois qu'on « ne les y reprendra plus », et on les y reprend

toujours; ils ont subi tous les déboires attachés à une sottise, et ils la répètent toute leur vie. Que faut-il donc pour juger juste de ce que nous devons faire ou ne pas faire? Il faut avoir une mémoire tenace des conséquences de nos actes passés; et, ce qui est nécessaire surtout, c'est la « mémoire affective », c'est-à-dire le souvenir réel, persistant, intense, des joies et plus encore des peines éprouvées. — Les plus importans peut-être de nos jugemens, ceux que nous portons sur les hommes et les femmes dont la vie nous rapproche, ne deviennent un peu sûrs que bien tard, quand nous avons assez vécu, et assez souffert, et assez retenu. Juger un homme, deviner ce que nous pouvons attendre de lui, et s'il est digne de notre estime et de notre confiance, et s'il sera un ami ou un ennemi, quoi de plus grave et de plus « vital »? Or juger un homme, c'est le comparer à des hommes qu'on a connus, l'assimiler à tel ou tel « échantillon » d'humanité qu'on a déjà observé. N'est-il pas dès lors évident que, sans une longue expérience, nous risquerons toujours de nous tromper grossièrement. Tous nos jugemens dépendent donc de notre expérience : ils tirent d'elle leur valeur et leur sûreté. — Or qu'est-ce que l'expérience, si ce n'est un trésor, plus ou moins riche, de souvenirs?

Ce n'est pas seulement l'inexpérience, c'est l'ignorance en général, qui fait les esprits faux. Pourquoi se trompe-t-on? c'est presque toujours parce qu'on ne sait pas — ou, ce qui revient au même, parce qu'on a oublié, — quelque chose qu'il faudrait précisément savoir. Travaillons sur un exemple très simple : un ventriloque est auprès de moi, il parle, et je crois entendre une voix lointaine qui m'appelle de l'étage supérieur. Si je suis ainsi dupe de l'illusion, c'est pour une ou plusieurs des raisons suivantes : ou bien j'*ignore* absolument qu'il y ait au monde des ventriloques : en ce cas, mon erreur était presque (1) inévitable. Ou bien, tout en sachant qu'il y a des ventriloques, j'*ignore* que j'en ai un auprès de moi : en ce cas encore l'erreur était presque fatale. Ou bien enfin — ce qui arrive par exemple dans une séance de ventriloquie — je sais très bien que je suis devant un ventriloque, mais je l'ai, par une ruse quelconque de l' « illusionniste », passagèrement oublié. Cette fois, l'erreur était beaucoup plus facile à éviter : mais, dans les trois cas, elle est due à l'ignorance : ignorance absolue ou ignorance passagère, ignorance proprement dite ou oubli, *absence* d'une pensée opportune qui aurait empêché l'illusion. — Dans la vie de tous les jours, nos erreurs tiennent ainsi, presque sans exception, à quelque ignorance. Si je me trompe sur le compte d'un homme, que je l'estime à tort ou que

(1) Je dis *presque* : car *théoriquement*, toute erreur peut être évitée, étant due, en dernier ressort, à la volonté, comme nous l'allons voir.

je le méprise à tort, c'est toujours parce que j'ignore certains faits qui donnent sa vraie mesure. Si j'accepte quelque préjugé, si je me laisse égarer par quelque prévention, si je m'appuie imprudemment sur quelque doctrine en vogue, c'est que j'ignore les faits qui contredisent ce préjugé, qui condamnent cette prévention ou qui ébranlent cette doctrine. Si — comme il arrive si souvent — je « généralise » à faux, si je déclare que tous les cygnes sont blancs, ou que tous les Allemands sont lourds, ou que tous les juifs sont cupides, ou que toutes les femmes sont dissimulées, c'est que j'ignore ou que j'oublie les « cas défavorables », les cas contraires à ces prétendues lois. Les jeunes gens qui lisent un livre dont le style est net et tranchant acceptent comme vrai tout ce qui s'y trouve : c'est qu'ils n'ont pas encore dans l'esprit assez de données précises pour contrôler comme il convient des formules trop saisissantes. Dans une étude spéciale, si le critique, si l'historien, si le naturaliste, si le philosophe se trompent, c'est toujours qu'ils ignorent ou certains faits essentiels ou certaines opinions de leurs devanciers ; on ne sait pas assez combien, pour éviter l'erreur, l'érudition est nécessaire, combien il nous est difficile de trouver la vérité sur une question, si nous ignorons ce qu'on en a dit avant nous : rien de téméraire et de chimérique comme l'ambition d'aborder les problèmes avec nos seules forces et nos seules lumières. — Ainsi pas d'esprit juste sans érudition, ou, plus généralement, sans savoir. Or qu'est-ce que le « savoir » si ce n'est une mémoire riche et tenace ? Mais c'est même trop peu dire, et la « promptitude » n'est pas moins essentielle que la richesse ou la ténacité ; car il ne suffit pas d'avoir vu, d'avoir appris et même d'avoir retenu ; il ne suffit pas d'avoir amassé des souvenirs : il faut que ces souvenirs soient prêts à reparaître au moment opportun ; que me sert d'être plein d'idées, si celle dont j'ai besoin ne jaillit pas, ou jaillit trop tard ? Toutes les « qualités de la mémoire » sont donc nécessaires pour bien juger.

Un esprit juste n'est pas seulement celui qui a du savoir et de l'expérience ; c'est celui qui *voit les objections*. Les esprits faux sont ceux qui trop étroits, trop absorbés et comme « hypnotisés » par leur idée, n'en savent plus voir les faiblesses ; qui ne pressentent pas l'objection qu'on doit leur adresser ; qui n'aperçoivent pas l'argument ou le fait qui les contredit. Beaucoup de femmes, bien douées d'ailleurs, jugent mal pour cette raison ; elles voient très nettement leur idée, mais elles la voient comme découpée et isolée du reste ; les alentours, les idées contraires, les difficultés, les « façons de voir » différentes leur échappent ; fixées à leur point de vue, elles ne songent pas qu'on puisse se placer à un autre. Règle générale : nous n'évitons l'erreur que si nous pen-

sons à temps à l'*objection* : une opinion se présente à nous, au cours d'une causerie ou d'une méditation; cette opinion a un certain air de vérité, et nous avons une tendance à l'adopter par le fait seul qu'elle est formulée nettement devant nous, ou en nous, et qu'elle ne choque pas trop rudement le bon sens. Mais à cet instant, nous nous rappelons un fait précis qui la dément; dès lors nous la repoussons, et l'erreur est évitée. Si cette objection ne s'était pas présentée à nous, ou s'était présentée trop tard, l'erreur était commise. — Il est donc nécessaire, pour bien juger, que les objections opportunes jaillissent docilement dans notre esprit. Or, d'où jaillissent les objections, si ce n'est des profondeurs mêmes de notre mémoire? Et par suite, comment pourraient-elles jaillir juste au moment voulu, si les ressorts de la mémoire étaient mous ou mal tendus?

Ainsi on se paie de mots quand on oppose le jugement et la mémoire, quand on semble dire que l'un perd ce que l'autre gagne. En réalité le jugement, comme les qualités plus brillantes de l'esprit, s'appuie sur la mémoire; il n'est précis que si la mémoire est riche, il n'est sûr que si la mémoire est prompte. Il vaut ce que vaut la mémoire.

N'y a-t-il pas pourtant des faits contraires à cette opinion? N'y a-t-il pas des cas où la richesse de la mémoire nuit plutôt qu'elle ne sert? Et n'y a-t-il pas des cas où le jugement est très juste, quoique la mémoire soit mauvaise?

Il semble d'abord qu'il y ait des cas où c'est une trop bonne mémoire qui cause nos erreurs : n'est-ce pas en effet les « idées préconçues » qui bien des fois égarent notre jugement? Presque toutes nos erreurs tiennent à ce que nous avons dans la mémoire une multitude d'idées toutes faites, auxquelles nous ramenons, de gré ou de force, les cas nouveaux qui se présentent. Reprenons l'exemple très simple de la ventriloquie : un ventriloque est auprès de moi, il parle, et je crois entendre une voix lointaine qui m'appelle de l'étage supérieur. Pourquoi cette illusion? c'est que j'ai, sur les sons comme sur toutes choses, des idées préconçues. *Ce son* que j'entends, je l'ai souvent entendu, et toujours, jusqu'ici, c'était celui d'une voix lointaine; chaque fois que je l'entends j'ai l'habitude de l'attribuer à une voix lointaine; en général, je tombe juste, cette fois je tombe à faux. Il y a une note précise qui, dès qu'elle frappe mes oreilles, me fait dire : « On crie à l'étage supérieur »; le ventriloque me fournit cette note précise; je crois qu'on a crié de l'étage supérieur. Si je suis dans l'erreur, c'est donc que j'ai une tendance invincible à ramener tout cas nouveau à des cas déjà connus, à faire entrer tout objet ou tout fait qui se présente dans une « catégorie » plus ou moins

familière; à considérer non pas les choses elles-mêmes, mais les idées que j'ai d'avance sur les choses. Les escamoteurs exploitent la même tendance : pour escamoter une pièce de cinq francs, ils font le geste précis qui nous fait dire habituellement : « Cette pièce a été déposée par la main droite dans la main gauche »; nous le disons comme toujours, et cette fois nous nous trompons : car la pièce n'a pas été déposée du tout. Un décorateur habile ne procède pas autrement : il met sur sa toile précisément la tache de couleur qui nous fait dire d'ordinaire : « Ceci est un arbre vert situé à une centaine de pas »; nous le disons comme toujours et cette fois nous nous trompons : car il n'y a devant nous qu'une toile peinte située à dix pas. Quand nous nous trompons sur le compte d'un homme, le mécanisme de l'erreur est le même; cet homme a prononcé une parole ou accompli un acte qui nous font dire habituellement : « Voilà un égoïste »; cette fois nous le disons encore, et nous sommes injustes. Telle est la cause initiale de toutes nos erreurs : nous nous fions imprudemment à des idées toutes faites, c'est-à-dire à des souvenirs.

A première vue, il semble donc que ces faits témoignent contre les « bonnes mémoires »; il semble que l'erreur y soit due à un excès de souvenirs; puisque ce sont les souvenirs qui s'interposent entre nous et le réel, on pourrait en conclure que mieux vaut en avoir un peu moins. Ce n'est là qu'une apparence. Dans tous ces cas, ce n'est pas l'excès des souvenirs qui nuit, c'en est bien plutôt la pauvreté; ce n'est pas parce que je me rappelle trop bien certains faits, que je me trompe, c'est parce que je ne me rappelle pas certains autres faits. Ainsi un homme a prononcé devant moi une parole malheureuse : j'en conclus qu'il est égoïste; sans doute c'est que le souvenir de quelques égoïstes que j'ai connus s'impose à moi; mais c'est surtout que je n'ai pas connu assez les hommes, que je n'ai pas sur eux des souvenirs assez riches et assez variés; si j'en avais assez, je songerais que certains mots ou certains actes ne sont pas nécessairement signe d'égoïsme. De même si j'avais entendu plus souvent des ventriloques et si je me rappelais mieux leurs prestiges, je me défierais et j'éviterais l'erreur. Si j'avais plus souvent vu des escamoteurs et si je me rappelais mieux leurs gestes habituels, je me tiendrais sur mes gardes. Si nous sommes dupes de certains souvenirs, c'est donc en réalité parce que d'autres nous manquent; ce n'est pas parce que notre mémoire est trop fidèle, mais parce que notre mémoire est incomplète. Avec moins de souvenirs, nous nous tromperions plus grossièrement, voilà tout. Nos chances de bien juger augmentent avec nos souvenirs. Sans doute l'idéal ce serait de voir les objets en eux-mêmes, directement, sans avoir besoin de les assimiler à d'autres

— comme les voit sans doute Dieu — mais notre esprit est fait autrement; il ne conçoit qu'en comparant et en classant. Donc plus il a de termes de comparaison, mieux il conçoit. A bien regarder, ce n'est pas d'avoir des idées préconçues qui est mauvais, c'est de ne pas en avoir assez et de ne pas avoir celles qui conviendraient. Le grand esprit est celui qui a assez d'idées préconçues, d'idées toutes faites, pour tout comprendre, tout s'assimiler. Les faits ne prennent un sens pour nous qu'à la lumière de ces idées-là; elles ne sont dangereuses que quand elles sont en trop petit nombre.

On parle aussi de certaines personnes chez qui la mémoire « étouffe le jugement ». Il est impossible de prendre cette image au sérieux. Ce qui est vrai, c'est qu'on peut, avec une très bonne mémoire, avoir le jugement très faux. Mais l'excellence de la mémoire *n'est pas la cause* de la fausseté du jugement. Ceux qui, *malgré* une excellente mémoire, jugent mal, jugeraient beaucoup plus mal encore s'ils manquaient de mémoire. Il y a là une erreur grossière sur la cause : chez un homme, on observe, d'une part, une très bonne mémoire, d'autre part un jugement faux; on en conclut que ceci est l'effet de cela; rien de plus contestable; en bonne méthode il faudrait d'abord s'assurer qu'il n'y a pas quelque autre cause plus naturelle; or on trouverait toujours que cet homme a l'esprit faux ou bien est un homme passionné qui ne juge qu'avec son cœur, ou bien est un homme mou, incapable d'effort, de réflexion, d'examen patient et scrupuleux. Et les voilà, les vraies causes qui peuvent, malgré la plus belle mémoire, fausser l'esprit; mais on n'y prend pas garde et c'est la mémoire qu'on accuse.

Ainsi une mémoire vraiment bonne ne nuit jamais. Quels que soient nos défauts d'esprit, ce n'est pas elle qu'il faut en accuser, et ils seraient pires sans elle. Mais n'y a-t-il pas maintenant des cas où le jugement est très juste quoique la mémoire soit mauvaise?

On ne manquera pas de nous citer d'abord des exemples : on nous parlera d'esprits qui furent solides et droits sans mémoire; mais nous contesterons purement et simplement le fait; nous ferons observer qu'il y a plusieurs espèces de mémoire; qu'on peut n'avoir rien appris ou rien retenu de ce qui s'enseigne dans les écoles ou dans les livres et cependant être riche de souvenirs; et nous demanderons si les esprits dont on nous parle ne seraient pas de cette catégorie. L'important, c'est d'avoir la *mémoire de la vie*, de se rappeler avec intensité les sentimens dont on a souffert, les épreuves qu'on a subies, les « leçons de l'expérience » : voilà les souvenirs qui font l'esprit juste; qu'on nous trouve un homme

au jugement sain qui soit dépourvu de cette mémoire-là, et la question sera tranchée.

On nous expliquera alors, ou on cherchera à nous expliquer comment l'esprit, malgré une mauvaise mémoire, peut être juste; et on nous parlera du rôle de la volonté. On nous dira que la volonté, maîtresse en dernier ressort de nos croyances, peut éviter l'erreur, quelle que soit notre ignorance; que nous pouvons suppléer au défaut de souvenirs à force d'énergie, de prudence et de patience, et l'objection est assez grave pour que nous la regardions en face quelques instans.

Il est certain que juger, s'arrêter à une croyance, c'est faire acte de volonté : voilà ce qu'il faut avant tout reconnaître et proclamer. Quand j'adopte un avis, — du moins un avis réfléchi, — je *choisis* cet avis, à l'exclusion de l'avis contraire; je me *décide* à croire à une opinion plutôt qu'à une autre; je me décide pour des raisons sans doute; mais si ces raisons *influent* sur moi, rien ne prouve qu'elles me *contraignent* à me décider ainsi; bref, cet arrêt par lequel je choisis un avis à l'exclusion d'un autre est absolument analogue à l'arrêt par lequel je choisis un acte à l'exclusion d'un autre : ce qui revient à dire que cet arrêt est volontaire. C'est la volonté qui choisit entre deux opinions, comme c'est elle qui choisit entre deux actions; le fait mental est rigoureusement le même : affirmer, c'est se résoudre. — La volonté est donc théoriquement coupable de toute croyance fausse, de toute erreur, puisqu'elle aurait pu choisir la croyance opposée. *Théoriquement* elle pourrait donc éviter l'erreur, si grande que fût notre ignorance. Voilà ce qu'il y a de fondé dans l'objection que nous discutons.

Pour sentir à quel point la volonté peut décider de nos croyances, il suffit de songer à quelques cas d'une gravité exceptionnelle. Quand nous chérissons une personne, quand nous désirons de tout notre être la respecter, quand nous donnerions notre vie pour pouvoir la juger bonne et loyale, quand l'instinct et l'amour, le devoir nous y poussent, — écarter toutes ces illusions charmantes, regarder la vérité en face, et juger que l'être aimé et vénéré est infâme, et se résoudre à le croire : n'est-ce pas un effort de volonté, et des plus violens qu'on puisse concevoir? Et si c'est précisément le sujet d'une tragédie récente, n'avons-nous pas le droit d'ajouter que c'est un effort des plus dramatiques? Ne faut-il pas ici, pour voir la réalité telle qu'elle est, une force rare de volonté? — Ou encore, lorsque nous avons vécu dans une foi naïve, et que tout, l'hérédité, l'éducation, l'intérêt même nous y attachent, — ouvrir large nos yeux, et reconnaître notre illusion, et juger fausse cette foi si douce, et nous déraciner

nous-mêmes de ce sol natal, c'est encore un effort, sans doute assez tragique, de la volonté. — Voilà des cas où le rôle de la volonté n'est pas seulement théorique, mais efficace et réel. Voilà des cas où il serait singulièrement facile de rester dans l'erreur. Voilà des cas où nous choisissons notre croyance en dépit de nos désirs les plus profonds; où la volonté est par conséquent la cause décisive : son énergie seule peut nous arracher à l'erreur, sa mollesse nous y condamnerait.

Donc la volonté est pour quelque chose — souvent pour beaucoup — dans nos jugemens. Sans force de volonté, pas d'esprit vraiment juste : la force de volonté est donc nécessaire. Mais elle ne suffit pas, du moins dans la réalité pratique. — Théoriquement on peut soutenir, et on a soutenu, qu'elle suffit; à la rigueur, je peux choisir librement une opinion quoique tout me la montre fausse, et c'est le *credo etsi absurdum* de toute foi réelle. A la rigueur encore on peut refuser de croire à une opinion, quoique tout la confirme; et c'est l'attitude de tout scepticisme absolu. Mais ce sont là des cas sinon purement théoriques, au moins tout à fait exceptionnels. En pratique, le choix d'un avis dépend toujours de quelques raisons — qui ne contraignent pas, je le veux, mais qui influent, — et ces raisons nous sont toujours fournies en quelque mesure par la mémoire. Si je me résigne à croire à l'infamie d'une personne aimée, c'est que certains faits trop suspects s'imposent à mon souvenir. Si je me résous à repousser la foi natale, c'est que je ne peux décidément plus oublier des objections qui se sont trop souvent et de toutes parts présentées. Bref, si j'évite une erreur quelconque c'est toujours ou qu'une objection s'est présentée à mon esprit, ou, à défaut d'objection plus précise, que le souvenir de mes erreurs passées me rend prudent. Dans tous les cas c'est à quelque qualité de ma mémoire que je dois de juger juste. C'est ma volonté qui décide, mais elle décide sous l'influence de certains souvenirs, de sorte que si les souvenirs sont trop rares ou trop peu prompts, quelle que soit ma volonté, j'ai toutes les chances de juger faux.

Il n'y a donc pas d'esprit vraiment juste sans une « bonne mémoire ». Il y a des gens que les « idées toutes faites » c'est-à-dire les souvenirs, égarent : avec moins de souvenirs, ils s'égareraient bien davantage. Il y a des gens qui ont l'esprit faux *malgré* une bonne mémoire : ils l'auraient plus faux encore si leur mémoire était mauvaise. Il y a des gens qui ont l'esprit juste malgré une mémoire qui semble mauvaise; observez de près, vous verrez que cette mémoire n'est mauvaise qu'à certains égards : tel qui « retient » mal les dates et les événemens retient à merveille ses impressions passées. Il y a des gens chez qui l'esprit est juste parce que

la volonté est ferme : mais regardez de près, vous verrez que cette volonté elle-même trouve sa force dans des souvenirs vivans et tenaces. — C'est donc toujours de la mémoire que dépend la rectitude, la solidité, l'équilibre du jugement. Les souvenirs sont le lest de l'esprit.

Cette loi serait confirmée sans doute par une étude détaillée des « variations » de la mémoire. L'étude des cas anormaux, des *amnésies* et des *hypermnésies*, serait surtout instructive; il me semble ressortir de tous les travaux récens sur ces questions, que toute « maladie de la mémoire » entraîne un trouble du jugement. M. Pierre Janet (1) a montré qu'une *amnésie* — liée elle-même à une *anesthésie* — est à l'origine des désordres hystériques les plus graves : erreurs de personnalité, *suggestibilité*, etc. Dans les expériences de *suggestion*, comment l'expérimentateur provoque-t-il chez le sujet les erreurs les plus grossières, les hallucinations, les croyances bizarres, les actes incongrus? C'est toujours en agissant d'abord sur la mémoire; on *distrait* le sujet, c'est-à-dire qu'on concentre toute son attention sur un seul point, et on lui fait ainsi *oublier* tout le reste, le lieu réel où il se trouve, les objets et les personnes qu'il a sous les yeux, les règles de bon sens qu'il suit habituellement; cet oubli entraîne un déséquilibre mental qui confine à la folie. — Lorsque les vieillards perdent la mémoire, leur esprit devient moins juste : c'est l'heure où ils commencent à mal comprendre et à mal apprécier tout ce qui est plus jeune qu'eux.

Lorsque l'infirmité de la mémoire est native ou « congénitale », il ne semble pas que l'esprit soit jamais sain. M. Ribot (2) note que les *amnésies congénitales* « se rencontrent chez les idiots, les imbéciles, et à un degré plus faible chez les crétins. » Il est permis de penser que l'insuffisance de la mémoire est au moins en partie cause de leur misère intellectuelle. Même à l'état normal, nous éprouvons tous des affaiblissemens et des excitations de la mémoire; tantôt elle s'exalte et tantôt s'engourdit. Il y a des heures où nous la sentons comme s'épaissir et se figer; les souvenirs se dégagent lentement et lourdement de cette masse pâteuse. A ces heures-là, notre clairvoyance aussi s'altère; nous jugeons mal, nous nous méprenons sur le sens des mots qu'on nous dit, sur les intentions des gens qui nous parlent; nous commettons des bévues. Au contraire, il y a des instans où la mémoire devient plus lumineuse; tout y est net, diaphane, coloré, comme sur un éclatant vitrail; les souvenirs s'y dessinent avec une précision, s'y détachent avec un relief, s'y succèdent avec

(1) *Automatisme psychologique.*
(2) *Maladies de la mémoire.*

une vivacité qui nous émerveillent nous-mêmes. Dans ces instans-là, notre jugement aussi devient lumineux; nous décidons vite et juste, nous comprenons instantanément les idées, les désirs, les intentions d'autrui; nous prenons les mots dans leur vrai sens et nous voyons les choses sous leur angle vrai. Ainsi notre jugement dépend à chaque moment de l'état de notre mémoire: le flux et le reflux de l'une sont ressentis par l'autre; ils sont soumis au même rythme d'exaltation et de dépression, de lumière et d'ombre. — Le café et le thé, en stimulant notre mémoire, clarifient notre jugement; sous leur influence, ce n'est pas seulement la fécondité de l'esprit qui est augmentée, c'en est aussi la justesse. Le paradoxe de Tolstoï sur l'alcool et le tabac (1) serait moins soutenable pour le thé et le café, car par le fait même de fouetter la mémoire, le café et le thé fortifient le sens critique; l'un ne va pas sans l'autre; si nous avons plus d'idées, nous jugeons mieux. Peut-être, au contraire, comme le dit Tolstoï, l'alcool ne nous donne-t-il que l'*illusion* d'une fécondité plus grande. — Dans la passion, si le jugement est faussé, c'est peut-être aussi parce que la mémoire est obscurcie; le propre de la passion, en effet, c'est d'absorber tout l'être sur un seul objet, sur une pensée unique, et ainsi de produire une sorte d'*amnésie* pour tout le reste. L'homme passionné *oublie* réellement tout ce qui n'intéresse pas sa passion; il oublie ses intérêts véritables, ses affections anciennes, ses règles de conduite habituelles, les « leçons de l'expérience ». Il oublie même, quand il est dans un accès ou dans une crise de passion, les conseils souvent fort sages qu'il se donnait tout à l'heure à lui-même. Et voilà pourquoi son jugement s'égare, pourquoi il ne sait plus voir la réalité telle qu'elle est.

Ainsi une « bonne mémoire » est un don précieux et enviable dont on se donne l'air, à grand tort, de faire fi. L'imagination créatrice du poète n'est qu'une mémoire singulièrement riche et précise. L'inspiration n'est qu'une *hypermnésie* heureuse; la pénétration n'est qu'une mémoire tenace de nos propres « états d'âme ». La délicatesse n'est que la mémoire du cœur. Un talent quelconque est avant tout un trésor de souvenirs pratiques; quant au jugement, si l'on ne peut pas dire qu'il vaut ce que vaut la mémoire, — car il dépend de deux autres conditions: force de la volonté et calme du cœur, — on peut du moins affirmer qu'il ne peut être sûr si la mémoire n'est pas sûre. Apprenons donc à estimer à leur juste prix les bonnes mémoires, ne les opposons pas aux « bons esprits », rien n'est plus artificiel; il n'y a pas de bon

(1) *Plaisirs vicieux.*

esprit sans bonne mémoire. Sans une mémoire fidèle, nous sommes incapables de ces comparaisons précises qui font le jugement rigoureux; sans une mémoire prompte, nous manquons de ce « sens de l'objection » qui fait le jugement éclairé.

Quelles sont donc les raisons du préjugé courant contre la mémoire? Pourquoi sommes-nous si peu fiers de notre mémoire? Pourquoi en disons-nous si facilement du mal et du bien?

En voici une première raison : la mémoire est nécessaire, — je crois du moins l'avoir démontré, — mais elle ne suffit pas; on peut avoir une étonnante mémoire et un jugement très faux, c'est même ce qui arrive assez souvent, et de tels exemples sont faits pour déconsidérer la mémoire. On peut, en effet, avec une étonnante mémoire, n'avoir pas d'énergie, de patience et de force d'attention; alors le jugement, trop hâtif, manque toujours de sûreté; on s'arrête à un avis avant de l'avoir vraiment contrôlé, ou bien on n'a pas le courage de repousser une erreur qu'on aime. On peut aussi, avec une mémoire excellente, avoir un cœur trop passionné; or être passionné équivaut à avoir une mauvaise mémoire; car la passion écarte et obscurcit tous les souvenirs qui la gênent, et c'est alors comme si ces souvenirs n'existaient pas. — Ce qui est vrai encore, c'est qu'il est une façon d'avoir de la mémoire qui est assez peu estimable : beaucoup de gens se souviennent admirablement de ce qu'ils ont « entendu dire »; ils retiennent infailliblement les phrases toutes faites, les préjugés, les recettes courantes; leur mémoire se charge de tout ce bagage étranger au lieu de s'enrichir de l'expérience personnelle; ils n'ont pas le don d'observer, de voir le réel, de noter et de graver dans leur esprit ce qu'ils ont vu ou éprouvé; ils oublient vite leurs propres impressions, de sorte que leur esprit est banal et faux. Les gens dont on vante avec ironie la mémoire sont presque toujours de cette catégorie. Pour être exact, il faudrait dire qu'*ils ont la mémoire mauvaise*, puisqu'ils ne se souviennent que de l'accessoire; on voit la mémoire qu'ils ont, et qui est encombrante, on ne voit pas celle qui leur manque. De plus, il est incontestable que la mémoire est une faculté suspecte; si prompte et si fidèle qu'elle soit, elle risque toujours d'être en défaut: le ressort peut ne pas jouer au bon moment, alors le souvenir ne jaillit pas quand on aurait besoin de lui, ou bien encore il est inexact; que de fois nous nous sommes crus certains d'un souvenir qui, vérification faite, s'est trouvé menteur! Souvent aussi il est confus; nous ne savons pas nous-mêmes comment « les choses se sont passées. » Sans compter que la mémoire est dépendante des vicissitudes organiques, et que la fatigue, par exemple, ou l'anémie l'endorment. — Et enfin la mémoire entre sans cesse en jeu

sans que nous nous en doutions, et nous ne songeons pas à lui savoir gré des services qu'elle nous rend trop discrètement. Par exemple, chaque fois que nous jugeons juste, c'est grâce à elle, et nous ne le soupçonnons guère ; l'objet principal de cette étude était de le prouver.

C'est pour toutes ces raisons que nous sommes peu sensibles à l'opinion d'autrui quand il s'agit de notre mémoire ; l'éloge et la critique, sur ce point, ne produisent pas en nous les remous ordinaires ; c'est que nous ignorons le prix des bonnes mémoires, nous savons donc peu de gré à ceux qui louent la nôtre et nous leur en voulons un peu de ne pas trouver en nous autre chose à louer. Il nous semble même qu'ils rabaissent par là notre « esprit », et nous avons l'impression qu'en vantant si haut notre mémoire, ils médisent de nous délicatement ; c'est pour les mêmes raisons aussi que nous parlons librement de notre mémoire ; nous nous en plaignons volontiers quand elle est mauvaise, parfois même sans qu'elle le soit ; nous en disons du bien sans embarras, toutes choses qui prouvent que notre vanité n'est pas excitée de ce côté. On sait, au contraire, que nous n'osons pas « dire du bien de notre esprit », quelque envie d'ailleurs que nous en ayons.

Il est à remarquer que nous osons peut-être encore moins dire du bien de notre visage. Nous disons sans hésiter : « J'ai une bonne mémoire » ; — nous disons sans hésiter : « Je ne suis pas méchant ». — « Je ne suis pas sot » est déjà plus difficile à prononcer et plus choquant à entendre ; — « Je ne suis pas laid » est décidément révoltant et ridicule. — Voilà la hiérarchie de nos vanités : on voit que la mémoire est au plus bas degré.

Ainsi notre dédain habituel pour les bonnes mémoires s'explique : il n'est pas pour cela justifié. Les qualités de la mémoire, pour se rencontrer parfois avec des défauts assez graves, n'en sont jamais la cause. Et elles sont en partie la cause des qualités d'esprit avec lesquelles elles se rencontrent.

Quelles conclusions tirer de cette vérité que nous avons voulu établir ?

D'abord défions-nous de la formule suivante, qui pourtant a bon air et passe presque pour un axiome pédagogique : « Ce qui importe, ce n'est pas le *savoir*, c'est la *justesse* de l'esprit. » Je me demande avec inquiétude comment l'esprit peut être juste quand on n'a pas beaucoup vu et beaucoup retenu. Qu'est-ce que cet esprit qui peut fonctionner à vide, cet esprit qui pensera bien dès qu'il aura quelque chose à penser ? J'ai peur qu'il n'y ait là une singulière illusion : j'ai peur qu'on ne soit dupe des mots et des métaphores ; on se représente trop l'esprit comme un instrument,

comme un organe ou comme une machine; comme un moulin qui peut tourner à vide et qui moudra dès qu'on lui fournira du grain; ou encore comme un estomac prêt à digérer énergiquement la nourriture qu'on lui présentera; ce sont là des images dont il est permis de se servir, dont il est dangereux d'abuser, mais qu'il est interdit en tous cas de prendre trop au sérieux. Non, l'esprit n'est pas un engrenage dans lequel on jette une matière à broyer, ou à découper, ou à laminer. L'esprit n'est pas juste comme un couteau est affilé. L'esprit ne peut être juste que s'il est assez riche; ce sont ses connaissances qui le font juste ou faux; c'est avec nos souvenirs que nous jugeons; c'est à un trésor que ressemble l'esprit : le rendement actuel est d'autant plus grand que les épargnes furent plus nombreuses. Il y a donc quelque naïveté à opposer ainsi le savoir et l'intelligence. — Voyons l'esprit tel qu'il est : pour affermir le jugement, garnissons la mémoire; ne craignons pas de trop apprendre aux jeunes gens; ne croyons pas que le goût soit en raison inverse de l'érudition. Plus et mieux ils se rappelleront, mieux ils comprendront. Ils ne s'assimileront vraiment une idée générale que s'ils trouvent parmi leurs souvenirs les faits qui l'incarnent; ils ne s'assimileront vraiment les faits que s'ils trouvent parmi leurs souvenirs l'idée générale qui les explique. Fournissons-leur donc beaucoup de faits et beaucoup d'idées générales. Ne soyons pas dupes d'une pédagogie mondaine qui voudrait assouplir l'esprit sans le lester et réduire l'instruction à une simple « gymnastique » intellectuelle.

Il y aurait peut-être lieu aussi de réfléchir au rôle de la mémoire dans l'humanité. — D'une part, nous l'avons vu, la mémoire est d'importance capitale dans l'esprit humain; sans une bonne mémoire, l'homme ne peut exceller en rien, il ne peut juger avec sûreté, il ne peut être à l'abri des erreurs les plus graves. Notre raison étant ce qu'elle est, non pas *intuitive*, comme celle de Dieu, mais *discursive*, c'est-à-dire procédant par comparaison et par assimilation, nous ne pouvons bien penser que si nous nous souvenons bien. La pensée humaine ne pourrait être parfaite que si la mémoire était infaillible. — Or, d'autre part, la mémoire est toujours terriblement faillible : c'est un mécanisme si compliqué et si délicat qu'il se dérange à chaque instant; là même où il fonctionne le mieux, il est d'une irrégularité et d'une incertitude désespérantes : si bien que tous les hommes qui réfléchissent en arrivent à ne presque rien affirmer sérieusement sur la foi du souvenir. — Donc tant que notre mémoire sera ce qu'elle est, nous demeurerons — quelles que soient notre prudence et notre énergie — exposés à de grossières erreurs. Mais il n'est pas évident que la mémoire humaine doive fatalement rester ce qu'elle est :

il semble bien qu'elle puisse au contraire, comme tout caractère utile dans la lutte pour la vie, se fortifier de génération en génération. On se représente sans peine une humanité future où la mémoire serait beaucoup plus docile, plus fidèle et plus prompte qu'elle ne l'est chez les mieux doués d'entre nous. Il est probable que la *sélection* travaille d'elle-même en ce sens. Mais il est certain que nos efforts raisonnés y doivent aussi travailler. Nous y travaillerons en prenant clairement conscience du rôle de la mémoire ; en la perfectionnant en nous-même ; en ne craignant pas de la cultiver beaucoup chez les enfans et chez les jeunes gens. Les éducateurs doivent le savoir, et ne pas se figurer qu'il est plus « distingué » de dédaigner la mémoire. Ce qui est mauvais, c'est une certaine façon, mécanique et servile, de faire appel à la mémoire, ou de la surcharger sans choix de détails inutiles. Mais les vrais maîtres savent l'exercer tout en stimulant la réflexion, l'enrichir sans l'encombrer.

Ce sera un des moyens les plus efficaces de travailler au progrès général de l'esprit humain. Notre jugement dépend, nous l'avons vu, de deux conditions essentielles : l'énergie de la volonté et la sûreté de la mémoire ; c'est donc par là qu'il faut agir sur l'intelligence. Fortifier la volonté, ce n'est pas seulement affermir les qualités proprement *morales*, le courage, la patience, la possession de soi ; c'est assurer la vigueur de l'intelligence elle-même. Cultiver la mémoire, ce n'est pas cultiver seulement des « qualités inférieures », mais les plus « nobles », les plus utiles et, au besoin, les plus brillantes. Les deux disciplines se complètent d'ailleurs et se tempèrent l'une l'autre : une volonté énergique et réagissante garantit la personnalité contre l'envahissement des souvenirs ; une mémoire riche et prompte sert de lest à la volonté. Toute l'*instruction* pourrait donc se résumer en ces deux maximes : faire des volontés aussi fortes et aussi patientes ; — faire des mémoires aussi riches, aussi fidèles et aussi promptes — que la plasticité du cerveau humain le permettra.

CAMILLE MÉLINAND.

LE
DOCTEUR THÉODORE BILLROTH
ET SA CORRESPONDANCE

La biographie de Théodore Billroth, l'un des plus illustres chirurgiens de ce temps, peut se résumer en deux mots. Ce Poméranien, fils d'un pasteur de l'île de Rugen, fit ses études de médecine à Gœttingen et à Berlin. Il eut pour maîtres les docteurs Baum et Langenbeck. Le 1er avril 1860, à l'âge de 31 ans, il fut nommé professeur de clinique chirurgicale à Zurich ; en 1867, il fut appelé à l'Université de Vienne, où il enseigna pendant vingt-cinq ans. Le 6 février 1894, il mourait à Abbazia, dans sa soixante-cinquième année. Jamais vie plus unie ne fut plus active, plus laborieuse. Il avait énormément travaillé dans sa jeunesse, il travailla jusqu'à la fin. Peu d'années avant sa mort, imparfaitement remis d'une maladie à laquelle il avait failli succomber, il avait repris toutes ses occupations.

Il écrivait le 5 mars 1890 : « Je viens de passer comme d'habitude une journée agitée et dure. Personne n'est plus sujet que moi au coup de cloche. Je fus réveillé de bon matin par une blessure au doigt, qui s'est envenimée en touchant du pus ; j'y suis accoutumé, je serai bientôt guéri. A peine levé commence une éternelle sonnaillerie ; on ne me laisse pas déjeuner en paix avec ma femme et mes enfans. Des domestiques d'hôtels viennent me prier de fixer des heures de consultations ; le secrétaire de l'association Rodolphine réclame des signatures. Je vais voir chez eux quelques-uns de mes opérés d'hier, puis je me rends à la clinique. Assistans, opérateurs, directeurs, tout le monde a quelque chose à me demander. Sacrebleu ! il est déjà 10 h. 20. La salle des cours nous attend. Deux heures de pédagogie et d'opérations. A peine sorti de l'amphithéâtre, je suis de nouveau assailli ; je n'aurai que vingt minutes pour manger. Suit une opération

très difficile, qui dure plus de deux heures. Grâce à d'audacieuses précautions, la victoire me reste, et j'avale en hâte deux verres de cognac. Je cours chez moi; six patiens m'y attendent; les uns ne sont pas des malades sérieux, les autres sont des incurables : il faut mentir, pour les consoler. J'ai quinze minutes pour prendre le thé et de nouveau quatre malades à voir. On m'accorde enfin une demi-heure de repos. Quelle bonne fortune! J'en profite pour achever la lecture du livre de Widmann sur l'Italie, et je cours au concert de la Renaissance. Grande joie! Durant une heure et demie, je subis l'empire d'une musique reposante. Je rentre chez moi dans une excellente disposition d'esprit, et je soupe très agréablement en famille, après quoi j'écris six lettres d'affaires très urgentes. Enfin, enfin, me voilà seul. » Quand il était seul, sa tête travaillait sans cesse. Il a dit lui-même que les événemens les plus intéressans de notre vie sont les idées, justes ou fausses, qui nous viennent. A ce compte, sans parler des résections de genoux ou de mâchoires et des ovariotomies, sa vie fut riche en événemens, car les idées lui venaient en abondance. Il employait une partie de son temps à les déguster, une autre à les critiquer.

Sa correspondance, que vient de publier en partie le docteur Georges Fischer, nous fait bien connaître cet admirable praticien, qui était quelque chose de plus (1). Il se révèle dans ses lettres comme un de ces hommes rares et très intéressans, qui ont excellé dans leur métier et l'ont aimé passionnément jusqu'à leur mort, sans s'aveugler sur ses imperfections, sans être tenté de le surfaire. Son amour était exempt de toute illusion. Il voyait sa maîtresse telle qu'elle était avec ses rides, ses faiblesses et ses misères, et, telle qu'elle était, il la préférait à tout, sans que sa clairvoyance ait jamais fait aucun tort à sa fidélité.

Le 19 septembre 1883, il écrivait à un agronome de ses amis, dont le fils se destinait à la médecine : « Tu me parles des fatigues et des peines de l'agriculteur, qui est à la merci des vents, du soleil et de la pluie; je ne veux pas vous épouvanter, toi et ton Robert; mais n'allez pas vous imaginer que le médecin soit couché sur un lit de roses... A l'Université, tant que durent les études, nous sommes heureux et fiers de pénétrer quelques-uns des secrets de la nature. Nous passons nos examens, et nous voilà enchantés de nous-mêmes. Mais peu à peu nous découvrons combien notre savoir est fragmentaire, combien nous sommes impuissans dans les cas où nous regrettons le plus de l'être. Puis viennent les scrupules : ferai-je ceci? dois-je faire cela? Pour nous soustraire à nos syndérèses, il faut pouvoir se dire qu'on fait son devoir tellement quellement, de son mieux et en conscience... Maigres sont les joies du médecin; quelques-uns de ses clients lui témoignent un attachement sincère et lui en donnent parfois

(1) *Briefe von Theodor Billroth.* Hannover und Leipzig, 1896, Hahnsche Buchhandlung.

des preuves matérielles; le plus souvent ses peines, les services rendus, les sacrifices même ne sont payés que d'ingratitude. » Il concluait de là que Robert Toppius devait y regarder à deux fois avant de se lancer dans cette épineuse carrière. Il ajoutait que pour être un bon médecin, il faut avant tout être un honnête homme, un homme de bien, capable d'éprouver quelque bonheur à secourir les misères humaines. Un médecin grec avait dit jadis : « Nous ne pouvons aimer notre vocation qu'à la condition d'aimer les hommes. » Le malheur est que les hommes sont rarement aimables quand ils sont malades : il leur semble que leurs déraisons, leurs injustices les aident à supporter leurs maux.

Les prodigieux progrès accomplis dans ces dernières années par la médecine opératoire sont une des gloires les plus incontestées de notre siècle. Elle mène à bonne fin des entreprises dont la seule description fait frémir. Elle a toutes les indiscrétions, toutes les audaces; elle ouvre les corps vivans, les estomacs, les entrailles, les crânes. Le grand chirurgien est devenu un faiseur de miracles, à qui rien ne semble impossible. Billroth ne le cédait en hardiesse et en dextérité à aucun de ses confrères, et il s'est illustré par de grandes aventures chirurgicales. Quand l'un de nos plus étonnans opérateurs fit ses premières laparotomies, on le fit passer, me disait un de ses élèves, « pour une sorte d'éventreur criminel »; d'autres le traitaient de charlatan, et un jour qu'il présentait à l'Académie de médecine un fibrome énorme qu'il avait enlevé par l'ouverture totale de la cavité abdominale, quelqu'un s'écria : « Rien ne prouve que ce fibrome ne soit pas une pièce d'autopsie. » Billroth en jugeait autrement; plus d'une fois il envoya de Vienne ses assistans à l'hôpital Saint-Louis, et ce qu'ils avaient vu faire, il le refit à son tour. « Demain, écrivait-il le 31 octobre 1875, je fais de nouveau une laparotomie pour retirer à une jeune fille de dix-huit ans un colossal fibrome de l'utérus. Les brillans résultats obtenus par Péan me rendent furieux; nous devons pouvoir en faire autant. » Et dix jours plus tard : « J'avais de la répugnance pour les extirpations de l'utérus; mais après avoir fait à peu près cinquante ovariotomies et avoir lu le livre si remarquable de Péan, je me suis risqué. »

Les opérations ont leurs voluptés secrètes, et comme le cœur, la main a ses entraînemens, ses ivresses. « J'ai déjà fait plus de soixante laparotomies, disait-il quelque temps après; elles me charment comme un jeu. » Mais il ajoutait que deux de ses extirpations de l'utérus avaient mal tourné, et il était plus enclin à s'affliger de ses défaites qu'à s'enorgueillir de ses victoires. « J'ai constaté qu'on faisait autant de mal que de bien en ouvrant les abcès froids, surtout dans la *spondylitis*, et j'ai essayé tant de manières de les ouvrir que, devenu plus timide, je me suis un peu refroidi pour les nouvelles méthodes. » Ce grand chirurgien était doublé d'un grand médecin qui le surveillait, le tenait

en bride, le gouvernait, l'avertissait sans cesse que les opérations les plus glorieuses sont des crimes lorsqu'elles ne sont pas nécessaires ou vraiment utiles : « A Zurich j'ai rarement laissé mourir un septhémique et un pyohémique sans les avoir amputés ; je m'en faisais un devoir ; aujourd'hui je laisse ces pauvres gens s'en aller tranquillement dans l'autre monde avec leurs quatre extrémités, parce que je sais que je ne puis rien pour eux. Je m'imaginais jadis pouvoir contraindre les gens à vivre ; désormais je suis plus résigné à cet égard. »

On admire, en lisant ses lettres, le courage de son esprit, sa sincérité vraiment héroïque. D'autres s'appliquent à dissimuler ou à pallier leurs fautes ; il sentait le besoin de révéler les siennes, de les publier sur les toits. D'autres cachent soigneusement leurs morts, ou tout au moins ils n'en parlent et n'y pensent jamais. Billroth pensait beaucoup aux siens ; il les comptait et en quelque sorte il les déterrait pour les interroger.

Il se plaignait que la plupart des chirurgiens marchassent à tâtons dans les ténèbres ; quant à lui, il voulait se rendre un compte exact du résultat de ses opérations, savoir ce qu'étaient devenus ses opérés, particulièrement ceux qui étaient atteints de tumeurs et de maladies des os ou des articulations. A Zurich, en 1866, on le voit se livrer avec acharnement à ce travail de statistique funèbre, travail très prosaïque, dit-il lui-même. Il met en ordre ses trois mille cinq cents histoires de malades, et il se procure les informations qui lui manquent en expédiant plus de deux cents lettres à des pasteurs de village. Il consacre à cette enquête la plus grande partie de l'été. A Vienne, en 1877, il recommence. Le cas est compliqué ; il doit s'adresser aux autorités, aux curés, aux rabbins, les interroger dans toutes les langues qui se parlent en Autriche. On lui répond souvent que le patient en question n'est plus de ce monde, que le bistouri travailla vainement : « Que nous sommes mal renseignés, disait-il. Que les maladies chroniques sont trompeuses ! que d'illusions tombent ! »

Mais, je l'ai dit, il n'avait pas besoin d'illusions pour croire et pour aimer. Il se convainc de plus en plus que son art est imparfait et faillible, et que le monde est plein d'incurables. Il ne se décourage point. Il ne dit pas comme Danton : « De l'audace et toujours de l'audace ! » Mais il apprend à discerner les cas où les sages s'abstiennent et les cas où il faut oser ; tout en poursuivant sa mélancolique enquête, il opère une fistule de l'estomac et obtient une guérison définitive. Les Grecs distinguaient deux genres d'enthousiasme, l'exaltation lumineuse dont Apollon, souverain de Delphes, a le secret, et ces inspirations plus troubles que Dionysos, inventeur de la vigne, dispense à ses favoris. Billroth se vantait d'avoir connu tour à tour ces deux sortes d'ivresse, celle qui fortifie la raison et celle qui l'obscurcit. Quoi qu'il en pût dire, il était de la race des apolliniens, il avait fait son

choix, et si cet homme réfléchi, toujours disposé à se juger, a payé dans l'occasion son tribut au dieu des coupes profondes et des témérités heureuses, il a consacré sa vie au service du dieu des idées claires, qui sont souvent des idées tristes.

La science pure avait été sa première vocation. A Berlin, dans sa jeunesse, il avait eu la passion de l'histologie, et il s'était promis de devenir un illustre microscopiste. Il ne tarda pas à changer d'humeur et de goût : il découvrit un jour « qu'étudier l'homme au lit des malades est une plus belle occupation que la microscopie. » Notre caractère a plus d'influence sur notre destinée que le tour de notre esprit. Billroth s'avisa qu'il avait le caractère, le moral d'un grand opérateur, que quelque attrait qu'eût pour lui le travail de cabinet et de laboratoire, il était fait pour la vie d'action. Entre toutes les fonctions civiles, le métier du chirurgien est celui qui ressemble le plus au métier du soldat; sa vie est une bataille; comme un général aux prises avec l'ennemi, il doit avoir son plan d'attaque et de défense et compter sans cesse avec les accidens, conserver tout son sang-froid et l'entière possession de lui-même dans les instans critiques; il est tenu, lui aussi, de travailler dans le sang et de n'avoir jamais l'esprit plus lucide que quand la liqueur rouge coule à flots. Il faut enfin que, comme un chef d'armée, il ait l'amour des grandes responsabilités, qu'il les porte sans plier, qu'il les porte avec joie. Quand on est né pour savourer cette joie, toutes les autres paraissent de qualité inférieure, et tout exercice de la volonté qui n'est pas accompagné de périls semble méprisable.

Billroth resta toujours un homme de science; il en avait l'esprit, les habitudes, les défiances, les scrupules. Il méprisait les assertions sans preuves, et les routines aveugles le révoltaient. Il voulait analyser, comprendre, il s'appliquait à découvrir le pourquoi des choses, et il le demandait quelquefois à son microscope. qu'il aimait à consulter quand sa clientèle lui en laissait le temps. Il a usé de toutes les méthodes nouvelles; mais il se défiait des exagérations, des engouemens, et ne croyait pas aux panacées. On lui fit un crime de n'avoir pas adopté sur-le-champ, avec enthousiasme, les méthodes antiseptiques; il se plaignait que leurs partisans prissent souvent leurs préventions pour des raisons, il leur reprochait l'insuffisance de leur théories. Il finit cependant par se rendre, non sans faire ses réserves : « Je ne méconnais pas les énormes progrès pratiques dus à l'antisepsie; mais quand j'envisage l'immense domaine de la chirurgie, j'estime que la partie opératoire n'en constitue guère que le tiers, et qu'au surplus l'antisepsie n'a rien à voir dans les opérations de la bouche, du rectum, de la vessie. L'identifier à la chirurgie me paraît un dangereux abus. » Il traitait de pernicieux fanatisme l'emploi inconsidéré de l'iodoforme, et quelque importance qu'il attachât à la bactériologie, il ne pensait pas que ce fût une de ces clefs qui ouvrent toutes les portes. « Elle

exerce, écrivait-il en 1892, une véritable fascination sur nos jeunes microscopistes; un jour ils se lasseront, et on en reviendra à l'histologie pathologique. L'esprit du temps va par ondes. »

Il posait en principe que la nature est infiniment compliquée, que les explications trop simples n'expliquent rien, que dans la recherche du détail il ne faut jamais oublier l'ensemble, et que pour juger de l'ensemble, il faut connaître jusqu'au moindre détail, que tout observateur doit être un penseur et observer en pensant, penser en observant. C'était la morale qu'il enseignait à ses élèves; il les mettait en garde contre les jugemens précipités, contre les fétiches, contre la superstition des nouveautés souvent plus fâcheuse que le culte irréfléchi des vieilleries. Il s'efforçait, disait-il, « de développer en eux le sens critique, accompagné d'une certaine dose de pessimisme, pour les préserver de toute présomption. » Il se plaignait quelquefois de leurs incuriosités et que, trop amoureux des hardis coups de main, ils eussent peu de goût pour l'étude attentive et patiente des faits, pour la recherche des causes et des origines. « Mes jeunes messieurs, disait-il, sont beaucoup plus habiles que je ne l'étais à leur âge dans l'art des belles préparations; mais ont-ils trouvé la formule qu'ils cherchaient, ils ne vont pas plus loin, ils se désintéressent de tout le reste. Depuis bien des années, je n'ai pas eu d'élève qui se posât cette question : « Comment s'est formé ce singulier tissu cellulaire? Comment est-il devenu ce qu'il est? » Leur exigeant professeur aurait voulu que, comme lui, ils éprouvassent au même degré le besoin de comprendre et le besoin d'agir; c'était leur demander d'être tous des hommes supérieurs.

Tout en s'occupant de leur éducation, il travaillait à la sienne. Il était admirablement doué; mais je ne crois pas qu'il faille compter au nombre de ses dons naturels cette pitié pour les misères humaines, cette générosité et cette ouverture de cœur, cette philanthropie qui ne fait pas acception des personnes, toutes ces vertus médicales qu'il prêchait éloquemment au jeune Robert Toppius. Il les acquit par degrés, et ce fut l'exercice du métier qui les lui donna.

Il en convenait lui-même, il avait eu dans sa jeunesse le cœur étroit, l'esprit dur et beaucoup de préjugés. Le vrai médecin n'en a pas; quelles que soient ses opinions, ses préférences, ses attachemens, son premier devoir est d'être un humanitaire, de tenir peu de compte des nationalités, des confessions, de ne voir dans l'homme que l'homme. Français, Allemand ou Chinois, catholique, protestant, israélite, musulman ou athée, tout malade sérieux qui vient le trouver est sûr d'être pour lui un objet intéressant, surtout si son cas est rare. L'adversaire le plus dangereux de Louis XIV, Guillaume III d'Angleterre, rendit un bel hommage aux vertus professionnelles quand, au cours de sa dernière maladie, il fit demander secrètement à l'un des médecins du grand roi une consultation écrite. Sa confiance ne fut pas

trompée : Fagon conseilla l'ennemi de la France comme il eût conseillé son maître.

Billroth était né Poméranien, et de son propre aveu, comme le Frison et le Brandebourgeois, le Poméranien a une antipathie naturelle pour toute autre race que la sienne et particulièrement pour les Velches ; les plus vieilles injures sont toujours présentes à son esprit, ses haines sont toujours jeunes. On avait appris à Billroth, disait-il, « à regarder comme français tout ce qu'il y a de mauvais et de vil dans l'espèce humaine. » — « Vos grands-parens, écrivait-il à son ami Lübke en 1871, ne vous ont-ils pas cent fois répété que ce peuple sauvage nous dévora jusqu'aux moelles, nous et notre pays ? Dès votre enfance, comme cela se pratiquait dans notre famille et dans celle de ma femme, n'a-t-on pas rempli votre imagination des horreurs et des brutalités commises chez nous par les Français? N'en avez-vous pas déchiqueté plus d'un dans vos jeux d'enfant, en appelant sur la nation les vengeances célestes ? Nous avons été élevés dans la haine systématique de la France... J'avais oublié tout cela ; mais quand la guerre a éclaté, ma jeunesse a revécu en moi. Mon métier m'oblige à secourir les hommes sans distinction de race ; aussi ai-je rempli mon devoir envers des Français, que j'aime beaucoup comme individus, lorsqu'ils sont aimables, ce qui s'accorde et s'arrange très bien avec les animosités de race. Autrement à quoi nous serviraient les circonvolutions multiples de notre cerveau, de notre religion et de notre morale ? »

Il disait vrai : il avait eu en 1870 un accès de *furor teutonicus*, et, selon sa propre expression, il avait constaté que les grandes colères sont de voluptueuses ivresses, qu'il est doux d'entendre gronder en soi les fureurs d'une brute qui sent sa force, *sich als starke Bestie zu fühlen*. Mais à Wissembourg, à Mannheim, à peine eut-il soigné quelques blessés français, entre autres « un brave officier qui avait reçu cinq blessures, et qui, doux et aimable, se montrait reconnaissant de tout ce qu'on faisait pour lui », la brute rentra ses griffes et son rugissement. Il s'efforçait de modérer les emportemens farouches de Mme Billroth, qui avait élevé ses filles dans la religion de la haine. Peut-être, comme Mme de Bismarck, souhaitait-elle « de voir tous les Gaulois fusillés et transpercés en gros et en détail, y compris les petits enfans, qui cependant ne sont pas responsables des affreux parens qu'ils peuvent avoir. » Billroth, qui avait dix lazarets à surveiller, lui écrivait : « Si tu étais auprès de moi, tu te calmerais bientôt. » Il lui représentait qu'elle était fort injuste, que les atrocités attribuées aux turcos étaient de pures légendes, que d'ailleurs la guerre est la guerre, que les Français étaient de braves gens qui avaient fait leur devoir.

Huit ans plus tard, il écrira à l'un de ses élèves, le docteur Mikulicz : « Si le Français nous détestait moins, il serait un charmant compagnon, *ein reizender Kerl*. » En 1886, passant quelques jours à Paris,

il appellera cette ville impure « un nid où il fait bon vivre, *ein urgemüthliches Nest.* » Si on apprend aux Poméraniens à détester les Velches, on ne leur apprend pas à aimer les Russes. En 1877, Billroth se rendit à Saint-Pétersbourg pour opérer le poète Nekrassow ; il rapporta de son voyage les meilleures impressions : « Pétersbourg, que je voyais pour la première fois, m'a fort intéressé. Les hôpitaux y sont admirables et d'un grandiose où nous n'atteindrons jamais ; au point de vue scientifique et pratique, il y a beaucoup de bon. J'ai acquis la conviction que l'avenir appartient aux Russes en Europe. » C'est ainsi que d'année en année il se défaisait de ses préjugés ; d'autres passent leur vie à s'en faire.

Sa vie fut heureuse et facile ; jamais on ne fit plus promptement et plus sûrement son chemin. Il le sentait lui-même : « Le métier de médecin est dur et souvent ingrat ; il ne mène que très lentement à l'indépendance. Quand je songe à tous les jeunes gens de grand talent qui ont étudié avec moi et combien peu ont prospéré, je me considère comme un parvenu, *ein Glückspilz.* » Il éprouva un frisson de joie lorsqu'il reçut, en 1867, « la nouvelle que les Viennois offraient une chaire au fils du pasteur de Bergen, à un Prussien, à un hérétique, qui n'avait que trente-huit ans. » Il croyait rêver, lire un roman ; il était donc vrai que Théodore Billroth, qui se trouvait lui-même « jeune à faire peur », venait d'être nommé professeur de la première clinique de Vienne et directeur de l'institut opératoire par Sa Majesté apostolique l'Empereur d'Autriche ! Son bonheur l'effrayait : « Je crains les dieux. »

Il eut quelque peine à s'acclimater et à s'imposer aux malveillans, aux jaloux, aux intrigans, aux ministres de l'instruction publique dont les volontés étaient changeantes, qui promettaient tout et donnaient peu. Il avait cru s'apercevoir que, très attachés à l'alliance prussienne, les Viennois goûtaient peu les Prussiens. Dans ses heures de dépit, il définissait les Autrichiens « une nation d'égoïstes et d'épicuriens insoucians, sans ambition et sans idéalisme. » Il ne tarda pas à se raviser, à découvrir que ces épicuriens étaient commodes à vivre. Il finit par se plaire beaucoup à Vienne, et si brillantes que fussent les propositions que lui faisaient les universités d'Allemagne désireuses de reprendre leur bien, il les refusa.

Il n'aurait pu les accepter sans ingratitude. On avait oublié qu'il était Prussien ; on était charmant pour lui et on lui accordait en fin de compte tout ce qu'il demandait. Il avait conçu le projet de créer, sous le nom de Maison Rodolphine, un hôpital modèle pour former des infirmières ; les fonds affluèrent et on lui donna carte blanche. Lorsqu'on se fut assuré qu'il n'irait pas à Berlin, les étudians organisèrent une colossale procession aux flambeaux telle que Vienne n'en avait jamais vu. En 1887, une pneumonie mit sa vie en danger ; sa convalescence fut fêtée comme un bonheur public. De toutes parts arrivaient des

lettres, des dépêches, des adresses. En rouvrant sa clinique, il trouva son cabinet transformé en jardin; il marchait sur des fleurs. Il ne pouvait traverser une rue sans que les passans lui fissent de loin des signes de tête et de main, et les marchandes des halles se précipitaient sur Mme Billroth pour la féliciter. Il était touché jusqu'au fond de l'âme de ces témoignages d'attachement, et il déclarait que son capital de philanthropie lui rapportait d'énormes intérêts : « Qu'ai-je donc fait à ces gens pour qu'ils m'aiment tant? Que trouvent-ils en moi de si rare? Si je deviens insupportable, ce sera leur faute, ils me gâtent. »

Ce n'était pas seulement Vienne qui lui faisait fête; sa renommée s'était répandue dans toute l'Europe. Dès 1871, son traité de chirurgie générale, parvenu à sa cinquième édition, courait le monde traduit en sept langues. On l'appelait partout en consultation ou pour opérer; il courait d'Athènes à Constantinople, à Pétersbourg, à Paris, à Lisbonne, à Naples, à Madrid, à Stockholm, à Corfou, et partout il retrouvait des élèves instruits, formés par lui. Il avait le don de l'enseignement, de la parole, de l'ascendant personnel, et il savait discerner les vocations, encourager les talens. Il était fier d'avoir réussi à créer une école d'où étaient sortis des chirurgiens de premier ordre, et qui fournissait des professeurs à l'Autriche, à l'Allemagne, à la Belgique, à la Hollande. A la vérité, il faisait quelquefois cette réflexion mélancolique, qu'ayant eu la candeur de leur révéler tous ses secrets, il les avait mis en état de faire aussi bien ou mieux que lui les opérations les plus difficiles, qu'il ne lui restait plus qu'à leur quitter la place. Mais il se disait plus souvent qu'ils perpétueraient ses traditions, qu'ils étaient la meilleure de ses gloires, la preuve vivante qu'il n'avait pas travaillé en vain.

Aux satisfactions que lui donnaient ses élèves, son génie et sa main, il s'en ajoutait beaucoup d'autres dont il faisait cas. Il pensait que le plus noble, le plus attrayant des métiers ne suffit pas à remplir la vie, que l'homme qui s'y enferme est un prisonnier. Il ne méprisait aucun genre de bonheurs et se déclarait capable de les savourer tous. « Lequel est le plus heureux, disait-il, du mathématicien qui a résolu son problème, de l'artiste qui a mis son âme dans son œuvre, de l'ingénieur découvrant un nouvel emploi pratique de la vapeur ou du gourmand qui invente un plat nouveau? » Il appelait les inventeurs de nouveaux plaisirs « des idéalistes américains » et il leur savait gré de s'appliquer à embellir leur existence et celle des autres.

Il s'entendait à embellir la sienne, et il avait sur beaucoup de grands travailleurs cet avantage qu'il savait se reposer. Le monde, la famille, la solitude, les grandes villes, les champs, les jardins, il s'accommodait de tout. Il passait l'automne dans la villa qu'il s'était construite à Saint-Gilgen, près d'Ischl, et qu'il appelait son Tusculum. Il faisait aussi des séjours à Abbazia, où il est mort en face de la mer et

des montagnes, comme il en avait exprimé le désir. Il avait le pied léger et il adorait l'Italie ; il employait ses vacances de Pâques à revoir Venise, Florence, Rome, ou à se promener en Sicile : « Cette nature me grise, je vis comme dans un rêve. Le jour de Pâques, Vienne me reverra, et je reprendrai mon licou. Le rêve et la vie, la vie et le rêve ! Ainsi s'en vont les années ! »

C'était la musique qui lui procurait ses plus beaux songes ; il l'a toujours aimée jusqu'à la fureur. Il jouait de plus d'un instrument et s'amusait quelquefois à composer. A vingt et un ans il écrivait à sa mère que la voix de Jenny Lind l'avait rendu presque fou ; plus tard Schumann le fera frissonner et pleurer : « Est-ce un bonheur, est-ce un malheur, s'écriait-il, que d'éprouver de si vives sensations ? » Son musicien favori était Brahms, avec qui il était intimement lié, et dont le génie lui était si sympathique qu'il ne pouvait entendre une de ses compositions sans se figurer qu'elle avait été écrite spécialement pour lui. La musique était, disait-il, son second moi et ses deux *moi* s'accordaient à merveille. Cet apollinien estimait que l'art est une science et que la science est un art, que l'un et l'autre dérivent de la même source, qui est une imagination bien réglée ; il aimait à dire, comme Trousseau, que le vrai médecin est un artiste savant, que c'est l'inspiration, le génie propre du métier qui fait les grands praticiens.

Il y a de petites passions qui gâtent les existences les plus favorisées, et les grands praticiens ne sont pas heureux quand ils sont jaloux. Billroth ne l'était point. Les succès des autres ne le chagrinèrent jamais. Il s'était fait un nom par d'audacieuses opérations qu'il avait pratiquées le premier, telles que la résection des mâchoires et l'extirpation du larynx. Il voyait sans chagrin qu'on en fît d'autres dont il ne s'était point avisé, et ce grand maître était toujours prêt à retourner à l'école. En lui envoyant le premier volume de son *Traité d'hystérectomie*, le docteur Péan l'avait prié de lui dire ce qu'il pensait de ses surprenantes entreprises qu'on traitait de criminelles. Il lui répondit qu'il se prononcerait après expérience faite. Il exécutait bientôt avec succès la résection du pylore, en suivant les règles tracées par l'opérateur français. Quelques semaines plus tard, il enlevait à son tour les grandes tumeurs de l'utérus par la voie abdominale, et il envoyait ses élèves les plus éminens, MM. Gussenbauer, Mikulicz, Eiselsberg, étudier à l'hôpital Saint-Louis le manuel de cette opération, qu'ils vulgarisèrent en Allemagne. Nouvelles méthodes d'hémostase, morcellement des tumeurs, il se faisait un devoir de tout expérimenter, et toute sa vie il lui en coûta peu d'admirer ses rivaux.

Le jour vient où les grands savans comme les grands artistes se ressentent des atteintes de l'âge ; ils n'ont plus la pleine possession de leur pensée et de leur main ; il faut s'arrêter, et qui s'arrête recule. C'est encore un malheur qui fut épargné à Billroth. Il fut toujours lui-même.

« Il avait, nous dit le plus compétent des juges, des notions très étendues sur toutes les branches de la médecine; il s'était occupé avec succès de l'anatomie normale et pathologique, de la physiologie, de la bactériologie, et il a publié sur ces sciences accessoires des mémoires remarquables. Son traité de pathologie générale, qui porte partout la marque d'un esprit élevé et profond, a de plus le mérite d'être écrit dans un style très attachant, et on peut dire que cet ouvrage a fait faire un grand pas à l'art de guérir. » Il s'était dit plus d'une fois : « Je me fais vieux, je n'écrirai plus. » Et il écrivait toujours. A la veille de sa mort il rêvait de publier des études « sur l'anatomie des sociétés humaines, sur la sympathie considérée comme le fondement de la morale, sur la physiologie de la musique, » et aussi sur cette question qui le préoccupait : « Où nous mènera l'idolâtrie que nous avons pour notre intelligence et nos sensations? » Il n'avait pas étudié cette idolâtrie sur lui-même; quoique Poméranien, il était né modeste.

S'il y a jamais eu quelqu'un d'heureux sur la terre, ce fut le grand chirurgien Théodore Billroth, qui aimait également ses malades, l'opéra, les symphonies, les roses de son jardin et les belles tumeurs qu'il opérait, et qui n'a jamais connu les passions âcres qui empoisonnent la vie. Cependant il se reprochait de ne pas sentir assez son bonheur, d'être né avec une imagination inquiète et mélancolique, trop disposée à se tourmenter elle-même, d'aimer à se faire des soucis, d'être plus affligé de ses ignorances qu'il n'était heureux de son savoir. Il en voulait à sa clientèle de l'avoir rendu infidèle à la science, et il en voulait à la science de ses incertitudes, de ses perpétuelles variations. Que de choses péniblement apprises, et qu'il croyait certaines, il avait dû désapprendre! Était-on sûr qu'au xxe siècle deux et deux feraient encore quatre? Il se plaignait surtout que la vie fût courte, qu'il fallût mourir avant d'avoir fait le quart de ce qu'on s'était promis de faire.

On l'avait appelé en 1882 à Frohsdorf pour soigner un neveu du comte de Chambord. — « Que d'illusions dans cette petite cour! s'écriait-il. Après tout, nous avons tous les nôtres ; nous sommes tous des prétendans à je ne sais quel trône dont nous ne jouirons pas dans l'étrange monde où nous vivons! » Son esprit avait toutes les ambitions, et toute borne lui était insupportable. « Je connais mieux que personne les imperfections de mes travaux, de mon art et de ma science... Non, je ne suis pas un Dieu: il y a quelques jours, dans une laparohystérotomie, j'ai transpercé l'urètre... Je me trouve terriblement médiocre. »

Outre sa modestie naturelle, il avait plus d'une raison de ne pas s'infatuer de lui-même. Les nouvelles méthodes introduites dans les sciences d'observation étaient, selon lui, un outil si excellent que les travailleurs vulgaires en pouvaient tirer parti; il n'était plus besoin d'avoir du génie : libre au premier venu, pourvu qu'il fût appliqué et qu'il ne

fût pas un sot, de se signaler par quelque découverte qu'un autre eût faite à sa place. Au surplus il avait pour principe que c'est bien peu de chose qu'un individu, que les plus grands hommes ne sont qu'un détail dans l'histoire de la science comme dans l'univers : « Vous connaissez mes vues sur le peu de valeur de la personnalité dans l'histoire du monde. Tout ce qui arrive devait arriver. L'homme est un morceau de la nature ; elle a ses lois qu'elle nous impose quand nous nous flattons de lui imposer les nôtres. » Ce praticien naturellement très gai, qui avait une philosophie triste, se moquait quelquefois de ses mélancolies. Il avait dit un jour que le docteur Billroth était « un malheureux imaginaire, un hareng sentimental de la mer Baltique. » Mais il disait aussi que plus il avance en âge, plus ce genre de harengs a peine à dominer ses sentimens et ses imaginations, que nous changeons de sexe avec les années, qu'en vieillissant la femme devient plus homme et l'homme devient plus femme.

Quand on regarde les individus comme de simples détails, on est peu disposé à croire à leur immortalité. Billroth n'avait pas besoin de croire à la sienne pour se résigner facilement à quitter ce monde. Il avait pensé mourir en 1887, et la mort lui avait paru charmante : « Je demeurai longtemps dans un état de demi-sommeil qui n'était point désagréable, écrivait-il à Brahms, m'observant quelquefois médicalement, lorsque ma respiration devenait plus bruyante ou plus superficielle, et que mon esprit semblait s'en aller. Je disais avec un de tes *Lieder* : « Il me semble que je suis mort. » Que cet état me paraissait doux ! Je planais dans les airs et je regardais paisiblement la terre et mes amis au-dessous de moi. » Il écrivait plus tard : « Heureux celui qui meurt ! S'endormir et ne pas se réveiller, que peut-on imaginer de plus beau ? » Mais souvent aussi il regrettait sa jeunesse, cette heureuse saison des projets chimériques, cet âge délicieux où tout semble possible et où son microscope lui avait procuré des joies exquises que ne donnent ni les distinctions, ni les gros honoraires, ni la gloire. Peut-être en ces momens-là enviait-il dans le secret de son cœur ceux qui pensent que la mort est une fin qui est un recommencement, ceux qui croient à une jeunesse d'outre-tombe.

G. Valbert.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE BIOGRAPHIE HOLLANDAISE DE SPINOZA (1)

Dans le courant de l'année 1693, un pasteur luthérien de Dusseldorff, nommé Johann Kœhler, étant venu s'établir à la Haye avec sa famille, trouva à louer, au second étage d'une maison du Veerkade, un appartement où on lui dit qu'avait demeuré avant lui, de 1669 à 1671, l'opticien et philosophe juif Benoît de Spinoza. Cette coïncidence parut flatter l'amour-propre de l'excellent pasteur. « La chambre où j'étudie, nous apprend-il avec une nuance d'orgueil, est la même où Spinoza couchait et où il travaillait. » Et il résolut aussitôt de mettre à profit une occasion aussi belle pour se renseigner sur la vie et le caractère de ce libertin fameux, dont le *Traité théologico-politique* et les *Œuvres posthumes*, récemment publiées, avaient soulevé tant de scandale parmi les pasteurs de Hollande.

La maison, malheureusement, avait changé de propriétaire depuis que Spinoza y avait demeuré. La veuve Van der Werwe, chez qui le philosophe avait pris pension, était morte : morte en laissant si peu de traces qu'on avait déjà oublié jusqu'à son nom, et que Kœhler, dans sa *Vie de Spinoza*, l'appelle par erreur « la veuve Van Velen ». Mais en revanche le peintre Henderyk van der Spyke vivait encore, et continuait à habiter, sur le Paviliœngracht, à deux pas du Veerkade, la maison où pendant près de six ans, de 1671 à 1677, Spinoza avait logé et mangé chez lui. Et comme, en sa qualité de luthérien, il se trouvait être précisément un des paroissiens de Kœhler, celui-ci n'eut pas de peine à en obtenir tous les renseignemens qu'il voulait.

Peut-être cependant les aurait-il gardés pour lui, et aurions-nous été privés d'un opuscule devenu désormais classique, sans le bruit

1. *Spinoza en zijn Kring*, par M. K. O. Meinsma, 1 vol. in-8°; la Haye, 1896.

que fit, en 1698, la traduction hollandaise de l'article consacré à Spinoza par Pierre Bayle dans son *Dictionnaire historique et critique*. S'appuyant sur la courte préface écrite en 1677, par un ami anonyme de Spinoza, pour l'édition des *Œuvres posthumes*, mais ne se faisant pas faute d'y joindre toute sorte d'additions et d'appréciations de son cru, Bayle, en effet, avait présenté sous un jour assez fantaisiste le philosophe juif et sa philosophie, ce qui, d'ailleurs, avait encore contribué à attirer sur eux la curiosité du public. Et c'est tout ensemble pour satisfaire à cette curiosité et pour réfuter les erreurs de Bayle que l'excellent Kœhler entreprit de recueillir, et de consigner par écrit, tous les détails que lui avait fournis Van der Spyke sur la vie de Spinoza. Il les publia en 1705, en même temps qu'un sermon prononcé par lui à Pâques, l'année précédente, sur *la véritable résurrection de Jésus-Christ, défendue contre les argumens de B. de Spinoza et de ses partisans*.

Le sermon ne tarda pas à être oublié : mais il n'en fut pas de même de la *Vie de Spinoza*, qui, traduite en français dès 1706, ne cessa plus depuis lors d'être lue et méditée. Elle sert de préface, aujourd'hui encore, à toutes les éditions des œuvres de Spinoza : et l'on peut dire que c'est d'elle seule que nous vient, depuis deux cents ans, tout ce que nous savons de l'histoire et de la personne de l'auteur de l'*Éthique*. Les plus savans historiens et commentateurs du spinozisme, les Allemands Auerbach et Ginsberg, le Français Émile Saisset, l'Anglais Frederic Pollock, le Hollandais Johann van Vloten, se sont bornés à développer, sans presque prendre la peine de le contrôler, le récit de ce pasteur allemand, qui n'a jamais vu Spinoza, et n'a guère eu avec lui d'autre point de contact que d'avoir logé dans la même maison.

On ne saurait nier, après cela, que Kœhler (ou Colerus, pour l'appeler de son pseudonyme latin) se soit très consciencieusement efforcé de donner à son récit toute l'exactitude et toute l'impartialité désirables. Mais il n'avait d'autre source sérieuse d'information que les souvenirs du vieux Van der Spyke, et tout moyen de vérification paraît lui avoir manqué. Avec la meilleure volonté, il nous a transmis sur Spinoza un monceau d'erreurs. Ce qu'il nous dit de la jeunesse du philosophe, notamment, — ou plutôt de toute sa vie, à l'exception des six années passées chez les Van der Spyke, — est d'un bout à l'autre sujet à caution. Il se trompe, par exemple, quand il nous affirme que Spinoza avait étudié le latin dans sa jeunesse, car nous savons de source certaine qu'il ne l'a étudié qu'après sa rupture avec la synagogue. Il se trompe en nous affirmant que Spinoza, durant son séjour chez François Van den Enden, était devenu amoureux de la fille de celui-ci, car Clara-Maria Van den Enden venait à peine de sortir de l'enfance quand son prétendu amoureux quitta Amsterdam. Il se trompe sur les

dates des séjours de Spinoza à Rhynsbourg et à Voorbourg. Et il n'y a pas jusqu'aux renseignemens qu'il tient de Van der Spyke qui ne soient suspects : telle l'accusation de vol qu'il porte contre le docteur Meyer, l'exécuteur testamentaire de Spinoza et l'éditeur de ses *Œuvres posthumes;* tel encore le passage fameux où il raconte que Spinoza « exhortait les enfans de la maison à assister souvent au service divin, » trait de tolérance assurément très touchant, mais assez invraisemblable si l'on songe qu'au moment de la mort du philosophe l'aîné de ces enfans avait un peu plus de huit ans! Puisse Colerus s'être trompé, de même, dans son récit non moins fameux des passe-temps de Spinoza! « Lorsqu'il voulait se relâcher l'esprit, il cherchait des araignées qu'il faisait se battre ensemble, ou des mouches qu'il jetait dans les toiles d'araignées : et regardait ensuite cette bataille avec tant de plaisir que souvent il éclatait de rire. » L'image en raccourci qu'il s'offrait là du monde avait, certes, de quoi l'égayer : mais nous avons tant changé de sentiment, depuis le cartésianisme, touchant le degré de notre parenté avec les animaux, que le trait, quoique nous en ayons, nous révolte un peu. Puisse Colerus l'avoir inventé !

Le malheur est que, tout en connaissant l'inexactitude des renseignemens de Colerus, nous n'en ayons guère de plus exacts à leur substituer. Il a bien paru en 1719, dans les *Nouvelles littéraires* d'Amsterdam, une notice biographique écrite en français, attribuée par les uns au médecin Lucas, par d'autres à M. de Saint-Glain, et dont Boulainvillers a reproduit quelques morceaux, dans sa *Réfutation des erreurs de Spinoza.* Plus courte et moins riche en détails que celle de Colerus, elle est en revanche infiniment plus sûre (1), et l'on ne saurait trop regretter que les éditeurs de l'*Éthique* n'aient point cru devoir la publier en tête de leurs éditions, de préférence au recueil d'*anas* du pasteur de la Haye. Mais ses renseignemens se réduisent encore, somme toute, à assez peu de chose ; et en dehors d'eux nous n'avons guère d'autre source d'information que de brèves lignes, éparses, çà et là, dans les écrits du temps (2).

Voici cependant un document plus important, et trop peu connu. C'est la relation faite par un voyageur allemand, Gottlieb Stolle, de deux entretiens qu'il eut à Amsterdam, en 1703, avec d'anciens amis de Spinoza. Restée inédite pendant près de cent cinquante ans, elle a été imprimée pour la première fois en 1847, dans une revue allemande.

(1) Elle semble d'ailleurs avoir été écrite peu de temps après la mort de Spinoza, car l'auteur y parle de la campagne de 1672 comme des « dernières guerres », ce qu'il n'aurait pu dire après 1688.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1892, l'étude de M. Nourrisson, sur la *Bibliothèque de Spinoza.*

M. Meinsma l'a reproduite tout entière, dans le gros ouvrage dont je vais parler tout à l'heure : et vraiment elle nous montre Spinoza sous une lumière si imprévue, que je ne puis m'empêcher d'en traduire au moins les quelques passages principaux.

Stolle raconte d'abord qu'il a rencontré à Amsterdam un libre penseur allemand nommé Sébastien Pezold, qui lui a dit, entre autres choses, « que jamais Spinoza n'avait fait ouvertement profession d'athéisme. » C'est ce même Pezold qui l'a ensuite conduit à l'auberge du *Capitaine de Brême*, où il lui a fait faire connaissance avec un vieillard qui, « dès la jeunesse, avait recherché la société des esprits paradoxaux, et qui s'était fait à soi-même sa théologie. »

Ce vieillard avait bien connu Spinoza. Il dit à Stolle que le célèbre juif avait été excommunié par ses coreligionnaires parce qu'il considérait les livres de Moïse comme ayant été écrits par un homme. « Renié par les siens, il s'est alors affilié aux Mennonites, qui se sont chargés de pourvoir à son entretien, ne pouvant admettre qu'il eût les pensées subversives qu'on lui attribuait. C'est dans une réunion de ces Mennonites qu'il a rencontré Van den Enden, ancien jésuite et athée déclaré, qui fut ensuite pendu en France pour avoir voulu attenter à la vie du Dauphin. Spinoza s'est aussitôt lié avec lui, séduit par la finesse de son discours ; et c'est de lui qu'il a reçu des leçons de latin, car il était jusque-là fort inexpérimenté dans cette langue. Dans les premiers temps, Spinoza vécut très modestement ; mais plus tard, ayant plus d'aise, il alla demeurer d'Amsterdam à Leyde (1), puis de là à la Haye, où il se lia avec de grands personnages, se montra dans les rues l'épée au côté, se vêtit élégamment, fit même quelques excès de nourriture et de boisson, jusqu'à ce qu'enfin il fût atteint de phtisie, dont il mourut. Jamais on ne lui a entendu dire qu'il n'y eût point de Dieu : mais d'ailleurs il était dans ses propos d'une prudence extraordinaire. Il ne s'ouvrait qu'en petit comité, devant des amis dont il était sûr : ces amis étaient, surtout, Glasemaker, Van Enden, Rieuwertz l'éditeur, Balling, Jarig Jelles, et un médecin, le docteur Ludovic Meyer. Il eut aussi pour correspondans un bourgmestre de Dordrecht, appelé Blyenberg, et un conseiller d'ici, nommé Beuningen, qui est revenu avant de mourir à d'autres idées. »

Le fils de l'éditeur Rieuwertz, que Stolle eut ensuite l'occasion d'interroger, lui apprit notamment que Spinoza avait laissé, dans ses manuscrits, un ouvrage contre les Juifs « où il les traitait avec une grande dureté. » Il lui dit encore que l'*Éthique* avait coûté à Spinoza tant de travail qu'il répétait volontiers que « s'il ne l'avait déjà écrite, il ne l'écrirait certainement pas. »

(1) A Rhynsbourg, près de Leyde.

*
* *

Ce ne sont là sans doute que de maigres détails, et d'une authenticité assez peu certaine. Mais les moindres détails sont bienvenus lorsqu'il s'agit d'un aussi grand homme, et d'un homme qui s'est aussi obstinément efforcé de cacher sa vie. Il la cachait à ses contemporains, à ses amis même, et l'on dirait qu'après deux cents ans il nous la cache encore. On sait combien ses lettres sont vides de tous renseignemens sur son compte : jamais peut-être il n'y en eut de plus impersonnelles, ou plus exactement de plus immatérielles, et qui parussent davantage émanées d'un pur esprit. A Oldenbourg, à Bleyenberg, à ses compagnons Meyer et Jelles, il ne parle que de ses idées, se bornant tout au plus à mentionner çà et là un voyage, ou une maladie. Les archives de la Hollande sont muettes sur lui, aussi bien que les chroniques et les gazettes du temps. Des grands personnages de toute sorte qui l'ont approché, aucun, ni De Witt, ni Huyghens, ni Hudde, ni Leibniz ne nous ont laissé sur lui quelque témoignage un peu important. Et si épaisses sont les ténèbres, autour de lui, que toute l'érudition, toute la patience, toute la pénétration de son nouveau biographe ont absolument échoué à les lui faire traverser.

Ce n'est pas faute, au moins, d'y avoir tâché! Un coup d'œil jeté sur le gros livre de M. Meinsma suffit à nous montrer de quelles infatigables recherches il est le produit, et combien il a fallu de zèle au savant hollandais pour explorer tant de domaines si divers et si peu connus. Depuis les archives des synagogues, des églises, et des communautés, jusqu'aux livres de compte des libraires et des imprimeurs, M. Meinsma a tout examiné, contrôlé, médité ; et il n'y a si petit opuscule hollandais, scientifique, philosophique ou politique, de la seconde moitié du XVIIe siècle où il n'ait cherché quelque ombre de renseignement sur la vie, la personne et le caractère du mystérieux philosophe. Mais il me semble bien qu'en fin de compte il n'a rien trouvé. Il a signalé, d'une manière irréfutable et définitive, les erreurs des biographes anciens : il a fait la part de ce qui était authentique, ou simplement probable, ou tout à fait impossible, dans les récits de Colerus, de Lucas, de Gottlieb Stolle et de Monnikhoff. Mais des nombreux points d'interrogation que ces récits nous laissaient, je n'en vois pas un qu'il ait pu lever. Nous ne savons toujours pas pourquoi Spinoza a quitté Rhynsbourg, pourquoi il est allé de la Haye à Utrecht auprès de Condé, ni quel était cet ennemi dont il parle dans une de ses lettres. Mais surtout nous continuons à ignorer quelle espèce d'homme il était, quels étaient ses sentimens, ses rêves, ses projets : ou plutôt nous continuons à n'en savoir que ce qu'il lui a plu d'en révéler lui-même au brave peintre d'enseignes chez qui il prenait pension.

Le livre de M. Meinsma n'est donc pas, à proprement parler, une nouvelle biographie de Spinoza. Mais je ne puis assez dire quelle importance il me paraît avoir pour l'intelligence de sa pensée, ni d'une façon générale combien c'est un ouvrage intéressant et précieux. Car à défaut de renseignemens positifs sur la vie de Spinoza, M. Meinsma nous y fait connaître, en quelque sorte, tous les tenans et les aboutissans de cette existence singulière.

Il nous y montre, avec une variété, une richesse de détails, une précision admirables, les divers milieux où Spinoza a vécu, depuis la communauté juive où s'est écoulée son enfance jusqu'au cercle de savans et de libres-penseurs dont il faisait partie dans ses dernières années. Les amis du philosophe, ses premiers maîtres, ses correspondans, ses élèves, tour à tour il nous les présente, toujours notant au passage la part d'influence qu'ils ont pu exercer. Grâce à lui le rabbin Morteira, l'ex-jésuite Van den Enden, l'éditeur Rieuwertz, et Meyer, et Jelles, et Bleyenberg, cessent d'être pour nous des entités vagues : nous les voyons vivre, chacun dans le cadre spécial où Spinoza l'a connu : et à leur contact la figure même de Spinoza nous apparaît plus vivante.

Ainsi l'ouvrage de M. Meinsma est comme une série de tableaux, évoquant à nos yeux tout un petit monde : un monde de savans, de poètes, de pamphlétaires et de philosophes, personnages infiniment dissemblables de goûts, d'aptitudes et de sentimens, mais ayant entre eux un trait commun, qu'on pourrait appeler une sorte d'ivresse de la vérité rationnelle. C'est une ivresse qui rappelle, à cent ans d'intervalle, l'enivrement artistique de la Renaissance, mais combien plus naïve, plus grave, et plus vaine, et au demeurant plus touchante! Jamais, peut-être, en aucun pays on n'a eu autant de confiance dans la toute-puissance de la raison humaine. Instruits par Bacon et Descartes à secouer le joug de l'autorité, ces braves Hollandais se sont mis, avec leur sérieux et leur bonne foi ordinaires, à attendre du libre exercice de la raison une lumière complète et définitive. Ils ont cru que rien ne s'opposerait désormais à ce que l'esprit humain entrât en possession de cette vérité absolue, que lui avaient si longtemps interceptée les mensonges intéressés des théologiens. Et aussitôt chacun est parti résolument en quête, à la façon de ce vieillard dont parle Stolle, « qui s'était fait à lui-même sa théologie. »

Spinoza a été l'un de ces chercheurs ; et comme il tenait ses découvertes soigneusement cachées, on n'en était que plus avide de pouvoir les connaître. A tout instant nous voyons dans le livre de M. Meinsma de nouveaux témoignages de cette curiosité ingénue : tantôt c'est un négociant d'Amsterdam, tantôt un magistrat de Dordrecht, qui écri-

vent au philosophe ou à ses amis, les suppliant de leur révéler ces « idées » qu'on leur a dit si neuves, et d'une importance si grande. Ils s'inquiètent des recherches de Spinoza sur l'infini comme j'imagine que les industriels américains doivent s'inquiéter des dernières inventions de M. Edison. Ce petit juif aurait-il enfin mis la main sur la vérité? Saurait-on enfin à quoi s'en tenir sur Dieu, sur la distinction des substances, sur l'âme et son immortalité?

Mais Spinoza n'était point seul à avoir des « idées ». Autour de lui, une foule de « libertins » cherchaient comme lui; et c'est encore un des mérites du livre de M. Meinsma de nous montrer l'auteur de l'*Éthique* entouré, comme il l'a toujours été, de ces compagnons de recherches. Nous sommes trop portés aujourd'hui à nous figurer le solitaire du Paviliœnsgracht comme un vrai solitaire, poursuivant son rêve à l'écart du monde, sans aucun point de contact avec son temps ni avec son pays. Il appartenait au contraire à un groupe nombreux de libres penseurs, marchant, par des voies diverses, à la conquête de la même chimère. Et peut-être n'était-ce pas autant à son génie ni à la hardiesse de sa doctrine qu'il devait de se distinguer de ses confrères, dans l'opinion de ses contemporains, qu'à son extrême prudence et au mystère qu'il s'efforçait de garder sur lui.

C'est pour de tout autres raisons que la postérité l'a décidément distingué de Daniel van Breen, de Pierre Balling, de Jan Beelthouwer, de Jan Knol, d'Adrien Kœrbagh, et du reste de la troupe des hérétiques hollandais. Mais il n'en est pas moins vrai que, au point de vue historique, il a été l'un d'entre eux, qu'il les a tous personnellement connus, et que pour la plupart ils avaient publié déjà des écrits d'une hardiesse extrême lorsqu'il fit paraître son *Traité théologico-politique*. Les dédaigner tout à fait et ne tenir compte que des influences de Maïmonide, de Descartes et de Hobbes, c'est, je crois, s'exposer à méconnaître la signification véritable de la doctrine de Spinoza. Et je n'en veux pour preuve que la lumière nouvelle que jettent, sur cette doctrine, les savantes recherches de M. Meinsma.

*
* *

Elles nous font voir dans le spinozisme le dernier aboutissement d'un grand courant de libre pensée qui, depuis deux siècles, s'était formé en Hollande. Déjà en 1512, avant la révolte de Luther, un certain Hermann van Ryswyck avait été brûlé à la Haye pour avoir dit et répété que « le monde existait de toute éternité », que « l'enfer et la vie future étaient des inventions stupides », et que « le Christ avait enseigné aux hommes une morale détestable ». On avait brûlé Hermann van Ryswyck, mais ses principes lui avaient survécu, encore que tout

le long du XVIe siècle les autorités religieuses et civiles se fussent évertuées à les étouffer. L'esprit de libre pensée avait même pénétré jusque dans la synagogue, avec cet Uriel da Costa dont M. Meinsma a reconstitué l'histoire véritable, trop longtemps cachée sous de poétiques légendes.

Uriel, ou plutôt Gabriel, da Costa était né dans les dernières années du XVIe siècle, à Oporto, d'une famille juive d'origine, mais depuis longtemps convertie au catholicisme. Il avait été lui-même, d'abord, un fervent catholique; mais peu à peu il en était venu à douter de l'authenticité du Nouveau Testament. Il avait alors quitté le Portugal avec sa mère et ses frères, avait échangé son prénom de Gabriel contre le prénom juif d'Uriel, et, sans abjurer le catholicisme, était allé se joindre aux juifs portugais d'Amsterdam. « Je m'aperçus bientôt, écrit-il lui-même dans son apologie, que les principes des juifs n'étaient nullement d'accord avec la doctrine de l'Ancien Testament. » Il fut très choqué, en particulier, de constater que ses nouveaux frères croyaient à une vie future, tandis que nulle part la Bible n'en faisait mention. Et tout de suite il se mit en devoir de les convertir. « Ce qu'ayant appris, les rabbins ameutèrent tout le monde contre moi. Les enfans me poursuivirent dans les rues, me traitant d'hérétique et de renégat. » Un médecin juif, Samuel de Silva, publia un livre en portugais pour réfuter les erreurs « d'un certain contradicteur de ce temps », qui osait soutenir, « entre autres sottises scandaleuses, que l'âme de l'homme périt avec son corps. » Da Costa répliqua, dans une brochure où il traitait Silva d'« infâme calomniateur » : sur quoi, le 1er mai 1624, il fut condamné, après dix jours de prison, à une amende de trente florins, et à la suppression de son livre. Il ne se soumit point, cependant; et durant plus de quinze ans il n'y a point de persécution qu'il n'ait eu à souffrir. Renié de ses amis, de ses parens eux-mêmes, réduit à la misère, ne pouvant ni se marier ni s'occuper en aucune façon, il n'en continua pas moins à affirmer que l'immortalité de l'âme était un dogme contraire à l'enseignement de Moïse. Un jour enfin, en 1640, il céda. Après avoir publiquement demandé pardon de son hérésie, il fut battu de verges et foulé aux pieds, dans la synagogue. Rentré chez lui, il prit un pistolet, visa au passage un de ses persécuteurs, le manqua, et retourna l'arme contre lui-même. Il fut enterré le jour suivant, au cimetière juif d'Oudekerke.

Baruch de Spinoza avait huit ans lorsque da Costa fut ainsi châtié. Peut-être assista-t-il à la terrible séance de la synagogue; mais à coup sûr il en entendit souvent parler, tant dans sa famille qu'à l'école juive l'*Arbre de la vie*, où dès 1639 son père l'avait envoyé, et où il avait précisément pour maîtres trois des bourreaux de da Costa, les rabbins

Isaac Aboab de Fonseca, Menasseh ben Israël, et Saul Lévi Morteira. Je croirais volontiers que l'exemple du malheureux da Costa ne fut point sans aider à développer en lui cette prudence, cette réserve, cette obstination à cacher ses idées, qui furent toujours parmi les traits dominans de son caractère. Et qui sait si ce n'est pas cet exemple aussi qui, le premier, éveilla chez l'enfant des doutes sur la valeur des doctrines qu'on lui enseignait? Une autre influence, à dire vrai, peut également y avoir contribué. « Souvent, dit M. Meinsma, durant les années 1644 et 1645, Spinoza dut voir à la synagogue un *goym* (1), un homme du peuple, en vérité, mais d'un sérieux et d'une intelligence bien au-dessus de sa condition. Souvent il dut l'entendre engager avec les rabbins de longues discussions, tantôt les interrogeant, tantôt les réfutant, à grand renfort de citations des Pères de l'Église. Et l'on se tromperait à croire qu'il s'agît ici d'un zélateur protestant: cet homme était le mennonite Jean, dit Beelthouwer, un artisan qui, né en 1603, a employé sa vie tout entière à *chercher la vérité*. Plus d'une fois nous le retrouverons dans l'entourage de Spinoza. »

Beelthouwer faisait en effet partie de ces « collegians » d'Amsterdam auprès desquels le jeune Spinoza trouva un accueil si affectueux lorsque, en 1654, le rabbin Morteira l'eût définitivement chassé de la synagogue. Ces braves gens avaient eu à endurer toutes sortes de persécutions de la part des autorités religieuses, pendant la première moitié du XVIIe siècle, et en 1648 leurs réunions avaient été officiellement interdites. Mais deux ans après ils avaient recommencé à se réunir. Le dimanche, vers cinq ou six heures, on les voyait entrer, tantôt dans la maison de Corneis Moorman sur le canal aux Tilleuls, tantôt sur la Digue de Harlem, chez un Anglais qui partageait leurs idées. Suivant l'usage des anabaptistes, ils passaient gravement la soirée à lire et à méditer un passage des Saintes Écritures, mais en se réservant une liberté absolue d'appréciation et de discussion. Fervens chrétiens, c'étaient déjà, à leur insu, des libres penseurs accomplis : et si aucun d'eux, à l'exception de van den Enden, n'a exercé sur Spinoza une action directe, leur fréquentation n'en a pas moins achevé d'émanciper l'esprit du jeune philosophe.

Il y avait là des hommes de tout âge et de toute condition, depuis d'anciens pasteurs jusqu'à des étudians qui venaient en curieux. Au premier rang figuraient Daniel Van Breen, ex-remontrant converti à l'anabaptisme et zélé partisan de la doctrine du *millenium ;* le savant Adam Boreel, qui avait dépensé sa jeunesse à des expériences d'alchimie, et qui prêchait maintenant un retour de l'Église aux doctrines des premiers apôtres ; Galenus de Haan, un médecin fameux, dont les

(1) Un païen.

idées se rapprochaient beaucoup du socinianisme. Mais à côté de ces gloires du collège, vingt autres *excentriques* assistaient aux réunions, dont chacun interprétait à sa manière les textes sacrés.

C'est parmi eux que Spinoza fit connaissance avec son futur éditeur, Jan Rieuwertz, avec Jarig Jelles, qui devint ensuite l'un de ses plus intimes confidens, et avec ce Simon Joosten de Vries qui, ainsi que l'on sait, lui légua en mourant une rente viagère. Jarig Jelles, en particulier, aurait mérité de nous arrêter un moment. Ancien épicier, « il s'était aperçu un beau jour que l'argent ni les biens matériels n'avaient pour effet de rendre l'âme plus heureuse », sur quoi il s'était mis à chercher la vérité, « n'épargnant, pour la trouver, ni les peines ni la dépense. » C'est un ami qui nous donne sur lui ces détails touchans, dans la préface d'une *Profession de foi* imprimée en 1684, après la mort de Jarig Jelles.

Mais de tous ces hommes avec qui se lia notre philosophe durant son séjour parmi les collégians, aucun ne joua dans sa vie un rôle aussi important que le docteur François van den Enden. Celui-là fut vraiment le maître de Spinoza. Il lui enseigna la langue latine, il lui fit connaître la méthode et les écrits de Descartes ; et peut-être est-ce lui encore qui suggéra à l'auteur de l'*Éthique* la première idée de son panthéisme. « Comprenez bien que l'être de Dieu est contenu tout entier dans l'ensemble des choses ! » lui fait dire un poème composé en son honneur par un bel esprit d'Amsterdam ; et un autre poème n'est pas moins explicite : « Cherchez Dieu dans l'ensemble des choses — y lisons-nous, — car hors de là vous ne le trouverez pas ! »

Franciscus van den Enden est, en tout cas, une étrange et saisissante figure. Parmi ces braves Hollandais altérés de la seule « vérité », il apparaît comme un dilettante, un amant de la beauté sous ses formes les plus diverses. Catholique pratiquant et athée déclaré, tour à tour jésuite, libraire, diplomate, maître d'école, et conspirateur, on comprend qu'il ait fait, toute sa vie, l'étonnement de ses contemporains. A deux siècles de distance, il nous étonne encore ; et nous ne saurions trop regretter que les renseignemens nous soient parvenus en si petit nombre sur lui. Voici du moins ceux que M. Meinsma a pu recueillir ; ils suffisent à donner une idée du singulier personnage que fut cet inspirateur des « libertins » hollandais.

Franciscus Affinius van den Enden est né en 1600, à Anvers, d'une vieille famille flamande. Après de fortes études faites à l'Université de Louvain, il entra dans l'ordre des Jésuites ; mais sans doute il n'y alla point au delà du noviciat, car en 1642 on le retrouve à Anvers, se mariant le plus saintement du monde avec Clara Maria Vermeren. Trois ans après il s'installe à Amsterdam ; nous le voyons à plusieurs re-

prises, de 1645 à 1651, signalé sur les registres de l'église catholique en qualité de parrain. C'est durant cette période qu'on suppose qu'il fut envoyé à Madrid, en mission diplomatique, par les magistrats d'Amsterdam. Mais il n'en rapporta point, semble-t-il, de bien grands profits, car en 1650 il dut ouvrir, sur le Nes, une boutique de libraire, qu'il fut d'ailleurs obligé de fermer dès l'année suivante, sur les instances de ses créanciers.

C'est alors que l'idée lui vint d'utiliser sa science, qu'il n'avait jamais cessé d'entretenir et d'accroître depuis sa jeunesse. Des humanités classiques jusqu'au droit et à la médecine, il n'y avait pas une branche du savoir où il n'excellât. Ses contemporains sont d'accord pour reconnaître que personne en Hollande ne connaissait et ne comprenait aussi bien les doctrines nouvelles, celles de Bacon, de Hobbes et de Descartes en particulier; mais les doctrines anciennes ne lui étaient pas moins familières, à en juger par ses traductions de Platon et des Alexandrins. Il était poète aussi, poète latin, et nous a laissé une comédie imitée de Térence, *Philhédonius* ou l'*Ami du Plaisir*. Mais tous ces talens ne l'empêchaient point de mourir de faim, avec sa femme et ses cinq enfans, lorsqu'il entreprit, en 1652, d'ouvrir à Amsterdam une école de latin, où les enfans de la bourgeoisie hollandaise seraient instruits des langues d'Athènes et de Rome. L'entreprise devint bientôt excellente. Les meilleures familles de la ville n'hésitèrent pas à confier leurs enfans à ce catholique; il lui vint même des élèves d'Allemagne, d'Angleterre, et de France.

Lorsque Spinoza le rencontra dans une réunion des mennonites, son école se trouvait en pleine prospérité. Frappé de l'intelligence du juif, van den Enden lui offrit aussitôt de compléter son éducation : et jusqu'à son départ pour Rhynsbourg, en 1661, Spinoza resta près de lui, occupé sans doute dans l'école en qualité de sous-maître. Ce qu'il venait d'apprendre lui-même, il l'enseignait aux enfans, avec sa douceur et sa patience habituelles; ou du moins il leur en transmettait la surface, gardant soigneusement le fond pour soi seul. Et quand les dénonciations de son ancien maître Morteira, en 1661, lui firent interdire le séjour d'Amsterdam, non seulement le hollandais et le latin lui étaient devenus familiers, mais il avait déjà écrit son traité de l'*Amélioration de l'Esprit*, et projeté son *Exposé géométrique de la philosophie cartésienne*.

Son maître van den Enden, cependant, restait à Amsterdam. Il avait trouvé une collaboratrice incomparable dans la personne de sa fille aînée, Clara-Maria, dont la laideur était encore dépassée par l'étendue et la variété de ses connaissances. Latiniste accomplie, elle était devenue à seize ans le meilleur professeur de toute l'école. Spinoza eut-il vraiment, comme l'affirme Colerus, l'intention de deman-

der sa main? La chose, en tout cas, n'aurait pu avoir lieu qu'après son départ d'Amsterdam; mais M. Meinsma ne la croit pas impossible. Plus d'une fois en effet, durant ses voyages à Amsterdam, le philosophe a eu l'occasion de voir la jeune savante et de s'entretenir longuement avec elle. Et rien n'empêche d'admettre que vers 1670, lorsque le testament de son ami de Vries lui eut constitué une rente, il ait songé à prendre pour compagne de sa vie la seule femme, à coup sûr, capable de s'intéresser à ses spéculations. Par malheur, au moment où l'idée a pu lui en venir, Clara-Maria van den Enden était déjà fiancée. Le 27 février 1671, dans la chapelle française des Carmélites d'Amsterdam, elle épousa un jeune médecin, Théodore Kerckering.

Une bonne fortune imprévue échut, la même année, au vieux van den Enden : il fut nommé médecin du roi Louis XIV. Mais, hélas! mieux eût valu pour lui rester maître d'école en Hollande! A Paris, où il se hâta de venir s'installer, aucune de ses belles espérances ne se trouva réalisée. Le roi ne parut pas même se souvenir de son existence, et le vieillard se vit forcé d'ouvrir à Picpus une école de latin pour gagner de quoi vivre. Il l'intitula pompeusement *le Temple des Muses*, mit tout en œuvre pour la faire connaître. Mais les élèves ne venaient toujours pas. C'est alors qu'avec quelques gentilshommes français il forma le projet d'une grande conspiration; il s'agissait d'organiser une émeute en Normandie, et d'ouvrir à la flotte hollandaise le port de Quillebœuf (1).

Le 17 septembre 1674, van den Enden, rentrant chez lui de Bruxelles, où il était allé régler, avec des émissaires hollandais, les derniers détails du complot, apprit par sa fille que ses complices étaient arrêtés. Le lendemain matin de bonne heure, le vieillard alla entendre la messe chez les Pères de Saint-Lazare; puis, ayant dit adieu à sa femme, il reprit le chemin de Bruxelles. Mais un de ses élèves, nommé Ducaux, l'avait dénoncé. Arrêté au Bourget, il fut conduit à la Bastille, condamné à mort et pendu. Ainsi périt, le 27 novembre 1674, à soixante-quatorze ans, le seul véritable maître de Benoît de Spinoza.

T. DE WYZEWA.

(1) Sur les détails de cette conspiration, voyez l'ouvrage de P. Clement : *Trois Drames historiques*.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juillet.

Les vacances opèrent comme un calmant. A peine les Chambres sont-elles séparées qu'un grand repos semble se répandre sur tout le pays. Cela ne veut pas dire que les Chambres ne soient pas utiles; mais, après en avoir joui longtemps, on s'en passe fort bien pendant quelques mois. Il en est du gouvernement parlementaire comme de l'éloquence sur laquelle il repose : or, a dit Pascal, l'éloquence continue ennuie. Quand on pense à l'inefficacité de tant de discours qui, tous les jours, pendant huit ou neuf mois, sont déversés du haut de la tribune du Palais-Bourbon sans produire aucun résultat sensible, on comprend que le pays, après les avoir plus ou moins entendus ou écoutés, éprouve le besoin de quelque répit. Pour parler sérieusement, trop est trop, et il est certain que nos sessions parlementaires sont longues à l'excès, prolixes, envahissantes, et qu'elles empiètent sans profit sur la vie normale de chacun d'entre nous, député ou simple électeur. Si encore elles produisaient un effet qu'il fût possible d'apprécier et de peser ! Mais comment nier, depuis quelques années surtout, la stérilité de l'effort parlementaire? Et Dieu sait pourtant à quel point il est formidable et bruyant !

D'où cela vient-il? Nous le rechercherons peut-être un jour. Il est certain que, sur bien des points, notre vieil organisme politique et gouvernemental a vieilli. La machine de Marly elle-même ne fait pas une plus grande dépense de forces pour aboutir à un plus mince produit. Aussi les partisans de la revision deviennent-ils de plus en plus nombreux, même dans les régions parlementaires où on s'attendrait le moins à les trouver. Beaucoup d'hommes jeunes, ardens, déjà arrivés, doués de ce talent de la parole qui mène à tout dans les assemblées, se sont aperçus assez vite qu'il ne les conduisait pourtant à rien, même quand il les avait conduits au ministère. La conscience de ne pas aboutir, alors même qu'ils semblaient avoir personnellement réussi, s'est emparée de toutes leurs facultés, et c'est chez eux surtout qu'on rencontre les partisans les plus résolus de la revision. Que veulent-ils? Peut-être ne le savent-ils pas très bien. Ils veulent autre

chose que ce qui est. Le malheur est qu'ils sont beaucoup plus d'accord entre eux sur le mal présent que sur le remède à y appliquer. Chacun entend la revision à sa manière. Chacun est convaincu que, si on le chargeait de l'opérer, il s'en tirerait parfaitement bien à lui tout seul, et qu'il montrerait des qualités de Solon ou de Lycurgue très supérieures à celles dont a fait preuve autrefois le respectable M. Wallon. La constitution de M. Wallon est, en effet, s'il faut les en croire, pleine de défauts qui sautent aux yeux, et d'autant plus naturels qu'elle a été le résultat d'une transaction. Elle a pourtant un mérite, d'ailleurs très rare chez nous, c'est d'avoir déjà duré vingt et un ans, et on peut remarquer, non seulement en France mais ailleurs, que, de toutes les constitutions, celles-là seules ont duré qui ont été le résultat d'un compromis entre les idées et les partis contraires. Celles qui sont sorties d'un seul jet du cerveau d'un théoricien ont pu être merveilleusement faites, habilement agencées, composées de parties concordantes, fortement conçues et logiquement déduites; elles n'ont eu d'autre tort que de n'être pas nées viables. Elles sont restées en route, alors que l'évolution historique continuait son cours en se jouant des systèmes et de ceux qui les avaient imaginés et combinés si bien. C'est là une grande leçon. Elle nous fait craindre que si le meilleur des députés, — nous entendons par là le plus intelligent, le plus désintéressé, le plus expérimenté, — était chargé de refaire la constitution, il ne fît pas une œuvre assurée de vivre aussi longtemps que sa devancière a vécu déjà. Et le principal mérite d'une constitution n'est-il pas de durer? On accuse avec raison l'instabilité ministérielle et gouvernementale. C'est une plainte qui sort, en quelque sorte chaque jour, de la pratique même des affaires. Ces interruptions et ces renouvellemens continuels ont les conséquences les plus fâcheuses, et, comme ces conséquences se présentent pour nous tous les six mois, nous ne pouvons pas en ignorer les inconvéniens. Mais, si nous jetons un regard rétrospectif sur notre histoire, est-ce que la mobilité de nos institutions fondamentales, ou, pour les appeler par leur nom, de nos constitutions, n'a eu des suites non moins fâcheuses, sinon plus, et aussi souvent dénoncées? Il n'y a pas au monde un autre peuple qui soit aussi souvent que nous en mal de constitution. Tous les autres réforment leur constitution existante sans le dire, sans que personne s'en aperçoive, sans appeler sur cette transformation les regards de l'univers, au fur et à mesure qu'ils en ont besoin. Les plus heureux n'ont même pas de constitution écrite; ils vivent sur des traditions toujours transformables et perfectibles. Pourquoi ne ferions-nous pas de même? La preuve que la constitution actuelle n'est pas un corset de fer qui emprisonne nos membres et les empêche de se développer à l'aise, c'est qu'on a déjà pris beaucoup de libertés avec elle, et le fait est, — comme on l'a démontré plus d'une fois, — qu'elle ne ressemble pas

du tout dans la pratique à ce qu'elle est en théorie. On peut l'interpréter de manières très différentes. Qui nous oblige à nous tenir indéfiniment à la première interprétation qui lui a été donnée? Qui nous défend de tirer de la souplesse qu'elle présente toutes les applications qu'elle comporte? Il n'y en a pas d'autre raison que l'insuffisance de notre personnel politique actuel. S'il était de taille à tirer de la constitution, comme d'une panoplie très abondante et très bien fournie, les armes qu'elle tient en réserve, à se les adapter, à en user ou même à les brandir avec force, qui donc l'empêcherait de le faire? On dit que le besoin crée l'organe. Ici, l'organe existe, et si le besoin est réel également, il faut convenir que l'intermédiaire est bien faible de ne pas tirer de l'organe tout ce que le besoin exige. Et c'est ce qui nous fait craindre qu'il n'y ait encore une chimère, une illusion d'optique, une erreur d'imagination dans le but que poursuivent les partisans de la revision. Ils aiment mieux mettre sur le compte de la constitution des torts qui tiennent à leur propre impuissance. La constitution une fois revisée, rien ne prouve qu'ils sauraient en tirer un parti sensiblement supérieur : peut-être seulement auraient-ils donné un instrument plus commode aux aventuriers de l'avenir. Le jour où ils auront épuisé toutes les ressources que la constitution présente, et où ces ressources se seront trouvées insuffisantes, nous les écouterons plus volontiers. Nous n'en sommes pas encore là ; nous en sommes même très loin. La constitution actuelle est pleine de tiroirs qui n'ont même pas été ouverts. On nous parle de la reviser : ne vaudrait-il pas mieux commencer par l'appliquer?

On dira peut-être que nous allons un peu vite, et que cette question de la revision n'est pas posée. Sans doute, elle ne l'est pas pour le pays, mais elle l'est déjà pour les esprits parlementaires, qui sont quelquefois en avance, quelquefois en retard sur l'esprit du pays, et plus souvent encore en dehors de lui. Si la campagne revisionniste n'est pas commencée, elle se prépare, et nous ne sommes pas sans inquiétude sur les conséquences qu'elle produira. A supposer qu'un homme très distingué, livré à lui-même, après avoir tout vu, tout expérimenté, tout comparé, tout compris, soit à même de faire la meilleure constitution possible, ou simplement une constitution meilleure que la nôtre, on comprend que quelques-uns de nos députés se laissent aller à ce rêve séduisant. Leur modestie seule pourrait s'en alarmer; elle ne le fait pas. Le malheur est que les choses ne se passeront pas ainsi. La revision est l'œuvre d'un Congrès, c'est-à-dire d'une assemblée nationale semi-constituante, qui réunirait la Chambre et le Sénat, et quand on connaît les élémens dont ce Congrès serait composé, les tendances divergentes qui ne manqueraient pas de s'y produire, les appétits impétueux qui s'y donneraient carrière, les systèmes contradictoires qui s'y trouveraient en présence, les partis actuellement con-

stitués, sans parler de ceux qui ne le sont plus ou ne le sont pas encore, et qui viendraient à s'y heurter, le caractère particulier et le genre de talent des hommes qui représentent ces partis, on est effrayé de ce qui pourrait sortir d'une pareille épreuve. La revision de l'avenir ne ressemblerait certainement pas à celles du passé ; elle serait autrement profonde et révolutionnaire ; elle ouvrirait une porte qui ne se fermerait plus. La constitution en sortirait plus ébranlée que revisée. Elle serait la proie d'une aventure à laquelle il serait presque impossible d'assigner un terme. Nous avons assisté à une revision de la Constitution ; c'était sous le ministère de M. Jules Ferry ; tout avait été fixé, arrêté par avance ; la réforme ne portait que sur un point ou deux du texte primitif. Il était convenu que le Congrès ne serait qu'une Chambre d'enregistrement, et qu'il se contenterait de sanctionner ce qui avait été convenu d'avance. Le gouvernement, s'il est permis de le dire, avait alors une autre force et une autre autorité qu'aujourd'hui. Eh bien ! nous avons été pendant plusieurs jours à la merci du hasard qui pouvait nous jeter dans l'abîme. Il n'est pas un de ceux qui ont pris part au Congrès de cette époque qui n'ait gardé le souvenir des inquiétudes sous le poids desquelles il a délibéré. L'agitation des esprits était extrême. Il a fallu toute l'énergie du gouvernement, toute la fermeté du président de l'Assemblée nationale, pour empêcher celle-ci de tomber dans les embûches et dans les pièges qui lui étaient tendus de toutes parts. Nous exposerons-nous de nouveau à de pareils dangers ? On nous le proposera certainement, et il n'est pas impossible que la proposition vienne des membres les plus modérés de la Chambre : les autres seront heureux de les laisser faire, attendant leur moment. A tous les périls que nous avons indiqués s'ajouteront ceux qui résultent du caractère tout spécial du Congrès revisionniste, tel que la Constitution l'a prévu. Les anciennes assemblées constituantes étaient en même temps des assemblées législatives, quelquefois même des assemblées souveraines, ce qui n'était pas non plus sans inconvéniens, mais du moins elles trouvaient une sorte de frein dans le souci qui s'imposait à elles des affaires normales du pays. Elles devaient y pourvoir et l'obligation de ce travail quotidien les contenait, atténuait leurs ardeurs premières, les amenait peu à peu à cet esprit de conciliation qui s'établit entre des personnes aux prises en commun avec les grandes affaires. Croit-on que l'Assemblée nationale de 1875 aurait voté la constitution actuelle quelques années, ou même quelques semaines plus tôt qu'elle ne l'a fait ? On sait bien que non. Il a fallu pour cela qu'elle s'assagît, ou, si on veut, qu'elle s'usât par la stérilité de ses efforts antérieurs, essayés dans les sens les plus opposés. Le temps et les affaires ont toujours été, dans le passé, les modérateurs des assemblées constituantes. Nous ne parlons pas de la Convention ; elle a vécu dans des circonstances trop exceptionnelles pour servir

d'exemple, et aussi bien peut-on regarder son œuvre constitutionnelle comme négligeable, n'ayant d'ailleurs jamais été appliquée; à coup sûr, les affaires qu'elle a rencontrées sur son chemin ne l'ont ni modérée, ni calmée. Mais notre observation s'applique à toutes les autres. La différence entre les assemblées constituantes et les assemblées revisionnistes est que ces dernières visent un seul objet, exclusif, obsédant: pendant qu'elles le poursuivent, la vie législative du pays est suspendue et sa vie politique absorbée. Il en résulte un état de fièvre, d'incertitude et d'impatience dont l'intensité prend un accroissement de plus en plus redoutable, parce que rien n'y fait diversion. Les socialistes et les radicaux, sans parler des droitiers intransigeans, ne manqueraient pas de tirer parti de cette situation psychologique, qui s'aggraverait chaque jour, et Dieu seul sait où tout cela nous mènerait. Notre crainte est que, le lendemain, la constitution ne fût plus faible et que le gouvernement ne fût pas plus fort.

Or, c'est surtout la force du gouvernement que l'on voudrait augmenter, et sans doute on a raison. De tous les symptômes dont il y a lieu aujourd'hui de s'alarmer, le plus alarmant est l'amoindrissement de l'action gouvernementale. Nous ne sommes plus au temps où on demandait le minimum de gouvernement possible : à quoi bon le demander puisqu'on l'a? Il faut rendre au ministère actuel la justice qu'il fait des efforts méritoires pour réagir contre les habitudes prises, et pour ne pas rouler plus bas sur la pente dont on a déjà descendu tant de degrés; mais les habitudes sont très fortes et la pente reste très glissante. Il y a quelques jours, à Lisieux, M. Léon Bourgeois prononçait un discours : avons-nous besoin de dire que c'était un discours d'opposition? M. Bourgeois y divisait le pays, non seulement en deux grands partis politiques, mais en deux classes sociales. Tout en repoussant le collectivisme, un peu pour la forme à vrai dire, il déclarait qu'avec les radicaux sont tous les esprits élevés, généreux, toutes les âmes sensibles, tous ceux enfin qui, dans la poursuite d'un noble idéal, cherchent à rendre plus doux le sort du plus grand nombre et qui tendent une main fraternelle aux déshérités de la fortune. Dans l'autre camp sont, d'après lui, tous les esprits fermés aux grandes réformes, les âmes égoïstes incapables des belles envolées, tous ceux qui, ayant amassé, ne songent qu'à conserver, c'est-à-dire refuser aux autres, aux malheureux, une parcelle des bénéfices dont ils les ont frustrés. Rien de plus simple que cette conception de l'humanité, mais combien glorieuse pour le parti radical qui devient l'asile de toutes les vertus! Ce n'est pas le moment de la discuter : tout ce que nous voulons dire, c'est que M. Bourgeois s'est montré prodigieusement surpris parce que le gouvernement avait interdit aux fonctionnaires de se rendre à sa conférence. Il a assuré qu'une pareille intolérance était chose toute nouvelle, et qu'autrefois le gouvernement

respectait mieux, dans les fonctionnaires, l'indépendance du citoyen. Il suffisait qu'un orateur fût républicain pour que tout le monde, même un préfet, eût le droit d'aller l'entendre et l'applaudir. Cela est matériellement exact, et M. Bourgeois le sait mieux que personne. Il lui est arrivé déjà, après avoir été ministre, de se retrouver simple député; il allait alors prononcer des discours en province, et toute l'administration d'un chef-lieu de département, préfet en tête, se pressait autour de lui. Dans le ministre de la veille, on voyait volontiers le ministre du lendemain, et on le traitait en conséquence. A notre avis, ce spectacle était tout simplement scandaleux. Il l'était alors, il le serait aujourd'hui davantage. De pareilles mœurs ne pouvaient s'excuser ou s'expliquer que sous le régime de la concentration républicaine, qui les avait fait naître ; et qui donc a dénoncé la concentration républicaine, si ce n'est M. Bourgeois lui-même? Comment a-t-il pu croire que les habitudes d'autrefois pourraient se perpétuer au cours de l'ère nouvelle qu'il a ouverte? M. Bourgeois, dans son discours de Lisieux, a prédit, avec une assurance qui aurait été mieux à sa place au sud de la Garonne, qu'il reviendrait très prochainement au pouvoir : pense-t-il qu'une telle affirmation aurait pu être applaudie, voire écoutée par le préfet de l'Eure, ou même par un fonctionnaire quelconque, sans qu'aucune convenance eût été blessée? Que deviendrait la discipline administrative si on la soumettait à beaucoup d'épreuves de ce genre? L'étonnement manifesté par M. Bourgeois nous étonne, surtout de la part d'un ancien président du Conseil qui était en même temps ministre de l'Intérieur. Il est un des plus curieux symptômes de ces confusions d'idées, de ces contradictions de conduite, en un mot de cet éclectisme un peu niais que nous avons vu fleurir pendant ces dernières années et qui a été si fatal à l'esprit de gouvernement. Le ministère actuel proteste contre ce laisser aller; il a le courage de se défendre; il défend du même coup les principes fondamentaux sur lesquels repose toute société politique. Point n'est besoin pour cela que la Constitution soit revisée : quand même elle l'aurait été, il n'aurait été, lui, ni plus fort, ni mieux inspiré. On a presque honte de le louer d'avoir fait une chose aussi naturelle ; mais il le faut bien puisqu'on l'en a blâmé. Quand M. Bourgeois redeviendra ministre, ce qui, à l'entendre, ne saurait tarder plus de quelques semaines, nous doutons qu'il permette désormais à ses fonctionnaires d'assister aux discours que M. Barthou, ou M. Poincaré, ou M. Deschanel iront prononcer en province ; et il aura raison. Mais peut-être les autorisera-t-il à aller applaudir ceux de M. Jaurès ; et il aura tort.

Une autre tâche que le ministère actuel paraît s'être donnée, au moins partiellement, est de faire respecter les lois sur toute la surface du territoire. Quand la Révolution a proclamé la république une et indivisible, elle a entendu dire qu'il n'y avait qu'une loi pour tout le

monde. L'unité nationale n'a pas de signe plus éclatant que l'unité de législation universellement acceptée ou imposée, et peut-être n'est-ce pas assez de voir là un simple signe, car il s'agit de la chose elle-même et de ce qui en constitue la substance et le fond. Or, il s'en faut de beaucoup que la loi soit respectée également sur tous les points du territoire et par tous les citoyens. Il y a des régions où on l'observe mal. Il y a des citoyens qui ne l'observent pas du tout. Ces citoyens sont les maires : non pas tous assurément ; l'immense majorité d'entre eux donne l'exemple de la plus parfaite soumission aux lois ; les exceptions sont même très rares : il suffit qu'elles existent et qu'elles ne soient pas toujours immédiatement réprimées pour faire naître une grande perturbation morale. Nous ne voulons rien exagérer ; mais enfin l'habitude qu'on a prise dans plusieurs villes du Midi de faire des courses de taureaux, avec mise à mort de l'animal, est une violation manifeste de la loi. On proteste, mais pour la forme ; quelquefois même on oublie de le faire ; quelquefois les préfets ou les sous-préfets assistent à la fête, sauf à se retirer *in extremis*, à la minute même où se produit un dénouement qui paraît les surprendre et que tout le monde connaissait d'avance. Cela est regrettable, et ce n'est pas forcer la note que de le dire simplement. Sans doute, il y a des choses plus graves. Un maire, qui est en même temps député, et qui, faisant les lois, donne l'exemple de les violer, est encore plus répréhensible. Démolir de sa seule autorité un monument historique et classé comme tel, est un acte assez voisin du vandalisme. Un simple citoyen se garderait bien de l'accomplir. Mais un maire ne se gêne pas pour si peu ; il passe outre à la loi dont il est chargé d'assurer l'exécution, et la nuit, à la lueur des torches, il jette à bas une porte d'Avignon. Si le gouvernement se contente d'opposer des protestations platoniques aux courses de taureaux, ou d'exercer contre ceux qui en prennent la responsabilité des poursuites dérisoires, nous ne sachons pas qu'il ait encore rien fait contre M. Pourquery de Boisserin. Cependant, il importerait d'établir une fois pour toutes quelles sont, en pareille matière, les droits des municipalités. A supposer que M. Pourquery de Boisserin ait eu celui de faire ce qu'il a fait, nous tremblons pour les monumens historiques de la France. Il ne viendra peut-être pas à l'esprit de tous les maires de les démolir ; mais qui sait s'il n'y viendra pas, un jour ou l'autre, de les restaurer et de les enjoliver ? Chaque violation de la loi, prise en elle-même, n'est peut-être pas très importante ; elle l'est beaucoup si on en dégage la signification morale, politique, nationale. De plus en plus, chacun se croit maître de faire ce qu'il veut et de céder aux fantaisies qui traversent son imagination, sans se mettre en peine de savoir s'il n'y a pas un intérêt plus général, reconnu et fixé par la loi, qu'il devrait avant tout respecter.

Le devoir du gouvernement est d'intervenir, toutes les fois qu'un

acte d'arbitraire municipal vient à se produire. Le fait-il? Quelquefois, mais pas toujours. Il l'a fait à Carmaux, et nous l'en félicitons. A la vérité, le maire de Carmaux avait dépassé toute mesure. Il fallait être M. Calvignac pour interdire à des républicains de célébrer chez eux, par un feu d'artifice, la fête nationale du 14 juillet. Ces républicains formaient un cercle que M. Calvignac a qualifié de « rétrograde »; dès lors tout ménagement lui a paru superflu. Le commissaire de police ayant pris parti pour le cercle a subi les injures du maire; il n'a fait ni une ni deux, il l'a arrêté. M. Calvignac s'était mis si évidemment dans son tort que ses amis mêmes, ou du moins la plupart d'entre eux, l'ont désavoué et abandonné à son malheureux sort. Il a été relâché, mais il sera poursuivi. Pour un peu, il nous intéresserait. Son acte, son attitude, son langage, révèlent une telle profondeur d'inconscience qu'on en est presque désarmé. M. Calvignac est un naïf; il a glorieusement foi dans son écharpe; il a vu qu'il suffisait à d'autres d'en être ceints pour tout se permettre; il n'a pas l'habitude des nuances, il n'a pas saisi les différences entre son cas et celui de tant d'autres, et s'y est maladroitement engagé; il ne s'est pas rendu compte que Carmaux avait lassé la patience universelle et qu'il était prudent de la laisser en repos, au moins pendant quelques mois. Il a mal calculé et a été victime de son erreur. La prétention d'un maire d'empêcher des citoyens de fêter le 14 juillet a paru exorbitante. M. Calvignac n'aime pas le 14 juillet; c'est son droit; il partage d'ailleurs ce sentiment avec tous les réactionnaires; en tant que particulier, il est libre de ne pas célébrer une date qui lui déplaît, on ne sait trop pourquoi, sans doute parce qu'il juge qu'elle fait tort à d'autres qui lui plaisent encore davantage; mais, en tant que maire, il ne peut pas oublier que le 14 juillet a été déclaré fête nationale par la loi. On le fête sur tout le territoire, on doit le fêter à Carmaux comme ailleurs, et surtout le laisser fêter. L'opposition de M. Calvignac est plutôt de nature à amuser qu'à indigner; mais, encore une fois, que deviendrions-nous si chaque maire se croyait maître absolu dans sa commune? L'œuvre de toute notre histoire serait compromise, et il ne resterait bientôt plus rien de l'unité nationale. Ici encore, pour conjurer le mal, il n'est pas nécessaire de reviser la constitution, il suffit d'appliquer la loi. La constitution serait autre, que nous n'en serions pas plus avancés. C'est en lui-même et en lui seul, dans sa présence d'esprit et dans sa fermeté, que le gouvernement doit trouver la force dont il a besoin : elle ne saurait lui venir du dehors. Là est pour lui la première tâche à entreprendre, et si le gouvernement, après l'avoir entamée résolument, la menait à bon terme, peut-être s'apercevrait-on assez vite qu'il y aurait beaucoup moins d'urgence à reviser la constitution.

En Italie s'est produite une crise ministérielle que rien n'avait

annoncée au dehors, et qui est due à de simples motifs de politique intérieure. Les journaux italiens nous ont donné l'assurance que rien n'était changé à la politique générale de leur pays : il n'y a aucune raison d'en douter. M. Visconti-Venosta a remplacé M. le duc de Sermoneta au ministère des Affaires étrangères. Nous ne pouvons que saluer avec sympathie ce vétéran historique de la grande période d'où est sortie l'Italie actuelle. Il a été ministre de Cavour. Il était encore ministre pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, et il n'a eu alors d'autre préoccupation que de tirer, au profit de l'Italie, le meilleur parti des circonstances, c'est-à-dire de prendre Rome, alors que rien ne pouvait plus y faire obstacle. On a raconté qu'il avait détourné Victor-Emmanuel de venir au secours de la France; quand bien même cela serait vrai, nous ne lui en voudrions pas, car les événemens s'étaient précipités avec une telle promptitude et ils étaient devenus si vite irrémédiables qu'il était bien difficile de faire militairement pour nous quelque chose d'utile. Mais est-il vrai que le roi ait eu besoin d'être détourné d'une velléité de ce genre, du moins d'une velléité sérieuse? M. Visconti-Venosta est resté ministre pendant cinq ou six ans encore; nous n'avons pas eu à nous plaindre de lui; il s'est conduit à notre égard correctement, honnêtement. Sans doute il n'a songé qu'à son pays, ce qui était son droit, et même son devoir; mais il ne nous a jamais cherché de vaines querelles, il ne nous a jamais suscité d'embarras artificiels. C'est tout ce que nous pouvons demander à un ministre étranger, en Italie ou ailleurs. Nous avions déjà cette garantie avec le duc de Sermoneta; nous la conservons telle quelle avec M. Visconti-Venosta. Le duc de Sermoneta laisse le souvenir d'un galant homme; il a accepté le ministère par dévouement, il en est sorti aussitôt qu'il a pu le faire sans rien compromettre, donnant à la fois un exemple de désintéressement et de modestie. Son successeur, tout comme lui, est partisan sincère et convaincu de la triple alliance. S'il ne l'avait pas été, M. di Rudini n'aurait pas fait appel à son concours et, dans tous les cas, le roi ne l'aurait pas accepté. La conviction de M. Visconti-Venosta est d'ailleurs ancienne; il n'a pas eu de profession de foi à faire sur ce point pour entrer au ministère. Au reste, il n'a pas recherché le pouvoir. On a cru avoir besoin de lui ; il ne s'est pas dérobé à la responsabilité. Après une retraite ministérielle de vingt années, il s'est chargé de nouveau du poids des affaires, poids qui ne s'est pas allégé dans ce long intervalle de temps. Pourquoi M. Visconti-Venosta est-il demeuré en dehors du gouvernement pendant de si longues années, et pourquoi y rentre-t-il aujourd'hui ? C'est ce que nous ignorons; mais à coup sûr ce changement dans sa situation personnelle n'en indique aucun dans la politique extérieure de son pays. Elle sera demain ce qu'elle était hier. M. Visconti-Venosta ne peut avoir, et il n'a certainement que de bons sentimens envers nous;

il nous les manifestera dans la mesure exacte où les intérêts de l'Italie et de ses alliances lui permettront de le faire. Encore une fois, nous ne pouvons lui demander davantage. Il convient de lui savoir gré de l'opposition que les journaux dévoués à M. Crispi lui font déjà. Dès le premier jour, ces journaux l'ont accusé avec acrimonie d'avoir accepté la prorogation pour six mois du traité de commerce entre l'Italie et la Tunisie. Il a bien fait de le faire et, au point où en sont les choses, on ne voit pas trop comment il aurait pu faire autrement.

Ce n'est donc pas à la politique étrangère qu'il faut demander l'explication de la crise ministérielle que vient de traverser l'Italie. Depuis quelque temps déjà des dissentimens existaient entre M. di Rudini et quelques-uns de ses collègues, notamment le ministre de la guerre, qui, au moment de la formation du Cabinet, avait joué un rôle exceptionnellement important. Le roi, on s'en souvient, semblait inféodé à la politique de M. Crispi, et il avait contracté contre ceux qui avaient attaqué cette politique avec le plus de fermeté et de courage, non pas de la malveillance, car ce sentiment ne lui est pas naturel, mais de la mauvaise humeur. M. di Rudini était tout indiqué, il était même seul indiqué pour succéder à M. Crispi; néanmoins, le roi ne voulait pas le faire appeler directement, entrer en rapports personnels avec lui et le charger officiellement de former un ministère. Il s'est adressé pour cela au général Ricotti. C'est donc le général Ricotti qui a fait le ministère, après quoi il en a passé la présidence à M. di Rudini. On a insinué que, peut-être, ni le général Ricotti, ni M. di Rudini n'avaient suffisamment oublié ces détails, et qu'il en était résulté entre eux une situation d'abord délicate, puis de plus en plus tendue. Nous ne savons pas ce que vaut cette hypothèse. Ce qui est sûr, c'est qu'une divergence de vues n'a pas tardé à se produire entre les deux ministres, dans les conditions qu'il était le plus difficile de prévoir. Le ministre de la guerre s'est montré partisan des économies à un degré qui a paru excessif et dangereux au président du Conseil. Il proposait de réduire le nombre des corps d'armée, et de retrancher de son budget une somme qui s'élevait à une douzaine de millions. Jamais jusqu'ici, dans aucun pays, à notre connaissance, un désaccord ministériel n'avait eu pareille cause; et le général Ricotti est le premier ministre de la guerre qui ait donné sa démission parce qu'on voulait l'empêcher de diminuer son budget. A première vue, ce motif paraissait peu vraisemblable; il faut bien aujourd'hui l'accepter comme vrai. Le général Ricotti qui, au moment de la formation du ministère, était l'homme de confiance du roi, a cessé de l'être, et M. di Rudini a profité très habilement de l'occasion pour donner à la Couronne les gages les plus propres à dissiper complètement les préventions d'autrefois. Le roi, dont on connaît les goûts militaires, ne pouvait pas, en effet, approuver les réductions projetées par le général Ricotti, et la lecture

des journaux allemands, qui attaquaient ces réductions avec une extrême véhémence, permet de croire que son sentiment était partagé par ses alliés, à moins même qu'il n'ait été inspiré par eux. C'est donc sur ce point que la rupture s'est faite, mais elle était préparée d'avance. L'à-propos avec lequel elle s'est produite le lendemain même du jour où le gouvernement venait d'obtenir, à la suite de plusieurs succès parlementaires, un succès plus éclatant encore que les précédens, montre que M. di Rudini a su attendre et choisir son heure, et aussi que son parti était pris depuis quelque temps déjà.

La nécessité de faire des élections dans un délai plus ou moins prochain, mais qui ne saurait être très éloigné, s'impose au ministère italien. Il a vécu jusqu'ici tant bien que mal avec une Chambre qui doit son existence à M. Crispi : c'est un inconvénient pour le présent, c'est un danger pour l'avenir, car M. Crispi est de la race de ceux qui ne se découragent et n'abdiquent jamais. M. di Rudini devait donc prévoir les élections, c'est-à-dire les préparer, et, pour cela, il devait donner quelque indication au pays. Mais laquelle? Les nécessités de la lutte politique qu'il avait soutenue contre M. Crispi l'avaient en apparence rapproché de la gauche avancée, radicale même; il avait fait alliance avec M. Cavallotti; il avait trouvé auprès de lui un concours très efficace dans la bataille, et ce concours était resté très empressé après la victoire. M. Cavallotti avait tout intérêt à rester l'allié, et à paraître, dans une certaine mesure, le protecteur du gouvernement. Il y a quelques jours encore, les amis de M. Crispi ayant soulevé, à propos du budget des Affaires étrangères, un débat auquel tout le système d'alliances de l'Italie s'est trouvé mêlé, M. di Rudini avait naturellement défendu ces alliances, et M. Cavallotti avait voté quand même pour le ministère, non sans provoquer quelque surprise, ni sans soulever quelques protestations de la part des siens. Il a été mal récompensé de sa fidélité. Tout porte à croire que cette intimité avec les radicaux, survivant par la volonté de ces derniers aux circonstances qui l'avaient fait naître, avait fini par être une gêne et un embarras pour M. di Rudini. Peut-être serait-il exagéré de dire qu'il a de parti pris cherché une rupture; mais, certainement, il a voulu marquer aux yeux du pays une tendance plus accentuée dans le sens de la droite. Il lui semblait dangereux de laisser un doute se produire, ou se maintenir plus longtemps à ce sujet. L'orientation politique qui devait présider aux élections futures, voire prochaines, risquait de s'en ressentir. Le départ du général Ricotti devait entraîner celui de quelques-uns de ses collègues. Au surplus, afin de s'assurer une liberté plus grande, M. di Rudini avait amené le cabinet tout entier à donner sa démission. Sur onze ministres, cinq ont été remplacés, et l'ont été par des membres de la droite. Ce sont le général Pelloux nommé à la Guerre, M. Prinetti aux Travaux publics, M. Sineo aux Postes, M. Visconti-Venosta aux Affaires

étrangères, et M. Luzzatti au Trésor. Ces deux derniers sont les plus connus au dehors, et particulièrement en France, où M. Luzzatti, économiste distingué, a beaucoup de relations et de sympathies.

Comme on le voit, on aurait tort de chercher dans la crise italienne et dans le dénouement qu'elle a eu des indications intéressantes au point de vue international. La politique intérieure y a seule été en jeu et M. di Rudini ne s'est pas proposé d'autre objet que de rectifier ses positions premières, soit à l'égard de la cour, soit à l'égard des divers partis. La déconvenue a été grande pour la gauche avancée, et elle le manifeste avec quelque amertume. Naturellement, les partisans de M. Crispi jettent feu et flammes, ce qui ne les change guère ; mais après tout ce qui s'est passé, la réconciliation entre M. Cavallotti et eux est, pour le moment, impossible. Il est d'ailleurs trop tôt pour apprécier exactement les conséquences de l'initiative, au total assez hardie, que vient de prendre M. di Rudini; la seule qui paraisse probable, encore n'est-elle pas certaine, est que les élections générales en seront rapprochées. Il y a dans les esprits de la confusion, de l'hésitation. M. Giolitti et le groupe piémontais ne sont pas contens; toutefois ils n'ont pas encore déclaré la guerre. M. Zanardelli se réserve, observe et se tait. Des groupemens nouveaux se préparent; ils sont encore à l'état de nébuleuse. Tout porte à croire que M. di Rudini a, pour le moment, consolidé sa situation; mais une grande incertitude pèse sur l'avenir.

Nous ne dirons qu'un mot des élections belges, qui ont fait couler presque autant d'encre en France qu'en Belgique. Les élections partielles, — il s'agissait de renouveler la moitié de la Chambre, — ont augmenté la majorité catholique déjà si considérable, et achevé la défaite, l'anéantissement des libéraux, déjà si maltraités aux élections dernières. Les libéraux n'étaient que dix à la Chambre, ils ne sont plus que quatre, mais ils peuvent dire : Tout est perdu, fors l'honneur ! La tentation a été grande pour eux, au scrutin de ballottage, d'apporter leur concours aux radicaux socialistes. M. Buls, bourgmestre de Bruxelles, leur en donnait le conseil. Le conseil de M. Buls n'a pas été suivi. Ce qui le rendait en quelque mesure excusable, c'est le vice d'une loi électorale qui établit le scrutin de liste dans des conditions telles que les catholiques obtiennent un représentant par 8 ou 9000 suffrages émis, et les socialistes par 10 ou 12000, tandis que les libéraux n'en ont un que par 50000 suffrages. Il y a là une injustice criante, une véritable iniquité politique, et un pays soucieux du bon, nous dirons même de l'honnête fonctionnement de ses lois fondamentales, doit s'appliquer à la corriger. C'est pour protester contre cet état de choses que M. Buls conseillait aux libéraux de Bruxelles de s'allier avec les radicaux socialistes d'Anvers, et cette coalition, si la loi en était

observée par tout le monde, était de nature à déplacer la majorité dans la Chambre. Mais comment croire que tous les libéraux accepteraient une coalition aussi immorale et que, depuis le premier jusqu'au dernier, ils en subiraient les obligations? Il devait inévitablement y avoir des résistances, des défections particulières, et dès lors le parti libéral s'exposait à perdre sans profit son honneur politique. Si, au contraire, on suppose réalisé le succès d'une pareille coalition, quel en aurait été le lendemain? quel gouvernement les libéraux, qui seraient d'ailleurs restés en minorité dans la majorité, auraient-ils pu constituer avec les socialistes? Ils auraient été condamnés à être les complices des pires ennemis de l'ordre social : c'est une attitude qui, en Belgique comme en France, peut convenir aux radicaux, mais non pas aux libéraux. Un parti vaincu ne mérite de se relever un jour que s'il reste fidèle à lui-même, s'il respecte ses traditions, s'il conserve sa raison d'être. Les libéraux belges l'ont compris. Les uns se sont abstenus, les autres ont même voté pour les catholiques. Après avoir montré la force électorale qui leur permettait, après le premier tour de scrutin, de faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre, ils ont eu assez de courage sur eux-mêmes pour ne pas en abuser. Grâce à eux, les catholiques sont restés maîtres du terrain, mais ils ont pu reconnaître combien, sur plus d'un point, leur situation était ébranlée. S'ils sont sages à leur tour, soucieux de l'avenir, désireux de former un parti solide, largement ouvert à toutes les bonnes volontés, et propre à combattre les progrès menaçans du socialisme allié au radicalisme, ils comprendront qu'ils doivent quelque chose aux libéraux. Ils leur doivent d'abord la justice dans la loi électorale. L'épreuve qui vient d'avoir lieu est de celles qu'il serait dangereux de renouveler trop souvent. Les libéraux viennent d'assurer, sans faire de conditions, le succès des catholiques; mais il est probable qu'ils en feront une autre fois.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE SOUS LOUIS XIV

III [1]

LE VOYAGE DE TURIN A FONTAINEBLEAU

I

La paix de Savoie, suivant l'expression alors usitée, avait été publiée à Paris le 10 septembre 1696, « avec plus de munificence que les précédentes, » à ce que rapporte le *Mercure de France* (2). « Messieurs du Châtelet se rendirent à l'Hôtel de Ville, où il y eut un grand repas. La marche commença ensuite. Elle estoit composée des Archers du Guet, de la Compagnie de M. le Prévost de l'Isle, et des trois cents Archers de la Ville divisés en trois compagnies. Toutes ces troupes avoient une infinité d'officiers bien montés, et estoient accompagnées des hautbois et des trompettes de la Chambre et de celles de la Ville. Messieurs du Châtelet et de la Ville marchoient ensemble, et Messieurs du Châtelet avoient la droite. Il y avoit six tenans et le Roy des Armes qui publia la paix. La première publication se fit devant le Palais des Tuileries, parce que c'est le dernier endroit du Louvre que le Roy ait habité. »

(1) Voir la *Revue* du 15 avril et du 1er juin.
(2) *Mercure de France*, septembre 1696, p. 253.

Le même jour le Roi adressait à l'archevêque de Paris, pour lui annoncer la conclusion de la paix, une lettre « qui fut trouvée fort belle », et dont les termes ne manquent en effet ni de grandeur ni de vérité : « Mon cousin, lui disait-il, comme dans cette guerre que je soutiens, seul depuis neuf ans, contre l'Europe conjurée, je n'ay eu d'autres vues que de défendre la Religion et de venger la majesté des Rois, Dieu a protégé sa cause ; il a conduit mes desseins et secondé mes entreprises. Les heureux succès qui ont accompagné mes armes m'ont été d'autant plus agréables que je me suis toujours flatté qu'ils pourroient conduire à la paix, et je n'ay profité de ces prospérités que pour offrir à mes ennemis des conditions plus avantageuses que celles qu'ils auroient pu souhaiter quand même ils auroient eu sur moy la supériorité que j'ay conservée sur eux... J'ay tout mis en usage pour montrer à mon frère, le duc de Savoye, avec quelle ardeur je désirois voir renaître entre nous une intelligence établie depuis tant de siècles, fondée sur les liens du sang et de l'amitié, qui n'avoient été interrompus que par les artifices de mes ennemis. Mes vœux ont été exaucés. Ce prince a connu ses véritables intérests et mes bonnes intentions. La paix a été conclue. » Et la lettre se terminait par l'ordre de chanter un *Te Deum*.

Un *Te Deum* fut en effet chanté à Notre-Dame, et le soir on tira sur la place de l'Hôtel-de-Ville un feu d'artifice dont la principale pièce représentait Alexandre le Grand tranchant le nœud gordien. Il y eut des réjouissances dans toute la ville. « Elles éclatèrent à la manière accoutumée en de pareilles occasions, dit le *Mercure de France*, le peuple réglant toujours sa joye, quelque intérest qu'il ait à la paix, sur le plaisir qu'elle fait au Roy, et ne l'ayant jamais demandée ni même souhaitée contre sa volonté. »

Le *Mercure* ici exagère un peu les choses. Si le peuple ne demandait pas la paix (il n'avait guère en ces temps le moyen de demander quelque chose), du moins il la souhaitait fort. Bien que la guerre n'eût pas pesé d'un poids aussi lourd sur la France que sur le Piémont, cependant elle n'avait pas laissé d'entraîner avec elle son cortège de souffrances. Suivant l'énergique expression de Voltaire, « on périssait de misère au bruit des *Te Deum* », et on se flattait que cette misère finirait avec la paix. D'ailleurs le Savoyard n'était pas un ennemi héréditaire comme l'Anglais ou l'Allemand, et la brouille avec lui n'ayant jamais été bien comprise, la réconciliation paraissait toute naturelle. Ce qui achevait de rendre cette réconciliation populaire, c'était le mariage qui avait été annoncé en même temps que la paix. Dans les pays profondément monarchiques, comme la France

l'était encore à cette date, la vie morale de la nation se confond avec celle de la famille royale. Joie et douleurs, tout leur est commun; ce sont deux cœurs qui battent à l'unisson. L'alliance du jeune héritier du trône avec une princesse dont la famille avait déjà emprunté ou fourni tant de princesses à la France, parlait aux esprits. Peu s'en fallait que l'imagination populaire ne mêlât le roman à la diplomatie, et que l'inclination d'un jeune homme de quatorze ans pour une enfant de onze ne parût la cause déterminante qui avait fait tomber les armes des mains du duc de Savoie et de Louis XIV. C'était l'amour qui avait vaincu la guerre. Ainsi du moins entendait-on les choses en province, où l'on était demeuré plus naïf qu'à Paris, et les fêtes prenaient toutes un caractère symbolique. Celles données à Mantes *la jolie* méritaient l'honneur d'une description dans le *Mercure de France*. « Sur un théâtre de seize pieds carrés, Mercure apparaissoit avec des ailes aux pieds et un caducée dans la main droite autour duquel on avoit écrit ce vers :

On vient à bout de tout lorsque l'Amour s'en mesle.

A la face du théâtre un tableau représentoit une grosse nue en forme d'orage, et Jupiter dessus, le visage en colère, son tonnerre sous ses pieds et ses foudres à la main, prest à lancer sur une vaste plaine ornée de chasteaux, villes et maisons, arbres, fruits, fleurs et verdures. Au-dessus de cette ville paraissoit l'Amour, s'élançant et fendant les airs pour aller à la rencontre de Jupiter, avec le portrait de la jeune princesse de Savoye soutenu d'un ruban couleur de feu. Ces vers étaient écrits au-dessus :

A voir Jupiter en colère,
Le bras levé, la foudre en main,
Qui n'auroit pas cru que demain
Ces lieux ne seroient plus que cendre, que poussière.
Mais pour fléchir un Dieu justement irrité,
Admirez le pouvoir d'une jeune beauté
Et quel est l'effet de ses charmes.
Jupiter s'adoucit en voyant tant d'attraits,
Et l'Amour, obligeant de mettre bas les armes,
En faveur de l'hymen lui fait donner la paix (1).

A Paris les faiseurs habituels de madrigaux n'avaient garde de laisser échapper une aussi belle occasion. La vieille Mlle de Scudéry, bien qu'âgée de soixante-neuf ans, reprenait la plume pour

(1) *Mercure de France*, octobre 1696.

adresser au Roi des vers assez fades, et une certaine demoiselle Itier faisait parvenir ceux-ci au duc de Bourgogne :

Prince, tout rit à vos désirs.
La Paix, l'Hymen et les Plaisirs
Amènent en ces lieux une jeune princesse.
Vous lui plairez à votre tour.
Qui pourrait résister, Prince, à tant de mérite,
Vous êtes plus beau que l'Amour,
Et la gloire est à votre suite.

Cependant, à Versailles même, le ton et les préoccupations n'étaient point ainsi tournés au sentiment. Bien qu'elle y eût fort payé de sa personne, la noblesse n'était pas lasse de la guerre, et le grand nombre des *tués à l'ennemi* n'avait pas refroidi son humeur belliqueuse. Parmi ceux qui se piquaient de politique, quelques frondeurs critiquaient même les conditions de la paix. Ils ne comprenaient point que le roi abandonnât Casal, ni surtout qu'à un adversaire vaincu il restituât Pignerol, cette conquête de Richelieu. D'injustes reproches se murmuraient à demi-voix, et Vauban lui-même leur donnait une forme violente dans une lettre confidentielle qu'il adressait à Racine, l'historiographe du roi. « De la manière qu'on nous promet la paix générale, lui écrivait-il, je la tiens plus infâme que celle de Cateau-Cambrésis qui déshonora Henri second, et qui a toujours été considérée comme la plus honteuse qui ait jamais été faite (1). » Mais pour le gros des courtisans, la préoccupation principale ce n'était pas la paix, c'était le mariage.

Depuis que le Roi s'était fait dévot, la Cour s'était faite triste. Il n'y avait plus ni reine, ni dauphine. Marie-Thérèse était morte en 1683, la Dauphine en 1690, et d'ailleurs ni l'une ni l'autre de ces épouses vertueuses et délaissées n'étaient nées pour faire revivre ces jours brillans de la jeunesse du Grand Roi que les uns regrettaient tout haut pour les avoir connus, dont les autres, tout bas, parlaient avec curiosité et avec envie. Une nouvelle dauphine réveillerait peut-être ces grâces endormies. Quelle était l'humeur de cette jeune princesse qui devait être leur future reine? Qu'en fallait-il espérer ou craindre? La curiosité était vive à ce sujet, et comme à cette curiosité personne ne pouvait répondre d'une façon positive, on s'efforçait de la satisfaire par des conjectures. « On sut, disent les *Mémoires du marquis de Sourches*, que le duc de Bourgogne avoit reçu un portrait de la princesse de Savoie et qu'il le regardoit avec plaisir. Toute la cour l'alloit voir dans le

(1) *Abrégé des services du maréchal de Vauban*, publié M. le colonel Augoyat, page 23.

cabinet des princes qui faisoient sur ce portrait divers raisonnemens par lesquels on pouvoit connaître le caractère différent de leur esprit (1). »

Ces jeunes princes, dont parlent les *Mémoires du marquis de Sourches*, étaient les trois jeunes fils de Monseigneur : le duc de Bourgogne qui était alors âgé de quatorze ans; le duc d'Anjou, qui en avait treize; le duc de Berry qui en avait dix. Une lettre assez amusante de Barbezieux à Tessé va nous apprendre quels étaient leurs *divers raisonnemens*. « Je sors un moment du sérieux (2) pour vous divertir à propos du mariage, sur ce que nostre agréable duc de Berry disoit à Monseigneur le duc d'Anjou. Le premier questionnoit son frère pour savoir s'il seroit bien ayse d'estre marié, et si sa femme seroit heureuse. Aux deux propositions, un *ouy* fut bientôt répondu. M. de Berry demanda à M. d'Anjou ce qu'il feroit si sa femme le contraignoit sur le plaisir d'aller à la chasse; à quoi pacifiquement il respondit qu'il n'iroit point. La repartie fut prompte qu'il devoit estre honteux de penser que sa femme porteroit les chausses et luy la coëffe, et que pour luy, s'il estoit marié, sa femme seroit très heureuse, qu'il luy laisseroit faire tout ce qu'elle voudroit, vouloit qu'on se divertît chez elle, mais que, si elle le contraignoit en la moindre chose, il lui feroit bien connoître qu'il seroit le maistre ». Barbezieux ne nous dit point quel était, sur ce point délicat de politique conjugale qui se débattait en sa présence, l'opinion du duc de Bourgogne.

Pendant que ces propos s'échangeaient entre les jeunes princes, les compétitions de cour se donnaient carrière. L'occasion en était la formation de la maison de celle qui allait avoir le rang de duchesse de Bourgogne. Reine, sa maison aurait été composée d'une surintendante, chef du conseil, d'une dame d'honneur, d'une dame d'atour et de douze dames de palais. Ainsi devait être composée, au siècle suivant, la maison de Marie Leczinska (3). Mais Dauphine, elle n'avait point encore droit à une surintendante, chef du conseil, et la première charge de sa maison était celle de dame d'honneur. De tout temps, au reste, la charge avait été importante; elle donnait le droit, de préférence aux duchesses, de monter dans le carrosse du Roi ou de la Reine, et à la toilette de la Reine, de lui présenter la chemise et la sale, petite soucoupe où l'on mettait la montre, les étuis et le mouchoir. D'aussi importans privilèges n'avaient pas été accordés à la dame d'honneur sans contestation; mais depuis Marie-Thérèse,

(1) *Mémoires du marquis de Sourches*, t. V, p. 185.
(2) Papiers Tessé. Barbezieux à Tessé, 7 septembre 1696.
(3) *État de la France*, 1736, p. 333.

toutes les questions soulevées avaient été tranchées en faveur de la titulaire (1). On comprend qu'une charge aussi considérable fût l'objet de beaucoup d'ambitions. Laissons ici parler Saint-Simon : « Toutes les dames d'une certaine portée d'état ou de faveur s'empressèrent et briguèrent, et beaucoup aux dépens les unes des autres. Les lettres anonymes mouchèrent, les délations, les faux rapports. Tout se passa uniquement là-dessus entre le Roi et Mme de Maintenon qui ne bougeoit du chevet de son lit pendant toute sa maladie, excepté lorsqu'il se laissoit voir, et qui y étoit la plupart du temps seule. Elle avoit résolu d'être la véritable gouvernante de la Princesse, de l'élever à son gré et à son point, et de se l'attacher en même temps assez pour pouvoir en amuser le Roi sans crainte qu'après le temps de poupée passé, elle pût lui devenir dangereuse. »

Dès que Mme de Maintenon est en cause, il faut se méfier de Saint-Simon. Mais dans la circonstance, il doit avoir raison. L'habile femme qui s'était si complètement emparée de l'esprit du monarque ne pouvait se désintéresser d'une question aussi capitale pour elle que celle de l'entourage de la jeune princesse. Si, mal conseillée, celle-ci se montrait rebelle à son autorité et à son influence ; si, au lieu de se comporter en élève docile, elle s'érigeait peu à peu en rivale ; si, une fois mariée, elle réclamait son rang, ses droits, et si en même temps, pour faire la conquête d'un souverain qui approchait de la soixantaine, elle déployait ces grâces à l'aide desquelles il est tellement facile à la jeunesse de captiver l'âge mûr, qu'adviendrait-il de ce crédit mystérieux, ménagé avec tant de soins, de cette faveur achetée au prix de vingt-cinq années de patience et de sacrifices? Il est impossible que, dans ses heures solitaires, elle ne se soit pas posé ces questions avec une certaine anxiété, et quelques traces de ces préoccupations apparaissent déjà au cours de la négociation que nous avons racontée. Bien qu'aux péripéties de cette négociation elle soit, en apparence du moins, demeurée tout à fait étrangère, cependant, au moment de la conclusion, elle ne veut point être oubliée. A peine le traité du 29 juin est-il signé entre Groppel et Tessé qu'elle écrit à ce dernier une lettre qui malheureusement ne se trouve pas dans les papiers de Tessé, mais que Barbezieux, en la transmettant, accompagnait de ce commentaire : « Voilà une lettre de Mme de Maintenon qui peut-estre ne vous déplaira pas. En me parlant des excuses que vous faittes dans vostre lettre au Roy d'avoir si mal exécuté ses ordres, elle est convenue que le titre d'un fin Manceau vous convenoit à merveille (2). » A la duchesse Anne de Savoie elle écri-

(1) Saint-Simon, *Additions au journal de Dangeau*, t. IX, p. 33.
(2) Papiers Tessé. Barbezieux à Tessé, juillet 1696.

vait également, pour la complimenter, une lettre qui, malheureusement n'a pas été non plus conservée à Turin. Louis XIV ne voulait pas davantage la laisser en dehors de l'affaire, et, comme nous le verrons tout à l'heure, il donnait clairement à entendre qu'elle aurait la haute main sur l'éducation de la princesse. Il n'y a donc nul doute qu'elle ne soit discrètement, mais activement intervenue dans le choix des personnes qui devaient l'entourer. Quant à répondre que les choses se soient passées exactement comme le raconte Saint-Simon, c'est une autre affaire. Mais son récit est assez piquant pour qu'il vaille la peine de le rapporter.

Grandes étaient donc les compétitions (et sur ce point on peut en croire notre auteur) autour de cette charge de dame d'honneur. Plusieurs personnes y pouvaient prétendre, et leurs noms étaient ouvertement prononcés. Si les unes, comme les duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, se tenaient fièrement à l'écart, sachant qu'elles n'étaient point assez bien vues pour être désignées, les autres, comme la maréchale de Rochefort, la duchesse d'Arpajon, la duchesse de Créquy, la duchesse de Ventadour, faisaient valoir leurs titres. La maréchale de Rochefort, l'ancienne amie de Louvois, était dame d'atour de la duchesse de Chartres, et n'avait accepté cette charge que sous promesse d'une plus considérable. La duchesse d'Arpajon avait été dame d'honneur de la Dauphine, la duchesse de Créquy dame d'honneur de la Reine. Quant à la duchesse de Ventadour, elle était fille du maréchal de La Mothe Houdancourt et femme d'un duc et pair qui appartenait à la maison de Levis. Mais de celle-ci Mme de Maintenon ne voulait point : « Les dames, écrivait-elle à Mgr de Noailles (1), se donnent assez de mouvement pour que vous puissiez faire parler Mme la duchesse de Noailles, sur Mme de Créquy, la duchesse du Lude ou la duchesse de Ventadour. La dernière est séparée d'avec son mari ; sa réputation n'est pas sans tache, elle traîne une mauvaise suite dans sa famille, elle est toute liée à Saint-Cloud, dont on voudroit éloigner la jeune princesse. » Mais les autres, suivant les expressions de Mme de Maintenon, se donnaient du mouvement et faisaient parler. « Les choses en étaient là quand le samedi matin 1er septembre (nous citons Saint-Simon) (2) le Roi, qui gardoit le lit pour son antraxe, causoit, entre midi et une heure avec Monsieur, qui étoit seul avec lui. Monsieur, toujours curieux, tâchoit de faire parler le Roi sur le choix d'une dame d'honneur que tout le monde voyoit qui ne pouvoit plus être différée ; et comme ils en parloient, Monsieur vit à travers la chambre,

(1) *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, t. IV, lettre CDXXI, p. 105.
(2) T. III, p. 165. Edition Boislisle.

par la fenêtre, la duchesse du Lude dans sa chaise, avec sa livrée, qui traversoit le bas de la grand'cour, qui revenoit de la messe. « En voilà une qui passe, dit-il au Roi, qui en a bonne envie et qui « n'en donne pas sa part », et il lui nomme la duchesse du Lude. « Bon, dit le Roi, voilà le meilleur choix du monde pour apprendre « à la Princesse à mettre du rouge et des mouches », et ajouta des propos d'aigreur et d'éloignement. C'est qu'il étoit alors dévot, plus qu'il ne l'a été depuis, et que ces choses le choquoient davantage... Le lendemain, presque à pareille heure, Monsieur étoit seul dans son cabinet. Il vit entrer l'huissier qui étoit en dehors et qui lui dit que la duchesse du Lude étoit nommée. Monsieur se met à rire, et répondit qu'il lui en contoit de belles; l'autre insista, croyant que Monsieur se moquoit de lui, sortit et ferma la porte... Peu de momens après vinrent d'autres gens qui confirmèrent de façon qu'il n'y eut plus moyen d'en douter. Alors Monsieur parut dans une telle surprise qu'elle étonna la compagnie qui le pria d'en dire la raison. Le secret n'était pas le fort de Monsieur : il leur conta ce que le roi lui avoit dit vingt-quatre heures auparavant, et à son tour les combla de surprise. L'aventure se sut et donna tant de curiosité qu'on connut la cause d'un changement si subit. »

Voici, toujours au dire de Saint-Simon, quelle aurait été la cause de ce changement. La duchesse du Lude avait à son service depuis son enfance une vieille *mie* qui l'avait élevée et qui s'appelait Mme Barbesi. Celle-ci était de son côté l'amie de celle que Saint-Simon appelle quelque part la *sous-fée de la fée*, de cette fameuse Nanon que Mme de Maintenon avait conservée auprès d'elle « du temps de sa misère et qu'elle étoit veuve de Scarron, à la Charité de sa paroisse », qui l'avait suivie à la Cour et qui, suivant Mme de Caylus, aurait été confidente et témoin de son mariage avec Louis XIV. C'est entre ces deux femmes de chambre que l'affaire aurait été traitée, et vingt mille écus adroitement promis par Mme Barbesi à Nanon auraient déterminé la sous-fée à user de son influence sur la fée pour qu'elle usât à son tour de son influence sur Louis XIV en faveur de la duchesse du Lude. Du jour au lendemain Louis XIV lui aurait pardonné son rouge et ses mouches, et il aurait consenti à sa nomination. Et Saint-Simon d'ajouter : « Et voilà les Cours! Une Nanon qui en vend les plus riches et les plus importans emplois; et une femme riche, duchesse, de grande naissance par soi et par ses maris, sans enfans, sans liens, sans affaires, libre, indépendante, a la folie d'acheter chèrement sa servitude. »

L'histoire est-elle bien vraie, et Saint-Simon ne se met-il pas

ici assez mal à propos en frais d'indignation? Cela paraît probable, car lui-même va nous donner la meilleure explication de cette désignation lorsque la sincérité le force d'ajouter : « Sa façon de vivre et le nombre d'amis et de connaissances particulières qu'elle avoit su toute sa vie se faire et s'entretenir à la ville et à la Cour entraînèrent tout le monde à l'applaudissement de ce choix. » La princesse des Ursins écrivait de son côté à Maurepas : « Le Roi ne pouvoit pas, pour toute sorte de raisons, choisir mieux que Mme la duchesse du Lude pour dame d'honneur (1). » En effet, la duchesse du Lude était par elle-même de fort grande naissance, fille de la duchesse de Verneuil, sœur du duc de Sully. Fort jeune, elle avait épousé le fils du duc de Gramont, celui que Saint-Simon appelle, non sans raison, le galant comte de Guiche et que son aventure avec Madame a rendu célèbre. Elle n'avait eu guère à se louer de cet époux. « Je l'aurais aimé passionnément, disait-elle, s'il m'avoit un peu aimée. » Mais il ne l'aima guère, s'il faut en croire cette singulière inscription que nous avons eu occasion de relever au bas d'un solennel portrait de famille peint par Mignard et gravé par Larmessin : «... A esté mariée en premières noces, à Armand de Gramont, chevalier comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Gramont, avec lequel n'ayant point eu de société pendant le mariage, elle en est demeurée veuve en 1674 sans enfans. » Elle avait toujours passée pour fort sage. Son veuvage fut assez long, car ce ne fut qu'en 1687 qu'elle épousa Henry de Daillon, duc du Lude, grand maître et capitaine général de l'artillerie de France. Leur union, qui couronnait une longue passion de la part du duc du Lude, fut courte, et elle demeura veuve encore une fois sans enfans. Elle était restée admirablement belle. « Les années coulent sur elle comme l'eau sur la toile cirée », écrivait Mme de Coulanges ; et Bussy disait qu'il aurait voulu être prince du sang pour l'épouser. Elle avait une grande fortune, tenait une fort bonne maison avec une excellente table, se montrait polie et serviable avec tout le monde, et entretenait beaucoup de relations. Saint-Simon assure qu'elle était « basse et rampante sous la moindre faveur, et faveur de toutes les sortes », et que, « sans aucun besoin, elle faisoit par nature sa cour aux ministres et à tout ce qui étoit en crédit, jusqu'aux valets. » Cette bassesse se réduit probablement à ceci, qu'à beaucoup de mérites et d'avantages elle joignait un peu de complaisance et de savoir-faire. Tout cela réuni suffit amplement pour expliquer le choix dont elle fut l'objet et dont elle devait se montrer digne,

(1) *Cabinet historique*, t. XI, p. 308.

sans qu'il soit nécessaire d'ajouter foi à l'histoire d'une intrigue de femmes de chambre et d'une Barbesi, achetant vingt mille écus une Nanon.

La composition du reste de la maison donna lieu à des rivalités moins vives. La charge de dame d'atour fut donnée à la comtesse de Mailly. Dans ce choix l'influence de Mme de Maintenon se fait encore directement sentir. La comtesse de Mailly était née de Sainte-Hermine. « C'étoit, dit Saint-Simon, une demoiselle de Poitou qui n'avoit pas de chausses. » Mais en revanche elle avait une tante, et cette tante était Mme de Maintenon elle-même, car la grand'mère de Mme de Sainte-Hermine, Arthémise d'Aubigné, était propre sœur de Constant d'Aubigné, le père de Mme de Maintenon. Cette parenté précieuse l'avait fait rechercher en mariage par un cadet de la grande maison de Mailly, Louis, comte de Mailly, seigneur de Rubenpré et de Rieux, quatrième fils du marquis de Nesle et de Mailly, qui mourut jeune après s'être distingué à la guerre (1). Elle lui avait valu également la charge de dame d'atour de la duchesse de Chartres, charge que la maison de Mailly ne lui avait pas vue accepter sans déplaisir. (On sait que la duchesse de Chartres était une des filles légitimées du Roi.) Provinciale un peu gauche, sans beaucoup d'esprit, avec cela assez froide et dédaigneuse, bien qu'elle fût au fond bonne femme et amie sûre, elle-même ne se trouvait pas très bien placée auprès de la duchesse de Chartres, qui, de son côté, ne la goûtait guère. Ce fut donc avec joie qu'elle accepta cette situation plus haute qu'elle devait à la protection de sa tante, et de ce côté Mme de Maintenon pouvait être assurée qu'elle serait bien servie.

Les dames du Palais furent : la marquise de Dangeau, la comtesse de Roucy, la marquise de Nogaret, la marquise d'O, la marquise du Châtelet, et enfin la comtesse de Montgon, celle-ci encore directement choisie par Mme de Maintenon, car elle était fille de Mme d'Heudicourt, une des amies les plus intimes de la veuve de Scarron au temps où elle vivait familièrement à l'hôtel d'Albret.

La maison de la future duchesse de Bourgogne devait se composer en outre d'un chevalier d'honneur, d'un écuyer et d'un aumônier. Le chevalier d'honneur fut le marquis de Dangeau. Point n'est besoin de le présenter, car il n'est guère de personnage de la cour de Louis XIV qui soit plus connu, moins pour son mérite personnel, quoiqu'il n'en fût pas dépourvu, que pour avoir écrit, jour par jour, pendant trente-six années, ce précieux journal dont

(1) *Histoire de la maison de Mailly*, par l'abbé Ambroise Ledru, p. 457.

Voltaire parlait avec tant de mépris, mais que nous lisons aujourd'hui avec plus de curiosité que le *Siècle de Louis XIV*.

Quant à la charge d'écuyer, elle était bien due à Tessé pour la part qu'il avait prise au mariage. Il crut cependant faire prudemment de la demander. Sa lettre est un chef-d'œuvre de sollicitation, et mériterait d'être citée tout entière, dans un recueil épistolaire, comme un modèle du genre. « Sire, écrivait-il au Roi, Vostre Majesté m'a permis et commandé de lui rendre conte de ses affaires, mais je croy qu'il est de mon proffond respect de ne pas confondre dans cette permission la liberté de vous entretenir des miennes. Cependant, Sire, pour cette fois seulement, je supplie Vostre Majesté de me permettre de l'entretenir de ce qui suit, et de l'oublier s'il estoit possible qu'Elle creut que l'effet de cette respectueuse et soumise proposition pust m'éloigner tant soit peu de l'attachement effectif et, si je l'ose dire, tendre que j'ai pour vostre personne sacrée. Vostre Majesté, Sire, ne peut pas vraisemblablement tarder à former une maison à Mme la Duchesse de Bourgogne, et si, en la formant, Elle la regardoit comme la sienne et cherchoit à y mettre des personnes distinguées par leur dévouement pour Vostre Majesté, et que ce ne fût point une exclusion pour estre encore plus particulièrement à vous, je ne sais, Sire, si Vostre Majesté me croiroit digne de remplir celle que feu M. le maréchal de Bellefond avoit auprès de Madame la Dauphine. Voilà, Sire, l'idée toute unie que je crois pouvoir donner à Vostre Majesté de cette grâce que je ne lui demande qu'en proportion qu'Elle croira qu'elle peut convenir à son service. »

Cette adroite missive, où Tessé donnait son tendre attachement à la personne sacrée du Roi comme prétexte à son ambitieux désir, et se déclarait en même temps prêt à en faire le sacrifice, n'était même pas nécessaire pour lui faire obtenir la charge qu'il désirait. Barbezieux lui mandait (2) en effet qu'avant même qu'il n'eût rendu sa lettre, il avait été chargé de lui écrire que le Roi avait disposé en sa faveur de la charge de premier écuyer de Mme la duchesse de Bourgogne. « Mais je dois vous dire, ajoutait-il, que le Roy a accompagné la grâce qu'il vous a faite de tant de termes gracieux que je n'ay pas cru devoir vous le taire puisque je suis tout à vous. » Cependant une seconde lettre de Barbezieux (3) coupait court à une espérance qu'avait conçue immédiatement Tessé. « Sur ce que le Roy m'a dit, que vous lui

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 96. Tessé au Roi, 25 août 1696.
(2) Papiers Tessé. Barbezieux à Tessé, 6 septembre 1696.
(3) *Ibid.* Barbezieux à Tessé, 7 septembre 1696.

mandiez que vous êtes incertain si vous conduiriez ou non la princesse, Sa Majesté m'a ordonné de vous écrire qu'Elle vous croyoit plus utile auprès de M. le Duc de Savoye et à son armée que vous ne le seriez à conduire la Princesse Adélaïde ». Tessé n'avait garde de récriminer. En habile homme qui, suivant sa propre expression, « ne savoit pas avoir d'autre volonté que celle du maître », il acceptait de bonne grâce de rester à Turin, et le Roi avait raison de l'y maintenir, car nous allons voir qu'il continuait d'y rendre d'importans services.

Comme aumônier, il avait été d'abord question d'un certain Père Émerique. Il fut écarté. « Le Père Émerique a le plus grand défaut de tous les défauts, écrivait Mme de Maintenon à l'archevêque de Paris. Il est très dévot, et la dévotion ne sied guère mieux à un confesseur qu'à un évêque. Voilà, Monseigneur, où en sont les intérêts de Dieu. » Le Père Émerique, dont le nom est demeuré tout à fait obscur, fut-il en effet écarté pour cette raison? Louis XIV ne voulut-il pas pour sa petite-fille d'un confesseur trop austère qui aurait banni de sa future cour une certaine gaieté que, par réaction secrète contre l'influence de Mme de Maintenon, il se serait proposé d'y faire revivre? Cela est impossible à dire. Ce qui est certain c'est qu'un autre fut choisi. Ce fut le Père Le Comte, jésuite, connu pour avoir publié une belle *Relation* de son séjour en Chine, où il avait été envoyé comme missionnaire. « Ce fut, dit Saint-Simon, une affaire intérieure de jésuites dont le Père de la Chaise fut maître. » Le choix fut au reste trouvé bon par Mme de Maintenon, qui dans une autre lettre, qualifie le Père Le Comte d'homme admirable. Il ne devait pas conserver longtemps cette fonction.

Enfin la maison fut complétée par le choix de cinq femmes de chambre, et peut-être n'aurions-nous même pas signalé cette promotion, si cette question des femmes de la princesse Adélaïde n'avait donné lieu à l'échange de nombreuses dépêches entre Tessé et Louis XIV, et n'avait fait couler, comme on va le voir, presque autant d'encre que la restitution de Pignerol.

II

C'était une règle absolue à la cour de Louis XIV que les princesses étrangères venant en France pour épouser un prince de la maison royale ne fussent autorisées à conserver auprès d'elles aucune dame d'honneur appartenant à leur pays d'origine; tradition

(1) *Corresp. générale*, t. IV. Lettre CDXXVII, page 114, 4 septembre.
(2) *Mémoires du marquis de Sourches*, t. V, p. 183.

fort sage, car l'histoire est pleine de troubles domestiques causés par des favorites étrangères. Mais pour les femmes de rang subalterne, la tradition n'était pas aussi constante. La dernière Dauphine, en particulier, qui était une princesse de Bavière, avait été autorisée à conserver auprès d'elle une certaine demoiselle Bezzola. Mais cette complaisance avait eu des suites fâcheuses ; et Louis XIV, qui s'en souvenait fort bien, et qui avait l'habitude d'entrer dans tous les détails, ne manquait pas de se préoccuper à l'avance de cette question. Dès le 26 juillet, il écrivait à Tessé (1) :

« Il est nécessaire aussy de sçavoir quelles dames le duc de Savoye nommera pour accompagner sa fille, mais vous devés surtout lui faire comprendre que, pour le bonheur et la tranquillité de la vie de cette princesse, il ne doit pas demander qu'il reste auprès d'elle aucune des femmes qui sont à son service. Il en sçait luy-même les inconvéniens, et je suis persuadé qu'il se rendra sur ce point à ce que vous lui marquerés être de ma satisfaction. »

Tessé s'acquittait du message, mais il dut s'y prendre assez mal, car il paraît s'être laissé désarmer dès les premiers mots par les objections du duc de Savoie. Gagné sans doute par la bonne grâce de ce prince habile, il acceptait même d'être son interprète et son porte-paroles auprès de Louis XIV. Indirectement, et par l'intermédiaire de Barbezieux, il s'efforçait de faire revenir le Roi sur une détermination qu'il semblait trouver rigoureuse. « Monsieur et Madame la duchesse de Savoye, écrivait-il à Barbezieux, pensent tout comme le Roy sur les deux ou trois femmes que l'on souhaite qui passent en France avec cette princesse. Mais enfin, c'est une enfant qui pleurera à la moindre des choses, et que l'on croit qui pleurera moins avec des femmes qu'elle connoît, ne fût-ce que pour donner un pôt de chambre. Il n'y a personne qui, dans son particulier, ne trouve du soulagement à ne se pas contraindre entre un domestique que l'on connoît un peu plus ou un peu moins (2). » Le duc de Savoie aurait voulu également qu'un médecin connaissant le tempérament de sa fille fût autorisé à l'accompagner et à demeurer quelques mois auprès d'elle ; mais Louis XIV ne se montrait pas moins opposé au médecin qu'aux femmes de chambre. « Vous devés vous en tenir aux ordres que je vous ay donnés, répondait-il à Tessé, et insister sur la demande que vous avés déjà faite qu'il n'en demeure auprès d'elle aucune de celles qui viendroient de Piémont. La peine qu'elle auroit à se séparer d'elles seroit égale

(1) Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 26 juillet 1696.

(2) Dépôt de la Guerre. *Italie*, T. 1375. Tessé à Barbezieux, 4 septembre 1696.

après les trois ou quatre mois de séjour qu'on vous propose. L'habitude avec les femmes qu'on luy donnera, aussitost qu'elle sera arrivée, se formera bien plus aisément lorsqu'elle n'en aura point d'autres à qui elle soit plus accoutumée. A l'égard du médecin, lorsqu'il aura instruit de son tempérament tous ceux qui sont à mon service, son séjour seroit fort inutile. (1) » Force était donc à Tessé, en présence des instructions précises qu'il recevait, d'entreprendre à nouveau le duc de Savoie sur ce sujet. Mais il se heurtait à la même résistance, et il pouvait, avec vérité, en commençant sa dépêche, dire à Louis XIV « que le gouvernement domestique des familles reçoit des difficultés souvent plus pénibles que celuy d'un estat tout entier (2) ». Pour faire plus d'impression sur le duc de Savoie, il lui montrait le texte même de la dépêche où Louis XIV faisait appel à ses sentimens personnels pour obtenir de lui satisfaction sur ce point. Mais c'était sans succès. « Ce prince, qui fait l'homme au-dessus de l'humanité, écrivait Tessé, s'est attendry; les larmes luy sont venues aux yeux, et j'ose dire à Vostre Majesté qu'elles ont attiré la même chose en moy, quand, avec un grand soupir, ce prince m'a repetté : Je ne verray donc plus ma fille, et elle n'aura, en arrivant, personne avec elle assez familière pour lui donner un pot de chambre et la nettoyer. »

Tessé répliquait en faisant valoir de son mieux les raisons d'État invoquées par Louis XIV, mais il n'est pas étonnant qu'il ne se montrât pas très persuasif quand, au fond du cœur, il était avec le duc de Savoie contre son maître. « Je supplie encore Vostre Majesté, écrivait-il, de permettre que quelques femmes de chambre, au nombre de deux, arrivent avec un médecin qui, seul, connaist son tempérament, et nous sommes convenus que tout cella reviendra cinq ou six mois après, ou tout au plus tard dans le temps du mariage. Je puis assurer Vostre Majesté que cette bagatelle m'a donné plus d'inquiétudes et de tourmens que d'autres affaires plus épineuses. Et, au surplus, il me paroît en vérité que M. de Savoye n'a, dans tout cella, d'autre vue que celle d'une tendresse mal placée pour sa fille, laquelle est une enfant, et que ce prince ne peut surmonter l'appréhension puérille dans laquelle il est que son enfance a besoin de quelque femme familière pour ne se point contraindre, d'abord dans les faiblesses, malproprettés ou incommodités, car, au surplus, il pense et parle tout comme Vostre Majesté, et comprend que tout ce que vous voulés sur cella est la raison mesme; mais il croit sa fille, en arrivant à votre

(1) Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 20 août 1696.
(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 27 septembre 1696.

cour, montée dans un degré de ravissement capable de lui faire oublier, pour ainsi dire, le mécanisme de l'humanité, si elle n'a pas, dans les premiers mois, quelque femme de chambre qui la puisse familièrement soulager dans la crasse des nécessités (1). »

C'était une habile raison que donnait Tessé lorsqu'il parlait du ravissement où serait montée la princesse Adélaïde quand elle arriverait à la cour de Louis XIV. Dans une autre dépêche il insistait encore sur cette même raison : « Au bout du conte, Sire, cette princesse est une enfant qui pleurera. C'est tomber des nues que de tomber de cette cour cy dans la vôtre, et bien que cette princesse n'y puisse être reçue que très tendrement et avec des soins d'elle infinis, cependant l'enfance comporte que l'on ait quelque mie à laquelle on fasse en familiarité confidence des petits besoins dont on ne se vante point aux inconnus ni aux nouvelles connaissances. »

Ici Tessé se montrait moins adroit, et les pleurs de la princesse Adélaïde n'étaient pas une considération qui pût faire changer d'avis Louis XIV. Ce n'était pas qu'il ne s'en préoccupât. Bien au contraire. Mais prévoyant, avec raison, que le moment où elle se séparerait des femmes qui l'avaient élevée serait toujours pénible pour elle, il ne voulait pas être témoin d'un chagrin qui aurait gâté sa propre joie : « Il sera avantageux à cette princesse, répondait-il à Tessé (2), que les larmes qu'une pareille séparation lui fera répandre soient essuyées lorsqu'elle arrivera auprès de moy. » D'autre part le judicieux monarque n'était peut-être pas sans éprouver quelque défiance à l'endroit de ce réveil subit de la tendresse paternelle chez le duc de Savoie. Cette défiance aurait été d'autant plus naturelle que la duchesse Anne, beaucoup meilleure mère assurément que Victor-Amédée n'avait jamais été bon père, n'attachait aucune importance à ce que des femmes de chambre piémontaises demeurassent auprès de sa fille en France. Elle chargeait Tessé de faire parvenir au Roi cette assurance. La petite princesse, avec un détachement assez surprenant à son âge, disait la même chose : « Madame la Princesse, écrivait Tessé, m'a dit devant Madame sa mère qu'elle n'auroit aucun regret de ses femmes, et qu'elle voudroit de tout son cœur qu'on ne lui en donnât aucune d'ici. » Sous couleur de veiller aux nécessités et à la santé de sa fille en exigeant qu'elle fût accompagnée de deux femmes de chambre et d'un médecin, Victor-Amédée était fort capable de vouloir entretenir à la cour de France sinon des espions, du moins des correspondans qui le tiendraient au courant de ce qui se pas-

(1) *Ibid.* Tessé au Roi, 11 août 1696.
(2) Papiers Tessé. Louis XIV à Tessé, 16 septembre 1696.

serait (1). Aussi Louis XIV tenait-il bon dans sa résistance aux désirs du duc de Savoie, et il faisait savoir de nouveau à Tessé sa volonté dans une dépêche curieuse, parce que l'on sent derrière ce majestueux papier, invisible et présente, celle qui la lui dictait et qui ne voulait pas qu'une influence, même subalterne, pût s'exercer à l'encontre de la sienne sur l'enfant qu'elle entendait élever : « J'avais lieu d'attendre, lui écrivait-il (2), après ce que vous lui aviés dit de ma part qu'il (le duc de Savoie) comptoit faire revenir toutes les femmes et domestiques qui seroient auprès d'elle (la princesse) aussitôt qu'elle seroit entre les mains des dames que j'ai choisies pour la recevoir. Mais comme j'apprends que l'on vous parle encore de les luy laisser, vous devés déclarer que le désir que j'ay de la rendre heureuse ne me permet pas d'y consentir. Le duc de Savoye vous a dit luy-même qu'il connaissoit parfaitement les suites fâcheuses que l'on doit craindre des complaisances que l'on a en ces occasions pour les princesses qui passent dans un pays étranger. La peine que la princesse sa fille aura de se séparer des femmes qui l'ont élevée sera certainement oubliée à son arrivée à Fontainebleau. Elle s'accoutumera plus aisément à vivre pendant le voyage avec les dames qui seront chargées de sa conduite, et le duc de Savoye doit se reposer du soin qui sera pris de son éducation lorsqu'elle sera arrivée à ma cour. Une main habile achèvera de former l'esprit que cette princesse fait déjà paroître. Elle recevra les lumières et les connoissances qui conviennent au rang qu'elle doit occuper et les exemples de la vertu la plus parfaite confirmeront chaque jour les instructions qui luy seront données pour luy faire aimer ses devoirs. J'ay lieu d'espérer qu'elle suivra les sentimens qui luy seront inspirés, et on luy fera connoistre ceux qu'elle doit avoir pour assurer le bonheur de sa vie. Je persiste à croire qu'il seroit fort traversé par les conseils des femmes qui l'auroient suivie et qui demeureroient auprès d'elle, et comme j'ay pris ma résolution de les renvoyer, aussy bien que les officiers, quels qu'ils soient, qui l'auront accompagnée, vous devés faire tous vos efforts pour obtenir du duc de Savoye qu'il se porte de luy-même à leur ordonner de ne pas aller plus loin que le Pont de Beauvoisin, car enfin, s'il regarde comme une mortification pour sa fille de se séparer d'elles, il est plus à propos de luy laisser le temps de s'en consoler pendant le voyage que de luy causer ce déplaisir en arrivant auprès de moy. »

(1) Pendant toute la durée de la guerre, Victor-Amédée avait conservé à Paris un agent secret du nom de Planquet. Mais les lettres de cet agent qui sont aux Archives de Turin ne roulent que sur des questions d'intérêt. Victor-Amédée était possesseur de certains biens en France que Planquet administrait.

(2) Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 9 septembre 1696.

Torcy accompagnait d'une lettre de sa main l'envoi de cette dépêche, et il y ajoutait ce commentaire un peu railleur : « Faut-il vous expliquer de qui Sa Majesté veut parler dans sa lettre? Je croy qu'une pénétration bien moindre que la vôtre iroit jusqu'à deviner qui prendra soin de l'éducation de Madame la Princesse de Savoye (1). »

La même pensée, que l'influence de celle à laquelle sera confiée l'éducation de la princesse de Savoie ne doit être traversée par aucune autre, se retrouve dans une dépêche postérieure de quelques jours (2). « Je me suis proposé le bonheur de sa fille (du duc de Savoie). Je vous ay informé du soin qui sera pris de son éducation. Vous connoissez la sagesse des conseils et des lumières qui luy seront donnés, combien elle contribuera à rendre cette princesse heureuse dans toute la suitte de sa vie. Je ne puis consentir que le plan que je me fais et son repos soient également traversés par ceux qu'on laisseroit auprès d'elle. »

Mais Tessé avait beau, suivant ses propres expressions, représenter, presser, patrociner, il n'arrivait à rien, et le duc de Savoie s'entêtait à vouloir qu'au moins deux femmes de chambre et un médecin accompagnassent sa fille jusqu'à Fontainebleau et demeurassent auprès d'elle. Louis XIV, irrité de cette résistance à laquelle il n'était pas accoutumé, fut sur le point de prendre un parti violent. Il prescrivit à la duchesse du Lude de renvoyer du Pont de Beauvoisin, aussitôt après l'arrivée de la princesse, toutes les femmes qui l'auraient accompagnée, quelque éclat qui pût en résulter. Puis il se ravisa, et en revint à cette politique de modération et de concession, dont il ne s'était pas départi un seul jour avec le prince difficultueux auquel il avait affaire. Il fit savoir au duc de Savoie qu'il consentait à ce que deux femmes de chambre et un médecin accompagnassent la princesse de Savoie en France. A vrai dire cependant, il trompait un peu Victor-Amédée sur l'étendue de la concession. Taudis que celui-ci se flattait que cette petite escorte piémontaise resterait indéfiniment auprès de sa fille, Louis XIV était au contraire résolu à la renvoyer dès que l'escorte aurait atteint Fontainebleau. Mais il n'en faisait rien savoir à Tessé, et c'était Torcy qu'il chargeait de transmettre directement ses dernières résolutions sur ce point à la duchesse du Lude : « Vous ne serez point incommodée, Madame, lui écrivait Torcy, par les dames que le duc de Savoye voulut envoyer jusqu'à Fontainebleau, avec Madame la Princesse sa fille. Il consent qu'elles ne passent point le Pont de Beauvoisin. C'est toujours

(1) Papiers Tessé. Torcy à Tessé, 9 septembre 1696.
(2) Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 25 septembre 1696.

un article obtenu, mais ce n'a pas été sans peine. On n'a pu vaincre sur un autre. Il veut que deux femmes de chambre et un médecin viennent avec elle, non seulement jusqu'à Fontainebleau, mais que ce train de personnes qu'elle ne connoist point demeure six mois ou même un an auprès d'elle. Ce n'est pas l'intention du Roy. La complaisance que Sa Majesté veut bien avoir pour le duc de Savoye l'a portée cependant à permettre que ces deux femmes et ce médecin viennent jusqu'à Fontainebleau. Le temps du voyage suffira pour instruire celles qui devront servir la Princesse et le médecin qui sera auprès d'elle, de son tempérament et de tout ce qui luy sera nécessaire. Mais tous ces domestiques doivent compter s'en retourner aussitôt qu'ils seront arrivés. C'est, Madame, ce que le Roy m'a ordonné de vous écrire (1). »

La maison de la future duchesse de Bourgogne étant ainsi définitivement constituée, une dernière question restait à décider : quel serait le haut personnage chargé d'aller au nom du Roi la recevoir à la frontière? Ce choix dépendait de celui que ferait de son côté le duc de Savoie. Il fallait que celui chargé de la recevoir fût de rang égal à celui chargé de la conduire. Louis XIV aurait désiré que sa nièce, la duchesse de Savoie, amenât elle-même sa fille en France et la conduisît jusqu'à Versailles. Peut-être un secret souvenir du cœur lui faisait-il désirer de revoir la fille unique d'une belle-sœur autrefois tant aimée. Il s'en ouvrait avec mesure à Tessé (2) : « Il est nécessaire que vous sachiés de ce Prince de quelle manière il prétend la faire conduire (la princesse Adélaïde). Vous ne devés luy rien inspirer sur ce sujet, et je veux seulement que vous lui demandiés quelle est sa résolution pour m'en informer. Mais ce seroit une joye bien sensible pour ma nièce, la duchesse de Savoye, s'il lui permettoit d'amener la princesse sa fille. Je m'avancerois en ce cas pour la recevoir jusqu'à Nevers, et outre le plaisir que j'aurois de la revoir, je m'en ferois un très sensible de celuy que cette entrevue causeroit à mon frère. »

Victor-Amédée n'était pas homme à accorder à l'épouse dévouée, vis-à-vis de laquelle il avait cependant de si grands torts à réparer, une satisfaction de ce genre. L'accueil que Louis XIV n'aurait pas manqué de faire à la duchesse aurait été une leçon pour lui, et la comtesse de Verrue s'en serait peut-être montrée offensée. Tessé, qui pour avoir traité avec lui pendant trois ans en était arrivé à le bien connaître, ne laissait sur ce point aucune

(1) Aff. étrang. *Corresp.* Turin, vol. 95. Torcy à la duchesse du Lude, 2 octobre 1696.

(2) Papiers Tessé. Le Roi à Tessé, 26 juillet 1696.

illusion à Louis XIV. « A ne vous rien cacher, Sire, lui écrivait-il (1), de l'humeur dont je le connais, je doute qu'il donne les mains à la sensible joye que Madame sa femme auroit d'embrasser les genoux de Vostre Majesté et de voir Monsieur. » Deux jours après, il transmettait en effet à Louis XIV la réponse ambiguë mais négative de Victor-Amédée (2). « Il a reçu le tout avec des démonstrations de profond respect et m'a chargé de mander à Vostre Majesté, qu'à l'égard de la conduitte de Madame sa fille, il ne pourroit pas s'empescher d'envier à Madame sa femme l'honneur et la joye qu'elle auroit de voir Vostre Majesté, qu'il espéroit même que dans un temps plus tranquille vous lui permettriés de vous faire sa révérence à la Cour... mais que Madame la duchesse estoit dans les remèdes, que sa santé n'estoit pas assez ferme pour entreprendre un voyage, qui, bien que très agréable, conduiroit le temps du retour dans une saison fâcheuse. En un mot, Sire, je ne vois nulle apparence qu'il souhaitte présentement, ni qu'il consente que Madame sa femme conduise Madame la Princesse sa fille. Saint-Thomas, auquel j'avois communiqué tout cela et qui connoist bien son maître, fait et fera de son mieux pour donner cette satisfaction à Madame la duchesse qui en meurt d'envie et nous agissons de concert, sans espoir de ma part. »

Madame Royale, dont la joie était extrême et qui profitait de l'occasion pour écrire à Louis XIV une lettre pleine de protestations, aurait bien aimé également conduire sa petite-fille. Mais Victor-Amédée, qui continuait de haïr sa mère au point de ne la voir et de ne lui parler que le plus rarement possible, n'avait garde de lui procurer ce triomphe. Il ne pouvait être question de la princesse de Carignan, femme de l'héritier présomptif, au mariage de laquelle Louis XIV s'était autrefois si fort opposé. A défaut de princesse appartenant à sa maison, le choix de Victor-Amédée s'arrêta donc sur la plus grande dame et un des plus grands seigneurs qui fussent alors à la cour, Thérèse Litta, princesse de la Cisterna, qui était à la fois première dame d'honneur de la duchesse de Savoie et gouvernante en titre de la princesse, et Philibert d'Este, marquis de Dronero, grand maréchal du palais, chambellan du duc de Savoie, gouverneur de Turin et, suivant une manière de parler en usage à la cour de Turin, seigneur du sang, c'est-à-dire qu'il descendait d'une fille légitimée du duc Charles-Emmanuel. Ces choix considérables déterminèrent ceux de Louis XIV. Ce fut naturellement la duchesse

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 9 août 1696.
(2) *Ibid.* Tessé au Roi, 11 août.

du Lude qui fut désignée pour aller au-devant de la princesse avec toutes les dames qui avaient été nommées en même temps qu'elle. Quant à la mission spéciale de recevoir la princesse à la frontière et d'en donner délivrance à ceux qui la remettraient au nom du duc de Savoie, elle fut confiée à Henri de Lorraine, comte de Brionne, fils du grand écuyer, le comte d'Armagnac (celui qu'on appelait à la cour M. le Grand) dont la survivance lui était promise. Ce n'était pas un prince du sang, mais il était d'une maison qui se prétendait, non sans fondement, l'égale de la maison de Savoie, et nous verrons même tout à l'heure que cette prétention donna lieu à quelques difficultés. La personne choisie était donc de rang plus élevé que le marquis de Dronero et ne devait pas laisser de le lui faire sentir.

« M. le comte de Brionne, disaient les instructions à lui remises (1), assurera Madame la princesse de Savoye de l'empressement que Sa Majesté a de la voir, de la joye véritable qu'elle a ressentie du rapport avantageux qui luy a été fait des bonnes qualités de cette princesse, de la tendresse qu'Elle sent déjà pour elle, et de la disposition où Elle est de luy en donner marque en tout ce qui dépendra de Sa Majesté. Enfin il n'oubliera rien de tout ce qui pourra luy faire connaître qu'elle trouvera, même avant son mariage, dans les sentimens d'un grand Roy ceux d'un père très tendre. »

Ces mêmes instructions expliquaient au comte de Brionne quelles mesures le Roi avait prises, bien que la princesse ne dût pas encore être traitée comme duchesse de Bourgogne, pour que néanmoins « elle fût reçue d'une manière distinguée des autres princesses de son rang. » Sa table devait être servie pendant la route par des officiers de la bouche du Roi, et le nombre ordinaire des gardes du corps qui la devaient suivre avait été augmenté. Pour toutes les questions de cérémonial et d'étiquette, le comte de Brionne devait au reste être assisté de Desgranges, un des premiers commis de Pontchartrain, qui remplissait à la maison du Roi l'office de Maître des cérémonies. Ce même office devait être rempli du côté de la Savoie par le comte de Vernon, également Maître des cérémonies. Enfin Dangeau, en sa qualité de chevalier d'honneur, accompagnait Brionne. Les lettres de Dangeau et de Desgranges qui sont aux Affaires étrangères (2), la

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. *Mémoire du Roy pour servir d'instruction à M. le comte de Brionne, choisy par Sa Majesté pour aller recevoir, sur la frontière, Mme la princesse de Savoye.*

(2) Partie de ces lettres a déjà été publiée par M. de Boislisle au tome III de son édition des *Mémoires de Saint-Simon*, appendice XXIII, p. 497.

relation du comte de Vernon qui est aux Archives de Turin et des recherches faites dans les Archives des principales villes traversées par la princesse vont nous permettre de raconter son voyage avec quelques détails qui ne figurent pas dans les relations du temps, entre autres dans celles publiées par le *Mercure de France* et la *Gazette d'Amsterdam* (1).

III

Ce ne fut pas sans peine que Tessé parvint à obtenir du duc de Savoie qu'il fixât un jour pour le départ de la princesse. Soit qu'il lui en coûtât réellement de se séparer d'une enfant si jeune, soit que, pour assurer l'exécution des engagemens pris par Louis XIV, il lui parût avantageux de garder quelque temps encore sous sa main comme otage sa fille qui ne lui appartenait plus, Victor-Amédée inventait chaque jour de nouveaux prétextes pour retarder son départ. « Quant au départ de Madame la Princesse (2), mandait Tessé au roi, la grande manière de ce pays-ci, c'est de finir le plus tard que l'on peut, et M. le Duc de Savoye, par ce principe ou par tendresse pour sa fille, m'a chargé de mander à Vostre Majesté qu'elle estoit si jeune et que la saison estoit si avancée qu'il ne sçait s'il ne conviendroit pas que l'on attendît au printemps à lui faire passer les Alpes. Je ne luy ay pas sur cella donné le moindre espoir, et attendu que cette princesse n'a besoin que de six chemises et d'un manteau, je presse et presserai autant que je le pourray son départ, et je suplie Vostre Majesté de vouloir bien me mander que vous avés tant d'empressement de voir une princesse que vous avés destinée à l'honneur de devenir petite-fille de Vostre Majesté que vous ne pouvés consentir à retarder le désir de la voir auprès de vous. »

Louis XIV n'avait garde de ne pas prêter à son négociateur tout l'appui que celui-ci lui demandait. Il n'y a presque pas une dépêche de lui où il ne s'informe si la date du départ de la princesse Adélaïde va être bientôt fixée, et où il ne charge Tessé de presser

(1) Il existe aussi à la Bibliothèque nationale une *Relation de ce qui s'est passé à l'arrivée de Mme la princesse de Savoye en France au mois d'octobre 1696*. Cette relation fut imprimée à Lyon chez Barthélemy Martin. Elle est sans nom d'auteur; mais il se pourrait bien que ce fût celle à propos de laquelle les *Annales de la Cour et de Paris* disent (t. I, p. 8) : « L'abbé de Choisi, voyant que c'étoit être à la mode que de s'occuper de cette princesse, crut faire merveilleusement sa cour que de composer une relation de ce qui lui étoit arrivé depuis son départ de Turin. Son livre fut condamné tout d'une voix à être livré aux beurriers et aux épiciers. » Nous emprunterons également à cette relation un ou deux détails assez piquans de l'authenticité desquels nous serions cependant assez embarrassés pour répondre.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 4 septembre 1696.

le duc de Savoie. Il insistait d'autant plus sur ce point qu'il annonçait l'intention d'aller au-devant de la princesse jusqu'à Fontainebleau, qu'à l'entrée de l'automne l'humidité de la forêt était contraire à sa santé, et qu'il souhaitait pour cette raison n'être point obligé de faire ce voyage la saison étant trop avancée. Fort de cet appui, Tessé insistait auprès du duc de Savoie, et il finissait par triompher de ses répugnances, sincères ou calculées. « Après avoir un peu pleuré de part et d'autre et s'estre mutuellement attendris, ce prince m'envoya chercher pour me dire que la princesse partiroit dorénavant quand Vostre Majesté le commanderoit. Je le pressay sur le jour, mais les affaires ici ne se décident pas volontiers ni facilement... Je croy pourtant qu'à veue de pays on peut orienter le départ des équipages que Vostre Majesté commandera pour venir au Pont de Beauvoisin aussi bien que de ceux et de celles que vous destinés à recevoir et conduire cette princesse, sur son départ d'icy que je conte ne pouvoir estre plus tôt que les premiers d'Octobre (1). »

Sur cette indication, encore un peu vague, que Tessé ne tardait pas à confirmer, Louis XIV donnait en effet l'ordre de départ aux équipages de la future duchesse de Bourgogne ainsi qu'à tous ceux et à toutes celles qu'il envoyait au-devant d'elle. Le cortège se composait de cinq carrosses du Roi, soit deux à huit et cinq à six chevaux. Celui qui devait ramener la duchesse de Bourgogne était drapé de violet. La dame d'honneur avec les dames du palais étaient dans le premier. Le second était réservé pour Brionne et Dangeau ; le troisième pour les femmes de chambre ; le quatrième pour le premier médecin du Roi Bourdelot, le premier chirurgien Dionys et l'apothicaire Ricourt. « Il y avait en outre plusieurs carrosses appartenant aux dames et aux grands officiers. Le tout avec les domestiques des officiers montait à six cents personnes (2). » Pour faire honneur à la princesse, le Roi avait détaché de plus un certain nombre de ses gardes du corps, et des officiers de sa bouche. Son premier maître d'hôtel, Francine, était à la tête de ceux-ci, et devait servir la princesse à table. Suivant toutes les règles du cérémonial. Le lourd cortège, voyageant

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 6 septembre 1696.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95, *Mémoire des officiers commandés pour servir Mme la princesse de Savoye, promise en mariage à M. le duc de Bourgogne, lesquels ont été payés de deux mois de leurs gages sur le pied de ce qu'ils ont par quartier quand ils sont chez le Roi.* Cette liste très complète donne en effet les gages de tous les officiers, y compris les plus modestes : postillons, valets de pied, galopins, etc. Elle peut fournir les élémens d'un rapprochement curieux entre les gages d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, et nous nous permettons d'en signaler l'existence aux amateurs de ces comparaisons économiques.

lentement, arriva le 30 septembre à Lyon. Une réception solennelle avait été préparée pour la duchesse du Lude. Les autorités la voulaient haranguer. Mais en personne de bon goût qu'elle était, elle demanda que les harangues fussent réservées pour la duchesse de Bourgogne, et se contenta de recevoir quantité de boîtes de confiture sèche. L'escorte séjourna assez longtemps à Lyon attendant des nouvelles du voyage de la princesse qui de son côté cheminait à petites journées. Les Français ne se souciaient pas d'arriver plus tôt qu'il n'était nécessaire au Pont de Beauvoisin où l'on n'aurait trouvé qu'un gîte médiocre. Il y eut même, ainsi que cela arrive souvent dans les voyages officiels, des ordres et des contre-ordres. « Nous étions prêts, écrivait Dangeau à Torcy (1) le 13 octobre, à partir ce matin. Les dames ont grand regret à deux heures de sommeil qu'elles ont perdu... Une partie des dames s'est recouchée. Les autres ayant fait partir leurs lits, ce petit embarras a fait un contre-temps qu'on a mieux aimé que d'aller attendre au Pont de Beauvoisin. »

Cet embarras et ce contretemps tenaient à ce que l'arrivée de la princesse au Pont de Beauvoisin avait été inopinément retardée d'un jour. Les cérémonies et les réjouissances qui depuis Turin avaient marqué son passage de ville en ville avaient allongé sa route. Le récit de ces fêtes se trouve consigné jour par jour dans une relation du comte de Vernon, grand maître des cérémonies à la cour de Victor-Amédée (2). Plusieurs fêtes avaient été données à Turin avant son départ. Tout comme à Paris, les faiseurs de vers s'étaient mis en frais pour la circonstance. L'un d'eux, dans un poème dédié à la duchesse Anne (3), faisait dialoguer ensemble les trois Grâces, Hercule, l'Amour, Apollon, Mercure et les Zéphyrs. L'un de ces fabuleux personnages, perçant les brouillards de l'avenir, y voyait déjà apparaître un fils qui naîtrait de l'union projetée, et lui prédisait en ces termes sa destinée : « Ton visage ressemblera à celui de l'Amour, et part égale auront dans tes victoires et la gloire d'amour et l'amour de la gloire :

E avrà parte a tue vittorie
E la gloria d'amor e l'amor di glorie.

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. Dangeau à Torcy, 13 octobre 1696.

(2) Archives d'État de Turin. *Matrimonii della Real Casa. Relazione del Matrimonio della principessa Adelaïde di Savoia, duchessa di Borgogna.* Cette relation est extraite d'une publication beaucoup plus complète, intitulée : *Ceremoniale*, où sont relatées toutes les cérémonies qui se passaient à la cour et qui est en original à la Bibliothèque du Roi.

(3) *Le Espendi figurate sulle rive del Po per le nozze di madama Adelaïde.* Turin, Bibliothèque du Roi.

Les derniers jours qui précédèrent le départ de la princesse Adélaïde se passèrent en réjouissances populaires sur les rives du Pò où un grand feu d'artifice fut tiré. Mais ces jours s'écoulèrent moins gaiement pour la petite princesse, qui, malgré son jeune âge, dut subir tout l'ennui des réceptions officielles. Le 6 octobre, veille de son départ, sous un baldaquin, dans la chambre de parade de Madame la Duchesse Royale, elle reçut d'abord les complimens du nonce, qui fut introduit auprès d'elle « *con tutte le formalità solite a praticarsi in occasione di audienze publiche.* » Puis ce fut le Conseil d'État dont le président, le marquis de Bellegarde, en costume rouge, lui fit un compliment en langue française, parce qu'il était Savoyard. Après quoi il lui baisa la main et lui présenta tous les conseillers référendaires qui en firent autant. Puis ce fut le Sénat, dont le premier président, également en costume rouge, la harangua en langue italienne et lui baisa la main, ainsi que les autres présidens et tous les sénateurs. Puis la Chambre des Comptes, dont le président lui adressa une troisième harangue et dont les membres lui baisèrent encore la main. Puis ce fut le Corps de la cité, toujours avec harangue et baisemain. Ainsi se passa, dans sa ville natale, la dernière journée de cette enfant de onze ans, et l'on s'étonne que si petite main n'ait pas été usée par tant de baisers.

Le 7 octobre elle quittait Turin sous la conduite de la princesse de la Cisterna et du marquis de Dronero, mais accompagnée de sa mère, la duchesse Anne, et de sa grand'mère Madame Royale. Une nombreuse suite de cavaliers et de dames l'accompagnaient également. Tout ce monde coucha à Avigliano. Le lendemain eurent lieu les premiers adieux. Après le déjeuner, elle monta en carrosse avec la princesse de la Cisterna et Mme Desnoyers sa gouvernante. Elle se sépara, *con reciproca tenerezza*, de cette mère, et de cette grand'mère tant aimée qu'elle ne devait plus revoir. Il y eut des larmes versées, et deux ans après la princesse écrivait à la comtesse de Gresy : « Je ne vous ai point escrit depuis que je suis Duchesse de Bourgogne, mais je ne vous en aime pas moins, étant la seule des filles de ma mère qui aye pleuré à mon despart, et contés que je n'oublie pas cela (1). » Elle coucha successivement à Suse, à Lanslebourg, à Modane, haranguée dans toutes ces villes par le Corps de la cité et saluée, quand il y avait une garnison, par trois salves d'artillerie. Le 13 elle s'arrêtait à Montmélian, qui était encore occupé par les troupes

(1) *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie*, t. III. La duchesse de Bourgogne à la comtesse de Gresy. La comtesse de Gresy, née de Sales, avait été fille d'honneur de la duchesse Anne.

françaises. Le gouverneur avait fait mettre toute la garnison sous les armes pour venir au-devant d'elle, Le lendemain il l'accompagnait encore une demi-journée, et au moment où il allait prendre congé d'elle, il lui demanda, en s'inclinant, le mot d'ordre. Elle répondit sans hésitation : « Saint-Louis (1). »

Le 13 au soir elle arrivait à Chambéry. La vieille capitale de la Savoie s'était mise en frais pour recevoir la fille de ses ducs. Les registres de ses délibérations en font foi : « La ville, en considération de l'arrivée de Madame la Duchesse de Bourgogne, ordonne qu'il sera fourni à MM. les enfans de la ville qui iront au devant d'elle à chacun un plumet de la valeur de cinq à six livres, et aux serviteurs de ville chacun un justaucorps rouge avec l'étoile sur la manche (2). » Elle avait armé en outre une compagnie de quatre-vingts cavaliers, revêtus de casaques écarlates, et dont les chevaux portaient des housses de même couleur. A la tête de cette troupe et d'un gros de gentilshommes savoyards, le marquis de Tana vint au-devant de la princesse jusqu'à moitié chemin, entre Montmélian et Chambéry. La princesse fit son entrée dans cette dernière ville à la tombée de la nuit, au milieu des vivats du peuple, des illuminations et des feux de joie. Elle monta jusqu'au château et trouva dans la cour une quantité de dames de la noblesse. Elle les accueillit *benignissimamente* et rendit indistinctement leur salut à celles qui étaient dames d'honneur de Leurs Altesses Royales et à celles qui n'avaient pas cet honneur.

Le lendemain elle fut à la messe dans la chapelle, où elle entendit une élégante harangue du clergé. Puis, aussitôt après le déjeuner, elle dut se prêter aux mêmes cérémonies qu'elle avait déjà subies à Turin. Le Sénat de Chambéry, la Chambre des Comptes, les membres du Corps de la ville, revêtus, les uns de leurs robes rouges, les autres de leurs plus beaux vêtemens, la vinrent successivement haranguer. Toutefois une distinction établie par le Maître des cérémonies lui permit d'échapper à un baisemain général, et il fut décidé qu'au-dessous d'un certain rang, le baisemain serait remplacé par une inclination profonde qu'elle reçut, debout, sous un baldaquin.

Il lui fallut ensuite sortir de la salle d'audience pour recevoir dans l'antichambre les complimens des Ordres monastiques réguliers, qui lui adressèrent leurs hommages par députation. De là, accompagnée d'une nombreuse suite de cavaliers, elle se ren-

(1) Tous ces détails du voyage de la princesse jusqu'au Pont de Beauvoisin sont tirés de la relation du comte de Vernon.

(2) Bibliothèque de Chambéry. *Archives départementales de la Savoie*, 45e livre des délibérations de la ville.

dit à l'église de Saint-François où elle reçut la bénédiction du Saint-Sacrement, et au couvent de la Visitation où un certain nombre de dames furent admises en même temps qu'elle, et où les religieuses lui offrirent une collation. Le soir il lui fallut encore tenir réception dans la chambre de parade, où, avec beaucoup de bonté, elle entretint les dames qui avaient été admises à lui faire leur cour.

Pendant que se passaient ces réceptions, une grave conférence avait lieu entre les deux Maîtres des cérémonies, le piémontais et le français, le comte de Vernon et Desgranges. Ce dernier s'était détaché de Lyon, où le cortège français attendait toujours des ordres, pour venir à Chambéry conférer avec son collègue et résoudre avec lui certaines questions d'étiquette qui ne laissaient pas de le préoccuper. Il fut naturellement présenté à la princesse, et ce fut lui qui, le premier après Tessé, fit parvenir à Versailles une impression sur elle. « Il semble, Monseigneur, écrivait-il à Torcy (1), qu'on ne puisse vous écrire avoir eu l'honneur de voir la princesse sans vous dire ce qu'on en pense. Je la trouve bien faitte, assez grande pour son âge, la peau belle, et la gorge faitte de manière à devoir l'avoir comme Mademoiselle. Pour le visage, il est assez agréable. Elle a la physionomie spirituelle, et elle paroît toute raisonnable par son maintien et par quelques réponses que je luy ai entendu faire à gens qui venoient la complimenter. »

Mais que la princesse Adélaïde fût faite d'une façon ou d'une autre, Desgranges n'y pouvait rien, tandis qu'il avait à trancher avec le comte de Vernon une question d'étiquette fort grave. Jusqu'où l'escorte piémontaise conduirait-elle la princesse Adélaïde, et en quel endroit l'escorte française viendrait-elle la chercher? Le comte de Vernon voulait que la princesse vînt coucher le 15 au soir au Pont de Beauvoisin (2), mais qu'elle y demeurât sur terre savoyarde, et que le lendemain l'escorte française vînt la prendre dans la maison où elle aurait couché. Il alléguait qu'en 1684 Victor-Amédée lui-même, venant au-devant de sa femme, la duchesse Anne de Savoie, que lui amenait la comtesse d'Armagnac, avait été la chercher sur terre française. Mais Desgranges répondait que le cas n'était pas le même; qu'au moment où Victor-Amédée venait à la rencontre de la duchesse de Savoie, le mariage avait déjà été célébré par procura-

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin* vol. 95. Desgranges à Torcy, 14 octobre 1696.

(2) Le Pont-de-Beauvoisin était un petit village situé sur le Guiers, qui marquait alors la limite entre la France et la Savoie. Un pont étroit, en dos d'âne, franchissait la petite rivière, et la limite entre la France et la Savoie était exactement au milieu du pont.

tion; et que l'empressement d'un jeune mari à se porter au-devant de sa femme qu'il n'avait jamais vue pouvait justifier cette dérogation à l'étiquette. Vernon de son côté tenait bon. Un instant on eut la pensée de construire sur le pont qui donnait son nom au village une cabine en bois où se serait passée la cérémonie de la réception. Mais le pont était si étroit qu'il fallut y renoncer. Vernon et Desgranges, combinant leurs efforts, eurent alors à eux deux une idée de génie dont chacun se fait seul honneur dans sa relation particulière. Le carrosse du Roi destiné à la princesse serait amené au milieu du pont dont une moitié appartenait à la Savoie et l'autre à la France. Les roues de derrière seraient placées en Savoie, les roues de devant en France. Les deux escortes s'avanceraient sur le pont, mais en restant chacune sur son territoire. La princesse monterait dans le carrosse qui la conduirait en France, et la délicate question serait ainsi résolue, sans être tranchée. Ce *mezzo termine* les ayant mis d'accord, Desgranges, fort soulagé, s'en retourna au Pont de Beauvoisin pour y rejoindre l'escorte française et y attendre la princesse.

En arrivant, Desgranges apprit une nouvelle importante qui le soulagea fort également, car elle le tirait d'autres perplexités. Louis XIV n'avait d'abord pas voulu que, dès son arrivée en France, la princesse Adélaïde fût, au point de vue du rang et de l'étiquette, traitée en duchesse de Bourgogne, c'est-à-dire comme ayant en France le premier rang. D'un autre côté, fiancée qu'elle était au duc de Bourgogne, son contrat étant signé, il n'était pas possible de la traiter comme une princesse étrangère. Aussi avait-il été décidé que le traitement, quel qu'il fût, dont elle serait l'objet, ne constituerait qu'un *ambigu* (c'est l'expression même dont se servait Desgranges) qui ne tirerait point à conséquence et à précédent pour l'avenir. Mais cet ambigu même laissait en suspens plusieurs questions, une entre autres soulevée par le comte de Brionne qui, en sa qualité de prince lorrain, ne voulait laisser compromettre aucune des prérogatives auxquelles il aspirait. Aurait-il le droit de s'asseoir quand la princesse serait assise? C'était sa prétention. Desgranges ne la voulait point admettre de peur d'encourir quelque blâme, et, toujours ingénieux, il suggérait un nouvel expédient. C'était que toutes les fois qu'ils converseraient ensemble, le comte de Brionne et la princesse Adélaïde se tinssent tous deux debout. Il ne méconnaissait pas toutefois cet inconvénient que l'obligation de rester debout raccourcirait les entrevues, et que, si Brionne avait la faculté de s'asseoir, « il pourroit converser plus longtemps avec elle sans gêner la princesse ni les autres dames. » Mais il ne voyait point d'autre manière de s'en tirer. Brionne avait accepté cet expédient

et Torcy l'en félicitait. « Vous savez que le Roy n'a rien voulu décider sur le rang que Madame la Princesse doit tenir en France avant son mariage. Vous avés pris le party qui estoit le plus convenable en ne demandant point à vous asseoir devant elle. Vous ne faites aucun tort à ce qui vous est dû, et vous évités beaucoup d'embarras à Sa Majesté (1). »

L'embarras du Roi provenait de ce que, s'il donnait à la princesse Adélaïde le rang de duchesse de Bourgogne, elle prenait immédiatement le pas dès son arrivée non seulement sur toutes les jeunes princesses qui étaient à la Cour, mais sur Madame, la seconde femme de son propre grand'père. Or Madame, Allemande de naissance et férue d'étiquette, n'entendait pas raillerie sur les questions de préséance, et le Roi en avait un peu peur. Mais ce fut Monsieur qui trancha la difficulté, et qui pressa le Roi de donner le pas à sa petite-fille sur sa propre femme. Mme de Maintenon, toujours préoccupée de ce qui pourrait maintenir la princesse sous son influence, n'avait point été de cet avis. « Monsieur presse pour qu'elle s'appelle duchesse de Bourgogne, écrivait-elle à l'archevêque de Paris (2). Je m'y oppose parce qu'il n'y a guère de raisons de porter le nom d'un homme avant de l'avoir épousé, mais encore plus par l'espérance que toutes ces difficultés la renfermeront davantage. Il en sera ce qui plaira à Dieu. » Ce fut Monsieur qui l'emporta. Dans une lettre adressée « à sa chère sœur et nièce » la duchesse Anne de Savoie, Louis XIV l'informait de sa décision, et peu de temps après, il recevait d'elle une réponse où non seulement la reconnaissance mais l'attendrissement perce sous les formes de l'étiquette. Torcy en même temps informait Desgranges. « Pour lever les embarras que le rang incertain de Madame la Princesse de Savoye peut faire naître tous les jours, le Roy s'est déterminé à donner dès à présent à cette princesse le rang de duchesse de Bourgogne sans luy en donner le titre avant son mariage... La duchesse du Lude s'asseoira devant elle, et, dans les harangues, les honneurs lui seront rendus comme aux filles de France, sans cependant luy donner le titre d'Altesse Royale (3) ». Cette importante question tranchée, tout devenait facile au point de vue de l'étiquette. Il n'y avait qu'à rendre à l'enfant de onze ans qui allait mettre pour la première fois le pied sur le sol de la France, les plus grands honneurs qui pussent être rendus à une princesse, et la duchesse du Lude, qui seule conservait le droit de s'asseoir devant elle sur un tabouret, était femme à y tenir la main.

Toutes choses étant ainsi réglées à l'avance, le cortège qui

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. Torcy à Brionne.
(2) *Correspondance générale*, t. IV. Lettre CDXXXVIII, page 127.
(3) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. Torcy à Desgranges, 10 octobre 1696.

conduisait la princesse de Savoie, partant le 16 octobre au matin des Échelles, où elle avait passé la nuit, arrivait au Pont de Beauvoisin sur les trois heures. Pour lui laisser prendre quelque repos, on la conduisit au couvent des Carmélites où une collation lui avait été préparée. Pendant ce temps, la compagnie à cheval armée par la ville de Chambéry, précédée d'un étendard richement brodé et de deux trompettes, et la garde suisse à pied prenaient position en face du pont. A quatre heures, la princesse repartait en chaise à porteurs, précédée des valets de pied et entourée de gardes du corps. Dans une autre chaise suivaient la princesse et Mme Desnoyers, puis le marquis de Dronero, à cheval, et un gros de gentilshommes savoyards, à cheval également. A l'entrée du pont la princesse mit pied à terre, et un page du duc de Savoie prit la queue de sa robe. Elle s'avança sur le pont, dont le carrosse du Roi destiné à la recevoir occupait le milieu. De l'autre côté de la ligne frontière se tenaient le comte de Brionne et la duchesse du Lude, Dangeau et les autres dames de la suite. Le comte de Vernon s'avançant alors dit au comte de Brionne : « Monsieur, voici M. le Marquis de Dronero » ; et à la duchesse du Lude : « Madame, voici la princesse de la Cisterna. » Desgranges s'avançant également dit au marquis de Dronero : « Monsieur, voici M. le comte de Brionne » ; et à la princesse de la Cisterna : « Madame, voici Mme la duchesse du Lude. »

Les présentations étant ainsi faites, le comte de Brionne prit la parole. Après avoir salué la princesse, il lui exprima, en termes fort courtois et civils, la joie qu'il ressentait d'avoir été chargé par le Roi de la recevoir. Il lui présenta ensuite le marquis de Dangeau, la duchesse du Lude et les autres dames de la suite. Le page du duc de Savoie qui portait la queue de sa robe la quitta. Saint-Maurice, page de la petite écurie du Roi, la prit. A ce moment le page du duc de Savoie versa d'abondantes larmes, « ce qui fut remarqué avec toute l'attention que méritoit le cœur de ce bon gentilhomme (1) ». Le comte de Brionne prit la princesse par la main droite, et Dangeau la prit par la main gauche, non sans avoir fait mine d'offrir sa place au marquis de Dronero qui refusa. Tous deux la firent monter dans le carrosse où prirent place également la duchesse du Lude et la princesse de la Cisterna. La pauvre Mme Desnoyers, que Tessé avait eu le tort de qualifier de sous-gouvernante, ne fut point admise à y monter; mais comme elle paraissait fort mortifiée, et comme il fut brièvement expliqué par le comte de Vernon qu'elle avait en réalité rang de gouvernante, et qu'elle était admise à l'honneur de man-

(1) Relation imprimée à Lyon.

ger avec la princesse, la marquise de Dangeau lui fit l'honnêteté de la faire monter dans le second carrosse. Brionne et Dangeau montèrent chacun dans une chaise qui les attendait de l'autre côté du pont. Brionne n'avait point fait venir le troisième carrosse parce qu'il ne voulait point y offrir une place au marquis de Dronero.

La princesse ayant franchi le pont se rendit au logis tout voisin, qui avait été préparé pour elle, au milieu des acclamations d'un peuple infini qui criait : « Vive le Roi et Madame la Princesse de Savoie ! » tandis qu'au contraire les personnes de sa suite qui étaient restées de l'autre côté du pont fondaient en larmes. Les journaux du temps estiment à vingt mille, tant gentilshommes qu'hommes du peuple, le nombre de ceux qui s'étaient rendus au Pont de Beauvoisin pour assister à l'arrivée de la princesse. Laissons un instant ici la parole au gazetier, — nous dirions aujourd'hui au correspondant — que le *Mercure de France* avait envoyé pour assister à l'arrivée de la princesse et dont la relation, soigneusement copiée, dut être envoyée à Victor-Amédée, car elle se retrouve au dossier des *Matrimonii della Real Casa* qui est relatif à la duchesse de Bourgogne. « Cette princesse étant descendue du carrosse au milieu d'une foule incroyable de peuple, fut conduite dans son appartement. Elle y entra d'un air qui ne parut point embarrassé. On lui présenta tous les officiers de la maison du Roy les uns après les autres. Elle les reçut avec une grâce infinie et leur donna des marques d'une grande bonté. Elle leur parut dans tous ses discours et dans toutes ses manières beaucoup au-dessus de son âge. Elle est très bien faite et des plus agréables. Elle a beaucoup de noblesse dans sa physionomie, le teint beau et de très belles couleurs, quoique naturelles. Elle a les yeux parfaitement beaux, les cheveux d'un très beau blond cendré. Cette princesse joint à mille agrémens des manières prévenantes et une vivacité d'esprit qui surprend. »

Le soir de ce même jour, la princesse se mit à table avec la princesse de la Cisterna et Mme Desnoyers. En même temps la duchesse du Lude et le comte de Brionne tenaient chacun une table de douze couverts où ils avaient invité les principaux seigneurs et les principales dames de l'escorte piémontaise. Dronero, qui s'était d'abord retiré un peu piqué de n'avoir point été invité à monter en carrosse, avait cependant accepté l'invitation. Le lendemain, il pouvait écrire au duc de Savoie qu'il avait trouvé la princesse causant avec les dames françaises, *con tale desinvoltura* que si elle les avait toujours connues, et il ajoutait qu'elle avait : *di gran lungo superata la loro aspettativa* (1). Par son habile bonne

1) Archives Turin. *Matrimonii della Real Casa. Lettera del Marchese Dronero a S. A. R.*, 17 octobre 1696.

grâce elle avait déjà conquis le cœur de la duchesse du Lude. « Je voudrais, lui avait-elle dit, que vous eussiez été dans un petit coin, quand maman m'a parlé de vous, pour entendre tout le bien qu'elle m'en a dit. » Ayant reçu un courrier de la Cour, elle la supplia de l'ouvrir avant elle, disant qu'« il n'était pas de la décence qu'une personne de son âge ouvrît des lettres sans les faire voir. Tout cela, ajoute le *Mercure*, se passa avec beaucoup de complimens et d'amitiés de part et d'autre. »

Après le dîner, le comte de Brionne distribua au nom du roi les présens qu'il avait apportés. La princesse de la Cisterna reçut un joyau de 31 628 livres; le marquis de Dronero, une boîte de cinquante diamans du prix de 14 620 livres; Mme Desnoyers, une table de brasselets de 11 105 livres, et le comte de Vernon une boîte de diamans de 8 719 livres. C'était du moins le prix coûtant des pierreries. « Mais, ajoutait Desgranges, en envoyant le mémoire à Torcy, vous pouvés bien croire qu'on ne leur donnera pas sur ce pied-là; je saurai l'augmenter à ceux qui seront curieux de le savoir (1) ». Le reste de la suite de la princesse reçut des gratifications en argent. Tout le monde se trouva enchanté, soit de la magnificence des présens, soit de la libéralité du Roi, à l'exception d'un écuyer du duc de Savoie, un certain Maffeï, qui refusa l'argent, disant que sa dignité ne lui permettait pas d'en recevoir; mais il donna à entendre qu'il aurait volontiers accepté une épée enrichie de diamans. L'incident était d'autant plus fâcheux que ce Maffeï était un des écuyers favoris du duc de Savoie, et qu'il avait été chargé par son maître, aussitôt que la princesse aurait franchi le Pont de Beauvoisin, de venir lui rendre compte de la réception. Il ne fallait pas qu'il partît mécontent. Malheureusement, il n'y avait point d'épée ainsi enrichie qui pût lui être offerte. Desgranges était en train de lui expliquer la chose lorsque survint Dangeau qui, mis au courant, offrit immédiatement, avec beaucoup de bonne grâce, celle qu'il portait au côté. Maffeï l'accepta avec empressement, et il en fut même si content qu'il la tint une heure en sa main dans le logis de la princesse, la faisant voir à tout le monde. Grâce à Dangeau cette tracasserie n'eut point de suite. Durant ce séjour au Pont de Beauvoisin et aussi pendant le reste du voyage, nous le voyons se multiplier, et par sa courtoisie, sa présence d'esprit, sa bonne grâce, prévenir les froissemens et les susceptibilités. Desgranges, auquel il rendait tant de services, et qui le savait ami particulier de Torcy, ne manquait pas d'en informer le ministre : « Pour

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. *Mémoire des présens qui furent faits aux officiers de M. le duc de Savoye qui amenèrent Mme la duchesse de Bourgogne au Pont de Beauvoisin.*

M. de Dangeau, lui écrivait-il, on ne peut en dire trop de bien. Il a fait accueil à tout le monde ; il était partout, faisait bien les honneurs, et chacun en était très content. Cet homme-là, s'il m'est permis de dire mon sentiment, a bon esprit, des manières agréables, et il est capable de remplir de grandes places (1) ». Nous allons voir encore Dangeau intervenir utilement pour trouver la solution d'un incident qui aurait pu avoir une autre gravité que celui soulevé par Maffeï.

Le comte de Brionne avait un pouvoir régulier du Roi pour recevoir la princesse Adélaïde des mains du marquis de Dronero, chargé par le duc de Savoie de la conduire. Il en devait donner reçu, comme d'une marchandise précieuse. Mais Brionne, au lieu de s'entendre avec Dronero et Vernon au sujet de cet acte de délivrance, le libella à lui seul, et il eut soin de ne pas donner au duc de Savoie, qui, naturellement, était mentionné dans l'acte, la qualification d'Altesse Royale. Il y avait depuis longtemps querelle entre les deux maisons de Savoie et de Lorraine à ce sujet, chacune se refusant à donner de l'Altesse à l'autre. Lorsque Brionne remit cet acte à Vernon, celui-ci, en bon Maître des cérémonies qu'il était, remarqua bien l'omission, mais il ne voulut pas la relever sur-le-champ : « *perche questo sarebbe stato di strepito piu che di consequenza* ».

Vernon eut raison, car s'il eût refusé l'acte de délivrance ainsi libellé, le *strepito* qui en serait résulté aurait pu retarder le départ de la princesse. En effet, lorsque, le lendemain, le marquis de Dronero prit connaissance de l'acte, il s'aperçut de l'omission dont le caractère intentionnel ne lui échappa pas. Déjà piqué de la hauteur avec laquelle Brionne l'avait traité, il entra fort en colère, et dépêcha immédiatement un courrier chargé de rattraper l'escorte française, qui était déjà en route, de rendre l'acte à Dangeau et de dire qu'il ne l'acceptait point ainsi libellé. L'envoyé de Dronero ne put rejoindre l'escorte qu'à Lyon. Dangeau tint conseil avec Desgranges. Vainement ils s'efforcèrent de faire revenir Brionne sur son refus de donner de l'Altesse Royale au duc de Savoie, faisant valoir avec assez de raison que Louis XIV l'avait traité d'Altesse Royale dans tous les actes relatifs au mariage, en particulier dans le contrat ; que Brionne ne faisait que représenter le Roi, et qu'il pouvait bien en faire autant. Mais comme il y avait contestation sur ce point de Lorrains à Savoyards, Brionne s'entêta dans son refus, d'autant plus que son cousin, le prince d'Harcourt, qui se trouvait par hasard à Lyon, l'appuya fortement. Un biais fut alors imaginé, et le comte de

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. Desgranges à Torcy, 17 octobre 1696.

Brionne rédigea un nouveau reçu par lequel il certifiait, sans faire mention du duc de Savoie, que la princesse Adélaïde avait été conduite au Pont de Beauvoisin par le marquis de Dronero et qu'il avait eu l'honneur de la recevoir au nom du Roi. Le courrier emporta ce nouvel acte, dont Dronero ne se contenta pas davantage, et qu'il renvoya une seconde fois. Mais comme la princesse était déjà arrivée à Fontainebleau, il n'en fut point rédigé un troisième, et l'incident n'eut point de suite, sauf que Victor-Amédée fut très blessé (1) et que Louis XIV, de son côté, témoigna son mécontentement au comte de Brionne, lorsqu'il fut informé de cet incident où se traduisaient de nouveau la hauteur et les prétentions des princes lorrains.

Cependant la princesse de Savoie avait quitté le Pont de Beauvoisin le 17 octobre au matin. Par une bonne grâce de la duchesse du Lude, la princesse de la Cisterna, bien que son service fût fini, n'en fut pas moins admise à coucher une dernière fois dans la chambre de la princesse. Au moment du départ, lorsque les personnes de sa suite qui s'en retournaient à Turin vinrent lui faire leurs derniers adieux, la duchesse du Lude la pria de passer légèrement sur cette cérémonie de crainte que cela ne lui fît de la peine. Saint-Simon affirme qu'elle se sépara de sa suite sans verser une larme. Cela n'est point exact, nous le savons par Tessé qui, précisément, avait envoyé ce jour-là un gentilhomme pour la complimenter. « Elle m'a fait l'honneur de me faire dire, écrivait-il au Roi, qu'elle n'avoit pas oublié que je l'avois supplié, en partant pour l'armée, de ne se point contraindre pour pleurer, qu'elle avoit bien pleuré, et qu'elle se souvenoit aussi que je l'avois supplié en même temps, qu'immédiatement après avoir pleuré il falloit rire et se souvenir de la place qu'elle alloit occuper (2). » En effet, elle dit à la duchesse du Lude qu' « elle ne devoit pas s'affliger quand elle alloit être la plus heureuse personne du monde. » Déjà, pour employer une expression dont Madame allait bientôt se servir en parlant d'elle, elle était *politique*, et la sensibilité n'enlevait rien chez elle à la présence d'esprit.

Le cortège coucha le 17 à Bourgoin, et repartit le lendemain pour Lyon où la princesse devait passer trois jours. On s'arrêta pour déjeuner à Saint-Laurent, chez l'abbé de Gouvernet. A ce déjeuner se passa un incident assez curieux. Un gentilhomme huguenot récemment converti avait amené, non sans arrière-pensée et sur le conseil d'un père jésuite, sa femme, huguenote

(1) Aucun acte de délivrance de la princesse Adélaïde ne se trouve en effet aux Archives de Turin.

(2) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 97. Tessé au Roi, 16 oct. 1696.

endurcie, qui avait résisté jusque-là aux instances, aux menaces et aux instructions. Elle eut l'honneur de baiser la robe de la princesse. L'attention se porta sur elle : on sut son histoire et son opiniâtreté. Aussitôt Dangeau, qui était lui-même un protestant converti, l'entreprit sur ce chapitre, et il la prêcha tant et si bien que cette dame promit de se faire instruire sérieusement. Acte de la promesse fut même dressé, en présence de la princesse, par le secrétaire des commandemens du comte de Brionne.

Le 18 à quatre heures, la duchesse de Bourgogne arriva à la porte de Lyon. Nous empruntons aux archives de la ville de Lyon (1) le récit des cérémonies qui signalèrent son entrée. Le Consulat avait fait mettre sous les armes la bourgeoisie de la ville, un pennonage entier au faubourg de la Guillotière, et quarante-cinq hommes de chacun des trente-quatre autres pennonages qui formaient deux haies depuis la porte du Rhône, par laquelle la princesse devait entrer, jusques à la maison qu'elle devait occuper, en la place Bellecour. Pour former cette double haie on avait choisi les jeunes gens les mieux faits, et qui étaient les plus en état de faire de la dépense. Aussi étaient-ils tous magnifiquement vêtus. Le corps consulaire avec le procureur général et le secrétaire de la ville en robes violettes, les ex-consuls en robes noires se rendirent au-devant de la princesse qui arriva vers les quatre heures. Le Prévôt des marchands lui débita une harangue fort bien tournée. Après l'avoir assurée que tout un peuple la regardait comme le gage de sa félicité, il ajoutait : « Le ciel ne pouvoit pas vous réserver, Madame, une plus brillante destinée. Vous réunissez les deux héros de notre siècle. Ils vous unissent au prince le plus accompli qui fut jamais, et vous allez rendre à toute l'Europe armée cette paix tant souhaitée que la fureur de la guerre avait bannie depuis si longtemps. C'est dans cette pensée, Madame, que toute la France goûte par avance les fruits de l'union des deux plus beaux sangs du monde et que nous regardons comme un véritable bonheur d'être les premiers à vous pouvoir donner des marques de la joye que vous avez répandue dans tout ce royaume. »

La princesse, qui était vêtue d'un habit blanc glacé d'argent, remercia le prévôt des marchands de son carrosse par une inclination de la tête et du corps, en se soulevant un tant soit peu de son siège, et lui dit qu'elle rendrait compte au Roi de l'honneur qu'on lui faisait. Son carrosse la conduisit ensuite jusqu'au logis préparé pour elle où, une heure après son arrivée, le procureur général et le secrétaire de la ville vinrent, cette fois en

(1) Extrait des registres du Consulat de Lyon, vol. 252.

robes noires, lui apporter au nom du consulat quantité de boîtes de dragées et de confitures dont elle les remercia. Le soir il y eut feu d'artifice sur la place, et illumination qui dura trois jours. Chaque fenêtre était couverte de papiers peints aux armes de France et de Savoie et éclairés derrière par un flambeau. Les deux journées suivantes furent remplies par des harangues que la princesse écouta toute droite, au milieu de sa chambre, mais trouvant toujours un mot pour répondre à chacun. Nouvelle harangue du Prévôt, puis des Présidens de l'Élection et du Présidial, puis du Trésorier de France, puis du Parlement des Dombes. On la conduisit également aux églises et aux couvens : à Saint-Jean, où elle fut complimentée par les chanoines, comtes de Lyon (1), et où, pour la première fois, la messe fut chantée en musique au lieu de l'être en plain-chant; chez les Célestins où elle fut reçue avec beaucoup de magnificence, leur maison ayant été fondée autrefois par un duc de Savoie; chez les dames de Saint-Pierre; chez les Carmélites où elle donna l'habit à une religieuse; enfin chez les Jésuites, où on lui fit admirer la bibliothèque et où les écoliers récitèrent en son honneur des vers composés par les pères. De temps à autre, elle était obligée de se faire voir pour contenter la curiosité, et la duchesse du Lude, après lui avoir fait faire en carrosse le tour des remparts et de Bellecour, au milieu d'une population enthousiaste, la fit dîner en public et en grande cérémonie, « avec le bâton et le cadenas », écrivait Desgranges à Torcy. Enfin, elle partit le 21. Toute la bourgeoisie se mit encore en armes pour l'escorter et l'acclamait en l'appelant : « Princesse de la paix. » — « Le jour de son départ, dit le *Mercure de France*, la joye cessa dans la ville de Lyon. »

Nous ne continuerons point à la suivre, pas à pas, dans les différentes villes où elle coucha, à Roanne, à Moulins, à Nevers, à la Charité. Dans chacune de ces villes, à la Charité en particulier, où les fêtes de la Toussaint la retinrent trois jours, elle fut reçue en cérémonie et haranguée. L'un de ces harangueurs (ce n'était ni plus ni moins que le lieutenant général de la province) étant demeuré court, elle le sortit d'embarras en le prévenant par un remerciement « avec autant de bonté et de présence d'esprit, écrivait Desgranges, qu'une personne fort âgée aurait pu le faire. » A Moulins, les bons pères jésuites, jaloux de ceux de Lyon, avaient préparé jusqu'à six madrigaux où ils la comparaient successivement au lis, à la rose et à d'autres fleurs encore. La duchesse du Lude s'opposa à la récitation pour ne pas retarder l'heure du départ, mais la princesse eut l'heureuse inspiration de

(1) Pour être chanoine comte de Lyon, il fallait faire preuve de seize quartiers de noblesse.

demander un jour de congé pour les écoliers, ce qui lui fit tout pardonner. C'était surtout par sa bonne grâce et son esprit qu'elle plaisait, plus encore que par son agrément extérieur. Il est même évident que la première impression n'avait pas été très favorable. On aura remarqué la froideur avec laquelle, dans sa première lettre datée de Chambéry, s'exprimait Desgranges. La duchesse du Lude ne montrait pas beaucoup plus d'enthousiasme : « La princesse de Savoie, mandait-elle à Torcy, est d'une figure aimable, bien faite dans sa taille, et j'ose espérer qu'elle plaira au Roy (1). » Dangeau ne se montrait pas moins réservé : « La princesse m'a paru fort aimable, écrivait-il de son côté (2), je ne reviens point sur ce chapitre de peur d'en dire trop. »

Le bruit s'était même répandu à Versailles qu'elle n'était pas jolie : « On nous mande, écrivait Mme de Maintenon à Mme de Berval, que la princesse de Savoie, quoique laide, ne déplaît pas (3). » Ce ne fut que peu à peu qu'une rumeur plus favorable s'éleva en sa faveur et devança son arrivée. Les lettres de Dangeau firent beaucoup pour cela. Presque à chaque étape il écrivait soit à Torcy, soit à Mme de Maintenon. Ce qu'il faisait surtout valoir c'était sa bonne grâce, son esprit de repartie, l'à-propos avec lequel elle savait répondre à toutes ces harangues officielles, tirant toujours quelque chose de son fond. A chaque réception son enthousiasme va croissant : « Notre princesse, écrivait-il de Lyon (4), n'a point été embarrassée de tous ces honneurs qu'on lui a rendus à Lyon... Attendez-vous à voir une princesse très aimable par son aspect, par son humeur, par ses manières. Plus nous la voyons, plus la bonne opinion que nous avons d'elle augmente. » Et quelques jours plus tard : « Elle est fort enfant, mais avec beaucoup d'enfance elle fait voir bien du bon sens et de l'esprit, de la douceur et de la vivacité... Elle ne parle qu'à propos et est pleine d'égards et de considération. »

Desgranges lui rendait un témoignage non moins flatteur, mais un peu différent : « On continue à dire mille choses sur la douceur, la docilité et touttes les bonnes qualités de la princesse. Pour moy je persiste toujours à dire que ce n'est point une enfant de onze ans ; c'est une femme raisonnable, bonne à mettre aujourd'huy en mesnage. Les petites réponses sérieuses aux complimens qu'on lui fait coullent de source et ne luy sont assurément pas suggérées (5). »

(1) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. La duchesse du Lude à Torcy, 16 octobre 1696.

(2) *Ibid.* Dangeau à Torcy, 17 octobre.

(3) *Lettres édifiantes*, t. I, page 464.

(4) Aff. étrang. *Corresp. Turin*, vol. 95. Dangeau à Torcy, 20 octobre 1696.

(5) *Ibid.* Desgranges à Torcy.

En habile homme qu'il était, Dangeau n'avait garde de manquer à entretenir également Mme de Maintenon des dispositions que faisait voir celle dont la haute éducation allait lui être confiée. Il lui rendait compte en particulier des jeux auxquels on avait recours, à la fois pour la distraire de l'ennui des réceptions officielles et pour lui donner occasion de déployer son esprit. C'était Dangeau qui y jouait le grand rôle. Les lettres de Dangeau ont malheureusement été perdues. Mais on en trouve en quelque sorte la contre-partie dans les réponses de Mme de Maintenon : « Vous donnez, lui écrivait-elle (1), d'agréables idées de la princesse et nous avons une grande impatience de la voir. Vous savez, monsieur, faire toute sorte de personnages; l'épée de diamans et le colin-maillard en sont la preuve »; et dans une autre lettre : « Il est vrai, monsieur, qu'on est ravi d'entendre parler de la princesse, et que tout ce qui revient de votre petite cour nous donne une grande impatience de la voir réunie à la nôtre. Si la princesse ne se dément point, nous serons heureux d'avoir à former un si bon naturel. Je suis ravie de savoir qu'elle est enfant parce qu'il me semble que tous ceux qui sont trop avancés demeurent pour l'ordinaire. Tout ce qui vient de ses occupations me paraît parfait, et si on continue ce mélange de jeux d'esprit, de jeux d'exercice et de quelques leçons un peu plus sérieuses, il n'y aura rien qui ne soit utile. Le jeu à la Madame peut l'accoutumer à la conversation et à bien parler; les proverbes à entendre finement; le colin-maillard contribuera à sa santé, les jonchets à son adresse. Enfin tout me paraît fort bon, d'autant qu'elle fait toutes ces choses avec des personnes raisonnables qui peuvent l'instruire en la divertissant. » De tous ces jeux, le colin-maillard était celui que la princesse préférait, et Dangeau nous apprend qu'en arrivant dans la petite ville de Saint-Pierre, elle eut beaucoup de chagrin, parce que sa chambre était trop petite pour y jouer.

A la Charité, la petite cour ambulante apprit une grande nouvelle. C'était que la vraie cour presque tout entière et le Roi lui-même allaient venir au-devant d'elle, non pas seulement jusqu'à Fontainebleau, ainsi que toujours cela avait été convenu, mais jusqu'à Montargis. Il y avait de la part de Louis XIV d'autant plus de condescendance à venir ainsi à la rencontre d'une aussi jeune princesse, qu'il venait d'être fort souffrant d'un anthrax dont il avait fallu l'opérer, et que, d'autre part, la ville de Montargis ne possédait aucune installation royale ou princière, le vieux château où Renée de Ferrare avait fait faire par Androuet du Cerceau de si importans travaux ayant été depuis complète-

(1) *Correspondance générale*, t. IV, Lettres CDXXXVI et CDXXXVII, pages 125 et 126.

ment abandonné. Monsieur, dont l'orgueil était singulièrement flatté du rang auquel montait sa petite-fille, s'y installa cependant avec son fils, le duc de Chartres. Il avait même compté pousser plus loin, pour être le premier à l'embrasser. Mais ayant appris que le Roi et Monseigneur le suivaient de près, il crut devoir rester à Montargis, « pour tenir compagnie à Sa Majesté », disent prudemment les *Mémoires du marquis de Sourches*, en réalité sans doute crainte de le mécontenter. Le Roi partit en effet du château de Fontainebleau, le 4 novembre dans l'après-midi, précédé immédiatement par Monseigneur. Quant à celui qui avait, ce semble, le plus de titres à voir le premier la princesse, c'est-à-dire le duc de Bourgogne, il reçut l'ordre d'attendre provisoirement à Fontainebleau, avec autorisation cependant d'avancer le lendemain jusqu'à Nemours.

Monseigneur logea chez M. de Boiscourgeon, avocat du Roi, et le Roi chez M. Lelorge, lieutenant général au Présidial, dont la maison était « fort jolie et fort bien ajustée » pour un homme de son rang, mais dont les appartemens étaient beaucoup trop petits pour le Roi et toute sa suite. La princesse arriva à Montargis sur les six heures du soir. Au moment où le carrosse qui l'amenait entra dans la rue, le Roi, qui était au balcon, descendit. Dès que la portière du carrosse fut ouverte, il s'avança, et après avoir dit à Dangeau : « Pour aujourd'hui vous voulez bien que je fasse votre charge », sans laisser à la princesse le temps de descendre, il la prit dans ses bras comme elle était encore sur le marchepied et l'embrassa en lui disant : « Madame, je vous attends avec beaucoup d'impatience. » La princesse lui répondit que ce jour était le plus heureux de sa vie, et lui baisa la main. Monsieur, voyant que le Roi ne la tenait plus dans ses bras, s'avança alors pour l'embrasser, et il se jeta à son cou, oubliant que, d'après l'étiquette, Monseigneur devait passer avant lui. Mais le Roi l'en fit souvenir, et Monseigneur s'étant avancé à son tour embrassa deux fois sa future belle-fille. Le Roi lui donna alors la main pour l'aider à monter l'escalier, et elle en profita pour la lui baiser encore plusieurs fois.

L'escalier était encombré de monde. Un huissier précédait, portant un flambeau, et le Roi la faisait monter lentement afin de la bien montrer. Arrivée dans la chambre qui lui était destinée, il lui présenta l'un après l'autre tous les seigneurs qu'elle salua selon leur qualité. Les princes ainsi que les ducs et pairs la baisèrent, comme leur rang leur en donnait le droit. Le Roi ne pouvait se lasser d'admirer sa bonne grâce et son esprit. Enfin il la quitta pour la laisser un peu reposer, et il profita de cet intervalle pour écrire ses premières impressions à Mme de Main-

tenon, dans une lettre bien connue, qui se trouve partout, et qui est trop longue pour que nous la citions tout entière. Nous y relèverons seulement quelques traits : « Elle a, disait-il, la meilleure grâce et la plus belle taille que j'aie jamais vues, habillée à peindre et coiffée de même, des yeux vifs et très beaux, des paupières noires et admirables, le teint fort uni, blanc et rouge comme on peut le désirer, les plus beaux cheveux noirs que l'on puisse voir et en très grande quantité. Elle est maigre, comme il convient à son âge, la bouche fort vermeille, les lèvres grosses, les dents blanches, longues et mal rangées. Elle parle peu, au moins à ce que j'ai vu, n'est point embarrassée qu'on la regarde, comme une personne qui a vu du monde. Elle fait mal la révérence, et d'un air un peu italien. Elle a quelque chose d'une Italienne dans le visage ; mais elle plaît, je l'ai vu dans les yeux de tout le monde. Pour moi, j'en suis tout à fait content. »

Après avoir laissé reposer un instant la princesse, Louis XIV retourna auprès d'elle. Il eut à ce moment une pensée pour la duchesse Anne : « Je voudrais, dit-il, que sa pauvre mère pût être ici quelques momens, pour être témoin de la joie que nous avons. » Il voulut mettre la princesse à l'aise avec lui, et, comme elle l'appelait : Sire, il lui dit que ce n'était point ainsi qu'il le fallait appeler, mais : Monsieur. Il la fit asseoir dans un fauteuil, prit lui-même un petit siège et lui dit : « Madame, voilà comme il faut que nous en usions ensemble et que nous soyons en toute liberté. » Il s'amusa à la voir jouer aux jonchets, avec les dames, et admira son adresse. Sur ces entrefaites on vint annoncer que la viande était portée (c'était l'expression du temps). Dangeau entrant alors en charge lui donna la main pour la conduire à table. Elle y prit place entre le Roi et Monseigneur. Elle mangea de très bonne grâce, après avoir demandé à l'un et à l'autre s'ils ne voulaient point toucher à un plat qui était devant elle. On remarqua fort aussi qu'elle ne recevait rien d'un officier de service sans lui dire merci. Le Roi lui ayant demandé comment elle trouvait Monseigneur, elle répondit qu'il ne lui avait point semblé si gros qu'elle s'y attendait.

Après souper le Roi l'accompagna dans la chambre où elle devait coucher, et prit plaisir à la voir décoiffer et déshabiller. En la quittant il déclara qu'il l'avait bien examinée depuis son arrivée et qu'il ne lui avait rien vu faire ni rien entendu dire dont il ne fût content au dernier point. Aussi reprit-il la plume pour terminer sa lettre à Mme de Maintenon : « Nous avons soupé, lui mandait-il ; elle n'a manqué à rien, et est d'une politesse surprenante à toutes choses ; mais à moi et à mon fils elle n'a manqué à rien et s'est conduite comme vous pourriez faire. J'espère que

vous la serez aussy (contente). Elle a été bien regardée et observée, et tout le monde paraît bien satisfait de bonne foi. L'air est noble et les manières polies et agréables. J'ai plaisir à vous en dire du bien, car je trouve que sans préoccupation et sans flatterie je le puis faire et que tout m'y oblige... J'oubliais à vous dire que je l'ai vue jouer aux jonchets avec une grâce charmante. Quand il faudra un jour qu'elle représente, elle sera d'un air et d'une grâce à charmer, avec une grande dignité et un grand sérieux. »

Le lendemain, comme on voulait partir de bonne heure, la princesse fut obligée de se lever à six heures. Le Roi assista à sa toilette et loua ses cheveux qu'il trouva fort beaux. Il y avait aux alentours de la maison qu'elle occupait plus de vingt mille personnes qui étaient venues pour la voir au moment où elle irait à la messe. Elle y fut à neuf heures, dans un couvent de Barnabites qui avait été autrefois fondé par Monsieur. Le supérieur lui présenta l'eau bénite à l'entrée, et la harangua naturellement à la sortie. Pendant la messe on remarqua la ferveur avec laquelle elle priait. Après la messe et le dîner qui eut lieu à onze heures, le long cortège qui accompagnait la princesse depuis le Pont de Beauvoisin s'ébranla de nouveau. Dans le premier carrosse montèrent le Roi qui se mit dans le fond à droite, la princesse qui se plaça à côté de lui, Monseigneur, Monsieur et la duchesse du Lude. Une place avait été réservée du côté de la portière pour le duc de Bourgogne qu'on devait rencontrer en route. En effet il attendait dans son carrosse, avec le duc de Beauvilliers, à une demi-lieue au delà de Nemours. Lorsqu'il aperçut le carrosse du Roi il mit pied à terre, et, laissant là son gouverneur, il courut seul cinquante pas en avant. Le carrosse du Roi s'arrêta, la portière en fut ouverte et le duc de Bourgogne y monta. Il y eut un moment d'embarras auquel le Roi mit fin en prenant la parole. Le duc de Bourgogne se contenta de baiser deux fois la main de la princesse, qui de son côté rougit fortement. Le cortège reprit sa marche, avançant péniblement dans les sables de la forêt, et n'arriva pas avant cinq heures à Fontainebleau. Le carrosse du Roi entra dans la cour du Cheval-Blanc. Il y avait du monde partout, sur la double rampe en pierre qui monte de la cour aux appartemens, aux fenêtres des galeries, et jusque sur les toits. Le Roi gravit l'escalier ayant à côté de lui la princesse « qui semblait sortir de sa poche », dit Saint-Simon (car elle était petite), et la fit entrer d'abord dans la tribune de la chapelle, pour rendre grâces à Dieu. Ensuite il la conduisit à l'appartement de la Reine mère qui lui avait été destiné. Mais il y avait pour la voir une telle presse que, dans cette cour si ordonnée, un instant l'étiquette

fut oubliée et les rangs confondus. « Imaginez-vous, écrivait le lendemain Madame à sa tante Sophie de Hanovre, qu'il y avait une telle foule, une telle presse que la pauvre Mme de Nemours, et la maréchale de La Mothe, poussées et bousculées, arrivèrent sur nous à reculons, la longueur de toute la chambre, et tombèrent enfin sur Mme de Maintenon. Si je n'eusse retenu celle-ci par le bras, elles seraient tombées les unes sur les autres, comme un château de cartes. C'était on ne peut plus comique. »

L'ordre finit cependant par se rétablir et les présentations indispensables eurent lieu. Le Roi nomma lui-même à la princesse les premiers d'entre les princes et les princesses du sang ; puis, fatigué, il se retira, laissant à Monsieur le soin de présenter les autres personnes qui avaient droit à l'être. La pauvre petite princesse eut encore à rester debout pendant deux heures. Monsieur se tenait à côté d'elle, lui nommait chacun avec son rang, et lui indiquait ce qu'elle avait à faire. Chacun s'approchait, sans beaucoup d'ordre, pour baiser le bas de sa robe ; mais quand c'était un duc, un prince ayant ce rang, un maréchal de France, ou leurs femmes, Monsieur la poussait en lui disant : « baisez », et elle baisait. A la fin, sa fatigue étant extrême, on eut pitié d'elle, et on fit savoir que les présentations étaient finies et que la princesse allait se coucher. Quelques femmes, plus obstinées que les autres, trouvèrent néanmoins le moyen de rester et se firent présenter par la duchesse du Lude pendant sa toilette de nuit. Comme elle était encore trop enfant pour qu'on la laissât coucher seule, la duchesse du Lude fit dresser un lit dans son alcôve, et ce fut sous son œil vigilant que la fille des ducs de Savoie goûta sa première nuit de repos dans le vieux palais de nos rois.

Avant de raconter son éducation et son mariage, il nous faudra cependant quelque peu parler du jeune prince auquel elle était destinée, et qui, tenu à l'écart jusqu'au dernier moment, s'était enhardi en carrosse jusqu'à lui baiser deux fois la main.

HAUSSONVILLE.

L'IMAGE

DEUXIÈME PARTIE (1)

XII

Je suis un peu embarrassé de ce qui me reste à vous dire, continua Lavernose. Quoique tout ait bien fini ou à peu près bien, ma conscience ne me reproche pas moins le mal que j'ai fait et celui que j'aurais pu faire. Et vous, que penserez-vous de moi, qu'en pensez-vous déjà peut-être, mon cher ami? Mais c'est tant pis; j'ai commencé, j'irai jusqu'au bout de ma confidence. Mon secret d'ailleurs me pesait depuis longtemps; j'éprouve un soulagement à m'en délivrer. Et si mon amour-propre en souffre par momens, quelque douceur se mêle à cette amertume. Pour avoir été coupables, les heures de ma vie que je vous raconte n'en furent pas moins délicieuses. Artiste jusque-là malhabile à traduire mes rêves, l'amour m'avait donné le pouvoir de créer des images d'une beauté telle, que, même affaiblies et reconnaissables à peine, j'ai encore un plaisir étrange à les évoquer.

A quel point j'étais alors la victime de mon imagination, l'effet que produisit sur moi le contact de Marc Echette aurait pu me le donner à comprendre. Sa présence me guérit sur le coup de l'accès de jalousie qu'avait provoqué l'annonce de son arrivée. Il est vrai qu'il était en tout peu ressemblant à l'idée que je m'en étais faite. Au lieu du jeune monsieur autoritaire et grave que je croyais voir débarquer, ce fut, sautant du train, un garçon alerte et vif, avec une figure ouverte, un regard limpide et à peine un soupçon de moustache sur le sourire le plus cordial. Du même âge

(1) Voyez la *Revue* du 1er août.

que Thérèse, ou peu s'en fallait, il avait l'air d'être son frère ou son camarade : un frère dévoué, un camarade attentif, — et rien de plus. J'eus beau les dévisager l'un et l'autre, épier leurs attitudes et leurs gestes, je n'y découvris pas trace de mystère. De l'intimité, des concordances bien naturelles à des existences si souvent mêlées, et ces concordances appelaient l'union des regards et des sourires ; mais tout cela était visiblement innocent. L'amitié éclatait, par exemple ; elle se lisait à plein dans le regard attendri que Marc fixait sur la ressuscitée, dans la sollicitude de Thérèse inquiète de retrouver Marc un peu fatigué, pâli par le travail.

— Ce n'est rien, expliquait-il ; une dernière leçon qu'il m'a fallu improviser en quelques heures ; hier encore je débitais mon affaire à la Faculté ; ce matin, les malles et les adieux, et me voici. J'ai pris un billet circulaire, et c'est par vous que je commence.

Thérèse nous avait présentés l'un à l'autre. C'était elle qui avait voulu que je fusse là ; elle avait tenu à me rendre évidente, dès la première heure, mon injustice de la veille. Et elle y avait réussi. Impressionnable comme toujours, prompt à me porter d'un extrême à l'autre, je passai, avec Marc, d'un état d'hostilité préventive à une sympathie presque immédiate. Il est vrai qu'il me donna l'exemple. Il me connaissait déjà, disait-il ; les lettres de Thérèse à sa mère étaient remplies de mes louanges. « Après le docteur Estenave, c'est vous, me dit-il, ce sont vos causeries promenées en plein air qui ont sauvé notre malade. Elle avait si grand'peur de ne pouvoir pas s'accoutumer à vivre sans nous ! Et c'est vous qui lui manquerez maintenant. »

Était-ce vraiment par gratitude, comme il l'affirmait, ou pour tout autre motif, Marc travaillait évidemment à gagner mon amitié. Il m'avait pris d'abord par mon faible, par l'amour des montagnes. Ce diable d'homme connaissait toutes les nôtres par leur nom et il en parlait, ne les ayant jamais visitées, avec les mêmes détails que s'il venait d'en faire l'ascension. Pendant qu'on chargeait ses bagages sur l'omnibus, il avait trouvé le moyen de s'orienter, et il me désignait du doigt les crêtes et les pics avec la sûreté d'un professionnel. Sa science cependant, il en convenait lui-même, ne datait que de quelques heures ; il l'avait acquise en route avec le *Joanne*. Et sur ces données, il faisait déjà des plans d'excursions, il proposait des itinéraires. Il n'avait que deux jours à passer à Argelès, et il tenait à les bien employer.

— Dès demain matin, si vous êtes libre, monsieur Lavernose, je vous mets à contribution, disait-il. Nous ferons de l'archéologie ensemble, nous fouillerons vos archives municipales ; l'après-midi nous nous reposerons en voiture, nous irons en com-

pagnie de ces dames visiter les sites de la vallée ; le soir, musique. Ce programme vous va-t-il, mademoiselle Roméo?

Marc Echette n'était pas arrivé depuis une heure et déjà sa présence agissait sur moi; sa gaieté détendait mes nerfs ; son jeune bon sens faisait honte à ma vieille folie. Le travail d'imagination qui avait en quelques jours dénaturé mes rapports avec Thérèse s'arrêtait brusquement. Pas moyen de rêver à côté de Marc; son activité vous emportait comme dans un tourbillon ; mais c'était un tourbillon savamment réglé, un mécanisme rapide dont les roues s'engrenaient pour un but précis et certain.

Dès son premier repas chez nous, son ascendant se fit sentir à toute la maison. Quelques remarques pratiques, quelques interrogations touchant le ménage et la vie matérielle avaient conquis ma belle-mère, et l'intérêt qu'il témoignait à Jacques lui avait gagné presque aussi vite le cœur de Cyprienne. Jacques lui-même s'était trouvé pris. Trois mots d'un étranger avaient plus fait pour subjuguer ce gamin que mes admonestations de chaque jour.

Cette soirée ne fut pour lui qu'un long triomphe. Il avait l'autorité et il avait le charme. Son entrain excitait, déliait les langues; une atmosphère d'intellectualité se dégageait de lui, se répandait libéralement à son voisinage. Tout l'intéressait d'ailleurs; il semblait qu'il n'eût pas assez d'yeux pour voir, assez d'oreilles pour entendre. Mais son activité ne se bornait pas à l'enquête; ce curieux était aussi une manière d'apôtre. Il avait le goût de la direction, de la propagande. Il l'avait ingénument. La science et l'autorité lui étaient comme des attributs naturels dont il ne se prévalait pas et qu'on acceptait sans contrainte. Comment se fâcher contre un maître qui n'avait pas encore de barbe au menton?

Thérèse jouissait du succès de son ami. Délivrée de l'inquiétude où l'avait mise ma jalousie, heureuse de mon accord avec Marc, elle se livrait sans réserve au large courant de sympathie qui nous emportait tous.

La musique vint encore exalter notre lyrisme. Thérèse s'était mise au piano ; elle avait ouvert un cahier de Schumann, une série de pièces courtes, variées de thème et de facture, et chacun de nous se laissait prendre à son tour par le motif le mieux assonant à son rêve. Pour Marc ce furent sans doute les invocations en forme de choral, les larges psaumes, les contemplations agrandies jusqu'à l'extase; pour moi les hymnes de tendresse, l'évocation ardente et fraîche des troubles printaniers, des fiançailles d'âmes dans des jardins de muguets et de jacinthes.

Cependant Marc réclamait une sonate de Beethoven, j'implorais une mazurka de Chopin. Nous n'avions pas la même façon

de comprendre ni d'aimer la musique. Tandis que je me laissais porter par le rythme sans savoir vers où ni comment, heureux uniquement de l'exercice de ma sensibilité, Marc n'oubliait jamais de diriger, de raisonner son plaisir. L'enchaînement mathématique des accords, la logique puissante d'une fugue, le contentaient; avant tout il exigeait dans le tissu des phrases la suite, le développement d'une idée, et toutes les idées ne lui étaient pas bonnes. Ce qui ne s'accordait pas avec sa sagesse, avec sa volonté d'héroïsme lui était indifférent ou hostile. Il aimait Schumann, il préférait Beethoven; il rejetait comme un inspirateur perfide le prestigieux inventeur des mazurkas et des valses, le sensuel, le douloureux Chopin.

Nous discutions là-dessus. Je réclamais pour la musique le droit illimité de l'expression. Thérèse m'appuyait timidement; elle s'insurgeait avec douceur contre les théories de Marc; elle demandait grâce pour les déséquilibrés de génie, pour ceux qui nous fabriquent du plaisir avec leurs souffrances. Au fond, les féminins, les ultra-nerveux lui allaient mieux que les mâles à trop forte poigne, à trop large envergure. Le futur agrégé avait beau déployer sa plus subtile dialectique, Thérèse résistait : « Avec toute votre science, mon pauvre ami, vous ne saurez jamais ce que c'est qu'un artiste », lui disait-elle. Et quand elle était trop pressée d'argumens, elle se contentait de signifier son refus dans un raidissement de toute sa personne, un hochement de tête où s'obstinait sa faiblesse victorieuse. Et Marc s'arrêtait alors, navré, dépité de sentir à la fois les limites de la raison de son amie et les bornes de son empire sur elle.

Ma femme et ma belle-mère s'endormaient au son de notre esthétique. Le menuet de Boccherini exécuté à leur intention, enlevé du bout des doigts agiles et sourians de la pianiste, les réveilla, et après le menuet quelques tours d'adresse musicale, l'imitation entre autres d'une valse très ancienne, débitée en sons grêles et intermittens comme par une boîte à musique.

XIII

Ce fut la fin du concert. Thérèse se retira la première, puis Marc prit congé de ces dames. Je m'offris à le conduire à la chambre que nous lui avions louée dans notre plus proche voisinage. Mais dehors la nuit était si belle, bleue et blanche avec de larges nappes de clarté lunaire qui inondaient la place, scintillaient aux ardoises du clocher, se brisaient en fils de cristal dans la vasque de la fontaine, que nous décidâmes de faire un tour de ville avant de nous mettre au lit. Nous avions pris cette route de Pier-

refitte, où, si souvent depuis, vous et moi, nous avons promené nos conversations de l'après-dîner. Mais ce soir-là, ce fut moins une conversation qu'un monologue. Marc était en train de bavarder; la nouveauté du pays l'excitait, doublait la facilité professionnelle qu'il avait de trouver une forme immédiate à sa pensée. Il n'avait fait qu'entrevoir la silhouette vespérale d'Argelès dans le trajet de la gare à la maison, et il en exprimait déjà le charme si particulier, il l'exprimait même avec une telle abondance qu'il semblait le presser, l'épuiser à mesure. Sans émotion d'ailleurs. Les choses l'intéressaient moins en elles-mêmes, que comme une occasion de vérifier sa méthode d'observer et de décrire : « Le spectacle des Pyrénées ne peut pas être indifférent à ceux qui en reçoivent l'impression quotidienne, disait-il. Ces reliefs puissans, la masse et la solidité de la matière dont est faite le paysage et en même temps la grandeur, la noblesse d'expression que lui donne le développement en hauteur des contours qui le désignent, doivent nécessairement agir sur les âmes, et différemment sans doute selon leurs qualités natives. La montagne doit déprimer les faibles et hausser les énergiques. Les contemplatifs, les indolens sont écrasés d'avance dans un pays où chaque pas est un effort. Mais aux autres, à ceux que la difficulté exalte, que l'obstacle enivre, quel stimulant nouveau, quel accroissement de force doit donner l'habitude de lutter et la certitude de vaincre! Si j'étais poète, c'est là, concluait-il, sur un de ces sommets dont la silhouette nous défie, que je voudrais composer un hymne à la Volonté, et je le graverais sur la pierre terminale d'une de ces pyramides que les ascensionnistes édifient de leurs mains comme un trophée de leur victoire. Mais les hymnes ne sont pas mon affaire, concluait-il en souriant, je ne suis qu'un historien. Et que ferais-je ici? Sans doute cet admirable pays manque de bibliothèques; et sans livres, adieu ma thèse! »

Marc me confiait alors le sujet de cette thèse dont il travaillait à réunir les matériaux. C'était l'établissement et la chute du premier duché d'Aquitaine. Une trouvaille, affirmait-il; toute une civilisation à reconstituer, un organisme à faire revivre, et cet organisme avait été le nôtre, celui de cette France du sud-ouest où s'étaient fondues en un si curieux alliage la tradition latine et la nouveauté barbare. Quel beau livre à écrire!... Mais il fallait commencer par être agrégé. Un an de préparation encore, un an de patience! Et il m'expliquait comment il se trouvait retardé dans ses études. C'était la faute de son père qui, effrayé pour lui de la carrière universitaire et de la conquête des diplômes, l'avait fait débuter dans les contributions. Deux années perdues à gratter le papier du gouvernement, à remplir des im-

primés, à additionner et à soustraire. Le dégoût à la fin avait été plus fort que l'obéissance. Il avait déserté, et tout le monde était content, — tout le monde et son père. Agrégé à vingt-quatre ans, il aurait bientôt fait de rattraper le temps perdu. Il est vrai qu'il lui manquerait la culture et la camaraderie de *Normale*, mais il ne s'en trouverait peut-être pas plus mal d'avoir respiré le bon air des facultés de province. Quant à la camaraderie, il saurait se créer des titres qui lui permettraient de s'en passer. Ses protecteurs seraient ses livres : *le Duché d'Aquitaine* et cette *Morale à travers l'histoire*, où il voulait condenser en d'irréfutables formules sa haine de stoïcien contre le dilettantisme à la mode.

Une certitude profonde, une clarté de plein jour présidaient à ses plans de travail, à ses projets d'avenir. Il regardait loin devant lui la route à suivre, et l'obscurité de l'étape actuelle s'illuminait du rayonnement, visible pour lui, de l'étape finale. Il parlait d'ailleurs de ces choses avec une simplicité parfaite. Son but était noble; c'était moins un calcul égoïste qui le poussait qu'un besoin de se développer, de donner du jeu à ses facultés, de mettre en action ses projets de savant ou de moraliste.

Cependant, après que l'ambitieux qui était en lui et qui y occupait la plus large place se fut abondamment épanché, le pédagogue eut son tour.

— Et vous, me dit-il, que faites-vous, que comptez-vous faire? Vous êtes poète, je le sais, un poète descriptif d'une subtilité rare et qui excelle à noter les sensations de la montagne. Vous êtes archéologue aussi et je vous ai déjà prévenu que j'aurais recours à vos lumières. Ne nous donnerez-vous pas bientôt quelque recueil de poésies pyrénéennes, quelque monographie locale? Vos hivers d'Argelès sont sévères et celui qui vient vous le paraîtra peut-être davantage. Le vide que laisse après elle une amie comme Mlle Romée ne se comble pas aisément. A quoi vous occuperez-vous après notre départ?

La question de Marc me touchait au point le plus douloureux de mon être; elle raviva brusquement ma jalousie. « Après notre départ... » avait-il dit. Et sans doute je savais bien que Thérèse et lui ne devaient pas s'en aller ensemble. Mais leurs routes, un moment séparées, ne tarderaient pas à se rejoindre; leurs existences recommenceraient côte à côte. Et comment espérer qu'elles ne se confondraient pas un jour ou l'autre? Peut-être, probablement même, n'y avait-il pas encore d'amour déclaré entre eux. Mais plus tard? Si paisible qu'il fût d'imagination et absorbé par son travail, Marc ne pouvait pas rester indéfiniment insensible au charme de Thérèse, et Thérèse elle-même, si dévouée qu'elle fût à l'avenir des siens, comment ferait-elle pour résister à la

puissance morale, à l'éloquence de Marc, si Marc se décidait à la conquérir?

Cette nécessité plusieurs fois entrevue m'apparut alors avec une telle évidence que je m'étonnai d'en avoir douté un moment. Il était là, devant moi, l'ami définitif, le futur maître de Thérèse. L'intermède d'intimité où s'était amusée la convalescente touchait à sa fin. Je n'avais qu'à céder la place à Marc, à me résigner ou à souffrir.

— C'est vrai que Mlle Romée va me manquer beaucoup, répondis-je, mais j'ai idée que le travail ne me distrairait pas. Pourquoi me distraire, d'ailleurs? Il me semble que je trouverai une occupation meilleure à me remémorer cette charmante amie.

Cette solution romanesque parut sans doute un peu suspecte à Marc.

— Je vous engage aussi, répliqua-t-il, à suivre d'un peu près les études de votre fils. Les méthodes de ses maîtres me paraissent bien défectueuses, je dois vous le dire; ils demandent trop à la mémoire, pas assez à la raison, à l'initiative individuelle. Votre intervention suffirait sans doute à rétablir l'équilibre.

— Vous me direz vous-même ce qu'il y aurait à faire pour Jacques, répondis-je. Je ne suis pas très au courant des nouvelles méthodes...

— Bien volontiers, repartit Marc. Et vous, n'oubliez pas que vous m'avez promis de me conduire à vos archives. êtes-vous matineux? me demanda-t-il encore. Alors, venez me prendre demain à huit heures; je piocherai mon Cassiodore en vous attendant.

Et comme je m'étonnais de cette façon d'entendre l'emploi de ses vacances :

— La pire corvée pour moi, me dit-il, serait de ne rien faire. Un peu d'archives le matin, une heure de chasse au document, cela vous met en joie pour toute la journée. Vous verrez comme c'est amusant, affirma-t-il encore en me serrant la main à la porte de son hôtel. Tout le reste peut manquer, voyez-vous, le travail, c'est encore ce qu'il y a de meilleur dans la vie.

XIV

A la pointe de huit heures, le lendemain, Marc était à la besogne. Il ne s'était pas vanté, c'était bien un amusement pour lui, ce dépouillement des papiers municipaux. Pas très fructueux pourtant: beaucoup de poussière et peu de résultats. A peine si dans ce fatras de registres, flairés plutôt que lus, déchiffrés du

bout des doigts en tournant les pages, le malheureux chartiste put écumer dix lignes de notes.

— Autant de pris! dit-il en se frottant les mains. L'essentiel, à mon âge, est de collectionner de l'inédit, d'amasser des matériaux; on bâtira plus tard.

La collecte finie, Marc me demanda de remettre la consultation promise sur la direction à donner aux études de Jacques.

— Laissez-moi le temps de l'interroger, de l'étudier encore un peu, me dit-il. Les méthodes d'éducation pas plus que les traitemens des malades ne sont invariables; il faut doser la médecine selon les tempéramens. Il est étourdi, n'est-il pas vrai, votre Jacques? mais étourdi ne veut pas toujours dire inhabile à réfléchir; les contemplatifs sont sujets à distraction autant que les étourneaux, mais d'une autre façon. Ils voient moins en surface qu'en profondeur, et cela vaut mieux. Évidemment Jacques tient de vous une complexion d'artiste. Enfin, nous verrons, conclut-il.

Il avait été convenu que Marc prendrait ses repas avec nous; j'allais donc le voir de nouveau à côté de Thérèse, et j'en souffrirais peut-être; mais j'étais décidé à n'en rien laisser paraître. Une nuit de réflexion, de retour sur moi-même, sans atténuer ma jalousie, m'avait tout au moins confirmé dans ma résolution d'accepter l'inévitable. J'aurais seulement souhaité d'être deviné par mon amie; j'aurais voulu qu'elle s'aperçût de mon sacrifice, qu'elle en fût même quelque peu malheureuse. Et il ne me déplaisait pas, d'autre part, que Marc, devant qui j'étais décidé à m'effacer, continuât à s'inquiéter de mon amitié pour Thérèse. Car telles sont, vous ne l'ignorez pas, les contradictions de l'amour, de cet état bizarre où les plus basses exigences de l'égoïsme côtoient les plus sublimes élans de l'abnégation...

Ces alternatives qui se trahissaient à mon insu dans l'agitation de mon visage n'échappaient pas à l'attention de Marc. Maître de lui et de sa parole, il ne cessait pas de m'observer tout en s'entretenant avec moi. Dans cette lutte obscurément commencée entre nous, il prenait déjà ses avantages.

Ce fut lui qui fit tous les frais de la conversation pendant le déjeuner. Thérèse, assez animée au début, se taisait, inquiète de mon silence. Ses regards me cherchaient, affectueux, un peu surpris. Est-ce là ce que vous m'aviez promis? disaient-ils. Et elle me secouait gentiment, elle m'obligeait à parler, à donner la réplique à Marc Echette.

Je m'en tirais assez mal, et la constatation de mon infériorité en présence de Thérèse redoublait mon dépit. Je m'emportais alors en des contradictions sans motif, en des ripostes fâcheuses.

Et Thérèse intervenait au plus vite; elle émoussait les coups, mettait son sourire entre mes agressions mal ordonnées et la mansuétude irritante de Marc Echette.

Sa partialité bien évidente en ma faveur finit par avoir raison de mon aigreur. Je me calmai, je repris assez de sang-froid pour organiser l'excursion projetée, installer Thérèse et Marc dans la calèche qui devait nous promener tous les trois autour de la vallée.

Vous n'avez pas oublié cette admirable promenade, mon cher ami; plus d'une fois, sans doute, vous vous êtes donné la joie de ce voyage d'une heure à travers l'idylle pyrénéenne. Je le fis ce jour-là sans trop savoir où j'étais. Ces pays si expressifs, ces prairies animées par le train des fenaisons, ces vergers de pommiers avec leurs ruchers de paille et leurs volières peintes, ces pentes bocagères bruissantes de cigales, ces ponts légers sur les eaux bondissantes, ces villages gardés par les chapelles naïves, où, sous le treillage de fer, apparaît, endimanchée et barbare, la madone protectrice, tout ce petit monde aimé défilait, indifférent et muet cette fois comme un décor factice devant lequel se jouait la réalité de ma passion. Mes regards ne dépassaient pas l'horizon de la voiture. Quelquefois, cependant, un peu de la montagne, neige lointaine ou verdure toute proche, auréolait la tête de Thérèse, et il me semblait que ce morceau de paysage se solennisait tout à coup, voué désormais au culte de mon amie. Thérèse seule existait pour moi, une Thérèse idéale dont la beauté remplissait le temps et l'espace. J'essayais de ne pas penser à son départ, je m'efforçais de ne pas voir Marc assis à côté d'elle. Je m'absorbais, je m'isolais dans la contemplation de son visage. Et à mesure que je le contemplais, il me semblait y discerner une expression nouvelle, comme une autre moins calme et plus émouvante beauté.

Évidemment quelque chose se passait en elle, un mouvement d'âme qui, par moment, apparaissait à la surface. Des signes se montraient que j'osais à peine interpréter. On eût dit que la rougeur montée à sa joue l'avant-veille au retour de notre promenade au Bergonz avait été comme une rougeur d'aube, annonciatrice de la lumière nouvelle qui se levait sur sa vie. Ma jalousie, en l'avertissant de l'état de mon cœur, l'avait obligée sans doute à réfléchir, à scruter ses propres sentimens. Et cet examen l'avait profondément troublée.

Je l'observais, et la pointe de mes regards sur elle la gênait, aggravait son trouble. Elle les fuyait, elle tenait ses yeux fixés sur le spectacle des prairies et des bois qui défilaient au bord de la route. Mais à peine interrompu par une courte diversion, notre

duel recommençait; mes yeux cherchaient ses yeux qui se dérobaient, se refusaient à l'épreuve.

Ses yeux me fuyaient, mais ils ne pouvaient pas me cacher l'émotion qui les obligeait à fuir les miens. A deux ou trois reprises, sollicités par un appel direct, une question que j'adressais à ma chère antagoniste, ils se posèrent sur moi et je fus étonné, étonné et ravi, de ce que je crus y surprendre. Ils me parlaient, et ce qu'ils me disaient était si différent des paroles que proféraient en même temps les lèvres! Tandis que la bouche docile et l'attitude signifiaient l'indifférence, les yeux, dans leurs rapides échanges avec les miens, me portaient comme une involontaire caresse; et cette caresse n'était pas seulement dans l'expression du regard, elle était dans la flamme plus communicative des prunelles, dans la moiteur ardente où leur éclat semblait alors se fondre.

Je ne pouvais pas me tromper tout à fait à ces signes et, pourtant j'hésitais à y croire. Mon bonheur m'effrayait. Plusieurs expériences renouvelées coup sur coup ne suffirent pas à me convaincre. Le sang-froid me manquait. A peine reçu le choc où nos âmes s'exerçaient à s'étreindre, je défaillais, je baissais les yeux le premier, je n'osais pas prolonger ces inespérées délices. Mais je n'avais pas plus tôt rompu le charme, un aimant, plus fort que ma volonté, m'attirait de nouveau, obligeait mes yeux à reprendre le contact. Et chaque fois l'attrait était plus vif, la communion plus ardente.

C'était au début de notre promenade; nous traversions le village de Préchac, et tout à coup, des souvenirs de mon adolescence se levaient au bord du chemin, venaient à ma rencontre. Sur la place, à côté de l'église, je revoyais, tout enlierré et nimbé du vol des pigeons, le porche hospitalier de la maison où je venais avec une troupe d'invités, garçons et filles, jouer et danser le jour de la fête patronale. Des liaisons rapides, des amourettes d'une heure se nouaient là chaque année, entre deux tours de valse, sous le couvert parfumé des tilleuls, le long du gave dont la voix tumultueuse étouffait nos chuchotemens et nos baisers, Oh! ces premières émotions, ces caresses ignorantes, ces larmes de l'adieu au bord des cils! Caresses, larmes, aveux, ces trophées naïfs de mes jeunes ans, je les vouais en offrande à ma nouvelle, à ma dernière amie. Aucune mélancolie ne me venait à remuer ces cendres légères, aucun pressentiment de la caducité de mon bonheur actuel. Il me semblait plutôt y voir le développement normal, le plein épanouissement de ma faculté d'aimer, don unique et couronne de ma vie. C'était pour plus tard mieux aimer Thérèse que j'avais fait cet apprentissage. Pour elle encore

s'étaient succédé les nombreuses expériences où s'était affiné mon goût, où ma sensibilité s'était mûrie dans la volupté et dans les pleurs. Thérèse était le but, le mystérieux sommet vers lequel je montais sans le savoir, effeuillant sous mes pas les roses éphémères de mes éphémères passions.

Les villages cependant défilaient égrenés en chapelet le long de la route. Des masures enfumées, des granges couvertes de chaume s'étageaient à l'ombre des merisiers et des frênes. Des jardins de tournesols et de coquelourdes s'espaçaient entre les bâtisses, et parmi la verdure et les fleurs, des bouillonnemens d'eau vive épanchée en rigoles jetaient d'un clos à l'autre comme de mousseux entrelacs. De l'humanité remuait au seuil des portes; une vieille filait sa quenouille au soleil, une jeune fille lavait des seilles de bois au ruisseau, des enfans pieds nus menaient une ronde sur l'herbe. Thérèse s'attendrissait à la vue de cette idylle. Peut-être m'associait-elle au rêve d'une existence pareille, sous un de ces chaumes fleuris de joubarbe, au bord du gave, dans une de ces granges embaumées de l'odeur du foin nouveau.

Et c'était bientôt un autre rêve que lui suggérait, versant son ombre sur la vallée, la muraille en surplomb, mutilée et grimaçante du château féodal de Baucens. Le passé l'attirait. Elle était la châtelaine, la créature frêle dans le brocart, la main longue qui feuillette le missel, le front large qui s'appuie à la vitre, le regard qui suit, au flanc opposé de la montagne, la fuite lente des nuages, qui guette, sur le chemin oblique l'arrivée de l'imprévu.

Et c'était moi l'imprévu, sans doute.

Marc cependant commentait ces spectacles, il déterminait l'âge des ruines, la nature des terrains.

Pauvre Marc! Malgré sa volonté d'utiliser la course, d'emmagasiner les documens, d'inventorier les pierres, il n'avait pas sa liberté d'esprit habituelle. Il se doutait de ce qui se passait entre Thérèse et moi; il nous observait à la dérobée; il établissait les données du problème que, depuis son arrivée, il cherchait à résoudre; mais ce n'était pas un problème comme les autres. Marc, l'infaillible Marc, hésitait, ne savait que penser.

L'inquiétude à la fin eut raison de son bavardage. Il se tut et je continuai de rêver. Je planais; la presque certitude d'être aimé me soulevait au-dessus de l'existence. Un couple d'amoureux qui nous frôla, descendant de Cauterets en calèche découverte, acheva de m'exalter. Les mains unies, les joues accolées sur les coussins, ils passaient, étrangers à la vie, isolés dans l'inconsciente impudeur de leur ivresse. Ce fut le coup de grâce à mes derniers scrupules. Tous les voiles tombèrent; et

impénitent de ma folie, je me vouai aux affres et aux délices d'une passion sans espoir.

Je me souviens du lieu et de l'heure. C'était entre Saint-Savin et Argelès, un peu avant le déclin du jour. L'air était chaud encore et la lumière haute. La splendeur de juillet enveloppait la vallée. Les réseaux bondissans des eaux vives, la feuille lustrée des châtaigniers, l'herbe blonde des prairies, tout respirait la joie, l'orgueil de la vie au plein de sa maturité. Des pigeons se poursuivaient sur le toit d'une grange, des papillons se pâmaient, suspendus aux lèvres violettes des sauges. D'un chemin rocailleux qui grimpait sous le couvert des arbres, une voix monta tout à coup, une voix d'adolescent. Hésitante d'abord, un peu rauque, elle s'affranchit bientôt, s'épandit à larges ondes dans la campagne. Elle disait, cette voix, la chanson d'amour du pays, la chanson d'âpre désir, de volonté supra-terrestre qui attendrit les rochers, qui nivelle les montagnes :

Ces hautes montagnes
Si hautes, si hautes,
M'empêchent de voir
Où sont mes amours.

Le pâtre chantait, et moi je continuais la chanson, je la paraphrasais à ma manière : Baissez-vous, disais-je, montagnes du devoir ; ouvre-toi, jardin mystérieux de la félicité ! La course rapide de la calèche aidait à ce prestigieux essor ; c'était comme le bercement en plein azur d'un enlèvement, l'illusion d'une fuite hors de la vie. Le hasard d'un cahot qui jeta Thérèse sur moi ajouta un moment à cette illusion la réalité d'une caresse. Thérèse se recula vivement, comme brûlée du contact. Son buste en même temps se cambra, se raidit en une attitude de sévérité voulue. Et moi, la dévisageant quand même : Va, il est trop tard, pensais-je ; ton heure est venue, tu n'échapperas pas à l'amour. Tes yeux m'évitent, et tout ton être m'appelle. Tu veux me punir et tu ne t'aperçois pas que tu te fais mal en me frappant.

XV

Nous rentrions. Le dîner en commun se ressentit de nos états d'esprit, de ce que nous cachions de nous-mêmes les uns aux autres. Marc oubliait de parler, Thérèse ne pensait pas à sourire. Ces dames l'obligèrent presque à se mettre au piano après le repas. Ses cahiers étaient déjà enfermés dans la malle. Elle essaya de jouer de mémoire une mazurka de Chopin. Mais à peine le thème posé, à peine les premiers pas faits sur ce chemin

de la douleur et de la folie, ses forces l'abandonnèrent. Elle quitta le piano et bientôt après le salon. La voiture avait ébranlé ses nerfs, disait-elle pour excuse. Mais son regard en s'en allant me donnait une autre explication. Évidemment elle avait peur de se trahir, elle était impuissante à dissimuler son trouble. Elle avait hâte d'être seule, de s'interroger, de regarder en elle-même.

Sans doute elle ne dormit pas mieux que moi cette nuit-là; ce fut pour tous les deux comme une veillée des armes avant notre dernière rencontre.

Mais ma veillée à moi ne fut qu'un délire continu de bonheur. Elle m'aime! elle m'aime! répétais-je. A peine si mon exaltation me permettait de penser à ce que pouvait, à ce que devait souffrir Thérèse, en tête à tête maintenant avec sa conscience. Peut-être son ignorance, en lui cachant le danger, lui épargne-t-elle l'inquiétude, pensais-je; et cette vraisemblance m'excusait de ne pas la plaindre. Fût-elle tourmentée d'ailleurs, quelque douceur devait se mêler à son supplice. Si funeste qu'il soit dans la suite, l'amour ne crée-t-il pas autour de lui une atmosphère de félicité? Je m'aveuglais ainsi, et cependant ce que je savais de mon amie aurait dû m'avertir que pour elle, dès la première atteinte de la passion, ce serait le combat et le martyre.

Si j'avais pu en douter, son visage, quand je la revis le lendemain, eût bientôt fait de me renseigner. La fièvre m'avait fait sortir du lit dès avant l'aube; après une fausse sortie dans la rue qui devait assurer la liberté de mes mouvemens, j'étais rentré par l'escalier de la terrasse, et là, blotti derrière un massif de lilas, j'attendais, je guettais l'arrivée de mon amie. Peut-être le hasard me ménagerait-il un dernier tête-à-tête, et je me tenais prêt à aider le hasard.

Plus d'une heure s'écoula dans l'impatience de mon affût. J'avais entendu la servante se lever, remuer dans la maison, ouvrir les fenêtres, porter les déjeuners dans les chambres. Puis ma belle-mère et ma femme étaient parties à l'heure habituelle, leur paroissien à la main; la servante après elles était allée au marché. Nous étions seuls, Thérèse et moi, dans la maison. Mais descendrait-elle avant le retour de ces dames, avant l'arrivée de Marc? Elle était levée; une ou deux fois je l'avais aperçue derrière le rideau un moment écarté de sa fenêtre. Elle regardait le temps qu'il faisait, sans doute. La matinée était sombre, cloîtrée, silencieuse; le ciel était chargé d'humidité diffuse; les montagnes voilées à mi-corps ne laissaient voir de la vallée que l'horizon le plus intime, le cercle habituel de nos promenades, les plus proches hameaux, les clos d'herbe au bord du gave, les châtaigneraies au bas des pentes.

Je désespérais de la voir quand elle parut enfin sur le seuil de la porte à vitres du salon. Elle? non pas, mais une autre elle, une figure qu'il me semblait n'avoir pas encore vue, tant elle était changée. Une nuit de passion, une secousse d'orage, avaient repétri ce visage que je croyais si bien connaître. Sa beauté restait, mais combien différente! Tout ce qu'il y avait encore sur ses traits d'expression enfantine avait disparu ; à la place des colorations d'aube si délicates, dont elle était parée jusque-là, c'étaient, dans la cernure des yeux brillantés de fièvre, dans la minceur frémissante du sourire, dans le trouble de la chair pâlie où montaient de brusques flambées de pourpre, c'étaient toutes les évidences de l'amour douloureux, de la passion aux prises avec le devoir.

Elle frémit en m'apercevant.

— La montagne est en deuil de vous! lui dis-je en lui montrant la vallée en pleurs sous les rideaux de brume. Et moi, ajoutai-je, j'aurais voulu qu'elle se fît plus belle ce matin, pour que vous en emportiez un meilleur souvenir.

L'air de soumission tendre de mes yeux, l'humilité de mon attitude, la détendirent.

— Un meilleur souvenir? répliqua-t-elle. Pensez-vous que ce fût bien nécessaire?

Sa tristesse me fendait le cœur. Je ne sus pas plus longtemps me contraindre.

— C'est donc fini, balbutiai-je; nous ne nous verrons plus, mademoiselle Thérèse!

— Sans doute, et c'est mieux ainsi, dit-elle en détournant les yeux. Je ne suis restée que trop longtemps à Argelès. On m'attend là-bas, on me réclame. J'ai autre chose à faire dans la vie, vous le savez bien, que de me promener et de causer, — même avec vous! Mes doigts se rouillent ici, et sans mes doigts, que deviendrait ma mère, que deviendrait mon frère? Et puis... elle hésita un moment, comme si elle avait quelque chose à ajouter, et conclut d'un geste vague en secouant la tête :

— Je sais tout cela, lui répondis-je; je ne suis ni un égoïste ni un ingrat. Permettez-moi seulement de toujours penser à vous comme à la plus chère, à la meilleure des amies.

— Si je vous le défendais, vous ne manqueriez pas de me désobéir; fit-elle en souriant. D'ailleurs ni vous ni moi ne sommes tout à fait les maîtres de nos pensées ni de nos rêves. Nos volontés nous appartiennent heureusement; et c'est assez, n'est-il pas vrai?

— Hélas! lui dis-je, combien l'accord est difficile quelquefois entre la volonté et le cœur!

— On lutte, répondit-elle, avec une dureté d'orgueil dans le timbre de sa voix.

Nous nous taisions. Un coup de sifflet montant de la gare nous rappela brusquement à l'un et à l'autre l'heure prochaine de l'adieu. Thérèse s'attendrit.

— Mme Lavernose m'a fait promettre de lui écrire; vous aurez souvent de mes nouvelles, — si elles vous intéressent encore, dit-elle avec une nuance de coquetterie.

— Que vous êtes bonne! m'écriai-je en un élan de tout mon être; et que je vous aime! ajoutai-je à voix plus basse.

Sa pâleur m'avertit de ne pas continuer.

Elle s'appuyait au mur de la terrasse, prête à défaillir. Et moi j'étais là, balbutiant des paroles d'excuses, avec une envie folle de la prendre, de la serrer dans mes bras, d'aller chercher mon pardon avec mes lèvres sur ses lèvres. Car nous en étions déjà à ce point où l'amour seul peut guérir les blessures de l'amour.

L'arrivée de Cyprienne et de ma belle-mère sur la terrasse mit fin à mon embarras et à l'angoisse de Thérèse. Presque au même moment Marc faisait son entrée. Et ce furent les préliminaires du départ, les derniers préparatifs, le bruit triste des malles traînées sur le plancher comme d'un cercueil qu'on emporte et les adieux à la maison, la caresse du doigt aux touches du piano, le regard au jardin, à la vallée. Thérèse pleurait et elle avait honte de ses larmes, honte de me les montrer, honte de laisser croire aux autres, à ma femme et à ma belle-mère, qu'elle les versait pour elles. La nécessité de mentir la révoltait; d'autant qu'à ses marques de regret répondaient de vrais témoignages de sympathie. Notre petit monde pleurait Thérèse : Cyprienne, ma belle-mère, tous. Jacques sanglotait depuis la veille, et la petite servante, avec le beau geste d'une pleureuse antique, cachait sa figure dans un pan de son tablier. Jusqu'au docteur qui allongeait une poignée de main à sa malade du haut de son cheval barbe, compagnon inséparable de ses tournées; jusqu'aux gens de la rue qui s'attroupaient pour la voir passer au seuil des portes.

Elles approchaient, elles sonnaient enfin, les minutes brutales : l'omnibus, la gare, le wagon.

Thérèse était montée dans son compartiment; penchée à la portière, avec un bouquet de roses à la main, offert par Cyprienne, elle me regardait. Oh, ce dernier regard, ce sourire pâle dans les roses! Que voulait-elle dire? Quel ordre, quelle promesse me léguait-elle en s'en allant? Le train se mettait en marche et elle me regardait, elle me souriait encore. Puis peu à peu ses yeux perdirent le regard, ses lèvres le sourire. Une seconde encore, et je ne vis plus de Thérèse qu'un peu de pâleur dans du rose. Et tout disparut.

XVI

— Bonne journée pour voyager! déclara Cyprienne; le temps doit être couvert en plaine. Mademoiselle Romée ne souffrira pas trop de la chaleur.

— La pauvre enfant est encore faible, ajouta ma belle-mère; l'émotion l'a brisée; elle avait l'estomac fermé ce matin.

J'écoutais naître et mourir ces propos sans sortir de mon rêve. La voix de Marc m'éveilla.

— Eh bien, m'interrogeait-il, que pronostiquez-vous? Pensez-vous que le brouillard se lève? Avons-nous chance de voir quelque chose, si nous montons à Pibeste?

J'avais oublié ce projet d'ascension arrêté la veille avec l'ami de Thérèse. Et la journée à vrai dire n'était pas engageante. Mais au point où nous en étions avec Marc, je ne voulais pas avoir l'air de reculer devant un tête-à-tête.

— Le brouillard se lèvera peut-être; il remue déjà; le Léviste tantôt laissait voir sa couronne; bon signe; ce serait parfait si nous pouvions arriver là-haut avant l'invasion du soleil.

Une demi-heure après, nous nous mettions en route. Vous avez sûrement vu Pibeste, mon cher ami; de la porte de l'hôtel on vous l'a montré dressant sa corne au-dessus du clocher d'Argelès, dans le ciel oriental. C'est une montagne de médiocre altitude, assez pauvrement boisée, dont le seul mérite est de pointer en avant de la chaîne, de façon à laisser voir, par-dessus la tête des pics voisins, l'immensité des plaines de la Bigorre et du Béarn. A la croix d'Ost, près de la fontaine miraculeuse de Saint-Sesthé, nous quittâmes la route de Lourdes pour attaquer la montée, une montée tout de suite assez raide dans de la pierraille calcaire, à travers des paysages calcinés, abandonnés par les troupeaux. Les mornes gris de Lias et de Géü s'érigeaient en face de nous, sur la rive opposée du gave qui fuyait en des méandres d'un bleu pâle, enguirlandés de saulaies et de vergnes. Des ardoisières, des carrières de marbre déchiraient çà et là l'uniformité des pentes; des éboulis de rocaille s'en échappaient comme des ruisseaux tristes, et des villages pauvres étalaient leur nudité pouilleuse au pied d'un médiocre clocher.

L'épaisseur d'un taillis nous dérobait bientôt ce spectacle. Nous voyagions à travers des cépées en croissance qui s'étreignaient au-dessus du sentier. Et la monotonie de cette prison de feuilles nous obligeait à causer. Par quelles transitions insensibles, ou, qui sait, adroitement ménagées par mon interlocuteur, en vînmes-nous à parler de l'amour? Marc le trouvait mal compris et singu-

lièrement rabaissé par la littérature contemporaine. Romanciers ou poètes, presque tous avaient raconté ou chanté la passion, qui n'est, expliquait-il, qu'un élément ou un passage de l'amour: l'état de fièvre créé par l'obstacle. Dans la littérature comme dans la vie, la tendresse seule est la forme la plus haute, la forme complète de l'amour.

— Peut-être avez-vous raison au point de vue social, lui répondis-je, mais votre esthétique est bien étroite. Hors de la tendresse, pas de beauté! Allons donc! Comme si Phèdre n'avait pas les mêmes droits à l'éternité que Bérénice! Commencez donc par réformer l'humanité, mon cher monsieur, avant de régenter la littérature.

— C'est qu'elles ont partie liée, répliqua Marc. La morale du littérateur ne peut pas différer de celle de l'honnête homme.

— Je le veux bien, si vous m'accordez que l'idéal de l'honnête homme a varié de siècle en siècle et même d'une génération à la suivante, dans ce siècle-ci, qui va plus vite que les autres. Décrétez l'unité des esprits, fixez le symbole des croyances, bâtissez le temple où abjureront les hérésies et les schismes, et nous verrons après. Car il vous resterait encore à uniformiser les tempéramens et les caractères. Imposer le même idéal de l'amour à un bilieux ou à un sanguin, à un nerveux ou à un lymphatique, la tâche n'est pas facile. Et les déséquilibrés, qu'en ferez-vous? les déséquilibrés, c'est-à-dire presque tous les artistes et les poètes. Comment s'y prendront-ils pour commander à leurs passions, pour les faire pencher du côté de la tendresse et du sacrifice, eux dont la tête est toujours prise avant le cœur!

— Eux comme les autres; je n'admets pas d'irresponsables. Et sans doute, une fois déchaînées, les forces de la passion se font aveugles et sourdes; elles ont une vie parasitaire, ennemie de la nôtre; c'est à nous d'arrêter leur éclosion, de les étouffer dans l'œuf.

— Je voudrais vous y voir, monsieur le moraliste, répliquai-je; je voudrais voir votre machine à raisonner aux prises avec votre imagination. Exorciser le rêve est facile à dire à qui ne rêve pas; mais quand c'est le rêve qui mène la vie; quand la sensibilité vibrant au moindre choc vous met à la merci d'une odeur, d'une musique, d'une image, que faire et comment résister?

— Fermez les yeux, bouchez-vous le nez ou les oreilles!

— Pauvres précautions, mon cher, contre les fatalités de l'instinct. Songez que les êtres d'imagination sont tous, ou peu s'en faut, des enfans ou des sauvages, des impulsifs, des inconsciens.

— Inconsciens, donc innocens, n'est-il pas vrai? C'est-à-dire

que vous par exemple, qui avez l'âme d'un poète, s'il vous plaisait, sous prétexte de musique ou d'image, de faire une infidélité à votre femme, vous seriez tout prêt à vous absoudre. Laissez-moi croire que vous hésiteriez, le cas échéant.

— Peut-être en effet reculerais-je devant l'infidélité matérielle ou même devant la trahison du cœur qui briserait le lien affectueux ; mais l'infidélité du rêve, la trahison des yeux qui se tournent, comme les plantes amoureuses du soleil, vers une beauté supérieure, celle-là, pourquoi me l'interdirais-je? Que j'aie l'imagination occupée d'un rythme vivant ou d'un rythme d'art, où est le mal et à qui ma dévotion pourrait-elle nuire? Quand j'en serai là d'ailleurs, mon cher monsieur, je ne manquerai pas d'avoir recours à vos lumières. En attendant, je vous permets de supposer tout ce qu'il vous plaira sur mon compte, même le pire!

— Vos *distinguo* me paraissent bien un peu perfides, mon cher monsieur Lavernose; mais vous aurez beau essayer de m'en faire accroire, vous ne réussirez pas à changer la bonne opinion que j'ai de vous, conclut Marc.

Évidemment il n'avait aucune envie de se brouiller avec moi, il lui suffisait de m'avoir confessé et averti.

Le paysage nous reprenait d'ailleurs, faisait diversion presque au même instant. Nous sortions, nous nous évadions enfin de l'interminable taillis où nous dialoguions depuis une heure. Et le brouillard nous quittait en même temps. C'était devant nous la fête de l'été, la splendeur du ciel pyrénéen, la délicatesse de l'azur autour des rochers et des arbres. Des bouquets de hêtres s'espaçaient à travers un éboulis de masses calcaires. Et au-dessus de cette pente rocailleuse, s'évasait la coupe verte d'une étroite vallée de pâturages cernée par les pointes terminales de Pibeste. Des troupeaux de vaches, des ramades de brebis tondaient l'herbe au bord des sources ou ruminaient, couchées à l'ombre des roches surplombantes, observées par des cabanes de bergers qui se groupaient au sommet d'un mamelon de daphnés et de bruyères. Et c'était, plus haut encore, la facilité d'une estibe en pente douce, d'où les quenouilles d'asphodèles se levaient en moisson blanche. Tout le revers de la montagne en était habillé, et l'odeur qui en émanait était si forte que les papillons se pâmaient engourdis, se laissaient prendre sur les fleurs.

Le sommet pointait au-dessus, défendu comme d'une dernière barricade par une cépée de hêtres. Marc y arriva le premier. Cet élan l'avait mis hors de lui. Debout sur le roc, il triomphait, prenait possession des paysages étalés confusément devant lui.

Le brouillard du matin s'était épaissi en montant ; il s'inter-

posait par endroits, flottait entre la plaine et la montagne, et ces intervalles de néant donnaient à l'espace démesuré qui fuyait, reculait sous nos regards, un aspect de chaos, de planète en formation. Plus près cependant, à la base de Pibeste, des morceaux de pays se précisaient; on distinguait un village, un lac, un tournant de route, un moulin sur le gave. Et cela était chétif, sans beauté, sans intérêt. Le moulin avait l'air d'un jouet d'enfant, le lac d'un bijou naïf, la route d'un fil blanc où se trémoussait une humanité minuscule.

La plaine fuyait au delà oscillante, monstrueuse, d'une vastitude aussi pénible au regard que l'infini peut l'être à la pensée. Une traînée blanche apparaissait au bord d'une ondulation de cette mer, comme un peu d'écume à la crête d'une vague. Je nommai Pau. Tarbes, à notre droite, se cachait derrière le massif du Léviste, mais des détonations sourdes, irrégulièrement espacées, nous orientaient, trahissaient sa présence. C'était l'arsenal qui essayait ses canons.

Marc ne se lassait pas de questionner. Tandis que je subissais, écrasé, la fascination, la nausée de l'immense, le futur agrégé, aux prises avec le décourageant horizon, faisait méthodiquement sa conquête. La plaine une fois soumise, il se tournait vers les montagnes. Elles nous dominaient, nous enfermaient dans un cercle de figures étranges. Sous leurs casques de neige, à travers la fumée tourbillonnante des nuages suspendus à leur cime, les plus lointaines apparaissaient comme détachées de la terre, en essor vers l'azur. Je les désignai à Marc. C'était par-dessus la crête allongée de la Pène de Lhéris, la pyramide bleue du pic d'Arize, le colosse qui veille au seuil des Pyrénées. Plus reculé, jaillissant du dédale obscur de la chaîne, le Mont Perdu s'exhaussait, formidable, avec sa couronne blanche de glaciers comme le roi de la mort. Géométrique et noir, le Cylindre, à côté, faisait l'effet de quelque monument funéraire, d'un hypogée barbare pour une dynastie d'avant l'histoire. Le Vignemale et le Balaïtous fermaient le cercle; le Vignemale cuirassé d'argent, avec sa Piquelongue en arrêt, crevant le ciel de sa pointe aiguisée comme une flèche de sauvage, le Balaïtous hérissé, crevassé, fracassé, pareil à une citadelle en ruine vaincue par les élémens.

Pibeste s'humiliait au pied de ces despotes, et je faisais comme Pibeste. Marc exultait, au contraire, son humanité semblait accrue, sa personnalité exagérée par le défi des cimes.

L'ascension de Pibeste l'avait mis en goût, il parlait de monter le lendemain au Vignemale. Puis sa pensée se porta vers une autre tâche, vers une autre victoire. Un large morceau de l'Aquitaine était là, devant son futur historien; Marc rece-

vait l'hommage du duché sur lequel il avait fondé sa fortune.

Il me parla de sa thèse et des avantages immédiats qu'il allait en retirer. C'était la certitude d'un poste dans une faculté, d'une situation de maître de conférences, de chargé de cours peut-être: la vie matérielle largement assurée, et l'autre du même coup, le bonheur dans le mariage. Encore un an, deux ans au plus d'épreuves, et ce serait la sécurité dans une carrière honorable et indépendante, à côté d'une compagne choisie par lui, d'une épouse aimable et sage, ornement de son foyer, fidèle appui de son cœur. Et il ne s'agissait pas d'un roman en l'air; Marc connaissait cette perfection, il était en relations quotidiennes avec sa famille; il avait tout lieu de croire que sa demande, quand il jugerait à propos de la faire, recevrait un bon accueil. Il n'attendait que la certitude d'une place et d'un traitement pour conclure. — Mais, ajouta-t-il, d'ici là, j'ai peur. Sans doute ma jeune amie n'ignore pas que j'ai de l'affection pour elle, mais le reste, le sentiment plus tendre, le projet d'union intime, je me suis interdit de le lui dire. Peut-être l'a-t-elle deviné; cependant je ne vois pas qu'elle y réponde autrement que par de l'amitié, et c'est bien quelque chose, c'est même tout ce que je souhaite provisoirement; mais si l'amour allait venir, l'amour pour un autre! Elle est libre après tout, libre pour le mariage, libre même, — il faut tout envisager, — libre pour la passion.

Sur ce mot de passion, Marc, qui avait baissé les yeux en même temps que la voix pour m'expliquer ses craintes, les leva sur moi brusquement :

— Voyons, mon cher monsieur Lavernose, continua-t-il, nos relations si récentes ne m'autorisent peut-être pas à vous ennuyer de mes affaires, mais nous sommes situés ici à quelques centaines de mètres au-dessus du niveau des conventions sociales. Permettez-moi d'avoir recours à votre expérience. Vous devez connaître les femmes mieux que moi. Moi, je n'en ai jamais regardé qu'une, et celle-là je l'aime trop pour la juger de sang-froid. Mais vous la connaissez aussi, vous, cette jeune fille dont je vous parle, cette fiancée sans le savoir; vous venez de passer un mois avec elle, elle vous a parlé de moi, sans doute; croyez-vous qu'elle m'aime un peu, qu'elle m'aime assez pour me garder son cœur? C'est que, voyez-vous, je ne me fais aucune illusion sur mon compte ; ni mon caractère, ni mes goûts n'ont rien qui parle à l'imagination d'une jeune fille. Aimer n'est pas tout, il faut savoir aimer. La tendresse, c'est le pot-au-feu de l'amour, petit régal pour une imagination romanesque. Mlle Romée saura-t-elle me comprendre? Je l'espère quelquefois. Il y a des jours où je la vois si paisible, si raisonnable, si laborieuse, qu'il me semble que

nous sommes faits l'un pour l'autre ; et ces jours-là sont les plus nombreux. Mais quelquefois tout change, tout se gâte ; c'est l'inquiétude, c'est le caprice. Pourquoi, à quel propos ? Vous me rendriez un vrai service, mon cher monsieur André, si vous pouviez m'éclairer là-dessus. Que feriez-vous à ma place ? Conseillez-moi. Est-il prudent de laisser aller les choses ? Vaut-il mieux demander dès maintenant à Mlle Romée un engagement formel ?

La confidence de Marc ne m'avait rien appris. Peut-être en aurais-je souffert cependant, peut-être me serais-je révolte quelques jours plus tôt, quand, amoureux sans espoir, je n'osais pas compter sur Thérèse. Mais la certitude d'être aimé avait purifié mon amour, l'avait agenouillé devant elle. Elle planait si haut que le rêve seul, comme une fumée d'encens, pouvait désormais l'atteindre. Que m'importaient dès lors les projets infra-terrestres de mon rival, son programme de félicité bourgeoise ? A quelque titre qu'il fût auprès de Thérèse, ami désintéressé ou futur époux, j'avais conclu avec elle des fiançailles supérieures aux droits qu'il pouvait prendre. M'oubliât-elle même, son image me resterait ; et au point d'exaltation où j'étais arrivé, je me sentais capable de me contenter de cette union immatérielle.

Marc, cependant, attendait ma réponse. Elle fut aussi ambiguë qu'un oracle. Je m'excusai d'abord de mon peu d'habileté à débrouiller les ressorts de l'âme féminine. Et qui pouvait se flatter de la bien connaître ? L'expérience était à recommencer pour chacun à ses risques et périls. Mlle Romée était certes une personne de grand sens et de grand cœur, et elle m'avait toujours parlé de Marc dans les meilleurs termes ; quant à décider si elle se contenterait de ce que Marc avait à lui offrir, vraiment on m'en demandait trop ; je me récusais. En ménage comme pour l'autre vie, c'est la foi qui sauve. Thérèse avait-elle foi en Marc ? Marc avait-il foi en Thérèse ? A cette question, elle et lui pouvaient seuls répondre.

Marc se taisait. Peut-être n'ajoutait-il pas grande importance à une consultation qui n'avait été qu'un prétexte à me faire parler. Peut-être aussi s'interrogeait-il, se livrait-il à l'enquête sur lui-même que je venais de lui conseiller, première et douloureuse épreuve de son amour. Pour un esprit avide autant que le sien de lumière et de certitude, l'ombre où il se débattait, le doute sur la durée possible du lien qui l'unissait à Thérèse devaient être bien pénibles. Thérèse l'avait-elle compris, l'aimait-elle assez pour l'attendre ; lui-même avait-il assez de confiance en son amie pour ne pas la troubler de ses inquiétudes ? Il me semblait lire cette perplexité dans ses yeux, dans l'hésitation même de sa démarche.

Depuis un moment déjà nous avions commencé à descendre. Le brouillard nous talonnait. Les cimes, peu à peu, s'étaient voilées, l'horizon se fermait; la muraille mouvante se rapprochait de nous. Bientôt elle nous enveloppa de ses réseaux humides. A peine si, dans l'incertitude de cette nuit grise, subitement tombée, nous pouvions reconnaître le bon chemin. Le grondement du gave, qui se heurtait, quelques centaines de mètres plus bas, aux contreforts de Pibeste, nous avertit une ou deux fois du danger où nous avait mis une fausse piste. Le sentier contournait la crête de la montagne, assez mollement inclinée du côté par où nous étions venus, mais qui, de l'autre côté, vers Lugagnan, tombait brusquement en précipices. Le brouillard, d'abord sec, s'était mis à couler, et la mouillure des pierres aggravait la difficulté de la descente. Arrivés au niveau des pâturages, nous décidâmes de nous abriter un moment et de nous sécher dans la cabane des pâtres. Le gîte était misérable : une hutte de pierres sans porte, sans fenêtres, avec un toit intermittent d'esquilles calcaires que rejointaient mal des mottes de gazon. Les bergers nous firent place sur le banc de sapin où ils s'allongent, roulés dans leurs couvertures pour dormir; ils allumèrent en notre honneur, devant l'ouverture de la cabane, un feu de rhododendrons; ils nous offrirent du lait et du fromage.

C'étaient des gens de Vidalos qui gardaient pour le compte de quelques propriétaires du village. Ils étaient montés avec leurs bêtes à la fin de mai, dès que la neige avait eu fini de fondre; ils ne devaient descendre que vers la mi-octobre. Ils ne se plaignaient pas du salaire ni du gîte. Ces pacages de moyenne altitude sont assez sûrs. Les bêtes et les gens y sont moins exposés que dans les hautes estibes; les sautes de temps y sont moins fréquentes, plus rares les bourrasques de neige et les glissemens de terrain causés par les pluies d'orage; et la nuit, si les chiens aboient, il n'est pas utile d'armer le fusil pour faire peur à l'ours. La proximité du village leur était d'ailleurs avantageuse; ils avaient le pain et le sel à deux heures de marche de la cabane, et le dimanche, en grimpant à une brèche qu'ils nous indiquaient de la pointe de leur bâton ferré, ils pouvaient voir le clocher de leur paroisse et s'unir aux prières annoncées par les carillons légers qui invitent à la messe, par les sonneries lentes qui promulguent la bénédiction.

Marc s'informait de leurs familles. Un des bergers était marié depuis six mois; un autre était fiancé; sa promise était servante à Cauterets; ils devaient *épouser* après la saison.

— Et ça ne vous inquiète pas de la savoir loin de vous, avec tous ces hommes, ces étrangers, ces garçons d'hôtel autour d'elle? interrogeait Marc.

— A quoi ça me servirait de me tourmenter? répondit le garçon en finissant d'écumer une jatte de lait. D'ailleurs, ajouta-t-il, je connais Méniquette depuis longtemps; j'ai confiance.

— Et vous faites bien, approuva Marc. Puis se tournant de mon côté : Vous l'avez entendu, me dit-il; cet homme a répondu pour moi. Moi aussi, j'ai confiance.

Allègre et dispos, il reprenait en même temps son bâton de route et nous repartions à la descente. Nous ne nous parlions plus. A quoi bon? Lui m'avait dit ce qu'il avait à me dire; il m'avait prévenu, il avait pris sa position de combat. Et moi j'avais hâte de l'embarquer, de me délivrer de lui, pour me donner tout entier au souvenir de Thérèse.

Le futur agrégé devait nous quitter le soir même pour aller coucher à Cauterets. Je remplis jusqu'au bout les devoirs de l'hospitalité; je le conduisis à la gare. En chemin il s'était mis à me parler de mes travaux d'archéologie commencés. Il me traçait tout un plan d'études pour Jacques. Il craignait de m'avoir blessé tantôt, et quoiqu'il se trouvât en état de légitime défense, il s'efforçait de guérir ma blessure. L'ennemi redevenait l'apôtre. Il s'offrait à me donner de loin, si peu que je les crusse utiles, son appui et ses conseils : « Si vous avez besoin d'un document, d'une recherche pour vos études ou pour celles de Jacques, ne craignez pas de vous adresser à moi. Je suis au courant des bibliothèques et des catalogues; vous pouvez vous fier à mon exactitude. D'ailleurs j'aurai peut-être recours à vos bons offices pour ma thèse. Ce ne sera qu'un échange, » concluait-il.

Le train partait; Marc me tendit la main. J'étais seul. Je pris pour rentrer chez nous par le plus long et par le plus désert. J'errai dans les avenues à moitié habitées qui s'ouvrent à gauche de la gare entre le gave et la route de Pierrefitte. Des villas en construction, des jardinets récens, de grêles massifs, s'espaçaient des deux côtés avec des intervalles de prairies, des ouvertures d'allées qui finissaient en sentiers, perdues à dix pas dans les cultures. La nuit était tombée; des flambées de gaz luisaient à travers les avenues, et dans la paix de la vallée se propageait, en même temps que les musiques lointaines du casino, la fraîche crécelle des sauterelles.

Je m'abandonnais à la nuit; je la laissais tisser autour de moi ses voiles de solitude et de silence. J'étais délivré de l'action, délivré des responsabilités et des angoisses du vouloir; en accord avec les autres et avec moi-même. Le départ de Thérèse avait tout harmonisé. Plus de désirs, partant plus de remords. Au lieu des tourmens et des ivresses de la passion vivante, c'était désormais, devant moi, la douceur continue, la sérénité du rêve.

Dans le dédale du parc inachevé où s'attardait ma flânerie, au bord des massifs de lilas défleuris, sur les blocs de rocher le long du gave, je heurtai plusieurs fois des couples d'amoureux; les voix se taisaient à mon approche, et c'était, dans l'ombre, la fuite légère d'une robe. Et je les plaignais de fuir, je les dédaignais de se cacher. Que ne s'affranchissaient-ils, eux aussi, du servage de la chair?

XVII

Ce fut comme une autre vie qui commença pour moi le lendemain; une vie en arrière, dans le souvenir. La réalité présente ne me touchait plus; pas même la réalité qui se rapportait à Thérèse. Elle écrivait régulièrement à ma femme, et ses lettres, longuement commentées, étaient l'événement de la semaine. On lisait cette chère écriture, on en parlait devant moi; je la lisais, j'en parlais aussi; mais cette Thérèse récente n'ajoutait rien à la Thérèse qui vivait en moi, à celle dont ma piété entretenait l'image.

C'était à cette Thérèse-là que j'appartenais désormais. Toute autre société m'était devenue odieuse. Je m'étais emparé de sa chambre, je m'y enfermais avec elle pendant des journées entières. La saison s'avançait et il y avait des chances pour que nous ne trouvions pas de nouveaux hôtes; j'étais d'ailleurs résolu à les écarter. Ce fut là que je passai dans une claustration à peu près complète, comme dans une maison mortuaire après la disparition d'un parent proche, les premiers qui suivirent son départ. Assis dans son fauteuil, enveloppé de l'odeur légère laissée par ses cheveux et qui me rendait la sensation de sa présence, je revenais, je me représentais heure par heure les semaines précieuses que j'avais passées avec Thérèse. Ce qu'elle avait dit, ce qu'elle avait fait, la couleur de ses robes, les changemens du ciel, je revoyais, je réentendais tout.

Comédien sincère, pour mieux entrer dans la réalité, je me donnais la représentation minutieuse de nos conversations, de nos attitudes. Ce furent de prodigieux enfantillages et je ne vous les confesserais peut-être pas s'ils n'avaient pas contribué à la formation d'un état d'âme qui devait m'être si funeste!

L'idolâtrie n'est pas une forme exceptionnelle de l'amour; peut-être même n'est-il pas de passion un peu forte qui n'arrive à ce paroxysme. Tout amoureux suppose plus ou moins un lyrique; moi comme les autres, un peu plus peut-être, j'eus le pouvoir d'idéaliser, de transformer tout ce qui se rapportait à l'aimée. C'est ce qu'en exégèse amoureuse on appelle cristalliser, et l'inven-

teur du mot et de la théorie l'applique, je crois, aux premiers débuts de la passion; mais cette faculté ne se développa chez moi dans son plein qu'à la seconde période, quand le départ de Thérèse m'obligea de chercher des consolations ou des complémens à son absence.

Bientôt le souvenir ne me suffit plus. Je voulus de nouveau fouler les sentiers qu'elle avait parcourus, toucher les arbres qui avaient ombragé nos haltes, les pierres sur lesquelles elle s'était assise. Ce furent autant de reliques, autant de pèlerinages. Quand j'avais dépassé les dernières masures du faubourg de l'Aïroulat et que je touchais aux grands espaces libres, habités par les châtaigniers, je m'arrêtais aussi ému qu'un dévot au seuil de l'église. Ces pentes gazonnées, ces abris de rochers, ces frondaisons éparses balayant les pelouses, c'était le sanctuaire de mon culte. Je m'asseyais à l'une des places où mon amie et moi nous avions accoutumé de nous asseoir, et, autant que je pouvais m'en souvenir, dans la posture exacte où je m'étais trouvé à côté d'elle. Je lui parlais, j'écoutais chanter dans le silence l'écho affaibli, l'écho charmant de ses paroles. La châtaigneraie, à cette époque de l'année, était déserte, les feuilles mortes sur les sentiers empêchaient d'entendre le sabot des passans, du petit pâtre meneur de chèvres, de la vieille en capulet déteint qui filait sa quenouille en gardant sa vache le long des bordures. Ils m'épiaient de loin, s'étonnaient de me rencontrer chaque jour, s'inquiétaient de me voir parler tout seul, interpeller comme un sorcier les rochers ou les plantes.

Un de ces bergers, un boiteux à qui Thérèse avait fait quelquefois l'aumône, m'accosta un jour, s'informa de celle qu'il ne voyait plus avec moi. Il avait trouvé dans l'herbe, en promenant sa chèvre, quelque chose qui lui appartenait peut-être et il m'exhibait, gâté par la rosée et la pluie, un gant en peau de Suède que Thérèse avait perdu en effet et que nous avions inutilement cherché ensemble. Cette relique ne me quitta plus désormais.

Mais mon idolâtrie en était arrivée bientôt à se passer d'objets matériels; elle s'exerçait en esprit sur les perfections de Thérèse. Comme le dévot qui médite sur une parole ou sur un acte de son Dieu, je me dilatais, je me fondais dans la contemplation de mon amie. Pour entrer plus avant dans la connaissance de sa beauté, pour en atteindre la définition totale, je travaillais à me la représenter en détail; je restreignais mon adoration pendant tout un jour à ses yeux ou à ses lèvres; je m'appliquais à préciser les nuances de ses regards ou de son sourire. Et c'était tout un paradis que m'offrait ainsi cette Thérèse une et multiple, que mon investigation patiente et enflammée diversifiait à l'infini.

A force d'analyser le charme de mon idole, de la célébrer, de la chanter, j'étais arrivé à un état d'hypnose chronique, de possession tout à fait étrange. Les pratiques de méditation et de contemplation par où j'avais travaillé jusque-là à me procurer l'illusion de sa présence m'étaient devenues inutiles. Dès que cessaient les soins matériels, les occupations de ma vie, dès que je m'arrêtais de parler ou d'agir, et quelquefois même à travers mes paroles et mes actes, Thérèse m'apparaissait; j'étais avec elle. Ainsi qu'il arrive aux âmes élues dans l'état d'oraison, quelque chose m'enlevait doucement à moi-même, je me sentais porté dans un autre et meilleur élément, vers la Beauté et vers l'Amour. Et la source de cette félicité paraissait inépuisable; les ondes de bonheur où je me dilatais naissaient, se développaient d'un mouvement toujours égal.

J'ai peur de mal m'expliquer et que mes expressions vous paraissent trop fortes. Et moi je les trouve insuffisantes à traduire le paroxysme heureux où je me sentais ravi. Ce don de moi-même avait presque la douceur d'un évanouissement, mais d'un évanouissement sans vertige et qui me laissait la pleine conscience de mon être. Je mourais à moi-même, je mourais de minute en minute avec un sentiment toujours nouveau de repos, de quiétude, de concordance avec les aspirations, avec les lois de ma vie. Je me donnais sans fin, et ce pouvoir croissait de jour en jour; j'avais franchi les limites du possible; la porte du jardin mystique s'ouvrait devant moi; devant moi, s'étendait, illimité, le Paradis de l'Extase. J'étais arrivé à une possession continue de Thérèse qui ne laissait presque rien à envier à la réalité. Je n'avais plus besoin d'évoquer son image; elle habitait ma pensée; elle s'imposait à mon sommeil. Je la voyais debout, en marche; sa robe claire ondulait au rythme de son pas silencieux; la tête un peu tournée de mon côté, elle m'invitait à la suivre; ou bien elle se reposait assise dans son fauteuil de convalescente, songeuse, le menton incliné, dans son attitude familière. Et il me semblait saisir le mouvement de ses lèvres qui me parlaient, le son de sa voix, la tiédeur de sa main dans la mienne.

C'était dans le recueillement de sa chambre, de cette chambre où nous sommes, qu'elle m'apparaissait le plus nettement. En plein air, les contours s'atténuaient. Les bruits trop rapprochés, les mouvemens de la vie l'écartaient, et une fois enfuie, décomposée, elle était quelquefois lente à revenir. Mais ici l'illusion était complète, et — détail étrange qui aurait dû me mettre en garde — les sens mêmes y avaient une part, une part de plus en plus marquée.

Ainsi déviait peu à peu la tentative d'amour mystique où je

m'étais engagé et que j'avais sans doute poussée au delà des forces humaines. L'excès de spiritualité me ramenait à la matière. Pour avoir voulu perfectionner la vision de Thérèse, mon idolâtrie avait fini par la trop matérialiser. Thérèse idéalisée, sublimée par mon extase, redevenait ainsi devant les yeux de mon esprit la Thérèse vivante, la Thérèse douloureusement, orageusement aimée, disputée par ma passion aux fatalités qui me la rendaient inaccessible. Je retombais dans mes anciennes misères, et ma chute cette fois était plus profonde. J'éprouvais pour l'absente des regrets et des désirs que sa présence même n'avait pas fait naître, des désirs et des regrets plus violens parce qu'ils étaient moins purs. Plus libre avec l'image de Thérèse qu'avec Thérèse elle-même, j'avais laissé sans y prendre garde la volupté enflammer peu à peu et corrompre mon amour. Le mal était fait; c'était fini de mon repos, fini de mon union psychique avec Thérèse. La vision avait appelé la réalité. C'était la réalité que j'appelais maintenant, que je voulais à tout prix.

Inefficaces à partir de ce moment, dérisoires me parurent les suppléances par où j'avais réussi un moment à faire attendre ma passion. La force déchaînée du désir emportait comme de fragiles obstacles les trompe-l'œil, les artifices délicats où s'était attardé mon rêve. Eh quoi ! quelques lieues à peine me séparaient de celle que j'adorais, de la créature nécessaire à ma vie, et tandis qu'elle pensait à moi, qu'elle me désirait peut-être, je restais là occupé à me leurrer de vaines apparences, à presser dans mes bras un fantôme ! Je m'accusais alors, je méprisais mon idéalisme intempestif, je maudissais mes hésitations et ma faiblesse. Ma conscience se taisait, débordée. Seules, des considérations d'intérêt, la peur d'un casse-cou final m'arrêtaient encore. J'évitais de penser à une conclusion quelconque; je fermais les yeux pour ne pas voir le précipice auquel je me trouvais acculé. Ma passion se démenait derrière cette obscure frayeur, frêle et dernier obstacle qui me séparait de l'irréparable.

A défaut de Thérèse, c'étaient ses reliques, que je portais à mes lèvres, c'était son gant, c'était la place de sa tête sur le fauteuil, dans le lit, que je brûlais de mes caresses. Et ces folies en appelaient d'autres. J'écrivais à l'absente, je l'implorais en des lettres qu'un reste de sang-froid m'empêchait de porter à la poste; je formais de vagues projets de réunion avec elle; j'en venais à souhaiter quelque malheur immédiat, une rechute de sa maladie, qui l'obligeât à retourner à Argelès. Une séance récréative de magnétisme à laquelle j'assistai par désœuvrement au Casino m'induisit à essayer le pouvoir de mon fluide pour l'influencer à distance, la contraindre à revenir. Plusieurs fois et le plus sé-

rieusement du monde, je tentai l'expérience, je concentrai ma volonté pour l'envoyer à Thérèse en victorieux effluves. Et pendant des heures, pendant des journées entières après ces tentatives, j'espérais, j'attendais son arrivée; je calculais le temps nécessaire, les retards possibles des trains, et le cœur me battait chaque fois que l'omnibus de la gare roulait le long des rues, traversait la place. Je voyais Thérèse, je la rencontrais partout; je me laissais prendre aux plus fugitives ressemblances. Une première fois au Casino, dans la salle du concert, une autre fois à Pierrefitte dans une calèche qui descendait de Cauterets, il me sembla la reconnaître et, dupe volontaire, on me vit suivre pendant toute une semaine, jusqu'à me faire remarquer d'elle et des autres, une étrangère de l'Hôtel de France qui avait un peu la démarche de mon amie.

Les lettres qu'elle écrivait toujours régulièrement à Cyprienne fournissaient une matière inépuisable à mes inquiétudes. Une dernière, qui me parut plus froide, me donna à réfléchir : Elle m'oublie! pensai-je, et là-dessus ce fut toute une construction d'hypothèses. La jalousie me reprit; la figure un moment écartée de Marc Echette me hanta de nouveau, plus haïssable. En même temps que mon amour pour Thérèse, ma rivalité contre Marc avait pris un caractère plus matériel. J'enrageais de ses contacts quotidiens avec mon amie, et si je n'allais pas à soupçonner leur vertu, c'était assez, pour me bouleverser, de penser aux rapprochemens les plus permis, aux poignées de main, au bras offert et accepté, aux effleuremens innocens du piano ou de la table. Mais peut-être y avait-il autre chose entre eux maintenant; je le craignais du moins. Peut-être Marc l'avait-il pressée de se marier avec lui et peut-être avait-elle consenti; les bans étaient publiés, le mariage consommé, qui sait? Chaque jour pendant toute une semaine, je ne manquai pas d'aller au Cercle relever dans les journaux de Toulouse les communications de l'état civil.

XVIII

Je ne me souviens plus au juste du temps que dura cette crise. J'étais perdu; seul l'instinct de la conservation luttait encore en moi, retardait la solution inévitable. Partir, revoir Thérèse! Cette nécessité s'imposait, et je sentais bien que je n'y échapperais pas. J'ajournais seulement de semaine en semaine. J'espérais toujours, je ne sais quelle intervention du hasard, quelle poussée de la Destinée qui me rendrait à moi-même, m'épargnerait cette suprême folie.

La poussée vint. Un hasard me sauva provisoirement, me

donna quelques semaines de répit... Ce fut à la distribution des prix de Jacques; circonstance minime à coup sûr, mais dans l'état de déséquilibre où j'étais, le plus léger choc devait suffire à donner l'impulsion, à me jeter à la mer ou à me rejeter vers le rivage.

La cérémonie s'était accomplie selon les rites; un discours que j'avais négligé d'écouter, des fanfares que j'avais été obligé d'entendre, la récitation d'un palmarès coupée d'applaudissemens qui escortaient l'ascension vers l'estrade, des collégiens émus dont le front discordait aux couronnes de papier trop étroites ou trop larges. Tout à coup Jacques était dans mes bras, son bout de laurier à la main, radieux. Cyprienne pleurait, nos voisins battaient des mains. Je pleurai aussi; Jacques reparti, je sentis se rouvrir dans mon cœur la source depuis quelques jours fermée de la tendresse paternelle. Jacques! Ma vie de ces dix dernières années me revenait brusquement, joies et malheurs, tous les événemens du ménage. Et c'était Jacques les malheurs, les joies c'était encore Jacques. Je me rappelais des riens de sa petite enfance, le miracle de son premier pas, de ses premiers balbutiemens; je retrouvais la tiédeur de ses caresses, la douceur de sa joue sur ma joue, la pureté de son haleine sur mes lèvres. Je revoyais ces coupes de vêtement, ces nuances de cheveux si vite passées qui font à chaque enfant comme une série de brèves existences! Et j'avais failli oublier tout cela, oublier tous ces petits Jacques lointains, et le Jacques vivant, le petit camarade et le grand ami, Jacques enfin, Jacques!

Ma folie tout à coup me fit horreur. Je reculai, je me rejetai en arrière. Cette Thérèse idéalisée par mon culte, je la vis pour la première fois telle que je l'avais faite : idole monstrueuse à qui j'allais sacrifier mon honneur et ma vie! Insensé, j'avais voulu jouer avec ces forces redoutables : l'imagination et le rêve! j'avais tenté, mage orgueilleux et naïf, de modifier au gré de mon caprice la loi de la nature et de la vie. La vie s'était vengée. Le mage s'était pris à ses artifices, l'évocateur était devenu l'obsédé.

Il n'était que temps de réagir. Je m'y employai sans délai. Tout jusque-là, par bonheur, s'était passé dans ma tête. Pendant qu'une moitié de moi-même s'enfonçait dans l'absurde, l'autre figurait les gestes du bourgeois, du père de famille. Il n'y avait qu'à rentrer dans la peau de mon rôle, à le jouer pour tout de bon. Personne à la maison n'avait pris garde à mon état; ma réputation de distrait avait donné le change; un peu plus ou un peu moins, ni ma belle-mère, ni ma femme ne s'étaient rendu compte de la différence. D'autant que mon détachement de tout me faisait de composition facile, d'humeur paisible et débonnaire. Jamais nous n'avions fait

meilleur ménage avec Cyprienne que depuis le divorce de nos cœurs.

Les vacances de Jacques devaient faciliter ma conversion. La maison était plus vivante, plus animée alors; le sévère intérieur se déridait, une contagion de gaieté, d'insouciance se répandait, rompait la régularité par trop mécanique des journées et des heures.

Jacques ne me quittait pas. C'était mon compagnon de courses et mon camarade d'études.

Sa curiosité m'amusait, ses idées vives et courtes, ses questions insatiables. Il avait une jolie petite âme légère et vibrante que j'avais plaisir à manier.

Mon Jacques! Je m'attachai à lui cette fois, comme le noyé à l'épave. Rien que de tenir cette petite main fraîche dans ma main fiévreuse, il me semblait que c'était le salut! Et j'allai mieux en effet pendant quelques jours. L'image de Thérèse pâlit, se recula de moi; je crus qu'elle allait s'effacer.

Hélas! mon illusion ne fut pas longue. Le mouvement que je faisais pour me cramponner à la vie de famille n'était pas un élan, c'était un effort. Je le constatai bientôt. Les affections qui avaient rempli ma vie subsistaient bien encore, mais machinales, inefficaces, vidées de leur substance. Oui, même mon affection pour Jacques. Je l'aimais assez pour me dévouer à lui, pour me sacrifier s'il l'avait fallu; ma volonté était libre; mais d'elle-même, au bout de quelque temps, ma pensée était revenue à Thérèse.

Je ne désespérai pourtant pas tout de suite. Comme les incroyans qui prient pour mériter de croire, je continuai de témoigner à Jacques cet amour qui n'était plus dans mon cœur. Je me serrais contre mon enfant, comme s'il y avait eu dans ce contact quelque vertu curative de ma folie; je l'embrassais quelquefois sans motif, j'attirais sa tête sur mon cœur, sur ce cœur que je n'avais pas su lui garder. Il me semblait que ses baisers à lui, plus sincères, plus ardens, allaient ressusciter la ferveur de mes caresses.

L'enfant s'étonnait de ces étreintes passionnées et muettes, presque douloureuses. Il s'y dérobait, ne sachant comment y répondre. Ma société commençait à lui peser; son babil se lassait de s'épancher sans écho. Il avait tiré de ma libéralité — compensation trop facile — quelques jouets : une montre, un cerf-volant qu'il avait hâte de montrer à ses camarades. Il ne tarda pas à me fausser compagnie. Et moi je n'eus pas le courage de le retenir. A quoi bon?

XIX

Ce fut de nouveau la solitude autour de moi; mais une solitude assiégée, investie par l'image de Thérèse. Que faire contre elle maintenant? Quelle conjuration, quel remède? La médication psychique avait échoué; valait-il la peine d'essayer autre chose? Cependant je m'étais quelquefois bien trouvé de la marche pour assoupir mes nerfs, pour mater mes rêves. Plus chanceuse cette fois, l'expérience ne valait pas moins d'être tentée.

Je pris prétexte d'une visite de quelques jours à Marsous; je bouclai mon sac et je partis. Mais je ne fis que toucher barre à la maison de mes parens. Le bavardage affectueux de ma mère, avide des nouvelles de la famille et de la vallée, ses préoccupations de récolte et d'argent si peu concordantes à mon état d'esprit, ne parvenaient pas à m'intéresser. La bonne femme et moi ne parlions plus la même langue; j'étais devenu comme un étranger dans ma maison. Pauvre mère! qu'aurait-elle dit si elle avait pu deviner mes misères, scruter la détresse où je me débattais, affolé. Où était-il, hélas! le sauvageon de jadis, la petite âme qui s'était épanouie là, si fraîche, entre ces vieilles murailles? Ah! qu'il aurait mieux valu ne pas changer, vivre et mourir où avaient vécu, où étaient morts les miens, pareil à ceux d'avant comme à ceux d'après, surgeon du même arbre et cet arbre soudé au roc, enraciné dans les traditions ancestrales! Mais il était trop tard, j'avais sucé le virus de l'éducation sentimentale; déserteur du foyer rustique, je devais penser, je devais souffrir en bourgeois!

Dès le lendemain de mon arrivée à Marsous, à l'aube, je me remis en route. Je communiai une dernière fois avec ma mère, sous les espèces du pain bis et du lait encore fumant, je reçus de ses lèvres un baiser rude et cordial, le baiser coutumier de nos adieux, et je m'enfonçai résolument dans l'âpre et tortueux massif qui garde la source du gave d'Azin. Je partis seul. A quoi bon un guide quand on n'a d'autre but que la fatigue? J'avais d'ailleurs une suffisante habitude de la montagne et de la vie montagnarde pour m'y aventurer sans péril.

Je savais le chemin des cabanes de berger où je pourrais au besoin trouver un gîte pour la nuit, un abri pendant l'orage; ces bergers, j'en connaissais quelques-uns; les plus âgés m'avaient servi de guide autrefois; les plus jeunes avaient été mes camarades d'enfance. Les chiens eux-mêmes, peu hospitaliers aux passans, me faisaient bon accueil; j'avais appris les paroles et les gestes qui désarment leur colère. Je les évitais d'ailleurs, eux et leurs maîtres, autant que me le permettaient les ressources de mon

havresac. Un surplomb de rocher suffisait à protéger mon sommeil, une poignée de bruyères mortes ou de rhododendrons me donnait la flamme nécessaire à sécher mes vêtemens arrosés par une averse.

Je marchais sans presque m'arrêter, de la pointe du jour à la nuit noire. Pour me fatiguer, pour m'absorber davantage, je choisissais les plus mauvais chemins, les lacets les plus abrupts, les corniches les plus vertigineuses. Que ma pensée fût bornée en même temps que mon regard aux rocailles où heurtaient mes pieds, aux précipices qui bordaient ma route, c'était ce que je cherchais et ce n'était pas difficile à trouver dans ce méchant dédale d'éboulis, de crêtes et de pics qui se hérissent, se cassent ou s'aiguisent entre le Balaïtous et le port de Marcadau. Je me jouais à l'aise dans ces rudes passages, bercé par le vent des cimes, fouetté par l'haleine froide qui monte de l'obscurité béante des cascades.

Le crépuscule me surprenait quelquefois à l'entrée d'une estibe suspendue comme une écharpe de verdure entre deux précipices. Les troupeaux rentraient, les clarines des vaches tintaient longuement; des abois de chiens montaient vers le ciel avec la fumée des cuisines de pâtres. Je m'anuitais dans leurs cabanes. La tête appuyée au sac de sel, en guise d'oreiller, je sentais se poser sur mon front, à travers les trous de la toiture, le regard inquiet des étoiles. D'autres fois, surpris par l'invasion subite du brouillard, je cherchais quelque saillie de rocher, le creux d'un sapin, et j'y demeurais blotti, n'osant pas risquer un mouvement avant la clarté de l'aube. A la descente de Cambalès, une bourrasque de neige m'obligea un soir à m'abriter au plus près, sous l'étroit avancement d'un bloc de granit. Une brebis égarée dans l'estibe vint partager mon gîte; je m'écartai pour lui faire place et je dormis d'un bon sommeil cette nuit-là, mêlé à la tiédeur de sa toison, à la douceur de son innocence.

Les journées passaient ainsi: huit, dix? j'en avais perdu le compte. Les journées passaient et l'oubli ne venait pas. L'image de Thérèse ne cessait pas de me poursuivre. La vie élémentaire que je menais, celle, plus élémentaire encore, autour de moi, des gens et des bêtes, loin de le proscrire, favorisaient, innocentaient mon rêve. La volonté des astres plus proches, le jeu plus visible des forces premières, me conseillaient la soumission aveugle à la destinée, la docilité aux impulsions de l'instinct. Et quel plus beau cadre pour la figure aimée que ce jardin de la haute montagne, ce paradis d'herbe et de fleurs gardé par les précipices! C'était pour Thérèse, les urnes bleues penchées vers le gazon des gentianes, pour Thérèse, le long des sentiers, en cortège, le flambeau triomphal des iris. Elle était là, partout; elle m'attendait le

soir, assise, accoudée au granit, elle me précédait le matin, légère au bord des abîmes.

La fatigue de la marche enfiévrait encore mes visions, les animait d'une ardeur plus voluptueuse.

Comme les ascètes au désert, les tentations rôdaient autour de moi, plus hardies à mesure que les privations me rendaient plus faible. Hélas ! tout mon effort de conversion n'aboutissait qu'à profaner l'image de Thérèse, à la faire descendre à la portée de mon désir.

Mon courage était à bout; mes forces défaillaient. Ce train de marche soutenu seulement d'un peu de lait et de pain achetés aux bergers avait fini par m'épuiser. Mes jambes avaient peine à me porter, ma tête à garder l'équilibre. A la montée de Splumouse, le pied me manqua au bord d'un rocher lavé par les vapeurs de la cascade; je glissai, je roulai dans la pierraille. Des pâtres qui, la saison du pacage terminée, ramenaient leurs troupeaux de vaches et de brebis aux herbages de la vallée d'Argelès, me ramassèrent meurtri, grelottant de fièvre et de froid, au bord du gave. Ils me hissèrent sur la barde de l'âne qui portait leur léger bagage, et ce fut en ce rude équipage que je fis, le soir même, ma rentrée au logis.

J'étais, je m'avouai vaincu. Je cédai à ma douce ennemie, je me livrai tout entier au pouvoir de l'Image. Et cette démission ne fut pas d'abord sans douceur. Après l'infructueuse lutte, il y avait quelque plaisir à fermer les yeux, à se confier au vertige. Ma conscience n'agissait plus; l'instinct de la conservation lui-même s'était endormi. Il ne me restait plus que le pouvoir d'imaginer et de sentir; mais imaginer ne me suffisait plus, et la réalité me demeurait inaccessible. Ma vie désormais était vouée à cette impasse. Ni projet, ni rêve. Je descendais d'un pas lent et sûr, je m'enfonçais dans le néant.

La chute précipitée à noires rafales ou alentie en soleillées tardives du bienveillant automne s'accordait avec la décomposition très douce de ma vie sentimentale. Quelque chose pleurait, s'attendrissait autour de moi, avec moi, me semblait-il. Larmes de pluie, caresses des feuilles mortes, fatigue de l'herbe mourante, tout se prêtait, s'accommodait à mon deuil.

La saison des eaux était finie, les vacances terminées. Les villas avaient fermé leurs persiennes, le Casino avait replié ses oriflammes; le décor de joie fléchissait, s'effilochait dans le brouillard. J'errais, pauvre âme en peine à travers ces déchéances, et d'eux-mêmes mes pieds reprenaient les chemins voués au souvenir. Mais je n'étais déjà plus le pèlerin ardent et pieux qui recense et qui recueille; j'étais le désespéré qui fuit, traqué par

l'idée fixe, l'être machinal qui s'abandonne au destin. Comme les nids du printemps aux squelettes nus des branches, je retrouvais des parcelles de ma vie accrochées aux ronces flétries, mêlées à la litière des pourritures végétales. Et tantôt je rejetais du pied ces vestiges, je souhaitais de les voir s'anéantir avec ma passion au creuset de la mort universelle, tantôt je me prosternais sur ces traces, je collais mes lèvres à l'écorce des arbres, à la boue des chemins.

Depuis une semaine déjà, Jacques avait repris ses occupations d'écolier; dans le rond de la lampe, chaque soir, il feuilletait ses livres, compulsait ses dictionnaires, tandis que, à côté de lui, ces dames travaillaient à broder de fleurs et d'attributs symboliques un tapis d'autel destiné à la paroisse. La ronde familière des heures tournait de nouveau, menée par l'habitude, dans la maison automnale. Et j'étais là moi aussi, identique en apparence et si différent, hélas! J'étais là, prisonnier d'un devoir insipide, m'excitant sourdement à la révolte, combinant des plans d'évasion qui m'épouvantaient, aussitôt ébauchés, et que je laissais en suspens.

XX

Cyprienne fut la première à s'apercevoir de la discordance.

— Qu'avez-vous, André? me demanda-t-elle; que se passe-t-il dans votre tête? Voilà plus de huit jours que vous ne m'avez pas dit un mot d'amitié. Bonjour, bonsoir, vous nous traitez, ma mère et moi, comme des étrangères. Rien ne vous intéresse d'ailleurs; vous ne vous occupez de rien. Qu'avez-vous? Vous paraissez souffrant: si vous l'êtes, dites-le; on vous guérira; vous savez que je m'entends à soigner les malades.

— Un peu de fatigue simplement, répondis-je.

— Ce sont vos courses à pied qui vous ont fait mal, reprit Cyprienne. Mais quelle idée aussi! Comme si vous ne pouviez pas rester tranquille!

— Tranquille. Et je ne le suis que trop. Vous ne voyez donc pas que c'est le désœuvrement qui me tue! Oh! si j'avais un métier!

— N'êtes-vous pas poète, archéologue, que sais-je encore? répliqua-t-elle.

— Ce n'est pas un amusement, c'est une fonction qu'il me faudrait.

La vérité était que je commençais à tourner autour d'un prétexte plausible d'aller à Toulouse. Et ce prétexte était déjà trouvé. Il s'agissait de finir par où j'avais commencé, d'acheter une étude de notaire, et d'abord de continuer mes études de droit à la faculté

de Toulouse où j'avais pris mes premières inscriptions. Comment faire accepter ce projet à Cyprienne et à ma belle-mère ? Je suis honteux de l'avouer, mais l'envie de partir me donna l'ingéniosité nécessaire. Les bonnes raisons d'ailleurs ne me manquaient pas. Je fis valoir les dangers d'une oisiveté prolongée, les tentations du Casino ou du Cercle. Et je citais des noms à l'appui; j'énumérais de récentes catastrophes.

Ma belle-mère secouait la tête. Tout cela était bon à dire, mais j'étais bien vieux pour prendre un état.

— Vieux, soit, répliquais-je; cependant je suis déjà à moitié notaire. Avec quelques mois de stage chez un confrère et quelques inscriptions de plus à Toulouse, afin d'avoir un diplôme, je serai prêt à exercer.

— A Toulouse ! s'exclamait Cyprienne. Alors me voilà veuve et vous voilà étudiant !

Je rassurai Cyprienne. J'expliquai qu'on m'autoriserait à préparer mes examens à Argelès. J'en serais quitte avec deux ou trois voyages. Peu de chose en somme pour un résultat de cette importance. Et comme je les jugeai un peu ébranlées, la fille et la mère, je ne poussai pas plus loin ce premier avantage.

— Réfléchissez, leur dis-je, rien ne presse. Ce que j'en ferais, ce serait pour vous autant que pour moi, pour Jacques surtout dont l'éducation, si nous voulons la pousser un peu loin, sera une charge un peu lourde.

Ces dames y pensèrent si bien que ce fut ma belle-mère qui m'en reparla la première.

— Si ça ne devait pas vous éloigner trop souvent de nous ! me dit-elle, s'il y avait une étude à acheter à Argelès, on pourrait voir.

Justement il y avait une étude à acheter. Notre voisin, M. Dartigue, pensait à prendre sa retraite. Il m'en avait encore parlé la veille au Cercle. L'étude n'était pas des plus importantes, mais si peu que l'on continuât à bâtir près de la gare, et à spéculer sur les terrains, il y aurait des actes fructueux à passer.

Ma belle-mère était amorcée. Cyprienne résistait encore. Cette perspective de changement la déroutait. Elle se préoccupait de ce qu'on en penserait en ville. Il lui en coûtait de renoncer à notre façon de vivre fermée et obscure, pour prendre un train de cérémonies et de visites.

Je lui laissai le temps de s'accoutumer à cette idée. Je feignais d'hésiter moi-même; je poussai l'hypocrisie jusqu'à me plaindre des ennuis que me donneraient mes déplacemens obligés à Toulouse. Je déplorai le supplice des restaurans, la tristesse de la chambre d'hôtel. Et j'engageais ces dames à m'accompagner, sachant bien qu'elles se refuseraient à ce supplément de dépenses.

Une catastrophe imprévue, un trou de quelques milliers de francs creusé tout à coup dans les finances de ma belle-mère trop crédule aux valeurs à gros intérêts précipita la crise. Le notariat seul pouvait réparer la brèche. Il fut donc convenu que j'irais à Toulouse, m'entendre avec ces messieurs de la Faculté pour mes examens. Après quoi, l'on ferait des ouvertures à Me Dartigue.

La Toussaint approchait et l'hiver. Ces dames m'engagèrent à presser mon départ. Une fois entrées dans la combinaison, elles pointaient en avant, s'animaient à décréter l'avenir; et, tout en calculant et en projetant, elles travaillaient à la réfection de ma garde-robe, elles inspectaient soigneusement le linge et les habits destinés au voyage. On m'avait donné des commissions pour Thérèse. Ces dames avaient préparé leurs cadeaux. Il y avait, entre autres souvenirs indigènes, un pot de miel de Marsous et une provision de farine de blé noir pour faire des crêpes. J'y avais joint en mon nom une clarine de vache de fabrication ancienne et encore une de ces quenouilles en bois de frêne que les pâtres pyrénéens décorent de dessins rose vif et bleu pâle dans le goût arabe le plus pur.

Tout était prêt. C'était moi maintenant qui retardais le départ. Tant qu'il s'était agi de machiner ou de manœuvrer le piège où devaient tomber ma femme et ma belle-mère, mon ardeur scélérate ne s'était pas démentie. Mais aussitôt le succès de ma mauvaise action assuré, le remords était venu, le dégoût de ce que j'avais fait, la peur de ce que j'allais faire. J'avais pitié des innocens que je sacrifiais, pitié de Jacques, pitié de Cyprienne. Pauvre femme! Tous mes griefs contre elle, si légers d'ailleurs, ne m'étaient plus rien; je ne voyais que ses qualités d'ordre, de fidélité, de dévouement. Ce lien entre nous, que je croyais si relâché, me tirait à elle au moment où je me décidais à le rompre.

Dix fois je fus au moment de renoncer à mon projet, de demander pardon à ma dupe. Je l'aurais fait peut-être si mon secret n'eût appartenu qu'à moi seul. Chaque marque d'affection — même la plus insignifiante — que je recevais de Cyprienne, chacune des recommandations puériles et touchantes qu'elle me prodiguait au sujet de mon voyage me faisait monter le rouge à la figure. Je me détournais d'elle et de mon fils; je n'osais pas les regarder.

Puis c'était un nouvel assaut de l'Image, et mes remords disparaissaient; je ne pensais plus qu'au départ.

Je me souviens de la dernière journée.

C'était au commencement de novembre, une après-midi triste et douce infiniment. Jacques était là, en congé du jeudi. Il me donnait ses commissions pour Toulouse.

— Vous embrasserez Thérèse pour moi! me recommandait-il.

Cyprienne souriait. C'était affreux. Peut-être ne les reverrai-je jamais, pensais-je. Qui sait à quel désastre je cours? — Et je me figurais ce qui se passerait après la catastrophe, la maison sans moi, sans rien qui rappelât que j'avais existé, sans un portrait au mur, sans un mot de souvenir sur les lèvres. Mon cœur se serrait. L'intimité des choses autour de moi, la cordialité des meubles, faisaient la désertion plus coupable, la séparation plus cruelle. Ils disaient, ces meubles choisis par moi, ces papiers aux couleurs déjà flétries, ils disaient l'illusion de l'entrée en ménage, le château de bonheur, le château fragile construit hier et sitôt détruit de mes propres mains. Un rayon du soleil couchant, un rayon jaune caressait les lilas déjà dépouillés de la terrasse; par la porte à vitres, entr'ouverte, l'odeur de la saison nous arrivait, une odeur de feuilles mortes et de fleurs mourantes.

Quelque chose aussi se mourait en moi. Mes yeux se mouillèrent. Et, chose étrange, ce n'était pas seulement mon bonheur conjugal que je pleurais, mais encore mon amour pour Thérèse, ou du moins la première fleur de cet amour, le fantôme léger de la jeune étrangère, une Thérèse déjà disparue avec la tendresse voilée, la pudeur aurorale de ma passion naissante.

L'ombre du soir cachait mon trouble.

L'omnibus était là; j'abrégeai les adieux.

— Télégraphie-nous en arrivant, recommanda Cyprienne.

Et Jacques :

— N'oublie pas que tu m'as promis une arbalète.

Mon Jacques! ma Cyprienne!

Je partais, et un Argelès crépusculaire défilait devant moi, un Argelès déformé par l'émotion de l'adieu; les maisons, les jardins, la montagne au-dessus, m'apparaissaient avec les raccourcis ou les prolongemens du souvenir, l'Argelès d'autrefois mêlé à l'Argelès d'aujourd'hui; une image illimitée, vacillante dans le trouble et dans le rêve.

Mais l'autre image bientôt s'interposait, comme jalouse. Et, aussitôt revenue, elle me reprenait, me remplissait tout entier. Calculs, hésitations, regrets, s'évanouirent encore une fois. Triste jouet de la force imprudemment appelée par l'incantation de mon désir, frénétique et passif, je me laissai porter vers Thérèse.

ÉMILE POUVILLON.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

ART ET MÉTIER

L'IDÉAL ET L'AVENIR DE L'ART

On a beaucoup écrit sur l'art... même et surtout ceux qui n'y entendent rien. Si j'ose m'en mêler à mon tour, c'est seulement, — une fois n'est pas coutume, — pour le faire *en artiste*, j'entends en homme du métier, qui a mis la main à la pâte, comme on dit à l'atelier, et, n'eût-il fait qu'entrevoir en son sincère labeur la lointaine beauté des choses, qui sait du moins ce dont il parle et parle de ce qui le regarde. Nous autres artistes, nous comprenons mal en effet que des indiscrets, nous disons volontiers des profanes, se permettent de juger à tout propos des vérités les plus hautes de notre art, et nous aurions souvent envie de nous fâcher de l'air qu'ils se donnent de vouloir nous diriger, si nous n'aimions mieux sourire de la prétention qu'ils ont de connaître, sans les avoir jamais apprises, les choses les plus techniques de notre métier. Orgueil si l'on veut, mais de cet orgueil est faite la confiance, ou la conscience de l'artiste, et sa dignité.

C'est que l'art, pour toute âme haute ou seulement sincère, est avant tout, est toujours un acte de foi. Aimer et croire, n'est-ce pas la raison profonde de penser et d'agir? Le Beau, je le crois fermement, est une communion où viennent les plus libres esprits; et tout artiste, si indépendantes que soient sa pensée et son action, est toujours, dans une certaine mesure, solidaire de tous les artistes. Il y a vraiment une religion de l'art, et il n'y a pas d'art sans une religion de l'esprit, qui est l'idéal. Pour nous qui le servons et qu'un même amour unit sous la diversité des

âmes, notre joie nous suffit, ou notre peine, à toujours chercher, à désirer toujours. Le travail, cette rédemption de chaque jour, est notre santé intellectuelle, et au fond peut-être notre meilleure récompense.

Souvent nous nous plaisons à deviser de ces choses, entre amis, dans l'atelier tiède encore du labeur de la journée, à cette heure indécise où la nuit qui descend efface doucement devant nos yeux l'ouvrage commencé, et prolonge en rêveries plus hautes l'effort toujours imparfait. Il nous semble alors qu'un pouvoir mystérieux, qu'une singulière vertu, invisible et présente sous les formes, sous les couleurs, sous les sons, relie en une symbolique fraternité toutes nos tentatives dissemblables, comme le Feu, symbole de l'Esprit, unit entre eux tous les métiers, transforme et féconde la matière entre les doigts de l'ouvrier, verse la lumière et la chaleur sur le travail sacré. Nous aimons à songer que ce feu spirituel et l'*autre* ne sont peut-être qu'une seule et même manifestation de la force supérieure; ici, vivifiant la créature, là, expliquant la création, comme la foi vivifie l'amour, comme la prière explique Dieu. N'est-ce qu'un songe?... Non, sans doute! Une loi certaine, inconnue, préside aux évolutions du Beau, comme aux mouvemens des corps ces lois physiques que la science a déjà pu reconnaître et définir. Une force cachée, par-dessus nos volontés, dirige vers un même but tous ces rêves épars, tous ces appels à la Beauté, tous ces instinctifs besoins du Vrai. Une merveilleuse puissance d'aimer survit à tous les abaissemens. C'est l'art vainqueur : *Ars ruinæ superstes!*

I

L'art n'est en effet qu'une forme de l'amour : ainsi doit-on nommer d'un mot unique, d'un mot souverain, cette force sacrée, en qui se définit le triomphe du Bien sous l'apparence du Beau. Si la Nature seule, dans le mouvement universel, apparaît immortelle et féconde, sans la parole de cet être mortel, l'homme, qui la nomme, sans la tendresse de cette âme passante qui la juge, que vaudrait cette immortalité? Tout s'épanouit et se renouvelle sous le soleil de vie. Ce n'est peut-être qu'un admirable spectacle, mais dont la meilleure gloire est encore le témoignage du plus humble spectateur. Pour l'artiste le monde n'est qu'un divin paysage où l'être, frère des arbres et du ciel, passe en chantant ou en pleurant! Atmosphère des sens ou atmosphère des idées, c'est toujours dans l'insaisissable espace que vivent pour lui les réalités ou que montent ses rêves. Il écoute, et les choses lui

parlent; il voit, et la vie prend pour lui un sens tout nouveau; il aime, et son amour est utile, et son œuvre est bonne. Aimer, n'est-ce pas, dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre physique, créer après Dieu, comme Dieu, un être, une forme, un verbe? C'est une loi inéluctable que tout doit, pour vivre, s'incarner à un certain moment dans une forme certaine. L'Idée n'y échappe pas plus que l'Être. Tout se réduit, en somme, à cette formule unique : dans la vie physique, pas d'être sans matière, pas d'âme sans l'enveloppe d'un corps; dans la vie intellectuelle, pas d'idée sans l'enveloppe d'une forme; ce que je traduirai : pas d'art sans métier. L'équilibre c'est toujours la loi de la vie et de la vérité, et par conséquent, de la Beauté. Si l'*Art*, en effet, n'est qu'une rare et supérieure puissance d'aimer, c'est-à-dire de connaître par l'amour la mystérieuse beauté des choses, et de refaire *en esprit*, même sous l'apparence des formes passagères, l'œuvre de la nature, le *Métier* est la précise faculté de transformer la matière au gré de cet esprit, le don, mis aux mains du tenace ouvrier, de traduire en formes pures les sensations et les rêves de l'artiste. Il ne faut à aucun prix dissocier ces deux forces, sous peine d'immobilité intellectuelle et par conséquent de néant. L'émotion est indépendante de l'effort et antérieure à l'effort; mais en dehors de cette culture obstinée, qui est le travail, elle est informulée et morte. En revanche, où l'émotion manque, où l'idée est absente, le plus beau métier du monde ne saurait galvaniser ce cadavre, l'œuvre sans foi.

Je crois qu'ainsi entendus ces deux termes d'art et de métier, en apparence opposés pour de bien superficiels esprits, apparaîtront comme liés dans une indivisible unité. Il n'y a pas d'œuvre sans cette union quasi sexuelle de l'*Esprit* et de la *Forme*. Et le chef-d'œuvre n'est que le résultat logique d'une proportion parfaite, harmonique, dans ce rapport de l'art au métier.

Qu'est-ce donc exactement que l'art? Et qu'est-ce que le métier? Je voudrais essayer ici de l'expliquer avec *nos* argumens *à nous*, avec ces preuves de sentiment en quelque sorte, tout intimes, presque intérieures, qu'on devine plus souvent qu'on ne les voit, dans tous les arts, dans tous les métiers. Ce serait, si j'y réussissais, faire comprendre au lecteur ami tout ce qu'il y a d'inconnu, — de méconnu, — dans *nos* arts; et comme ils nous apparaissent tout *autres* que nous les entendons expliquer tous les jours; et d'où ils viennent et où ils vont, puisque aussi bien tout le monde sait ou croit savoir ce qu'ils sont! Mais cela, je le répète, comme il faudrait le dire, — en artiste, pour des artistes, — avec je ne sais quoi de filial et de passionné que nous ne retrouvons

pas dans la bouche des autres, avec des mots incorrects peut-être, mais sensibles en quelque sorte, et trahissant l'ouvrier : je veux dire avec un certain sens plus délicat, plus amoureux, presque aussi différent que le serait un sixième sens, et qui n'appartient sans doute qu'à ceux qui ont pratiqué un art, et qui n'est pas dans les meilleurs écrits, — puisque j'ai osé dire le mot, — des profanes.

L'art, c'est donc bien, à l'origine et avant tout, une émotion, mais une émotion qui prend conscience d'elle-même. C'est encore, si l'on veut, de l'instinct en action, mais de l'instinct que tout notre effort comme toute notre noblesse consiste à *supérioriser* sans cesse. Les arts divers ne sont que les résultats apparens et différens de cet effort, l'ensemble des formes extérieures qu'anime l'intérieure flamme de certaines âmes privilégiées. Pour celles-là, c'est *intellectuellement* l'intense besoin de dire tout haut ce qui murmure en elles; c'est *moralement* la supérieure nécessité de s'élever au-dessus des nécessités, et la mission d'en arracher les autres : quelque chose comme un invincible désir de monter, de respirer par delà l'air étouffant des réalités. L'art, en ce sens, n'est qu'une ascension continuelle. Et les arts, architecture, sculpture, peinture, poésie ou musique, pour distincts qu'ils soient dans leurs applications, ne sont que les manifestations diverses d'un sentiment unique, d'une vérité pour ainsi dire centrale, parce que sans cesse ils tendent à une suprême unité d'idéal, qui est l'expression de la vie par des moyens dissemblables et de plus en plus simples. En ce sens, on peut bien dire que les arts ne sont que des formes plus rares de sentir, et les artistes des êtres spéciaux, de véritables *re-créateurs* de vie en formes, en couleurs, en sons, en idées.

Il me semble souvent, quand je tente d'embrasser de haut toute l'histoire de l'art, comme on contemple du haut d'une colline tout le pays qu'on aime, que, — du premier-né des arts, l'architecture, qui peut et qui doit les contenir tous, jusqu'au dernier venu, la musique, qui est comme l'efflorescence de tous les autres, le parfum délicieux, plus subtil et plus fugitif, qui se dégage, après la longue incubation des siècles, de la pensée humaine, — tout se suit et s'enchaîne, dans un ordre parfait, le long de la route des peuples, chacun ayant l'art qu'il lui fallait, chaque race produisant une forme artistique qui était l'exacte expression de sa vie matérielle et morale, le corollaire de ses croyances, presque la conséquence nécessaire de son climat. On a dit spirituellement qu'un peintre n'a jamais que la couleur qu'il mérite. On pourrait dire aussi justement des peuples qu'ils n'ont eu que

l'art qu'ils méritaient, grand ou médiocre, à proportion de leur degré d'idéal, presque toujours à proportion de la beauté de leurs religions.

Il suffit, en vérité, de refaire par la pensée ce chemin des arts dans l'histoire, de considérer l'essence de chacune des formes d'art et son charme propre, pour être frappé de la ressemblance évidente entre leur cours depuis leurs origines jusqu'à leur décadence, et l'histoire d'une existence humaine. Sur les monumens, témoins des hommes, on voit des hauteurs d'idées, on lit des âges d'art, comme on lit les âges de la vie sur la figure de l'homme, comme on voit dans ses yeux son âme. Surtout on pourrait montrer, comparable à la mort certaine de tout organisme d'où se retire la chaleur centrale, la décadence fatale de tout art dont s'éloigne la foi. Oui, la Foi, une affirmative croyance en quelque chose d'au delà, les dieux ou Dieu ! Qu'est-ce donc que les arts dans l'humaine histoire, sinon le vêtement merveilleux d'un ardent ou tendre besoin de croire? Et quelle misérable chose, quelle dérision que la Beauté, si elle n'était la forme du divin possible, du divin probable, du divin certain! Mais déjà, dans la pensée de l'homme, le chemin des dieux à Dieu est fait. Le chemin des arts à l'Art se fait par la même nécessité de marcher, de monter. L'unité est évidemment le but humain. Dans quelle mesure l'unité artistique sera-t-elle la conclusion de l'art? En quel sens l'unification scientifique ou l'égalisation sociale affaibliront-elles l'art, — peut-être jusqu'à le détruire? Mais c'est là refaire, après tant d'autres et moins bien sans doute, de l'histoire de l'art en manière de philosophie, et de nouveau en littérateur et non plus en artiste... Je voudrais bien qu'on ne se méprît pas sur le sens que j'attache à l'antagonisme de ces deux mots.

On a écrit des choses exquises ou profondes à propos des arts plutôt que sur les arts, au nom de cette littérature qui est un art aussi, et le plus délicieux, mais seulement quand on ne s'en sert pas pour parler des arts. Mais on a parlé *à côté* — si souvent ! presque toujours ! — en quelque sorte hors du sens intime des arts, ou de ce que les artistes, à tort ou à raison, croient être la vie même de l'art. De fait, nous parlons une autre langue ; comment veut-on que nous nous entendions ? Nous donnons des « sensibilités ; » on nous répond et on nous juge avec des raisonnemens ! En vérité, l'art ne saurait être jugé d'un point de vue que ne comportent ni son origine ni sa raison d'être. « La critique d'art, disait tout récemment encore M. F. Brunetière, commence au point précis où s'évanouissent les rapports entre l'art et la littérature. » Moi qui ne suis qu'un peintre, je dirais tout simple-

ment : les littérateurs n'entendent pas grand'chose aux arts. Me pardonnera-t-on cette témérité? Aussi bien, j'ai hâte de m'en expliquer : je sais tout ce que l'érudition des uns et l'ingénieuse pénétration des autres ont pu, à certaines époques, apporter de force et d'appui aux artistes, même leur ouvrir la voie, et préparer le terrain où allaient éclore les œuvres nouvelles. Aussi je ne conteste ni les droits réels, ni l'absolue liberté de la critique, mais son utilité finale au point de vue artiste. Je crains, en effet, qu'à force de mélanger et de confondre les idées, les écrivains n'aient rendu le plus mauvais service aux artistes en les éloignant de leur claire et simple besogne. Nous voudrions toujours qu'on sentît, qu'on vît notre émotion à travers notre métier, que l'on comprît notre âme dans notre œuvre, en deux mots qu'on ne jugeât nos idées, — les plus hautes et les plus intimes, — que dans la réalisation des formes ou sous le vêtement des couleurs et des sons. Inutile ambition! Le public mesure notre talent à ses goûts, à ses sensations d'un jour, souvent au hasard du temps qu'il fait, d'un rendez-vous manqué ou satisfait, d'une bonne ou d'une mauvaise digestion. La critique est-elle plus équitable? Là on nous juge d'après des théories ou des systèmes, quand ce n'est pas à la chance des camaraderies, et surtout, personne ne prend la peine de juger les œuvres indépendamment des hommes, ce qui serait pourtant de la plus simple équité. C'est peut-être à cause de cette insuffisance de pénétration que tant de jugemens nous font sourire, même quand ils nous flattent, et que tant de critiques nous blessent, même en croyant nous conseiller. Ne pas être compris, c'est le plus grand chagrin ou le plus grand châtiment. Et s'il y a des artistes qui se plaisent à se faire inconpréhensibles, combien de juges qui ne peuvent pas, ou qui ne veulent pas comprendre!

Faut-il en dire les raisons? Il était jadis élémentaire de commencer par apprendre avant de faire quelque chose, ou même d'en parler. Mais nous avons changé tout cela! Des théories bizarres et d'étranges discussions ont récemment paru obscurcir cette vérité. Il la faut remettre bravement en pleine lumière, et prier ou forcer nos nouveaux juges et nos jeunes confrères à s'incliner bien profondément devant elle. C'est une besogne difficile, presque imprudente, et je n'ai pas assurément la prétention d'y réussir. A tout le moins, les artistes, même s'ils trouvent à combattre, en lisant ces essais, des opinions ou des hypothèses, reconnaîtront-ils certaines idées pour être *de chez eux*. Il n'est pas jusqu'au tour de langage où l'on ne se reconnaisse, quand on est du même métier. J'ai toujours été très frappé de la différence

de penser qu'il y a entre le monde des artistes et la foule de ceux qui nous jugent. C'est peut-être nous qui avons tort? Je ne le crois pas. Mais, en tous cas, la divergence de vues est extraordinaire, presque l'impropriété de termes qui caractérisent les meilleurs ouvrages écrits sur les arts par des hommes qui n'étaient pas artistes pratiquans, ou ne l'avaient pas été, si peu que ce soit, un moment dans leur vie. Dans le monde, on ne s'étonne pas qu'il faille une éducation spéciale pour parler de mécanique ou d'agriculture; mais, sans nulle préparation, sans le moindre dégrossissement d'intellect, tout le monde se croit le droit de parler peinture ou sculpture, ou musique. Pourquoi donc cette différence de traitement, et pourquoi cette absurdité? On apprend à voir et à entendre, je pense, comme on apprend à bêcher. C'est seulement plus difficile...

Il y a, pour nous, plus de compréhension d'art, plus d'intuition de notre métier, plus d'idées et de mots justes, même lorsqu'ils aboutissent à une opinion contraire à la nôtre, dans deux lignes de Fromentin que dans tout un chapitre de Taine. Certes, autant que personne, j'admire comme il convient la langue de Taine, et la parfaite méthode avec laquelle sont déduits les raisonnemens et construites ses théories sur l'art en Italie, par exemple. Mais je relis en vain, au cœur de cette Italie même, où je reviens tous les ans, et où j'écris ces lignes, les plus célèbres pages de ce livre de philosophe en voyage, sans y retrouver jamais un reflet de l'émotion particulière que donnent au peintre, en cette terre de lumière, les chefs-d'œuvre de la peinture; sans y découvrir les paroles adéquates qui contiennent le sens de mon métier et le secret de mon art. Les Italiens disent très finement que certaines choses n'ont pas de valeur marchande, mais seulement *un prezzo d'affezione*, et je traduis : « un prix selon l'amour ». Comprendre, dans le beau sens latin de *intelligere*, avoir une certaine divination de l'art, c'est une sensibilité de don, c'est presque une maladie particulière. Aussi, malgré nous, nous semble-t-il toujours que, en dehors des questions d'archéologie et d'histoire, la critique même la plus équitable, même la mieux informée est un peu à côté de la vérité, puisqu'elle est à côté de l'émotion. Qu'y faire? Peut-être en sourire, de peur de se fâcher, et continuer notre chemin.

Que d'ailleurs le public ait le droit d'exiger de nous tous, artistes, — avec une parfaite bonne foi, à défaut de la foi, — un savoir suffisant à l'expression de nos idées, et une technique en rapport exact avec ce que nous avons à lui dire, rien de plus naturel. Une âme suffisante, — une grammaire aussi, — c'est le bagage né-

cessaire pour tout artiste en ce difficile et merveilleux voyage au pays de rêve et de réalité. En fait, nous travaillons pour ce public, et dans ce sens, pour la critique, puisque nos arts ne *s'objectivent* ou ne *s'extériorisent* que dans la mesure où nous appelons tous ceux qui passent à entrer en communion ou en discussion avec nous. Mais je crois que les artistes, — du moins les grands, — doivent être des éducateurs, éducateurs de l'œil, de l'oreille, de l'âme enfin; et qu'ils sont précisément chargés, dans l'histoire des idées, d'élever, de réformer sans cesse ce jugement du public, bien loin qu'ils le doivent subir. Notre engagement envers cet éternel passant, qui est la foule, est seulement celui-ci, mais sans réserve : exprimer clairement des sentimens, c'est-à-dire des sensations idéalisées. L'art, c'est, plus précisément encore, l'action de rendre tout à coup visible ou sensible à tous, et par des moyens successivement compréhensibles pour tous, ce que n'avait avant vous vu ou compris personne. On a dit que la beauté de la Bible était d'exprimer en langue vulgaire des choses sublimes. C'est le meilleur *credo* à donner aux artistes : à toute idée, une expression juste, un art simple, un métier beau.

Mais trouver l'expression juste d'une idée, en art, c'est précisément en avoir l'intuition secrète, instinctive, c'est-à-dire le don de nature, auxquels sont appelés quelques-uns, et d'élus fort peu. La rendre simplement, c'est en posséder, par une longue et patiente culture, les moyens intellectuels. La formuler enfin dans un beau métier, c'est avoir asservi la main au joug de la pensée victorieuse. Et c'est justement tout ceci qui constitue pour nous le fond même de l'art, et ne s'apprend qu'à l'atelier, Dieu sait par quel patient labeur! Est-il donc vaniteux de dire que seuls des artistes peuvent bien sentir et connaître cette force, ce très particulier état d'esprit, et par conséquent le bien comprendre et définir? Sentir que toute œuvre ne vaut que pour avoir reflété un moment, si fugitif surtout, l'émotion d'un être; deviner, sous la forme apparue ou entendue, l'esprit qui a inspiré telle statue, tel tableau, tel rythme ou telle mélodie; et en juger le résultat dans l'ouvrage matériel selon sa signification et non selon une autre, et en jouir sous cette forme et non par comparaison avec une autre, c'est comprendre vraiment l'art et sincèrement l'aimer. Mais connaître ainsi et ainsi juger, c'est faire œuvre de goût cultivé et de respectueux savoir. L'esthétique est ce savoir, et nous ne reconnaissons à personne le droit d'y prétendre sans une patiente et sévère étude, que j'appellerai une *initiation*. Qui l'apporte est mon juge, et je m'inclinerai devant ce seul jugement. Reste le droit à la sensation, au plaisir, qui appartient à tout passant.

Tout le monde, c'est entendu, a le droit de dire : « J'aime ou je n'aime pas cette œuvre d'art ! » Rares, très rares sont ceux qui ont le droit de dire : « Cette œuvre est bonne ou mauvaise ! » Encore les meilleurs et les plus honnêtes s'y sont-ils trompés, et le temps, qui remet tout à sa place, leur a tour à tour donné tort ou raison.

On dira, je le sais, que, plus encore que d'autres, les artistes seront partiaux, enfermés dans leur propre vision, sourds aux cris de l'âme voisine... Du moins reconnaîtront-ils, s'ils sont loyaux et sincères, la noblesse de cette rivalité même, et sa fécondité ; et, qui sait? peut-être proclameront-ils mieux, adversaires éclairés qu'ignorans amis, la puissance de cette âme contraire et sa part dans la commune conquête de la vérité? Prenez deux artistes, aussi dissemblables que vous voudrez et enfermez-les dans un lieu bien clos. Vous verrez comme ils seront vite d'accord sur ce qui est bon ou mauvais, à quelques détails de métier près. Mais à la condition qu'ils soient bien sûrs qu'on n'écoute pas aux portes ! Encore s'ils ont quelque tendresse dans l'âme ; — et tous les vrais artistes sont des *tendres*, vous m'entendez bien, et ceux qui le cachent le mieux, comme ceux qui le laissent voir imprudemment ; — comme ils se dégageront, en un moment de sympathie vraie, des petitesses et des jalousies sottement entretenues par quelque rivalité d'*ouvrier*, par un peu de vanité courante, que sais-je encore? *pour la galerie ;* et comme ils s'uniront dans une même joie chaleureuse pour admirer, quand les voisins auront fini de rire ou de « blaguer » !

Que le lecteur me pardonne donc de déranger un peu ses habitudes, et, quittant pour une fois son journal et les beaux livres où les idées les plus fausses sont admirablement développées, qu'il consente à me suivre dans une autre promenade chez les hommes ou parmi les idées. Il verra bientôt, pour peu qu'il ne s'impatiente pas après son guide, combien ce pays est charmant et divers où vit l'âme des travailleurs, quand ils peuvent ouvrir avec confiance l'asile de leurs idées, quand c'est un ami qu'ils sentent, à la porte du cher sanctuaire de leurs rêves ! Nous leur demanderons le secret de leurs désirs, et de leurs peines, et de leurs joies ; puis nous remonterons, par delà leurs souvenirs, jusqu'aux origines, aux sources obscures, pour nous si délicieuses dans leur mystérieuse pénombre, des arts primitifs ; et prenant les chefs-d'œuvre comme des points de repère dans la marche de l'esprit humain, sous l'effacement du chemin des hommes, nous les admirerons au passage, disant les raisons et la joie de nos admirations. Puis, en arrivant au temps pré-

sent, nous suivrons de tout près, et passionnément, — comme on suit de l'âme le drame le plus attachant, — la genèse d'un travail dont on ne voit que le résultat dans nos expositions, dans nos demeures ou dans nos rues; et nous entrerons dans l'usine, dans le laboratoire, dans l'atelier, pour mieux connaître la technique particulière à chaque forme d'art, pour mieux surprendre les *dessous* du métier et, comme on dit chez nous familièrement, la *cuisine* des choses. Cela, un artiste le peut faire. Lui sera-t-il permis aussi de s'essayer, chemin faisant, à séparer les forces vitales d'avec les germes morbides qui entourent, qui assiègent, qui amoindrissent tous les penseurs modernes, et en particulier les artistes? de dire, non sans quelque témérité peut-être, les regrets qui nous émeuvent, mais nous affaiblissent; les souvenirs qui nous ravissent, mais nous gênent; nos inquiétudes, nos espérances, même nos querelles? et combien, entre les écoles où l'on nous instruit en nous émasculant, et les cénacles où l'on s'encense entre augures, la place est difficile et petite et le chemin glissant, aux esprits trop libres ou trop curieux.

II

Mais tout cela est difficile à dire. Avancer sans froissement trop vif, entre tant d'idées en marche, surtout entre tant d'ennemis en éveil et d'amis... au repos! Et pourtant, confesser une bonne fois ce qu'on pense, parler hautement de cet art qu'on sert comme la religion la plus belle, croire enfin sincèrement défendre la vérité, n'est-ce pas là un faisceau de raisons suffisantes à faire parler un homme? L'artiste aussi doit proclamer sa croyance, et, sous peine de déchéance intellectuelle, plus que jamais à cette heure la servir fidèlement par des actes, par des œuvres, et au besoin la défendre, comme une dernière souveraineté, par la parole et par l'écrit.

Aussi bien le temps a-t-il, je crois, travaillé pour nous, pour ces honnêtes gens, comme on disait au XVIIe siècle, qui, à des « clartés de tout », ont ajouté aujourd'hui des lassitudes de bien d'autres choses. La colère et le dégoût les gagnent et nous sauveront : la colère contre l'enlaidissement du monde et le dégoût du cabotinage universel qui envahit jusqu'au domaine saint de la pensée. N'en accusons que nous-mêmes! Artistes, nous n'avons peut-être assez défendu contre le mal de ce temps ni notre conscience, ni notre travail. Hâtons-nous de nous rappeler que dans la sincérité de chaque heure réside toute la force, — dans l'effort de chaque jour toute la chance, — de nos travaux; et que la su-

prématie de l'art n'est faite que de la grandeur de l'idéal à la fois et de la perfection de la forme. Il y a dix ans, nous étions quelques-uns, j'entends parmi les jeunes, encore ou déjà assez fous pour nous dire tout haut idéalistes impénitens. Aujourd'hui nous voici presque à la mode. Et comme le temps paraît déjà loin des batailles du naturalisme contre toute noblesse et toute grâce de la pensée! Dans les lettres, le triomphe paraissait complet alors, et Dieu sait combien bruyant! Il en était de même d'ailleurs « dans la peinture ». Et qui eût osé aimer, et le dire, un tableau un peu pensé et un peu jaune, je veux dire un peu moins violet et violent que les autres, eût été relevé d'importance! Des Expositions trop bleues, et des très inutiles pamphlets, que reste-t-il à cette heure? L'idéal a vu d'autres assauts; et voici qu'il serait trop facile de répondre à ces faux Goliath, qui criaient naguère leurs haines par-dessus nos toits, et de leur dire nos revanches, qui ne sont que les revanches éternelles de l'idéal, c'est-à-dire de la nécessité esthétique et morale, pour l'artiste et pour l'homme, de transformer en lui la *réalité*, pour en faire de la *vérité*.

Mais y a-t-il une réalité? Il n'y a qu'une nature, unique peut-être, mais aperçue par des sens différens, jugée par des êtres dissemblables à l'infini. Peintre, je ne vois pas tel objet exactement de la même façon que mon voisin. Alors, où est la réalité absolue? Bien plus, que devient le réalisme? Il faut dire qu'il n'y a que la vision d'un être, plus ou moins bien doué, devant l'apparence des choses; ou encore qu'il n'y a qu'une nature insensible ou inconsciente, avec des hommes au-dessus d'elle, pour la juger; et qui ont donc l'impérieux devoir de la transformer, de la vaincre, puisqu'ils ont, jusqu'à un certain point, la liberté de la voir et la mission de la comprendre. Être idéaliste, si l'on est de bonne foi, si l'on ne se plaît pas inutilement à jouer sur les mots, c'est simplement reconnaître cette suprématie de l'homme sur la nature, et, dans le cas particulier de l'artiste, sur ce qu'on a appelé la réalité. L'*idéal*, c'est le droit, pour tout être supérieur, de contrôler dans son cœur ce qu'il voit par ses yeux. Il n'y a pas d'art hors de ce droit. Il n'y a pas non plus de vérité intellectuelle, et par conséquent artistique, hors de cette victoire de l'être sur la matière. A cet égard, il faut avoir le courage de dire que le matérialisme est une mauvaise action comme l'art sans idéal n'est positivement qu'un mensonge.

Mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens profond de ce beau mot d'idéal : l'idéal n'exprime que le droit, et partant le devoir, pour tout penseur, pour tout artiste, d'ajouter à un acte d'humilité, qui est la soumission première devant la nature, un acte de

volonté qui en est le jugement réfléchi. Oui, l'effort superbe de l'artiste saisi, étreint par la nature, sphinx terrible et délicieux, pour la regarder en face, la prendre à son tour et la posséder! Et nous voici revenus par un détour à notre affirmation première, celle qu'il importe avant tout, selon moi, de démontrer, de défendre, d'imposer à cette heure, à savoir : que, pas plus qu'il n'y a de pensée supérieure sans un idéal, ou, en morale, de vertu sans une généreuse action, il ne saurait y avoir, en art, d'œuvre durable sans un beau métier. Dans aucun temps, sous aucune forme, une expression d'art ne s'est dégagée entièrement, définitivement, sans une science acquise la développant du fond obscur de l'incommunicable instinct; sans une volonté patiente et réfléchie l'analysant et la canalisant; par conséquent, sans un métier matériellement beau, la formulant bien. Et un beau métier, s'il faut préciser encore, c'est un métier parfaitement approprié au résultat voulu par l'artiste et aux conditions mêmes de son ouvrage, non une formule uniforme imposée à tous les talens divers; c'est un métier toujours renouvelé pour des besoins nouveaux par de nouvelles mains, sans cesser d'être réglé secrètement par des lois générales de nombre, de poids et de mesure qu'on ne saurait enfreindre; et puisque nous ne pouvons, dans l'infirmité de nos moyens, que traduire par des formes passagères et des moyens contingens l'impondérable force qui nous fait voir, entendre et penser, nous voilà réduits, pour faire œuvre vivante, à essayer du moins de rendre la plus pure possible et la plus perfectionnée l'enveloppe matérielle qui servira d'intermédiaire à ces idées.

Je crois que les grands artistes sont ceux qui ont accepté sans peur ce combat de la forme et de l'idée, de l'art et du métier; qui en ont compris, aimé la beauté; et qui se sont attachés de bonne heure à vaincre l'obscure résistance des choses, à faire tour à tour de la matière une esclave, une complice, et une amie. A coup sûr ce sont ceux qui, certains de leur but et maîtres de leur volonté, se sont forgé, de leur métier, une armure à leur taille. Et à regarder ainsi leurs œuvres, le métier se pourrait définir encore : la forme et la substance les plus harmonieusement adaptées au génie du temps, de l'individu, du lieu. Dans la plupart des cas, ç'a dû être l'aspect nécessaire de la pensée à un moment précis du temps, à cette exacte rencontre de l'homme supérieur et des circonstances. Nous verrons, dans chacune des études suivantes, comment non seulement chaque art, mais presque chaque œuvre, demande entraîne, impose un métier différent, et ce qui fait ainsi, de chaque variété, un charme toujours nouveau, et toujours une technique personnelle. Il y a, au point de vue esthétique, une énorme diffé-

rence entre une des statues gothiques du portail de Reims, par exemple, et la Victoire de Samothrace. Pourquoi toutes deux donnent-elles, après les temps écoulés, une immense sensation de grandeur, la pensive chrétienne après la païenne radieuse? C'est que nous y voyons, en vérité, sous une quantité de beauté adéquate à l'idée qu'il fallait exprimer, tout le reflet de la foi du moyen âge ou de la sérénité grecque. Tout artiste qui reflète un moment du temps, un mode de la vie, est déjà dans le vrai : il ne compte pourtant que s'il en agrandit la vision.

Il ne dure aussi que s'il en idéalise, même sans le vouloir, le sens et la matière. Il y a des idéalistes sans le savoir! Et ce ne sont pas ceux qui crient le moins fort après l'idéal. Je citais tout à l'heure des livres de polémique et des œuvres... de combat. Les grandes colères qui en ont enveloppé l'apparition sont tombées; qu'en reste-t-il? De bons et de mauvais ouvrages. Et, ce qui est infiniment plus instructif, — et quelque peu divertissant, — presque toujours les œuvres des chefs d'école les plus ardens donnent à leurs théories de parfaits démentis quand elles sont belles! On s'était proclamé le vainqueur du jour, le *tombeur* du passé, l'inventeur de formules nouvelles devant lesquelles tout devait disparaître. Et voici qu'il se trouve, en fin de compte, qu'on n'a fait œuvre durable qu'avec un usage moyen de moyens éternels; et que, si tel tableau, tel roman ou tel opéra garde quelque chose de tant soit peu immortel, c'est qu'il était, pour une part, beau à la façon de tout le monde. Le reste, c'est proprement la formule personnelle de l'artiste. Fort bien! et j'en veux jouir plus que tout autre; car c'est bien ce qui le fait vivre. Mais c'est aussi ce qui périt avec lui. Ce qui était la marque du génie sera la tare de l'imitateur. De tous les efforts de l'homme, ce qui demeure, c'est, sous l'impulsion de la personnelle sensibilité, ce qui s'est le plus approché de l'impersonnel. De la grande œuvre qu'on brise ou qu'on renie, qui s'écaille ou qui se démode, il restera toujours, si elle est née de la vérité et de l'amour, quelque chose d'indestructible et de sacré, comme un noyau de beauté qui fut un jour un centre d'émotion, et ne perdra plus le caractère presque divin qu'ont ces grands témoignages de foi et de sincérité. Aussi les génies n'ont pas de successeurs; ils n'ont que des équivalens, des pendans. C'est que le moule dans lequel ils avaient coulé leur pensée se brise aux mains de leurs héritiers. Leurs armes, qu'ils croyaient laisser aiguisées et redoutables, tombent ou se retournent contre eux. Quoi de plus lamentable que les imitateurs essoufflés qui courent après les génies?

En ce sens, il est frappant que les très grands artistes n'ont

presque jamais eu que des élèves médiocres. Ils sont même, presque toujours, de mauvais professeurs. Quels sont, en Italie, les descendans de Michel-Ange ? Pensez aussi à ce que vous voyez de nos jours. C'est peut-être que les grandes personnalités, les intuitifs, — les seuls intéressans parmi les artistes, — voient devant eux, où est la lumière, et ne regardent pas autour d'eux, où sont les commencemens d'âmes, les artistes de demain. Il n'y a de commun à tous que l'amour. Entre la beauté générale et l'effort du plus humble des ouvriers de l'esprit s'établit une communication secrète, une affinité continuellement exaltée par l'intensité de ce pur sentiment. De même, il y a une sorte d'équilibre indéfinissable, mystérieux, et pourtant très sensible pour les artistes, entre toutes les parties d'une œuvre d'art, qui en assure la perfection visible, et en constitue la loi cachée, et que seul mesure cet étiage intellectuel du beau, le goût. J'ai souvent entendu répéter par Gounod, et il me plaît de mettre mes idées sous la protection de son doux et clair génie, cette phrase où il aimait à résumer toute sa polémique contre certains hommes et son catéchisme d'art tout entier : « Voir gros ce n'est pas voir grand ! Et la mesure en tout est la première condition de la beauté ! »

III

Le naturalisme, dont il faut reconnaître les rares services en même temps que la fin prématurée, aura été de notre temps un curieux état de l'esprit, quelque chose comme une maladie nécessaire. Voir laid, cela nous a évidemment reposés d'avoir vu beau si longtemps ! L'impressionnisme est venu achever le malade, je veux dire achever de le guérir, sans parler des maladies semblables de la littérature ou de la musique ! Mais enfin tout cela est fini, et nous sommes guéris, n'est-ce pas ?... A moins que le symbolisme décadent, qu'on a pris naguère pour une convalescence, ne soit une rechute ? Ne serait-ce pas aussi que la contagion vient de plus haut ? Hélas ! quand l'âme d'un peuple est malade, quel peut être son art ? Et si les idées sont gangrenées, que veut-on que disent et traduisent ces artistes, qui ne sont que des reflets de l'âme générale, d'involontaires dénonciateurs de l'état moral ou social. Pourtant il y a eu, il y aura encore, je pense, en ce pays de France, un état de bonne santé artistique, où l'œuvre, image fidèle de l'artiste, saine, logique et bien constituée, vit et s'impose, se *tient*, comme nous disons, et garde une physionomie toute particulière, encore qu'elle ait de reconnaissables *parens*. Et cette parenté, c'est la tradition; et cette

individualité, c'est le don, talent ou génie. Dans leur réconciliation seule sera le salut.

Car enfin il y a un lien naturel, vital, entre les époques comme entre les artistes d'un même pays, une suite historique du travail collectif, une raison d'être de race! A côté du renouveau qu'apporte toute âme différente, il y a une filiation des individus et une discipline des idées. Quoi! Être des Gaulois, fils de Celtes un peu rêveurs, et de Latins très précis, c'est-à-dire le meilleur mélange qu'on puisse concevoir de pensée et de volonté, de rêve et d'action, ou encore d'art et de métier; se sentir, après des siècles de bon labeur, un peuple de penseurs vifs et clairs, d'artistes délicats et nets, descendans bien vivans encore de ces fiers ouvriers d'idées qui furent nos ancêtres, toujours lumineux, sobres, hardis, concis, spirituels surtout et mesurés dans la force, et forts même avec je ne sais quelle grâce; de Rabelais ou de Racine, de Voltaire ou de Bossuet, jusqu'à Lamartine, jusqu'à Flaubert, de Clouet ou de Watteau jusqu'à Ingres, jusqu'à Meissonier, de Germain Pilon ou de Houdon jusqu'à Rude, jusqu'à Carpeaux; et n'avoir plus le choix, au dire des prophètes de brasserie ou des portiers de chapelles, nos maîtres, qu'entre un bas naturalisme sans esprit et sans goût ou un maniérisme de dégénérés, — art de malades, art de vaincus! Vraiment, c'est assez! Encore un peu, et le malade se fâchera, et le Gaulois se révoltera sous le Français déchu, ou peut-être seulement sceptique! Qu'un cœur ému nous parle, qu'un esprit simple se lève parmi nous, et nous relève : nous l'appelons de toutes nos forces! Si déjà quelques hommes plus fiers, ou quelques tempéramens plus forts, ont su résister à ce flot montant de la réclame et de la sottise, admirons-les hautement! aimons-les surtout. Et qu'ils nous disent comme il faut vivre et penser, pour ne pas vivre et mourir de quintessence après avoir failli mourir de grossièreté. Le naturalisme nous a rappelés, en un jour de détresse, au respect de la nature? Soit! Il a secoué les uns de leur affadissement sentimental, il a délivré les autres de la tyrannie des conventionnelles platitudes. De cette... purgation nous est revenu peut-être l'appétit aux doctes idées, aux nobles formes. Mais, pour Dieu! maintenant que nous avons les yeux plus clairs et l'âme nettoyée, reprenons la route ensoleillée; respirons, comme tout le monde, l'air pur de l'admirable nature qui, au fond, n'est laide que pour de vilaines âmes; et revenons à la santé, qui n'est encore que la Beauté!

Voilà le bon combat, à cette heure. Et je pense qu'il n'a rien que de très loyal. Mais comme il est urgent! comme le temps presse de se ressaisir, de reprendre courage en reprenant con-

fiance dans la vérité et l'amour, de remonter le chemin des idées et des habitudes jusqu'au point où l'on voyait, où l'on verra de nouveau de beaux horizons ! Travaillons, sans peur et sans haine, à l'œuvre commune, à l'œuvre de pensée, à cette grande cathédrale, toujours inachevée, de l'Idée. Les mots sont peu de chose ; mais le travail de chacun sert à l'œuvre total. En ce sens, le plus modeste ouvrier d'idéal est utile, indispensable peut-être. Mais que fais-je moi-même en querellant ici mes voisins, d'assez forts compagnons, ce me semble, sinon une besogne aussi vaine ? Les artistes travaillent, et les œuvres belles demeurent, c'est-à-dire celles où il y a assez de rêve universel dans assez de forme personnelle. Aussi bien les plus réalistes des hommes ne sont-ils pas, à quelque moment de leur travail, quoi qu'ils en disent, des *arrangeurs* de réalité, c'est-à-dire par un côté des idéalistes? Et les idéalistes, à leur tour, ne doivent-ils pas s'appuyer sur la réalité, sous peine de n'étreindre qu'une chimère? C'est affaire de s'entendre sur les mots ; car si l'art, pour tout le monde, est toujours, à un certain moment, un choix, choisir n'est-il pas juger, purifier, transformer le réel? Après bien des menaces au nom de cette réalité, et bien des promesses au nom de la science, nous voici revenus, sans être plus avancés que devant, au grand problème de l'idée et de la foi. Peut-être l'art, au fond, vit-il, comme toute pensée humaine, de ces perpétuelles réactions, de ces passions vigoureuses. Il est bon, sans doute, qu'on soit un peu insulté. Cela rend la vie intéressante. Mais il faut y répondre pour vivre soi-même.

Et, pourtant, l'admiration est, tout compte fait, d'ordre plus noble que la colère. Tous les esprits supérieurs ont eu, à un haut degré, cette faculté, presque ce besoin d'admiration. Cela suppose chez eux plus de hauteur d'âme, quelque chose comme un orgueil de race, peut-être avec une nuance de mépris. Renan disait (1) : « Pour nous qui ne plaidons qu'une seule cause, la cause de l'esprit humain (et j'entends ici, après lui, la cause de l'art, expression suprême de l'esprit humain), notre admiration est bien plus libre. Nous croirions nous faire tort à nous-mêmes en n'admirant pas quelque chose de ce que l'esprit humain a fait. Est-on de mauvaise humeur contre Homère ou Walmiki, parce que leur manière n'est plus celle de notre âge? » De fait, le temps est bien pour quelque chose dans ce beau désintéressement, et à de telles distances, les rivalités sont mortes ; et l'on sait que le meilleur moyen d'avoir raison, en notre pays, c'est encore de

(1) Renan, *l'Avenir de la science.*

mourir. Mais soyons francs, envers le public, surtout envers nous-mêmes; ayons le courage de le dire, avec le philosophe : artistes, nous ne valons quelque chose qu'à la condition de servir une idée; et si nous sommes de bonne foi, et si nous avons quelque hauteur d'âme, nous devons aimer l'art partout, à la condition qu'il soit sincère et que nous le soyons aussi; mais nous ne devons l'aimer que s'il est la traduction d'un être, le résultat d'une pensée brûlante et d'une émotion supérieure. Nous ne détestons et ne devons détester qu'une chose, c'est l'art sans but, sans beauté, ou sans âme!

Or tout ce qui est logique a sa beauté; tout ce qui est sincère a son but; tout ce qui est simple est plein d'âme. En architecture, le Parthénon, presque petit, mais parfait dans une juste proportion, est de la beauté vraie à sa vraie place. La tour Eiffel est la plus énorme preuve du contraire. En peinture, une figure de Watteau ou un paysage de Corot, peuvent contenir, enfermée dans une fine matière, plus d'âme exprimée que les plus grands tableaux d'histoire. En poésie, ou en musique, une phrase juste d'expression, c'est-à-dire vraie en humanité, pleine au sens de l'amour, — mieux encore si la pureté de la forme la garde de toute flétrissure, — renfermera plus de vérité et par conséquent de beauté appliquée que les cinq actes d'une inutile tragédie ou d'un opéra... pardon! d'un drame lyrique! Le tout est d'être toujours dans la mesure, dans *sa* mesure. Il n'y a décidément d'odieux que la banalité satisfaite et le vulgaire triomphant!

Renan disait encore : « Nous admirons une tragédie de Schiller, une méditation de Lamartine, un chant de Gœthe, parce que nous y retrouvons notre idéal. Est-ce notre idéal que nous trouvons également dans les poétiques dissertations de Job, dans les suaves cantiques des Hébreux, dans les hymnes du Véda? Est-ce notre idéal que nous trouvons dans une figure symbolique d'Oum ou de Brahma, dans une pyramide d'Égypte? Non, certes! Nous n'admirons qu'à la condition de nous reporter au temps auquel appartiennent ces monumens, de nous placer dans le milieu de l'esprit humain, d'envisager tout cela comme l'éternelle végétation de la force cachée. » Et cette *végétation*, c'est encore l'image du *métier*, apparence extérieure de l'*art*. Et les maîtres l'ont toujours aimée belle, et en ont paré leurs ouvrages, estimant sans doute qu'on peut dire d'une œuvre bonne ce qu'on dit d'un beau fruit : que sa *fleur* est le signe visible de sa qualité. J'insiste, avec intention, sur ce qu'a de vital, à mon sens, pour tous nos travaux, cette indissolubilité du métier et de l'art; il ne faut pas que ce soit un mariage de raison, mais un mariage d'amour. J'essaierai

d'expliquer au public, par la suite, et de façon plus technique, le parallèle fonctionnement de ces deux forces jusque dans les détails pratiques de tous nos métiers. En somme, c'est une harmonie à chercher continuellement; et si l'on doit appeler la poésie un art aussi, c'est parce qu'elle est le rythme par exemple, et doit pénétrer tous les arts sous forme d'harmonie, comme les arts doivent dégager de la poésie sous forme d'idéal.

Nous ne manquerons pas de preuves à l'appui de cette vérité; mais en attendant, l'aurai-je pu rappeler discrètement, mais fermement, aux artistes qui font avec imprudence profession de l'oublier : le mépris du métier, ou seulement l'indifférence est une maladie toute moderne. Des Flandres jusqu'en Italie, de la Grèce à la Chine, tout noble maître est doublé d'un parfait artisan. Pensez à un marbre antique et aussitôt après à une pièce en laque du Japon; à une toile de Terburg et à une fresque de Botticelli; à un chant d'Orient et à une phrase de Mozart. Sous la dissemblance, quelle étonnante parenté dans la perfection! Il n'y a aucun rapport entre le métier de Rubens, et celui de Ghirlandajo; et tous les deux sont de beaux métiers. Il sera plus facile après cela de comprendre ceux qui ne le sont pas aujourd'hui! Tous les chefs-d'œuvre, de toutes les écoles, évoquent un sentiment de beauté intrinsèque, de beauté voulue et aimée. Belle matière, belle langue, ou beaux sons, ils provoquent comme une tentation d'en toucher le tissu, d'en respirer l'odeur, d'en goûter l'harmonie. Une sculpture dorée par le soleil, un peu usée par le temps, a l'air comme douce aux doigts; une peinture qu'a lentement ambrée l'émail des années a quelque chose de velouté et de rare qu'on aimerait à caresser comme le dos d'un animal très délicat. On ne comprend bien qu'ainsi la joie attendrie qu'avait, dit-on, Michel-Ange devenu presque aveugle à la fin de sa vie, en touchant de ses mains tremblantes le beau torse antique du Vatican. Eh bien! il y a pour l'artiste, n'en doutez pas, la même sensation infiniment douce et pourtant si puissante, exquise et presque indéfinissable, à toucher la terre grasse, la couleur fluide, le fin papier où il tente, avec l'amour de la nature et l'aide de Dieu, de préciser son rêve!

Tous les maîtres ont eu un métier fort, un métier savamment et patiemment organisé. Et il n'y aura pas de génies nouveaux sans un métier parfait, quoique nouveau. A plus forte raison, tous ceux qui travaillent au-dessous ou à côté des génies, — ou plutôt qui par leur travaux modestes ou obscurs préparent le terrain pour les futurs génies, — doivent-ils faire, sous peine de disparaître inutilisés ou médiocres, un perpétuel effort pour instruire leur main

à l'obéissance de leur cerveau. Tout travail, si humble soit-il, où il y a proportion entre la pensée et l'exécution, entre l'objet et la volonté, est une œuvre d'art. L'intention, en fait d'art, ne vaut que dans le résultat. Et voici que ce devient une vérité nécessaire à dire. Nous en sommes venus tous et les artistes, avouons-le, plus encore que le public, à une telle lassitude du *simple*, qu'oser parler de Beauté tout court c'est faire sourire d'abord nos nouveaux esthètes, atteints d'hyperesthésie intellectuelle, ce qui pourrait s'appeler aussi de la vanité prétentieuse, en bon français. C'est aussi se faire donner, dans certains milieux, un brevet de béotien, de bourgeois, de *pompier* incorrigible! Consolons-nous-en; il sera demain très élégant, s'il est aujourd'hui encore un peu téméraire, de l'avoir mérité.

IV

Il nous reste, avant d'en arriver à l'étude technique de chaque forme d'art, à examiner de plus près, au double point de vue des œuvres *prochaines*, et d'un avenir plus éloigné, et en quelque sorte plus philosophique, la situation créée aux artistes contemporains ou... futurs par les *mouvemens* d'art de ces derniers temps. Quelle aura été, en architecture, l'influence des idées nouvelles ou des mœurs du temps, et, — pour citer un exemple entre plusieurs, — de l'emploi du fer dans les constructions modernes? Quel encore l'effet, en peinture ou en sculpture, des écoles naturaliste et impressionniste, et de la réaction qui en a suivi le triomphe passager? Quelle enfin, en poésie ou en musique, la portée du succès, légitime ou exagéré, des littératures étrangères ou du *système* wagnérien?

Ces questions et, si je puis, quelques réponses feront l'objet des études suivantes que j'ai pensé diviser en quatre parties : architecture, sculpture, peinture, musique; et dont j'ai essayé d'expliquer en ces pages le but et le sens. Les titres diront mieux peut-être mon intention et mon intime désir, en ce qu'ils symboliseront, — s'il est possible en deux termes, — le rapport mystérieux entre tout art et tout métier, c'est-à-dire entre toute force de la nature et tout effort de l'homme. Les voici : De la Forêt jusqu'au Temple;.. de la Terre jusqu'à l'Homme;.. de la Couleur jusqu'à l'Idée... de l'Oiseau jusqu'à la Symphonie. Sous cette forme qui m'a paru traduire plus poétiquement nos rêves d'artistes, et en quelque sorte *peindre* les idées dans lesquelles et pour lesquelles nous vivons, j'essaierai de faire aimer au lecteur notre métier en lui montrant que ce qu'il aime en nous ce n'est au

fond que notre façon d'aimer. Et s'il me demande quel doit être à cette heure notre but commun, notre urgent et immédiat effort, je lui répondrai que, si le naturalisme, — peintre, j'aurais mauvaise grâce à le nier, — en nous ramenant à « une violente amour » de la nature, pour servile qu'elle fût, nous a *nettoyé* l'esprit, comme l'impressionnisme, par une observation plus aiguë du *plein air*, a nettoyé notre palette et simplifié peut-être notre compréhension graphique des mouvemens, ni l'un ni l'autre n'ont servi beaucoup la science de la composition, ni le respect du dessin, — cette probité, comme disait Ingres; que les mêmes effets, pour des raisons semblables, se sont produits dans les autres arts, comme il est aisé de s'en apercevoir; mais qu'il est temps, et grand temps, de nous retremper aux sources de notre intelligence et de notre culture françaises, ce qui est proprement retourner à la tradition, librement mais respectueusement entendue, et ainsi renouer les ambitions nouvelles aux désirs anciens. Mon ardente croyance est toute en la nécessité d'un retour sincère à l'idéalisme, mais à un idéalisme sain et fort, et non à un mysticisme bâtard et sans conviction, qui n'en est que la caricature.

Malheureusement les idées ont des maladies comme les êtres. Il y a certainement des crises intellectuelles chez les peuples comme chez les individus, et je crois que nous traversons un de ces momens difficiles. Que l'on considère seulement comment nous vivons, on dira de suite comment nous pensons. Travail, joie ou peine, — art ou métier, — tout est, chez nous, également superficiel. C'est que dans la hâte de l'*existence*, la *vie* n'est plus profonde : le mot est d'un grand artiste qui était un vrai penseur. A courir après le succès, on s'excite, on s'agite, ou on s'essouffle, mais on n'a plus le temps d'être ému. Tous, ou presque tous, dans notre société inquiète, sans lien, composite et mal composée, nous ne vivons que de désirs douteux, d'efforts factices, de plaisirs tristes! Nous nous croyons actifs, nous ne sommes que pressés. Citoyens, nous ne pensons qu'à la jouissance matérielle au bord du plus grand danger moral qui nous ait jamais menacés. Artistes, nous ne sommes plus des apôtres, mais des commerçans; hélas! pas même des combattans, mais des dilettanti, ou des égoïstes?

Et, pendant ce temps-là, des races plus froides, moins douées pourtant, mais plus sérieuses ou plus confiantes, montent lentement, sûrement, tout autour de nous. J'ai bien peur que toute notre agitation, intérieure ou extérieure, ne soit tout le contraire d'un signe de force. En tout cas, dans les arts, le désarroi est complet. Il n'y a plus de doctrine commune, et chacun perd le meilleur de son temps à se refaire une grammaire; c'est parfait; mais cha-

cun aussi a peur ou envie d'imiter son voisin. Il n'y a plus une école, il y en a deux cents. Dans la lutte des petites ambitions et des grandes vanités, personne n'a plus songé au respect de l'art qui seul entraîne le respect des artistes; chacun s'en est allé de son côté, et on a, un beau jour, oublié de travailler à la continuité de la pensée nationale. Par peur de la tradition, — oh! si mal habillée par ses gardiens ordinaires! — les uns se sont sauvés à travers champs, jetant leurs bonnets, quelquefois avec leurs têtes, par-dessus tous les moulins. Les autres, ceux qui sont restés aux pieds de la déesse, paraissent y mourir d'ennui. En vérité nous sommes aussi las, dans tous les arts, des excentricités — des *fumisteries* — que des routines. Nous allons à tâtons, sans boussole, sans joie, surtout sans but, inquiets de l'avenir, grisés de phrases creuses, affolés de théories impossibles, troublés également par la soif du succès et la peur de la *presse!* Ainsi tiraillés, nous errons dans un crépuscule incertain où tout est peut-être délicat, fin ou rare, mais où rien n'est sain, où rien n'est franc, où rien n'est mâle! Tons passés, et cœurs usés; c'est la mode; et tout est pareil, depuis nos salons jusqu'à nos intelligences : ceux-ci encombrés de choses anciennes qui ne sont que de vieilles choses, celles-là grosses d'un « art nouveau » qui n'est qu'une nouvelle contrefaçon! Mais l'art nouveau se fait sans le vouloir, surtout sans le dire, peut-être sans le savoir. Les vrais novateurs sont toujours des naïfs; et le mot vraiment *nouveau* est celui qui leur sort du cœur, des entrailles, sans secours ni réclame, à travers tout le monde et malgré tout le monde! Ceux-là travaillent dans leur coin, silencieusement, victorieusement; la plupart du temps, ils s'ignorent, mais ils aiment; et toute grâce vient de là! Qu'on nous laisse donc tranquilles enfin avec ces mots sonores et vides d'art moderne et d'art vieux-jeu! Il n'y a pas d'art moderne; il y a l'*art*, et c'est tout; mauvais ou bon, quoique ancien ou quoique moderne. Il y a même des vieux maîtres, — si vieux qu'ils en sont morts, — qui sont toujours jeunes; et il y a des jeunes qui ne sont pas des maîtres et qui sont très vieux. Par bonheur, d'autres songent, loin du bruit, loin des querelles qui, en regardant la nature se réfléchir dans leur rêve, trouveront quelque chose, et nous donneront à tous définitivement tort.

Je ne conteste pas qu'un sincère effort ait été fait depuis quelque temps, pour sortir d'un malaise qu'aucun artiste ne niera, je pense. L'Europe cherche une philosophie et un art pour finir le siècle, et ne les trouve pas. En France surtout, qui plus particulièrement nous touche, l'effort a paru curieux, original, mieux dirigé aussi depuis peu. Par la force d'habitudes modifiées, de mœurs différentes et assez facilement cosmopolites

dans les choses de l'esprit et du goût, — sans oublier la mode, la tyrannique mode qui n'est qu'une des formes de prostitution du beau, — on a été amené à d'autres manières d'art, je le veux bien, mais non pas conduit à d'autres sources de vérité. A force d'avoir peur de l'éducation, on a oublié jusqu'à la plus élémentaire technique; et par terreur des maîtres on n'apprend plus son métier. Comme vous, je hais la servitude et le plagiat; mais si vous répétez les paroles des autres, c'est donc que vous n'avez rien d'*autre* à dire, et ceci est bien de votre seule faute, comme cela sera d'ailleurs votre châtiment final. Et s'il me faut maintenant devenir Scandinave ou Japonais de peur de mourir académique, la belle avance! J'aime mieux jeter ma palette ou fermer mon piano, et aller courir les champs, où la journée est belle sous le ciel étincelant, quand passent en chantant des oiseaux et des femmes ! Mais il y a, Dieu merci ! plus de chaleur à vivre, et plus de vivacité à sentir, dans ce peuple, qu'on ne le dit chez nos ennemis, — hélas! surtout chez nous, — mais pour Dieu ! sortons des sophismes, des systèmes, des rébus! Souvenons-nous surtout que le monde des idées et des actes, comme l'*autre*, ne saurait vivre de théories absolues; la vie modifie tous les jours l'être, insensiblement : et c'est cela qui fait, tout doucement, sans qu'on s'en doute, les transitions d'un style à un autre, et l'art vraiment nouveau. Les raisons des choses changent plus qu'on ne croit la raison des hommes; et le nouveau style naît tout seul d'un besoin vrai, et non d'un factice effort.

Est-il trop tôt pour dire à ce propos que la Révolution française a substitué beaucoup de petites tyrannies à la *grande* qu'elle a voulu abattre. Et je ne parle que des arts ! Il est de fait qu'en centralisant, en unifiant à outrance toutes les forces créatrices d'art éparses dans l'ancienne France, elle a brusquement arrêté la circulation de la vie intellectuelle dans ce grand organisme. Le premier essai, hâtif et mal fait, d'unification artistique, n'a été qu'une attaque d'apoplexie, dont les membres du corps entier souffrent encore. En démolissant *tout*, et plus encore en reconstituant *tout*, en un jour, d'une pièce, selon une formule abstraite, la Révolution, en général, a été à rebours de la vraie unité, qui est dans la diversité, — la diversité des efforts parallèles vers un but. La Révolution française, en supprimant d'un trait de plume si léger, si grave ! les maîtrises et les corporations, pour ne citer ici qu'une cause de trouble entre tant d'autres, a supprimé longtemps la vie dans des branches latérales de l'activité intellectuelle de notre pays. Quand on ne pense qu'en haut, on pense trop, et on n'agit plus. Les penseurs, les artistes viennent de partout, souvent on ne sait d'où. On les a, au commencement de ce siècle, isolés

dans un fort beau temple qui ressemble à une prison. Enfermés dans leur tour d'ivoire, on les a si bien séparés de la foule que, pour un peu, ils n'auraient plus de communication avec le monde. Et c'est l'histoire de toutes les décadences : d'abord c'est, au milieu du peuple, sortis de lui et vivant de lui, des suites d'hommes, distingués à peine de la masse, chantant, sculptant, peignant pour elle, sur un thème commun, comme hiératique; constructeurs inconnus des grandes cathédrales impersonnelles, poètes des grandes épopées populaires. Puis les ouvriers de l'idée et de la main s'affinent, se spécialisent, et fatalement s'isolent de la foule, par hauteur d'âme, par fierté ou par tristesse. Mais aussitôt qu'ils s'en sont isolés, — et comme par une loi cruelle — ils en perdent la direction ; et, hors de cette communion, les grands efforts s'abolissent, et bientôt les grandes époques sont épuisées. C'est pour les artistes, je le crois, que l'antiquité a inventé ce beau symbole du géant qui doit sans cesse toucher terre pour garder sa force invincible. C'est dans le sol, c'est dans le peuple, c'est dans la vie qu'est l'origine de toute pensée, de tout art, et j'ajoute, de toute foi. La plus grande erreur intellectuelle est d'isoler le penseur de la vie, l'homme de la matière, l'esprit de la forme.

L'erreur artistique de ce siècle, au moins chez nous, a été de séparer l'artiste de l'artisan. La conception d'un art noble à côté d'arts vulgaires, non seulement les dominant, mais les dédaignant, vivant loin d'eux et d'ailleurs, châtiment logique, mourant sans eux, a été le crime d'une école; — oserai-je dire de l'École? plus qu'un crime, une faute, pour emprunter un mot célèbre, et une faute presque irréparable. Remontera-t-on le courant? Pourra-t-on, à travers les idées bouleversées, les mœurs changées avec les conditions économiques du travail même, renouer les chaînons d'une vieille tradition, si française? On semble y apporter à cette heure la plus curieuse passion, bien qu'avec un peu d'exagérée précipitation, et du moins une presque unanimité d'efforts, par un retour aux applications plus directes des arts à leur but particulier; par l'appropriation plus logique, plus modeste parfois et en cela non moins forte du don particulier, du génie intime, si l'on veut — de chaque individu à la forme et à l'utilité du métier qu'il exerce; par une meilleure connaissance enfin de l'origine de chacun des arts et de son histoire.

C'est ce qu'on a appelé la réforme des *Arts appliqués*. Comme si l'art avait jamais pu avoir un sens, une raison d'être autrement qu'appliquée à son but propre! Mais c'est un des malheurs de ce temps et peut-être plus encore de ce pays, d'avoir dénaturé le sens des mots, et, ce qui est plus grave, la valeur des idées qu'ils expriment. Bien des causes diverses, comme nous le verrons, ont

contribué, en ce siècle, et en France, à cette déviation. Les artistes, et de très grands parfois, y ont leur part de responsabilité. Mais le public, dans son ensemble, est le grand coupable. Il est routinier avec joie, et peut-être, au fond, ignorant avec délices. Et l'on ne saurait pas plus le sortir de ses admirations toutes faites, que le déranger de ses banales habitudes. C'est grand dommage, car les artistes originaux sont toujours un peu des démolisseurs d'habitudes, quand ils ne sont pas des briseurs d'images. Et le monde tient à ses erreurs. Peut-être ces dernières années ont-elles vu — grâce à des rivalités dont on connaît l'histoire — une renaissance de bataille artistique qui est de bon augure. D'incontestables efforts ont été faits pour donner à chaque branche de l'art, même la plus obscure ou la plus oubliée, un peu plus de vie indépendante, et de belles tentatives pour les rajeunir toutes en leur rappelant à propos leurs origines, et la grandeur du plus humble métier. Et voici, en vérité, une nouvelle et vivifiante application du proverbe : « Il n'y a pas de sot métier; il n'y a que de sottes gens! » Quelle vanité de ne pas voir que la matière n'est ni vulgaire, ni belle, que seule la main de l'homme transforme et ennoblit. En deux mots, il n'y a pas de systèmes en art; il n'y a que des individus. Il n'y a pas de castes en art, il n'y a que des degrés. De fait un pot d'étain peut être beau; une statue équestre peut ne l'être pas. Et qu'est-ce donc, historiquement, que la Renaissance en Italie, par exemple, sinon l'œuvre de quelques hommes de génie, utilisant merveilleusement le hasard des premières découvertes de débris antiques, et cristallisant dans leurs œuvres un vague besoin populaire de réaction sensuelle, de revendication de la forme?

Donc, on a relevé les arts dits industriels, et on a bien fait. On se décidera peut-être à unir de nouveau, dans un seul faisceau, et comme dans une seule présentation au public, ce qu'on avait stupidement divisé, désassocié, démembré depuis le commencement du siècle; et on fera mieux encore. Mais qu'on y prenne garde! C'est par en haut qu'il faut rajeunir l'arbre, non par en bas. A la besogne où l'on nous appelle tous, ouvriers et artistes, les mains sont bonnes, et nombreuses, et courageuses. C'est la tête qui manque. Je veux dire : les ouvriers ne font pas défaut, mais les artistes. C'est nous qu'il faut réformer; c'est nous qu'il faut élever autrement. C'est nous qui devrons faire demain, sous peine d'immédiate décadence, de l'art *appliqué* et non plus de l'art *en chambre;* de l'art fait non pas de souvenirs, mais d'émotion, non pas de théories, mais de rêve, non pas d'histoire, mais de vie! L'avenir est là, là seulement, si cette renaissance tant espérée et un peu hâtivement proclamée doit se faire dans l'art de

demain. Mais tout est, ici comme en tout et toujours, entre les mains d'une ou deux intelligences qui arriveront à temps, accaparant les labeurs épars des autres, les résumant et les fixant en traits définitifs, pour la plus grande signification de leur temps et pour la plus grande gloire de l'idée, ou — comme on disait jadis et beaucoup mieux, *ad majorem Dei gloriam*. En tous cas, l'art de demain sera aux simples, ou il ne sera pas. En peinture, comme en musique, comme en tout, je crois, le prochain génie sera très clair, et rejettera toutes les complications où nous nous débattons. Et si, grâce à lui, l'art, en France, fidèle enfin à la tradition et au génie français, revient aux idées claires et aux simples actions, aux actions simplement humaines, l'effort de ces dernières années n'aura pas été inutile, ni vaine la lutte passionnée de quelques nobles artistes, — ou de leurs serviteurs.

V

En résumé, le passé tout entier témoigne de la vérité de cette affirmation: que rien ne s'est fait de durable en art sans l'enveloppe, et pour ainsi dire la protection d'une forme belle; et si les luttes et jusqu'aux défaillances du présent ne suffisaient à en démontrer l'impérieuse nécessité, c'est que l'art, par son idéale essence, serait destiné à périr un jour de la victoire du réel ou plutôt, se spiritualisant de plus en plus au milieu d'un univers façonné par une science de plus en plus positive, devrait finir et disparaître, faute de pouvoir trouver une forme qui le contienne, et un métier qui le formule. Est-ce une illusion? mais à regarder l'histoire sous cet angle particulier, de l'époque la plus lointaine jusqu'à nos jours, toute la généalogie des idées apparaît parfaitement claire, de l'art le plus simple au plus compliqué, du plus réel au plus spiritualisé, du plus matériel au plus psychique, j'entends de l'architecture à la musique, comme j'essaierai de le démontrer. Tous variés, tous semblables, ils obéissent à la même loi; ils s'enchaînent dans l'histoire; ils se lient et se suivent dans une sorte de progression en esprit, qui n'est sans doute qu'une hiérarchie en idéal. Ainsi le roman de l'art apparaît comme un livre magnifique et si bien conduit qu'on pourrait conclure, tant la déduction en semble logique et inévitable, du commencement à la fin du volume, du passé de l'art à son avenir.

L'avenir de l'art! quel inconnu en face de cet autre inconnu qui a passionné tant d'audacieux esprits et qui menace d'enflammer le monde, l'avenir de la science! Si ce dernier aujourd'hui, après un si subit progrès moderne, semble à quelques-uns

plus assuré — qui sait pour combien de temps? — comme l'autre encore demeure mystérieux, attirant et fort, désespérante énigme où se cache le problème le plus haut peut-être, puisque sa solution entraînerait en un sens celle du problème de l'âme! Quel sera ce *demain* de l'esprit, auquel nous travaillons tous? Après tant d'efforts, où allons-nous? Après tant d'œuvres, que faisons-nous? Ah! la noble et féconde inquiétude faite d'espérance, de regrets, et d'une infinie tendresse! A cette question, que du moins chacun de nous se pose, en ce moment où la science a posé toutes les questions, — sans en résoudre assez, — et que le temps résoudra peut-être tout autrement que nous le pensons, il n'y pas, aujourd'hui plus qu'autrefois, de réponse absolue, définitive. Chacun y répond selon sa nature, toujours avec son sentiment personnel, son tempérament, mais aujourd'hui plus qu'autrefois peut-être avec je ne sais quelle commune inquiétude, et cette vague intuition qui ressemble à l'instinct de l'oiseau pressentant l'orage. C'est en cela surtout que la parole de Pascal est si vraie : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas! » J'ai grand'peur que l'art ne vieillisse avec la joie, avec l'amour, avec la foi. Ce n'est pas, sans doute, pour l'heure prochaine. Mais on sent venir le soir. La lumière, vainement, est plus douce, plus dorée, plus chargée de senteurs et de murmures; elle s'éteindra; et les fleurs d'âme se fermeront dans la nuit.

Les groupes d'idées qui font les civilisations, les religions, les philosophies, et, partant, les arts, doivent avoir, comme les groupemens d'hommes qui font les nations, une vie propre, soumise à la loi de toute existence particulière, qui les fait ressembler à l'individu isolé, et comme lui, naître, croître et décroître, et mourir. L'humanité, dans son ensemble, aura, en fin de compte, ressemblé au prototype, à l'homme, lorsque, après être née à une vie collective, comme il est né à une vie personnelle, elle aura grandi, progressé, puis vieilli, et s'éteindra après avoir épuisé sa raison d'être. Je crois que le monde des idées est régi par la même force, et subit la même destinée. Je crois que, dans l'ordre de croissance de l'esprit, l'état de conscience succédera à l'état de croyance, c'est-à-dire le savoir à l'instinct, ou encore la science à la foi. Et je crois, par conséquent, que, sous toutes ses formes, l'art, qui n'est qu'un acte de foi perpétuel, sera remplacé un jour par la science qui, sous tous les aspects qu'on puisse supposer, ne saurait être qu'un acte de raison progressif. Encore est-ce s'exprimer avec une certaine impropriété de termes que de dire que l'art sera « remplacé » par une autre forme de l'esprit humain; il en sera suivi, comme l'aurore est suivie du jour. La virilité d'un homme ne supprime pas son enfance; elle en est l'éclosion,

l'aboutissement logique. Il se peut que l'art, cette parure d'un monde encore jeune, cette joie d'une humanité-enfant, ait contenté pendant des siècles et charme encore un temps cette pauvre humanité qui devient adulte, mais qui veut encore, avant les heures cruelles, plus de parfums que de pensées, plus d'amour que de preuves. L'art aura été la fleur du monde à qui le fruit de l'arbre symbolique est promis. Le monde, au jour final, le monde arrivé à sa conclusion, gardera-t-il trace des promesses parfumées de l'origine ?

En tous cas, l'art, cette vieille et chère habitude d'amour, — une mauvaise habitude de l'esprit, dira le demi-savant de demain, sinon le savant complet de l'avenir, — est encore trop intimement lié à la vie sociale des peuples pour qu'une révolution scientifique, même très violente, l'en déracine si vite. La chose arrivera, c'est infiniment probable; mais ce sera long. Le beau résistera très longtemps. De toutes les religions, ce sera sans doute la dernière vaincue. Et, en attendant, nos sociétés vieillissantes s'y rattachent avec une exagérée passion, comme ferait une mère pour un enfant délicat, déjà malade. En vérité, on aime avec affectation les artistes aujourd'hui. On les aime trop, ce qui est les aimer mal. Ils auront été les enfans gâtés de ce siècle, où, trouvant la vie de plus en plus laide, on croit, en se réfugiant dans les arts, quelques-uns par goût véritable, beaucoup par mode, y trouver ce qui reste de beauté dans le monde. Hélas! c'est encore une illusion! Ce qu'on aime de ces artistes, ce n'est pas leur émotion, ce n'est que leurs gestes; ce n'est pas leur âme profonde, mais bien leur adresse à amuser la foule! Le mauvais côté *artiste* — un artiste aura bien le droit de l'oser dire — le côté *cabotin* de l'intelligence, c'est tout ce qu'on en recherche, et ce qui divertit, — et ce qui corrompt. Le châtiment certain, fatal, c'est la décadence. D'ailleurs le temps marche, et l'homme invinciblement est poussé vers la vérité *prouvée*, vers la science positive, dont la vérité *sensible*, c'est-à-dire l'art, n'aura été qu'une préface, une sorte de longue et délicieuse enfance. On pourrait dire que, pour l'homme de l'avenir, la Beauté n'aura été que la promesse de la Vérité future. A moins d'un renouvellement imprévu, toujours possible cependant, de nos races bien fatiguées, il y a des chances pour que nos arrière-neveux voient les derniers artistes. Notre civilisation, si belle, trop belle, jouit de son reste. Et ce *reste* est encore très intéressant, quelquefois très noble, encore que bien agité, et inquiet, et maladif, ce qui, j'en ai peur, est un signe de vieillesse. Une société trop affinée, trop sensible est mûre pour la décadence. Il en est des races comme des individus; la plus grande activité cérébrale n'est obtenue

qu'aux dépens de la moelle. Le public lui-même n'est-il pas, dans sa passion actuelle de l'art, — toute *cérébrale*, si peu émue, — où entre une si grande part de *mode*, plus curieux de ses manifestations bruyantes et amusé de ses excentricités qu'épris de sa grandeur véritable et de son but moral?

Quoi qu'il en soit, j'imagine qu'il ne faut pas négliger cette momentanée renaissance du goût pour les choses intellectuelles, et belles, et délicates. C'est au moins un arrêt dans la descente à l'universelle médiocrité que nous prépare la démocratie — oh! sans doute pour le plus grand bien-être des hommes, mais combien peu pour la beauté de l'être! — La nécessité de l'avenir, est-ce donc la tristesse dans l'uniformité, ce qui est bien le vrai sens de la satisfaction dans l'égalité?... Ce serait à désirer les barbares, en vérité! mais ils viendront, sans qu'on les appelle. Seulement, ce sera sous une autre forme. Les *barbares* d'autrefois seraient encore trop beaux pour nous. C'étaient les Huns aux longs cheveux, les Goths puissans, les Celtes au poil blond, brisant les chères images avec une superbe ignorance, héroïquement brutes, et triomphalement enfans! Ils infusaient aux peuples las de servitude heureuse, un beau sang jeune et sain. Ils apportaient quelque chose du vent vivifiant des forêts primitives. Les nouveaux barbares, les *nôtres*, ce seront les épuisés de la civilisation cruelle, les infirmes du progrès, les déshérités de l'intelligence, toute cette marée montante des ouvriers, exploités par l'égoïsme, meurtris par la vie, usés par la machine; tous les souffrans sans illusion, tous les pauvres sans foi, pâles, tristes et laids! Légitimement impitoyables pour l'inutile rêveur, logiquement las des supériorités, ils élimineront avec tranquillité toute exception, artiste ou penseur. Soupçonneux de l'esprit, jaloux de la joie, inquiets de la beauté comme d'une dernière résistance, et par-dessus tout conséquens avec leur haine et leur misère, ils briseront nos rêves dans nos œuvres, indifférens aux belles choses, ces vains témoins du besoin d'aimer dans l'infini!

Qu'y pouvons-nous? Rien sans doute, en apparence, puisque la *machine* du monde qui marche broie nos rêves supérieurs avec nos vaines résistances. Le philosophe, le poète, l'artiste sont les éternels vaincus. Qui sait pourtant si de ces défaites successives ne se fait pas secrètement, patiemment, la victoire future, et de ces minorités accumulées la spirituelle souveraineté? Et puis, en attendant les barbares, il n'est pas sans quelque plaisir raffiné de deviser des choses pures, d'art et de foi; de parler, pendant qu'il en est temps encore, de formes aimantes, de couleurs heureuses, de sons bienfaisans. Des artistes au public, de ces isolés à la foule, peut venir encore peut-être une parole de consolation et de joie. Au milieu

de l'humanité qui marche, les artistes sont les chanteurs de la route! Écoutez leur chanson; ne l'analysez pas toujours; ne la disséquez pas sans cesse! Il ne faudrait juger les hommes que pour l'utilité ou le charme de leur *partie* dans le concert universel. Il ne faut aimer les œuvres que pour ce qu'elles représentent de vérité momentanée, mais d'amour éternel dans la continuelle évolution des choses.

S'il est, en effet, une originale et saisissante conquête de l'esprit moderne, en fait de méthode intellectuelle ou scientifique, c'est bien celle qui consiste à expliquer par l'évolution les lentes transformations des êtres subissant l'influence des milieux. L'histoire des idées doit obéir à la même loi. Venise, au XVIe siècle, explique le Véronèse, comme Assise au XIIIe avait expliqué saint François. En appliquant à l'histoire des arts cette théorie, si féconde ailleurs, on pourrait peut-être mieux montrer la marche de *nos arts* dans l'humanité; comment ils ont toujours et uniquement traduit les aspirations spirituelles et embelli les besoins matériels — pour mieux dire trahi les habitudes et reflété l'âme — de chaque groupe d'hommes à l'origine, puis de chaque cité, à mesure que la race humaine s'organisait, puis de chaque nation jusqu'à nos temps; et comment aussi peut-être, après avoir été un jour la suprême expression, et sous une forme plus universalisée puisqu'elle aura été plus immatérialisée, d'une collectivité de plus en plus grande, ils sont destinés à disparaître, — ou à se transformer.

Et c'est en ce sens qu'à côté des grands problèmes sociaux, le problème de l'Art parallèlement se pose; l'avenir de l'Art me paraît indissolublement lié à ces hautes questions de religions et de foi, de croyances et de vérité; il n'échappera pas à la terrible loi d'unification que semble poursuivre la Nature, et, comme elle et au-dessus d'elle, la conscience humaine, poussées toutes deux vers un but encore invisible, à peine occupées de la continuation de l'espèce et de la continuité de l'idée, sans pitié pour l'individu. Or, l'Art n'a jamais vécu que de diversité, que d'individualité. Toute unité le tuera. La science abstraite en est purement la négation. C'est de la perpétuelle bataille des idées personnelles et des visions particulières que naît la vie, en art, et qu'ont jailli les superbes renaissances après les longs abaissemens, mais non le progrès. Car il n'y a pas, il faut avoir le courage de le dire, il n'y a pas de progrès artistique; il n'y a que des réactions successives d'un extrême à l'autre de l'idée, et des êtres qui passent, égaux en réceptivité, pour ainsi dire, dans des milieux différens, et qui formulent ces réactions à d'inégales et imprévues distances. Et c'est bien là, par

opposition à la science, toute la faiblesse de l'Art dans un avenir conçu comme toujours perfectible. Et c'est encore ce qui me fait croire et dire, — au risque de passer pour un mauvais serviteur d'une cause qui m'est chère, — que les Arts, après avoir commencé par être matérialistes, deviendront de plus en plus spiritualisés, se réfugiant de plus en plus dans l'idée pure, jusqu'à ne plus chercher dans la matière l'indispensable point d'appui, et retournant d'abord au symbole d'où ils sont sortis, finiront, faute de pouvoir trouver une forme assez immatérielle de leur essence, par s'évaporer comme un trop subtil parfum.

Il n'y a pas, ai-je dit, de progrès en art. Qui oserait soutenir qu'il y ait un progrès des sculptures de Phidias aux plus belles des œuvres de sculpture de nos jours? Michel-Ange, qui pourtant portait en lui un idéal supérieur, l'idéal chrétien, a-t-il été supérieur à Phidias? Je ne le crois pas. Ce serait peut-être que la forme même de l'art du sculpteur ou sa matière, ne pouvait se prêter aux transformations, aux déformations, si l'on veut, imposées par la complexité croissante d'un nouvel idéal. La beauté morale exigée par une religion qui, apportant la pitié au monde, allait changer le monde, serait-elle exprimée dans le marbre ou le bronze avec la même perfection que l'antique sérénité païenne? On en peut douter. Et ce serait encore que l'idéal de cet art de la sculpture ayant été rempli complètement à un certain moment de l'histoire, l'effort de la Beauté absolue à conquérir s'est transporté dans une autre forme d'art, plus complexe ou plus complète, comme on pourrait le dire, par exemple, de la Peinture, qui, en ajoutant aux formes les couleurs, et en interprétant les réalités tangibles dans l'espace sur des surfaces planes et conventionnelles, acquerrait une sensibilité beaucoup plus grande mais plus fragile à la fois. Et voici que nous suivons ainsi, très nettement, la constante progression en idéal dont je parle.

En revanche ne peut-on pas prétendre qu'on n'a jamais atteint à d'autres âges un sommet égal à celui-ci : la neuvième symphonie de Beethoven? La littérature même n'est encore qu'une grandeur nationale; la musique est déjà une langue universelle. C'est une forte présomption en faveur de cette hypothèse, que la suprématie artistique doit passer à la forme d'art la plus capable de rendre les sensations et de satisfaire les besoins spirituels de civilisations de plus en plus complexes, et tourmentées. C'est tout ce que je veux dire; et si toutes les formes d'art continuent, naturellement, à coexister et à être exercées concurremment dans toute société organisée, un jour viendra où, cette sorte de royauté de la pensée ayant passé successivement à chacune de ces formes de l'art, le cycle étincelant se fermera, à moins que les barbares

ne viennent labourer si bien les champs usés et les cœurs las, qu'y puissent germer de nouvelles moissons et des désirs nouveaux. Déjà, dans nos sociétés ébranlées, vieilles surtout d'avoir trop vécu, s'élève un parti menaçant, à peine politique, avide, pressé et logique, qui promet aux misérables et aux déshérités leur tour de jouir, après la venue du *grand soir*, et non plus aux humbles le royaume du ciel! Le mot, pour être d'une poésie farouche, est peut-être plus vrai qu'on ne pense. Le ciel du monde devient rouge, et si le soir doit bientôt venir du grand jour que nous voyons, et la chute du mouvement intellectuel que nous finissons peut-être, l'art se couchera pour mourir, comme un grand chevalier qui se couche tout armé, et ne peut survivre à la défaite de l'amour! Pour mourir, ai-je dit? Pour dormir peut-être, jusqu'à ce qu'un génie le vienne réveiller, ou un dieu!

Il n'y a, en effet, qu'une religion neuve, ou, si l'on veut, une forme nouvelle de la religion éternelle, qui refera des idées, des civilisations, des arts. Hors d'une conception quelconque de la divinité, il n'y a pas d'idéal possible, et par conséquent pas d'art. Reste à savoir s'il y a une forme de croyance, un moule de religion capable de contenir le postulat de l'avenir, quel qu'on le puisse supposer. A cette question, il n'y a que deux réponses, s'excluant définitivement : la chrétienne, qui est affirmative de la continuité du règne de Dieu jusqu'à la fin des temps, et l'*autre* qui n'a vraiment pas encore accumulé assez de preuves pour être crue, ni assez d'amour pour être obéie. En attendant, l'art se meurt, avec bien d'autres choses, d'infidélité. On pourra réprouver et combattre cette hypothèse. Qu'on me permette seulement d'essayer ici d'y apporter quelques preuves, les unes de sentiment, les autres d'histoire. Du moins, si elle ne satisfait pas de bons esprits, elle donne, pour quelques-uns, à l'histoire des arts un charme particulier, noble et un peu mélancolique, pareil à celui qui monte au cœur devant un beau coucher de soleil, alors qu'on attend la nuit qui repose avec l'incertitude vague et le secret espoir de voir recommencer le jour. L'art est comme ce soleil de vie. La suite de ses formes successives apparaît semblable à la progression harmonieuse des années dans une longue existence. C'est une parfaite joie intellectuelle de revivre ces belles heures du monde; et, quoi qu'il advienne de nos regrets et de nos rêves, il nous reste toujours, de les avoir connues, quelque chose de grand dans l'âme.

G. Dubufe.

L'ALLEMAGNE RELIGIEUSE

L'ÉVOLUTION DU PROTESTANTISME CONTEMPORAIN

I

LES DOCTRINES

« Supranaturalisme » et rationalisme, tels étaient les deux frères ennemis qui, jusqu'à la fin du dernier siècle, se disputèrent, en Allemagne, la maîtrise de la théologie protestante. Entre ces deux instincts théologiques, les divergences étaient notables, puisqu'il semblait que le premier conduisît à la foi intégrale, presque passive, et le second à l'absolue négation ; ils se ressemblaient pourtant par leur façon de dessiner et d'envisager les problèmes religieux, par la perspective où d'habitude ils les encadraient, et par la philosophie de la croyance, enfin, que tous les deux impliquaient. « Supranaturalistes » et rationalistes s'installaient, les uns et les autres, en face d'un bloc dogmatique extérieur à eux. Les premiers avaient, pour ce bloc, des ménagemens protecteurs, le remettaient d'aplomb lorsqu'il chancelait, l'étayaient lorsqu'il avait l'air de s'effriter ; et les seconds, au contraire, plus indiscrets en leurs allures, le retournaient sous toutes ses faces, au risque d'en détruire l'équilibre, s'évertuaient à l'amincir, sans songer d'ailleurs à le supprimer, et en discutaient les détails avec d'autant plus d'acharnement, qu'ils en considéraient l'essence avec un plus sérieux et plus profond respect.

Ce qui faisait, pour les uns comme pour les autres, le fond de la religion, c'était l'appropriation d'un certain nombre de doctrines, extrinsèques à l'esprit du croyant, pieusement acceptées et subies; c'est par la quantité des articles de foi, par la minutie ou par la sobriété du *Credo*, qu'entre eux ils se distinguaient, beaucoup plus que par une opposition de principes. L'une et l'autre écoles donnaient à la révélation chrétienne des airs de suivante; elle était précédée, patronnée, tolérée par un terne et froid spiritualisme, par un intellectualisme desséchant, la philosophie de l'*Aufklärung;* opulente ou appauvrie, luxueuse ou court-vêtue, elle ne faisait qu'emboîter le pas; elle n'intervenait qu'à titre d'escorte, de supplément, d'appendice. Enfin, « supranaturaliste » ou rationaliste, la dogmatique protestante n'aspirait point à l'homogénéité; elle ne prétendait point à former un tout. *Loci theologici :* ainsi s'intitulaient les in-folio qui en contenaient l'exposé, et cette seule expression : *Loci*, en marquait le caractère fragmentaire; on juxtaposait des chapitres de dogme, plutôt qu'on n'édifiait un ensemble. De part et d'autre, dans la révélation, on ne saisissait les secrets de Dieu que par morceaux détachés; en vain additionnait-on ces morceaux, et les reliait-on, même, par des transitions adroites, ils gardaient, toujours, je ne sais quelle apparence de détails. Les disputes sur un maximum ou sur un minimum de dogmes excluent naturellement l'existence d'un système cohérent et harmonique. Lorsqu'une synthèse se laisse diminuer ou amputer, elle n'est plus qu'une collection, bientôt chaotique. Une conception religieuse ne conserve son unité vivante que moyennant une certaine arrogance, qui met sur les lèvres de ses adeptes cette terrible formule : Tout ou rien. Entre tout et rien, supposez une échelle : le « supranaturalisme » la montait, le rationalisme la descendait; mais ils siégeaient tous deux sur la même échelle. La religion impliquait, pour tous, l'adhésion à un certain nombre de vérités dogmatiques, jugées objectives par tous ; on se querellait, surtout, sur le nombre de ces vérités. Les débats théologiques se résumaient en des questions de plus ou de moins, on marchandait avec la révélation chrétienne; et si elle constellait encore de quelques lueurs les obscurités du problème religieux, elle n'avait plus ni les vertus réchauffantes d'un foyer ni les vertus illuminatrices d'une synthèse.

Un petit nombre de penseurs, Semler, Lessing, s'alarmèrent de cette décadence, dès le XVIIIe siècle. Il leur sembla que cette conception de la foi, et le genre de polémiques qui en résultaient ne pouvaient profiter au développement du christianisme dans les âmes. Entre la théologie et la religion, Semler distingua, lointain

précurseur de ces écoles allemandes contemporaines qui entonnent et terminent leurs hymnes à la religion par des médisances à l'adresse de la théologie. « Lors même qu'on ne serait pas en état de réfuter toutes les objections contre la Bible, écrivit à son tour Lessing, la religion, pourtant, demeurerait intangible dans le cœur de ceux des chrétiens qui ont acquis un sentiment intime de ses vérités. »

Et cette phrase, développée, commentée, poussée jusqu'à des conséquences que peut-être Lessing ne prévoyait pas complètement, serait une très opportune épigraphe pour une histoire du mouvement théologique allemand au XIXe siècle; par-dessus le « supranaturalisme » et le rationalisme, qui alternaient les passes d'armes et les concessions, beaucoup après Lessing ont voulu faire prévaloir ce « sentiment intime des vérités de la religion », trait d'union acceptable, croyait-on, pour les deux écoles rivales. L'édifiante résonance que cette formule laissait après elle semblait assez inoffensive pour la foi. C'est pourtant à l'abri de ce nouveau langage que s'est singulièrement aggravé, au cours de notre siècle, l'émiettement des opinions individuelles dans le protestantisme allemand, et que s'est insinuée la conception d'un christianisme sans dogmes, d'un subjectivisme chrétien. En alléguant certains passages de Luther et en dépassant peut-être la portée de ces passages par les interprétations qu'on en donnait, on a, peu à peu, voulu prendre pour juge de la vérité religieuse, non point même l'initiative intellectuelle, mais, si l'on peut ainsi dire, l'impressionnabilité religieuse de chaque fidèle, sans se demander si de pareils recours, de pareils abandons, n'impliquent pas l'effacement et le sacrifice de la théologie elle-même. De cette évolution, progrès ou recul, qui permettrait, aujourd'hui, à beaucoup de théologiens allemands de présenter leurs écrits comme de simples notations de leurs sensations pieuses, on décrira, dans les pages qui suivent, les principales étapes.

I

Quelques mois avant le XIXe siècle, parut à Berlin, en cinq chapitres, un court volume intitulé : *De la religion : Discours aux esprits cultivés parmi ses détracteurs.* L'auteur, bientôt connu, s'appelait Schleiermacher. Il règne, depuis près de cent ans, sur le protestantisme allemand. Ses spéculations ont formé beaucoup d'esprits, ses méditations plus de consciences encore; ceux qu'effraie son panthéisme sont captivés par son sens religieux; si l'on ne suit pas ses déductions, l'on s'incline devant ses intui-

tions. Le philosophe, en lui, provoque des réserves; mais on entrevoit, en même temps, un homme de haute et grave piété, une façon de prophète, à qui l'on s'abandonne. Où donc conduit-il, par quelles étapes et vers quel but?

L'absorption du fini dans l'infini, de l'individu dans le tout, de la personne humaine dans cette immense œuvre d'art qui est l'univers : voilà le résumé du panthéisme. Le même être qui, considéré en sa multiplicité, s'appelle l'univers, est dénommé Dieu si on le considère en son unité; tout homme est comme un phénomène de cette essence; tout homme subit et recueille les pulsations de cet être universel. Dès lors, le sentiment de dépendance absolue de l'homme à l'égard de l'univers et le sentiment de dépendance absolue de l'homme à l'égard de Dieu se ramènent à une seule et même impression : la philosophie panthéiste aboutit au premier sentiment; et quant au second, il est la meilleure définition que Schleiermacher puisse donner de la religion. Or l'intention de Luther, paralysée par deux siècles et demi de mesquineries théologiques et de religions d'État, fut de mettre l'homme en un rapport personnel avec Dieu; Schleiermacher, avec des considérans panthéistes, ressuscite et réalise cette intention. Entre l'homme et Dieu, le « supranaturalisme » interposait une barrière de dogmes, le rationalisme une barrière de chicanes dogmatiques : d'une part un écran, qui interceptait la vérité; d'autre part un tamis, qui la dénaturait en la voulant filtrer. C'en est fait de ces entraves. La religion est le sens intime du contact avec Dieu. Ce n'est point dans les livres, et ce n'est point non plus dans les traditions qu'elle a son siège, c'est dans notre cœur.

La foi en Christ est indépendante des miracles, des prophéties, de l'inspiration, détails secondaires sur lesquels polémiquaient les vieilles écoles. Elle est un fait d'expérience. Il y a une communauté chrétienne, formée, cimentée, maintenue par une longue expérience collective, révélatrice de la hauteur morale et religieuse du Christ : cette expérience, voilà la foi. Elle ne s'accroche point, avec une discrétion subalterne, aux constructions métaphysiques d'une prétendue « religion naturelle; » et elle ne s'asservit point, non plus, à quelques bribes de révélation, parcimonieusement distribuées par une Église extérieure : dans la foi telle que l'entend Schleiermacher, il n'y a rien de servile, rien non plus de fragmentaire. La communauté chrétienne a cette impression perpétuelle, que l'homme doit vivre de la vie de l'infini, qu'à cet égard Jésus fut un insigne prototype, qu'en lui la conscience du moi, victorieuse de la chair, était déterminée par la

conscience de Dieu, et que Jésus, grâce à ce prodige, fut vraiment le rédempteur. Cette expérience de la rédemption devient le point de départ de toute théologie. Ainsi la foi ne présuppose ni ne réclame des définitions; elle crée la théologie, bien loin de se laisser formuler par elle; et la théologie ne fait qu'enregistrer les données empiriques de la foi. Le parfait chrétien qui saura le mieux s'observer lui-même sera le plus parfait théologien.

La définition de la religion, telle que la donnait Schleiermacher, suscita les railleries faciles de Hegel : « Le chien est la plus dépendante des créatures, objectait-il; serait-il donc la plus religieuse de toutes ? » Mais Hegel tentait, à son tour, un compromis entre le christianisme et le panthéisme. La religion, pour lui, c'est la conscience que Dieu a de lui-même dans l'être fini; et ce n'est point dans la sphère inférieure du sentiment, comme le faisait Schleiermacher, que Hegel localise cette conscience; il la transplante dans la sphère supérieure de la pensée, tout en la laissant, d'ailleurs, à un rang secondaire; car les dogmes religieux ne sont que des images, des représentations, des symboles (*Vorstellungen*), forcément approximatifs, trop concrets pour être limpides; au delà et au-dessus d'eux, la pensée hégélienne s'élève jusqu'à l'idée (*Begriff*). Mais christianisme et hégélianisme ont le même contenu; la forme seule diffère.

Tout est dans tout : le panthéisme, appliqué au protestantisme, eut cette insigne vertu, d'être un agent de fusion, d'unification, ou tout au moins d'en donner quelque temps l'illusion. Bruno Bauer était hégélien lorsqu'il prouvait, par déduction, la naissance miraculeuse de Jésus; hégélien, aussi, lorsqu'il s'aventurait jusqu'aux négations réputées les plus blasphématoires. Et s'il était possible à un seul et même penseur, dans ses multiples vagabondages de conscience, de se réclamer toujours du même Hegel, on ne saurait être surpris que le protestantisme allemand, durant une certaine période, ait fêté dans l'hégélianisme, suivant un mot de Strauss, « l'enfant de la paix et de la promesse ». On escomptait, continue Strauss, « un nouvel ordre de choses, durant lequel les loups habiteraient avec les agneaux et les léopards avec les boucs. La sagesse du monde, cette fière païenne, se soumit humblement au baptême et prononça une confession de foi chrétienne, tandis que de son côté la foi n'hésita pas à lui délivrer le certificat d'une parfaite orthodoxie et recommanda à la communauté de lui faire un accueil bienveillant » (1).

Un jour vint cependant où ces baisers Lamourette, dont Hegel

(1) Nous empruntons cette traduction à l'*Histoire des idées religieuses en Allemagne*, de M. Lichtenberger, II, p. 316.

fixait les cérémonies, parurent dangereux à l'orthodoxie protestante. Schleiermacher, lui, eut une meilleure fortune, qui ne connut aucune éclipse. A la source de religiosité dont il faisait déborder les écluses, les divers courans théologiques, presque jusqu'à nos jours, se sont formés et alimentés : courant libéral, courant de l'orthodoxie nouvelle, courant dit du juste milieu.

Pour les « libéraux », il semble que la théologie soit l'ébauche imparfaite et approximative d'une philosophie suprême, et que le monde de la pensée religieuse ressemble à une sorte de caverne de Platon, où les dogmes, analogues à des images, à des ombres, dissimulent et traduisent, tout à la fois, certaines conceptions abstraites: Biedermann, Lipsius, M. Pfleiderer, appartiennent à cette école ; chacun d'ailleurs ayant sa méthode et son symbolisme, et subordonnant la théologie à sa philosophie personnelle. Accusés d'irréligion, ils empruntent des argumens à Schleiermacher pour prouver que la théologie n'est pas la religion.

Mais à son tour l'école confessionnelle, positive, orthodoxe — l'école des croyans, en un mot, de quelque épithète qu'on la veuille décorer, — allègue en sa faveur les théories de Schleiermacher sur l'expérience de la communauté chrétienne : les vieilles croyances traditionnelles ne sont-elles pas consignées par cette expérience ? l'enseignement dogmatique ne représente-t-il pas les alluvions intellectuelles de cette communauté ?

Contre le morcellement en faveur dans les écoles libérales, et qui permet à chaque théologien d'interpréter la religion d'après son symbolisme personnel, on peut objecter les passages de Schleiermacher sur le rôle de la communauté chrétienne dans la création de la foi. Ce qu'il a dit sur l'essence du sentiment religieux semble militer en faveur des « libéraux »; mais sur la vérité religieuse, expression empirique et concrète de ce sentiment, il a composé certaines pages dont les croyans se peuvent faire une arme. Et ceux-ci feront sagement, d'ailleurs, en n'essayant point, par surcroît, de tirer à leur profit la dogmatique de Schleiermacher; car sur la divinité du Christ comme sur la Trinité, il rend certains échos que des orthodoxes auraient peine à répercuter.

Quant au parti du « juste milieu » ou de la « conciliation » (*Vermittlungspartei, Mittelpartei*), il est à deux égards digne de cette appellation. En premier lieu, groupe de sectaires plutôt que de croyans, il fut toujours fort assidu pour opérer une concentration protestante contre le catholicisme; et comme trait d'union pour cette croisade, une frappante antithèse de Schleiermacher était volontiers mise en relief : « Tandis que le catholicisme fait

dépendre le rapport de l'individu avec le Christ de son rapport avec l'Église, le protestantisme fait dépendre le rapport de l'individu avec l'Église, de son rapport avec le Christ. » En second lieu, les hommes du « juste milieu », parti d'apologistes plutôt que de dogmatiseurs, ébauchent fréquemment des compromis entre la théologie et la philosophie. Ils consultent l'histoire, les Livres saints, la tradition, et y trouvent un certain nombre de notions religieuses; voilà la première étape; à ce point, la notion n'est encore qu'une doctrine, une *Lehre*, ce qui est peu de chose pour un bon disciple de Schleiermacher. Mais la doctrine devient une impression (*Eindruck*); on constate qu'elle fait partie de l'expérience religieuse de la communauté (*Erfahrung*); elle acquiert ainsi une première certitude, toute subjective encore; voilà la seconde étape; Schleiermacher s'y arrêterait, ne demandant à ses fidèles que de se l'approprier à leur tour par leur expérience personnelle. Avec l'aide de l'hégélianisme, pourtant, on va plus loin : on cherche à prouver que cette certitude subjective doit devenir, pour la pensée philosophique, certitude objective; on épie l'idée (*Begriff*) qui se cache derrière cette doctrine. Tel est le genre de travaux échelonnés, complexes, souvent confus, où se complaît l'école de Nitzsch, de Dorner, de M. Beyschlag.

Ainsi ces diverses écoles ont trouvé en Schleiermacher, — nous n'oserions dire, pour toutes, leur père légitime, — mais du moins leur père nourricier; elles lui ont fait toutes des emprunts. Et en même temps qu'il leur fournissait des argumens, Schleiermacher les habituait à reconnaître l'indépendance et l'autonomie de la religion dans l'âme de chaque croyant. Lors même que, par un illogisme timide, elles répudiaient les conséquences théologiques, ecclésiastiques, des conceptions de Schleiermacher, il demeurait pour elles un docteur qui développait, prolongeait et commençait à épuiser les principes mêmes de la Réforme. Tout droit derrière lui, dans le chemin où il s'était engagé, on apercevait Luther; pour conduire de Luther à Schleiermacher, la voie suivie par la Réforme n'avait pas dévié, ne s'était même pas bifurquée; logique en était la pente; entre l'âme du croyant et Dieu, Luther avait évincé toute autorité, toute institution humaines; Schleiermacher, à son tour, évince ces autres obstacles, un canon révélé, un dogme extérieur; il fait dériver la dogmatique du phénomène même de la piété chrétienne, et sème à travers toutes les écoles, germe de mort pour les unes et d'épanouissement pour les autres, l'idée que ce sont les hommes religieux qui font la religion.

II

Transportez cette idée dans les études d'exégèse et d'histoire religieuse, tout de suite se disloquent les lignes de bataille que dessinaient sur cet autre domaine les vieilles écoles « supranaturaliste » et rationaliste; et la position des questions devient tout autre qu'elle n'était aux siècles passés.

Les récits bibliques racontent une histoire exacte, et cette histoire est d'ordre surnaturel; telles étaient les deux prémisses de l'école « supranaturaliste ». Le rationalisme contestait, ou tout au moins restreignait la seconde assertion; il respectait la première. Éplucher le contenu des Livres saints lui suffisait; quant au contenant, il n'y touchait point. Il triomphait lorsqu'il avait découvert, pour tel phénomène relaté dans la Bible, une « explication naturelle » aussi invraisemblable peut-être que l'hypothèse miraculeuse où les croyans se complaisaient. Mais, d'étudier la Bible elle-même, la composition des livres, les diverses tendances qu'ils dénotent, l'état du texte, les dates auxquelles ils peuvent être rapportés, la valeur de documens historiques qu'il convient de leur reconnaître, les remaniemens et les interpolations qu'ils ont pu subir, le rationalisme, sauf quelques exceptions, n'en avait ni la compétence, ni le goût, ni peut-être même la pensée.

En 1835, David Strauss, d'un seul bond, laissa ces timidités bien loin derrière lui. Renvoyant dos à dos les théologiens qui perdaient leur peine, leur encre et souvent leur foi à discuter la quantité de surnaturel qu'il fallait conserver dans l'Évangile, Strauss déclara que les récits évangéliques sont des mythes. Luther avait voulu les faire resplendir comme l'œuvre pure de Dieu, par-dessus les commentaires et les traditions d'origine humaine; et surgissant dans l'Église même de Luther, Strauss recherchait et retrouvait, dans ces livres, l'œuvre des hommes. Il y voyait un produit de la légende chrétienne populaire; à cette légende elle-même, il assignait comme sources le désir qu'avait eu la primitive communauté chrétienne de glorifier son fondateur et le besoin qu'elle avait eu de voir réalisée l'idée messianique. Des indignations et des gémissemens s'élevèrent; mais la Réforme, par essence, doit être hospitalière; à tous les courans nouveaux de la recherche religieuse, fussent-ils subversifs, elle manque de prétextes pour fermer les écluses; et fondée sur la Bible, où Luther avait lu la signature de Dieu, elle ne put exclure les doctrines de Strauss, qui voilaient cette signature. On avait à peu près respecté, jusque-là, le monument biblique, tout en y multipliant,

d'ailleurs, les portes dérobées, pour l'usage des rationalistes; mais la façade, du moins, en demeurait intacte; le premier coup de sape y fut donné par Strauss.

Il fut, presque exclusivement, un destructeur. Rarement biographe dessina d'une façon plus incertaine, plus fuyante, la figure de son héros. Quoi qu'on croie de Jésus, Strauss laisse son lecteur mécontent; le personnage, tel qu'il le présente, est sans consistance. Intrépide à mettre en miettes la toile sacrée sur laquelle les croyans contemplaient une physionomie divine, Strauss ignore encore les artifices par lesquels ses successeurs, sans réparer la toile, parviendront à fixer la physionomie elle-même; sous les assauts de sa critique, l'une et l'autre s'abîment et s'évanouissent. En outre, la genèse du Nouveau Testament, telle qu'il la raconte, permet de comprendre, si l'on veut, les traits communs des divers Évangiles; elle n'offre aucune explication des traits spéciaux qui les distinguent entre eux.

Christian Baur et l'école de Tubingue s'efforcèrent de combler ces lacunes. Aux résultats négatifs de l'exégèse de Strauss, Baur, profitant d'ailleurs des exemples de liberté donnés par le maître, essaya de joindre une explication positive du développement historique de l'ancienne Église : il la crut trouver dans sa fameuse distinction des deux courans, courant ébionite ou judaïsant, et courant paulinien, entre lesquels se seraient partagés les premiers chrétiens. Comme Strauss, dans les Évangiles, il chercha surtout l'inspiration des hommes; mais c'était en replaçant les Évangiles dans la primitive littérature chrétienne; et les hommes qu'il y faisait entrevoir n'étaient point seulement des créateurs de mythes, mais des êtres historiques, des personnalités bien dessinées, qui avaient eu des passions, suivi des tendances, formé des coteries, et qui avaient déposé, dans les écrits du temps, l'expression de leurs passions, la trace de leurs tendances, l'apologie de leurs coteries. Les conclusions de Baur, aujourd'hui, sont évincées ou dépassées; mais pour toute une génération ce coup d'essai parut un coup de maître, et l'esprit de ces recherches a survécu à leurs résultats. Dans quelle mesure l'inspiration de Dieu animait-elle les Écritures? voilà le point où l'on s'évertuait, avant Strauss et avant Baur. Ils modifièrent l'aspect et les données du débat, en poursuivant et en montrant dans les saints Livres l'inspiration des hommes — inspiration de la primitive communauté chrétienne, d'après la critique encore simpliste de Strauss; inspiration des divers groupemens de cette communauté, d'après la critique plus minutieuse et plus ambitieuse de Baur.

Entre Schleiermacher d'une part, Strauss et Baur d'autre part,

vous apercevez le parallélisme. « La religion, c'est le sentiment des hommes religieux, » avait dit le philosophe ; et bientôt les historiens surviennent, qui vous déclarent que les documens religieux, réputés dépositaires d'une révélation d'en haut, expriment, en fait, le sentiment des hommes religieux d'antan, et que les dogmes sont un produit des diverses époques, une traduction nécessaire de la conscience chrétienne. Et de même que votre religion à vous, réformés du XIXe siècle, n'est autre que le subjectivisme travaillant sur le christianisme, ce christianisme lui-même ne représente rien autre chose que le subjectivisme de vos lointains ancêtres.

Si la religion n'est rien plus qu'un fait de conscience, individuelle ou collective, l'histoire d'une religion sera, tout simplement, l'histoire des développemens de la conscience religieuse. A cette norme, les récits de l'Ancien Testament sont à leur tour mesurés. Au début du siècle, indévots et dévots passaient leur temps à disserter grammaire, archéologie, voire même à tenter des critiques littéraires, au sujet de l'Ancien Testament ; c'était une façon, pour les premiers, d'éviter l'embarras de paraître incroyans, et, pour les seconds, d'être réputés savans en même temps qu'ils étaient croyans.

Mais l'histoire biblique, dans le courant du siècle, fut proprement érigée en science. On découvrit que, telle que l'Ancien Testament la raconte, elle contredit et renverse les notions de la psychologie sur l'évolution religieuse des peuples ; c'est à la lumière de cette psychologie qu'on commença de la juger et de la rectifier. Le miracle, l'impossible, l'inacceptable, ce n'est pas tant Josué arrêtant le soleil ou la Mer-Rouge engloutissant Pharaon, que cette brusque survenance de Moïse, suivant et précédant deux époques où l'état religieux des tribus hébraïques semble avoir été fort rudimentaire. Au point de départ des études de Vatke, de Graf, de Reuss, de Wellhausen, de M. Stade, on saisit ce postulat, que la soudaine apparition d'un législateur théocratique comme Moïse est contraire à la vraisemblance, c'est-à-dire aux lois, empiriquement induites, qui régissent l'histoire religieuse des peuples. Mais vous observez, tout de suite, que ce postulat en implique un autre : c'est que la religion hébraïque est un produit du peuple hébraïque, une résultante de l'histoire hébraïque. On la traite *a priori*, comme si elle n'était pas un fait révélé, extérieur et supérieur à Israël ; elle est la création du génie d'Israël. Or Israël ne peut pas s'être fait sa religion à la façon que racontent les écrits de l'Ancien Testament, car il n'est aucun peuple chez qui la conscience religieuse se soit éveillée et développée

d'une telle façon. De là les hypothèses sur les écrits de la Bible, leur date, leur succession, sur les stratagèmes de leurs compilateurs. Arrière la vieille critique, qui, tremblante encore en ses extrêmes audaces, s'évertuait à écheniller les détails surnaturels dans l'histoire du peuple de Dieu; c'est la trame même de cette histoire qui est taxée d'invraisemblance; et suivant les données de l'analogie historique et de l'induction psychologique, avec le secours d'une exégèse dont certains résultats, d'ailleurs, resteront sans doute acquis à la science, on soumet cette trame à un tissage nouveau. Que l'histoire religieuse d'Israël, au terme de ce travail, soit devenue presque adéquate à l'histoire religieuse des autres peuples, avec le phénomène du messianisme en plus, et l'on tiendra le succès rêvé.

Ainsi ce n'est plus au nom de l'invraisemblance rationnelle et philosophique qu'on ébranle les dogmes, c'est au nom de l'invraisemblance historique, empirique. Rien de surprenant, du reste : à mesure que la pensée philosophique détruisait la confiance de la raison en elle-même, le critère des négations devait être déplacé. L'invraisemblance rationnelle s'établit par une argumentation logique; lorsqu'un théologien allemand flaire et dénonce une « invraisemblance historique », il traduit une simple impression, prononce d'après son sens personnel, qui souvent diffère de celui des théologiens voisins. « Cela n'a pas pu se produire » : volontiers la critique protestante s'exprime de la sorte; elle ne fait point une déduction qui alléguerait, en sa mineure, l'impossibilité métaphysique du surnaturel, et qui rallierait à sa conclusion tous les champions de cette mineure; elle fait une induction, une interprétation, souvent arbitraire, de l'histoire.

En ce genre de labeur, M. Adolphe Harnack est passé maître. Sa science est accomplie ; ses recherches ont une allure de sereine impartialité ; à l'égard de certaines traditions catholiques, comme l'existence de la primauté pontificale dans l'ancienne Église chrétienne, il est piquant d'observer que ce savant protestant a fourni quelques argumens à l'apologétique catholique; son autorité d'historien est incontestée. Mais épiez le théologien qui fait escorte à l'historien; pour juger ces dogmes dont il retrace la genèse, il lui faut une règle d'appréciation. Ce n'est point à des considérations rationnelles qu'il emprunte cette règle; il la cherche et il la trouve dans l'évangile de Jésus. Mais l'« évangile de Jésus » qu'est-ce, à vrai dire? Il serait besoin d'une règle nouvelle pour y discerner, parmi le chaos de l'exégèse, ce qui doit faire autorité et ce qui mérite d'être non avenu. Et comme on ne peut pas toujours remonter à l'infini, de critère en critère,

comme il faut trouver, au terme de la série, un point fixe, et comme ce point fixe, enfin, nous devons le trouver en nous-mêmes s'il ne nous est assuré par aucune autorité religieuse, M. Harnack, en définitive, détermine l'Evangile de Jésus d'après la conception qu'il se fait lui-même du christianisme ; il identifie cette conception avec celle que, personnellement, Jésus dut s'en faire. Les récentes « Vies de Jésus » publiées par des théologiens allemands ont pour objet de dégager la conscience religieuse du personnage, ce qu'on appelle *das Selbstbewusstsein Jesu;* M. Grau, M. Baldensperger, reconstruisent fort différemment cette conscience ; lorsqu'on lit l'un ou l'autre, on peut avoir l'illusion de connaître Jésus ; et M. Baldensperger, surtout, fait preuve du plus docte et du plus ingénieux talent. Mais gardons-nous de les lire l'un après l'autre, si nous ne voulons conclure, en confrontant leurs deux Jésus, que le Christ est devenu, pour l'Allemagne savante, ce qu'il était pour les Athéniens au temps de l'apôtre Paul : le Dieu inconnu.

III

A l'origine de cette évolution subjectiviste que nous avons constatée dans le double domaine de la théologie spéculative et de l'histoire religieuse, nous avons saisi les influences panthéistes. Albert Ritschl, dans le dernier quart de siècle, a précipité cette évolution tout en se dérobant à ces influences. Ses doctrines sont extrêmement complexes ; on dit même que pour les rendre confuses, sa volonté parfois était complice de son intelligence, et que l'obscurité, chez lui, était affaire de tactique. Malgré cela, peut-être même à cause de cela, il est indispensable de nous arrêter devant lui.

Que la religion soit un sentiment, Ritschl l'affirme après Schleiermacher ; mais celui-ci n'envisageait que le rapport de l'homme avec Dieu ; celui-là envisage aussi le rapport de l'homme avec ses semblables et avec le monde : dans la première relation, l'homme est passif, sa volonté paraît déterminée ; dans la seconde, il est actif, sa volonté paraît libre. Il y a là une antinomie ; Ritschl se flatte de la résoudre par la théorie du royaume de Dieu. Le royaume de Dieu, c'est, d'après lui, « l'ensemble de ceux qui croient au Christ, en tant qu'ils agissent conformément au principe de l'amour. » Dieu est tout amour ; le royaume de Dieu, c'est-à-dire un état où tous agiraient par amour, est donc le but final de Dieu, en même temps que l'idéal moral le plus universel ; c'est à la fois le chef-d'œuvre de la morale et le chef-

d'œuvre de la religion. Tendance nécessaire de l'amour divin, le royaume de Dieu est en même temps réalisé par l'homme ; et par cette introduction de la personnalité humaine, Ritschl échappe au panthéisme.

Il se distingue de Schleiermacher par un autre point. C'est à l'expérience religieuse que Schleiermacher ramène la religion tout entière. Or il se peut faire qu'homme du commun, je ne discerne pas en moi le retentissement de l'expérience religieuse de la communauté; de deux choses l'une, alors : ou bien je veux être pieux, et je suis forcé de me référer, passivement, au principe d'autorité, d'accepter aveuglément ce qu'on me dit être cette expérience ; ou bien la stérilité de ma propre religiosité m'est un sujet de découragement, et je cesse d'être pieux. Consulter, dans sa propre conscience, les échos de la conscience religieuse de la communauté, pour en tirer sa religion : c'est ce qu'on peut faire lorsqu'on est Schleiermacher, mais que feront les simples d'esprit? Ritschl prétend leur simplifier la tâche. C'est l'Écriture qu'il prend pour point de départ de la théologie, et voilà, du moins il s'en flatte, un point de départ objectivement donné, solidement fixé. Mais Ritschl, tout de suite, glisse de nouveau dans le subjectivisme ; car, après cinquante ans d'exégèse, l'Écriture, où la chercher? Il y signale des écrits parasites qu'il en faut supprimer, des idées étrangères qu'il en faut dégager; il l'accommode d'ailleurs à sa doctrine; l'Écriture qu'il reconnaît comme source de la religion, c'est l'Écriture lue par Ritschl à la façon de Ritschl. Les livres saints agissent sur moi d'une certaine façon ; voilà ce qui détermine ma foi, voilà ce qui doit orienter ma théologie : c'est à des maximes de ce genre qu'aboutit l'école de Ritschl. De Schleiermacher à Ritschl, l'individualisme religieux a fait une nouvelle étape; ce n'est pas l'expérience religieuse de la communauté, ce sont nos expériences personnelles, qui deviennent arbitres et maîtresses; et Ritschl, tout le premier, en a donné un insigne exemple en construisant un christianisme où ni les libéraux ni les orthodoxes ni les théologiens du juste milieu n'ont reconnu la saine doctrine.

La « justification » et la « rédemption » sont le fondement du système : c'est par ces deux mots que s'intitule l'ouvrage principal de Ritschl. Et certes ils appartiennent au vocabulaire usuel de la théologie ; mais si nous observons que l'auteur n'admet pas le péché originel, on pressentira tout de suite l'originalité de cet ouvrage et de ce système, qui conservent les expressions coutumières tout en détruisant les dogmes afférens. Quelques exemples montreront Ritschl à l'œuvre.

« Le Christ est-il fils de Dieu? » Oui, répondra-t-il (car il évite, en général, d'infliger des démentis aux solutions traditionnelles). Mais écoutez l'explication : « Jésus, sans aucun doute, a ressenti un rapport religieux avec Dieu, d'un caractère tout nouveau; il a inculqué cette nouveauté à ses disciples; tous les membres de la communauté chrétienne doivent se tenir à l'égard de Dieu dans le même rapport que Christ à l'égard de Dieu. » Ce qui veut dire, en un clair langage, que Jésus est fils de Dieu, mais d'une filiation que nous devons tous imiter. Vous pressez Ritschl, pourtant : « Le Christ est-il Dieu? » Oui certes, mais lisez la suite : « Les deux qualités du Christ : révélateur accompli de Dieu, et prototype public de la maîtrise spirituelle exercée sur le monde, sont contenues dans le prédicat de sa divinité. » Déplorant l'obscurité, vous adressez la question inverse : « Le Christ est-il purement et simplement un homme? » Et Ritschl de tressauter : « Être un homme purement et simplement (*ein blosser Mensch*), c'est être l'homme considéré comme une grandeur naturelle, abstraction faite de toutes les marques d'une personnalité spirituelle et morale. Je ne tiens même pas mes ennemis pour de simples hommes, car ils ont une certaine éducation, un certain caractère moral. A plus forte raison, puisque j'ai considéré Christ comme porteur de la révélation de Dieu, je ne le tiens pas pour un homme pur et simple. » Sans vous désespérer, essayez de le cerner par ailleurs : « Le christianisme, lui demandez-vous, vient-il d'une révélation divine? » Oui, naturellement; et Ritschl continue : « En parlant de la révélation de Dieu, nous pensons à la source spéciale d'une conception générale du monde, qui devient la conviction d'une communauté religieuse, et d'où résulte, dès lors, chez un grand nombre d'hommes, une même formation de la conscience, une même orientation de la spontanéité. » Et cela vous paraît peu lumineux; vous passez aux miracles : « Que valent-ils? » Ritschl leur témoigne son respect, sous la forme suivante : « La conception religieuse du monde s'appuie sur ce fait que tous les événemens naturels se tiennent à la disposition de Dieu, lorsqu'il veut aider les hommes. Par conséquent, ont la valeur de miracles (*gelten als Wunder*) telles apparitions surprenantes, auxquelles est rattachée l'expérience d'un secours particulier de la grâce divine, et qui dès lors peuvent être considérées comme des marques spéciales de la complaisance de Dieu pour les croyans... »

Mais vous insistez, et, faute de définitions intelligibles, vous réclamez des explications. Comment Jésus est-il Dieu? Comment la révélation est-elle divine? comment se produisent les miracles?

Ritschl ici vous arrête : le « comment » ne nous intéresse pas, réplique-t-il. Ce qu'est Dieu en soi, le miracle en soi, Christ en soi, la révélation en soi, qu'importe à l'âme religieuse? De ces jugemens métaphysiques (*Seinsurteile*) elle n'a que faire. Ce que Dieu, Christ, la révélation et le miracle, sont pour votre âme à vous et pour mon âme à moi, voilà l'essentiel; ces notions ont pour vous une valeur subjective; les jugemens par lesquels vous définissez cette valeur (*Werthurteile*), voilà l'important.

Est-il conforme à la loyauté religieuse, est-ce le fait d'une théologie de bon aloi, de ne point oser porter un *Seinsurteil*, c'est-à-dire, somme toute, de ne se point prononcer sur la réalité objective de Jésus, de la révélation et du miracle? Nous n'avons point, pour notre part, à le discuter ici. Mais les croyans de l'école traditionnelle dénoncent cette théologie comme déloyale et maladive. Un de leurs interprètes les plus accrédités, M. le professeur Lemme, de Heidelberg, y signale « une religion nouvelle », et s'indigne que les vérités les plus élémentaires, les plus fondamentales, soient contestées par des hommes qui s'érigent en défenseurs du christianisme. Entre les disciples et les ennemis du ritschlianisme, les colloques sont vifs, mais brefs. « Vous manquez de franchise, disent ceux-ci. — Et vous d'intelligence », ripostent ceux-là. On ne peut jamais se flatter, en effet, d'avoir parfaitement compris la pensée de Ritschl.

Ses obscurités, d'ailleurs, lui sont peut-être une cause de succès : dans une église où les intelligences individuelles entretiennent avec la vérité religieuse des rapports singulièrement divers, on peut se demander si une théologie fondée sur l'équivoque et organisatrice de l'équivoque n'a pas quelque droit à se présenter comme un instrument d'unification, voire même d'édification. « Ce serait une bénédiction de Dieu, écrit l'un des disciples de Ritschl, que tous les théologiens contemporains, malgré le désaccord de leurs conceptions, se tinssent solidement attachés à la langue de la Bible et de la Réforme. Quiconque use de cette langue dans un sens loyal, *même avec un malentendu;* quiconque emploie les mots de cette langue avec le ferme et vrai propos de leur être fidèle, les considérant comme les termes sacrés de la chrétienté, comme des expressions qu'il ne peut pas mettre de côté *lors même qu'elles signifient pour lui autre chose* que pour beaucoup d'âmes d'autrefois et d'aujourd'hui, même si elles signifient pour lui quelque chose d'inouï, que personne n'y aurait jamais découvert; celui-là ne mérite pas d'être méprisé, il mérite reconnaissance pour sa piété. Cette langue est un trait d'union, comme la langue populaire. Elle neutralise pour l'âme

beaucoup de fausses opinions théologiques. Qu'on se réjouisse de ce que tous les théologiens se rassemblent autour des mêmes mots. »

A travers cette page de M. Kattenbusch, l'esprit de Ritschl, en toute sa pureté, circule et survit. Et si le ritschlianisme se répand parmi les pasteurs réformés de l'Allemagne, c'est plutôt à cause de ce qu'il a de superficiel qu'à cause de ce qu'il a de profond, et plutôt à cause des commodités qu'il donne aux jeunes théologiens incroyans pour enseigner à une communauté croyante une foi qui n'est plus la leur, qu'à cause des horizons qu'il ouvre à une élite pour pénétrer plus intimement les restes de foi qu'elle conserve.

« Faux monnayage ! hypocrisie ! » s'écrient les protestans orthodoxes. Mais on fait tort à Albert Ritschl, ce penseur religieux, et aux meilleurs de ses disciples, lorsque pour les juger on se place, si nous osons dire, au point de vue du cléricalisme protestant. Leur plus grand tort fut de naître trop tôt. Ayant avec eux et pour eux l'esprit de la Réforme, ils ont émergé ; mais tant que le protestantisme s'acharne à maintenir les cadres d'une Eglise, de tels philosophes, si pieux soient-ils, y sont gênés et comme déclassés. Supposez une époque où les courans issus de la Réforme répudieraient toute canalisation officielle, où les fidèles de Luther abdiqueraient la prétention de grouper en une église leurs pensées libres : Ritschl, à cette date, ne recueillerait plus que des hommages, et d'autant plus sincères qu'on lui saurait gré, sans doute, d'avoir accéléré cette émancipation définitive de l'individualisme protestant.

IV

« La foi justifie sans les œuvres de la loi », dit saint Paul. Martin Luther s'empara de ce texte : de toute la force de son génie religieux, il s'y acharna ; faisant acte de créateur plutôt que de commentateur, il comprit et traduisit, moyennant l'addition d'un mot, que la foi *seule* justifie, sans les œuvres ; et comme une épître de l'apôtre Jacques disait nettement le contraire, il déchira cette « épître de paille » et fit de ce principe : le salut par la foi, la pierre angulaire de la Réforme. Le subjectivisme de Schleiermacher et de Ritschl a lentement ébranlé cette pierre : entre les croyans « positifs » et les adeptes de la théologie « moderne », fille de Ritschl, on est, à l'heure présente, en complet désaccord, sur la notion même de la foi.

Pour les uns comme pour les autres, un certain abandon de

l'âme, rassurée par la bonté de Dieu, fait partie intégrante de l'acte de foi : la foi est un acte de confiance (*Vertrauen*).

Elle n'est rien de plus pour l'école « moderne » ; pour les « positifs », au contraire, elle suppose, par surcroît, l'adhésion intellectuelle à certaines vérités religieuses, qui, de près ou de loin, immédiatement ou indirectement, motivent cette confiance (*Fürwahrhalten*). Il semble que la confession d'Augsbourg favorise la seconde conception; d'après ce document, la foi a un double objet : « l'histoire », et « l'effet de l'histoire » : cela signifie, en termes concrets, que le croyant doit adhérer aux faits initiaux de la révélation chétienne, et qu'il doit avoir confiance dans la rémission des péchés, promise par cette révélation et méritée par la rédemption. Au contraire, vous pouvez à l'aveuglette, sans nulle opinion préalable sur la personne de Jésus, vous reposer dans cette certitude que par lui vous serez sauvé, et interpréter d'ailleurs à votre guise les mots « salut » et « rédemption » : la théologie moderne déclare que vous avez la foi; elle vous rend ce témoignage après avoir consulté votre cœur et sans vous interroger sur les raisons de votre certitude.

Dans la vie de Jésus, telle que la racontent les Évangiles, cette théologie met en relief un grand fait: la coopération du Christ au salut de l'humanité. Tous les autres faits sont secondaires, au prix de celui-là; elle les répartit en deux groupes : les uns sont intimement reliés à l'œuvre de notre rachat; sans eux, il n'aurait pas eu lieu : tels sont la passion et le crucifiement; les autres sont comme des superpositions, des annexions historiques ou légendaires, qui n'ajoutent aucune valeur à la figure du Christ, aucune efficacité à sa besogne rédemptrice : telle, par exemple, la résurrection. Que la foi présuppose une certaine croyance aux faits du premier groupe, soit; des faits du second groupe, en revanche, elle se peut désintéresser sans nul scrupule.

Mais vous entendez dire par les catholiques, et répéter par les protestans de l'école positive, que c'est la résurrection qui convainquit les apôtres, un instant désillusionnés, que jusqu'à la fin des siècles elle justifiera la mission du Christ aux yeux des chrétiens, qu'elle est précisément l'une des preuves de la foi chrétienne et qu'elle en est à proprement parler la base : comment donc cette foi même en peut-elle faire si bon marché ?

Votre surprise cessera si vous voulez bien songer qu'il n'y a rien de commun entre la foi des catholiques ou celle des protestans positifs et cette foi nouvelle telle que la conçoit la théologie moderne : la première recherche des argumens historiques, qu'elle préserve avec jalousie ; elle sent le besoin d'une apologé-

tique dont elle surveille les fondemens ; la seconde, au contraire, s'épargne de tels soucis. Mais puisque vainement on en cherche le point d'attache, requiert-elle donc une soumission aveugle? Nullement; on épargnera ce reproche à la théologie « moderne » si l'on pénètre plus profondément l'idée qu'elle se fait de la foi. Pour le catholique et pour le protestant positif, infidèle en cela à l'esprit de Schleiermacher, la foi présuppose un ensemble de dogmes, extérieur et supérieur aux âmes croyantes, qui les précède et qui leur survit, c'est-à-dire une substance objective; sur le contenu de cette substance, nous dirions volontiers sur ses dimensions, le catholique et le protestant positif sont en désaccord; mais ils s'entendent pour en confesser l'existence. Pour l'école dite moderne, au contraire, la foi est un simple phénomène de conscience, une certaine orientation religieuse de l'âme; elle est, avant tout, quelque chose de subjectif. Il serait plus juste de dire : j'ai *ma* foi, que de dire : j'ai *la* foi; car les variétés de foi sont aussi différentes que les âmes mêmes qu'elles affectent. On a d'ailleurs la foi par cela même qu'on a conscience de l'avoir; elle ne s'apprécie ni ne se mesure par aucun critère extérieur; et de savoir si elle suppose et si elle implique un dogme, c'est apparemment une question de détail, puisqu'on voit différer à ce sujet des théologiens de tendances analogues, comme M. Kaftan, l'auteur de *Foi et dogme*, et M. Dreyer, l'auteur de *Christianisme sans dogmes*. Ce dogme, en tous cas, sera plutôt issu de la foi et postérieur à la foi, qu'il ne la précède et ne la provoque ; il sera comme une efflorescence de l'âme croyante, l'expression individuelle dont elle revêtira sa religiosité. Pour le protestant positif, le dogme est une vérité exotique, descendue d'une patrie surnaturelle, naturalisée dans l'âme de chaque chrétien, subie par elle et y suscitant la foi; et pour l'école moderne, au contraire, l'âme du croyant n'est point pour le dogme un réceptacle passif, une cité d'emprunt, elle en est vraiment la mère patrie ; elle ne l'hospitalise point, mais elle le crée ; comme elle a *sa* foi, elle a *son* dogme, qu'elle produit et qu'elle développe; et le dogme ainsi conçu, loin d'être une barrière pour la liberté des âmes religieuses, est au contraire le résultat et la traduction de cette liberté.

Entre ces deux notions, positive et moderne, de la foi, des hommes de bonne volonté s'efforcent de créer un lien; mais leurs tentatives mêmes, vouées à l'échec, attestent, avec un surcroît de clarté, l'antagonisme irrémédiable. Certains croyans, comme M. Cremer, professeur à l'Université de Greifswald, manifestent l'espoir que les jeunes pasteurs incroyans, à mesure qu'ils pro-

gresseront dans la foi, habilleront plus exactement leur conviction personnelle dans les plis bien définis du vêtement traditionnel. L'adhésion intégrale au vieux symbole serait ainsi le couronnement, le terme idéal de l'évolution religieuse de l'âme; répudié au point de départ, ce symbole se retrouverait au point d'arrivée; il serait comme un confluent, où se rejoindraient la foi docile et stable du « positif » et la religiosité du théologien « moderne », librement parvenue au terme de son devenir. De ces prophéties, les adeptes de l'école moderne se raillent, comme d'une dévote naïveté. Qu'un d'entre eux se rallie à la théologie « positive », ils n'y voient rien autre chose qu'une palinodie de convenance, purement superficielle, par laquelle ce pasteur se met à l'unisson d'une communauté « positive » ou s'épargne des embarras avec un consistoire « positif; » mais que ce soient la vertu même de sa religiosité, l'intensité de sa foi, qui, progressivement, agenouillent ce pasteur devant le catéchisme orthodoxe, cela leur paraît une égayante et menteuse illusion. Pour la foi des positifs, attachée à un *Credo* défini, ils ont cette nuance de respect que commandait Juvénal à l'égard des enfans : *puero debetur reverentia*. Libre aux fidèles, et libre aussi aux intelligences vieillottes de quelques ministres du culte, d'abriter derrière certains retranchemens dogmatiques leurs espérances en Jésus; on ne reproche point à des infirmes d'employer des béquilles, à des enfans de tâtonner avec des lisières. Mais les champions de la théologie moderne représentent l'âge adulte de la foi protestante; ils ont l'intellect assez libre, l'âme assez adonnée aux choses divines, pour ressentir en présence de la personne du Christ une impression religieuse originale. Qu'importe ensuite que le Christ soit un dieu ou un homme? Cette impression, c'est là leur foi.

« Croire en Dieu, cela veut dire : Je suis intérieurement certain de Dieu, je vis en lui et par lui je triomphe du monde. Croire en Jésus-Christ, cela veut dire : Je suis allé à travers le monde, j'ai cherché Dieu, et je l'ai trouvé en Jésus-Christ. » Leur foi est un fait d'expérience, le résultat d'une rencontre qu'a faite leur âme, ou tout au plus d'une recherche. En présence des chicanes dogmatiques, tranquille est leur arrogance. On les accuse de nier la divinité du Christ : grief byzantin! Ils reconnaissent la divinité en Christ : cela suffit. Au lieu d'avoir appris, par autrui, que le Christ est Dieu, ils savent, par leur propre expérience, que dans la personne du Christ l'idéal divin s'est révélé, et qu'à travers les siècles il y subsiste ineffacé. C'est une sorte de sensation pieuse qui donne l'éveil à leur foi; elle la maintient, tout ensemble, toujours fraîche et toujours vague. Se raconter eux-mêmes,

c'est leur façon, à eux, d'énoncer leur *credo;* leur symbole prend la forme d'une autobiographie; leur foi est comme une aventure de leur âme; et ce qu'ils expriment de dogmatique prend la forme d'une confidence.

Les théologiens de l'orthodoxie en sont déconcertés, déroutés. Ils tenaient en réserve, pour l'épreuve des plus jeunes, de bonnes vieilles questions, un peu lourdes, qui semblaient appeler une réponse nette, péremptoire, compromettante. « Croyez-vous que la Bible soit un livre inspiré? » A cette massive demande, le théologien moderne répond, avec une élégante ouverture de cœur : « La Bible est pour moi parole de Dieu, parce qu'il me parle, dans la Bible, plus clairement que nulle part ailleurs. » Au lieu d'une opinion, il apporte une impression; au lieu de quelque chose d'appris, quelque chose de *vécu;* il constate et raconte comment la Bible agit sur lui. Pourquoi la colère des orthodoxes? N'apporte-t-il pas à leur question une réponse plus intime, plus personnelle, que celle qu'ils réclamaient? Mais voilà une intimité d'accent dont les orthodoxes se passeraient bien ; ils préféreraient un oui ou un non clair et formel.

Et de l'énervement réciproque, bientôt, naissent les polémiques. On commence, généralement, en se renvoyant, de part et d'autre, le reproche de tendances catholiques. « Votre respect littéral pour un dogme extérieur et strict, objecte aux positifs l'école moderne, dénote en vous un état d'esprit catholique. » On ajoute même, la polémique s'échauffant : « un état d'esprit jésuite. » Et poursuivant le parallèle, on fait observer, avec le professeur Hermann, que du moins l'Église catholique, par l'exaltation de sa mystique, par la grandeur poétique de sa liturgie, par le prix qu'elle attache aux bonnes œuvres, tempère et corrige l'apparente sécheresse de son exclusivisme dogmatique; mais Luther a ramené toute la religion à la foi, et si les positifs ramènent la foi elle-même à une adhésion passive, ne serait-ce pas une des conséquences fatales de ce protestantisme « positif », que le salut s'achète par la servilité, et par elle seule? Les positifs répliquent à leur tour : « De votre élaboration subjective de la foi, pour laquelle vous mettez en œuvre toutes sortes de données historiques et d'argumentations subtiles, ne peut sortir une religion que pour vous et vos amis. Et vous condamnez le reste de l'humanité à une « foi implicite », ignorante et naïve : autre forme de la passivité et de la servilité. Demander à tous les hommes une foi implicite, n'est-ce point agir comme l'Église romaine? Par surcroît, vous parlez un langage à double sens : il atteste aux hommes éclairés l'émancipation de votre pensée; il

laisse croire aux dévots que vous partagez leur foi. Vous vivez d'équivoque : et, de ces procédés jésuitiques, l'église de Luther mourra. » D'une école à l'autre, le reproche de jésuitisme rebondit : mauvais moyen pour avancer l'entente.

« Si le libéralisme poursuit ses progrès, la dernière heure de l'Église devra sonner » ; c'est un pasteur croyant d'Essen qui fait entendre ce glas. « Le désir qu'a l'orthodoxie d'opprimer la critique théologique met la religion en péril » ; ce cri d'alarme est d'un élève de M. Harnack. Chaque parti prétend porter le salut de l'Église avec lui. « Un phénomène maladif, une grande misère » : c'est ainsi que M. le professeur Beyschlag qualifie cet émiettement. Mais ce jugement même est contesté ; les jeunes théologiens de l'école moderne ont plus d'allégresse et de crânerie. Si l'on se querelle parmi la postérité de Luther, à leurs yeux c'est tant mieux : cela prouve que l'Église vit ; et ne s'est-on point disputé, d'ailleurs, au Concile de Jérusalem, moins de vingt ans après la mort du Christ? L'unité religieuse serait une forme de paralysie ; la variété religieuse est un phénomène de croissance. Et plus âpre deviendra le conflit, plus l'école moderne se réjouira du réveil des consciences religieuses au sein de la Réforme. Que si les positifs, d'ailleurs, déplorent ces débats, il dépend d'eux de les abréger : tous les réformés peuvent s'unir dans cette conviction que le pur Évangile doit être maintenu et répandu, et dans un commun esprit de lutte contre Rome. Mais ce terrain d'union que les théologiens modernes proposent à l'orthodoxie, qu'est-ce autre chose que leur terrain à eux? Nous adresser de telles invitations, ripostent les positifs, c'est nous demander de désarmer.

Et de part et d'autre on demeure armé. Pour la pacification, cependant, il est peut-être un dernier recours, c'est l'appel à Luther.

Gottes Wort, Lutheri Lehr
Vergehet nun noch nimmermehr.

« La parole de Dieu et la doctrine de Luther ne s'évanouiront jamais à l'avenir. » A Wittenberg, à la Wartburg, ce distique se lit sur les murailles. La saveur en est catholique ; car il juxtapose l'Écriture et la tradition, la parole de Dieu et l'enseignement des hommes, ou plutôt, par un césarisme étrange dont Luther se fût à certaines heures indigné, l'enseignement d'un seul homme, Luther. De nos jours, la Réforme, devenue, par un soubresaut de logique, plus conséquente avec son principe que ne l'étaient les vieux auteurs du distique, continue, dans Luther, de vénérer

l'ancêtre et l'émancipateur, mais elle en prend plus à son aise avec le docteur. Cependant, puisqu'on ne s'accorde plus sur la parole de Dieu, ne pourrait-on se référer, provisoirement, à la doctrine de Luther, pour y chercher des argumens? Ainsi font en effet les diverses écoles; et des argumens, toutes en trouvent. Car il y eut en définitive deux hommes en Luther : le théologien et le fondateur d'Église, le penseur et l'administrateur, celui qui refusa l'obéissance et celui qui exigea l'obéissance : et il advint à ces deux hommes de rendre des échos différens.

L'épître aux Hébreux, les épîtres de Jacques et de Jude, lui furent suspectes; et par cette brèche qu'il ouvrit lui-même dans le canon, la théologie moderne prétend expulser d'autres écrits bibliques : Luther est un précurseur. Mais cette dévotion de génie qu'il eut envers la parole de Dieu, et qui déborde en d'admirables pages, ne justifie-t-elle pas les pieuses réserves de la théologie positive au sujet des audaces de l'exégèse? Ce n'est point Luther, assurément, qui eût marchandé sa foi à la vérité objective du surnaturel ; il n'y croyait point seulement avec sa raison, mais avec son imagination ; Jésus, Satan, étaient pour lui des physionomies nettes. Mais il a dit en un endroit que les miracles, les prophéties, sont des signes pour les païens, et que « nous devons célébrer les grands et insignes miracles, le Christ brisant quotidiennement la force du démon et assurant le salut des âmes » ; et vous pressentez quel profit un bon disciple de Ritschl peut tirer de ces réflexions, quel commentaire il en peut donner. Il y a tant de façons de lire et d'interpréter Luther, qu'entre ses divers héritiers il ne peut jouer le rôle de médiateur : a-t-il jamais pressenti, d'ailleurs, le genre de problèmes où se laisserait engager la Réforme, après trois siècles d'existence, sous les influences combinées du subjectivisme kantien et des divers systèmes panthéistes?

« Jésus répondit : Si je suis né et si je suis venu dans le monde, c'est pour rendre témoignage à la vérité... Pilate lui demanda : Qu'est-ce que la vérité? Et ayant dit cela, il alla de nouveau vers les Juifs. » C'est dans l'Évangile de l'apôtre Jean qu'on trouve ces lignes. Constamment elles nous revenaient à la mémoire, après l'audience ou la lecture des théologiens allemands contemporains ; elles résument, avec une insurpassable précision, l'esprit et la lettre des dialogues que les diverses écoles protestantes engagent entre elles, et qu'elles poursuivent toutes avec Jésus. Que le Maître ait rendu témoignage à la vérité : il n'en est aucune qui ne l'affirme, aucune, même, qui ne s'en montre pieusement édifiée. Mais « qu'est-ce que la vérité ? » Il ne s'agit

point seulement de décider quel en est le contenu, quels en sont les dogmes fondamentaux, indissolubles ; longtemps les « variations » des Églises protestantes portèrent sur cet unique objet : la longueur et le détail de leur catéchisme ; mais elles ont, aujourd'hui, une tout autre portée. C'est sur la nature même de la vérité religieuse que s'engagent à présent les discussions.

Cette vérité existe-t-elle en dehors des croyans, répond-elle à une réalité objective, s'impose-t-elle du dehors, est-elle comme une émigrée de l'au-delà ? ou bien serait-elle, au contraire, dans le for intérieur de chacun, le fruit de la conscience personnelle, la résultante de la religiosité individuelle, l'expression et la traduction de la piété intime, serait-elle, en un mot, subjective ? C'est à ces termes que se ramène, aujourd'hui, l'antagonisme des écoles de théologie protestante en Allemagne. La vérité religieuse vient-elle de Dieu, ou s'élabore-t-elle en chacun de nous ? Au premier cas, elle *est* ; au second cas, elle *devient*. Au premier cas, elle risque de gêner la libre science ; au second cas, c'est affaire aux hommes eux-mêmes, auteurs et sujets du « devenir » religieux, d'esquiver un pareil risque. Et dans la première hypothèse, enfin, elle prétend demeurer quelque chose d'instructif, tout comme la science ; dans la seconde, au contraire, elle ne vise à rien plus qu'à émouvoir, à affecter. L'évolution de la pensée protestante en Allemagne, au cours de notre siècle, a développé sans cesse cette dernière conception. Comment elle s'accommode aux nécessités pratiques, administratives, qu'impliquent la vie et la conduite des diverses Églises protestantes, nous le verrons dans une prochaine étude.

GEORGE GOYAU.

LE ROMAN SUÉDOIS

III[1]

Mme LEFFLER. — GEIJERSTAM. — LEVERTIN
V. DE HEIDENSTAM

I. — ANNE CHARLOTTE LEFFLER

Mme Anne-Charlotte Leffler appartient, elle aussi, à la jeune école d'écrivains réalistes et matérialistes dont M. Strindberg est le représentant le plus en vue. A elle aussi le monde paraît partagé en deux camps : d'une part, les représentans des vieilles idées, c'est-à-dire ceux qui respectent la morale courante, les anciennes habitudes, les traditions séculaires, la religion des aïeux ; et, d'autre part, les révoltés, ceux qui ne voient dans cette religion, ces traditions, ces habitudes, cette morale surtout, qu'une limitation injustifiable de la liberté individuelle. Les premiers sont contens de l'état présent des choses et en profitent de toutes manières. Ils sont pour la plupart hypocrites, corrompus et oppresseurs. Ce sont ceux qu'Ibsen a appelés les *Soutiens de la Société*. Les autres, les indépendans, se sont affranchis de la tyrannie des conventions, du mensonge social ; ils poursuivent « le développement intégral de leur individualité » ; ils cherchent à arriver à l'expansion complète de leur

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 15 juillet.

moi ; en un mot, ils veulent être « eux-mêmes », et non des êtres de convention dressés selon des formules. Montrer comment cette individualité se révèle, combat, triomphe ou succombe parmi les entraves de toute sorte que lui crée la société, voilà ce que s'est proposé Mme Leffler.

Un soir, durant la saison d'hiver de 1873, le public des premières de Stockholm applaudissait, au Théâtre Dramatique, une nouvelle pièce, l'*Actrice*, dans laquelle on lui montrait une jeune comédienne spirituelle, coquette et enjouée, passionnée pour son art, brave fille en somme, introduite par le mariage dans une honnête famille bourgeoise et aux prises avec les préjugés, les idées étroites de son nouvel entourage. Les contrastes de la situation, les allures indépendantes de la grande coquette dans ce milieu bourgeois, les étonnemens des beaux-parens, des vieilles tantes, des voisins, les affolemens du mari amoureux cherchant à tout concilier, les luttes entre l'amour et la passion artistique, tout cela constituait une pièce assez intéresante. Il n'y avait rien d'absolument nouveau dans la donnée, mais le tableau était vrai, les figures des bourgeois étaient pleines de vie, et l'on reconnaissait dans l'artiste, honnête fille appartenant elle-même à une famille honorable, le produit des nouvelles idées d'émancipation de la femme. Le public, mis en bonne humeur, demanda, après les applaudissemens de la fin, le nom de l'auteur. Mais le régisseur vint annoncer que la direction elle-même ne connaissait pas l'auteur de cette pièce anonyme.

Dans une stalle d'orchestre se trouvait assise, tremblant de tous ses membres, une jeune femme en robe grise, aux cheveux courts et crépus, à figure ronde de bébé, aux grands yeux intelligens : c'était précisément l'auteur que réclamait la foule. Anne-Charlotte Leffler, fille du recteur de collège J.-O. Leffler, était mariée depuis quelques mois seulement à M. Gustave Edgren, employé au secrétariat du gouverneur de la ville. Elle avait alors vingt-deux ans.

Avant son mariage, elle avait déjà écrit des nouvelles : *Par hasard*, publiées sous le pseudonyme de Charlot. Au moment de son mariage, son fiancé, bureaucrate sévère, avait exigé d'elle la promesse qu'elle n'écrirait plus. Mais, à peine au sortir de la lune de miel, sa passion littéraire l'avait ressaisie. Elle avait écrit en secret l'*Actrice*, que seule une amie de pension fut admise à lire, et qu'elle avait envoyée sans nom d'auteur à la direction du théâtre. Elle avait mis dans sa pièce un peu de sa vie, de ses propres sentimens d'amertume contre le mariage, qui voulait étouffer en elle les aspirations artistiques ; elle reproduisait son

propre entourage, avec les luttes et les mécomptes que lui causaient journellement les préjugés qui y régnaient. C'était donc une comédie réaliste : elle était vraie, prise dans la vie. Les avisés ne manquèrent pas d'y trouver en outre la thèse à la mode du jour : elle démontrait l'incompatibilité du mariage avec « le développement individuel » de la femme.

Il faut croire que cette « oppression du milieu » se relâcha quelque peu après ce premier succès, car Mme Edgren-Leffler continua ouvertement à écrire pour le théâtre. Elle produisit coup sur coup trois comédies : le *Pasteur adjoint* (1875), *Sous la Pantoufle* (1876) et l'*Elfine* (1878), qui toutes trois virent le feu de la rampe. Le *Pasteur adjoint* est l'ecclésiastique protestant, sec et rigide, au jargon aussi scientifique que pieux, qui exige de sa femme tous les sacrifices, tout en mettant sa tendresse à de dures épreuves, de crainte qu'elle ne devienne absorbante et sensuelle. Dans *Sous la Pantoufle*, l'auteur montre l'influence du monde sur le bonheur conjugal, l'oppression de l'individu par les conventions sociales. Dans l'*Elfine* elle fait voir l'amour hors du mariage. Dans toutes l'influence des idées d'Ibsen est manifeste. C'est toujours la révolte de l'individu contre l'action oppressive de son entourage, la révolte surtout de la femme contre la vie qui lui est faite, contre les liens qui l'empêchent de s'élever à la hauteur et à la liberté de l'homme. Bien que ces pièces aient été toutes trois écrites avant l'apparition de la *Maison de Poupée*, c'est le trouble de Nora Helmer qui tourmente toutes leurs héroïnes. Elles sont possédées de cette inquiétude vague d'affirmer leur indépendance qui pousse Nora à quitter tragiquement, un soir de bal, sa maison, son mari, ses enfans, pour pouvoir enfin devenir elle-même.

Dans les comédies qui suivirent ces premières productions, dans *Vraies Femmes*, *Bonheur de Famille*, la *Tante Malvina*, etc., de même que dans presque tous les romans de Mme Leffler, — et elle a écrit autant de romans que de pièces, sans compter les pièces qu'elle a tirées de ses romans, — c'est toujours le même sujet qui revient : le combat des « révoltés » contre la convention et le mensonge du monde, contre la corruption des « soutiens de la société » ; ce sont toujours des « questions » posées au spectateur, au lecteur ; questions d'autant plus irritantes qu'elles restent le plus souvent suspendues à un point d'interrogation. De même que dans le drame d'Ibsen, la conclusion est laissée à l'imagination de chacun ; l'auteur se contente de la suggérer. Mais ce n'est pas faire tort au talent de Mme Leffler que de reconnaître qu'elle est loin de poser ses questions avec la puissance suggestive, la force péné-

trante du vieux dramaturge norvégien. Elle a bien pu, comme lui, chercher la nouvelle forme dramatique, celle qui doit correspondre au roman réaliste. Mais on ne peut pas dire qu'elle y ait précisément réussi. Le génie d'Ibsen a pu résoudre le problème de la pièce à thèse jouée par des personnages-symboles, comme la pénétration, l'art particulier de Biörnson lui ont permis de substituer le développement psychologique à toute action proprement dite. Chez Anne-Charlotte Leffler la préoccupation de mettre sur la scène des idées plutôt que des caractères fait habituellement tort à la netteté de la thèse et nuit en même temps à la réalité des personnages. Son théâtre, à vrai dire, n'a pas tenu ce que semblaient promettre ses premiers succès. Aussi est-elle définitivement revenue au roman. Dans des peintures réalistes de la vie bourgeoise et mondaine, elle a continué à poser ses « questions », et, sans les résoudre, à faire ressortir du débat la condamnation de la société.

Née à Stockholm d'une vieille famille bourgeoise, elle faisait partie elle-même de cette société qu'elle a mise en scène. Son père était recteur d'un collège : deux de ses frères sont professeurs à l'École supérieure de Stockholm. Son premier mari appartenait à l'administration. Elle a toujours vécu dans ce milieu intellectuel. Elle avait organisé chez elle des réunions littéraires, qu'on appelait, par plaisanterie, les *Réunions des Affamés*, car, par protestation contre les plantureux soupers de toutes les réunions mondaines de Stockholm, il était convenu qu'on n'aurait chez elle qu'une tasse de thé avec « beaucoup de littérature ». Elle passait souvent les étés chez un parent au presbytère de Fogelås, sur les bords du lac Vettern. Plus tard, elle a habité avec sa mère le domaine de Hellefors, en Sudermanie, où un autre de ses frères, ingénieur, dirigeait une usine. C'est là qu'elle a appris à connaître la beauté de la campagne suédoise.

Sa vie a d'ailleurs été traversée de dures épreuves. Longtemps elle a dû elle-même, comme la plupart de ses héroïnes, combattre pour la « liberté individuelle ». Enfin, séparée par le divorce de son premier mari, elle avait épousé, il y a quelques années, un gentilhomme italien, le duc de Cajanello, et était allée vivre avec lui à Naples, où elle est morte, à la fin de l'année 1892.

Elle a commencé par écrire sous le nom d'Anne-Charlotte Edgren. Après son divorce, elle a repris son nom de famille de Leffler, pour y ajouter, après son second mariage, celui de duchesse de Cajanello. Son œuvre considérable se trouve donc signée de trois noms différens.

Les types de ses romans et de son théâtre appartiennent tous

à ces milieux divers où elle a vécu. Nous avons ainsi, dans *Aurore Bunge*, l'héroïne des bals du grand monde, la *professional beauty* de Stockholm. Spirituelle, altière et froide, elle ne connaît de loi morale que ce que prescrivent les conventions mondaines. Paraître, pour elle, est tout; être est indifférent. Choyée, fêtée dans le monde, admirée par ses danseurs, elle arrive à l'âge de trente ans sans avoir connu l'amour et sans s'être mariée. Maintenant la lassitude approche; le cœur est vide; et il est temps de faire une fin. Le mariage de raison s'impose, le mariage sans amour, mais d'autant plus considéré.

Il se présente, en effet, dans la personne du vieux comte Kagg, qui, en conduisant Aurore à souper au bal de la Cour, l'a invitée à venir voir son château en Scanie, lui faisant entendre qu'il ne tiendrait qu'à elle d'y rester en châtelaine attitrée. Elle a demandé à réfléchir. Il y a bien aussi le baron Gripenfelt, officier de la garde, qui depuis longtemps lui fait la cour. Mais celui-ci, elle le sait, n'aime en elle que sa fortune et les avantages qu'il retirerait de son mariage. Pour réfléchir plus à l'aise, elle va passer l'été dans la maison de campagne de sa mère, sur les bords de la Baltique. Là l'amour revendique tout à coup ses droits. Un inspecteur des phares qui vit seul sur une île, où elle est jetée par la tempête un jour de pêche, lui révèle tout ce que ses flirtages dans les salons de la capitale lui avaient laissé ignorer : le sérieux, la vérité, la force de l'amour. Mais l'idylle est courte : l'été finit, il faut retourner en ville, quitter la belle nature pour rentrer dans le monde des conventions, cesser d'être pour reprendre la tâche de paraître. Heureusement que le capitaine Gripenfelt est aussi de ceux qui se contentent de paraître. Il l'épouse sans trop chercher à approfondir l'épisode du bord de la mer. Et le jeune ménage reprend la vie à grandes guides, avec toutes les apparences mondaines du bonheur. L'amour, la vérité n'avait été qu'une parenthèse dans la vie d'Aurore Bunge.

Arla et Gurli, deux sœurs, sont les types opposés de la jeune fille d'aujourd'hui. L'une voudrait se dépenser en bonnes œuvres, se dévouer à quelque grande cause, ou encore se donner, corps et âme, à quelque grand amour. Son exaltation naturelle la sauve de la sécheresse mondaine et des idées d'émancipation et d'indépendance personnelle qui ont tant de prise sur les jeunes filles de son entourage. Mais, en échange des trésors d'amour dont son cœur est plein, elle exige de l'homme qu'elle aimera non seulement une affection, une fidélité égales, mais une égale pureté. Elle regarde le libertinage de jeunesse, les amours d'avant

le mariage, comme une tare chez l'homme tout autant que chez la femme.

Sa sœur, toute en dehors, insouciante et positive, semble émancipée dès l'enfance. Elle sait tout, ou affecte au moins de tout savoir, voulant qu'on discute tout devant elle et prétendant se moquer des convenances, de la religion, des sentimens et de l'idéal. Rien dans son apparence ou dans ses vêtemens ne la distingue de sa sœur. Elle ne porte pas, comme les jeunes filles de sa sorte, des cheveux courts, ni des jupons plus courts encore, pour imiter les allures et les vêtemens de l'homme. Ses toilettes sont simples, ses attitudes aussi. Tout au plus se coiffe-t-elle quelquefois de la petite casquette des étudians d'Upsal, en velours blanc, à cocarde bleue et jaune; encore est-ce pour montrer qu'elle a passé son baccalauréat à l'Université, et pourrait être étudiante si elle le voulait. Mais elle ne fait pas étalage de son savoir, tout en discutant Darwin et Stuart Mill, la sélection naturelle et le rôle social de la femme, avec une tranquillité et une franchise imperturbables. D'un caractère très indépendant, elle traite les hommes en camarades, sans jamais permettre qu'on oublie un instant le respect qu'on lui doit. Elle est surtout préoccupée de sa liberté personnelle, de son « développement individuel. » Elle se ferait télégraphiste, employée des postes, commis dans une banque ou journaliste, plutôt que de sacrifier la moindre parcelle de cette liberté, plutôt que de renoncer à « l'intégrité de son moi. »

Mais, au lieu de tout cela, elle se marie, et devient pour son mari la meilleure des femmes. Son mari, un gouverneur de province, la consulte volontiers pour la rédaction de ses rapports, de ses discours aux concours agricoles : il est trop heureux d'avoir épousé une femme aussi intellectuelle.

Nous faisons connaissance avec ces deux jeunes filles, d'abord, dans *Un Bal dans le monde*. Nous les retrouvons plus tard dans *Un Ange sauveur*. Arla est amoureuse. Elle aime comme aiment les femmes de cette trempe. Sa sœur lui fait connaître la « bassesse morale » de son fiancé, ses amours antérieures, comme ses flirtages actuels. C'est « l'ange sauveur » qui arrive à temps pour lui ouvrir les yeux, pour lui éviter l'humiliation d'aimer et d'épouser un tel homme. Il est vrai qu'elle lui brise en même temps le cœur.

Un troisième roman : *En guerre avec la société*, nous fait assister aux suites tragiques de cette catastrophe morale. Par devoir et résignation, Arla a épousé un vieil ami de la famille, Otto Œrn, chef d'expédition au ministère de la Justice. Dix ans

durant, elle s'est dévouée consciencieusement à sa vie nouvelle, ne pensant qu'au bien-être de son mari, à l'éducation de ses deux enfans. Mais à ce moment apparaît celui qui doit troubler le cours paisible de sa vie, et Arla la soumise, la femme de dévouement et de devoir, devient la révoltée qui affirme son droit au bonheur. L'homme qui va apporter dans sa vie cet élément de révolte est lui-même un apôtre de la liberté individuelle, prêchant la rébellion contre la morale et le devoir conventionnel.

Berndtson, jeune lumière de l'université d'Upsal, a été choisi par le père d'Arla, l'ancien ministre d'État Pfeifer, pour être le précepteur de ses fils. C'est pendant l'été. Arla habite un château voisin de Stockholm, d'où son mari, le chef de bureau, et son père, actuellement président d'un tribunal, peuvent se rendre tous les matins en ville, pour revenir à l'heure du dîner. Aussi Arla voit-elle constamment le jeune précepteur, qui est venu prendre sa place dans le cercle de famille. Il lui inspire d'abord une certaine antipathie. Toutes ses idées, toutes ses convictions sont en contradiction avec les siennes. Il attaque et dénigre tout ce que depuis son enfance elle a appris à aimer et à respecter. Mais peu à peu, du choc même de leurs opinions, de l'opposition de leurs natures, au milieu de leurs discussions, naît une ardente sympathie, qui ne tarde pas à devenir de l'amour. Pensant avec son cœur, en vraie femme qu'elle est, Arla arrive avant longtemps à partager les opinions, les manières de voir de celui qu'elle aime; elle croit ce qu'il croit, pense ce qu'il pense. Ses doctrines sur la liberté humaine, sur le droit de l'amour, lui ouvrent de nouveaux horizons. Toute sa vie passée lui apparaît comme une gigantesque duperie. Mais elle n'admet pas de compromis : sa nature est de vouloir tout ou rien, de toujours exiger l'application complète de tous les principes. Bref, elle part avec le professeur, abandonnant sa famille, son mari, ses enfans.

Le divorce s'ensuit : elle épouse Berndtson; et le reste de sa vie n'est plus qu'un long déchirement de son cœur, une lutte lamentable entre ses nouveaux devoirs et la pensée des enfans qu'elle a dû quitter.

Pour revoir ses enfans, elle va jusqu'à s'humilier devant son ancien mari. Celui-ci, qui a déjà un pied dans la tombe, se montre généreux et l'invite chez lui pour les voir. Cruelle épreuve! son fils seul consent à venir à elle, et les informations qu'elle peut recueillir sur son caractère, ses penchans, la font trembler. Sa fille recule devant elle. Elle s'en retourne le cœur meurtri, et sa

vie continue monotone et pesante, partagée entre deux tiraillemens contraires, qui amènent enfin sa rupture avec son second mari : celui-ci ne peut lui pardonner d'être restée mère en devenant sa femme, et de ne pouvoir, à cause de ses enfans, rompre entièrement avec son passé.

Il y a peu de pays où le divorce soit, au point de vue légal, plus facile qu'en Suède; il y en a peu aussi où il soit moins fréquent. Ce n'est donc pas contre la tyrannie de la loi, le joug de l'Église ou les préjugés mondains que Mme Leffler a élevé sa protestation dans cette étude sur la femme divorcée. Si Arla est mise au ban de la société, tenue à distance par ses anciennes relations, c'est parce qu'elle a épousé un révolté, un radical, et qu'elle partage ses idées antireligieuses, ses principes subversifs. Elle a passé dans le camp opposé, elle a renié tout son passé : c'est à cause de cela que sa mère refuse de lui confier le soin d'élever ses enfans, et que son premier mari hésite même à les lui laisser voir. S'il y consent à la fin, c'est parce qu'il est persuadé que son cœur de mère lui fera respecter en eux la foi, seule chose essentielle à ses yeux pour le bonheur de la vie. Quant à la question que soulève l'institution du divorce, à savoir si la femme ne doit pas, avant tout, être mère, si le sort de ses enfans ne doit pas primer chez elle toute autre considération, c'est là un problème que Mme Leffler se garde bien de résoudre. Elle nous laisse à cet égard devant son point d'interrogation habituel, et le mot de la fin, qui semble résumer son sentiment : « Pauvre mère! pauvres enfans! » ne résout en somme rien du tout.

Dans un autre roman, *Une Idylle d'été*, c'est un chrétien, mais un chrétien aux vues larges et humaines, qui épouse la femme indépendante, la révoltée, pénétrée du scepticisme et de la morale modernes. Les mêmes complications surviennent. Si le jeune couple en évite les conséquences, c'est parce que le mari, qui a tenté de restreindre « le développement individuel » chez sa femme, cède en fin de compte et se sacrifie lui-même au besoin d'indépendance de sa femme.

C'est un beau caractère que celui de Falk le Norvégien, et Mme Leffler lui a rendu pleine justice, en dépit des besoins de la cause. C'est le chrétien au christianisme joyeux, optimiste, content de vivre, selon la doctrine de Grundtvig. Il est pénétré du sérieux de la vie, mais aussi de sa beauté; il a confiance dans l'humanité, dans les bienfaits de l'instruction. Cette religion pratique et large est en harmonie avec sa nature exubérante et forte, sa stature athlétique, ses penchans humanitaires, son caractère

ferme et doux, un peu sentimental, qui lui fait aimer par-dessus tout les femmes et les enfans. Il a renoncé à un avenir brillant, qui s'offrait à lui au sortir de l'Université, pour aller fonder, au milieu des montagnes, une école gratuite où, en des cours scientifiques et moraux, il enseigne aux fils et aux filles des paysans les connaissances pratiques, et les prépare aux batailles de la vie en élevant leur esprit et leur cœur.

Voici cependant qu'un jour, dans une ville d'eaux de la côte suédoise, où il est venu avec son yacht passer ses vacances d'été, et où sa magnifique carrure, sa tête blonde de jeune dieu de la mythologie scandinave, surtout ses hardiesses de nageur et de nautonier, ont fait de lui le *lion* de la société, il rencontre une artiste peintre, Ulla Rosenhane, célèbre déjà dans le monde des arts, aussi bien à Stockholm, où elle a exposé, qu'à Rome, où elle a fait ses études. Ulla, qui aime passionnément son art, n'aime pas moins son indépendance, le droit qu'elle s'est acquis de vivre à sa guise, de mépriser les préjugés, de faire fi de tout ce qui est, dans son opinion, purement conventionnel. Le brillant Norvégien s'éprend pour elle d'un amour violent. Elle, de son côté, arrive aussi à l'aimer passionnément. Elle ferait volontiers pour lui tous les sacrifices, sauf celui de son art et de son indépendance. Mais Falk, lui aussi, abhorre les compromis. Si elle se donne, il faut qu'elle se donne tout entière et sans retour, qu'elle devienne sa femme, qu'elle vienne partager sa demeure et ses travaux dans la montagne, vivre avec sa mère, qui le seconde dans la mission qu'il s'est donnée, l'aider comme elle à la remplir, faire le bien avec lui. A cette condition seulement ils pourront s'unir.

Ulla refuse : elle a aussi sa mission à remplir, des devoirs envers son art. Peut-elle sacrifier les espérances fondées sur elle, les succès rêvés, et son atelier de Rome, et les tableaux commencés ? Alors il l'enlève dans son yacht sans que la question soit tranchée : il espère ainsi la gagner malgré elle. Elle, voulant jouir du moment, se laisse enlever, quitte à se reprendre plus tard. Et la lutte continue pendant les deux jours et les deux nuits de cette traversée. Falk a installé Ulla dans la cabine ; lui-même passe la nuit sur le pont, auprès du gouvernail, trempé jusqu'aux os par la pluie et les lames, se livrant à lui-même de terribles combats pour maintenir intact le principe par lequel il veut vaincre. C'est sa fiancée, il la respecte comme telle. Maintes fois elle se révolte. Il est vraiment par trop ridicule ! Pourquoi mettre de telles conditions au bonheur ? Qu'est-ce que le mariage après tout ? L'union librement contractée n'est-elle pas assez consacrée

par l'amour ? Pourquoi ne pas être heureuse du bonheur naturel, spontané? pourquoi vouloir rentrer dans le conventionnel, où l'amour est d'ordinaire la moindre des choses requises? Et si un des deux doit après tout se sacrifier, pourquoi faut-il justement que ce soit elle? Sa mission dans la vie n'est-elle pas aussi digne de respect que celle du jeune homme? N'a-t-elle pas autant de droits à rester elle-même? Et tout l'art de la coquetterie, toute la griserie de sa beauté, et le temps et le lieu se mettent de la partie pour lui prouver qu'il a tort!

Mais il tient bon. Il la conduit chez lui, dans les montagnes; il la présente à sa mère comme une fiancée qu'il ramène. Et l'amour achève enfin sa victoire. Ulla est conquise; elle ne voit plus que par ses yeux; ils se marient. Deux ans se passent. Elle a eu deux enfans. Elle a appris à aider Falk dans sa tâche quotidienne. Elle enseigne les élémens de l'art à ces fils et filles de paysans dont il a réveillé l'âme endormie. Mais en elle-même l'art a péri. Son mari lui a construit un atelier, et elle a essayé de peindre. L'inspiration n'y est plus; l'isolement, l'absence de contact avec les artistes et les œuvres, tout cela a coupé les ailes à son génie. Elle envoie un tableau à l'Exposition de Stockholm. La réception qui lui est faite lui découvre la vérité : son talent est en train de s'étouffer dans sa nouvelle vie. Elle est punie d'avoir voulu le faire passer après son bonheur, d'avoir sacrifié ce don idéal à la paix du cœur. Mais aussi de quel droit avait-on exigé d'elle ce sacrifice insensé? de quel droit son mari avait-il osé attenter à son individualité? faire d'elle un être inférieur à lui-même?

Et voilà cette « individualité » de nouveau en éveil, s'armant de pied en cap, exigeant à son tour tous les sacrifices. Ulla Falk, tout comme la Nora d'Ibsen, tout comme Arla et les autres héroïnes de Mme Leffler, est obligée de tourner le dos au bonheur pour défendre et affirmer sa « personnalité ». Elle quitte son mari et ses enfans, et sa demeure dans les montagnes, et les élèves dont elle s'était fait aimer, et le bien qu'elle pouvait faire, et le bonheur qu'elle goûtait. Elle retourne à Rome, seule et le cœur déchiré; elle va reprendre la culture de son art, redevenir « elle-même ». Elle écrit à son mari : « Je sens que je ne pourrai jamais briser tout ce qui me rattache à toi, mais je sens aussi que je ne puis plus vivre avec toi et briser tout ce qui est en moi. » Et cette fois c'est le mari qui, sentant enfin « l'outrage qu'il lui avait fait », renonce à son œuvre, quitte Jokelheim en confiant à un ami la direction de son école; et va recommencer la vie dans un grand centre, où sa femme pourra s'adonner à son art,

où tous deux ils pourront vivre en égaux et se développer parallèlement.

A propos de cette solution, Mme Leffler écrivait : « Qu'on ne m'accuse pas de vouloir établir que désormais le tour est venu pour l'homme de subordonner son œuvre à celle de sa femme, de se sacrifier au libre développement de la destinée de la femme. J'ai voulu seulement démontrer que lorsque l'un des deux doit se sacrifier, il est injuste que ce soit forcément la femme. N'est-il pas plus juste que ce soit celui des deux qui, indépendamment de toute considération de sexe, a l'*individualité intellectuelle* la moins développée ? Ulla ne pouvait pas renoncer à ses instincts artistiques sans se démentir elle-même. Peindre était pour elle une des conditions de l'existence, de l'équilibre de son âme. Falk pouvait tout aussi bien se vouer à autre chose qu'à son école. Le sacrifice, s'il était encore pénible, était moindre pour lui. » Voilà donc la tendance de l'œuvre. Elle est caractéristique du genre : aussi a-t-elle obtenu toute l'approbation des maîtres de ce genre nouveau. M. Biörnstierne Biörnson écrivait, au sujet de ce livre, à Mme Leffler : « Bien des femmes vous remercieront dans leur cœur des paroles de justice et de liberté que vous avez prononcées en leur faveur. »

La dernière œuvre d'Anne-Charlotte Leffler est un recueil de *Souvenirs* qu'elle a consacrés à son amie Sonia Kovalevsky, l'auteur de *Vera Vorontzoff*, qui l'avait précédée de quelques mois dans la tombe. Ces mémoires éclairent d'une vive lumière la personnalité de la célèbre mathématicienne (1).

Dans une notice biographique sur Anne-Charlotte Leffler, Mlle Ellen Key, à son tour, a raconté sa vie et étudié son caractère, sans prétendre d'ailleurs à porter un jugement définitif sur l'ensemble de son œuvre. Quel que soit, sur cette œuvre, le jugement de l'avenir, Anne-Charlotte Leffler occupera toujours une place considérable dans l'histoire du mouvement réaliste suédois, et elle méritait, à ce titre, de figurer dans cette étude.

II. — M. G. DE GEIJERSTAM

M. G. de Geijerstam raconte quelque part l'histoire d'un certain étudiant d'Upsal, Christian Grane, champion de la libre pensée, philosophe et écrivain en herbe, qui sacrifie toutes les joies qui s'offraient à lui dans les chemins battus, — l'affection de ses parens,

(1) Voir, sur Sophie Kovalevsky, l'article d'Arvède Barine dans la *Revue* du 15 mai 1894.

la vie de famille, l'amour d'une jeune fille qu'il aime, — pour se faire le chevalier errant de toutes les libertés. La jeune fille, Agnès Skogman, qui lui avait donné son cœur dans la candeur de ses dix-sept ans, accepte, par amour pour lui, de renoncer à lui. Elle se dévoue de son côté à l'humanité souffrante et se fait garde-malade dans un hospice de folles. Des années se sont passées lorsqu'elle aperçoit un jour, dans la vitrine d'un libraire, le premier livre de Christian Grane. Elle l'achète et rentre chez elle pour le lire d'un trait.

— Voilà donc tout ce qui est résulté de mon sacrifice! se dit-elle en terminant cette lecture, dans la solitude de sa petite chambre d'infirmière, auprès de la fenêtre d'où l'on entend le pas lourd et le radotage incohérent des folles se promenant dans la cour. Voilà donc l'œuvre pour laquelle nous avons tous deux perdu notre bonheur : des *nouvelles*, de tristes histoires de la vie de tous les jours!

Que l'on prenne les nouvelles de M. de Geijerstam : *Ciels gris*, *Pauvres gens*, *Nuages épars*, ou que l'on prenne ses œuvres de plus longue haleine : *Erik Grane*, *le Pasteur Hallin*, ce sont toujours des histoires de ce genre, tristes comme les jours de ciel gris, tristes comme les misères humaines; et l'impression qui s'en dégage est toujours celle de l'inharmonie des choses, de l'injustice des hommes, de l'intolérance de la société, du manque de charité de toutes les religions et de toutes les morales.

C'est, dans *Erik Grane*, la lutte du jeune étudiant libre penseur, sceptique et radical, se débattant à Upsal contre les tendances conservatrices, la religion officielle, le rigorisme moral de la vieille cité universitaire. Ce sont, dans *le Pasteur Hallin*, les mêmes luttes transportées dans une ville de province, siège d'un évêché et d'une école supérieure, et se déroulant avec l'âpreté particulière que peut donner à de tels débats l'atmosphère d'une petite ville, au milieu d'une société ecclésiastique, parmi les professeurs et les gros bourgeois de l'endroit. Et nous assistons aux luttes intérieures du jeune pasteur Hallin, qui, au moment de sa consécration au pastorat, se sent assailli par les doutes de la philosophie moderne et se débat entre le parjure qu'il va commettre et la crainte de désoler tous les siens par une révolte contre sa destinée. C'est enfin, dans *Ciels gris*, *Pauvres gens*, *En attendant*, les combats journaliers des humbles et des laborieux, des habitans des campagnes et du littoral; c'est la vie de ces rudes paysans du Nord, du pêcheur, du marin des côtes, vie cruelle et dure, dominée par deux grands instincts : la faim et l'amour.

L'amour que décrit M. de Geijerstam est celui qu'on peut attendre de cette race, un amour fait de contrastes et d'extrêmes, mélange d'entraînement passionnel et de rêve sentimental, libre de tout artifice comme de tout libertinage, aussi capable des élans et des abandons de la passion sensuelle que des réserves et des pudeurs du sentiment idéal ; — amour qui peut, par exemple, un soir de printemps, après la danse sur la pelouse, jeter par hasard deux êtres jeunes, vigoureux et vibrans, dans les bras l'un de l'autre, en laissant au mariage de consacrer plus tard ces fiançailles naturelles ; — amour qui peut aussi permettre le complet abandon de la femme à la discrétion de l'homme, et où l'homme trouve, de son côté, assez de force et d'empire sur soi-même pour respecter ce qui est confié à son honneur ; — amour qui a pu faire entrer dans les mœurs ces longues fiançailles, qui durent parfois plusieurs années, pendant lesquelles les fiancés vivent constamment ensemble dans la plus grande intimité ; — amour enfin qui croît au milieu des grandes libertés permises entre jeunes gens et jeunes filles, mais qui prétend exiger une chasteté aussi absolue dans le passé de l'homme que dans celui de la femme, et qui pardonne aussi difficilement chez lui que chez elle le libertinage avant le mariage, comme les infidélités après.

Ainsi, la jolie Emma Pehrson, nièce de la fermière Olson, aime passionnément son beau marin Knut. Ils sont fiancés, ils se marieront au printemps, lorsque le marin, qui doit s'embarquer pour son dernier voyage, sera revenu ; et ils vivront à la ferme, car la bonne tante Olson se fait vieille et aura besoin d'un bras jeune et vigoureux pour l'aider dans sa tâche. La veille du départ de Knut, les deux fiancés étaient restés assis sur le petit banc devant la maison, par une douce soirée d'été qui se prolongeait comme pour attendre l'arrivée de l'aurore. Ils avaient tous deux le cœur bien gros. Lui avait de plus un secret sur la conscience, un grand secret qu'il voulait lui confier. Elle s'était assise sur ses genoux et lui caressait les cheveux, et toute la candeur de son âme rayonnait dans ses grands yeux bleus, comme la bonté de son cœur se reflétait dans la douceur de son clair sourire. Et lui la tenait par la taille et l'embrassait tendrement ; et vingt fois il avait ouvert la bouche pour lui parler, mais toujours sa timidité l'arrêtait, les paroles mouraient sur ses lèvres et la confidence était remplacée par un nouveau baiser... Et le lendemain il partait sans avoir rien dit.

Un jour, la vieille mendiante de la ville arriva à la ferme, et Emma, qui ne la laissait jamais passer devant la porte sans lui apporter de quoi se réconforter, alla lui chercher à boire et à

manger. Alors, dans sa reconnaissance, la vieille lui parla du bien-aimé qui s'était embarqué pour l'Amérique et qui reviendrait au printemps; et, tout en devisant, comme elle aimait à s'écouter, elle en vint à parler d'une femme que Knut avait aimée autrefois, qui habitait la ville, avait de lui un enfant. Emma, à cette révélation, avait senti son cœur se briser et avait failli s'évanouir. Il lui sembla qu'elle allait mourir de honte et de chagrin. Puis, rassemblant tout son courage, elle écrivit à son fiancé, en Amérique, de ne pas revenir : elle ne pourrait plus être à lui maintenant, dût-elle en mourir.

Sa tante, comprenant son chagrin, la maria au brave fermier Johan Erson, qui du moins serait bon et plein d'égards pour elle. Il fut tout cela pour elle, en effet; et elle cherchait, par reconnaissance, à être bonne pour lui, mais l'amour fut le plus fort. Elle fit ce qu'elle put, mais elle ne parvint pas à oublier son marin. A jamais, décidément, elle lui avait donné son cœur... Et peu de temps après, elle partit pour l'Amérique, laissant son mari et sa maison, pour aller retrouver son cher Knut.

M. de Geijerstam est revenu sur cette donnée, dans plus d'une de ses nouvelles. C'est tantôt Elsa Rundbeck, la riche héritière, qui a épousé un ancien capitaine des gardes et qui découvre, au milieu de son idylle à la campagne, que son mari a eu autrefois des amours de garnison dont elle n'avait jamais rien su: son bonheur s'écroule, toute sa vie semble brisée par l'amère désillusion, l'humiliation et le chagrin que lui cause cette découverte. C'est encore Mlle Hallin, dont les fiançailles sont rompues parce que son père a surpris son fiancé, le gai lieutenant Bergman, embrassant une servante, à la sortie d'un souper.

Dans une autre de ses nouvelles, l'auteur a voulu nous montrer la contre-partie de cette situation pour en dégager une thèse dans le goût de celle de M. Alexandre Dumas fils.

Une jeune fille, enfant unique d'un riche propriétaire vivant sur ses terres, a été amoureuse d'un gentilhomme, son voisin de campagne; elle l'a même aimé avec un peu trop d'abandon, et trop tard elle découvre combien il est indigne d'elle. Elle refuse alors de l'épouser et le congédie avec indignation. Son père, qui a été absent et ignore toute cette aventure, lui présente à son tour un prétendant à sa main. C'est un banquier avec lequel il est en relation d'affaires. Elle le connaît un peu, elle se rappelle l'avoir rencontré autrefois dans un bal à Stockholm. C'est un viveur connu, dont les frasques amoureuses ont fait assez de bruit pour que des échos en soient parvenus jusqu'aux oreilles des jeunes filles. Ebba ne les ignore pas; elle connaît même

l'histoire d'une de ses anciennes maîtresses, dont il a eu plusieurs enfans.

Elle prend donc la résolution d'être franche avec lui, de lui avouer sa faute avec toutes ses conséquences, mais de réclamer pour elle la même indulgence, le même oubli du passé qu'elle consent à lui accorder. Mais aux premiers mots qu'elle prononce sur ce sujet, le prétendant l'arrête, lui ferme la bouche : son passé ne la regarde pas, c'est un livre qui doit rester fermé pour elle. Tout ce qu'elle a le droit d'exiger, c'est la fidélité dans le mariage ; à cet égard, il compte tenir strictement ses engagemens. Mais alors, quel droit a-t-il de connaître son passé à elle ? Pourquoi ce livre-là devrait-il lui être ouvert ? Duperie pour duperie ou réserve pour réserve, elle a tous les droits de taire son secret comme il tait le sien. Elle lui promet solennellement une fidélité dans le mariage égale à la sienne : là commencera la communauté. Pour ce qui est du passé, chacun gardera le sien : ce passé n'entrera pas dans leur nouvelle vie ; il n'a rien de commun avec le pacte qu'ils vont conclure pour l'avenir.

Sauf cette admission en principe de l'égalité des droits entre les sexes, M. de Geijerstam raille assez sévèrement les prétentions de la femme scandinave à ce sujet, qui, dit-il, font naître une hypocrisie spéciale chez l'homme, augmentent la mésintelligence entre les sexes, et ajoutent aux difficultés du mariage. Après avoir montré les sévérités hypocrites des pères, les pruderies ridicules des mères, les exigences impossibles des filles et les sentimentalités rétrospectives des épouses, il établit qu'il en résulte une sorte de duperie générale et une véritable tyrannie.

Dans ses *Récits du Juge de paix*, il a réuni quatre petits contes d'un vif intérêt, fondés sur des faits réels dont il a recueilli tous les détails de la bouche d'un magistrat de ses amis. Ces faits se sont passés sur l'île d'Œland, parmi la population rustique qui vit isolée sur cette île, et que les glaces séparent du continent une bonne partie de l'année. L'intérêt de ces nouvelles se trouve ainsi, d'abord, dans l'authenticité des faits racontés ; mais il consiste aussi dans l'étude psychologique des caractères que l'auteur y a présentés. Ce ne sont pas de simples récits de crimes, comme semblerait l'indiquer l'intervention du juge de paix. Il y a crime ou délit, sans doute, dans chacune de ces histoires, et c'est par là qu'elles sont arrivées à la connaissance de la justice ; mais dans le récit qu'en fait M. de Geijerstam, elles deviennent de vraies peintures de mœurs. Il semble que l'auteur suédois ait emprunté à Mérimée son art d'analyser, de mettre en scène avec tant de vie

et de naturel certains entraînemens criminels. Comme l'auteur de *Colomba*, il nous montre l'effet d'une nature et d'un milieu spéciaux sur une population paisible et rustique; il nous fait voir comment l'idée du crime, lorsqu'elle pénètre par hasard dans un de ces cerveaux, le possède et le domine avec l'obsession de l'idée fixe, comment les contrastes et les extrêmes des caractères donnent à des êtres naturellement doux une férocité terrible, une fois les passions excitées. La résolution froide, le mépris de la vie humaine avec lesquels le forfait est alors commis, sous la contrainte de cette obsession, lui donnent un étrange et tragique caractère de sauvagerie. Telle est, par exemple, la passion homicide qui s'empare de la fermière Ingrid, l'héroïne d'*Un Parricide*, et qui lui donne cette sauvagerie, ce pouvoir de fascination sur son entourage, au moyen desquels elle parvient à amener son amant et ses fils à exécuter, presque malgré eux, le crime qu'elle a médité toute sa vie.

C'est dans des récits de ce genre que se révèle le plus complètement le remarquable talent de conteur de M. de Geijerstam. M. de Geijerstam est auteur dramatique en même temps que romancier; il a lui-même tiré de ses romans des pièces de théâtre. L'une d'elles, une émouvante histoire de meurtre, a été traduite par M. Prozor et a fait partie du répertoire du théâtre de l'Œuvre. Dans une autre, *Jean Anders* (1894), il a voulu, selon les traditions de l'école réaliste, et ainsi que l'avaient fait avant lui Auguste Boudeson (*le Grand Lars*) et Fraus Hedberg (*Esprits durs*) nous montrer le paysan suédois dans sa vraie nature, dépouillée des sentimentalités du romantisme, c'est-à-dire non pas simple, plein de bonhomie, laborieux et pieux, mais rusé, égoïste, querelleur et stupidement entêté.

III. — LE ROMAN PSYCHOLOGIQUE ET LE ROMAN IDÉALISTE. MM. O. LEVERTIN ET V. DE HEIDENSTAM

En 1890, paraissait à Stockholm un petit livre qui faisait un certain bruit dans le monde des lettres. C'était une spirituelle satire des tendances et du ton de la littérature du jour. Les auteurs, MM. Oscar Levertin et Verner de Heidenstam, imaginaient une nouvelle : *le Mariage de Pepita, la cigarettière*, écrite selon toutes les formules naturalistes — coins de nature, documens humains, développement physiologique, entraînemens instinctifs et fatalités héréditaires, — et leur livre n'était qu'une minutieuse critique de cette nouvelle imaginaire.

MM. Levertin et de Heidenstam aboutissaient à cette conclusion, que le naturalisme suédois avait fait son temps. Ils en reconnaissaient tous les mérites, surtout comme réaction contre les excès du romantisme, mais ils croyaient son rôle terminé. L'engouement pour le fait physiologique avait enfin passé de mode. On était las aussi des apothéoses de l'instinct, des excitations à la révolte de l'individu contre la société. Un retour vers l'idéalisme s'opérait par degrés. Les deux critiques affirmaient en outre que le naturalisme n'avait jamais réussi à s'acclimater complètement en Suède. Les Russes, les Norvégiens en avaient fait un réalisme à eux, l'avaient identifié à leur génie littéraire : en Suède, il était resté la spécialité d'une école ou plutôt de certaines individualités. Décidément, le tempérament des Suédois pas plus que leurs convictions ne les poussaient de ce côté. Leur âme, plutôt méditative qu'expansive, s'intéresserait toujours davantage à l'idée suggérée par un objet qu'à cet objet lui-même.

Bref, il fallait s'attendre à un changement. Mais auquel? voilà ce que les jeunes écrivains ne précisaient pas. Nos deux auteurs ne s'engageaient à rien à cet égard. M. de Heidenstam parlait seulement d'un retour aux aspirations idéales de la Renaissance, à la pureté classique de l'antiquité, à la « joie de vivre » des épicuriens, à la sublime résignation des stoïciens. Il faisait même un pas de plus, et déclarait préférer un miracle de Lourdes raconté avec âme, aux plus fidèles reproductions des réalités quotidiennes. M. Levertin, de son côté, parlait de préoccupations psychologiques et morales. Mais rien de tout cela n'était très net; et pour se renseigner sur les théories littéraires de MM. Levertin et de Heidenstam, force était de les attendre à l'œuvre. Leurs aspirations répondaient au sentiment général; la réaction par eux annoncée était réellement dans l'air : il ne restait plus qu'à la voir se traduire par des faits.

Et de fait, quelques mois après l'apparition de *Pepita*, M. Levertin publiait un grand roman, *les Ennemis de la vie*, une étude psychologique dans le genre des romans de MM. Paul Bourget et Édouard Rod.

M. Levertin s'était fait connaître déjà comme un de nos meilleurs poètes lyriques. Il avait montré dans ses vers une prédilection manifeste pour les sujets du moyen âge. Il semblait se complaire surtout dans les cimetières, les cloîtres, les vieilles ruines au clair de lune. Il chantait l'amour et la mort, le dieu à la torche renversée et celui qui promène triomphalement son flambeau. Sa muse était décidément triste, mais sa tristesse n'avait rien du pessimisme moderne, rien non plus de werthérien ni de

byronien. Il avait fait une étude spéciale des vieux poètes français, et semblait s'en inspirer.

Son roman les *Ennemis de la vie* ne laisse pas d'être aussi assez mélancolique. Une impression de tristesse s'en dégage dès les premières pages, et jusqu'au bout nous poursuit. L'action est des plus simples. Tout se meut autour de trois ou quatre personnages. Les faits sont secondaires : seul importe le développement psychologique des caractères.

Otto Imhoff est un jeune publiciste engagé dans le journalisme. Il est rédacteur en chef d'un journal libéral. Ses opinions politiques, plutôt radicales, contrastent avec son tempérament aristocratique, sa nature raffinée, ses goûts élégans. Il est fils d'un riche industriel suédois et d'une Française. C'est de sa mère qu'il tient sa nature fine, enthousiaste, prime-sautière, comme aussi son extrême sensibilité, son tempérament nerveux, ses idées démocratiques. Une telle nature est peu faite pour supporter les luttes politiques, pour vivre dans l'atmosphère surchauffée du journalisme, au milieu des haines, des jalousies, des intolérances. Tout son être moral en est bientôt meurtri. Il s'irrite de ces mœurs, de ces tiraillemens. Il s'exagère les affronts de ses adversaires, prend sa part de toutes les souffrances, des injustices qu'il constate autour de lui, et se désespère à la pensée qu'il ne peut rien pour secourir les opprimés qu'il a poussés à la révolte. Il prend pour des attaques personnelles l'opposition qu'on fait à ses idées, à ses principes. Cette persécution s'incarne surtout à ses yeux dans la personne de son adversaire, le journaliste conservateur Hessler, personnage très influent et membre de la Chambre haute. La polémique que celui-ci mène contre le journal libéral prend dans l'imagination d'Imhoff des proportions démesurées ; il se croit personnellement dénoncé à la vindicte publique, attaché au pilori de l'opinion. Il vit dans un état maladif d'inquiétude et de surexcitation. De là à l'idée fixe, à la manie de la persécution, il n'y a qu'un pas : Imhoff est très près de le franchir.

La seule planche de salut est l'affection, l'influence calmante de sa fiancée. De cette fiancée, Annie Hörlin, M. Levertin a fait un adorable portrait. C'est la vraie femme, avec toute l'abnégation de son dévouement, la douceur de son affection, la lucidité de son esprit guidé par son cœur, l'influence consolante, apaisante, fortifiante, de son amour. Selon l'usage suédois, les fiancés se voient constamment. Annie va librement chez Imhoff, dans son appartement de garçon. Lui, de son côté, vient librement chez elle. Orpheline, vivant seule avec une tante, elle est employée comme caissière dans une compagnie d'assurances. Lorsqu'elle

sera arrivée au terme de son engagement, en automne, ils se marieront. En attendant, elle s'arrange pour le laisser seul le moins possible. Elle va le chercher à son journal en sortant de son bureau. Ils dînent ensemble, vont au théâtre ou se promènent. Elle passe sa soirée à calmer les amertumes, à dissiper les nuages qui se sont amassés en lui pendant la journée. Elle sent que c'est une lutte à mort entre elle et cette idée fixe, cette exaltation nerveuse de son fiancé, qui menacent leur bonheur à tous deux. Elle est le bon génie qui rétablit l'équilibre dans son âme. Seule elle parvient à l'arracher aux cauchemars qui le tourmentent. Les *Ennemis de la vie*, ce sont les haines, les jalousies, les rancunes, les acharnemens, les passions des hommes. La suprême consolation, c'est la femme avec son profond amour, son dévouement sans bornes.

Mais les influences mauvaises finissent par triompher. Annie est appelée soudainement auprès de sa tante, qui, durant une visite chez des parens à la campagne, est tombée malade. Il y a là pour elle un nouveau devoir à remplir : elle part en prenant congé de son fiancé à la gare ; elle lui met dans la poche une longue lettre, qu'il doit lire en son absence pour y puiser du courage, de la patience et du calme. Malheureusement, en rentrant chez lui, au lieu de lire la lettre, Imhoff se met à lire les journaux. Les passions renaissent, les fureurs se déchaînent; l'idée fixe le ressaisit, avec toutes ses horreurs et ses hallucinations. Il se promène toute la nuit, la lettre de sa fiancée dans sa poche ; le trouble augmente en son âme, et dans son cerveau la folie s'installe. Le lendemain matin, encore en proie aux démons qui le possèdent, il veut se rendre au journal. En sautant dans le tramway qui passe devant sa porte, son regard rencontre tout à coup celui de son ennemi Hessler, debout sur le trottoir à deux pas de lui. La stature de cet homme semble soudain grandir, prendre des proportions gigantesques, se perdre dans les nuages. Son regard sardonique s'abat sur Imhoff. Celui-ci sent comme s'il recevait un coup de massue sur la tête. Il s'affaisse, foudroyé d'un transport au cerveau, et roule à terre au moment même où le lourd véhicule se remet en marche. C'est Hessler qui le relève, le fait transporter chez lui, et se dévoue à le soigner. Mais il meurt sans reprendre connaissance et avant l'arrivée de sa fiancée.

Cette courte analyse est impuissante à donner l'idée d'un roman dont tout l'intérêt se concentre dans le jeu intime des âmes, dans l'intensité des sentimens exprimés. Cette folie qui naît et grandit chez Imhoff, les combats que livre sa fiancée Annie

aux cauchemars de son cerveau, les alternatives de sérénité et de fureur par lesquelles passe son âme, voilà tout le roman.

M. Verner de Heidenstam, déjà connu par un roman très lu, *Endymion*, — dans lequel il avait mis en contraste la suprême quiétude, la simple joie de vivre de l'Orient, avec les agitations, les incohérences et les tourmens de l'âme occidentale, — par des récits de voyage et d'esthétique, par plusieurs recueils de vers, qui révélaient en lui une vraie nature de poète et un talent original, faisait de son côté un pas de plus dans ce mouvement de réaction idéaliste. Il aboutissait à l'allégorie, au symbolisme. Son nouveau roman, *Hans Alienus* est une parabole, le rêve d'un philosophe et d'un poète, interprété au moyen de mythes et de symboles. Il rappelle par certains côtés l'épopée mystique de Milton; par d'autres il rappelle le rêve philosophique de Gœthe, de Byron. Certains traits lui sont, au contraire, particuliers. Ainsi les vers s'intercalent partout dans la prose; la réalité s'enchevêtre dans l'allégorie, au point qu'elles se confondent, que le rêve revêt parfois les formes de la réalité, et que la réalité se perd dans le rêve.

Des mythes, des symboles, du mystère et de la philosophie encadrés dans des peintures réelles, des préoccupations d'idéal et de spiritualité, voilà les procédés de M. Verner de Heidenstam; le culte du beau sous toutes ses formes, voilà son esthétique; la joie de vivre, la joie idéale, insouciante, dont l'homme a besoin comme la plante a besoin du soleil, cette joie qui est le soleil de l'âme et la fait s'épanouir comme la fleur s'épanouit à la lumière, voilà le dernier mot de ses aspirations philosophiques. « Et, dit-il, on a le bonheur que l'on s'imagine avoir. » L'imagination peut faire de la vie un sourire; c'est le savoir qui en fait une vallée de larmes. Pour arriver à la béatitude, il faut moins se préoccuper de connaître et jouir davantage d'être; estimer ce qu'elle vaut chaque minute de l'existence, qui n'est ni le passé, ni l'avenir, mais la seule qui soit à nous; ne pas oublier de vivre à force de chercher à connaître le pourquoi de la vie; ne pas se glorifier de la somme de ses connaissances positives, jusqu'à en oublier la gloire du soleil et du printemps, jusqu'à passer à côté du bonheur, pour avoir voulu se rendre compte de son essence. Cette vérité, la Grèce et l'Orient l'avaient comprise : Hafed et Umballa, deux frères, veulent tous deux retrouver la bague du Grand-Mogol, qui s'est égarée. Le prince a promis de combler d'honneurs et de richesses celui qui la rapporterait, et de lui donner la main de la princesse, sa fille. Hafed remue ciel et terre

pour la trouver; Umballa reste couché à la porte du bazar, où le soleil lui réchauffe le dos. Une vieille esclave lui offre un sou pour aller vider son panier d'ordures. Facile moyen de gagner son déjeuner! Il va vider le panier;.. et la bague roule à terre avec un trognon de chou.

De même, ce petit pâtre du mont Hymète qui, couché sur la colline par un beau jour de printemps, tire de sa flûte quatre notes joyeuses, pendant que tout Athènes se précipite à l'Agora, pour entendre expliquer par un philosophe stoïcien le secret de la vie heureuse. La flûte du petit pâtre, à elle seule, lui en a dit plus long.

Qu'importent, en vérité, la science, les richesses, la renommée, quand l'amour et le rêve suffisent si délicieusement à remplir la vie? Abdoula, le nègre du Soudan, sait qu'en jetant trois pierres dans le puits qui est sous la statue d'Isis, au moment même où la lune touchera l'eau de son reflet, il est assuré de voir exaucer trois de ses souhaits. Accroupi aux pieds de la déesse, au milieu des sombres ruines de temples et de palais, il guette le passage de la lune au zénith, l'instant où elle dardera sa douce lumière jusqu'au fond du puits. Il tient ses trois pierres. En jetant la première, il souhaitera d'être aimé de Fatma; en jetant la seconde, de devenir chef de sa tribu; en jetant la troisième, de vivre longtemps. Soudain un rayon d'argent effleure la surface de l'eau, et la première pierre tombe au fond du puits. Alors Abdoula, le cœur en joie, la face illuminée, rentre dans son village, oubliant, dans son bonheur, les deux autres pierres. Que lui importent puissance et longue vie, puisque Fatma déjà l'aime?

Cependant tout en prêchant l'insouciance et la quiétude orientales, M. de Heidenstam ne manque pas lui-même d'aller au fond des choses, de voir et de déplorer tout le mal dont nous souffrons. Et malgré tout son épicurisme et toute sa quiétude orientale, au fond c'est un pur Scandinave, un vrai Suédois, d'une âme à la fois aventureuse et contemplative, active et mélancolique, mystique et incrédule, rêveuse et pratique.

Le héros de son roman : *Hans Alienus* est le fils d'un savant professeur suédois, sceptique et misanthrope, et d'une belle Italienne légère et dévote, qui, avant de se marier, a mené longtemps une joyeuse vie. Leur union a été de courte durée, tout juste assez longue pour que leur fils ait eu le temps de naître. Le père, laissant sa femme poursuivre à Rome une vie de plaisirs, a enlevé son fils et est revenu avec lui à Stockholm où il a vécu depuis en solitaire, plongé dans ses livres. Hans a grandi dans cette solitude. D'un esprit trop indépendant pour s'accommoder d'aucune

école, il passe son temps dans la bibliothèque de son père, lisant à tort et à travers tout ce qui lui tombe sous la main, et vivant dans le monde de rêves que lui ont créé ses lectures et l'isolement de sa pensée. Mais au milieu de ces rêves se pose soudain une question : Quel est le but de l'existence? Est-ce à la seule fin de mener la vie qu'ils mènent, que son père et lui sont nés? Accumuler des connaissances pour les voir s'effondrer dans l'anéantissement de la mort ou la perte de la mémoire, est-ce là le but dernier? Traverser la vie sans une joie, dans un labeur incessant, pour aboutir à la sécheresse du cœur, au mépris de ses semblables, à l'indifférence et à la solitude éternelles, est-ce là le dernier mot de la destinée de l'homme? Non! Son père s'est trompé : il a pris le moyen pour la fin. Peut-être sa mère a-t-elle, après tout, choisi le meilleur lot? Hans ira s'en assurer. Et il part pour Rome.

Le voilà bientôt menant une vie de gaîté et de plaisirs, au milieu d'un monde cosmopolite dont il devient l'enfant gâté. De la joie à tout prix! voilà sa devise. Il a trouvé le but de la vie : être heureux! En compagnie de jeunes gens et de jeunes filles de son monde, il fonde une société secrète, dont tous les membres doivent s'engager sur l'honneur à ne jamais tolérer une pensée triste, à ne jamais se laisser envahir par l'ennui ou le chagrin, à maintenir intacte en eux la gaîté de cœur. Chaque fois qu'un d'eux faillira à l'épreuve, se laissera vaincre par l'humeur chagrine, il donnera un gage. Et celui qui, à la fin de l'année, au prochain carnaval, se trouvera avoir versé le plus de ces gages devra organiser à ses frais une brillante mascarade : une procession qui célébrera le triomphe de l'humanité.

C'est Hans lui-même, le plus gai de tous au commencement, qui se voit condamné à payer cette amende : à mesure que le terme approchait ses gages s'étaient accumulés. Car un vide tous les jours plus profond s'était creusé dans son cœur, au milieu de ces plaisirs! Un atroce ennui lui était venu de ces fêtes continuelles! Il les fuyait maintenant, las jusqu'à l'écœurement. Il se réfugie au Vatican. Il a obtenu l'autorisation de travailler à la bibliothèque. Il prépare une étude sur l'origine et le développement de la musique ecclésiastique. Il fréquente les églises. Les splendeurs de ce culte de pompes et de symboles l'attirent; les magnificences, les sublimes grandeurs d'une messe pontificale le remplissent d'enthousiasme. Mais bientôt, de nouveau, le vide se fait dans son cœur. Ses angoisses augmentent. Il parcourt la Ville éternelle, étudie les monumens, veut vivre dans le passé, dans le monde des anciennes gloires. Redevenant Hans Alienus, Hans

l'Étranger, le Solitaire qui n'a pas de foyer, ni d'amis, il va à l'encontre des siècles, se réfugie vers les mondes qui ont été avant Rome. Sous la conduite de la déesse de la vengeance, Tisiphone, qui est aussi celle du souvenir, il traverse, il visite la Grèce et l'Égypte, Babylone et Ninive. Il vit de la vie joyeuse de l'Attique sur les plages ensoleillées, auprès des sources enchantées coulant à l'ombre des platanes; de la vie des Pharaons dans les barques fleuries, qui descendent le Nil; de la vie de Sardanapale, dans la jouissance effrénée des sens.

Une nuit, dans le désert, et tandis qu'il suivait des yeux les mondes innombrables roulant à travers le ciel, il eut une vision. Il vit le Père Éternel, sur son char de lumière, parcourant l'espace infini. A ses pieds étaient couchés les deux jumeaux Dionysos et Jésus. Les deux frères divins, chacun d'un côté du char lumineux, contemplaient en silence ces mondes sans nombre, qui défilaient devant leurs yeux. De tous ces mondes brillans, montaient jusqu'à eux des sons de joie, des chants d'allégresse, des hymnes de louange. De la petite terre seule, leur arrivaient des voix lamentables, des cris de désespoir, des pleurs et des sanglots. Dionysos leva sa tête aux boucles d'or, et d'un regard étonné interrogea son Père. Mais Jésus doucement l'attira vers lui, et murmura dans un soupir :

— Ils n'ont pas su, vois-tu, attendre l'accomplissement des temps. Ils croient par leur sagesse pouvoir s'élever à un bonheur qui n'est pas de leur sphère.

— J'irai du moins leur apprendre comment ils peuvent attendre! dit Dionysos. Il y a des joies terrestres qui pourraient leur faire oublier leurs maux.

Et Jésus le laissa partir.

Parvenu sur la terre, Dionysos coupa une branche de vigne et s'en fit une couronne. C'était le signal auquel devait le reconnaître son frère. Il envoya à Jésus une couronne de roses, qui le ferait reconnaître à son tour. Et puis Dionysos parcourut la terre, la fécondant sous ses pas. La vie éclatait partout; la mer caressait doucement les plages; le soleil animait les collines; les treilles se couvraient de grappes vermeilles, les champs d'épis dorés. Jusque sur la branche de vigne qui ceignait la tête du dieu, poussèrent des grappes légères qui dansaient sur son front. De tous côtés des bandes joyeuses venaient escorter le char de Bacchus. Les nymphes et les satyres sortaient des bois pour le fêter. Tous puisaient dans son regard la joie de vivre, l'oubli de leurs maux. Et l'humanité souffrante, voyant cette joie divine, crut un moment que le bonheur était dans l'ivresse des sens.

Mais bientôt, dominant le bruit de ces réjouissances, sortit de nouveau de tous les coins de la terre, des cités, des monts et des vallons, l'écho de l'humaine tristesse, l'écho des pleurs et des sanglots.

Alors Jésus descendit sur notre planète. Il chercha vainement son frère. Partout où il le demandait, des gémissemens répondaient; des mères avaient perdu leurs filles; les hommes ne rentraient plus au foyer. Les joies de Dionysos semblaient avoir fait naître de nouvelles misères. Jésus souffrait de toutes ces peines. Dans sa douleur, les roses tombèrent de sa couronne : il n'en resta que les épines, qui maintenant perçaient son front. Des gouttes de sang se mêlaient aux larmes qu'il versait sur ces souffrances humaines. Et l'humanité, voyant cette divine tristesse, crut alors que la joie ne pouvait naître que des larmes.

Ressembler au Christ, aimer les hommes comme il les a aimés, voilà donc le but de la vie. Telle est la conclusion à laquelle arrive Hans Alienus. Il a trouvé que les joies de Dionysos ne suffisaient pas à remplir l'existence; que la recherche de la vérité conduisait au doute; que le culte du beau demeurait stérile. Seule la *Charité* peut donner la paix du cœur. Hans Alienus revient donc auprès de son père. Il est maintenant aussi vieux que lui. Toutes ses illusions sont restées en route. Il a brisé son idole, renié son ancienne croyance dans l'*Eudémonie* hellénique. Il les remplacera par la foi en l'humanité et par la résignation. Désormais le père et le fils se comprennent. Par des chemins différens, la vie les a conduits au même point. Le culte de la science et du savoir n'a pas donné plus de satisfaction à l'un que le culte du beau et la joie de vivre n'en ont procuré à l'autre. Telle est l'idée philosophique qui se dégage du livre de M. de Heidenstam. Mais la philosophie de l'œuvre est loin d'être l'œuvre entière. C'est tout au plus le fil conducteur qui la traverse et que j'ai essayé d'indiquer. Le reste échappe, en grande mesure, à l'analyse. On ne peut résumer ces tableaux de civilisations anciennes, ces rêves, ces visions, ces allégories, ces paraboles dont le livre est tout rempli.

Aussi bien la valeur d'une œuvre semblable dépend-elle moins de l'idée philosophique que l'auteur a voulu exprimer que de la force créatrice par laquelle il a pu donner la vie à ses visions, faire revivre le passé, nous faire oublier qu'il nous transportait à côté et au-dessus du réel. M. de Heidenstam donne souvent cette illusion, mais il n'y parvient pas toujours. A côté de tableaux réellement beaux, de scènes très vivantes, de paysages charmans, de détails très finement observés, il y a chez lui des pages sibyl-

lines, des mythes obscurs, des passages où l'extraordinaire, l'imprévu, occupent une place trop grande, des oracles de pythonisse dont le sens échappe. Il faut ajouter pourtant que ces abstractions, ces singularités, ces obscurités ne sont jamais tout à fait choquantes. C'est que, dans le plus libre élan de ses pensées, l'auteur ne s'est jamais détaché de son héros. Ce sont les chagrins, les révoltes, les aspirations, les sensations de *Hans Alienus* qu'il met dans son œuvre. Lui seul nous intéresse : ce sont ses confidences volontaires ou involontaires qui donnent à son rêve la sensation du vrai.

CONCLUSION

Pour compléter cet aperçu du mouvement littéraire suédois, il aurait fallu, à côté des œuvres que nous venons d'examiner, placer celles de romanciers tels que Ernest Ahlgren, Nordensvan, Stella Klève, Alfhild Agrell, Anna Wallenberg, parmi les réalistes; de Tor Hedberg, Axel Lundegård, Beckström, Sigurd Snorre, Armanda Kerfstedt, Mathilda Roos, Selma Lagerlöf, parmi ceux qui montrent plutôt des tendances idéalistes.

Mme Victoria Benedictsson, qui écrivait sous le nom d'Ernest Ahlgren, a été, par sa vie autant que par ses ouvrages, une personnalité intéressante. Mariée très jeune à un inspecteur des postes plus âgé qu'elle de vingt ans, elle vécut obscurément jusqu'à sa trente-troisième année dans un petit village du midi de la Suède. D'une santé délicate, atteinte d'un terrible mal chronique qui la tourmentait par intervalles fréquens, elle passa cette première partie de sa vie dans l'isolement complet, livrée à ses propres pensées, parmi lesquelles se faisait jour déjà un sentiment de révolte contre sa destinée, contre les conditions de sa vie, contre l'oppression de son milieu. Déjà, elle méditait le projet d'écrire, de déverser dans un roman tout ce qui débordait de son cœur, de sortir par la fiction des ténèbres qui l'entouraient. C'était une de ces âmes fiévreuses, impuissantes contre elles-mêmes, que la verve saisit par secousses, qu'une sensibilité maladive pousse à s'exagérer la douleur comme la joie; natures faites de contrastes et de soubresauts, qui, sentant en elles-mêmes toutes les passions, sont spécialement douées pour les décrire. Enfin cette révolte qui grondait en elle éclata. Un beau jour, sans préparation ni prétexte, elle quitta sa maison, son mari, tous les siens, rompit avec la vie régulière, et s'en alla de par le monde, seule, prétendant jouir de la vie. Elle se mit alors à

écrire et arriva vite à la célébrité. Une série de romans : *En séance*, *l'Argent*, *Marianne*, révélèrent en elle des dons au-dessus de la moyenne. Elle prenait parti contre le mariage, contre le ménage surtout et la part qui y est faite à la femme, contre une morale taillée sur le même modèle pour tous les tempéramens et qui étouffe tout sentiment individuel, contre des lois sociales qu'elle déclarait fondées sur des préjugés héréditaires.

Plus tard, elle écrivit en collaboration avec M. Lundegàrd, jeune romancier qui s'est fait un nom parmi les romanciers qui aspirent à un retour vers l'idéalisme. Mais les douleurs physiques dont elle continuait à souffrir, et surtout la terrible oppression morale, la déprimante et irrésistible mélancolie qui en résultait, eurent finalement raison de son courage et de sa force d'âme. Ce qu'elle avait pu supporter dans son village lui parut tout à coup insupportable, au milieu de la liberté et de la célébrité qu'elle s'était désormais acquises. Elle se tua, à peine âgée de quarante ans. Sa correspondance publiée récemment, et une notice biographique que lui a consacrée Mlle Ellen Key, n'ont pas réussi à éclairer complètement ce caractère original, primesautier et contradictoire, que les souffrances physiques et morales finirent par obscurcir, sans jamais parvenir à l'aigrir.

Le roman de M. Tor Hedberg, *Judas*, est une curieuse étude psychologique, un essai de réhabilitation de l'archi-traître de l'Évangile, par une nouvelle théorie sur les mobiles de son action. C'est une œuvre bizarre et qui mériterait bien aussi un examen plus détaillé. De même, le roman symbolique de Mlle Selma Lagerlöf, qui a tiré un heureux parti des vieilles légendes, des croyances populaires de sa province natale, le Vermland. Sa *Saga de Gustave Berling* est animée d'une vie intense; le légendaire et le réel s'y mêlent et s'y enchevêtrent, et semblent s'éclairer mutuellement d'une forte lumière. De même encore l'œuvre considérable de M. G. Nordensvan : théâtre, roman, critique littéraire; le roman de famille de Mme Armanda Kerfstedt; les nouvelles paysannes de M. Édouard Beckström. Toutes ces œuvres seraient intéressantes à étudier. Mais une telle étude nous entraînerait au delà des limites de cette esquisse.

Au surplus, les quelques individualités littéraires que j'ai essayé de faire connaître, et qui sont caractéristiques dans les différens genres de la littérature contemporaine, auront suffisamment indiqué les tendances actuelles du roman suédois. Ainsi l'on a pu voir naître le naturalisme sous l'influence de courans venant du dehors. Ce naturalisme est d'ailleurs mêlé de romantisme, d'idées abstraites, de polémique politique et sociale. Sous l'impulsion

d'une personnalité marquante, d'un caractère ardent et combatif, d'un talent original et puissant, en même temps qu'un peu déséquilibré, il est devenu surtout antimoral, antireligieux, presque anarchiste. La réaction contre le radicalisme pieux et vertueux du milieu environnant a été poussée à l'extrême; le roman naturaliste suédois est allé tout droit jusqu'à la révolte contre tout principe social et moral capable d'imposer une contrainte au penchant naturel.

Des excès mêmes de cette tendance est résultée une réaction idéaliste. L'apothéose des sens et des instincts a fait renaître le besoin des choses de l'âme, la curiosité des phénomènes supérieurs de la vie morale. Le parti pris de mépriser tout idéal a disparu pour faire place à des préoccupations psychologiques et morales, au dessein de relever l'être humain à ses propres yeux, de le montrer moins esclave de ses sens, capable enfin de maîtriser ses passions. L'idée du devoir a reparu, en opposition avec les entraînemens de l'instinct; l'imagination a repris ses droits à côté des sensations; la moralisation de l'être humain par la domination des désirs a remplacé l'idée de son émancipation de toute entrave morale ou religieuse. Ce néo-idéalisme, qui a fait son apparition il y a quatre ou cinq ans, est encore incertain de sa voie et peu sûr de ses croyances. Il s'essaie dans l'analyse psychologique, dans l'allégorie et le symbolisme; mais le fond de sa philosophie reste confus, sa foi est indécise. Il flotte entre une sorte de panthéisme, un christianisme mystique et une religion humanitaire, et il éprouve l'inconvénient de s'être plongé sans foi bien précise dans des études que la foi peut seule féconder.

O. G. de Heidenstam.

A LA VEILLE

D'UNE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

I

Ce n'est pas de nous qu'il s'agit aujourd'hui, mais des États-Unis. On sait que le président de la République y est élu tous les quatre ans au suffrage universel. L'élection a lieu quatre mois avant l'installation à la Maison Blanche. L'agitation commence dès le début de l'année qui précède cette date. Depuis le printemps dernier, le pays n'est occupé que du choix du magistrat qui devra régir ses destinées de mars 1897 jusqu'en mars 1901. On connaît aussi la procédure qui s'est peu à peu introduite dans les mœurs au point d'être observée comme une règle écrite. Chaque parti envoie de tous les points du territoire ses délégués à une Convention générale du parti, qui se réunit dans une ville et à une époque désignées d'avance. Cette Convention établit un programme qu'on appelle plate-forme (*platform*) et qui expose la manière de voir de la majorité, ou de l'unanimité de la convention sur les questions qui occupent l'opinion publique. Une fois ce programme établi, chaque convention désigne (*nominates*) deux candidats, l'un pour la présidence, l'autre pour la vice-présidence des États-Unis, et en forme une liste (*ticket*) qu'elle recommande aux suffrages des électeurs. Ceux-ci n'en demeurent pas moins libres de voter pour qui bon leur semble; mais cette désignation, faite à l'avance par les représentans autorisés de chaque parti, pèse d'un grand poids sur le vote populaire, et la bataille s'engage sur les noms ainsi mis en avant. De véritables campagnes s'organisent dans l'intervalle qui sépare les Conventions du vote définitif : les politiciens les plus habiles de chaque parti en prennent la direction, établissent leur quartier général, et déploient une activité comparable à celle d'un chef d'armée, préoccupé de

faire converger vers un même but tous les mouvemens de ses troupes sur le théâtre des opérations.

Cette année, l'intérêt capital des plateformes résidait dans la question monétaire. La grandeur des intérêts engagés, la situation prépondérante que les États-Unis occupent dans la vie économique du globe, les conséquences qui résulteront de la décision prise en un sens ou dans l'autre, non seulement pour l'Amérique, mais pour le monde entier, me faisaient un devoir d'étudier de près la lutte actuelle. Déjà les journalistes américains, ces merveilleux fabricans de titres à sensation, l'ont baptisée : la bataille des étalons (*battle of standards*). La place d'un économiste était indiquée dans l'un et l'autre des états-majors, à la recherche des meilleurs points d'observation.

Je suis donc retourné aux États-Unis. Je les avais visités, il y a trois ans, au moment de l'Exposition de Chicago, de la foire universelle, comme les Yankees l'avaient nommée dans leur langue pittoresque : la grande Républiqne était alors secouée par une crise financière violente, qui avait coïncidé avec les premiers mois de l'Exposition, et qui provoqua une lutte parlementaire acharnée au sujet de la législation monétaire. Il s'agissait de mettre un terme aux achats de métal blanc par le Trésor, dont les caves s'emplissaient de lingots que le public ne lui demandait pas. Le monde financier et commercial redoutait un changement d'étalon. Seule, la fermeté du président Cleveland, qui arracha au Congrès, après trois mois d'efforts, le rappel de la loi Sherman, sauva le pays d'un bouleversement. Mais les peuples oublient vite les leçons de l'histoire ou les comprennent mal. Au lieu de renoncer définitivement à toute tentative de restauration de l'argent, une partie de l'Amérique se lance tête baissée dans une campagne qu'elle prétend faire aboutir à la libre frappe de ce métal.

Cette idée a pris naissance dans les États qui, tels que le Nevada, le Colorado, le Montana, l'Idaho, contiennent de nombreuses mines d'argent. Mais, chose singulière, elle a recruté de nombreux adhérens dans l'ouest, le centre et le sud, parmi les fermiers et même les ouvriers, qui s'imaginent que cette révolution monétaire améliorerait leur condition. Les Montagnes-Rocheuses et une partie du bassin de Mississipi croient voir là en même temps une occasion de s'affranchir de la suprématie des États de l'est, à qui leur richesse, la densité de leur population et leur longue expérience politique avaient assuré jusqu'à ce jour une légitime prépondérance dans la conduite des destinées de l'Union.

Il n'est plus possible aujourd'hui de juger l'ensemble du

peuple américain d'après les New-Yorkais et les Bostoniens, ni de considérer ce qui est à l'ouest des monts Alleghanys comme une quantité négligeable. Les anciens États du bord de l'Atlantique, qu'on désigne parfois du nom de Nouvelle-Angleterre, forment en réalité une vieille Amérique par rapport aux jeunes communautés du centre et de l'ouest. Ils constituent au sein de l'Union une sorte de parti conservateur; ils commencent à avoir des traditions et à goûter les douceurs d'un état d'âme plus raffiné que celui des rudes planteurs et mineurs, pionniers de la Fédération dans sa marche de l'Atlantique au Pacifique. Ceux-ci sentent les forces leur venir : grâce à la constitution qui ordonne que chaque État sera représenté par deux sénateurs, sans tenir compte de la population, leur influence au Sénat est déjà considérable. Les territoires qu'ils occupent sont immenses, et, si le peuplement s'en effectue avec la rapidité dont certaines villes, comme Chicago, ont donné l'exemple, la Chambre des représentans ne tardera pas à compter, elle aussi, une forte proportion de députés de l'ouest. Là est la nouveauté et aussi le péril de la situation.

Jamais depuis trente ans il ne s'était révélé comme aujourd'hui. A lire certains journaux américains, l'étranger pourrait même croire à un antagonisme plus profond encore que celui qui existe réellement. Le principal journal de Denver, capitale du Colorado, le *Rocky Mountain News*, attaquait au mois de juin dernier le président Cleveland, objet spécial de la haine des partisans de l'argent, que nous demandons au lecteur la permission d'appeler argentistes. Ce barbarisme nous permettra de traduire littéralement l'épithète de *silverites* qui revient à chaque minute dans la bouche et sous la plume des Américains. Ce président démocrate, qui a la fermeté de résister à son propre parti toutes les fois qu'il juge que celui-ci se trompe, était représenté sur un bûcher : les flammes de « l'argent libre » le dévorent, pendant qu'il essaie de s'échapper par une échelle d'or. Il est probable qu'une fois la brûlante question du jour réglée, tout rentrera dans le calme, et les adversaires, si échauffés en ce moment, retourneront à leurs affaires sans s'armer pour une guerre civile. Mais rarement une discussion politique s'est poursuivie sur un ton aussi violent ; rarement des dénonciations semblables à celles qui s'impriment matin et soir dans les journaux ont ameuté l'opinion. Les délégués républicains du Colorado, de l'Idaho, de l'Utah, du Montana, du Nevada, en se retirant de la convention de Saint-Louis, n'ont pas craint de dénoncer à leurs constituans le programme adopté par la majorité de leurs coreligionnaires politiques « comme la pire tentative jamais faite par le parti républicain, jadis sauveur du peuple, mais prêt aujourd'hui à l'oppri-

mer, si la Providence ne l'arrête pas au moyen du suffrage des hommes libres. »

Le sénateur Tillman, de la Caroline du Sud, qualifiait l'autre jour dans une réunion publique le président Cleveland d'instrument de *Wall street*, c'est-à-dire des banquiers de New-York, et apostrophait ses auditeurs en ces termes :

Votre politique a consisté à changer de maître, ce que vous faites en expulsant une bande de voleurs et en en installant une autre à sa place. Vous êtes hypnotisés par le chant de sirène des journaux vendus... Toutes ces punaises d'or (*goldbugs*) sont foncièrement hypocrites et menteuses... En 1893, le Congrès a démonétisé l'argent et établi l'étalon d'or, grâce aux machineries et canailleries de John Sherman et autres coquins... Les *trusts* et monopoles nous tuent. Votre procureur général a, de par la loi, le pouvoir de les étrangler tous, mais il ne peut le faire. La corruption est partout : corruption dans les tribunaux sans exception, jusque dans la Cour suprême; — corruption au Congrès; — et, ce qui est pis que tout, la présidence vient d'être mise aux enchères à Saint-Louis. Hanna a commencé par acheter le vote des nègres en faveur de Mac-Kinley; puis Platt les a achetés une seconde fois pour leur faire adopter sa plateforme en faveur de l'or. John Sherman, le grand prêtre de Mammon, est, avec Mark Hanna, le copropriétaire de Mac-Kinley... Et maintenant, amis, voilà assez longtemps que nos chefs nous vendent. Le temps est venu de nous insurger. Il nous faut une nouvelle déclaration d'indépendance : l'Amérique aux Américains, et l'Angleterre aux Enfers!

Il n'est aucune des passions de la démagogie auxquelles il ne soit fait appel dans cette campagne. Les faits sont dénaturés; les accusations les plus extravagantes proférées sans preuve à l'appui; on s'adresse aux pires instincts des foules. Si la démocratie américaine résiste à de pareils assauts, elle aura donné une admirable preuve de sagesse et de possession d'elle-même.

II

La division politique des États-Unis est malaisée à définir, parce qu'elle ne correspond à rien de précis; elle ne ressemble pas à la nôtre, personne ne songeant à demander un changement dans la forme du gouvernement. Les deux grands partis en présence sont le parti républicain et le parti démocrate; à côté d'eux le parti populiste a recruté des adhérens dans certains États du sud et de l'ouest : on pouvait néanmoins jusque dans les derniers temps le traiter de quantité négligeable. Les ouvriers ont aussi des organisations spéciales : mais elles n'empêchent pas ceux qui en font partie d'appartenir à un autre groupe politique. Le parti républicain se glorifie d'avoir mené la guerre de sécession et d'avoir rétabli l'unité nationale; le parti démocrate n'a plus que le nom de commun avec les confédérés de 1861, qui pendant

quatre ans versèrent leur sang sur tant de champs de bataille et disputèrent la victoire aux Sherman, aux Sheridan et aux Grant. Aussi n'est-ce pas sur le terrain des luttes d'autrefois que se rencontrent les adversaires d'aujourd'hui. Ils sont d'accord pour maintenir l'organisation actuelle du pays; ils ont au même degré le respect de la constitution; ils ne sont pas en désaccord sur la politique étrangère. Si le républicain Blaine a passé pour le champion le plus ardent du panaméricanisme, le démocrate Cleveland a déployé une singulière énergie dans la revendication des droits des États-Unis lors de l'incident anglo-vénézuélien à la fin de 1895. Ce n'est pas non plus sur une question confessionnelle qu'éclatent les conflits d'opinion, bien que l'association anti-papale, *American-protective association*, par abréviation A. P. A., essaie de faire à Mac-Kinley un grief d'avoir épousé une femme catholique.

C'est donc en matière économique que doivent éclater les divergences qui séparent les démocrates et les républicains. Mais ici encore, chose étrange à constater, aucun des deux partis, au début de la campagne présidentielle de 1896, n'avait de programme précis. Deux questions préoccupaient le pays: celle du tarif et celle de la monnaie; protection ou libre-échange, étalon d'or ou double étalon. Hâtons-nous d'ajouter que les problèmes ne se posent pas avec cette simplicité élémentaire. Bien peu de libre-échangistes américains auraient le courage de supprimer tous les droits de douane; un petit nombre seulement des partisans de l'étalon d'or songent à retirer de la circulation les dollars d'argent qui en forment une portion importante. D'autre part, bien que les républicains soient acquis à une politique protectionniste, les démocrates sont loin d'être tous de l'opinion contraire; et, pour ce qui est de la question monétaire, elle compte des partisans de l'une et de l'autre solution dans les deux camps. Une forte majorité de républicains est favorable à l'étalon d'or; ce qui n'empêche qu'en 1893 le président démocrate Cleveland a lutté avec une énergie indomptable pour l'abrogation des lois ordonnant les achats d'argent par le Trésor, et que certains membres de son cabinet, le secrétaire de la Trésorerie Carlisle en tête, se jettent aujourd'hui dans la mêlée pour combattre les argentistes. Il faut jeter un coup d'œil en arrière afin de comprendre la situation.

Après avoir été longtemps libre-échangistes, les États-Unis, vers le déclin du XIXe siècle, ont suivi l'exemple de beaucoup de nations européennes et ont établi des barrières pour protéger nombre de leurs industries. Le major Mac-Kinley, président de la commission parlementaire chargée de la revision des lois douanières, attacha son nom au tarif le plus élevé, qui fut établi il y a

quelques années sous le gouvernement du républicain Harrison, et légèrement abaissé en 1894, sous une présidence démocratique, par une loi dite *Wilson bill*. On attribuait la crise de 1893 à l'excès des tarifs protecteurs et à la législation monétaire : sous le coup de ses souffrances, le pays approuva un double changement dans l'une et l'autre politique. Mais aujourd'hui que la prospérité promise ne lui semble pas revenir assez vite, il est de nouveau prêt à voter en sens contraire. Ce n'est pas le lieu de discuter une théorie économique. Constatons cependant que l'Amérique est mieux armée qu'aucune autre contrée pour la lutte sur le terrain du libre-échange. La richesse et l'étendue de son sol lui permettent d'exporter nombre de matières premières : elle devient de ce chef créancière de l'étranger et achète à son tour des produits fabriqués au dehors. Cela est si vrai qu'à une époque dont nous ne sommes pas éloignés les revenus des douanes dépassèrent largement les besoins du Trésor et parurent à beaucoup de bons esprits un impôt injustement prélevé sur le consommateur, c'est-à-dire sur la masse. Craignant de les voir abolir, les protectionnistes inventèrent le système des pensions, dont l'objet principal fut de trouver un emploi à d'énormes excédens budgétaires. Avec une armée de 25 000 hommes et une marine à peu près nulle, les Américains trouvèrent moyen d'inscrire annuellement 800 millions de francs au titre des dépenses militaires, en pensions servies aux vétérans de la guerre de sécession, à leurs familles, et surtout à des amis politiques. Aujourd'hui les temps sont changés : les excédens ont fait place à des déficits, qu'il a fallu combler à l'aide d'emprunts. L'administration démocratique ne peut plus se vanter d'avoir continué à diminuer la dette publique, comme elle le fit sous la première présidence de Cleveland, de 1885 à 1889. Depuis deux ans elle a dû emprunter un milliard de francs : il est vrai qu'elle a eu à souffrir de l'incertitude qui n'a cessé de régner sur le régime monétaire du pays.

Celui-ci est assez connu pour qu'il n'y ait pas lieu d'y insister. Nous l'avons exposé ici même en 1894. Depuis le rappel du Sherman bill, en octobre 1893, les États-Unis se trouvent, au point de vue métallique, dans une situation analogue à celle de la France : l'or seul peut y être librement frappé ; mais les dollars d'argent antérieurement émis ont conservé force libératoire. S'il n'existait aucun doute relativement à l'avenir, la présence dans la circulation de ce demi-milliard de dollars d'argent sous la forme d'espèces sonnantes, de billets du Trésor et de certificats de dépôt gagés par le métal monnayé ou déposé en lingots dans les caves de la Trésorerie à Washington, n'aurait aucune influence fâcheuse : mais il n'en va pas ainsi. Un parti qui, plus bruyant que nombreux

à ses débuts, a cependant fini par recruter des adhérens parmi ceux-là mêmes qui n'ont rien à gagner et probablement beaucoup à perdre à un bouleversement monétaire, s'agite et agite le pays en réclamant la libre frappe de l'argent : il promet aux propriétaires de mines de ce métal un débouché assuré et un prix invariable pour leur marchandise; il fait miroiter aux yeux des agriculteurs une hausse du blé, du maïs et des autres produits de la terre, qu'il prétend devoir être la conséquence inévitable de cette libre frappe.

Le candidat républicain qui paraît avoir le plus de chances d'être élu en novembre prochain pour être ensuite installé à la Maison Blanche de Washington de mars 1897 jusqu'en mars 1901, est le célèbre Mac-Kinley, dont le nom est resté lié au relèvement du tarif douanier. Mac-Kinley ressemble à Napoléon Ier : cette circonstance a été pour quelque chose dans sa fortune politique, en ce pays où la légende impériale paraît avoir exercé une fascination toute particulière sur les esprits (1). Ses adversaires n'ont-ils pas été jusqu'à relever la date du 18 juin, anniversaire de Waterloo, à laquelle Mac-Kinley a été choisi par la Convention de Saint-Louis, pour en tirer un présage de défaite? Le portrait de Mac-Kinley, imprimé tous les jours dans une foule de journaux tirés à des millions d'exemplaires, le représente inévitablement coiffé du tricorne en bataille, avec la main dans la redingote boutonnée, ou bien encore les deux bras croisés derrière le dos, dans quelqu'une des attitudes immortalisées par l'Empereur premier.

Rien n'est amusant comme de voir l'usage constant que font les caricaturistes yankees de cette ressemblance. L'un d'eux nous montre Mac-Kinley sur un cheval blanc, entouré de son état-major : les plus connus de ses partisans sont occupés à pointer des canons chargés de boulets en or qu'ils puisent dans des caissons bondés de ce métal; au bas du tertre s'étend une plaine désolée qui n'est que ruines : fermes, fabriques, ateliers sont dévastés, tout est détruit par le monométallisme or : inutile de dire que le dessin est publié dans un État argentiste. Ailleurs on voit Mac-Kinley assis sur un obus, flirtant avec dame Démocratie, pendant qu'une mèche enflammée, sur laquelle est écrit : « monométallisme or », menace de faire éclater le projectile : « N'ayez pas peur, m'amie », lui dit-il, « cela ne vous fera pas de mal. »

La verve des républicains et des partisans de la monnaie

(1) Cette fascination est telle que l'éminent professeur Sloane, de l'Université de Princeton, a cru devoir écrire une histoire de Napoléon Ier pour éclairer ses compatriotes, en la leur présentant sous le jour qu'il croit être le vrai, et en cherchant à calmer chez eux un enthousiasme qu'il trouve exagéré.

jaune s'exerce à son tour aux dépens des argentistes. Le *New York Herald* nous montre un vagabond aux habits rapiécés, avec un pantalon enfoncé dans de grandes bottes et retenu par une seule bretelle au-dessus de sa chemise de laine, un chapeau de feutre aux larges bords dont s'échappent des plumes avec les inscriptions d'Altgeldisme, Tillmanisme (Altgeld est le gouverneur anarchiste de l'Illinois et Tillman le sénateur de la Caroline du Sud, fougueux apôtre de l'argent); il porte sur le dos le mot : populisme; de la main gauche il maintient sur un billot intitulé : « convention de Chicago » la poule aux œufs d'or, la démocratie, et s'apprête à l'égorger avec la hache « argent libre » (*free silver*), qu'il brandit de la main droite. L'*Evening Telegram* du 14 juillet nous montre la vieille dame Démocratie faisant sauter sur ses genoux le petit enfant « populisme » et l'amusant avec un hochet « libre argent » (*free silver*) : la légende est jolie dans sa concision. « Elle avait besoin de quelque chose pour la distraire. » Une autre nous montre cette même démocratie dont les jupes sont entortillées par les laisses de deux cochons qui la tirent en sens contraire : l'un s'appelle l'or et est très gras; l'autre, tout maigre, personnifie l'argent. La vieille dame crie au secours et demande qu'on la dégage de ces cordes. L'un des animaux l'entraîne sur une route qui s'appelle « Défaite » et l'autre se dirige vers le chemin qui mène à « Ruine ».

En d'autres temps, l'élection de Mac-Kinley aurait eu une signification nettement protectionniste. Les circonstances ont relégué cette question si grave au second plan, et amèneront peut-être à ce candidat nombre de voix libre-échangistes. Voici comment s'exprime à cet égard la plate-forme républicaine :

Nous renouvelons et affirmons notre attachement à la politique protectionniste, que nous considérons comme le boulevard de l'indépendance industrielle de l'Amérique et le fondement de la prospérité américaine.

Cette politique véritablement américaine taxe les produits étrangers et encourage l'industrie indigène; elle fait porter le poids des droits aux marchandises du dehors ; elle conserve le marché américain au producteur américain; elle assure à l'ouvrier américain le maintien des salaires au taux américain; elle met la fabrique à côté de la ferme et rend le fermier américain moins dépendant de la demande et des prix étrangers.

Nous demandons un tarif équitable sur les importations étrangères, qui ne fournisse pas seulement au Gouvernement un revenu égal à ses dépenses nécessaires, mais qui empêche le travail américain d'être réduit à se contenter des salaires payés en d'autres pays.

La plate-forme démocratique au contraire déclare que les droits d'entrée doivent être uniquement perçus pour fournir des ressources au budget. Elle dénonce comme désorganisant les affaires la menace républicaine de rétablir le tarif

Mac-Kinley, deux fois condamné par le suffrage universel :

Ce tarif, présenté faussement comme protégeant l'industrie nationale, n'a servi qu'à engendrer une foule de *trusts* et de monopoles, a enrichi le petit nombre aux dépens de la masse, a restreint le commerce et privé les producteurs américains de leurs débouchés naturels.

Mais il est dit plus loin : « Jusqu'à ce que la question monétaire soit réglée, nous nous opposons à tout changement dans notre législation douanière. » C'est renoncer clairement à livrer bataille sur le tarif. D'autre part, rien ne prouve qu'une fois à la présidence, Mac-Kinley s'empresserait d'agir dans le sens d'une augmentation des tarifs actuels : elle sera réclamée par nombre d'industriels, toujours prêts, par tous pays, à crier à l'aide; mais les demandes seront sans doute si nombreuses, que la voix des consommateurs pourrait s'élever à son tour, et modérer les appétits des manufacturiers.

Quoi qu'il en soit, aucune des deux plates-formes que nous venons de citer, malgré la redondance des phrases, ne prend d'attitude intransigeante en matière douanière; et il serait facile de démontrer qu'on pourrait à la rigueur conserver ou modifier le tarif actuel en restant dans le cadre des déclarations républicaines ou démocratiques (1). C'est donc à propos de la question monétaire que nous devons chercher à trouver chez les politiciens une attitude décidée, des principes ou du moins des opinions arrêtées. Tel n'était pas le cas au début de la campagne actuelle. Si la majorité des républicains, surtout dans l'est, est très énergiquement favorable à ce qu'on appelle dans le jargon courant la monnaie saine (*sound money*), le favori Mac-Kinley évitait tout d'abord de se prononcer sur la question. L'un des grands journaux de New-York, l'*Evening Post*, s'amusait à publier chaque jour de nombreux extraits de discours dans lesquels Mac-Kinley s'est exprimé en termes favorables au bimétallisme. Mac-Kinley de son côté se renfermait dans un prudent silence : les « Forain » de là-bas le représentaient les yeux fermés et la bouche close par la main de son Éminence grise, du célèbre Mark Hannah : « Je n'ai rien à dire, *I have nothing to say*, » est la légende.

III

Mais cette situation ambiguë du début de la campagne n'a pas tardé à se modifier à la suite de la réunion de la Convention

(1) D'après des nouvelles plus récentes, les républicains refuseraient cependant aux démocrates, qui seraient disposés à voter pour Mac-Kinley, de faire des concessions sur la question du tarif.

démocratique, qui a siégé à Chicago du 7 au 11 juillet dernier. Déjà la plate-forme républicaine, adoptée par la Convention de Saint-Louis le 18 juin, s'était prononcée en faveur de la monnaie saine (*sound money*) et du maintien de l'étalon d'or :

Le parti républicain est sans restriction favorable à la monnaie saine. C'est lui qui a fait passer la loi de reprise des paiemens en espèces en 1879; depuis cette époque, chaque dollar a valu de l'or. Nous sommes absolument opposés à toute mesure calculée en vue de déprécier notre étalon ou de porter atteinte au crédit du pays. Nous sommes donc hostiles à la libre frappe de l'argent autrement qu'en vertu d'un arrangement international avec les principaux peuples commerçans du monde. Nous nous engageons à appuyer un arrangement de ce genre. Mais jusqu'à ce qu'il puisse être conclu, l'étalon d'or doit être conservé tel qu'il existe. Toute notre circulation d'argent et de papier doit être maintenue à la parité de l'or. Nous sommes en faveur de toute mesure de nature à maintenir, d'une façon inviolable, les obligations des États-Unis et leur monnaie, qu'elle soit de métal ou de papier, à l'étalon actuel, qui est celui des nations les plus éclairées du monde.

Cette déclaration fut adoptée par la Convention républicaine à une grande majorité ; seul, un petit groupe de délégués de l'ouest se joignit au sénateur Teller, du Colorado, lorsque celui-ci refusa de s'incliner devant la décision de la Convention au sujet de la monnaie, et se retira (*bolted*).

Le parti démocrate, de son côté, était profondément divisé sur la question monétaire. Mais à peine la Convention du parti est-elle réunie à Chicago que la puissance des argentistes se manifeste. Les délégués des États de l'ouest entrent en lice avec une ardeur et une violence sans égales. Dès le début, un antagonisme complet éclate entre eux et les délégués de l'est, qui proclament la nécessité de rester fidèles aux principes monétaires de M. Cleveland. Toutes les autres questions, jusqu'à celle du tarif, passent au second plan, et les États-Unis présentent le spectacle curieux d'une grande bataille politique concentrée sur une portion restreinte du terrain des intérêts matériels. Il ne s'agit plus de l'ensemble des questions économiques, qui jouent un rôle assez considérable dans la vie des nations modernes pour mettre les passions en mouvement, en dehors de toute question purement politique ; il ne s'agit même pas, quoi qu'en disent Mac-Kinley et ses amis, de protection ou de libre-échange. Le débat est réduit à la question monétaire : restera-t-on fidèle à l'or, ou bien admettra-t-on concurremment à la libre frappe les deux métaux dits précieux : l'or et l'argent? C'est ce point qui met en ébullition soixante-dix millions d'hommes; c'est pour vider la querelle du métal jaune et du métal blanc, des *gold bugs* (punaises d'or) et des *silver cranks* (fous d'argent), que des dizaines de mille de journaux, imprimés à des dizaines de millions d'exemplaires,

inondent matin et soir les villes, bourgs et villages de quarante-neuf États et territoires de l'Union ; c'est pour cette cause que les immenses machines politiques américaines sont en mouvement depuis plusieurs mois et vont redoubler leurs efforts jusqu'au 3 novembre 1896, jour de l'élection.

La Convention démocratique se réunit au commencement de juillet. Les murs et les hôtels de Chicago fourmillent d'hôtes étranges, hommes aux barbes incultes, venus des Montagnes-Rocheuses et des fermes de l'Ouest, qui inspirent au *New-York Herald* des caricatures dans le genre suivant : ils font queue chez les barbiers de Chicago ; le nègre qui tient les ciseaux recule, effrayé, devant ces Clodions chevelus ; un autre empile dans un immense panier les longues boucles qui tombent de ces têtes et de ces mentons hirsutes. Le célèbre gouverneur de l'État d'Illinois, dans lequel se trouve Chicago, Altgeld, l'ami des anarchistes, emplit les couloirs du bruit de sa campagne en faveur de l'argent. Les délégués des grands États de l'est, de New-York, de Pensylvanie, sentent que la majorité avait son siège fait. Ils n'en luttent pas moins courageusement et essayent de se faire écouter : mais les positions étaient prises bien avant la réunion, et les paroles les plus sensées ne modifièrent probablement pas un seul vote. Dans l'émotion de leur impuissance, l'un d'eux va jusqu'à s'écrier que l'attitude des argentistes équivaut au premier coup de canon tiré sur le fort Sumter, en 1861, par les confédérés. La *Tribune* de New-York déclare que les vieux démocrates de l'est se heurtent à Chicago à un spectre horrible, aux yeux hagards, agitant un étendard sanglant et une torche enflammée. Terrifiés de découvrir l'intensité des passions agraires et communistes qui sont à la base de la folie argentiste, ils accusent la majorité de vouloir répudier des dettes légitimement contractées, et constatent avec tristesse que, pour la première fois dans l'histoire, le parti démocrate s'écarte des saines doctrines en matière monétaire. Ils déplorent que des anarchistes et des communistes, entrés à la Convention sous un masque de démocrates, dominent cette Assemblée au point de lui dicter des résolutions monstrueuses.

Dans l'immense hall, où un millier de délégués et plus de quinze mille spectateurs tenaient à l'aise, le triomphe des argentistes s'affirme dès la première minute. Le révérend Stire ouvre la session par une prière appelant les bénédictions du Très-Haut sur la Convention assemblée devant lui, le priant d'inspirer à ses membres le plus ardent patriotisme, de les affranchir de toute préoccupation de parti, de façon à consacrer leurs efforts au bien public et à continuer à faire de l'Amérique une et prospère un

modèle, le plus pur et le meilleur possible, pour les peuples de la terre. Deux candidats étaient en présence pour la présidence temporaire de la Convention : le sénateur Hill, de New-York, *sound money man*, et le sénateur J. W. Daniel, de l'État de Virginie, favorable à l'argent. Daniel fut élu par 556 voix contre 349 données à Hill, bien que le comité national démocratique appuyât la candidature de ce dernier. Ce fait était à lui seul une indication claire des dispositions des délégués. Depuis soixante-quinze ans, c'était la première fois que le choix du comité n'était pas ratifié par la Convention; mais celle-ci était décidée à ne se laisser arrêter par aucun précédent et à tout briser pour assurer le triomphe de l'argent. Aussi le sénateur Daniel ne fit-il que répondre aux sentimens de la majorité en comparant son œuvre à un incendie qui dévore la prairie, d'une extrémité à l'autre du pays :

Il faut, s'écria-t-il, émanciper l'Amérique de la tutelle des rois de l'Europe, menés par la Grande-Bretagne à l'assaut du métal argent, cette moitié de la monnaie du monde, et empêcher ces tyrans de réduire tous les fabricans, marchands, fermiers et ouvriers américains, à n'être plus que des scieurs de bois ou des porteurs d'eau!

N'oubliez pas qu'en 1892 vous vous êtes déclarés en faveur de l'usage simultané de l'or et de l'argent comme étalon, de la libre frappe des deux métaux, et que le seul point sur lequel vous ne vous êtes pas alors prononcés était celui du rapport à fixer entre les deux métaux.

Les hommes qui sont dans les affaires, les manufacturiers, les commerçans, les agriculteurs, nos enfans qui peinent dans les comptoirs, dans les usines, dans les champs, dans les mines, savent qu'un resserrement de la circulation engloutit, avec la force silencieuse et irrésistible de la pesanteur, les profits annuels de leurs entreprises et de leurs paiemens, — ils savent aussi qu'étalon d'or signifie contraction et organisation du désastre... Le parti républicain s'est prononcé en faveur de l'étalon d'or britannique. S'il triomphe, nous ne pouvons que nous attendre à de nouveaux spasmes de panique et à une période de dépression indéfinie.

Nous nous sommes efforcés de traduire littéralement cette diatribe : elle donne bien l'idée de l'agitation au moyen de laquelle les partisans de l'argent essaient de s'assurer les suffrages populaires. Les déclamations ont toujours ému les foules. Les Gracques n'employaient pas d'autres moyens de rhétorique lorsqu'ils haranguaient la plèbe romaine.

Le second acte de la convention de Chicago fut de dresser la plate-forme démocratique en vue de l'élection à venir. Le choix du président pouvait faire pressentir ce qu'elle dirait. Malgré la longueur du document, nous donnerons la traduction des principaux passages. Il jette un jour trop vif sur l'état d'âme d'une partie de l'Amérique pour n'être pas lu attentivement :

Nous, démocrates des États-Unis, assemblés en Convention nationale, affirmons une fois de plus notre fidélité aux grands principes essentiels de justice et de liberté sur lesquels reposent nos institutions, et que le parti démocratique a défendus depuis les temps de Jefferson jusqu'à nos jours : liberté de la parole, de la presse, de conscience, maintien des droits individuels, égalité de tous les citoyens devant la loi, fidèle observance des limites constitutionnelles.

Reconnaissant que la question monétaire est aujourd'hui la plus importante de toutes, nous rappelons que la Constitution désigne en même temps l'or et l'argent comme étant les métaux monétaires des États-Unis et que la première loi de frappe, votée par le Congrès après l'établissement de la Constitution, fit du dollar d'argent l'unité monétaire, et n'admit la libre frappe du dollar d'or qu'à un taux déterminé sur la base du dollar d'argent.

Nous déclarons que l'acte de 1873, qui a démonétisé l'argent sans que le peuple américain en ait eu connaissance ni l'ait approuvé, a eu pour résultat le renchérissement de l'or et comme conséquence une baisse correspondante du prix des marchandises produites par le peuple; un lourd accroissement de la charge des impôts et de toutes les dettes privées et publiques; l'enrichissement de la classe des prêteurs ici et au dehors, la décadence de l'industrie et l'appauvrissement du peuple.

Nous sommes inaltérablement opposés au monométallisme, qui a paralysé la prospérité de toute la communauté industrielle. Le monométallisme or est une politique anglaise : en l'adoptant, d'autres nations sont devenues les esclaves financières de Londres. Elle n'est pas seulement non-américaine, elle est anti-américaine : elle ne saurait être imposée aux Etats-Unis qu'en étouffant cet esprit et cet amour de la liberté qui nous a fait proclamer notre indépendance politique en 1776 et la conquérir dans la guerre de la Révolution.

Nous demandons la frappe libre et illimitée de l'argent et de l'or au rapport actuel de 16 à 1, sans attendre l'aide ni le consentement d'aucune autre nation. Nous demandons que le dollar d'argent étalon ait pleine force libératoire, à l'égal de l'or, pour toutes dettes publiques et privées. Nous sommes partisans d'une législation qui empêche à l'avenir la démonétisation d'aucune monnaie libératoire par des contrats particuliers.

Nous sommes opposés à la politique qui consiste à laisser aux porteurs d'obligations des États-Unis l'option, que la loi réserve au Gouvernement, de racheter ses obligations en or ou en argent.

Nous sommes opposés à l'émission d'obligations des États-Unis en temps de paix et condamnons le trafic avec les syndicats de banquiers qui, en échange de ces obligations, et au prix d'un énorme bénéfice réalisé par eux, fournissent de l'or à la Trésorerie fédérale, de façon à maintenir la politique du monométallisme or.

Le Congrès seul a le pouvoir de frapper et d'émettre des monnaies, et le président Jackson a déclaré que ce pouvoir ne pouvait être délégué ni à des corporations ni à des individus. Nous dénonçons en conséquence l'émission de billets par les banques nationales comme une dérogation à la Constitution. Nous demandons que tout papier ayant force libératoire pour les dettes publiques et privées, et pouvant servir à acquitter les droits de douane aux Etats-Unis, soit émis par le Gouvernement et soit remboursable en espèces.

. . . . . .

Nous nous prononçons en faveur de droits fiscaux et contre les droits protecteurs... Nous dénonçons le bill Mac-Kinley comme ayant engendré les *trusts* et les monopoles, sous prétexte de protéger l'industrie nationale, en-

richi le petit nombre aux dépens de la masse, et privé les producteurs américains de leurs débouchés naturels...

... Nous critiquons la décision de la Cour suprême, qui a interdit l'établissement d'un impôt sur le revenu, lequel aurait permis d'équilibrer les budgets sans emprunt...

Nous demandons que l'immigration soit restreinte, de façon à ce que le travail pauvre (*pauper labor*) ne vienne pas faire concurrence au travail national...

Nous considérons que le marché national est affaibli par un mauvais système monétaire, qui appauvrit les fermiers et les empêche d'avoir les moyens d'acheter les produits de nos manufactures indigènes.

La concentration de la fortune aux mains d'un petit nombre, la consolidation de nos principaux chemins de fer, la formation de *trusts* et de syndicats, exige que le Gouvernement fédéral contrôle strictement ces artères du commerce. Nous demandons l'extension des pouvoirs de la Commission du commerce entre États, et telles restrictions et garanties dans le contrôle des chemins de fer qui protègent le peuple contre le vol et l'oppression...

Nous recommandons l'économie dans les services publics, dénonçons les gaspillages de l'administration républicaine, dont l'effet a été de surcharger les contribuables... Nous blâmons l'ingérence arbitraire des autorités fédérales dans les affaires locales, comme étant une violation de la Constitution. Les juges fédéraux, en s'attribuant à la fois le pouvoir législatif, judiciaire et exécutif, au mépris des lois des États et des droits des citoyens, commettent un crime contre les institutions...

La doctrine Monroe, telle qu'elle a été professée à l'origine et interprétée par plusieurs présidens successifs, est une partie intégrante de la politique étrangère des États-Unis et doit être à tout jamais maintenue. Nous assurons de notre sympathie les Cubains dans leur lutte héroïque pour la liberté et l'indépendance. Nous sommes opposés à ce que les fonctionnaires restent en place pour la durée de leur existence. Nous désirons que les postes soient donnés au mérite, pour un temps limité... Nous déclarons que c'est une loi non écrite de la République, établie par un usage centenaire, sanctionné par l'exemple des plus grands et des plus sages parmi ceux qui ont fondé et maintenu notre gouvernement, que nul n'est éligible à une troisième présidence... Confians dans la justice de notre cause et dans la nécessité de son succès, nous soumettons les déclarations de principes qui précèdent et indiquons notre but au peuple américain. Nous demandons l'appui de tous les citoyens qui les approuvent, qui désirent les appliquer au moyen d'une législation venant en aide au peuple et qui souhaitent voir rétablir la prospérité du pays.

Pour bien comprendre divers points de ce programme, il faut se rappeler que les argentistes prétendent que, lors du rétablissement des paiemens en espèces en 1873, ce fut par surprise que le Congrès vota la libre frappe de l'or sans décréter en même temps celle de l'argent. La fausseté de cette allégation a été démontrée. La déclaration d'opposition à l'émission d'obligations vise les derniers emprunts des États-Unis, concédés à des syndicats de banquiers. La défense de démonétiser aucune monnaie libératoire par des contrats particuliers s'appliquerait aux arrangemens, si usités en Amérique, par lesquels le débiteur s'engage

à payer en dollars d'or. Le paragraphe relatif au rachat par le gouvernement de ses obligations en or fait allusion au mécanisme de la Trésorerie, qui ne cesse de donner de l'or en échange de tous ses billets indistinctement, des *silver certificates* et des billets de 1890 aussi bien que des *greenbacks* et des *gold certificates*. L'attaque contre les banques nationales tend à priver celles-ci du droit d'émettre les billets, qui leur est concédé par la loi organique : l'idéal de bon nombre d'argentistes est de faire émettre les billets par le gouvernement seul, à l'exclusion de tout établissement particulier.

Après avoir élaboré son Évangile, la Convention procéda à la troisième et non moins importante partie de sa tâche, la nomination de l'apôtre chargé de porter la bonne parole, du candidat à la présidence. Sans nous attarder au récit des péripéties de la discussion, sans nous occuper des compétiteurs évincés, nous reproduirons le discours du bouillant avocat de Nebraska, William Jennings Bryan, qui ravit l'Assemblée et conquit à l'orateur la majorité des suffrages. Cet homme de trente-six ans, le plus jeune qui ait jamais été désigné comme candidat par une Convention nationale américaine, était, la veille encore, inconnu de la plupart de ses concitoyens. Voici les principaux passages de la harangue qui, selon la forte expression d'un assistant, a fait Bryan :

Il serait présomptueux de ma part de me présenter contre l'honorable gentleman qui vient de vous être recommandé (Bland (1)), s'il s'agissait de comparer notre valeur individuelle; mais il n'est pas question ici d'une lutte entre individus. Le plus humble des citoyens, s'il revêt la cuirasse d'une juste cause, est plus fort qu'une armée d'erreurs (*textuel*). Je viens défendre devant vous une cause aussi sainte que celle de la liberté, celle de l'humanité.

. . . . . .

Nous valons autant que les gens du Massachussets; et s'ils viennent nous dire à nous, gens du Nebraska : Vous troublez nos affaires, nous leur répondrons : Et vous, vous dérangez les nôtres. Vous avez fait une application trop limitée du mot homme d'affaires. L'employé est autant un homme d'affaires que l'employeur. Le fermier qui va le matin à son ouvrage est autant un homme d'affaires que celui qui va à la Bourse jouer sur les fonds publics. Le mineur est un homme d'affaires au même titre que les quelques magnats financiers qui s'enferment dans un bureau pour y accaparer les capitaux du monde... Ce qu'il nous faut, c'est un André Jackson, pour lutter, comme Jackson l'a fait, contre les banques nationales... Les principes sur lesquels repose la démocratie sont éternels comme les montagnes, mais doivent s'adapter aux circonstances nouvelles qui se produisent.

(1) Bland est un vétéran de la démocratie américaine. Il avait été l'auteur de la loi de 1878 qui marqua le début de la législation favorable à l'argent aux États-Unis, en ordonnant la frappe mensuelle de 2 millions de dollars. C'est lui dont la rustique demeure, à Lebanon (Missouri), était appelée la Mecque de l'argent par les fanatiques de ce métal.

. . . . . .

Jamais jusqu'à ce jour ce pays n'a assisté à une lutte semblable à celle que nous traversons... Les démocrates partisans de l'argent ont marché de l'avant avec franchise et audace : ils ont eu le courage de proclamer leur foi, ils ont annoncé que, s'ils remportaient la victoire, ils consacreraient dans la plate-forme du parti la déclaration qu'ils venaient de faire. Ils ont commencé la bataille avec une ardeur semblable à celle des croisés qu'entraînait Pierre l'Hermite. Nos démocrates partisans de l'argent ont marché de victoire en victoire, jusqu'à ce qu'ils se soient réunis en ce jour, non pour discuter, non pour discourir, mais pour entériner le jugement rendu par le peuple américain.

. . . . . .

Nous parlons en faveur des hommes d'affaires dans le sens le plus large. Nous ne disons pas un mot qui soit hostile à ceux qui vivent sur les bords de l'Atlantique; mais les hardis pionniers qui ont bravé tous les dangers de la solitude, ceux qui ont fait pousser les roses dans le désert, ces pionniers d'avant-garde, qui ont élevé leurs enfans au sein de la nature, là où ils mêlent leur voix à celle des oiseaux, là où ils ont bâti des écoles pour l'instruction de la jeunesse, des églises pour y adorer le Créateur, des cimetières pour que les cendres de leurs ancêtres y reposent en paix, ceux-là méritent autant de considération de la part du parti démocratique qu'aucune autre classe de citoyens !

C'est pour eux que nous parlons. Nous ne nous présentons pas en agresseurs. Notre guerre n'est pas une guerre de conquête. Nous luttons pour la défense de nos foyers, de nos familles, de notre postérité. Nous avons pétitionné, et nos pétitions ont été dédaigneusement écartées. Nous avons supplié, et nos suppliques ont été rejetées. Nous avons imploré, et on nous a raillés, et le malheur s'est abattu sur nous. Maintenant nous n'implorons plus; nous ne supplions plus; nous ne pétitionnons plus. Nous mettons nos adversaires au défi.

. . . . . .

Nous disons dans notre plate-forme que le droit de frapper des pièces de monnaie et d'émettre des billets appartient au gouvernement. Nous le croyons.

Arrivons maintenant au point capital. On nous demande pourquoi nous nous étendons sur la question monétaire plus que sur la question de tarif; c'est que, si la protection a fait des milliers de victimes, l'étalon d'or en a fait par dizaines de mille. Si on nous demande pourquoi nous n'avons pas inséré tous nos articles de foi dans notre plate-forme, je réponds que, lorsque nous aurons rétabli notre monnaie constitutionnelle, toutes les autres réformes nécessaires deviendront possibles, et que jusque-là aucune réforme n'est possible.

. . . . . .

Ah ! mes amis, rien ne saurait protéger contre la colère vengeresse d'un peuple indigné l'homme qui déclarera ou bien qu'il désire imposer l'étalon d'or à ce pays-ci ou qu'il est prêt à faire litière de notre indépendance et à mettre le contrôle de notre législation entre les mains de puissances et de potentats étrangers.

. . . . . .

C'est en vain que vous chercherez dans l'histoire une seule occasion où le peuple d'aucun pays se soit jamais déclaré en faveur de l'étalon d'or. Les sympathies du parti démocratique sont du côté des masses laborieuses qui produisent la fortune nationale et paient les impôts.

. . . . . .

Vous nous dites que les grandes villes sont en faveur de l'étalon d'or, je vous réponds que les grandes villes sont assises sur nos vastes et fertiles prairies. Brûlez vos villes et ne touchez pas à nos fermes; vous verrez les villes se rebâtir par enchantement. Mais détruisez nos fermes, et vous verrez l'herbe pousser dans les rues de chaque ville de ce pays-ci!... Notre nation peut légiférer sur n'importe quelle question sans l'aide ni l'approbation d'aucun autre pays du monde.

. . . . . .

Nous sommes au même point qu'en 1776. Nos ancêtres, qui n'étaient alors que trois millions, eurent le courage de se déclarer politiquement indépendans du reste du monde. Nous, leurs descendans, qui sommes aujourd'hui soixante-dix millions, nous déclarerons-nous moins indépendans que nos ancêtres? Non: ce ne sera pas l'avis de notre peuple. Aussi, peu nous importe le terrain sur lequel la bataille va se livrer. Si nos adversaires disent que le bimétallisme est une bonne chose, mais que nous ne pouvons y arriver sans l'aide de quelque autre nation, nous répliquons que, bien loin d'avoir l'étalon d'or parce que l'Angleterre l'a, nous rétablirons le bimétallisme, et l'Angleterre s'y ralliera alors parce que l'Amérique l'aura. S'ils ont le courage de lever la visière et de parler en faveur de l'étalon d'or, nous les combattrons à outrance, soutenus par la masse des producteurs de ce pays-ci et du monde. Ayant derrière nous les intérêts du commerce et du travail, et la foule des travailleurs, nous riposterons à ceux qui demandent l'étalon d'or : Vous ne mettrez pas sur le front du travailleur cette couronne d'épines, vous ne crucifierez pas l'humanité sur une croix d'or!

Il serait aisé de réfuter phrase par phrase cette déclamation sonore et d'en démolir chaque argument. Mais les démocrates assemblés à Chicago, les prophètes à longue barbe, ne discutaient pas. Ils étaient sous le charme, ils avaient trouvé l'homme qui épousait leurs préjugés, qui flattait leurs instincts et qui enveloppait d'une forme oratoire et pompeuse le vide de leurs théories. Aussi, après quatre tours de scrutin, les chances de Bryan allaient-elles croissant. Voici comment un témoin oculaire raconte ce qui se passa alors :

Un silence se fit dans la salle. Le moment solennel était arrivé. Le vote de l'État de Missouri pouvait donner à Bryan la majorité des deux tiers nécessaires à sa nomination. Le gouverneur de Missouri s'écria : « Je lève l'étendard de Nebraska. Bryan est un magnifique chef, beau comme un Apollon, et intellectuellement il défie toute comparaison! Je donne les 34 voix du Missouri à Bryan. » C'en était fait. Les membres du Bland Club quittèrent leurs vestes et les agitèrent en l'honneur de Bryan. Un vieillard ôta son soulier et le brandit au bout d'une canne. L'océan humain s'agitait de nouveau. Le président de la délégation d'Iowa retira le nom de Boies et donna à Bryan les votes de l'État. Le sénateur Jones d'Arkansas fit de même; le sénateur Turpie retira le nom de Matthews et proposa de rallier tous les suffrages au nom de Bryan. Un immense hourrah éclata dans la salle. Quinze mille individus hurlaient à la fois. Chapeaux, cannes, mouchoirs, éventails, coiffures de femmes couvertes de fleurs, des milliers de journaux avec le portrait de Bryan, voltigeaient au-dessus des têtes des spectateurs. L'orchestre joua le *Salut au chef;* la bannière bleue de Bryan, étincelante d'argent, fut remise

à la délégation de Nebraska, et les hampes bleues des États et territoires se dirigèrent à la fois vers un centre commun.

L'orchestre de Bland se mit en mouvement en jouant la *Marche en Géorgie*. L'orchestre de la Convention joua en même temps le *Yankee Doodle*. Les groupes des États s'alignèrent et dansèrent autour de la salle. C'était une danse de guerre titanesque. Bannières et portraits des candidats étaient portés en triomphe.

...La foule semblait tourbillonner...

La démonstration aurait duré une heure de plus si quelque sage délégué n'avait eu l'idée de proposer l'ajournement au soir. La Convention choisissait un fanatique de l'argent; la modestie même de sa situation et le fait qu'il n'était pas un *sea-border* (né sur les bords de l'Atlantique) avaient contribué à son succès. Les occidentaux et les sudistes entendaient signifier à la Nouvelle-Angleterre que le centre politique du pays se déplaçait et se rapprochait de son centre géographique.

IV

La campagne électorale va se poursuivre jusqu'au commencement de novembre. Les démocrates opposés à l'argent se demandent s'ils mettront en avant un candidat de leur parti ou s'ils voteront pour le républicain Mac-Kinley. Beaucoup d'entre eux estiment que le débat monétaire a pris une telle importance et que les conséquences en seront si graves, qu'il convient de renoncer à toute idée de parti et que la meilleure tactique à suivre est de donner leurs voix au candidat de la monnaie saine qui a le plus de chances d'être élu. Le succès de celui-ci ne viderait du reste pas la question; ce ne serait qu'une première bataille gagnée : il en faudra livrer d'autres avant de déposer les armes. La Chambre des représentans est soumise cette année même à une réélection partielle : la présence de Mac-Kinley à la Maison Blanche ne suffirait pas à remettre tout en ordre, si la majorité du nouveau Congrès était favorable à l'argent. L'inconvénient des élections trop rapprochées, une des faiblesses de la Constitution américaine, se fait sentir plus que jamais. La lutte va se prolonger et s'étendre, elle continuera à paralyser les affaires et à couvrir le pays de ruines, alors que celui-ci n'aurait besoin que d'une chose, le maintien du *statu quo*, et la certitude qu'il ne sera victime d'aucune innovation téméraire.

Car ce qu'il y a d'étrange dans la situation actuelle des États-Unis, c'est que les agitateurs, à force de se plaindre de maux imaginaires, en font naître de réels. C'est la crainte d'une modification à la législation monétaire, et non pas la législation actuelle-

ment en vigueur, qui ralentit la vie économique du pays. Ce qui existe n'est pas parfait : le système des banques nationales, dont les billets sont gagés par des rentes d'État, prête le flanc à certaines critiques. L'émission de billets par la Trésorerie est encore bien plus contraire aux saines doctrines. Mais la quantité d'argent qui circule n'a rien d'excessif, et il serait difficile de démontrer pourquoi l'Amérique ne pourrait vivre avec un étalon boiteux, identique à celui dont la France et l'Allemagne s'accommodent, c'est-à-dire la frappe libre de l'or et une quantité limitée d'argent à force libératoire. Bien plus, elle a les ressources nécessaires pour se débarrasser, si tel était son bon plaisir, d'une partie de l'argent accumulé dans les caves de sa Trésorerie et pour écarter ainsi définitivement toute tentation de payer ses dollars autrement qu'en or.

Mais les passions qui sont en jeu enveloppent la vérité d'un nuage. Pas un électeur sur dix, parmi ceux qui voteront en faveur de Bryan, ne comprend le problème monétaire; pas un sur cent ne mesure les conséquences de la législation nouvelle qu'il appelle de ses vœux. C'est là qu'est le péril. Les Américains, à qui je demandais leur avis sur l'issue probable de la lutte, ne cessaient de me dire : « Nos ouvriers sont honnêtes, ils ne veulent pas d'une répudiation de dettes comme celle à laquelle équivaudrait la libre frappe de l'argent, puisqu'elle permettrait au débiteur d'un dollar de cent *cents* de se libérer au moyen d'un dollar qui n'en vaudrait que cinquante. » Je leur répondais que la question n'apparaît pas sous cette forme simple à la masse électorale. On lui répète sur tous les tons que le dollar d'argent est le vrai dollar; que les accapareurs de capitaux s'opposent méchamment à la libre frappe de cette monnaie légitime; que par elle, la prospérité sera rétablie. Il n'est pas facile de démontrer à des assemblées populaires les erreurs renfermées dans ces propositions. Il ne sera pas trop de toute l'énergie des États plus anciens et plus éclairés de l'Union pour ouvrir les yeux des habitans de l'Ouest et leur montrer les dangers auxquels ils courent. La tâche n'est pas au-dessus de leurs forces, s'ils mettent à profit les trois mois qui les séparent encore de l'élection, pour mener à bien la campagne d'éducation nécessaire à cet effet. Ils vivent d'ailleurs dans un pays heureux, qu'une main providentielle semble toujours avoir arrêté au bord de l'abîme, alors qu'il était à la veille de se précipiter dans quelque aventure périlleuse. « Il y a un Dieu, dit le proverbe, pour les enfans, les ivrognes et les Américains. »

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

LES PRÉCURSEURS FRANÇAIS

DU CARDINAL LAVIGERIE

DANS L'AFRIQUE MUSULMANE

La prise d'Alger, la conquête de l'Algérie et la réduction de la Tunisie sous le protectorat de la France, enfin les œuvres civilisatrices du cardinal Lavigerie, ont été la revanche éclatante d'une longue série d'avanies, d'insultes et de persécutions, subies par les chrétiens dans l'Afrique musulmane. Pendant six siècles et plus, des milliers d'Européens, des centaines de prêtres ou de moines, pris sur des navires de commerce, enlevés sur les rivages ou dans les îles de la Méditerranée, ou bien victimes de leur zèle apostolique, ont été emmenés en captivité, livrés à toutes les horreurs de l'esclavage ou, s'ils tentaient de s'échapper, condamnés à mourir dans des supplices atroces. Je ne sais ce qu'il y a de plus étonnant dans cette domination séculaire de la Méditerranée par les États barbaresques : ou de l'audace de cette poignée de bandits et de pirates ; ou de l'impuissance des nations européennes, payant à ces corsaires un tribut annuel qui se montait à plusieurs millions de livres et leur sacrifiant des milliers de vies humaines. C'est là une des pages les plus sombres de l'histoire de la civilisation en Occident, parce qu'elle offre le navrant spectacle de la force brutale primant le droit des gens et du fanatisme l'emportant sur l'humanité.

Heureusement pour l'honneur de l'Europe, des souverains, des princes de l'Église et des religieux se sont rencontrés qui ont interrompu le cours des triomphes du Koran sur l'Évangile et manifesté la vigueur des nations chrétiennes. Aux noms du cardinal Ximenès et de Charles-Quint, du cardinal de Richelieu et de Louis XIV répondent, à travers les siècles, ceux du roi de

France Charles X et du cardinal Lavigerie. Les premiers ont déployé de grandes forces militaires pour réduire Alger et Tunis; mais toute leur force est venue se briser contre ces repaires de pirates, protégés par les tempêtes de la Méditerranée et par la stérilité du désert. Les derniers, mieux servis par les circonstances, ont enfin réussi à planter le drapeau français et la croix sur la terre d'Afrique.

Tout le monde connaît les œuvres du cardinal Lavigerie, qui assurent à son nom une place d'honneur parmi les bienfaiteurs de l'humanité (1). On sait qu'à peine établi sur le siège épiscocal d'Alger, il s'est mis à construire des églises, à ouvrir des orphelinats pour les enfans arabes, à fonder des collèges et des séminaires. Mais bientôt son grand cœur s'est senti à l'étroit dans ce vaste diocèse. Répondant aux appels de l'héroïque Livingstone et de Léon XIII, dont l'âme vraiment apostolique était remplie de tristesse à la pensée de tant de créatures réduites en esclavage, Mgr Lavigerie a entrepris dans toute l'Europe occidentale ces campagnes contre la traite des noirs et contre l'esclavage qui ont abouti à l'acte général de la conférence de Bruxelles (juillet 1890) et du Congrès anti-esclavagiste de Paris (septembre 1890). Enfin joignant l'exemple à la parole, il institua la congrégation des missionnaires d'Alger, qui, sous le nom de « Pères blancs », ont entrepris l'évangélisation des Musulmans depuis l'Algérie jusqu'à l'Ouganda et à la région des Grands-Lacs. Mais, il ne faudrait pas croire que de Ximenès à Richelieu, et de Richelieu à Lavigerie, la chrétienté d'Europe n'ait rien fait pour les esclaves d'Afrique. L'intrépide cardinal et ses Pères blancs ont eu des précurseurs pacifiques, qui ont plus contribué à faire respecter le nom de chrétien, que les *armadas* de Charles-Quint ou les flottes de Louis XIV. Ses vrais précurseurs furent saint Vincent de Paul, les vicaires et les consuls Lazaristes et leurs obscurs avant-courriers, les Trinitaires et les Pères de Notre-Dame de la Mercy, qui, depuis le XIIIe siècle, ont arrosé cette terre d'Afrique de leurs sueurs, de leurs larmes, et souvent de leur sang. Je voudrais, dans les pages qui suivent, rendre justice à ces modestes religieux et montrer quel rôle capital ils ont joué dans l'histoire de la deuxième civilisation de l'Afrique, œuvre si humaine et si française à la fois, qui a duré des siècles et dont nous commençons seulement à recueillir les fruits. Mais il faut d'abord jeter un coup d'œil sur la situation des États barbaresques au XVe siècle.

(1) Voir *le Cardinal Lavigerie et ses œuvres d'Afrique*, par l'abbé Félix Klein; Paris, 1893.

I

Deux causes amenèrent, à cette époque, une recrudescence du fanatisme musulman : d'abord les victoires des rois chrétiens d'Espagne sur les derniers rois arabes de la péninsule, suivies de l'expulsion définitive des Maures, qui se réfugièrent en masse en Afrique et y portèrent la haine du nom chrétien ; et puis, surtout, la prise de Constantinople par les Turcs. Ce succès, en effet, en exaltant outre mesure l'orgueil des musulmans, leur donna l'espoir d'une revanche et ouvrit une ère nouvelle de vexations intolérables contre les Européens. La prise d'Alger et de Tlemcen par Barberousse (1516-17) marque le paroxysme de cette réaction furieuse de l'islam contre la chrétienté.

Quelle fortune singulière que celle de Baba-Aroudji (1)! Fils d'un renégat sicilien, né à Mételin, à treize ans il apprend le métier de pirate, groupe autour de lui, par son audace et sa générosité, une bande d'aventuriers, et à quarante ans se fait couronner roi d'Alger! Il ne jouit pas d'ailleurs longtemps de sa conquête et mourut trois ans après, dans un combat contre les Espagnols, aux environs de Tlemcen (1518).

Son frère, Khaïr-ed-din, surnommé aussi Barberousse, lui succéda et comprit de suite qu'il ne lui était pas possible de se maintenir seul à Alger, entre l'Espagne menaçante et les tribus arabes de l'intérieur, frémissantes sous le joug. Il fit donc hommage de son royaume au sultan Selim Ier, qui l'accepta, en lui confiant le titre de *beglier beg* et lui envoyant un renfort de six cents soldats turcs. Ainsi se forma mi-partie avec des soldats ou *janissaires* (2), mi-partie avec de hardis marins ou *reïs*, l'*odjak* d'Alger, qui durant trois siècles, répandit la terreur sur tous les rivages de la Méditerranée. Chose étrange, cette milice turque fut organisée par les Barberousse sur le modèle d'un ordre militaire chrétien, celui des chevaliers de Rhodes. Les membres de l'*odjak* étaient astreints au célibat, ils recevaient tous, quel que fût leur grade, une solde égale et une égale part de butin dans les prises. La régence d'Alger eut d'abord à sa tête un pacha, nommé par le sultan de Constantinople et investi de pouvoirs limités; il était assisté de quatre ministres ou secrétaires d'État, qui formaient le *Divan* et se réunissaient chaque semaine. Mais un ramassis de brigands ne peut garder longtemps un gouvernement régulier; la violence appelle l'anarchie. Aussi, au XVIIe siècle, la milice

(1) Surnommé Barberousse, à cause de la couleur de sa barbe.
(2) La milice d'Alger comptait, en 1638, 22 000 hommes.

d'Alger, supportant impatiemment l'autorité des pachas, plus avides de butin que capables de gouverner, s'en débarrassa peu à peu entièrement et mit à sa tête un chef élu par le suffrage des *reïs* et des janissaires, et investi d'un pouvoir absolu, appelé *Dey*. Ce *Dey*, qui n'était plus que le vassal nominal de la Sublime Porte, siégeait dans son palais de la Jemina assis sur une peau de lion ou de tigre, symbole frappant de la féroce tyrannie que l'*odjak* exerçait sur les populations arabe et maure, berbère et juive. Il disposait d'une flotte de soixante-quinze à quatre-vingts galères, armées chacune de vingt-cinq à quarante canons et manœuvrées par des esclaves chrétiens.

La capitale, Alger (Al-Djezaïr-ben-Mezghama), bâtie au xe siècle, sur les ruines de la ville romaine d'Icosium, était, déjà deux ou trois siècles après, une ville très peuplée et dont les bazars étaient fréquentés par les marchands du Mâgreb (1). Assise sur le penchant d'une colline qui forme un amphithéâtre descendant jusqu'à la mer, avec ses murailles de 14 mètres de haut, flanquées de tours crénelées et garnies de crocs en fer pour y suspendre les condamnés à mort, ses six portes bardées de fer et qu'on fermait sans rémission au coucher du soleil, son arsenal dit *topane*, ses six *caseries* ou casernes de janissaires, ses cent mosquées, ses cent vingt-cinq fontaines, ses quinze mille maisons blanches, avec leurs toits en terrasse, du haut desquels les *reïs* pouvaient contempler à l'aise leur domaine maritime, son *badistan*, ou marché aux esclaves, ses bagnes où les esclaves étaient entassés pêle-mêle, puis le fort de l'Empereur, construit à la place où avait été la tente de Charles-Quint et sur lequel flottait maintenant l'étendard vert semé d'étoiles d'or, enfin le môle, qui s'avançant à 300 mètres en mer, formant un port capable d'abriter plusieurs centaines de navires, avec tout cela Alger offrait l'aspect d'une ville superbe et menaçante.

Les tristes exploits accomplis par Barberousse et les reïs d'Alger aux dépens des nations de l'Europe, trouvèrent des imitateurs; bientôt des milices ou oligarchies militaires semblables se constituèrent à Tunis (1574), à Tripoli, à Salé (Maroc). Tunis ou Thunes le cédait à peine à Alger pour sa puissance militaire, — l'odjak comptait cinq mille janissaires et deux ou trois milliers de reïs, — et pour son activité commerciale.

C'est, écrivait Capmany vers 1785, une fort grande et belle ville extrêmement riche. Elle a plus de cent mille habitans. On y voit de belles maisons, de magnifiques mosquées et des maisons fortes. Sur une petite hauteur se

(1) Alger avait, au xvie siècle, une population de 100 000 à 120 000 âmes, dont 10 000 Juifs.

trouve le palais, dit Al-Kazar. Dans l'arsenal sont toujours dix galères, et le fort n'est jamais sans en avoir au moins une armée. Je ne connais pas, ainsi termine le narrateur espagnol, de plus beau pays que les environs de Tunis. Il y a là au moins trois cents tours ou pavillons, chacune avec son domaine à l'entour.

Bien que la présence d'un noyau de chrétiens indigènes, groupés près la porte d'El-Manera, et parmi lesquels s'était recrutée la garde royale des rois berbères, imposât quelques ménagemens à la régence de Tunis vis-à-vis des chrétiens, l'influence mauvaise des reïs d'Alger prévalut la plupart du temps et décida les Tunisiens à joindre leurs galères à celles d'Alger, pour fondre sur les navires ou les rivages d'Europe; le voisinage des côtes de Sicile et de Naples rendait ces corsaires de Tunis d'autant plus redoutables.

Salé était aussi devenu un repaire de forbans de mer, et le centre d'une principauté musulmane vivant de leurs rapines (1). Peuplée en grande partie par des Maures expulsés d'Espagne, elle se distinguait par son fanatisme, mais paraît être toujours restée indépendante des Turcs. Enfin Tripoli, après avoir été prise par les Espagnols (1510) et avoir été confiée par eux à la garde des chevaliers de Rhodes, tomba définitivement aux mains des Turcs en 1551. Le corsaire Dragut, suivant l'exemple de Khaïr-ed-din, en fit hommage au sultan de Constantinople, mais, en fait, y constitua un *odjak* autonome.

Tels étaient au xve siècle les quatre États barbaresques, indépendans quant à leur gouvernement, mais unis par la communauté de haine et de vengeance contre le nom chrétien. En fait, ils continuèrent la « guerre sainte » sur la Méditerranée, dans les îles, dans l'océan Atlantique et jusque dans la Manche, après que les souverains arabes eurent été rejetés hors d'Europe.

II

On n'a que l'embarras du choix quand on veut se faire une idée des dommages et des souffrances que les pirates de Barbarie faisaient subir aux populations chrétiennes : nous possédons les récits de plusieurs captifs célèbres, par exemple du chevalier d'Aranda et de saint Vincent de Paul, de Cervantès et de Du Chastelet des Bois, et les chroniques de voyage des religieux qui se consacrèrent à leur rédemption.

(1) Salé ou Vieux-Salé, ville du Maroc, à l'embouchure de l'Oued-Regrag, à 165 kilomètres O. de Fez, est la *Sala* des Romains. La France y établit, en 1630, un consulat, qui fut supprimé dans la suite.

A peine le prisonnier était-il amené à bord du navire ennemi que les corsaires, par mille flatteries, essayaient d'obtenir des informations détaillées sur son pays d'origine, sa famille et ses ressources, sa profession ou son métier; ils s'efforçaient ainsi d'évaluer le chiffre de la rançon qu'on pouvait tirer de lui. Si l'on s'apercevait que le captif avait menti, on le faisait rouer de coups de bâton ou flageller avec des cordes à nœuds. Une fois débarqué au port d'attache du corsaire, on conduisait l'esclave au marché public (1), et on le remettait à un courtier chargé de le vendre... Mais ici, laissons la parole à un esclave dont on ne récusera pas, je pense, la sincérité.

Il y a deux ans, écrit saint Vincent de Paul (2), étant allé à Marseille recouvrer une créance de 300 écus et retournant par mer de cette ville à Narbonne, je fus fait prisonnier par trois brigantins turcs, qui, après nous avoir grossièrement pansés et enchaînés, nous emmenèrent en Barbarie, tanière et caverne de voleurs, sans aveu du Grand Turc; où, étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec procès-verbal de notre capture, qu'ils disaient avoir été faite sur un navire espagnol, parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul de France.

Leur procédure, à notre vente, fut qu'après qu'il nous eurent dépouillés tout nus, ils nous baillèrent à chacun une paire de brayes, un hocqueton de lin avec un bonnet et nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étaient venus pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au col, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands vinssent voir qui pouvait manger et qui non, pour montrer que nos plaies n'étaient pas mortelles. Cela fait, ils nous ramenèrent à la place, où les marchands nous vinrent visiter, tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche, pour visiter nos dents, palpant nos côtes, sondant nos plaies et nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis tenir des fardeaux, puis lutter pour voir la force d'un chacun et mille autres sortes de brutalités,... et finalement, je fus vendu à un vieux médecin spagirique.

Après la vente aux particuliers, sur le produit de laquelle le pacha et plus tard le bey ou dey prélevaient un huitième, on employait les esclaves suivant leur sexe, leur âge et leurs aptitudes. Les jeunes femmes étaient enfermées dans le harem, et Dieu sait quels outrages, et, en cas de résistance, quelles violences elles avaient à subir; les vieilles servaient de domestiques. Les hommes étaient en général logés dans les *bagnes* (3), sortes de prisons publiques où on les renfermait quinze à vingt par chambrée, dans des salles basses et voûtées, dont les fenêtres étaient grillées.

(1) Il s'appelait à Alger le *badistan*.

(2) Lettre à M. de Commet, datée d'Avignon, le 24 juillet 1607.

(3) Le mot bagne, dérivé de l'italien *bagni* (bains), désignait originairement les petites chambres qui entouraient une grande salle voûtée. Il y eut jusqu'à 3000 captifs entassés dans un bagne.

Il y avait à Alger six bagnes, dont trois étaient pourvus de chapelle.

Puis on les triait sur le volet. Les plus vieux, les débiles ou les infirmes étaient les moins malheureux, car on les occupait soit à garder le bétail aux champs, soit à crépir la maison, à nettoyer les latrines ou à aller vendre de l'eau et des fruits par la ville. Il y avait d'ailleurs quelques bons maîtres, mais c'était le petit nombre. Quant aux captifs les plus vigoureux, on leur faisait labourer la terre, transporter et scier les pierres de taille, et surtout ramer sur les galères. On sait par les mémoires de Jean Marteilhe ce que les galériens avaient à souffrir sur les galères du roi de France; cela ne donne qu'une faible idée du sort des captifs enchaînés sur les galères des Turcs d'Algérie.

Et ces traitemens n'étaient rien à côté des souffrances morales qu'on leur infligeait. Après chaque capture d'un équipage européen, les Turcs triaient les plus jeunes et les plus adroits et, les amadouant par des promesses séduisantes, s'efforçaient de les convertir à la religion de Mahomet. Quelques patrons allèrent jusqu'à offrir la main de leur fille, avec la liberté, à un captif, s'il consentait à abjurer. Pour l'ordinaire, on menait ces jeunes gens à la taverne, on les faisait boire avec excès, et on profitait de leur ivresse pour les affubler d'un turban et leur faire prononcer la moindre parole ou donner le moindre signe d'adhésion à l'islamisme. S'ils cédaient, on adoucissait aussitôt leur sort et on leur confiait des emplois d'écrivains ou de comptables. Mais en cas de résistance, ou bien si, une fois dégrisés, ils rétractaient leur abjuration, on les livrait aux tortures les plus cruelles. Témoin ce mousse de Saint-Tropez, dont le Père Dan nous a conservé l'histoire (1633). Guillaume Sauvéir n'avait que 15 ans: après avoir essayé en vain toutes les séductions pour le convertir à l'islam, les Turcs le suspendirent par les pieds et lui administrèrent la bastonnade, en le sommant d'abjurer. Comme il s'y refusait, on lui arracha les ongles des orteils et on lui coula de la cire fondue sur la plante des pieds sans pouvoir vaincre la résistance du jeune martyr.

Quant aux esclaves employés sur les galères ou dans les *maceries*, ils étaient privés de tout secours spirituel. Tous n'étant pas des héros, comme Sauvéir, un bon tiers reniait le christianisme pour obtenir un adoucissement à leurs maux; les autres, — c'était le plus grand nombre, — le déshonoraient par leur inconduite. Le restant, poussé à bout par l'excès de la souffrance, essayait d'échapper à cet enfer par le suicide ou par l'évasion. Mais malheur au fugitif qu'on rattrapait! Le Père Dan n'a pas relevé moins

de vingt-deux genres de supplices auxquels il pouvait être condamné! Le pal ou le feu lent sur un bûcher étaient les plus ordinaires; l'un des plus atroces peut-être était celui des *gauches*, qui consistait à enfoncer dans le corps de l'esclave de gros hameçons de fer et puis à le suspendre contre les murailles, où on le laissait mourir de soif et d'épuisement.

Voici, d'après le Père Dan, la statistique des dommages infligés par les corsaires à l'Europe chrétienne. Depuis un quart de siècle, écrivait-il en 1635, « ils ont capturé 600 vaisseaux et la valeur de leurs prises se monte à 20 millions de livres; » ce qui donne pour un siècle 2400 vaisseaux et 80 millions de livres. Quant aux pertes en hommes, il évalue à plus d'un million le nombre de chrétiens mis à la chaîne depuis 1600. En 1635, date de son voyage, il compte qu'il y avait en Barbarie 36000 esclaves, pris sur les navires ou enlevés à terre.

III

La chrétienté ne pouvait rester sourde à l'appel de tant et de si intéressantes victimes. Mais comment leur porter secours? Deux moyens se présentaient : la force des armes et la diplomatie. Ils avaient été appliqués tour à tour par le cardinal Ximénès et Charles-Quint, de la part de l'Espagne; par Richelieu et Louis XIV au nom de la France. Nous n'avons pas à faire ici le récit de ces expéditions militaires, ni celui de nos relations diplomatiques avec les régences d'Alger et de Tunis; ce travail a été fait ailleurs, et de très bonne source (1). Il nous sera permis du moins d'en constater les vains résultats : ou ces coups de force échouèrent; ou, après un premier moment d'effroi, ils ne firent qu'exaspérer la cruauté des Algériens; et quant aux traités conclus avec eux, ils ne furent jamais sérieusement observés. Bien plus efficace fut, à notre avis, l'action de la charité chrétienne.

Dans les premiers siècles de l'Église, les évêques avaient toujours compté au premier rang de leurs devoirs celui de visiter les prisonniers et de racheter les captifs, et après l'invasion des Barbares, les occasions ne manquèrent pas d'exercer ce noble privilège. Mais, lorsque, au XIIIe siècle les guerres contre les Sarrasins prirent un caractère de plus en plus acharné, ce furent des ordres religieux qui se consacrèrent spécialement à cette œuvre :

(1) H. de Grammont, *Relations de la France avec Alger au XVIIe siècle;* Alger, 1879. — Eug. Plantet, *Correspondance des deys d'Alger et des beys de Tunis avec la cour de France;* Paris, 1889-1893 (4 vol. in-8°).

les Trinitaires ou Mathurins, et les religieux de Notre-Dame de la Mercy (1).

Jean de Matha, le fondateur de l'ordre des Trinitaires, était né à Faucon, en Provence, le 24 juin 1160. Ses parens, qui étaient de petite noblesse et fondaient sur lui de grandes espérances, l'envoyèrent étudier à Paris, où il fut ordonné prêtre et reçut le bonnet de docteur en théologie. Mais son cœur était dès lors animé d'une autre ambition que celle des dignités et des riches prébendes; il avait sans doute entendu bien des fois dans sa jeunesse le récit des enlèvemens de chrétiens par les corsaires sarrasins; peut-être même avait-il été témoin des misères endurées par les galériens musulmans en France et rêvait-il de les soulager. En effet, son biographe nous raconte que, comme il disait sa première messe, un ange lui apparut, éblouissant de clarté et orné d'une croix rouge et bleue sur la poitrine, qui tenait ses mains posées sur l'épaule de deux hommes chargés de chaînes, l'un chrétien, l'autre Maure. Symbole touchant de la vraie charité qui, à l'instar du bon Samaritain, vient au secours de tout être souffrant, sans distinction de race. A la suite de cette vision, Jean de Matha renonça à l'Université et aux honneurs qui l'y attendaient et alla consulter un ermite célèbre, Félix de Valois, qui habitait les bois de Gandelu, près la fontaine de Cerfroid. Celui-ci, ne doutant pas un instant qu'il y eût là un signe du ciel, retint le jeune docteur et l'engagea à fonder un ordre pour la rédemption des captifs. A eux deux, ils en dressèrent les statuts, qui furent approuvés par Innocent III sous le titre de « Compagnie des frères de la Trinité » et d'après lesquels un tiers des revenus devaient être consacrés à cet objet. Ils adoptèrent pour costume une tunique blanche, ornée sur la poitrine d'une croix rouge et bleue, en souvenir de la vision de l'ange; ils ne devaient aller qu'à pied, tout au plus, pour de longues traites, monter à âne, d'où le surnom de « Frères aux ânes », que le peuple leur donna. A l'aide d'une riche donation du roi Philippe-Auguste, ils bâtirent le premier couvent de l'ordre près de la fontaine de Cerfroid (2), désormais célèbre (1198); le second, doté par saint Louis, s'éleva à Paris, près de l'église de Saint-Mathurin, et valut à l'ordre

(1) Les Franciscains, les Dominicains et les Alfaqueques s'occupèrent aussi de racheter des esclaves; mais, pour les deux premiers ordres, ce n'était pas leur office propre, et quant aux derniers, c'était un ordre espagnol moitié religieux, moitié militaire; ils sortent donc des cadres que nous nous sommes tracés.

(2) On montre aujourd'hui encore, dans un vallon de ces bois arrosé par le Clignon, la source ombragée par des ormeaux et des peupliers, près de laquelle était l'ermitage. Il reste une tour du monastère du XIIIe siècle et une chapelle inachevée qu'on avait commencé d'édifier pour la restauration de l'ordre des Trinitaires en France.

l'autre nom sous lequel il est connu : celui des frères Mathurins. A peine installés, les Trinitaires se mirent à l'œuvre. L'année même de la fondation du couvent de Cerfroid, deux frères, Jean Anglic (de Londres) et Guillaume Scot (d'Oxford), partirent de Rome avec la mission de racheter ou plutôt d'échanger le plus grand nombre possible de captifs en Afrique. Ils étaient porteurs d'une lettre d'Innocent III à Miramollin, roi du Maroc, dans laquelle le pape rappelait que l'œuvre, recommandée par l'Évangile, n'était pas moins profitable aux payens qu'aux chrétiens et, en terminant, exhortait le roi à se convertir.

L'histoire ne dit pas si le roi Miramollin fut sensible à l'exhortation contenue à la fin de la lettre du pape; mais ce qu'on sait, c'est qu'il fît bon accueil aux Trinitaires, défendit à ses sujets qu'on leur fît aucun mal, et qu'en un mois ils purent racheter ou échanger cent quatre-vingt-six esclaves, qu'ils ramenèrent à Marseille. Encouragé par ce succès, Jean de Matha se rendit l'année suivante à Tunis et y délivra cent dix captifs.

De son vivant même, l'ordre se développa en France et dans le nord de l'Europe : il comptait au XVIe siècle cent cinquante maisons en France, une cinquantaine en Espagne, quarante-trois en Angleterre, cinquante-deux en Irlande, neuf en Écosse, et l'on a calculé que depuis sa fondation il avait racheté en tout 900 000 victimes de l'esclavage.

Ce ne fut pas le seul service rendu par eux à la cause de l'humanité en Barbarie : c'est à des Trinitaires espagnols qu'on doit la fondation du premier hôpital d'Alger.

Jusqu'en 1551, les esclaves malades ou infirmes étaient traités comme des bêtes de somme devenues inutiles et même moins bien, car, pour celles-ci du moins, on abrège leur tristesse en les abattant. Mais aux esclaves invalides était réservé un sort plus affreux : leurs maîtres les abandonnaient sans pitié sur la voie publique ou dans les champs, et ils y mouraient de faim ou succombaient à leurs infirmités sans aucun secours. Un Trinitaire de Burgos, Sébastien Duport, qui avait été témoin des souffrances de ces malheureux, conçut le projet d'y apporter quelque adoucissement. Après avoir recueilli une somme d'argent en Espagne, il se rendit à Alger, réunit les esclaves dans la chapelle du bagne du beylic, et après leur avoir fait approuver les plans et les règlemens d'un hôpital, il le fit construire dans un lieu voisin (2).

(1) Le P. Dan a donné, dans son *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires*, le récit du voyage de rédemption qu'il accomplit en 1634 à Alger et à Tunis.

(2) Le plus ancien hôpital d'Alger se trouvait derrière le bagne du roi, qui occupait l'immeuble situé aujourd'hui entre la place de Chartres, la rue Saint-Louis et

Soixante ans après, l'édifice menaçant ruine, ce furent encore trois Trinitaires espagnols : Aquila, Monroy et Pallacio, qui le réparèrent à leurs frais (1616), et en construisirent deux autres. En 1664, les hôpitaux d'Alger furent de nouveau restaurés par Pierre Garrido dit de la Conception, auquel on peut donner le nom de deuxième fondateur, car il répara les trois anciens hôpitaux et en ouvrit deux autres, avec des fonds qu'il avait collectés au Pérou. Afin de pourvoir à l'entretien de cinquante à soixante lits, qu'ils pouvaient contenir, et d'assurer le traitement d'un chirurgien et d'un apothicaire, il eut recours à une taxe singulière : tout malade, en entrant, devait payer un tiers de piastre (1), soi-disant pour les frais de sa sépulture. Quelle devait être l'existence de gens si familiers avec la pensée de la mort? En 1694, le dey Hadji-Chaban Khodja les autorisa à établir une taxe de 3 piastres sur tout bâtiment chrétien entrant au port d'Alger, et 4 s'il appartenait à une nation en guerre avec la Régence. Cette taxe, qui produisit un revenu de 3 000 piastres par an, permit de quadrupler le nombre des lits mis à la disposition des esclaves infirmes. Tunis n'eut son hôpital d'esclaves qu'en 1719 et le dut aussi à un frère de la Trinité.

La renommée d'abnégation et de justice des Mathurins était si bien établie chez les Algériens que ce fut à un des leurs que la Régence consentit à accorder, pour la première fois, le titre de Consul de la nation française. En effet, malgré un firman obtenu de la Sublime Porte, Henry III ne put faire agréer par le Divan d'Alger le consul laïque, proposé par les Marseillais (1564). Après seize ans d'instance, le couvent des Trinitaires de Marseille acheta la charge de consul à Alger et fit agréer en cette qualité par le Divan le Père Bionneau. Ce dernier s'acquitta avec tant de fermeté des devoirs de sa charge, qu'il fut plusieurs fois arrêté et mis aux fers par les Turcs. Ceux-ci n'avaient égard ni au rang, ni à la robe ; ils n'épargnèrent pas davantage son successeur Jacques de Vias, qui avait été maître des requêtes de la reine Catherine de Médicis.

Les Trinitaires avaient porté secours aux misères les plus criantes des esclaves en Barbarie, celles du corps ; mais, au point de vue catholique, ces derniers couraient un danger plus grand, celui de reniement, qui entraînait les peines éternelles dans l'autre vie et même, s'ils retournaient en Espagne, la peine du feu, qui

la rue Bab-Azoum. (Note de M. Alfred Milon, secrétaire général de la congrégation des prêtres de la Mission.)

(1) La piastre valait 3 livres 1 sol 2 deniers ; un tiers de piastre valait donc environ 1 livre.

était appliquée sans pitié par l'Inquisition aux renégats. D'ailleurs, il ne suffisait pas de faire, de temps à autre, un voyage rapide en Afrique et d'en ramener une centaine de captifs ; on y laissait souvent les plus intéressantes victimes de la tyrannie barbaresque, les adolescens et les femmes. C'est pour remédier à ces maux que Pierre Nolasque fonda l'ordre de Notre-Dame de la Mercy. Nolasque, comme Jean de Matha, était Français ; il était né en 1190 au château de Mas de Saintes-Puelles, entre Carcassonne et Castelnaudary, et avait fait ses premières armes sous Simon de Montfort. Mais, dégoûté du métier de soldat, et attiré à Barcelone par la renommée du dominicain Raymond de Pennaforte, il songea d'abord à entrer dans son ordre. L'Espagne était alors engagée dans sa lutte héroïque contre le croissant, et Pierre, à Barcelone, entendit raconter les misères des captifs chrétiens et peut-être aussi les services rendus par les compagnons de Jean de Matha. Son biographe, le Père Auvry, attribue à une révélation de la vierge Marie la première idée qu'il eut de fonder un ordre de rédempteurs ; il fait même remarquer que l'ordre de Nolasque est d'autant supérieur à celui de J. de Matha que la Vierge est supérieure aux anges. Quoi qu'il en soit, Pierre donna à sa compagnie le nom de Notre-Dame de la Mercy et y introduisit un élément nouveau, chevaleresque.

Pour être admis, il fallait prononcer un quatrième vœu, celui de demeurer en otage, en cas de besoin, pour délivrer les fidèles chrétiens en puissance des Sarrasins et les empêcher d'abjurer : *Et in Saracenorum potestate*, déclarait le novice, *in pignus detentus manebo, si necesse fuerit in redemptionem Christi fidelium.* Les premiers compagnons de Pierre de Nolasque exercèrent leur office dans les royaumes de Valence et de Grenade, qui étaient encore au pouvoir des Maures assez civilisés ; mais, deux ou trois siècles après, quand ils passèrent dans le nord de l'Afrique, ils furent exposés, comme otages, aux cruels traitemens que les Maugrebins infligeaient à leurs esclaves. Et ce n'était pas seulement quelques mois, mais souvent plusieurs années qu'ils devaient rester ainsi détenus (1).

L'ordre Notre-Dame de la Mercy, ayant été fondé à Barcelone (1218) et placé sous le patronage de Jacques Ier, roi d'Aragon, eut d'abord un caractère semi-militaire. Les chevaliers qui y entraient s'engageaient à défendre la foi chrétienne les armes à la main. La maison mère était à Barcelone, mais l'ordre se propagea rapide-

(1) Citons entre autres Pierre Armengol, le P. Vigo et surtout le P. Jacques Castellar, qui restèrent en otages plusieurs années pour sauver de jeunes garçons en danger de reniement.

ment en Amérique et en France, où ils formèrent jusqu'à huit provinces. Les Pères de la Mercy avaient un collège dans l'Université de Paris (1515) et un couvent à Paris, fondé par Marie de Médicis (1613). Louis XIII les avait en particulière estime, et par un arrêt du 24 juillet 1636, il ordonna aux évêques de lever des aumônes dans tout le royaume en faveur de ces religieux rédempteurs.

L'un d'eux, le Père Michel Auvry nous a laissé dans son livre intitulé : *le Miroir de la Charité*, la relation très intéressante du voyage de rédemption qu'il fit avec deux frères à Alger, en 1662. Le prix moyen de rachat d'un esclave de qualité ordinaire était de 200 livres, à quoi il fallait ajouter 50 pour 100 pour les taxes diverses à acquitter; ce qui faisait un total de 300 livres. S'agissait-il d'un captif de marque, la rançon pouvait s'élever à 6000 livres, parfois même à des sommes exorbitantes ; par exemple, on dut payer pour la rançon de la petite-fille du général du Bourk, qui avait été prise avec trois personnes de sa suite, la somme de 75000 livres. Le P. Auvry, avec les 20000 livres qu'il avait recueillies, put racheter soixante et dix esclaves, appartenant à toutes les provinces de France, et dont quelques-uns languissaient dans la servitude depuis douze, quinze et même vingt-deux ans; en outre, il en délivra vingt-cinq autres, auxquels il avança des deniers pour compléter leur rançon. Puis on procéda à l'embarquement, qui était entouré, par les autorités turques, de précautions rigoureuses. Le truchement appelait chaque esclave par son nom, d'après la liste des religieux, en présence du *comptador*, qui en avait le double, puis ce dernier allait visiter l'estive ou cale du navire, pour voir s'il n'y avait pas là, caché, quelque esclave fugitif; enfin le chef de la douane faisait rendre au patron du bateau les voiles et le gouvernail, qui lui avaient été retirés à l'arrivée et mis en magasin.

Notre chroniqueur clôt son récit en constatant, non sans une légitime fierté, que ce voyage était la soixante et treizième rédemption faite par son ordre dans la seule ville d'Alger, dont on avait tiré en tout 12500 esclaves.

IV

Aux Trinitaires et aux Pères de Notre-Dame de la Mercy revient l'honneur de s'être les premiers exclusivement dévoués à la rédemption des esclaves en pays musulman et d'y avoir pourvu non seulement par échange ou à prix d'argent, mais aussi, quand ces moyens faisaient défaut, au prix de leur propre liberté. Au

XVIIe siècle, hélas! ce beau zèle était bien refroidi; les Trinitaires, oublieux de l'article fondamental de leurs statuts, ne consacraient plus qu'une somme insignifiante au rachat des captifs (1). De sorte que saint Vincent de Paul pouvait écrire, en 1654, que « les religieux avaient discontinué leurs rédemptions depuis tantôt dix ans. » Chez les Pères de la Mercy régnait aussi le plus grand désordre.

C'est à saint Vincent qu'il était réservé de reprendre la tâche, de concevoir l'office de la mission chrétienne dans les bagnes de Tunisie et d'Algérie dans toute son ampleur et de l'exécuter avec toute la perfection d'une charité égale à celle des apôtres. Mais, laissons-le définir lui-même cette tâche, comme il l'entendait :

L'œuvre des esclaves, dit saint Vincent de Paul, a été estimée si grande qu'elle a donné lieu à l'institution de quelques saints ordres dans l'esprit de Dieu, et ces ordres ont toujours été très considérés; par exemple, les Pères de la Rédemption des captifs, qui vont de temps en temps racheter quelques esclaves et puis s'en retournent chez eux.

Néanmoins il me semble qu'il y a quelque chose de plus en ceux qui non seulement s'en vont en Barbarie pour contribuer au rachat de ces pauvres chrétiens, mais, outre cela, y demeurent pour vaquer en tout temps à ce rachat et pour assister à toute heure, corporellement et spirituellement, ces pauvres esclaves, enfin, pour être toujours là prêts à leur prêter la main et à leur rendre toute sorte d'assistance et de consolation dans leurs misères. ... Y a-t-il œuvre plus rapportante à ce qu'a fait Notre-Seigneur lorsqu'il est descendu sur la terre pour délivrer les hommes de la captivité du péché et les instruire par ses paroles et ses exemples? Voilà le modèle que tous les missionnaires doivent suivre!

On trouve dans les lettres écrites par saint Vincent de Paul, au début de l'année 1643, les premières lignes d'un plan de mission auprès des esclaves d'Afrique :

MM. du Coudray et du Bouchet partiront dans deux jours pour la Barbarie, écrivait-il à l'abbé de Tournon le 20 février, et MM. Brunet et Caudelon avec eux et un frère chirurgien pour faire les missions sur les galères de France ensemble, et le chirurgien diriger une espèce d'hôpital à Alger pour les pauvres galériens, et, par conséquent, avoir droit de demeurer là et s'y comporter à la façon de ceux du Canada. Il n'y a pas de meilleur moyen, pour faire voir la vérité et la sainteté de la religion chrétienne, que d'exercer l'hospitalité envers les malades (2).

(1) Le cardinal de La Rochefoucauld, chargé par Urbain VIII de faire une enquête sur la situation de l'ordre des Trinitaires en France (1638), constata que les maisons de l'Ordre étaient fort loin de consacrer un tiers de leurs revenus au rachat des captifs; le couvent des Mathurins, à Paris, par exemple, sur 10 000 livres de revenu annuel, n'en avait dépensé que 18 à cet objet.

(2) Comparez la lettre du 31 janvier 1643 à M. Codouing, supérieur de Saint-Lazare à Rome. Bien que la rédemption des esclaves ne fût pas l'objet principal de la mission des Lazaristes en Afrique, saint Vincent de Paul, pendant les quinze dernières années de sa vie, dépensa environ un million de livres pour racheter 1 200 captifs.

Les Lazaristes devaient, tout en évangélisant les forçats enchaînés sur les galères de Marseille, minuter les traités conclus entre les rois et le Grand-Seigneur ou les deys d'Alger et de Tunis, afin d'y relever tous les privilèges qui avaient été accordés pour le service divin. De même que pour son œuvre des enfans trouvés, le saint homme avait obtenu de plusieurs nobles femmes le plus généreux concours, ce fut encore une grande dame qui, par deux donations magnifiques, rendit possible l'organisation de l'assistance des esclaves en Barbarie.

Marie-Madeleine de Vignerod était la nièce du cardinal de Richelieu. Mariée jeune au duc d'Aiguillon, elle avait été dame d'atours de Marie de Médicis, mais avait perdu son mari de bonne heure. Son oncle, qui n'aimait personne au monde plus qu'elle, aurait voulu lui faire contracter une union princière ; mais la jeune veuve, dans tout l'éclat de la beauté et de la fortune, n'y voulut point consentir et résolut de consacrer sa vie et sa fortune à des œuvres de piété! Elle éprouvait pour M. Vincent une vive admiration et avait déjà largement contribué à son œuvre des galériens en France. Fut-ce elle qui lui suggéra la pensée de rétablir la mission en Barbarie, ou bien est-ce saint Vincent de Paul qui sut l'intéresser à son œuvre? Peu importe : ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle témoigna l'une des premières sa sympathie pour les chrétiens esclaves d'Afrique.

Eh bien! cette œuvre qu'il avait conçue lors de sa captivité à Tunis (1605), il la porta quarante ans dans son cœur, attendant l'occasion, hésitant entre les moyens, et cherchant les ressources pour l'exécuter. De là, certainement, la perfection qu'il sut lui donner, car, suivant la forte expression de Bossuet, « le temps ne respecte que les œuvres qu'il a contribué à fonder. » Saint Vincent de Paul qui, depuis 1619, était aumônier royal des galériens et qui avait essayé de relever leur niveau moral, ne trouva pas du premier coup le moyen de venir en aide à ces malheureux. Chose singulière, cet homme pacifique et débonnaire songea d'abord à employer la force des armes, pour détruire ces repaires de forbans, dont il avait deviné la réelle faiblesse.

Il réclama de Louis XIII l'établissement de croisières permanentes pour donner la chasse aux pirates; dès 1620, il invita le général des galères Philibert de Gondi, dont il avait élevé les enfans, à proposer au roi une expédition contre Alger, et vers 1663, il encouraga les projets de Paul de Sam, chevalier de Malte, qui aurait voulu s'emparer de Tunis. Mais tous ces projets échouèrent faute d'argent et de décision. La supplique des captifs

de Tunis à Louis XIII (16 mai 1631) (1) dut ranimer son désir de venir en aide aux esclaves de Barbarie; le roi de France, qui avait été touché, lui donna 9000 à 10 000 livres pour cette œuvre, mais ce n'était pas assez.

Quelques années après, la mission d'Afrique fut définitivement assurée par deux donations, l'une de Mme d'Aiguillon, qui se montait à 45 000 livres en principal, et l'autre de 30 000 livres d'un bourgeois de Paris qui ne voulut pas être nommé.

D'après la première donation (2), les prêtres de la Mission étaient tenus d'employer le revenu de ladite portion à entretenir à Alger, Tunis et autres lieux de Barbarie, un prêtre de leur Compagnie, afin d'y exercer leur ministère auprès des pauvres esclaves. L'intention de la duchesse était d'honorer Jésus-Christ venu en terre pour tirer les hommes de la misère du péché et les réconcilier à Dieu, qui les a rachetés par le sang et la mort de son Fils. Les messes que lesdits prêtres diraient auxdits lieux pour catéchiser et instruire les esclaves, devaient être dites pour le repos de l'âme du grand cardinal de Richelieu son oncle et pour les parens et amis de la duchesse et pour le repos de son âme.

Saint Vincent de Paul avait, enfin, les ressources pour réaliser son projet; mais il fallait encore qu'il assurât à son œuvre, à défaut du prestige qu'elle ne pouvait avoir à ses débuts, le concours des consuls de France à Alger et à Tunis. Or ces charges furent vénales jusqu'en 1669, — époque où Colbert les rattacha au domaine, — et les consuls de ce temps, préoccupés avant tout de s'enrichir le plus vite possible, n'avaient cure de se mettre en frais pour les esclaves. Saint Vincent de Paul a raconté lui-même, dans sa lettre à M. de la Haye Vantelay, ambassadeur du roi de France dans le Levant, comment il fut amené à acheter les deux consulats ci-dessus (3) :

Peut-être, Monseigneur, trouverez-vous étrange que des prêtres qui se sont donnés à Dieu, comme nous, pour instruire le pauvre peuple de la campagne et porter l'état ecclésiastique à la vertu, se mêlent d'une affaire temporelle. Je vous dirai à cela, Monseigneur, qu'ayant entrepris depuis six à sept ans d'assister les pauvres chrétiens esclaves de Barbarie, il a fallu, pour faciliter cette bonne œuvre, que, du commencement, ils se soient mis en pension auprès des Consuls, en qualité de chapelains, de peur qu'autrement les Turcs ne leur permissent pas les exercices de la religion. Mais, le consul étant mort, le dey ou pacha commanda à un prêtre de la mission d'exercer cette charge, à l'instance que lui en firent les marchands français. (Lettre du 25 février 1654.)

(1) V. Archives des affaires étrangères, *Correspondance avec les consuls de France à Tunis.*

(2) Actes passés les 31 décembre 1646 et 16 mai 1647, par Mes Gallion et Richer, notaires, au Châtelet de Paris.

(3) En outre, les prêtres de Saint-Lazare organisèrent une sorte de service de correspondance entre les esclaves et leurs familles, qui étaient très souvent sans nouvelles.

Et, comme une personne de condition et d'insigne piété (1) eut vu le bien que faisait ce bon prêtre dans l'exercice de cette charge, elle s'est employée vers le Roy, sans que nous en eussions aucune pensée, pour nous faire avoir les consulats de Tunis et d'Alger, et Sa Majesté nous a permis de les faire avoir par telles personnes capables que nous trouverions propres à notre dessein. Pour cela, Monseigneur, nous en avons choisi deux de notre Compagnie qui ne sont pas prêtres, mais qui entendent les affaires... de manière que n'ayant qu'une même intention avec nos prêtres, ils vivent ensemble comme frères, ils ont tout en commun et emploient les profits des consulats, avec ce que nous leur envoyons de France, après leur simple entretien pris, à l'assistance corporelle et spirituelle des pauvres chrétiens captifs, et à procurer la liberté à quelques-uns qui, faute de 30 à 50 piastres, seraient en danger de demeurer esclaves toute leur vie et peut-être de se perdre par désespoir, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs.

Saint Vincent de Paul obtint sans difficulté de Louis XIV la nomination de M. Husson au consulat de Tunis et celle du frère Barreau au poste d'Alger; mais il n'eut pas si vite raison de l'opposition du collège de la Propagande à Rome. Celui-ci lui adressa des remontrances sur l'emploi des membres de la compagnie de Saint-Lazare comme consuls, en se fondant sur les canons de la discipline, qui avaient édicté l'incompatibilité entre le commerce et les fonctions ecclésiastiques.

Le supérieur de Saint-Lazare répondit aux cardinaux que les fonctions consulaires étaient assignées à des membres laïques de la société et non pas à des prêtres, et d'ailleurs qu'il n'y avait pas là œuvre de négoce, mais de charité, puisque la charge de consul dans ces deux villes était très onéreuse (2). Cependant la Propagande refusait obstinément sa sanction. Alors l'apôtre des galériens et des esclaves, sans faiblir et sans se départir de son admirable humilité, revint à la charge. « Il y allait, disait-il, du salut de 20 à 30 000 âmes exposées tous les jours aux périls de l'abjuration, et aux séductions les plus grossières. Si l'on n'employait pas ce moyen, rien ne se ferait à cause de l'inertie et de l'indifférence des consuls, et l'Église catholique serait responsable de la damnation éternelle de ces milliers de chrétiens ! »

Enfin, la Propagande céda et toléra l'existence des consuls lazaristes, vaincue par ce doux entêtement, qui est le secret de la force des femmes et des cœurs aimans. Les missionnaires de Saint-Lazare se mirent de suite à l'œuvre, et saint Vincent de Paul, avec un coup d'œil digne d'un grand politique, leur assigna d'emblée trois champs d'action, qui devaient un jour revenir à la France : Tunis, Alger et Madagascar.

Saint Vincent commença par Tunis, — n'était-ce pas là-bas,

(1) La duchesse d'Aiguillon.
(2) Le seul consulat d'Alger avait contracté une dette de 30 000 livres.

au centre de la fameuse province d'Afrique, que saint Louis était mort pour la cause de la Croisade? N'était-ce pas là qu'il avait été lui-même mené jadis en captivité comme par la main de la Providence, pour être témoin des souffrances des chrétiens? Il choisit, pour ce poste, deux de ses meilleurs ouvriers : MM. Louis Guérin et François Francillon. Le premier, né à Selles (diocèse de Bagneux), après avoir été quinze ans soldat, était entré à 35 ans dans la maison de Saint-Lazare et s'était déjà distingué par son dévouement aux pestiférés de Lorraine et de Champagne. Il alliait à la douceur du prêtre le courage d'un soldat intrépide. Un mot de lui peint bien son caractère. Comme quelqu'un, au moment de son départ, lui disait : « Eh bien ! monsieur Guérin, vous allez donc vous faire pendre en Barbarie? — J'espère davantage, répondit-il avec un éclair dans les yeux, je compte sur le pal et sur mieux encore ! »

Tout de suite après son arrivée à Tunis (1646), M. Guérin organisa les services religieux à la chapelle du *fondouk*, où résidait notre consul, Lange Martin, et dans les différens bagnes. « Vous seriez ravi, écrivait-il peu après à saint Vincent de Paul, d'entendre, tous les jours de fête, chanter dans nos églises l'*Exaudiat* et d'autres prières pour le roi de France. Avec quelle affection ces pauvres captifs offrent leurs oraisons pour tous leurs bienfaiteurs, dont les principaux sont ou viennent de France !... Ici presque toute sorte de nations dans les fers et les chaînes prient le Dieu des Français. » De Tunis, nos Lazaristes allaient visiter les esclaves, employés dans les *maceries*, ils allèrent plus loin, jusqu'à Bizerte, Sidi Regeppe, etc. Une autre année, vers Pâques, informé qu'on allait dans la première de ces villes embarquer des esclaves sur des galères armées pour la course, M. Guérin s'y rendit en hâte, y trouva 400 esclaves, et ayant acheté et fait dépecer une douzaine de bœufs, il offrit un festin à ces malheureux qu'on laissait mourir de faim les deux ou trois premiers jours de traversée. — Il proposa même à saint Vincent de Paul d'établir une mission à Salé, à l'autre extrémité du Magreb sur la côte du Maroc ; mais le supérieur, ayant appris que ce poste était convoité par d'autres religieux, renonça à ce projet « de peur, dit-il, de donner lieu à des démêlés, qui eussent scandalisé chrétiens et infidèles. » La mort seule put arrêter cette activité. Guérin, lors d'une épidémie de peste à Tunis, prodigua ses soins aux malades avec tant de zèle qu'il épuisa ses forces ; atteint, à son tour, par la contagion, il succomba le 13 mai 1648, malgré les soins dévoués du frère Francillon.

Il pouvait mourir en paix, car il laissait sa tâche entre les

mains d'un homme de premier ordre, Jean Le Vacher, que saint Vincent de Paul lui avait donné comme auxiliaire le 22 novembre de l'année précédente et qui avait déjà fait ses preuves. Jean Le Vacher avait 28 ans, lorsque saint Vincent de Paul le désigna pour le poste de Tunis (1648). Arrivé à Marseille au couvent de Saint-Lazare qui servait de *procure*, c'est-à-dire d'économat, aux maisons d'outre-mer, il tomba sérieusement malade. Le supérieur, inquiet de sa mine chétive, écrivit à saint Vincent pour lui exprimer ses craintes sur les aptitudes physiques du missionnaire.

Voici la réponse qu'il reçut du saint homme :

Si votre malade est trop faible pour aller à pied jusqu'au navire, il faut l'y porter. Et quand il aura fait quelque chemin sur l'eau, s'il ne peut supporter la mer, qu'on le jette dedans !

Parole d'une rudesse étonnante chez un prêtre dont le cœur était si tendre d'ordinaire, mais qui s'explique pourtant par la haute idée que le jeune Lazariste avait su donner de son ressort et de son énergie morale. Tel est l'homme qui succéda à L. Guérin.

Il continua à agir dans le même esprit, multipliant les secours de sa parole et de l'office divin, soulageant les misères du corps et de l'âme, volant au-devant des captifs nouveaux venus pour les avertir des pièges tendus, et portant des vivres aux galériens en partance à Bizerte, au Cap-Negro, à Sidi-Regeppe. Bref, il avait fait la conquête de tous les cœurs, des esclaves, des marchands, et même des corsaires. Le bey, frappé d'admiration par tant de vertu, lui dit un jour : « En vérité, tu gagneras le ciel par tant d'aumônes ! » Mais Jean, loin de s'enorgueillir, de répondre : « Je n'ai pas de mérite, car ce que j'en fais c'est au moyen de la charité des autres. Ce sont tous ces donateurs qui gagnent le ciel. » Aussi, à la mort de Martin Lange, lorsque les marchands français, d'un élan unanime, proposèrent au bey de l'agréer comme consul de France, le plus étonné, ce fut lui-même. Il refusa obstinément l'offre qui fut réitérée; il ne céda que devant la volonté expresse du bey qui lui remit en main le sceau, mais n'accepta que provisoirement.

Il trouva bientôt, en effet, que la besogne administrative lui dérobait un temps précieux pour la cure des âmes et supplia qu'on le déchargeât de l'office de consul. Saint Vincent fit agréer par le roi M. Martin Husson, neveu de Mme d'Aiguillon. C'est un beau caractère que celui de ce jeune magistrat, renonçant à une carrière pleine de promesses et à une famille qui le chérissait, uniquement pour servir la France, à Tunis, et le Christ dans la personne

des pauvres esclaves. Saint Vincent, qui l'avait préparé à cette tâche, a tracé de lui un portrait admirable dans une lettre à Jean Le Vacher (15 juillet 1653) :

C'est un jeune homme des plus accomplis de sa condition, parmi tous ceux que je connais. Sa vertu vous sera bientôt connue. Il n'est pas seulement sage, accort, vigilant et pieux, mais il est très capable pour les affaires et toujours prêt à s'employer pour le prochain. Il s'en va servir Dieu et les pauvres en Barbarie, nonobstant l'éloignement et les dangers du lieu et de la mer. Il quitte Paris, où il est avocat au Parlement, et ses parens, qui le chérissent beaucoup et qui ont tâché de l'arrêter par une abondance de larmes, de remontrances et d'industrie. Certes, son dégagement est admirable, dans l'âge où il est, dans la pureté d'intention qu'il apporte à ce voyage... De plus, il a tant de douceur pour tout le monde, tant de condescendance pour ses amis et de soumission pour son Dieu, que, voyant celle qu'il aura pour vous, vous serez obligé d'en avoir pour lui.

Les instructions que saint Vincent avait données à M. Husson comme règlement de vie pour lui et J. Le Vacher ne sont pas moins remarquables. Nous y relevons les articles suivans :

Ils devaient maintenir les marchands en parfaite union et leur rendre bonne et brève justice, s'assujettir aux lois du pays, à la religion — de laquelle ils ne disputeront jamais, ni ne diront rien pour la mépriser; et enfin tenir registre de tous les esclaves, y compris ceux de la campagne, afin d'éviter les doubles emplois dans la distribution des secours.

Eh bien! le croirait-on? Un consul aussi parfait fut mal accueilli, tant d'abnégation fut méconnue. Les marchands français de Tunis refusèrent de lui payer les droits consulaires qui, en fait, ne servaient qu'à l'entretien modeste des Lazaristes et au soulagement des captifs. Le bey lui-même fut mécontent et, six ans après, sans forme de procès, chassa ignominieusement M. Husson. Le roi de France — et ce roi était Louis XIV — eut beau protester, exiger des réparations; tout ce qu'il put obtenir, c'est qu'on remît les sceaux du consulat à Jean Le Vacher. Ce dernier les garda dix ans (1657-1666). Le bey de Tunis, d'ailleurs, ne ménagea guère plus le consul lazariste, et, le rendant responsable des sottises de ses nationaux, il l'expulsa deux fois. Quant à Le Vacher, avec un zèle qui n'avait d'égal que sa persévérance, il remplit les devoirs de consul, qui n'étaient pas une sinécure, car il y avait alors près de trois cents Français esclaves en Tunisie.

Mais c'est surtout comme prêtre que la charité de Jean Le Vacher aimait à s'exercer. Dès qu'on lui signalait des personnes en danger de mort ou des adolescens en péril de reniement, il accourait pour administrer les sacremens aux premiers, pour réconforter les seconds. Ce fut pour avoir empêché plusieurs

captifs d'abjurer que le bey le fit une fois mettre à la chaîne.

Après les jeunes gens, c'est aux prêtres et aux religieux esclaves qu'il témoignait la plus vive sollicitude, car le bagne, en relâchant le lien de la discipline ecclésiastique, était devenu pour beaucoup une école de vice et de démoralisation. Jean Le Vacher, recourant plus souvent à la persuasion qu'à la menace des peines canoniques, en ramena le plus grand nombre au souci de leur dignité et put alors les employer au service des chapelles des bagnes. Il les fit, à cet effet, dispenser de tout travail servile, moyennant une petite redevance, dite « lune », payée chaque mois à leurs maîtres. Lui-même, suivant l'exemple du supérieur de Saint-Lazare à Paris, servait de secrétaire et de banquier aux esclaves pour correspondre avec leurs familles et négocier leurs rançons. Il n'hésitait pas à franchir à pied des distances de dix à quinze lieues pour aller les visiter dans les fermes éloignées, à El-Cantara, à la Tabourne, à la Molochia, etc. C'est là que Jean Le Vacher faisait les missions proprement dites, qui consistaient en sermons, confessions et communions, et se terminaient en général par une sorte d'agape. Ce fut lui qui institua la coutume, qui s'est longtemps conservée, de convier deux fois par an, à Noël et à Pâques, tous les Français, esclaves ou libres, en un repas au consulat de France. On juge si nos pauvres galériens de Tunis se rendaient avec joie à ces festins du *fondouk*. Pour subvenir à toutes ces dépenses, le consul lazariste ne disposait que de 2500 livres que rapportaient les droits consulaires, et des 1500 livres qu'il recevait à titre de subvention de la province de Saint-Lazare à Marseille. Ces 4000 livres étant manifestement insuffisantes, Jean Le Vacher dut faire des emprunts, et, en 1659, il avouait un découvert de 1200 écus, soit 3600 livres. Son supérieur saint Vincent, dans sa lettre du 18 avril, lui adresse de douces remontrances; il lui recommande d'égaler sa mise à sa recette, et, chose qui devait lui être dure, de ne pas emprunter, même pour faire la charité! Cette générosité perdit le consul lazariste. S'il était l'idole des esclaves et l'homme de confiance des marchands de Tunis, il devint, hélas! suspect à la Chambre de commerce de Marseille qui, trompée par son train de maison, se figura que le consulat de Tunis rapportait de gros revenus et que ce serait une bonne affaire de s'en emparer. Le Vacher fut victime d'une basse intrigue ourdie contre lui. Un sieur Dumoulin, gentilhomme de Paris, envoyé pour ratifier le traité conclu entre le duc de Beaufort et le dey Hadji-Mustapha, se dit chargé par le ministre de lui reprendre les sceaux du consulat. Saint Vincent de Paul n'était plus là pour défendre son fidèle

disciple, il venait de mourir et avait été remplacé comme supérieur de la congrégation par M. Alméras, qui rappela Jean Le Vacher à Paris.

Ce dernier n'eut que le temps de charger deux capucins, dont il paya la rançon avec ses deniers, de continuer le service religieux dans les bagnes et les *maceries*. Quelques années après (1672), la congrégation de la Propagande établit à Tunis des capucins, avec le titre de « missionnaires apostoliques », mais en les subordonnant au vicaire apostolique d'Alger.

L'œuvre des Lazaristes à Alger fut préparée par les Trinitaires qui, on l'a vu, y avaient fondé le premier hôpital en 1581. Saint Vincent de Paul, fidèle à son principe, qui était de respecter les droits acquis et les sphères d'action des autres ordres, refusa toujours de se charger de la gestion de cet hôpital, mais se borna à compléter l'œuvre de ses devanciers. C'est à cette fin qu'il envoya en 1643 deux prêtres de la Mission et un frère chirurgien pour organiser à Alger « une espèce d'hôpital pour les pauvres galériens. » Mais si l'Algérie offrait aux missionnaires de saint Vincent de Paul un terrain mieux cultivé que la Tunisie, en revanche il était hérissé d'obstacles, semés par la méfiance et la tyrannie des autorités de cette régence. Saint Vincent de Paul, après avoir acheté le consulat d'Alger, y envoya M. Jean Barreau, membre laïque, et, l'année suivante, le fit assister par un jeune prêtre M. Noël ou Novelli. Ce dernier, arrivé au milieu d'une épidémie de peste, se dévoua au soin et à la consolation des malades, et au bout de quelques semaines tomba malade et mourut à trente ans (1647). Or Noël, en ce court laps de temps, avait su gagner tant de cœurs que ses obsèques furent suivies par huit cents esclaves. A peine eut-on reçu la nouvelle de sa mort que deux Lazaristes demandèrent à le remplacer : c'étaient MM. Lesage et Dieppe. Saint Vincent les fit partir immédiatement pour Alger; mais en vain, ils furent à leur tour moissonnés par le fléau terrible : le premier en mai 1648, et le second en mai 1649. Voilà donc le consul lazariste, demeuré seul debout à Alger. Afin de suffire à sa double tâche : maintenir les droits de la France et protéger les esclaves contre une Régence avide et cruelle, Barreau se multiplie, emprunte partout pour racheter les esclaves les plus maltraités, les plus en danger de succomber au prosélytisme musulman; de sorte qu'il se trouve bientôt, lui aussi, dans des embarras d'argent. En vain, le sage supérieur de la congrégation lui recommande-t-il « de ne pas trop se hâter en empruntant de l'argent... de peur de décrier son ministère. » En vain obtient-il en sa faveur un crédit de 12 000 livres qui lui est ouvert par les Mathurins de

Marseille, et presse-t-il les Pères de la Mercy de fournir leur quote-part pour l'acquittement des rançons promises par le consul d'Algérie. Les Turcs finissent par perdre patience; le consul lazariste est saisi et mis aux fers; il subit les avanies les plus odieuses et reçoit la bastonnade, presque jusqu'à en mourir.

Alors, le bon saint Vincent multiplie ses lettres; il exhorte le consul d'Alger à supporter avec patience sa prison; puis il lui annonce « qu'il a été résolu dans le conseil du Roy qu'il en serait écrit à Constantinople et que le Roy en ferait plainte à la Sublime Porte. Autrement Sa Majesté ferait justice des corsaires turcs (décembre 1650). » Il lui fait même espérer sa délivrance par une voie plus courte, sans doute la rançon. Quoi qu'il en fût, l'année suivante, le pauvre Barreau était encore sous les verrous; les esclaves d'Alger durent se cotiser pour racheter le consul de France!

Barreau reprit donc ses fonctions; mais, entraîné par sa charité, il contracta de nouvelles dettes. Il essaya alors de suppléer à l'insuffisance des ressources du consulat, en faisant le commerce des diamans, des perles et du corail, et se trouva derechef dans une position critique. Pour comble de malheur, il fut encore jeté en prison, à propos d'une querelle survenue entre le dey d'Alger et les commerçans du « Bastion de France ». De son cachot, il écrivait à Saint-Lazare de Paris, pour supplier qu'on lui envoyât les 8 000 à 10 000 écus dont il avait besoin. Aussitôt le supérieur de Saint-Lazare, le frère et les amis de Barreau se mirent en quête; mais il ne fallut pas moins de deux ans pour réunir cette somme. Les dernières lettres de saint Vincent au frère Barreau trahissent l'inquiétude que lui donne la situation obérée du consul.

« Nous avons été longtemps entre l'espoir et la crainte à votre sujet, lui écrit-il le 31 janvier 1689; mais l'espérance a prévalu, car Dieu vous a délivré non seulement de la mort, mais même de la prison. Prenez patience, et vous vous tirerez aussi de vos anciens engagemens; mais ménagez bien l'argent qu'on vous envoie. C'est l'argent des esclaves et de là dépend leur liberté et peut-être leur salut! » Dans une lettre du 17 juin de la même année il ajoutait : « Gardez-vous bien de divertir ces sommes à un autre dessein que celui-là. Les devoirs de la justice sont préférables à ceux de la charité. »

Parole rare, sous la plume de saint Vincent, mais qui prouve que l'apôtre de la charité était doublé d'un excellent administrateur. Les dettes de Saint-Lazare furent payées, mais le frère Barreau fut rappelé à Paris, par le supérieur de Saint-Lazare (1661).

Heureusement, depuis 1650, le consul d'Alger avait été secondé dans ses fonctions par un prêtre éminent de Saint-Lazare, Philippe Le Vacher, frère puîné de Jean Le Vacher, que nous avons trouvé vicaire, puis consul à Tunis. Né, comme Jean, à Écouen, Philippe avait devancé Jean dans l'étude de la théologie. Les deux frères, unis d'une étroite affection, étaient entrés le même jour à Saint-Lazare de Paris; ensemble ils avaient prononcé leurs vœux; ensemble ils avaient reçu le sacrement de l'ordre. Philippe avait fait sa première campagne de missionnaire en Irlande (1646-1649). C'est de l'ancienne « Ile des Saints » ou Iona qu'il fut rappelé par saint Vincent pour amener du renfort au poste d'Alger, privé coup sur coup de ses trois premiers prêtres; on lui fit donner par le Saint-Siège le titre de « missionnaire apostolique et grand vicaire de Carthage. »

Il y avait grand besoin à Alger d'un prêtre austère et énergique; car la population chrétienne y souffrait d'un mal plus grave que les rigueurs de la servitude : les esclaves, les prêtres eux-mêmes étaient gagnés par la lèpre morale du monde musulman, la polygamie; et les Mémoires de la Congrégation nous disent que « les musulmans blasphémaient le nom de Dieu, à cause de l'inconduite des prêtres esclaves. »

Philippe Le Vacher entreprit, avec l'ardeur de sa foi et l'impétuosité de ses vingt-huit ans, de rétablir les bonnes mœurs dans le clergé catholique et y réussit dans une large nesure. Non content de relever des prêtres déchus et de racheter des esclaves, Philippe voulut encore ramener des renégats et convertir des musulmans. Ce zèle indiscret était à la fois contraire aux instructions formelles des papes (1) et à la prudence de saint Vincent de Paul :

Vous n'êtes point chargé des âmes des Turcs et des renégats, lui écrit-il, en décembre 1650, évitez-les donc. Votre mission ne s'étend qu'aux pauvres chrétiens captifs. Il est plus important d'empêcher que plusieurs esclaves ne se pervertissent que de convertir un seul renégat.

Et il termine par ces paroles dignes d'être méditées par quiconque entreprend une œuvre de charité : *N'allez pas trop vite, de peur de tout gâter. Le bien que Dieu veut, se fait quasi de lui-même, sans qu'on y pense.* Digne fils de saint Vincent de Paul, Philippe avait une prédilection pour les petits et les abandonnés, il ne pouvait voir un enfant réduit en esclavage, sans être remué

(1) Le Saint-Siège avait interdit à tous chrétiens, clercs ou laïques, de provoquer les musulmans à discussion et refusait même le titre de martyr à ceux qui s'attireraient la mort en déclamant contre Mahomet.

jusqu'au fond des entrailles et il ne se donnait ni trêve ni repos qu'il ne l'eût délivré à tout prix. C'est ainsi qu'il racheta un jour trois jeunes filles de Vence, au prix de 1000 livres chacune. Vers l'époque de la seconde captivité de M. Barreau, Philippe s'inquiéta des dettes qui accablaient le consul lazariste, il fit le voyage de Paris tout exprès pour exposer sa triste situation à saint Vincent. Celui-ci, après l'avoir entendu, obtint la permission de faire une quête dans toutes les paroisses de France et, au bout de sept à huit mois, la rançon de notre consul d'Alger était enfin trouvée! Ce fut encore lui que M. Alméras, le successeur de saint Vincent de Paul, chargea d'aller installer à Alger le nouveau consul, frère Dubourdieu. Philippe, à cette occasion, fit donner au frère Barreau la décharge de toutes ses dettes et trouva encore moyen de ramener à Marseille 70 esclaves affranchis (1662). A son retour de ce voyage, Philippe fut envoyé à la maison des Lazaristes à Fontainebleau et consacra les quinze dernières années de sa vie à l'évangélisation des paysans de la Brie.

Après tant de services rendus à la cause de la chrétienté, il ne manquait plus au nom de Le Vacher que l'auréole du martyre. Ce fut Jean, l'aîné des deux frères, qui la lui donna. On se souvient qu'à la suite de la mission du sieur Dumoulin, il avait été brusquement destitué des fonctions de consul à Tunis. Après deux ans de repos à Saint-Lazare de Paris, le supérieur, M. Alméras, l'envoya à Alger. Il n'était plus jeune, car il était tout près de la cinquantaine; il avait toujours eu une santé délicate, et les labeurs de son apostolat de Tunis n'avaient pas été faits pour la raffermir; mais ni son courage, ni son ardeur charitable n'étaient diminués. Comme on lui demandait, à son départ : « N'avez-vous pas peur de retourner parmi ces Barbares? » il répondit : « Si je voyais d'un côté le chemin du ciel ouvert et d'un autre celui d'Alger, je prendrais plutôt ce dernier, par la charité que je sais qu'il y a à exercer parmi ces infidèles, envers les pauvres esclaves. »

A son arrivée à Alger, il fut reçu par M. Dubourdieu, consul, par le frère Audoire, religieux de la Mercy, et bientôt rejoint par le frère Francillon; ces deux derniers avaient été ses collaborateurs à Tunis. Il reprit aussitôt la tâche commencée par son frère Philippe et qui consistait à relever le niveau moral et, partant, la considération des prêtres esclaves. Jusqu'alors, ils étaient réduits à porter la livrée des esclaves, telle que saint Vincent l'avait revêtue lui-même. Jean Le Vacher obtint du pacha la permission de leur faire reprendre la soutane. Cela fait, il obtint

de leurs patrons, comme il l'avait fait à Tunis, que, moyennant le paiement d'une lune de 3 écus, on les dispensât de tout travail servile et qu'on leur permît de vaquer aux offices divins dans les six bagnes de la ville. En outre, il organisa parmi eux des conférences pour l'étude de la Sainte Écriture et l'édification mutuelle, sur le modèle de celles que saint Vincent avait instituées à Saint-Lazare. Par ces mesures, il atteignait un double but : multiplier les secours spirituels aux esclaves chrétiens, tout en rendant aux clercs conscience de leur vocation.

Malgré sa mauvaise santé, il avait été chargé des fonctions de consul par le suffrage des Français. Il les exerçait encore lorsque Tourville parut devant Alger avec l'escadre française; cette démonstration suffit pour faire ratifier le traité proposé par le roi de France (12 mai 1679). Ce ne fut pas sa faute, si la paix fut rompue deux ans après, mais l'effet de la mauvaise volonté du commandant des galères de Marseille. Dans l'hiver de 1676, sept Turcs algériens avaient été pris par un vaisseau français, sur un navire espagnol et envoyés au bagne de Marseille, pour ramer sur les galères du Roi. Les autorités d'Alger réclamèrent leur mise en liberté, et, en vertu des capitulations avec la France, ils étaient dans leur droit : aussi Jean Le Vacher appuya-t-il la réclamation du Divan. Colbert, alors ministre de la marine, donna l'ordre d'élargir ces esclaves turcs, mais il avait compté sans le général, ou plutôt le commandant des galères de Marseille, qui, ayant en eux des rameurs vigoureux, fit la sourde oreille. Quatre ans après, les malheureux ramaient toujours sur les galères du Roi, à travers la Méditerranée, et notre consul d'Alger écrivait (13 mai 1680) : « Le seigneur Dey attend toujours les sept Turcs ou Maures de cette ville, injustement détenus à Marseille. » Enfin, la sixième année, Baba-Hassan perdit patience et rompit la paix avec la France (oct. 1601). Au bout de quelques semaines, les corsaires d'Alger avaient enlevé vingt et un navires français, dont le chargement était évalué à 600000 livres, et fait un nombre considérable de prisonniers; entre autres, M. de Beaujon, gentilhomme de la Chambre du Roi, chargé d'une mission sur les côtes d'Italie, qui fut vendu, comme esclave, 30000 livres (lettre de Le Vacher, du 13 décembre 1681), soit environ 700000 livres pour sept têtes de Turcs! La note à payer était lourde. Louis XIV, cette fois, se courrouça et chargea Duquesne d'aller donner une verte leçon à ces pirates, qui prétendaient lui faire observer des traités qu'eux-mêmes avaient si souvent violés!

L'amiral français fit subir à Alger un premier bombardement (août-septembre 1682) qui démolit une cinquantaine de maisons,

ensevelit sous les ruines cinq cents habitans, mais n'obtint du Divan que des promesses illusoires (1).

Nous pensons que, si on eût laissé agir le consul lazariste, si, surtout, on eût fait droit aux justes revendications des Algériens, on eût obtenu la reddition de tous les esclaves faits depuis la rupture de la paix; mais on tenait à obtenir une large indemnité pécuniaire.

Louis XIV renvoya donc l'année suivante Duquesne, à la tête d'une flotte, avec ordre d'exiger la restitution de tous les captifs, plus une somme d'un million et demi de livres pour indemniser les commerçans français de leurs pertes et, s'il ne les obtenait, de s'emparer de la ville d'Alger à tout prix. L'intrépide marin parut devant Alger, le 20 juin 1683, et ouvrit, pendant la nuit, le feu du bombardement. Le dey Baba-Hassan, effrayé, enjoignit, dès le lendemain matin, au consul J. Le Vacher d'aller trouver l'amiral français et de lui demander ses conditions. Celui-ci ne voulut même pas laisser monter le parlementaire à son bord et dit qu'il ne pourrait traiter sans avoir des otages. Le dey, deux jours après, lui en envoya une douzaine, y compris un renégat turbulent, Mezzomorte, dont il se méfiait. Cette fois-ci, Duquesne laissa monter le consul sur son vaisseau; mais, soit qu'il y eût en lui la rudesse d'un soldat, soit qu'il fût choqué de l'intercession du consul en faveur des Algériens, il ne lui offrit aucun siège, de sorte que le pauvre prêtre impotent dût s'asseoir sur un affût de canon et, au cours de l'entretien, l'amiral s'écria : « Êtes-vous donc plus Turc que chrétien? » J. Le Vacher, sans se fâcher, lui répondit : « Je suis prêtre. » L'amiral répéta qu'il ne consentirait à traiter que lorsque tous les esclaves français lui auraient été rendus : on lui en amena 546. Il réclama alors l'indemnité. Cependant, toute la ville d'Alger était en ruines; les habitans étaient affolés; les janissaires musulmans murmuraient contre les concessions du dey et menaçaient les Francs de représailles; le Dey, tiraillé en sens contraires, n'osait prendre aucune décision.

Duquesne, de son côté, s'impatientait; alors Mezzomorte lui persuada qu'il obtiendrait plus d'effet en un jour que le dey en dix s'il voulait le laisser agir. Notre amiral se laissa prendre à cette ruse et le relâcha. Ausitôt débarqué, le renégat va de casserie en casserie souffler le feu de la révolte parmi les *reïs;* une troupe de conjurés se rend à la Casbah, étrangle Baba-Hassan et proclame à sa place Mezzomorte, sous le titre de Hadji-Hussein, dey d'Alger. Duquesne, se voyant joué, rouvre

(1) On trouve un écho des espérances que firent naître ces expéditions militaires, dans l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche*, par Bossuet (1683).

le feu contre la ville. Alors, un groupe de Turcs et de Maures, exaspérés, se précipite vers la maison du consul de France, qu'ils étaient habitués à rendre responsable de tous les maux ; on s'empare de Jean Le Vacher, malgré les supplications de ses compagnons. On le traîne ou plutôt on le porte à travers les rues d'Alger, car il n'était pas en état de marcher ; après lui avoir fait subir toute sorte d'outrages, on le porte au môle, on le lie sur une chaise, le visage tourné vers la bouche d'un canon et, d'un coup de feu, on fait voler son corps en morceaux. Vingt résidens français partagèrent le sort du consul lazariste ; le capitaine de Choiseul-Beaupré, qui avait été pris lors d'une attaque contre le port, allait subir le même supplice, lorsque à la dernière minute un officier de reïs, qui, étant prisonnier, avait été traité par lui avec des égards, le couvrit de son corps et obtint sa grâce (27 juillet).

Ce jour-là le grand Duquesne dut regretter la parole injuste qui lui était échappée quelques jours auparavant dans son entretien avec le consul.

Une mort aussi atroce, loin de décourager les prêtres de la mission, leur parut le plus beau couronnement de la vie d'un missionnaire. On se disputa, dans les maisons de Saint-Lazare, l'honneur de succéder à ce héros, deux fois martyr et de sa foi et de son patriotisme. Michel Montmasson fut désigné pour ce poste périlleux, sous le titre de vicaire apostolique. C'était un homme dans toute la force de l'âge, qui s'était déjà signalé par son énergie dans la mission de Madagascar et, depuis son retour, avait été attaché à la paroisse de Versailles. Bien secondé par M. Piolle, consul de France, il compléta les institutions créées par les frères Le Vacher. Lorsque ce consul fut arrêté par ordre du dey, ainsi que 372 résidens français, et tomba malade, des suites de mauvais traitemens, Montmasson réussit à le faire transporter dans la maison des agens du Bastion de France pour y être soigné, et dut accepter les sceaux du consulat. Quelque temps après, une flotte française, commandée par le maréchal d'Estrées, se montra de nouveau devant Alger, avec ordre de recourir à la force pour obtenir des réparations. Chose incroyable! Oublieux de la triste expérience faite par Duquesne, le maréchal ne prit pas la précaution de faire mettre d'abord en sûreté les Français libres résidant à Alger. Aux premières bombes qui éclatèrent sur la ville, le dey Hadji-Hussein fit saisir une quarantaine de nos nationaux qui furent massacrés sans pitié. De leur nombre fut le consul Piolle et le Père Montmasson. On fit subir à ce dernier des mutilations cruelles. On lui coupa le nez, les oreilles, on lui creva les yeux, on le perça de coups de couteau et de poinçon (5 juillet).

Telle fut la fin héroïque du second martyr de Saint-Lazare à Alger. Si des hommes, pourtant, avaient dû trouver grâce devant les chefs de la milice turque, c'étaient ces missionnaires catholiques, car, sans exception, dans tous les conflits qui survinrent entre le roi de France et le Divan, ils jouèrent le rôle de conciliateurs et souvent réussirent à prévenir une rupture. Mais pas plus que la colère ou la vengeance, le fanatisme ne raisonne. Les Turcs, une fois exaspérés, frappaient tous les Européens sans distinction. Quelquefois, néanmoins, après avoir sévi contre le consul de France, ils chargeaient d'office le vicaire apostolique de remplir ses fonctions. Ainsi, pendant l'emprisonnement de M. Lemaire, consul, qui dura près d'une année (1756-1757), ce fut le chef de la mission lazariste, M. Bossu, qui fit l'intérim. Il en profita pour donner asile à une vingtaine de prêtres, de femmes et d'enfans fugitifs de Tunis, qui venait d'être pris par les corsaires d'Alger (2 août 1756). Ce fut aussi lui qui mit la dernière main au *Coutumier de la mission d'Alger*, sorte de manuel de conduite à l'usage des missionnaires d'Afrique, qui avait été composé par Jean Le Vacher et retouché par MM. Montmasson et Duchesne.

Le P. Théodore Groiselle clôt la série des Lazaristes, qui gérèrent le consulat de France à Alger (novembre 1757 à décembre 1763). On lira dans le *Recueil des Lettres édifiantes* le détail des affaires litigieuses Bava et Candio, qui étaient presque inextricables et dans lesquelles il déploya toutes les ressources d'un esprit délié et d'un caractère tenace. Il faut mentionner enfin le P. Cosson, qui fut vicaire apostolique d'Alger de 1778 à 1782, et le P. Chossat, qui exerçait les mêmes fonctions en 1830, comme ayant rendu aussi de grands services à la cause de l'affranchissement des esclaves.

Mais la charité de saint Vincent de Paul débordait hors des frontières des États barbaresques ; par delà l'Afrique maure, il entrevoyait ce continent noir, le pays d'origine de ces nègres, que les Espagnols avaient transportés aux Antilles et au Mexique et qu'ils employaient sans pitié à l'exploitation des mines. Nouveau Las-Casas, il rêvait de leur porter, avec la bonne nouvelle du vrai Dieu, les moyens de s'élever à un état moral et social meilleur. Bien que son œuvre de Madagascar diffère entièrement, par ceux à qui il s'adressait, de celle de Barbarie, elle s'en rapproche cependant par l'unité des motifs et la similitude des moyens; dans les deux cas il s'agissait de relever des hommes déchus à l'aide de la foi et de la charité. D'ailleurs, elle se rattache de trop près à l'action civilisatrice de la France dans le monde pour que

nous n'ayons pas le droit d'en dire quelques mots dans cette étude.

Le cardinal de Richelieu avait ordonné au capitaine Rigaut (de Dieppe) de prendre possession de l'île Saint-Laurent (c'est ainsi qu'on appela d'abord l'île de Madagascar) au nom de la France, et, peu après, séduits par la description des richesses du sol faite par nos marins, des marchands de Paris avaient formé pour les exploiter la « Société de l'Orient », qui fut approuvée par lettres patentes de Louis XIII, confirmées par Louis XIV (20 septembre 1643).

Pronis, le premier agent de la Compagnie, avait établi des comptoirs sur plusieurs points de la côte orientale et bâti Fort-Dauphin, à la pointe sud-est de l'île. Trois ans après, sur l'ordre d'Innocent X, le nonce du pape à la cour de Versailles demanda à la Congrégation de Saint-Lazare d'y envoyer des missionnaires, et celle-ci élut MM. Nacquart de Champmartin et Nicolas Gondrée. C'étaient deux Picards, dans la force de l'âge et animés de l'esprit d'initiative qui a toujours distingué les habitans de cette province : le premier, avec des vues plus hautes et le talent d'organisateur, le second plus humble, mais non moins dévoué. Voici comment saint Vincent leur trace leurs devoirs, dans une lettre adressée à Nacquart, la veille de leur embarquement à la Rochelle (22 mai 1648) :

La première chose que vous aurez à faire, ce sera de vous mouler sur le voyage que fit le grand saint François-Xavier; de servir et édifier ceux des vaisseaux qui vous conduiront, d'y établir les prières publiques, si faire se peut; à l'égard de ces Messieurs, leur garder toujours grand respect (1); être pour tout fidèle à Dieu et jamais ne trahir sa conscience par aucune considération... Quand vous serez arrivé dans cette île... vous ferez toutes les fonctions curiales à l'égard des Français et des idolâtres convertis. Vous suivrez en tout l'usage du Concile de Trente et vous vous servirez du rituel romain... Le capital de votre étude, après avoir travaillé à vivre parmi ceux avec qui vous devez converser en odeur de sainteté et de bon exemple, sera de faire concevoir à ces pauvres gens, nés dans les ténèbres de l'ignorance de leur Créateur, les vérités de notre foi, non pas par des raisons subtiles de la théologie, mais par des raisonnemens pris de la nature.

Il ajoute qu'on va leur envoyer un paquet de livres, parmi lesquels nous remarquons deux Bibles, deux *Actes du Concile de Trente* et *la Vie et les Épîtres de saint François-Xavier*.

Ils partirent, en effet, en avril 1648, accompagnés du frère Meusnier, et arrivèrent, au bout de deux mois, à Fort-Dauphin. Nos deux Lazaristes se mirent aussitôt à l'œuvre; il paraît que

(1) Les directeurs de la Société de l'Orient, dont plusieurs étaient protestans.

leur parole eut plus d'écho chez les Hovas qu'auprès des colons ou des soldats européens. Ils trouvèrent bon accueil auprès d'un chef, nommé Audian Ronach, qui avait été à Goa et avait gardé quelques souvenirs de l'instruction reçue des prêtres portugais. Cependant le climat meurtrier faisait son œuvre : l'année ne s'était pas écoulée que tous deux étaient morts. Ils n'avaient pas donné leur vie en vain ; ils laissaient six cents indigènes baptisés, et le P. Nacquart avait écrit une relation détaillée de son voyage et de ses travaux missionnaires.

M. Toussaint Bourdaise (de Blois) fut envoyé pour les remplacer et réussit à s'acclimater ; mais, seul, il succombait à la tâche et demanda du renfort. Saint Vincent lui envoya, en novembre ou décembre 1650, trois prêtres : MM. Claude Dufour, ancien missionnaire à Sedan, Prévost et de Belleville, qui le secondèrent avec beaucoup de succès, mais furent à leur tour emportés par la fièvre ou la dyssenterie. Les vaillans Lazaristes ne reculèrent pas devant les coups meurtriers du climat ; pour animer leur courage, saint Vincent faisait lire au réfectoire de Saint-Lazare la relation de voyage du premier missionnaire mort à Madagascar, Nacquart.

Dans une lettre au P. Bourdaise (octobre 1659), saint Vincent, après avoir, non sans fierté, énuméré les noms de ces premiers soldats du Christ tombés au champ d'honneur, écrit :

Ces pertes n'ont pas été capables de rien rabattre de notre résolution à vous secourir, ni d'ébranler celle des quatre prêtres qui vont vers vous, lesquels ayant eu de l'attrait pour votre mission, nous ont fait de longues instances pour y être envoyés.

Et il termine ainsi :

Priez aussi Notre-Seigneur pour moi, s'il vous plaît, car je ne la ferai pas longue, à cause de mon âge qui passe quatre-vingts ans et de mes mauvaises jambes qui ne veulent plus me porter. Je mourrais content si je savais que vous vivez et quel nombre d'enfans et d'adultes vous avez baptisés. Mais, si je ne le puis apprendre en ce monde, j'espère de le voir devant Dieu, en qui je suis pour l'amour de Notre-Seigneur.

A mesure, en effet, qu'il sentait approcher sa fin, les dernières ombres de son esprit s'effaçaient sous les rayons de l'amour divin qui embrasait son cœur. Nos Lazaristes, parmi lesquels se trouvait le P. Montmasson et le frère Patté, devaient s'embarquer à La Rochelle, sans doute sur un navire anglais, et il y avait des protestans à bord. Le frère Patté en avertit son supérieur avec force doléances, sans doute, et voici la réponse de saint Vincent :

Je suis fort affligé qu'il y ait des hérétiques dans votre vaisseau; mais enfin Dieu est le maître... Evitez les disputes et les invectives avec eux, afin de les gagner par votre patience et votre débonnaireté.

Et puis s'adressant spécialement au chirurgien, il ajoute :

Dans les services que vous rendrez à Dieu sur le vaisseau, ne faites pas acception de personne, et ne mettez pas de différence entre catholiques et huguenots, afin que ceux-ci connaissent que vous les aimez en Dieu! (Déc., 1659.)

Neuf mois après cet admirable testament, le grand apôtre de la charité mourait.

Les cinq Lazaristes au sujet desquels saint Vincent avait écrit cette lettre ne parvinrent pas tous à destination ; une tempête les arrêta au cap de Bonne-Espérance, et la flotte hollandaise en ramena plusieurs. L'entreprise missionnaire fut dirigée par le P. Alméras avec plus d'esprit de suite que les ministres de Louis XIV n'en montrèrent dans leur politique coloniale. Les archives de Saint-Lazare ont conservé les noms de MM. Roguet, Étienne et Montmasson, prêtres; des frères P. Pollion, Guille Callot, J. Bourgoin, Gérard Minser et Patté, comme ayant été les derniers pionniers de cette œuvre de Madagascar.

Douze ans après (1670), Louis XIV laissait tomber cette colonie, et, oubliant ses devoirs de roi très chrétien envers les Lazaristes, interdisait à ses vaisseaux de faire même relâche à l'île Saint-Laurent. Le départ des derniers officiers français donna le signal d'une réaction violente de la part des Malgaches païens; deux lazaristes : Étienne, prêtre, et le frère Patté, furent emprisonnés, et puis, comme ils ne mouraient pas assez vite, assommés à coups de bâton. Les autres purent se réfugier à l'île Bourbon, d'où ils revinrent en France.

V

La mission des Lazaristes à Madagascar n'avait duré que seize années environ ; mais elle ne fut pas stérile et laissa des semences précieuses. Après un long intervalle, des missionnaires, catholiques et protestans sont allés cultiver le même champ et ils ont récolté avec allégresse, là où les fils de saint Vincent de Paul avaient semé avec larmes. Quant à leur œuvre en Algérie, elle se poursuivit pendant deux siècles sans autre interruption qu'à l'époque de la Révolution française, et c'est à eux que les chrétiens exploités ou asservis par les Barbaresques durent secours et pro-

tection. Les Lazaristes, à leur tour, n'avaient fait que continuer, en la complétant, l'œuvre de la rédemption des esclaves commencée au XIIIe siècle par les Mathurins et les Pères de la Mercy. — Nous avons vu pourquoi, dès la deuxième moitié du XVe siècle, s'était aggravée la situation des chrétiens captifs en Barbarie; on a dit à quels travaux de galériens, à quelles privations ils étaient soumis et quelles tentatives furent faites pour abolir ce foyer de piraterie et d'esclavage. Mais l'emploi intermittent de la force militaire par les puissances de l'Europe fut plus nuisible qu'utile aux esclaves : le réel secours leur vint des ordres religieux. Ce sont ces hommes de foi et d'abnégation qui en ont rapatrié des centaines de mille et qui, pour ceux qui restaient à la chaîne, ont fondé des chapelles pour les consoler, des hôpitaux afin qu'une fois invalides ils ne fussent pas jetés à la voirie, et des cimetières pour qu'après leur mort leurs amis pussent venir prier sur leur tombe (1). Et qui dira combien d'enfans et de jeunes filles ils ont préservés des hontes de l'apostasie ou du harem; combien de mères ils ont consolées par le retour d'un époux ou d'un fils; à combien d'orphelins ils ont rendu leur père, qu'on croyait mort depuis de longues années!

Voilà ce qu'ils ont fait, pour les familles et pour l'humanité; c'est peu de chose auprès des services rendus par eux à l'Église et à la patrie. *On reconnaît un arbre à ses fruits*; nulle part cette parole du Christ n'a trouvé plus éclatante confirmation que dans l'œuvre des rédempteurs d'esclaves. Le résultat de toutes les *armadas* de l'Espagne, de tous les bombardemens de nos amiraux, n'égale pas l'effet moral produit par le ministère de consolation, de paix, d'abnégation, allant jusqu'au sacrifice de la liberté ou de la vie, exercé par les humbles fils de saint Jean de Matha, de saint Pierre de Nolasque et de saint Vincent de Paul.

Mieux que par le fracas de l'artillerie, mieux même que par des foudres d'éloquence, ils ont fait bénir le nom de leur divin Maître par leur vertu sans tache et par leur charité sans borne; témoin cette réponse d'un hôtelier musulman de Bizerte à qui le Père Guérin voulait payer ses frais de séjour, pendant le temps qu'il avait passé à nourrir 200 galériens, et qui les refusa en disant : « Prêtre! va en paix, la charité que tu exerces envers les autres mérite bien qu'on l'exerce envers toi! » Aussi est-ce avec raison que l'Église catholique romaine a mis au nombre des saints les fondateurs de ces trois associations : les noms des

(1) Le premier cimetière d'Alger fut fondé par un capucin espagnol, ancien confesseur de don Juan d'Autriche qui, comme saint Vincent, avait été captif en Barbarie. Il était situé au N.-O. d'Alger, près du chemin de Bab-el-Oued.

Jayme Castellar, des Jean Le Vacher et des P. Montmasson n'en seraient pas moins dignes !

Ce n'est pas seulement le nom de chrétien et de catholique, c'est celui de Français qu'ils ont fait respecter par leur probité, leur loyauté dans l'observation des traités, leur esprit d'équité et de conciliation dans les affaires litigieuses, surtout leur dévouement pour les captifs en temps d'épidémie, pour les malades sans acception de culte. Aussi, lorsque après tant de siècles de longanimité, pour ne pas dire de faiblesse ou d'insouciance, la France royale s'est décidée à tirer l'épée pour obtenir réparation de tant d'insultes et de dommages faits à nos nationaux et à nos consuls, elle avait pour elle non seulement le bon droit, mais encore des titres sérieux au gouvernement du Mâgreb. Les plus humbles, mais non les moins braves de ses enfans, par leurs sueurs, par leurs larmes, par leur sang, avaient commencé à humaniser « la Barbarie » et y avaient fait aimer le nom de la France, comme celui de la protectrice naturelle des opprimés et des vaincus. — Une fois le dey d'Alger expulsé, une fois cette œuvre de justice accomplie, ce sont encore des religieux français : les Trappistes, les Pères blancs, qui, sous l'impulsion généreuse du cardinal Lavigerie, ont repris l'œuvre des Lazaristes, interrompue par la conquête. N'avons-nous donc pas le droit de conclure que ces moines obscurs, aujourd'hui presque oubliés, ont été les vrais précurseurs de la civilisation française dans l'Afrique musulmane, et que l'Algérie, la Tunisie et Madagascar nous appartiennent à double titre, et par droit de conquête, et, mieux encore, par les droits de la charité ?

G. Bonet-Maury.

REVUE LITTÉRAIRE

M. EDMOND DE GONCOURT

M. Edmond de Goncourt vieillissait dans un grand abandon. Quelques efforts qu'il fit pour s'installer dans les fonctions de « Père des Lettres » et pour donner à son « grenier » une odeur de chapelle, les fidèles y étaient chaque jour moins nombreux. Ils espaçaient leurs visites. Quelques-uns même, par une mauvaise honte, les dérobaient à la curiosité maligne de leurs confrères. Ils souriaient entre eux de la gravité de cet « oncle », irrévérencieusement. M. de Goncourt le savait. Il en était attristé. Dans sa solitude, que ne suffisaient pas à égayer ses collections d'objets d'art, au milieu des foukousas et des kakémonos, des monstres japonais et des bouddhas qui ne lui avaient pas enseigné la résignation, il songeait au peu de solidité des amitiés littéraires et laissait tomber cette réflexion mélancolique : « Dans les lettres, on a un certain nombre d'amis qui cessent tout à coup d'être de vos connaissances, dès qu'ils ne vous croient plus susceptible de faire du bruit. » Après cet isolement de ses dernières années, le vieil homme de lettres pouvait craindre que la nouvelle de sa mort ne tombât dans le silence. D'ailleurs la mauvaise chance qui l'avait toujours poursuivi, la guigne qui l'avait persécuté avec constance et ingéniosité, faisant éclater un coup d'État pour détourner l'attention publique de son premier livre, faisant succomber le président Carnot pour nuire à la publicité du septième volume de son *Journal*, faisant mourir Auguste Vacquerie et tomber malade M. Coppée pour retarder la date et compromettre le succès de son banquet, cette guigne n'allait-elle pas s'attacher encore à lui, et susciter, par exemple, quelque complication de politique européenne afin de lui « couper » ses articles nécrologiques ? C'est

le contraire qui a eu lieu, et la destinée semble avoir voulu donner à cette ombre chagrine une compensation posthume. Depuis un mois les journaux ne sont pleins que du nom des frères de Goncourt. Sans doute cela tient en partie aux questions soulevées par le « Testament » et à ce coup de génie de la fondation d'une « Académie d'Auteuil ». Mais en outre, par la saison qui court, dans un Paris sans théâtres et sans Parlement, dans un été sans élections et sans grèves, dans un temps d'universelle villégiature où tout chôme, jusqu'au scandale lui-même, il faut pourtant une matière à chroniques. M. de Goncourt avait des préventions contre l'été. « L'été, disait-il, l'époque où l'on ne parle plus de nous dans les journaux... » C'était un préjugé. L'été, justement parce qu'il ne s'y passe rien, est pour la publicité une saison excellente.

Les journaux n'ont pas seulement beaucoup parlé de M. de Goncourt. Ils en ont surtout bien parlé. Je veux dire qu'ils en ont parlé dans les termes mêmes que M. de Goncourt eût souhaités. Car depuis qu'elle s'est laïcisée et que de la chaire chrétienne elle a émigré dans les colonnes des journaux, l'oraison funèbre s'est élevée à des hauteurs d'hyperbole encore inconnues au temps où le proverbe disait : « Menteur comme une oraison funèbre. » Peut-être a-t-on quelque peu négligé l'œuvre de l'écrivain, mais ç'a été pour insister davantage sur le caractère de l'homme. « Je crois être le type de l'honnête homme littéraire », avouait M. de Goncourt. Cela sert toujours de dire du bien de soi. On s'est conformé aux indications de l'auteur. On a célébré son dévouement à la littérature, son indépendance hautaine, son noble mépris de l'argent, son détachement des honneurs, son renoncement à tout pour la seule religion de l'art, et enfin et d'un mot sa grandeur d'âme. On a salué en lui la personnification la plus haute de l'écrivain dans les temps modernes. Trop est trop. Si nous réclamons, c'est qu'il y a toujours inconvénient à laisser s'accréditer une légende, et qu'au surplus les seuls argumens dont nous voulions user sont ceux que nous fournit M. de Goncourt dans les longues confidences de son journal; c'est qu'après le plaisir qu'il y a à dire la vérité aux vivans, il reste le devoir de la dire aux morts; mais c'est surtout que nous nous faisons du rôle de l'écrivain une trop haute idée pour accepter qu'on le mesure aux proportions de celui qu'a tenu M. de Goncourt.

La probité de la vie de M. de Goncourt ne fait ni doute ni question. Nous nous hâtons de le reconnaître; mais nous nous refusons à admettre que la probité suffise aujourd'hui pour singulariser un écrivain et lui faire un titre à notre admiration; nous ne pensons pas tant de mal du personnel de la littérature contemporaine et nous ne nous en laissons pas si aisément imposer par l'exemple de ceux qui déshonorent leur profession. Il y a parmi nous, et, pour ne pas aller les chercher ail-

leurs, il y a parmi les amis de M. de Goncourt des écrivains parfaitement incapables de vendre leur plume pour de l'argent ou de trahir leur conscience pour un bout de ruban. C'est vraiment pousser trop loin ou trop généraliser le mépris de nous-mêmes que d'affecter la surprise et une sorte de respect religieux parce que nous avons trouvé dans nos rangs un homme intègre! — Le dévouement à une cause s'apprécie par les sacrifices qu'on s'impose pour la servir. Nous aimerions à savoir quels sacrifices a jamais coûté à M. de Goncourt son culte pour les lettres. S'il n'était pas riche, du moins avait-il une petite aisance. Je ne songe guère à la lui reprocher, et j'aurais bien plutôt honte d'aborder de pareilles questions, si je n'étais forcé d'en parler après tout le monde. C'est donc qu'il n'a pas connu cette gêne des débuts et qu'il n'a pas vu se dresser devant lui cette redoutable question d'argent à laquelle se sont heurtés d'abord presque tous les écrivains maintenant en renom. Certes il se faisait illusion sur la valeur de ses collections ; encore est-il vrai que sa « maison d'artiste » n'avait pas la modestie du petit appartement où sont morts un Jules Simon après un Guizot, un Leconte de Lisle après un Barbey d'Aurevilly, et après tant d'autres. Il n'était pas de grande famille ; mais il était d'une famille bien posée ; il était né « du monde »; il a ignoré ces petites humiliations qu'aujourd'hui comme au temps de La Bruyère le monde réserve à ceux qui n'en sont pas et qui n'ont pour eux, à défaut de titres ou de situation de famille, que leur mérite personnel. Il n'a pas eu même à vaincre cette opposition de parens timorés que les débutans rencontrent parfois au seuil de la carrière des lettres. Il était laborieux ; et quand il aurait pu n'être qu'un oisif, amateur de bibelots, il préféra s'occuper. Cela est très louable. Il rêvait de faire des livres. C'est un goût dont il ne faut pas trop médire, quoiqu'il se soit bien vulgarisé. Encore ne faut-il pas aller jusqu'à croire que, parce que nous avons choisi ce genre d'occupation, cela suffise à nous mettre en dehors et au-dessus du reste de l'humanité. M. de Goncourt en fut toujours convaincu. — Veut-on savoir par quoi il se distingue de beaucoup de ses confrères qui ne furent ni moins probes ni moins désintéressés que lui ? c'est par l'étalage qu'il à fait de l'estime où il était de lui-même. Il a pontifié son désintéressement d'une façon tout à fait particulière. Il était d'un pédantisme insupportable.

Le culte des lettres est une belle chose ; à condition toutefois que ceux qui s'y consacrent soient satisfaits par la jouissance qu'ils trouvent à en célébrer les rites. Cette jouissance d'écrire, d'exprimer des idées, de traduire des sentimens, de créer des êtres et de vivre avec eux par l'imagination, M. de Goncourt ne l'a pas éprouvée. Il n'a connu que le mal d'écrire, les lassitudes, les désespoirs, les hontes de soi et de son impuissance, la torture de creuser dans une cervelle qui sonne creux.

Pour se dédommager de cette fatigue et de cet ennui, il a fait appel au succès, il a crié vers lui, soupiré, aspiré, haleté vers lui. Je ne suis nullement d'avis qu'il faille demander à l'artiste d'être indifférent au succès de son œuvre : il en a besoin au contraire, comme du meilleur des encouragemens et du plus efficace des excitans. Le droit au succès est une conséquence du droit au travail. Mais il s'agit de savoir quelle est la qualité de ce succès. Voilà justement ce qui nous a toujours empêchés d'être touchés par les lamentations de M. de Goncourt et sensibles à la réelle souffrance qu'elles trahissaient : tout en faisant profession de n'écrire que pour les délicats et de ne se soucier que du suffrage de quelques-uns, il désirait la banale notoriété, enviant les gros tirages de ses confrères et la publicité tapageuse organisée autour des choses et des gens de théâtre. Il se qualifiait pompeusement d'être un « forçat de la gloire. » Il avait tout bonnement soif de réclame.

Le souci de l'art a une incontestable noblesse, à condition toutefois qu'il nous affranchisse des autres soucis, qu'il nous divertisse des préoccupations personnelles, qu'il délivre, qu'il élève, qu'il élargisse notre âme. Personne n'a été plus occupé de soi que ne l'était M. de Goncourt. Il a ajouté à l'histoire de la vanité artistique un chapitre inédit. Il a reculé les bornes de l'infatuation. Nul n'avait encore poussé aussi loin le contentement de soi-même, pris autant de plaisir à se contempler, mis autant d'indiscrétion à se raconter. Persuadé que rien de ce qui le touche ne saurait nous être indifférent, il nous met dans la confidence de ses plus intimes démarches, de ses indigestions comme de ses cauchemars, des misères de ses lendemains d'amour comme des conditions dans lesquelles il se déniaisa. Susceptible et jaloux, il est malheureux pour tous les éloges qu'on ne lui décerne pas, mais surtout il souffre de ceux qu'on accorde à d'autres. Le bien qu'il a dit de lui-même n'a d'égal que le mal qu'il a dit de ses confrères. Tous ceux dont il a parlé, ç'a été en fin de compte pour les desservir. Il a pratiqué l'éreintement, avec continuité et sûreté, à la manière d'une fonction instinctive et naturelle. Il débinait, débinait, débinait. A peine a-t-il fait exception pour quelques-uns qui lui composaient un cénacle. Homme de coterie, il ne s'est élevé si fièrement contre on ne sait quel art prétendu officiel, qu'afin de reconstituer à son profit une intolérance plus étroite. C'est pourquoi, on aura beau accumuler les panégyriques, on n'arrivera pas à nous donner le change. La vérité, qui éclate avec trop d'évidence, est que M. de Goncourt eut, à un degré éminent, l'esprit mesquin et le caractère médiocre. On le citera comme le type de l'homme de lettres ; mais ce sera après avoir donné de l'homme de lettres une définition congruente.

Aussi bien c'est l'œuvre qui importe. Elle est intéressante, et nous sommes bien éloignés d'en méconnaître ni la valeur ni l'importance.

Seulement, pour l'apprécier en pleine impartialité et dans les conditions les plus favorables, il est nécessaire d'écarter d'abord la partie qui revient à M. Edmond de Goncourt lui seul, les *Fille Élisa*, les *Faustin*, les *Chérie*, ce fatras où l'on ne sait si c'est la prétention qui domine ou la lourdeur, et par lequel le survivant des deux frères, fouetté du désir de continuer à occuper la scène et tremblant de se laisser dépasser par la mode, faussait chaque jour un peu plus le caractère de l'œuvre commune. Il est bien vrai que cela nous ramène assez loin en arrière, nous rejette de l'actualité dans l'histoire et dans un passé qui semble déjà fort ancien. Mais c'est à ce prix que l'œuvre reprend sa véritable signification ; on en retrouve le charme un peu frêle et inquiétant ; on y aperçoit des coins curieux et de jolis détails ; on en mesure l'influence qui a été grande.

Il est instructif de voir avec quelles dispositions et après quelle préparation ils ont abordé le métier d'écrivain. Deux traits sont caractéristiques de leur esprit. Ce sont des curieux. Ils aiment à connaître le détail des choses, à découvrir les particularités ignorées, à retrouver des fragmens oubliés de la vie d'autrefois. Ils éprouvent ces joies qu'ont les travailleurs de bibliothèques et les fureteurs d'archives, à faire la chasse à l'inédit, à manier des livres rares, à feuilleter de vieilles collections de journaux d'où s'envole à mesure une poussière d'histoire et se lève l'ombre du passé. Et ce sont des amateurs d'art. Même ils sont un peu artistes, ont quelque pratique du métier et connaissance des procédés, s'étant amusés à peindre et à graver à l'eau-forte. Par cette double disposition de leur esprit, ils sont bien dans le courant de l'époque où ils ont commencé à écrire. C'était, aux environs de 1850, le temps où l'on se prenait de goût en France pour l'érudition et ses petits faits. Et c'était le temps aussi où l'on s'efforçait d'imposer à la littérature l'idéal des arts plastiques. D'ailleurs il y a chez les Goncourt dans leur tournure d'esprit, dans leurs tendances, dans leur goût, je ne sais quoi de mince en même temps que de baroque, tout à la fois de compliqué et d'étriqué. Tout est petit chez eux, et tout ce qu'ils touchent ils le rapetissent. L'histoire, telle qu'ils la comprennent, est l'histoire anecdotique, romanesque et suspecte, celle des anas, des chansonniers et des mémoires secrets. Un détail, piquant, polisson, revêt aussitôt à leurs yeux les couleurs de la vérité. Le pittoresque est la règle de leur critique. L'odeur d'alcôve est pour eux le parfum lui-même de l'histoire. « Un temps, disent-ils, dont on n'a pas un échantillon de robe et un menu de dîner, l'histoire ne le voit pas vivre. » Précisément ils savent de l'histoire ce qu'en peut savoir un couturier, un maître d'hôtel, un valet de chambre. En art, ce qu'ils aiment, c'est le joli, c'est le contourné, c'est l'exotique. Ils raffolent de l'art de ce XVIIIe siècle, qui est leur véritable patrie intel-

lectuelle, époque d'élection et de regret, où les ramenait sans cesse une tendresse qui ressemblait à une nostalgie. Ce qu'il y a dans cet art d'élégant et de coquet, de mièvre et de tourmenté, surtout ce qu'il y a de factice et le parti pris d'ignorer ou de contrarier la nature, cela les enchante. Ils sont portés par des raisons analogues vers l'art japonais et goûtent vivement ce qu'il y a en lui de chinois.

Hommes de bibliothèque et de musée par leur constitution intellectuelle, ils doivent leur sensibilité particulière à leur tempérament nerveux. Ce sont, pour préciser, non pas des nerveux sanguins, mais des nerveux lymphatiques. Cette différence leur paraissait essentielle, pour peu qu'on voulût apporter quelque exactitude dans l'analyse de leur talent. Ces dispositions primitives d'un tempérament nerveux, ils les ont développées par une hygiène savamment absurde. Ils les ont exaspérées, jusqu'à la maladie des nerfs, jusqu'au point où les nerfs sont mis à vif dans une sorte d'écorché moral. Eux aussi ils ont cultivé leur hystérie. Ils s'en montrent justement fiers, attendu qu'ils partent de ce principe, l'un des articles de foi du *credo* romantique, que la maladie est supérieure à la santé. Ils ne cessent de constater et d'admirer en eux les heureux effets du détraquement de l'organisme et de ce déséquilibre où ils sont enfin parvenus. « La maladie sensibilise l'homme pour l'observation comme une plaque de photographie... En littérature, des délicatesses sont atteintes par des nerveux lymphatiques que n'atteindront jamais les nerveux sanguins... Notre talent! Qui sait? C'est peut-être l'alliance d'une maladie de cœur et d'une maladie de foie... Les premiers nous avons été les écrivains des nerfs. » De là procède aussi la teinte spéciale de leur mélancolie. Elle ne vient pas chez eux, comme chez les philosophes, d'une étude raisonnée des conditions de l'existence ; elle n'est pas davantage, comme chez les poètes, la langueur des rêves inassouvis. Cette tristesse, sans générosité et sans grâce, se rapproche plutôt de la vulgaire mauvaise humeur et se peint par des façons de s'exprimer triviales : « Je vomis mes contemporains... Je juge qu'il n'y a pas une chose ou une cause qui vaille un coup de pied dans le c... au moins dans le mien. » Ce sont là beaucoup moins les cris de détresse d'une âme ulcérée que des rancœurs de malades et qu'une hypocondrie de névropathes.

Un des aspects les plus curieux que nous offre l'organisation de ces artistes subtils, c'est le manque absolu d'intelligence. Si l'on nous demande en quel sens nous l'entendons, au lieu des commentaires qui souvent embrouillent les questions, nous répondrons en citant quelques « pensées », cueillies plutôt que choisies parmi celles qui foisonnent sur leurs albums : « C'est après dîner que l'homme a le plus d'idées. L'estomac rempli semble dégager la pensée, comme ces plantes qui suent instantanément par leurs feuilles l'eau dont on a arrosé leur

terreau... Je me figure un Dieu en photographie et qui aura des lunettes... La peur m'était venue qu'il n'y eût pour peupler les siècles qu'un certain nombre fixe d'âmes défilant et repassant de monde en monde, comme les soldats de l'armée du cirque, de coulisse en coulisse... Un homme qui a dans le visage quelques traits de don Quichotte a quelque chose de sa noblesse d'âme... Tout être, homme ou femme, qui aime le poisson a des goûts délicats... La religion est une partie du sexe de la femme... Le monde finira le jour où les jeunes filles ne riront plus des plaisanteries scatologiques... Été hier au bal masqué. Voici une chose grave, plus grave qu'on ne croit : le plaisir est mort... A-t-on jamais songé à l'être moral que doit faire le fils d'un restaurant, conçu aussitôt après que son père a donné l'ordre aux garçons d'ajouter le numéro du cabinet à l'addition des soupers de la nuit ?... Le remords d'un crime, ne le supposez-vous pas abominable chez un portier ? La nuit, sa conscience doit se réveiller à chaque coup de cordon ! » Il y en a beaucoup dans ce genre, et on irait les citant par centaines, si on ne se souvenait qu'il faut se modérer dans le plaisir. Grands admirateurs de La Bruyère, les Goncourt ont désespéré de l'égaler et n'ont pas voulu l'imiter. Ils se sont rejetés sur Chamfort, plus voisin d'eux, plus atrabilaire et qui avait plus de goût pour le paradoxe. On n'a guère remarqué cette ambition qu'ils eurent d'être de petits Chamfort. Pourtant il n'est pas d'un médiocre intérêt de noter quelles réflexions leur inspirait le train du monde, quelles questions sollicitaient leur inquiétude et sous quelle forme leur apparaissait le problème de l'avenir.

Ils sont pareillement dénués de toute imagination, de toutes les sortes et de tous les degrés de l'imagination. Ils n'inventent pas. La maigre affabulation de leurs livres, encore la doivent-ils à un récit qu'on leur a fait, à un épisode dont ils ont été les témoins. Ils ne se souviennent pas et ne laissent pas au temps le soin de transformer les données immédiates de la sensation. Ils ne mettent rien d'eux-mêmes dans les impressions qu'ils reçoivent de l'extérieur. Ils le savent, et non seulement ils l'avouent, mais ils s'en vantent. Car, ne sont-ce pas là précisément les conditions qui font l'observateur ? En fait les Goncourt étaient remarquablement doués pour l'observation, non certes pour celle qui pénètre jusqu'à l'intimité des choses et au cœur des êtres, mais pour cette observation superficielle qui enregistre avec fidélité les apparences et opère à l'extérieur. Seulement, par une particularité inouïe et par une bizarrerie de procédés dont personne ne s'était encore avisé, ces observateurs eurent soin de se fermer tout horizon et de se retrancher tout objet d'étude. Ils ne se mêlent pas à la vie de leurs semblables. Ils méprisent leur époque, ce qui est le plus sûr moyen pour n'être pas tentés de la connaître. Affaires politiques,

religieuses, questions sociales, ils y sont aussi étrangers que s'ils colonisaient dans une île déserte. L'idée de famille n'évoque à leur esprit que la corvée de quelques visites de jour de l'an. Ils n'aperçoivent l'amitié qu'à travers les relations littéraires: autant vaut dire qu'ils la nient. Ils ignorent l'amour, à un point qui est vraiment surprenant. Le plaisir leur laisse après lui de telles nausées qu'ils se hâtent d'en écarter l'image. Rien de ce qui a coutume d'émouvoir nos cœurs ne trouve d'écho chez eux, et on pourrait presque dire que tout ce qui est humain leur est étranger. Pendant des semaines ils ne sont rattachés au monde que par un dîner en ville, une visite chez l'éditeur, une tournée chez le marchand d'estampes. L'âme professionnelle de quelques confrères et leur âme, tel a été l'unique champ de leur observation. Cela fait comprendre qu'ils aient rapporté une moisson si indigente.

On voit maintenant ce qu'ils ont pu mettre dans leur œuvre. En dépit de l'apparente complexité et du fouillis extérieur, cette œuvre qui va de l'histoire au roman, et d'une monographie artistique à des mémoires personnels, est d'une véritable unité; et quels qu'en puissent être d'ailleurs les sujets, les mêmes procédés y sont appliqués avec une régularité toute voisine de la monotonie. Leur caractère des romanciers est déjà tout entier, avec ses qualités et ses défauts, dans les meilleurs de leurs livres d'histoire : *Histoire de la société française pendant la Révolution et sous le Directoire, la Femme au XVIIIe siècle.* Il y a dans ces livres trop de racontars, trop de détails frivoles et de développemens oiseux, mais les renseignemens nouveaux, les traits significatifs d'une époque y abondent. Les auteurs ont dépouillé consciencieusement leurs trente mille brochures et leurs deux mille journaux. Ils ont été de bons preneurs de notes et ont fait de ces notes des liasses importantes. Comment se fait-il qu'en parcourant ces tableaux composés avec méhode, on n'éprouve pas cette émotion, ce frisson très particulier que cause le contact avec la réalité? Les matériaux ont été bien mis en ordre, mais ce n'est encore qu'une réunion de matériaux et de bouts de journaux. Le sentiment de l'ensemble ne se dégage pas. L'impression dernière fait défaut. Il semble que le magicien ait oublié le mot qui ressuscite. Cette histoire n'arrive pas à reprendre vie, elle ne retrouve pas son âme, et le passé enseveli dans ces reliques vainement exhumées y reste quand même un passé mort.

Ce sont justement les mêmes remarques qu'il faudrait faire à propos des romans. Ils sont, à tout prendre, parmi les plus intéressans qui aient été écrits dans la seconde moitié de ce siècle. Il y a bien des traits de vérité dans *Charles Demailly* et dans *Manette Salomon,* une tonalité très harmonieuse et de jolis effets de blanc sur blanc dans *Sœur Philomène,* un effort parfois vigoureux dans *Germinie Lacerteux,*

une étude vraiment neuve dans *Renée Mauperin*. Les auteurs y ont mis, avec autant d'exactitude qu'il leur a été possible, le portrait des gens qu'ils ont connus, les mots qu'ils ont entendus, les anecdotes qu'ils ont recueillies. Ils ont étudié avec une louable patience le décor où ils ont placé leurs personnages. Mais ils n'ont pas su pénétrer par un effort d'intelligence jusqu'au fond même de l'être, là où se trouve la clé de l'énigme. Ils n'ont pas su recréer chaque individu par l'imagination et lui faire prendre figure. Ils n'ont pas su davantage créer un milieu, un enchaînement de circonstances et faire baigner l'ensemble dans une atmosphère générale. Au lieu de se fondre dans le tout, de s'amalgamer et de s'assimiler, les élémens sont restés isolés et à l'état brut, comme si on avait négligé de les travailler. Au lieu d'être emporté d'un même mouvement jusqu'à la fin, le livre semble mourir au bas de chaque page. Au lieu d'un livre ce n'est qu'une succession de chapitres, dans chaque chapitre un chapelet de phrases, dans chaque phrase une enfilade de mots sertis comme autant de perles. Ce qui n'est pas venu, c'est le souffle créateur qui, se répandant à travers toutes les parties et comme à travers les membres d'une œuvre d'art, les rassemble en un tout organique, dans l'unité fermée de l'être vivant.

Incapables, par suite de leur manque d'idées, de composer un ensemble, les Goncourt ne réussissent que dans le morceau détaché. Chez eux les préparations et les dessous valent mieux que le tableau. Aussi entre tous leurs ouvrages celui qui me semble de beaucoup supérieur aux autres, et le seul où ils aient complètement réalisé leurs intentions, c'est le *Journal*. On n'en dit pas assez de bien. On ne dit pas assez que c'est la lecture la plus délicieuse, la plus irritante, la mieux faite pour nous prendre par ces côtés médiocres qui sont en nous tous, la badauderie qui nous fait ouvrir l'oreille à tous les commérages, le snobisme qui nous rend curieux de l'intimité des personnes en vue, la malignité qui s'amuse à surprendre dans des postures ridicules ou vulgaires des hommes dont nous subissons avec peine et comme à regret le prestige. Dans ces pages qu'ils ont eu la patience de rédiger chaque soir, ils ont trouvé l'emploi de leurs facultés les plus précieuses, le talent d'enlever une silhouette, de fixer une impression fugitive, une notation brève. Le décousu lui-même, étant une loi du genre, y devient un mérite et s'appelle la variété. C'est dans un amusant fouillis, un portrait, puis une description d'intérieur, un paysage, un aphorisme d'esthétique, une niaiserie, une note d'art, un fait divers, et partout répandu cet étalage du moi dont la candeur finit par désarmer, et partout appliqué cet art de la médisance dont je ne sais s'il avait été jamais porté à une telle perfection. Voici Théophile Gautier, « face lourde, les traits tombés dans l'empâtement des lignes, une lassitude de la

face, un sommeil de la physionomie, avec comme les intermittences de la compréhension d'un sourd : « Moi, le matin, ce qui m'éveille, c'est que je rêve que j'ai faim. Je vois des viandes rouges, des grandes tables avec des nourritures, des festins de Gamache : la viande me lève »... Sainte-Beuve en vieux de Paul de Kock, se faisant des pendans d'oreilles avec des bouquets de cerises... Flaubert dansant l'*Idiot des salons* en face de Gautier qui danse le *Pas du créancier*... Victor Hugo en faux bonhomme : « Moi, il n'y a plus qu'une chose qui m'intéresse, c'est de jouer avec mes petits-enfans. »... Et voici le cabinet de travail d'un écrivain, l'atelier d'un artiste, l'intérieur d'un comédien, la description d'une première représentation, d'un bal de l'Opéra, d'un bal de barrière, un paysage des fortifications, un réveil de Paris dans la brume, une silhouette de femme en toilette de bal, une encolure de provincial, une conversation chez Magny, chez Brébant, chez la Païva, chez Mme la princesse Mathilde, des boutades qui se trouvent être des remarques justes : « Pour arriver il faut enterrer deux générations, celle de ses professeurs et celle de ses amis de collège, la génération qui vous a précédé et la vôtre... Un livre n'est jamais un chef-d'œuvre, il le devient... » Et encore, des physionomies d'écrivains : Tourguéneff, Dumas, Sardou, une réception académique, une séance de cour d'assises, une salle d'hôpital, et des retours sur soi-même, et des confidences d'amis livrées au public, et les renseignemens les plus abondans sur tous les membres de la famille Daudet, sur le ménage Charpentier, sur le ménage Rodenbach, sur le ménage Zola. On ne s'ennuie pas une minute, et si spécial que soit l'intérêt qui se dégage de ce recueil, je ne sais s'il sera tout à fait évanoui pour la postérité. On s'est un peu trop hâté de dire qu'il ne resterait rien de l'œuvre des Goncourt. Nous lisons encore avec plaisir les *Mémoires* de Marmontel. Le *Journal* fait songer aux Mémoires d'un Marmontel acrimonieux.

C'est par leur influence surtout que les Goncourt appartiennent à l'histoire de la littérature. Elle a été profonde, et on peut le regretter, on ne saurait du moins le contester. Ont-ils inventé le naturalisme? C'est une paternité que se disputent plusieurs pères. Il faut les laisser se battre ou s'accorder, ce qui n'importe guère, en se contentant de leur rappeler la date où parut *Madame Bovary*. Il reste que quelques-uns des dogmes les plus fermement établis dans l'école, ont d'abord germé dans la cervelle des Goncourt. Ce sont eux qui ont enseigné aux romanciers à collectionner les « documens », c'est-à-dire à remplacer la fleur vivante de l'observation par l'échantillon desséché que le botaniste conserve dans son herbier. Ce sont eux qui leur ont enseigné à faire fi de l'imagination et à se recommander de l'autorité de la science. Ce sont eux qui ont donné l'exemple de se passer de l'étude morale et de croire que les constatations de la médecine et de la physiologie ne

laissent plus après elles de mystère. Ce sont eux qui élevant leur impuissance en théorie ont banni du roman l'art du récit et fait un mérite de l'absence de la composition. Enfin si le réalisme chez nous a dévié de sa voie, et si nous n'en avons eu en ces derniers temps que la plus désobligeante contrefaçon, ils ont contribué pour leur forte part à en fausser l'idée. Le réalisme est par définition une littérature de vérité générale et d'humanité moyenne. Ils n'ont peint que des types d'exception, des hommes de lettres et des peintres pareillement névrosés, une femme de théâtre, un modèle, une bonne hystérique, une religieuse, une dévote extatiques, une jeune fille qui est déjà une « agitée ». Ils n'ont mis en scène que des malades. Ils n'ont étudié que des « cas ». Ce qui leur a fait le plus cruellement défaut c'est la sympathie. Ils ont envisagé la grande confraternité humaine avec la sécheresse de cœur de célibataires égoïstes. Ils ont jeté sur la société de leur temps le regard méprisant d'artistes égarés dans une cohue de bourgeois. Ils ont été amenés à signaler les mœurs populaires comme matière d'art, non par un sentiment de charité et de pitié, mais parce que cela les amusait de pencher leur curiosité de littérateurs bien nés sur un monde quasiment exotique et sur des phénomènes ignobles.

Leur style a été leur principal moyen d'action sur la littérature de ce temps. La fameuse « écriture artiste » a son origine dans les théories du style plastique et continue en l'aggravant l'erreur de Flaubert, de Gautier, de Saint-Victor. « De la forme naît l'idée », avait dit un jour le bon Flaubert, et Gautier complétant la formule déclarait « qu'à l'idée de la forme il faut ajouter la forme de l'idée. » C'est sur ce texte qu'ont travaillé les Goncourt. Mais le style de l'auteur d'*Émaux et Camées* avait son unité, étant uniformément matériel et concret. Les Goncourt ne se contentent pas de « ces grosses colorations... et ils cherchent dans la peinture des choses matérielles à les spiritualiser par des « détails moraux. » Remplacez dans cette phrase l'expression : « détails moraux », qui ne veut rien dire, par celle de « termes abstraits ». En voici des exemples : « Sur le siège, le dos du cocher était étonné d'entendre pleurer si fort... Ces lieux champêtres où vont se vautrer les dimanches des grands faubourgs... Ses ivresses mêmes, ses torpeurs saoûles, elle les dressa à se réveiller au pas de sa maîtresse... Elle regardait dormir la grâce de son enfant... Elle prit des allumettes de papier rose tournées par la distraction de ses doigts... etc. » Flaubert et Gautier avaient une bonne syntaxe. Les Goncourt la brisent impitoyablement. Ils suppriment les mots qui servent à marquer le lien logique de la pensée; ils ne gardent que ceux qui traduisent une sensation, le mot qui fait image, l'épithète rare, l'épithète peinte en rouge, en bleu, en vert. Ajoutez dans ce style singulièrement composite les pointes et les jeux de mots. M. de Goncourt avoue qu'ils

subirent d'abord l'influence de Jules Janin. Il fut leur premier parrain en littérature. Ils firent des emprunts à ce roi du coq-à-l'âne. — Telle est cette écriture artiste qui a fait fortune, et dont les Goncourt ont enseigné à deux générations de naturalistes et de décadens le jargon bariolé, chatoyant, papillotant. Il serait aisé d'en signaler les traces chez tels écrivains d'aujourd'hui, choisis entre les plus distingués, et que nous aimerions beaucoup à citer ; mais ils sont trop. Les Goncourt ont été surtout des professeurs de pathos.

Si l'on voulait préciser la part qui revient aux Goncourt dans le mouvement littéraire contemporain, et donner en même temps l'explication de l'influence qu'ils ont eue, très supérieure au mérite de leur œuvre, il serait aisé de l'indiquer d'un mot. Ce qu'ils personnifient c'est une nouvelle invasion de la préciosité. On répète volontiers que le génie français est fait de lumière, de bon sens, de goût, de mesure ; mais il faut se hâter d'ajouter que l'histoire même de notre littérature et de notre langue est celle des efforts de ce pur génie dans sa lutte contre l'esprit précieux toujours renaissant. Ni Molière ni Voltaire, ces deux ennemis personnels de MM. de Goncourt, n'en ont triomphé. Il n'a cessé de réparer ses échecs et de reparaître sous des formes nouvelles. Le goncourtisme n'est que l'antique préciosité mise à la mode de 1860. Gongora, Vincent Voiture, le cavalier Marin, le marquis de Mascarille, Théophile et Quinault, le Fontenelle et le Montesquieu des débuts, le Marivaux des mauvais jours, et encore les Lancret, les Boucher, les Clodion, telle est la famille d'esprits où est marquée la place de MM. de Goncourt, petits-maîtres du roman contemporain, talons rouges du naturalisme, écrivains artistes qui ont laissé des descriptions en marqueterie, des livres laqués et vernissés au vernis-Martin, écouteurs aux portes qui ont passé des commérages de l'histoire aux potins de la vie contemporaine, collectionneurs doucement maniaques pour qui l'occupation d'écrire et aussi bien la littérature a été cela même : une manie.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Les affaires de Crète absorbent en ce moment toute l'attention. Elles ont traversé les phases les plus diverses depuis trois mois, et les journaux ont annoncé tantôt que l'horizon s'obscurcissait du côté de l'Orient, tantôt qu'il s'éclaircissait, puis qu'il s'obscurcissait encore, sans qu'il soit possible de dégager la loi à laquelle ces évolutions ont obéi. Jamais l'empirisme politique n'a paru plus complètement maître de la situation. Il ne semble pas que, dès le début, ce qu'on appelle l'Europe, c'est-à-dire les six grandes puissances qui, en dehors de la Turquie trop directement intéressée dans la question, forment la presque totalité de l'action politique dans l'ancien continent ; il ne semble pas, disons-nous, que l'Europe ait eu une conception très nette des difficultés qui se présentaient à elle, ni des moyens de les résoudre. Le fait est qu'elle ne les a pas résolues jusqu'ici, et que la situation est devenue de jour en jour plus difficile : elle présente en ce moment le maximum de confusion.

Vers la fin du mois de mai, la nouvelle s'est répandue que des complications très sérieuses s'étaient produites en Crète. On parlait de rixes entre les musulmans et les chrétiens. Depuis plusieurs mois déjà des comités révolutionnaires s'étaient formés en Crète, et ils étaient entrés en relation avec d'autres comités réunis à l'étranger, soit en Grèce, soit ailleurs. L'affaire était préparée de très longue main. La cause principale de l'insurrection était, il faut bien le dire, le mauvais gouvernement de la Porte ottomane, et ce n'est pas seulement en Crète que ce mal, en quelque sorte endémique, a produit ses conséquences naturelles. On n'a pas oublié les préoccupations que les affaires d'Arménie ont causées à l'Europe l'année dernière. Sans doute l'influence étrangère, s'exerçant par des comités irresponsables, a été pour beaucoup dans les soulèvemens qui ont eu lieu ; mais il est incontestable que la Porte n'avait pas tenu ses promesses, qu'elle avait

laissé sans exécution les engagemens pris par elle au Congrès de Berlin, et qu'il en était résulté une situation de plus en plus tendue, toujours à la veille de produire un éclat. On sait ce qui est arrivé. Nous ne reviendrons pas sur une histoire douloureuse, qui est d'hier. Le tort de certaines puissances est d'avoir encouragé les Arméniens dans leur rébellion, alors qu'elles n'avaient ni le moyen, ni même la volonté de les soutenir jusqu'au bout; mais le tort de la Porte est d'avoir cru que la force suffisait pour rétablir un ordre durable, et que l'insurrection pouvait être complètement étouffée dans le sang. L'histoire montre, au contraire, que le sang est un engrais pour les insurrections futures. L'emploi de la force est sans doute nécessaire, inévitable, en présence de revendications qui s'expriment elles-mêmes par la violence, mais il est insuffisant et ne produit que des résultats provisoires si, parmi les revendications avec lesquelles on s'est trouvé aux prises, une politique avisée ne sait pas distinguer les griefs légitimes et ne s'applique pas à les satisfaire. On a cru à Constantinople que tout était fini après les massacres de l'année dernière; la question restait tout entière. Elle devait se poser de nouveau en Arménie même, et par une répercussion rapide atteindre d'autres parties de l'empire ottoman. L'insurrection de Crète n'est qu'un incident d'une lutte beaucoup plus générale. Le même mal apparaît avec des caractères semblables, bien qu'avec les degrés d'intensité les plus divers, en Anatolie, en Syrie, en Macédoine, et, si on en croit les dernières nouvelles, la situation en Arabie ne serait pas de nature à inspirer non plus une pleine confiance. Là aussi des intrigues sont nouées, et personne ne serait surpris si on apprenait du jour au lendemain qu'elles ont fait naître un péril nouveau. Le malaise règne partout. Il y a, non seulement une origine commune à toutes les explosions qui se produisent, mais encore une entente, un concert préétablis entre ceux qui les attisent et les provoquent. Une même conspiration s'étend sur tout l'empire. On y prête inconsciemment la main à Constantinople en ne remontant pas des effets à la cause. On écrase une insurrection ici ou là, mais on n'en détruit pas le germe qui se reproduit ailleurs. Il est heureux pour la Porte elle-même qu'elle ne puisse pas appliquer en Crète, en pleine Méditerranée et en quelque sorte dans la banlieue de l'Europe, les procédés d'extermination qu'elle a employés naguère en Arménie : elle révolterait l'humanité sans s'assurer une sécurité durable. Qu'elle fasse preuve d'énergie, de fermeté, d'autorité, soit! mais à la condition de ne pas s'en tenir là : il y a aussi des concessions à consentir, des réformes à opérer. L'empire ottoman n'en est pas sans doute à subir sa première secousse. La tempête a déjà sévi sur lui avec plus de rage qu'aujourd'hui. Il s'est sauvé en faisant quelques réformes et en en promettant d'autres. Il se

sauvera peut-être encore une fois en exécutant les réformes promises. C'est le meilleur conseil que ses amis puissent lui donner.

Ceci dit, il serait injuste de ne pas reconnaître que le sultan Abdul-Hamid a paru, dans plus d'une circonstance, se rendre parfaitement compte des nécessités de la situation. On l'a souvent attaqué, et même maltraité dans des discours publics. La vérité est qu'avec ses défauts et ses qualités, il est en somme un des souverains les plus sérieux, les plus appliqués, les plus consciencieux que la Turquie ait eus depuis longtemps. Sans doute, il n'a pas encore fait tout ce qu'il est permis d'attendre encore de lui ; mais on lui a tenu médiocrement compte de ce qu'il avait déjà fait, et on lui a demandé quelquefois plus qu'il ne pouvait faire. L'Europe, dans les revendications qu'elle lui adresse, a une tendance à faire abstraction des résistances qu'oppose à l'esprit de réformes le vieil élément ottoman. Cette tendance est naturelle de sa part, mais il est naturel aussi que le sultan cède dans une certaine mesure à la tendance contraire. On oublie trop qu'il n'est pas seulement un souverain temporel, mais encore un chef religieux, et beaucoup de choses qui nous paraissent négligeables ont pour lui une importance à laquelle il n'a pas toujours la possibilité de se soustraire. L'évolution, en Orient, obéit à des lois particulières. L'Europe a raison de poursuivre et de presser le sultan jusqu'au bout de ses résistances ; mais elle manquerait de cette intelligence historique et psychologique qui s'est si heureusement développée en cette fin de siècle, si elle ne comprenait pas ces résistances, et on a dit que comprendre c'était excuser. Il y a, il doit y avoir un mouvement alternatif d'action et de réaction de l'Occident sur l'Orient et de l'Orient sur l'Occident, et c'est finalement le premier qui est appelé à vaincre ; mais l'un est aussi légitime que l'autre. La politique atteint rarement du premier coup des résultats complets : si elle les atteint trop vite, le plus souvent ils ne sont pas durables.

Nous avons dit que le sultan était entré dans la voie des concessions, bien qu'il ne l'ait pas encore parcourue tout entière. Dès les premiers jours, en effet, les insurgés crétois ont résumé en quatre points leurs principales revendications. Cela leur a été d'autant plus facile qu'ils se sont constitués tout de suite à l'état de gouvernement, ou, si l'on veut, de contre-gouvernement : c'est ce qu'on appelle l'Épitropie des réformes, car le vocabulaire ici est tout antique, et lorsqu'on suit les phases que les événemens traversent, on se croit toujours dans le jardin des racines grecques. Le comité qui, pendant l'hiver et le printemps derniers, a préparé l'insurrection, en a dès le premier jour pris la tête, et, au milieu d'événemens militaires si confus qu'il faut renoncer à les démêler, il est resté maître d'une partie de l'île, notamment du district de l'Apokorona. C'est de là qu'il dicte ses volontés.

Il aurait peut-être trouvé assez difficilement à les faire parvenir à qui de droit, si les consuls des puissances à la Canée ne s'étaient pas chargés de les transmettre. On ne saurait trop reconnaître les services qu'a rendus, dans toute cette affaire, le corps consulaire européen. Il a véritablement servi de tampon entre les insurgés et les représentans, militaires ou civils, du gouvernement ottoman. Il a donné aux uns et aux autres des conseils toujours sages, qui n'ont malheureusement pas été toujours suivis, mais qui l'ont été quelquefois, et c'est à lui qu'on doit d'avoir empêché le conflit, quelque grave qu'il ait été et qu'il soit encore, d'être devenu dès le premier moment irréductible. Les insurgés, mis en demeure de faire connaître leurs revendications, ont demandé la nomination d'un gouverneur chrétien, la réunion de l'Assemblée générale, la remise en vigueur du pacte d'Halepa, enfin une amnistie générale. Ces quatre points constituaient alors tout leur programme : il semblait que, dès le jour où on les leur aurait accordés, tout serait fini. La Grèce qui, dès le premier moment, avait pris en main officieusement la cause des chrétiens crétois, agissait auprès des puissances pour obtenir leur concours à Constantinople, en vue d'amener la Porte à consentir aux quatre points. L'Europe, sans se faire illusion sur les difficultés de sa tâche, n'a pas hésité à l'entreprendre, et ses ambassadeurs ont reçu des instructions en conséquence. En dehors des considérations politiques qui devaient déterminer l'attitude des puissances, l'humanité leur conseillait d'agir avec promptitude et énergie. Le sang coulait à flots sur divers points de la Crète. Le gouverneur de l'île, qui était à la fois le commandant en chef de toutes les forces militaires, Abdullah-Pacha, se montrait inflexible dans la répression ; mais sa vigueur se dépensait en pure perte. On rejetait sur sa tête l'odieux de tout le sang répandu inutilement. Chaque jour apportait la nouvelle de massacres nouveaux. Tantôt, suivant le hasard des rencontres à travers la campagne ou des surprises qui mettaient une ville à la merci d'une bande armée, c'étaient les musulmans qui massacraient les chrétiens, et tantôt les chrétiens qui massacraient les musulmans. En même temps, on apprenait que l'Arménie, si cruellement éprouvée quelques mois auparavant, retrouvait encore des forces pour des insurrections nouvelles. Le mal gagnait le Hauran, où les Druses attaquaient les garnisons turques. Il était temps d'aviser : les puissances l'ont compris et l'ont fait comprendre au sultan.

Celui-ci a cédé sur toute la ligne : il a accordé les quatre points. Le retour à la convention d'Halepa allait en quelque sorte de soi : la Porte avait commis une faute grave en n'exécutant pas cette convention avec fidélité. La convention d'Halepa, — Halepa est un faubourg de la Canée, — porte la date de 1878. Elle a été conclue par

Ghazi Mouktar-Pacha, conformément au traité de Berlin dont l'article 23, premier paragraphe, est ainsi conçu : « La Sublime Porte s'engage à appliquer scrupuleusement dans l'île de Crète le règlement organique de 1868, en y apportant les modifications qui seraient jugées équitables. » Les termes de cet article étaient, comme on le voit, assez vagues; ils ne semblaient pas engager à grand'chose le gouvernement ottoman; toutefois celui-ci a cru devoir donner une satisfaction au moins apparente à l'opinion crétoise, et il s'est empressé de concéder, sous forme de firman, la convention d'Halepa. On a dit à tort qu'elle obligeait le gouvernement impérial à nommer en Crète un gouverneur chrétien; cela n'est pas exact. La convention, après avoir simplement confirmé le statut organique de 1868, tant en ce qui concerne la nomination du gouverneur qu'en ce qui concerne l'élection de l'Assemblée générale et la durée de ses sessions, s'exprime comme il suit : « Si, dans la suite, il y avait à faire des modifications de nature à suppléer à l'insuffisance des règlemens en vigueur et réclamés par les besoins d'un intérêt purement local, l'Assemblée générale aura le droit de soumettre à l'approbation de la Sublime Porte les modifications qu'elle aura arrêtées à la majorité des deux tiers des voix. » La convention entre ensuite dans des détails assez compliqués sur l'administration politique, judiciaire, policière même de l'île, et plus particulièrement sur son administration financière; mais ce qu'il importe surtout de retenir, c'est que l'Assemblée générale avait le droit d'exprimer des vœux et de les soumettre à la Porte. Si l'assemblée avait fonctionné normalement, si elle avait pu émettre des vœux au fur et à mesure que le besoin de réformes se serait fait sentir, si enfin la Porte avait tenu compte des désirs qui lui auraient été notifiés sous une forme légale, peut-être le jeu régulier de cette soupape de sûreté aurait-il empêché de se produire les explosions révolutionnaires. Mais il n'en a rien été. La convention d'Halepa est restée lettre morte. Depuis de nombreuses années déjà, l'assemblée générale ne s'est pas réunie, et on n'a même pas renouvelé par des élections les pouvoirs de ses membres. En un mot, les choses ont continué de marcher à peu près comme auparavant, c'est-à-dire fort mal, sans que le mécontentement de l'opinion ait pu se manifester autrement que par la révolte finale. Il fallait donc revenir au pacte d'Halepa, et en faire une vérité : le sultan s'y est engagé. En même temps il a nommé un gouverneur chrétien, Georgi Berovitch, précédemment gouverneur de Samos; mais il a laissé Abdullah-Pacha à la tête des troupes, et comme Abdullah-Pacha a un grade supérieur à celui de Gorgi Berovitch, et que, de plus, dans des circonstances où la force continue fatalement de jouer un grand rôle, il est resté maître de l'armée, on a pu contester la valeur, et, dans une certaine mesure, la sincérité de la concession faite par

le sultan. La mise en vigueur du pacte d'Halepa devait entraîner, par voie de conséquence, la réunion immédiate de l'Assemblée générale; l'Assemblée a été convoquée en effet. Le point sur lequel il a été le plus difficile, on le comprend sans peine, d'obtenir l'adhésion du sultan, a été l'amnistie générale. Le sultan était résolu à accorder l'amnistie, mais il demandait, au préalable, que l'insurrection mît bas les armes. Tout autre aurait fait de même à sa place. On a pourtant exigé et obtenu de lui qu'il accordât l'amnistie sans désarmement, et il faut convenir qu'il a eu quelque mérite à faire cette concession. Il en a été d'ailleurs mal récompensé. On a cru que tout était fini: tout s'est trouvé à recommencer. La réunion de l'Assemblée générale à la Canée, au lieu de supprimer les difficultés anciennes, en a fait naître de nouvelles. Les députés chrétiens n'avaient qu'une médiocre confiance, non seulement dans les autorités ottomanes, mais en eux-mêmes. Leurs mandats étaient de trop vieille date pour n'être pas périmés; mais comment faire pour les rajeunir? Il ne fallait pas songer à procéder à des élections nouvelles: l'état insurrectionnel de l'île ne le permettait pas. Les députés chrétiens ont offert un spectacle qui prêterait à rire, si la situation n'était pas aussi grave. Ils se sont divisés. Les uns sont allés à la Canée; les autres ont couru se réfugier dans l'Apokorona, au sein même de l'insurrection; on a même, croyons-nous, signalé la présence de quelques-uns d'entre eux à Athènes. Les uns agissaient par peur, les autres par embarras, ne sachant pas très bien ce qu'ils représentaient, et, à parler franchement, pour s'affilier à quelque chose, ils n'avaient peut-être rien de mieux à faire que de représenter l'insurrection. Ceux qui étaient allés prendre langue dans l'Apokorona n'avaient pas tout à fait tort, bien que leur démarche, au moins dans la forme, ait pu paraître singulière. On a littéralement couru après eux. Leurs collègues qui s'étaient d'abord rendus à la Canée sont allés les rejoindre pour les ramener. Des négociations, qui ont duré plusieurs jours et dont le résultat est resté jusqu'au dernier moment incertain, se sont poursuivies, et on s'est demandé, à voir le cours des choses, si la Crète était vraiment mûre pour le gouvernement parlementaire. La Porte a pu y trouver quelques excuses à n'avoir pas réuni plus tôt l'assemblée. Bref, il y a eu à Fré, ville principale de l'Apokorona, une réunion des chefs insurgés, lesquels ont bien voulu permettre aux députés chrétiens de se rendre à la Canée, et même leur ont conseillé de le faire, non sans les avoir munis au préalable d'un mandat impératif. Les députés ont pris le caractère impératif de leur mandat tellement au sérieux qu'à peine réunis ils ont déclaré inutile de délibérer, et même de voter. En tout cas, ils se sont refusés à voter par têtes, et cela pour deux motifs, d'abord parce qu'ils n'étaient pas sûrs de réunir la majorité des deux tiers prévus dans la convention d'Halepa pour rendre le vote

valable, ensuite parce que cette formalité leur paraissait sans objet puisqu'ils formaient un bloc dont toutes les parties étaient cimentées entre elles par les obligations d'un mandat uniforme et absolu. C'était à prendre ou à laisser. On a perdu encore beaucoup de temps à discuter toutes ces questions de forme, sous lesquelles se cachaient, à la vérité, des questions de fond plus importantes. Finalement, les députés chrétiens ont déposé un programme en douze ou treize points, qu'ils ont présenté comme un ultimatum irréductible, et qui, s'il était adopté, donnerait à l'île une sorte d'autonomie sous la haute autorité d'un gouverneur chrétien nommé pour cinq ans. Le tout serait placé sous la protection des puissances.

A partir de ce moment, les députés chrétiens auraient voulu cesser de se réunir et se disperser. Nous ne savons pas trop s'ils siègent encore quelquefois à l'heure qu'il est; s'ils le font, c'est seulement pour la forme. On leur a demandé de rester à la Canée ; ils y restent, en attendant la réponse de la Porte. Les quelques séances que l'Assemblée a tenues ont été d'ailleurs des plus agitées. La tempête a éclaté dès le premier jour, le nouveau gouverneur, Georgi Berovitch, ayant, sans mauvaise intention, à coup sûr, lu en turc le discours d'ouverture, qui aussitôt avait été traduit et reproduit en grec. N'importe ! les députés chrétiens ont vu dans ce simple fait une provocation intolérable et une violation de la convention d'Halepa. L'article 9 de la convention se borne à dire : « La correspondance générale du vilayet, ainsi que les procès-verbaux et mazbatas des tribunaux et conseils se feront en deux langues. Mais, comme les habitans musulmans et chrétiens de l'île parlent le grec, les délibérations de l'Assemblée générale et des tribunaux auront lieu dans cette langue. » Un discours d'ouverture ne fait point positivement partie des délibérations d'une assemblée, et Georgi Berovitch a pu prononcer le sien en turc sans commettre un coup d'État. Nous ne citons ce fait, qui a déchaîné l'orage, que pour montrer à quel point les députés chrétiens se montrent ombrageux et susceptibles. Le mal ne serait pas très grand s'il n'avait eu que des conséquences parlementaires ; par malheur ses conséquences se sont étendues beaucoup plus loin. La Porte était en droit de croire que l'acceptation par elle des quatre points qui lui avaient été soumis entraînerait la suspension des hostilités. Les quatre points étaient présentés, en effet, comme la condition d'un armistice auquel les deux parties paraissaient tenir également. L'armistice a été fort mal respecté, et les insurgés ont donné pour excuse à leur propre conduite les prétendues violations de la foi jurée qui auraient été commises par les autorités ottomanes. Les troupes régulières sont restées le plus souvent dans une réserve relative, mais le champ n'en a été que plus libre pour les bandes musulmanes et chrétiennes qui sillonnent le pays. Il y a sans

doute beaucoup d'exagération dans les nouvelles à sensation qui sont, chaque matin, envoyées à l'Europe afin de maintenir son inquiétude en haleine ; il n'en est pas moins certain, et cela est triste à dire, que les concessions déjà faites par la Porte n'ont pas atteint leur but, qui était, en premier lieu, d'arrêter l'effusion du sang.

A qui la faute ? Les musulmans ne manquent pas de l'imputer aux chrétiens et les chrétiens aux musulmans. Les torts sont à peu près égaux des deux côtés. Les musulmans sont exaspérés comme les chrétiens, et eux aussi ont d'assez bonnes raisons de l'être. Si l'île venait à leur échapper brusquement et sans transition, il faudrait s'attendre de leur part à des excès que le sultan, quelle que fût sa bonne volonté, ne pourrait pas empêcher. Mais ce qui excite le plus en ce moment la colère des musulmans en Crète, l'irritation de la Porte à Constantinople, et, par opposition, la confiance des chrétiens, c'est le fait que l'insurrection reçoit quotidiennement des secours du dehors, sans qu'aucun effort bien sérieux ait été tenté encore pour l'empêcher. Ces secours, on le devine, viennent de la Grèce, non pas du gouvernement dont l'attitude a toujours été correcte, mais de la population elle-même, qui emploie tous les moyens connus d'aider ses frères, de les soutenir, de les encourager dans la lutte. La grande idée du panhellénisme est dans l'esprit de tous les Hellènes, et aussi de tous les chrétiens de la Crète ; elle remplit leur cœur, elle fait fermenter leur imagination qui n'est pas médiocre. La Porte a déjà adressé, dit-on, plusieurs notes énergiques au cabinet d'Athènes, et l'Europe a certainement fait entendre au roi George et à ses ministres un langage inspiré par les plus purs principes du droit des gens. Nous ne jurerions pas toutefois que, même lorsque ce langage est de leur part identique, les diverses puissances le tiennent exactement sur le même ton; peut-être y a-t-il là des nuances que l'oreille orientale est admirablement fine à saisir ; mais à coup sûr tout le monde est d'accord pour recommander à la Grèce une abstention absolue. Seulement, il y aurait quelque naïveté à croire que la Grèce s'y maintiendra. Quand bien même elle le voudrait, elle ne le pourrait pas. Il y a des circonstances où l'opinion populaire, lorsqu'elle est générale et qu'elle atteint un certain degré de véhémence, emporte toutes les résistances. Certes, le gouvernement grec s'arrangera jusqu'un bout pour ne pas être pris en faute. On ne relèvera à sa charge aucun grief précis. Mais lui demander d'empêcher ses nationaux d'envoyer aux frères crétois des secours en hommes, en armes, en munitions, c'est lui demander l'impossible. Sans parler de l'état de l'opinion dont il est bien forcé de tenir compte, la configuration même de ses côtes qui offre tant de refuges à la contrebande, et la facilité aussi bien que la rapidité d'accès que présente la Crète sur presque tous les points, rendent la surveillance extrêmement difficile. Les difficultés matérielles

se joignent ici aux impossibilités politiques et morales. On a raison d'adresser à la Grèce des paroles empreintes de fermeté et même de sévérité, mais on peut être assuré d'avance qu'elle en tiendra le moins de compte possible, et cela est de sa part si naturel qu'on aurait tort de s'en fâcher ou de s'en étonner. La force des choses l'emporte sur les conceptions de la diplomatie. Tous les pays qui, sous une forme ou sous une autre, nourrissent des pensées irrédentistes, sont à cet égard dans la même situation. Si une insurrection éclatait parmi les Italiens de Trieste, — nous prenons cet exemple parce qu'il n'a aucune chance actuelle de se réaliser, — les liens mêmes de la triple alliance ne seraient pas assez solides pour empêcher l'Italie non officielle de favoriser de toutes ses forces le mouvement révolutionnaire. Il en sera toujours et partout ainsi. En vouloir à la Grèce serait puéril. Elle fait ce que tout autre ferait à sa place. On lui adresse des observations parce que des volontaires s'embarquent tous les jours pour la Crète ; elle y répond par des bandes qui franchissent la frontière de la Macédoine. Cela est fâcheux et condamnable ; mais ce n'est pas sur la Grèce qu'il faut compter pour l'empêcher.

Sur qui, alors? Là est la difficulté que l'Europe et la Porte n'ont pas encore réussi à surmonter. On l'a essayé, avec de très bonnes intentions sans doute, mais sans le moindre succès. Le comte Goluchowski a proposé ou suggéré aux puissances l'idée d'un blocus de la Crète. Cette proposition du ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie n'a certainement pas été inspirée par un sentiment de partialité ou de complaisance envers la Porte ; il y a quelques semaines à peine, le comte Goluchowski tenait devant les délégations un langage presque menaçant contre le sultan auquel il annonçait la chute prochaine de son empire, condamné, disait-il, par son mauvais gouvernement et par sa mauvaise administration. On aurait cru entendre lord Salisbury comme il parlait l'année dernière. Le comte Goluchowski n'est pas suspect non plus de mauvais sentimens à l'égard de la Grèce : dans les circonstances actuelles, il a même intérêt évident à la ménager. Mais c'est un homme résolu, et qui va droit au fait. Au moment des affaires d'Arménie, ne proposait-il pas de forcer les Dardanelles, ce qui aurait très probablement réduit les résistances de la Porte, mais aurait eu des inconvéniens d'un autre ordre? Aujourd'hui, un blocus sérieux et effectif de la Crète arrêterait non moins sûrement la contrebande de guerre envoyée au secours de l'insurrection, mais quel serait, pour l'Europe elle-même, le lendemain d'un si grand effort? Le sultan a été le premier à prendre ombrage de l'idée du comte Goluchowski. Il y a vu une atteinte à sa souveraineté. C'est à lui qu'il appartient de faire la police dans les eaux crétoises. A la vérité, il y réussit mal ; mais le jour où il avouerait publiquement son impuissance et où il ferait appel à

l'Europe pour y suppléer, son autorité sur la Crète deviendrait terriblement précaire. L'opposition du sultan a porté le dernier coup à la proposition du comte Goluchowski; mais alors la difficulté reste entière, et on voit de moins en moins comment et par qui la police des eaux crétoises pourrait être faite avec efficacité. Le sultan a bien essayé de la faire. Au moment même où se réunissait l'Assemblée générale crétoise, un incident maritime s'est produit qui n'a pas peu contribué à jeter le trouble et l'alarme dans les esprits. On a dit que les hostilités reprenaient, que les Turcs eux-mêmes les avaient recommencées, qu'ils avaient violé l'armistice, qu'ils avaient remis le feu aux poudres. De quoi s'agissait-il en réalité? Un vaisseau turc qui surveillait les côtes crétoises avait aperçu un autre navire sur le point d'aborder, qui paraissait porter de la contrebande de guerre. Aussitôt il avait détaché un canot monté par un officier et neuf hommes, et chargé d'inspecter le navire suspect. On était près du rivage. Les insurgés qui y attendaient ledit navire n'hésitèrent pas à tirer sur le canot turc, et ils tuèrent jusqu'au dernier l'officier et les hommes qui le montaient. Le vaisseau turc répondit par quelques coups de canon inoffensifs et inutiles. On n'imaginerait pas tout le bruit que les Crétois ont fait autour de cet incident! Il a été convenu pour eux que c'étaient les Turcs qui avaient commencé. Ils se sont plaints amèrement d'un aussi odieux manquement à la parole donnée. Voilà ce qui arrive aux Turcs lorsqu'ils font ou qu'ils essaient de faire la police dans les eaux crétoises, et il y a de quoi les en décourager. En réalité leur police est nulle ou insuffisante, et chaque jour l'insurrection reçoit des renforts nouveaux.

On s'explique donc l'initiative prise par le comte Goluchowski; mais il faut avouer qu'elle était à la fois dangereuse dans la forme et prématurée. Le mot même de blocus sonne durement à l'oreille. On ne voit pas bien l'Europe employer contre la Crète, et aussi contre la Grèce, les derniers moyens de coercition, et se faire le gendarme de la Porte dans un conflit où tous les torts ne sont pas d'un seul côté. Il y aurait lieu, en tout cas, avant d'en venir à des mesures d'exécution, de savoir quelle sera l'attitude de la Porte à l'égard des dernières revendications qui lui ont été soumises par les députés chrétiens à l'Assemblée générale. Dans les conditions où elle s'est produite, la proposition du comte Goluchowski a eu, de plus, un inconvénient qui n'est pas sans quelque gravité. L'attitude prise à ce sujet par les diverses puissances de l'Europe a révélé entre elles certaines divergences, sinon sur le fond des choses, au moins sur la conduite à tenir dans une circonstance donnée. Il n'y a pas à se dissimuler que l'autorité morale de l'Europe sur la Crète, sur la Grèce, et plus encore sur la Porte, vient tout entière de sa parfaite unanimité. Unie, l'Europe est toute-puis-

sante; mais le jour où le moindre désaccord, fût-il de simple forme, se manifeste parmi ses membres, elle perd de son prestige et de sa force. Ceux qui encouragent le sultan dans ses résistances, ou la Crète et la Grèce dans leurs prétentions, ne manquent pas de dire que, si les puissances sont unies pour conseiller, elles ne le seraient pas pour agir, et tout ce qui donne à cette allégation une apparence de réalité diminue l'ascendant de l'Europe. Tout le monde sait que l'Angleterre a montré une grande froideur à l'égard de la proposition du comte Goluchowski. On l'a accusée de poursuivre des vues personnelles dans les affaires d'Orient et de ne tenir que par un lien léger et flottant au concert des autres puissances. Les polémiques de la presse ont certainement exagéré ce qu'il peut y avoir de fondé dans ces reproches. Les journaux allemands en particulier ont jeté feu et flammes contre l'Angleterre, avec une ardeur à laquelle ils nous avaient déjà habitués au moment des affaires du Transvaal. Peut-être, en effet, y a-t-il entre l'allure de l'Angleterre et celle de l'Europe continentale une différence qui n'échappe pas aux yeux des intéressés, mais dont ils auraient tort de s'exagérer l'importance. Lord Salisbury a exposé à diverses reprises, au sujet de la situation de l'Orient et des meilleurs moyens d'y pourvoir, des vues qui n'ont pas rencontré l'adhésion générale; il n'y aurait rien d'extraordinaire à ce que, à son tour, il ne se prêtât pas sans quelques réserves aux diverses conceptions qui peuvent naître sur le continent; mais le fait qu'il ait mis un médiocre empressement à accueillir la proposition du comte Goluchowski ne prouve pas nécessairement chez lui l'intention de suivre une marche à part. Cette proposition a produit ailleurs qu'à Londres un certain étonnement. Elle n'a même été intégralement adoptée qu'en Allemagne, où l'on surveille les affaires d'Orient avec un désintéressement quelquefois voisin de l'indifférence, et où l'approbation de principe donnée à un projet n'équivaut pas toujours à l'engagement de coopérer par la suite à son exécution. Au fond, les colères de la presse germanique témoignent moins d'une véritable admiration pour l'idée du comte Goluchowski que d'une vieille et persistante mauvaise humeur contre l'Angleterre, sentiment qui profite de toutes les occasions de s'exprimer, — et cela ne diminue pas la valeur de ces manifestations, ni leur intérêt.

Il faut pourtant sortir de la situation actuelle, et si le comte Goluchowski n'a pas trouvé du premier coup le meilleur moyen pour cela, il a obéi en le cherchant à un instinct très juste, à une conception très honorable des responsabilités qui incombent à l'Europe. La situation actuelle ne saurait se prolonger impunément. Chaque jour voit croître le danger. Il menace déjà la Macédoine, sans parler des autres points de l'Empire ottoman où des matières essentiellement inflammables ont été accumulées depuis de longues années. Personne

ne veut, nous le croyons du moins, laisser la question d'Orient se poser aujourd'hui dans son ensemble et sa complexité : l'Europe n'est pas prête à traverser l'épreuve qui en résulterait pour elle. Quant à nous, l'intégrité de l'Empire ottoman est un des principes fixes de notre politique. Ce serait une erreur de croire qu'une pierre de ce vieil édifice puisse s'en détacher, surtout une pierre aussi considérable que la Crète, sans que toutes les autres soient ébranlées. En laissant à l'avenir le soin de résoudre les problèmes qui lui appartiennent, nous constatons que la solution n'en est pas encore mûre : dès lors, la sagesse politique consiste à maintenir dans ses lignes générales la situation actuelle. Mais cette situation ne peut être maintenue qu'à la condition d'être sensiblement améliorée. La nécessité de certaines réformes s'impose avec évidence. Le sultan est un souverain trop éclairé pour ne pas le reconnaître ; nous n'en voulons d'autre preuve que les concessions qu'il a déjà faites. Toutefois, en même temps qu'il est éclairé, il est hésitant et timide, et ce qui rend inutiles ou toujours insuffisantes les concessions auxquelles il se résout, c'est qu'il les fait trop tard. Au lieu d'agir dans la plénitude de sa souveraineté et de son indépendance, il a l'air de céder à une nécessité devenue inéluctable, ce qui donne la tentation de lui en imposer encore d'autres. Si le sultan avait concédé quinze jours plus tôt les quatre points réclamés à l'origine par les insurgés crétois, l'insurrection se serait apaisée tout de suite. Si, aujourd'hui même, il faisait hardiment et loyalement la part des concessions possibles parmi celles qui lui sont demandées, s'il accordait à la Crète des réformes sérieuses et s'il consentait de bonne grâce à ce que l'Europe donnât sa garantie à leur exécution, il y aurait encore de grandes chances à un apaisement immédiat. Mais qui sait où nous en serons dans quinze jours, ou dans un mois ?

Quant à l'Europe, elle aussi a ses torts. Son intervention entre le sultan et ses sujets révoltés n'est légitime qu'à la condition d'apporter avec elle une garantie efficace, et si les insurgés réclament cette garantie pour eux, le sultan a le droit de l'invoquer à son tour pour lui. Lorsqu'on lui demande et lorsqu'il fait des concessions, il a le droit de savoir quel en sera le terme. On lui a demandé de consentir aux quatre points ; il l'a fait ; dès le lendemain d'autres exigences se sont produites, et rien ne prouve que, s'il y cède une fois de plus, on ne cherchera pas bientôt à lui en imposer de nouvelles. Où s'arrêtera-t-on, où lui permettra-t-on de s'arrêter dans cette voie ? L'Europe aurait certainement beaucoup plus de force à son égard si elle ne montrait pas tant de faiblesse à l'égard des insurgés. Son rôle est, du moins il devrait être un rôle d'arbitre entre les deux parties, mais d'un arbitre qui, après avoir arrêté sa sentence, a les moyens de la faire respecter. Les réclamations des chrétiens crétois sont aujourd'hui sous ses yeux.

Elles ne sont peut-être pas acceptables sur tous les points, mais elles le sont sur plusieurs. C'est à l'Europe à fixer définitivement ce qui est raisonnable, ce qui est équitable dans ce programme, de manière à assurer à la Crète le meilleur gouvernement, la meilleure administration possible, tout en ménageant la souveraineté du sultan. Mais est-ce là ce qu'elle fait? En vérité, nous n'en savons rien. L'action des puissances semble devenir de plus en plus faible, de plus en plus molle, de plus en plus confuse à mesure que les événemens prennent un caractère plus grave. Les dernières nouvelles de Grèce accusent une recrudescence marquée dans l'envoi en Crète d'hommes et de munitions. Ce sont maintenant de jeunes officiers qui ont déserté pour voler au secours des frères crétois. On a l'air de s'en émouvoir un peu plus qu'à l'ordinaire ; on promet de prendre des mesures contre la répétition de pareils incidens : les mesures seront vaines et les incidens se renouvelleront. Les nouvelles de Crète ne sont pas meilleures. Les députés chrétiens et les insurgés auxquels ils servent de porte-parole avaient présenté leurs revendications à la Porte sous la forme d'un ultimatum . ils avaient demandé une réponse dans un laps de temps qui est écoulé. Sans doute, cette forme impérative n'était pas acceptable ; mais il n'en était pas moins imprudent de laisser le délai s'épuiser sans que des négociations aient été entamées. Des dépêches dont nous n'avons pas pu contrôler l'exactitude ont annoncé que l'insurrection s'organisait en gouvernement révolutionnaire, ce qui, à la vérité, ne la change guère, et qu'elle était sur le point de proclamer l'indépendance de l'île, ou sa réunion à la Grèce, à moins même qu'elle ne cherchât un point d'appui dans les ambitions qu'on attribue à telle autre puissance. D'un jour à l'autre quelque éclat de ce genre peut se produire, ce qui ne manquerait pas de compliquer encore la situation. Elle était relativement simple il y a quelques semaines ; elle l'est moins aujourd'hui ; elle le sera encore moins demain. Faudra-t-il dire bientôt, comme autrefois M. de Beust, qu'il n'y a plus d'Europe? Mais si l'Europe est impuissante, de quel droit intervient-elle entre la Porte et ses sujets révoltés? Son intervention n'est légitime qu'à la condition d'être efficace. Ses hésitations, ses tâtonnemens, l'embarras qu'elle manifeste, sont des symptômes de mauvais augure. De deux choses l'une : ou que l'Europe laisse la Porte libre de disposer de tous ses moyens pour réprimer l'insurrection, ou qu'elle apparaisse elle-même avec un programme de réformes et au besoin un programme d'action. Dans le premier cas, l'humanité aura sans doute beaucoup à souffrir, mais, si la crise est violente, du moins elle pourra être courte. Dans le second, la question sera bien près d'être résolue, au moins pour un temps, et c'est tout ce qu'il est permis d'espérer. Si la Crète est pacifiée, la pacification s'étendra à tout le reste de l'empire, ainsi qu'aux

pays qui n'ont pas pu échapper à la contagion de la fièvre crétoise. Lorsqu'une maladie principale se déclare dans un corps dont la santé est compromise, des maladies accessoires apparaissent aussitôt et se portent sur divers organes; un médecin habile soigne le mal dans sa source, et, s'il le guérit, les autres manifestations morbides ne tardent pas à disparaître. C'est ainsi qu'il faut traiter l'empire ottoman, en commençant par apaiser l'insurrection crétoise.

On demandera peut-être où l'Europe puisera la force nécessaire pour faire accepter et respecter ses décisions. Nous ne croyons pas qu'un blocus soit pour cela indispensable. Les populations orientales ont l'esprit assez souple et assez fin pour sentir à quel moment précis elles se trouvent en présence d'une volonté résolue. Cette volonté, pour s'imposer, doit être unanime; pour être unanime, elle doit porter sur des points propres à rallier le consentement de toutes les puissances. Alors elle sera obéie. Elle le sera à Constantinople; elle le sera à Athènes; elle le sera à la Canée; elle le sera à Fré, dans l'Apokorona. L'Épitropie des réformes n'aura plus qu'à abdiquer devant les réformes accomplies. Au moment où, la Porte ayant consenti aux quatre points, les députés chrétiens montraient la plus grande répugnance à se rendre à l'Assemblée générale, les ambassadeurs des puissances à Constantinople ont adressé aux consuls à la Canée la note suivante : « Nous conseillons aux insurgés de mettre fin aux hostilités et d'entamer des négociations pacifiques fondées sur le pacte d'Halepa, que la Porte a concédé aux Crétois, et qui pourra subir de justes modifications, au delà desquelles les Crétois doivent savoir qu'ils perdraient leurs droits acquis aux sympathies européennes. » Cette note a suffi pour provoquer la réunion immédiate de l'Assemblée générale. On voit par là ce que peut une parole très nette, derrière laquelle on sent une volonté très ferme. Les insurgés crétois ont besoin des sympathies des puissances : ils s'arrêteront le jour où ils se sentiront sérieusement menacés de les perdre sans retour.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT TRENTE-SIXIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVIe ANNÉE

JUILLET — AOUT 1896

Livraison du 1er Juillet.

Pages.

VINGT-CINQ ANS APRÈS (1870-1896), par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. 5

ANGÈLE DE BLINDES, deuxième partie, par M. FRÉDÉRIC PLESSIS. 45

UNE VIE DE SAVANT. — HERMANN VON HELMHOLTZ, par M. GEORGE GUÉROULT. 77

QUESTIONS ACTUELLES. — LA GAUCHE FÉMINISTE ET LE MARIAGE, par ARVÈDE BARINE. 106

LE CALIFE ABDULLAH, par M. HENRI DEHÉRAIN. 132

LE GRAND GERMAIN, par M. EUGÈNE DELARD. 150

LA SCULPTURE AUX SALONS DE 1896, par M. GEORGE LAFENESTRE, de l'Académie des Beaux-Arts 174

POÉSIE, par M. HENRI DE RÉGNIER. 198

LES TYPES INTELLECTUELS, A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE, par M. G. VALBERT. 204

REVUES ANGLAISES. — L'ŒUVRE POSTHUME DE ROBERT-LOUIS STEVENSON, par par M. T. DE WYZEWA. 216

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. 226

ESSAIS ET NOTICES. — SAINT BERNARDIN DE SIENNE. 238

Livraison du 15 Juillet.

LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE. — III. LES PREMIÈRES FAUTES, par M. ÉTIENNE LAMY. 241

ANGÈLE DE BLINDES, dernière partie, par M. FRÉDÉRIC PLESSIS. 277

WILLIAM WORDSWORTH, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT, par M. JOSEPH TEXTE. 311

Pages.

La Cour d'assises de la Seine. — IV. Le Délit de presse devant le jury, par M. Jean CRUPPI. 341
Le Roman suédois. — II. Auguste Strindberg, par M. O.-G. de HEIDENSTAM. 379
Le Mouvement économique, par M. Auguste MOIREAU. 401
Richard Wagner et le Génie français, par M. Houston Stewart CHAMBERLAIN 432
Revue littéraire. — Le Mariage de madame Roland, par M. René DOUMIC. 457
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 469

Livraison du 1er Août.

L'Image, première partie, par M. Émile POUVILLON. 481
De l'Organisation du suffrage universel. — VII. Essai d'application a la France de la représentation réelle du pays, par M. Charles BENOIST. 520
Un Romancier de la Nouvelle-Angleterre. — Mary E. Wilkins, par M. Th. BENTZON. 544
Charles Fourier, par M. Émile FAGUET 570
Les Eaux potables, par M. Jules ROCHARD, de l'Académie de médecine. 595
L'Australie et la Nouvelle-Zélande. — Les Expériences sociales. — Le Féminisme, par M. Pierre LEROY-BEAULIEU. 626
Un Préjugé contre la mémoire. — La Mémoire et l'Intelligence, par M. Camille MÉLINAND. 662
Le docteur Théodore Billroth et sa correspondance, par M. G. VALBERT. 684
Revues étrangères. — Une Biographie hollandaise de Spinoza, par M. T. de WYZEWA. 696
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 708

Livraison du 15 Août.

La Duchesse de Bourgogne et l'Alliance savoyarde sous Louis XIV. — III. Le voyage de Turin a Fontainebleau, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. 721
L'Image, deuxième partie, par M. Émile POUVILLON. 762
Art et Métier. L'Idéal et l'Avenir de l'Art, par M. G. DUBUFE. . . . 799
L'Allemagne religieuse. L'Évolution du protestantisme contemporain. — I. Les Doctrines, par M. George GOYAU. 830
Le Roman suédois. — III. Mme Leffler, Geijerstam, Levertin, Verner de Heidenstam, par M. O.-G. de HEIDENSTAM. 853
A la veille d'une élection présidentielle, par M. Raphaël-George LÉVY. 880
Les Précurseurs français du cardinal Lavigerie dans l'Afrique musulmane, par M. G. BONET-MAURY. 899
Revue littéraire. — M. Edmond de Goncourt, par M. René DOUMIC. . 933
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 945

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 34013.

3 9090 007 518 026